



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

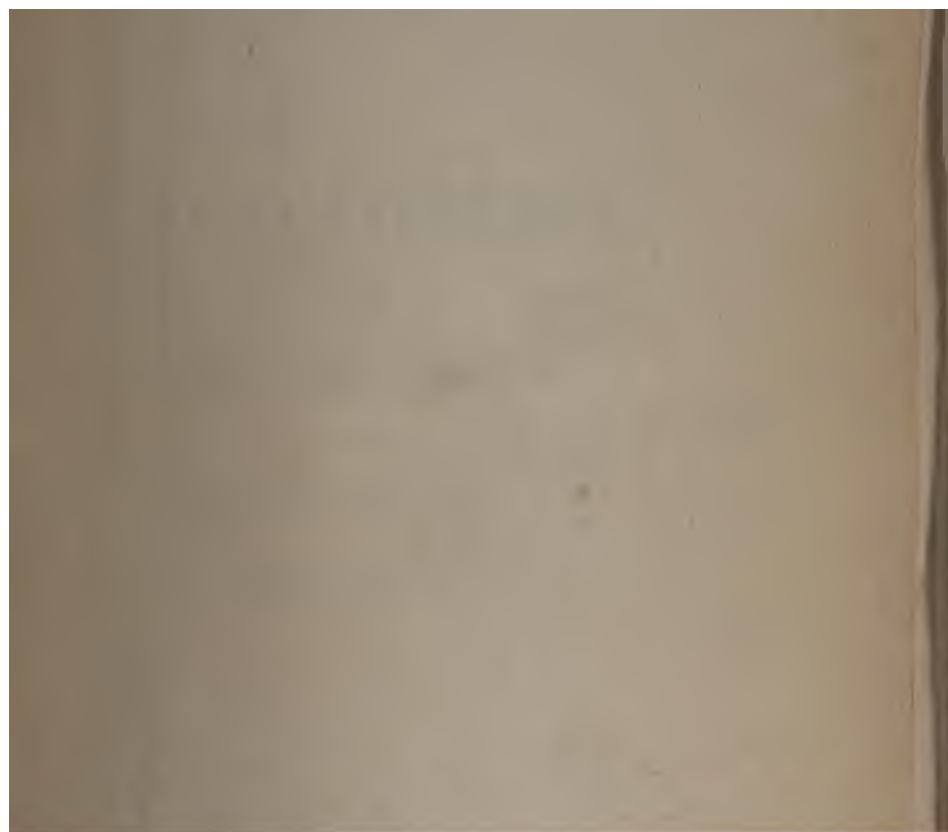






Figure 1. [Illegible text]





✱

IMPRIMÉ

PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE E. DUVERGER,

RUE DE VERNEUIL, N° 4.

✱

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE,

RÉPERTOIRE UNIVERSEL

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

AVEC DES NOTICES

SUR LES PRINCIPALES FAMILLES HISTORIQUES
ET SUR LES PERSONNAGES CÉLÈBRES, MORTS ET VIVANTS;

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE SAVANTS, DE LITTÉRATEURS ET D'ARTISTES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

TOME QUINZIÈME.



PARIS,

LIBRAIRIE DE TREUTTEL ET WÜRTZ,

RUE DE LILLE, N° 17;

A STRASBOURG, GRAND'RUE, N° 15.

1841



SIGNATURES

DES AUTEURS DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

MM.

MM.

EDI (le colonel) . . .	C. P. A.	HAAG	E. H-e.
ED (l'inspecteur gé-		HAILLOT (le capitaine), à	
ral)	A-D.	Strasbourg	C. A. H.
FRET	H. A-D-T.	LA FAGE (Adrien de) . .	J. A. DE L.
IL	M. A.	LAFAYE (à Marseille) . .	L-F-E.
IOLNESS	C. B-ss.	LAGET	C. L-G-T.
IR DE XIVREY . . .	J. B. X.	LA ROQUETTE (de)	DE L. R.
KANN (à Strasbourg).	F. G. B.	LATÉNA (de), à Chablis . .	J. L-T-A.
ILIUS (le baron de),		LECLERC - THOUIN	O. L. T.
tockholm	B-z-s.	LEMONNIER	C. L-R.
IBERS	A. B.	LE ROY DE CHANTIGNY . .	L. D. C.
YIGNIERA	J. B-R.	LOUVET	L. L.
LÉE (à Lyon)	A. B-E.	MARTIN (M ^{lle} Marie), en	
ET	W. B-T.	Irlande	M. M.
ROBERT (de)	P. C.	MATTER	M-R.
BULIEZ (à Genève).	J. CH.	MORAWSKI (Théodore) . .	TH. M-KI.
ODÉ	D. A. D.	NAUDET	N-T.
OUQUE	F. D.	OUBRY	M. O.
AREL	TH. D.	PASCALLET	E. P-C-T.
ASSO (à Strasbourg).	L. D-C-O.	RATHERY	R-Y.
ING	D-O.	RATIER (le docteur) . . .	F. R.
J	A. D-f.	RATIER (Victor)	V. R.
T	F. F.	REGNARD (Émile)	E. R.
(à Strasbourg)	A. F.	ROYER-COLLARD (Paul) . .	P. R. C.
Z (à Strasbourg) . . .	TH. F.	SANTAREN (le vicomte de).	V. DE S-T-M.
DEW (le comte de) . .	C ^{te} DE G.	SAUNOIS	V. S.
ÉRY (de)	P. G-Y.	SCHNITZLER	J. H. S. et S.
DEY	J. G-T.	SCHOENEFELD (de)	S-F-D.
LOW (l'évêque) . . .	M. N. S. G. †	SOYER	L. C. S.

MM.		MM.	
SPACH (Édouard)	ED. SP.	TRAVERS (à Caen)	J. T.
SPACH (Louis), à Stras- bourg.	L. S.	VAUCHER (à Genève)	I
TAILLANDIER	A. T.-R.	VEILLARD	P. A
		VILLENAVE	V

Les lettres *C. L.* indiquent qu'un article est traduit du *Conversations-Lexicon* de son supplément intitulé *Conversations-Lexicon der Gegenwart*, le plus souvent avec des modifications (*m.*). *Enc. amer.* signifie *Encyclopædia americana*. Enfin la signature *Enc. austr.* se rapporte à l'*Encyclopædie nationale autrichienne*.



ADDITIONS ET ERRATA.

TOME XIV.

- Fig. 5, col. 1, ligne 15, au lieu de Leipzig, lisez Quedlinbourg.
- p. 38, col. 1, ligne 8, au lieu de ἱεροφαντής, lisez ἱεροφάντης.
- p. 104, col. 2, ligne 41, au lieu de Monard de Galles, lisez Morard de Galles.
- p. 139, col. 2, ligne 3, au lieu de Seiks, lisez Sikhs.
- p. 141, col. 1, ligne 22, aux mots mariée à sir Thomas (Godfrey?) Webster, mais qu'il épousa depuis, ajoutez : après son divorce avec ce baronnet.—Lord Holland est mort subitement le 22 octobre 1840, à Hollandhouse ; et M. H. Fox, ministre d'Angleterre près du grand-duc de Toscane, lui a succédé dans la pairie.
- p. 246, col. 2, ligne 26, au lieu de Mottet, lisez Motel.
- p. 277, col. 2, ligne 31, au lieu de dans les sciences, lisez dans la science.
- p. 309, col. 1, ligne 22, ajoutez à cet article que M. Victor Hugo a été élu membre de l'Académie-Française, en remplacement de M. N.-L. Lemercier, le 7 janvier 1841. Sa réception aura lieu aujourd'hui même, 3 juin.
- p. 328, col. 1, fin. Ajoutez que M. Humann est entré, le 29 octobre 1840, avec le portefeuille des finances, dans le ministère Soult-Guisot. — Il a fait depuis les plus grands efforts pour rétablir la balance entre les recettes et les dépenses de l'état, compromise par les préparatifs militaires ordonnés par le ministère du 1^{er} mars 1840 (voy. ΤΗΚΑΣ) ou qui sont une conséquence de la politique adoptée par ce cabinet vis-à-vis de l'étranger.
- p. 332, col. 1, ligne 18^o, au lieu de 4 vol. in-8^o, lisez 5 vol. in-8^o. Le 5^e a paru en 1839.
- p. 349, col. 1, ligne 8, au lieu de cerfès de sable, lisez cerises de sable.
- p. 414, col. 1, ligne 9, au mot ΗΥΡΚΑΤΟΡΗΚ, outre le renvoi à ΟΝΕΡΡΕ, il faut ajouter ceux à ΑΝΕΥΡΥΣΜΕ et ΟΣΥΑ (maladies du).
- p. 426, col. 1, ligne 44, à ces mots, comme il l'est dans un grand nombre de langues, ajoutez à commencer par le latin ; car les anciens prononçaient Iovis et non pas Jovis.
- p. 437, col. 1, ligne 24, au lieu de dans un nouvel ouvrage (Sur la Nationalité allemande, Hildburghausen, 1822), lisez dans un recueil d'écrits sur la Nat. all. (Hildburghausen, 1833).
- p. 439, col. 1, ligne 9, à la suite de cette ligne mettez ce renvoi : JAROSLAV, voy. JAROSLAV. L'article a été omis par mégarde en cet endroit.
- p. 452. A ce renvoi : ΙΣΗΚΕΥΜΟΝ, voy. CIVETTE, ajoutez et INSECTES.
- p. 511, col. 2, ligne 50. Les OEuvres complètes d'Immermann formaient, en 1840, 12 vol. in-8^o, et le premier volume de ses Mémoires a paru la même année, à Hanovre.
- p. 582, col. 1, ligne 39, au lieu de Vimeux de Beauvais, lisez Vincent de Beauvais. Nous avons parlé de son Grand Miroir à l'art. ENCYCLOPÉDIE, T. IX, p. 497.
- p. 596, col. 1, ligne 16, 44, etc., le Siadhi. L'orthographe de ce nom varie : M. Balbi écrit Sindhy ; M. Ritter Sinda, et d'autres plus communément Sind, ce qui est le nom du fleuve que les anciens ont appelé Indus (voy. l'article). Sindhi et le Sindiah ou Scindiah n'ont rien de commun entre eux.
- p. 610, col. 2, ligne 35, au lieu de de Hooghly, lisez du Hooghly.
- p. 622, col. 1, ligne 47, Jaggernath. Le nom de ce dieu est écrit par d'autres Djouggernaut, et aussi Djagathnatha.
- p. 635, col. 2. Après l'art. INDIVISIBLES, mettez ce renvoi : INDO-CHINE, voy. INDE (au-delà du Gange), p. 596 et suiv.
- p. 639, col. 2. Avant l'article INDRX, mettez ce renvoi : INDOSTANX, voy. INDIENNES (langues).

- Pag. 663, col. 1. Ajoutez ces mots à l'article INFANTADO (*duc de l'*) : Il vit en Italie (1841), divers procès l'ayant dégoûté du séjour en France, sa patrie d'adoption, et ses opinions politiques ne lui permettant pas de retourner en Espagne (il était opposé au gouvernement d'Isabelle II, sans précisément se déclarer en faveur de don Carlos).
- p. 694, col. 1, ligne 32. *Au lieu de* 1834-1838, 3 gros vol., *lisez* 1834-41, 4 gros vol.
- p. 711, col. 1, ligne 27. *Au lieu de* Paigblanch, *lisez* Paigblanch.
- p. 728, col. 1, ligne 15. *Au lieu de* On peut diviser les insectes en deux grandes classes, *lisez* On peut ranger les insectes sous deux grandes divisions.
- p. 728, col. 1, ligne 18. *Au lieu de* classe, *lisez* encore division. Le premier mot se trouve improprement employé en cet endroit.
- p. 771, col. 2, ligne 41. Aux cours de droit énumérés ici entre parenthèses, ajoutez celui d'introduction (*voy.*) à l'étude du droit. Cette chaire a été fondée en 1840.
- p. 773, col. 1, ligne 33. Ce sont les *Écoles secondaires de médecine*. Ce titre a été changé, par ordonnance royale du 13 octobre 1840, en cet autre : *Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie*. Celles d'Amiens, de Caen, de Poitiers, de Rennes et de Rouen ont été constituées par ordonnance royale du 15 février 1841.
- p. 781, col. 1, article INSTRUMENTS ANATOMIQUES. On peut voir quelques détails sur les instruments de jardinage à l'art. HORTICULTURE, T. XIV, p. 258.
-

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

I (suite de la lettre).

INSURRECTION. Ce mot est dérivé du verbe latin *insurgere*, se lever contre. L'insurrection est le soulèvement du peuple contre son gouvernement ; et, dans un sens plus précis, c'est la révolte dirigée contre l'usurpation ou contre un gouvernement non légitime. L'insurrection, qu'on a qualifiée, dans ce sens, *le plus saint des devoirs*, a donc pour but l'affranchir de l'oppression le peuple qui la fait, ou de renverser même de haute lutte le gouvernement établi.

Quand une insurrection est-elle légitime, glorieuse et commandée par le devoir ? quand devient-elle illégale et criminelle ? Ce sont là des questions ardues sur la solution desquelles les plus grands philosophes et publicistes ne sont pas d'accord. Il sera toujours difficile de les résoudre en principe ; en aucun cas, il ne faudrait prétendre mettre en pratique les théories que l'on formulerait à cet égard. L'insurrection ne saurait être le fait d'un individu : elle est le soulèvement spontané des masses. Mais Grotius et Kant refusent absolument, même à une nation, le droit de renverser le gouvernement auquel elle est soumise ; au contraire, Bossuet, Fénelon, Hume, Blackstone et d'autres écrivains, mettent à l'obéissance des peuples des bornes que les souverains ont quelquefois franchies. Personne, certes, ne contestera jamais le droit qu'à une nation de secouer le joug que lui impose un usurpateur étranger, comme en Espagne, de 1808 à 1812 ? Mais elle sera criminelle, l'insurrection fomentée par des démagogues audacieux, à l'effet

de supprimer des abus partiels qui se sont introduits dans l'administration et auxquels il était peut-être même possible de remédier par d'autres voies. Cependant les publicistes qui pensent que l'obéissance des peuples à leur souverain ne doit pas être illimitée, établissent à cet égard une distinction : selon eux, quand il ne s'agit que de biens temporels, la soumission doit être absolue ; mais une nation a le droit de s'insurger quand le souverain l'attaque dans sa liberté de conscience et veut la forcer à embrasser des croyances opposées aux siennes, ou qu'il cherche à lui enlever d'autres biens spirituels qui sont inaliénables. Mais cette limitation encore est sujette à beaucoup de fausses interprétations, et elle peut fournir aisément aux fanatiques des arguments capables d'exciter à la révolte, à l'aide de distinctions subtiles.

Quoi qu'il en soit, une insurrection, même légitime et nécessaire, est une des plus grandes calamités ; car elle engendre presque toujours la guerre civile, le plus épouvantable des fléaux. L'insurrection traîne à sa suite plus de maux peut-être que ceux qu'elle cherche à détruire ; elle ravage cent fois plus un pays que ne le ferait une guerre étrangère. Aussi les individus qui, sans raison, sans la plus urgente nécessité, suscitent des insurrections, méritent-ils l'exécration du peuple qu'ils exposent ainsi à tous les dangers.

Une insurrection nationale est bien difficile à combattre : celle des Grecs contre les Turcs, celle des Belges contre le roi des Pays-Bas ont triomphé comme

jadis celle des sept provinces contre la domination espagnole et d'autres (voy. *Guerras de l'INDÉPENDANCE*); mais les efforts des Tyroliens (voy. *HORNA*) contre la France impériale ont échoué, et nous avons vu succomber de même les malheureux Polonais, dans leur tentative de 1831, comme dans celle de 1794, l'une et l'autre faites dans le noble but de reconquérir une patrie.

C'est une tâche délicate pour un chef d'armée que celle de réduire une insurrection : il ne doit agir qu'avec une haute prudence et une extrême circonspection, et allier habilement la clémence aux mesures de rigueur, mais en ne perdant jamais de vue la dignité du gouvernement qu'il défend. Des mesures sanglantes, précipitées, qui confondent les coupables avec ceux qui ne le sont pas, le pillage, le massacre de tous les habitants mâles d'une place prise d'assaut, la mise à mort de tous les rebelles pris les armes à la main, de tels moyens enveniment ordinairement l'insurrection, loin de la calmer; car pour un rebelle massacré, dix nouveaux se lèveront, et de son sang naîtront des vengeurs. Ainsi la fameuse proclamation qu'un général français adressa aux Espagnols, au commencement de l'insurrection de la péninsule, et dans laquelle il menaçait de la peine capitale tout Espagnol non militaire qui commettrait des hostilités envers l'armée française, ne fit qu'exaspérer davantage la population, et donna lieu à une atroce guerre d'extermination.

Quand l'insurrection ne peut plus être comprimée par aucun moyen, quand la guerre de partisans ou de guérillas (voy.) a éclaté sur tous les points du pays, alors il faut bien avoir recours à toute espèce de mesures pour y mettre fin. Des colonnes mobiles parcourent le pays dans toutes les directions et se rendent sur les lieux où les soulèvements se sont formés. Dans les positions militaires, on établit des retranchements, en utilisant dans les places d'étapes les bâtiments isolés et situés favorablement, comme les châteaux, les monastères, etc. On met ceux-ci en état de défense et on y établit de petites garnisons. On a constamment les yeux sur les classes de la

société qui forment l'insurrection furent les prêtres en Espagne et les nobles dans la Vendée. Au moindre mouvement que font ces individus pour prendre part à la révolte, on les traîne en un lieu de sûreté. On prescrit à ces autorités locales, chacune dans sa circonscription, et sous peine d'être déclarées responsables de l'événement, d'indiquer de suite les chefs de l'armée de tout ordre qui se passera d'important. Cependant une pareille guerre deviendra toujours meurtrière et extrêmement fatigante pour les deux partis, surtout pour celui qui se battra contre le peuple; et, pourvu que le pays soit assez étendu et la volonté nationale assez ferme, au point d'être indépendante pendant des années s'il le faut, toute pièce de maux et de braver tout genre de périls, l'armée, même la plus nombreuse et la plus brave, sera forcée à la fin de se retirer devant les obstacles sans cesse renaissants que l'exaltation patriotique et le mépris de la mort lui opposent.

INSURRECTION HONGROISE. D'un droit public de Hongrie, on entend ce mot la levée en masse de toute la population du royaume, l'appel de l'abbé qui le roi est autorisé à faire pour les dangers pressants, pour la défense des frontières, et par lequel tout ne peut être tenu de marcher personnellement, ainsi que l'armée d'insurrection hongroise combattit le prince Eugène, roi d'Italie, en 1809, à Raab.

INSUSPENSO, locution latine qui signifie l'emploi fréquemment au lieu de français *en suspens*, qui en sont d'induction complète. On dit d'une affaire qu'elle reste *in suspensio*, c'est-à-dire pendante, indécise, non terminée.

INTAILLE, voy. **GLYPHIQUE**.
INTÉGRAL (CALCUL); du latin *integer*, entier, voy. **CALCUL**.

INTELLIGENCE, faculté qui donne à l'âme de connaître, et à laquelle on donne encore le nom d'*entendement*. Nous avons aussi renvoyé de ce mot au présent article les développements dont il était susceptible. On doit toujours consulter l'article **ENTENDEMENT** pour la synonymie.

Parmi les faits de la vie humaine la psychologie (voy.) prend pour

d'étude et qu'on appelle phénomènes de conscience : *voy.*), en raison de la manière dont ils nous sont révélés, on en distingue qui ont pour caractère spécial d'être représentatifs, c'est-à-dire de nous représenter et de nous faire connaître les choses. Compris tous sous la dénomination générale d'*idées* (*voy.*), ils se divisent cependant en phénomènes particuliers, mais toujours analogues entre eux, comme les pensées, les notions, les conceptions, les souvenirs, les jugements. Qu'il se passe en nous de tels phénomènes en grand nombre et à chaque instant, c'est ce dont chacun peut se convaincre en s'interrogeant lui-même : chacun trouve au dedans de lui les idées de ciel, de terre, d'arbre, de fleuve, de maison ; chacun se rappelle ce qu'il a fait ou vu faire antérieurement ; chacun croit à certaines choses comme à des vérités. Ces faits ont été les premiers à frapper les regards des philosophes, et il n'est venu à l'esprit d'aucun d'en nier l'existence. Or, on appelle *intelligence* le pouvoir dont notre âme doit être douée pour produire ces phénomènes.

Indépendamment des *idées*, les psychologues s'accordent généralement à reconnaître que deux ordres de phénomènes de conscience, savoir : d'une part, les *sensations* comprenant les sentiments, les affections, les émotions, les désirs, les passions ; et de l'autre, les *volitions* ou actes de volonté, les résolutions, les déterminations. En conséquence, ils ne reconnaissent à l'âme, avec l'intelligence, que deux facultés principales, la sensibilité et la volonté.

Cependant beaucoup de philosophes ont nié qu'entre l'idée et la sensation il y ait une différence essentielle, et qu'il soit nécessaire pour les produire que l'âme possède deux facultés. Condillac (*voy.*) et son école partageaient cet avis, puisqu'ils enseignaient la transformation de la sensation en idée, et faisaient sortir celle-ci de celle-là. Les premiers adversaires du condillacisme, notamment M. Boyer-Collard (*voy.*), voulant le saper par sa base, se sont appliqués surtout à mettre une ligne de démarcation profonde entre les deux phénomènes, et à rendre à chacune des deux facultés

l'existence distincte qui lui appartient.

En effet, autre chose est sentir, éprouver du plaisir ou de la douleur, et autre chose est connaître, avoir une vue, une idée des choses. La sensation a toujours pour caractère fondamental d'être agréable ou désagréable ; c'est un changement de l'état de l'âme en mieux ou en pis ; elle se rapporte à notre bien-être et à notre malaise. Il n'y a rien de semblable dans l'idée : c'est une sorte d'illumination par laquelle les choses se montrent à nous, nous apparaissent ; elle nous éclaire et se rapporte à la science. D'un autre côté, la sensation, considérée en elle-même, ne suppose ni la conception d'un objet extérieur, ni la persuasion qu'il existe ; elle ne suppose rien de plus qu'un être pensant affecté d'une certaine manière. L'idée suppose, au contraire, et la conception et la conviction de l'existence d'un objet extérieur, c'est-à-dire de quelque chose qui n'est ni l'esprit qui perçoit, ni l'acte de cet esprit. Les deux faits ont beau s'accompagner invariablement, comme il arrive dans la perception des objets extérieurs, ils n'en conservent pas moins chacun des traits distinctifs. Ainsi la sensation peut augmenter ou diminuer sans que l'idée qui la suit subisse le même changement : en touchant légèrement un objet avec la main, j'en acquiers l'idée, et j'éprouve une certaine sensation suivant qu'il est froid ou chaud, rude ou poli ; si j'appuie fortement, la sensation augmente, elle peut aller même jusqu'à la douleur, mais l'idée ne varie pas : elle me représente au même degré le même objet. Il est encore à remarquer que l'habitude produit des effets différents sur ces deux phénomènes ; elle amoindrit, elle émousse la sensation ; et de là vient sans doute qu'aujourd'hui un grand nombre de perceptions, celles de la vue et de l'ouïe particulièrement, ne sont plus, comme elles ont dû l'être à l'origine, accompagnées de plaisir ni de douleur ; mais, au contraire, l'habitude fortifie l'idée, elle la rend plus nette et plus claire. Il y a plus : l'habitude peut non seulement affaiblir, mais altérer profondément, dénaturer totalement la sensation, de désagréable la faire devenir agréable, tandis que l'idée reste la même : des ali-

ments que nous ne prenions qu'avec répugnance d'abord finissent par nous causer du plaisir, et pourtant, la dernière fois comme la première, c'est le même objet que nous percevons; nous le reconnaissons pour être le même.

S'il existe entre les phénomènes intellectuels et les phénomènes sensibles une si grande distance, confondre les uns avec les autres, réduire les uns aux autres pour les rapporter tous ensemble à une même faculté, c'est commettre une étrange erreur qui ne peut avoir sa source que dans une analyse incomplète et superficielle des faits ou dans des vues systématiques préconçues. La vérité exige que l'on assigne à l'intelligence un domaine, sinon toujours indépendant, du moins séparé et distinct de celui de la sensibilité.

Quant à la volonté, il est bien moins à craindre qu'on ne tente d'y ramener l'intelligence, tant sont grandes et notables les différences entre les phénomènes qui se rapportent à ces deux facultés comme à leurs causes. L'entendement et la volonté, une manière d'agir toute immanente et une manière d'agir transitive et toute extérieure, c'est là une distinction que les philosophes n'ont pu que difficilement ignorer ou déguiser. Toutefois, il s'en trouve parmi eux, Laromiguière (*voy.*), par exemple, qui n'ont pas su saisir nettement l'œuvre de l'intelligence et celle de la volonté dans les phénomènes complexes, comme l'attention, où ces deux facultés interviennent.

Autre chose est connaître, autre chose vouloir; autre chose est la sorte de prise que nous exerçons sur les objets par l'intelligence, et autre chose celle par laquelle nous nous les approprions, ou nous leur faisons subir quelque modification, par laquelle enfin nous mettons en dehors quelque chose de nous, une partie de notre force. Sans doute, lorsque l'acquisition de l'idée demande de notre part de l'application, les deux facultés coopèrent à la production du même phénomène; mais c'est sans se confondre. Alors nous sentons tous qu'à l'intelligence vient s'ajouter, se superposer, en quelque sorte, pour en rendre l'action plus énergique et plus sûre, une autre faculté qui en diffère essentiellement; nous avons tous con-

science alors de connaître, non pas en tant que voulants, mais en tant qu'intelligents, sans quoi ceux qui voudraient le plus connaître seraient en effet ceux qui connaîtraient le plus, ce que dément l'expérience journalière.

Il résulte de tout ce qui précède que l'intelligence n'est ni une faculté imaginative, ni une faculté de second ordre qui se puisse résoudre dans une faculté supérieure. C'est une des faces principales et les plus intéressantes sous lesquelles se montre et ait été étudiée la nature humaine.

Les physiologistes appliquent aux faits de conscience une dénomination très juste, en les appelant des phénomènes *de relation*. Effectivement, tous les faits de cette espèce ne se produisent que moyennant un rapport établi entre l'âme et les choses, entre le moi et le non-moi, entre le sujet et l'objet. Lors donc que nous voulons savoir en quoi consiste l'acte propre de l'une de nos facultés, la sensibilité, l'intelligence, la volonté, cela revient à demander quel rôle joue l'agent spirituel ou l'âme dans la relation où il se montre avec cette faculté. Relativement à l'acte de connaître en particulier, nous saurions ce que c'est si nous pouvions découvrir la manière dont se comporte le moi ou le sujet par rapport au non-moi ou à l'objet dans la *relation intellectuelle*, c'est-à-dire alors que, en tant que connaissant, il entre en rapport avec les réalités objectives. Or, quoique nous distinguons sans peine les trois phénomènes, sensation, idée, volition, nous sommes incapables de déterminer ce que fait le moi dans la relation sensible, qu'il ne fasse pas dans la relation intellectuelle ou dans la relation volontaire, et réciproquement; incapables par conséquent de définir en eux-mêmes et l'acte de sentir, et l'acte de connaître, et l'acte de vouloir.

Mais si nous ignorons la nature de la part d'action de l'âme dans les trois relations où elle apparaît avec les trois facultés, nous pouvons au moins en estimer le degré et les rapports de force avec l'action des réalités objectives. Quand s'opère le phénomène de la sensation, l'objet ou le non-moi agit beaucoup plus que le sujet ou le moi; c'est des réalités

extrêmes que part le mouvement pour atteindre moi, et, si celui-ci n'est pas complètement passif, son action n'est qu'une réaction incomparablement plus faible que l'action qui la provoque. Les rôles changent dans la relation volontaire : c'est d'abord le moi qui commence le mouvement et le non-moi qui le subit. Relativement au moi seul, le premier phénomène, la sensation, est une modification, et le second, le vouloir, est un acte. Dans la relation intellectuelle, on ne peut déterminer ainsi nettement la quantité d'action des deux facteurs; là il semble que notre moi n'agit pas et que l'objet n'agit pas non plus, ou, si l'un et l'autre agissent, c'est sans prédominance de l'un sur l'autre; de sorte qu'on ne peut pas dire avec assurance que l'idée soit par rapport à l'âme une simple modification de même que la sensation, ni un acte véritable de même que le vouloir.

Voilà, dans la production de l'idée, non pas, quelle est, mais combien grande est comparativement la part d'action de notre âme; c'est le seul caractère par lequel se distingue en lui-même le fait de la connaissance. Mais il a des variétés importantes; il se passe dans des circonstances notablement diverses qui demandent à être signalées; car, selon que ces circonstances sont telles ou telles, on donne des noms différents aux phénomènes intellectuels et à l'intelligence elle-même dont les aspects varient d'un grand nombre de manières, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant :

I. IDÉES.

<i>Formation.</i>	<i>Transformation.</i>
Perception. Attention.	Abstraction.
Conscience. Réflexion.	Comparaison.
Conception.	Généralisation.

II. SOUVENIRS.

<i>Formation.</i>	<i>Transformation.</i>
Association des idées.	Imagination.
Mémoire.	
Reminiscence.	

III. JUGEMENTS.

<i>Formation.</i>	<i>Transformation.</i>
Raison.	Raisonnement.

Suit-il de ce tableau que l'intelligence, comme on le dit communément, se divise

en plusieurs facultés particulières? A la rigueur, non. Ce sont là des divisions factices à l'usage de la science et qu'il faut bien se garder de transporter à la réalité. En soi, l'intelligence est un des points de vue sous lesquels nous envisageons l'activité de notre âme, et, quoique nous lui donnions différents noms suivant les circonstances, il reste le même dans toutes les positions. Quand la psychologie étudie la sensibilité, l'intelligence, la volonté, elle étudie notre âme en tant que sensible, intelligente, volontaire, sans la partager effectivement; de même ensuite notre âme, en tant qu'intelligente, peut être considérée sous beaucoup d'aspects accessoires, recevoir même, pour la commodité de la science, différents noms, ainsi que ses produits, sans subir elle-même aucune décomposition réelle et sans que l'acte de connaître dans tous ces états cesse au fond d'être le même.

Or, le fait de la connaissance se passe dans trois circonstances principales et qui diffèrent tellement, que ses produits prennent alors trois noms particuliers : celui d'*idée*, celui de *souvenir* et celui de *jugement*. Ce sont là les trois modes les plus importants de la faculté cognitive. Tantôt, en présence des objets, elle en acquiert l'idée; tantôt, en leur absence, elle les reconnaît, pour ainsi dire, elle en revoit ou en reproduit l'idée; tantôt elle joint à l'idée qu'elle en a la croyance ou l'affirmation intérieure que cette idée est vraie. Quoique incontestablement de même nature, l'idée et le souvenir sont marqués de caractères bien distincts; et le jugement, de son côté, se présente sous des traits si spéciaux qu'on ne le range parmi ou plutôt après les phénomènes intellectuels, que parce qu'il ressemble moins encore aux autres faits de conscience qu'à l'idée et au souvenir qui, du reste, il accompagne presque toujours.

L'intelligence est donc la faculté des idées, des souvenirs et des jugements; c'est-à-dire que notre âme, en tant qu'intelligente, arrive à ces trois sortes de résultats. Mais une chose à remarquer ensuite, c'est qu'à l'égard des idées, des souvenirs et des jugements, elle peut se trouver dans deux positions distinctes. Ou elle les forme ou elle les transforme ;

ou elle acquiert des idées, reproduit des souvenirs, porte des jugements, ou elle fait ce qu'exprime très bien dans notre langue le mot *penser* en opposition au mot *connaître*; c'est-à-dire qu'elle travaille ses idées, ses souvenirs et ses jugements, les modifie, les décompose ou les combine de manière à obtenir des produits nouveaux, au moins quant à la forme.

Des articles spéciaux ayant été ou devant être consacrés dans notre ouvrage à la plupart des facultés intellectuelles sous les noms que nous venons de leur donner, nous nous abstenons à leur égard de plus amples détails. C'est à peine si nous pouvons nous permettre de toucher ici quelques-unes des questions qui se rattachent à la faculté de connaître considérée d'une manière générale.

L'une des plus importantes et qu'à ce titre nous ne saurions omettre, se rapporte à la différence des caractères dont sont revêtus ses résultats, suivant qu'elle agit sans ou sous l'influence de la volonté. Il y a, en effet, pour elle deux modes de développement, l'un spontané, l'autre libre. Qu'aujourd'hui nos connaissances soient pour la plupart les fruits d'efforts et d'une application volontaire, c'est un fait à tout moment attesté par la conscience de chacun. Un fait non moins certain, quoique moins remarqué, c'est que d'autres fois notre intelligence entre en mouvement sans notre participation et nous fournit des connaissances que nous n'avons ni demandées ni cherchées. A qui n'est-il pas arrivé de se surprendre occupé d'idées, de souvenirs ou de jugements sans qu'il eût eu l'intention de se livrer à ce travail? La réalité d'un développement intellectuel spontané résulte de la composition même des mots *regarder* et *réfléchir* qui servent à désigner la manière volontaire de connaître; ils marquent un retour, une seconde vue, une direction de l'esprit vers quelque chose dont il a déjà l'idée. Le raisonnement conduit à une conclusion semblable. Avant de pouvoir songer à diriger nos facultés intellectuelles et à nous en servir comme d'instruments pour l'exécution de nos desseins, il a fallu savoir que nous les avions, il a fallu les voir une première

fois au moins agir naturellement et d'elles-mêmes. De plus, la langue commune exprime par des termes différents les mêmes opérations de l'intelligence, suivant que nous n'y participons pas ou que nous y participons par notre volonté: ainsi, pour la vue, *voir* et *regarder*; pour l'ouïe, *entendre* et *écouter*; pour le tact, *toucher* et *palper*; pour l'odorat, *sentir* et *flûirer*; pour le goût, *goûter* et *savourer*. La *perception* et la *conscience* sont-elles considérées comme se mouvant sous notre direction volontaire, elles prennent les noms d'*attention* et de *réflexion*. La même circonstance a fait reconnaître aux philosophes, outre une mémoire *passive* par laquelle nous nous *souvenons*, une mémoire *active* par laquelle nous nous *rappelons*. Et dans une autre sphère, la faculté que nous avons d'exprimer ce qui se passe en nous produit le *langage naturel* quand elle opère sans que nous le voulions, et le *langage artificiel* ou la *parole*, quand nous en faisons un instrument à notre usage. Les philosophes, de leur côté, ne pouvaient manquer d'apercevoir ce fait dans toute sa généralité: c'est lui, par exemple, qui sert en effet de fondement au système longtemps célèbre de Laromiguière, suivant lequel toutes nos idées sont dans le sentiment, d'où nous les dégageons par le moyen de l'attention.

Or, ces deux modes de développement de l'intelligence étant bien constatés, quels sont les caractères des connaissances obtenues suivant l'un et suivant l'autre? Pour les découvrir plus aisément, prenons notre faculté dans une de ses opérations les plus simples, c'est-à-dire en rapport avec des objets extérieurs; cela n'empêchera pas nos observations d'être générales et applicables à toute faculté intellectuelle. Supposons-nous donc en présence d'une vaste campagne, ayant les yeux ouverts, mais ne les portant d'un côté ni d'autre: nous voyons tout, notre vue embrasse toute la perspective, c'est-à-dire une grande étendue de terrain avec des milliers d'objets qui la couvrent; que si ensuite nous voulons voir par nous-mêmes, notre regard, en vertu de sa propre nature, sans que nous ayons l'intention qu'il se comporte ainsi, se restreint,

se délimite, se spécialise, choisit un point qu'elle exclut à l'exclusion des autres. Mais en même temps qu'elle est étendue, synthétique et compréhensive, la vue spontanée (seconde remarque) est obscure; elle voit tout sans rien démêler; les réalités se manifestent à elle dans leur ensemble et sans qu'elle en distingue nettement ni les parties ni leurs rapports. Au contraire, le regard ne choisit un point et ne s'y attache que pour le considérer attentivement, l'observer de tous les côtés, le connaître à fond, l'éclaircir, et presque toujours il y parvient; en un mot, s'il est étroit, restreint, analytique, partiel, en revanche il produit la clarté. Troisièmement, l'intelligence spontanée voyant tout d'ensemble, voit tout comme il est. Si dans la campagne une rivière coule assez loin d'une forêt, la vue spontanée ne court aucun risque de la voir couler dans la forêt. Les choses et les rapports lui apparaissent tels qu'ils sont en effet; elle aime à chaque objet sa place, son point de vue; elle reçoit les manifestations de la réalité dans toute leur vérité native. Il n'en est pas de même du regard: isolant les diverses parties du tout pour les mieux connaître, et, au moment où il est fixé sur un point, négligeant tous les autres, il est exposé à oublier quels étaient la place et les rapports de ce point à l'égard de ceux qu'il ne considère pas actuellement; il peut même par préoccupation ne prendre pour réel que le point présentement examiné et nier tous les autres; dans la campagne, il peut croire qu'un certain arbre exclusivement observé se trouve à côté d'une prairie, tandis qu'il n'en est rien dans la réalité, ou bien que cet arbre est ce qu'il y a de plus saillant dans la campagne, ce qui peut bien n'être pas vrai. Il a donc de son côté beaucoup de chances d'erreur. Enfin, les effets de la spontanéité diffèrent par une quatrième circonstance de ceux de la réflexion: c'est qu'ils se produisent passivement et fatalement, au lieu de se produire activement et librement comme les autres. Quand notre esprit connaît d'une manière involontaire, il ne va pas chercher les idées, elles lui arrivent sans qu'il y ait action de sa part; il est comme un miroir devant lequel les

réalités viennent poser. D'ailleurs, le spectacle une fois donné et notre faculté cognitive en présence, il ne dépend pas de nous de connaître ou de ne pas connaître; nous connaissons parce qu'il est dans notre nature de connaître et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous faire autres que nous sommes. Mais, outre que nous sommes maîtres de notre regard, outre que nous en disposons à notre gré, outre qu'il nous a été donné de le diriger où et quand il nous plaît, nous faisons en nous en servant un effort si facile à sentir, que, trop prolongé, il nous cause de la douleur.

La distinction de ces deux manières de connaître, de ces deux formes générales de l'intelligence et des caractères qui en signalent les résultats, est féconde en conséquences. D'abord, ces deux vues se complètent l'une par l'autre. Ce par où pèche la spontanéité est précisément ce par où brille la réflexion, et réciproquement. Si l'intelligence spontanée est obscure et fatale, l'intelligence volontaire est claire et libre; si, d'autre part, l'intelligence volontaire est exclusive, s'arrête à un seul point, divise, analyse et expose à l'erreur, la spontanéité compense ces deux défauts par deux qualités qui y correspondent exactement, la compréhension et la vérité; de sorte que non-seulement ces deux modes de développement peuvent coexister, mais encore ils s'allient parfaitement ensemble, l'un faisant ce que l'autre ne fait pas. Scientifiquement, ils nous seraient inutiles l'un sans l'autre. Avec la spontanéité seule, nous ne connaîtrions jamais que d'une manière vague et indéterminée; nous ne ferions qu'entasser dans notre entendement des obscurités, et la science, comme on sait, ne s'en accomode point. L'intelligence volontaire, réduite à elle seule, serait tout aussi impuissante. D'abord, elle n'aurait pas à quoi s'appliquer, la spontanéité ne lui ayant point fourni de données: on ne regarde que ce qu'on connaît déjà; le volontaire présuppose inévitablement le spontané. Ensuite, quand même on lui accorderait l'étoffe ou la matière nécessaire, c'est-à-dire les connaissances obscures et spontanées sur lesquelles elle doit s'exercer, elle serait

encore incapable de produire la science ; car celle-ci demande autre chose que des connaissances claires, mais isolées et sans liaison, mais partielles, mais exclusives et par cela même vraisemblablement erronées : elle exige que l'on revienne des détails à l'ensemble, et qu'après avoir éclairci les différentes parties on les ramène à leur place afin d'en saisir les rapports et l'enchaînement ; toutes choses impossibles, si à la réflexion ne se joint la spontanéité, à l'analyse la synthèse, à la clarté l'étendue, au mode libre et personnel de connaître, le mode naturel et involontaire.

Sans le pouvoir que nous avons d'observer, d'examiner, de réfléchir, en un mot de diriger notre intelligence, nous ne serions point sujets à nous tromper. L'esprit humain, quand il connaît naturellement et de lui-même, voit les choses comme elles sont ; ses aperceptions sont nécessairement vraies, quoique obscures. La possibilité de l'erreur (*voy.*) tient à l'empire que nous exerçons sur notre pensée. Ainsi un homme est dans l'erreur lorsque, appliquant sa réflexion aux vérités révélées par la spontanéité, qui se trouvent dans la conscience de tous les hommes et forment comme le catéchisme du genre humain, il se préoccupe de l'une d'elles, la met seule en évidence, et non-seulement la fait prédominer seule sur toutes les autres, mais encore la prend pour la vérité tout entière. On a donc raison de dire, comme on le fait communément aujourd'hui, que l'erreur est une vue incomplète et partielle de la vérité, pourvu qu'on ne prétende pas qu'il en soit ainsi de toutes les sortes d'erreur ; car on se tromperait par préoccupation, et avec la définition de l'erreur on en donnerait sans le vouloir un exemple.

La même distinction sert à expliquer les ressemblances et les différences de croyances et d'opinions qui se remarquent entre les peuples et les individus. Comme partout et toujours la nature humaine est douée des mêmes facultés ; comme partout et toujours ces facultés, s'exerçant primitivement de la même manière et d'après les mêmes lois, produisent les mêmes résultats, il s'ensuit que chez tous les peuples et chez tous les in-

dividus, si éloignés qu'ils vivent le des autres, il doit y avoir un fond commun de croyances et d'idées : c'est ce que l'expérience confirme pleinement. Les ressemblances ont leur cause dans le développement involontaire et spontané de l'esprit. Les différences, également contestables et souvent même plus nombreuses, tiennent, au contraire, au pouvoir qu'ont les hommes de développer librement leur intelligence, de l'appliquer à telle ou telle partie de la vérité totale et commune. Car, au lieu de pouvoir, il arrive l'une ou l'autre de deux choses ou toutes deux à la fois. L'un, se préoccupant des croyances et spécialement prises pour objet de méditations, leur accorde une valeur absolue et finit par ne plus voir qu'elles qui le met naturellement en dissidence en lutte, en contradiction, avec celles qui se sont attachées à d'autres vérités de la vérité commune. Ou bien, soumettant à des flexions et commentant les mêmes vérités primitives de la spontanéité, les penseurs les revêtent tout au moins de formes différentes et leur impriment un cachet particulier, en raison de leur individualité soit personnelle, soit nationale. L-

INTEMPÉRANCE, *voy.* **TEMPÉRANCE**.

INTENDANCE MILITAIRE
intendants militaires sont les délégués du ministre de la guerre pour tout ce qui concerne l'administration de la guerre ; ils contrôlent, vérifient et arrêtent les dépenses produites par les corps de troupe par les officiers comptables des services administratifs ; ils ordonnent tous les mandats de paiement ; ils veillent à ce que la troupe reçoive exactement toutes les prestations en deniers et en nature auxquelles elle a droit ; ils sont spécialement chargés du service des subsistances, des fourrages, du chauffage, de l'habillement, du campement, des transports et convois, des lits militaires. Tous les marchés, toutes les adjonctions quelconques au compte du budget de la guerre sont passés par les soins de la présence des membres de l'intendance. Les hôpitaux militaires sont sous la direction immédiate des intendants militaires.

officiers de santé de ces établissements sont en quelque sorte sous leur dépendance, puisque chaque année, lors de leur inspection administrative générale, les intendants (une anomalie vraiment incroyable s'ils n'étaient constatée par les règlements) sont chargés de juger du mérite, du savoir et des talents des professeurs, des médecins, des chirurgiens et des pharmaciens des hôpitaux; à eux seuls appartient le droit de les proposer pour l'avancement.

On ne peut mieux résumer les fonctions exercées par les intendants militaires et leurs adjoints, qu'en disant qu'ils tiennent les cordons de la bourse militaire et qu'ils sont chargés, en temps de paix et en temps de guerre, de pourvoir à tous les besoins de l'armée.

En France, le corps de l'intendance militaire a rendu des services éminents à la patrie et à l'armée : par lui, une vive lumière a été apportée dans le dédale de la justification des dépenses de la guerre; par lui, la comptabilité des divers services a été aperçue et ramenée à des formes régulières et faciles à vérifier; par lui, les concussionnaires et les déprédations ont été rendus impossibles, et les deniers du Trésor ne peuvent plus être détournés de leur véritable destination.

L'armée française est redevable au corps de l'intendance militaire des meilleurs traités qui aient été publiés sur l'administration si compliquée de la guerre. Nous citerons, entre autres, le *Cours d'études sur l'administration militaire*, par Odier, Paris, 1824, 7 vol. in-8°; et l'excellent *Cours sur l'administration militaire*, par M. l'intendant Vauchelle, Paris, 1829, 3 vol. in-8°.

Le corps de l'intendance militaire a été créé sous le ministère du maréchal Gouvion Saint-Cyr, par ordonnance du 19 juillet 1817, aux lieu et place des inspecteurs aux revues et des commissaires des guerres. La dernière ordonnance constitutive de ce corps est celle du 27 août 1840; elle en a fixé le cadre ainsi qu'il suit :

Intendants militaires.	25
Sous-intendants militaires de 1 ^{re} classe. . .	75
— — de 2 ^e classe.	75
Adjoints de 1 ^{re} classe.	40
— de 2 ^e classe.	35
	<hr/> 250

Les adjoints de 2^e classe sont pris par-

mi les capitaines de toutes armes; les emplois supérieurs sont donnés, dans des proportions déterminées par les règlements, à l'ancienneté ou au choix, aux membres de l'intendance et à des officiers supérieurs en activité de service. Les places d'intendant militaire ne sont dévolues, au choix du roi, qu'à des sous-intendants de 1^{re} classe ayant au moins trois ans de service dans ce grade. Celui d'intendant de première classe donne le rang de maréchal-de-camp.

Le corps de l'intendance militaire n'avait point, avant 1838, de commis attirés pour assurer le service de ses bureaux, et il arrivait fréquemment que ses membres, en changeant de résidence ou en partant pour l'armée, ne parvenaient que très difficilement à organiser leurs bureaux. Cette lacune, très préjudiciable surtout dans les circonstances urgentes, a été comblée par l'ordonnance du 28 février 1838, portant création d'un corps de commis *entretenus* de l'intendance. D'après les modifications introduites par l'ordonnance du 13 septembre 1840, le gouvernement entretient maintenant dans les bureaux de l'intendance 280 commis, savoir :

Commis entretenus de 1 ^{re} classe	30
— de 2 ^e classe	110
— de 3 ^e classe	140
	<hr/> 280

Ces places de commis sont un nouveau débouché avantageux ouvert aux sous-officiers de l'armée. Indépendamment des commis entretenus, il y a encore des commis *auxiliaires* dont les emplois sont donnés aux sous-officiers et aux soldats ayant au moins 6 mois de service, et à des jeunes gens âgés de moins de 30 ans. Les commis auxiliaires concourent pour l'obtention des emplois de commis entretenus de 3^e classe. C. A. H.

INTENTION. L'intention est un acte intérieur, un acte de la volonté par lequel nous déterminons la fin de nos actions, le but qu'elles doivent atteindre. L'intention est, en un mot, le motif qui nous fait agir. Il peut y avoir intention sans action, et, dans quelques circonstances, action sans intention.

L'intention constitue la moralité de l'action, son mérite et son démérite. Un

fait change de caractère suivant l'intention qui l'a produit. Ainsi un homicide commis avec préméditation (*voy.*) est un crime; sans préméditation, c'est simplement un meurtre; involontaire, il n'est pas un délit; commandé par la loi, il est légitime; commis par contrainte, sans le savoir, sans le vouloir, ce n'est plus un acte moral. Non-seulement la nature du fait, mais encore les circonstances relatives à l'agent, qui le précèdent ou l'accompagnent, en déterminent encore la moralité. L'ignorance de la nature de l'action, de la loi qui la défend, l'absence ou la suspension momentanée de la raison (comme dans la folie, l'ivresse), sont autant de circonstances à prendre en considération, lorsqu'il est question de juger la moralité d'une action.

A une bonne action on ne peut généralement supposer qu'une intention louable, quoique, dans quelques cas, une action méritoire puisse cesser de l'être si on en dévoilait le motif. Jamais, au contraire, il n'est raisonnable de supposer qu'une action évidemment mauvaise de sa nature, réprouvée par la morale, soit le produit d'une intention louable. Cependant une action criminelle peut être le résultat d'une intention bonne en elle-même; l'agent n'est coupable qu'en raison du choix du moyen qu'il a mis en œuvre pour arriver à son but. Le fanatisme religieux ou politique n'apercevant, ne désirant que la fin qu'il se propose, se fait un devoir de conscience de défendre à tout prix une cause sacrée à ses yeux et quelquefois même légitime de sa nature. Sa culpabilité est établie sur ce principe de la stricte morale qui défend de faire le mal avec l'intention, et même avec la certitude, qu'il en résultera un bien. L'intention ne justifie pas dans ce cas l'action, bien que certains docteurs de morale aient soutenu la proposition contraire.

L'intention retranchée dans le for de la conscience humaine, se dérobe, par sa nature, aux regards de qui veut la pénétrer, pour discerner la moralité du fait et de l'agent. Elle n'est que du ressort de la justice divine. Le cœur de l'homme n'est ouvert que pour l'être qui l'a créé et dont la justice sévère et éclairée lui demande compte même de la pensée du crime,

lorsqu'il n'a pas été consommé. Pour l'œil de l'homme, l'intention ne ressort évidemment que du caractère de l'action, et l'erreur ici est facile.

Cependant la justice humaine a cru de son devoir de ne baser ses jugements que sur l'examen et l'appréciation de l'intention des prévenus. Telle fut l'origine de la *question intentionnelle* qui, à certaine époque de l'ère républicaine (14 vend. an III), fit l'objet d'une loi spéciale portant que cette question serait proposée aux jurés dans toutes les affaires, sous peine de nullité. Mais cette loi fut abrogée par un décret du 3 brumaire an V. *Voy.* ATTÉNUANT. L. D. C.

INTERCALATION, JOURS INTERCALAIRES, *voy.* ANNÉE (T. I^{er}, p. 788) et CHRONOLOGIE.

INTERCESSION, *voy.* SAINTS.

INTERDICTION, mot qui équivaut à *défense*, bien que le verbe latin *interdicere* signifie en général interposer son autorité afin qu'une chose soit ou faite ou empêchée.

En droit, c'est la déclaration faite par le juge qu'une personne est privée de l'exercice des actes de la vie civile. Ce mot désigne également l'état dans lequel l'*interdit* se trouve placé.

La loi devait veiller aux intérêts de ceux auxquels leur état d'infirmité intellectuelle ôte le jugement nécessaire pour diriger leur personne et gouverner leurs affaires. C'est dans ce but qu'elle a établi l'interdiction.

Les causes qui peuvent motiver cette mesure sont l'imbécillité et l'état habituel de démence ou de fureur. En France, elle peut être provoquée soit par l'époux, soit par un parent, soit par le procureur du roi, quand il n'existe ni époux ni parents connus. Ce magistrat *doit* même la requérir, dans le cas de fureur, si l'époux ou les parents restent dans l'inaction: c'est ce qu'on appelle *interdiction d'office*.

La demande en interdiction est portée devant le tribunal de première instance. Ceux qui la forment doivent articuler par écrit les faits d'imbécillité, de démence ou de fureur, et présenter les témoins et les pièces. Le tribunal entend, en la chambre du conseil, le rapport d'un juge et les conclusions du ministère public; puis

il prend l'avis du conseil de famille (voy. de la personne dont l'interdiction est demandée. Code civil, art. 494). Il l'interroge ensuite elle-même, en la chambre du conseil, ou la fait interroger dans sa demeure par un juge commis, assisté du greffier, mais toujours en présence du ministère public. Après le premier interrogatoire, le tribunal peut commettre un administrateur provisoire. Si l'interrogatoire et les pièces produites sont insuffisants, et si les faits peuvent être justifiés par témoins, le tribunal ordonne une enquête qui se fait dans la forme ordinaire, si ce n'est qu'elle peut avoir lieu hors de la présence du défendeur, qui, dans ce cas, a le droit de se faire représenter par un conseil (Code de procédure, art. 891 à 893). Lorsque le tribunal est suffisamment éclairé, il prononce définitivement sur la demande, en audience publique, après avoir entendu les parties et le ministère public.

Si le défendeur, sans être dans les cas déterminés pour l'interdiction, est néanmoins hors d'état d'administrer sagement ses affaires, le tribunal peut, en rejetant la demande, ordonner qu'il ne pourra désormais plaider, transiger, emprunter, recevoir un capital mobilier, ni en donner décharge, aliéner ni grever ses biens d'hypothèques, sans l'assistance d'un conseil qui lui est nommé par le même jugement : c'est ce qu'on nomme un *conseil judiciaire*.

En cas d'appel du jugement rendu en première instance, la Cour peut interroger de nouveau, ou faire interroger par un commissaire, la personne dont l'interdiction est poursuivie.

Quand l'interdiction est prononcée, on nomme à l'interdit un tuteur et un subrogé-tuteur, suivant les règles établies pour les mineurs. L'administrateur provisoire cesse ses fonctions et rend compte au tuteur, s'il ne l'est pas lui-même. La tutelle des interdits est *dativè*, c'est-à-dire qu'elle est déferée par le conseil de famille; cependant le mari est de droit tuteur de sa femme interdite. La femme peut être nommée tutrice de son mari; mais alors le conseil de famille doit régler la forme et les conditions de l'administration.

La loi veut que les revenus de l'interdit

soient employés à adoucir son sort et à accélérer sa guérison, si elle est possible. Le conseil de famille peut, d'après le caractère de sa maladie et l'état de sa fortune, déterminer le lieu où l'interdit est traité. Du reste, les lois sur la tutelle des mineurs s'appliquent à la tutelle des interdits; seulement, si le tuteur de l'interdit n'est ni son époux ni l'un de ses ascendants ou descendants, il peut demander son remplacement au bout de dix années.

L'interdiction qui imprime à l'interdit l'incapacité du mineur non émancipé, a ses effets du jour du jugement. En conséquence, les actes passés postérieurement par l'interdit sont nuls. De plus, les actes antérieurs au jugement d'interdiction peuvent être annulés, si l'interdit est encore vivant et si la cause de l'interdiction existait notoirement à l'époque où ils ont été faits. Mais après la mort d'un individu dont l'interdiction n'a pas été poursuivie de son vivant, les actes par lui souscrits ne peuvent être attaqués pour un pareil motif, à moins que la preuve de la démente ne résulte de l'acte même qui est attaqué. Ajoutons qu'en certains cas, l'incapacité de l'interdit est plus étendue que celle du mineur. Ainsi l'interdit ne peut contracter mariage et ne peut faire de testament. Il ne peut pas non plus être tuteur ni membre d'un conseil de famille; le mineur au contraire est tuteur de droit de ses enfants. Voy. MINORITÉ.

La constitution de l'an VIII ôte à l'interdit l'exercice de ses droits politiques.

Le Code civil exige, dans l'intérêt des tiers, que tout arrêt ou jugement portant interdiction ou nomination d'un conseil judiciaire soit, à la diligence du demandeur, signifié au défendeur, et inscrit dans les dix jours sur les tableaux qui doivent être affichés dans la salle de l'auditoire et dans les études des notaires de l'arrondissement.

L'interdiction cesse avec les causes qui l'ont motivée; mais la main-levée ne peut être prononcée que par un jugement, pour lequel on doit observer les formalités prescrites pour parvenir à l'interdiction, et l'interdit ne peut reprendre l'exercice de ses droits qu'après le jugement de main-levée.

Sous l'ancienne législation, la prodigalité était une cause d'interdiction : de nos jours, elle autorise seulement la nomination d'un conseil judiciaire. L'ordonnance de Blois (art. 182) voulait aussi qu'on prononçât l'interdiction de la veuve de condition honnête, qui, ayant des enfants de son premier mari, contracterait un nouveau mariage avec une personne indigne de sa qualité.

On nomme *interdiction légale* celle qui est la suite de la condamnation à certaines peines. Elle est établie par les art. 29, 30 et 31 du Code pénal.

Pour l'*interdiction ecclésiastique*, voy. l'art. suivant. E. R.

INTERDIT. L'interdit, pris dans sa signification la plus étendue, est une censure ecclésiastique qui suspend de leurs fonctions les ministres des autels, et qui prive le peuple de l'usage des sacrements, du service divin et de la sépulture ecclésiastique. On appelle *interdit local* celui qui emporte défense de célébrer l'office divin et d'administrer les sacrements dans une ville, une province, un royaume; *interdit personnel*, celui qui s'applique à une ou plusieurs personnes; et *interdit mixte*, celui qui comprend l'une et l'autre de ces circonstances.

« Cette peine, dit le sage et savant abbé Fleury, était peu connue dans les premiers siècles, aussi bien que les excommunications générales, si ce n'est contre les hérétiques ou les schismatiques manifestement séparés de l'Église. A l'égard des autres pécheurs, les chrétiens ne s'en séparaient point, s'ils n'étaient excommuniés nommément, et les saints évêques tenaient pour maxime de ne pas retrancher de l'Église les pécheurs quand ils sont si puissants, ou en si grand nombre qu'il n'y a pas lieu d'espérer qu'ils se corrigent par la censure; mais plutôt de craindre qu'ils ne se portent à la révolte et au schisme manifeste. C'est la doctrine de saint Augustin. » (*Institution au droit ecclésiastique*, t. I, p. 193.)

Le premier exemple d'interdit local qui se rencontre dans l'histoire de France est celui que lança l'évêque de Bayeux, Leudovald, sur toutes les églises de Rouen, par suite de l'assassinat de l'évêque Prétextat, commis, d'après les ordres de la

reine Frédégonde (voy.), dans l'église cathédrale de cette ville, le jour de Pâques (14 avril) 586. (Grégoire de Tours, liv. VIII.)

Plus tard, l'interdit ne fut plus borné à une seule ville; il s'étendit même à des royaumes entiers. C'est ainsi qu'après le divorce de Philippe-Auguste avec Ingelburge et son mariage avec Agnès ou Marie de Méranie, ce prince fut excommunié par Innocent III (voy.) et son royaume mis en interdit, en l'an 1200; c'est ainsi encore qu'après l'excommunication de Philippe-le-Bel par Boniface VIII (voy.), en 1303, le royaume de France fut aussi mis en interdit. Ces grandes mesures, employées par la cour de Rome comme dernière sanction de sa puissance, devaient produire une profonde impression sur l'esprit des peuples au moyen-âge. En effet, dès que l'interdit était lancé sur un royaume, on n'y célébrait plus d'offices divins, on n'y administrait plus les sacrements, on n'y célébrait plus de mariages; injonction était faite de laisser croître la barbe, défense de se nourrir de viande et de se saluer mutuellement; on ôtait tous les corps de saints de leurs châsses et on les étendait par terre dans l'église, couverts d'un voile; on dépendait les cloches et on les enterrait dans des caveaux; quiconque mourait dans le temps de l'interdit était jeté à la voirie; enfin, le royaume était censé devoir appartenir au premier occupant. Il arrivait cependant quelquefois que les peuples n'abandonnaient pas leurs rois dans ces graves conjonctures et les aidaient à résister aux prétentions exorbitantes de la cour de Rome. C'est ce qui eut lieu notamment en 1302, lorsque Philippe-le-Bel fit la première convocation des États-Généraux et y reçut le concours des trois ordres de l'état.

Jules II, en 1512, voulut aussi excommunier Louis XII et mettre le royaume en interdit. Ce pape, dit Fléchier, « abusant du pouvoir que Dieu lui avait donné et faisant servir la religion à ses passions particulières, se porta jusqu'à cette extrémité de vouloir excommunier les rois et les dépouiller de leurs royaumes. La grandeur de Louis XII le mettait à couvert de ces vexations, et la France se

de ses propres forces, sans ni la violence du pape, ni l'ameux qui auraient voulu en protraquant cette couronne. » (*Vie al Ximénès.*)

pes furent eux-mêmes obligés er la sévérité avec laquelle on erver les interdits locaux dans x^r siècle. On permit d'abord de baptême et la communion aux ; ensuite, de prêcher dans les erdites et d'administrer le sa e la confirmation; puis, de dire : basse toutes les semaines, sans n tenant les portes de l'église enfin, de dire tous les jours la s chant, les portes de l'église nées; de sonner et de chanter aux quatre fêtes solennelles de l'Héricourt, *Lois ecclésiasti-61*). Du reste, le même cano-berver avec raison que « ceux onnu les bornes légitimes de la ecclésiastique ne se sont jamais mler par ces censures. »

es résumant, nous dirons que est la troisième des peines dis-connues sous le nom de *cen-ésiastiques* (*voy.* ce mot). La est l'excommunication (*voy.*), tième la suspense. Ces peines oncées par les supérieurs ec-les, tels que le pape, les arche-es évêques. Depuis longtemps, blic du royaume ne reconnaît nsures émanées de la première orités. Quant à l'interdit local, s en usage que lorsqu'il a pour nspendre une église qui menace dans laquelle les fidèles cour-que de perdre la vie, tant que tions jugées nécessaires ne sont s; ou encore lorsqu'une église illée par un crime, jusqu'à ce été purifiée par certaines cér-ans ces deux cas, l'interdit est par l'évêque.

lit personnel peut être illimité raire; il est prononcé contre ique qui a contrevenu grave-ègles de sa profession. C'est l'c- inflige cette peine, et celui qui ppé peut interjeter appel de-étropolitain; il peut aussi re-

courir au conseil d'état par voie d'*appel comme d'abus* (*voy.*), mais nous ne con-naissons pas d'exemples d'affaires dans les-uelles un appel de ce genre ait été couronné de succès.

Les officialités n'étant plus reconnues par la loi, l'évêque n'est enchaîné par aucune règle pour prononcer un interdit. Néanmoins, il semble qu'il ne doive pas s'écarter des principes de l'équité naturelle et qu'il ne puisse appliquer une peine aussi grave contre un ecclésiastique sans l'avoir préalablement entendu dans ses moyens de défense. A. T. R.

INTÉRÊT (morale). Comme l'égoïsme (*voy.*), l'intérêt est un principe de conduite raisonné: en cela, il se distingue de l'amour de soi et de l'amour-propre; et il diffère ensuite de l'égoïsme, comme l'amour de soi, en ce qu'il ne nous suppose pas en rapport, en concurrence et en hostilité avec les autres. Ainsi, à la rigueur, l'intérêt, nous faisant apercevoir dans notre constitution beaucoup d'affections bienveillantes dont le développement est pour nous une source de jouissances, peut nous conduire à la pratique de la justice, de l'humanité et de toutes les vertus sociales; ce que l'idée de l'égoïsme exclut formellement. L'amour de soi et l'amour-propre sont des principes instinctifs de conduite: on y cède ou l'on y résiste. L'intérêt et l'égoïsme sont des systèmes de conduite volontairement et sciemment choisis, professés, mis en pratique. L'intérêt correspond à l'amour de soi, en tant que tous deux n'ont rapport qu'à nous, au lieu que l'égoïsme et l'amour-propre nous supposent en rapport avec nos semblables et nous font tenir à leur égard une conduite odieuse, parce qu'elle est anti-sociale.

Ces distinctions faites, examinons l'intérêt seul. Si l'amour de soi est un principe de conduite innocent tout au moins, l'intérêt, qui n'est au fond que l'amour de soi éclairé, ne saurait mériter la désapprobation du moraliste. Il y aurait même souvent, il faut le dire, imprudence et folie à ne pas suivre ses inspirations, à les faire céder à des principes inférieurs, comme l'appétit ou la passion du moment, à ne pas préférer un plus grand bien éloigné à un moindre qui est présent, à ne pas

accepter un mal actuel pour éviter un plus grand mal ou pour obtenir un plus grand bien futur. Mais s'il se trouve, au-dessous de l'intérêt, des principes d'action sur lesquels la raison veut qu'il prime, et si en cela consiste déjà une sorte de sagesse inconnue aux animaux ; si les institutions qui ont pour but d'éclairer le peuple sur ses véritables avantages et de l'y attacher, de lui inspirer de la tempérance, du courage, de la prévoyance et de l'économie, de lui apprendre à mettre l'utile avant l'agréable, commencent en effet sa moralisation, il se trouve aussi un principe au-dessus de l'intérêt, celui du devoir, auquel la raison exige que l'intérêt soit quelquefois sacrifié, sous peine de dégradation morale.

C'est ce que nient les partisans de la morale de l'intérêt. A les en croire, l'homme n'est et ne peut être mu que par un seul mobile, l'intérêt; quoi qu'il fasse, l'homme n'agit que relativement à lui-même, et, jusqu'aux actes de vertu les plus sublimes, jusqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi. Toute la différence entre les bonnes et les mauvaises actions vient uniquement de la nature des choses dans lesquelles nous mettons notre intérêt : sont-elles honnêtes, les actions sont bonnes; ne sont-elles pas honnêtes, les actions sont mauvaises. Si tous les hommes avaient l'esprit juste, ils trouveraient tous leur intérêt dans la vertu, et le mot *intéressé* ne serait pris qu'en bonne part; car l'intérêt bien entendu conduit un homme éclairé à la pratique de toutes les vertus.

Question grave, une des plus graves qui se puissent agiter en morale! Elle nous semble devoir se diviser en trois questions partielles, celle du fait, celle du droit et celle de la possibilité, sur chacune desquelles il nous suffira de donner quelques brièves indications.

En fait, d'abord, est-il vrai que les hommes ne se proposent jamais, dans leurs actions, quel'acquisition de certains avantages personnels? Pour le soutenir, on se met, par rapport aux actes de pur dévouement, dans une étrange nécessité : ou il faut les nier, ce qui n'est guère possible; ou il faut les taxer d'actes de folie, ce qui est absurde; ou il faut aller

fouiller dans les basses régions de la nature humaine et y chercher des motifs mesquins et misérables pour les faire servir à expliquer ces faits embarrassants à la faveur d'une supposition toute gratuite et invraisemblable. C'est généralement à ce troisième parti que s'arrête Helvétius (*voy.*), le plus célèbre défenseur de la morale de l'intérêt en France. Avec un peu d'esprit satirique on arrive aisément à supposer aux actions les plus héroïques des vues intéressées, et, moyennant la licence qu'on se donne de déclarer que les choses se sont passées d'une certaine façon, parce qu'elles ont pu se passer ainsi, rien de plus facile que de s'adjuger gain de cause.

Que la plupart des hommes, dans la plupart des circonstances, obéissent à des considérations d'utilité personnelle, c'est un fait indubitable et qu'aucun homme de bonne foi ne songe à nier. Mais rien n'autorise à transformer le fait en droit. Ils sont séparés par un abîme, et il n'y a rien dans la généralité du fait qui soit de nature à le combler. De ce que tous les hommes agissent d'ordinaire dans des vues intéressées, s'ensuit-il qu'ils *doivent* agir de cette manière? Point du tout; il s'ensuit seulement que les hommes, tous ou la plupart doués de cette sagesse ou de cette prudence dont les animaux sont incapables et qui consiste à sacrifier le présent à l'avenir, l'agréable à l'utile, n'ont pas continuellement la force ou l'occasion de s'élever jusqu'à ce degré de moralité qui s'appelle vertu et suppose le *désintéressement*. D'ailleurs, ne faisons pas plus grande qu'elle n'est effectivement la distance qui existe sous ce rapport entre ce qui est et ce qui doit être. D'un côté, ce n'est qu'en le restreignant beaucoup qu'il faut accorder aux moralistes de l'intérêt le fait dont ils se prévalent. De l'autre, il est rare que l'intérêt et le devoir nous poussent en sens contraires : ce qu'il nous convient se trouve presque toujours d'accord avec ce qui convient, de telle sorte que la plupart de nos actions en apparence uniquement intéressées, parce que le résultat nous est avantageux, nous sont dans le fond inspirées concurremment par le motif personnel et par le motif proprement moral. Les phénomènes

vertu les plus frappants, les plus d'admiration exigent le sacrifice éré; mais refuser le titre de verti une action parce que son auteur int en ce sacrifice à accomplir, pas là de conséquence nécessaire. -seulement il n'y a rien dans la ité du fait si complaisamment dé- r les moralistes de l'intérêt qu'ils t invoquer en leur faveur, mais la conscience du genre humain stier fournit contre la légitimité ntification de ce fait avec le droit ment direct invincible. Au fond e âme s'émeuvent pour l'homme ix des sentiments de sympathie et ration que nous ne connaissons a vertu se réduisait à un calcul de ce. Celui-là seul en est digne et les qui épouse la vertu, non pour la elle lui apporte, mais pour son qui, s'oubliant lui-même, prend le bien général, non comme un mais comme un but; qui a hor- me bassesse, alors même qu'elle rofitable, et qui aime la justice, ême qu'elle blesse ses intérêts. ère, dit-on, que cet oubli, que négation de nous-mêmes! Nous ner en vertu de motifs étrangers nature et sans rapport à notre est une chose impossible, incon- , une absurdité! C'est pourtant se que nous faisons souvent, c'est- outes les fois que nous obéissons incipe de la raison. L'ordre exige s les êtres restent ou deviennent qu'il est dans leur nature d'être venir. Or, lorsque, pour me con- à cette révélation de la raison, je : de tout mon pouvoir au perfec- ment de mes facultés, alors je me à une considération puisée en le moi; je prends une détermina- ersonnelle, je me détache de moi- 'estime bon, ce qui m'est bon non oi, mais ce qui est bon en soi, non jui me convient à moi, mais ce qui onvient; j'envisage les actions à on plus dans leurs rapports avec is dans leurs rapports avec autre ie moi, c'est-à-dire avec l'ordre. de même toutes les fois que nous en matière d'actions, les prescrip-

tions de la raison et de la conscience, de ce maître intérieur auquel nous recon- naissons forcément une autorité étran- gère et supérieure à nous. Si nous n'avons pas le pouvoir de concevoir ou de prati- quer ces vérités universelles qui n'appar- tiennent à personne et dominent toutes les raisons, alors, il est vrai, nous serions incapables de désintéressement; mais ce pouvoir nous l'avons tous, et il n'est pas d'intelligence humaine, si humble qu'elle soit, qui ne l'exerce chaque jour. Un homme trouve dans la voie publique des valeurs considérables qu'il pourrait réa- liser lui-même sur-le-champ; cependant il n'en fait rien: il les rapporte à leur lé- gitime possesseur sur la promesse d'une faible récompense, ou quelquefois sans en attendre et sans vouloir en accepter aucune. Est-ce là un acte de niais, comme il semble résulter de la doctrine de l'inté- rêt? En ce cas, il faut avoir le courage de le déclarer. Mais, non! c'est un acte de vertu inspiré par ce principe impersonnel de la raison, qu'il faut rendre à autrui, quoi qu'il en coûte, ce qui lui appartient.

Ainsi, la moralité humaine passe par trois états ou trois degrés différents. Au premier, nous suivons instinctivement les impulsions de l'*amour de soi*, qui devient *amour-propre* lorsque, en entrant en rapport avec nos semblables, nous le faisons ou le laissons dégénérer en un penchant à nous préférer à eux. Au second, nous sortons de l'animalité, la raison intervient, nous calculons nos avantages, nous agissons avec réflexion, prudence et sagesse: c'est alors l'*intérêt* qui nous guide, et il devient *égoïsme* lorsque, relativement aux autres, il fait que chacun de nous se considère comme seul au monde ou comme étant un but su- prême auquel il faut que tout le reste soit subordonné comme moyen, les choses et les personnes; dans cet état, la raison nous commande souvent de sacrifier l'*amour de soi* à l'intérêt, l'agréable à l'u- tile. Au troisième degré, la raison règne seule, non plus au service et sous la dé- pendance de l'intérêt, mais pure, imper- sonnelle, prescrivant des règles de con- duite absolues, sans rapport ni égard au bien-être et au bonheur de celui-ci ou de celui-là; et comme dans la seconde

sphère elle exige parfois le sacrifice de l'agréable à l'utile, dans la troisième il lui arrive aussi d'exiger le sacrifice de l'utile au bien.

INTÉRÊT (litt.). C'est cette qualité essentielle d'une production de l'art qui, agissant sur notre âme, l'attache à elle, la captive et quelquefois l'absorbe. « Dans un récit, dit Marmontel, dans une peinture, dans une scène, dans un ouvrage d'esprit en général, c'est l'attrait de l'émotion qu'il nous cause, ou le plaisir que nous éprouvons à en être émus de curiosité, d'inquiétude, de crainte, de pitié, d'admiration, etc. » Dans une production littéraire, l'intérêt naît du style, des incidents, des caractères, de la vraisemblance et de l'enchaînement.

Nous pouvons renvoyer à quelques-uns de ces mots, et nous aurons souvent l'occasion de revenir sur ce même sujet.

INTÉRÊT (écon. politique), produit, revenu, loyer du capital (*voy.* ce mot) ; et, plus spécialement, produit du capital en argent. Toute somme mise en circulation doit rapporter ainsi l'équivalent de ce qu'on en retirerait annuellement si on l'employait à l'acquisition d'une terre, d'une maison, etc. Cet intérêt se calcule d'après ce que produit chaque cent francs, et c'est ce qu'on appelle le *taux*, le *tant pour cent*, le *pourcentage*. Sa fixation dépend de certaines circonstances telles en particulier que l'abondance ou la rareté des capitaux, la quantité des demandes, les chances de perte, la durée du prêt, etc.

On disait autrefois l'*usure* de l'argent, et ce mot exprimait beaucoup mieux la chose ; car ce qu'on emprunte, ce n'est pas tant l'argent même que les objets, marchandises ou instruments de travail qu'on peut se procurer avec cet argent, et qui seuls sont doués de la faculté de produire une augmentation de richesse. Mais la loi s'étant interposée entre le prêteur et l'emprunteur, ayant voulu fixer des limites au taux de l'intérêt et l'empêcher de suivre sa marche naturelle, le mot *usure*, réservé par elle à l'intérêt illégal, a changé d'acception et n'est plus employé qu'en mauvaise part.

Dès les temps les plus anciens, le prêt

à intérêt fut proscrit par les prêtres de diverses religions. A une époque où l'industrie n'avait encore pris aucun développement et où le commerce ne s'occupait guère que d'échanges en nature, les prêts d'argent étaient rares, ne devenaient bien nécessaires que dans des moments de crise générale où les emprunteurs, en ayant un besoin absolu, se trouvaient alors complètement à la merci d'un fort petit nombre de prêteurs. On pensa donc sans doute qu'il y avait quelque chose d'immoral dans l'avidité avec laquelle on derniers profitaient de leur position, et l'on crut nécessaire de leur imposer le frein religieux, le seul dont la puissance fit réellement efficace. Le législateur, croyant peut-être aussi que le bien public exigeait la répression sévère des abus qui pouvaient se glisser dans la manutention de l'argent, longtemps considéré comme formant la vraie base de toute richesse, vint ajouter ses défenses ou ses entraves à celles de la loi canonique.

Chez les Juifs, le prêt à intérêt n'était permis que dans leurs transactions avec les étrangers ; et par un singulier contraste, dans le moyen-âge, sous l'influence du christianisme qui avait renouvelé avec plus de force encore ce vieil anathème, ce fut à ces mêmes Juifs, alors honnis et méprisés, qu'on abandonna le monopole du commerce de l'argent. Mahomet suivit à cet égard l'exemple de ses devanciers, et copia ces mêmes prescriptions dont on trouvait déjà le modèle dans les écrits de plusieurs philosophes de l'antiquité qui, chez les Grecs, s'élevèrent avec force contre l'usure. La loi civile tenta bien quelquefois de suivre la même route, mais on comprit cependant que ce serait anéantir le commerce et rendre impossibles par conséquent les progrès de la civilisation. Quelques concessions furent donc jugées nécessaires ; la moralité publique parut devoir être suffisamment protégée par la fixation d'un taux légal, au-dessus duquel l'intérêt ne pouvait s'élever sans encourir des peines plus ou moins sévères. A Rome, maintes lois furent établies dans ce but à diverses époques, et la plupart des états modernes ont suivi la même marche. L'inefficacité de semblables mesures fit changer à plu-

prises le taux de l'intérêt légal. obtenir un meilleur résultat en est toujours plus compliqué de la et la France le vit ainsi descendre à 2 p. %. Mais le développement de l'usure, loin de s'arrêter, paraît prendre toujours plus d'extension à mesure que l'intérêt légal était plus bas. Cela s'explique aisément : plus bas est le taux légal, plus les lois de la légalité se resserraient, et plus grand se rendait le champ de l'illégalité. C'est pour cela, pour lequel, sous la protection de la loi, l'intérêt de 8 p. % offrait une prime d'assurance beaucoup plus élevée que le taux légal se trouvait au-dessous de 8. Ainsi que le dit Say : « Plus le prêteur courait de risques, et plus il avait besoin de s'en couvrir par une forte prime d'assurance. »

Mabomet a proscrit le prêt à intérêt qu'il appelle riba dans les états musulmans. On prête à usure : il faut bien que le prêteur s'indemnisé de l'usage de l'argent qu'il cède, et de plus, du péché de la contravention. La même chose a été faite chez les chrétiens aussi longtemps qu'ils ont prohibé le prêt à intérêt ; mais le besoin d'emprunter le leur faisait passer chez les Juifs, ceux-ci étaient à tant d'humiliations, d'avaries et de vexations, qu'un intérêt usurier leur était capable de couvrir des dégoûts et des pertes si multipliés. »

Ces deux faits suivants, cités par M. de Montesquieu pour appuyer cette assertion : en 1766 Louis XV réduisit le taux de l'intérêt de 5 p. % à 4, on continuait toujours de prêter à 5 p. %, et de couvrir les risques de la contravention ajoutés à ce taux naturel 1 p. % de prime d'assurance. La même chose arriva en Livonie, lorsqu'en 1786 Catherine réduisit le taux de 6 p. % à 5 : jusque-là, on avait toujours couru dans cette province, sur des sûretés, des capitaux à 6 p. % ; il fallut payer 7 p. % et même plus dans un seul cas dans lequel on eut égard à l'intervention de la loi nécessaire pour fixer le taux de l'intérêt : c'est lorsqu'il s'agit de la restitution d'une somme avec les intérêts,

sans qu'il y ait eu de convention préalable. Mais encore ici, l'on ne saurait admettre un taux fixé d'avance d'une manière invariable. La justice demande seulement qu'il soit calculé d'après le cours moyen de l'intérêt des placements sûrs ; car on doit toujours présumer que le détenteur du capital ne l'a pas exposé aux chances incertaines d'un intérêt élevé.

Malgré les leçons de l'expérience, la plupart des législations conservent encore aujourd'hui des dispositions relatives à l'intérêt légal. Cependant les progrès récents de l'économie politique ont fait généralement reconnaître que cette réprobation n'était qu'un préjugé également nuisible à l'industrie, au crédit, au commerce, et même à la morale qu'on croyait ainsi protéger. L'argent doit être considéré comme toute autre espèce de marchandise ; prétendre fixer le taux de l'intérêt, c'est établir un *maximum* (voyez ce mot), entrave funeste qu'on n'oserait plus défendre et dont l'inutilité est bien avouée de tous.

Le commerce de l'argent présente même certaines particularités qui lui sont propres et qui semblent exiger des sûretés plus grandes, des garanties plus solides, dans les transactions dont il est l'objet. Celui qui loue une maison, qui affirme un bien, ne risque point de perdre son capital : le loyer qu'il exige ne doit donc représenter que l'usage, la jouissance, le revenu qu'il pourrait tirer de ce capital en l'exploitant lui-même. Mais il n'en est pas ainsi d'une somme d'argent consommée par l'emprunteur aussitôt qu'il l'a reçue : le prêteur risque alors de perdre réellement son capital, et doit, en sus de l'intérêt naturel, exiger une prime d'assurance proportionnée au degré de confiance que lui inspire l'emprunteur. D'autres circonstances encore influent sans cesse sur le taux de l'intérêt. Les principales sont, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'abondance ou la rareté des capitaux et des demandes, la durée des prêts, les garanties offertes par de bonnes lois qui facilitent le remboursement, le développement de l'industrie et le degré de confiance qu'inspirent ses spéculations*.

(*) On peut consulter sur cette matière l'ou-

Dans les temps où les capitaux abondent plus que les occasions de placement sûr, l'intérêt sera peu élevé : l'argent, comme toute autre marchandise, diminue de valeur quand l'offre est plus forte que la demande. Mais l'équilibre se rétablira petit à petit à mesure que les capitaux sans emploi dans le pays iront chercher fortune ailleurs, de même que le commerce d'exportation tend à faire hausser le prix des marchandises en leur ouvrant de nouveaux débouchés. On comprend aussi que la durée plus ou moins longue du prêt augmente ou diminue les chances de perte et doit agir sur le taux de la prime d'assurance. Cette prime dépend également de la nature des formalités et des frais exigés par la loi qui règle les poursuites à exercer contre de mauvais débiteurs. C'est une garantie importante dont l'effet est très grave, et partout où certaines classes de la société sont privilégiées à cet égard, l'intérêt usuraire n'est qu'une juste représaille contre une si monstrueuse exception.

Les progrès de l'industrie multiplient les demandes de capitaux, et par conséquent les occasions de placement. Ses entreprises souvent chanceuses et téméraires, dans leur origine surtout, inspirent d'abord peu de confiance, et l'intérêt se règle en conséquence d'une manière toute spéciale pour elle, sans que, de quelque temps du moins, la réaction se fasse sentir sur les autres modes de placement. Cependant, si elle suit une marche sage et modérée, la confiance s'accroît, une concurrence générale s'établit et le taux courant de l'intérêt tend à baisser. Mais on ne saurait en conclure, ainsi que l'ont fait quelques économistes, que le taux de l'intérêt soit une espèce de thermomètre de la prospérité nationale. Le développement industriel tend à déplacer les capitaux, à les diviser, à en créer de nouveaux; il répand une aisance plus générale, et s'il augmente les occasions de placement, il augmente aussi le

vraie de Jérémie Bentham, *Défense de l'usure*, ou *Lettres sur les inconvénients des lois qui fixent le taux de l'intérêt de l'argent*, trad. de l'anglais sur la 3^e édit.; suivi d'un *Mémoire sur les prêts d'argent*, par Turgot, et précédé d'une introduction contenant une dissertation sur le prêt à intérêt, Paris, 1828, in-8°.

nombre des prêteurs. Si sa marche n'est entravée par aucune crise désastreuse, il peut en résulter qu'après un certain espace de temps, l'industrie semble offrir des garanties aussi solides que tout autre emploi des capitaux. Alors l'intérêt redescend graduellement jusqu'au taux le plus bas. On peut citer ici l'exemple de la Hollande, où les particuliers avaient bon crédit à 2 et demi et à 3 p. /₁₀₀. Sa prospérité, loin d'en souffrir, semblait au contraire en recevoir un élan plus rapide. Les gens très riches pouvant seuls vivre de la rente de leur capital, tous les capitalistes de fortune médiocre étaient obligés de faire valoir eux-mêmes leurs capitaux ou de les engager en commandite (*voy.*) dans des entreprises à la conduite desquelles ils se trouvaient ainsi directement intéressés. On conçoit quelle impulsion ce concours général donnait aux affaires et à l'accroissement de la fortune publique. D'ailleurs, la baisse du taux de l'intérêt réagit heureusement sur l'agriculture et dirige les capitaux vers des entreprises peu productives pour le moment, sans doute, mais dont les résultats sont très avantageux pour le pays. « Le taux de l'intérêt, dit Turgot, est comme une mer qui inonde une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, le penchant des montagnes, puis les plaines et les vallons paraissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour ôter ou pour rendre à la culture des plages immenses. »

Une foule de considérations locales et individuelles exercent aussi leur action sur le taux de l'intérêt et lui donnent une variabilité telle que, dans le même pays, dans la même ville, dans des placements de même nature, il présente souvent des différences très grandes. Comment donc justifier la prétention de la loi qui veut lui imposer une limite infranchissable, fixée d'avance, et la même pour tous les cas possibles. Elle croit ainsi défendre le pauvre et le faible contre les exigences injustes du riche et du puissant; mais il est facile de démontrer qu'elle n'atteint son but ni

sous le rapport moral, ni sous le rapport matériel. Elle crée en quelque sorte elle-même le délit qu'elle réprime; elle invite, on peut le dire, la fraude et l'avidité à s'emparer de toutes les ressources qu'elle interdit aux hommes probes et honnêtes. En France, par exemple, l'intérêt légal est fixé à 5 p. % pour les transactions civiles, et à 6 p. % pour les transactions commerciales; ce n'est qu'au-delà que commence le délit d'usure. Or, sur quelle base repose cette limite arbitraire? Dès qu'on admet un intérêt quelconque, pour quoi serait-il plus coupable d'exiger 7 ou 8 que 6 p. %, surtout lorsque les circonstances du prêt peuvent varier à l'infini? Les gouvernements, dans leurs emprunts (voy. EMPRUNTS PUBLICS), ne se sont pas arrêtés devant la violation de cette loi, et les monts-de-piété (voy.) qu'ils ont institués pour venir au secours des malheureux ne sont pas autre chose qu'une véritable concurrence faite à l'usure. D'ailleurs, pour le pauvre agriculteur qui ne peut qu'à grand-peine retirer 3 p. % de la terre qu'il cultive, le 5 p. % légal est certainement bien plus onéreux que ne pourrait l'être un intérêt de 10 pour l'industriel qui, par son travail, fait produire 20 ou 25 p. % aux capitaux qu'il emprunte. Ce fait seul, et il est incontestable, suffirait pour démontrer combien est illusoire la garantie qu'on s' imagine trouver dans l'intérêt légal. Croit-on pouvoir éterniser ainsi le résultat de causes éminemment temporaires, et donner une stabilité forcée aux revenus des capitaux? Une telle supposition est démentie chaque jour par l'expérience. Loin de détruire l'usure, on ne fait que la rendre réellement dangereuse, en l'obligeant à se cacher, à employer l'astuce et la fourberie, à se retrancher hors de la sphère légale d'où elle est expulsée. Le prêteur ne pouvant plus recourir à la loi pour obtenir le remboursement de son capital, ne craint pas de demander quelquefois jusqu'à 200 et 300 p. %. Bien plus, il trouve encore moyen de se ménager un recours en éludant la loi, en changeant le prêt en une vente de marchandises dont il est toujours parfaitement libre d'exagérer la valeur, pourvu que l'emprunteur y con-

sente. C'est ainsi qu'on a vu des jeunes gens recevoir d'un usurier, contre leur billet, une foule d'objets de rebut qu'un compère leur rachetait ensuite sous un rabais de 75 ou 80 p. %. De cette manière, la victime ne trouve plus aucune protection dans cette loi qui contribue plutôt à sa ruine en monopolisant ainsi l'usure entre les mains de quelques hommes déhontés, qui affrontent le mépris public et ne reculent devant aucune mesure propre à satisfaire leur insatiable cupidité. J. CH.

INTÉRÊT (ARÈLE D'). L'intérêt de l'argent (voy. l'art. précédent) s'estime ordinairement sur 100 fr. de capital et pour une période d'une année. Si l'emprunteur paie annuellement 3, 4, 5, 6 fr., etc., pour chaque 100 fr., on dit que le taux de l'intérêt est de 3, 4, 5, 6, etc., pour 100, ce que l'on écrit communément p. %.

Autrefois, au lieu d'indiquer l'intérêt d'une somme de 100 fr., on donnait la somme qui rapportait 1 fr. de rente par an : ainsi, par exemple, si 20 fr. rapportaient 1 fr. par an, on disait que le placement était fait *au denier 20*, etc. On voit que le denier 20 représente l'intérêt 5 p. % de capital : une simple proportion indiquera toujours quel intérêt pour 100 représente un denier quelconque.

Le mode de rapporter le taux de l'intérêt à un capital de 100 fr., plutôt qu'à une autre somme, est commode dans le commerce; mais il est quelquefois plus utile de rapporter l'intérêt de l'argent à l'unité d'argent, au franc, de sorte qu'au lieu de dire que 100 fr. rapportent 3, 4, 5 pour 100, nous dirons que 1 fr. rapporte 0 fr. 02, 0 fr. 04, 0 fr. 05 cent.

L'intérêt est simple ou composé. L'intérêt *simple* est celui qui se paie à la fin de chaque année jusqu'au remboursement de la somme prêtée. Cet intérêt n'augmente pas avec les années, et le capital prêt ne varie pas non plus. L'intérêt *composé* est celui qui, au lieu d'être payé chaque année, s'ajoute au contraire à la somme empruntée pour augmenter le capital, de sorte qu'à la deuxième année l'intérêt devra être calculé non plus sur le capital primitif, mais sur ce capi-

Dans les temps où les capitaux abondent plus que les occasions de placement sûr, l'intérêt sera peu élevé : l'argent, comme toute autre marchandise, diminue de valeur quand l'offre est plus forte que la demande. Mais l'équilibre se rétablira petit à petit à mesure que les capitaux sans emploi dans le pays iront chercher fortune ailleurs, de même que le commerce d'exportation tend à faire hausser le prix des marchandises en leur ouvrant de nouveaux débouchés. On comprend aussi que la durée plus ou moins longue du prêt augmente ou diminue les chances de perte et doit agir sur le taux de la prime d'assurance. Cette prime dépend également de la nature des formalités et des frais exigés par la loi qui règle les poursuites à exercer contre de mauvais débiteurs. C'est une garantie importante dont l'effet est très grave, et partout où certaines classes de la société sont privilégiées à cet égard, l'intérêt usuraire n'est qu'une juste représaille contre une si monstrueuse exception.

Les progrès de l'industrie multiplient les demandes de capitaux, et par conséquent les occasions de placement. Ses entreprises souvent chanceuses et téméraires, dans leur origine surtout, inspirent d'abord peu de confiance, et l'intérêt se règle en conséquence d'une manière toute spéciale pour elle, sans que, de quelque temps du moins, la réaction se fasse sentir sur les autres modes de placement. Cependant, si elle suit une marche sage et modérée, la confiance s'accroît, une concurrence générale s'établit et le taux courant de l'intérêt tend à baisser. Mais on ne saurait en conclure, ainsi que l'ont fait quelques économistes, que le taux de l'intérêt soit une espèce de thermomètre de la prospérité nationale. Le développement industriel tend à déplacer les capitaux, à les diviser, à en créer de nouveaux; il répand une aisance plus générale, et s'il augmente les occasions de placement, il augmente aussi le

vage de Jérémie Bentham, *Défense de l'usure*, ou *Lettres sur les inconvénients des lois qui fixent le taux de l'intérêt de l'argent*, trad. de l'anglais sur la 3^e édit.; suivi d'un *Mémoire sur les prêts d'argent*, par Turgot, et précédé d'une introduction contenant une dissertation sur le prêt à intérêt, Paris, 1828, in-8°. S.

nombre des prêteurs. Si sa marche n'est entravée par aucune crise désastreuse, il peut en résulter qu'après un certain espace de temps, l'industrie semble offrir des garanties aussi solides que tout autre emploi des capitaux. Alors l'intérêt redescend graduellement jusqu'au taux le plus bas. On peut citer ici l'exemple de la Hollande, où les particuliers avaient bon crédit à 2 et demi et à 3 p. $\frac{1}{2}$ o. Sa prospérité, loin d'en souffrir, semblait au contraire en recevoir un élan plus rapide. Les gens très riches pouvant seub vivre de la rente de leur capital, tous les capitalistes de fortune médiocre étaient obligés de faire valoir eux-mêmes leurs capitaux ou de les engager en commandite (voy.) dans des entreprises à la conduite desquelles ils se trouvaient ainsi directement intéressés. On conçoit quelle impulsion ce concours général donnait aux affaires et à l'accroissement de la fortune publique. D'ailleurs, la baisse du taux de l'intérêt réagit heureusement sur l'agriculture et dirige les capitaux vers des entreprises peu productives pour le moment, sans doute, mais dont les résultats sont très avantageux pour le pays. « Le taux de l'intérêt, dit Turgot, est comme une mer qui inonde une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, le penchant des montagnes, puis les plaines et les vallons paraissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour ôter ou pour rendre à la culture des plages immenses. »

Une foule de considérations locales et individuelles exercent aussi leur action sur le taux de l'intérêt et lui donnent une variabilité telle que, dans le même pays, dans la même ville, dans des placements de même nature, il présente souvent des différences très grandes. Comment donc justifier la prétention de la loi qui veut lui imposer une limite infranchissable, fixée d'avance, et la même pour tous les cas possibles. Elle croit ainsi défendre le pauvre et le faible contre les exigences injustes du riche et du puissant; mais il est facile de démontrer qu'elle n'atteint son but ni

sur le rapport moral, ni sous le rapport matériel. Elle crée en quelque sorte elle-même le délit qu'elle réprime; elle invite, on peut le dire, la fraude et l'avidité à s'emparer de toutes les ressources qu'elle interdit aux hommes probes et honnêtes. En France, par exemple, l'intérêt légal est fixé à 5 p. % pour les transactions civiles, et à 6 p. % pour les transactions commerciales; ce n'est qu'au-delà que commence le délit d'usure. Or, sur quelle base repose cette limite arbitraire? Dès qu'on admet un intérêt quelconque, pourquoi serait-il plus coupable d'exiger 7 ou 8 que 6 p. %, surtout lorsque les circonstances du prêt peuvent varier à l'infini? Les gouvernements, dans leurs emprunts (*voy.* EMPRUNTS PUBLICS), ne se sont pas arrêtés devant la violation de cette loi, et les monts-de-piété (*voy.*) qu'ils ont institués pour venir au secours des malheureux ne sont pas autre chose qu'une véritable concurrence faite à l'usure. D'ailleurs, pour le pauvre agriculteur qui ne peut qu'à grand-peine retirer 3 p. % de la terre qu'il cultive, le 5 p. % légal est certainement bien plus onéreux que ne pourrait l'être un intérêt de 10 pour l'industriel qui, par son travail, fait produire 20 ou 25 p. % aux capitaux qu'il emprunte. Ce fait seul, et il est incontestable, suffirait pour démontrer combien est illusoire la garantie qu'on s'imagine trouver dans l'intérêt légal. Croit-on pouvoir éterniser ainsi le résultat de causes éminemment temporaires, et donner une stabilité forcée aux revenus des capitaux? Une telle supposition est démentie chaque jour par l'expérience. Loin de détruire l'usure, on ne fait que la rendre réellement dangereuse, en l'obligeant à se cacher, à employer l'astuce et la fourberie, à se retrancher hors de la sphère légale d'où elle est expulsée. Le prêteur ne pouvant plus recourir à la loi pour obtenir le remboursement de son capital, ne craint pas de demander quelquefois jusqu'à 200 et 300 p. %. Bien plus, il trouve encore moyen de se ménager un recours en éludant la loi, en changeant le prêt en une vente de marchandises dont il est toujours parfaitement libre d'exagérer la valeur, pourvu que l'emprunteur y con-

sente. C'est ainsi qu'on a vu des jeunes gens recevoir d'un usurier, contre leur billet, une foule d'objets de rebut qu'un compère leur rachetait ensuite sous un rabais de 75 ou 80 p. %. De cette manière, la victime ne trouve plus aucune protection dans cette loi qui contribue plutôt à sa ruine en monopolisant ainsi l'usure entre les mains de quelques hommes déhontés, qui affrontent le mépris public et ne reculent devant aucune mesure propre à satisfaire leur insatiable cupidité.

J. CH.

INTÉRÊT (RÈGLE D'). L'intérêt de l'argent (*voy.* l'art. précédent) s'estime ordinairement sur 100 fr. de capital et pour une période d'une année. Si l'emprunteur paie annuellement 3, 4, 5, 6 fr., etc., pour chaque 100 fr., on dit que le taux de l'intérêt est de 3, 4, 5, 6, etc., pour 100, ce que l'on écrit communément p. %.

Autrefois, au lieu d'indiquer l'intérêt d'une somme de 100 fr., on donnait la somme qui rapportait 1 fr. de rente par an : ainsi, par exemple, si 20 fr. rapportaient 1 fr. par an, on disait que le placement était fait au *denier* 20, etc. On voit que le *denier* 20 représente l'intérêt 5 p. % de capital : une simple proportion indiquera toujours quel intérêt pour 100 représente un *denier* quelconque.

Le mode de rapporter le taux de l'intérêt à un capital de 100 fr., plutôt qu'à une autre somme, est commode dans le commerce; mais il est quelquefois plus utile de rapporter l'intérêt de l'argent à l'unité d'argent, au franc, de sorte qu'au lieu de dire que 100 fr. rapportent 3, 4, 5 pour 100, nous dirons que 1 fr. rapporte 0 fr. 02, 0 fr. 04, 0 fr. 05 cent.

L'intérêt est simple ou composé. L'intérêt *simple* est celui qui se paie à la fin de chaque année jusqu'au remboursement de la somme prêtée. Cet intérêt n'augmente pas avec les années, et le capital prêté ne varie pas non plus. L'intérêt *composé* est celui qui, au lieu d'être payé chaque année, s'ajoute au contraire à la somme empruntée pour augmenter le capital, de sorte qu'à la deuxième année l'intérêt devra être calculé non plus sur le capital primitif, mais sur ce capi-

tal augmenté des intérêts qui étaient dus à la fin de la première année, et ainsi de suite. Une autre manière de payer des intérêts est d'y ajouter une somme destinée à éteindre en même temps la dette dans un temps déterminé : nous avons parlé de ce mode de remboursement à l'article ANNUITÉS.

La règle d'intérêt est donc une opération par laquelle on trouve le profit d'une somme prêtée à tant pour cent ou à un denier quelconque. Cette règle peut présenter quatre sens différents, selon le terme que l'on cherche, lequel peut être : 1° le *capital*, qui est la somme prêtée ; 2° la *rente*, qui est le profit général que l'on retire de la somme prêtée ; 3° le *denier* ou le *tant pour cent*, qui est le profit particulier servant de comparaison au profit général ; et enfin 4° le *temps* pendant lequel ce profit doit être payé. On peut ramener cette règle à une simple proportion, que l'on exprime dans tous les cas par cette formule : *le denier est au temps comme le capital est à la rente ; ou cent est au tant pour cent multiplié par le temps, comme le capital est à la rente.*

Le calcul des intérêts composés repose essentiellement aussi sur la proportionnalité, et l'on a trouvé que 1 fr. placé à intérêt composé pendant un nombre d'années quelconque, à un intérêt quelconque, deviendrait au bout de ce temps égal à la somme de l'unité de franc ajoutée à l'intérêt, multipliée par elle-même autant de fois qu'il y a d'unités dans le nombre d'années donné. Il est facile alors, par une simple règle de proportion, de trouver les résultats pour une somme autre que l'unité ou, ce qui revient au même, à cause de l'unité qui se trouve dans cette proportion, en multipliant le résultat par la somme donnée. Si nous voulions savoir, par exemple, combien 100 fr. à l'intérêt composé de 5 p. % auraient produit au bout de 14 ans, nous multiplierions 1 fr. 05 c. par lui-même 14 fois, ce qui donnerait 2 fr. 07 c. pour le total de ce que produirait 1 fr. dans ce temps ; multipliant ensuite par 100 fr., nous trouverions que cette somme vaudrait alors 207 fr. : elle aurait plus que doublé. Le calcul est plus compliqué lorsqu'on conti-

nue à effectuer un placement périodique, tout en laissant s'accumuler la somme primitive et ses intérêts et les intérêts composés de tous les placements successifs.

L. L.

Par l'intérêt composé, le capital placé à 5 p. % se double en 14 ou 15 ans. L'arithméticien Richard avait calculé qu'une somme de 100 fr. ainsi placée produirait au bout de 100 ans 13,150 fr. 43 c., et au bout de 500 ans le capital énorme de 3,932,266,685,373 fr. 54 c. Supposant un testament par lequel cinq sommes de 100 fr. seraient destinées à être employées successivement, avec les intérêts accumulés, après 100, 200, 300, 400 et 500 ans, à des objets d'utilité publique, il fondait des institutions sans nombre, bâtissait des villes, remboursait les dettes de tous les états, offrait de magnifiques primes aux souverains pacifiques, venait au secours de toutes les misères, assurait le bien-être du monde entier, et il lui restait encore des centaines de millions dont il ne savait que faire. Ce testament est une ingénieuse leçon de calcul et d'économie dans laquelle les pauvres ouvriers et les petits industriels peuvent apprendre comment les plus légères épargnes s'accroissent avec rapidité en s'accumulant, comment l'ordre et la prévoyance conduisent à la fortune.

Le produit des intérêts composés s'accroît dans une proportion qui n'est point en rapport avec celle de leur taux. Ainsi le 4 p. % donnera, pour 100 ans, 51 fois le capital primitif ; le 5 p. % le donnera 131 fois ; le 6, 349 fois ; le 10, 13,771 fois.

On a dressé de tous ces calculs des tables nombreuses qui sont d'un usage fort précieux pour divers modes de placement tels que les annuités, les tontines, les rentes viagères, etc.

J. CH.

INTERFÉRENCE, voy. LUMIÈRE.

INTÉRIEUR (MINISTÈRE DE L').

Lorsque l'Assemblée constituante organisa le pouvoir exécutif, elle plaça près du roi six ministres, dont l'un reçut le titre de ministre de l'Intérieur (voy. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, T. IX, p. 590). Ce ministre fut chargé : 1° de faire parvenir toutes les lois aux corps adminis-

1° de maintenir le régime constitutionnel et les lois touchant les assemblées communes par communautés ou par sections, les assemblées locales et les assemblées électorales, administratifs, les municipalités, l'instruction civile du clergé, et pro-
 2° de la surveillance et de l'exécution des lois relatives à la sûreté intérieure de l'état; 3° de l'entretien et de l'exécution des lois relatives aux mines, minières et carrières, routes et chaussées et autres travaux publics et à la conservation de la navigation intérieure sur les rivières et du balage des bords; 5° de la direction des établissements aux hôpitaux, établissements de charité, et à la répression de la mendicité et du vagabondage; 6° de la surveillance et de l'exécution des lois relatives à l'agriculture, au commerce de terre et de mer, aux produits des pêcheries, aux manufactures, aux arts et métiers, aux manufactures, aux primes et encouragements, qui ont lieu sur ces divers objets; 7° de correspondre avec les corps administratifs, de leur rappeler à leurs devoirs, de leur éclairer sur les moyens de faire exécuter les lois; 8° de rendre compte, au corps législatif de l'état de l'administration générale et des abus qui n'ont pu s'y introduire; 9° de soumettre à l'examen et à l'approbation du conseil d'état les procès-verbaux des conseils de département (loi des 27 avril, 25 mai 1791, et 8 j.).

Le ministre de l'intérieur fut, comme sous l'ancien régime, chargé de toute l'administration intérieure du royaume.

Après l'abolition de la royauté, les six ministères furent remplacés par douze commissions. Les attributions de l'ancien ministre de l'intérieur furent réparties entre ces commissions ou plus exactement entre sept, car la commission des administrations civiles, police et tribunaux emprunta une partie de ses fonctions au ministère de l'intérieur (décret germinal an II).

En l'an III, les ministères furent réta-

blis sur les mêmes bases qu'en 1791; mais, en l'an IV, on démembra le ministère de l'intérieur pour créer un ministère de la police générale. En l'an XII, un nouveau démembrement donna naissance au ministère des cultes; enfin, en 1811, Napoléon érigea en ministère les sections du ministère de l'intérieur relatives aux manufactures et au commerce.

La Restauration ramena d'abord les ministères dans les limites de l'an IV; le ministère de la police générale fut ensuite supprimé: celui de l'intérieur reentra ainsi dans la plénitude de ses attributions primitives, et il les conserva pendant plusieurs années. Mais, en 1824, les cultes et l'instruction publique lui furent enlevés pour former un ministère; et au mois de mai 1830, il perdit les travaux publics, qui durent former aussi un ministère séparé. Depuis juillet 1830, l'extension des services publics et plus encore les convenances des personnalités politiques, ce qu'on appelle les combinaisons de cabinet, ont modifié à plusieurs reprises les attributions du ministère de l'intérieur.

Elles embrassent aujourd'hui la police générale du royaume, les lignes télégraphiques, les élections politiques, départementales et municipales, le service des gardes nationales; le personnel des préfets, des sous-préfets et des maires; l'administration des départements et des communes; les prisons et les établissements de répression, les bagnes exceptés; les établissements de bienfaisance; les archives générales du royaume, les archives départementales et communales; enfin les beaux-arts et plus particulièrement les théâtres, l'imprimerie et la librairie.

Par cette énumération, on voit que le ministère de l'intérieur a conservé une grande importance, même après avoir donné naissance aux quatre ministères des cultes, de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, et des travaux publics. Nous aurions essayé de faire connaître son organisation, si les changements continus auxquels, en France, le personnel de la haute administration est exposé depuis dix ans, n'imprimaient à cette organisation une mobilité qu'on ne saurait trop déplorer. D'après le budget de 1841, le personnel de l'administration centrale

au ministère de l'intérieur se compose de 274 employés de tout grade, dont les traitements s'élèvent à 696,200 fr. La plus forte partie de cette somme est destinée à quelques hauts emplois (sous-secrétaire d'état, directeurs, chefs de division, etc.), les seuls qui soient convenablement rétribués. Les chefs de section et de bureau et les employés subalternes du ministère de l'intérieur, peut-être trop nombreux, reçoivent des appointements qui sont sensiblement inférieurs à ce qu'ils étaient lorsque la vie de la capitale était beaucoup moins dispendieuse, et aux salaires que les employés des administrations privées obtiennent dans des situations analogues.

J. B-a.

Dans la plupart des états, le département de l'intérieur, organisé d'une manière analogue, est maintenant l'une des principales branches de la haute administration, bien qu'il n'ait pas en tous lieux l'importance que lui donnent en France une centralisation (voy.) rigoureuse et son puissant instrument, le télégraphe (voy.). En Angleterre, le secrétaire d'état de l'intérieur est ordinairement le directeur des travaux (*leader*) de la Chambre des communes; en Espagne, depuis l'organisation de 1833 (voy. T. X, p. 16), il s'appelle ministre *del fomento*. Le *kiaya bey* remplit à peu près les mêmes fonctions en Turquie, et, dans d'autres pays de l'Orient, les mêmes attributions sont exercées sous d'autres noms. S.

INTÉRIM, mot latin qui signifie *en attendant ou provisoirement*. C'est ainsi qu'on dit : il est ministre *par intérim* ou ministre *intérimaire*, comme l'ont été, par exemple en France, tous les membres du cabinet du 31 mars 1839.

Ce mot est célèbre dans l'histoire de la réforme. On a appelé *intérim* ou *intérim d'Augsbourg*, l'édit de Charles-Quint (voy. T. V, p. 500) qui réglait provisoirement, jusqu'à la décision d'un concile général, les affaires de l'Église d'Allemagne sous le rapport du dogme et de la discipline; édit qui reçut force de loi à la diète d'Augsbourg de 1548. Il laissait aux protestants la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres; mais leur prescrivait de revenir pour tout le reste à des formes et à des céré-

monies tombées chez eux en désuétude depuis plus de vingt ans.

Ils surent en éluder l'exécution par des négociations et par une demi-obéissance, jusqu'à ce que le traité de Passau, en 1552, et la paix d'Augsbourg, en 1555, leur assurassent enfin la liberté de conscience.

X.

INTERJECTION (*interjectio*, d'*interjicere*, jeter entre, parce que, dit Priscien, *per exclamantem interjiciuntur*; ou mieux, parce qu'on profère par intervalles les interjections, et qu'elles sont semées entre les autres parties du discours, sans se lier avec aucune). L'interjection a été mise par les Grecs au rang des adverbes; Sanchez (*Sancti Minerva*) l'exclut des parties du discours; Scaliger la regarde comme la principale. C'est du moins la plus ancienne. Par elle, l'homme exprima ses sensations avant d'avoir réfléchi. Sa douleur ou sa joie trouva ces cris de la nature, qui n'ont pas même été refusés aux animaux. Les interjections sont donc une sorte de langage instinctif, peu varié par le son, mais varié à l'infini par le ton. La plupart sont monosyllabiques, et toutes sont elliptiques. La raison en est simple : un geste, un cri exprimèrent toute une proposition à l'origine du langage; et, comme la nature ne change pas, les affections vives de notre âme se trahissent de la même manière aujourd'hui, en vertu de notre organisation. Il serait superflu de le prouver par des exemples.

Les deux interjections principales sont *ah!* *oh!* et le sens de l'une et de l'autre exprime des passions entièrement opposées, selon la force ou l'accent avec lequel on les prononce. *Hélas!* qui exprime la plainte, est une interjection plutôt conventionnelle que naturelle : l'allemand *ach!* semble plus près de la nature. Des mots d'une toute autre espèce deviennent interjections, quand ils sont exclamatifs, comme : *Paix!* *tout beau!* *Dieu!* *diable!* *parole d'honneur!* Certains jurons du peuple, le *Pâques-Dieu!* de Louis XI, le *Ventre-saint-gris!* de Henri IV, et d'autres mots semblables doivent être rangés parmi les interjections.

J. T-v-s.

INTERLIGNES. On appelle ainsi, dans la typographie, des lames de métal

rent à maintenir les lignes à dis-
tances des autres, et de manière à
les ou moins de blanc ou d'inter-
tre elles, suivant l'épaisseur ou le
des interlignes qui les séparent.

POSITION (*voy.* T. VI, p. 463)
interlignée lorsque les lignes y
arrées par des interlignes. S.

INTERLINÉAIRE se dit de ce qui est écrit
lignes ou dans les interlignes d'un
rit ou d'un livre. Il est défendu aux
et aux marchands de mettre dans
minutes et dans leurs registres de
ce des mots interlinéaires.

appelles *traductions interlinéaires*

ions des ouvrages classiques ou

ans dans lesquelles le français se

placé entre les lignes du texte ori-

glose ordinaire de la Bible de Ni-

Lyra est interlinéaire, c'est-à-dire

ne latin se lit au-dessous de l'hé-

du grec. L'usage des traductions

aires était autrefois très commun.

ons même, comme exemple, dans

le dictionnaire : « Les écoliers ont

l'une glose interlinéaire pour en-

licéron, Virgile, Juvénal. » Les

aujourd'hui n'éprouvent plus ce

à; cependant, depuis quelques

il s'est encore fait des traductions

aires de classiques. Ces traduc-

it moins d'avantages que d'in-

erts. Elles peuvent être bonnes

ux qui n'ont jamais bien su, ou

ux qui sont pressés de repasser

teurs; mais elles habituent les

lèves à la paresse, en leur épar-

ent travail; ce qui les a fait plai-

t appeler des *longes* par le fon-

de l'enseignement universel. Si la

on est mot à mot, elle risque de

endre l'esprit de l'auteur et de le

vent paraître ridicule; si elle est

ible français, pour la commodité

elle sera mieux placée en regard.

uction bien fidèle ainsi disposée

l'intelligence de l'étudiant; un

ot burlesque mis entre les lignes

able un guide-âne ou un embar-

V. R.

ERLOCUTOIRE, *voy.* JUCX-

ERMÈDE (*intermezzo*). On a
ce nom à de courtes compo-

sitions poétiques, dramatiques, musi-
cales ou chorégraphiques, destinées à
être offertes au spectateur entre deux
pièces de plus grande dimension ou entre
les actes d'une même pièce. L'usage des
intermèdes remonte jusqu'aux anciens
Romains qui intercalaient entre les actes
d'un drame régulier de petites farces ap-
pelées *satyri*. Plus tard, on substitua aux
satyri des poésies chantées, probable-
ment du genre des *scholies* des Grecs,
qui roulaient d'ordinaire sur des sujets
de morale. Cet usage se reproduisit lors
des premières représentations en langue
vulgaire, et plusieurs *mystères* sont ainsi
coupés par des hymnes ou psaumes que
l'on exécute entre les actes; ces pièces de
rapport y sont ordinairement chantées
ou récitées par l'ange Gabriel. Les plus
anciennes pièces comiques sont disposées
de même, et l'on cite particulièrement
une sorte de comédie italienne de 1519
dans laquelle Orphée, qui n'a d'ailleurs
aucun rôle dans l'ouvrage, vient entre
chaque acte chanter des vers en s'accom-
pagnant sur la guitare. Dans d'autres cas,
on fait usage de chœurs, de madrigaux,
de chansonnettes, le tout dépourvu d'in-
cidents dramatiques et ne se liant au-
cunement au sujet auquel on s'efforce de
les rattacher. Aussi ne tarda-t-on pas à s'en
lasser; et dès le commencement du xvii^e
siècle, on essaya de donner de l'action
aux intermèdes, qui furent dès lors de
petites pièces intercalées dans les grandes.
Il est à remarquer que les intermèdes en
musique précédèrent de plus de cinquante
ans les opéras (*voy.*) dont ils ont sans
doute donné l'idée.

Lorsque l'opéra fut en possession de la
scène, l'usage des intermèdes, loin d'être
abandonné, prit de nouveaux développe-
ments. L'intermède formait un petit
drame comique, bouffon ou même tri-
vial, offrant des tableaux de famille ou
des scènes populaires qui se représen-
taient entre deux actes de tragédies ly-
riques dans lesquelles on n'avait vu le
plus souvent que princes et rois, et qui,
pour l'élévation du style poétique et la
majesté de l'expression musicale, étaient
dignes des personnages mis en scène.
L'intermède reposait l'esprit du specta-
teur attristé par la tragédie; mais, comme

l'a remarqué J.-J. Rousseau, son attention était, pour ainsi dire, ballottée et tiraillée en sens contraire par un intérêt tout différent et d'une manière très opposée au bon goût et à la raison.

Les Italiens, n'ayant point admis la danse dans le canevas de leurs pièces lyriques, imaginèrent d'en composer leurs intermèdes et les traitèrent longtemps de cette manière qui, au fond, n'a jamais été tout-à-fait abandonnée, puisqu'on exécute encore, sur les théâtres italiens, le ballet après le premier acte de l'opéra, et non pas à sa suite. Quant à l'intermède musical, sa vogue fut longue et les plus grands compositeurs s'y exercèrent: Hasse, Vinci et le célèbre lesi, plus connu sous le nom du Pergolèse, obtinrent en ce genre des succès qui entraînèrent la chute de l'intermède proprement dit; car dès lors il ne fut plus possible de regarder comme simples accessoires des compositions, peu étendues à la vérité, mais d'une importance musicale semblable à celle de la *Serva padrona*, représentée à Naples en 1734 et qui est le dernier intermède mentionné dans les annales lyriques de l'Italie.

En France, où la régularité dramatique des ouvrages de théâtre a toujours été exigée, on n'a jamais adopté l'intermède à la manière des Italiens. Dans la tragédie lyrique, on a disposé l'action de telle façon qu'elle offrit aux auditeurs un spectacle assez varié pour que leur esprit et leur attention ne fussent pas continuellement tendus, mais trouvassent à se délasser dans des tableaux de nature à faire diversion et opposition aux autres parties de l'ouvrage, tout en se liant au sujet principal. On a quelquefois placé dans nos comédies et nos tragédies des intermèdes qui se trouvaient remplir ces conditions: les admirables chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, ceux d'*OEdipe* et du *Paria*, dans lesquels Voltaire et M. Cas. Delavigne se sont efforcés de suivre les traces de leur illustre devancier, sont de véritables intermèdes auxquels la musique est venue prêter un nouveau charme. Plusieurs comédies de Molière sont coupées par des divertissements mêlés de déclamation, de musique et de danse qui (sauf les deux entr'actes du *Malade ima-*

ginaire) se rattachent naturellement à l'action principale. La jolie pastorale donnée, en 1753, sous le titre du *Désin du village*, n'a été nommée *intermède* par le célèbre auteur du *Contrat social* qu'en raison de sa ressemblance, sous le rapport de la coupe des scènes, avec les intermèdes italiens représentés à l'Opéra de Paris par les *bouffons*, dont les mélodies pleines de grâce et de naturel excitèrent en ce temps une vive admiration, et portèrent à l'ancien système de chant français si emphatique, si prétentieux et si contraire au bon goût, un coup terrible dont il ne se releva plus. J. A. DE L.

INTERMITTENCE (du latin *intermittere*, différer, laisser un intervalle entre une occupation et une autre), élément remarquable dans les maladies et qui consiste dans des retours périodiques réguliers séparés par des intervalles plus ou moins longs d'une parfaite santé, ou du moins d'une complète absence des accidents qui constituent les accès. Bien qu'en général l'intermittence semble appartenir aux fièvres (*voy.*), elle se présente aussi dans la plupart des autres maladies; mais ce sont principalement les maladies nerveuses (*voy.*) qui affectent ce caractère.

La cause de ce phénomène est complètement inconnue, et l'on ne peut même s'expliquer comment une maladie, d'ordinaire continue, peut cesser tout à coup sans qu'il en reste de trace apparente, pour revenir à une heure fixe et précise; et cela pendant plusieurs jours et même plusieurs mois.

Le type des phénomènes intermittents varie d'un à quatre jours; les retours plus éloignés sont trop difficiles à constater pour qu'on puisse dire rien de positif à leur égard.

Les anciens avaient observé cet ordre de faits: leurs écrits en font foi, comme ils montrent aussi leur impuissance à l'expliquer et à le combattre d'une manière certaine. Ils guérissaient cependant les affections intermittentes, les fièvres surtout, par les moyens indirects et quelquefois par les agents perturbateurs *voy.* PERTURBATION. Souvent aussi échouaient-ils, et même s'attribuaient-ils la cessation spontanée des maladies, si bien signalée par Hippocrate. Plus heureux qu'ils n'e-

possédons dans le quinquina assuré. En effet, quels que re, le type et la nature d'une remittente, les probabilités les sont en faveur de la guérison aina donné avec intelligence. me la forme intermittente a manifesté, il est prudent de loi de ce remède qui d'ail-général innocent.

t de santé même, on observe ces intermittents tels que le faim, la défécation, etc., qui a des intervalles réguliers; n'on ait fait, on n'a pu par-ouver une explication satisfaisant surtout applicable à la pra-l'intermittence morbide.

présente souvent, surtout chez s, des intermittences : une unique toutes les quatre ou ans. Ce phénomène dépend tion du cœur ou des gros il est d'ailleurs sans gravité ne.

F. R.

IONCE, *internuntius*, voy. ONATIQUES, ABLÉGAT et AM-

COLATION (diplomatique). généralement par là, dans les anciens, l'introduction d'un ou xts, d'une ou plusieurs phra-e chapitres entiers, qui n'ap-pas à l'auteur de l'ouvrage i qui ont été placés ultérieu-son texte comme devant en Ce genre d'altération a exercé agacité des bons critiques et fraire des amateurs du para-remiers, par un judicieux tria-ut-être l'opération la plus déb-philologie (voy.), ont épuré les débarrassant d'interpolations fait ressortir l'évidence. Les appelé interpolation tout ce : pu comprendre, sentir ou ce leurs idées trop arrêtées, es trop absolus. De là quel-plus graves erreurs que l'ad-me des interpolations réelles. é du savant père Hardouin e genre est fameuse; nous ne s d'autre exemple. Parmi les u ont, au contraire, élagué

avec succès les interpolations des textes anciens, Saumaise et Casaubon (voy.) surtout ont fait preuve d'une sûreté de critique très honorable pour l'érudition. Voy. ce mot.

Les interpolations furent dues à différentes causes. Parfois l'impertinence d'un copiste (voy.) put ajouter quelque chose de son crû à l'auteur qu'il transcrivait; mais de telles interpolations sont rares. Ce qui est beaucoup plus fréquent, c'est l'insertion de la glose (voy.) dans le texte : dans ces cas, l'erreur du copiste a pris la note explicative d'un commentateur, écrite à la marge du manuscrit-mo-dèle, pour une phrase du texte omise par inadvertance et rétablie après coup en marge par un renvoi, afin d'être réinté-grée à sa place lors d'une transcription ultérieure. A ces causes d'interpolations, qui tiennent en quelque sorte à la main-d'œuvre dans la confection des manus-crits, on conçoit aisément que, pour les ouvrages devenus, par leur caractère religieux ou national, par le génie de leurs auteurs ou l'antiquité de leur composition, des autorités imposantes, il faudra ajouter les infidélités commises dans un intérêt que pourraient servir ces autorités. L'histoire littéraire ne présente pas d'ouvrage plus en butte à ce genre d'interpolations que les poèmes d'Homère. Bien des siècles avant notre ère, signaler dans ces antiques chefs-d'œuvre les vers suspects d'interpolation à divers titres fut l'occupation de la critique; et les procédés de l'école d'Alexandrie à cet égard ont été révélés aux modernes de la manière la plus curieuse par la publication des anciens scholiastes de l'Iliade, donnés par Villoison, et connus sous le nom du scholiaste de Venise. Si les poèmes homériques étaient pour les Grecs des fastes nationaux, vénérables et sublimes, un intérêt plus grand encore s'attache, dans le monde chrétien, aux saintes Écritures, et chez les Juifs à la partie de l'Ancien-Testament. Mais le texte de la Bible n'est pas admis d'une manière entièrement uniforme par les chrétiens et par les juifs, ni même par les différentes communions chré-tiennes. Certains livres, d'une antiquité in-contestée, mais vénérés par les uns comme partie authentique de l'Écriture sainte,

rejetés par les autres comme apocryphes (*voy.*), sont pour ces derniers des interpolations. Les nombreux travaux de l'exégèse, tant chrétienne que rabbinique, ont approfondi ces questions avec toute la gravité que mérite leur importance.

J. B. X.

INTERPOLATION (*alg.*). C'est une opération dont le but est de déterminer la nature d'une fonction (*voy.*) dont on connaît seulement quelques valeurs particulières. Si nous considérons une fonction quelconque d'une variable x , nous voyons qu'en donnant à cette variable des valeurs déterminées, on obtient une suite de valeurs particulières, qu'il est facile d'apprécier lorsque la nature de la fonction est déterminée; et pour avoir une de ces valeurs, il est absolument inutile de considérer les autres. Mais, au contraire, si connaissant seulement les valeurs particulières correspondantes aux valeurs de la variable x d'une fonction inconnue, on veut trouver toute autre valeur de cette fonction, il faut partir des valeurs connues pour obtenir la valeur demandée. Cette opération se nomme *interpolation*, parce qu'on intercale des termes intermédiaires entre une suite de termes donnés.

Il existe plusieurs formules d'interpolation : l'une d'elles est due à Lagrange; M. Lacroix a réuni les autres dans son *Traité des différences et des séries*. Ces formules servent particulièrement dans l'astronomie, où l'on a continuellement besoin d'intercaler des termes entre des suites de nombres ou d'observations dont la marche n'est pas égale ni le progrès uniforme. Briggs (*voy.*) a découvert cette méthode dont il s'est servi pour les logarithmes.

L. L.

INTERPRÉTATION. *Interpréter* c'est expliquer ce qu'il y a d'obscur ou d'ambigu dans la valeur de certains signes, en prenant le mot *signe* dans son sens le plus général. Dès l'origine de la société, les hommes ont dû recourir à l'interprétation, afin de s'entendre sur le sens qu'ils donnaient à certains gestes et à certains sons : c'est par ce moyen que le langage a dû, sinon se former, du moins s'établir, se répandre et se développer. On en fit aussi usage pour l'explication

des divers signes par lesquels la divinité faisait connaître ses intentions, tels que les présages tirés de certains phénomènes de la nature, du vol et du bruit des oiseaux, des entrailles des animaux, etc. En particulier, l'interprétation fut employée pour expliquer les oracles qui étaient généralement conçus en termes vagues ou ambigus, et la divination des visions distinctes, telles que les images, les comparaisons jouaient un rôle important. Cette tâche difficile et délicatement réservée aux prêtres et aux devins (*voy. DIVINATION*), fut employée pour les interpolations distinctes, telles que les oracles (*voy.*) chez les Romains, qui furent conformes à des règles fixes et à une marche déterminée; les présages avaient une valeur et ne pouvaient s'expliquer ostensiblement, d'une manière certaine. Les changements amenés dans les langues rendirent nécessaire l'usage de l'interprète qui devaient se servir de formules religieuses, ou qui venaient surmonter les anciennes lois, les coutumes ou les anciennes poésies d'un peuple. Enfin une cause bien plus moderne obligea les hommes à employer ce grand art de l'interprétation : c'est la diversité des langues, qui ne se servent, diversité qui est due à la Providence, ne devant pas être un obstacle insurmontable à la communication, mais contre laquelle il fallait lutter avec avantage. Les langues créées par le commerce et le besoin de l'instruction, la civilisation, le christianisme, etc.

Non-seulement on peut se servir de l'interprète pour comprendre ce qui est écrit dans une langue étrangère, mais il existe encore une science qui s'occupe de la détermination des sens des mots écrits, conçus dans des langues qui ne se parlent plus; et ce langage, étant destiné, les uns à nous instruire sur l'histoire des temps anciens, les autres à nous transmettre les traditions des générations précédentes, la science de la naissance de la nature et de l'esprit humain, même contenant les vérités

un homme par la Divinité, il a dû s'efforcer d'étudier ces monuments, de chercher à les comprendre et de les précieuses instructions qu'ils contiennent. De là les travaux entrepris à travers les siècles, et poursuivis plus ou moins de prudence, de zèle et de succès jusqu'à nos jours; travaux dont l'objet est l'étude des langues et des peuples à qui nous devons tant de monuments, en particulier de celles des Grecs et des Romains, et qui, avec celle des Hindous, sont les plus remarquables par le mérite et le nombre des ouvrages qu'elles possèdent. Cette étude embrasse un champ immense, et présente des difficultés de toutes espèces, dont les plus graves sont de ce que les langues à étudier sont des langues mortes et de ce qu'elles ne peuvent exprimer des idées, des usages, des coutumes propres à des peuples qui habitent des contrées éloignées de nous et dont l'esprit est différent du nôtre. C'est dans l'étude dans laquelle l'esprit ne peut qu'à l'aide de l'interprète déployer toutes ses ressources, et à l'aide duquel il a dû s'entourer de tous les secours qu'il pouvait disposer; c'est par ce moyen qu'il a dû faire pour parvenir à une connaissance satisfaisante de ces langues si nombreuses et si diverses, qu'il a dû s'efforcer d'interpréter à un haut degré de précision; et c'est en indiquant les principes de cet art, tels qu'ils sont établis, que nous remplissons le but de cet article.

Le mot de *l'interprète* est double : dans le premier lieu chercher à bien comprendre lui-même les paroles qu'il entend; puis il doit faire en sorte que la traduction transmette fidèlement le sens de ces paroles. De là deux grandes branches de l'herméneutique (*voy.*) ou de l'art de l'interprète : l'une s'occupant des conditions auxquelles l'interprétation doit être faite, et de la marche à suivre pour remplir ces conditions; l'autre indiquant divers moyens propres à compléter le sens obtenu, les avantages de ces autres, le choix à faire suivant les circonstances et le but qu'on se propose, et les règles de leur

I. Pour bien comprendre un discours ou un écrit, il faut attacher aux paroles dont il se compose le sens que l'auteur de ce discours ou de cet écrit y attachait lui-même. La première condition d'une interprétation satisfaisante, c'est que le sens qu'elle fournit soit unique; car on ne doit pas supposer que l'auteur ait eu l'intention de s'exprimer d'une manière ambiguë, à moins qu'il n'y ait des preuves suffisantes pour attester cette intention; hors ce cas, tant qu'on n'est pas parvenu à établir le sens unique d'une phrase ou d'un discours, le travail de l'interprétation n'est pas complet. Il faut, en second lieu, que ce sens soit conforme à la raison et ne présente rien de contradictoire, rien qui soit en opposition directe aux intentions nécessaires et bien connues de celui dont on interprète les paroles. Troisièmement enfin, il faut qu'il puisse se justifier par les règles et les usages de la langue dans laquelle le discours ou l'écrit est conçu, en ayant égard à l'époque et à la contrée où vivait l'auteur, ainsi qu'à la position qu'il occupait dans la société.

Ces principes établis, voyons quelle marche il convient de suivre pour parvenir à l'intelligence complète d'un ouvrage quelconque. Supposons un écrit conçu dans une langue qui nous soit étrangère, mais dont nous puissions acquérir une connaissance suffisante. Le premier besoin qui se fait sentir à nous, c'est de savoir la signification de chacun des mots dont se compose cet ouvrage (*voy.*, sur les moyens d'y parvenir, notre article Dictionnaire); cette signification connue, au moins pour un certain nombre de lignes, il faut se rendre compte des rapports qui lient ces mots entre eux, distinguer les noms des verbes, des adjectifs, des pronoms, des conjonctions et autres mots invariables; déterminer le sujet, l'attribut, les compléments; et, pour cet effet, il conviendra de recourir à la grammaire (*voy.* ce mot). La grammaire nous servira aussi de guide pour établir l'ordre des idées représentées par les mots, pour faire un choix entre les divers sens qui peuvent être assignés au même terme, pour distinguer les diverses parties de l'ouvrage, les phrases dont elles se composent et les membres de ces phrases. Si,

rejetés par les autres comme apocryphes (*voy.*), sont pour ces derniers des interpolations. Les nombreux travaux de l'exégèse, tant chrétienne que rabbinique, ont approfondi ces questions avec toute la gravité que mérite leur importance.

J. B. X.

INTERPOLATION (*alg.*). C'est une opération dont le but est de déterminer la nature d'une fonction (*voy.*) dont on connaît seulement quelques valeurs particulières. Si nous considérons une fonction quelconque d'une variable x , nous voyons qu'en donnant à cette variable des valeurs déterminées, on obtient une suite de valeurs particulières, qu'il est facile d'apprécier lorsque la nature de la fonction est déterminée; et pour avoir une de ces valeurs, il est absolument inutile de considérer les autres. Mais, au contraire, si connaissant seulement les valeurs particulières correspondantes aux valeurs de la variable x d'une fonction inconnue, on veut trouver toute autre valeur de cette fonction, il faut partir des valeurs connues pour obtenir la valeur demandée. Cette opération se nomme *interpolation*, parce qu'on intercale des termes intermédiaires entre une suite de termes donnés.

Il existe plusieurs formules d'interpolation : l'une d'elles est due à Lagrange; M. Lacroix a réuni les autres dans son *Traité des différences et des séries*. Ces formules servent particulièrement dans l'astronomie, où l'on a continuellement besoin d'intercaler des termes entre des suites de nombres ou d'observations dont la marche n'est pas égale ni le progrès uniforme. Briggs (*voy.*) a découvert cette méthode dont il s'est servi pour les logarithmes.

L. L.

INTERPRÉTATION. *Interpréter* c'est expliquer ce qu'il y a d'obscur ou d'ambigu dans la valeur de certains signes, en prenant le mot *signe* dans son sens le plus général. Dès l'origine de la société, les hommes ont dû recourir à l'interprétation, afin de s'entendre sur le sens qu'ils donnaient à certains gestes et à certains sons : c'est par ce moyen que le langage a dû, sinon se former, du moins s'établir, se répandre et se développer. On en fit aussi usage pour l'explication

des divers signes par lesquels on supposait que la divinité faisait connaître ses hommes ses intentions, tels que les songes, les présages tirés de certains phénomènes de la nature, du vol et du chant des oiseaux, des entrailles des victimes, etc. En particulier, l'interprétation fut employée pour expliquer les oracles (*voy.*) qui étaient généralement conçus en termes vagues ou ambigus, et dans l'expression desquels les images, les figures, les comparaisons jouaient un très grand rôle. Cette tâche difficile et délicate était ordinairement réservée aux prêtres (*voy.*), aux devins (*voy.* DIVINATION), ou à des corporations distinctes, telles que les augures (*voy.*) chez les Romains, qui devaient se conformer à des règles fixes, et suivre une marche déterminée; car ces divers présages avaient une valeur de convention et ne pouvaient s'expliquer, au moins ostensiblement, d'une manière arbitraire. Les changements amenés par le temps dans les langues rendirent aussi nécessaire l'usage de l'interprétation à ceux qui devaient se servir des anciennes formules religieuses, ou qui voulaient consulter les anciennes lois, les anciens traités ou les anciennes poésies de leur nation. Enfin une cause bien plus puissante encore obligea les hommes à exercer ce grand art de l'interprétation : cette cause est la diversité des langues (*voy.*) dont ils se servent, diversité qui, dans les vœux de la Providence, ne devait pas offrir un obstacle insurmontable à leurs communications, mais contre laquelle, au contraire, devaient lutter avec avantage les rapports créés par le commerce et la politique, le désir de l'instruction, la diffusion du christianisme, etc.

Non-seulement on peut avoir besoin de comprendre ce qui est exprimé ou écrit dans une langue étrangère vivante, mais il existe encore une foule de monuments écrits, conçus dans des langues qui ne se parlent plus; et ces monuments étant destinés, les uns à nous faire connaître l'histoire des temps passés, les autres à nous transmettre les conquêtes des générations précédentes dans la connaissance de la nature et dans celle du cœur et de l'esprit humain, quelques-uns même contenant les vérités et les lois ré-

hommes par la Divinité, il a sensible d'étudier ces monuments à les comprendre et les précieuses instructions qu'ils ont. De là les travaux entrepris en des siècles, et poursuivis ou moins de prudence, de zèle jusqu'à nos jours; travaux pour objet l'étude des langues et les peuples à qui nous devons les monuments, en particulier de celles des Grecs et des Romains, mais, avec celle des Hindous, les remarquables par le mérite de leurs ouvrages qu'elles possèdent. Cette étude embrasse un champ étendu et présente des difficultés de toutes espèces, dont les plus graves sont de ce que les langues à étudier sont mortes et de ce qu'elles n'expriment des idées, des usages, des coutumes propres à des peuples qui habitent des contrées éloignées de nous et dont le langage est assez différent du nôtre. C'est dans l'étude dans laquelle l'esprit doit déployer toutes ses ressources et à dû s'entourer de tous les secours qu'il pouvait disposer; c'est par lequel il a dû faire pour parvenir à une connaissance satisfaisante de ces langues si nombreux et si divers, qu'il faut d'interpréter à un haut degré de précision; et c'est en indiquant les règles de cet art, tels qu'ils sont établis, que nous remplissons le but de cet article.

Le but de l'interprète est double : premier lieu chercher à bien saisir lui-même les paroles qu'il veut expliquer; puis il doit faire en sorte que l'explication transmette fidèlement le sens de ces paroles. De là deux grandes branches de l'herméneutique (*voy.*) ou de l'art de l'interprète, l'une s'occupant des conditions pour que l'interprétation soit exacte, et de la marche à suivre pour satisfaire ces conditions; l'autre indique les divers moyens propres à combler le sens obtenu, les avantages de ces autres, le choix à faire suivant les circonstances et le but qu'on se propose, et les règles de leur

I. Pour bien comprendre un discours ou un écrit, il faut attacher aux paroles dont il se compose le sens que l'auteur de ce discours ou de cet écrit y attachait lui-même. La première condition d'une interprétation satisfaisante, c'est que le sens qu'elle fournit soit unique; car on ne doit pas supposer que l'auteur ait eu l'intention de s'exprimer d'une manière ambiguë, à moins qu'il n'y ait des preuves suffisantes pour attester cette intention; hors ce cas, tant qu'on n'est pas parvenu à établir le sens unique d'une phrase ou d'un discours, le travail de l'interprétation n'est pas complet. Il faut, en second lieu, que ce sens soit conforme à la raison et ne présente rien de contradictoire, rien qui soit en opposition directe aux intentions nécessaires et bien connues de celui dont on interprète les paroles. Troisièmement enfin, il faut qu'il puisse se justifier par les règles et les usages de la langue dans laquelle le discours ou l'écrit est conçu, en ayant égard à l'époque et à la contrée où vivait l'auteur, ainsi qu'à la position qu'il occupait dans la société.

Ces principes établis, voyons quelle marche il convient de suivre pour parvenir à l'intelligence complète d'un ouvrage quelconque. Supposons un écrit conçu dans une langue qui nous soit étrangère, mais dont nous puissions acquérir une connaissance suffisante. Le premier besoin qui se fait sentir à nous, c'est de savoir la signification de chacun des mots dont se compose cet ouvrage (*voy.*, sur les moyens d'y parvenir, notre article Dictionnaire); cette signification connue, au moins pour un certain nombre de lignes, il faut se rendre compte des rapports qui lient ces mots entre eux, distinguer les noms des verbes, des adjectifs, des pronoms, des conjonctions et autres mots invariables; déterminer le sujet, l'attribut, les compléments; et, pour cet effet, il conviendra de recourir à la grammaire (*voy.* ce mot). La grammaire nous servira aussi de guide pour établir l'ordre des idées représentées par les mots, pour faire un choix entre les divers sens qui peuvent être assignés au même terme, pour distinguer les diverses parties de l'ouvrage, les phrases dont elles se composent et les membres de ces phrases. Si,

par ses principes généraux et ses règles particulières, la grammaire ne suffit pas pour résoudre les difficultés, il faudra alors pénétrer plus intimement dans la connaissance de l'idiome, étudier ses locutions, ses formules, ses idiotismes (voy. ce mot). On parviendra ainsi à fixer le sens d'un grand nombre de phrases et à limiter jusqu'à un certain point celui des mots ou des phrases sur lesquels on conserve encore quelque doute. Lorsqu'on aura ainsi épuisé les ressources que peuvent fournir le dictionnaire, la grammaire et une connaissance approfondie de la langue, on devra, si elles sont insuffisantes, surtout quand il s'agit d'un ouvrage ancien, important, d'un chef-d'œuvre de poésie ou d'éloquence, employer d'autres secours. Ces secours accessoires sont ou intérieurs ou extérieurs, c'est-à-dire qu'ils nous sont fournis ou par l'ouvrage même de l'auteur que nous lisons, ou bien par les ouvrages de ses contemporains et par les écrits soit anciens, soit modernes, qui peuvent servir à l'expliquer. Nous trouvons dans l'auteur même les moyens de l'interpréter, lorsque nous étudions avec soin son style, ses expressions favorites; lorsque nous nous appliquons à saisir l'ensemble de chaque morceau, de chaque période; lorsque nous nous pénétrons bien de son esprit, de ses intentions, du but qu'il se propose; enfin lorsque nous le comparons avec lui-même, et que nous nous identifions avec lui pour être en état de suppléer à celles de ses pensées qui sont restées incomplètes, ou de démêler ses idées dans les phrases qui sont naturellement obscures. Si, par une étude ainsi approfondie d'un auteur, on ne parvient pas à résoudre toutes les difficultés que son ouvrage présente, à éclaircir tous les doutes auxquels il donne lieu, il faut recourir alors aux auteurs contemporains, à ceux qui ont traité le même sujet ou des sujets analogues, à ceux enfin qui ont traité le même genre, de manière à expliquer les poètes par les poètes, les orateurs par les orateurs, les philosophes par les philosophes. Est-on obligé de chercher encore? on doit recourir aux disciples du maître, à ses imitateurs, aux scholiastes anciens, aux commentateurs modernes. Enfin l'his-

toire, la mythologie, la géographie, la connaissance des usages, des mœurs, de toutes les sciences qui ont été cultivées par les anciens, doivent être mises à contribution pour arriver à la parfaite intelligence des auteurs.

Mais si tous ces efforts sont vains, si ces recherches inutiles, il faut recourir, ou bien que les ressources employées sont insuffisantes et que l'on manque des données nécessaires pour résoudre le problème, ou bien que le texte est altéré et qu'il exige des changements, des additions, des retranchements, pour lesquels il faut s'adresser à la critique (voy. ce mot). L'interprète alors doit suspendre son jugement, avouer son ignorance; et s'il se permet des conjectures, il les donnera comme telles et se gardera d'induire en erreur ceux qui lui accordent leur confiance, en présentant comme certaines des explications douteuses.

Outre ces principes généraux, l'harménétique suit encore une marche particulière selon le genre de l'auteur qu'elle doit expliquer. S'agit-il d'un poète? elle s'attache à faire sentir les ornements dont il a revêtu ses idées, les images dont il les a embellies; elle indique la source de ses allusions; elle explique ses allégories; elle fait remarquer la justesse, la convenance de ses figures, les hardieses ou les licences de son style, etc. S'agit-il d'un orateur? elle place, autant que cela est possible, le lecteur dans une position identique à celle des auditeurs; elle expose le sujet des discours, la situation respective des partis opposés, les circonstances antérieures, les usages du barreau, les lois qui sont invoquées dans la cause, le caractère de l'orateur, les dispositions des juges ou de l'assemblée à laquelle il s'adresse, etc. S'agit-il d'un philosophe? elle indique à quelle secte il appartient, quels sont les principes de cette secte, les opinions qui dominaient sur les sujets philosophiques à l'époque où l'auteur a écrit; elle montre le but qu'il se propose, elle apprécie la justesse de ses raisonnements, fait sentir leur enchaînement, distingue avec soin ceux qui appartiennent à l'auteur et ceux qu'il combat, les suppositions dont il veut montrer la faiblesse et celles qu'il veut appuyer. Enfin, s'agit-

historien, d'un critique, d'un aucteur ? l'herméneutique appelle de tout ce qui peut contribuer à ces différents écrivains.

La marche que nous venons de tracer est indiquée par le célèbre Paul, dans son commentaire sur *Cic. de pro Sextio*, c. 15). *Interpretum est, dit-il, si modo quas partes eas cum laude sustinere et considerare, verba, sententiarum causam.* En effet, quels

ont été les progrès de l'herméneutique sacrée et profane, ses exigences sont toujours à expliquer les mots, et la raison de cette pensée. On ne peut demander à l'interprète rien de plus ; il doit déterminer dans chaque ouvrage, le sens de chaque terme, le sens de chacune des parties (c'est-à-dire le but, l'intention de l'ouvrage entier ou des parties dont il se compose ; et lorsqu'il agit à ces conditions, sa tâche est

facile. Cependant, comme on vient de le voir, cela n'est pas toujours facile, et, de ce côté, l'intelligence des ouvrages de l'esprit est susceptible d'un grand nombre de degrés. Qui ne sait qu'en ces livres admirables de l'antiquité où sont déposés les secrets de la sagesse divine, et ceux qui sont le fruit des méditations de l'esprit humain, on y trouve toujours de nouveaux sujets de réflexion, de nouveaux motifs d'admiration, des traits, des images, des allusions, des rapprochements, des observations, qui nous ont échappé dans nos premières lectures ? Qui ne sait que le vieillard goûte ces ouvrages autrement que le jeune homme, que les lecteurs de nos jours les lisent d'une manière différente que les siècles passés ? Il ne faudrait pas se méprendre de là que l'herméneutique est une science dont les principes ne peuvent être fixes ; mais il faut reconnaître qu'elle est susceptible de perfectionnement, et que, comme toutes les autres, elle peut participer à la marche de l'esprit humain. De plus, comme l'objet de ses recherches est aussi l'œuvre de cet esprit, le langage, tout admirable qu'il est, n'est qu'un instrument imparfait,

on ne saurait assigner une limite aux efforts que peut faire l'intelligence humaine pour pénétrer le sens caché dans les écrits des auteurs tant sacrés que profanes. Mais plus cette tendance est naturelle, plus il importe de lui tracer la marche qu'elle doit suivre pour éviter les erreurs ; plus il convient de la régler, de la contenir, de la forcer à n'employer que des moyens approuvés par la raison et propres à découvrir la vérité.

On peut consulter sur la marche à suivre et les écueils à éviter dans l'interprétation des auteurs anciens les ouvrages suivants : *Fr. Sanctii Brocensis, De auctoribus interpretandis, sive de Exercitatione*, Anvers, 1581, in-8° ; Huet, *De Interpretatione libri duo*, Paris, 1661, in-4°, La Haye, 1683, in-8° ; J.-G. Meyer, *Essai d'une Herméneutique générale* (en allemand), Halle, 1756, in-8° ; Chr.-Dan. Beck, *De Interpretatione veterum scriptorum ad sensum veri et pulcri facilem et subtilem excitandum acuendumque recte instituendam*, Leipzig, 1780, 1791, 1798, in-4° ; Kreuzer, *Das academische Studium des Alterthums*, Heidelberg, 1807, in-8° ; les manuels de philologie de Fülleborn (Breslau, 1805, in-8°), Ast (Landshut, 1808, in-12), Fr.-A. Wolff (Leipz., 1831, in-8°), Matthiæ (Leipz., 1835, in-8°). On trouve dans le 7^e volume des *Opuscula* de M. Hermann (*voy.*), une dissertation intitulée *De officio interpretis*.

II. Les moyens que l'interprète peut employer pour faire connaître le résultat de ses recherches sont de plusieurs espèces, savoir : les gloses, les scholies, les commentaires, la traduction, l'analyse, la paraphrase. Ces divers moyens ont chacun leurs avantages, et le choix à faire dépend soit du degré d'intelligence ou de connaissance que l'on suppose à ceux à qui l'on s'adresse, soit du plus ou moins de profondeur ou de développement que l'on veut donner à ses explications, soit enfin de la nature de l'ouvrage qu'il s'agit d'expliquer. S'il s'adresse à des lecteurs qui font habituellement usage de la langue dans laquelle est conçu l'ouvrage à expliquer, l'interprète pourra se borner à de simples notes sur les mots anciens, d'un usage rare, sur les locutions

vieilles, particulières à certaines contrées, propres à certaines professions, sur les lieux, les faits, les personnages, dont la connaissance n'est pas générale : tel était l'objet des *gloses* et des *scholies* (*voy.*), rédigées par les anciens grammairiens. Si, au contraire, la langue de cet ouvrage n'est pas familière à ceux pour qui on veut l'interpréter, il faut recourir à la *traduction* (*voy.*), et c'est là un de ces moyens dans l'emploi desquels l'esprit humain a déployé le plus d'habileté, et qu'il a portés à un haut degré de perfection. Si l'interprète désire exposer les motifs de son interprétation, s'il veut en faire sentir la justesse, la comparer à d'autres, l'accompagner des développements propres à la rendre plus complète, plus claire, plus probable, il fera usage du *commentaire* (*voy.*) ; et le commentaire pourra être écrit ou dans la même langue que l'ouvrage expliqué, ou dans une autre plus moderne et d'un emploi plus commode. L'*analyse* (*voy.*), qui consiste à présenter l'extrait, le précis raisonné d'un ouvrage d'esprit, d'une ode, d'un poème, d'une pièce de théâtre, d'un discours, d'un traité philosophique, est un excellent moyen de faire mieux comprendre le but ou l'intention de l'auteur, de faire saisir la marche et l'enchaînement de ses pensées, d'embrasser le sujet dans son ensemble. Enfin, lorsque l'ouvrage à expliquer est naturellement obscur, lorsqu'il est écrit d'un style trop concis, qu'il présente des pensées, des figures, des allusions exprimées d'une manière peu explicite, ou seulement indiquées, il conviendra de recourir à la *paraphrase* (*voy.*), c'est-à-dire à une explication étendue, amplifiée des paroles de l'écrivain, et de donner ainsi à ses pensées le développement nécessaire à leur parfaite intelligence.

Le lecteur trouvera aux mots auxquels nous l'avons renvoyé l'indication des travaux les plus importants, anciens et modernes, publiés sous ces diverses formes d'interprétation.

Il résulte de ce qui précède que la tâche de l'interprète, pour être remplie d'une manière satisfaisante, exige la réunion d'un grand nombre de qualités. Il faut joindre à un jugement sain la flexi-

bilité d'esprit nécessaire pour se plier à toutes les allures de son auteur, embraiser d'un coup d'œil l'ensemble d'un ouvrage, observer les plus petits détails du style de la pensée, revêtir les opinions, partager les sentiments, s'associer aux passions qu'on est appelé à exprimer. Mais toutes les qualités, la plus précieuse de toutes, l'interprète, c'est la clarté : elle doit être le but constant de ses efforts ; car si elle lui manque, ses autres qualités, son talent, son savoir, perdent beaucoup de leur valeur et son œuvre pèche par la base. Si on ne peut expliquer que ce qu'on a bien compris soi-même, d'un autre côté, comme dit le poète :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clair
Et les mots pour le dire arrivent aisés

En restant fidèle à ce précepte, l'interprète évitera les reproches si souvent adressés aux traducteurs et surtout aux commentateurs : il s'abstiendra de développements inutiles ou hors de propos, il s'interdira ce vain étalage d'érudition qui ne contribue que trop fréquemment à embrouiller ce qui est suffisamment clair, ou qui ne sert qu'à dissimuler l'ignorance qu'il serait plus sage et plus noble d'avouer ; il travaillera ainsi à un véritable progrès de la science, dont la condition essentielle est de distinguer ce qui est connu de ce qui n'est pas, ce qui peut servir de base à de nouvelles recherches ultérieures de ce qui manque de vérité et de solidité.

Les principes que nous avons énoncés dans la marche que nous avons tracée s'appliquent à l'interprétation des auteurs anciens, tant sacrés que profanes, et à dessein que nous n'avons pas séparés des autres*. Nous savons bien que le caractère d'inspiration divine attaché aux livres sacrés, d'abord par les juifs, puis par les chrétiens de toutes les communions, que l'étude minutieuse qui en a été faite à toutes les époques de discussion controversée, non-seulement par les théologiens eux-mêmes, mais aussi par les philosophes du christianisme, en ont fait l'interprétation, déjà si difficile par

(*) Au reste, nous avons exposé, à l'article ΕΚΛΟΓΑΙ, les principes de l'interprétation appliqués aux livres saints, et indiqué les règles particulières que doit remplir l'ex-

re plus délicate et plus périlleuse, c'est à nos yeux un motif de méfiance sur la nécessité absolue dans l'interprétation de ces lignes de marche que dans celle des monuments de l'antiquité. Empruntant une méthode différente, donner un point, au dogme, au sentiment, à la morale, une influence qui détruisent l'interprétation grammaticale, étant à ce mot toute l'étendue du mot (voir), c'est s'essayer dans une voie de mille écueils, c'est s'attaquer à toutes les hypothèses, se livrer à toutes les conjectures qui pourront donner à l'esprit des interprètes, en se refusant de vouloir s'égarer, fermer les yeux sur le point de vue, les oreilles pour ne pas entendre. Aussi c'est vers l'interprétation littérale qu'on est toujours allé, qu'on a reconnu les dangers des autres méthodes.

Les interprètes des livres saints, chez les Grecs, s'attachaient à découvrir les paroles des prophètes un sens caché, et détournaient volontiers le sens de ces paroles pour y trouver une leçon morale ou quelque enseignement dogmatique auquel l'auteur avait voulu songer. Cette méthode est quelquefois employée par les évangélistes et les apôtres, à l'appui de leurs témoignages de certains faits, des événements de l'Ancien-Testament dont l'interprétation primitive ne paraît pas être leur attribut (voy. ACCOMPLISSEMENT); elle fut assez généralement employée dans les deux premiers siècles chrétiens, parce qu'alors les livres servaient plutôt à l'édification qu'à la science proprement dite; elle fut surtout par l'influence de l'école alexandrine (voy.), où l'on cherchait à réduire, dans l'explication des livres saints, et par conséquent dans l'interprétation des évangiles, des idées nouvelles empruntées soit aux néoplatoniciens, soit aux gnostiques. Grâce à Clément d'Alexandrie, d'Origène, la doctrine chrétienne de ce mélange, et l'interprétation littérale commença à prendre quelque importance. Il est vrai qu'Origène, qui fut le principal promoteur, ne l'ad-

mettait pas seule, et reconnaissait l'existence ou la possibilité d'autres sens, tels que le sens moral, relatif à la pratique des devoirs, ou le sens mystique, propre à nourrir le sentiment religieux, lequel se subdivisait en sens anagogique et allégorique, suivant qu'il se rapportait à l'église chrétienne, terrestre ou céleste. Néanmoins les travaux de ce grand théologien contribuèrent puissamment à fixer le texte des livres saints (voy. HEXAPLE), et ses erreurs n'empêchèrent pas que l'interprétation littérale ne fût, comme nous l'avons dit à l'art. EXÉGÈSE, l'objet des études de saint Basile, d'Eusèbe, de Théodoret, de Diodore de Tarse et de ses deux disciples Jean Chrysostôme et Théodore de Mopsueste. Dans le même article cité, nous avons parlé de saint Jérôme et de la Vulgate (voy.) ou traduction latine de la Bible. A la renaissance des lettres, les travaux de Reuchlin, Érasme, Mélancthon, Luther, Calvin (voy. tous ces noms), donnèrent à cette étude une nouvelle vie, qui se soutint jusqu'au milieu du XVII^e siècle par les efforts de Flacius, Gerhard, Grotius, Glass, etc. Elle se ralentit pendant près d'un siècle, jusqu'au moment où parurent Ernesti et Semler (voy.), dont l'un établit les vrais principes de l'interprétation littérale, et dont l'autre fit sentir la convenance d'appuyer cette interprétation des notions historiques. Depuis, l'herméneutique sacrée n'a pas cessé de faire des progrès, qui sont dus principalement aux savants travaux de Schultheis, Michaelis, Eichhorn, Rosenmüller, Gesenius, pour l'Ancien-Testament, et à ceux de Morus, Schleusner, Kuinoël, Beck, Schott, Wahl, Winer, Bretschneider, etc., pour le Nouveau.

(* Les principaux ouvrages que l'on peut consulter sur l'interprétation des livres saints sont les suivants : J.-G. Rosenmüller, *Historia interpretationis libr. sacr. in ecel. Christ.*, Leipzig, 1795-1814; G. W. Meyer, *Histoire de l'Herme-neutique sacrée depuis la renaissance des lettres* (en allemand), Leipzig, 1802-1808; G.-T. Seiler, *Herme-neutique biblique* (en allem.), Erlangen, 1800; J.-A. Ernesti, *Institutio interpretis N.-T.*, Leipzig, 1761, nouv. édit. publiée par Ammon, 1809; Keil, *Manuel de l'Herme-n. du N.-T.* (en allem.), Leipzig, 1810; F. Lucke, *Plan d'une Herme-n. du N.-T.* (en allem.), Gættingue, 1817; Kaiser, *Plan d'un système d'Herme-n. pour le N.-T.* (en allem.), Erlangen, 1817; Th.-H. Horne, *An Introduction to the critical study and knowledge of the holy Scriptures*, Londres, 1828, 6^e édit.

maintenir la science dans une voie sûre et progressive, les interprètes, de nos jours, doivent lutter avec fermeté contre toute tendance exclusive, qui les ferait dévier ou vers le mysticisme ou vers le rationalisme ; qui les soumettrait aux vues étroites et bornées de telle ou telle secte ; qui les astreindrait à une littéralité servile essentiellement contraire à l'esprit de l'Évangile, ou qui les ferait céder aux tentatives téméraires d'une critique orgueilleuse. L. V.

INTERPRÈTES (LES LXX), voy. SEPTANTE.

INTERRÈGNE. On appelle ainsi l'espace de temps pendant lequel il n'y a pas de roi dans un état monarchique. L'histoire de l'ancienne monarchie française offre peu d'exemples d'interrègne, car la fameuse maxime *le roi est mort, vive le roi !* y était généralement mise en pratique. Louis-le-Hutin étant mort le 5 juin 1316, n'ayant qu'une fille, Jeanne de Navarre, et laissant sa seconde femme, Clémence de Hongrie, enceinte, il y eut interrègne jusqu'à l'accouchement de cette princesse ; car on ne pouvait savoir si elle aurait un fils ou une fille, et dans ce dernier cas, la couronne devait passer à la branche collatérale. Cet interrègne dura jusqu'au 15 novembre que la reine accoucha d'un fils nommé Jean, lequel mourut au bout de quatre jours. Il eut pour successeur à la couronne Philippe V dit le Long, frère de Louis-le-Hutin, qui avait été régent du royaume pendant cet interrègne.

Les guerres étrangères ou civiles amenèrent encore quelques interrègnes, sinon de droit, du moins de fait. L'art. RÈGENCE devra contenir certains détails qui s'appliquent également aux interrègnes. A. T.-a.

Dans l'histoire d'Allemagne, on désigne sous le nom de *grand interrègne* l'espace de temps qui s'écoula depuis la mort de l'empereur Conrad IV jusqu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg (1254-73). Le même mot pourrait s'appliquer au temps qui s'écoula, en Russie, depuis la mort de Boris Godounof (ou même depuis son avènement) jusqu'à l'élection de Michel Romanof. En Pologne, depuis le xvi^e siècle, il y eut interrègne

après la mort de chaque souverain qu'à l'élection de son successeur : que dans l'intervalle le pouvoir était confié aux mains du primat évêque de Gnezne), qui avait le rang parmi les sénateurs.

Dans la république romaine on sait un *interrex* (dénomination qu'on survécut à la royauté répudiée) en certaines circonstances extraordinaires, il était impossible de pourvoir aux magistratures vacantes. A défaut de républicains ou d'un dictateur, c'était à l'élection qu'on abandonnait les élections.

INTERROGATOIRE. On appelle ainsi les questions que fait un magistrat sur des faits civils ou criminels, et les réponses de celui qui est *interrogé*. Le procès-verbal de l'interrogatoire contient ces questions et ces réponses.

Suivant la loi française, le juge d'instruction doit interroger de son chef le prévenu, s'il a été déclaré coupable, s'il a été déclaré innocent, s'il a été déclaré en état de comparution ; et dans les autres cas, s'il a été déclaré en état de comparution au plus tard, s'il a donné un mandat d'amener.

Le prévenu traduit devant le tribunal de police correctionnelle est interrogé par le président de l'audience. Quant à celui qui, sur un acte d'accusation, est renvoyé devant le tribunal de première instance, il est, dans les 24 heures de son arrivée dans la maison de justice, interrogé par le président de cette audience. C'est après cet interrogatoire que le prévenu ou l'accusé peut communiquer avec son conseil. Ensuite, quand les débats sont ouverts, l'accusé doit répondre personnellement à toutes les questions que lui fait le président, les juges, le jury public et même les jurés (Code de procédure criminelle, art. 93, 190, 291).

En matière civile, le mot *interrogatoire* n'est employé seul qu'en parlant des questions qui sont faites par le juge à la personne dont l'interdiction est poursuivie.

Lorsqu'une partie n'a pas de moyens suffisants, ou même n'a aucun moyen d'un fait contesté, elle peut faire interroger par un juge son adversaire sur fait ou sur des faits corrélatifs : qu'on appelle un *interrogatoire sur faits et articles*. Cette disposition, q

les remarques suivantes : 1° l'*unisson* qu'il est plus régulier d'appeler *unison*, et l'*octave* sont des intervalles neutres qui ne sauraient avoir d'espèce majeure et mineure, et, à proprement parler, l'*unison* n'est pas même un intervalle, plusieurs notes placées sans altération sur un même degré de l'échelle n'offrant entre elles aucune différence tonale; 2° tous les autres intervalles naturels diffèrent d'un semi-diaton du mineur au majeur; 3° à partir de l'*unison*, en mettant en une série les intervalles naturels, ils vont augmentant progressivement d'un semi-diaton, à l'exception de la quarte majeure et de la quinte mineure qui sont en apparence de même grandeur, bien que composées différemment, l'une comprenant trois diatons en quatre degrés, l'autre deux diatons et deux semi-diatons en cinq degrés; 4° les intervalles altérés s'obtiennent en faisant varier les intervalles naturels chacun dans le sens de son espèce, c'est-à-dire les intervalles mineurs en moins et les intervalles majeurs en plus; toute altération soit en plus soit en moins se fait par semi-diaton, et l'on conçoit dès lors qu'il peut y avoir plusieurs degrés d'altération puisque celle-ci peut s'effectuer au moyen du dièse ou au moyen du bémol, mais dans la pratique on néglige cette différence; 5° l'*unison*, qui n'a point d'espèce majeure ou mineure, peut fort bien être augmenté, et l'*octave*, autre intervalle neutre, possède cette faculté et de plus celle de la diminution; 6° l'on a fort mal-à-propos nommé la quarte majeure, quarte *augmentée* ou *superflue*: la véritable quarte augmentée est celle à laquelle nous donnons cette dénomination; la quarte mineure a été aussi nommée quarte *juste*: elle ne mérite pas plus ce nom que tout autre intervalle exprimé par la voix ou l'instrument avec l'exactitude requise; quant à la qualification de *superflue*, elle est aujourd'hui tout-à-fait abandonnée; 7° même erreur en ce qui concerne la quinte mineure souvent qualifiée de quinte *diminuée*, tandis que l'intervalle auquel appartient ce dernier nom est moindre d'un semi-diaton; on l'a aussi nommée *fausse quinte*: en sens inverse, cette appellation est aussi ridicule que celle de *quarte juste*,

l'interval de quinte mineure n'étant plus faux que tout autre lorsque les termes en sont rendus exactement; enfin, dans la formation du tableau ci-dessus nous ne nous sommes servis que du pour obtenir l'altération des intervalles naturels; nous avons obtenu l'augmentation par l'apposition du dièse devant la note supérieure de l'interval majeur; la diminution en plaçant la même devant la note inférieure de l'interval mineur; nous aurions obtenu un résultat semblable (ou du moins admis comme tel) en faisant une opération inverse, à-dire en plaçant le bémol devant la note inférieure des intervalles majeurs, ou devant la note supérieure des intervalles mineurs, ce qui eût produit la diminution.

Dans la pratique, on donne le nom d'*interval non-seulement à la distance qui sépare deux tons entre eux, mais encore à l'un ou à l'autre de ces deux tons en opposition à celui que l'on prend pour base*: ainsi, quand on dit *la tierce est d'un effet agréable dans ce motif, mais la quarte fa-si donne de la couleur au début de la seconde phrase*, on entend par *la tierce* l'effet produit par le *mi* en rapport avec l'*ut* et par le *fa* en rapport avec l'*ut*.

On trouvera aux art. UNISSON, SINGLES, etc., quelques observations sur l'analyse, l'emploi et les propriétés particulières de certains intervalles. J. A.

INTERVENTION, NON-INTERVENTION. On s'est demandé bien souvent, surtout depuis vingt ans, si une nation a le droit d'intervenir dans les affaires d'une nation étrangère, si ses propres intérêts ne lui imposaient pas quelquefois le devoir d'intervenir; et suivant les différentes circonstances, les cabinets ont ordonné ou refusé des interventions ou ont proclamé le principe de la non-intervention. Dans les occasions où le principe a été donné, on a beaucoup plus consulté la politique que le droit; il n'est peut-être aucun publiciste qui n'ait tour à tour demandé des interventions et protesté contre les interventions. Peut-être faudrait-il en élire un qui le droit est loin d'être si

te matière, et que, sans violer les pes d'une exacte justice, on peut user de des conjonctures diverses une de conduite différente. Quant à organes et interprètes du droit international, nous devons nous abstenir de des événements qui sont à peine aujourd'hui dans le domaine de l'histoire; nous nous bornerons à expliquer que c'est qu'une intervention, et que sont les formes variées sous lesquelles elle se produit, et comment elle se concilie avec la souveraineté des États.

Les États souverains sont essentiellement libres dans le choix de leur constitution et dans leurs relations avec les autres États. Voilà un principe incontestable; mais il faut ajouter qu'il est permis à personne d'abuser de sa liberté au détriment de la liberté et du bien-être d'autrui, et que le premier devoir de tout individu est de respecter la paix de l'humanité. C'est en général sur la combinaison difficile de ces deux maximes que se fonde la légitimité ou l'illégitimité des interventions.

Une intervention est purement amiable, si elle se borne à des négociations, à des recommandations ou à des réquisitions diplomatiques; elle prend un caractère de violence et parfois d'hostilité quand elle se produit avec la manœuvre de la force et les armes à la main. Il est plus facile de connaître ses différences en recherchant les cas où elle peut y donner lieu.

Une nation use d'un droit incontestable lorsqu'elle forme son pacte social; elle a le droit de volontairement adopter une constitution monarchique, aristocratique ou démocratique. Par suite du même droit, elle peut modifier et changer sa loi fondamentale. Mais comme le commerce journalier établit entre les peuples des relations quotidiennes et non interrompues, il se passe dans un pays exerce une influence inévitable sur les populations voisines; il s'y manifeste des sympathies et des antipathies qui souvent les agitent en divers sens. Il en résulte une affection réciproque entre les nations qui professent les mêmes doctrines politiques ou religieuses, et bien souvent un esprit de pro-

pagande ou de répulsion à l'égard de celles qui sont régies par des principes différents. Les républiques sont rarement vues de bon œil par les princes qui gouvernent monarchiquement leurs États; les partisans des opinions démocratiques aiment peu le gouvernement des rois. Il ne faut donc pas s'étonner si les souverains s'efforcent d'empêcher l'établissement des constitutions populaires, et si les républiques appuient la résistance des sujets contre les tentatives d'oppression de leurs monarches. Toutefois, une nation étrangère ne peut sans injustice s'occuper activement de la constitution de ses voisins que dans un petit nombre de cas. Si le peuple est partagé d'opinions, comme il arrive d'ordinaire, elle peut offrir ses bons offices ou sa médiation, et les interposer quand on les accepte. Si elle a garanti l'ancienne constitution, et que les ennemis des innovations l'appellent à leur aide, elle a certainement le droit de répondre à cet appel. Si les changements projetés produisent des troubles qui réagissent sur elle-même, on ne saurait trouver mauvais qu'elle agisse de cette manière à conserver son existence et sa tranquillité. Enfin, si le parti dominant cherchait à consolider son pouvoir au moyen de la terreur et de la tyrannie, on comprendrait encore un sentiment d'humanité qui déterminerait à secourir efficacement les victimes d'une telle barbarie.

Le choix du souverain dans les États monarchiques attire aussi une vive attention de la part des puissances étrangères, soit lorsque le trône est électif, soit lorsqu'une vacance rend une élection nécessaire. Depuis surtout que les nations européennes ont admis le système de l'équilibre comme essentiel à la conservation commune, un tel choix ne peut manquer d'exciter beaucoup d'inquiétudes et de susceptibilités jalouses. Autrefois, à chaque élection d'un roi de Pologne, la diète entendait les observations et les recommandations des ambassadeurs étrangers. Aujourd'hui encore les puissances catholiques exercent une grande influence sur le choix du pape, soit en désignant d'avance des cardinaux qui deviendront électeurs, soit en excluant des candidats

pendant la durée même des opérations qu'on conclut. Du reste, quelle que soit la circonstance qui donne lieu à une élection, chaque puissance a le droit de prendre ses mesures et de prévenir un choix qui serait hostile ou inquiétant pour elle.

Bien souvent même la dévolution de la couronne dans une monarchie héréditaire est d'un grand intérêt pour les états étrangers. Si l'ordre de succession était établi partout comme il l'est en France depuis des siècles, si du reste aucune révolution ne venait troubler la transmission régulière dans les dynasties, il s'éleverait peu de difficultés à cet égard. Mais quand la constitution permet aux femmes de succéder, leurs alliances appellent au trône des princes étrangers, et l'équilibre peut être menacé par la prépondérance qui en résulterait pour une famille souveraine. La puissance de Charles-Quint fit trembler l'Europe, et de nouvelles inquiétudes se manifestèrent lorsque Louis XIV mit en avant ses prétentions sur l'Espagne. Les guerres longues et sanglantes que ces événements occasionnèrent sont connues de tout le monde. Quelques règles, dont le principe se trouve indiqué dans les négociations d'Utrecht, se sont établies dans la société des nations européennes. On ne souffre pas, en général, que plusieurs grandes monarchies se trouvent réunies sous la domination d'un seul prince, lors même que son droit constitutionnel l'appellerait à les gouverner à la fois. On exige alors des renonciations et des modifications à la loi fondamentale. Si plusieurs prétendants se disputent la couronne, il en résulte presque toujours des guerres civiles auxquelles les étrangers prennent part, en favorisant l'un ou l'autre des partis qui divisent la nation. Ainsi, la plupart des querelles de succession dans les grands états de l'Europe sont terminées plutôt par des traités conclus avec les nations étrangères, que par le libre vœu de la nation du sort de laquelle il s'agit, et souvent même sans que son suffrage ait été suffisamment consulté.

Tels sont les cas qui donnent le plus ordinairement lieu à une puissance de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un

peuple étranger. Les relations internationales amènent aussi quelquefois des interventions, lorsqu'une puissance juge qu'il est de son droit ou de son intérêt d'empêcher une guerre ou de la terminer, de s'opposer à une alliance.

De tout ce qui précède, on peut conclure que les interventions sont souvent légitimes et utiles, quoiqu'on ne puisse y recourir que par exception au principe de l'indépendance des nations; mais par une autre suite de cette indépendance, chaque état étant juge de son droit, il arrive fréquemment que les exceptions admises en théorie sont tellement étendues par la pratique, qu'elles semblent emporter la règle. Dans l'impossibilité où nous sommes de fixer la limite de ce qui est permis, nous indiquerons au moins la conduite que doit ordinairement suivre la puissance qui prétend s'occuper des affaires d'un peuple étranger.

Un principe absolu dans le droit des gens, c'est qu'avant de recourir à aucune voie d'autorité et de contrainte à l'égard de l'étranger, une nation doit toujours épuiser les voies de douceur et de conciliation. La marche de la puissance intervenante doit donc être lente et guidée par les conseils de la prudence et de la modération. Elle commencera par des procédés tout amiables; si sa voix n'est pas entendue, elle refusera de reconnaître l'état nouveau ou le souverain qui est en possession du pouvoir, elle interrompra ses communications amicales; ce ne sera que par suite d'une véritable nécessité qu'elle devra recourir à une intervention armée.

Cette intervention elle-même présente, dans l'exécution, plusieurs nuances qu'il n'est pas inutile de signaler. La subtilité diplomatique des cabinets modernes a introduit des distinctions entre l'*observation*, la *coopération*, la *translimitation* et l'*intervention* proprement dite.

On peut se borner à établir sur les frontières ou sur les côtes des cordons militaires ou des stations maritimes; on se tient en garde; on menace: voilà l'*observation*.

On permet à ses soldats de s'enrôler au service de l'un des partis; on lui fournit des armes, des munitions, des ressour-

refuse à son adversaire; on a besoin en facilitant ses pas, faisant feu de la mer ou de terre sur le territoire, mais sans franchir le territoire; voilà la *coopération*.

On envoie ses troupes sur le territoire ennemi en activité; mais ces troupes ne restent pas à occuper les places, à attendre; on les envoie; voilà la *translimitation*.

On ne croit nécessaire, on ne veut pas que son armée ou son mouvement plus étendu sur le champ de bataille, elle n'ait pas ses couleurs, elle n'ait pas les ordres de son gouvernement; voilà l'*intervention* dite.

On ne veut pas dire que ce ne soit pas à différents degrés d'une même chose, on pourrait même donner à l'intervention une autre signification que celle que nous lui attribuons.

On ne veut pas dire, que dire de la légitimité des interventions? Il ne faut pas soutenir la doctrine de l'intervention comme une règle absolue. L'intervention est un moyen nécessaire et inévitable; mais encore il est dangereux, surtout ceux dont l'emploi est arbitraire des intérêts et des besoins d'aujourd'hui, surtout depuis la révolution (voy.) et la déclaration de 1818, par les puissances de l'Europe, les puissances n'ont presque jamais lieu d'un commun accord, ou du moins d'un accord; conférences diplomatiques, etc. P. R. C.

INT (AB), voy. **AB INTESTAT**. **INT** (mot formé du latin *intestum*), partie de l'appareil digestif à laquelle s'accomplit la fin de la digestion, c'est-à-dire la séparation des matières fécales. Aux articles **DUODÉNUM**, **CHYLE** et **DÉFÉCATION**, divers phénomènes ont été décrits; nous restons ici qu'à indiquer la structure des intestins.

Le duodénum commence l'intestin; divisé en *jéjunum* et en *iléon*; la différence, peu sensible, est la plus grande abondance des

vaisseaux chylifères dans la seconde portion. Ces intestins, d'une longueur considérable chez les herbivores et beaucoup plus courts chez les carnivores, ont une forme cylindrique et sont formés de trois membranes, une séreuse extérieure, une musculaire moyenne dont les contractions favorisent le cours des matières, enfin une muqueuse.

A l'extrémité de l'iléon se trouve une sorte de rétrécissement élastique appelé *valvule iléo-cécale*, par où cet intestin communique avec la dernière portion du tube alimentaire, et qui s'oppose au mouvement rétrograde des liquides ou des gaz qui y sont contenus. A partir de ce point jusqu'à l'anus, c'est le *gros intestin* divisé en *cæcum*, *colon* et *rectum*, et dans lequel les résidus s'accumulent et cheminent lentement et contre les lois de la pesanteur, jusqu'au moment de leur expulsion. Plus larges de beaucoup que les précédents, garnis en outre de rétrécissements nombreux, ils semblent destinés à mouler les matières, et offrent encore quelques vaisseaux lymphatiques, destinés à absorber les restes de substance assimilable qui pourraient avoir échappé aux vaisseaux plus nombreux qui les précèdent. Cette disposition appartient spécialement au cæcum et au colon; le rectum reprend la forme cylindrique, mais il est très dilatable et sa tunique musculaire est beaucoup plus énergique, outre qu'il est terminé en bas par un sphincter.

Dans l'état habituel, les intestins sont remplis de gaz qui en écartent les parois et contiennent aussi quelques mucosités sécrétées par leur membrane interne. Pendant la digestion, ils sont actifs et traversés par les substances soit alimentaires, soit excrémentielles.

A raison de leurs fonctions, les intestins sont sujets à de nombreuses maladies qui à leur tour influent notablement sur la santé générale. Aussi n'est-il pas extraordinaire qu'on ait voulu y localiser la plupart des maladies fébriles (voy. **FIÈVRES**, **ENTÉRITE**, **DYSSENTERIE**). Les plaies des intestins sont extrêmement fâcheuses à cause de l'effusion dans le péritoine des matières qu'ils renferment, et qui occasionnent une péritonite souvent mortelle. Les étranglements internes, les

pendant la durée même des opérations du conclave. Du reste, quelle que soit la circonstance qui donne lieu à une élection, chaque puissance a le droit de prendre ses mesures et de prévenir un choix qui serait hostile ou inquiétant pour elle.

Bien souvent même la dévolution de la couronne dans une monarchie héréditaire est d'un grand intérêt pour les états étrangers. Si l'ordre de succession était établi partout comme il l'est en France depuis des siècles, si du reste aucune révolution ne venait troubler la transmission régulière dans les dynasties, il s'élèverait peu de difficultés à cet égard. Mais quand la constitution permet aux femmes de succéder, leurs alliances appellent au trône des princes étrangers, et l'équilibre peut être menacé par la prépondérance qui en résulterait pour une famille souveraine. La puissance de Charles-Quint fit trembler l'Europe, et de nouvelles inquiétudes se manifestèrent lorsque Louis XIV mit en avant ses prétentions sur l'Espagne. Les guerres longues et sanglantes que ces événements occasionnèrent sont connues de tout le monde. Quelques règles, dont le principe se trouve indiqué dans les négociations d'Utrecht, se sont établies dans la société des nations européennes. On ne souffre pas, en général, que plusieurs grandes monarchies se trouvent réunies sous la domination d'un seul prince, lors même que son droit constitutionnel l'appellerait à les gouverner à la fois. On exige alors des renonciations et des modifications à la loi fondamentale. Si plusieurs prétendants se disputent la couronne, il en résulte presque toujours des guerres civiles auxquelles les étrangers prennent part, en favorisant l'un ou l'autre des partis qui divisent la nation. Ainsi, la plupart des querelles de succession dans les grands états de l'Europe sont terminées plutôt par des traités conclus avec les nations étrangères, que par le libre vœu de la nation du sort de laquelle il s'agit, et souvent même sans que son suffrage ait été suffisamment consulté.

Tels sont les cas qui donnent le plus ordinairement lieu à une puissance de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un

peuple ét Les relations internationales amènent quelquefois des interventions, soit qu'une puissance juge est de son droit ou de son intérêt de pécher une guerre ou de la terminer de s'opposer à une alliance.

De tout ce qui précède, on peut conclure que les interventions sont soit légitimes et utiles, quoiqu'on ne pu recourir que par exception au principe de l'indépendance des nations; mais une autre suite de cette indépendance chaque état étant juge de son droit arrive fréquemment que les exceptions admises en théorie sont tellement écartées par la pratique, qu'elles seules emportent la règle. Dans l'impossibilité nous sommes de fixer la limite de ce qui est permis, nous indiquerons au moins la conduite que doit ordinairement la puissance qui prétend s'occuper des affaires d'un peuple étranger.

Un principe absolu dans le droit des gens, c'est qu'avant de recourir à la voie d'autorité et de contrainte à l'égard de l'étranger, une nation doit tout d'abord épuiser les voies de douceur et de conciliation. La marche de la puissance venante doit donc être lente et modérée. Elle commencera par des procédés tout amiables : si sa voix n'est pas entendue, elle refusera de reconnaître l'état nouveau ou le souverain en possession du pouvoir, elle interrompra ses communications amicales; mais si elle ne peut parvenir à son but, sera que par suite d'une véritable nécessité qu'elle devra recourir à une intervention armée.

Cette intervention elle-même présente dans l'exécution, plusieurs nuances. Il n'est pas inutile de signaler. La diplomatie des cabinets modernes a introduit des distinctions entre l'intervention, la coopération, la transgression et l'intervention proprement dite.

On peut se borner à établir sur les frontières ou sur les côtes des cordons militaires ou des stations maritimes; on tient en garde; on menace : voilà l'intervention.

On permet à ses soldats de s'enrôler au service de l'un des partis; on lui fournit des armes, des munitions, des re-

face à son adversaire ; on a besoin en facilitant ses faisants feu de la mer ou de territoire, mais sans franchir : voilà la *coopération*.

ses troupes sur le territoire est en activité ; mais ces troupes à occuper les places, à qui a été conquis par ceux : voilà la *translimitation*.

on le croit nécessaire, on n'armée un mouvement plus tre sur le champ de bataille peau et ses couleurs, elle n'a les ordres de son gouverneur nom : voilà l'*intervention* dite.

le de comprendre que ce ne différents degrés d'une même t'on pourrait même donner : autre signification que celle tribue.

it, que dire de la légitimité itimité des interventions ? Il e de soutenir la doctrine de ention comme une règle abriable. L'intervention est un ent nécessaire et inévitable ; t encore il est dangereux, ceux dont l'emploi est abanbitraire des intérêts et des jourd'hui, surtout depuis la ice (voy.) et la déclaration t-Chapelle, en 1818, par les puissances de l'Europe, les s n'ont presque jamais lieu mmun accord, ou du moins conférences diplomatiques istres de ces cinq puissances.

RENCE, etc. P. R. C. 'AT (AB), voy. AB INTESTAT. 'INS (mot formé du latin lans), partie de l'appareil di- laquelle s'accomplit la fin de c'est-à-dire la séparation du matières fécales. Aux articles DUODÉNUM, CHYLE et DÉFÉ- divers phénomènes ont été e nous reste ici qu'à indiquer a structure des intestins.

u duodénum commence l'in-, divisé en *jéjunum* et en la différence, peu sensible, a plus grande abondance des

vaisseaux chylifères dans la seconde portion. Ces intestins, d'une longueur considérable chez les herbivores et beaucoup plus courts chez les carnivores, ont une forme cylindrique et sont formés de trois membranes, une séreuse extérieure, une musculaire moyenne dont les contractions favorisent le cours des matières, enfin une muqueuse.

A l'extrémité de l'iléon se trouve une sorte de rétrécissement élastique appelé *valvule iléo-cécale*, par où cet intestin communique avec la dernière portion du tube alimentaire, et qui s'oppose au mouvement rétrograde des liquides ou des gaz qui y sont contenus. A partir de ce point jusqu'à l'anus, c'est le *gros intestin* divisé en *cæcum*, *colon* et *rectum*, et dans lequel les résidus s'accumulent et cheminent lentement et contre les lois de la pesanteur, jusqu'au moment de leur expulsion. Plus larges de beaucoup que les précédents, garnis en outre de rétrécissements nombreux, ils semblent destinés à mouler les matières, et offrent encore quelques vaisseaux lymphatiques, destinés à absorber les restes de substance assimilable qui pourraient avoir échappé aux vaisseaux plus nombreux qui les précèdent. Cette disposition appartient spécialement au cæcum et au colon ; le rectum reprend la forme cylindrique, mais il est très dilatable et sa tunique musculaire est beaucoup plus énergique, outre qu'il est terminé en bas par un sphincter.

Dans l'état habituel, les intestins sont remplis de gaz qui en écartent les parois et contiennent aussi quelques mucosités sécrétées par leur membrane interne. Pendant la digestion, ils sont actifs et traversés par les substances soit alimentaires, soit excrémentielles.

A raison de leurs fonctions, les intestins sont sujets à de nombreuses maladies qui à leur tour influent notablement sur la santé générale. Aussi n'est-il pas extraordinaire qu'on ait voulu y localiser la plupart des maladies fébriles (voy. FIÈVRES, ENTÉRITE, DYSSENTERIE). Les plaies des intestins sont extrêmement fâcheuses à cause de l'effusion dans le péritoine des matières qu'ils renferment, et qui occasionnent une péritonite souvent mortelle. Les étranglements internes, les

hernies (*voy.*), ne sont pas moins fâcheux.

F. R.

INTIMATION, INTIMÉ. *L'intimation* est l'assignation que l'appelant d'un jugement donne à la partie qui a obtenu gain de cause, pour comparaitre devant les juges qui doivent connaître de l'appel. *L'intimé* est le défendeur en cause d'appel. Ces mots viennent d'*intimare*, qui, dans la basse latinité, est employé dans la signification de *notum facere*, parce qu'à une certaine époque du moyen-âge, c'étaient les juges que l'appelant assignait pour qu'ils vissent soutenir le bien jugé de leur sentence, et il dénonçait seulement l'appel à la partie adverse pour qu'elle assistât aux débats, si elle le jugeait à propos.

E. R.

INTOLÉRANCE, voy. TOLÉRANCE.

INTONATION, action d'exprimer, au moyen de la voix ou de l'instrument, un morceau de musique donné, et plus particulièrement le début de ce morceau. Si l'intonation a lieu avec l'exactitude requise, elle est *juste*; si elle pèche en rendant un son plus haut ou plus bas qu'il ne doit l'être, elle est *fausse*. Ainsi la bonne intonation consiste surtout à bien faire comprendre le rapport convenable qu'ont entre eux les tons qui forment les éléments de la cantilène. La franchise d'intonation est peut-être le mérite que l'on prise le plus dans un chanteur; on exige, avec raison, que ses *attaques*, surtout, soient d'une parfaite justesse et d'une netteté qui ne laisse rien à désirer. En effet, une note, ou même plusieurs notes imparfaitement intonnées, pourront passer inaperçues dans le cours d'un morceau, ou du moins ne seront remarquées que d'un petit nombre d'auditeurs; mais le début d'une phrase, et à plus forte raison d'un air, choque et indispose tout le monde lorsqu'il est mal rendu. C'est surtout dans les mouvements lents que l'on peut observer le mérite d'une parfaite intonation: aussi ces morceaux sont-ils l'écueil de tous les chanteurs médiocres, parce que dans ce cas les défauts et les qualités de la voix, comme aussi ceux du style, ne peuvent plus s'évanouir dans des parties accessoires, mais doivent forcément se montrer à découvert et provoquer in-

faiblement les applaudissements ou la désapprobation.

Dans le plain-chant, on appelle intonation d'un psaume, d'une antienne, etc., la partie du morceau composée seulement des premières notes qui se chantent par une seule voix ou par un petit nombre de voix, et après lesquelles le chœur poursuit. Quelquefois la fin de l'intonation est annoncée par un saut de tierce inférieure, dont la dernière note remonte ensuite d'une seconde: c'est ce que l'on nomme *périélèse*; si l'on ne descend que d'une seconde pour remonter aussitôt du même intervalle, ce passage s'appelle *diaptese*. Lorsqu'une intonation doit être d'abord annoncée à celui qui la fera définitivement, elle prend la première fois le nom d'*imposition*. L'intonation des psaumes usités dans le culte catholique offre des particularités assez remarquables dont il sera parlé au mot **PSALMODIX**.

J. A. DE L.

INTRADE. On donne depuis quelque temps ce nom à un petit morceau placé en tête d'une composition instrumentale, surtout lorsque cette composition est une fantaisie ou un air varié. L'intrade (entrée) n'est autre chose qu'une introduction (*voy.*) dont les formes sont encore resserrées.

J. A. DE L.

INTRIGUE. On appelle ainsi toute menée secrète employée pour atteindre un but quelconque. L'intrigue marche volontiers au milieu des ténèbres, car ses moyens sont rarement de ceux qu'on peut avouer au grand jour. Elle est l'allure ordinaire de la ruse et de la fourberie. Aussi le nom d'*intrigant* est-il presque toujours pris dans une acception fâcheuse. En effet, s'il est permis quelquefois d'avoir recours à l'intrigue pour combattre le méchant avec ses propres armes, l'homme qui se sert habituellement de cet instrument dangereux ne saurait se conserver tout-à-fait pur et innocent.

Comme il arrive souvent, le langage familier a donné plus d'extension à la signification de ce mot, et il s'applique d'une manière générale à quiconque choisit les voies détournées pour arriver au but qu'il se propose. On dit ainsi d'un homme qui a beaucoup de relations dans le monde et qui sait s'en servir pour faire

in : C'est un habile intrigant. n'est plus alors que du savoir-ment moins pernicieux qui se toutes les relations sociales, et de assez important, aujourd'hui versées routes de la fortune sont s ou moins encombrées.

que proprement dite a de tout ité de préférence au milieu des tant ses adroites ressources au s ambitions fort peu scrupu-s'agitent autour du souverain. e ainsi une puissante et mal-influence sur la destinée des peutoire ancienne et moderne nous nulle exemples (v. COUR, CAMA-). La diplomatie en use et abu-ment; certaines menées qu'un de délicatesse interdirait dans la d'affaires particulières, traitées à homme, sont regardées com-fait licites dès qu'il s'agit des : deux nations. Étrange contra-qui fait que les premiers princi-orale sont méconnus par ceux-qui devraient donner l'exemple èle observation! Sous ce rapport, tions politiques n'ont encore esque aucune réforme; seule-s les monarchies constitution-trigue, tôt ou tard dévoilée par tend à devenir un peu moins e, malgré les raffinements que e sa position critique.

elle *intrigue d'amour* les rela-n amant avec sa maîtresse; et tant en général regardé comme nt essentiel dans toute œuvre e, on a donné le nom d'intri-nd qui lie ensemble les diverses : l'action, qui soutient l'intérêt sant concourir à un dénoue-aman. L'intrigue est à la fois conditions les plus difficiles du le moyen de succès le plus cer-téâtre. Maintes pièces, très mé-us tous les autres rapports, ob-à la représentation un succès ar une intrigue fortement con-blement conduite; tandis que bien supérieures par les pensées échouent faute d'avoir su capti-ème l'attention des spectateurs. si que Molière et Shakspeare,

unissant au plus haut degré l'entente de l'intrigue au génie de l'observation et au talent de l'expression, se sont placés au premier rang et sont demeurés presque sans rivaux. L'intrigue est aussi la base sur laquelle repose le roman; mais ici elle offre beaucoup moins de difficultés, car l'auteur peut la développer à son aise et n'est point gêné par ces conditions de temps et de lieu qui entravent sans cesse la marche de l'écrivain dramatique. J. CR.

Un principe général pour ces divers genres de compositions, c'est que l'intrigue même la plus compliquée ne doit jamais présenter une obscurité impénétrable, ou même trop difficile à pénétrer; qu'elle peut s'entourer de mystère, mais non de ténèbres, exercer l'esprit du lecteur ou du spectateur, et non le tourmenter ou le rebuter. Malheureusement ce précepte n'est pas toujours suivi, et ce n'est pas seulement chez nos poètes dramatiques que Boileau pourrait signaler aujourd'hui ces écrivains

...Qui débrouillant mal une péssible intrigue,
D'un divertissement nous font une fatigue.

Une autre loi imposée à l'intrigue littéraire et plus souvent violée encore, est celle de la vraisemblance. Le désir de chercher à tout prix ce qu'on appelle *l'effet*, est presque toujours la cause de ces écarts; et il est rare qu'il produise des résultats, qui, du moins aux yeux d'une critique éclairée, puissent les rendre pardonnables.

Les ouvrages dramatiques des anciens étaient peu *intrigués*; leurs auteurs avaient affaire à des spectateurs faciles à émouvoir. Les nôtres, pour lesquels tant de combinaisons théâtrales ont été employées, resassées, ont quelques droits d'exiger des intrigues nouées plus fortement (plus *corsées*, suivant le terme nouveau); heureux l'auteur qui peut satisfaire ce désir sans trop d'infractions aux deux lois fondamentales dont nous venons de parler! Mais ce n'est pas le seul écueil qu'il rencontre sur notre scène, et Grimm, dans sa *Correspondance*, en signalait déjà, il y a près de 60 ans, un autre qui ajoutait de nouvelles difficultés à l'art d'intriguer, d'une manière raisonnable, les compositions dramatiques de quelque étendue : « La rapidité dans l'action, écrivait-il en

1782, est aujourd'hui le plus grand mérite que l'on puisse avoir aux yeux d'un public blasé. L'impatience est, pour ainsi dire, le premier sentiment qu'on apporte au spectacle. Allez vite, plus vite, encore plus vite, à quelque prix que ce soit, et vous pouvez être sûr d'enchanter votre auditoire. » Que dirait Grimm aujourd'hui, et qu'il trouverait sans doute patient son public de 1782 !

Pour la comédie d'intrigue, voy. Coaréviz, T. VI, p. 373. M. O.

INTRODUCTION (*introductio*, composé de *ducere in*, conduire dans, introduire). Il est des lieux où l'on ne peut entrer, sans y être introduit ; il est des livres qu'on ne peut comprendre sans une préface explicative : de là l'introduction qui appartient, dans le sens propre, à l'histoire du cérémonial ; dans le sens figuré, à l'établissement des usages, des coutumes, et surtout à des notions préliminaires données en littérature, soit au commencement d'un livre pour en faciliter l'intelligence, soit dans un ouvrage spécial pour aplanir les premières difficultés d'une étude quelconque (voy. **ISAGOGE**). C'est ainsi qu'on a, de divers auteurs, l'introduction à l'Écriture sainte qui forme même une branche particulière de l'enseignement théologique ; l'introduction à la philosophie, par exemple de S^r Gravesande ; l'introduction à l'histoire universelle, par Puffendorf ; l'introduction à la vie dévote, par saint François de Sales, et beaucoup d'autres introductions analogues. La plupart de nos études ne sont qu'une introduction à d'autres études ; l'instruction supérieure suppose l'instruction secondaire, qui n'est elle-même qu'une continuation de l'instruction primaire. Au milieu de l'année 1840, M. Cousin, alors ministre de l'instruction publique, a créé une chaire d'*Introduction générale à l'étude du droit*, création encore restreinte à Paris, mais qui devra s'étendre à d'autres Facultés de droit. J. T-v-s.

INTRODUCTION (musique). Appliqué à la musique instrumentale, ce mot désigne un morceau que l'on place en tête d'une symphonie, d'une ouverture ou de toute autre pièce. Il consiste en un nombre ordinairement très limité de mesures d'un mouvement grave et d'un

caractère sérieux dont le but est d'appeler l'attention de l'auditoire sur le morceau qui va suivre, et de le lui faire écouter sans distraction. L'introduction n'est souvent qu'une succession d'accords qui modulent plus ou moins ; quelquefois on y voit les idées se suivre sans aucun plan fixe, comme si le compositeur était incertain de ce qu'il doit dire : en effet, tous ses caprices peuvent en ce cas lui être permis ; il n'a d'autre règle à suivre que de terminer sur l'accord de la dominante du mode, auquel il peut, s'il lui convient, ajouter la septième. L'introduction s'écrit toujours dans le mode de l'*allegro* qui suit ; si ce dernier est majeur, l'introduction peut être à volonté majeure ou mineure ; il en est de même si l'attaque est mineure, mais alors une introduction en mode majeur doit être plus étendue qu'elle ne le serait en mineur.

Quoique l'introduction soit fort en usage, elle n'est point indispensable, et de fort belles symphonies en sont dépourvues ; elle est à peu près inutile lorsque le début de l'*allegro* se distingue par un effet imposant et solennel, mais elle est tout-à-fait convenable lorsque ce début ne respire que la gaité et l'enjouement.

Dans la musique de théâtre, on appelle *introduction* le morceau de musique qui se chante au lever du rideau, et qui, dans les *libretti* bien faits, doit servir d'exposition. Dans presque tous les opéras modernes, l'introduction est un chœur ou un morceau d'ensemble ; mais il n'y a aucune obligation à cet égard. Toutefois, dans un poème où le récit se mêle au chant, il est toujours avantageux de ne pas commencer par un dialogue parlé ; rien de plus facile que de disposer en récitatif le peu de paroles qui précéderaient un air, un duo, etc. Très souvent l'introduction se lie à la symphonie d'*ouverture*, de manière à ne faire qu'un avec ce morceau ; enfin dans certains opéras modernes, qui sont dépourvus d'ouverture, c'est l'introduction qui en tient lieu. On peut dire que Rossini a donné les plus beaux modèles d'introduction théâtrale du répertoire moderne, tant dans le genre sérieux que dans le genre comique : tout le monde connaît les introductions du *Barbier* et de *Gaillaume Tell* ; et, si l'on

besoîn excuser le musicien qui d'écrire une symphonie d'ou-
st assurément lorsqu'il est ca-
mposer une introduction sem-
du *Mosè in Egitto*. J. A. DE L.
CVABLE, voy. CHAMBRE

LE.
TION (*intuitio*, de *intueri*,
zer). Cette part de connais-
sance, est irrésistible et, comme
solitaire, est nécessairement et
neant perçue dès que l'esprit
regards de ce côté. C'est de
ion, de cette perception inté-
épendante des sens, que dé-
la certitude et l'évidence de
connaissances; c'est la plus
itude qu'il soit possible d'ac-

imité et la certitude du sa-
sont susceptibles de preuves,
ter une certitude première
se passer de démonstration;
on serait forcé de demander
de la preuve, jusqu'à l'in-
te vérité qui se démontre elle-
manière la plus immédiate, la
e, c'est la vérité de notre sens
ritude de la conscience.

es preuves, toutes les réalités
t à la preuve, à la réalité de
l'évidence intuitive est seule
e; c'est dans son principe que
iser la doctrine de la certitude.
sème de Descartes: *Je pense*,
s (cogito, ergo sum), est un
ntuition que nous renouve-
ue instant de la vie. Arnauld
nde permanente qui constitue
l'âme; Kant y vit le centre
uable de l'unité synthétique
e. Ce philosophe ne nie pas
é des notions ontologiques,
sur légitimité, et refuse à ces
une valeur absolue. Les
ales sont de pures concep-
soient les principes constitutifs
mais de simples directions de
donnant à l'esprit pour objet
tions ou représentations sen-
sant comme *intuitions*. Sans
ons de l'intelligence, les sen-
seuvent nous fournir la con-
il faut que ces sensations

soient élevées au degré d'intuition. La
certitude n'émane que de la raison pure,
faculté qui renferme le principe des con-
naissances à priori (voy.); ces connais-
sances sont les notions pures de l'enten-
dement préexistant à toutes nos connais-
sances acquises par la sensation; la dispo-
sition de l'esprit à recevoir des impressions
est la sensibilité, l'idée qui en résulte est
l'intuition.

Quoique les intuitions existent en
nous-mêmes à priori, le philosophe de
Kœnigsberg ne les considère pas comme
des idées innées; car si elles sont anté-
rieures aux perceptions sensibles, c'est
seulement dans l'ordre de la raison, et
non dans l'ordre du temps. Elles ont
leur fondement en nous-mêmes; mais
elles ne se produisent qu'à l'occasion, à
la suite des modifications sensibles; elles
ne peuvent exister séparément de ces
modifications. Remarquons que, mal-
gré son éloignement pour les idées innées,
Kant les admet ici dans le sens de Des-
cartes et de Leibnitz, qui, en effet, n'ont
pas prétendu que les idées fussent *réel-
lement*, mais *virtuellement*, innées;
qu'elles avaient leur principe en nous, et
se manifestaient ensuite à l'occasion des
impressions extérieures.

Sur l'intuition religieuse, voy. EX-
TASE, VISION, etc. L. D. C.

INVALIDES, hommes qui ne sont
plus *valides* au service, qui n'ont plus les
forces ou la santé nécessaires (du verbe
valere, être fort, bien portant). Chez les
peuples de l'antiquité, alors que chaque
citoyen devenant soldat, selon les be-
soins de la patrie, prenait et quittait les
armes tour à tour, il ne semble pas que
les gouvernements se soient occupés d'une
manière spéciale des hommes mutilés par
le fer de l'ennemi. Le guerrier mis hors
de combat par d'honorables blessures ren-
trait dans ses foyers où il était rare qu'une
longue absence eût laissé le temps de l'ou-
blier; d'ailleurs tous les membres de la
communauté politique étant, presque sans
exception, exposés aux mêmes chances,
il était naturel que son sort n'excitât pas
un intérêt particulier. Cependant l'idée
première d'un secours accordé aux vieux
défenseurs de la chose publique n'est pas
plus neuve que tant d'autres: l'histoire

en attribue l'honneur à Pisistrate, qui voulut que les hommes estropiés à la guerre fussent nourris aux frais de l'état. Mais bien que quelques auteurs aient prétendu que les Grecs avaient des prytanées analogues à nos établissements d'invalides, tout porte à croire qu'il s'agissait plutôt chez eux d'une sorte de pension de retraite que d'un asile commun. Sans oublier complètement les débris de ces légions qui subjuguèrent le monde, les Romains n'eurent pas de lois fixes à leur égard. Quelques emplois publics, quelques subventions temporaires dépendant de l'inspiration du moment, telles étaient les récompenses de leurs exploits. D'autres fois on leur distribuait une portion des terres conquises par leur vaillance. Sylla, César, Marc-Antoine, Auguste reconnuèrent ainsi la valeur et le dévouement de leurs vétérans. Mais ceux-ci, dans tous les cas, rentraient dans la foule de leurs concitoyens et perdaient leur caractère militaire. Lorsque les hommes du Nord eurent envahi la Gaule, les divisions territoriales, les bénéfices concédés aux différents chefs ressemblèrent plutôt au partage d'une proie qu'à la rémunération des services rendus à la cause commune. Ceux que leurs blessures rendaient inhabiles à faire valoir leurs droits n'avaient d'autres ressources que la pitié, le brigandage ou la mort. Une fois la conquête définitivement assise, les possesseurs de fiefs qui entraînaient leurs vassaux dans la mêlée trouvaient dans l'humanité, dans l'usage, et surtout dans leur intérêt de propriétaires, de puissants motifs de venir au secours de ceux que maltraitait le hasard des combats. Mais le plus souvent cette triple voix était méconnue. Les successeurs de Charlemagne commencèrent à pourvoir au sort de quelques-uns de leurs serviteurs caducs ou mutilés, en les plaçant dans des monastères de fondation royale. Là, le petit nombre de ceux qui étaient admis sous le titre d'*oblats* ou *frères-luis*, relégués dans les dernières fonctions, sonnaient les cloches, balayaient l'église, payant ainsi par de pénibles travaux le misérable refuge qu'ils n'obtenaient encore que par faveur. D'autres entraient comme mottes payes au service des seigneurs dont ils

gardaient les châteaux en temps de Philippe-Auguste, le premier, songea nous à assurer l'avenir des guerriers l'avaient secondé dans ses nombreuses entreprises. Voulant remédier à l'insuffisance des asiles ouverts aux moins il résolut de fonder un hôtel des invalides; malheureusement le pape Innocent III, auquel il avait demandé l'autorisation de soustraire cet établissement à la juridiction épiscopale, s'opposa par un refus à la réussite d'un si noble projet. Ce projet fut donc abandonné. L'usage des Quinze-Vingts à Paris, institué par saint Louis en faveur des chevaliers qui avaient perdu la vue en Palestine, ne réalisa qu'incomplètement les intentions de son prédécesseur. Cependant l'usage des oblats donnait lieu de jour à des plaintes. Il était difficile d'obtenir un bon effet, que la bonne intelligence entre des religieux amis de la paix et de vieux soudards habitués au tumulte des camps. L'exigence de l'impuissance ou la paresse des derniers devait amener de violentes altercations dont les invalides ou les abbés fatigués sans cesse la cour. Pour se soustraire à ces tracasseries, les derniers proposèrent à la couronne de racheter cette dîme d'impôt en nature par des pensions annuelles, qui conservèrent le nom d'*oblats*.

Les choses étaient en cet état, lorsque De Lanoue, qui écrivait en 1558, proposa la création d'un corps d'invalides. Enfin, en 1575, Henri III forma dans la rue de l'Oursine une *maison royale hospitalière* pour les officiers et les infirmes, auxquels il donna une dîme sur la portion qu'ils portaient sur la poitrine, qui consistait en une croix nacrée. Cette devise : *Pour avoir bien servi, Dieu a voulu que l'on ne soit pas malade*, cette institution reçut le nom d'*ordre de la Charité chrétienne*. Henri IV, qui se réunissait quelques vieux officiers protestants et catholiques rue des Cordeliers-Marcel; mais cet établissement, qui n'avait pas été doté, ne tarda pas à s'éteindre (1596). Il se montra plus prudent que son prédécesseur, et se contenta de la maison de la rue de l'Oursine, se déclara le protecteur (1597), et fut dans laquelle il plaça quelques-uns des plus fidèles compagnons d'armes, qui furent être nourris et médicamentés. Louis XIII transféra au château de Bicêtre le

(1634); mais, en les érigeant erie de Saint-Louis, il exclut et secours ceux de la religion d logés, mal entretenus dans le, les vieux débris de Coues et d'Ivry (voy. ces noms) ntôt réduits à l'abandonner niser de nouveau dans des

ement progressif des forces : grand nombre d'invalides es incessantes avaient laissés égiments, des idées nouvelles ation, portèrent Louis XIV a l'institution de ses précédés- t en prince passionné pour pour les monuments. Un ar- l du 12 mars 1670 assigna ur la construction et la do- *Hôtel royal des invalides*; nt de la même année, par les istre Louvois, des plans fus, le terrain choisi et acheté, e pierre de l'édifice posée de onarque. Quatre ans après, étaient en état de recevoir quantité d'officiers et de sol- rement rassemblés dans une de la rue du Cherche-Midi; at que trente ans plus tard : monument, commencé sur Liberal Bruant, fut achevé emble, sous la direction de l'auteur du dôme qui le cou- ement.

ifique fondation, la première e de son genre, attira bientôt : l'Angleterre sur le sort de nseurs. Dès 1682, Charles II, btenu de Louis XIV com- le ses plans, fit commencer res l'établissement de Chel- terminé en 1690, où sont talides de l'armée de terre et t 10,000 autres, répandus pagnes. En 1708, Guilla- rie consacrèrent aux inva- arine les magnifiques bâti- eenwich (voy. l'article). En ric-le-Grand fit ériger pour qu'il avait si longtemps con- toire un hôtel portant cette ion : *Læso et invicto militi*. tué près de Berlin, hors de

la porte d'Oranienbourg, fut terminé en 1748. Les militaires qui y sont admis ont, comme à Paris, des logements commodes et des jardins, mais de plus des champs assez étendus dont la culture leur est réservée. On en compte de 1,000 à 1,100. La Suède possède un hôtel des invalides à Upsal. La Russie n'est point restée en arrière, et si elle n'a point consacré un palais à ses invalides, elle s'est cependant occupée de leur sort. A la fin de 1831, l'empereur a approuvé l'établissement d'une *colonie d'invalides*, fondée entre Gatchina et Tsarkoïé-Célo. Cette colonie porte le nom de *Slobode Pavlofskaïa*; son but est d'offrir un asile aux sous-officiers et soldats de la garde impériale invalides qui n'ont pas les moyens de subsister dans le lieu de leur naissance. Chaque maison possède un jardin et contient deux familles; la cassette de l'empereur paie à chacun des invalides une somme de 100 roubles pour frais de premier établissement. Après leur mort, les enfants héritent seulement du mobilier. Les veuves chargées d'enfants en bas âge peuvent rester dans les maisons et jouir du produit des terres jusqu'à l'entrée de leurs fils dans les établissements d'instruction militaire, ou jusqu'à ce que leurs filles aient atteint l'âge de seize ans.

L'*hôtel royal des Invalides* de Paris, premier type des divers établissements dont nous venons de parler, s'élève à l'extrémité occidentale du faubourg Saint-Germain. La façade qui regarde le nord se développe majestueusement sur une étendue de 390 mètres; elle est élevée de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, éclairée par 133 fenêtres, sans y comprendre les mansardes que couronnent des trophées militaires. Dans l'avant-corps du milieu, au-dessus de la porte principale, décorée de pilastres ioniques, on aperçoit la statue équestre de Louis XIV environnée des figures de la Justice et de la Prudence. Au-dessus de ce bas-relief, œuvre de Coustou jeune, est placée cette inscription : *Ludovicus Magnus, militibus regali munificentid in perpetuum providens, has ædes posuit ann. 1675*. Les statues de Mars et de Minerve décorent chaque côté de cette entrée; quatre figures représentant les nations vaincues

ont, de nos jours, été placées aux angles des pavillons qui terminent la façade.

Après avoir dépassé cette porte, on pénètre dans la *cour royale*, qui a 390 pieds de long sur 192 de large. Elle est entourée d'un double rang de portiques en arcades, l'un sur l'autre, avec des avant-corps au milieu de chaque face. Dans les constructions placées derrière ces galeries s'étendent, au rez-de-chaussée, quatre réfectoires ornés de peintures à fresque de Martin, représentant les sièges et batailles les plus mémorables du règne de Louis XIV. Dans les étages supérieurs se trouvent les appartements. Le grand état-major de l'hôtel occupe ceux de l'aile droite et de l'aile gauche de la façade. Dans le pavillon du milieu est la bibliothèque, d'où la vue s'étend sur les Champs Élysées et l'avenue de Neuilly. Créée en 1799 par les soins du premier consul, elle contient environ 26,000 volumes; elle est ouverte de 9 à 3 heures aux seuls invalides. Entre autres ornements, on y remarque un plan en relief de l'hôtel, et le chapeau que Napoléon portait à la bataille d'Austerlitz. Dans la grande salle du conseil, située tout auprès, se trouvent rangés dans l'ordre chronologique les portraits des maréchaux de France. Dans les combles sont placés les fameux plans en relief des principales villes fortes du royaume, plans dont un assez grand nombre sont neufs, ayant remplacé ceux que les Prussiens, en 1815, ont transportés à Berlin, et parmi lesquels se trouve aussi une carte en relief de la Suisse. Les autres parties de l'hôtel sont affectées au logement des invalides. A très peu d'exceptions près, les chambres sont en commun, mais disposées de manière à ce que chacun y soit à l'aise; celles des officiers contiennent de quatre à six lits; les dortoirs des sous-officiers et soldats en comptent cinquante. Les corridors et les escaliers portent le nom de quelque grand guerrier ou de quelque grande bataille. A gauche, au rez-de-chaussée, en arrière des grands réfectoires des soldats, se trouvent ceux des officiers et des employés de l'hôtel, les offices où l'on montre l'argenterie donnée à l'établissement par l'impératrice Marie-Louise à l'époque de son mariage, et, plus loin, les deux cuisines avec leurs deux mar-

mites pouvant contenir chacune deux cents livres de viande. Dans des bâtiments neufs construits, en 1749, du côté de la plaine de Grenelle, des appartements particuliers ont été pratiqués pour des officiers de divers grades. C'est encore dans la même direction que se trouvent la manutention, la lingerie, les magasins et l'infirmerie. Six cours ayant toutes leurs destinations particulières entourent la cour d'honneur.

Au fond de la cour royale se trouve l'entrée de l'église, surmontée d'une statue en pied et en marbre de Napoléon. L'église même est composée d'une grande nef et de deux bas côtés décorés de pilastres corinthiens. Les victoires de la révolution, du consulat et de l'empire avaient décoré la nef de 960 drapeaux enlevés à l'ennemi. Lors de l'invasion de 1814, les invalides les brûlèrent eux-mêmes plutôt que de les rendre à leurs anciens possesseurs : 170 étendards nouveaux, fruit des expéditions d'Espagne, de Morée et d'Alger, les remplacent aujourd'hui. L'autel principal, orné de six colonnes torses groupées trois à trois, dorées, garnies d'épis de blé, de pampres, de feuillage et de faisceaux de palmes qui se réunissent pour soutenir un baldaquin supportant un globe et une croix, s'élève sous une arcade communiquant avec une seconde église. Cette seconde église est celle que surmonte le dôme qui, s'élevant à 105 mètres de hauteur, domine tout Paris. Ce magnifique édifice, où les artistes du siècle de Louis XIV ont à l'envi déployé leurs talents, possède un portail spécial sur une vaste avenue au midi. Au-dessus d'un perron s'élèvent deux ordonnances de colonnes doriques et ioniques superposées et couronnées par un fronton triangulaire. Les niches adjacentes à l'entrée sont occupées par les deux statues colossales de saint Louis et de Charlemagne, dues au ciseau de Coustou aîné et de Coysevox; dans l'attique, quatre statues représentent la Tempérance, la Justice, la Prudence et la Force. Une ceinture de quarante colonnes corinthiennes règne autour du dôme avant la naissance de la coupole, terminée par un lanterneau au-dessus duquel se dresse une aiguille surmontée d'une croix. Cette coupole est

plomb; ses douze grandes sous Louis XIV, repeintes sous Louis XV et redorées en l'honneur de Napoléon, resplendent de rayons du soleil d'un éclat heureusement avec la teinte et le temps a imprimé au reste. Dans les intervalles qui séparent les médaillons, on remarque des trophées dorés aussi et couronnés de lauriers dont l'ouverture sert de base au dehors, le dôme des Invalides étonne par ses proportions, ses lignes harmonieuses et légères; à l'intérieur, la richesse des matériaux, les souvenirs qu'il rappelle, tout contribue à émouvoir et frapper d'admiration qui y pénètre. Sur le pavé différentes couleurs incrustées dans des ouvrages de Florence, des lys, des chiffres, les armoiries de France et le cordon du dôme. La vue se porte bientôt sur la coupole, de 50 pieds de diamètre Charles Lafosse a représenté les douze bienheureux. Les quatre médaillons peints par le même, figurent les douze apôtres. La première voûte est divisée en douze parties égales où le sculpteur a figuré les douze groupes d'anges qui ornent les croisées ont été exécutés par des frères Boullongne. Le maître d'œuvre, peint par Coypel, est assis à la Trinité dans sa gloire et soutient de la Vierge. Autour du dôme sont placées six chapelles ornées de peintures et de sculptures. Celle de la Sainte-Vierge, qui est la plus belle, est toute en marbre et on y voit la statue de Marie, par Pigalle, et deux anges adossés à Coustou et de Poirier. Une chapelle funèbre y fut consacrée à la mémoire de Vauban. Deux autres sont le ciseau de Lapiere et de Lamoignon. La chapelle dédiée à Napoléon fut, en 1805, élevée par une grande pompe le mausolée de Napoléon transféré de Saint-Denis au Panthéon français. Les quatre chapelles sont dédiées aux Pè-

res de l'Église latine; chacune d'elles est surmontée d'un petit dôme peint à fresque. Dans celle de Saint-Augustin, Louis Boullongne a représenté les circonstances les plus remarquables de la vie de ce saint docteur. Bon Boullongne, Michel Corneille et Doyen en ont fait autant pour celles de Saint-Ambroise, de Saint-Grégoire et de Saint-Jérôme. Ces chapelles sont en outre décorées de nombreuses statues. Une suite de médaillons orne encore l'entrée; ils représentent les principales actions de la vie de saint Louis, dont l'histoire se trouve complétée dans quatre magnifiques bas-reliefs au pourtour du dôme.

Indépendamment des mausolées de Turanne et de Vauban, les caveaux des Invalides renferment les tombes de plusieurs généraux de France et officiers généraux morts gouverneurs de l'hôtel. Parmi leurs noms, inscrits sur une table de marbre placée dans l'église en face de la chaire, on remarque ceux de Kléber, de Bessières, de Duroc et de Jourdan. Les cendres des victimes de l'attentat du 28 juillet 1835 (voy. MORTIER) reposent aussi dans les caveaux des Invalides. Enfin, depuis la grande journée du 15 décembre 1840, les restes mortels de l'empereur Napoléon rapportés, suivant son dernier vœu, sur les bords de la Seine, au milieu du peuple français, attendent, dans la chapelle de Saint-Jérôme, l'érection du magnifique monument qu'un artiste du plus haut mérite a été chargé d'exécuter.

De nombreux canaux répandent avec abondance dans toutes les parties de l'établissement les eaux nécessaires à la salubrité et à la consommation. Des jardins réservés au gouverneur et aux autres fonctionnaires entourent l'hôtel; dans diverses directions, des cours plantées d'arbres fournissent un ombrage agréable aux autres habitants dont quelques-uns possèdent, en outre, de petits jardins qu'ils entretiennent soigneusement. Devant les constructions principales, se développe une vaste cour entourée de fossés et fermée par une superbe grille. Dans cette cour, une batterie construite, en 1800, par ordre du premier consul et augmentée, depuis 1830, des bouches à feu de gros calibre provenant d'Alger et d'An-

vers, annonce à la capitale les grandes solennités publiques et les victoires remportées par nos armées.

A l'extérieur, l'Hôtel des Invalides est entouré de boulevards bien plantés. Une immense *esplanade*, s'étendant jusqu'à la Seine sur un parallélogramme embelli de gazons, d'allées et de massifs d'arbres, en forme l'avenue principale.

Les oblats furent le principe de la dotation des Invalides (1672); mais bientôt (1674) l'insuffisance de cette subvention nécessita sur toutes les dépenses de la guerre une retenue de deux, puis (1682) de trois deniers pour livre. L'administration, conduite à la manière conventuelle, bonifia les revenus par des constructions ou des concessions de terrains; et, grâce à cette gestion, elle possédait, en 1764, 2 millions qui furent convertis en rentes sur la ville; le revenu de l'hôtel était, en 1789, de 1,700,000 francs. En 1790, la prestation des oblats s'éteignit, et le trésor public dut subvenir à ce déficit. Dans le cours de l'an II, les immunités dont l'établissement avait toujours joui furent abolies, les rentes supprimées, les propriétés foncières diverties; une loi mit à la charge de l'état toutes les dépenses.

Il suffisait, dans l'origine, d'avoir vingt ans de services effectifs ou des blessures graves pour entrer aux Invalides; en 1776 et 1792, les conditions d'admission devinrent plus difficiles: les militaires estropiés au service, aveugles, amputés ou parvenus à la caducité, furent seuls reçus. Aujourd'hui, il faut avoir perdu un ou plusieurs membres, être privé de la vue par suite d'événements de la guerre, ou compter trente ans de service effectif et soixante ans d'âge. Les militaires retirés du service doivent de plus jouir déjà d'une pension de retraite.

A la fin du règne de Louis XIV, 10,000 invalides animaient le refuge qu'il leur avait créé; cependant, d'après son propre édit, le corps ne devait être que de 4,000 hommes, tant officiers que soldats; les moins infirmes devaient être détachés dans des places frontières pour y faire un service de paix. Sous le règne de Louis XV, le nombre fixé s'étant considérablement accru, cette circonstance amena l'institution de pen-

sions à l'extérieur. En 1792, pour remédier au même inconvénient, un décret du 30 avril prescrivit de distraire de l'hôtel, sous le nom de *vétérans*, les invalides propres encore à quelque service militaire. En l'an VIII, l'augmentation toujours croissante du nombre des invalides détermina la création d'une succursale à Versailles; elle y resta peu de temps; d'autres furent successivement instituées à Saint-Cyr, à Avignon, à Louvain, à Arras, à Nice. Le total des invalides qui, au commencement du consulat était déjà de 15,000, s'élevait, en 1813, au chiffre effrayant de 26,000. De toutes ces succursales, celle d'Avignon subsiste seule encore; l'hôtel occupe un immense local formé des bâtiments du ci-devant séminaire de Saint-Charles, des Célestins et de la maison de Saint-Louis. Il s'y trouve une belle et curieuse église, de vastes salles, de longs corridors; 1,000 vieux soldats choisis parmi les hommes nés dans les départements méridionaux, ou dont les blessures demandent un climat plus tempéré que celui de la capitale, y sont entretenus au sein de l'aisance et de la propreté. La population de l'hôtel de Paris flotte aujourd'hui entre 3,000 et 3,500. Dans ce nombre, où ne sont pas compris environ 200 employés divers, on remarque quelques blessés des journées de juillet et de juin, et plusieurs de nos nouveaux compatriotes d'Afrique, que l'on reconnaît à la couleur noire et cuivrée de leur teint. Les constructions qui ont contenu à plusieurs reprises une quantité bien plus considérable d'habitants, n'en peuvent cependant recevoir commodément beaucoup plus de 4,000. Un certain nombre d'hommes, autorisés à habiter hors de l'hôtel, y viennent à des époques déterminées, recevoir les effets d'habillement auxquels ils ont droit, et une indemnité de nourriture qui, pour les soldats, est de 15 fr. par mois. Une école fondée dans l'hôtel par Louis XIV pour les fils d'invalides, se compose d'une trentaine d'élèves auxquels on fait apprendre l'état qui leur convient le mieux. A leur sortie, ces enfants entrent chez un maître ouvrier, ou, s'ils veulent servir, dans un des régiments de l'armée

z. Deux médecins, trois chimistes, un pharmacien, aidés de plusieurs, composent le service de vingt-huit religieuses de l'ordre de Saint-Paul, occupant un appartement dans lequel se trouve le laboratoire, prodigant leurs soins aux malades, et aux heures prescrites par le médecin, une nourriture abondante et agréable aux officiers et aux soldats. Le défrayement des plats de légumes, de poisson et de viande, le soldat reçoit par jour 750 centimes : pain, y compris celui de souper, 2 litres de vin. En outre des gratifications par le matériel de l'hôtel, la valeur des terrains et des bâtiments, un invalide, ou homme valide, est alloué annuellement à l'état 750 centimes par jour et de 2 fr. 20 cent. par mois par officier. La moyenne des dépenses par année, de 68 pour 1,000 centimes. Le directeur des Invalides, placé sous la direction générale de l'état au département de la guerre, mais compris, pendant son séjour, dans les attributions du ministère de l'intérieur, est depuis longtemps sous la première administration de gouverneur sont occupées par un maréchal. Sous ses ordres, un lieutenant commande l'Hôtel de Paris, et un aide-de-camp celui d'Avignon. Les dépenses et des visites de Louis XIV, se sont portées en foule sur le roi, ses gardes les repoussent : une vivacité qui excita les mécontents de ces vieux soldats. Sur l'avis de ses gardes s'arrêteraient de l'hôtel, et qu'ils seraient à l'intérieur par les invalides. Il est resté et subsiste en-
V. R.

INVASION (*invasio*, de *invadere*, se faire un espace quelconque en en franchir les limites), voy. GUERRE, 245.

INVENTAIRE, état détaillé de toutes les affaires d'un commerçant. Ce est le seul moyen par lequel

le négociant puisse se rendre un compte exact du résultat de ses opérations. Il consiste à faire le relevé général de son actif et de son passif, c'est-à-dire de ses créances et de ses dettes. Les marchandises, ainsi que les fonds en caisse et les effets de portefeuille qu'il possède, composent, avec la liste de ses débiteurs, la totalité de son actif; les sommes qu'il doit et les billets, souscrits par lui, qui se trouvent en circulation, constituent son passif; la balance des deux additions forme son avoir réel. En faisant ce travail à des époques plus ou moins rapprochées, suivant l'importance de ses affaires, le négociant peut apprécier d'une manière certaine les bénéfices que lui procurent ses opérations, et s'arrêter à temps lorsque, engagé dans une mauvaise voie, il reconnaît que ses prévisions ont été trompées. Le déficit est ainsi toujours signalé avant qu'il devienne tout-à-fait irréparable.

Pour bien remplir son but, un inventaire doit être fait avec la plus scrupuleuse exactitude; il faut se garder soigneusement de toute illusion fâcheuse, écarter sans hésitation toute créance mauvaise, et apporter une grande retenue dans l'estimation des marchandises. Ce dernier point surtout offre quelques difficultés. En effet, toute espèce de marchandises n'a de valeur réelle qu'au moment de la demande ou de l'échange, et, dès qu'on veut en forcer la vente, cette valeur tombe rapidement, surtout pour les objets de fabrique dans lesquels la main-d'œuvre joue le principal rôle. Estimer ces marchandises au prix de revient serait s'exposer à de cruels mécomptes, puisque si l'on était obligé d'en réaliser de suite la valeur, elles ne produiraient pas la moitié, ni peut-être le quart de ce prix, en certains cas même pas seulement le dixième. Cette estimation ne saurait sans doute être jamais qu'approximative; étant subordonnée à la nature des marchandises, elle ne peut être soumise à aucune règle absolue. Mais on conçoit qu'elle exige beaucoup de prudence et une grande sagacité dans l'appréciation de la valeur en usage des objets. En général, il vaut mieux rester un peu au-dessous que de risquer d'aller trop au-dessus de leur valeur réelle.

L'inventaire est une condition essen-

tielle de tout établissement commercial. Le Code de commerce l'a rendu obligatoire; mais, par une fâcheuse condescendance, son absence n'est presque jamais regardée comme suffisante pour faire déclarer un failli en banqueroute. Grâce à cette déviation du texte de la loi, un grand nombre de négociants ne se croient point obligés de s'y astreindre : ils marchent ainsi aveuglément d'entreprise en entreprise, et trop souvent se creusent, sans le savoir, un abîme dans lequel ils entraînent avec eux une foule de malheureuses familles. Combien de désastres particuliers, et peut-être de crises générales, auraient été conjurés par le simple moyen d'inventaires exacts et périodiques ! L'honnête homme, du moins, s'arrêterait toujours, frappé de terreur, en se voyant sur le bord du précipice, et n'attendrait pas, pour entrer en arrangement avec ses créanciers, d'être privé de toute chance de salut.

J. C. H.

INVENTION (*inventio*, de *invenire*, composé de *venire in*, venir dans, trouver). Ce mot est expliqué par son étymologie, et ce serait à tort qu'on lui donnerait le sens absolu de création. L'homme, à vrai dire, ne sait rien créer. Créer n'est pas seulement au-dessus de ses forces, mais au-dessus de son intelligence : il ne peut concevoir l'acte de toute-puissance qui fait passer du néant à l'être. La création, en poésie, en musique, dans la peinture, n'est donc qu'une combinaison des éléments de chacun de ces arts, plus ou moins propre à celui qui la tente et qu'il a trouvée avec plus ou moins de bonheur, en *venant dans* son sujet, en sondant ses ressources, en choisissant parmi elles, c'est-à-dire en *inventant*. L'invention est donc la découverte de tout ce qu'un sujet comporte. Fruit de la méditation patiente ou de la rapidité avec laquelle le génie sait plonger d'un coup d'œil au fond des choses, c'est une vue supérieure de ce qu'une matière fournit à celui qui veut la traiter, qu'il soit orateur ou poète, qu'il anime la toile ou qu'il nous soumette aux charmes de la mélodie.

Cette vue supérieure, cette découverte de tout ce qu'un sujet renferme, n'est pas le seul trait caractéristique du génie : on doit y joindre le choix qu'il en sait faire

et selon les temps et selon les lieux cette science instinctive et profonde qu'il faut prendre, de ce qu'il faut, *quid deceat, quid non* (Hoi génie est brut, incomplet; on peut sa force et son étendue; il a des heureux, mais il échoue dans l'ense *infelix operis summa, quia potestum nescit* (HOR.)! André Ché donc dit avec raison :

... Dans les arts, l'inventeur est ce
Qui peint ce que chacun peut sentir
lui ;
Qui, fouillant des objets les plus sombres
traits,
Étale et fait briller leurs richesses
Qui, par des nœuds certains, imprévisibles
nouveaux,
Unissant des objets qui paraissent rivaux
Montre et fait adopter à la Nature même
Ce qu'elle n'a point fait, mais ce qu'elle
sait faire.
C'est le fécond pinceau qui, sûr dans
garder,
Retrouve un seul visage en vingt belles
Les fait renaître ensemble, et, par un
principe,
Des traits de vingt beautés forme la même.

Inventer ainsi, c'est découvrir la source-mère d'un sujet, la pensée générale de toutes les autres; c'est combiner le traitant, les principales idées, les principales affections qui s'y rapportent; donner à tout une grâce, un intérêt, une vie, qu'on ne soupçonnait pas, ou la réalisation appartient au prosaïque poète, à l'artiste; inventer ainsi, c'est trouver le beau idéal (*voy.*). Or, l'idéal est la plus haute expression de l'intelligence humaine; et toutes les fois que cette expression se manifeste, elle est l'admiration générale, soit qu'elle se produise dans une épopée ou dans un roman, soit dans une histoire ou dans une pièce de théâtre, soit dans une éloquence, dans les formes majestueuses d'un palais ou dans les accords ravissants d'une symphonie. *Invente, tu vis* dit un poète, et cet oracle est infail- lible; on devient immortel, en inventant les conditions prescrites par André Chénier.

Ce hardi conseil d'inventer pour soi-même dans la mémoire des hommes, n'a été donné aux auteurs dramatiques qu'à moins pour les sujets de leurs pièces; mais la race est d'avis que l'on choisisse

ceux que fournit l'Iliade plutôt que d'en traiter d'imaginaires :

*Bonus Doctum carmen deducit in actus,
Quam n. proferres ignota indicataque primus.*

Voltaire a fait des pièces d'invention, quoique le P. Brumoy condamnât les sujets de ce genre, et que Corneille et Racine eussent tiré tous les leurs de l'histoire et de la fable. L'opinion d'Horace est prudente; mais le succès de Voltaire est un argument victorieux.

Les rhéteurs appellent *invention* la première partie de la rhétorique, celle qui enseigne à trouver les moyens propres à persuader. Ils enseignent en même temps que, pour persuader les hommes, il faut prouver, plaire ou toucher (*ut probet, ut delectet, ut flectat*, Cic.), et souvent réunir ces trois moyens. On prouve par les *arguments*, on plaît par les *mœurs*, on touche par les *passions*: de là une triple division dans l'invention, partie de la rhétorique. Mais tous les préceptes à cet égard reviennent à cette triple recommandation : soyez judicieux, vertueux et sensible. En cela, comme en tout, l'art est utile; mais la nature est le grand maître.

J. T.-v.-s.

INVENTION (techn.), voy. **BAZET**
INVENTION.

INVENTIONS ET DÉCOUVERTES. *Découvrir*, c'est trouver et faire connaître ce qui existait, mais ce qui était inconnu ou caché. *Inventer*, c'est imaginer ou trouver ce qui n'existait pas sous cette même forme (voy. l'art. précédent). Entre la découverte et l'invention, il y a donc une différence profonde. Cependant elle est encore plus dans le langage que dans les opérations de l'intelligence; car puisque l'invention demande généralement un plus haut degré d'imagination, de combinaison et de subtilité que la découverte, celle-ci, quand il s'agit de sciences, est à son tour le fruit d'une haute capacité; et l'une et l'autre, l'invention et la découverte, sont tantôt le résultat des mêmes facultés mises en jeu, tantôt celui de hasards analogues saisis avec le même bonheur. De là viennent entre les découvertes et les inventions des rapports intimes. Les unes conduisent aux autres. En effet, que de découvertes en astronomie dues à l'invention des lunettes!

en géographie, à celle de la boussole! D'un autre côté, que d'inventions dues à des découvertes! Les plus grandes créations matérielles de nos jours, ces bateaux à vapeur et ces chemins de fer qui vont changer les relations sociales et les mœurs elles-mêmes, ne sont-ils pas le fruit de simples découvertes en mécanique et en physique? Les inventions et les découvertes de tous les genres se tiennent si intimement, qu'on ne saurait plus aujourd'hui les classer, comme on prétendait le faire autrefois, suivant qu'elles servaient aux sciences, aux arts et aux métiers. On le sait, à chaque pas que fait la science, à chaque découverte qu'y fait le génie de l'homme, naît ou un art ou un métier nouveau, ou bien un perfectionnement, une invention dans plusieurs métiers et dans plusieurs arts. Et tous ces travaux s'aident, se poussent, se facilitent les uns les autres. A certaines époques, ils se croisent et se fécondent à tel point, qu'ils changent toute la face de la civilisation. Il est des siècles où l'esprit humain est livré à ce mouvement, qui est une sorte d'improvisation dans la science et dans les arts, comme dans d'autres il est absorbé ou du moins préoccupé par ces travaux de méditation qui sont une sorte de voyage de découverte dans le monde moral. Quand se présentent ces époques d'inventions et de découvertes, il en résulte toujours des changements profonds dans l'état général de la société; car tantôt elles font d'une nation agricole un peuple industriel, tantôt d'une nation commerçante un peuple navigateur. D'autres fois, par la richesse qu'elles donnent et le luxe qu'elles enfantent, elles altèrent profondément les institutions et les habitudes. D'un autre côté, les mœurs et les lois elles-mêmes, jointes au climat et à la position d'un pays, exercent sur les inventions et les découvertes une influence majeure.

Il en résulte que l'histoire bien faite des découvertes et des inventions serait celle de l'esprit humain; et comme elle embrasserait la psychologie aussi bien que les autres sciences, ce serait presque celle de l'humanité. Nous n'essaierons pas

(*) Il a été traité séparément de ces dernières à l'art. **DÉCOUVERTES**. S.

ici d'esquisser ce beau travail ; nous nous bornerons, au contraire, à indiquer la marche générale qu'a suivie l'intelligence de l'homme dans cette grande voie.

Le génie de l'homme est fait pour inventer, pour découvrir. C'est là sa loi suprême. Elle se manifeste même dans la *vie sauvage*, cette condition de l'humanité qui n'est pas primitive, mais que nous citons la première comme inférieure à toute autre, parce que l'homme y est en guerre avec tout ce qui l'entoure et ne songe qu'à satisfaire son égoïsme. La sphère qu'en cet état parcourt l'intelligence de l'homme est étroite ; les moyens dont elle dispose sont bornés ; mais les produits de son industrie n'en sont que plus admirables. Il en est que la civilisation n'obtiendrait pas avec toutes les ressources que lui assure la supériorité de ses agents.

La *vie pastorale*, qui a quelques besoins et quelques idées de plus, qui est en paix avec tout ce qui est pacifique, qui hérite tout ce qui est susceptible d'éducation dans cette nature animale qu'elle élève presque jusqu'à elle ; la *vie pastorale* qui, en idéalissant la nature végétale, se prête si bien au développement des facultés méditatives ; qui se complait tant à étudier le ciel et à peupler le monde de dieux, fait pour les besoins matériels de l'existence peu d'inventions autres que celles qui se rapportent à la bergerie et à l'abreuvoir. Mais elle découvre les étoiles du firmament et constate le cours du soleil et de la lune ; elle crée la météorologie et l'astrologie ; elle rêve le zodiaque et fabrique le gnomon ; du moins elle place au ciel cette fiction d'astronomie, et sur le globe ce début de chronométrie.

La *vie agricole* achève ces créations. C'est elle qui fait, sinon une astronomie, du moins un calendrier ; qui invente, sinon la métrologie, du moins des poids, des mesures et des monnaies ; qui improvise, sinon la géométrie, du moins l'arpentage ; et qui enseigne, sinon l'arithmétique, du moins le calcul. Son point de départ pour plusieurs de ces sciences, ce sont les plus simples et les plus admirables des instruments que la nature ait donnés à l'homme, le pied et la main. En effet,

dans la vie agricole, et même dans la vie pastorale, la longueur du pied et le nombre des doigts de la main deviennent la base des premières opérations de la géométrie, de l'arithmétique et de la métrologie. Peut-être même certaines théogonies et certaines cosmogonies, où la décadi, c'est-à-dire le système décimal, joue un grand rôle, n'ont-elles pas eu d'autre base que ces instruments et ces moyens primitifs de calculer ou de mesurer le monde que Dieu a mis à la disposition de l'homme.

La vie agricole fait de nouveaux pas. Elle perfectionne tous les instruments d'utile culture, tandis que la *vie barbare* qui est une anomalie ou un excès, comme la vie sauvage, perfectionne surtout les instruments de destruction, les armes de la guerre. Si la vie agricole complète pour ses besoins l'éducation des animaux domestiques, la vie barbare n'emploie guère à ses fins que le plus noble de ces auxiliaires de l'homme, le cheval ; mais elle dompte l'éléphant inutile à la vie agricole, et elle dompterait le lion, le tigre et la panthère ; elle les ferait servir à son but, si elle y trouvait son avantage.

La *vie civilisée* se distingue précisément en ce qu'elle découvre et invente sans cesse. C'est là son caractère et sa gloire. Elle est toute tissu d'inventions et de découvertes. Mais la civilisation elle-même a des phases très distinctes et nous devons signaler les principales, soit dans les annales du monde ancien, soit dans celles du monde moderne.

La *civilisation* que nous appelons *théocratique*, celle de l'Égypte, de la Perse et de la Chaldée, enfante presque toutes nos sciences, plusieurs de nos arts, quelques-uns de nos métiers. Elle y ajoute le moyen de nous transmettre le tout, l'écriture (*voy.*). Aux moyens ordinaires de autres pays, l'Égypte joignit même trois genres de signes différents, l'idéographie (*voy.*) ou l'écriture hiéroglyphique, l'écriture hiératique ou sacerdotale, l'écriture démotique ou vulgaire. C'est une variété de combinaisons qui atteste à la fois un singulier esprit de caste et une grande fécondité.

La *civilisation despotique*, celle de l'Inde, de la Chine, du Japon, qui s'est n

le dirait, dans un cercle tout à fait stérile, à toute époque, longtemps avant l'Europe, et l'imprimerie. Elle a donné ces chiffres que nous appelons aujourd'hui chiffres arabes, qui seuls ont rendu possibles ces si admirables des sciences mathématiques et physiques. Elle a créé une morale savante, une littérature immortelle, une morale qui n'est presque rien à la plus sublime des théories, celle des chrétiens.

Civilisation démocratique de la Phénicie et des colonies de l'une et de l'autre, profitant de tout ce qu'avaient fait l'Égypte et la Perse, perçut les sciences, mais elle avança peu, et fut utile et tous les métiers que nous appris l'Asie et l'Afrique. Elle eut besoin d'inventer l'alphabet, et n'eut pas à inventer ce qu'elle avait déjà connu avant elle.

La forme de la civilisation démo- cratique, celle de la Grèce, plus sage et plus ingénieuse encore, fit sur la Grèce des pas immenses, surtout dans les arts et dans les sciences; mais elle eut de moins puissants foyers de lumière établis dans la royale Alexandrie, la royale Perse, la royale Syracuse, pour faire des progrès positifs dans l'anatomie, la médecine, l'astronomie, l'arithmétique; tous les genres d'encouragement furent prodigués; on inventa l'impression algèbre de nombreuses inventions, comme celle du parchemin par les Égyptiens, et celle du miroir ardent par les Grecs; malgré celle d'une foule de machines de mécanique, de statique, de dynamique, et toute une série de découvertes scientifiques faites par Hippocrate, Hipparque, Apollonius de Pergame, Archimède, Héron, Sosibius, Claudi- us, Dioscoride et Galien, les arts et les métiers ne purent s'enrichir d'une manière complète. Les Phéniciens et les Égyptiens cultivaient trop peu les sciences; la Grèce libre s'attacha à la philosophie, aux belles- lettres, aux beaux-arts; les Alexandrins, et les Grecs, se livrèrent aux sciences mathématiques et physiques, à la critique et à l'histoire, et négligeaient la physique et les arts; ces grandes sources de l'indus-

trie éplorée; Antioche n'étudiait que la rhétorique; Pergame, que la grammaire et l'histoire naturelle; Syracuse, que les sciences et les arts.

La civilisation romaine, qui résuma celle du monde ancien, se borna aux emprunts et à l'imitation. La génie de la nation était trop absorbé par l'intérêt de ses débats politiques ou par l'éclat de ses conquêtes militaires, pour se distinguer dans aucune autre carrière et pour inventer soit dans les arts, soit dans les sciences. C'est à peine s'il fut créateur dans les lettres. On ne l'ignore point, les plus belles pages de Cicéron, de Virgile, d'Horace, de Tacite et de Pline sont des traductions ou des imitations; l'invention s'y réduit à peu de chose.

La civilisation chrétienne s'absorba d'abord dans un monde tout différent. Elle dédaigna l'invention dans les arts utiles comme dans les beaux-arts: s'y livrer, c'était à ses yeux s'attacher à un moyen de lucre ou à un agent de vanité. Elle dédaigna aussi la découverte dans les sciences positives comme dans les belles-lettres: la rechercher, c'était pour elle une ambition inspirée par un orgueil bien condamnable. Elle vécut donc sur les pratiques les plus simples, sur les usages moins entachés de polythéisme du monde grec ou romain.

La pensée primitive de la civilisation musulmane eut quelque chose d'analogue, tant qu'elle ne connut que la vieille Asie. Mais quand elle eut aperçu la Grèce, elle traduisit toutes les méditations sérieuses et tous les travaux utiles de cette terre classique; elle perfectionna toutes ses sciences et tous ses arts. Puis, elle donna au monde plusieurs instruments de chirurgie et d'astronomie. Elle transmit à l'Occident les chiffres qu'elle avait reçus de l'Inde, et l'algèbre, cette reine des études exactes qu'elle n'avait pas, quoi qu'on dise, empruntée à la Grèce (voy. DIOPHANTE). Soit à Cordoue, soit à Bagdad, son génie inventif brilla dans les fabrications du métier comme dans les compositions de l'art; presque partout il excella dans les lettres aussi bien que dans les sciences.

L'éclat qu'il répandit et les richesses qu'il enfanta réveillèrent enfin le génie

de la civilisation chrétienne, que l'invasion des Barbares avait d'abord rendu plus simple et plus immobile encore qu'il ne l'était naturellement. En effet, les Barbares avaient non-seulement partagé son mépris pour le luxe, la corruption et l'idolâtrie de la Grèce et de l'Italie, ils avaient détruit volontairement ou laissé périr négligemment des connaissances et des pratiques qui s'étaient conservées dans la société chrétienne. Cependant, quand ces Barbares eurent subi d'abord l'influence du christianisme, puis celle de quelques restes d'institutions romaines; quand ensuite se fut jointe à ces éléments de développement moral et intellectuel, la puissante impulsion des croisades, et qu'enfin fut venue encore celle de la renaissance des antiques travaux du génie grec et romain, il se fit au milieu d'eux un de ces mouvements qui changent la face ou plutôt l'âme des nations. A l'invention de la *poudre à canon* et de la *boussole*, que possédait depuis longtemps l'Orient le plus reculé; à celle du *papier-linge*, qui succéda au *papier-parchemin*, comme celui-ci avait succédé au *papier-papyrus*; à celle de l'*imprimerie*, que la Chine avait faite pour elle seule, mais qui fut pour l'Europe la plus féconde de toutes sinon la plus ingénieuse (VOY. TYPOGRAPHIE ET GUTENBERG), succédèrent les plus brillantes des découvertes modernes: 1° celle d'une route maritime aux Indes, cette région de l'or et des perles; 2° celle d'un nouveau monde, cette mine inépuisable des métaux les plus précieux.

Ce mouvement avait eu une sorte de précédent dans l'ancien monde. Nous avons vu que la civilisation démocratique de Sidon, de Tyr, de Carthage et d'Athènes avait eu besoin d'une protection monarchique pour se compléter. Ce fait se renouvela dans le monde moderne. Quelques petites républiques, les cités marchandes d'Amalfi, de Venise, de Pise et de Gênes (patrie de Christophe Colomb); les villes libres de Nuremberg (patrie de Schwartz), de Mayence (patrie de Gutenberg), et de Strasbourg (sa protectrice étreinte), avaient ouvert la marche triomphale du génie des derniers siècles. Cependant Ferdinand, roi

des Espagnes, le protecteur de Colomb et de Vespucci, Maximilien I^{er} et François I^{er}, le patron de l'imprimerie et le *Père des lettres*, Charles-Quint et d'autres princes y firent avancer les nations modernes avec plus de succès et plus de gloire.

Ce progrès avec tout ce qui s'y rattachait constitua définitivement la civilisation moderne, qui est variée comme la civilisation ancienne, et modifiée, soit par les institutions politiques et religieuses, soit par la position géographique, le climat et d'autres circonstances locales, soit enfin par les mœurs et les destinées spéciales de chaque peuple.

Un coup d'œil sur les états modernes va mettre en relief ce grand fait.

En Espagne et en Portugal, arrêtée par le gouvernement, par l'esprit public, par les rapports entre la métropole et les colonies, la civilisation moderne demeura longtemps, sinon immobile, du moins lente et embarrassée dans sa marche. Ses pas furent plus rapides en Russie, en Autriche, en Bavière, dans la majeure partie de l'Italie. Elle fut plus progressive encore en Prusse, en Saxe, dans d'autres pays d'Allemagne, où elle reçut toujours sans répugnance, et perfectionna ou même dépassa quelquefois, mais sans enthousiasme, les inventions et les découvertes faites ailleurs. La Suisse et la Hollande se bornèrent à un mouvement fort modéré, étant absorbées, l'une par cette petite et facile industrie qui suffisait à ses mœurs et à ses besoins, l'autre par cette lutte constante contre les flots de la mer qui la rendit si ingénieuse, et par ce commerce lointain qui lui valut tant de trésors. Seules, dans les temps modernes, la France, l'Angleterre et la jeune Amérique se livrèrent, dans la carrière des inventions et des découvertes, à une sorte d'ardeur, de passion née à la fois des mœurs et des besoins ou de la situation générale de ces pays. On dirait que tout cet immense mouvement de la pensée qui s'est accompli dans leur sein, et qui est venu y modifier si profondément les doctrines et les institutions des temps anciens, a été dépassé encore par le mouvement plus matériel, mais analogue, qui a eu lieu dans l'industrie, dans le commerce et dans les

arts, et qui a changé si complètement les habitudes de la vie sociale.

Que l'Angleterre soit devenue, dans cette carrière, l'institutrice du monde; qu'elle ait plus fait que nul autre pays pour l'exploitation des trésors recelés par la terre, pour la conversion des métaux en instruments utiles ou en voies communes, pour la fabrication de toutes les espèces de produits, pour l'emploi de moteurs ingénieux et de puissantes machines (voy. ce mot), pour l'invention de rapides moyens de circulation, pour le perfectionnement de tout ce qui est relatif à la navigation et à la marine, cela n'est ignoré ni contesté par personne. Mais tout le monde sait aussi que cette terre classique de l'industrie (voy.) non-seulement a été suivie de près par l'Amérique et la France, mais que souvent elle a été dépassée par l'une ou par l'autre. En effet, l'Amérique va volontiers plus loin qu'elle dans les applications; la France se trouve volontiers en avant d'elle dans les théories. Telle a été, dans le dernier de ces pays, l'émulation des perfectionnements, qu'après avoir aboli dans l'intérêt du génie, ce système de corporations qui arrêtrait l'essor, il lui a fallu établir, dans l'intérêt de la propriété et du travail, des brevets (v.) d'invention pour un grand nombre de procédés les uns plus ingénieux et plus méritoires que les autres. Et que d'inventions enregistrées dans le livre des brevets ou dans les recueils consacrés aux découvertes et inventions nouvelles*! quelle variété de combinaisons sorties d'un même principe! En effet, celui de la vieille chambre obscure (voy.) et celui du daguerréotype (voy. PHOTOGRAPHIE), cet appareil qui doit recevoir lui-même de si grands perfectionnements, se tiennent de près.

Toutefois, si la France, l'Angleterre et l'Amérique anglaise occupent le premier rang dans les annales des inventions et des découvertes; si les publications de ces pays mentionnent de préférence ce

(*) Archives des découvertes et des inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant les années 1808 à 1839, 31 volumes in-8°, Paris, chez Treuttel et Wurtz; *Bibliothèque des découvertes, inventions, innovations, etc.*, Paris, 1822-24, 17 vol. in-8°.

qu'ils ont produit, il est juste de dire que les autres contrées de l'Europe ne demeurèrent pas en arrière. Partout où il y a travail intelligent, il y a invention et découverte. On en a la preuve dans tous les ouvrages sur ces matières, dans l'*Histoire des inventions dans les sciences et les arts*, par Donndorf (Quedlinbourg, 1817-21, 6 vol. in-8°, en allemand); dans les *Annales des découvertes et des inventions récentes*, publiées par Leng (Ilmenau, 1824-33, 9 années) et autres ouvrages du même auteur; dans les publications analogues de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Amérique, de l'Italie.

Nous arrivons maintenant au résultat général de tout ce mouvement de progrès matériel, à son influence sur le bonheur et la moralité de l'espèce humaine. A cet égard, c'est une chose incontestable, chaque invention, chaque découverte est un pas glorieux dans la vie intellectuelle de l'humanité. C'est aussi un progrès véritable; mais ce n'est pas un progrès complet, dont l'influence soit salutaire sous tous les points de vue. Il en est, au contraire, de ces perfectionnements dans les procédés ou dans les machines qui offrent de graves inconvénients, soit pour la santé du corps, soit même pour celle de l'âme qui périclité souvent avec le corps. Il en est qui tuent jusqu'aux facultés, soit d'adresse manuelle, soit de combinaison intellectuelle, qui les ont fait naître. L'une des principales bases du perfectionnement des procédés, c'est la spécialité de l'ouvrier (voy. TRAVAIL et INDUSTRIE). Or, la spécialité ne se développe qu'au détriment de la généralité; et telle faculté cultivée de préférence, en fait négliger et périr une foule d'autres. Outre la décadence, pour ne pas dire l'abrutissement, de certaines dispositions morales qui résulte de quelques occupations dans les arts et dans les métiers, il est des travaux qui enfantent le dépérissement des facultés physiques. Il en est qui les empoisonnent. Puis, n'est-il pas d'autres travaux d'arts et de métiers qui affaiblissent au moins, les uns l'organe de la vue et de l'ouïe, les autres la constitution tout entière? Mais ce n'est pas la classe ouvrière seulement qu'épuise le progrès: le savant, l'homme de génie même, est à son

tour écrasé par la masse des faits trouvés, constatés, que son intelligence est forcée d'embrasser, avant d'aller plus loin en quoi que ce soit. Ajoutez que si toutes ces progressions qui se poussent et s'accélèrent dans tous les sens, contribuent aux agréments de la vie sociale et constituent le charme d'une civilisation avancée, ce charme et ces agréments n'apportent à l'humanité ni une plus grande somme de bonheur interne ni une véritable amélioration morale. Et aujourd'hui encore, cette grande question qui perce sur la première page des livres saints, à savoir si l'homme peut toucher impunément à l'arbre de la science, est à l'état de question. Elle y demeurera toujours. L'homme paie le progrès auquel il est conduit; il ne lui est pas donné gratuitement. Mais ce qui est certain, c'est qu'en allant de découverte en découverte, d'invention en invention, il obéit à la loi suprême de sa destinée, celle d'un développement continu, progressif, et sinon infini, du moins indéfini. M.-A.

INVERSION (*inversio*, renversement), sorte de construction des mots que les grammairiens appellent aussi *construction libre*, *transpositive* ou *inverse*, par comparaison avec la *construction analytique*, que la plupart désignent sous le nom de *construction naturelle*. Condillac, Le Batteux, Pluche, Chompré, etc., soutinrent avec quelque raison, dans le dernier siècle, que l'inversion n'est pas un ordre contraire à l'ordre naturel, mais seulement un ordre différent de l'ordre direct; et que les constructions directes et les constructions inversées sont également naturelles. Quelques-uns d'entre eux allèrent plus loin, notamment Le Batteux. Il nia l'inversion grammaticale, et réserva le terme d'*inversion* pour marquer le dérangement dans les pensées par rapport à la réalité des choses, ou le défaut de conformité de la parole avec la pensée. Beauzée fit remarquer que cette dernière espèce est ce que les moralistes appellent mensonge, et que la source des autres est aux Petites-Maisons.

Quelques efforts qu'aient faits contre elle les adversaires de l'inversion, elle ne ment point à son étymologie, et rien n'est

plus facile que de la reconnaître. Il est bien vrai que l'esprit, comme l'œil, voit tout un ensemble; mais il a besoin d'une série de mots pour exprimer cet ensemble, et ces mots ne peuvent se ranger au hasard. La décomposition analytique des idées partielles les présente dans un certain ordre, et cet ordre suivi par les mots qui les expriment donne la construction analytique ou directe. Dans cette construction, le sujet se présente toujours le premier, ensuite le verbe, puis l'attribut. Lorsque les relations analytiques des mots sont parfaitement indiquées par les inflexions (*voy.*) des déclinaisons et des conjugaisons, on doit, au gré de la passion, ou par des considérations d'élégance et d'harmonie, recourir à la construction libre, à l'inversion.

Quoique l'ordre analytique soit la base de l'arrangement des mots dans notre langue, l'inversion s'y rencontre fréquemment, surtout à l'égard des phrases incidentes qu'on ne met pas toujours à leur place naturelle, mais qu'on intercale en anticipant, pour plus d'harmonie ou de mouvement dans la période. Elle est une des beautés de la poésie. Dans la prose, elle donne du vif à la transposition du sujet après le verbe: *Ah! disait-il, pour il disait: ah!* L'inversion est d'une grande ressource pour varier les tours, pour donner de la force à la phrase et pour faire éviter les équivoques. J.T-v-8.

INVERTÉBRÉS, *voy.* INSECTES et VERAS ou ANNÉLIDES.

INVESTISSEMENT, *voy.* BLOCUS et SIÈGE.

INVESTITURE. *Investir* signifie mettre en possession, et l'*investiture* est la mise en possession d'un fief ou d'un bénéfice.

Chez tous les peuples, la translation de la propriété fut entourée de formalités solennelles, de cérémonies symboliques; et l'ancien droit français fournit de nombreux exemples à cet égard. Il était naturel, en effet, que, pour valider une aliénation, on eût recours à des signes extérieurs qui annonçassent, dans celui qui aliénait, l'intention de renoncer à ses droits de propriétaire, et dans celui à qui la cession était faite, la volonté de devenir possesseur.

es indicatifs de la translation furent primitivement déter-
minés par les lois et par les coutumes ;
et les mêmes cérémonies, les
mêles, se retrouvaient presque
à général, on choisit les sym-
boles le plus de rapport avec
la remise : c'est ainsi que la
d'un champ fut indiquée par
de terre, par une touffe de ga-
dans ce champ et placés dans
celui auquel était transmis le
afin d'exprimer que ce n'était
out nu qui était ainsi aliéné,
aux premiers symboles une
l'arbre pour exprimer les pro-
terre, un bâton pour exprimer
la maître ; on ajouta quelque-
ise d'un couteau, pour exprimer
ivoir de couper, de disjoin-
y avait une foule d'autres for-
stitution : la transmission s'effec-
e glaive, par l'anneau, par la
par la crosse, par les cordes des
n un mot par tout ce qui avait
apport aux choses ou aux di-
lées. Ducange et Carpentier
es exemples de 102 façons d'oc-
restitution. Les symboles de trans-
aient soigneusement conservés
rties mises en possession ; quel-
s étaient attachés aux contrats
, de donation, de concession
ae ; et, afin de rendre plus sa-
ventes, les donations, etc., on
s symboles hors d'usage en les
e qui indiquait la ferme réso-
ne jamais revenir sur ce qui
t.

le droit public du moyen-âge,
stitutions des bénéfices ecclésiasti-
les fiefs laïques jouent un très
e. Voy. PAPAÛTÉ.

connaît cette longue et sanglante
entre les papes et les empereurs
gne au sujet des investitures ec-
clesiastiques. L'ancien usage, en Allema-
t d'investir d'un fief par l'anneau
le bâton, et quelquefois par
ensemble, les premiers empe-
reurs donnaient aux nouveaux prélats
un fief ou de leurs fiefs ou bénéfices par
et par l'anneau. Cet usage s'était
maintenu, et même, l'an

1059, le pape Nicolas II confirma dans
un concile tenu à Rome le droit des em-
pereurs d'élire les papes et d'investir les
évêques. Mais ces droits leur furent bien-
tôt contestés. Grégoire VII (voy.) et ses
successeurs mirent tout en œuvre pour
soustraire le Saint-Siège à la domination
impériale. Ces papes se donnèrent surtout
les apparences de prendre en main les in-
térêts des évêques, et refusèrent aux em-
pereurs le droit d'investiture par la crosse
et l'anneau. Victor III, successeur de Gré-
goire VII, défendit même aux princes sé-
culiers de donner aucune espèce d'investi-
ture aux ecclésiastiques. Les papes pré-
tendaient que la crosse étant le symbole
du soin pastoral confié aux évêques, et
l'anneau l'emblème du mariage spirituel
que les prêtres contractaient avec l'Église,
les princes séculiers ne pouvaient distri-
buer ces marques de dignité à leurs vas-
saux. Il fut réglé entre les parties, en
1122, par un concordat, que dorénavant
les ecclésiastiques ne pourraient plus être
investis qu'avec un sceptre ; et telle fut
la règle observée jusqu'à la fin du xv^e siè-
cle. Depuis cette époque, le cérémonial
des investitures ecclésiastiques fut abso-
lument le même en Allemagne que celui
des investitures séculières. En France,
les rois, depuis Grégoire VII, abandon-
nèrent l'usage des investitures par la crosse
et l'anneau ; ils les donnèrent par écrit
ou de vive voix.

Passons à l'investiture des fiefs. En Al-
lemagne, l'investiture des royaumes dé-
pendants se faisait avec l'épée ou le scep-
tre ; elle se faisait avec l'étendard pour
les simples principautés. En France, le
symbole le plus usité pour l'investiture aux
vassaux laïques était une verge ou bâton,
ou un gant ; dans les provinces méridio-
nales, on la donnait quelquefois avec un
capuchon. Ces investitures se faisaient en
public, dans la cour du suzerain, s'il avait
juridiction, sinon au chef-lieu du fief
dominant, en présence des officiers du sei-
gneur et des témoins ; procès-verbal était
dressé du tout. Ces cérémonies étaient de
rigueur, et ce n'est qu'après leur accom-
plissement que le vassal était en posses-
sion légale de son fief. L'héritier ou l'ac-
quéreur du vassal devait aussi se faire in-
vestir par le seigneur. Du reste, tous ces

usages étaient tombés en désuétude longtemps avant la Révolution; et, en 1789, la nécessité des formalités de l'investiture se trouvait abolie dans la plupart des provinces de France; elle était remplacée par la *foi et hommage* (voy. ce mot); mais on les conservait en Alsace, dans une grande partie de l'Italie et surtout en Allemagne, où l'on distinguait deux espèces d'investitures : l'investiture *propre* ou *réelle*, c'est-à-dire la mise en possession effective, et l'investiture *impropre*, *verbale* ou *cérémonielle*, qui n'était qu'une tradition symbolique. Par la première, on acquérait le domaine utile du fief; la seconde ne donnait aucun droit dans le fief lorsqu'un tiers en était en possession.

J. G-r.

INVIOUABILITÉ, qualité qui place au-dessus de toute atteinte, de toute violation (*vis*), et soustrait à toutes poursuites la personne qui en est investie. Cette qualité s'étend même sur les lieux habités par cette personne, et les met à l'abri des violences; une force armée n'y peut jamais pénétrer, et l'on n'en peut arracher ceux qui ont trouvé là un refuge.

Chez les anciens, les temples des dieux étaient inviolables, et ce caractère appartenait même à d'autres lieux, à des districts entiers placés sous la protection d'une divinité. On a vu au mot **ASILE** qu'il en a été de même dans les temps modernes. Aujourd'hui, les sanctuaires n'assurent plus l'inviolabilité aux criminels; mais le droit des gens en couvre encore la demeure des ambassadeurs et autres agents diplomatiques. Bien plus, dans les pays libres, la maison même des simples citoyens est déclarée inviolable par la loi (voy. **HABEAS-CORPUS**, etc.), au moins dans ce sens qu'il n'est pas permis à l'autorité publique d'y pénétrer pendant la nuit, et que, même le jour, elle ne peut le faire qu'en observant certaines formalités. Voy. **LIBERTÉ INDIVIDUELLE**.

Les ambassadeurs (voy. ce mot et **FÉLIX**) étaient aussi inviolables (*sacro-sancti*) chez les anciens. Chez les Romains, ce caractère était reconnu aux tribuns du peuple, comme il l'a été par les modernes aux membres de la représentation nationale, et surtout à la personne

du chef de l'état. C'est sous ce rapport qu'il nous reste à envisager la matière.

INVIOUABILITÉ DE LA COURONNE appelle ainsi la prérogative attachée à la personne du roi, dans une monarchie représentative, de ne pouvoir être recherché pour les actes de son gouvernement. Ce principe est basé sur la fiction juridique que le roi ne peut mal faire. Cette formule ainsi, depuis des siècles, le droit public de l'Angleterre : *The can do not wrong*. « Cette maxime fondamentale, dit Blackstone, doit pas être prise en ce sens que l'acte du gouvernement est en soi jure legal; elle signifie seulement : 1° qu'on ne peut imputer au roi ce qui se fait criminellement dans la conduite des affaires publiques et qu'il n'en est personnellement responsable envers son peuple, parce qu'une doctrine contraire compromettrait l'indépendance constitutionnelle de la couronne, qui est nécessaire pour la balance des pouvoirs dans notre constitution libre et active, cette raison, composée; 2° que la responsabilité de la couronne ne s'étend pas qu'à causer un tort, commettre une injustice; c'est pour le bien du peuple qu'elle a été créée : elle ne peut être déniée à son préjudice. » (*Comment. lois angl.*, liv. I, ch. 7.)

Montesquieu admet le même principe. « La personne du roi, dit-il, est sacrée, parce qu'étant nécessaire à l'état pour que le corps législatif ne devienne pas tyrannique, dès le moment qu'il serait accusé et jugé, il n'y aurait plus de liberté. » (*Esprit des lois*, liv. ch. 22.)

Le corollaire indispensable de l'inviolabilité royale, c'est la *responsabilité ministérielle* (voy.). Il faut, en effet, que les fautes graves sont commises par les chefs de l'état, il y ait quelqu'un qui réponde devant la loi.

L'Assemblée constituante avait proclamé, dans sa constitution, le principe de l'inviolabilité de la couronne, mais n'empêcha pas la Convention, sous le déshonneur de Louis XVI et la proclamation de la république, de juger et de condamner à mort cet infortuné monarque.

La Charte de 1814 avait aussi consacré le principe de l'inviolabilité de la couronne, et néanmoins la déchéance de Charles X et de sa maison eut lieu en 1830. C'est que les révolutions sont plus fortes que les principes, et que la colère du peuple brise facilement les faibles entraves qui résultent des constitutions, lorsqu'elles ne reposent pas sur le respect ou quelque sorte religieux de longues générations.

Au surplus, des publicistes distingués ne nient pas qu'il y a telles circonstances où l'inviolabilité royale ne peut être respectée. Vattel, par exemple, la limite au cas où la propre conservation d'une nation le lui permet (*Droit des gens*, liv. I^{er}, ch. 5). Benjamin Constant exprime la même pensée en disant : « On aurait beau décréter l'inviolabilité de ce qui unirait, la force des choses est plus forte que les lois écrites. » (*Cours de politique const.*)

Nous avons, dans l'article GOUVERNEMENT, indiqué quelques détails qui se rattachent au principe de l'inviolabilité de la couronne dans les monarchies représentatives.

A. T.-R.

INVOCATION. C'est l'appel que l'homme fait à la divinité quand il réclame son secours et sa protection. Cette interpellation directe de la créature au créateur se retrouve dans toutes les religions connues. La Bible nous la montre chez les Hébreux, et nous la voyons encore figurer chez les païens; Jupiter, Mars, Apollon, Vénus, étaient chaque jour invoqués dans leurs temples; les devins et les pythonisses (*voy.*) invoquaient dans leurs autels les démons, les mauvais génies et toutes les divinités des enfers.

Dans le christianisme, l'invocation des anges et des saints remonte aux premiers temps de l'Église; elle est devenue, plus tard, un grave sujet de controverse entre les catholiques et les protestants. Tandis que les derniers nient l'efficacité des prières adressées même à la Vierge, les premiers considèrent les saints comme d'utiles intermédiaires entre l'homme et Dieu (*voy. Saints*). Chez eux, toutes les églises sont dédiées (*voy. Dédicace*) à Dieu sous l'invocation de tel ou tel saint en parti-

culier; et la plupart des grandes cérémonies commencent par une invocation au Saint-Esprit.

La poésie est une sorte d'inspiration divine; il n'est donc pas étonnant si l'on y retrouve l'invocation. Depuis Homère disant : « Chante, ô Déesse, la colère d'Achille! » il n'est peut-être pas de poète épique qui n'ait commencé par appeler le ciel au secours de sa verve. Suivant le temps, suivant le thème, les Muses, l'Esprit saint, la Raison, se sont vus invoquer tour à tour. Quand l'invocation n'a pas un caractère général, elle s'adresse à la divinité qui préside au sujet. Ainsi dans ses *Géorgiques*, Virgile appelle à son aide les dieux et les déesses des champs; Ovide, dans ses *Métamorphoses*, invoque l'Olympe tout entier. L'invocation a longtemps été considérée comme de rigueur dans le poème épique : elle servait à justifier l'espèce d'omniscience du poète, en même temps qu'à bien disposer le lecteur. Aujourd'hui, les poèmes épiques et les invocations sont rares comme les croyances. Il est pourtant encore des hommes chez lesquels le sentiment religieux ne se sépare pas du sentiment poétique, et qui sauront, quand il leur plaira, faire admirer à notre siècle de scepticisme de sublimes invocations.

V. R.

INVOCAVIT, *voy. QUADRAGÈSIME.*

IO, fille d'Inachus, roi d'Argos, était une prêtresse de Junon, dont Jupiter devint amoureux. Junon l'ayant surpris dans la compagnie d'Io, le dieu, pour tromper les jalouses fureurs de son épouse, changea la jeune fille en génisse. La déesse qui soupçonna la ruse, demanda et obtint la belle génisse et en confia la garde au vigilant Argus (*voy.*). Jupiter, inquiet du sort de sa maîtresse, envoya Mercure auprès d'Argus et d'Io pour tuer l'un et délivrer l'autre. Le meurtre d'Argus, la délivrance d'Io, ne permirent plus à Junon de douter de son offense, et, pour se venger de sa rivale, elle envoya un taon dont les piqûres la tourmentèrent si cruellement, que, furieuse, égarée, elle s'élança dans les flots de la mer qui, de là, fut appelée Ionienne; mais Io n'y trouva pas la mort qu'elle y cherchait. Toujours poursuivie par l'insecte vengeur, elle traversa

l'Illyrie, l'Hæmus, la Thrace, les deux Bosphores (*voy.*) dont le nom rappelle encore ce souvenir, et enfin arriva sur les sommets du Caucase auprès de Prométhée enchaîné qui lui prédit ses destinées futures. Par ses conseils, elle se dirigea vers l'Égypte et ne s'arrêta que sur les bords du Nil. Là, toujours en proie aux piqûres de l'impitoyable insecte, épuisée de fatigues et mourante, elle finit par obtenir de Jupiter d'être rendue à sa première forme. Ayant repris cette forme et sa beauté, elle mit au monde Épaphus, le fondateur de Memphis. Elle épousa ensuite Télégone, roi d'Égypte, ou Osiris; et telle fut sa bonté pour ses sujets, qu'après sa mort, suivant les évhéméristes (*voy.* Ἐβημέρισται), elle reçut les honneurs divins et fut adorée sous le nom d'Isis. *Voy.* ce nom.

La fable d'Io peut s'expliquer historiquement d'après des traditions que nous a conservées Hérodote (l. I, ch. 2 et 3). Les Perses disaient qu'Io avait été enlevée de force par des marchands phéniciens qui la conduisirent en Égypte; de leur côté, les Phéniciens prétendaient qu'Io, ayant eu un commerce amoureux avec un de leurs pilotes et s'étant aperçue de sa grossesse, se détermina, par crainte de ses parents et pour cacher sa honte, à suivre son séducteur. Il est probable que le vaisseau avait à sa proue une tête de vache, et c'est ainsi que se sera établie la poétique idée de sa métamorphose. — *Voir* Eschyle, *Prométhée*, V, 553; Ovide, *Métamorph.*, I, 582. F. D.

IODATE, combinaison de l'acide iodique avec une base quelconque, *voy.* l'art. suivant.

IODE, corps simple, découvert, en 1811, par M. Courtois, salpêtrier à Paris, qui l'a trouvé dans les eaux-mères de la soude de varecs. On sait que cette soude, connue dans le commerce sous le nom de *varec* ou *soude-varec*, est la partie soluble de la cendre de quelques algues maritimes, partie qu'on fait évaporer à sec.

L'iode se trouve, dans la nature, le plus souvent combiné au sodium, sous forme d'iodure de sodium. Ce sel accompagne le sel marin, c'est-à-dire le chlorure de sodium, dans les eaux de la mer, quoiqu'en quantité fort minime. Quelques

plantes maritimes, et surtout paraissent avoir la faculté de s'aproprier une dose plus forte, par sel marin; ce dernier, dans les tions vitales des fucus, est en partie changé en sels végétaux soude, sans que le même chan lieu pour l'iodure de sodium, trouve avec du carbonate de une partie du sel marin no posé dans la cendre de ces pla ques salines, en Allemagne, c de l'iodure de sodium en pl abondance, relativement au que ne fait l'eau de la mer. eaux minérales contiennent d ce sel, parmi lesquelles la sou laide, à Heilbronn (Souabe), celle qui en contient la quan considérable. Dans une mine d près de Zacatecas, on a tre combiné avec l'argent, sous f dure d'argent; mais il paraît néral y est fort peu abondant.

L'iode qu'on trouve dans merce est extrait des eaux-r soude-varec. Ces eaux-mères c du carbonate de soude, du chlorure et de l'iodure de sod mêle avec de l'acide sulfuriqu évaporer le mélange pour e acide carbonique, l'acide muri gaz hydrogène. L'iodure de se presque pas attaqué par l'acide seul; mais on y ajoute ensuite d de manganèse, et on distille L'iode se volatilise alors, et on

L'iode ainsi obtenu se prése tes écailles cristallines noires, on ne peut point assigner de f lières. Lorsqu'il est humide, il d'une manière très sensible à pand alors une odeur fort anal du chlore (*voy.*), mais qui a un caractère tellement parti même sous ce rapport, on peu aisément les deux substanc l'autre. Mis sur la langue, il : une saveur âcre, analogue à s qui persiste longtemps. Sa v bien moindre dans l'état de sic entre en fusion à 107°, et, p disamment, il se prend en une noir grisâtre à éclat métalliqu

e, que l'on parvient aisément à r. Entre 175° et 180°, il commence à se sublimer et se convertit en un gaz à belle couleur violette, tirant sur le rouge, ce qui lui a valu son nom, du mot grec, qui désigne cette couleur, de *ἰός*, violette, et (par son apparence). Le gaz de l'iode pesant de tous les gaz connus : sa densité spécifique est de 8.7; lorsque la température baisse, l'iode gazeux se cristallise souvent très régulièrement en un octaèdre allongé rhomboïdal. Les angles obtus y sont remplacés par des facettes planes pour donner aux cristaux la forme de tablettes rhomboïdales; ces cristaux ont une couleur gris noirâtre et doués d'un éclat métallique, à peu près comme le fer cristallisé. L'iode est soluble dans l'eau, à laquelle il donne une couleur rouge et une saveur, mais sans point de saveur. L'eau saturée d'iode en contient à peine la dixième partie de son poids. Une grande quantité de sels, surtout des chlorures et des sels ammoniacaux, sont dissolus davantage. L'iode est plus soluble dans l'alcool et l'éther. Quant à ses propriétés chimiques, il se distingue parfaitement du chlore et du brome, dont il ne se distingue que par ses affinités plus faibles. L'iode se combine point d'une manière directe avec l'oxygène; mais lorsqu'il est aidé par une dissolution de potasse, de baryte, etc., il se combine avec la base alcaline, nommée *iodate* et l'autre *iodate*. Dans cette réaction, $\frac{1}{2}$ de l'iode est changé en acide iodique, et le $\frac{1}{2}$ des dépens de l'oxygène que les cristaux de l'iode ont chassé de la base. Les sels de potasse et de baryte sont très solubles dans l'eau froide, et se cristallisent aisément séparément. Les iodures produits en même temps que l'acide iodique contenu dans le sel se laissent facilement dégager de l'eau par l'acide fluo-silicique liquide, et le sel barytique par l'acide sulfureux. L'acide iodique reste alors dans la solution et se sépare par l'évaporation et la cristallisation. Les cristaux sont incolores et anhydres. A

une température élevée, ils se décomposent et donnent du gaz oxygène et de l'iode, qui se sublime; cet acide est composé de 2 atomes d'iode sur 5 atomes d'oxygène. Les combinaisons de cet acide avec les bases, c'est-à-dire avec les iodates, n'ayant encore aucun emploi utile, nous les passerons sous silence.

L'iode peut se combiner avec une plus grande quantité d'oxygène: il produit alors un autre acide nommé *acide hyperiodique*, et composé de 2 atomes d'iode sur 7 atomes d'oxygène. Cet acide est également cristallisable. Pour le produire, on traite de l'iodate de soude, que l'on a fait dissoudre dans une lessive caustique de soude, par du chlore gazeux. Il se produit du chlorure de sodium qui reste dissous, et de l'hyperiodate de soude qui se dépose, parce qu'il est fort peu soluble. On peut aussi chauffer au rouge, dans une cornue, de l'iodate de baryte, qui se décompose en donnant du gaz oxygène, de l'iode sublimé, et qui laisse alors un hyperiodate basique de baryte. De ces hyperiodates on peut ensuite séparer l'acide, lequel au reste a été fort peu étudié.

L'iode ne se combine pas non plus d'une manière directe avec le gaz hydrogène, quoiqu'il soit capable de fournir au moins deux combinaisons différentes avec lui. En traitant une combinaison de phosphore et d'iode avec très peu d'eau, activée par une légère élévation de température, le phosphore s'acidifie aux dépens de l'eau, et l'iode se combine avec l'hydrogène naissant. Il en résulte du gaz acide *hydriodique*, qui se dégage et peut être recueilli sur du mercure. Ce gaz ressemble parfaitement au gaz acide muriatique ou hydrochlorique. L'eau en absorbe des quantités immenses, et forme ainsi de l'acide hydriodique liquide, qui est un acide très puissant. En contact avec l'air atmosphérique, cet acide se colore très promptement, devient d'abord jaune, et passe enfin au brun noirâtre. La moitié de son hydrogène s'oxyde pour former de l'eau, et il en reste une combinaison plus riche en iode, également soluble dans l'eau. L'acide hydriodique incolore est composé d'atomes égaux d'hydrogène et d'iode. L'acide coloré contient 2 atomes d'iode

sur 1 atome d'hydrogène. Ce dernier n'est point connu à l'état isolé. Par l'influence continuée de l'air, il se décompose entièrement, en laissant déposer des cristaux d'iode, souvent très grands et très réguliers.

Il y a une combinaison de l'iode et de l'azote, connue sous le nom d'*iodure d'azote*, qu'on obtient en traitant de l'iode en poudre par de l'ammoniaque caustique liquide, lequel dissout de l'iodure d'ammonium, en laissant non dissoute une poudre noire, qui est l'iodure d'azote. C'est une préparation très dangereuse à faire, car si l'iodure d'azote vient à être touché par un corps dur, il se fait une violente explosion qui surpasse celle du chlorure d'azote; même sous l'eau la plus petite inadvertance y donne lieu, et sa facilité, à cet égard, dépasse encore celle du chlorure d'azote.

L'iode se combine d'une manière directe avec le soufre, le phosphore, le chlore, le brome, ainsi qu'avec tous les métaux. Ce sont ces combinaisons qu'on appelle des *iodures* (voy. l'art. suivant).

L'iode se combine facilement avec des substances organiques, auxquelles il communique une couleur jaune ou brune. Mis sur la peau, il la colore en brun, et cette teinte ne se dissipe que lentement. Le bois, le papier, le linge prennent aussi une teinte brune qui ne disparaît plus. L'iode se combine aussi avec les huiles tant fixes que volatiles. Plusieurs huiles volatiles s'échauffent et prennent feu avec une petite explosion, lorsqu'on les triture avec de l'iode. Avec l'amidon, l'on obtient une combinaison bleue en des proportions déterminées, dont on se sert pour découvrir la présence de l'iode, même dans des quantités minimes. La combinaison bleue à laquelle on ajoute de l'iode en excès change de couleur, devient pourpre, brune et enfin noire. Elle est soluble dans l'eau, sans changement de couleur. Cependant le meilleur réactif pour l'iode est le nitrate ou le chlorure de palladium, qui précipite un iodure de palladium brun-noirâtre. Ce réactif est presque aussi sensible pour la présence de l'iode, que les sels d'argent le sont pour la présence du chlore.

L'iode est employé en médecine. C'est un

remède héroïque qu'il ne faut employer qu'avec circonspection. Il est nu contre le goître; il agit sur le glandulaire; on prétend qu'il augmente le volume des glandes en général, quoiqu'il soit employé tant en dissolution que qu'en combinaison avec du chlorure de sodium. Tout nouvellement découvert, d'être employé dans l'art photographique. Voy. PHOTOGRAPHIE et Iodure d'argent.

IODURE, combinaison (voy.) avec une substance simple ou composée. Les iodures alcalins et de ceux qui sont décomposés, produisent les terres décomposées, sont tous solubles dans l'eau. En général il y a peu d'iodures tels sont cependant les iodures de potassium, d'argent, de platine, de mercure et d'or. Les iodures solubles dans l'eau salée auquel l'iode ne donne pas de réaction caractéristique. L'acide nitrique décompose l'iodure de chlore les décomposant en tant de l'iode. Le sublimé de perchlorure de mercure y donne un précipité rouge. Par la voie séquentielle, on les reconnaît en les traitant au rouge dans une cornue de verre du peroxyde de manganèse ou de l'acide de potasse anhydre; l'iode libéré, donne un gaz bleu qui se condense, dans le col de la cornue, en une forme de petits cristaux bruns ou noirâtres. Les iodures les plus volatils sont les suivants.

Iodure d'argent. C'est un sel pulvérulent, d'un jaune pâle, soluble dans l'eau, qu'on obtient en traitant du nitrate d'argent par un excès de chlorure de sodium dans l'eau. Ce sel diffère des autres sels à base d'argent, en ce qu'il est soluble dans l'ammoniaque qui, en général, dissout les sels d'argent. Exposé à la lumière du soleil, il se réduit en argent métallique. On ne peut pas en un sel noir plus riche en argent que comme il arrive pour les autres sels argentiques. C'est la propriété de l'iodure d'argent qui a été découverte par Nicéphore Niepce, l'inventeur des dessins photographiques. On recouvre la surface polie d'argentée, d'une couche fort

Iode d'argent, en l'exposant à la lumière. C'est sur cette couche que se manifeste la lumière. *Voy. PRO-*

de fer. On obtient cette combinaison en versant de l'eau sur un mélange de limaille de fer. Les stances se combinent, et l'iode diminue dans l'eau. Avec excès la dissolution est verdâtre; avec le fer est d'un rouge brun. On s'en sert en pharmacie.

de mercure. Le *protoiodure* est une poudre d'un beau vert verdâtre, insoluble. Le *deutoiodure* est une poudre d'un beau vert verdâtre, insoluble. Ce dernier est soluble dans l'eau. On l'emploie en médecine, et donne alors des cristaux jaunes pâles. Ces cristaux présentent un phénomène très curieux. Si on les expose à la lumière, avec une pointe, assez fort pour y faire une impression, le cristal devient rouge, et cette couleur s'étend tout autour, de manière que de quelques minutes le cristal est devenu rouge, sans changer de forme. Si le cristal est adhérent à une surface de cristaux, le changement de couleur s'étend sur toute la masse. Les cristaux jaunes auxquels on ne touche pas conservent quelque temps sans changer de couleur; mais ils finissent par devenir rouges.

de palladium, substance insoluble dans l'eau, qui se précipite d'une solution contenant un peu de iode mêlé avec une solution de palladium. Ce sel ne contient qu'un quatre-vingtième de son poids d'iode, il est d'un brun-brunâtre, sans perdre sa couleur; mais, après quelques heures de digestion, l'iode de palladium se précipite en flocons noirs. C'est un moyen non-seulement pour découvrir l'iode de l'iode, mais aussi pour déterminer sa quantité; nous devons ce procédé à M. Lassaigne.

de potassium, sel déliquescents qui se cristallisent en cubes. C'est la source d'iode dont on se sert de préférence en médecine.

de sodium, sel qui cristallise en cubes, très soluble dans l'eau. Il est employé en médecine. B-z-s. *Voy. DEUCALION.*

IONIÈ. C'est le plus ancien nom de l'Achaïe (*voy.*); cependant il a été transféré à ce district de l'Asie-Mineure, où les *Ioniens* (*voy. PÉLASGES, DORIENS et GRÈCS*), chassés par les Achéens du Péloponnèse, allèrent s'établir, vers l'an 1050 av. J.-C. Ce beau pays, opposé aux îles de Samos et de Chios, s'étendait entre les fleuves Hermus et Méandre, le long de la mer Égée, et touchait à la Carie, à l'Éolie, à la Lydie. Grâce à son commerce, à sa navigation et à son agriculture, l'Ionie acquit de bonne heure une haute prospérité, comme l'attestent un grand nombre de villes florissantes, parmi lesquelles Éphèse, Smyrne (*voy.*), Clazomène, Érythres, Colophon et Milet (*voy.*) furent les plus célèbres (*voy. GRÈCS*, T. XIII, p. 20). Ces villes formèrent la *ligue ionienne*. Mais Crésus et, après lui, Cyrus les ayant soumises à leur domination, elles essayèrent en vain de briser le joug sous Darius Hystaspes. Ce ne fut qu'à l'aide des Lacédémoniens et des Athéniens vainqueurs des Perses, qu'elles parvinrent à recouvrer leur indépendance; mais sans en jouir longtemps. Subjuguées de nouveau par les Perses, elles furent enfin délivrées par Alexandre-le-Grand. L'Ionie transformée plus tard en province romaine, et depuis entièrement ravagée par les Sarrasins, n'offre plus que de faibles traces de son ancienne splendeur.

Les Ioniens passaient pour efféminés et voluptueux; mais ils étaient fort aimables. Leur dialecte se distingue par la douceur et la mollesse, qui résultent en partie de l'accumulation des voyelles (*voy. DIALECTE et langue GRECQUE*, T. XIII, p. 51 et 52). Les arts et les sciences fleurirent jadis dans cette heureuse contrée. C'est à l'Ionie qu'appartiennent Homère et les peintres Apelle et Parrhasius. L'ordre ionique dénote le goût de ce pays pour la belle architecture. C'est en Ionie que s'éleva l'école philosophique la plus ancienne des Grecs, celle qui débuta par les sciences naturelles et qui eut pour interprètes Thalès, Anaximandre, Anaximène, Héraclite, Anaxagore (*voy. ces noms*). Les célèbres philosophes Pythagore, Xenophane, et l'illustre médecin Hippocrate virent également le jour en Ionie. — *Voy. R. Chandler, Ionian Antiquities, Lon-*

dres, 1796-97, 2 vol. in-fol., et Raoul-Rochette, *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, Paris, 1815, 4 vol. in-8°.

IONIENNE (ÉCOLE), voy. l'art. précédent, ainsi que THALÈS, PHÉRÉCYDE, ANAXIMANDRE, ANAXIMÈNE, HÉRACLITE, ANAXAGORE, DIOGÈNE D'APOLLONIE, ARCHÉLAÛS et GRECQUE (*philosophie*).

IONIENNE (MER). C'est ainsi qu'on appelait cette portion de la Méditerranée qui longe la côte d'Épire et le Péloponnèse. Une partie de la mer Ionienne forme sur la côte orientale de l'Italie le golfe de Tarente, entre la Calabre, la Basilicate et la terre d'Otrante; une autre partie forme le golfe de Patras, entre les îles de Sainte-Maure, Céphalonie, Zante et la côte opposée de Grèce et de Morée; au-delà du détroit de Lépante, elle forme le golfe de Corinthe ou de Lépante, ceux de Coron, d'Arta, etc. Elle reçut son nom ou d'Io (voy.) ou plutôt des Ioniens établis sur la côte occidentale du Péloponnèse. Voy. IONIE et l'art. suivant. C. L.

IONIENNES (RÉPUBLIQUE DES ÎLES). Ce petit état, qui s'étend comme une ceinture le long des côtes de l'Albanie, de l'Acarnanie, de l'Étolie et de la Morée, entre le 36° et le 39° 46' de latitude N., se compose de sept îles principales. Ce sont : CORFOU (voy.), l'ancienne *Corcyræ*, siège du gouvernement central et la clef de la mer Adriatique; PAXO (*Eri-cusa?*), la moins considérable des sept; SAINTE-MAURE, la Leucade (voy.) des anciens, autrefois réunie au continent; THÉAKI (voy. ITHAQUE), dont le souvenir vivra aussi longtemps que les chants d'Homère; CÉPHALONIE (voy.), remarquable par ses ruines cyclopéennes; ZANTE (voy.), la *Zacynthos* de Strabon, que sa fertilité a fait surnommer la *fiore di Levante*; CÉRIGO, que les poètes érotiques de nos jours célèbrent encore sous son ancien nom de *Cythera* et qui est la plus méridionale des sept îles. Autour d'elles, il y en a encore plusieurs qui ne sont que des îlots sans importance ou des écueils déserts. La superficie totale de ces îles est estimée être d'environ 47 milles carrés géogr. (754 milles carr. italiens, suivant M. Balbi).

Le climat est en général doux et sain,

malgré les chaleurs de l'été et la fréquence des orages et des tremblements de terre. Le sol est montueux, sur l'île de Céphalonie, où les montagnes dépeuplées aujourd'hui des éphémères qui les couronnaient jadis, il y a plus de 5,000 pieds d'élévation; seule possède une rivière navigable sur une partie de son cours. Cette abondance de sources, jointe à la nature caillouteuse du terrain, rend les îles Ioniennes propices à la culture des végétaux qui ont besoin d'humidité; mais elles sont, par contre, en fruits du Sud, et en vignes, en mûriers, en coton, etc. On estime à plus de 7 millions de livres la quantité de raisins de Corinthe qui s'exportent annuellement. Si les îles ne produisent pas de bêtes à cornes et les moutons sont rares, les ânes et les chèvres y sont nombreux. On ne trouve ni fer, ni métaux; mais on récolte du kéroline et le pétrole forme un important commerce. On pêche également le poisson; on exploite des mines de marbre, de terre, des carrières de marbre de taille, et de nombreux ouvrages offrent des moyens d'existence pour une foule d'habitants. Cependant le pays est loin d'être général; et sans compter ceux qui s'engagent comme matelots sur des navires étrangers, un grand nombre d'Ioniens émigrent chaque année pour aller louer leurs services à l'étranger; leurs revenus de la terre ferme à l'époque de la moisson.

Selon M. Montgommery Marville, la population des îles Ioniennes s'élève à 205,567 habitants répartis dans les îles : Corfou, Zante, Amaxia, Argostoli et Capsali, dans 175 villages. M. Balbi ne l'a évaluée qu'à 176,000 âmes. Les Ioniens, par leur origine grecque, sont généralement grands, bien faits et robustes. Ils n'ont pas les traits trop réguliers que presque toutes les autres nations ont une belle poitrine, un port noble et coup d'esprit et de douceur. Ce qui les distingue surtout, c'est leur dévouement sans bornes pour leurs maris et leur traitement cependant en esclaves et en gens des plus rudes travaux. Leur costume et les mœurs de l'Italie

les hautes classes, on retrouve dans ces langues tous les caractères de la civilisation grecque.

La langue officielle est encore aujourd'hui l'italien, auquel le grec moderne, parlé par la grande majorité des Ioniens, a prêté une foule d'expressions. De quelque temps, le gouvernement a beaucoup de l'instruction publique. La république possède actuellement environ 60 écoles primaires avec de 3,000 élèves, 2 collèges à Corfou (Agapoli), 7 écoles centrales et une école (voy. Corfou) ouverte en 1871, avec 16 professeurs et plus de 200 élèves. La société ionienne pour le développement de l'agriculture et de l'industrie, fondée à Corfou depuis quelques années, a déjà porté d'heureux fruits. Cependant on ne trouve encore sur les îles Ioniennes ni manufacture ni atelier. Mais si l'industrie y est fort arriérée, le commerce y a pris un grand développement, surtout depuis que la ligne accordée au port de Corfou a été étendue à tous les autres; il occupe des navires montés par 7,000 matelots. Des routes, établies depuis 1815, facilitent le transport des marchandises à l'intérieur du pays.

La religion dominante est la religion catholique; elle a quatre métropolitains, le patriarche à tour de la dignité d'évêque suprême, un archevêque, trois évêques et deux proto-papes. Tous les autres sont tolérés; et l'Église romaine ne jouit d'une protection particulière à un archevêque, deux évêques et possède 31 couvents, dont les revenus sont peu considérables. Il est défendu aux prélats de correspondre avec les évêques étrangers autrement que par l'intermédiaire du sénat. Depuis 1825, les évêques grecs sont élus directement par les diocèses; le gouvernement a réservé que le droit de veto. Le métropolitain est salarié par l'état. Un séminaire, en 1825, est spécialement consacré aux étudiants en théologie.

Les îles Ioniennes forment une république indépendante sous le protectorat britannique. Le pouvoir civil réside dans l'assemblée législative et le sénat. La chambre est composée de 40 membres,

dont 11, savoir : le président, qu'elle nomme elle-même avec l'agrément du lord haut-commissaire, les 5 sénateurs sortant de fonctions et 5 éparques politiques ou préfets des îles, forment le conseil primaire chargé de dresser une liste de 58 noms, parmi lesquels les électeurs doivent choisir leurs 29 députés. Les élections ont lieu tous les cinq ans. L'assemblée législative appartient, outre la régularisation des dépenses publiques, le droit de choisir dans son propre sein le sénat qui exerce le pouvoir exécutif; mais ses choix sont soumis à l'approbation du lord haut-commissaire. Le président du sénat, qui est qualifié d'altesse et doit être Ionien et noble de naissance, est nommé directement par le souverain de la Grande-Bretagne. C'est au sénat qu'appartient la proposition des lois; il est composé, sans compter le président, de 5 membres : un pour chacune des quatre grandes îles de Corfou, Céphalonie, Zante et Sainte-Maure, et un pour toutes les autres; il est divisé en trois départements : le département général, celui des finances et celui de l'intérieur. Le président n'exerce ses fonctions que pendant deux ans et demi, quoique la durée du mandat des sénateurs soit de cinq. Le parlement s'assemble tous les deux ans, le 1^{er} mars. La session ne dure que trois mois; cependant le sénat peut la prolonger jusqu'à six, avec le consentement du lord haut-commissaire; ce dernier a le droit de refuser sa sanction aux lois votées par les deux chambres, et l'eût-il accordée, un ordre du cabinet britannique peut venir, dans le courant de l'année, annuler tout ce qui a été fait, et même dissoudre le parlement.

Avec une constitution pareille, le nom de république donné au petit état des îles Ioniennes est à peu près dérisoire. Tous les pouvoirs sont, de fait, réunis dans les mains du gouverneur anglais; et si le peuple prend quelque part à l'administration, ce n'est guère qu'à celle des municipalités.

Chaque île a son gouvernement local, à la tête duquel est placé un éparque nommé par le sénat, confirmé par le lord haut-commissaire, et surveillé en outre par un résident de Son Excellence qui

peut arrêter son choix sur un Ionien ou un Anglais, selon que ce personnage le juge convenable. Chaque île a aussi un conseil de cinq membres, élus par le peuple et chargés, sous la direction de l'éparque, de tout ce qui concerne l'administration municipale.

La hiérarchie judiciaire se compose d'un grand nombre de justices de paix, de tribunaux civils, criminels et de commerce dans chaque île, et d'une cour d'appel et de cassation siégeant à Corfou. Les juges de paix sont nommés par les éparques et confirmés par le sénat. Les membres des tribunaux inférieurs sont choisis par le sénat qui exerce le droit de grâce. La cour d'appel est composée de quatre juges qui prennent rang immédiatement après les sénateurs. Deux sont à la nomination du sénat dont les choix doivent néanmoins être approuvés par le lord haut-commissaire, et les deux autres à celle du souverain de la Grande-Bretagne, qui peut nommer même des Anglais. En cas de partage des voix, on en réfère au lord haut-commissaire.

La seule force armée régulière est la garnison anglaise. Elle peut être augmentée ou diminuée, selon que le général en chef le juge convenable; cependant la république n'est tenue de pourvoir à l'entretien de un corps de 3,000 hommes. Chaque île a en outre sa milice qui est commandée par des officiers indigènes, mais sous la direction d'inspecteurs et de sous-inspecteurs, Ioniens ou Anglais, nommés par le roi protecteur. La force totale de cette milice ne dépasse pas 1,600 hommes.

Les revenus publics, qui s'étaient élevés, en 1834, à 200,900 livres sterl., n'ont été, en 1838, que de 157,089 livres, provenant surtout des impôts indirects. Sur cette somme, 148,518 livres ont été absorbées par les frais d'entretien de la garnison et par les traitements des employés anglais.

Un état de 47 milles carrés ne peut être d'un poids bien lourd dans la balance des intérêts européens, et son histoire ne saurait offrir un grand intérêt. Il suffira donc de mentionner en peu de mots les principales révolutions politiques dont

l'influence s'est fait sentir jusque dans les îles Ioniennes.

Les rapports qu'une origine commune établit de bonne heure entre ces îles et leurs voisins du continent, devinrent plus intimes lorsque Corinthe fonda à Corcyre une colonie qui bientôt en puissance avec la mère-patrie. Les îles Ioniennes, dès lors entraînées dans la sphère d'action de la Grèce, passèrent successivement avec elle sous la domination des rois de Macédoine et sous celle des Romains. Les fils de Théodose-le-Grand s'étant partagé l'empire, elles restèrent sous le sceptre des faibles souverains de Byzance jusqu'en 1148, époque où le Normand Roger de Sicile s'en empara, et les réunit au royaume de Naples. En 1385, elles se donnèrent volontairement à la république de Venise, qui leur laissa leur constitution politique et religieuse, en se contentant d'y placer des providiteurs, et qui sut les défendre contre les efforts réitérés des Turcs, jusqu'à ce qu'elle succombât elle-même sous les attaques de la république française. Le général Gentili en prit possession en 1797; mais les Russes unis aux Turcs les ayant conquises en 1799, l'empereur Paul les constitua en état indépendant par oukase du 21 mars 1800. Déchirée par les factions, la nouvelle république resta occupée par les troupes russes; elle ne trouva ni l'ordre ni la paix dans la constitution aristocratique qu'elle se donna en 1803, et que la Russie sanctionna. En 1807, les Français reparurent dans les sept îles, et la paix de Tilsitt les incorpora dans l'empire. Napoléon ayant été renversé du trône, l'Angleterre qui, depuis 1811, occupait ces îles, à l'exception de Corfou, se les fit céder par le traité de Paris de 1815. Il fut décidé qu'elles formeraient un état indépendant sous son protectorat; mais jusqu'à présent ce protectorat ne s'est exercé que par des mesures acerbes et despotiques, peu propres à lui gagner l'affection des Ioniens. — Voir Kendrick, *The Ionian islands*, Londres, 1822; Gradison, *Historical and topographical Essay upon the islands of Corfu, Leucadia, etc.*, ibid., 1822; Montgomery Martin, *History of the British colonies*, ibid., 1835; général Schnei-

des *Lesflin* ouvrage publié par M. Bory de Saint-Vincent, Paris, 1801; *Naples, Constitution des Iles Ioniennes*, Leipzig, 1839, allem. E. H.-G.

IONIENS, voy. PÉLASGES, DORIENS et GÉTIQUES (T. XIII, p. 20). — Pour les Ioniens d'aujourd'hui, voy. l'art. précédent; et pour le dialecte Ionien, voy. **DIACRYTES** et **GARCQZ** (*langue*), T. XIII, p. 51, 52.

IONIQUE (ORDRE), voy. ORDRES D'ARCHITECTURE ET GRECQUE (*architecture*).

IOYACISME. On appelle ainsi la prononciation vicieuse de la lettre *i*, ou un abus trop fréquent de cette lettre dans la phrase, *Junio Juno Jovi Jovius Jovatur*. C'est le défaut que reprochent à la langue grecque bien prononcée le parti pris de la prononciation fabriquée par Érasme, justement qualifiée *ioyacisme*. — En terme de paléographie, l'*ioyacisme* est une faute d'orthographe dans laquelle tombaient souvent les scribes ou calligraphes grecs peu lettrés, qui remplaçaient le son de l'*i* par *ι*, *ιι*, *ιιι*, *ιιιι*, indistinctement et sans avoir égard à l'étymologie ou au sens. F. D.

IOYES, vieux peuple scandinave ou finnois, dont le pays, Iotoun ou Iotouna, était situé à l'est du golfe de Bothnie, et que l'on se figurait comme une race affranchie de géants et de magiciens. M. Grahn de Helsingö regarde les Iotes comme les plus anciens habitants de la Scandinavie, avant l'arrivée des Goths. La Suède porta quelque temps leur nom, et celui de Juthland (voy.) le rappelle aussi, à moins qu'on ne préfère le dériver de Gothland, d'après la mauvaise prononciation des Allemands du Nord qui transforment encore aujourd'hui *gut*, bon, en *iut*, et *Gott*, Dieu, en *Iott*. S.

IPÉCACUANHA, ou RACINE DE BRÉSIL. Ce nom a été donné à des racines vomitives qui arrivent, de diverses contrées du Nouveau-Monde, en Europe. Le Brésil fournit l'espèce la plus usuelle. On doit à la famille des rubiacées et à celle des violacées, les vrais ipécacuanhas, les seuls dont il sera question dans cet article.

La plante qui fournit l'ipécacuanha gris est *n cephaelis ipécacuanha*, Tuss., des

Encyclop. d. G. d. M. Tome XV.

provinces de Fernambouc, Bahia et Rio-Janeiro. Ce nom signifie, suivant Marcgraaff, racine odorante rayée. L'ipécacuanha est un petit arbuste rampant qui se plat dans les lieux ombragés; ses feuilles sont opposées, ovales, acuminées, entières; les fleurs, petites, blanches et munies d'un involucre très grand, ont 5 étamines; le fruit qui leur succède contient deux siliques blanchâtres. Les racines, seule partie importante du végétal, partent d'une tige souterraine rampante, horizontale (rhizome; elles sont fibreuses, ou bien simulent des espèces de tubercules allongés, marqués d'impressions annulaires très rapprochées; leur centre est occupé par un axe ligneux (*medullarium*), autour duquel se trouve un parenchyme blanc, revêtu d'un épiderme brun, passant au gris par la dessiccation. Ces racines, telles que nous les fournit le commerce, sont de la grosseur d'une plume à écrire, contournées, coudées, simples ou rameuses, compactes, à cassure résineuse. Les anneaux qui se font voir à l'extérieur sont saillants, inégaux, très rapprochés, et séparés par des enfoncements très prononcés. La saveur de l'ipécacuanha est amère, assez âcre; son odeur est nauséabonde; la poudre est grise; quand on la respire, elle s'introduit dans les bronches, et détermine, chez plusieurs personnes, une dyspnée fatigante et assez durable.

L'analyse de l'ipécacuanha a été faite par plusieurs chimistes, et notamment par M. Pelletier; elle a donné pour résultat une matière azotée blanche, pulvérulente, très fusible, insoluble dans l'éther ainsi que dans les huiles fixes, l'émétine, en laquelle résident les propriétés vomitives du médicament qu'il peut, jusqu'à certain point, suppléer (voy. ÉMÉTINE). Ce produit, introduit dans un corps gras et appliqué sur la peau, produit des pustules semblables à celles que fait naître la pommade stibée. Indépendamment de l'émétine, l'ipécacuanha gris contient de la cire végétale, de la gomme, de l'amidon, des traces d'acide gallique, une matière grasse.

Plus les ipécacuanhas donnent d'émétine à l'analyse, et plus ils sont appréciés. Le gris en fournit 16 pour 100; le gris

rouge, qui n'en est qu'une variété, 14; le strié, 9; l'amyliacé, 6; le blanc, 5 seulement. On peut voir que plus il y a d'émétine, et moins il y a de fécule, et réciproquement.

On prépare avec la poudre d'ipécacuanha, des pastilles fort utiles pour favoriser l'expectoration, lorsque la période inflammatoire est passée; on les a conseillées dans l'asthme et dans la coqueluche. Cette même poudre est introduite dans l'estomac, à la dose de 8 à 12 décigrammes (16 à 24 grains), délayée dans un véhicule approprié pour déterminer le vomissement. L'action obtenue est suivie d'effets consécutifs moins marqués que lorsqu'on emploie l'émétique. On trouve dans les pharmacies un sirop d'ipécacuanha, qui est surtout administré aux enfants pour prévenir ou dissiper l'embaras des bronches. La propriété astringente de cette racine est le résultat de son action antipéristaltique. C. Pison, dans son *Histoire naturelle du Brésil*, a le premier, en 1648, fait connaître ce médicament. Les Portugais lui donnèrent d'abord le nom de *rais de oro*, racine d'or, et ils le prônèrent comme une véritable panacée. Le père du célèbre Helvétius en répandit l'usage, et obtint de Louis XIV, à titre de récompense, une somme de 24,000 livres. Il existe certainement en France une foule de végétaux qui pourraient remplacer l'ipécacuanha, par exemple le dompte-venin, l'azaret, la paritelle, la bryone et les narcisses. A. F.

IPHICRATE, Athénien, d'une naissance obscure, s'éleva rapidement par son mérite aux premiers emplois militaires. A 20 ans, il s'était déjà distingué dans un combat naval, avait rétabli sur son trône Seuthès, roi de Thrace, allié des Athéniens, et marchait, avec Conon, contre Agésilas, roi de Lacédémone. Il défait les Spartiates, sous les murs de Corinthe; prit Phliunte, menaçait Sicyone, en châtia les habitants, et revint mettre le siège devant Corinthe. Mais les Athéniens ayant désapprouvé son entreprise, Iphicrate crut devoir se démettre du commandement. Chabrias le remplaça. Quelque temps après, Iphicrate fut envoyé avec 60 vaisseaux au secours de Corcyre attaquée par les flottes réunies de

Lacédémone et de Syracuse. Conon, Chabrias et de Phlistrate, il dispersa et détruisit les vaisseaux syracusains.

Vers l'an 374 av. J.-C., Mnémon, roi de Perse, après avoir rétabli la paix entre les cités grecques, prit la conquête de l'Égypte pendant le règne de Darius Nothus, seigneur et gouverneur depuis les provinces indépendantes. Une armée d'Asiatiques, sous le commandement du satrape Pharnabaze, se rassembla (Ptolemaïs). Vingt mille auxiliaires s'y réunirent, sous les ordres de Pharnabaze, que le roi de Perse avait demandé aux Athéniens, mais qui refusa, car il savait pour le plus habile général de son temps que dans toute la Grèce. Pendant que durèrent les préparatifs, Pharnabaze soumit ses soldats à l'observation d'une discipline sévère, et leur fit revêtir de cuirasses plus souples et plus légères que les anciennes cuirasses de cuir, et de forme ovale; enfin il leur fit fabriquer des piques d'une longueur jusqu'à 12 coudes. L'armée combinée leva enfin le siège de Memphis, entra en Égypte. Péluse se défendit avec une grande valeur, mais elle fut assiégée; mais Nectanébo, roi d'Égypte, avait eu le temps de se retirer dans la ville. Celle de Memphis se défendait avec une grande valeur, mais elle fut assiégée, emportée d'assaut, et la garnison passée au fil de l'épée. Pharnabaze voulait que, sans perdre de temps, on remontât le fleuve et que l'on s'emparât de Memphis, persuadé que la conquête de cette grande cité entraînerait la conquête de toute l'Égypte. Mais l'hésitation de Pharnabaze donna aux ennemis le temps de rassembler une forte garnison dans Memphis. Nectanébo harcela tellement les Perses, qu'il leur fut impossible de s'avancer dans l'intérieur du pays. Pharnabaze surpris par l'invasion périodique du Nil, se vit obligé de se retirer dans la Phénicie, après avoir perdu la plus grande partie de son armée. Pour échapper aux Perses, il se rapprocha de son pays. Iphicrate auprès de son maître, fut chargé sur lui le mauvais succès de l'expédition. Celui-ci, au lieu de chercher

sur, qu'il secrètement l'Asie et retourna à Athènes.

John Cornelius Nepos, Iphicrate commanda les troupes que les Athéniens envoyèrent au secours des Spartiates attaqués par Épaminondas, et concourut puissamment à repousser ce formidable ennemi. Le même auteur dit que, sans sa rivale, Lacédémone aurait succombé sous les efforts des Thébains.

Durant la guerre des Athéniens contre les habitants de Chios, de Rhodes, de Cos et de Byzance, déserteurs de leur alliance (357 av. J.-C.), Iphicrate partit, avec Timothée, le commandement d'une flotte de 60 galères destinée à seconder les opérations de Charès et de Mnesthée (fil d'Iphicrate), envoyés en avant avec un pareil nombre de vaisseaux. La flotte des alliés, forte de 100 voiles, vint offrir la bataille à leurs ennemis; mais une tempête ayant dispersé les vaisseaux athéniens, Iphicrate et Timothée crurent devoir se retirer sans combattre. Charès les accusa devant le peuple: Timothée fut condamné à une amende; Iphicrate, soutenu par quelques jeunes gens armés et répandus à dessein dans l'assemblée, se défendit avec énergie et fut absous. Depuis cette époque, il rentra dans la vie privée. Il mourut dans un âge fort avancé, ne laissant d'héritier de sa gloire que Mnesthée qu'il avait eu de son mariage avec la fille de Cotys, roi de Thrace.

Plutarque nous a conservé plusieurs mots heureux d'Iphicrate. Quelqu'un d'une naissance illustre lui ayant reproché l'obscurité de la sienne: « Je serai le premier de ma race, lui répondit Iphicrate, et toi tu seras le dernier de la tienne. » Iphicrate figure dans les *Vite exc. imp.* de Cornelius Nepos; ses principales actions ont été racontées par Diodore de Sicile (*Bibl.*, XV) et par Xénophon (*Helléniques*, V), etc. J. L.-T.-A.

IPHIGÉNIE, et suivant quelques poètes, **IPHIANASSE**, était fille de Clytemnestre et d'Agamemnon et l'aînée d'Électre et d'Oreste (voy. ces noms). Suivant Stésichore, elle était fille d'Hélène (voy.) et de Thésée, et avait été confiée à Clytemnestre (Pausan., II, 22), tradition qui a suggéré à Racine l'idée du rôle d'Ériphyle, dans sa tragédie d'Iphigénie. La fille d'A-

gamemnon entra à peine dans l'adolescence, lorsque sa mort fut demandée par le devin Calchas (voy.) comme le seul moyen d'obtenir que des vents favorables permissent à la flotte des Grecs, retenue en Aulide, de faire voile vers les rivages de Troie. Agamemnon, plutôt que d'immoler sa fille, voulait congédier l'armée; mais Ulysse et les autres chefs lui représentèrent les intérêts de la Grèce, la gloire de cette expédition; et ce père ambitieux, sous prétexte de la marier à Achille, fit venir sa fille de Mycènes au camp des Grecs, pour la livrer à Calchas. Au moment où ce devin allait la frapper, Iphigénie disparut; à sa place, une biche encore palpitante était étendue sur l'autel arrosé de son sang. Des vents propices soufflèrent aussitôt, et la flotte partit. Diane, touchée de compassion, avait enlevé Iphigénie, et l'ayant transportée chez les Taures*, elle la préposa au service de ses autels. Là, Iphigénie était obligée de sacrifier les étrangers qui abordaient ces plages inhospitalières, et elle allait immoler Oreste, son frère, avec Pylade, lorsque le frère et la sœur se reconnurent. Les deux jeunes Grecs sauvés par Iphigénie remontèrent avec elle sur leur vaisseau, emportant la statue de la déesse, qu'Oreste était venu chercher pour l'expiation de son parricide. Ils débarquèrent dans un dème de l'Attique, à Braurone, où Iphigénie consacra un temple à Diane dont elle continua d'être la prêtresse jusqu'à sa mort. Les Mégariens montraient dans leur ville son tombeau; mais Hésiode, dans le Catalogue des Femmes, dit qu'elle n'est pas morte et que, par la protection de Diane, elle est devenue Hécate. Suivant Eschyle, Sophocle, Lucrèce, Horace, etc., Iphigénie fut réellement sacrifiée à Diane et mourut en Aulide. Il est à remarquer qu'Homère ne dit rien de ce sacrifice, qu'il ne parle pas du séjour de la princesse chez les Taures ni de son retour dans sa patrie, et que suivant lui, elle ne quitta pas le séjour de Mycènes (II, IX, v. 287). Ces fables merveilleuses auront passé des Cycles (voy. *poésie CYCLIQUE*), dans quelques tragédies, parmi lesquelles figurent les

(*) Dans la Chersonèse Tanrique ou Crimée. On montre encore l'emplacement du temple, au sud de Sévastopol.

deux plus belles d'Euripide, *Iphigénie en Aulide* et *Iphigénie en Tauride*. F. D.

IPSARA, voy. PSARA.

IPSO FACTO, par le fait même. Cette locution, empruntée du latin, désigne la conséquence immédiate et infaillible d'une action. On dit qu'il a encouru telle peine *ipso facto*, pour exprimer qu'elle peut lui être appliquée sans autre forme de procès et nonobstant les réclamations ou protestations. L'Académie dit qu'on emploie surtout cette expression en parlant d'une excommunication : celui qui frappe un prêtre est excommunié *ipso facto*. S.

IPSUS (BATAILLE D'). Ipsus, que Reichard a cru retrouver dans Ipsilhisar, était un bourg de la Phrygie, où fut livrée, l'an 301 av. J.-C., la fameuse bataille qui mit fin à la domination d'Antigone (voy.). Plutarque (*Pyrrhus*) qualifie cette bataille d'une manière emphatique, en disant que *tous les rois de la terre y combattirent*. S'il entend par là que Ptolémée, Cassandre, Lysimaque, Séleucus, Antigone, Démétrius et Pyrrhus (voy.) eurent plus ou moins de part, cela n'est pas contestable ; mais il est permis de douter qu'ils y aient tous assisté de leur personne, notamment les trois premiers. Ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que cette journée d'Ipsus fut, par l'importance de ses résultats, une des plus décisives dans la lutte sanglante des successeurs d'Alexandre-le-Grand.

Dans l'article consacré à Antigone, le plus vieux et le plus rusé des généraux du roi conquérant, on a vu que les autres chefs macédoniens suivaient d'un œil jaloux les progrès du premier et redoutaient les suites de sa prépondérance. Séleucus, Ptolémée, Lysimaque et Cassandre formèrent donc la résolution de réunir leurs forces pour résister à l'ambition d'Antigone, et pour se maintenir en possession des pays dont ils s'étaient emparés. Ils convinrent de tomber à la fois sur leur adversaire et de l'accabler par une attaque combinée. Dans cette intention, Séleucus étant parti de la Haute-Asie, déboucha par la Cappadoce et vint prendre position sur les bords du fleuve Halys. Il amenait avec lui 20,000 hommes de pied, 12,000 chevaux, 100 chars de guerre et 480 éléphants. Lysimaque

quitta les rivages de l'Hellespont faire sa jonction avec Séleucus. En même temps, Cassandre faisait partir son contingent des côtes de la Grèce, et Ptolémée s'avancait par la Phénicie et par la Colesyrie. Ainsi, des quatre points de l'horizon l'orage s'apprêtait à fondre sur Antigone qui était alors campé près du lac d'Ipsus.

Le peu de relations qui nous sont parvenues ne s'accordent pas sur la force des deux armées, sans cependant qu'il y ait beaucoup de différence dans les versions. Selon Plutarque, l'armée d'Antigone était de 60,000 hommes de pied, de 6,000 chevaux et de 75 éléphants ; dans les rangs des confédérés, on comptait 64,000 fantassins, 10,500 chevaux, 120 chars *drepanophores* (à faux) et 400 éléphants. Suivant d'autres, il y avait de chaque côté environ 60,000 fantassins, 10,000 chevaux et 120 chars ; mais tous s'accordent à ne donner à Antigone que 75 éléphants, tandis que les alliés en avaient 400. Le jeune Pyrrhus, qui arriva plus tard tant d'embarras aux Romains, avait suivi Démétrius en Asie, et l'on prétend qu'il commandait l'aile droite dans cette bataille ; on est également fondé à croire qu'Antigone était à la tête du centre et Démétrius à l'aile gauche. Nous n'avons pas de pareilles indications sur l'ordre de bataille des confédérés.

Aussitôt que les deux armées furent en présence, Démétrius engagea l'action par une charge de toute sa cavalerie, qui enfonça et mit en déroute celle des alliés ; mais, emporté par trop d'ardeur, il s'acharna à la poursuite des fuyards et commet la faute de s'éloigner dans la campagne. Cette imprudence devint funeste à Antigone qui était resté immobile à la tête de sa phalange ; car Séleucus, profitant du moment, lança tous ses éléphants sur l'ennemi, et le cernant de toute part, rendit impossible le retour de Démétrius qui s'efforçait d'accourir au secours de son père. Les alliés, maîtres d'agir sur tous les points, eurent alors la facilité de cerner au large l'infanterie ennemie et de l'accabler de traits. Ces troupes se voyant décimées et sans espoir de secours, finirent par perdre courage ; une partie passa dans les rangs des confédérés, le

éanda. Le vieux général, tombé à son poste, fut criblé de coups, et périt courageusement dans la mêlée; on prétend qu'il fut tué par la main de Séleucus auquel il l'honneur de la journée. Déterminé à se sauver à Éphèse suivi de chevaux et de 5,000 fantassins. La position d'Ipsus est un point très important entre les géographes. En général, on s'accorde à le placer entre Cénna et Cénada, mais plus près de cette ville. C'était l'opinion de D'Anquetin, ainsi adoptée par le savant Le major Rennell, qui a examiné Ipsus à dix lieues de l'intersection des deux grandes routes de la Phénice et de Byzance; supposable, car les jonctions des routes ont toujours été des points stratégiques, principalement dans la plaine.

Un grand succès, le partage des dépouilles d'Antigone devint un sujet de querelle entre les vainqueurs; ils finirent par se mettre d'accord, et le partage, qui était le troisième acte de la mort d'Alexandre, ne fut que le prélude à un quatrième acte plus tard (l'an 279 av. J. C.), à la suite de la mort de Philippe de Lysimaque. Ce fut alors que les trois monarchies des Séleucides, des Lagides et des Macédoniens prirent forme qu'elles ont conservée jusqu'à l'extinction. C. P. A.

DJEMI ou **IRAK PERSAN**, province de la Perse, qui s'étend de 35° de latitude nord, et touche l'ouest à la Syrie et au Kurdistan, du sud au golfe Persique, le nord-est où il y a un vaste désert, la province de Khorasân. Au nord, sont les monts Elbours, entre la mer Caspienne; et au nord-est le Kaplan-Koh. Presque toute la province, dont la longueur est de 200 lieues, et la largeur de 100 lieues de large, est couverte de montagnes, formant des sommets arides par de longues vallées, l'ouest à l'est, où elles se perdent dans les déserts. Le midi est mieux peuplé que le reste du pays, surtout que la partie sablonneuse

entre Ispahan et Yezd. Voulant remédier à l'aridité du sol de l'Irak, on a creusé des canaux pour y faire passer les eaux des rivières, particulièrement du Zondeh-roud qui vient du Koh-Zerd ou mont Zerd, passe à Ispahan, et est absorbé au-dessous de cette ville par les canaux d'irrigation. Ce système d'arrosage paraît dater d'une haute antiquité. L'Irak a un climat généralement salubre et doux; les fortes chaleurs règnent en juillet et août; dans les mois d'hiver, il gèle pendant la nuit. En automne, quelques districts sont sujets à des fièvres épidémiques. Dans la plaine de Casbin, il tombe beaucoup de neige pendant l'hiver; mais le printemps y est charmant. La partie la plus montagneuse de la province s'étend depuis les villes d'Hamadan et de Kermanschah jusqu'au Kizil-Ozein ou rivière dorée qui, venant du Kurdistan, longe la frontière nord-ouest de l'Irak, baigne le pied du Kaplan-Koh ou mont des tigres, reçoit les eaux du Karankou venant du mont Sabound, et fait une chute considérable entre Hamadan et Recht. — L'Irak produit beaucoup de céréales et de beaux fruits, ainsi que du coton, de la soie, du tabac; on y élève des chevaux d'une belle race, des chameaux et des bestiaux. On pourrait y ouvrir des mines de métaux. Dans quelques villes et cantons, on fait des tissus de soie, de coton, des maroquins, de la verrerie. Ces marchandises s'exportent par caravanes, avec le riz, le tabac, l'opium et le safran.

L'Irak comprenant une grande partie de l'ancienne Médie, renferme des ruines de villes célèbres, et, de plus, elle contient quelques-unes des principales villes de la Perse moderne. Elle se divise en cinq grands districts, dont les chefs-lieux sont Ispahan, Téhéran, Naen, Mullayer et Kermanschah. Nous parlerons dans des articles spéciaux des villes d'Ispahan et Téhéran, dont l'une a été la capitale du royaume et dont l'autre est actuellement le siège du gouvernement. Dans le district d'Ispahan, on trouve de grands villages et une belle culture, grâce aux canaux d'irrigation alimentés par le Zende-roud; les vergers surtout y sont remarquables. Après Ispahan et Téhéran, il faut citer la ville de Yezd où l'on fabrique de belles étoffes de soie, et dans laquelle demeurent 4,000 gèbres; Koa-

chian, qui fabrique des soieries, des tapis et des ustensiles de cuivre; Koum, avec une mosquée célèbre, dans une vaste plaine; Casbin, ville en partie ruinée ainsi que Koum; Sultanieh, également en ruines, n'a plus que des cabanes placées autour d'une grande mosquée contenant le tombeau du sulthan qui l'a fondée; Hamadan, ville qui paraît très ancienne, et qui a perdu sa splendeur par les ravages de Timour, est cependant encore un entrepôt de commerce entre Ispahan et Bagdad : on y fabrique de la mégisserie et de la tannerie; Khonsar, jolie ville entourée de vergers, dans une vallée pittoresque : ses femmes passent pour très belles; enfin Kermanschah, ville située à l'extrémité d'une belle plaine, au milieu de jolis jardins : elle a 12,000 maisons, des mosquées et des bains publics. Aux environs, il existe des souterrains avec des sculptures très anciennes. Tout l'Irak renferme environ 2 millions et demi d'habitants, dont au moins 150,000 nomades.

D.-G.

IRAK-ARABI ou **IRAK ARABE**, pays de la Turquie d'Asie, sur l'Euphrate et le Tigre, et faisant partie du pachalik de Bagdad (voy.). Autrefois, le nom d'Irak désignait toute l'Assyrie; il renfermait quelques-unes des plus grandes villes de l'Orient, surtout Babylone (voy.). Séleucie et Ctésiphon étaient également comprises dans l'Irak. Aujourd'hui, c'est un pays mal peuplé et mal cultivé; et sans Bagdad, qui en est la ville la plus importante, sans les ruines antiques que les voyageurs européens y vont explorer, l'Irak ne serait guère connu des géographes. D.-G.

IRAN, nom générique des pays habités par les peuples chez lesquels domine la langue persane. Il paraît avoir désigné d'abord la Médie, l'une des grandes portions de l'empire persan, dont la totalité se désignait ainsi : *Iran et Aniran*. Pour exprimer tout l'univers, on disait *Iran et Touran*. Du mot Iran, les anciens ont formé ceux d'*Aria* (voy. ce nom et PRSE) et *Ariana*. X.

IRATO (AB), voy. AB IRATO.

IRAVADI ou **IRAWADDY**, grand fleuve de l'Indo-Chine, voy. INDE, T. XIV, p. 507, et Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. IV, p. 157 et suiv.

IRE (LANGUE), voy. IRLAND *gue et littérature*.

IRÈNE, impératrice d'Or célèbre encore par ses crimes qu'elle habileté, et honorée comme une sainte par l'Église grecque, donna l'exemple du règne d'une femme dans l'empire des Césars. Constantine (voy.), cherchant une épouse pour son fils Léon (770), fixa son choix sur une jeune fille d'Athènes, alors inconnue dont la famille est demeurée dans l'histoire. Quel fut le motif de sa préférence? Ce prince fantasque et cruel se serait-il déterminé par la conformité de nom, et aurait-il préféré celle qui s'appelait Irène, mère de son fils, à une autre jeune fille? Dix ans après, lorsque la jeune Irène, veuve dans sa vingt-septième année et mère d'un empereur, prit pour lui les rênes de l'état, elle doutait pas plus de la supériorité de son esprit que de la violence de son caractère. Chrétienne orthodoxe et dévouée à la mémoire de son beau-père et de son grand-père, elle se défiait des intrigues iconoclastes (voy.), elle était soumise et silencieuse. Maître de son caractère, elle réprima les complots des membres de la famille impériale, elle empêcha les émeutes de la multitude fanatisée, elle réprima les séditions des soldats; elle sut s'allier avec les princes, elle fit des alliances ou combattre les ennemis de son empire. Elle ne fut pas longtemps à méseigner un mariage entre son jeune fils et la fille de Charlemagne, tantôt suscitant à ce prince de l'opposition en Italie, et, d'un autre côté, repoussant par des négociations, ou par des succès militaires, les tentatives malheureuses trop affaiblies de l'empire grec, aux entreprises des Sarrazins et de tous les Barbares qui envahissaient les provinces de l'empire. Si elle avait terminé sa carrière par la mort de son fils, on aurait dit qu'elle ne travaillait que pour son repos; mais elle aurait estimé son courage, peu de gens ont eu le génie. Mais Constantin Porphyrogène (voy.) est forcé de conspirer avec son père pour lui arracher l'héritage; il ne peut régner qu'en l'absence de son père; à ce moment, il n'y a plus de part à prendre entre eux : il faut que la mère se débarrasse de son fils; et qu'elle ne se débarrasse que de son fils si elle ne peut le dépouiller qu'

Revenu à grâce par l'entremise des grands, qu'elle a intéressés à son sort, elle s'applique à exciter des inimitiés perfides entre l'empereur et à le pousser dans l'abîme où l'entraînent ses passions. *Il s'agit d'une femme, dont le peuple respectait la piété, pour couronner une chambre de l'impératrice répudiée; et sa main l'y encourage secrètement. Elle fomenta la révolte que l'insolence et les caprices de Constantin ont suscitée; c'est elle qui anime les conjurés lorsqu'ils le surprennent et l'enlèvent; c'est elle qui les entraîne à l'assassiner, en les menaçant de les livrer eux-mêmes à sa vengeance, s'il échappe (797). Mais lorsqu'elle pontife enfin sans partage ce pouvoir qui l'a rendue si criminelle, la sagesse et la fermeté de son administration, durant cinq années, lui réconcilient l'affection des peuples et lui font tenir sa place encore honorable entre les rois de ce siècle où parurent Haroun-achid et Charlemagne. Mais elle ne se défendit contre les intrigues et complots du palais : sept eunuques, eunuques, proclamèrent un jour empereur l'infâme Nicéphore, la détrônèrent et l'enfermèrent dans un couvent, où la femme mère de deux empereurs languit pendant un an, pauvre et dénuée de tout, pendant sa vie du travail de ses mains, surtout, trop lentement à son gré, du plaisir d'être déchuë (803). Est-ce là un martyre qui lui a mérité l'honneur d'être mise au rang des saints? N.-r. IRÉNÉE (SAINT), évêque de Lyon, évêque de l'Église. On place communément la naissance de saint Irénée sur la fin du règne de Trajan ou au commencement de celui d'Adrien, vers l'an 140 de J.-C. Il fut disciple de saint Polycarpe, qui avait été de l'évangéliste saint Jean. Il a même des écrivains qui ont prétendu qu'Irénée lui-même avait partagé avec Polycarpe le bonheur d'avoir été martyrisé par le saint évangéliste, opinion qui serait difficile de défendre, saint Irénée étant mort vers l'an 100 de J.-C. chrétienne, près d'un demi-siècle avant qu'Irénée vint au monde. Ce qui est certain, c'est qu'il était Grec de naissance, qu'il naquit dans l'Asie-Mineure, qu'il prit des leçons de Papias*

d'Hiéraple, et qu'il avait longtemps séjourné à Smyrne dans la compagnie du saint évêque de cette ville. Il le témoigne lui-même dans une lettre qu'Eusèbe nous a conservée, où il rappelle à l'un de ses anciens condisciples qu'assis ensemble aux pieds du saint vieillard, ils écoutaient avidement les paroles qui sortaient de sa bouche. « Il me semble l'entendre encore nous raconter de quelle sorte il avait conversé avec saint Jean et plusieurs autres qui avaient vu Jésus-Christ ; nous parler de ses miracles, de sa doctrine, qu'il avait recueillis de la bouche même de ceux qui avaient été les témoins moins oculaires du Verbe de vie. Dès lors j'écoutais toutes ces choses ; je les gravais non sur des tablettes, mais dans le plus profond de mon cœur. »

Saint Irénée commence la longue chaîne des docteurs de notre Église gallicane (voy. l'art.). Grégoire de Tours affirme que ce fut saint Polycarpe qui envoya saint Irénée dans les Gaules, à Lyon, auprès de saint Pothin, évêque de ce siège, pour y cultiver le champ évangélique. Saint Pothin étant mort en prison, les fidèles de cette ville écrivirent au pape Éleuthère pour lui demander son suffrage en faveur d'Irénée, qu'ils lui recommandent comme un homme rempli de zèle pour le Testament et pour la loi nouvelle du Sauveur. L'on s'accorde généralement à croire qu'il alla recevoir à Rome l'ordination des mains du pontife, la persécution qui avait exercé ses ravages dans toute la Gaule cisalpine n'y ayant point laissé d'évêque pour l'ordination du successeur de saint Pothin.

L'événement le plus mémorable du pontificat de saint Irénée fut la dispute sur le jour où devait être célébrée la fête de Pâques. Vers l'an 196, elle s'était échauffée plus vivement que jamais. L'Église romaine avait, dès les temps les plus reculés, attaché la célébration de la Pâque au dimanche qui suivait le 14 de la lune; celles d'Asie étaient dans l'usage de la solenniser le 14 de la lune, quelque jour de la semaine qu'il se rencontrât. Le pape Victor entreprit d'établir l'uniformité dans toute l'Église à cet égard. Plus d'un motif l'y déterminait : un certain Blastus, prêtre de Rome, qui n'y

était pas sans influence, travaillait, par des moyens artificieux, à introduire au sein du christianisme une sorte de judaïsme. Déjà les suites de la division se faisaient apercevoir. Dans l'Asie, le schisme menaçait d'éclater. Un concile, réuni à Éphèse sous la présidence de Polycrate, son évêque, exigeait impérieusement le maintien de l'usage particulier à la province. Saint Irénée, par la sagesse de ses mesures et de ses conseils, prévint toute rupture et conserva la paix des églises, avec un caractère marqué de modération digne du nom de *pacifique*, qu'il portait. Ce grand évêque ne laissa pas de se rendre partout formidable aux ennemis de la foi. Il s'est chargé à lui seul de la cause de l'Église entière contre toutes les hérésies, a dit un moderne historien. Nous avons perdu l'écrit qu'il avait publié pour la défense du christianisme contre les païens; mais le plus considérable de tous nous reste, au moins en grande partie: c'est le *Traité des hérésies*, ou réfutation de toutes celles qui existaient de son temps.

On s'étonne de la prodigieuse quantité de sectes que l'on voit s'élever au sein de l'Église si peu de temps après sa naissance; et les ennemis de la vérité chrétienne n'ont pas manqué d'en tirer argument contre la précision de l'enseignement qu'elle offrait à ses disciples. On ne s'étonne pas moins encore de l'extravagance des systèmes qui, à cette même époque, se font jour dans des esprits d'ailleurs éclairés, s'y mêlent à des conceptions réputées philosophiques, même à des dogmes respectables, et s'accréditent au point de former des sociétés très répandues.

Les principales sectes qui sont combattues dans le traité de saint Irénée eurent pour auteur Valentin, dont l'hérésie remontait à celles de Simon, surnommé le magicien, qui avait paru du temps des apôtres, de Ménandre, de Basilide, de Cérinthe, de Carpocrate et des Ébionites. Ce qu'elle avait de particulier, c'était la généalogie des trente zones ou siècles, produits par le Dieu éternel, invisible, incompréhensible, que Valentin appelait du nom de *Bathos*, abîme ou profondeur, à qui il donnait pour femme *Eunoia*, ou la pensée. De leur alliance était sorti le

Plé, (plénitude, mot par lequel il le veut venu sur la terre) système tantastique. Ce système paraissait avoir été formé de la théogonie d'Hésiode et de quelques idées de Platon, mêlées de fausses intentions de l'évangile de saint Jean et des épîtres de saint Paul. Basilide ajouta à ces erreurs celles de la métempsycose et de la dualité des âmes. Il niait la création de la chair, supposait le monde créé par des intelligences que l'Éternel avait produites en un nombre qu'il détermine dans la mesure de cent soixante-cinq cieux gouvernés autant d'anges. C'étaient là les précepteurs de Montan, de Marcion, de Marc d'Arius (voy. ces noms). Alexandrie fut l'entrepôt de ces doctrines. On y vint de toutes parts pour s'y livrer à de vaines recherches sans autre solution qu'un éclectisme où le vrai et le faux étaient lement confondus. Parce que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres attestaient une puissance surnaturelle, attribuée aux préventions de la haine aux sectes de la magie, on fit de la magie une science qui eut ses initiés et ses prestiges. Le libertinage des mœurs fut bien toléré. Saint Irénée expose avec détail l'origine de ces hérésies et les réfute comment par l'Écriture et la tradition. Son ouvrage est partagé en cinq livres, sont de précieux mémoires pour l'histoire des égarements de l'esprit humain. Écrit en grec, il ne nous est venu, du moins en grande partie dans une version latine publiée peu de temps du vivant de l'auteur. On y a fait des additions et de correction de sa

Il est hors de doute que saint Irénée eut l'honneur de sceller de son sang qu'il avait si glorieusement défendu les traditions les plus anciennes et les plus respectables lui assurent la qual martyr que Dodwell et Cave lui disputent. Il mourut l'an 202 de J.-C., du persécution de Sévère, l'une de ces cruelles qui aient ensanglanté l'Église. Bossuet lui donne ce magnifique éloge: « Cet illustre évêque de Lyon, l'honneur de l'Église gallicane, qu'il a sacrifié pour son sang et par sa doctrine. » La meilleure édition de ce Pi

de *Masset*, bénédictin de Saint-
re, publié, en 1710, en un volume.
Mil en fit paraître quelques
 années à La Haye, en 1715,
 P.

M. N. S. G. †

IRIDIUM, métal découvert en 1803,
 deux ans que l'osmium (*voy.*).
 furent en Angleterre, et M. Descou-
 vers en France, le signalaient tous deux
 à la même époque. On l'extrait du résidu
 qui reste après que l'on a lavé le minerai de
 platine, lorsque ce métal en a été retiré,
 et qu'il est traité avec le palladium et le rhor-
 rhum. L'action lente de l'acide nitrique;
 on vient de la variété de couleurs
 que présente sa dissolution dans l'acide
 nitrique (*voy. IRI*). Il est, après le
 platine, le plus infusible de tous les mé-
 taux. Il est fondu cependant au moyen
 de la pile électrique en un globe
 métallique et d'une couleur
 qui varie avec le poids spécifique est de
 21,5. Il est encore resté jusqu'à présent
 de curiosité, quoiqu'on puisse
 le voir utiliser un jour dans
 l'industrie. D'ailleurs ses caractères sont
 très particuliers : cassant, non susceptible
 de se combiner avec l'oxygène, et
 avec le soufre, et de prendre le poli
 du platine.

Il se combine avec l'oxygène,
 et avec quelques autres métalloïdes,
 mais d'une manière indirecte
 seulement, appelant des recherches
 profondes, que sa rareté et sa
 résistance ont longtemps infruc-

F. R.

Une des Océanides, fille de
 le-Titan et d'Électra, était la
 plus chérie des dieux et plus particulière-
 ment de Junon, dont elle préparait la
 toilette. Parmi ses autres fonc-
 tions, elle lui attribuent celles d'aller
 à la coupe d'or, l'eau du Styx
 aux serments des dieux (Hés.,
 780), de couper le cheveu fatal
 à la vie dans le corps des fem-
 mes et de le porter à Proser-
 pine une consécration funèbre
Épique, IV, 698). C'est sur l'arc-
 en-ciel qu'Iris glissait, lorsqu'elle
 descendait de l'Olympe pour accomplir
 ses missions. Cette déesse s'est ensuite
 représentée dans l'arc-en-ciel, dont elle
 est le poétique synonyme. Quant

au mythe, il s'explique par la filiation
 même d'Iris. Océanide, elle s'élève des va-
 peurs de la mer; messagère de Junon,
 déesse de l'air, elle condense les nuages,
 les résout en pluie; fille de Thaumaz
 (prodige) et d'Électra (*ἠλέκτωρ*, soleil),
 elle produit, par la magie des rayons so-
 laires, le plus admirablement nuancé des
 météores,

Mille trahens varios adverso sole colores.

F. D.

IRIS (anat.), *voy. OÛIL*.

IRIS (bot.), genre de plantes de la fa-
 mille des **IRIDÉES**, remarquable par la
 forme élégante et les couleurs aussi vives
 que variées des fleurs de la plupart des
 espèces, dont beaucoup contribuent à
 orner les parterres. Ce genre, l'un des plus
 naturels que l'on connaisse, offre les ca-
 ractères suivants : périanthe supère, non
 persistant, pétaloïde, tubuleux inférieu-
 rement, à limbe partagé en 6 segments,
 dont 3 extérieurs, grands, réfléchis, ou
 horizontaux, souvent barbus, et 3 inté-
 rieurs, dressés, plus petits et d'autre for-
 me que les 3 extérieurs; étamines au nom-
 bre de 3, non cohérentes, insérées à la
 base des segments externes du périanthe
 et appliquées sur ceux-ci; ovaire infère,
 à 3 loges contenant chacune un nombre
 indéfini d'ovules superposés horizontale-
 ment en deux rangs; un style grêle, co-
 lonnaire, de la longueur du tube du pé-
 rianthe, couronné de 3 grands stigmates
 colorés, semblables à des pétales, lobés ou
 incisés au sommet, recourbés sur les seg-
 ments externes du périanthe de manière
 à cacher complètement les étamines. Le
 fruit est une capsule trigone ou hexagone,
 triloculaire, trivalve, contenant un nom-
 bre indéfini de graines soit anguleuses,
 soit sphériques. — Tous les iris sont des
 herbes à racine tubéreuse, ou moins sou-
 vent bulbeuse. La plupart des espèces
 ont des tiges très simples ou peu rameu-
 ses, dépourvues de feuilles vers le haut. Les
 feuilles, disposées sur deux rangs et très
 rapprochées à la base des tiges, sont alter-
 nes, sessiles, engainantes par leur base,
 très liasses, très entières, pointues, en gé-
 néral en forme d'épée antique, finement
 striées dans le sens de leur longueur. Les
 fleurs, très odorantes dans beaucoup d'es-
 pèces, sont solitaires au sommet de la tige,

ou bien elles forment une grappe terminale, simple ou rameuse; chaque fleur, avant son épanouissement, est enveloppée de deux gaines membraneuses qu'on appelle *spathes*.

L'espèce indigène la plus commune est l'*iris des marais* ou *faux acore* (*iris pseudacorus*, L.), vulgairement *glaycul des marais*, qui se plaît au bord des eaux et dans les prairies marécageuses. On le distingue sans peine à sa tige haute de 3 à 4 pieds, garnie de feuilles au moins aussi longues qu'elle-même, et à ses fleurs d'un beau jaune. Ce sont ces fleurs ou celles de quelque autre espèce indigène, et non celles d'un lis, qui ont servi de type aux *fleurs de lis* des anciennes armoiries de France*. La racine de l'iris des marais est acre et drastique étant fraîche : propriétés qu'on retrouve à un degré plus ou moins prononcé dans les racines de la plupart de ses congénères, mais qui se perdent en tout ou en partie par la dessiccation.

Les espèces la plus fréquemment cultivées à titre de plantes d'ornement sont l'*iris d'Allemagne* (*iris Germanica*, L.), vulgairement *flambe*, *flamme*, ou *glaycul***, à fleurs très grandes, odorantes, variant du violet foncé au bleu pâle et au blanc; ses racines sont aussi très acres et s'employaient autrefois contre l'hydropisie. L'*iris de Florence* (*iris Florentina*, L.), espèce très voisine de l'*iris d'Allemagne*, mais reconnaissable à des fleurs encore plus grandes et constamment blanches. Les racines fraîches de cet iris participent à l'âcreté commune aux racines de ses congénères, et jadis on les considérait également comme un excellent remède contre l'hydropisie; étant sèches, elles ont une odeur de violette très agréable; on en fait les petites boules qu'on connaît sous le nom de *pois d'iris* ou *pois à cautère*; réduite en poudre, cette racine entre, comme accessoire, dans beaucoup de préparations pharmaceutiques et de parfumerie. L'*iris à fleurs panachées* (*iris variegata*, L.),

(*) C'est que, dans plusieurs des langues vulgaires, cet iris est communément appelé *lis aquatique* ou *des marais*. Voy. d'ailleurs au mot *LIS* (*fleurs de*).

(**) Mais qu'il ne faut pas confondre avec le vrai glaycul (*pladiolus*). Voy. ce mot.

indigène de l'Europe méridionale, fleurs sont odorantes, panachées de brun et de blanc, ou de blanc et de brun (*iris pumila*, L.), qui fleurit au commencement du printemps et est une merveille aux bordures des jardins; sa fleur, portée sur une hampe plus courte que le feuillage, est jaune, ou bleue, ou violette. L'*iris de Suse* (*iris Susiana*, L.), vulgairement *iris tigré* ou *iris de Perse*, très caractéristique par sa fleur plus grande que celle de Florence, à fond d'un violet élégamment marbré d'un réseau de veines pourpres. L'*iris de graminée* (*iris graminifolia*, L.), les fleurs exhalent une odeur très prononcée. Enfin l'*iris xiphioïde* (*iris xiphoides*, L.), et l'*iris xiphium* (*iris xiphium*, L.), l'un et l'autre indigènes de l'Europe méridionale sous les noms vulgaires *gleterre*, *iris* ou *lis d'Espagne*, *Portugal*, et *iris bulbeux*, ces espèces diffèrent de toutes celles que nous venons de faire mention, par leur racine bulbeuse, et par des feuilles convolutées, semblables à celles de leurs fleurs.

IRKOUTSK, voy. **SIBÉRIE**.
IRLANDAISES (LANGUES). Les Irlandaises (LANGUES). Les Irlandaises, ou les langues celtiques (voy. CELTES (voy.)), dans tous les lieux, se distinguent par l'organe avec lequel ils tiennent à l'art. suivant), à leur langage. L'irlandais est une langue purement dialectale du celtique; par sa construction, il se refuse à l'imitation de langues étrangères, et l'anglais qui s'y sont glissés pendant neuf siècles ne se sont pas amalgamés avec la masse de l'idiotisme. Ainsi l'irlandais est une langue encore vivante et qui s'est conservée jusqu'à nos jours; et sous ce rapport obscure et négligée qu'elle méritait l'attention des linguistes, ce sont ceux qui s'en sont occupés le plus, et ont avancé tant

induit, que l'étude de l'irlandais tombe dans un certain discrédit. L'existence de cette langue et la liaison entre ses mots primitifs et ceux qui en dérivent, peuvent son origine orientales, et son union avec le latin se montrent dans les mots que le latin a empruntés du grec. Dans la langue des Irlandais (voy. Hongrois), on retrouve les mots irlandais, et l'on assure que de l'irlandais, on parvient à les phrases carthaginoises que l'on trouve dans les comédies de Plaute. Actuellement, elle est presque identique avec celle de la Haute-Écosse (voy. Écossais), et a une grande ressemblance avec celle de l'idiome gallique (voy. Gallois), que l'on retrouve dans quelques dialectes du continent d'Europe; ses mots avec la langue kimrique sont très rapprochés, toutefois on peut s'assurer qu'il y a deux branches de la langue irlandaise. La langue irlandaise est riche; elle est plus propre à la poésie et à l'usage des sciences. Ses mots comprennent des images poétiques et des idées exactes : ainsi, par exemple, on appelle les solstices, *grian-uisce*, dire, *lieux de repos du soleil*. On remarque dans les phrases les plus familières une grande harmonie, et l'oreille étonnée soit d'abord par la foule de sons gutturaux qui se trouvent. En vertu des règles de la langue irlandaise, toutes ces lettres, tant que consonnes, sont muables, et le hiatus des mots : ainsi toute lettre ou hiatus est impossible. La langue irlandaise était connue aux Irlandais à une époque très reculée : quelques-uns croient qu'ils avaient reçu des lettres du phéacien; d'autres prétendent qu'elle servait de l'ancien alphabet de saint Patrice fit prévaloir les lettres irlandaises; mais les Irlandais n'en ont que dix-sept, et encore en ont-ils la forme et l'ordre. De plus, ils possédaient un chiffre sacré et composé de petites lignes placées soit horizontalement ou obliquement sur une ligne horizontale : on appelle cela *l'ogam*.

Au mot *Ensz*, qui toutefois est moins le nom de la langue irlandaise que celle des montagnards d'Écosse*, nous avons déjà indiqué quelques-uns des secours que l'on a pour l'étude de la première de ces langues. Au Dictionnaire d'O'Brien il faut encore joindre sa Grammaire, Dublin, 1809, in-8°, et nous citerons en outre le Dictionnaire irlandais et anglais, d'Edward O'Reilly, avec une Grammaire, Dublin, 1822, in-4°; nouv. éd. 1832.

La littérature irlandaise est assez curieuse et intéressante pour les indigènes, mais elle ne saurait être un objet d'attention ailleurs. Il existe encore une grande quantité de manuscrits, dont pourtant le plus ancien, le *Psautier de Cashel*, ne fut écrit qu'au 11^e siècle. Les *Psautiers* n'étaient pas ce que leur nom semble indiquer : ce sont les chroniques des royaumes de Tigernach, qui mourut en 1088, est le plus véridique des annalistes irlandais. Les *Annales des quatre maîtres*, rédigées dans le 17^e siècle, sont particulièrement dignes d'attention. Il y a aussi les histoires bardiques; mais les poèmes qu'on a publiés d'après les manuscrits ne sont pas aussi intéressants que ceux qui vivent encore dans la mémoire du peuple; parmi les montagnards du Connaught, des vieillards en récitent qu'ils croient être d'Ossian : du moins ces poèmes sont composés dans le plus vieil idiome irlandais, et les personnages qui y figurent sont ceux dont les noms se trouvent dans les poèmes traduits par Macpherson. Du reste, c'est de l'Irlande que les Écossais reçurent leurs connaissances en poésie et en musique; nous avons déjà dit qu'Ossian était Irlandais.

Outre les manuscrits irlandais, on trouve des ouvrages en latin plus anciens que le *Psautier de Cashel* : ainsi nous possédons encore les poèmes de Sedulius qui écrivait dans le 7^e siècle, la confession de saint Patrice, les lettres de Célestius et les ouvrages de Scott Érigène (voy.). Ce dernier, qui brilla à la cour de Charlemaigne, ne fut pas le premier savant irlandais que la France accueillit : déjà Charlemaigne avait placé dans ses écoles trois moines irlandais, Dangal, Clément et Albin. Tiraboschi, trompé par le vieux

(*) Voy. l'Errata à la fin du T. XII, p. 812. &

nom de l'Irlande, Scotia, appelle ces moines Écossais ; mais dans les ouvrages des bénédictins on dit : « On compte entre les coopérateurs de Charlemagne, dans l'exécution de son grand dessein, un certain Clément, Hibernien de nation. » A une époque encore plus reculée, un Irlandais nommé Feargil ou Virgile, évêque de Salzbourg, soutenait que la terre était de forme sphérique et qu'il existait des antipodes. Il s'en fallut de peu qu'il ne fût excommunié pour avoir fait ce pas en avant de son siècle. M. M.

IRLANDE, la seconde des îles Britanniques et une des plus considérables en Europe. En irlandais, son nom est *Eirin* ou *Eirin*, dérivé sans doute du celtique *iar* ou *cir*, occidental.

1° *Géographie et statistique.* L'Irlande est située à l'ouest de l'Angleterre, de laquelle elle est séparée par la *mer d'Irlande*, dite aussi *canal de Saint-George*. Sa position géographique est entre 5° 28' et 10° 28' de longitude occidentale (du mérid. de Greenwich) et entre 51° 26' et 55° 20' de latitude boréale. Sa plus grande longueur est d'environ 290 milles anglais, et sa plus grande largeur d'environ 182 milles : elle présente une superficie de 20,499,550 arpents (acres) ; ou, d'après Wakefield et Moreau, de 32,201 milles carrés anglais, ce qui fait 4,210 lieues carr. françaises. Ses côtes sont creusées par plusieurs baies profondes, par les embouchures de ses rivières nombreuses et par quelques grands lacs d'eau douce qui communiquent avec la mer et ressemblent aux *fiords* de la Norvège : il en résulte que la ligne de la côte a une étendue de 2,200 milles anglais.

L'aspect du pays est varié ; même dans les plaines, le terrain a du mouvement, à l'exception de la zone aplatie qui s'étend entre Dublin et Galway. Celle-ci est dépourvue d'arbres, en certaines parties marécageuse, et son point culminant n'est qu'à 322 pieds au-dessus du niveau de la mer. Des deux côtés de cette grande *steppe* centrale, on retrouve la nature riante et fertile qui donnait jadis à Erin son beau titre d'*île émeraude*, et qui le fait encore appeler *la verte Irlande*. Les montagnes s'enchaînent et se groupent ; les unes désertes, aux cimes couronnées de

granite, aux flancs sillonnés de rivières, aux bases revêtues de forêts de pâturages ; les autres, d'une altitude inférieure, mais cultivées jusqu'à leurs sommités. Ce qui manque à l'Irlande, c'est le bois ; ce sont des plantations récentes qui maintenant à remplir la place pendant quatre siècles, des forêts qui jadis ombragèrent les plus hautes montagnes de ces quatre provinces : dans le Connaught, le M'Gillicuddy's Reel a 2,800 pieds ; dans le Leinster, le Lagnaquilla a 3,070 pieds ; dans celle de Connaught, le Lough Neagh a 2,737 pieds.

Les ports et havres de l'Irlande sont nombreux qu'ils servent à la navigation irlandaise ou à l'industrie irlandaise par laquelle elle doit arriver. Une centaine environ ne peuvent que les barques des pêcheurs et des navires marchands ; mais il y en a une vingtaine qui peuvent abriter les plus grands vaisseaux de la marine anglaise. Les plus remarquables sont les trois golfes, Lough Foyle, Lough Swilly et Lough Strangford : ce sont les fiords déjà fait mention ; Cork, forteries formidables ; Bantry, où la flotte française jeta l'ancre ; Biterbuy-Bay, si grande qu'elle peut porter tous les vaisseaux de la marine anglaise.

Les rivières de l'Irlande sont nombreuses ; mais pour la plupart petites et rapides comme des torrents. La Shannon est un fleuve qui a sa source près du Lough Neagh, traverse, et il se jette dans le Lough Neagh, après un cours de 150 milles anglais. Le Shannon est navigable jusqu'à Limerick, à 60 milles de la mer ; la navigation y est interrompue par des cascades, mais elle est reprise au-dessus de la ville par le canal de la ville. Il y a plusieurs grands lacs en Irlande. Le premier en Irlande est le Lough Neagh, au nord-est, d'une circonférence de 70 milles ; l'Erne, au nord-ouest, presque entièrement entouré par le Lough Neagh, quoiqu'il

peut-être en beauté avec le Lough Corriba, est d'une étendue de 50 milles. Le lac de Killarney pour sa beauté pittoresque est situé entre deux chaînes de montagnes et couronné d'îles vertes et agréables les sites les plus gracieux, mais sans prétendre au sublime.

Le climat de l'Irlande est doux et fort tempéré. Les étés ne sont pas secs; en revanche les hivers sont rigoureux: la gelée ne dure que peu de jours et la neige se fond en quelques jours. Les troupeaux peuvent paître librement pendant toute l'année. Le sol est en général fertile; à côté de ces terres on trouve de vastes étendues en labour. Mais quoique l'agriculture ait fait de grands progrès, l'Irlande ne cède pas aux autres pays à cet égard; elle ignore les perfectionnements que la science a introduits dans l'économie rurale y est restée dans une condition confuse lorsqu'elle venait de recevoir une science éclairée. Cette situation malheureuse est difficile à démêler. En Irlande les propriétés sont très grandes, et les propriétaires étant fort riches ils s'efforcent de maintenir ces propriétés dans leur intégrité: en conséquence ces propriétaires vont pour se reposer en Angleterre; il n'y a que pour les pauvres, circonscrits par les *absentees* (voy. l'art. 10) du soin des leurs: aussi les terres ne peuvent-elles tous les jours être mises sous affermes par peaux, à courts termes et à haut prix par les cultivateurs indigents qui ne peuvent pas employer d'autres moyens d'exploitation individuelle; tout cela nuit à l'éducation, machines aratoires.

On ne peut pas dire que la fertilité de la terre irlandaise. Les produits irlandais sont d'une taille inférieure à celle des autres races en Angleterre, mais les moutons sont nommés *Wethers* surpassent de beaucoup d'Angleterre. Les chevaux, surtout les *hunters* (chevaliers), très recherchés en An-

gleterre. Les poissons, les homards et les huîtres se trouvent en abondance sur les côtes; le saumon abonde aussi dans les rivières. On cultive le froment, l'avoine, l'orge et un peu de seigle. Les pommes de terre, qui passent pour les meilleures en Europe, y sont en immense quantité et forment la presque totalité de la nourriture des paysans. La jachère ne se voit guère en Irlande, et la rotation des cultures est ainsi réglée: pommes de terre, céréales, et encore pommes de terre. Le lin est très répandu et très bon. Les fruits ne sont pas abondants. Le sol de l'Irlande est en général une terre grasse et friable, plus ou moins épaisse, sur une couche inférieure de pierre à chaux ou de gravier. Outre les engrais ordinaires, on se sert de l'algue et du sable calcaire, que l'on trouve sur les côtes de la mer. L'Irlande produit un peu de fer, du cuivre et du plomb; on trouve un peu d'or très pur dans le comté de Wicklow; les beaux marbres noirs, verts et blancs, s'y trouvent en abondance, ainsi que les pierres à construction, la pierre à chaux, le granite, le porphyre, le grès, le gypse, le manganèse. La houille et les ardoises sont moins estimées que celles de l'Angleterre. La tourbe est le combustible ordinaire. L'Irlande possède plusieurs sources d'eaux minérales.

Les *bogs* ou marais occupent une étendue de plus de 3 millions d'arpents (acres); ils sont composés d'une couche de terre végétale noire, coriace, élastique et humide. Cette couche varie de 3 à 40 pieds d'épaisseur; elle repose sur une couche inférieure de gravier ou de pierre à chaux. Les *bogs* produisent naturellement une herbe dure, peu succulente, avec une grande quantité de fougères. Lorsqu'on défriche ces marais, ils deviennent les jardins du pays. Partout on y trouve de grands arbres renversés: chênes d'un noir d'ébène, ifs et sapins; l'écorce de ces arbres est détruite, mais le bois est dans un état de conservation parfaite: aussi les charpentiers et les menuisiers s'en servent-ils tous les jours.

La population de l'île était, en 1834, de 7,943,940 âmes, ce qui en fait 1,886 par lieue carrée de France. Depuis 1695, où elle fut seulement connue avec quelque

certitude et où elle n'était encore que de 1,034,102 habitants, elle a constamment augmenté. Cependant ni ce dernier chiffre (peut-être fort au-dessous du chiffre réel à cette époque-là) ni le premier ne reposent sur un recensement authentique et digne d'une entière confiance.

Presque tout le commerce de l'Irlande est monopolisé par l'Angleterre. Ce qu'on exporte, ce sont les bestiaux, les blés, l'eau-de-vie tirée de la drèche, le *kelp*, sorte de soude de varec qu'on prépare en brûlant l'algue marine à petit feu, et le peu de minéraux qui sont exploités; on exporte aussi une toile excellente, en grande quantité. Autrefois c'était le drap qu'on fabriquait surtout en Irlande; et si bien que, sous le règne de Charles II, les draps anglais ne se vendaient plus même en Angleterre. Alors le parlement anglais frappa les draps irlandais d'un impôt équivalant à une prohibition, et, en 1698, Guillaume III, non content de ce tarif, fit rendre une loi qui défendit aux Irlandais d'envoyer leurs draps sur le continent, où ils avaient encore quelques débouchés. Afin de dédommager les fabricants irlandais, le gouvernement indiqua à leur industrie la fabrication de la toile, pour laquelle il promit la protection législative; cette substitution réussit, et les toiles d'Irlande encombrèrent les marchés d'Angleterre.

La religion établie est la protestante, mais toutes les croyances jouissent d'une parfaite liberté; la plus grande partie des Irlandais (environ 6 millions et demi) appartiennent à la religion catholique. Malheureusement, la religion, au lieu d'être une source de paix et de bonheur, n'a été, pendant deux siècles, qu'une cause de haine et de discorde dans un pays déjà le plus déchiré et le plus misérable de l'Europe. De nos jours, l'émancipation (*voy.*) des catholiques a mis fin à cette déplorable situation, et si les catholiques n'ont pu encore oublier leurs souffrances, au moins ils ne sont plus sujets aux mêmes humiliations. Mais, quoique la justice ait à la fin triomphé, l'Irlande est encore pauvre, mécontente, et toute en proie aux dissensions intérieures; l'émancipation n'a pas tout le pouvoir qu'on lui supposait; elle ne touchait qu'à une question de morale et

de droit politique: elle n'a pas effacé les maux positifs qui épui- elle a rendu au grand seigneur ses droits de citoyen e mais elle n'a pu rendre l' paysan accablé de pauvre l'ignorance, et tourmenté p misere. On vient de présenter un projet britannique en Irlande d'introduire en Irlande l'industrie des pauvres et l'établissement d'industrie (*work houses*); encore prononcer sur les projet. En attendant, l'éd longtemps négligée, a reçu vers son vrai but, le per moral et religieux du peu de former un système d'é mairie pour les paysans; il dans chaque paroisse, et une à Dublin pour les instituti De plus, il y a huit écoles qu'on appelle écoles royales autres entretenues avec de des legs. Le collège de Dub sième des grandes universit britannique; cette ville poss la *Dublin Society*, société ment constituée; une acadé ture; une école de médecine institutions de ce genre.

L'Irlande est divisée en ces, savoir: à l'est *Ulster*, à l'ouest *Connaught* et *Munster*, divisées en 32 comtés. Outre il y a 8 villes qui, avec les forment des arrondissements le nom de *comtés de ville*.

Nous avons consacré se article à DUBLIN, capitale; nous ajouterons quelques mots villes les plus importantes.

Cork, la seconde de l'I sur la côte méridionale de d'une baie qui porte le m un commerce considérable encore plus redevable de sa marine anglaise dont elle e vous en temps de guerre e paix. Plus de 3,000 navire nuellement dans son port. I est de 115,000 âmes. *Limerick* sur le Shannon, ville de tants, et *Belfast*, au nord-

et les plus florissantes par leur industrie et leur commerce. L'antique Galles lui a de ce nom, du côté de l'est, tant autrefois l'entrepôt du vin d'Espagne; la ville est déchu de sa prospérité, mais elle conserve sa maison toute espagnole, ses rues et ses maisons calquées sur les modèles de Cadix ou de Barcelone.

Le royaume est gouverné par un vice-roi et un chancelier, des juges et des juges de justice à elle; pour Cour de cassation la Chambre des pairs du Parlement. Le gouvernement tire de son revenu annuel d'environ 400 liv. sterl. (110 millions de fr.). Il y a près 25,000 hommes de troupes qui sont cantonnées en Irlande; la police, armée et portant l'écriteau forte de 6,000 hommes. On compte environ 126,450 électeurs; ce serait considérablement augmenté si le parlement adoptait le bill électoral qui est, dans le même, soumis à ses délibéra-

légations de l'Irlande sont nommés mais nous ne signalerons que les uns. Les savants ne sont d'accord sur la date de ces édifices mytiques y voient des temples du système soutiennent que ces tours n'ont autre chose que des observatoires astronomiques. Quoi qu'il en soit, toutes ces tours sur le même plan, elles ont une base de haut sur 50 de circonférence, une porte, pratiquée dans la muraille, à plusieurs pieds au-dessus de la terre, point d'escaliers, et des fenêtres près du toit conique. L'Irlande était connue des Grecs et des Romains. Aristote parle déjà en lui donnant son nom d'Ierne; Festus Avienus que le Carthaginois Himilcon vint en Irlande, appelée *Sacra insula*, et les Carthaginois y avaient des relations commerciales. Les Romains donnaient le nom d'*Hibernia* à cette île sur laquelle n'avaient que des notions vagues et incomplètes. Ses vieilles traditions obscures, et ses monuments, sont mu Quant aux

histoires bardiques, les détails merveilleux et minutieux dont elles sont chargées leur ôtent toute apparence de vérité; il faut donc rejeter leur témoignage, et s'en tenir à Tigernach et aux autres annalistes du moyen-âge. Ces écrivains commencent leurs histoires 200 ans avant J.-C.

Il paraît que, dès une époque bien plus reculée, l'Irlande était habitée par les Celtes (*voy.*). Ces aborigènes furent vaincus par les Firbolgs, peuplade issue de la grande famille gothique; à leur tour, ces Firbolgs subirent le joug des Thuathades-Danaans; l'origine de ces derniers est obscure: on croit qu'ils étaient du même sang avec les Firbolgs. Enfin, l'Irlande vit descendre sur ses côtes la dernière tribu qui s'y établit, les Scots, guidés par les fils de Milésius. Les bardes disent que cette colonie venait de l'Espagne; d'autres ont songé à une origine scythique, en dérivant *Scotus* du mot grec *Σκυθης*. Ils ne tardèrent pas à dominer dans l'île; et la descendance de Milésius donna des rois à l'Irlande jusqu'à sa conquête par l'Angleterre.

L'Irlande était divisée en six royaumes; celui de Tara, le plus petit, mais le plus fertile et dans une position centrale, était le siège du gouvernement suprême: aussi lorsqu'on dit *roi d'Irlande* ne désigne-t-on que le roi de Tara. Les cinq autres royaumes étaient subdivisés en cinq fiefs chacun, et les possesseurs de ces fiefs s'appelaient aussi rois. Toutes les couronnes, tant celles des rois vassaux et arrière-vassaux que celle du roi suzerain, étaient héréditaires quant à la famille, mais électives quant à la personne. Du vivant de chaque roi, ses sujets procédaient à l'élection de son successeur, et ce roi futur, avec le titre de *roydamna*, possédait toujours le commandement en chef des troupes de son prince. Sous le nom de *Fez* de Tara, il y avait un parlement triennal. Ces institutions subirent de grandes modifications à diverses époques; mais le manque d'espace nous défend d'entrer dans les détails. L'an 200 avant J.-C., Kimbath régna sur l'Irlande; son règne marque la première date avérée dans cette histoire. Parmi ses successeurs, on trouve Hugony-le-Grand; mais on ne sait pas trop comment il mérita ce surnom flat-

teur. Puis, pendant deux siècles, les rois se succèdent avec une rapidité effroyable, et ne laissent à l'histoire que leurs noms. Les annalistes rapportent que de trente-deux rois successifs, il n'y en eut que trois qui moururent dans leur lit : les vingt-neuf autres furent assassinés ou tués sur le champ de bataille. Le règne de Crimthan (l'an 72 de J.-C.) devint remarquable par les incursions que ce roi fit en Angleterre pour harceler les Romains sous Agricola. Après la mort de Crimthan, une guerre civile mit la couronne sur la tête de l'usurpateur Carbrécatcan ; il régna cinq ans. Après sa mort, son fils Moran, avec un rare patriotisme, céda le trône à Férédach, fils du feu roi Crimthan.

Cormach Lfadhha (274) forma la *Fian-na Birin*, ou milice de l'Irlande : il en confia le commandement à Fingal, le père du poète Ossian et le héros de ses chants. Sous le règne de ce roi, les annalistes commencent à marquer les dates dans leurs ouvrages, en ajoutant à chaque règne un précis de l'histoire contemporaine des autres pays de l'Europe. Ce fait est presque incroyable à une époque si reculée. L'an 397, le roi Nial *des neuf otages* fit une incursion en Angleterre ; il en revint victorieux, mais ayant ensuite voulu porter ses armes dans la Gaule, il fut tué sur les bords de la Loire. Son successeur Dathy, tué par la foudre, fut le dernier roi païen de l'Irlande. Déjà la religion chrétienne y avait éclairé quelques tribus isolées et l'hérésie pélagienne s'y était répandue, lorsque le pape Célestin envoya en Irlande l'évêque Palladius. Cette mission réussit mal : Palladius fut contraint de prendre la fuite, et le pape envoya plus tard saint Patrice qui débarqua près de Dublin, l'an 432. Patrice avait vu le jour, l'an 377, dans un lieu que lui-même appelle *Banaven Tabernia*; les uns croient que cette ville est la même qui porte aujourd'hui le nom de Dumbarton en Écosse* ; les autres la placent sur la côte de la Gaule armoricaine. Il est au moins certain que c'est sur la côte de la France qu'il fut capturé

(*) On croit aussi que Banaven est le Bawhanon d'aujourd'hui, situé sur un cours d'eau qui débouche dans la Clyde ; et l'on assure que ce Banaven était surnommé non pas Tabernia, mais Nemthor.

à l'âge de 16 ans par des celtiques ; il demeura en esclavage sept ans. Rendu à la liberté, l'Irlande pour retourner et aller de là en Italie, où sa piété et la connaissance intime de la langue et des mœurs inspirèrent au pape le désir de visiter dans cette île. Il y débarqua avant la fin de sa vie, le jour sur le dernier autel des druides les nations du monde sont peut-être la seule chez lesquelles la religion chrétienne fut établie sans goutte de sang. Après la mort de saint Patrice, en 465, l'Irlande fut plongée dans l'obscurité, et, pendant son histoire ne présente qu'une suite de guerres civiles et de disputes théologiques, où de bons sens et la charité fraternelle furent également mis en oubli.

En l'an 787, les Danois parurent pour la première fois en Irlande ; le pays sans résistance ; mais, en 798, Targésius fut tué dans une bataille, et ses guerriers furent passés au fil de l'épée. Bientôt une autre armée danoise vint se fixer sur la côte et subjuga toute la partie de l'île. En 920, Dathmair succéda sur le trône, et ce royaume fut gouverné par ses victoires brillantes. Pendant qu'il les culbutait, le roi de Munster Mahon Brien Boree, les vainquit et reprit dans le midi. Tant de succès truisirent le prestige jusqu'à ce que le drapeau errant des Normands Malachi-Môr (980) attaqua l'Irlande après un combat de trois jours ; il porta la victoire et il rendit tous les esclaves que les Danois avaient dans l'Irlande. Sur le trône de Brien avait régné un vaillant prince de Munster et déjà il possédait un pouvoir indépendant de son suzerain. Malachi, par ses victoires sur les Danois, porta le prestige sur le trône de Tara, et y fut couronné roi. Ainsi commença une longue et sanglante guerre qui ne prit fin qu'en l'an 1001. Le vassal de Tara sur le trône de Tara, et y fut couronné roi. Ainsi commença une longue et sanglante guerre qui ne prit fin qu'en l'an 1001. Le vassal de Tara sur le trône de Tara, et y fut couronné roi.

et 13 ans, Brien r sans
adans, sans trou es au de-
pupriété de l'Irlande semblait
sa usurpation. Mais, en 1013,
de Dublin ravagèrent les do-
bitaires du roi détrôné Ma-
im, subissant son devoir et son
li refusa sa protection, et les
aborda par le succès, mena-
mit Brien lui-même. Il les re-
bblin; on livra une bataille à
à les fils de Brien remportèrent
e brillante; mais pendant que
priaient dans sa tente, un fuyard
pina et plongeant son épée dans
neillard agenouillé.

minons ici l'histoire de l'Ir-
ne nation libre. Depuis l'an
l'en 1166, ses annales nous
chaos de guerres civiles et de
e tous les genres.
d'Angleterre avait déjà formé
ntenter la conquête de l'Irlande
1155, il s'était muni pour cela
du pape Adrien IV. Il n'atten-
prière pour faire la guerre,
ne tarda pas à le lui fournir.
de Leinster, ayant enlevé la
Ruark, roi de Breffney, les
l'Irlande se ligèrent pour
strage, et, après une longue
not fut détrôné. Alors il passa
e, implora le secours de Hen-
hommage pour son royaume
t en reçut l'investiture comme
Sous l'autorisation de Henri,
(1169) avec le comte gallois
e, dit Strongbow, et avec les
Fitzstephens et Maurice Fitz-
remier il donna la main de sa
Ève, et aux deux autres de
ages. Tous les trois s'engagè-
des troupes en sa faveur.
Fitzstephens précédèrent
e quelques mois; leurs grands
rent une défiance ombrageu-
rit de Henri, qui défendit à
esortir d'Angleterre. Mais l'a-
nante, au mépris de cet ordre
le pour Waterford, où il dé-
la fin de l'an 1169. Henri,
de l'Irlande, par un édit, tous
ui portaient les armes, sous
à perpétuité; Strongbow fit

une prompte soumission. En 1170, Der-
mot mourut, et Strongbow, en sa qualité
de gendre de Dermot, devint prince de
Leinster. En 1171, le roi Henri débarqua
en Irlande : il reçut l'hommage de plu-
sieurs chefs irlandais et de tous les aven-
turiers anglais; Strongbow lui-même fut
contraint de prêter serment de fidélité et
de céder Dublin et tous ses ports de mer.

A partir de cette époque, l'histoire de
l'Irlande se confond avec celle de l'An-
gletterre, et nous renvoyons le lecteur à ce
mot ainsi qu'à l'article GRANDE-BRETA-
GNE. Les troubles se perpétuèrent, et, fo-
mentés par des princes étrangers, ame-
nèrent à plusieurs reprises des soulève-
ments (voy. BRUCE, HENRI VII, ÉLISA-
BETH, CROMWELL, etc.). Un fait surtout
marque d'un cachet particulier et domine
désormais cette histoire : ce fait, essen-
tiel et décisif, c'est l'oppression religieuse
sous laquelle l'Irlande a si longtemps gémi.

On en a vu l'origine à l'article ÉMAN-
CIPATION DES CATHOLIQUES. Remarquons
toutefois que, dans le principe, ce fut une
oppression politique, plutôt qu'une op-
pression religieuse, caractère qu'elle ne
prit pas avant la révolution de 1688. C'est
à cette époque qu'il faut reprendre l'his-
toire de l'Irlande, afin de remplir la la-
cune qu'on a laissée dans l'article cité jus-
qu'au règne de George III.

Pendant le règne de Jacques II (voy.),
les Irlandais avaient respiré. Catholiques
eux-mêmes, ils avaient applaudi à son pro-
jet de rétablir le catholicisme; et lorsque
Jacques, détrôné, exilé, abandonné par
ses amis, trahi par sa famille, fuyait de
l'Angleterre, il trouva l'Irlande dévouée
à sa cause. Quoique ce roi possédât le
courage moral nécessaire pour sacrifier
son trône à ses principes, il manquait de
l'énergie sans laquelle on ne peut diriger
une guerre civile. Il quitta l'Irlande, aban-
donna une armée prête à mourir pour lui,
et se réfugia en France. La victoire se
déclara pour Guillaume III (voy. BOYNE).
Après la désastreuse bataille d'Aghrim
(13 juillet 1691), les restes de l'armée
jacobite se renfermèrent dans Limerick
(voy. p. 78). Bientôt une capitulation
avantageuse leur fut offerte et ils l'accep-
tèrent. Les conditions de ce traité étaient:
amnistie générale pour ceux qui avaient

porté les armes contre Guillaume, et une parfaite tolérance pour les catholiques, comme du temps de Charles II. La capitulation signée, Limerick se rendit, et l'Irlande se soumit.

Mais elle vit bientôt que ces conditions n'avaient été jurées que pour être violées. On ne tarda pas à exclure les catholiques de toute participation aux droits dont jouissaient leurs compatriotes protestants. Il est vrai que le gouvernement n'avoua pas formellement cette intention ; mais il la mit en pratique, en imposant le *serment du test* à quiconque rechercherait un emploi législatif, ecclésiastique, civil ou militaire ; l'avocat même qui plaiderait sans l'avoir prêté s'exposait à une amende de 500 livres sterling. Un catholique ne pouvait pas, sans manquer à sa conscience, prêter ce serment du test, bien dénommé ainsi puisqu'il était une vraie pierre de touche (*test*) de la foi des catholiques auxquels il demandait de renier tous les dogmes fondamentaux de leur culte. Une autre loi bannit à perpétuité tous les prêtres catholiques, et porta peine de mort contre ceux qui tenteraient de rentrer dans le royaume. Les personnes qui accueilleraient ou cacheraient un de ces prêtres proscrits encouraient l'amende et la confiscation de leurs biens. Indépendamment de ces mesures rigoureuses, on renouvela une loi portée sous le règne d'Élisabeth, qui condamnait à l'amende quiconque n'assistait pas au culte dans l'église établie.

Le parlement irlandais, aristocratique et protestant, ne négligea rien de ce qui pouvait affermir l'ascendant de l'aristocratie protestante. Les Anglais profanèrent le nom de la religion en le faisant servir de mot d'ordre pour rallier une faction égoïste, et ils couvrirent leur ambition politique des apparences d'un zèle pieux. Les législateurs brisèrent sans remords les liens les plus sacrés de la nature et empoisonnèrent les sources du bonheur domestique. Une loi déclara les catholiques incapables de contracter des mariages valables avec les protestants ; une autre loi dépouilla les catholiques du droit d'élever leurs enfants dans la foi de leurs pères, et leur défendit de les envoyer aux collèges de France ou d'Espa-

gne, et la confiscation de leurs biens civils. Pourtant on ne vit pas tout l'effet que l'on attendait ; car sous le règne d'Anne le parlement adopta une loi pour empêcher l'accroissement du papisme. On eut peine à croire que l'intérêt ou les préjugés eussent pu pervertir les hommes au point de leur faire fermer les yeux sur l'injustice d'une loi qui assurait la possession des terres d'un catholique à d'entre ses héritiers qui se déclaraient protestants ; par cette loi, un scélérat reniant tous ses devoirs, pouvait dérober son père et ses frères de tous leurs biens ; par elle, les catholiques furent déclarés incapables de donner ou de recevoir un bail pour un terme de plus de 32 ans. Une autre loi les priva de tous droits électoraux, en imposant le serment du test à quiconque voudrait donner son suffrage aux élections des députés.

Ces édits produisirent naturellement une haine profonde contre l'Angleterre. Soit dans la cause de la vérité, soit dans la cause de l'erreur, le seul effet de la persécution, est d'exciter l'enthousiasme et un dévouement sans bornes ; il est de la nature humaine de se roidir sous l'oppression ; et quoique les catholiques ne pussent pas résister, ils conservèrent au fond de leurs cœurs le désir et l'espérance de se venger. Les plus nobles et les plus braves, tous ceux qui ne voulaient pas s'abaisser jusqu'à subir ce joug, s'exilèrent de leur patrie et s'enrôlèrent sous les drapeaux de France et d'Angleterre. Ils versèrent leur sang pour l'être avec cette fidélité à toute épreuve et ce courage héroïque que l'Angleterre repoussa. C'était surtout dans les armées de France que se distinguèrent les braves irlandais, toujours dignes de la devise chevaleresque, *semper fideles* montrant partout où ils se trouvaient engagés avec les armées anglaises qu'ils souvenaient de l'injustice dont ils avaient été victimes et des amères souffrances que leurs frères enduraient.

Il est vrai que, dans la pratique, l'humanité introduisit quelques modifications dans l'exécution de la législation draconienne ; mais elle ne fut jamais, elle pouvait s'éveiller à

sa terrible puissance à l'appel d'une fanatisme par l'intolérance, intérêt personnel pousserait à point même dire que cette législation par devenir nécessaire pour les protestants qui possédaient richesses du paysans être même masse de la nation; ceux-ci : en quelque sorte une tribu arpillée au milieu d'un peuple vaincu présentait aux yeux du spectacle inouï. Sa constitution la théorie, était fondée sur les principes de liberté, et son goût, dans la réalité, n'était qu'un esclavage et d'injustice légale. Les protestants possédaient presque tout les privilèges étaient entre eux, ils formaient la seule classe par les lois, et pourtant ils devenaient chaque jour plus pauvres et souffraient; ils cherchaient la cause de leur décadence partout, excepté dans la source, la dégradation de la nation. Les catholiques étaient attachés à la glèbe, et leur moralité au niveau de leur état social. Sans espoirs, ils végétaient dans une paresse léthargique. L'industrie, source de bien-être chez les nations, était stérile en Irlande, l'Église britannique conformiste pouvait décrier le catholique du fruit de ses biens; l'ignorance avait effacé de leurs esprits toute trace de religion éclairée, et remplacé par un amas de superstitions et confuses. Des rentes onéreuses pesaient sur les paysans, qui néanmoins n'avaient pas de débouchés pour leurs produits. L'homme sans biens s'affaiblissait volontiers de toute obligation de respect et d'obéissance envers son gouvernement; une insubordination générale régna en Irlande. Les catholiques du pays se rassemblaient en bandes armées qui répandaient la terreur dans le pays par leurs attaques nocturnes; ils s'appelaient *boys* (garçons blancs), parce qu'ils portaient une chemise blanche par-dessus leurs habits. Les paysans protestants qui n'étaient guère plus heureux que les catholiques, se formèrent de leur côté en bandes et s'appelèrent *cœurs de chêne* (*hearts of oak*).

Il est vrai que la lie du peuple, seulement, s'était engagée dans cette atroce jacquerie qui n'eut point le pouvoir d'arracher la masse des Irlandais de ce morne assoupissement où elle était tombée. Mais dans un état maladif, le moindre accident peut amener une crise. En 1759, la France arma une flotte pour une descente en Irlande; Thurot, qui commanda l'escadre d'avant-garde, occupa la ville de Carrickfergus, sur la côte septentrionale de l'île : il ne fit rien, et se rembarqua au bout de quelques jours, mais l'impulsion était donnée, et la terreur que le gouvernement témoigna révéla aux catholiques le secret de leur force. Ils présentèrent une adresse au roi dans laquelle ils l'assuraient de leur fidélité inébranlable au milieu de leurs souffrances. Cette adresse fut bien accueillie, et l'accueillir c'était reconnaître l'existence des catholiques. Ce fut la première démarche vers l'abolition de la législation pénale.

Lors de la guerre d'Amérique, le gouvernement se vit obligé de retirer ses troupes de l'Irlande, et, dans cet abandon, les Irlandais s'armèrent, s'organisèrent en régiments, et eurent bientôt sous les armes une force disciplinée de 50, puis de 100,000 hommes qui prirent le nom de *volontaires irlandais*. L'appui de cette force encouragea le parlement irlandais à résister aux empiétements du parlement anglais qui voulait s'arroger le droit de gouverner l'Irlande et de confirmer, modifier ou annuler les mesures adoptées par le premier. Après une longue lutte, l'indépendance de l'Irlande fut reconnue, et le premier fruit de cette reconnaissance fut l'abrogation des lois qui gênaient le commerce. La renaissance du commerce ouvrit une carrière à l'industrie des catholiques; les lois qui entravaient la transmission héréditaire des terres et des baux furent révoquées, ainsi que celles qui défendaient de célébrer la messe ou élever les enfants dans la religion catholique.

Jusqu'alors il n'y avait eu en Irlande que le parti catholique et le parti ultra-protestant qui s'appelaient *the Orange party* ou *the Brunswick party*, pour indiquer son attachement à la dynastie de

Hanovre et aux principes de Guillaume d'Orange. Alors se forma le parti *libéral*, et sa force s'accrut de jour en jour. Bientôt il compta dans ses rangs tout ce que l'Irlande avait d'illustre par les talents et par les vertus. Les libéraux appartenaient à toutes les classes : ils se composaient des catholiques dont la loyale fidélité et la modération avaient survécu aux persécutions, et des protestants qui ne voulaient pas plus être tyrans qu'esclaves, qui refusaient d'acheter le pouvoir politique au prix d'une injustice, et qui craignaient de profaner la religion par une alliance avec l'oppression.

L'effet de la révolution française fut grand en Irlande. Les protestants demandèrent à haute voix la réforme parlementaire; les catholiques réclamèrent la restitution des droits qu'on leur avait arrachés. Le gouvernement, enhardi par les majorités sur lesquelles on pouvait compter dans un parlement corrompu, refusait d'écouter les réclamations du peuple; mais une fois excité dans l'âme, le désir ardent de la liberté ne s'éteint jamais. L'esprit public se développa et s'organisa de plus en plus, et, en 1793, le gouvernement se vit contraint de céder aux vœux de la nation, en accordant aux catholiques le droit de voter aux élections des députés, ainsi que celui de parvenir aux grades élevés dans l'armée et dans la marine irlandaise, excepté les grades de général en chef, de grand-maître de l'artillerie et d'officiers de l'état-major.

Dès ce moment, l'émancipation des catholiques était assurée : l'époque n'en était pas déterminée sans doute; la lutte pouvait durer encore plusieurs années; les troubles intérieurs pouvaient encore déchirer l'Irlande; la pauvreté, l'injustice, l'oppression pouvaient encore l'accabler, mais sa destinée était décidée, et le jour d'une justice complète ne pouvait plus paraître éloigné.

Le gouvernement, ayant fait ce pas, voulut vainement s'arrêter : il refusa la réforme parlementaire. Les libéraux, qui déjà formaient le *whig club*, échangèrent cette appellation contre celle d'association des Irlandais réunis (*United Irishmen*), et arborèrent l'étendard de l'é-

mancipation en demandant pour les catholiques une place dans la législation de leur patrie. Le gouvernement fit des proclamations menaçantes, des rigoureux sur cette association, mais inutilement. Voyant le peuple s'exaspérer, le gouvernement céda encore une fois. Lord Fitzwilliam, Irlandais et libéral, fut nommé vice-roi. Il prépara une loi pour abolir d'un seul coup les lois pénales, et anéantir l'oligarchie protestante qui s'était interposée entre le roi et la nation, et qui n'était pas odieuse aux protestants libéraux et catholiques eux-mêmes; mais cette loi fut repoussée par les plaintes, par ses tergiversations, déterminant le gouvernement à démettre subitement lord Fitzwilliam.

L'insurrection sanglante de 1798 (voy. DEFENDERS et FITZGERALD) fit au ministère anglais l'occasion de proposer au parlement irlandais un projet tendant à établir une union législative entre les deux royaumes. Pendant le cours des années 1799 et 1800, la question agita le pays. Le ministère employa tous les moyens imaginables pour parvenir à son but : l'or, les emplois, les menaces, il prodigua tout pour acheter le parlement et pour étouffer les murmures de la nation. Il est permis de juger sévèrement de tels moyens; il faut avouer cependant que cette mesure était nécessaire à la paix et à la prospérité de l'Irlande. Elle s'accomplit en 1801, le parlement-uni de l'Irlande et de l'Angleterre s'assembla pour la première fois à Londres.

Enfin, en 1805, la discussion de l'émancipation des catholiques fut abordée dans la Chambre des communes par Fox et Pitt, ministres l'un et l'autre : ils demeurèrent dans la minorité. En 1807, la même administration proposa un projet de loi pour ouvrir la marine et l'armée aux catholiques anglais. Le roi George III se montra immédiatement opposé à cette mesure, le ministère se vit contraint de se retirer, mais en résignant leur place, les ministres ne renoncèrent pas à leurs principes.

(*) Sur l'expédition française de 1798, voir HOCHE, Grouchy, etc.; sur celle de 1799, voir DEFENDERS. Voy. aussi l'art. GRATTAN.

les rangs de l'opposition, ils soutinrent l'indépendance de l'Irlande et de la justice dans les années suivantes. Grattan, lord Donoughmore, Ponsonby, et (voy.) se distinguèrent par la persévérance et la fermeté avec lesquelles ils luttaient pour les catholiques, en face de la majorité dominante et résolue à rétroceder; dans chaque session, des catholiques voyaient leurs rangs s'accroître et gagner des partisans, même de la majorité; et à la dissolution du parlement, les deux partis s'approchèrent de plus de l'équilibre.

Dans cette longue suite d'années, l'état intérieur de l'Irlande fut un tableau déchirant de crises et de malheurs : le commerce était en déclin, la confiance, le crédit public s'effaçaient; les germes d'une guerre civile se développaient parmi les paysans; la rivalité existait tous les jours entre les whigs et la faction orangiste; et les plus sévères ne suffisant plus à réprimer les troubles, il fallut avoir recours à la force armée. Des régiments furent envoyés dans tous les jours; le pays se couvrit de casernes, et bientôt l'Irlande resta une vaste forteresse avec une garnison entière pour garnison.

En 1822, les catholiques se présentèrent sous un autre aspect : ils ne s'occupaient plus, ils exigeaient la restauration de leurs droits. Celui qui leur imprima l'impulsion nouvelle, était M. Daniel O'Connell (voy.), avocat irlandais. De concert avec son ami M. Shiel, il forma un plan pour organiser l'Irlande entière; une administration centrale, siégeant à Dublin, étendit ses ramifications sur toute l'Irlande et parvint à l'idée de cette organisation dans l'ancien comité catholique institué en 1758. C'est à l'Association catholique que l'Irlande doit son salut.

Les ressources et l'habileté que M. O'Connell déploya en dérochant l'association à la vérité de la législation pénale, en changeant les lois au moment même où il leur donnait l'apparence de la sanction, ont excité l'étonnement. Pour conserver l'existence de l'association, et en même temps procurer les ressources néces-

saïres pour subvenir aux dépenses journalières, celui qu'on appela bientôt le grand agitateur proposa que chaque catholique paierait deux sous par mois sous le nom de *rente catholique*. Les catholiques étant au nombre de 7 millions, la rente monta à une somme considérable, et, avec les souscriptions de la classe supérieure, couvrit les dépenses de l'association à Dublin, de l'organisation provinciale, et de la presse qui soutenait la cause catholique. La rente était surtout un moyen pour protéger les pauvres électeurs catholiques contre l'oppression de leurs seigneurs et des magistrats.

L'association devint bientôt redoutable, et le gouvernement résolut de la supprimer. On renchérit sur la sévérité des anciennes lois contre les ligues et complots. Une loi proposée par M. Goulburn et acceptée par une forte majorité dans les deux chambres interdit à toute association de siéger pendant plus de quatorze jours de suite. Mais loin de porter un coup de mort à l'association contre laquelle elle était dirigée, cette défense propagea l'impulsion jusqu'aux dernières extrémités de l'Irlande. Les orateurs les plus distingués parcoururent les campagnes et les villes; à leur arrivée, la presse assembla le peuple, et les paroles énergiques des orateurs attisèrent le feu qui déjà brûlait dans tous les cœurs. Ces assemblées prirent le titre de *aggregate meetings*. L'association de Dublin était frappée; mais on la vit renaître tous les jours dans ces assemblées simultanées, sans liaison entre elles et pourtant formant un ensemble terrible. L'énergie, l'unanimité de ces démarches atterra le gouvernement; les passions populaires, le courage de la nation qui jusqu'alors se consumaient sans fruit, ou s'exerçaient dans le crime et dans les tapages nocturnes, étaient maintenant concentrés sur un seul objet. O'Connell, le chef de l'association, connaissait les Irlandais à fond, il savait exciter toutes leurs sympathies, et naturellement ses discours chaleureux ébranlaient tous les cœurs. Ses talents et l'adresse qu'il montra en s'accommodant aux préjugés nationaux de son auditoire lui donnèrent le pouvoir despotique qu'il ambitionnait. Même auprès de cet homme

extraordinaire, M. Shiel mérita encore d'être distingué. Son éloquence est merveilleuse; il improvise avec facilité et se laisse aller avec bonheur à ses inspirations du moment. Il électrise et subjugué ses auditeurs.

Le ministère Canning avait été formé et dissous, et les catholiques n'y avaient rien gagné. La maxime fondamentale d'où partait son système gouvernemental était de maintenir la pondération entre les deux partis. C'était tout ce que Canning pouvait obtenir du roi. Le ministère de lord Goderich (v. RИРОХ) poursuivit la même route. Enfin, le duc de Wellington devint chef de l'administration. Comme il avait toujours opiniâtrément résisté à l'avancement des idées libérales, sa nomination sonna le tocsin de la résistance en Irlande. Les paysans de Louth, Waterford, Monaghan et Westmeath avaient élu des députés libéraux malgré tous les efforts de leurs seigneurs; les électeurs des autres comtés catholiques se levèrent comme un seul homme pour suivre cet exemple. Un événement inattendu hâta la lutte entre le gouvernement et la nation. M. Vesey Fitzgerald qui représentait le comté de Clare accepta un portefeuille et une place dans le cabinet. Il ne pouvait plus représenter le comté sans être réélu. Il avait toujours été partisan des catholiques, et son père avait résigné un emploi plutôt que de voter contre les vœux de la nation sur la question de l'union législative; mais le nouveau ministre était ami de lord Wellington, il fallait donc l'exclure. Le candidat que l'association lui opposa ne voulut pas faire concurrence à M. Fitzgerald. On ne pouvait pas en trouver un autre, et le jour de l'élection arriva (30 juin 1828). M. O'Connell se présenta comme candidat. Il fut élu par la voix presque unanime des électeurs. Le lecteur se souvient sans doute de ce que nous avons dit au sujet des lois pénales : ces lois ne défendaient pas l'élection d'un catholique à la Chambre des communes, seulement avant d'y prendre sa place, il avait à prêter le serment du test. M. O'Connell était donc légalement élu. A ce même temps le vice-roi, lord Anglesey, fut rappelé parce qu'il s'était montré trop favorable aux catholiques. L'Irlande prit son rappel com-

me une preuve des intentions du roi il raffermis les protestants ultrà principes du parti orangiste; les catholiques et les libéraux y virent une occasion de guerre. Le parti orangiste des *Brunswick-clubs* pour soutenir le gouvernement dans toutes les mesures répressives qu'on en attendait. Les protestants libéraux se formèrent en association pour appuyer l'association catholique. Le parlement ouvrit une session; les associations protestantes catholiques résolurent de se réunir sous le nom d'*association irlandaise* et jamais abandonner la cause de la liberté de l'Irlande. Le duc de Wellington fallait céder au vœu de la nation et préparer à reconquérir l'île. Alors il se présenta pour l'émancipation des catholiques et il arracha à George IV son consentement. Le 10 février 1829, sir Robert proposa à la Chambre des communes un projet de loi contre l'association; donna au vice-roi d'Irlande le pouvoir de supprimer toute association politique. Le 5 mars, cette loi fut sanctionnée par le roi et le même jour sir Robert proposa un projet de loi pour émanciper les catholiques et leur rendre enfin les droits qui leur étaient restés privés si longtemps. Mais au lieu de l'ancien taux de sterling, on exigea pour avoir le droit de voter aux élections un cens de 10 sterling. En même temps, on déclara que M. O'Connell ne serait pas admis dans la Chambre des communes de sa première élection antérieure; mais il fut aussitôt réélu, ainsi que le dirons dans la notice qui lui est consacrée.

L'Irlande élut plusieurs autres députés catholiques, et dès lors, à défaut de représentants de cette religion qui nomma point, ses intérêts se firent au moins représentés dans le parlement impérial. Une population opprimée librement faire entendre ses griefs et crier ainsi le jour d'une justice plus équitable. M. O'Connell n'épargna rien pour maintenir : il l'exigea impérieusement toujours la menace à la bouche; la menace c'est le *repeal*, la dans

de fusion des trois royaumes. Au moment où le gouvernement whig (voy. ci-dessus) cherchait à fermer la plaie, les insurrections de lord Mulgrave et d'other lords empêchèrent la nomination déjà faite de lord Grey de réconciliation. Ce lord Grey avait fait son entrée à Dublin en 1835 au milieu d'une allégresse. En 1838, il fut nommé ministre; on donna, dans la personne de lord Grey, un successeur non moins sage et qui s'applique à marcher sur les traces de lord Grey. Ainsi M. O'Connell et ses amis ne furent pas soutenus le cabinet melbourne et les mesures successivement proposées dans le cabinet par lord John Russell, à l'occasion desquelles nous reprendrons plus tard les événements.

Les principaux ouvrages à consulter de sont les suivants : Wakefield,

of Ireland, Londres, 1812, 2 vol.

Moreau, *Past and present state*

of Ireland, ibid., 1827,

Driscoll, *Views of Ireland*,

literary and religious, ib., 1823,

W.; Gustave de Beaumont, *L'Ir-*

lande, politique et religieuse,

19, 2 vol. in-8°; Leland, *His-*

toire of Ireland, from the invasion of

the English, etc., Londres, 1773, 3 vol.

Dublin, 1814; Gordon, *His-*

toire of Ireland, from the earliest ac-

complishment of the

Great-Britain, Londres,

vol. in-8°. J. H. S.

IDE (NOUVELLE-); voy. BRE-

NOUVELLE-).

ISLLE ou COLONNE D'IRMIN

ou COLONNE. Cette haute colonne,

appelée par les anciens Saxons, fut dans

un symbole du dieu teuton

et passa plus tard pour un mo-

nument en l'honneur d'Arminius.

Charlemagne détruisit, comme

un monument au paganisme, la co-

lonne à Eresbourg (aujourd'hui

non loin de Paderborn), sur la

quelle se trouvent les colonnes dites

de l'Isle, qu'on rencontre encore dans

plusieurs endroits, surtout dans la

province, où il y a des copies ou des si-

militaires de ces anciennes co-

lonnes; mais c'est à tort que le chroniqueur Jean Letzner (1590) prit pour une colonne d'Irmin la colonne en albâtre rayé et de couleur, qu'on trouve dans la cathédrale de Hildesheim.

Le lecteur peut consulter sur Irmin et sur tout ce qui s'y rattache, les ouvrages allemands qui suivent : Jacques Grimm, *Route et Colonne d'Irmin*, Vienne, 1815, et Van der Hagen, *Irmin, sa colonne et son char*, Breslau, 1817. C. L.

IRONIE, figure de style qui, sous un faux semblant d'ignorance ou de naïveté, dit précisément le contraire de ce qu'on pense et de ce qu'on veut faire entendre. C'est le langage habituel de la malice ou du dépit s'adressant à la fatuité ou à l'outrecuidance. A chaque instant nous louons pour mieux blâmer, nous déprécions en feignant d'admirer. Orgon désabusé dit à Tartufo :

Oh! oh! l'homme de bien, vous m'en voulez donner!

M. Casimir Delavigne peint ainsi les Anglais devant le bûcher de Jeanne d'Arc :

Qu'ils sont nobles dans leur courroux!
Qu'il est beau d'insulter au bras chargé d'en-
traves!

La voyant sans défense, ils s'écriaient, ces
braves :

Qu'elle meure!...

Quelques rhéteurs n'ont vu dans l'ironie qu'une figure de mots, un trope. Il est vrai que dire d'un nain, *c'est un géant*, d'un mauvais poète, *c'est un Virgile*, c'est employer un mot au lieu d'un autre. Ainsi restreinte, l'ironie pourrait bien se confondre avec l'antiphrase (voy.). Cependant Quintilien et les rhéteurs les plus judicieux l'ont considérée aussi comme une figure de pensée. En effet, il n'y a pas seulement une expression substituée à une autre; mais une idée se trouve remplacée par une idée différente et même contraire. Boileau, pour faire entendre qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin, s'exprime ainsi :

Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa
chaire.

Changez tous les mots, si vous voulez; pourvu que vous conserviez la pensée, l'ironie restera : ce n'est donc pas un simple trope.

Arme favorite de l'enjoinement et du mépris, cette figure est quelquefois la dernière ressource de la fureur et du désespoir. Elle double l'amertume du reproche, en ce qu'elle paraît louer une personne du mérite qu'elle n'a point. Marie Stuart, dans la tragédie de Schiller, dit à Leicester qui avait promis de la sauver, et qui vient la chercher pour la conduire au supplice : « Comte de Leicester, vous me tenez parole! Vous m'aviez promis votre appui pour sortir de prison, et vous venez me l'offrir. » Que de force et de noblesse dans cette indignation concentrée!

Ellipse hardie qui montre à la fois le vice présent et la vertu absente, l'ironie ajoutée à l'effet du contraste en le resserrant. Ce tour ingénieux de pensée et d'expression, cette direction puissante du sentiment et de la passion, souvent se tourne en habitude, devient le fond d'un caractère, et peut dominer dans un ouvrage de l'art.

L'ironie ne réside pas seulement dans les paroles : elle est aussi, et plus encore, dans l'inflexion de la voix, dans l'expression de la physionomie, dans un sourire, un regard, un geste. On sait qu'elle entre pour beaucoup dans le génie de Talma, de même qu'elle occupe une large place dans le jeune talent de M^{lle} Rachel. Elle pénètre aussi dans le domaine de la peinture et de la sculpture, et son masque, effronté parfois jusqu'au cynisme, s'est appliqué sur certaines statues de nos vieilles cathédrales. Le moyen-âge affectionnait la dérision, la moquerie, le persiflage ; il nous les offre partout, dans les danses macabres, dans les fêtes de l'âne et des fous, dans les fabliaux, dans les farces et les sotties, etc. Rabelais fut le digne héritier de cette malignité naïve et profonde; l'héritage n'en est point perdu, grâce à Voltaire et à Courier.

Est-il besoin de rappeler l'influence de l'ironie sur la satire et sur la comédie; de nommer Lucien, Aristophane; de remonter à l'origine du drame satirique chez les Grecs? Qui ne sait que Socrate éleva l'ironie à la hauteur d'une méthode philosophique? Dans ses discussions avec les sophistes, il les condui-

à se réfuter eux-mêmes. Pour lui présentait comme un ignorant, qu'il miliait devant le savoir de ses adversaires, et qui ne voulait que s'instruire en les interrogeant. Cette fine raillerie donne la véritable interprétation *ειρωσικια*, qui signifie *interrogation*, *faux semblant d'ignorance*. L. D

IROQUOIS, nation sauvage américaine septentrionale, qui se composait de 5 à 6 tribus, savoir : les *Ojibwas*, les *Sénécas*, les *Tuscaroras*, les *dagas* et les *Cayugas*; à la place de ces derniers quelques voyageurs ont vu les *Mohawks* irundoquois ou ironsis, issus de la nation huronne (voyageurs qui avaient quitté les bords du lac Huron, berceau de leur race s'établir auprès du lac Champlain, près des lacs Ontario et Érié, furent pour voisins les Algonquins (ce mot et *INDIENS*). Selon La Harpe, ils comptaient dans chacune de leurs tribus 14,000 hommes. Sans abriter la chasse et la pêche, ils se livraient dans la suite à l'agriculture; mais à cause de longues guerres avec les Français, auxquels s'unirent les Hurons, leurs ennemis quoique leurs patriotes. A ces guerres acharnées mêlèrent les Européens qui s'établirent au Canada et dans les contrées adjacentes; tandis que les Français aidés des Algonquins et les Hurons, les derniers furent les alliés des Iroquois, qui détruisirent en grande partie le nemis indigène.

Lorsque les États-Unis se furent déclarés indépendants, ces sauvages leur vendirent leurs terres aux Anglais, se retirèrent sur l'Ohio, et y transférèrent leur grand conseil qui avait siégé jusque sur le Niagara. Une partie de la nation était allée s'établir au Canada, et trouve encore les descendants de ses ancêtres. Aujourd'hui, la nation est en partie détruite, et son nom a disparu. Les Mohawks sont les seuls descendants.

IRRADIATION (de *radiare*, des rayons sur), action par laquelle le soleil lance ses rayons. C'est aus-

du débordement de lumière que les astres sous forme de t qui fait que ces corps lumineux paraissent plus grands qu'ils sont réellement.

des effets d'irradiation vraisemblables : ainsi Tycho - Brahé a dit que le diamètre de Vénus douze fois plus qu'il ne paraît dans les lunettes, l'estimait sept fois trop grand pendant, depuis l'invention de ces lunettes et surtout depuis Huyghens, la grandeur apparente des astres beaucoup plus exactes.

En fait, en faisant paraître les objets circonscrits, diminuent considérablement la quantité de l'irradiation qu'ils envoient encore à l'irradiation que nous portons sur la grande surface diversement colorés. C'est

pourquoi un corps blanc nous paraît beaucoup plus grand qu'un corps noir de la même dimension, ce que l'on observe très bien sur la surface parfaitement distincte de la lune lorsqu'elle est croissante : la partie éclairée, et qui réfléchit une lumière vive, nous paraît, à la vue simple, beaucoup plus grande que la partie qui ne reçoit que la lumière réfléchie par la terre, et qui réfléchit une lumière faible qu'une faible lumière que l'on nomme de lumière cendrée.

En physiologie, on nomme irradiation du cerveau et de la moelle épinière, d'un principe exciteur par le moyen des nerfs. L'irradiation est volontaire, comme le mouvement des orteils, des doigts, du pied, etc.

V. S.

IRRADIATIONS (NOMBRES), voy. TABLES.

IRRADIATIONS. Ce mot, dans son sens technique, comprend tous les produits par des cours d'eau et à volonté diriger la pente sur de telles parties du terrain.

On a vu l'utilité des arrosements que l'on leur est consacré. En fait, ils sont possibles : la haute température qu'obtient le cultivateur par la cherté du travail. Dans la culture, il n'en est pas de plus rigoureux

sement subordonnés à l'économie des moyens, et, faute de pouvoir mieux faire, on doit nécessairement s'en rapporter davantage aux chances des saisons. On ne confie, en conséquence, ordinairement les semences à la couche labourable qu'en automne ou au printemps ; elles lèvent, se développent sous l'influence des pluies équinoxiales, et, lorsque viennent les chaleurs caniculaires, la végétation approche de son terme ; les plantes contiennent désormais en elles-mêmes presque tous les sucs nécessaires à la maturation.

Cependant l'agriculteur cherche aussi à obtenir plus que la nature n'accorderait spontanément à ses travaux. Aux herbages dont se parent les climats septentrionaux, il cherche à réunir les arbres qui peuplent surtout les latitudes méridionales ; aux cultures arborescentes de celles-ci, il s'efforce de joindre les pâturages de ceux-là ; et tandis qu'au moyen des expositions et des abris il élève ici la température estivale, il conjure le retour trop prompt des hivers, là il sait vivifier une chaleur excessive en fournissant un aliment inépuisable à sa dévorante activité. Aussi les irrigations sont-elles surtout profitables dans le Midi. Grâce à elles, des prairies qui resteraient autrement sans valeur donnent jusqu'à cinq et six coupes, et les bords de la Sorgue ou de la Durance peuvent rivaliser avec les plaines herbeuses de la célèbre vallée d'Auge. Sur toutes les rives de la Méditerranée, depuis Perpignan jusqu'à Antibes, dans tout le sud-est de la France jusqu'aux approches de Montélimart, dans une partie de l'ancien Languedoc, etc., les irrigations s'appliquent à la moyenne culture ; les jardins même sont disposés de manière à recevoir ainsi les eaux. Les artichauts, les melons de Cavaillon, les fraises de Lavallette et d'Hières, les pastèques, les melongènes, les tomates de Marseille, les jasmins, les tubéreuses de Grasse, tous les produits de cette horticulture (voy.) admirable qui verse à pleines mains ses trésors sur des marchés où la viande apparaît à peine ; qui élève à la fois, d'une manière si remarquable, la valeur foncière, le revenu du sol et le salaire des hommes employés à le féconder ; qui

semble avoir enfin si complètement résolu le problème de donner le plus possible sur de moindres espaces; tous ces produits, disons-nous, dont le soleil provençal hâte la maturité et exhale les parfums, sont dus en grande partie aux irrigations.

Les eaux, détournées à grands frais de leur cours naturel, serpentent en de nombreux canaux qui se subdivisent de plus en plus à mesure qu'ils s'éloignent davantage de leur origine, et qui portent la vie, comme autant d'artères, jusqu'aux dernières limites des terrains submersibles. Le sol, tantôt arrondi en petits billons dont la végétation couvre le sommet et les deux pentes, tantôt creusé en plates-bandes légèrement concaves, ou simplement coupé d'étroites rigoles, reçoit le liquide de la manière la plus favorable aux différentes cultures. A force d'art, on a su, en propageant simultanément des plantes d'espèces différentes, proportionner cependant la quantité d'eau que reçoit chacune d'elles, à ses besoins particuliers, à l'époque de sa végétation, à la nature plus ou moins succulente, plus ou moins savoureuse, des produits qu'on cherche à en obtenir; et, sans rien changer aux exigences économiques des assolements multiples, qui ont pour but de couvrir constamment le terrain, on a rempli ainsi toutes les conditions physiologiques d'une bonne culture.

La qualité des eaux dont on peut disposer pour les irrigations peut influer beaucoup sur le succès de l'opération. Il en est qui sont pures et dont la propriété dissolvante est un des principaux mérites; elles mettent promptement à la disposition des racines, surtout lorsque leur température est élevée, tout l'humus de la couche labourable; mais l'activité qu'elles impriment à la végétation est, jusqu'à un certain point, compensée par l'épuisement rapide des sucres fécondants, et la consommation d'engrais est en rapport direct avec la fréquence des arrosements. D'autres eaux tiennent en dissolution ou en suspension des matières terreuses, plus nuisibles qu'utiles, soit parce qu'elles obstruent les suçoirs des racines, soit parce qu'elles déposent à la surface du sol une matière complètement inerte. Telles sont,

sous le premier point de vue, séléniteuses, et, sous le second, c proviennent des torrents, à une distance de leur source, lorsqu'encore sillonné que des terrains sans culture. Les eaux qui ont, traire, baigné des plaines fécondent un limon riche en substances organiques; elles dispensent en quelque à la fois, l'engrais et l'arrosage. Les irrigations peuvent donc avoir un but: tantôt, chargées des débris que l'industrie humaine sait enlever aux pentes incultes des montagnes et aux torrents, elles comblent des vallées et exhausent des vallées, nivellent des champs et laissent derrière elles le nom de *colmates*, de véritables sements qu'elles féconderont plus avec l'aide des labours et des tantôt, roulant à chaque retour de marées la vase boueuse que la foule périodiquement, elles enrichissent les terres riveraines à tel point que, en Angleterre, d'élever une tute au simple fermier de Rawley premier, eut l'idée de pratiquer la *warping* sur les bords de la mer. O

IRRITABILITÉ, IRRITABILITÉ, IRRITABILITÉ. Nous rassemblerons dans ce seul article ces trois mots qui appartiennent au même ordre d'idées. Par *irritabilité*, on entend cette propriété que les corps organisés de répondre à l'action que font sur eux certains agents extérieurs. La privation de cette propriété constitue l'*atonie* (*voy.*), état où les organes ne réagissent pas sous l'appel des agents extérieurs.

Qu'est-ce donc que les *irritants* comment peut-on les distinguer des *excitants* et des *stimulants*? voilà ce qui est difficile de déterminer d'une manière précise; car, dans beaucoup de circonstances, un agent inerte d'ordinaire peut devenir irritant tant qu'il agit sur l'irritabilité naturelle d'un organe, de même que, si elle est diminuée, l'irritation la plus réelle et la plus durable demeurera sans résultat. Cependant, en général, les irritants peuvent être classés comme des causes de désorganisation plus ou moins prochaine des tissus. Ainsi le feu, les caustiques, les venimeux sont les types de cette

l'agent, de même que la brûlure (.), dans divers degrés, peut être *extrême* donnant une juste idée *initiale*. Tout le monde comprendra l'irritation à l'inflammation (voy.) *est* délicate, et l'on s'apercevra *ces* dénominations sont des *notions* diverses de faits semblables. *effet*, le besoin de dogmatiser qui *me* l'homme, et qui paraît être *les* nécessités de la science et du *la*, a donné naissance à la théorie *irritation* qui, entre les mains de *lui* (voy.) et de son école, a fait *de* révolution, dans la pratique *médecine* plutôt peut-être que dans *ce*. Tout en dépassant le but dans *les* parties et en restant incomplète *leurs* rapports, cette théorie n'en *moins* accompli une œuvre d'utilité *en* beaucoup de choses et laissés *ces* toujours salutaires à suivre.

moins en peu de mots cette doctrine *est* encore d'une certaine faveur *le* monde où l'on entend parler *des* irritations de poitrine, d'estomac où l'on s'abuse la plupart du *sur* la valeur de ces expressions. *irritation* consiste dans l'augmentation *de* l'action organique des tissus; *seulement* il est bien difficile de *quel* point cette action cesse d'être *elle*, et de préciser les parties qu'elle *afecte* exclusivement. Elle naît *elle*, se développe, s'accroît, se *transmet* et se dissipe, en se *conforme* mêmes lois qui président au *processus* régulier de l'action organique. Elle est toujours primitivement *et* jamais elle ne peut exister à la *même* degré dans toutes les parties du corps.

irritation trouble, dérange, affaiblit *l'action* du tissu qu'elle occupe, et peut *être* degrés très divers d'inflammation *de* la puissance des causes et aussi *de* l'irritabilité des tissus. Le plus *souvent* elle est continue dans sa *durée*; néanmoins elle peut affecter la *forme* intermittente. Enfin elle est susceptible *de* six modifications principales *selon* la totalité des maladies; ce *sont* 1° l'irritation inflammatoire ou *simple*, où le sang est appelé dans

les tissus plus abondamment que les autres fluides; 2° la subinflammation ou appel des fluides blancs; 3° l'hémorragie (voy.) ou issue du sang à la surface ou à l'intérieur des tissus; 4° la névrose (voy.) ou irritation nerveuse, sans appel de fluides; 5° l'irritation nutritive, dans laquelle l'assimilation est exagérée; 6° enfin l'irritation sécrétoire, qui s'annonce par une augmentation notable des produits sécrétés. Ajoutons à cela les irritations sympathiques surgissant de causes appliquées sur un point éloigné, et nous aurons l'ensemble du système qui prétend expliquer par l'irritation tous les phénomènes de l'état morbide, et qui pourrait tout aussi bien expliquer ceux de l'état sain.

On sait quelles fausses conséquences on a tirées, pour la pratique, de cette théorie séduisante par sa simplicité, et de quelle manière, sans doute contre l'intention de l'auteur, on était arrivé à une médecine de saignées et d'eau claire, qui regardait comme un irritant funeste un simple bouillon de poulet, et qui ne savait pas même s'en tenir à une sage expectation.

Bientôt on fut obligé de renoncer à cette méthode expéditive et à entrer dans l'étude particulière des faits, tant les règles prétendues générales souffraient d'exceptions. On s'aperçut que si les irritations n'étaient pas toujours les mêmes par la forme ou l'intensité, les irritants, de leur côté, avaient des manières d'agir qui leur étaient propres, et l'on dut prononcer le mot de spécifique, qu'on pourrait traduire par inexplicable.

En effet, les irritants produisent, les uns des effets communs, les autres des effets qui leur appartiennent si exclusivement que de leur simple inspection on remonte naturellement et inévitablement à la cause qui les a produits.

Dans le langage ordinaire, les irritants sont les corps qui déterminent des phénomènes inflammatoires; et c'est ainsi qu'on dit que la moutarde, les cantharides, l'arsenic sont des irritants énergiques. Les irritants sont la base de la médecine révulsive, qui cherche à déplacer une irritation par la production d'une irritation artificielle. Les irritants internes, par lesquels il est probable que les ma-

ladies intérieures sont produites, ont jusqu'à présent échappé aux investigations de la science.

F. R.

IRRITATION. En philosophie, ce mot a deux acceptions, l'une psychologique et l'autre morale. Il exprime, suivant la première, une certaine stimulation, condition nécessaire pour la production des phénomènes de conscience, principalement des phénomènes sensibles; et suivant la seconde, une agitation de l'âme, une sorte d'effervescence à la suite et en raison d'impressions reçues.

Toutes nos facultés ont besoin, pour entrer en exercice, d'être provoquées, stimulées, excitées. Faute d'irritation, notre âme n'agirait point, quoique active. De là vient qu'on a donné à tous les faits de conscience le nom de phénomènes de relation, eu égard à la réciprocité d'action qu'ils supposent de la part du moi et du non-moi. La nécessité de cette condition, il est vrai, paraît bien davantage en ce qui concerne les phénomènes sensibles; mais rien n'autorise à la nier pour les autres phénomènes psychologiques; rien n'autorise par conséquent à déclarer les uns purement passifs et les autres actifs d'une activité absolue. Ajoutons que, sous ce rapport, il existe entre l'homme et les animaux une grande différence. Chez ces derniers, comme dans la nature inanimée, la réaction est égale à l'action, c'est-à-dire que leur principe de vie ne se développe qu'à proportion et au moment de l'irritation, tandis que chez l'homme il y a plus de spontanéité, plus d'indépendance des choses extérieures. Moyennant une impulsion primitive et plus ou moins ancienne, nous nous créons des sphères d'activité où l'initiative nous appartient, où nous développons nos pouvoirs naturels sans attendre à chaque instant le coup des réalités qui nous environnent.

L'irritation est aussi le fait ou l'état d'un homme exaspéré, ému par certaines contrariétés qui ont mis en feu tout son être et tiennent en éveil toutes les forces de son âme. Ainsi il nous arrive quelquefois, après une vive dispute, de ne pouvoir nous endormir, malgré le besoin que nous en avons; on dirait que nos fibres nerveuses ébranlées doivent continuer leur frémissement durant un certain

temps; sans qu'il nous soit possible d'avancer le terme. Nous sommes dans un état d'irritation. L'irritation est un trait du caractère et constitue l'habitude de l'irritation ou la disposition, dans la facilité à s'y laisser aller. L'homme irritable s'enflamme au moindre mot, à la moindre occasion; on voudrait le ménager, mais il ne sait par où le prendre; on ne peut rien faire ou que dire pour ne le pas froquer et soulever: on dirait qu'il faut qu'on se garde de toucher, même en passant, de peur qu'il ne se dressât. Parmi les écrivains modernes, Jules Janin, Casimir Périer étaient très irritable. Les poètes ont de tous temps été atteints du même mal: *Gravitate vatium*, dit Horace. Cette disposition est souvent pour le poète une condition de succès; c'est qu'elle agit sur les facultés du ressort et une énergie, elle aide puissamment dans certains genres de littérature. L'irritation le pamphlet et la satire, où il faut l'*esprit monté*, comme on dit, c'est qu'il y a beaucoup de rapidité, d'irritabilité et la faculté poétique d'excellence, l'imagination. L'homme irritable est en grande partie soustrait à la volonté, parce qu'il est dominé en grande partie l'une et l'autre de l'organisation. C'est ce qui se voit dans certaines maladies où les caractères s'aigrissent et résultent d'une susceptibilité à ne rien souffrir. Il faut souvent plus tôt que haïr, les personnes irritablement irritable. Elles ne sont trop malheureuses d'un défaut qui peut être que peu ou point correcteurs, il n'a rien de bien ou de prompt à s'irriter le sont à s'apaiser. Ils se piquent plus qu'ils ne se fâchent.

Une grande différence existe entre l'homme irritable et l'homme irascible, la même qui sépare de la colère (*voy.*). L'un éprouve une affection, vive sans doute, mais involontaire, sans profondeur sans durée; l'autre conçoit un projet ayant un objet bien déterminé

ménage, de concentration, de sentiment au tempérament, dans physique, qu'au fond même. Irritable a plus de rapidité provocatrice et à l'état où le sujet; irascible en a davantage et se met le sujet et à la réaction et prépare.

L.-F.-K.

IG (WASHINGTON), littérateur américain, est né vers 1780, à L. Son père, d'origine écossaise, agociant considéré. Le jeune Ir- premières études dans la maison ; sous la direction de sa mère frères aînés. En 1800, il entra Columbia-College. La ville de conservait encore, en ce temps, différentes fractions de ses hautes types des origines hollandaise, anglaise et écossaise : om Irving apprit ainsi de bonne les individualités nationales. temps, il se familiarisa avec les anglais. Maladif, il visita très rope méridionale; débarqué à , il se rendit directement en se guérit, parcourut ensuite la Pays-Bas, l'Angleterre, et re- sa patrie au bout de deux nce. Il avait déjà publié sous le ne de Jonathan Oldcastle une tres, dans le *Morning-Chro- nical* que l'un de ses frères ré- ew-York. Après son tour d'Eut paraître le *Salmagundi*, ou- iodique, qu'il fit réimprimer sous le titre de *Salmagundi, rhigwhams and opinions of Langstaff and others*, Lon- 13. On y remarque, au milieu de d'esquisses spirituelles, le : l'Anglais voyageur fait de main . Dans son *Histoire de New- bliée* sous le pseudonyme de *Knickerbocker*, et traduite en aris, 1827, 2 vol. in-8°), se admirable tableau des vieux llandais et des contemporains r. Cette histoire est écrite dans rrect, pur, éminemment pit- qu'on distingue tous les ouvrages shington Irving.

ce littérateur n'était pourtant ivement adonné au commerce

des muses : il se fit négociant, en s'asso- ciant avec ses frères. La guerre de 1812 (1807. JACKSON) ayant interrompu leurs opérations commerciales, Irving servit comme adjudant sous les ordres du général américain Tompkins, et reentra dans la carrière littéraire par la *Biographie du capitaine Hull*, qui jouissait alors, comme marin, d'une espèce de popularité, pour avoir enlevé le bâtiment anglais *la Guerrière*.

En 1815, après la conclusion de la paix, M. Washington Irving se rendit en Angleterre pour les affaires de son négoce. Il séjournait à Birmingham, faisant de là des excursions dans les différentes parties de l'île, et rassemblant des matériaux pour son esquisse des mœurs anglaises, qui allait mettre le sceau à sa réputation. Bientôt après, il renonça décidément au commerce pour s'adonner à la littérature. En 1820 parut à la fois à Londres et à New-York, sous le pseudonyme de *Geoffry Crayon*, son *Sketchbook* (trad. française, intitulée *Esquisses morales et littéraires, ou Observations sur les mœurs, les usages et la littérature des Anglais et des Américains*, par Delpeux et Villetard, Paris, 1822, 2 vol. in-8°). Le succès de cet ouvrage fut européen; et certes il était mérité, car ce tableau des mœurs et des coutumes de la vieille Angleterre, ces descriptions de pays, ces fragments de l'histoire américaine, sont vifs, animés, pétillants d'esprit et d'humour. Dans *Bracebridge-Hall, or the Humorists* (Londres, 1822, 2 vol.; trad. fr. par Cohen, 1823, 4 vol. in-12), ouvrage qui fut écrit à Paris, l'auteur a développé plusieurs scènes du *Sketchbook*. Un critique français a dit de ce livre : « Il y a un véritable talent d'observation; mais il ne peint pas d'une manière fidèle et vraie comme l'inimitable romancier d'Écosse; son style, surchargé d'épithètes, manque de naturel et d'abandon. » En 1822, M. W. Irving visita les bords du Rhin, et passa ensuite quelques mois à Dresde, pour préparer une nouvelle édition du *Sketchbook*. En 1824, nous le trouvons à Londres, où il écrit les *Tales of a traveller* ou *Contes d'un voyageur* (trad. française, par Lebègue, 1825, 4 vol. in-12), parmi lesquels nous signa-

laroni surtout celui de *Buck thorne*. Sur la fin de 1824, il visita la France méridionale, et, l'année suivante, l'Espagne, où il passa les quatre années les plus laborieuses de sa vie, plongé dans les manuscrits de l'Escorial, étudiant les sources et les documents qui allaient lui servir pour son histoire de la découverte de l'Amérique. En 1828, cet ouvrage parut à Londres en 4 volumes, sous le titre de *Life and voyages of Christopher Columbus*, 4 vol. in-8°. En 1831, ce remarquable travail (trad. française par M. Defauconpret fils, Paris, 1828, 4 vol. in-8°), qui répandit le nom d'Irving dans le monde savant, fut complété par celui qui porte le titre de *Voyages and discoveries of the companions of Columbus*. C'est la célèbre *Collection des voyages et des découvertes des Espagnols*, par Navarrete*, qui a fourni à M. Irving les principaux matériaux pour cette belle composition historique. Il avait puisé en même temps dans les manuscrits d'Antonio Agapida et dans les chroniques espagnoles, pour écrire sa *Chronique de la conquête de Grenade* (*Chronicle of the conquest of Granada*) qui parut en deux vol., à Londres, en 1829 (trad. fr. par Cohen, 1829, 2 vol. in-8°). L'ouvrage semi-historique, semi-romanesque, intitulé *Alhambra* (Londres, 1832, 2 vol.), reproduit dans un style un peu brillant toutes les traditions sur ce magique palais des rois maures (voy. ALHAMBRA). Le coloris répandu sur les pages du *Sketchbook* se retrouve aussi dans celles de l'*Alhambra*.

En quittant l'Espagne, M. Washington Irving avait été nommé secrétaire d'ambassade à Londres, où il demeura quelque temps comme chargé d'affaires. L'université d'Oxford, pour honorer ses mérites littéraires, lui conféra le titre de docteur en droit. En 1832, il retourna en Amérique, et fit une tournée dans les différentes parties des États-Unis; il séjourna quelque temps chez les sauvages indiens, dont il retrace les mœurs dans son ouvrage intitulé *La Prairie*. Son bel ouvrage sur les établissements des Américains près de la rivière de Colombia est

(*) Traduction française revue par l'auteur, Paris, 1828, 3 vol. in-8°, chez Treuttel et Würtz.

aussi le fruit de ces excursions.

M. W. Irving est en outre l'auteur admirable biographie de Thombell, placée en tête des œuvres de En 1825, il publia à Paris, lumes, les mélanges d'Oliver (avec une biographie bien faite parut, à Paris, une édition ces œuvres de W. Irving en 1 volume

ISAAC, fils d'Abraham et voy. ABRAHAM et JACOB. — Pour verains de ce nom, voy. CO ANGE (L').

ISABELLE DE FRANCE, fille lippe-le-Bel et femme d'Édouard d'Angleterre, voy. ÉDOUARD I CE, T. XI, p. 535.

ISABELLE DE BAVIÈRE, o reine de France, fille d'Étienne Bavière et de Thadée Visconti naquit en 1371. Elle n'avait que lorsque, par des raisons politiques avec la volonté du feu r V, elle fut fiancée à Charles V censeur. On a dit à l'article qu'avant de s'unir à elle, le désira la voir; qu'à Amiens, texte d'un pèlerinage à Saint-J l'admirer dans l'éclat de sa h rehaussaient encore les prestige et de la magnificence dont on tourée; que Charles, séduit par mes, se hâta de conclure ce m juillet 1385) qui devait être s la France. L'entrée des deux éris fut suivie de fêtes splendides autres d'une mascarade où les ges les plus marquants de la vrèrent, disent les auteurs de désordres les plus scandaleux. être dans cette circonstance mença la liaison criminelle d'Is le duc d'Orléans, frère du ro.

Dans la même notice sur C il a été dit que pendant la du union, Isabelle eut douze enf cinq filles.

Lorsque ce roi tomba en d garde fut confiée à Isabeau, e Bourgogne, Jean-Sans-Peur, nes du gouvernement. Mais le léans, secondé par Isabeau, : déclarer lieutenant général d par le roi lui-même pour tou

humaine malade, ce fut le signal d'un grand évènement et le commencement d'un malheur dont la France fut accablée pendant la longue règne de Charles VI (voy. l'article cité). Après l'assassinat de Jean d'Orléans, la reine, privée de cet époux, quitta Paris, où elle ne reparut plus au départ du duc de Bourgogne appelé en Flandre par la révolte des Flamands. Mais ce prince la força à s'enfuir à Tours. En 1408, un traité conclu entre ces tyrans de l'époque remit un instant les malheurs publics. Le duc de Bourgogne alla cacher dans les murs de Bourges son dépit et ses débordements. Abandonnée à l'amour que lui inspirait un gentilhomme de sa suite, Louis de Bois-Boardon, elle parut avoir repris son pouvoir et vouloir rester témoin de la victoire du parti du duc de Bourgogne avec le parti d'Orléans à la bataille de Bourges. Mais le duc était devenu le connétable d'Artois (voy. l'article); mais celui-ci troubla la reine des plaisirs de la reine, en révélant ses coupables amours. Bois-Boardon fut jeté à la Seine dans un sac sur lequel était écrit cet ordre : *passer la justice du roi*. Par l'influence du connétable et du Dauphin (voy. l'article VII), Isabeau fut reléguée à Tours de là la haine qu'elle manifesta contre son fils. Dans ses désirs de vengeance, oubliant que le duc de Bourgogne était l'assassin de ce duc d'Orléans qu'elle aimait tant, elle lui écrivit de se dévouer à la mort. Le duc accourut et la fit mourir à Chartres. L'ambitieuse reine s'efforça de retourner au pouvoir en créant un parti et en prenant le titre de reine régent par la grâce de Dieu et de révoquer l'ordonnance de Troyes. Le duc de Bourgogne, introduit dans Paris par le duc de Bourbonnais de Perrinet-le-Clerc, y excita les Armagnacs; la reine, avec 1,200 hommes d'armes, rentra triomphante dans cette ville, et le roi fut obligé de l'accueillir comme sa libératrice. Les Anglais, à la faveur de ces déchirements, avaient repris les armes et poussés leurs conquêtes jusqu'aux portes de Paris. Les Français, faibles pour leur résister, le roi et la reine s'enfuirent de nouveau

à Troyes, emmenant avec eux le roi, tandis que le Dauphin, retiré au-delà de la Loire, cherchait à rassembler tous ceux qu'animaient un véritable amour de la patrie et la haine de l'étranger. Cependant Jean-Sans-Peur, attiré à une conférence, périt assassiné sur le pont de Montereau. Sa mort fut un coup de foudre pour la reine. Elle se hâta de s'unir à Philippe-le-Bon, son successeur, et à Henri V (voy. l'article), roi d'Angleterre. Par le traité conclu entre eux à Troyes, en 1420, et sanctionné par le parlement, le roi d'Angleterre devait épouser Catherine, fille de Charles VI et d'Isabeau, et gouverner la France avec le titre de régent. Henri V et Charles VI, sous les auspices de la reine et du duc de Bourgogne, firent à Paris une entrée solennelle et pompeuse.

Mais le traité de Troyes avait profondément blessé l'orgueil de la nation, et la reine était devenue pour tous les Français un objet d'horreur. Aussi, lorsque (1422) la mort termina la vie de Charles VI et la régence éphémère de Henri V, Isabeau abandonnée du duc de Bourgogne, méprisée des Anglais, accablée de la haine publique, en proie à la honte et aux remords, fut réduite à passer sa triste vieillesse dans la solitude et dans un état presque voisin de la misère; et ce qui dut augmenter son désespoir, c'est qu'elle put encore voir rétablir sur son trône Charles VII, ce même fils pour qui elle avait abjuré tous les sentiments de la nature. Deux jours après le traité d'Arras qui réconciliait le duc de Bourgogne avec le nouveau roi, Isabeau termina sa criminelle existence (le 24 septembre 1435) à l'hôtel de Saint-Pol. Son corps, jeté à la dérobée pendant la nuit dans une barque sur la Seine, fut transporté silencieusement à Saint-Denis, et enseveli sans pompe auprès du tombeau de l'infortuné Charles VI.

J. L-T-A.

ISABELLE DE CASTILLE, fille du roi Jean II, née en 1451, mariée en 1469, voy. FERDINAND V le Catholique, ESPAGNE ET COLOMBE.

ISABELLE-LA-CATHOLIQUE (ORDRE AMÉRICAIN D'). La fondation de cette institution se rattache au projet que nourrissait avec ardeur le cabinet de Madrid de recouvrer ses anciennes posses-

sions dans les Indes. Ferdinand VII, dès les premiers moments de sa restauration, voulant exciter le zèle de ses sujets vers cette grande entreprise, créa cet ordre, le 24 mars 1815, et le plaça sous l'invocation de sainte Isabelle, reine de Portugal (morte en 1336). On comprend que depuis de longues années l'ordre a dû changer en partie de destination, et, en effet, il est aujourd'hui un prix offert à ceux qui se distinguent dans les sciences ou les lettres, tout en restant une récompense des bons et loyaux services. L'admission dans cet ordre donne la noblesse personnelle. Il est composé de grand's-croix, qui reçoivent le titre d'excellence, de commandeurs et de chevaliers. La décoration de l'ordre, qui est fort belle, est une croix d'or à huit pointes, émaillée de rouge et anglée de rayons d'or; l'écusson de la croix des chevaliers porte le chiffre royal avec la légende : *Por Isabella Católica*; celui de la croix des commandeurs porte, sur un champ de couleur, un double globe émaillé de rouge et deux tours sur le rivage avec les légendes : *Plus ultra* et *A la lealtad acrisolada* : ces diverses représentations de l'écu se retrouvent sur la plaque qui est portée par les grand's-croix, dont la décoration est en outre suspendue à un large ruban moiré blanc, liséré orange, passé de l'épaule droite au côté gauche.

C^{te} DE G.

ISABEY (JEAN-BAPTISTE), peintre en miniature et à l'aquarelle, non moins célèbre dans son genre que ne le fut dans le sien le peintre d'histoire Gérard (voy.), son condisciple chez David, est né à Nancy le 11 avril 1767. Il arriva à Paris à l'âge de 19 ans. Se destinant à la peinture historique, il dirigea ses études vers ce but. Il avait gagné toutes les médailles de l'Académie, et se disposait à concourir pour le prix de Rome, lorsque, découragé par son peu d'aisance, il se lança dans la carrière du portrait, où il rencontra, dès son début, honneur et fortune.

Ses premiers succès ont été marqués par ses *dessins à la manière noire* qui portent son nom. Celui qu'on connaît sous le titre de *Burque d'Isabey*, parce qu'il s'y est représenté avec sa famille, est assurément une œuvre achevée; il produisit une grande sensation au Salon de

l'an VI (1798). A l'exposition on vit de M. Isabey une *grande ture*, représentant un vieillard et un homme, qui le classa pour toujours les peintres d'expression et de sens. C'est devant cette miniature qu'il dit un jour à ses élèves : « Je c'est à l'huile ou au vinaigre; de la bonne peinture. »

On l'a souvent dit, pour le portrait, il faut être peintre et M. Isabey confirme ce fait. Qui vu à Versailles ses deux *dessins* représentant, l'un, le *premier Bonaparte visitant la manufacture des frères Sévènes*, à Rouen, l'autre *Bonaparte visitant la manufacture de berkampf*, à Jouy, composition de vie et d'expression, et *la Pavant les Tuileries*, dessin admis conjointement avec Carle Verntonne plus de la perfection de traits, qui réunissent presque la pureté du dessin, la vérité de res et des carnations, une tonnelle et des ajustements gracieux qu'on désirerait plus variés. C'est de Gérard, l'atelier de M. Isabey rendez-vous des notabilités de Transformé en temple des arts par biles architectes Percier et Font voyait au centre le buste de Napoléon, sur une chaise et la première croix d'honneur touché la glorieuse poitrine d'homme, une mèche de ses cheveux une feuille du laurier d'or qui sa tête avant que la couronne lemagne s'y fut reposée. C'est cette idole que le pape Pie VII pereurs, les rois, les plus grands taires, sont venus poser et tra l'album de M. Isabey des pendites, des éloges flatteurs pour l'avenir en feront un monument précieux les générations futures. A l'ép congrès de Vienne, le talent de a été sanctionné par un acte de que d'un genre nouveau. Les tentiaires assemblés décidèrent : mité que, la France ayant en la suprématie des arts, un artiste devait être choisi pour retracer grès, et désignèrent notre artiste

de cette honorable mission, au moins par la de Godefroy, le dessin où représenté d'après nature références qui réglèrent les l'Europe. D'une réunion de qui s'entre-observent, dont ne doit être impassible et costume soumis à l'étiquette it difficile de faire une œuvre Isabey s'est tiré de ce profit avec beaucoup d'adresse, le moment où la séance revêue : alors il a pu jeter un é dans l'ordonnance de sa animer ses personnages et sable un caractère de gran-

m harmonie avec l'import-istorique. Sous ce rapport, duction de l'art du dessin, nisse peu à désirer. branche de l'art dans la-ey excelle est l'aquarelle. mprendre comment, avec l'eau, il a pu obtenir cette loris qui distingue, entre atres non moins admira- de l'escalier du Musée Salon de 1817, et qui est au Luxembourg. Les per-ent combien les peintures te détruites par l'effet du it pu concevoir des crain-veté d'éclat de ces chefs-ore; mais M. Isabey sait des préparations minérales couleurs que le soleil ab-tement. Avec l'adresse de voir qui distinguent tout Isabey, il ne pouvait que ographie. La publication n ce genre a indiqué tou-ces de cette espèce de gra-ent juger par les planches ni enrichissent le Voyage romantique dans l'an- de MM. Taylor et Cail-ur cet ouvrage que M. Isa- l'huile la Vue de la tou- eau d'Harcourt, exposée 827, où il a montré qu'il gué dans cette espèce de été souvent pratiquée.

a peint l'émail; il a aussi

peint avec succès la porcelaine. La table où il a représenté, en 1812, d'après un dessin de M. Percier, l'empereur Napoléon entouré des maréchaux et des généraux commandant à la campagne de 1805, est peut-être ce qui a été fait de mieux à la manufacture de Sèvres, à laquelle l'artiste fut attaché comme premier peintre. M. Isabey a été successivement peintre des relations extérieures, des cérémonies et du cabinet de l'empereur Napoléon : en cette qualité, il exécuta les dessins des costumes du couronnement; puis il fut nommé directeur des décorations de l'Opéra; enfin peintre du roi Louis XVIII et ordonnateur des fêtes et spectacles de la cour. En 1825, il a été promu au grade d'officier de la Légion-d'Honneur; il est chevalier de l'ordre du Christ du Brésil et membre de plusieurs Académies. Depuis 1827, il est conservateur adjoint des Musées royaux.

Son fils, M. EUGÈNE Isabey, peintre de marine et d'intérieur, promet de soutenir l'éclat de son nom. M. Isabey père, après avoir personnellement dirigé ses premières études, le mena en Angleterre, en Italie. Dans ces voyages, le jeune Isabey étudia la nature, féconda ses idées, et revint, riche de connaissances solides, exposer au public le fruit de son application. Il débuta au Louvre par des ouvrages qui le placèrent de prime abord parmi les notabilités du genre. A l'exposition de 1827, une médaille d'or de première classe lui fut décernée en faveur de ses tableaux représentant un Ouragan devant Dieppe et la Plage d'Honfleur. Il a fait la campagne d'Afrique, en 1830, en qualité de peintre de la marine royale. Depuis son retour, son activité créatrice ne s'est point ralentie, et ses succès ont toujours été croissant; mais on a cru remarquer dans quelques-unes de ses productions une tendance vers les effets plus séduisants que vrais, qui caractérisent l'école anglaise. Une Vue prise en Bretagne, l'Intérieur du cabinet d'un antiquaire, l'Intérieur du cabinet d'un alchimiste, des Salons de 1834 et 1836, sont dans ce sentiment. Après en avoir admiré la vigueur d'effet, le rendu, la touche parfaite, on regrette de n'y pas trouver cette naïveté de

nature qui donne un charme si puissant aux ouvrages des grands maîtres de l'école flamando-hollandaise. Une des plus belles productions de M. Eugène Isabey est le tableau qu'il a exécuté pour la galerie historique de Versailles ayant pour sujet le *Combat du Texel* (29 juin 1694). Enfin nous devons des éloges à son *Port de Marseille* exposé au Salon de 1840, tableau devant lequel les Provençaux croient respirer l'air natal, tant il est vrai d'aspect local. L. C. S.

ISAGOGE (ισαγωγῆ) est un terme de scolastique qui signifie introduction. On a fait des isagoges sans nombre pour initier aux philosophies d'Aristote, de Platon, d'Épicure, etc. Les plus connues sont celles d'Alcinoûs, d'Albinus, qu'on trouve en tête de beaucoup d'éditions des dialogues de Platon, et celle de Porphyre (*voy.*) qui presque toujours sert comme de préface aux catégories d'Aristote. F. D.

ISAÏE ou plutôt **ÉSAÏE** (en hébreu *Iéchaéya* ou *Iéchaéyahou*, c'est-à-dire Salut de Jéhovah; en grec *Ἡσαίας*; *Esaias* d'après la Vulgate), le premier des grands prophètes hébreux, était fils d'un certain Amotz (Ésai, I, 1). Il vécut, environ sept siècles avant J.-C., sous les rois Jotham, Achaz, Ézéchias (*voy.* T. XIII, p. 570), et jusqu'à la 14^e année du règne de ce dernier (710 av. J.-C.). Sous ce roi pieux, Ésaïe jouit de la plus grande considération; il fut consulté, et ses avis furent écoutés, tandis qu'Achaz, chez lequel Ésaïe se présenta lors de l'invasion des Syriens, pour le tranquilliser sur l'issue de la guerre, l'avait traité avec mépris. Du premier de ces faits et d'un passage de l'Écclésiastique (XLVIII, 25), on a cru pouvoir conclure qu'Ésaïe avait été gouverneur d'Ézéchias; mais ce que nous venons de dire d'Achaz et le caractère de ce prince, qui le portait vers l'idolâtrie plutôt que vers un attachement sincère au culte de Jéhovah, ne paraissent pas favorables à cette opinion. D'après les livres de la Chronique (2 *Paralip.*, XXVI, 22; XXXII, 32), il a écrit la vie des rois Osiat et Ézéchias; ce qui a fait admettre par quelques savants qu'il était annaliste de l'empire, opinion très probable, et que le passage d'Ésaïe (XXXVI, 3. 22) où il est question d'un autre annaliste de l'empire laisse pleine-

ment subsister, les rôles ayant en ce sens plus d'un historiographe. Une tradition juive, fort répandue anciennement, dit qu'Ésaïe fut mis à mort par l'impie Manassès. Le fait en lui-même est détaché des traits fabuleux que l'histoire peut y avoir ajoutés, a paru plausible, surtout à ceux qui admettent l'authenticité des chapitres XL et suivants du prophète; le style de ces chapitres est généralement celui d'un vieillard; plusieurs faits qui ne paraissent possibles qu'au règne de ce mauvais roi ont paru venir à l'appui de cette opinion. On ne sait pas si Ésaïe a prophétisé à Jérusalem, cette ville seule qui soit indiquée comme lieu de sa résidence.

Ce qui fait la gloire d'Ésaïe, ce sont ses discours prophétiques. Des poètes hébreux, il est celui dont les tableaux sont les plus vrais et les plus élevés, celui dont les idées ont à la fois le plus de grandeur et le plus de variété. Ses écrits nous retracent les mœurs et le caractère de cette époque. Les peintures de ses prophéties que Jéhovah fait annoncer à ses ennemis des Israélites sont très frappantes et produisent le plus grand effet par la simplicité, la naïveté des images et du prophète, tantôt par l'éclat qu'il donne, par l'ironie amère dont il se sert. Ésaïe est sublime lorsqu'il parle de son pays, de son peuple, de son roi. Le langage qui lui est adressé, de sa vocation, de ses fonctions de prophète; sa voix puissante, son caractère consolant, ses accents de cœur, quand il annonce la venue et les heureux effets de son règne, ont fait aussi trouver le ton de l'épique dans ses prophéties. On peut dire qu'il peint le serviteur de Jéhovah le plus malheureux des plus cruels, méprisé, en peine au rang des hommes (LII, 1-12). Quels tableaux animés que la ruine de l'Égypte (XIX), de Jérusalem (XXII), de Tyr (XXIII), de toute la terre (XXIV)! Élévation de pensées et de beautés de détail, richesse d'idées, variété d'expressions, telles sont les qualités qui réunissent et qu'il est rare de rencontrer dans le même poète. Aussi celui-ci a-t-il servi de modèle à la plupart des autres prophètes hébreux, et presque tous ont emprunté des passages, des traits, des comparaisons, des figures.

et à fond des discours du prophète religieux sont larges. Il dit à Dieu le créateur de toutes choses, l'auteur des destinées de tous les hommes. Les traits sous lesquels il le représente sont sublimes et consolants à Jérusalem haïe et punie le crime ; son amour immense, il protège d'une manière spéciale ceux qui l'aiment. Il annonce de punitions sévères les ennemis d'Israëlites, mais c'est parce qu'ils ont péché et persécutent les adorateurs de Dieu. Il fulmine contre l'idolâtrie, et blâme parce qu'elle est la négation de Dieu, mais aussi parce qu'elle est la source de la superstition et du mal. Il peint avec force l'absurdité de la religion païenne. Il veut que les mortels honorent Dieu, non par un culte matériel, par des sacrifices, des fêtes pompeuses, par un hommage d'un cœur pur, par la connaissance, un amour sincère de Dieu. Il blâme avec sévérité les ennemis d'Israël et les crimes des différens tribus de la nation ; il annonce les châtimens qui la frapperont ; il annonce le salut que dans l'accomplissement de ses devoirs, et dans la conversion des peuples, il annonce le Messie sauveur de l'humanité (LII, 13 et suivants) et enfin il explique différemment par divers noms distingués, de même que ceux qui parlent plus ou moins d'un Sauveur (par ex. IX, 1-6 ; XII ; XLII, 1 suiv. ; XLIX ; etc.) en est de même de différentes prophéties que ce livre contient, la conversion des gentils (II, 2-5 ; I, 10 ; XVIII, 7 ; XIX, 18 et 24 ; I, 1 et suiv. ; LX ; etc.), prophéties sur plusieurs royaumes envisagés comme des nations, comme les désirs de son peuple que comme des prévisions possibles encore que la destruction de l'Israël (VII, 1-8), l'exil de Babel (VI, 1 et suiv. ; VI, 11 et suiv. ; XLV et suiv., etc.), qu'on a remarqué des peintures poétiques des temps passés ; le retour des juifs de l'exil et le rétablissement de Jérusalem, etc. (VI, 13 ; XI, 11 et suiv. ; XLIII, 1 ; XLV ; etc.). Les critiques n'ont vu là que le ta-

bleau d'événemens, dont l'auteur a été témoin oculaire : or Ésaïe ayant vécu longtemps avant l'exil de Babylone (qui dura à peu près de l'an 600 à l'an 530 av. J.-C.), l'authenticité de ces passages serait alors plus que douteuse.

Mais la plupart de ces critiques vont encore beaucoup plus loin et mettent en doute la majeure partie du livre attribué au prophète. D'après eux, ce ne seraient que les 12 premiers chapitres qu'on pourrait envisager comme authentiques, à quelques interpolations près ; les chapitres XIII, XIV, XXI, XXIV - XXVII, XXXIV, XXXV, XL - LXVI, seraient tous apocryphes, et les autres contiendraient une foule de passages supposés, d'une étendue plus ou moins considérable. Les limites de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans l'examen des raisons qu'on a fait valoir pour et contre l'authenticité des chapitres XL et suiv., raisons qui s'appliquent aussi à tous les autres chapitres attaqués. Disons seulement que le style de ces chapitres diffère essentiellement de celui du reste du livre : il est plus facile, plus clair, moins concis, plus correct et se rapproche par tous ces caractères des ouvrages écrits du temps de l'exil, tandis que le style des autres parties a plus d'analogie avec celui d'Osée et de quelques autres auteurs contemporains d'Ésaïe. Quelques formes grammaticales et l'emploi de plusieurs mots, pris dans un sens particulier, nous reportent encore à l'époque de l'exil. Mais il a été répondu à cette objection que la différence dont on parle trouve son explication dans celle des époques de rédaction qu'on doit admettre pour les divers passages ; ceux dont l'authenticité a été attaquée paraissent avoir été écrits dans les dernières années de la vie de l'auteur et dans un âge plus avancé : de là un style plus simple, plus châtié ; la fougue de l'imagination fait place à une réflexion plus calme, à une contemplation moins vive. Du reste, dans les derniers chapitres du livre, aussi bien que dans les autres, Jérusalem est appelé le *Saint d'Israël*, expression qu'on rencontre très rarement dans d'autres livres de l'Ancien-Testament. Et sans nous arrêter à une foule d'autres locutions et de

mots pris dans un sens particulier, mais qui se retrouvent dans toutes les parties du livre, nous observerons que les mêmes antithèses, les paronomases, les jeux de mots, les exemples historiques, les allusions à des événements, les idées philosophiques et religieuses, tout concourt à prouver que le livre tout entier est du même auteur.

Les principaux commentaires modernes qui ont été écrits sur Ésaïe, sont ceux de Vitringa (Louwarden, 1714, 2 vol. in-fol.); Lowth (traduit de l'anglais, avec notes et autres additions nombreuses par Koppe, Göttingue, 1779, 4 vol. in-8°); Rosenmüller (Leipz., 1811 et ann. suiv., 3 vol. in-8°), savant répertoire de tout ce qui a été dit d'important sur Ésaïe jusqu'à l'époque de la publication de l'ouvrage; Gesenius (Leipz., 1820, 3 vol. in-8°), ouvrage offrant des interprétations solides, des notes philologiques, historiques et critiques d'un grand prix; celui de Hitzig (Heidelb., 1833), quoique très savant et souvent remarquable, n'offre pas toujours assez de maturité dans les jugements. M. Cahen, dans sa traduction récente d'Ésaïe en français (Paris, 1838, 2 vol.), s'est beaucoup servi de l'ouvrage de M. Gesenius; il en admet ordinairement les interprétations, tout en donnant souvent une traduction en opposition avec le commentaire. Enfin, nous devons citer encore le travail de M. Hendewerk (t. I, Königsb., 1838), dont la première partie, qui seule a paru, donne la traduction et le commentaire de la portion du livre d'Ésaïe que l'auteur admet comme authentique. Les passages y sont rangés dans l'ordre chronologique que l'auteur croit devoir leur assigner.

TR. F.

ISARD, voy. CHANOLS.

ISAURE, voy. CLÉMENTINE ISAURE et JEUX FLORAUX.

ISAURIE, voy. PISIDIE.

ISCHIA. L'île d'Ischia était connue dans l'antiquité sous le nom d'*Aenaria* et d'*Inarime*. Située à l'ouest du cap Misène, sur les côtes du royaume de Naples, elle présente aux nombreux touristes qui viennent visiter cet admirable pays un point d'excursion aussi facile qu'agréable. C'est une merveille de plus dans

une contrée merveilleuse; un jour cette riche ceinture de monts caps, de promontoires, d'îlots, de villas, de villages, de forêts, de vignes et de jardins, qui fit terre de Labour un des points rians du globe. Située auprès d'un vinca remarquable entre toute fécondité, l'île d'Ischia étonne par le luxe de sa végétation, par la fertilité de son sol qui, dans l'espace de 3 lieues $\frac{1}{2}$ carrées jusqu'à 24,000 habitants. De points de l'horizon, elle attire du promeneur et du nautonni forme noble et élégante de la mer, qui élève son cône volcan hauteur de 2,364 pieds au-dessus de la mer limpide comme le ciel qu'elle A deux reprises, les éruptions de la terre avaient forcé les habitants à émigrer; mais aujourd'hui ses feux sont éteints, et sur le *detritus* de l'antiquité surgit une végétation qui offre à l'homme du Nord des marques de prospérité et de surprise. Et, non content d'offrir abondamment au pauvre, elle offre au riche les fruits du Sud, cette île recèle dans son sein des eaux minérales bienfaisantes. A Casamicciola un hôpital peut recevoir 300 malades du village de Lecco, les bains de Saint-Laurent et de Sant'Angelo offrent, dit-on, des cures merveilleuses. Aussi les Romains, qui s'entretenaient à soigner leur santé et à choisir les sites, avaient-ils couvert de leur nom l'île d'Aenaria: les antiquaires peuvent y reconnaître encore les ruines de l'empereur Auguste.

Mais demandez surtout aux habitants de l'île d'Ischia parle à leur imagination. Comme le petit bourg du même nom présente bien avec son castel et ses ruelles de pêcheurs! qu'il est pittoresque celui de Foria avec ses bâtiments de construction moderne! Hâtez-vous d'escalader le mont Épomée, pour jouir d'un point de vue qu'aucun pinceau ne peut rendre et que aucune plume ne peut décrire. Les contrastes: l'immensité des côtes et les découpures de la côte au premier plan, les formes gracieuses

qui plant sous les ruines, sous les
 is, sous les hameaux. Le plus beau
 l'inné et colore ces champs du
 l, en campagnes où la sève de la vie
 toujours; c'est le jardin des Hespé-
 avec des pommes d'or; c'est l'Élysée
 théâtre de l'Énéide a placé sur ces

ité de l'île d'Ischia, à peine séparée
 par un étroit bras de mer, s'élève
 Procida (*Prochyta* des anciens),
 stîle, aussi belle, mais plus petite.
 peu plus d'une demi-lieue carrée,
 pte jusqu'à 15,000 hab., qui ont
 é, dans leur costume pittoresque et
 de physionomie, la preuve incon-
 de leur extraction hellénique.

l'antiquité, Ischia et Procida
 appelées ensemble *Pithecusæ*,
 espèces de singe indigène qui a
 sment disparu. L. S.

URIE, v. RÉFÉRENTION D'URINE.
 ; célèbre orateur grec, né à Chal-
 bée, on ignore en quelle année,
 à Athènes quelque temps après
 du Péloponnèse. Les circonstan-
 vie ne nous sont point connues :
 seulement qu'il était disciple de
 d'Isocrate. Le principal titre de
 ur à la célébrité, c'est d'avoir
 une école d'éloquence dont Dé-
 s fréquenta les leçons; on dit
 se, présentant les hautes destina-
 tions élève, il lui donna des soins
 ers que le brillant antagoniste
 ppe reconnu par une rétribu-
 leux mille drachmes. On a attri-
 bué la désignation des différentes
 oratoires et la détermination de
 actères; mais il est certain que
 rhéteurs avant lui avaient tracé
 s précises à cet égard. Soixante-
 discours, ou plutôt soixante-qua-
 toyers, ont été rapportés à cet
 nous n'en possédons que onze
 bé Anger a traduits en français :
 compris dans les collections de
 t de Bekker. La plupart ont trait
 estions de testament ou d'héré-
 n d'eux, celui qui est relatif à *la*
sa de Ménéclès, retrouvé seule-

1786, dans un manuscrit de la
 èpe de Florence, a été publié par
 du savant anglais Tyrwith. La clar-

té, la précision, la pureté du style consti-
 tuent les principales qualités de l'éloquence
 d'Isée. Son argumentation est rapide et
 pressante : il s'attache constamment à por-
 ter la conviction dans l'esprit de ses au-
 diteurs, sans aspirer à les éblouir par de
 frivoles ornements. Ses discours sont au
 nombre des meilleurs modèles de diction
 judiciaire qui nous ont été légués par
 l'antiquité. Isée mourut vers l'an 355 av.
 J.-C., à l'époque où Démosthène attei-
 gnait au plus haut degré de sa renom-
 mée oratoire. A. B.-K.

ISENBOURG (MAISON D'). Isenbourg
 est une seigneurie appartenant à la fois au
 grand-duché de Hesse et à la Hesse élec-
 torale. Sur une superficie de 15 milles carr.
 géogr. (41 l. carr.), elle a une population
 de 49 à 50,000 âmes. C'est une contrée
 en majeure partie montagneuse, fertile
 en céréales, en lin, en tabac, en bois, en
 fer et en sel, et qui fournit aussi d'excel-
 lents bestiaux et de bons poissons. Of-
 fenbach en est la principale ville.

La famille des comtes d'Isenbourg, ori-
 ginaire des environs de Coblenz, est une
 des plus anciennes de l'Allemagne. Elle
 se divise en deux branches principales :
 1° celle d'OFFENBACH, subdivisée en
 deux autres, celles de *Birstein* et de
Philippseich, et 2° celle de BÜDINGEN à
 laquelle se rattachent les maisons de
Wächtersbach et de *Meerholz*. Le prince
 Charles d'Isenbourg-Birstein, étant entré,
 le 12 juillet 1806, dans la Confédération
 du Rhin, reçut l'investiture de toutes les
 possessions des lignes collatérales de Bü-
 dingen; mais, en 1815, un acte du con-
 grès de Vienne plaça la principauté sous
 la souveraineté de l'empereur d'Autriche.
 Quelque temps après, elle fut réunie au
 grand-duché de Hesse, à l'exception d'une
 petite partie qui fut incorporée à la Hesse
 électorale en dédommagement des baillia-
 ges du Hanau. Les princes d'Offenbach-
 Birstein, qui professent la religion évan-
 gélisme, possèdent maintenant, dans la
 partie cédée à l'électeur de Hesse (qui a
 pris lui-même le titre de prince d'Isen-
 bourg), Diebach, Langenselbold et Rei-
 chenbach, et, dans le comté d'Isen-
 bourg, placé sous la suzeraineté du grand-
 duc de Hesse, Offenbach, Wenigs et Wol-
 ferborn, formant une seigneurie de sept

milles et demi carrés, avec 28,000 habitants et un revenu de 150,000 florins. Le prince actuel d'Iaenbourg, Wolfgang-Ernest, a succédé à son père en 1820. C. L.

ISÈRE (DÉPARTEMENT DE L'). Il a reçu son nom de la rivière qui en traverse les parties orientale et méridionale, et qui, après avoir reçu la Romance et le Drac, se jette dans le Rhône. Ce fleuve borne le département au nord et à l'ouest, en le séparant des départements de l'Ain, du Rhône, de la Loire et de l'Ardèche. Du côté de l'est, le département de l'Isère, partie de l'ancien Dauphiné (*voy.*), touche à la Savoie et au département des Hautes-Alpes; du côté du midi, au même département et à celui de la Drôme. Des ramifications des Alpes de la Savoie le traversent, et portent des neiges et des glaces sinon perpétuelles, au moins durant la plus grande partie de l'année; un petit nombre de glaciers de peu d'étendue, il est vrai, ne disparaissent jamais. Ces montagnes, granitiques à leur base, et recouvertes de schistes et de bancs calcaires, ont quelques pics assez élevés, tels que le Belladone (3,140 mètres), le Chevalier (2,651), les Sept-Laux (2,451), les Richardières (2,352), le Moucherolle (2,188), la Chame-Chaude (2,091). Des bois de sapin et de mélèze couvrent une partie des flancs de ces chaînes, entre lesquels des torrents, tels que le Guier-Vif, le Furens, etc., se fraient des routes. Les montagnes renferment aussi quelques lacs, comme le Paladru dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, et celui des Sept-Laux qu'on trouve à une élévation de 2,450 mètres. Dans les montagnes calcaires s'enfoncent des grottes, dont quelques-unes sont visitées par les curieux à cause des concrétions calcaires qui s'y présentent sous des formes bizarres: de ce nombre est surtout la Balme, au village de ce nom qui a sa chapelle à l'entrée du souterrain; dans le fond, un lac donne naissance à un ruisseau. Les montagnes du département offrent encore à la curiosité du voyageur quelques jolies cascades, telles que le Pichu et le Rivier d'Allemont, dont les eaux viennent des Sept-Laux. Mais ce qui est plus important, ce sont les vastes dépôts métalliques de ces montagnes. Mines d'or et d'argent, de mercure, de cuivre, de

plomb, de fer, de zinc, de cobalt de houille, de soufre et d'alun, trouve, quoique en quantité très: les filons d'or et d'argent sont d'une exploitation difficile; le fer; une dizaine de hauts-fourns autant de forges apprêtent ce métal trouve aussi dans ces montagnes des cristaux de roche, des carreaux de marbre. A la Motte jaillissent des sources thermales ayant 45° R. A Uriage (commune), il y a des eaux sulfureuses en d'autres endroits, les eaux sont minérales; une fontaine de la commune de Gua a mérité d'être comptée au nombre des merveilles du Dauphiné sous le nom de *Fontaine ardente* (*voy.* T. VII, p. 102), à cause du gaz inflammable qui s'élève de ses eaux et du terrain environnant.

Peu productif sur les montagnes du département est d'une grande étendue dans les plaines et les vallées; le val de Saillon (*voy.*) qu'arrose l'Isère est des plus riches plaines de la France. Il a 829,031 hectares qui composent la superficie du département, 99,000 hectares cultivés en céréales, et produisant 1.26 hectolitre par habitant. On récolte 450,000 hectolitres de vins, et l'on consomme 500,000 kilogrammes de cochenille. Le Graisivaudan et d'autres territoires produisent de beaux chanvres qui se vendent en partie à la foire de Beaucaire. Le Graisivaudan fournit de très-bonnes qualités de vins, nommé vins blancs de la côte Saint-Amand. La récolte de bons fruits, entre autres de noix, des amandes, des châtaignes, des mélèzes on recueille une espèce de résine. Les bois qui donnent du chêne, du hêtre, et du sapin, occupent environ 1,200,000 hectares (dont 13,240 seulement sont en état), et rapportent 1 hectare. Le département nourrit 20,000 chevaux et mulets d'une race, 120,000 bêtes à cornes et 1,200,000 moutons, qui trouvent de bons pâturages sur les montagnes, où errent les chamois, des bouquetins, des ours, des marmottes. Dans ce département la culture est bien entendue, et l'industrie s'exerce principalement sur la fabrication du fer et de l'acier, sur la papeterie et la mégisserie; sur

de tins de soie, de coton, de chanvre; enfin de nombreux industriels. On fait de beaux vins dans les vignes à Oisans.

Population du département de l'Isère en 1836, de 573,645 habitants. Voici le mouvement : naissances 9,398 (8,398 masc., 1,000 fem.); décès 1,397 (illég.); mariages, 13,679 (6,896 masc., 6,783 fem.). Il est divisé en 4 arrondissements en 45 cantons comprenant 2,387,591 fr. de contribution foncière. Tout le département est à l'état plus de 12 millions de francs plus de 10. Il compte étant divisé en 7 arrondissements qui sont : Grenoble, 2 arrondissements), Vienne, 2 arrondissements). Il y a près de 2,300 électeurs. Le chef-lieu est aussi celui de l'ancienne Cour royale, d'une académie et d'un diocèse. Ce département compte 16 hôpitaux ou hospices, 190 écoles primaires fréquentées de 10,000 enfants.

ISE, l'ancienne *Gratianopolis*, chef-lieu de l'Isère, à 142 lieues du chef-lieu du département, de 25,000 habitants. Elle est située sur une montagne que couronne une citadelle, et qui domine la rive gauche du Drac. Un pont unit la ville au bourg de Saint-Laurent et le cours du Drac, qui se jette dans le Drac, qui se jette dans le Drac, qui se jette dans le Drac. Ses principales églises sont la cathédrale, peu de l'extérieur, l'hôtel de ville, l'hôtel du connétable de Lesdiguières (dans ce pays), auquel est attaché un théâtre public, la salle de spectacle, l'évêché, l'hôpital général. Elle possède quelques places; une bibliothèque publique et plusieurs fabriques de ganterie et de renommées. — Vienne, auprès de la petite rivière de la Veau, a une haute antiquité. Elle fut une des villes des Allobroges; elle fut prise par les Romains et en firent le chef-lieu d'une province. Elle se rebâtit et se embellirent de monuments

dont il reste des débris, tels que ceux de la Maison-Carrée, le *Plan-l'Aiguille*, et des restes d'aqueducs et d'un pont sur le Rhône. La ville a une ancienne cathédrale gothique, un collège, un hôpital, un hospice et une halle aux grains. Un pont suspendu entretient la communication avec le département du Rhône, et, par ce fleuve, la ville correspond avec Lyon. — La Tour-du-Pin, sur la Bourbre; Moirans, sur la Morge; Saint-Marcellin, sur la rive droite de l'Isère; Crémieux, à une lieue du Rhône; et Vixille, auprès de la Romanche et au bas de la montagne de Chalanche, sont de petites villes dont la population approche de 3,000 âmes. Vionnaz en a près de 7,000 : ce chef-lieu de canton doit sa prospérité à ses usines et à ses fabriques de toiles et de draps. Bourg-d'Oisans, auprès du confluent de la Romanche et de la Rive, s'enrichit aussi par son industrie. D'autres lieux remarquables sont le château de Bayard, sur l'Isère, dans la commune de Pontcharra, maintenant ruiné; le fort Barraux sur l'Isère, et près de la frontière de la Savoie, dont il surveille la route; enfin, le désert de la Grande-Chartreuse (voy.). D-G.

ISIDORE (SAINT). Parmi les illustres écrivains de ce nom, l'on distingue particulièrement saint Isidore de Péluse ou Damiette et saint Isidore de Séville.

Saint ISIDORE DE PÉLUSE fleurissait sous l'empire de Théodose-le-Jeune. Il se consacra à la solitude, vécut dans la Thébaïde et fut placé à la tête d'une communauté nombreuse dont il fut constamment le modèle par la ferveur de sa piété. La vie contemplative à laquelle il s'était adonné ne lui laissa point négliger la culture de son esprit. Ses lettres, que nous avons encore au nombre de plusieurs mille, témoignent avec quel soin il sut mettre à profit, par l'étude et l'application, les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature. Elles sont toutes remarquables par leur laconisme et par une simplicité de langage qui n'exclut ni la noblesse ni l'élégance. Isidore y parle avec liberté, avec fermeté et avec autorité, non-seulement à de simples particuliers ou à des religieux soumis à sa conduite, mais même aux rois, aux grands seigneurs, aux magistrats et aux évêques.

par qui il était consulté. Il en est de dogmatiques, celles où il explique divers passages de l'Écriture et discute les articles de la foi chrétienne contre les ariens, les eunomiens et les nestoriens ; d'autres concernent la discipline ; d'autres, enfin, s'adressent aux différentes conditions de la société. Les plus intéressantes sont celles qu'il écrivit à saint Cyrille, relativement à sa conduite envers la mémoire de saint Jean Chrysostôme. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, avait succédé à son oncle Théophile dans son implacable inimitié contre le grand archevêque de Constantinople, ainsi que dans son siège ; il refusait opiniâtrément d'insérer son nom dans les dyptiques sacrés. Saint Isidore, qui avait été l'un des disciples de saint Jean Chrysostôme, entreprit de venger l'honneur de son maître cruellement persécuté jusque dans sa tombe. « La charité et la justice, écrivit-il au patriarche, me font un devoir de vous supplier de mettre un terme aux inimitiés et aux différends dans lesquels vous vous êtes engagé, et de ne pas entretenir plus longtemps dans l'Église de Jésus-Christ cet esprit de vengeance domestique que vous croyez devoir à la mémoire d'un parent qui n'est plus, et de ne pas éterniser les querelles sous prétexte de religion. » Les mêmes sentiments se trouvent exprimés dans plusieurs autres lettres où le vertueux solitaire n'épargne pas plus l'indolent empereur Arcade que le fongueux Théophile. Il s'y rencontre des pensées ingénieuses et délicates, par exemple : « Il faut écrire sur l'eau l'inimitié, afin qu'elle s'efface aussitôt ; et l'amitié sur l'airain, afin qu'elle dure toujours. — Celui-là n'est pas coupable qui a des ennemis, mais celui qui s'en fait. » Outre ses lettres, distribuées en cinq livres, nous avons de saint Isidore de Péluse quelques traités théologiques qui joignent la solidité à la précision. Ses ouvrages ont été publiés en grec et en latin, par André Schott, en 1 vol. in-fol., grec et latin, Paris, 1638. Il mourut vers l'an 440.

Saint ISIDORE DE SÉVILLE (*Hispalensis*) tient le premier rang parmi les écrivains du VII^e siècle, et ce n'est pas là son seul titre de gloire : ses vertus épiscopales

lui avaient mérité l'estime et l'approbation de ses contemporains ; son zèle pour l'église ne lui décernait l'hommage public. L'Espagne le compte parmi ses plus illustres docteurs. On ne peut à le regarder, dès son vivant, cité de Dieu pour arrêter le cours de la barbarie et d'ignorance qui suivaient tout les armées des Goths.

Il naquit à Carthagène. Son père se nommait Sévérien, était évêque de cette ville. Isidore était frère de Léandre et de saint Fulgence, évêques, et de Florentine, honoreux d'un culte public. Il dut ses instructions et à leurs exemples de l'éducation qui le préparait au ministère des autels. Saint archevêque de Séville, étant mort en 601, Isidore, son frère, fut appelé à lui succéder. Il s'appliqua à rétablir la discipline dans l'Espagne et fut l'âme des conciles qui eurent lieu sur ce sujet. Les évêques de Tolède, en 610, ayant déclaré Isidore évêque de cette ville primat de l'Espagne, et le roi Gundechar ayant confirmé le décret par un édit, Isidore de Séville, qui aurait pu réclamer un vilége en faveur de son siège, par amour de la paix. En 611 au concile de Séville, et, par l'effet de ses exhortations, il eut le bonheur de ramener à l'unité catholique qui s'en était écarté pour défendre le schisme des acéphales, née de l'arianisme eutychiens. En 633, il présida au concile de Tolède, le quatrième de ce nom, le plus célèbre des conciles d'Espagne. Il mourut le 4 avril 645, après avoir consacré son église près de quarante ans. Sa dépouille mortelle fut déposée dans la cathédrale de Séville, d'où Ferdinand III, roi de Castille et de Léon, le fit transporter, en 1603, dans l'église de saint Jean-Baptiste de la ville de Lugo. Il est encore aujourd'hui.

Les nombreux écrits que nous avons de lui témoignent combien les sciences sacrées et profanes lui étaient familières. Il s'y montre également versé dans la connaissance des langues latine, grecque, hébraïque, et sa lecture profitable même aux plus

Elle de ses écrits
 et de ses hagiologies,
 l'héritage de son aut-
 rité de Saragosse, Branlion,
 où nous avons la notice his-
 torique et le catalogue de ses
 écrits dans le recueil de ses
 Le traité des Origines est divisé
 livres et comprend l'abrégé de
 arts et de toutes les sciences,
 traité par la grammairie. C'est
 le traité de la mappemonde intel-
 lectuelle qu'on la connaissait alors.
 Le traité des Origines, vient celui
 des *ecclésiastiques*, précieux sur-
 tout pour la connaissance qu'il donne de
 particulière à l'Église d'Espa-
 gne le nom de *messe mosarabi-*
que dont l'usage ne s'est conservé
 que dans la chapelle de l'église de To-
 lede présente aucune différence
 avec la nôtre. Les autres pro-
 duits d'Isidore de Séville sont
 une *logique contre les juifs*,
 une *grammaire* sur plusieurs des livres
 de l'Ancien-Testament; une
histoire universelle, de
 l'origine jusqu'à son temps; une
histoire des Goths, des Vandales et
des Wisigoths, depuis l'année 176 jusqu'en
 582; on reproche le défaut de
 exactitude; un traité cu-
 rieux *des écrivains ecclésiastiques*. Le
 nom d'Isidore n'est remarquable
 que par son mérite. Mais pour bien appré-
 hender, comme écrivain, il est bon
 de comparer avec tous ceux de son
 point de vue suffit pour jus-
 tifier ce qu'ont fait d'Isidore les Pè-
 res de Tolède, tenu qu'a-
 près sa mort; ils l'appellent
 un excellent, la gloire de l'É-
 glise, le plus savant homme
 de son temps pour éclairer les derniers
 dont il n'est permis de pro-
 noncer qu'avec respect. » Nous
 avons une bonne édition de ses œuvres
 Breuil, religieux bénédictin,
 Paris, 1601, et Cologne,
 plus récente est celle d'Ar-
 ché, 1797-1803, 7 vol. grand
 M. N. S. G.†

L'ÉGLISE (LE FAUX). L'Église chrétien-
 ne, durant les premiers

siècles, d'autre code que les saintes Écri-
 tures de l'Ancien et du Nouveau-Testa-
 ment. Les apôtres avaient laissé pour le
 gouvernement des églises quelques règles
 conservées par la tradition; celles que l'on
 a publiées, après eux, sous le nom de
Canons des apôtres et de *Constitutions*
apostoliques (voy. à ce dernier mot),
 comme étant leur ouvrage ou celui de
 leurs premiers successeurs, sont regardées
 généralement comme apocryphes,
 malgré les efforts de quelques modernes
 pour les accréditer. Les évêques qui pou-
 vaient se rassembler pour traiter entre eux
 des matières de foi ou de discipline, se
 réunissaient dans les conciles ou synodes
 dont les décisions écrites se transmettaient
 aux églises. Ces communications ne s'é-
 tablirent librement que depuis la paix
 donnée à l'Église par Constantin, qui con-
 voqua le premier des conciles œcuméni-
 ques; on en profita pour recueillir en un
 seul corps les décrets de ces assemblées,
 soit générales, soit particulières. On y
 ajouta quelques lettres des papes depuis
 saint Sirice, mort en 398, jusqu'à Anas-
 tase II, mort un siècle après: ce fut l'ou-
 vrage de Denys-le-Petit (voy.), moine
 très versé dans les langues grecque et la-
 tine, qui, vers 530, se trouvant à Rome,
 ramassa les collections éparses des anciens
 canons, tant d'après le texte grec où ils
 avaient cours, que dans les traductions la-
 tines qui en avaient été publiées, en fit
 une version nouvelle plus fidèle qu'au-
 cune des précédentes, et l'enrichit de
 toutes les pièces qu'il lui fut possible de
 découvrir. Tous les savants, depuis Cas-
 siodore et Hincmar jusqu'à ceux de nos
 jours, ont donné les plus grands éloges à
 son travail. « La collection de Denys-le-
 Petit fut de si grande autorité, dit l'abbé
 Fleury, que l'Église romaine s'en servit
 toujours depuis, et on l'appela simplement
le corps des canons. » Le pape Adrien I^{er}
 la fit connaître, en 787, à Charlemagne
 qui l'apporta en France; il était évident
 que les recherches de ce savant homme
 avaient épuisé tout ce qu'il était possible
 d'apprendre sur la matière, en fait d'an-
 ciens monuments; l'antiquité ne s'in-
 vente pas.

Tout à coup on vit paraître en France
 et se répandre partout une volumineuse

collection sous le titre de *Corpus Canonum hispaniense*, portant le nom d'Isidore-le-Marchand (*Mercator*), contenant, outre tout ce qui se trouvait rassemblé dans toutes les précédentes, une longue série d'épîtres décrétales (*voy.* ce mot) émanées de chacun des anciens papes des quatre premiers siècles, depuis saint Clément jusqu'à Damase, avec les canons des conciles des Gaules et d'Espagne jusqu'à l'année 683. L'ouvrage avait été exporté d'Espagne par Riculphe, archevêque de Mayence (vers l'an 738); l'amour de l'antiquité le fit recevoir aveuglément. Le nom d'Isidore servait à la séduction : on le crut de saint Isidore de Séville; on ne songea pas même à rechercher l'origine de ces monuments dont personne n'avait jusque-là soupçonné l'existence; l'auteur se gardait bien de dire où il les avait trouvés. L'imposture était grossière, mais c'était à des hommes grossiers qu'elle s'adressait. Ils se laissèrent aisément tromper. On ne s'aperçut point que les prétendues lettres des premiers pontifes n'étaient en grande partie que des lambeaux de passages d'écrivains qui n'avaient vécu que bien longtemps après eux, tels que saint Léon, saint Grégoire, saint Augustin, l'empereur Justinien; que les dates des lettres sont presque toutes fausses; qu'il y était parlé d'archevêques, de primats, de patriarches, comme si ces titres avaient été reçus dès la naissance de l'Église; qu'elles sont toutes d'un même style, et d'un style fort éloigné de la noble simplicité des premiers siècles; qu'elles affectent de représenter les appellations au pape comme ayant été ordinaires dans les premiers temps et pour les jugements des évêques. On s'en défiait si peu, qu'il s'en introduisit, sans aucune réclamation, de longs fragments dans les capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire. Un concile d'Aix-la-Chapelle, de l'an 836, inséra dans ses actes un passage considérable de la seconde épître du pape saint Fabien. Quel qu'ait pu être le dessein du compilateur, que nous ne voulons pas discuter ici, il nous suffira d'affirmer que l'ouvrage est depuis longtemps sans autorité, que les plus savants critiques des deux communions l'ont solennellement rejeté, et

qu'ils ont flétri son auteur de faussaire sous lequel, seul, il est d'hui connu. M. N

ISIS, la déesse la plus vénérée par les anciens Égyptiens, est la personnification de la puissance génératrice de la nature qu'on a quelquefois représentée attachée à la lune ou à la terre pour quoi les mythes nombreux qui cernent Isis expriment principalement les rapports cosmiques de la terre avec le soleil, ou bien l'adaptation aux changements des saisons aux mythes, au reste, ne nous sont connues que par les relations des Grecs, et ne sont donc que très fréquemment intervenues entre les divinités, que des attributs communs leur faisaient reconnaître dans une terre étrangère. Diodore veut même que Isis soit la fille de Jupiter (Zeus) et de Junon (Héra) il ajoute qu'elle épousa son frère Osiris (*voy.*). L'un et l'autre mirent leurs soins à embellir la vie de l'Égypte. Les sacrifices humains disparurent, qu'Isis eut appris aux mortels à cultiver le froment et l'orge, qui jusqu'alors avaient spontanément, et qu'Osiris eut enseigné l'usage de ces grains à faire du pain, et à en préparer des aliments salutaires et bienfaits, les consacraient chaque année à Isis, les premiers épis qu'ils récoltaient, et ce que les Grecs racontaient de la naissance de leur Isis, qui, d'un autre côté, avait été racontée par les Égyptiens dans leurs rapports avec l'Artémis d'Éphèse. Avec l'agriculture, se développa la civilisation et le goût des sciences : du moins n'est-ce pas en Égypte de villes, de temples et de cultes religieux que depuis Isis. On représentait aussi cette divinité comme l'inventrice de la voile. Selon la version adoptée par les Grecs, Osiris et Isis étaient les enfants illégitimes de Kronos ou Saturne et de Rhéa. Quand Hélios (le soleil), l'un des enfants de cette dernière, apprit qu'elle était enceinte, il jura qu'elle n'accoucherait que dans un mois ni dans une année. Hermès, le dieu du commerce, qui aimait aussi Rhéa et Isis, et qui aimait ce serment et le moyen de le rendre vain. Il prit la Lune une partie de trierac, et la divisa en soixante-dix parties de sa lumière.

qu'on qu'il ajouta aux 360 dont
 a été composée jusque-là. La
 accoucher, en dehors des
 ordinaires, dans ces cinq
 que les Égyptiens cé-
 avec une grande solennité en
 de cet événement. Osiris naquit
 er jour, Arouéris ou le premier
 Apollon) le second, Typhon le
 ; Isis le quatrième, et Nephthys
 ; cette dernière divinité était
 Fin par les uns, et Aphrodité
 e Niké (déesse de la Victoire)
 tra. Ces cinq enfants avaient
 , Hélios, l'époux de leur mère,
 Hermès.
 et Isis s'aimaient déjà dans le
 sur mère. Osiris, le bon génie,
 uté par Typhon (voy.), le génie
 ni l'enferma par ruse dans un
 le jeta dans la mer. A cette
 Isis se coupa une boucle de
 revêtit des habits de deuil, et,
 désespoir, se mit à parcourir le
 la recherche de ce coffre. Cel-
 le apprit qu'avant de tomber
 ége, Osiris, croyant l'embrasser
 , s'était uni à son autre sœur
 laquelle avait exposé l'enfant
 te union. Isis le découvrit et
 s le nom d'Anubis (voy. l'ar-
 ant au coffre dans lequel était
 Osiris, il avait été porté par
 ar le rivage de Byblos et dé-
 un buisson qui, devenant en
 ops un arbre magnifique, l'a-
 oppé de toutes parts. Le roi
 it abattre cet arbre et en fit
 ilier pour son palais. Isis en
 itement la caisse; mais Typhon
 le cadavre et le coupa en qua-
 reaux, qu'Isis parvint cepen-
 rouver, à l'exception d'un seul,
 viril, qu'elle remplaça par un
 là vint que les Égyptiens re-
 le phallus comme un objet
 blirent des fêtes en son hon-
 corps d'Osiris se ranima, et
 eut aussi un fils de lui. Mais
 e terme, il manquait des extré-
 eurs. Ce fut le dieu du silence,
 e (voy.). Horus (voy.), autre
 esse, vainquit ensuite Typhon,
 us la garde de sa mère. Celle-ci

lui ayant rendu la liberté, Horus, irrité, lui
 enleva sa couronne, à la place de laquelle
 Hermès lui mit une tête de vache avec ses
 cornes. Voy. ÉGYPTÉ, T. IX, p. 272-274.

Déesse de la fécondité et de la bienfai-
 sance, Isis s'occupait aussi de la guérison
 des maladies, et du temps de Galien, il
 y avait encore des médicaments qui por-
 taient son nom. Après sa mort, on la
 révéra comme une des divinités princi-
 pales. Selon Hérodote, les Égyptiens la
 représentaient sous la forme d'une femme
 avec des cornes de vache, et la vache lui
 était consacrée. Une ancienne tradition
 racontait même que, sous la forme d'une
 génisse, elle avait été fécondée par un
 rayon du ciel (Osiris), et avait donné le
 jour au bœuf Apis (voy.). On reconnaît
 en outre Isis au lotus qu'elle porte sur la
 tête et au sistre qu'elle tient à la main.
 C'est une espèce d'instrument dont les
 Égyptiens se servaient dans leurs fêtes re-
 ligieuses. Son vêtement consiste en une
 robe étroite recouverte, sur les monu-
 ments romains, d'un manteau attaché par
 un nœud sur la poitrine. Elle a la tête
 ceinte de la coiffe égyptienne qui servit
 de modèle au voile des religieuses, et char-
 gée de cornes et d'un disque. Les artistes
 romains lui donnèrent plus tard presque
 tous les attributs appartenant aux diver-
 ses déesses; le plus ordinairement elle est
 représentée assise et allaitant Horus. Quel-
 quefois on la peint aussi, comme l'Artémis
 d'Éphèse, avec une quantité de mamelles,
 pour signifier qu'elle est la mère de tout
 ce qui existe. Les Romains lui donnaient
 encore la figure, la forme et le vêtement
 de Junon. On ne reconnaît la déesse
 étrangère qu'au manteau, au voile garni
 de franges et aux autres attributs.

Isis était adorée dans l'Égypte entière,
 mais particulièrement à Memphis. Cha-
 que année on célébrait sa fête, qui durait
 dix jours et qui consistait en une purifi-
 cation générale. Son culte passa de l'É-
 gypte dans la Grèce et à Rome, où elle
 trouva un grand nombre d'adorateurs
 depuis le temps de Sylla. Sa fête y donna
 lieu à de tels abus, qu'on défendit plu-
 sieurs fois de la célébrer; et sous Auguste,
 ses temples devinrent des lieux de pros-
 titution.

C. L.

ISLAM, ISLAMISME, voy. MAHOMET,

MANICHÉISME. Le mot arabe *islam* signifie résignation, piété.

ISLANDAISES (LANGUE ET LITTÉRATURE). Les peuples de race gothique, qui, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, se sont établis dans le Danemark, la Norvège et la Suède, parlaient tous à peu près la même langue, que l'on peut désigner sous le nom général de *langue scandinave*. Peu à peu, les Danois devinrent le peuple dominant dans la Scandinavie, et comme leur supériorité était généralement reconnue dans le nord, le nom de *langue danoise* (*dänsk tunga*) devint aussi le nom par excellence pour désigner l'idiome commun à tous les peuples scandinaves. Cette prépondérance des Danois amena nécessairement, dans la suite, une différence de mœurs plus marquée entre eux et leurs voisins du nord, les Norvégiens et les Suédois. Ces deux derniers peuples portaient plus particulièrement le nom de *Normands* (*Nordmenn*, hommes du nord), parce qu'ils habitaient les régions situées au nord par rapport au Danemark. Bientôt cette différence entre les Danois et les *Nordmenn* se fit aussi sentir dans leur langage : la langue des Danois fut la première à se séparer de l'ancien idiome scandinave, dont elle différa de plus en plus d'une manière sensible. Dès lors, le nom de langue danoise (*voy.*) ne put plus désigner l'ancienne langue scandinave en général, mais il fut employé exclusivement pour désigner l'idiome particulier aux Danois. L'ancien idiome scandinave prit le nom de *langue du nord* (*norræna tunga* ou *norrænt mál*), parce que dans les pays du nord, c'est-à-dire en Norvège et en Suède, cet idiome, dont la langue danoise venait de se détacher, n'avait subi presque aucun changement sensible. Mais de même que le nom de *Nordmenn* s'appliquait plus particulièrement aux Norvégiens seuls, avec lesquels les Danois avaient des rapports plus fréquents qu'avec les Suédois, de même le nom de *norræna tunga* désignait aussi plus spécialement la langue norvégienne.

Dans la seconde moitié du 11^e siècle, des colons norvégiens allèrent s'établir en Islande. Comme l'idiome transplanté par les colons dans cette île était le norvégien,

les Islandais devaient naturellement continuer pendant longtemps à désigner la langue sous le nom de *norræn*. Dans un pays pauvre et séparé comme l'Islande (*voy.*), où il n'y avait que des choses qui modifient, enrichissent ou altèrent fortement le langage norvégien, ce langage devait bien longtemps conserver toute sa pureté. Aussi voyons qu'à l'exception de quelques changements survenus dans les formes grammaticales, cet idiome est resté le même pendant le cours de plusieurs siècles. Ces changements ou modifications deviennent plus sensibles et voient le jour seulement depuis le 14^e jusque vers le 16^e siècle, époque où l'ancienne littérature islandaise avait épuisé toutes leurs forces et où une nouvelle période, la période moderne de la langue et de la littérature commençait.

Quant à l'ancien idiome norvégien qui se parlait en Norvège, il subit également des modifications dans le 14^e et le 15^e siècle, de modifications assez considérables. Ces modifications étaient surtout causées par l'influence toujours croissante que le Danemark exerçait sur la Norvège, et qui augmenta surtout depuis la réunion des deux royaumes sous le même sceptre, en 1380, au commencement du 16^e siècle. Les langues norvégienne et la langue danoise furent tellement rapprochées l'une de l'autre qu'elles ne formèrent bientôt plus qu'une seule et même langue. Dès lors le nom de langue *norraine* ne put plus désigner à la fois et le norvégien et le danois, et s'était confondu avec le danois, et le norvégien qu'on parlait encore. Pour désigner ce dernier idiome, on introduisit peu à peu le nom plus simple et plus précis de *langue islandaise* (*landská tunga*). Les Islandais furent d'autant plus en droit de nommer leur langue d'après leur patrie, qu'ils avaient depuis quelques siècles une littérature riche et originale à laquelle la Norvège ne pouvait opposer que quelques monuments littéraires de peu de portée.

D'après l'exposé que nous venons de faire, le nom de *langue islandaise* désigne à proprement parler la langue islandaise moderne. Mais

général et que devons
 is, nom désigne l' : qu'on
 islade depuis l'époque de la
 in de cette île jusqu'à nos jours.
 is en le norvégien, nous l'avons
 is langue sœur de l'idiome da-
 fidisme suédois ; car ces trois
 roviennent tous d'une souche
 , qui est la langue scandinave,
 rive de l'ancienne langue go-
 y. ce mot). L'idiome gothique
 : les langues teutoniques les
 des de la famille des langues
 es, et les langues germaniques
 roite affinité avec les langues
 t de l'Inde; de sorte que l'is-
 attache par l'intermédiaire du
 cette grande famille de lan-
 és sous le nom de langues
 uniques.

arant l'islandais au gothique,
 me la différence de ces deux
 de bien moins dans les con-
 dans les voyelles. En effet,
 es des mots gothiques sont
 us souvent les mêmes en is-
 si, par exemple, le mot islan-
 (cris de guerre, armes) a
 les mêmes consonnes que le
 ondat gothique *vépn*. Mais
 is un idiome bien plus riche
 que le gothique, de sorte que
 x et quelquefois trois voyelles
 correspondent à une seule
 ique. L'islandais se distingue
 gothique par la *permutation*
 t, phénomène très intéressant
 rque du reste aussi dans un
 re d'autres langues. Voici en
 te cette permutation. Si les
 á, u, ú, o, ó et la diphthon-
 it suivies dans le même mot
 se qui commence par *i*, alors *a*
 n *e* (ex. *dag-r*, *deg-i*); *d* se
 t (ex. *hátt-r*, *hétt-ir*); *u* se
 r (ex. *full*, *fyll-i*); *ú* se change
 ús, *hýs-i*); *ó* se change en *œ*
 œk-ir); *au* se change en *ey*
 , *dreypi*). Si la voyelle *a* est
 : syllabe qui commence par *u*,
 ge en *o* et ensuite en *ö* (eu),
 ask-u.

ne islandaise a des déclinaï-
 s le grec, le latin, etc., c'est-

à-dire qu'elle peut indiquer les diffé-
 rents cas par les terminaisons des sub-
 stantifs et des adjectifs, sans l'aide de
 prépositions. Cependant il est à remar-
 quer que plus on approche des temps
 modernes, plus l'emploi de l'article et
 des prépositions devient fréquent et plus
 les terminaisons tendent à se perdre ou
 à se confondre.

En islandais, comme dans les autres
 langues teuto-gothiques, les verbes pen-
 vent être rangés en deux classes, en
 verbes *forts* ou primitifs et en verbes *faï-
 bles* ou dérivés. Les verbes forts déri-
 vent immédiatement du thème ou de la
 racine, et forment le prétérit par la per-
 mutation de la voyelle radicale. Les ver-
 bes faibles, au contraire, dérivent, soit
 de noms, soit de verbes primitifs, et for-
 ment le prétérit en ajoutant au thème le
 suffixe démonstratif *ta*.

Le mécanisme de la composition des
 différentes formes grammaticales est aussi
 le même que dans les autres langues de
 la famille teuto-gothique. Quant à la
 syntaxe, elle est de la plus grande sim-
 plicité. C'est que le caractère distinctif
 de la forme de la poésie islandaise est la
 concision et une grande sobriété de mots.
 C'est aussi pourquoi les phrases sont géné-
 ralement très brèves et que l'arrangement
 des mots se fait sans aucun art. En prose,
 il est vrai, les phrases tendent à s'allon-
 ger, mais les mots ne sont pas encore
 groupés d'une manière symétrique et ne
 forment point ce qu'on pourrait appeler
 une période artistement construite. Les
 phrases incidentes ou accessoires ne s'en-
 chassent pas dans la phrase principale,
 mais se suivent dans un ordre analytique;
 ce qui donne au style ce ton de naïveté
 qui est un des caractères distinctifs de
 l'élocution dans les langues du moyen-
 âge. En résumé, la langue islandaise, con-
 sidérée sous le rapport de la perfection
 des formes grammaticales, peut rivaliser
 au moins avec le latin; sous le rapport de
 la clarté de l'expression, elle ne le cède à
 aucune des langues germaniques. Elle
 mérite donc toute l'attention des philo-
 logues, et d'ailleurs elle se recommande
 aux savants par la littérature à la fois ri-
 che et originale qu'elle renferme.

Littérature islandaise. Les colonnes

norvégiens qui, au IX^e siècle, s'établirent en Islande, y apportèrent non-seulement leur langue et leur religion, mais aussi leurs poésies ou chants nationaux. Ces poésies renfermaient des traditions historiques et mythologiques, lesquelles, avec l'écriture runique, étaient désignées sous le nom général de *mystères* (*rúnar*) ou d'*antiquités* (*fornir stafr*), et composaient à peu près tout le savoir des anciens peuples scandinaves. L'Islande recueillit ainsi, dès les premiers temps, les germes ou les éléments de sa littérature poétique et historique; et ces germes prirent dans son sein un rapide développement. Bien que les Scandinaves eussent leurs caractères runiques qu'ils gravaient sur le bois ou la pierre, leurs poésies n'étaient pas écrites; elles se transmettaient par la mémoire, de bouche en bouche, comme les rhapsodies épiques des Hindous et des Grecs et les poésies lyriques des Arabes avant Mahomet. Ce mode de transmission a eu pour suite que beaucoup de ces poésies se sont perdues. Plus tard, une autre cause ne contribua pas moins à faire disparaître un grand nombre de ces monuments littéraires. Le christianisme adopté par les Islandais à l'assemblée générale (*athing*) tenue en l'an 1000, devait naturellement proscrire l'ancienne poésie qui était si intimement liée à la religion d'Odin et de Thôr. Dès lors, le peuple n'apprit plus par cœur les anciens chants nationaux, et les poètes n'osaient plus célébrer avec foi et enthousiasme les dieux du paganisme, ni chanter les traditions mythologiques de l'antiquité. Néanmoins ce fut le christianisme même qui fournit le moyen de conserver les anciennes poésies; car le génie civilisateur de l'Évangile, en même temps qu'il faisait perdre au peuple le goût pour ses chants nationaux, répandait en Islande l'esprit littéraire et la connaissance de l'écriture latine, par laquelle les productions du génie païen nous ont été conservées en grande partie. Aussi est-ce à l'usage de l'écriture latine, généralement adoptée en Islande au XIII^e et au XIV^e siècle, que nous devons principalement la composition et la conservation de l'*Edda de Sæmund*, ce recueil si précieux de 30 à 35 des anciennes poésies scandinaves.

Nous ne répéterons pas ici dit sur l'*Edda* dans l'article lui a été consacré. On sait que dépôt des plus anciennes traditions se rapportant, soit à la proprement dite, c'est-à-dire à la cosmogonie, à la théogonie, aux actions attribuées aux dieux de la mythologie héroïque, c'est l'histoire fabuleuse des héros de la mythologie poétique à métamorphose. Les poèmes de la première classe sont la première partie du recueil; les plus remarquables sont *les Poésies de Vala*, le *Discours de Völund*, le *Voyage de Skirnir*, le *Sarcasme de Harbard*, le *Recouvrement du marteau*, le *Discours d'Alvis*, le *Histoire de Rig*, et les poèmes de la seconde classe, qui sont la seconde partie du recueil, sont plus anciens que les précédents, et ils se transmettent à travers les images et les allégories de la poésie la tradition historique est encore toute pure. Parmi ces poèmes, on remarque particulièrement les poèmes épiques des *Niflungar* ou *Niflunga*, où figure, comme on l'a dit (p. 166), le héros principal de la mythologie germanique, Sigurd le vainqueur du dragon, ou Sigfrid le corné*.

L'*Edda* de Sæmund renferme aussi des anciens monuments littéraires de la Scandinavie. Ceux de la seconde classe sont des poèmes héroïques, forment la seconde partie de l'épopée proprement dite; ceux de la troisième classe sont des poèmes lyriques. Dans ces poésies lyriques, on désigne ordinairement sous le nom de *poésies des Skaldes* (*Skald*), les poètes de l'histoire des héros, qui se servent par la louange et l'enthousiasme pour célébrer en panégyrique, en hymne ou en épopée, c'est ainsi qu'il prend peu à peu de la poésie lyrique. Les *skaldes* pour la plupart à la cour des rois de la Scandinavie ou étaient au service de quelque chef qu'ils accompagnaient.

(*) On doit à l'auteur de cet article, M. de Strassbourg, une édition nouvelle (notes et glossaire) de l'*Edda*, qui a paru depuis l'impression de cet article relatif à ce recueil. Elle porte le titre: *Poésies islandaises* (*Völunga, Völundar, Völundar, Völundar*), Paris, Impr. royale, 1841.

milliers. Par suite de leur dévouement des rois et des grands, ils furent loués outre mesure les uns protecteurs : aussi la poésie devint-elle pompeuse, amoureuse, la versification même de plus en plus recherchée. Si, dans les épiques de l'Edda, on remarque des tendances lyriques, on ne trouve dans les chants des skaldes une strophe qui se rapproche du nôtre. En effet, ces poètes chantés racontaient avec enthousiasme les hauts-faits dont ils avaient eux-mêmes, et par conséquent la poésie devait prendre assez souvent un caractère narratif ou épique. Il est nécessairement toutes les traditions pour sujet de leur épiques mythologiques ou les héros de l'antiquité. Comme la poésie des skaldes, nous *Chant de Ragnar Lodbrök, mère de Hakon et le Récit de Ragnar*. Ragnar, surnommé *la motte velue*, était un roi qui vivait au commencement du IX^e siècle. Il est le type de ces pirates qui infestaient continuellement l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. La tradition rapporte que Ragnar fit la guerre à Ella, roi de Northumberland, tomba entre les mains du chef anglo-saxon, qui le fit enfermer dans une prison souterraine remplie de serpents. D'après une fiction heureuse, Ragnar est représenté combattant ses exploits, pendant que ses ennemis lui rongent les entrailles. Le fils de Hakon a été vainqueur des Vikings, surnommé *Skaldas-fendeur* ou vainqueur des Vikings. Il a composé une ode héroïque sur la mort de son père Hakon-le-Bon, l'un des plus beaux chefs de son temps. Hakon le Bon, d'une blessure qu'il avait reçue en combat livré dans l'île de Heligoland, composa le poème intitulé *le Rachat de son père* composé par Egill, fils de son père l'honneur d'Eirik, sur le nom *la sanglante*. Egill avait écrit le poème Eirik, roi de Norvège, et son fils Rögnwald, âgé de 12 ans, le poète tomba, en 936, entre

les mains d'Eirik, qui, après avoir été expulsé de la Norvège, s'était retiré en Angleterre. Egill fut condamné à mort par ce roi détrôné; mais l'approche de la nuit fit remettre le supplice au lendemain. Le poète, pour racheter sa tête, passa la nuit à composer un poème en l'honneur de son ennemi : le lendemain il le récita à Eirik qui, flatté des louanges que lui prodiguait Egill, lui pardonna ses offenses et le rendit à la liberté.

Comparée à l'ancienne poésie épique de l'Edda, la poésie lyrique des skaldes se distingue principalement par l'usage fréquent d'expressions métaphoriques et par le grand nombre de rythmes qui y sont employés. De même que les *Meistersänger* en Allemagne, les skaldes mettaient leur gloire à inventer de nouvelles espèces de vers et à vaincre les plus grandes difficultés dans la versification. Il était donc indispensable aux poètes de connaître les différents rythmes déjà existants, aussi bien que les expressions métaphoriques qui faisaient allusion à d'anciens mythes ou reposaient sur des traditions épiques. On dut, par conséquent, bientôt songer à composer un livre qui renfermât les notions les plus indispensables sur les antiquités, la mythologie et l'art poétique, et qui pût servir, pour ainsi dire, de manuel aux jeunes poètes. Un ouvrage de ce genre, c'est l'*Edda en prose* ou l'*Edda de Snorre*. La composition des différents traités que renferme ce recueil a été attribuée au célèbre Snorre ou Snorro Sturleson (voy.) qui florissait au commencement du XIII^e siècle, et qui était à la fois historien classique, poète distingué et premier magistrat (*lagman*) en Islande. Cependant cet écrivain n'a composé que quelques-uns des traités en question. L'Edda de Snorre se divise en trois sections : la première renferme la mythologie; la seconde, la grammaire et la rhétorique; et la troisième, la versification Scandinave. Les deux traités de mythologie sont intitulés, l'un *l'Illusion de Gylfi*, et l'autre *l'Entretien de Bragi*. Le premier, qui a la forme d'un dialogue entre le roi de Suède Gylfi et les trois Ases ou dieux Scandinaves Odin, Thòr et Freyr, expose 54 mythes, qui pour la plupart forment les

sujets des différents poèmes de l'Edda, de Semand; dans le second traité, Bragi (le dieu de la poésie) raconte à son interlocuteur Oegir (le dieu de l'océan) quelques aventures qui sont arrivées aux Ases. La seconde section de l'Edda renferme quatre traités de grammaire et de rhétorique, dans lesquels est compris le vocabulaire (voy. T. IX, p. 166) où l'on trouve expliquées un grand nombre d'expressions poétiques ou métaphoriques; et la troisième, trois poèmes dont le premier est adressé à Hakon, roi de Norvège, et les deux autres au comte Skuli, neveu de Hakon. Ces trois poèmes dans lesquels Snorre, qui en est l'auteur, a employé plus de cent rythmes ou espèces de versification, sont destinés à donner, pour ainsi dire, un échantillon de chacune de ces différentes espèces de vers. C'est pourquoi ces trois poèmes sont compris sous le titre de *Clef des rythmes* (*Hdttalykill*).

Parmi les ouvrages islandais en prose, l'Edda de Snorre est un des plus instructifs et le seul qui ait un caractère plus ou moins didactique. Les autres ouvrages en prose sont essentiellement narratifs. Ils sont tous compris sous le nom de *sögur* (traditions, sagas), et forment la partie la plus considérable de la littérature islandaise. Les traditions étant ou historiques, ou fabuleuses, ou entremêlées de récits épiques et romanesques, le nom général de *sögur* désigne à la fois le récit épique, l'histoire proprement dite et le roman. C'est pourquoi on peut ranger les nombreuses sagas islandaises en trois classes que nous désignerons sous les noms de *sagas épiques*, de *sagas historiques* et de *sagas romanesques*. Les sagas épiques forment la transition naturelle de l'ancienne poésie épique à la prose narrative. Cette transition s'est faite presque insensiblement. D'abord on fit précéder et suivre les rhapsodies épiques d'un récit en prose qui servait à les lier entre elles et à les expliquer, comme cela se voit encore dans un grand nombre de sagas où la prose est entremêlée de pièces de vers; puis, dans d'autres sagas, on raconta en simple prose le contenu des pièces de vers, de sorte que le récit épique ou poétique se changea en prose ou en narration ordinaire. Les sagas épiques

1 nt d'anciennes tradi-
ques. (ritions sont ou g
ou oi es du Danemar
sagas de la première espèce, n
la *Vilkinasaga*, qui expose le
sur Théodoric (*Thiodrikr*)
et la *Volsungasaga*, qui ren-
toire épique des descendants
principalement celle de Sigur.
Parmi les sagas de la seconde
mentionnerons la *Hrolfs K*
la saga de *Ragnar Lodbrök* e
Les traditions nées en Islande
pas d'une date assez ancienne
tir le caractère épique : elle
purement historiques, et c'es
presque toutes les sagas qui
des traditions islandaises app
la classe des *sagas historiques*
par exemple le *Ladnamabók*
prise en possession du pays), q
l'histoire de la colonisation d
le *Istendingubók* (livre des Isl
renferme l'histoire de l'Islande
vers 1120; la *Kristnisaga*,
l'histoire de l'introduction d
nisme en Islande. Parmi les s
riques, on trouve un assez g
bre de vies ou de biographies
célèbres, comme par exemple
saga, ou la biographie de Ni
fils Kari; la *Fgillsaga* ou la
qui était à la fois pirate et
poète distingué; la *Korinaks*
terme l'histoire du poète Ko
son amour romanesque po
Steingerdur.

Les Islandais n'ont pas seu-
l'histoire de leur propre pays
celle du Danemark et principal
de la Norvège. Au nombre d
l'histoire des Danois, il faut
Knyttlingasaga ou histoire d
nois depuis Harald *Dent-Bl*
Kanut VI. De toutes les sagas
la plus remarquable est intitul
konunga sögur (histoire des r
vège) ou *Heimskringla* (orb
Cet ouvrage classique a été c
Snorre Sturleson, et il renf
toire de la Norvège depuis le
plus anciens jusqu'à l'an 117

Pendant que la vérité histo-
rait de plus en plus à déga

de tout mélange de fables, l'imagination poétique, comme pour se satisfaire, créa un grand nombre de romans romanesques dont le caractère finit dans le merveilleux qui n'est que le merveilleux qui n'est que le merveilleux. Les sujets de ces romans sont soit à l'épopée scandinave germanique, soit à l'histoire nationale du moyen-âge et aux réminiscences de l'antiquité. Un grand nombre de ces sagas romanesques sont ou des traductions de l'ancien français, du provençal, de l'allemand danois. Telles sont, par exemple, l'histoire de Charlemagne et de ses chevaliers (*Saga af Karla Magnus ok hans*); l'histoire du magicien Strambourg (*Saga af Magus*); l'histoire du comte Gérard (*Saga af Gerar*); l'époux d'Ellenburge, l'histoire de Charlemagne; l'histoire des Bretons (*Bretannasaga*) depuis l'arrivée en Bretagne jusqu'à Constance, l'histoire des Troyens (*Trojanasaga*); ou histoire du siège de Troie; l'histoire de Gavain et de Vivien (*Saga af Gabon ok Vigalls*), etc., etc., au moyen-âge, très peu de sagas appartenant aux différents cycles de Charlemagne, d'Arthur, du roi Artur, etc., qui n'ont point de traduction en islandais. Un grand nombre de traductions ont été faites dans la seconde moitié du XIII^e siècle par un poète de Norvège Hakon V.

Les sagas composées au XIV^e et au XV^e siècle, l'imagination poétique est plus en plus; la plupart des sagas sont plutôt historiques que poétiques. En général, au XV^e siècle la poésie islandaise a pour ainsi dire cessé; et on la verra déclinant, pour ne plus se relever; elle jette à peine quelques lueurs au XVIII^e siècle. Il est dans les temps modernes, il y a de quelques poètes distingués, l'ortaksön, le traducteur du *Paradise Lost* de Milton, du *Messiah* de Mendelssohn et de l'*Essai sur l'homme* de Locke; Eggert Olafsson, l'auteur d'une action et de descriptif sur la terre (*Búnadarbalkr*); et Simonson qui a composé un poème

op. d. G. d. M. Tome XI.

satirique en huit chants sous le titre de *Stellurtmur*. Mais comme ces poètes ont le plus souvent imité des modèles danois ou anglais, leurs poésies n'ont plus ce caractère vraiment original qui fait et fera toujours le grand charme qu'on éprouve à l'étude de l'ancienne littérature islandaise.

F. G. B.

ISLANDE (*Island*), grande île dépendante du Danemark, située dans l'océan Atlantique, à 60 milles géogr. à l'est de la partie habitée du Groenland, mais à 35 milles seulement de celle qui n'a point d'habitants, à 78 milles au nord-ouest des îles Færøer (*voy. FAROER*), et à environ 120 à l'ouest de la province norvégienne de Trondhjem, entre le 63° 23' et le 66° 33' de latitude septentrionale, et entre le 26° 51' et le 15° 40' de longitude ouest du méridien de Paris. Sa plus grande longueur de l'est à l'ouest, entre le Fugleberg et le Reidar, ou l'extrémité du golfe de Reidar ou Røde (*Reida* ou *Rödefjord*), est évaluée à 70 milles; sa plus grande largeur du nord au sud, entre le cap Nord et Portland, est d'environ 50 milles; quant à sa superficie, les uns l'évaluent à 1,800 milles carrés, tandis que d'autres la restreignent à 1,445 milles et même à 1,400. Cette île est parsemée en grande partie de rochers nus, de formes bizarres et pour la plupart volcaniques: quelques-uns, couverts de glaces et de neiges perpétuelles, sont appelés *Jökuler*; d'autres, également stériles, sont composés de sable et de roches; il en est enfin, le long des côtes, qui offrent des portions de terrain de quelques milles d'étendue produisant une belle verdure. C'est dans les vallées formées par ces rochers et dans les plaines étroites situées à leurs pieds que les habitants ont en général établi leurs résidences.

L'Islande tout entière paraît être d'origine volcanique. Un grand nombre de ses montagnes, parmi lesquelles nous citerons l'Hekla, le Krabla (*voy. ces noms*), le Skaptafels, le Jökular, le Kötlugia, etc., ou jettent encore des flammes, ou ont jadis été des volcans en activité. Toutes celles que nous venons de désigner, à l'exception de la première, sont couvertes de glaces et de neiges perpétuelles. Les éruptions volcaniques et les tremblements de

terre ont causé fréquemment de grands ravages en Islande : c'est à ces convulsions de la nature qu'il faut attribuer en grande partie les changements funestes qui se sont opérés dans la constitution physique du pays, et l'on a remarqué qu'ils avaient eu lieu principalement dans la partie méridionale de l'île, et rarement à l'ouest et au nord. C'est sans doute au feu intérieur qui brûle continuellement en Islande, qu'il faut attribuer l'origine des sources d'eau chaude qu'on y rencontre en différents endroits, et dont quelques-unes ont un goût minéral. Plusieurs de ces sources n'ont qu'une faible chaleur; dans d'autres, l'eau est bouillante; il en est enfin dont l'eau en ébullition s'élève de plus de huit pieds. La principale, appelée Geiser (*voy.*), jaillit périodiquement avec une telle force qu'elle atteint parfois la hauteur de 80 pieds. Les indigènes qui habitent auprès des sources bouillantes, auxquelles ils donnent le nom de *hoer*, y font cuire de la viande, des œufs, etc. Il en existe d'autres qui sont minérales et froides, les habitants les appellent *ölkilder*.

Les nombreuses montagnes de l'Islande recèlent de l'argent, du cuivre, du fer et du plomb, dont le manque de bois empêche d'utiliser le minerai. On y trouve aussi de la pierre à chaux et à plâtre, et plusieurs espèces de marbre, ainsi que différentes sortes d'argile. Le district de Nordland a des meulières, dont le gouvernement a cherché, par des primes, à exciter les habitants à tirer parti. Mais c'est principalement du soufre, soit natif, soit mêlé, que l'Islande possède d'immenses quantités surtout près de la baie de Krise (*Krisevög*), dans le district de Guldringe. On a établi quelques usines pour le préparer; mais jusqu'à présent, l'exploitation de ce minéral a été négligée, quoiqu'elle pût cependant offrir de grands bénéfices. L'île n'a point de salines, mais dans le district d'Isæfiord on se procure du sel en faisant évaporer l'eau de la mer par la chaleur des sources bouillantes.

Des rivières généralement rapides arrosent les différentes parties de l'Islande; les plus considérables, parmi lesquelles on trouve le Laxaa, le Laxaraa, le Skalfunda Flint, n'ont guère qu'une longueur

de 12 milles. Cette île a aussi de lacs d'eau douce presque tous vénéneux; le Thing situé dans le district ou *syssei* est le plus grand; celui de Myrvand), célèbre dans l'histoire a aussi une certaine étendue. Les fjords, qui sont en si grande multitude de golfes qui, s'enfoncent avant dans les terres, portent en Danemark et en Norvège le nom de *fiord*, sont souvent parsemés de îles qui fournissent en été comme en hiver de bons abris sûrs aux navigateurs. Les fjords les plus célèbres sont le Laxefiord et le Bredefiord sur la côte occidentale.

Le manque de forêts et de bois de construction est ce qu'il y a de plus nuisible pour les habitants. On trouve çà et là quelques chétifs bois de sapin, mais ils ne peuvent être employés pour le chauffage, et sont loin de suffire à ce rapport, de suffire aux besoins. Pour se garantir du froid, les habitants ont recours à la tourbe qui n'a qu'une odeur de soufre, au fumier de cheval séché, aux arêtes de poissons, au *saturbrand*, espèce de bois qui n'est pas encore pétrifié, qui se trouve principalement dans les montagnes, couches horizontales entre les pierres, et provenant sans doute de dépôts anciens forêts qui auront existé autrefois, mais qui ont disparu par suite des tremblements de terre et d'éruptions volcaniques. Les arbres de différentes espèces que les glaces flottantes ont déposés sur les côtes d'Islande au printemps, et le bois de ce genre, dans les longs jours d'hiver du nord pousse surtout à l'ouest du nord et à l'est du Langenæs, se trouvent seulement au chauffage, mais sont employés dans la construction des navires et de Malheureusement une partie de ce bois s'entasse et pourrit dans les ports à cause de la faute de moyens de transport.

Les Islandais s'adonnaient autrefois à la culture des céréales, que les bouleversements arrivés dans le pays forcèrent d'abandonner. Cet usage fut repris sous le règne de Harald (1760) par quinze familles de la partie orientale et du Jutland que ce souverain

; mais leur tentative n'ayant
 réussi, ils quittèrent le pays en 1756
 . Il paraîtrait néanmoins qu'on
 cultive dans la partie méridionale
 l'orge et de seigle, grâce aux
 secours du gouvernement, qui
 leur ensemence et accorde des primes
 si se déterminent à tenter des
 pommes de terre supplée en
 manque de céréales, et l'Islande
 surtout dans la partie occiden-
 tales espèces de graines sauvages,
 l'avoine de sable (*sand havre*),
 et de rivage (*strand hvede*),
 et dont on fait une farine assez
 employée aussi pour faire du
 poisson et de la viande sé-
 chées. La mousse de rocher,
 est le nom de *mousse d'Islande*,
 sert à la nourriture des habi-
 tant fait quelques progrès dans
 . Ils cultivent différentes sortes
 de racines, tels que des
 raves, des navets, etc.; l'an-
 seille, le cochlearia et ce qu'on
 appelle *herbe de montagne*, sont aussi
 comme aliments. Mais ces di-
 vers du règne végétal ne suffi-
 vent beaucoup près à la nourriture
 : ils sont obligés d'importer
 des graines et de la farine de
 , et, malgré ce supplément, ils
 souffrent souvent de terribles famines,
 n'ont pu avoir apaisé leur faim avec
 eux qu'ils élèvent et qu'ils sont
 obligés de sacrifier. Dans les vallées situées
 à la mer et des rivières, entre les
 montagnes et quelquefois sur les mon-
 tagnes mêmes, particulièrement dans
 la partie septentrionale, il
 y a une herbe assez haute qui sert à la
 nourriture du bétail. On lui donne à
 côté le foin et quelques plantes
 de la mousse de rennes et des
 légumes.

En 1833, on comptait en Islande
 100,000 bêtes à laine, 27,862 bêtes à
 corne et 38,638 chevaux. La plupart
 des animaux domestiques sont de petite
 taille qui réussissent le mieux dans
 le pays. Les chevaux, ordinairement
 de moyenne et souvent très petits,
 sont robustes, et ils ont le pied ex-
 cellent; une grande partie doivent

chercher eux-mêmes leur nourriture dans
 les champs, en hiver comme en été, et l'on
 a établi en quelques endroits des espèces
 de haras. Parmi les animaux sauvages, on
 doit citer les renards qui multiplient
 beaucoup et les ours; ces derniers arrivent
 quelquefois par bandes sur les glaces
 flottantes. Il y a aussi diverses espèces
 d'oiseaux auxquels les habitants font une
 chasse continuelle : la plus précieuse est
 l'eider, canard dont le duvet (*voy. ÉDAX-
 DON*) est l'objet d'un grand commerce.
 Les mers qui environnent l'île sont très
 poissonneuses, ainsi que les rivières et les
 lacs où l'on pêche beaucoup de saumons.
 Dans ces derniers temps les pêcheries sur
 les côtes ont pris beaucoup d'extension.

La population de l'Islande a éprouvé
 de grandes variations : on admet assez
 généralement qu'avant le xiv^e siècle elle
 s'élevait à environ 120,000 âmes, c'est-
 à-dire à plus du double de la popula-
 tion actuelle. De funestes éruptions vol-
 caniques, des tremblements de terre, et,
 par suite, des maladies épidémiques qui
 exercèrent deux fois des ravages dans la
 même période, en 1302 et en 1395, ré-
 duisirent la population, au commence-
 ment du xv^e siècle, à environ la cin-
 quième ou la sixième partie de ce qu'elle
 était auparavant. Elle s'est relevée depuis,
 quoique les nouveaux bouleversements
 de 1783 et 1784 l'aient fait momenta-
 nément déchoir; mais à aucune époque
 postérieure elle n'a dépassé 55 ou 56,000
 âmes. Elle tendrait cependant à s'aug-
 menter, à en juger par un extrait des
 registres des naissances et des décès pen-
 dant les années 1831 à 1834 que nous
 avons sous les yeux.

Nous avons vu que les Islandais s'a-
 donnaient à la chasse des oiseaux pour
 profiter surtout des plumes et du duvet;
 mais les principales branches d'industrie,
 celles au moyen desquelles ils pourvoient
 à leur subsistance, sont l'élevage des bêtes à
 cornes et des moutons, qui leur fournis-
 sent de la viande, du beurre, du suif, des
 peaux et de la laine; et en premier lieu
 la pêche dans les parties méridionales et
 occidentales du pays, et plus spéciale-
 ment celle qu'ils font en pleine mer. Ils
 fabriquent eux-mêmes presque tout ce
 qui sert dans leur ménage : la plupart sont

à la fois charpentiers, menuisiers, constructeurs de bateaux, forgerons, orfèvres, etc.; ils ont peu de manufactures. Le gouvernement en a cependant établi une de laine comme modèle à Reikiavig.

En 1770, on comptait en Islande 1,869 navires ou bateaux petits ou grands, dont les plus forts avaient 12 hommes d'équipages et les plus faibles 1 seulement. En 1823, le nombre de ces bateaux s'élevait à 2,163, et il a dû s'augmenter depuis.

La navigation de l'Islande a éprouvé une grande augmentation depuis 1733; mais c'est principalement à partir de 1830 que cette augmentation est remarquable. En effet, le nombre des navires qui se sont rendus de cette île à Copenhague, qui n'était que de 16 pendant la première de ces années, s'est élevé, en 1834, à 56. L'ensemble de la navigation de l'Islande, depuis 1826, démontrera encore mieux combien le pays est en progrès sous ce rapport, puisque le nombre des navires employés a été, en 1827, de 45, jaugeant 2,055 last de commerce, et en 1834, de 84, jaugeant 3,535 last.

Les exportations de l'Islande consistent en poisson salé et séché, en huile de poisson, en laine grossière et brute, dont la qualité s'est améliorée depuis quelques années d'une manière remarquable; en viande salée et séchée, en suif, peaux de mouton, édreton et plumes, soufre raffiné, bas, marchandises communes, etc. Les importations se composent principalement de grains, gruaux et farines, provisions de bouche, bière, eau-de-vie, sel, thé, sucre et autres articles semblables; de drogues, épices, tabac, étoffes, savon, papier, verreries, fer et cuivre ouvrés, etc.

Sous le rapport administratif, l'Islande forme un *stift* ou province, ayant pour chef un fonctionnaire appelé *stiftamtmand*, qui a l'administration générale de l'île et exerce certaines fonctions judiciaires, celle, par exemple, de présider la cour supérieure. Ce *stift* est partagé en 4 *ferding* ou quartiers: celui du midi, celui de l'ouest, et ceux du nord et de l'est; chacun de ces *ferding* est divisé en 19 *sysse*l ou districts qui sont eux-mêmes subdivisés en *hreppar*. Le *stift* est encore divisé en 3 *amt* ou préfectures, à la tête de chacun desquels

se trouve placé un *amtman*.

Sous le rapport ecclésiastique, autrefois deux évêchés, établi holt et l'autre à Holm; n aujourd'hui régie par un seul réside, ainsi que le *stiftamtman* kiavig, chef-lieu du *Sönde* toute l'Islande. Cet évêque a prévôts ecclésiastiques, 163 paroisse et 35 chapelains. Les prêtres sont ordonnés par *mand*, au nom du roi, et c'est qu'on prend les candidats et doivent être néanmoins munificats de l'évêque.

Sous le rapport judiciaire est divisée, comme sous le administratif, en 17 ou 19 *sysse*l ayant chacun une espèce de *pelé sysse*lmand, qui juge entraînant seulement une lé en argent, et prononce sur concerne le bon ordre et la est spécialement chargé de l perçoit en outre les impôts et l'état et les remet au *landsc* juridiction s'étend sur toute est en même temps *byfoged* de Reikiavig. On appelle des *sysse*lmand à la cour si pays (*Lands-over-ret*), créée nance du 11 juillet 1800 par le *stiftamtmand*. La c (*Höieste ret*) de Copenhague réforme les arrêts de la cour. Sous certains rapports judiciaire dépend de la chance de Danemark; mais en ce les affaires de douane et d elle est sous la direction de des rentes.

C'est à Isleif, premier évêque élu en 1056, que cette institution de sa première et plus établie d'abord à Skalholt. roi Frédéric II, peu d'années introduction de la réforme en blit deux écoles latines ou Skalholt et à Holm, en as leur entretien une partie de l'évêché. La première fut créée 1786, de Skalholt à Reikiavig aujourd'hui une autre à Bes à un mille environ de la ca

faisaient cependant qu'un séjour momentané, ne perdant jamais le souvenir de leur patrie dans laquelle ils revenaient toujours terminer leur carrière, les habitants de l'Islande avaient fait des progrès dans les sciences et les lettres (voy. l'article précédent). Ils avaient, en 982, découvert le Groënland (voy.). Fort attachés au paganisme, ce fut vainement que, de 980 à 985, un célèbre Islandais, Thorvald Kodransön, surnommé *Vidforle* ou le voyageur, et qui avait été baptisé en Saxe par l'évêque Frédéric, tenta, avec ce dernier, de convertir ses compatriotes au christianisme. Stefner Thorgilson et Thaugbrand, envoyés quelques années plus tard par Olaf Tryggveson, qui régna en Norvège de 995 à 1000 et cherchait à soumettre l'Islande à son sceptre en y introduisant un nouveau culte, ne furent pas plus heureux. En l'an 1000, cependant, Gissur et Hialte, missionnaires du même souverain, parvinrent enfin à déterminer les Islandais à se laisser baptiser, en faisant d'adroites concessions à leurs anciens préjugés. Mais ils n'obtinent aucun succès lorsqu'ils leur proposèrent de renoncer à l'indépendance dont ils jouissaient depuis plusieurs siècles. En 1056, Isleif, fils de Gissur, élevé dans les écoles d'Allemagne, fut élu, par ses compatriotes, premier évêque d'Islande.

Les tentatives de Harald Haardraade, roi de Norvège (1046-1066) et de ses successeurs, pour amener les Islandais à se soumettre à leur autorité, furent vaines, bien que l'aristocratie qui gouvernait cette île, dégénérant en oligarchie, eût amené des dissensions intestines et une guerre civile désastreuse pour le pays. En 1213, le savoir et les richesses de Snorre Sturleson (voy.), si célèbre comme historien, le firent nommer *laugmand* ou premier magistrat de toute l'Islande; mais son despotisme lui ayant attiré beaucoup d'ennemis, il fut assassiné en 1261. Sa mort renouvela la guerre civile, et les malheurs qu'elle entraîna furent si grands, que la majorité des Islandais, poussés au désespoir, se déterminèrent, en 1262, à reconnaître pour souverain Hakon IV, roi de Norvège. Ce ne fut cependant qu'en 1264 que toute l'île se soumit à son successeur Magnus IV, dit *la-*

gabeter ou le législateur, et qu'on fut obligé de lui payer des impôts, et certains privilèges qui ne lui furent pas à être violés. Contrairement à ce qui eut lieu avec Hakon, les lois sous lesquelles les Islandais avaient longtemps vécu furent aussi changées, et l'île fut soumise à une province, ou plutôt, c'est à une colonie régie despotiquement par une métropole et assujettie à tous ses caprices.

Suivant la destinée de la Norvège, l'Islande passa avec elle sous le sceptre des rois de Danemark après la mort d'Hakon VI avec Marguerite, union consolidée, le traité de Kalmar (voy.), et dit pas les Islandais plus heureux en Norvège, l'Islande fit plus que sonner sinon légalement, du moins partie intégrante du Danemark par la formation introduite, en 1536, dans le pays éprouva beaucoup de peine à s'établir en Islande dont les habitants étaient extrêmement attachés à leur ancienne constitution; et il ne fallut pas moins de la force d'une flotte chargée de leur imposer le nouveau culte leur irreligion fut définitivement reconnu en 1550.

Parmi les autres faits remarquables de l'histoire d'Islande, nous devons citer la publication des ordonnances de 1786 et 1787 qui améliorèrent le pays en mettant fin à son monopole ruineux qui l'avait plongé dans la misère. Celle du 11 juillet 1800 porta sur la suppression d'une cour supérieure dans le pays et enfin celle du 11 septembre 1814 révoqua sa navigation et son commerce avec les navires étrangers. Un dernier acte de sa législation doit pas être passé sous silence, c'est la tentative insensée que fit, en 1844, le gouvernement islandais appelé Jorgensen pour établir une république, en s'en faisant le protecteur avec l'unique appui d'un capitaine d'un navire marchand. Deux mois s'étaient à peine écoulés que la nouvelle république était éteinte et l'autorité du Danemark, et ce n'est que par la médiation de ce dernier que le pays avait perdu tout son indépendance.

(*) Des ouvrages utiles à ce

ISMAËL, voy. AGAR et ABRAHAM.
ISMAËLITES, tribu commerçante de l'Arabie dont il est question dans la Genèse (XXXVII, 25), à l'occasion de la vente de Joseph par ses frères. Dans d'autres passages de l'Ancien-Testament, on trouve quelquefois les Ismaélites avec les Midianites ou Midianites, et l'on désigne même sous ce nom les Arabes en général. Il est certain que ce nom ne doit pas appartenir exclusivement aux descendants d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar; car au temps de Jacob, petit-fils du même Abraham, les Ismaélites étaient déjà une peuplade ou tribu nombreuse.

Le même nom appartient à la fameuse secte mahométane qui, du XI^e au XIII^e siècle, forma en Perse et en Syrie un petit État le plus connu sous celui d'Assassins (voy. ce nom). Celui d'Ismaélites ou d'Ismaélites lui venait de ce qu'elle prétendait descendre du khalife Ali, par son petit-fils Ismaël, tous deux héritiers légitimes du khalifat. Le prétexte de venger les droits méconnus avait donné déjà naissance à un grand nombre de partis politiques et religieux dans l'empire arabe. Ce fut en Égypte que se forma cette secte nouvelle pendant la domination de la dynastie des Fatimides (voy.) qui prétendait descendre de cet Ismaël, et disputait, depuis 1064, l'autorité aux khalifes abbassides de Bagdad. Voy. ALI et CHITES. X. **ISMAIL** ou **IZMAIL**, ville forte de l'Arabie (voy.), sur la rive gauche d'un affluent du Danube. Sa population n'excède pas 1,000 âmes; mais elle est fameuse pour le siège qu'elle a soutenu en 1790 et pour la cité au mot ASSAUT parmi les principales opérations de ce genre. Après l'assaut inutilement en 1789, les Russes, au nombre de 30,000, sous le commandement de Potemkine, l'emportèrent le 22 décembre 1790, quoiqu'elle fut défendue par une garnison de 1,000 Turcs. Depuis le 19, Souvoroff l'attaqua en brèche avec 40 pièces de canon, et il ne cessait d'exercer ses soldats à braver les échelles contre les murailles.

Islande, d'Olsfen, publié en danois, Copenhague, 1773, 2 vol. in-4°, puis dans une traduction française, Paris, 1801, 5 vol. in-8°, avec une carte; et la *Description géographique de l'Islande* de Gliemann, Altona, 1824, in-8°, avec une carte.

les, à combler les fossés, à franchir les retranchements. Il dirigea lui-même l'assaut, du côté de la terre, à la tête de quatre colonnes de troupes régulières et de deux colonnes de 4,000 Cosaques, tout en faisant attaquer du côté du fleuve par dix bataillons et 3,000 Cosaques. Plusieurs émigrés français signalèrent leur courage dans cette occasion. Repoussés trois fois par un feu meurtrier, les Russes furent ramenés à la charge; un incendie qui se déclara dans la ville et jeta le désordre parmi ses défenseurs, leur permit enfin d'y pénétrer. Deux colonnes avaient été exposées pendant trois heures dans les fossés à une pluie de mitraille. Rendus furieux par la résistance, les soldats ne respectèrent ni l'âge ni le sexe. Le pillage ne cessa que le lendemain. Plus de 30,000 cadavres remplissaient les retranchements et les rues. Les Russes eurent 373 officiers et 7,000 soldats tués ou grièvement blessés. C. L.

ISNARD (MAXIMIN), député du Var, voy. GIRONDE, GIRONDINS et FRÉROX.

ISOCELE, à jambes égales (de *ισός*, égal, et *ισος*, égal), voy. TRIANGLE.

ISOCHRONE (de *ισος*, égal, et *χρόνος*, temps), épithète que l'on donne aux choses qui s'opèrent dans des temps égaux; par exemple, les vibrations d'une pendule sont isochrones, si ce pendule demeure toujours de la même longueur et s'il décrit toujours des arcs égaux, parce qu'alors ses vibrations auraient lieu dans des temps égaux. Si la courbe décrite par le pendule était une cycloïde (voy.), ses vibrations seraient encore isochrones, quoiqu'il décrirait des arcs inégaux. Voy. PENDULE.

L. L.

ISOCRATE, rhéteur et orateur, était né à Athènes l'an 436 avant l'ère chrétienne. Son père, négociant aisé, ne négligea rien pour son éducation, et lui fit donner de bonne heure les instructions des maîtres les plus célèbres d'éloquence et de philosophie. Doué d'un naturel timide et d'une complexion débile, le jeune Isocrate se vit contraint de renoncer aux exercices de la tribune pour se concentrer dans les travaux du cabinet et dans l'enseignement de l'art oratoire. Il ouvrit d'abord une école d'éloquence dans l'île de Chios; mais le petit nombre d'auditeurs qui attirèrent ses leçons le força de

revenir à Athènes, où son mérite ne triompha que lentement de la renommée de ses rivaux. Cependant, son cours acquit à la longue un tel éclat qu'il réunit jusqu'au-delà de 100 élèves; et comme le professeur ne recevait pas moins de mille drachmes de chacun d'eux, sa fortune s'éleva en peu d'années à une valeur considérable. Parmi ses disciples les plus célèbres, on nomme les orateurs Hypéride, Céphisorodre, Léodamas, Timothée, fils de Conon, l'un des généraux les plus illustres d'Athènes, et Platon lui-même. Isocrate fut pourvu plus tard de la dignité de *triérarque*, qu'il n'accepta, dit-on, qu'après une longue résistance et sur le refus de Lysimaque, qui, désigné pour cette charge, lui intenta l'action appelée *antidosis*, ou échange des biens, et gagna son procès.

Le caractère propre de l'éloquence d'Isocrate était l'onction et la douceur. Citoyen estimable, mais sans expérience des hommes, étranger aux ressorts et aux artifices de la politique, il avait cédé plus qu'aucun autre Athénien au prodigieux ascendant de Philippe (*voy.*) de Macédoine. Il ne pouvait se persuader que les brillantes qualités de ce monarque servissent de voile à des desseins ambitieux et coupables, et il s'obstinait à voir en lui le protecteur et l'ami de la Grèce. Indépendamment de son discours à ce prince, on a de lui plusieurs lettres dans lesquelles il l'exhorte à donner la paix aux Grecs, à s'unir aux Athéniens, et à conserver, dans l'exercice du pouvoir suprême, cette modération, source d'une gloire plus pure que l'esprit de conquête. « Les Athéniens, alarmés de vos projets, ajoutait Isocrate, redoutent vos artifices; mais je ne croirai jamais qu'un descendant d'Hercule veuille ravir à la Grèce sa liberté. » Toujours suspect à ses concitoyens, la sincérité de ses illusions n'éclata qu'aux dépens de la vie de l'orateur. Après la bataille de Chéronée, qui assura la domination de Philippe, Isocrate ne voulut pas survivre à l'humiliation de sa patrie. Il forma et accompfit, à 99 ans, la résolution courageuse de se laisser mourir de faim. Les Athéniens lui érigèrent un tombeau magnifique auprès du temple d'Hercule; ce mausolée était surmonté d'une

colonne de 30 coudées de minée elle-même par un coudées, emblème de la dévotion. Timothée, son aïeul, lui éleva une statue d'airain sous le portique du temple.

Un grand nombre de discours attribués à Isocrate. Denys le jeune a réduit ce nombre à 28 : le reste que 21. Ces discours sur différents sujets de haute politique et les intérêts les plus essentiels d'autres traitent des questions ou contiennent l'éloge de personnages célèbres; quelques-uns en traitent de sujets frivoles ou de pure fiction. Le plus important des discours d'Isocrate est son *Panathénaique* d'Athènes, dont il n'absorba, dit-on, pas moins de sa vie. Ce morceau avait imité de Gorgias, le plus grand de ses maîtres, avait pour objet de déclarer la guerre aux Perses et de rétablir la concorde entre les Grecs. On possède aussi de cet orateur plusieurs autres adressées à Philippe et à son fils Alexandre et à divers rois ou magistrats. Élien rapporte l'envahissement du royaume de Macédoine fut en grande partie le résultat des exhortations d'Isocrate. *Voy. LE-GRAND, T. I^{er}, p. 381.*

Les critiques anciens et modernes ont été généralement accordés à Isocrate un sophiste exercé et un orateur habile. Ses discours sont dénués de cette véhémence et de cette pression que l'on trouve dans l'éloquence de Lycurgue et de Demosthène, et l'art éclatant dans sa diction toujours gracieuse et harmonieuse. Comme il n'a guère été surpasse par aucun autre orateur; mais les qualités de son style ne sont pas toujours exemptes d'affectation, et sous ce rapport ne doit être loué et imité qu'avec réserve. — Parmi les éditions comprises dans les *Œuvres* d'Isocrate, nous citerons celle de Démétrius Chalcondyle, 1493; celle de Jérôme Wolf, 1703; celle de H. Estienne, en 1603; celle de Lange, Halle, 1803.

Cuvy, Paris, 1807, 2 vol. in-8° ;
de Dindorf, Leipzig, 1825.
seuve d'ailleurs dans les col-
le Reiske et de Bekker. L'abbé
teur aussi d'une édition estimée
, qui a vu le jour en 1782, 3
, est jusqu'ici le seul interprète
scontré dans notre langue (Pa-
3 vol. in-8°). A. B.-x.

IR. Nous avons vu, aux mots
ni et CONDUCTEUR, que les
ient en conducteurs de l'élec-
on-conducteurs ou isolants.
es derniers que se font les iso-
tés à arrêter le fluide électrique
retenir ou diriger d'un autre
vrons aussi, dans ces articles,
re les substances qui isolent :
este qu'un mot à dire sur les

machines électriques, pour
électriques, qui ne doivent
iquer avec le sol, les isoieurs
irement des cylindres de
scitateurs ont aussi des man-
pour prévenir les commo-
vement résulter de la décharge
tement électrisés, décharge
pas sans danger si elle s'ef-
vers le corps de l'opérateur.
, à cause de son affinité pour
nt pas assez complètement,
d'une couche de vernis de
. L'isoloir doit toujours être
op court ni trop gros, une
favorisant davantage la dé-
fluide électrique, surtout
est humide. V. S.

IE (de *μῖρος*, part, partie,
, terme de chimie qui indi-
des corps, ayant la même
ainsi que le même poids
ouissent de propriétés diffé-
peuvent point, par consé-
onsidérés comme des corps
on dit alors que ces corps
s. Les substances dérivées
rganique fournissent le plus
re de corps isomères ; mais
aussi parmi les corps com-
niques. Les huiles volatiles
ine, de citron, de copahu,
, de poivre, sont toutes
e 16 atomes de carbone et

de 20 atomes d'hydrogène ; mais elles
diffèrent l'une de l'autre par leurs pro-
priétés chimiques. Les acides maléique,
paramaléique et aconitique, sont tous les
trois composés de 4 atomes de carbone,
de 2 atomes d'hydrogène et de 3 atomes
d'oxygène ; néanmoins ils diffèrent entre
eux non-seulement à l'état isolé, mais
encore dans l'état de combinaison avec
des bases. La pyrite jaune et la pyrite
blanche, qui sont toutes les deux formées
par l'union du fer avec le soufre et dans
la même proportion ; les deux peroxydes
et les deux perchlorures d'étain, les deux
periodures de mercure (voy. IODURE de
mercure), présentent autant d'exemples
de corps isomères inorganiques.

Lorsqu'on cherche à savoir pourquoi
deux ou plusieurs corps composés, qui ont
absolument la même composition et le
même poids atomique, jouissent de pro-
priétés différentes, deux circonstances se
présentent comme causes probables de ce
phénomène. La première est une position
relative différente des atomes simples.
Par rapport à cette position relative des
atomes, nous ne pouvons rien déterminer
immédiatement : elle resterait donc une
simple conjecture si la nature ne nous
avait point fourni d'exemples où cette
différence dans la position relative des
atomes simples est évidente. Par exem-
ple, les deux espèces d'éther, savoir : l'é-
ther formique, qu'on obtient en distillant
de l'esprit-de-vin très rectifié avec de l'a-
cide sulfurique et de l'acide formique, et
l'acétate de méthylène, qu'on obtient en
traitant de la même manière l'esprit de
bois très rectifié avec de l'acide sulfuri-
que et de l'acide acétique, sont parfaite-
ment isomères et composés de 6 atomes
de carbone, de 12 atomes d'hydrogène
et de 4 atomes d'oxygène ; mais le pre-
mier est composé d'un atome d'éther or-
dinaire et d'un atome d'acide formique,
et l'autre d'un atome d'éther méthylé-
que et d'un atome d'acide acétique. Or, l'é-
ther ordinaire contient 2 atomes de car-
bone et 4 atomes d'hydrogène de plus que
l'éther méthyléque, et l'acide acétique
contient ce même nombre d'atomes de
carbone et d'hydrogène de plus que l'a-
cide formique : par conséquent, ces deux
espèces d'éthers isomères diffèrent en pro-

priétés chimiques, parce que 2 atomes de carbone et 4 atomes d'hydrogène, qui, dans l'éther formique, se trouvent placés dans l'éther, sont, dans l'acétate de méthylène, placés dans l'acide acétique. La seconde cause probable de l'isomérisation est un changement d'état chez l'un ou l'autre des éléments d'un corps composé. Plusieurs corps simples se présentent dans deux états tellement différents, qu'on serait tenté de croire qu'ils ne sont plus les mêmes corps. Tout le monde connaît la grande différence qui existe entre les propriétés du diamant et celles du charbon de bois. Cependant ces deux corps si différents ne sont qu'un seul et même corps simple : le carbone. Le soufre, le phosphore, l'hydrogène, le silicium, présentent des différences analogues, quoique moins prononcées. Or, en supposant qu'un élément puisse se combiner avec d'autres corps sous ses deux états différents et sans changer l'un dans l'autre, il s'ensuit qu'il doit produire deux combinaisons différentes, quoique ayant la même composition et le même poids atomique. Il est, par exemple, très probable que, dans les deux pyrites isomères de fer, le soufre se trouve dans l'une en un autre état que dans l'autre. On a donné le nom de *modifications allotropes* ou d'*allotropie* à ces états différents des corps simples; ces modifications, au reste, ressemblent assez à l'isomérisation des corps composés.

Quelques chimistes distinguent l'isomérisation proprement dite, et dont nous venons de parler, d'avec deux autres espèces d'isomérisation qu'ils nomment la polymérisation et la métamérisation. La *polymérisation* a lieu lorsque des corps composés des mêmes éléments et dans la même proportion relative ont un poids atomique différent. Le gaz oléfiant, par exemple, est composé de 1 atome de carbone et de 2 atomes d'hydrogène; un autre gaz inflammable est composé de 2 atomes de carbone et de 4 atomes d'hydrogène : son poids atomique est deux fois celui du gaz oléfiant. Une espèce d'huile volatile, l'huile de vin ou l'éthérine, est composée de 4 atomes de carbone et de 8 atomes d'hydrogène : son poids atomique est, par conséquent, quatre fois celui du gaz oléfiant. La *métamérisation*

renferme une distinction importante : elle a pour objet un corps composé du premier ordre avec un corps composé du second ordre. Par exemple, le cyanure et l'urée sont tous deux composés de 2 atomes de carbone, d'azote, 8 atomes d'hydrogène et d'oxygène; mais l'urée est considérée comme un composé du premier ordre, tandis que le cyanure est considéré comme étant du second ordre, parce qu'il est composé d'oxyde d'ammoniac et d'acide carbonique et d'eau.

ISOMORPHIE (de μ *isos*, égal), terme de chimie qui désigne le cas où des corps dont la composition diffère affectent, en cristallisant, la même forme, ou des formes de la même forme primitive. Ces corps sont *isomorphes* : les considérations qui paraissent fondées, le célèbre minéralogiste (voy.) établissait en principe que la même composition chimique produisait des formes cristallines différentes. Guidé par ce principe, il a découvert plusieurs exceptions à cette loi, il a remarqué d'une manière assez plausible que, dans une combinaison cristalline à cristallisation forte disposition à cristalliser, il se trouve d'autres substances susceptibles de cristalliser, à prendre la même forme cristalline. La sagacité de Mitscherlich (voy.), a remarqué que les phosphates et les arséniate de potasse, au même degré de saturation, combinés avec le même nombre de molécules d'eau, donnent des cristaux d'une forme particulière, et que, par conséquent, ils sont entièrement indifférents au point de vue cristallin, que le radical de la combinaison soit le phosphore ou de l'arsenic,

étaient mêlés. En poursuivant ses expériences, M. Mitscherlich trouva plusieurs métaux, tels que le manganèse, le fer, le cobalt, le nickel, le zinc, combinés avec le même nombre d'oxygène, le même nombre d'atomes d'eau de cristallisation, affectant une forme identique dans leurs cristaux. De cette manière, il établit plusieurs groupes de corps isomorphes, qui peuvent se substituer l'un à l'autre sans que la forme cristalline de l'un soit altérée. Les acides sulfurique et phosphorique sont isomorphes avec ceux de même que les acides arsénique, stannique, chromique et manganésique. Les oxydes de fer, de manganèse, de nickel, de zinc et de cuivre, combinés avec un atome de métal et d'un atome d'oxygène, constituent un groupe isomorphe, et les oxydes de fer, de manganèse, de chrome et d'aluminium, combinés avec un atome de métal sur trois atomes d'oxygène, en constituent un autre. Mitscherlich en conclut que l'isomorphisme a toujours le même nombre d'atomes de corps simples, combinés de la même manière, sans que tous les cas ne soient nécessairement les mêmes. Un élément peut s'y substituer sans changer la forme des cristaux. Cette conclusion est exacte pour un grand nombre de cas; mais elle n'est sans exception, puisque, d'atomes qui dérivent du cube et du rhomboèdre régulier, et qu'on appelle les cristaux cubiques, sont communes à un grand nombre de corps de la composition chimique différente; et ensuite puisqu'il se trouve aussi des exemples d'isomorphisme qui ne peuvent point se rapporter à l'isomorphisme des parties continues.

Mais ces exemples ne sont ni si rares ni si difficiles à distinguer de ceux qui ont leur identité de forme décelée. Le chimiste a reconnu en outre un grand nombre de plusieurs corps isomorphes combinés ensemble et au point de vue de leur cristallisation, les cristaux qui se forment en maintenant ces corps mélangés dans les mêmes proportions, lesquelles ne dépendent alors des proportions chi-

miques, mais des circonstances qui disposent les corps à se solidifier. Cette observation contient la véritable explication de la composition presque toujours variable de plusieurs espèces minérales, telles que les grenats, les amphiboles, les pyroxènes, etc., où Haüy admettait qu'une force cristallisante, qui prédomine dans l'une des combinaisons, entraîne les autres dans la forme de celle-ci.

Plusieurs corps simples ou composés ont la propriété de former des cristaux de deux formes primitives, c'est-à-dire de deux formes différentes qu'on ne peut dériver de la même forme primitive. On appelle cette propriété la *dimorphie*. Chez les corps simples, c'est un cas d'allotropie (*voy.* l'art. précédent); chez les corps composés, un cas d'isomérisation (*voy.* le même article).

Le soufre natif et celui qui cristallise d'une solution dans le sulfure de carbone ont une autre forme primitive que celui qui cristallise pendant le refroidissement du soufre fondu. Le carbonate de chaux a une autre forme cristalline dans l'arragonite que dans le spath calcaire. Ici ce n'est pas seulement la forme des cristaux qui diffère, mais souvent aussi la pesanteur spécifique, la couleur et la facilité avec laquelle le corps cristallisé se laisse attaquer par les réactifs chimiques. Les corps isomorphes doués de dimorphie sont également isomorphes dans leur seconde forme. La chaux, la magnésie, la baryte, la strontiane, le protoxyde de fer, l'oxyde de plomb, par exemple, appartiennent au même groupe de corps isomorphes. Les carbonates anhydres de chaux, de magnésie et de protoxyde de fer se trouvent dans la nature le plus souvent cristallisés avec la forme du spath calcaire, tandis que les carbonates de la baryte, de la strontiane et de l'oxyde de plomb affectent la forme de l'arragonite.

Notre connaissance de l'isomorphisme ne date que de l'année 1819, où M. Mitscherlich publia ses recherches sur les formes cristallines des arsénates et des phosphates, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin. Elle est encore loin d'avoir reçu tout le développement dont elle est susceptible. Plusieurs chimistes l'ont combattue, surtout par rapport aux résul-

tats théoriques qu'on en a tirés; mais on peut cependant aujourd'hui la considérer comme une doctrine bien fondée. B-z-s.

ISOPÉRIMÈTRES, voy. PÉRI-MÈTRE.

ISOTHERMES (de *ἴσος*, égal, et *θέρμη*, chaleur). En créant la géographie botanique ou végétale, M. A. de Humboldt (voy.) eut l'idée de désigner les latitudes par les genres de végétaux qui croissent sous chacune d'elles. Chaque plante ne pouvant vivre qu'entre certaines limites de température, l'aspect des végétaux de chaque contrée doit offrir, en effet, comme un thermomètre vivant qui indique la moyenne des températures annuelles et de leurs extrêmes. Ainsi nous retrouvons le climat de la Russie sur les Alpes à l'endroit où croît le pin. Voilà donc deux lieux dont la température est la même : une ligne qui les joindrait sera nommée *ligne isotherme*. Chacun des points de cette ligne se rapproche, comme on le voit, de la terre à mesure qu'elle s'éloigne des pays chauds; et sous chaque latitude elle aura un point, d'une élévation différente, où la chaleur sera la même, où la végétation sera semblable. M. de Humboldt a tracé une carte des lignes isothermes de différentes latitudes. Ces lignes marquent les diverses hauteurs qui, dans chaque pays, sont respectivement nécessaires pour obtenir une température égale et par conséquent une végétation analogue. En même temps, ce savant a déterminé la limite des neiges sous chaque latitude. Une montagne élevée présente, sous l'équateur, tous les genres de climats (voy.), dans les différents degrés de sa hauteur : au bas croissent les plantes des pays chauds; au-dessus, celles des pays tempérés; plus haut encore celles des pays froids. Chaque plante a donc une certaine hauteur qu'elle ne peut dépasser sans devenir stérile ou périr. Enfin, à une hauteur déterminée, toute végétation cesse, puis la terre, couverte de neiges éternelles, rappelle les régions polaires; mais ces hauteurs sont variables, suivant la zone ou la latitude, et s'abaissent à mesure qu'on approche des pôles. M. de Humboldt a appliqué sa méthode avec succès aux animaux, qui, comme les plantes, subissent les influences climatiques.

L. L.

ISPAHAN, célèbre et de Perse, capitale de la Perse ou Irak persan (voy. royaume à diverses époques d'hui d'un gouvernement, une vaste plaine, près de la Zendeheroud, à 85 lieues d'Ispahan, et à 160 E.-S.-F. du nom persan d'Ispahan, dor fait *Esfahan*, dérive par *pakan*, qui signifie pays de que cette ville était le principal quartier de la cavalerie des anciens rois.

Ispahan n'est plus telle qu'elle fut au commencement du XVIII^e siècle. Elle fut découverte par Della-Valle, Olearius, Tavernier, Chardin, Gemelli, Lebrun, etc. Elle est la plus grande, la plus belle, la plus florissante cité de l'Irak. Sa circonférence était de 12 lieues, et sa population ou peut-être même de 100,000, tant, parmi lesquels on comptait de nombreux artisans de toutes professions et de tous les pays. Il y avait 38,240 maisons, dont 29,000 dans la ceinture de la ville, et 8,700 dans les faubourgs; 162 mosquées, 1,800 caravanserais, 27 écoles et 12 cimetières, la plus grande de la ville. Aujourd'hui, sa population n'est plus que de 3 lieues de circonférence qui ne ferme qu'une zone de 50,000 âmes. Le reste est couvert de ruines et de débris. Les beaux faubourgs de Ghebr-Abad ont été détruits par Djulfa, encore assez bien conservés, mais ruinés sous le règne de Nader. Sa population de 12,000 âmes est restée à 800. Les murs d'Ispahan ont 15 portes et flanqués de tours. Ses rues étroites, tortueuses, sont couvertes de bois

(*) Kinnier (*Geogr. Mem.*) a déterminé la situation : lat. 32° 51' 50" N. orient. de Greenwich, 51° 50' 50" E.

(**) Il paraît que, depuis le commencement de ce siècle, la population n'est plus que de 100,000 âmes. Voir Ch. Ritter, *Géographie* 2^e part., p. 48.

plais, et de poussière dans les autres saisons. Ses maisons, en terre ou en briques nichées au soleil, et sans fenêtres au dehors, sont élégantes et commodes au dedans. Malgré sa décadence, l'aspect d'Ispahan, la hauteur de ses palais, les dômes de ses mosquées et de ses collèges, ses longues avenues d'arbres, ses beaux jardins, ses quatre ponts sur le Zendeheroud, et notamment celui de Djulfa, ses vastes caravanserais, ses immenses bazars où l'on peut faire une lieue à couvert, donnent encore une idée imposante de son ancienne splendeur. On y voit toujours la mosquée royale, dont les bases sont en marbre transparent, les coupoles dorées à l'intérieur et les portes garnies d'argent; le kaissarieh dont on admire le parvis orné de peintures; le meidan, grande place qui servait aux courses de chevaux et aux combats de taureaux, un carré long entouré d'un fossé maintenant à sec, et au milieu de laquelle est l'arbre de justice entre quatre bornes cylindriques en granit de deux mètres et demi de haut; le Sefi ou palais royal, qui, par l'étendue et l'élégance des bâtiments principaux, par le nombre et la beauté des pavillons élevés dans ses jardins, ne le cède à aucune demeure royale. Dans un de ces pavillons est la fameuse porte du sépulcre d'Ali, que Chah-Abbas-le-Grand fit transporter de Koufa au Mecbed-Ali pour flatter la superstition des Persans. La fameuse allée nommée *Tchahar-Bagh*, ou quatre jardins, existe encore, ainsi que le jardin Hazar-Djerid; mais les bâtiments qui les décoraient ont été détruits. Le plus remarquable des édifices modernes, c'est le palais bâti par le gouverneur Hadji-Mohammed-Houcein-Khan, qui fut depuis premier ministre de Feth-Ali-Chah. On y admire surtout la belle salle du trône. Ce gouverneur mettait sa gloire à restaurer et à embellir Ispahan, dans le but d'engager son souverain à y venir fixer sa résidence. Les Arméniens ont un évêque à Ispahan. Cette ville, malgré sa décadence, a conservé une grande partie de son industrie. On y fabrique des tapis, des brocards en soie, or et argent, des étoffes de coton, des fusils, pistolets et lames de sabre renommées, de la grosse

quincaillerie, de jolis ouvrages en bois et en métaux, du papier, des cristaux, des vitraux colorés, etc.

Histoire. Les auteurs varient beaucoup sur l'époque et sur l'auteur de la fondation d'Ispahan. Les uns l'attribuent à Houchenk ou à Thahmouras, deux rois de la dynastie Pischdadienne, la plus ancienne des monarchies persans, et ils disent que Fevidoun, un de leurs successeurs, donna cette ville en apanage au forgeron Gaou ou Kiawé qui l'avait puissamment aidé à détruire la tyrannie de Zohak. D'autres prétendent qu'elle s'est formée de deux villages qui se sont joints en s'agrandissant, ou de deux villes dont l'une, fondée soit par Juda, un des fils de Jacob, soit par les juifs que Nabuchodonosor emmena captifs en Perse, se nommait *Dar el Youda* (colonie de Juda) ou *El Hycoudié* (la Judée); l'autre ville avait eu pour fondateur Alexandre-le-Grand. Ispahan, ou du moins sa partie la plus ancienne, fut la capitale et la résidence de Kaï-Kobad, premier roi de la seconde dynastie persane dite des Kaïanides; mais elle céda bientôt cet honneur aux villes de Suse, d'Isthakhar ou Persépolis, de Ctésiphon et de Mad-ain, où résidèrent les autres monarches persans de cette dynastie, puis ceux de la dynastie des Sassanides ou Khosroës.

Ispahan tomba au pouvoir des Arabes, l'an 642 de J.-C., après la bataille de Nehawend qu'ils avaient gagnée sur les Persans, et fut dès lors incorporée à l'empire musulman. Deux siècles après, cette ville fut désolée par une peste horrible qui obligea les habitants à aller s'établir sur le bord de la rivière où est le beau village de Chehristan (pays de ville). L'an 875, elle fut prise par Yakoub, fondateur de la dynastie des Sofarides, l'une des premières qui ait commencé à démembrement l'empire des khalifes. Rentrée sous leur domination en 884, elle en fut encore détachée en 931 ou 32, par les Zayarides. En 935, Ispahan devint la résidence de Rokhu-Ed-daulah, qui la fit entourer d'une muraille de 21,000 coudées, fermée par 12 portes; elle fut possédée par les princes Bowaïdes, ses successeurs, jusqu'en l'an 1029, que Mahmoud-le-Gaznevide s'en empara un

an avant sa mort. Son fils Masoud la céda en 1032 aux Kakewides, à qui elle fut enlevée, en 1051, après un siège de 4 ans, par les Turcs Seldjoukides qui en firent la capitale de leur empire. La défaite et la mort de Thogrul III, dernier sultan de cette dynastie, en 1195, firent passer Ispahan sous la domination de Takasch, sultan du Kharizme; mais après les revers, la fuite et la mort de son fils et successeur Ala-Eddyn Mohammed, cette ville, pour échapper aux cruautés des Mongols de Tchingiz-Khan, se soumit à ces barbares vainqueurs, en 1221. Sans être la capitale de l'empire de Houlagou et des khans Tchingizkhanides de Perse, Ispahan en fit partie jusqu'à la mort d'Abou-Saïd Bahadour, en 1335. Pendant l'anarchie qui déchira la Perse sous ses successeurs, Ispahan tomba d'abord au pouvoir des Djoubanides, puis, en 1344, Abou-Ishak Indjou s'empara de cette ville et de Chiraz qu'il garda jusqu'en 1357. Il les perdit avec la vie, lorsqu'elles furent conquises par la dynastie des Modhafferides, dont la seconde de ces villes fut la capitale. Ispahan se soumit, en 1387, à Tamerlan, qui l'assiégea bientôt, la prit, et fit massacrer la plus grande partie des habitants pour avoir violé la capitulation et égorgé 3,000 de ses Tatars. Les princes Timourides, ses descendants, furent maîtres d'Ispahan jusqu'à la mort de Mirza-Mohammed-sultan, en 1452. Elle passa alors sous la domination de Djihan-Chah, troisième prince de la dynastie turkomane de Kara-Koïounlu ou du Mouton noir; puis en 1467, sous celle de son vainqueur, Ouzoun-Haçan, quatrième prince d'une autre dynastie turkomane, dite des Ak-Koïounlu ou du Mouton blanc, sur les ruines de laquelle s'éleva celle des Sofys. Chah-Ismaël, son fondateur, réunit Ispahan à son empire, vers 1504; mais elle ne devint la capitale de la Perse qu'à la fin du xv^e siècle, sous Chah-Abbas le Grand, qui y fixa sa résidence et la décora de ses plus beaux monuments. Sous le faible Chah-Houcein, un de ses derniers successeurs, elle fut prise, en 1720, après un long siège et une horrible famine, par les Afghans Khildjis qui la possédèrent sous deux souverains précaires, jusqu'en 1729,

que le fameux Thamasp-Kouleur reprit et y rétablit temporellement deux princes de la race des Sofys, qu'il usurpa le trône de Perse, prit le nom de Nadir-Chah. A la mort de ce tyran conquérant, Ispahan occidentale échappèrent, dès lors, à la nouvelle dynastie des Afghans fondée. Cette capitale fut reprise et saccagée par les d'Alafs, qui se disputèrent le trône jusqu'en 1758. Alors elle fut reprise par Kerim-Khan, chef de la dynastie des Zends établie à Chiraz. Agha-Mohammed, fondateur de celle des Kadjars, leva, en 1786, à Djálar-Kouleur, le dernier prince zend. Mais l'empire fut continué, jusqu'à ce jour, d'être gouverné par la royauté; et Ispahan qui s'était levée sous le long règne de Nadir-Chah, a été prise et saccagée par les Russes pour avoir pris part à une révolte sous Mohammed-Chah, son petit successeur.

ISRAËL, surnom du patriarche Jacob (*voy.*), signifiant *qui lutte* à cause du fait rapporté au chapitre vers. 29, de la Genèse.

ISRAËL (ROYAUME D'), voir SAMARIE.

ISRAÉLITES, *voy.* JAHUIENS, HÉBREUX ET JUIFS.

ISSUS (BATAILLE D'). Issus, suivant l'orthographe grecque, bourgade de la Cilicie, était sur le chaînon du Taurus que la ville de Taurus, et sit de l'embouchure du Pinare (Delisou), au fond du golfe de l'Asie, prenait d'elle le nom de Issus et qui porte maintenant le nom de d'Alexandrette. Quelques géographes croient reconnaître l'ancienne ville actuelle de *Payis* ou *Bab* partie du pachalik d'Adana.

Issus doit toute sa célébrité à sa victoire qu'Alexandre le Grand (*voy.*) y remporta sur Darius le 10 novembre de l'an 333 av. J. C.

Le passage glorieux du Grand Alexandre avait livré l'Asie-Mineure au conquérant macédonien. Ayan, Phrygie et la Cappadoce, et

issus avec Darius lui-même, arrivé au pied du Taurus, se saisir de la principale chaîne, par les Portes de Cilicie. Il n'y avait qu'un simulacre de résistance dans cette dernière. Là il met un grand soin à se rendre maître de toutes les villes et à se rendre l'esprit des habitants; car la clé de la Cilicie, de cette clef de voûte, est pour lui d'une importance. Pendant son séjour à Tarsus, il apprend que Darius est à deux journées de marmanus, mais encore dans les montagnes de la Haute-Asie, si favorables au campement des masses énormes de l'armée persane se composant d'éléments si divers. Alexandre résolut d'entrer en Cilicie. Séparée de l'Asie par le Taurus proprement dit, de la Haute-Asie et de la Syrie par le Taurus, cette contrée montrait un pays plat qu'une très petite bande de terre, au bord même de la mer, séparait de la Cilicie. Ainsi resserrée, l'armée de Darius ne pouvait présenter qu'un front étroit et se trouvait, malgré sa supériorité numérique, dans l'impossibilité de tourner ou d'envelopper les Perses. Pour atteindre son but, Alexandre, malgré les avis d'Antisthène, le réfugié macédonien qui essaie de le retenir dans le pays plat, s'empare d'Issus où Alexandre a fait évacuer ses malades, qui sont immédiatement massacrés. Mais ils paieront de leur cruauté. Alexandre n'a pas un avis de la nouvelle marche qu'il repasse les Portes Syriennes de voir les Perses venir en bataille sur le terrain qu'il a

choisi lui-même, il ramène en une nuit ses soldats près d'Issus sur les bords du Pinare.

Darius, campé sur la rive droite du Pinare, fait passer cette rivière à un corps nombreux de cavaliers et d'archers; à l'abri de cette avant-garde, il range ses troupes en bataille. La droite, appuyée sur la mer, est occupée par 30,000 Grecs mercenaires sous le commandement de Thymondas, et la gauche par les Kardouques. Derrière ces deux corps, qui formaient l'élite des troupes de Darius, vient se grouper tout le reste de cette immense armée forte de 600,000 combattants et formant, dit Arrien, une profondeur de rangs aussi nombreux qu'inutiles, la conformation du terrain ne permettant pas de les employer sur le front de bataille. Darius lui-même se place au centre, sur son char, entouré de toute la pompe orientale, et défendu par un corps de cavaliers choisis dans la noblesse de Perse et commandés par son frère Oxathrès.

Alexandre s'avance sur la rive gauche du fleuve. Grâce à la conformation du terrain, son armée présentait un front aussi étendu que celle de Darius. Parménion (voy.) commandait l'aile gauche et reçut l'ordre de se tenir aussi près que possible du bord de la mer, pour empêcher les Perses de prendre cette aile en flanc et de la tourner. Alexandre lui-même se mit en tête de la droite. La redoutable phalange occupait le centre, et les extrémités des ailes étaient garnies de cavalerie.

La droite commence l'attaque. Alexandre, malgré une grêle de flèches, traverse hardiment le Pinare et culbute bientôt la gauche des ennemis, qu'il parvient à séparer du reste de l'armée. Déjà il approche de Darius, mais tandis que ses gardes résistent aux Macédoniens, le grand roi lui-même prend inopinément la fuite; bientôt son char lui paraît trop lent: il abandonne ses armes et son manteau et s'échappe à cheval.

Cependant l'aile droite de Darius avait bravement repoussé les cavaliers thessaliens et la phalange macédonienne, qui, en traversant le fleuve et en gravissant ses rives escarpées, avait eu peine à se maintenir dans cet ordre parfait qui faisait

défilé de l'Amanus, plus rapproché de la mer et des Portes Ananiques. Ce défilé, maintenant le nom de Beylan, a été, par suite d'une victoire d'Ibrahim-Pa-

toute sa force. L'issue de la bataille pouvait sembler encore incertaine. Alexandre voit le péril des siens : au lieu de poursuivre Darius, il prend en flanc par une manœuvre habile les mercenaires grecs. Attaqués de deux côtés, ces braves soldats résistent longtemps ; mais apprenant la fuite du roi et abandonnés par les Perses qui semblaient frappés d'une terreur panique, ils cèdent enfin et s'enfuient comme eux vers les montagnes.

Alexandre poursuivit alors les fuyards qui s'entassaient dans les gorges voisines et dont on fit un affreux massacre. Un immense butin et tout le camp de Darius furent le prix de la victoire. La mère, la femme et les enfants du roi tombèrent entre les mains d'Alexandre : on sait avec quels égards le vainqueur les traita.

Selon Quinte-Curce, Darius aurait laissé sur le champ de bataille 100,000 hommes et 10,000 chevaux, et Alexandre à peine 300 soldats. Les rapports des autres historiens s'accordent à peu près avec ces données. Mais leur partialité pour Alexandre pourrait bien les avoir portés à grossir un des chiffres et à diminuer l'autre.

Si la victoire d'Issus ne détruisait pas entièrement la puissance de Darius, elle lui donna un choc terrible, et, avant que le grand roi pût rassembler une nouvelle armée, Alexandre eut le temps de s'emparer des plus belles provinces de l'empire, de la Syrie, de la Phénicie et de l'Égypte.

Les environs d'Issus sont encore remarquables par la victoire que les généraux de Septime-Sévère y remportèrent sur Niger, l'an 194 de J.-C. S-F-D.

ISTER, voy. DANUBE.

ISTÉVONS, voy. GERMANIE.

ISTHME. Ce mot emprunté du grec (*ισθμός*), où il signifiait originairement *col*, *gorge*, *goulot*, sert à désigner une langue de terre qui unit deux continents ou deux terres. En Europe, l'isthme de Corinthe joint la Grèce proprement dite à la Morée. L'isthme de Suez, en Égypte, unit l'Afrique à l'Asie ; de même que, par l'isthme de Panama, l'Amérique septentrionale tient à l'Amérique du sud. D-C.

ISTHIQUES (JEUX), voy. JEUX.

ISTRIE. Cette péninsule, située dans

la mer Adriatique, au nord-est d'un fait partie du royaume autrichien lyrie auquel nous avons consacré un article. Sa population est de 150,000 tant répandus sur une surface de 75 milles carrés géogr., bornée par le Carinthie, le Frioul et la Croatie qui est malsain ; mais le pays est fertile en vin, en huile, en prairies, en bois de construction, en marbre et en pierre de taille. La pêche y est importante. Les habitants des villes sont d'origine italienne, ceux des campagnes de race slave. Le trait distinctif de ce pays, c'est un penchant insurmontable à la paresse. L'ouvrier ne travaille que pour son pain quotidien ; il ne fait en un jour plus qu'il ne lui faut pour se nourrir, il reste sans rien faire jusqu'à ce qu'il ait tout mangé.

Anciennement, comme aujourd'hui l'Istrie faisait partie de l'Illyrie, depuis Auguste et Tibère, elle fut rattachée à l'Italie. Elle passa plus tard sous le gouvernement des Vénitiens, qui en achevèrent la conquête au commencement du XVIII^e siècle à l'exception d'un petit territoire qui appartenait à l'Autriche et faisait partie du duché de Carinthie. A la fin du XVIII^e siècle, elle échut au roi de Sardaigne, ainsi que plusieurs autres possessions de la république de Venise, à l'Autriche en 1804, la réunit au gouvernement de Trieste, mais qui fut obligée plus tard de Presbourg de la céder à la France. Incorporée ensuite aux provinces illyriennes, elle retourna, en 1814, sous le sceptre de l'empereur d'Autriche. Depuis 1815, elle forme, avec que du golfe de Quarnero, le cercle de Trieste (103 $\frac{1}{2}$ milles carrés géogr. et 100,000 habitants) du royaume d'Illyrie. Ses villes les plus importantes sont Trieste (*Argirola*), autrefois une forte forteresse ; Rovigno (Trevigno) riche de toutes, avec 9,600 habitants et deux ports ; Pola, siège d'un évêché remarquable par ses ruines romaines entre autres par un amphithéâtre de 1,000 pieds de long ; Cittanuova, Parenzana, Fasana. On doit citer encore le port de Salvore, à cause de son phare de 100 pieds de haut. Près des côtes se trouvent les îles de Veglia, Cherso et Ossero. I

un dernier passent pour être
des anciens Illyriens. —
minier sur ce pays le bel ou-
vra, *Voyage pittoresque de*
de la Dalmatie, rédigé par
un, gr. in-fol., chez Treuttel

C. L.

(DEC D'), voy. BESSIÈRES.
Z (don FRANCISCO-XAVIER),
ier ministre de la reine ré-
gne, est né à Cadix vers
ère, riche négociant, avait
e dans le commerce avec l'A-
ind; il fit donner une bonne
es deux fils, Thomas, l'aîné,
dont nous avons à nous oc-
de l'invasion de leur patrie
s françaises, les deux frères
arquer parmi les plus ar-
surs de l'indépendance na-
rique les cortès, convoquées
entrale, se furent installées
e 1810) dans l'île de Léon,
riz, affiliés à la société ma-
sertèrent le comptoir, frè-
s clubs libéraux, et furent
s secrets du plan formé pour
spagne. Ils virent avec or-
e de l'Océan abandonner
pour la politique, et leur
semble lorsque Cadix, leur
fut surnommée le dernier
: l'indépendance et le ber-
erté espagnole. Après la res-
erdinand VII (voy.), les mé-
noirent fréquemment en se-
naison des frères Isturiz qui,
ison, fut surnommée la casa
n 1820, don François em-
tement le parti des insurgés.
les, Riego, Mina, Galiano et
y. tous ces noms), il fut à la
ti maçon, c'est-à-dire des
vels ou modérés; mais son
e était si grand, son activité
pe les communeros ou rap-
taient également sur lui.
des acteurs de la révolte de
1 (voy. QUIROGA), il fut élu
ster Cadix aux cortès de 1820.
ministère de M. Martinez de la
le député de Cadix fut l'un
Opposition. De concert avec
no (voy.), il accusa, dans la
p. d. G. d. M. Tome XV.

séance extraordinaire du 30 mai 1822,
ce ministère d'incapacité, et proposa
qu'une adresse fût présentée au roi pour
lui demander le renvoi de ses conseillers.
La proposition fut adoptée; mais cette
démarche n'eut aucun résultat.

Le 30 juin, le roi ferma la session; le
lendemain, des troubles éclatèrent à Ma-
drid, et, deux jours après, le sang coulait
dans la capitale. M. Calatrava remplaça
M. Martinez à la tête des affaires. Le 7
octobre suivant, les cortès furent convo-
quées extraordinairement: M. Isturiz fut
nommé successivement membre de la
commission du projet d'adresse et de la
commission diplomatique. Durant toute la
session, il appuya les mesures exception-
nelles proposées par les ministres *exalta-*
dos. Dans la séance du 9 janvier 1823, il
appuya la motion faite par M. Galiano
de déclarer au roi, par un message, que
les cortès ne consentiraient jamais à au-
cun changement à la constitution. On sait
que l'intervention française les y força.

A cette époque, M. Isturiz, qui avait
été président des cortès pendant un mois
et l'un des membres de la régence pro-
visoire, et qui, comme député, avait le
plus résolument appuyé la motion ten-
dant à déclarer le roi *incapable et déchû*,
était trop compromis pour ne pas chercher
son salut dans la fuite: il passa donc en
Angleterre.

Mais le régime constitutionnel ayant
enfin paru à Ferdinand VII lui-même un
moyen d'assurer la succession à sa fille
Isabelle, M. Isturiz revint avec un grand
nombre d'autres patriotes amnistiés, et,
le 24 juillet 1834, jour de l'ouverture
des cortès par la reine régente, il repa-
rut dans l'assemblée chargé d'un nouveau
mandat par sa ville natale. Le membre
de la chambre des *procuradores* se dé-
voua aux mêmes principes qu'avait sou-
tenus le député de 1820 et de 1823, et ne
cessa de combattre le ministère de M. Mar-
tinez de la Rosa, qui, après la mort du
roi, avait remplacé M. Zéa-Bermudez
(voy.) comme premier ministre.

Le 18 janvier 1835, une insurrection
militaire éclate à Madrid; le sang coule,
et le capitaine général tombe percé de
cinq balles. Le soir même, M. Isturiz
provoque une réunion des *procuradores*,

toute sa force. L'issue de la bataille pouvait sembler encore indécise. Alexandre voit le péril des siens : au lieu de poursuivre Darius, il prend en flanc par une manœuvre habile les mercenaires grecs. Attaqués de deux côtés, ces braves soldats résistent longtemps ; mais apprenant la fuite du roi et abandonnés par les Perses qui semblaient frappés d'une terreur panique, ils cèdent enfin et s'enfuient comme eux vers les montagnes.

Alexandre poursuivit alors les fuyards qui s'entassaient dans les gorges voisines et dont on fit un affreux massacre. Un immense butin et tout le camp de Darius furent le prix de la victoire. La mère, la femme et les enfants du roi tombèrent entre les mains d'Alexandre : on sait avec quels égards le vainqueur les traita.

Selon Quinte-Curce, Darius aurait laissé sur le champ de bataille 100,000 hommes et 10,000 chevaux, et Alexandre à peine 300 soldats. Les rapports des autres historiens s'accordent à peu près avec ces données. Mais leur partialité pour Alexandre pourrait bien les avoir portés à grossir un des chiffres et à diminuer l'autre.

Si la victoire d'Issus ne détruisit pas entièrement la puissance de Darius, elle lui donna un choc terrible, et, avant que le grand roi pût rassembler une nouvelle armée, Alexandre eut le temps de s'emparer des plus belles provinces de l'empire, de la Syrie, de la Phénicie et de l'Égypte.

Les environs d'Issus sont encore remarquables par la victoire que les généraux de Septime-Sévère y remportèrent sur Niger, l'an 194 de J.-C. S-F-D.

ISTER, voy. DANUBE.

ISTÉVONS, voy. GERMANIE.

ISTHME. Ce mot emprunté du grec (*ισθμός*), où il signifiait originairement *col*, *gorge*, *goulot*, sert à désigner une langue de terre qui unit deux continents ou deux terres. En Europe, l'isthme de Corinthe joint la Grèce proprement dite à la Morée. L'isthme de Suez, en Égypte, unit l'Afrique à l'Asie ; de même que, par l'isthme de Panama, l'Amérique septentrionale tient à l'Amérique du sud. D-C.

ISTHIQUES (JEUX), voy. JEUX.

ISTRIE. Cette péninsule, située dans

la mer Adriatique, au nord-est et fait partie du royaume autrichien de la Dalmatie auquel nous avons consacré un article. Sa population est de 150,000, tant répartis sur une surface de 75 milles carrés géogr., bornée au nord par le Frioul et la Croatie et est malsain ; mais le pays est fertile en vin, en huile, en prairies, en bois de construction, en marbre et en pierre de taille. La pêche y est importante. Les habitants des côtes, d'origine italienne, ceux des montagnes de race slave. Le trait distinctif de caractère, c'est un penchant invétéré à la paresse. L'ouvrier ne travaille que pour son pain quotidien ; en un jour plus qu'il ne lui faut pour se nourrir, il reste sans rien faire jusqu'à ce qu'il ait tout mangé.

Anciennement, comme aujourd'hui l'Istrie faisait partie de l'Illyrie, depuis Auguste et Tibère, elle fut rattachée à l'Italie. Elle passa plus tard sous le gouvernement des Vénitiens, qui en achevèrent la conquête au commencement du XVIII^e siècle à l'exception d'un petit territoire qui appartenait à l'Autriche et faisait partie du duché de Carinthie. Au Campo-Formio, elle échut en partage à l'Autriche ainsi que plusieurs autres possessions de la république de Venise, à l'Autriche en 1804, la réunit au gouvernement de Trieste, mais qui fut obligée par le traité de Presbourg de la céder à la France. Incorporée ensuite aux provinces illyriennes, elle retourna, en 1813, sous le sceptre de l'empereur d'Autriche. Puis en 1815, elle forma, avec que l'on a appelé le golfe de Quarnero, le cercle (103 $\frac{1}{2}$ milles carrés géogr. et 100,000 habitants) du royaume d'Illyrie. Ses villes les plus importantes sont Pola (*Argirola*), autrefois une forteresse ; Rovigno (Trevigno) riche de toutes, avec 9,600 habitants et deux ports ; Pola, siège d'un évêché remarquable par ses ruines et son port entre autres par un amphithéâtre de marbre de long ; Cittanuova, Parenzana et Fasana. On doit citer encore le mont Salvore, à cause de son phare de 100 pieds de haut. Près des côtes se trouvent les îles de Veglia, Cherso et Ossero. I

le coin derrière passent pour être membres des anciens Illyriens. — un comble sur ce pays le bel ouvrage de *Ôssa, Voyage pittoresque de la Dalmatie*, rédigé par le Paris, gr. in-fol., chez Treuttel et

C. L.

ME (duc d'), voy. BRESSIÈRES. IZ (don FRANCISCO-XAVIER), premier ministre de la reine ré- Espagne, est né à Cadix vers son père, riche négociant, avait une dans le commerce avec l'A- du Sud ; il fit donner une bonne à ses deux fils, Thomas, l'aîné, ce, dont nous avons à nous oc- ers de l'invasion de leur patrie mées françaises, les deux frères remarquer parmi les plus ar- teurs de l'indépendance na- lorsque les cortès, convoquées te centrale, se furent installées bre 1810) dans l'île de Léon, turiz, affiliés à la société ma- , désertèrent le comptoir, frét- t les clubs libéraux, et furent s les secrets du plan formé pour l'Espagne. Ils virent avec or- ine de l'Océan abandonner ce pour la politique, et leur i comble lorsque Cadix, leur e, fut surnommée le dernier de l'indépendance et le ber- berté espagnole. Après la res- Ferdinand VII (voy.), les mé- réunirent fréquemment en se- maison des frères Isturiz qui, raison, fut surnommée la casa En 1820, don François em- ertement le parti des insurgés. elles, Riego, Mina, Galiano et voy. tous ces noms), il fut à la arti maçon, c'est-à-dire des anels ou modérés ; mais son me était si grand, son activité , que les comuneros ou ra- mptaient également sur lui. un des acteurs de la révolte de on (voy. QUIROGA), il fut élu senter Cadix aux cortès de 1820. ministre de M. Martínez de la .) le député de Cadix fut l'un le l'Opposition. De concert avec liano (voy.), il accusa, dans la rop. d. G. d. M. Tome XV.

séance extraordinaire du 30 mai 1822, ce ministère d'incapacité, et proposa qu'une adresse fût présentée au roi pour lui demander le renvoi de ses conseillers. La proposition fut adoptée ; mais cette démarche n'eut aucun résultat.

Le 30 juin, le roi ferma la session ; le lendemain, des troubles éclatèrent à Madrid, et, deux jours après, le sang coulait dans la capitale. M. Calatrava remplaça M. Martínez à la tête des affaires. Le 7 octobre suivant, les cortès furent convoquées extraordinairement : M. Isturiz fut nommé successivement membre de la commission du projet d'adresse et de la commission diplomatique. Durant toute la session, il appuya les mesures exceptionnelles proposées par les ministres *exaltados*. Dans la séance du 9 janvier 1823, il appuya la motion faite par M. Galiano de déclarer au roi, par un message, que les cortès ne consentiraient jamais à aucun changement à la constitution. On sait que l'intervention française les y força.

A cette époque, M. Isturiz, qui avait été président des cortès pendant un mois et l'un des membres de la régence provisoire, et qui, comme député, avait le plus résolument appuyé la motion tendant à déclarer le roi *incapable et déchu*, était trop compromis pour ne pas chercher son salut dans la fuite : il passa donc en Angleterre.

Mais le régime constitutionnel ayant enfin paru à Ferdinand VII lui-même un moyen d'assurer la succession à sa fille Isabelle, M. Isturiz revint avec un grand nombre d'autres patriotes amnistiés, et, le 24 juillet 1834, jour de l'ouverture des cortès par la reine régente, il reparut dans l'assemblée chargé d'un nouveau mandat par sa ville natale. Le membre de la chambre des *procuradores* se dévoua aux mêmes principes qu'avait soutenus le député de 1820 et de 1823, et ne cessa de combattre le ministère de M. Martínez de la Rosa, qui, après la mort du roi, avait remplacé M. Zéa-Bermudez (voy.) comme premier ministre.

Le 18 janvier 1835, une insurrection militaire éclata à Madrid ; le sang coule, et le capitaine général tombe percé de cinq balles. Le soir même, M. Isturiz provoque une réunion des *procuradores*,

et, le lendemain, il monte à la tribune pour adresser aux ministres de pressantes interpellations. Les troubles recommencent à plusieurs reprises, et, le 10 juin, le ministère, débordé de toute part, cédait la place au comte de Toréno (*voy.*), qui lui-même ne put se soutenir longtemps. Les événements se succédaient avec une effrayante rapidité, et, tandis que don Carlos s'approchait de Madrid, on cherchait vainement un remède capable de guérir le mal révolutionnaire. Enfin l'orage éclate : Saragosse, Valence, Malaga, etc., se soulèvent et organisent des juntas; une grande agitation règne à Barcelonne; Madrid est déclaré en état de siège dans la journée du 4 août. Le comte de Toréno dut se retirer, le 7 septembre, et il eut pour successeur, comme chef du cabinet, le ministre des finances Mendizabal (*voy.*), dont M. Isturiz était depuis longtemps l'ami politique.

Alors l'état de siège fut levé et la censure abolie. La reine régente ouvrit la session (16 novembre 1835). M. Isturiz, nommé président de la chambre des *procuradores*, à une grande majorité, donna d'abord son appui au ministère. Aussi fut-il vivement sollicité d'y entrer lorsqu'une modification parut devoir y être apportée (janvier 1836). Après quelques semaines de négociations, il exprima positivement son refus; le fameux *voto de confianza* et peut-être aussi l'exécution de la mère de Cabrera avaient donné lieu à un refroidissement entre les amis de M. Isturiz et le ministre Mendizabal, et dès lors, à l'ouverture de la nouvelle session (17 mars 1836), celui-ci fit manquer la nomination du premier à la présidence qui déjà lui avait été provisoirement déferée. Le ministre, n'ayant pu compléter son cabinet, avait gardé à lui seul quatre portefeuilles; de vives et aigres explications eurent lieu pendant plusieurs jours entre les deux anciens amis, et elles prirent un tel caractère de personnalité qu'un duel s'ensuivit. On se battit au pistolet, mais sans se faire de mal; les témoins séparèrent les combattants qui restèrent ennemis.

La reine ne supporta pas longtemps les prétentions exagérées de M. Mendizabal : elle offrit à M. Isturiz de le rem-

placer, et celui-ci accepta (15 mai 1836) comptant sur l'appui des Galiano, Arguelles et d'autres amis influents, parmi les *procuradores*; puis sur le nombre des *procureres* et sur l'habile ambassadeur de France (comte de Rayneval) qui soutenait naturellement l'admission d'un cabinet que l'Angleterre avait appuyé de toutes ses forces. Mais les députés se prononcèrent contre M. Isturiz, et celle des *procuradores* ne tarda pas à déclarer que le ministère n'avait pas sa confiance, et il fallut en venir à la sure extrême d'une dissolution. Bien que la vie du ministre fut menacée, et qu'il doit dire que, dans ces circonstances critiques, il montra une fermeté remarquable.

Il convoqua une nouvelle assemblée sous le nom de *Cortés revisadoras*, celle qui devait sanctionner et modifier l'*acta real*, ou bien décider si une nouvelle ne serait pas plus populaire au dedans et mieux accueillie au dehors.

Ces mesures, qu'on regarda comme rétrogrades, et l'intention qu'on eut à M. Isturiz d'appeler l'intervention armée de la France, qu'il n'envisageait avec cette invincible répugnance que lui avait autrefois fait combattre son ardeur, échauffèrent les esprits à Madrid et dans les provinces. Les sociétés secrètes reprirent leur activité, des émeutes allèrent soulever la population turbulente des grandes villes; on eut l'art d'éveiller la jalousie du cabinet britannique en gérant l'influence française; aucun parti ne fut négligé pour intimider la reine. M. Isturiz rencontra des obstacles insurmontables : il ne put, qu'à grande peine, compléter son ministère; enfin la politique des finances mit le comble à ses infortunes. Pendant les élections, des troubles éclatèrent dans tout le royaume; à Malaga, le parti exalté s'empara de la ville; à Carthagène, dix carlistes furent immolés par le peuple; à Saragosse, les désordres furent réprimés par le général San-Miguel; mais l'émeute fut la plus violente à Figuières, où périrent plusieurs personnes, parmi lesquelles le général de la place, dont le cadavre fut jeté en triomphe à travers les rues. Le 15 juillet 1836, Malaga devint le théâtre

action plus sanglante encore : le nom de ses efforts pour rétablir le gouverneur militaire Sanleu, le neveu du fameux conventionnel SAÏNT-JUST fut accablé d'outrages par une populace furieuse. Le duc de Salazar, comte de Donadio, vainement tenté de sauver son neveu, cherchait à s'échapper sous un prétexte, lorsqu'il fut arrêté et tué avec sa famille. Vive la constitution ! Le len- demain, les insurgés et la garnison proclamèrent la constitution de 1812. La ré- volution se répéta également à Cadix, à Séville, à Cordoue, dans la province de Grenade, dans l'Andalousie, la Catalogne, le Portugal. Le contre-coup ne tarda pas à se sentir dans la capitale, où l'on prit des mesures répressives, qui ne furent pas moins impopulaires. Le 12 août, les troubles recommencèrent du côté des révoltés, la constitution de 1812 fut proclamée ; le lendemain elle-même, surprise à Saint-Petersbourg (САНКТ-ПЕТЕРБУРГ) par des soldats rebelles, fut obligée de l'accepter et de reconnaître le ministère. Personne n'ignore que les révoltes ensanglantèrent ces événements après avoir opposé aux factieux une résistance, le général GORDON épouillé de son commandement, chercha son salut dans la fuite, et les troupes urbaines l'atteignirent et le tuèrent à quelque distance de la capitale. Ses lambeaux de son cadavre furent jetés dans la ville servirent de jouets à la populace. Isturiz, plus heureux, se réfugia dans la maison du général GORDON, et tandis que le peuple de- mandait grands cris sa tête, il réussit à fuir sous le déguisement d'un cour- tier. Ce ne fut pas sans grande peine qu'il arriva à Lisbonne, où il s'embarqua pour l'Angleterre ; de ce pays, il passa en France avec son collègue et son ami GORDON. Calatrava fut placé à la tête de la garnison dans ces circonstances difficiles. Le premier acte du nouveau régime fut de lever l'état de siège (15 août) et de joindre à tant de malheurs les révoltes des artistes alors si mécontents pour la révolution, on reconnaît qu'il est difficile de gouverner un pays aussi agité que la courte

administration de M. Isturiz ; mais il se- rait injuste de rejeter sur lui toutes ces calamités d'une époque désastreuse. Au moins peut-on lui reprocher d'avoir ac- cepté une mission au-dessus de ses forces, en se chargeant, lui, jusque-là ardent révolutionnaire, d'opposer une digue au torrent des révolutions. Il paraît, en ef- fet, que ses lumières, bornées à peu près aux matières de commerce et de douane, ne l'avaient pas placé assez haut dans l'o- pinion pour lui permettre de dominer les esprits et les événements dans un mo- ment si critique.

Sur la fin du mois de décembre 1836, M. Isturiz put rentrer dans sa patrie et reprendre sa place à la chambre des *pro- curadores*. Il fut même réélu député, en 1838 et 1839, par la province de Cadix et par celle de Huelva ; et, dans la pre- mière de ces années, il fut encore une fois nommé président de cette assemblée. Il appartient désormais au parti modéré ou conservateur : aussi les journaux de l'Opposition et les *exaltados* lui prodigent-ils, de même qu'à son collègue Ga- liano, les noms de traître et d'apostat que ni l'un ni l'autre n'a certainement mé- rité. E. P-C-T.

ITALIE, région méridionale de l'Eu- rope renommée pour son beau ciel, pour les grands souvenirs qui y sont attachés à toutes les localités, et pour sa richesse en monuments des arts dont, après la Grèce, elle est la patrie. La communauté d'une seule langue, harmonieuse et cultivée, aussi bien que des limites naturelles bien déterminées, tend à faire de ce pays un état unique et puissant ; mais depuis la chute de l'empire romain d'Occident, il est démembré en une multitude de peti- tes sociétés rivales entre elles, et qui, bien qu'agglomérées maintenant en un nom- bre plus restreint de souverainetés, n'ont pu encore se fondre en un seul tout, et créer l'unité nationale.

1° *Géographie et statistique.* L'Italie forme une longue presqu'île, qui appuie sa base, au nord, contre le demi-cercle des Alpes, puis avance vers le sud-est, en se ré- trécissant de plus en plus entre l'Adria- tique et la Méditerranée, et, prenant la forme d'une botte, finit par se perdre d'une part dans le promontoire de Sainte-

Marie de Leuca, et de l'autre dans celui de Reggio, en face de la Sicile, qu'un détroit en sépare, mais qui est toujours comprise sous la dénomination d'Italie. Sur la frontière de la France et du comté de Nice, au point où les Alpes maritimes baignent leur pied dans la Méditerranée, une autre chaîne de montagnes prend son origine : c'est l'Apennin (*voy.*), qui commence par suivre la courbe gracieuse du golfe de Gènes, puis tourne vers le midi, et forme jusqu'aux extrémités de la presqu'île une épine dorsale, dont la puissante membrure calcaire soutient tantôt des vallées, tantôt s'arrête devant des maremmes (*voy.*), ou cède quelque étroite lisière du littoral à des terrains volcaniques. Quelques-uns de ses sommets (le Velino, *il gran sasso d'Italia*) touchent à la région des neiges éternelles; le châtaignier, l'olivier, les vignobles en recouvrent la base. Sur un point, où la chaîne tombe presque à pic dans la Méditerranée, elle étale au soleil des marbres d'une éclatante blancheur, qui attendent le ciseau du sculpteur ou l'équerre de l'architecte. A défaut de beaucoup de rivières ou de fleuves, l'Apennin envoie aux deux mers un grand nombre de cours d'eau torrentueux. S'il n'offre point au voyageur les effets grandioses des Alpes, il est plus riche peut-être en sites vraiment pittoresques. Au couchant et au midi de la péninsule, d'autres îles encore que la Sicile, la Sardaigne, la Corse, Malte, l'île d'Elbe, Gozzo et Comino, les îles Lipares, etc., plus ou moins grandes, avoient cette espèce de tête de pont que l'Europe a jetée vers l'Afrique, et rivalisent avec elle pour les merveilles de la végétation, la beauté du climat, les accidents bizarres du sol et la grandeur des souvenirs.

L'ensemble de la terre ferme d'Italie et des îles qui en dépendent forme une surface de 5,760 milles carr. géogr., ou d'environ 16,100 lieues carr. françaises, laquelle s'étend entre le 4° et le 16° de longitude orientale de Paris (le 24° et 36° longitude de l'île de Fer), et entre le 36° et le 47° de latitude nord. L'appréciation la plus superficielle de ces derniers chiffres explique l'heureux climat qui a fait en tout temps de l'Italie un paradis terrestre, l'orgueil de ses habitants,

et très souvent une proie aux hommes du Nord.

Un coup d'œil rapide jeté fait ensuite apercevoir dans l'empire des Alpes deux portions distinctes : l'une, située au nord-est de l'Apennin, représente l'empire septentrional ou supérieur; l'autre, qui est de l'Apennin, représente l'empire méridional ou inférieur et moyen.

L'Italie septentrionale, entre les Alpes, la mer Adriatique, protégée par ces dernières, soufflée glaciale du Nord, arrête le Pô, l'Adige (*voy.* ces noms) rivières navigables, forme une plaine, qui depuis les frontières des Alpes jusqu'à la ville d'Ancone, presque toute sa surface, des communications faciles. La vallée supérieure et quelques vallons latéraux, en Italie, échappent à cette chaîne aussi cette partie du Piémont et de la Ligurie, pendant le moyen-âge et les siècles suivants, en dehors des influences locales qui morcelaient les provinces de la plaine. Ici, au contraire, de la plaine du Pô, l'industrie et le commerce de transit entre l'Occident et l'Orient passa par cette fertile plaine, qui se couvrit de villes riches et puissantes, au milieu desquelles se dressait sa tête comme une montagne. A la vallée inférieure du Pô, se trouvent les embouchures de ce fleuve, puis les lagunes et sur lesquels la reine de l'Adriatique, établie, il y a 14 siècles, d'inébranlables piliers, la plaine de la Venise. La ci-devant de la Mer Adriatique et le Frioul, entre les Alpes et l'Adriatique, renferme en son sein des districts montagneux, en partie très fertiles. Du versant méridional des Alpes descendent des rivières, le Tésin, l'Adda, l'Oglio, le Pô, apportent le tribut de leurs eaux. Le Pô, après avoir, la plupart, traversé le bassin des plus beaux pays de l'Europe. Les Apennins envoient au midi quelques affluents nombreux. Enfin, à l'est du Rubicon

total un territoire ;
 ne fonction de l'It : se j
 est une lumière de pays. ou
 médi moyen-âge établirent de
 de leur empire.

mériionale, ou la vraie pres-
 mal au sud et à l'occident de
 par les ramifications qui, de
 pas, se dirigent vers les deux
 se trouve séparée, morcelée
 mité de territoires distincts.
 Tibre, le Garigliano sont les
 s de quelque importance qui
 de la chaîne de l'Apennin vers
 mée.

conformation du pays ré-
 communications par terre,
 l'Italie, sont beaucoup plus
 par mer. Ainsi l'état de Gé-
 répartout entre les montagnes
 ses habitants, réduits au jar-
 la culture des vignes, sont
 la force des choses vers le
 maritime. La Toscane, au mi-
 reure de montagnes, se frac-
 rieurs territoires, dont quel-
 frent peu de ressources à la
 si l'habitant des campagnes,
 le val d'Arno, est-il forcé à
 quelque branche d'industrie.
 on de la Toscane est très la-
 ive, et susceptible d'un grand
 net intellectuel; Florence, au
 te activité, devint de bonne
 pitale scientifique de l'Italie
 s arts. Rome, avec sa mélan-
 pagne (roy.), ses souvenirs et
 ement théocratique, semble
 oins matériels de l'existence :
 , l'industrie, le commerce y
 des plaines ondulées, sillon-
 s, couvertes de ruines et d'une
 pontanée, environnent la cité
 plus loin, les marais Pontins
 lent leurs miasmes fébriles,
 dresse ses parois blanchâtres
 régions malsaines. Le royau-
 les est encore plus morcelé
 ne régions de l'Italie méridio-
 ne et inférieure). Les con-
 les frappants s'y rencontrent
 s: le long de la mer, dans ces
 s, qui, pour la grâce et la va-
 leurs, ont bien peu de ri-

vaux sur le globe, le palmier élève sa
 belle tête au-dessus d'un terrain volca-
 nisé; à quelques lieues de distance, un
 climat âpre, septentrional, vous attend sur
 les rochers de l'Apennin. Le peuple res-
 semble au pays: il n'a point le sentiment
 de l'unité, et le gouvernement exerce peu
 d'influence sur les portions éloignées du
 territoire, où prédominent les coutumes
 locales. Dans la Calabre et les Abruzzes,
 les liens de famille et de race sont tout-
 puissants; la *vendetta* y aiguise les poi-
 gnards, ainsi qu'en Corse et en Sardaigne.
 La Sicile est dans un état analogue.

Enveloppée au nord et à l'occident par
 les Alpes, l'Italie semble protégée par ce
 boulevard naturel contre toute invasion
 étrangère; mais les routes qui traversent
 cette redoutable barrière s'élèvent en
 pente douce du côté du nord, et se sé-
 parent du côté du sud en une infinité de
 branches, qui rendent la défense moins
 facile.

Le territoire de l'Italie offre une variété
 infinie de produits. Le blé, le riz, le vin,
 la châtaigne, le mûrier, les fruits du sud
 y abondent; sur une partie des côtes de
 la Méditerranée, la végétation est celle de
 l'Afrique septentrionale. Dans le règne
 animal, on vante les chevaux calabrois;
 les bœufs, les brebis, les chèvres, la vo-
 laille abondent en Lombardie; la mer of-
 fre aux habitants de la côte une immense
 quantité de poissons et de coquillages.
 Dans les marais Pontins, des troupeaux
 de buffles à demi sauvages donnent un
 lait estimé pour la confection des fro-
 mages; sur les montagnes et dans la plaine,
 le gibier offre au chasseur un riche butin.
 Mais les animaux malfaisants aussi ne sont
 pas rares; les insectes incommodés pullu-
 lent sous un soleil brûlant. Dans le règne
 minéral, les produits volcaniques domi-
 nent; le fer de l'île d'Elbe, le marbre de
 Carrare, le travertin de Rome fournissent
 à l'industrie, à l'architecture et aux beaux-
 arts leurs indispensables matériaux.

L'agriculture, quoique bien exploitée
 dans quelques parties de l'Italie, ne donne
 pas encore les résultats qu'on serait en
 droit d'attendre d'un terrain aussi fertile.
 Dans les huit provinces de la Lombardie,
 le chiffre auquel arrive l'élève des bes-
 tiaux, des chevaux, des mulets, indique

une économie rurale bien inférieure à celle d'autres pays de l'Europe*. Dans l'Italie supérieure, le sol est en général entre les mains d'un petit nombre de propriétaires; des fermiers libres le cultivent, mais ils passent rarement eux-mêmes au rang de propriétaires; les conditions du fermage sont dures, et les baux à terme. Même dans les anciennes provinces lombardes, les habitations des fermiers sont misérables, petites; les provinces de Lodi et de Pavie, où se trouvent beaucoup de familles de journaliers, sont encore plus mal partagées. Dans la Romagne, la condition des paysans est meilleure, quoiqu'il n'existe entre eux et les propriétaires du sol aucun contrat écrit; mais le droit coutumier garantit au travailleur un bail héréditaire; presque toujours le fermier partage avec le propriétaire la moitié des produits susceptibles d'être vendus, et la charge des impôts pèse également sur les deux parties; souvent trente à quarante personnes, appartenant aux différentes branches d'une seule et même famille, vivent en communauté de biens et d'intérêts sous un chef librement élu. Dans l'île de Sardaigne, de vastes domaines appartiennent encore à beaucoup de familles espagnoles et étrangères, qui prélèvent une rente modique sur leurs fermiers indolents. Les biens sont presque toujours affermés pour deux ans; les redevances se paient en nature. Dans la campagne de Rome, des fermes d'une étendue immense se trouvent entre les mains d'un seul et même propriétaire, qui fait exploiter en masse ces vastes landes par des paysans enrôlés et enrégimentés. Dans les montagnes des Abruzzes, ces malheureux échaugent deux fois par an l'air pur des Apennins contre le climat fiévreux de la plaine, et paient de leur santé, souvent même de leur vie, le modeste salaire qu'ils reçoivent. Enfin, dans les provinces méridionales de Naples,

(*) Sur une population de 2,400,000 habitants, les chevaux et les mulets ne dépassent point le nombre de 70,000; les bœufs arrivent à 410,000; les moutons à 168,000; tandis qu'en Prusse (1828), sur une population seulement cinq fois plus forte, on trouve pour les chevaux et les mulets un chiffre vingt fois plus élevé qu'en Lombardie; pour les moutons la proportion est 70 fois plus forte; pour les bœufs elle est dix fois plus élevée.

en Sicile surtout, des terres restent incultes: une admision surde, l'absence de voies de communication, l'incurie engendrée par la misère, produisent ces désastres.

Une branche importante dans toute l'Italie, c'est l'exportation de soie. En 1827 à 1831, on a exporté 210,000 quintaux de soie mont en produit annuel quintaux, les deux Siciles 40,000. Dans certaines branches, surtout pour la fabrication des objets de luxe, les Italiens conservent leur ancienne réputation. Ces jours leurs soieries massives de paille fine (Toscane), leurs bijoux, la bijouterie et l'orfèvrerie de Venise. Mais, la fabrication italienne ne saurait être comparée à celle de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Suisse. La fabrication de la mécanique n'a point encore en Italie, sur une grande échelle, des produits industriels s'y font la main: c'est un procédé au caractère italien, à l'usage des habitants. L'Italien est artiste, et il conserve ce caractère primitif jusque dans les manufactures. Certes, en agissant ainsi, l'Italien se prive de grands avantages dans une espèce de déperdition commerciale vis-à-vis de l'étranger; d'un autre côté, il ne s'expose pas à ces brusques variations et à ces crises auxquelles le peuple industriel est périodiquement soumis. Depuis une douzaine d'années la grande fabrication s'est établie en Lombardie d'abord, puis dans le nord, puis depuis peu, des Anglais et fondée à Naples quelques manufactures industrielles; l'État de l'Étrurie, complètement en dehors.

En thèse générale, on peut dire que l'Italien n'aime point un uniforme*; son esprit vif, et

(*) Le nord-ouest de l'Italie et l'Allemagne ont un grand nombre de manufactures de laine et de coton.

inspirent un seul objet. L'Italien aime le commerce, et cet esprit de négoce est le point d'appui dans la fortune du sol, et un aliment dans les progrès de l'histoire. Les croisades ont modifié les rapports avec l'Orient, les Vénitiens, les Génois et les Pisans ont été les facteurs. Les Italiens, et surtout les Vénitiens, sont les inventeurs de la navigation, de l'échange et de la banque; ce sont eux qui ont donné au commerce son caractère de convention. Au moyen-âge, les affaires d'argent passaient entre les mains des Juifs et des Lombards. Si l'on se reporte vers l'Amérique et la route des Indes, on voit les capitaines et les marchands se battre et se battre pour arracher aux Vénitiens le sceptre du commerce, transporter sur les côtes occidentales de l'Europe, l'esprit de négoce qui est le point d'appui dans la nation; encore aujourd'hui, on trouve des négociants dans toutes les grandes villes; et, dans ces dernières années, le commerce commerciale de l'Italie a pris un essor, sans compter que les manufactures de fer exerceront une influence notable sur les plaines de la Lombardie, les douanes dans le nord de la péninsule, et le morcellement de ce beau pays, opposent un obstacle à l'extension du commerce de fortes

étendue de 5,760 milles carrés. L'Italie a une population de 22 millions d'habitants. Cela fait environ 3,820 habitants par mille carré. Les portions les plus peuplées sont : Lucques, Parme, et le royaume Lombardo-Vénitien; ce dernier, sur 850 milles carrés, a 4,500,000 habitants, c'est-à-dire 5,300 par mille carré. Les pays en Europe arrivent au premier rang. Le mouvement de la population passe de beaucoup la moyenne européenne; car d'après les calculs faits en 1830, sur un million d'habitants, il y a eu une augmentation de 12,390 par an : on dirait que la production du sol se communique aux hommes du royaume des Deux-Siciles, et que, sur 1,000 mariages, 5,546 enfants sont nés, c'est la plus forte proportion en Europe.

Toutefois une mortalité très grande (1 décès sur 33 habitants), et le petit nombre de mariages qui se concluent (1 sur 138 habitants), contrebalancent un peu cette effrayante fécondité. Dans les provinces de Venise, de Bergame, de Milan, on compte, sur 1,000 mariages, ordinairement 5,000 enfants : les royaumes de Wurtemberg, de Bohême et de Portugal arrivent seuls en Europe à cette proportion, qui s'explique du reste facilement pour l'Italie, où la puberté est précoce et la vie facile. La population des grandes villes est, proportion gardée, plus forte que celle des campagnes, surtout dans le royaume Lombardo-Vénitien.

Les habitants de l'Italie professent tous la religion catholique; quelques rares communautés protestantes, formées par des étrangers, se perdent dans les grandes villes; les juifs, disséminés à Rome, à Livourne et dans d'autres villes encore, sont traités avec moins d'intolérance qu'en Espagne et en Portugal. Le clergé catholique est nombreux et possède de grandes richesses*; par ses aumônes, il cherche à s'attacher le peuple, mais par là il favorise aussi la paresse naturelle aux hommes du Midi. A Naples, 230,000 individus, c'est-à-dire plus de la moitié de la population, se trouvent sans occupation fixe et positive, et à Rome les mendiants forment une espèce de corporation**. Il faut convenir, d'un autre côté, que le contraste entre la richesse et la pauvreté est moins choquant en Italie que dans les autres pays de l'Europe : l'Italien est tempérant; il vit sous un beau ciel; les objets de première nécessité sont à vil prix; sans contredit, le Lazzarone, en guenilles et vivant au jour le jour, est moins à plaindre que l'ouvrier anglais jeté sur le pavé par la fermeture d'une fabrique. Ainsi, quoiqu'il n'y ait point de classe moyenne forte et compacte en Italie, quoique la

(*) Dans les États de l'Église et à Naples, on compte un ecclésiastique sur 152 habitants. En Sicile, les ecclésiastiques et les personnes vivant de prébendes s'élèvent à 300,000 individus.

(**) En Italie, on compte généralement 13 pauvres sur 100 habitants; proportion moins forte qu'en Angleterre, en France et dans les Pays-Bas; mais plus forte que dans les autres pays de l'Europe (voir Schœn, *Histoire statistique de la population européenne*, en allemand).

noblesse y soit nombreuse, et en grande partie propriétaire du sol, il n'existe point entre le riche et le pauvre cet abîme qui les sépare dans le Nord et en fait presque deux races distinctes. La haine n'entre point dans le cœur du prolétaire italien, parce qu'il n'endure point de privations insupportables, et que les jouissances de la vanité sont recherchées avec moins de fureur et d'avidité dans une organisation sociale plus grossière. Si vous examinez le développement intellectuel de ce pays, vous y trouverez aussi, entre les classes favorisées par le sort et les pauvres, une distance moins grande qu'en France ou en Angleterre. Le noble, en Italie, reçoit une éducation très superficielle, tandis que le pauvre des villes fréquente régulièrement des espèces d'écoles primaires, où l'on enseigne la lecture, l'écriture, le calcul et le catéchisme. Dans beaucoup de villes d'Italie, il existe de temps immémorial des écoles d'enfants, écoles médiocres sans doute, mais suffisantes pour arracher le prolétaire à l'abrutissement*. D'ailleurs l'Italien de toutes les classes aime à s'instruire par la conversation, par la vie pratique, plutôt que par l'étude; et ce genre d'instruction étant à la portée de tous, doit établir une certaine égalité dans le royaume des intelligences. Au reste, les gouvernements italiens pourraient assurément faire davantage pour l'éducation du peuple; leur système est, à tout prendre, un système d'obscurantisme. Le clergé enseigne librement, parce qu'on est sûr de lui; on n'établit point d'écoles normales pour avoir de bons maîtres; on n'empêche point, sans doute, la marche traditionnelle, mais on ne cherche point à avancer. Dans les hautes écoles, l'enseignement roule aujourd'hui comme autrefois sur le latin; on y fait un peu de grec; dans les provinces lombardes, un peu d'allemand; du reste, peu ou point d'histoire naturelle. Dans beaucoup d'établissements de Jésuites prédomine l'ancienne méthode scolastique. La gymnastique est prohibée;

(*) Les meilleures écoles primaires sont celles de la Lombardie et de la Toscane. Dans les provinces vénitienes, on compte 1,402 écoles suivies par 62,000 écoliers; mais il reste plus de 400 communes qui ne sont pas encore pourvues d'écoles.

à peine si l'on ose enseigner

En considérant le peu d'écoles primaires et secondaires trouvera-t-on le nombre des encore trop grand. Il existe vit tions de ce genre en Italie; 6 seurs et 8 à 9,000 étudiants (la population savante*. Il y a Bologne à elle seule, dit-on, ve dans ses murs jusqu'à 10,000 Les universités de Padoue, A cence, Naples, étaient aussi fr c'étaient alors des université et, après Paris, les premières d aujourd'hui elles sont stationn coup de cours se font en latin; seurs, médiocrement rétribués, franchir le cercle tracé autour censure; la philosophie et l'h mal enseignées; pour le droit droit des gens, pour l'économil il n'existe point de chaires**. pline sévère pèse sur les étud l'inquisition la plus rigoureu vient pas à empêcher les sociét peut-être même contribue-t créer.

L'Italie est aussi la patrie mies (voy. ce mot et l'art. *LA LIENNE*); mais l'esprit primitil ciétés littéraires et savantes fi tement étouffé par leurs forme elles n'exerçaient plus aucun sur la marche des esprits, ne point de questions à résoudre, sant rien par elles-mêmes, j derniers temps, où elles ont c sentir la nécessité de marcl siècle***.

Les bibliothèques de l'Italie de grandes richesses littéraires vrage de M. Valery a signalées

(*) En Allemagne, il existe 24 usit professeurs et 16,000 étudiants.

(**) Dans les derniers temps seule établi à Turin, Padoue et Pavie.

(***) Les principales Académies existantes et tant soit peu actives se del regno Lombardo-Veneto; la *Sa delle Scienze*: celle-ci réside à Mod elle avait déjà publié 30 volumes; l'Académie de Turin; les *Georgofili* les *Lincei* de Rome; la Société des de la même ville; l'Institut arch Rome. Ce dernier établissement, menté par des érudits allemands, parmi les Sociétés savantes de l'It.

beaucoup de soin et d'exactitude *.
 au siècle déjà, on avait commencé
 de collections de livres dans ce
 des études classiques (*voy.*
manuscrits). Le mérite de Pétrarque
 Boccace, comme bibliophiles, n'a
 été obscurci par leur gloire litté-

La bibliothèque du Vatican est
 la plus riches du monde; l'Am-
 me à Milan, la Laurentienne à
 ne, celle de Saint-Marc à Venise,
 imées même par les touristes, grâce
 mieux manuscrits qu'elles renfer-

On compte 2 millions de volumes
 ensemble des bibliothèques d'Italie.
 fin il n'y faut point chercher les ou-
 qui rentrent dans la philosophie
 ne, les sciences économiques et po-
 s, les sciences industrielles, les lit-
 res contemporaines.

Littérature périodique est néces-
 saire et la censure. Les journaux
 sont nuis; ils ne peuvent être
 cho des gouvernements. Rome est,
 portion de sa population, la ville
 mal pourvue d'écrits périodiques.
 re d'ailleurs, nous l'avons remar-
 qu'il y a point un besoin en Italie comme
 ce et en Allemagne; les cabinets
 es ne sont guère fréquentés que
 étrangers. Il existe bien peu de
 s de librairie entre l'Italie et les
 dehors; Milan et Florence entret-
 tiennent seuls des rapports un peu actifs
 s libraires français et allemands.
 es, les écrivains même les plus con-
 les plus distingués font imprimer
 ouvrages à leurs frais; des droits
 exorbitants équivalent à peu près
 prohibition absolue des livres étran-
 gers. Les esprits les plus éminents
 ont souvent à échapper à ces en-
 et à s'établir dans les pays étran-
 gers où ils adoptent la langue, pour y
 r le résultat de leurs recherches
 siques ou de leurs méditations.

refuses, en dépit de la censure et
 rances officielles, l'Italie, dans ces
 rs temps, n'est pas restée complé-

voyages littéraires, historiques et artistiques
 par M. Valéry; 2^e édition, Paris, 1839,
 1-8^e.

tement en dehors du mouvement philo-
 sophique et religieux du siècle. Là aussi
 l'esprit de négation et de doute a laissé
 des traces profondes : l'indifférence en
 matière religieuse et le scepticisme vont
 en augmentant; la haine contre certaines
 institutions ecclésiastiques, et même, mal-
 heureusement, contre toute religion posi-
 tive, a gagné du terrain; la lutte révo-
 lutionnaire des dernières années a pris,
 en partie, son origine dans l'antipathie
 qu'inspire l'état monacal. A la suite des
 armées françaises, des idées opposées au
 clergé se sont introduites en Italie; sur
 la frontière du pays se fait un commerce
 frauduleux avec des livres prohibés, qui
 se glissent dans l'intérieur, malgré la bar-
 rière des douanes. Le carbonarisme (*voy.*)
 s'est constitué comme une espèce de pro-
 testantisme, symptôme remarquable des
 changements qui s'opèrent au fond des
 esprits.

Ce qui fait le malheur de l'Italie, c'est
 le manque d'esprit public, l'absence d'es-
 prit d'association. Parmi ces rejetons des
 anciens Romains, il en est encore beau-
 coup qui ont le sentiment de la liberté,
 qui en éprouvent le besoin; sur plus d'une
 physionomie spirituelle et fortement ca-
 ractérisée, on reconnaît les qualités qui
 font l'artiste, le poète, le guerrier, l'hom-
 me d'état; et pourtant ce pays morcelé a,
 de tout temps, été dominé par des princes
 étrangers. C'est que les Italiens ne sont
 point doués de la faculté d'abnégation
 personnelle en vue du bien commun; ils
 n'arrivent point à soumettre leur volonté
 individuelle à la volonté générale. Éner-
 giques par boutades, ils s'arrêtent et se
 découragent en face des obstacles: de là
 ces alternatives d'audacieuse pétulance et
 d'un abattement incroyable, de courage
 et de lâcheté. La haine des étrangers peut
 inspirer un moment aux Italiens de gran-
 des résolutions: aujourd'hui la gloire, l'a-
 mour de la patrie, la mort sur les champs
 de bataille embrasent leur imagination;
 mais c'est un enthousiasme factice qui ne
 tient pas contre les difficultés; un succès
 rapide ne vient-il point couronner leurs
 efforts, la prostration, le découragement
 prennent la place de l'exaltation première.
 On peut affirmer qu'une partie notable
 des habitants de l'Italie se sent attirée

aujourd'hui vers les constitutions représentatives, et cependant le système monarchique règne sans contrôle depuis Milan jusqu'à Syracuse.

Nous consacrerons un article particulier à chacun des états italiens. Voici de quelle manière les divisions politiques se rapportent aux divisions naturelles que nous avons mentionnées plus haut.

Haute-Italie ou *Italie supérieure* : 1° Les états continentaux du roi de Sardaigne, c'est-à-dire, le Piémont, la Savoie, au nord des Alpes (le comté de Nice et le duché de Gènes, sur le revers méridional de l'Apennin, appartiennent à l'Italie méridionale ou inférieure); 2° le royaume Lombardo-Vénitien; 3° les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla; 4° le duché de Modène (à l'exception de Massa et de Carrare qui sont sur le revers occidental de l'Apennin), font partie de l'Italie septentrionale ou supérieure.

Italie moyenne : 5° Le duché de Lucques; 6° le grand-duché de Toscane; 7° les États de l'Église (dont les Légations reviennent cependant à l'Italie supérieure); 8° la république de Saint-Marin.

Italie inférieure : 9° la partie continentale du royaume des Deux-Siciles.

Les îles : La Corse (département français); la Sardaigne; la Sicile; l'île d'Elbe, qui appartient à la Toscane; les îles du golfe de Naples, qui dépendent du royaume des Deux-Siciles; Malte, Gozzo et Comino, qui appartiennent à l'Angleterre.

Dans le royaume Lombardo-Vénitien, un vice-roi, investi d'un pouvoir illimité pour beaucoup de détails administratifs, représente l'autorité de l'empereur d'Autriche. Des *congrégations centrales*, formées par des propriétaires nobles et bourgeois, et par les représentants des villes, siègent auprès de chaque gouverneur de province*. Elles répartissent les impôts, et participent à l'inspection de quelques établissements publics. Dans chaque délégation (préfecture), réside une congrégation provinciale, formée des mêmes éléments que les congrégations cen-

(*) Les conditions d'éligibilité, pour les propriétaires non nobles et les représentants des villes, sont : le droit de cité, l'âge de 30 ans, un bien-fonds de 4,000 écus (*scudi*) de valeur.

trales de la province, à savoir : de députés propriétaires, et d'un représentant de la ville chef-lieu de délégation membres de ces deux espèces de députés sont élus pour trois ans; ils se renouvellent par moitié : ce sont des assemblées locales, sous la dépendance absolue du gouvernement.

Dans le royaume de Sardaigne, le duché de Gènes jouit de quelques privilèges significatifs, accordés par le traité de 1713. L'île de Sardaigne a reçu également une constitution communale de la féodalité subsiste encore sur cette île, mais sans force politique.

L'autorité royale est absolue dans le royaume des Deux-Siciles. En Sicile, les institutions féodales et les administrations locales ne subsistent depuis 1837; le bon plaisir du roi a dû abolir ce reste de liberté.

La constitution de l'État de l'Église est de fait aristocratique, puisque l'état est élu par une corporation de dignitaires, avec lesquels le pape ne peut se mettre en contradiction ou de droit et pour toutes les affaires extérieures, le pape est souverain absolu.

Le duché de Lucques possède, depuis 1805, un simulacre de constitution sénat de 36 membres, pris parmi les nobles, les artistes, les négociants et les prêtres, est investi du pouvoir législatif et vote les impôts.

La république de Saint-Marin, depuis il y a treize siècles, par des Dalmates jouit d'une constitution mêlée de monarchie et de démocratie. Le pouvoir législatif réside dans un grand conseil de 300 anciens (*anziani*); le pouvoir exécutif dans un sénat composé de 20 nobles, 20 bourgeois, 20 paysans, la présidence de 2 gonfaloniers triennaux.

La nation italienne, prise dans son ensemble, n'a point d'influence politique elle n'est qu'un accessoire dans la politique de l'Europe. Les états italiens sont indépendants de la péninsule; ils ne peuvent pas davantage le rang au point de vue de la fertilité du territoire; la population nombreuse qui s'y trouverait leur donnerait droit. Les

(*) Conditions d'éligibilité : une propriété de 2,000 écus de valeur.

ne et de Naples et dans un mauvais. La marine des Italiens est inférieure à celle des autres nations maritimes. Les Italiens sont animés par l'esprit de corps, l'orgueil des armées. Le peuple est paresseux, comme les nations de l'Asie ou germanique, l'enthousiasme béatificateur, l'affection passionnée pour les souverains; à Naples surtout, il est abaissé qu'ailleurs, parce qu'il n'a été soutenu qu'à Rome par la gloire du passé*. Tôt ou tard ce peuple, les Italiens seront entraînés par le mouvement général de l'Europe. Le pays est placé aujourd'hui sur la limite où se trouvait la France il y a une trentaine d'années, entre l'absolutisme monarchique et le système des gouvernements représentatifs. Une nation dont la vie reprend dans ce moment même une vie nouvelle (voy. plus loin), une nation qui compte dans toutes les parties du savoir humain des noms d'une haute illustration, une pareille nation qui est morte, elle reprendra tôt ou tard le rang qui lui appartient de droit dans la famille européenne.

Nous avons déjà cité les *Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie*, de Valéry, comme l'un des ouvrages les plus importants à consulter; l'on joindra les *Voyages en Corse, à Sicile et en Sardaigne*, du même auteur, Paris, 1837, in-8°. Nous mentionnons en outre les ouvrages suivants: l'ontémont, *Voyages aux Alpes*, Paris, 1828; Simond, *Voyage en Italie et en Sicile*, ibid., 1828; Blume, *Iter Italicum*, Berlin et Leipzig, 1824-30, 3 vol., important surtout par la connaissance des archives et des monuments; de Rumohr, *Drei Reich Italien*, Leipzig, 1832; du même, *Archivische Forschungen*, Berlin, 1827-31., essentiel pour les études d'art; le chevalier romain, avec 600 fr. de revenu, toujours l'égal des anciens; il vit littérairement devant l'homme du Nord, qui est tombé devant ses yeux. On a fait la remarque juste que l'obséquiosité de l'Italien n'est que la flatterie pour arriver à son but; il se voit blessé dans ses passions égoïstes, et dans son espoir, il passe brusquement de la vénération à l'insolence.

Cooper, *Italy*, Londres, 1838, 2 vol.; Klemm, *Italica*, 1^{re} livr., Dresde, 1839; *Nuovissima guida dei viaggiatori in Italia*, 5^e édit., Milan, 1839, avec cartes et plans; F. de Raumer, *Italien, Beiträge zur Kenntniss dieses Landes*, Leipzig, 1840, 2 vol.; enfin Neigebaur, *Handbuch für Reisende in Italien*, 3^e éd., Leipzig, 1840, 3 vol. in-8°. L. S.

2^o *Histoire générale*. Avant que Rome eût attiré à elle toutes les forces vitales de l'Italie, ce beau pays, appelé dans les temps les plus anciens *OEnotria*, *Ausonia*, *Hesperia**, était habité par des nations qui exerçaient déjà les arts de la paix et jouissaient des fruits d'une civilisation assez avancée (voy. OSQUES, OMBRIENS, SICULES, etc.). Seulement au nord de la péninsule, dans la Lombardie actuelle, un peuple à demi sauvage, celui des Gaulois (voy.), résista plus longtemps à la puissance romaine. Sur les bords de l'Arno et du Tibre, les confédérations braves et industrieuses des Étrusques, des Sannites, des Latins (voy. ces noms) vendirent chèrement, il est vrai, leur liberté; mais enfin elles tombèrent plus vite que les habitants de la Gaule Cisalpine. Dans la partie méridionale de l'Italie (voy. GRANDE-GRÈCE), les colonies grecques, qui s'entre-déchiraient souvent elles-mêmes, furent aussi peu à peu soumises par les armes et l'esprit envahisseur des Romains (voy. ce nom); l'histoire des vaincus se confond dès lors

(*) Dans la haute antiquité, l'Italie ne paraît pas avoir été désignée sous un nom commun. Italie, OEnotrie, Ausonie ou Opica, Tyrrhénie, Japygie, Ombrica, etc., paraissent avoir été d'abord les noms des principales contrées de l'Italie. Cependant Denys d'Halicarnasse assure qu'avant Hercule, les Grecs nommèrent toute la presqu'île Hespérie ou Ausonie, et qu'elle était appelée Saturnie par les indigènes. La situation de l'Italie au couchant de la Grèce explique le nom d'Hespérie; celui de Saturnie a rapport au séjour que le vieux Saturne y aurait fait. Les Ausoniens paraissent avoir été le même peuple que les Opiques ou Osques (*Opici, Opsci, Osci*) auxquels nous consacrerons un article; enfin les OEnotriens, ainsi nommés d'OEnotrus, fils de Lyaon (voy.), passent pour avoir été une colonie grecque ou pélasgique. Voir sur tout cela les premiers chapitres de l'*Histoire romaine* de Niebuhr, et l'ouvrage du chevalier Miceli, *L'Italie avant la domination des Romains*, trad. franç. avec une introduction, des notes et éclaircissements de M. Raoul-Rochette, Paris, 1824, 4 vol. in-8°, avec atlas in-fol., chez Treutzel et Wurtz. J. H. S.

avec celle des vainqueurs, que nous réservons pour l'article auquel nous venons de renvoyer. Ce n'est qu'avec la chute de l'empire d'Occident (476) que commence, à proprement parler, l'histoire d'Italie dont nous allons donner ici une rapide esquisse.

La *première période* de l'histoire d'Italie s'étend depuis Odoacre jusqu'à Alboin (476-568); elle embrasse la domination des Hérules et des Rugiens, puis celle des Ostrogoths. Romulus Augustule, dernier empereur romain d'Occident, fut précipité du trône par le brave Odoacre (voy.). Ce chef des gardes-du-corps allemands se mit à la place du faible représentant des Césars, et prit le titre de *roi d'Italie*, sans parvenir à régénérer la population abâtardie qu'il détachait du grand empire romain. Les Hérules et les Rugiens étaient en trop petit nombre pour exercer une action décisive sur les Italiens : il fallait pour cela une nation plus forte, une nation jeune, vaillante, aux mœurs simples et pures. Cette nation prédestinée était déjà postée sur les frontières de l'empire : sous la conduite de Théodoric (voy.), que l'empereur Zénon poussait à cette expédition, les Ostrogoths se précipitèrent sur l'Italie, et se partagèrent le pays conquis depuis les Alpes jusqu'au détroit de Messine (493). Dans cette invasion, une seule peuplade sauva son indépendance et sa liberté : c'étaient de pauvres pâcheurs, établis, depuis une quarantaine d'années, dans les lagunes de la mer Adriatique, où ils préludaient par un petit négoce à la gloire future de Venise.

Théodoric, le nouveau roi d'Italie, a été surnommé *le grand*; et rarement ce titre fut mieux mérité. Protecteur des lettres et des arts, il arrêta un moment le déclin progressif de la civilisation romaine (voy. BOËCE et CASSIODORE); sur les hauteurs de Terracine, son souvenir se rattache encore, dans la bouche du peuple, aux vastes ruines d'un palais; et sous le nom de *Dietrich de Berne* (*), il occupe un rang éminent dans le cycle des traditions germaniques. Mais le peuple du grand Théodoric, après avoir un instant ranimé le corps

(*) Berne est ici Vérone, et non pas la ville suisse de ce nom. S.

languissant de la nation italien comba et s'amollit lui-même au de ces hommes efféminés, peut-être sous l'influence de ce beau ciel. To la lutte désespérée était digne de leur sort, soutint pendant dix à 552) les attaques de Bélisaire (2) avait pour lui les forces de l'empire zance et une tactique supérieure le successeur de Totila, périt co sur le champ de bataille (5 royaume des Ostrogoths finit av l'Italie retourna sous la domin l'empereur d'Orient, au nom du gouverneur (exarque) vint établi ge à Ravenne (voy. EXARCHAT). que Narsès (voy.) remplissait cet avec succès, lorsque les intrigu cour de Byzance l'enlevèrent à s Le successeur inhabile qu'on lu ne mit aucun soin à garder les des Alpes : aussitôt les Lombard qui occupaient alors la Pannoni sifèrent de cette négligence pou hir l'Italie supérieure sous la de leur chef Alboin. Ce fut une facile; ils s'en emparèrent pres coup féric.

2^e *Période*, depuis Alboin Charlemagne (568-774), ou *lombarde*. Le royaume des L comprenait la Toscie et l'Ombr la portion de l'Italie à laquelle sèrent leur nom. Alboin (voy.) plus le duché de Bénévent (dat inférieure). Toute l'Italie lombo divisée en trente fiefs (duchés e que les détenteurs rendirent bi réditaires. A côté de ce nouvea me, la confédération formée lagunes se maintint libre et i dante; en 697, elle se donna nement central, en élisant un *do festo*): la république de Venise par là constituée. Ravenne, l'exarque, la Pentapole (les ci maritimes de Rimini, Pesaro, F nigaglia, Ancône), la Romagne, toute la côte de l'Italie inférie Sicile restèrent, du moins nomin sous le sceptre de Byzance; les Gaète et d'Amalfi (voy.) form

(2) Voir l'Atlas historique de Sprun 1837 et ann. suiv.

duchés grecs indépendants; Rome était gouvernée par un patrice au nom de l'empereur. Mais lorsqu'au commencement du VIII^e siècle, Léon l'Isaurien (*voy. ISOCLASTES*) eut exaspéré les Italiens orthodoxes, en abolissant le culte des images, une révolte instantanée rompit les faibles liens qui rattachaient encore à Constantinople une portion de l'Italie. Les villes chassèrent les administrateurs byzantins; à leur place, un sénat et des consuls, librement élus, gouvernèrent les cités. Rome reconnaissait, sinon de droit, au moins de fait, l'autorité paternelle de ses évêques ou papes (*voy. ce mot*), lorsque leur sainteté les rendait dignes d'exercer à la fois le pouvoir temporel et spirituel. Mais cette nouvelle république de Rome, abandonnée à elle-même par la cour de Byzance, et souvent menacée par les Lombards, se vit plus d'une fois obligée de recourir à la protection des rois francs. Aussi le pape Étienne II, pour se créer un appui contre Astolphe, roi des Lombards, ne fit-il aucune difficulté de répandre l'huile sainte sur le front de l'usurpateur Pepin (753), qui, une année auparavant, avait été élu roi des Francs, avec l'assentiment du pape Zacharie; après cette consécration, il lui conféra de plus le titre honorifique de patrice de Rome, et Pepin, en retour de ces faveurs, donna au pape l'exarchat de Bavenne et la Pentapole (756). Charlemagne vint en aide à l'église romaine contre le dernier roi lombard, Didier, dont le royaume fut incorporé à l'empire des Francs (774). Mais les armes de leur grand monarque échouèrent contre Aréghise (Arichis), duc de Bénévent (*voy. ce nom*), et contre les républiques de l'Italie inférieure, où Naples, Amalfi et Gaète étaient devenues riches et puissantes par la navigation et le commerce. Quant à la donation de Pepin-le-Bref, Charlemagne la confirma; de l'Italie lombarde, il fit par la suite un royaume indépendant, qu'il donna à son fils Pepin.

3^e Période, de Charlemagne à Othon-le-Grand (774-961). C'est la période des Carolingiens et de l'interregne.

En l'an 800, pendant la messe de minuit, le pape Léon III avait posé sur la

tête de Charlemagne la couronne impériale; mais à l'exception de Rome, les villes libres d'Italie renouèrent leurs liens avec la cour de Byzance, par une haine instinctive qu'elles portaient aux Francs. Encore du vivant de Charlemagne, son petit-fils Bernard succéda à Pepin dans la dignité de roi d'Italie (810); mais sous Louis-le-Débonnaire, dont il prétendit secouer le joug, il fut déposé et privé de la vue. Pendant le règne de cet empereur, l'Italie était une partie intégrante de la monarchie franque: après le traité de Verdun (843), elle échut avec la Lorraine à l'empereur Lothaire I, l'aîné des fils de Louis. En 850, Louis II, fils de Lothaire, monta sur le trône d'Italie, et se montra, durant les vingt-cinq années de son règne, le digne descendant de Charlemagne. Mais après sa mort, l'Italie devint le point de mire de tous les princes de la maison carolingienne: Charles-le-Chauve (875), Carloman, roi de Bavière (877), Charles-le-Gros, roi de Souabe (880), s'en emparèrent successivement; et lorsque le dernier de ces rois, après avoir réuni un instant tout l'empire de Charlemagne, eut été déposé en 887, l'anarchie la plus complète régna dans la péninsule. Les trente feudataires établis par Alboin n'avaient plus que trois représentants: Bérenger, duc de Frioul, Gui, duc de Spolète, et le margrave d'Ivrée; les deux premiers se disputèrent la couronne, et Gui de Spolète l'ayant emporté, il fut couronné empereur et roi. Après sa mort, ses dignités passèrent un moment sur la tête de son fils Lambert (894); mais Arnolphe ou Arnoul, roi d'Allemagne, fit valoir ses droits dès l'an 896; on le reconnut tout juste aussi long-temps que sa présence en imposait aux Italiens. Après sa mort (899) et celle de Lambert (898), il semblait que la dignité impériale devait échoir à Bérenger I^{er}, de Frioul, qui dès l'année 894 (d'autres dates portent l'année 888) avait été proclamé roi d'Italie; mais ce noble prince devait trouver un nouveau compétiteur dans la personne de Louis III, roi de la Bourgogne cisjurane. Cene fut que quelque temps après l'expulsion de cet adversaire, que Bérenger parvint à se faire couronner roi (915);

Son règne du reste ne fut jamais exempt de soucis et d'alarmes ; les Sarrazins et les Hongrois dévastaient l'Italie depuis les dernières années de IX^e siècle, la dissolution de l'état suivait son cours, et, pour comble de malheur, un nouveau rival se présenta : ce fut Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane. Constamment contrarié dans ses projets d'améliorations, Bérenger succomba, en 924, sous le fer d'un assassin. Rodolphe de Bourgogne céda ses droits (926) à Hugues, comte de Provence, qui espérait consolider le trône chancelant de l'Italie par de nombreuses exécutions. Mais son neveu, Bérenger, marquis d'Ivrée*, se réfugia en Allemagne (940), auprès d'Othon-le-Grand, et, après avoir rassemblé un corps d'exilés italiens, il retourna dans sa patrie et renversa Hugues de Provence (945), sans parvenir toutefois à se mettre à sa place ; il dut se contenter d'être le premier ministre de Lothaire II, fils du prince qu'il venait de détrôner. Mais bientôt, impatient de ce rôle secondaire, il empoisonna, dit-on, son jeune souverain (950), et prétendit en forcer la veuve Adélaïde, à donner sa main à son fils Adalbert. Adélaïde, pour échapper à un mariage abhorré, se réfugia dans le château de Canosse, y soutint un siège contre Bérenger, et appela à son secours Othon I^{er}, roi d'Allemagne. Ce monarque arrive, délivre la veuve éplorée, emporte la ville de Pavie, se fait proclamer roi des Francs et des Lombards (951), et se marie avec Adélaïde. Envers Bérenger, il se conduisit en vainqueur généreux et lui laissa, sous condition de vasselage, la couronne d'Italie, dont il détacha un des plus beaux fleurons, le Frioul ; cette province limitrophe, véritable clef de l'Italie, échut en partage à Henri, frère d'Othon.

Pendant dix ans, les choses étaient restées en cet état, lorsque les seigneurs d'Italie portèrent de nouvelles plaintes contre Bérenger aux pieds du roi d'Allemagne. Celui-ci repasse les Alpes, dépose le prince coupable, le fait conduire à Bamberg, et pose la couronne de fer sur sa propre tête (961). Les grands fiefs tombèrent en partage à des dignitaires allemands ; les villes italiennes, au con-

(*) Il était petit-fils, par les femmes, de Bérenger I^{er}.

traire, dotées par le nouveau pape, dans un pays com- ment livre à l'anarchie, allaient d la base de constitutions républicai

A Rome, le désordre n'était moindre que dans la Haute-Italie. donations de Pepin et de Charle avaient contribué à l'affermissement de la puissance papale, pendant que des tères nobles et purs occupaient la de saint Pierre, les possessions u relles devaient hâter le déclin de o voir théocratique, du moment o pontifes se livraient aux mauvai influences des mœurs de leur époque ce qui arriva au commencement siècle (voy. PAPAUTÉ). Le clergé et l ple élisaient le pape, mais au gré d suls et des principaux patriciens. P quelque temps, deux femmes intri disposèrent de la tiare : en 914, Thé noble dame romaine, fort connu ses galanteries, éleva son amant (J sur le trône pontifical ; Marozia, la fille de Théodora, fit arriver a (Jean XI) à la même dignité. Alb Camerino, frère de Jean XI, et Oc le fils d'Albéric, gouvernèrent Ro seigneurs absolus. Octavien, à pei de vingt ans, parvint aussi à se fai pape sous le nom de Jean XII (9. était urgent de mettre un terme : scandaleuse succession de papes itaques. Othon, quoiqu'il eût étu ronné empereur (962) par ce Jean XII, n'attendait qu'une occas vorable pour déposer ce pape aux : déréglées. Des négociations que le libertin avait entamées avec Adi fils de Bérenger, fournirent à l'Em un prétexte plausible. Il fit élire Léo à la place de Jean XII, et ce pape se tint, grâce à l'appui d'Othon, mal efforts de son adversaire déposé peuple romain, qui se disait les ses droits, opposa Benoit V au p de l'Empereur. Pendant près d'un encore, les papes gouvernèrent pi moins sous le bon plaisir de la pui impériale ou du caprice populaire.

Dans l'Italie inférieure, les ré ques de Naples, de Gaëte, d'Amal fendaient leur liberté contre le de Bénévent ; et leur tâche était

si facile que cette principauté n'était séparée, dès 639, en deux : Siconolphe régnait à Salerne; et même, le pouvoir était de Radelgise. Pendant la lutte de eux, les Sarrazins de la Sicile, après eux comme troupes auxiliaires, hâtés de passer le détroit; ils se et pour leur propre compte, et et dans la Pouille des établissements militaires. Alors les Grecs d'Italie, abards et les Byzantins se réunirent l'ennemi commun des chrétiens II, empereur et roi d'Italie, et e Macédonien, empereur de Constantinople, à la tête d'une armée confédérée parvinrent à battre les Musulmans (966); et cette victoire tourna au les Grecs. Avec les provinces ennemies Sarrazins, on forma une nouvelle principauté (le *thème de la Lombardie*, gouvernée, pendant plus d'un siècle, sous le nom de Byzance, par un *kata-pèce* de vice-roi), qui résidait à Othon-le-Grand essaya, mais en vain, d'expulser les Grecs de l'Italie intérieure; d'ailleurs le mariage de son fils Othon II avec une princesse grecque, unie, amena une trêve dans cette lutte entre l'empire d'Orient et celui d'Occident et lorsque Othon II eut repris le trône de son père, la perte de la basilique de Basentello (980) mit bientôt fin à cette tentative.

En Italie, depuis Othon-le-Grand et Grégoire VII (962-1073); donc des empereurs et rois d'Allemagne. En 980, un noble Romain, le Crescence (*voy.*), homme d'une noblesse antique, gouvernait sa ville natale; il avait rétabli les formes républicaines. En vain les comtes de Tuscanie essayaient de se constituer les vicaires de l'autorité impériale, ils furent ramenés à son influence, qu'il exerçait dans l'intérêt de Rome. Othon II, empereur et roi depuis 973, était trop occupé de son côté à lutter avec les Grecs de l'Italie inférieure, pour entraver l'adoption salutaire et ferme de Crescence l'autorité opposait fort peu de résistance; un frein à des papes vicieux, Boniface VIII ou Jean XV. Mais ce fut plus de même sous Othon III,

qui régnait en Allemagne depuis 983. Othon le Jeune, d'un caractère violent, et jaloux de ses droits, ce prince ramena sur le trône pontifical son cousin Grégoire V, que Crescence avait remplacé par Jean XVI, Grec de naissance, et élu sous la direction du consul par le peuple de Rome. Crescence se vit obligé de se retirer devant des forces supérieures dans le château de Saint-Ange, où le jeune empereur l'assiégea (998)*. Une convention fit tomber le consul au pouvoir d'Othon, qui, sans égard pour la foi du serment, le fit décapiter avec une douzaine de nobles Romains. Les habitants de Rome se soumièrent; mais ils rongeaient leur frein en silence, et n'obéissaient qu'autant que les forces impériales se trouvaient dans l'enceinte ou dans le voisinage de leurs murs. Après la mort d'Othon III (1002), les Italiens se crurent libres de toute obligation envers l'Empire: Ardoïn, margrave d'Ivrée, fut élu et couronné roi d'Italie; mais parce que cette cérémonie s'était faite dans les murs de Pavie, Milan, ville rivale de cette dernière, se déclara contre le souverain national en faveur de Henri II, le Saint, duc de Saxe. Il s'ensuivit une guerre civile; car l'influence de Milan était grande. Henri II fut à son tour élu roi par les seigneurs d'Italie, dans cette même ville de Pavie (1004), qui avait été témoin de l'élévation de son adversaire. Après la mort du margrave d'Ivrée, toute la Lombardie reconnut l'autorité de Henri II, et, après lui, celle de Conrad II le Salique. Ce dernier décréta l'hérédité des fiefs, dans une diète tenue près de Plaisance, au centre de la plaine de Roncaglia (1037); ses efforts tendaient à ramener la paix dans cette Italie si cruellement déchirée par les factions. Mais la tâche était impossible: d'une part, les villes, de plus en plus puissantes, et les évêques luttaient contre les nobles; et ceux-ci, de même, étaient en guerre avec leurs vassaux; de l'autre, une extrême rivalité armait les villes les unes contre les autres. Les destinées de la république de

(*) Othon n'accusait pas sans raison le consul de vouloir ramener la ville de Rome sous le sceptre de Byzance. Crescence préférait cette influence molle et lointaine à la main de fer des rois d'Allemagne.

Rome étaient entre les mains de la famille de Crescence ; ni Henri II, ni Conrad II, ni les papes, ne parvinrent à dompter cette population remuante. Lorsque Henri III (*voy.*), fils et successeur de Conrad, arriva en Italie (1046), il ne trouva pas moins de trois papes à Rome : il les destitua tous, fit nommer à leur place Clément II, et, à partir de ce moment, il remplit constamment la chaire pontificale, lorsqu'elle venait à vaquer, de papes allemands de son choix. Cette innovation était loin d'être contraire aux intérêts de l'Église ; car les élus de l'Empereur furent tous des hommes dignes de leur haute position. Aussi l'autorité pontificale se releva plus vite qu'elle n'était déchuë, et les successeurs de Henri III payèrent cher la politique imprudente de leur devancier. Pendant la longue minorité de Henri IV (*voy.*), le moine Hildebrand, qui sera plus tard le redoutable Grégoire VII (*voy.*), préparait en silence les moyens d'une opposition constante à la puissance temporelle. La présence des Normands en Italie favorisa singulièrement ses gigantesques entreprises.

Dès l'année 1016, quelques aventuriers venus de Normandie (*voy.* HAUTREVILLE) s'étaient établis dans la Calabre et la Pouille. Alliés tantôt des Lombards, tantôt des républiques grecques, ils se rendirent de plus en plus indispensables dans ces querelles intestines et dans la lutte contre les Sarrazins. Redoutant leur pouvoir, le pape Léon IX fit de grands préparatifs pour les expulser d'Italie ; mais cette vaine tentative se termina par la défaite et la captivité du saint Père (1053). Le pape Nicolas II suivit une politique toute différente : il rechercha l'alliance de ces hardis aventuriers, et investit Robert Guiscard (*voy.*), un de leurs princes, de toutes les terres par lui conquises dans l'Italie inférieure. A partir de ce moment, le duc normand de la Pouille et de la Calabre fut le vassal fidèle du Saint-Siège et son appui le plus solide dans la lutte terrible contre la puissance impériale.

Tandis que dans l'Italie méridionale les petits états tendaient à se fondre en un seul royaume, que l'accession de la Sicile devait encore agrandir, ce fut l'inverse

dans le nord, où les villes lombardes, chacune isolément, les fondèrent de leur puissance future. Venise et Pise (*voy.* ces noms) touchèrent un certain degré de splendeur sans avoir porté des secours et Othon II, lorsqu'il avait tenté d'attirer les Grecs d'Italie ; en 1005, ces républicains avaient soutenu une lutte acharnée contre les Sarrazins de la Sicile et de la Calabre ; enfin, de concert avec les Génois, marins aussi entreprenants que les soldats aussi intrépides qu'eux, ils se hasardèrent à attaquer les Sarrazins en Sardaigne, et firent en commun la conquête de cette île (1017 et 1053) fut divisée en un certain nombre de républiques et répartie entre les citoyens considérables de ces deux républiques.

5^e Période, de Grégoire VII à la chute de la maison de Souabe (1268) ; lutte constante des papistes et des sectateurs de la ligue lombarde, empereurs d'Allemagne.

Grégoire VII, comme on sait, d'humiliations l'empereur Henri IV excita même ses fils à se révolter contre leur père. Conrad, l'aîné des enfants dénaturés, fut proclamé empereur en 1093 ; après sa mort, et pendant que son fils, le jeune Henri V, se chargea de continuer le rôle, et il parvint en effet à monter sur le trône son père, qui termina sa vie agitée dans la misère et dans l'exil. Le jeune Henri V, créature du pape, à son avènement, tourna ses armes contre le Saint-Siège. Après une lutte difficile, il conclut (1122) le traité de Worms, espèce de transaction qui satisfaisait indécisivement plusieurs difficultés ; rien n'était réglé pour les affaires de la comtesse Mathilde dont le testament avait été violemment par l'Empereur, en ce qu'il lui avait été enlevé le patrimoine de saint Pierre dans les environs de Rome pendant le XII^e et le XIII^e siècle, minables querelles entre les deux dynasties.

En attendant, le nouvel état républicain s'était formé dans l'Italie du nord sur les débris des républiques principales grecques et latines. Roger fut le premier roi des Deux

1130). Dans le nord de l'Italie, les petites républiques se constituaient. Les dif-
 férentes branches du pouvoir y étaient le
 plus souvent partagées entre des consuls,
 un conseil (credenza), un grand conseil
 et une assemblée populaire (parlia-
 ment). En même temps, elles préludaient
 par de petites querelles à une lutte plus
 importante et plus générale. Dans l'année
 1118, Lodi avait été détruite par Milan à
 la suite d'une de ces guerres intestines;
 elle fut assiégée pendant 10 ans (1118-
 1128) par les armées réunies de toutes
 les villes lombardes; et après que Côme
 eût été soumise, Milan s'éleva au premier
 rang parmi les cités de la Lombardie,
 qui se prospèrent en grand nombre au
 nord de cette sœur puissante. D'autre part,
 la ville de Pavie, l'ancienne rivale de Mi-
 lan, parvint à se faire le centre d'une al-
 liance ou d'une confédération presque
 aussi imposante. Vers 1129, les Milanais
 furent pris de querelle avec Crémone, ce
 fut l'occasion d'une guerre entre les deux
 confédérations des cités lombardes; et
 lorsque commença la lutte entre l'empereur
 Lothaire de Saxe et son rival Con-
 rad III de Souabe, les villes y prirent une
 part active : leur contestation primitive
 apparut devant des intérêts bien plus
 étendus qui se trouvaient dès lors en jeu.
 Cette interminable lutte du sacerdoce
 et de l'Empire, qui se reproduisait
 sous une forme nouvelle et divisait toute
 l'Italie en deux camps opposés; les noms
 de *Guelfes* papistes) et de *Gibelins*
 impérialistes servirent de signalement à
 ces partis opposés*.

A Rome, le vieux levain de républi-
 canisme, un moment comprimé par Gré-
 goire VII, s'agita sourdement dès que le
 reversail de l'état fut tenu d'une main
 moins ferme par les successeurs du plus
 grand d'entre les papes. Le schisme en-
 tre Grégoire VIII et Gélasé II, celui en-
 tre Innocent II et Anaclet II, réveillèrent
 chez les Romains l'esprit d'indépendance
 et l'amour de la liberté. De vio-
 lents discours contre le luxe désordonné
 des prêtres avaient fait exiler Arnaud de
 Brescia; mais lorsque le pontificat

se déconsidéra, en se dédoublant, l'ora-
 teur expulsé rentra dans Rome, et vint
 offrir aux habitants son bras et ses con-
 seils (1146). Il fallut huit ans de lutte
 avant que le pape Adrien IV parvint à
 renverser cet adversaire éloquent et brave;
 une prompt exécution fit alors justice du
 réformateur du XII^e siècle.

Dans le nord de l'Italie, la guerre en-
 tre les Guelfes et les Gibelins devenait
 de plus en plus acharnée. Frédéric Bar-
 berousse (voy.), neveu et successeur de
 Conrad III, traversa jusqu'à six fois les
 Alpes pour protéger son royaume d'Italie
 contre le républicanisme des cités lom-
 bardes. Pavie avait embrassé le parti de
 l'Empereur; et celui-ci, pour complaire
 à son alliée, dévasta, en 1154, le terri-
 toire de Milan, détruisit Tortone et se fit
 couronner à Pavie et à Rome. En 1158,
 il subjuguait Milan, abattit les murs de
 Plaisance et tint une diète dans les plaines
 de Roncaglia, pour faire décréter
 l'extension des droits impériaux dans
 l'esprit du Code Justinien, pour im-
 poser aux cités des *podestà* ou gouver-
 neurs impériaux, et pour établir une paix
 perpétuelle. Sa dureté ayant bientôt après
 provoqué une nouvelle sédition, il in-
 cendia sans pitié la ville de Crème (1160),
 soumit la ville de Milan, dont les habi-
 tants furent expulsés, et les murs rasés
 (1162). Mais la terreur de ses armes
 maintenait seule sa puissance : lorsqu'en
 1163, il arriva en Italie sans traîner
 à sa suite une armée formidable, on vit
 instantanément les cités se réunir et for-
 mer, pour la défense de leurs libertés,
 une alliance qui prit, en 1167, de l'ex-
 tension et le nom de *ligue lombarde*.
 Grâce aux efforts réunis de cette ligue,
 Milan sortit de ses ruines, et une nou-
 velle ville, appelée Alexandrie en l'hon-
 neur du pape Alexandre III, fut élevée
 pour contenir Pavie, principal siège du
 parti gibelin. Chrétien, archevêque de
 Mayence, gouverneur impérial en Ita-
 lie, et Frédéric I^{er} lui-même, se brisè-
 rent contre la ligue lombarde : le prin-
 ce-archevêque échoua devant Ancône,
 quoiqu'il eût réuni sous ses drapeaux
 toutes les forces de la Toscane, alors
 gibelin; et l'Empereur se fit battre,
 avec ses Allemands, auprès d'Alexandrie

* Nous renvoyons le lecteur aux détails don-
 nés dans l'article GUELPHES ET GIBELINS, dont
 notre ouvrage est redevable à M. de Sismondi. S.

(1175), puis l'année suivante à Legnano, si bien qu'après cette triple défaite, il jugea prudent de conclure à Venise un concordat avec le pape Alexandre III (1176) et une trêve avec les villes lombardes. Six ans plus tard (1183), la paix de Constance rendit définitif le traité préliminaire. En vertu de ce traité de paix, les républiques conservaient des *podestà*, c'est-à-dire des gentilshommes étrangers qu'elles élevaient librement par leur choix à la dignité de juges et de généraux ; elles devaient aussi prêter à l'Empereur, comme par le passé, le serment de vasselage. D'ailleurs, la ligue subsistait ; mais au lieu de se transformer, comme elle aurait pu le faire, en une confédération perpétuelle, de nouveaux partis s'élevèrent dans son sein au moment où Frédéric Barberousse et son fils Henri VI (*voy.*), préoccupés de recueillir la succession des rois normands, tenaient leurs yeux attachés sur le midi de la péninsule.

Si les villes lombardes ne surent pas profiter d'une époque aussi favorable, il n'en fut pas de même du Saint-Siège. Pendant la minorité de Frédéric II (*voy.*), fils de Henri VI, Innocent III (*voy.*), le tuteur du jeune prince, fit valoir avec succès les anciennes prétentions sur les donations de Charlemagne et de la comtesse Mathilde ; il attira la Toscane presque entière dans le parti guelfe et assit la puissance temporelle du pape sur des bases de plus en plus solides. Mais dans le nord de l'Italie, c'était, nous l'avons déjà dit, une lutte sans cesse renaissante ; des seigneurs, tels que les margraves d'Este (*voy.*) ou la famille da Romano, se mêlèrent à la querelle de la ligue lombarde avec les cités gibelines. Dans le fait, ces partis agissaient moins par zèle pour la cause papale ou la cause impériale, que poussés par des haines dynastiques : aussi, lorsque Othon IV de Brunswic monta sur le trône d'Allemagne et d'Italie, tous les Guelfes passèrent de son côté, tandis que les Gibelins se firent partisans du pape ; et lorsque la couronne de fer revint à la maison de Souabe, dans la personne de Frédéric II, en 1212, il y eut un nouveau revirement qui rendit les deux partis à leurs positions primitives. A Florence, cet esprit de parti servit de prétexte spécieux à des haines de famille :

les Buondelmonti et les Donatiseb dans les rues avec les Uberti et le dei (vers 1215) pour venger des privées ; mais la politique guelfe beline fomentait et agrandissait les tensions intestines. Il en fut de dans l'intérieur de beaucoup d d'Italie. Un dominicain, Jean de V éleva sa voix éloquente contre ces civiles (1233) et offrit sa méd peut-être ses efforts auraient-ils é ronnés de succès, s'il n'avait lui-m piré à se faire seigneur tempore ambition mondaine amena sa chu cence. Ezzelin da Romano fut pl reux : sous prétexte de dompter le fes, il établit sa domination | actes d'une cruauté atroce dans l de Padoue, de Vérone, de Vic dans les alentours.

A cette époque, l'empereur Fré à peine de retour de sa croisade la guerre au pape Grégoire IX, vait excommunié. S'inquiétant foudres papales, Frédéric sut te à son puissant adversaire, que lombarde, renouvelée en 1226, s de tous ses moyens. Il donna le roi de Sardaigne à son fils nature après l'avoir marié avec une fem famille des Visconti de Pise, qu dait le fief de Gattura en Sardaig cette lutte de Frédéric II avec le Siège devait prendre un autre c sous le pontificat d'Innocent IV qui parvint, au concile de Lyon prononcer la déchéance de l'Es Dès ce moment, le parti gibel miné par les sourdes intrigues d mendians, ne fit que décliner. I tion de Parme s'ensuivit ; en vai belins reprirent le dessus à Flo 1248, et en 1260 après la ba Monte-Aspero : leur prépondér chaque fois d'une courte duré changea plus la marche général faire. Déjà les Bolognais avaient trer de gré ou de force toutes d'Italie dans une ligue anti-| Enzo, le fils chéri de l'Empereu entre leurs mains après une ba vrée sur les bords du Tanaro .en et ce malheureux prince ne se des prisons de Bologne. Dans la

la tyrannie était d'autant plus insupportable, qu'elle passa plus souvent dans de nouvelles mains. Toutefois ces nombreuses dynasties (surtout les Della Scala, les Visconti, les Castruccio Castracani) servirent de contre-poids à la maison d'Anjou, qui s'appliquait à étendre ses domaines et son influence. Robert de Naples, l'ami de Clément V, avait été créé par lui vicaire de l'Empire en Italie; son fils, Charles de Calabre, fut gouverneur de Florence et de Sienne (jusqu'en 1328). L'empereur Louis de Bavière était descendu en Italie (1327) pour soumettre les Guelfes et la maison d'Anjou; mais son inconstance et son manque de foi lui firent perdre la faveur des Gibelins eux-mêmes. D'autre part, le zèle des Guelfes se refroidit sensiblement sous le pape Jean XXII; les deux partis se rapprochèrent de plus en plus, parce qu'ils poursuivaient un seul et même but, l'indépendance et la liberté.

Sur ces entrefaites, un roi chevalier, Jean de Bohême, arriva en Italie, où les habitants de Brescia l'avaient appelé : partout il s'annonçait comme médiateur et pacificateur; Lucques le choisit pour maître; Jean XXII le favorisait; toutes les voies semblaient aplanies pour lui remettre les destinées de l'Italie. Mais Florence veillait : elle forma, en 1333, une alliance avec Azzo Visconti, Mastino della Scala, Robert de Naples, contre le roi de Bohême et le légat du pape, Bertrand du Poyet, qui s'était emparé du gouvernement de Bologne. Déjà l'année suivante, le souverain étranger vit sa cause perdue; à la place du légat, les Pepoli régnèrent à Bologne. Florence défendit ensuite la cause de la liberté contre Mastino della Scala lui-même, qui commençait à menacer l'indépendance de la Lombardie tout entière. Mastino se tira d'embarras en vendant aux Florentins la ville de Lucques, dont il était devenu maître; mais alors les Pisans s'élevèrent contre ce trafic, et firent pour eux-mêmes la conquête de Lucques (1342). Florence, pour échapper aux factions intestines, s'était donné un dictateur dans la personne de Gauthier de Brienne, duc d'Athènes; puis, fatiguée d'un joug insolite, elle avait chassé son maître. A Rome, où les gran-

des familles entretenaient leurs rivalités, Colas Rienzi de Pétrarque et de la libe avait tenté de rétablir l'ordre des lois (1347); mais au mois déjà, ce noble tribun abandonner ses plans de réforme. Il ne put triompher d'une aris pondérante, passa sept annés et lorsqu'en 1354 il fut rap avec le légat Albornos, il p un court instant de pouvoi sédition, il fut assassiné au pitole, dont il avait prétend les jours de gloire. A Gènes (milles gibelins des Spinola étaient constamment en gu Grimaldi et les Fieschi (voy qui étaient du parti guelfe. fatigués de ces luttes incessa rent toutes ces familles arist se donnèrent un duc ou d personne de Simon Boccan A Pise, les Gibelins, partisan lers du capitaine général R Gherardesca (voy.), se sép mêmes en deux nouveaux pa Bergolini et des Raspanti; André Gambacorti se mit premiers, et chassa leurs an

Et tandis que toutes les étaient ainsi le jouet des fi proie de la tyrannie, des fl peut plus redoutables enc fondre sur le malheureux pi ce fut une famine cruelle; peste connue sous le nom d et si éloquemment décrite p près des deux tiers de la p riront. Enfin, pour compl des maux, les grandes com ce mot et *CONDOTTIERI*), des bandes de soldats pillard se formaient, lors que la paix deux villes mettait ces aven pied de réforme : telles étaie du comte Werner (1348) et Montréal (1354).

Jean Galéaz Visconti, a seigneur de Milan, pou. iivi ambitieux sans se laisser dét les légats du pape, ni par le de l'empereur Charles IV, c cendu en Italie en 1355. N

des Gambacorti fit place, sous impériale, à celle des Raspanti; seigneurie des Neuf fut déplacée par celle des Douze; comme se soumit un instant aux empereurs; Florence elle-même de Charles IV le titre de ville. En 1363, lors d'une nouvelle entreprise par le même souverain fut arrachée à la tyrannie, à Sienne, il renversa ce même des Douze que son initiative fit instituer; mais lorsqu'il tenter à la liberté de la ville et Pise, il échoua complètement, ces contre Visconti eurent le

, depuis la chute de Rienzi, le gat Alborno (*voy.*) s'était emparé tout le patrimoine de e (1354-1360); mais Florence le mécontentement des villes : soumises et tyrannisées par aussi, dès 1375, y eut-il une générale. En vain le cardinal Genève (plus tard pape sous le ément VIII) promenait-il une enturiers bretons à travers le le : la terreur qu'inspiraient s amena quelques soumissions mais pendant le grand schisme es les villes de l'État de l'Église nt leur indépendance, ou, pour ; leur existence isolée sous ble tyran.

, la famille des Visconti restait plans de grandeur. Déjà Gé-oumise, en 1353, à Jean Gapolli lui avaient vendu Bologne militaires du condottiere convoiane, mais ses projets échouèrent : la résistance de toutes les réde l'Italie centrale; Guelfes avaient oublié leurs dissentifaire face à cet ennemi comVénitiens, effrayés à leur tour gèreux voisin, contractèrent, ne alliance avec les seigneurs des villes lombardes. Néanmoins républicains laissèrent :po der sans pitié les familles et de Carrare, par Jean Galéaz 387 et 1388), parce que, dans e Chiozza (1379), les Génois

avaient trouvé du secours à Padoue et à Vérone. Florence seule resta fidèle au malheur : elle aida François Carrare à reprendre Padoue (1390); mais sa restauration ne fut que temporaire. La politique de Venise avait complètement changé : elle se faisait la rivale des Visconti, poursuivait à son tour un plan d'agrandissement sur la terre-ferme, et s'empara de Padoue (1406). Jean Galéaz obtint de son côté, en 1395, de l'empereur Veneslas, que Milan fût érigé en duché héréditaire dans la famille des Visconti; en 1398, il acheta la ville de Pise au tyran Gérard d'Appiano, qui se réserva seulement la principauté de Piombino; en 1399, il soumit Sienne; en 1400, Pérouse; en 1402, Bologne. Alors Florence, où dans cet intervalle le noble gonfalonier Michel di Lando avait étouffé les troubles occasionnés par les factions des Ricci et des Albizzi, Florence se sentit menacée sur ses frontières. Elle tremblait pour son existence, lorsque la mort de Jean Galéaz (1402) mit fin à ces craintes. Une grande partie des conquêtes milanaïses fut perdue pendant la minorité du fils de Jean Galéaz, et, dans ce démembrement, Florence obtint la soumission de Pise (1406). Elle seule s'opposa, en 1409, aux vues ambitieuses de Ladislas de Naples, qui venait de s'emparer des États de l'Église, et menaçait l'Italie entière. Ce n'était là cependant qu'un péril passager; mais la famille Visconti, après s'être un moment éclipsée, reprit le cours de ses conquêtes et de ses prospérités. Le duc Philippe-Marie recouvra tous ses états lombards (1416-1420), grâce aux talents militaires du condottiere Carmagnola; Gènes rentra sous son autorité (1421), après avoir éprouvé de violentes secousses pendant les querelles des Fregosi, des Adorni, des Montalto, des Guarco, et après avoir passé tantôt entre les mains du roi de France, tantôt entre celles du marquis de Montferrat. La prépondérance des Visconti allait, pour la seconde fois, devenir redoutable à l'Italie entière lorsque les Florentins, toujours sur la brèche, s'unirent aux Vénitiens (1425), qui avaient su attirer chez eux le fameux Carmagnole. Milan perdit son territoire au-delà de l'Adda, et fut

obligée de céder définitivement à Venise les conquêtes de Carmagnole, lors de la paix de Ferrare (1428). A Pérouse, qui avait fait partie autrefois du territoire milanais, le condottiere Braccio da Montone (*voy.*), du parti des Bragioni, érigea une principauté qu'il étendit sur toute l'Ombrie, et même un court instant sur Rome (1416). A Sienne, les Petrucci réussirent, en 1430, à établir leur domination sur des fondements solides.

Milan, humiliée, ne menaçait plus l'indépendance des états d'Italie, et à Naples, Alphonse d'Aragon, constamment inquiété par le parti angevin, ne pouvait songer à autre chose qu'à se maintenir sur son trône. Mais si l'Italie n'avait point alors de conquérant à redouter, elle était toujours en proie aux guerres intestines, allumées par la jalousie réciproque des états, ou par l'esprit turbulent et la rapidité des condottieri. Les Bracceschi, ainsi appelés de leur chef Braccio da Montone, et les Sforzeschi ou les soudards de Sforza Attendolo, formèrent deux partis qui en venaient constamment aux mains, et pour qui les combats étaient un moyen d'existence. François Sforza (*voy.*) réussit, après l'extinction des Visconti (1447), à s'établir comme seigneur souverain à Milan (1450), et à se faire, contre Venise et contre quelques petits souverains, une alliée de la république de Florence, où la maison de Médicis (*voy.*) arrivait déjà en ce temps à un haut degré d'influence.

Ainsi, vers le milieu du xv^e siècle, cinq puissances, Florence, Milan, Venise, Rome et Naples, prédominaient en Italie, et elles établirent, en se contrebalançant, un véritable système d'équilibre. Cet état de choses subsista jusqu'en 1494, époque de la conquête de Naples par le roi de France Charles VIII. Depuis, le sentiment de l'indépendance nationale fit place à un égoïsme étroit; guidés par leur intérêt personnel, les souverains italiens cherchaient ou répudiaient l'alliance des monarques étrangers, que le cours des événements amena successivement sur le théâtre de la guerre. Le pape Alexandre VI (*voy.*), pour former une principauté à son fils, l'affreux César Borgia (*voy.*), caressait la France; Louis Sforza,

le More, se fit tour à tour l'allié nemi de cette puissance. Après les VIII, qui abandonna sa cour, Louis XII conduisit une seconde armée française dans le royaume. Il en fut expulsé (1504) par l'infidélité de son allié, Ferdinand-le-Catholique; mais il se maintint plus longtemps à Milan, dont il s'était en 1500, en vertu d'un droit de sa femme.

La mort d'Alexandre VI déplut à César Borgia, qui n'aurait rien moins qu'à la domination d'entière. Jules II (*voy.*), ce pape faisait des conquêtes dans la Rome non point en vue d'un bâtard neveu, mais au profit du Saint-Siège même. Il conclut la ligue de Cognac (1508) avec Maximilien I^{er}, Ferdinand-Catholique et Louis XII, contre la république ambitieuse de Venise, et dénoua avec adresse cette rétro-alliance. Alors la ligue de Cognac fit place à la Sainte-Ligue (*voy.*), formée contre la France (en 1511) ses alliés de la veille, auxquels vint joindre les Vénitiens et les Suisses. Le but de cette nouvelle union n'était moins que l'expulsion des Français des brusques revirements d'une politique dont Guichardin a fait le tableau. Machiavel la théorie, nous étions aujourd'hui: au xv^e siècle, l'Italie moralisée par de longues guerres civiles, n'y trouvait sans doute rien de naturel; elle vivait de révolutions comme d'autres pays vivaient de révolutions.

La Sainte-Ligue toutefois ne réalisa point aux espérances de son auteur, les II. Les armées de la France furent vaincues pendant quelques années, leurs drapeaux dans toute l'Italie. Pendant ces campagnes brillantes mais malheureuses, les noms de Gaston de Foix, de Bayard, de tant d'autres héros, rayonnent d'un éclat immortel. Vainqueur à Marignano, François I^{er} succomba à Pavie. Dans sa captivité de Madrid, il déclina à toutes prétentions sur le royaume de Naples, que Maximilien Sforza lui avait restitué en 1515, mais que l'empereur Charles-Quint avait dès lors confisqué au profit de l'Empire, et qu'il donna

na, frère de Maximilien. Le Charles-Quint étant mort en 1550, le duc de Milan devint l'apanage de son fils Philippe II, fils de l'Empereur, et sous sa domination de l'Es-

de la maison de Médicis (1513; Clément VII, 1523) son influence pour agrandir l'empire. Charles-Quint, le vengeur de l'Italie depuis la défaite de Pavie, se sépara un inconvénient de celle du pape, et le connétable de Bourbon à Rome; mais après le sac de Rome par les troupes de Clément VII, l'union entre ces deux adversaires ne pouvait attendre, et grâce à son habileté, dès l'année 1530, Médicis établit sa domination sur Florence, d'où elle dura jusqu'à la mort de Alexandre I^{er} de Médicis. A ce moment, il n'existe plus une unité nationale dans toute l'Italie.

et l'histoire d'Italie elle-même. Le point central avec Florence destinées se rattachent à elle d'une maison vassale de l'Empire ou de l'Espagne. Le point central avec Florence, de 1530 à 1789. Après la mort d'Alexandre, assassiné par son fils (1570), les Florentins essayèrent en vain de reconquérir l'indépendance; mais ce fut en vain que l'Empereur pesait sur le reste de l'Italie. Côme I^{er} passa à son parent Alexandre. Celui-ci disposa de même, par un traité, de la succession des ducs de Mantoue (1536), qu'il fit passer dans la main des Gonzague de Mantoue, le marquisat fut érigé en duché.

L'empereur Maximilien II et Plaisance, que Jules II avait pris pour le Saint-Siège, furent réunis par le pape Paul III, et l'indépendance (1545) à son frère-Alois Farnèse (voy.); avec Farnèse consolida la principauté, en se soustrayant à l'investiture impériale. Gênes, prise en 1499 aux Français, puis reprise par André Doria (voy.),

échappa, en 1547, au coup de main de Charles-Quint (voy.) et demeura fidèle au système aristocratique établi par son libérateur. En 1553, Charles-Quint remit le gouvernement de Naples entre les mains de son fils Philippe II à qui il avait déjà cédé le Milanais. Par le traité de Cateau-Cambresis (1559), Henri II de France et Philippe II renoncèrent à toute prétention sur le Piémont, qui fit retour à son maître légitime, le duc Emmanuel-Philibert de Savoie. Lorsqu'en 1597 la maison d'Este se fut éteinte dans sa descendance directe et légitime, le bâtard César d'Este reçut en partage les duchés de Modène et de Reggio; et Ferrare fut confisquée, comme fief vacant, par le Saint-Siège. Voy. T. X, p. 79.

Pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, la paix valut à l'Italie une prospérité matérielle qui fut pour elle une espèce de compensation à la perte de son indépendance. Les courages étant amollis et les caractères sans ressort, on s'accoutuma fort bien de cet état de choses. Aussi ce calme profond ne fut-il interrompu qu'en 1627, lorsque l'extinction des Gonzague amena une guerre de succession pour le duché de Mantoue et le Montferrat: c'est l'épisode italien de la guerre de Trente-Ans. Les revers que l'empereur Ferdinand II essuya en Allemagne le mirent dans la dure nécessité d'abandonner l'héritage des Gonzague. Un prince protégé par la France, Charles de Nevers, reçut en 1631 l'investiture impériale du Mantouan et du Montferrat (voy. T. XII, p. 622); et sa famille conserva ces principautés jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne. Ce ne fut pas le seul avantage que la France recueillit en Italie pendant la guerre de Trente-Ans.

A l'époque de la guerre pour la succession de Mantoue, une autre maison princière, celle des ducs d'Urbin (della Rovere) s'était éteinte (1631): le Saint-Siège hérita de ce duché, que le pape Jules II avait autrefois concédé à un membre de sa famille.

Pendant la seconde moitié du XVII^e siècle, la paix ne fut point troublée en Italie; elle semblait même indéfiniment assurée par le traité de neutralité souscrit à Turin (1696), lorsqu'à la mort de

qui éleva le citoyen Melzi à la dignité de vice-président. Gènes reçut aussi une constitution nouvelle, et pour doge le descendant d'une des anciennes familles, Girolamo Durazzo. Le Piémont fut incorporé à la France. L'Italie, on le voit, suivait, à cette époque, toutes les phases du gouvernement républicain en France. Le 26 mars 1805, Napoléon, déjà sacré de la main du pape (2 décembre 1804), posa sur sa tête la couronne de fer du *royaume d'Italie*, créé le 17 mars, avec une constitution en tout semblable à celle de l'empire français. Il fut convenu toutefois que ce nouveau royaume ne pourrait jamais être incorporé à la France, et que l'empereur lui donnerait un roi. Cette promesse ne reçut qu'une exécution partielle. Eugène (*voy.*) Beauharnais fut nommé vice-roi d'Italie et entouré d'une cour brillante; mais le véritable pouvoir siégeait toujours à Paris. Jamais le royaume d'Italie ne fut expressément reconnu par les puissances européennes; mais l'empereur, dans sa marche triomphale, ne s'inquiétait guère de cette opposition tacite: il poursuivait son système d'agrandissement, et exploitait au profit de la France toute acquisition nouvelle. Le 25 mai 1805, Gènes fut réunie à l'empire français; Élixa Bacciocchi (*voy.* ce nom et BONAPARTE), sœur de Napoléon, fut investie de la principauté de Piombino; Bacciocchi, le beau-frère de l'empereur, reçut la république de Lucques. Parme, Plaisance, Guastalla furent incorporés à la France le 21 juillet 1805.

L'Autriche, de plus en plus irritée de ces infractions au traité de Lunéville, forma une nouvelle coalition avec la Russie et l'Angleterre; le roi des Deux-Siciles admit sur son territoire des corps anglais et russes. Mais la bataille d'Austerlitz força l'Autriche à signer la paix humiliante de Presbourg (décembre 1805); Venise, l'Istrie, la Dalmatie échurent au royaume d'Italie, qui compta dès lors 5,657,000 habitants, sur une étendue de 1,672 milles carrés géogr. Naples, abandonnée par les corps alliés, fut occupée, en 1806, par les Français, malgré les efforts de la reine Caroline (*voy.* T. IV, p. 776), qui avait essayé d'exciter un soulèvement général. Napoléon

plâça, le 13 mars 1806, son frère Napoléon (*voy.*) sur le trône de Naples. Le prince de Hesse-Philipp longea-t-il (jusqu'au 18 juillet) la défense de la citadelle de Gaète en Calabre, soutenue par les Autrichiens. Elle fut prise par le gouvernement français: Masséna occupa la province récalcitrante, et les Autrichiens se rembarquèrent, après avoir repris leurs armes par la victoire remportée le 4 juillet, sous le commandement du général Stuart. Il fut convenu avec l'ancien roi de Naples que l'île de Sicile, grâce encore aux flottes anglaises, restait indépendante de l'empire des mers.

En 1808, le royaume d'Étrurie fut administré par la reine douairière, et son fils mineur, dut subir l'autorité des autres états d'Italie: il fut provisoirement réuni à la France, et, l'année suivante, il échut en partage à la principauté de Bacciocchi. Un des beaux-frères de l'empereur, le prince Borghèse (*voy.*) fut nommé à Turin comme gouverneur des départements piémontais. Un grand-duc de Berg, Joachim (rat, remplaça sur le trône de Naples le 1^{er} septembre 1808) le roi Joseph II, qui avait succédé sur celui des Espagnes. Ces deux rois et de princes faisaient partie du cours ordinaire des événements.

En 1809, l'Autriche avait épuisé ses dernières ressources, pour tentée désespérée contre la France. Elle commença, ses armes furent repoussées en Italie; mais Napoléon occupa Vienne. Il y décréta la dissolution de l'empire temporel de l'Église avec la réunion des États de l'Église à la France. Rome fut déclarée la seconde capitale de l'empire français; on alloua au roi de Naples une pension de deux millions. Après la paix de Vienne, qui donnait à Naples les provinces Illyriennes, on donna au royaume d'Italie l'Istrie et la Dalmatie pour les incorporer au gouvernement des nouvelles provinces; mais la Bavière refusa de donner à ce même royaume le cercle de Salzbourg, le bailliage de Clausen.

La puissance de l'empereur français semblait assise en Italie, et le reste de l'Europe, sur des

Des impôts on , à cause
 qu'on du comme ce maritime,
 cependant sans murmure; les
 venient leur sang sur tous les
 de bataille où l'armée française
 t; des corps français, station-
 rous les points de la péninsule,
 de l'administration locale; les
 censurés rivalisaient en servi-
 adulation. Cependant le dernier
 empire approchait. Joachim Mu-
 rant la cause de sa patrie et
 a-frère, conclut un traité d'al-
 l'Autriche (11 janvier 1814),
 mées, sous le commandement
 de, envahissaient déjà l'Italie.
 Eugène, fidèle au malheur,
 qu'au dernier moment une ré-
 roïque aux ennemis de Napo-
 après la trêve du 21 avril 1814,
 françaises durent évacuer l'I-
 la plupart des états revinrent
 rernains légitimes. L'impératrice
 ise obtenait Parme, Plaisance
 ; Napoléon prenait possession
 314 de l'île d'Elbe, misérable
 e puissance colossale.
 e se reposait à peine de ces ca-
 qui, depuis plus de vingt ans,
 retenu le trouble dans la so-
 congrès de Vienne était encore
 gler le nouveau droit public,
 ouverner les états, lorsque Na-
 apit son ban, et prit terre en
 er mars 1815. En même temps,
 Naples, fatigué ou honteux de
 e indécise, fit un appel à toute
 oclamation de Rimini du 30
 nom de son indépendance. La
 de guerre de l'Autriche pré-
 u de jours seulement la reprise
 és. Dès le 15 avril, Murat fut
 l'évacuer Bologne; le 2 et le 3
 général Bianchi le battit près de
 ; et sept semaines après l'ou-
 la campagne, le 19 mai, Murat
 ait à Naples pour la France.
 IV revint enfin de son exil de
 Joachim Murat, après la chute
 on, fit la tentative insensée de
 ir le royaume de Naples; il s'é-
 qué en Corse, et avait pris terre
 e près de Pozzo; mais presque
 ment saisi, et traduit devant un

conseil de guerre, il périt le 13 octobre
 1815, sous les balles des Autrichiens.

Un acte du congrès de Vienne, en
 date du 9 juin 1815, avait réglé les af-
 faires d'Italie. Le roi de Sardaigne ren-
 trait dans ses états, qui lui étaient inté-
 gralement restitués par le traité de Paris
 du 20 novembre 1815, tandis que par
 celui du 30 mai 1814 on avait maintenu
 à la France une partie de la Savoie. Il
 acquérait en outre, sous le titre de du-
 ché, le territoire de la république de
 Gênes, avec les frontières de 1792. L'em-
 pereur d'Autriche réunissait à ses états
 héréditaires le nouveau royaume Lom-
 bardo-Vénitien (voy.), formé des pro-
 vinces vénitiennes, de la Valteline, de
 Bormio, de Chiavenna, du Mantouan
 et du Milanais. L'Istrie fut incorporée au
 royaume autrichien d'Illyrie (voy.); la
 Dalmatie (voy.) avec Raguse et les bouches
 du Cattaro formèrent un autre royaume
 de la monarchie autrichienne, à laquelle
 on donna pour frontière du côté des Lé-
 gations et de Parme, le cours navigable
 du Pô; du reste, on conservait la déli-
 mitation existante au 1^{er} janvier 1792.
 La maison d'Este-Autriche rentra dans
 la possession du duché de Modène (voy.),
 y compris Reggio, Mirandola, Massa et
 Carrare. L'impératrice Marie-Louise con-
 serva le duché de Parme (voy.); mais d'a-
 près le traité de Paris du 10 juin 1817,
 elle ne devait point le transmettre, après
 sa mort, à son fils. L'archiduc Ferdin-
 and d'Autriche redevenait grand-duc
 de Toscane (voy.); on lui concédait aussi
 l'état des Présides, la principauté de
 Piombino, et l'île d'Elbe, dont la moi-
 tié avait autrefois appartenu à Naples;
 enfin quelques fiefs d'Empire enclavés
 dans la Toscane. Le prince Buoncom-
 pagni-Ludovisi conservait ses droits de
 propriété dans l'île d'Elbe et dans la prin-
 cipauté de Piombino. A l'infante Marie-
 Louise de Parme, ex-reine d'Étrurie,
 on donnait le duché de Lucques (voy.);
 avec une rente de 500,000 fr., jusqu'à
 la mort de l'impératrice Marie-Louise,
 époque à laquelle le duché de Parme de-
 vait faire retour à ses anciens souverains
 (voy. p. 152). L'État de l'Église fut inté-
 gralement rétabli, à l'exception d'une li-
 sière de territoire sur la rive gauche du

Pô; qui demeurait à l'Autriche; cette dernière puissance conservait en outre le droit de tenir garnison dans les villes de Ferrare, de Comacchio et de Plaisance. Le roi Ferdinand IV reprenait le titre et les pouvoirs de roi des Deux-Siciles (voy.). L'Angleterre gardait l'île de Malte; tandis que l'ordre, autrefois possesseur de ce rocher si important comme position militaire, établit sa résidence à Catane, et depuis 1826 à Ferrare; on lui rendit aussi ses biens dans le royaume des Deux-Siciles et dans les États de l'Église. Deux petits états traversèrent seuls, sans altération aucune, les nombreuses révolutions qui depuis la fin du XVIII^e siècle avaient bouleversé l'Italie : ce sont la république de Saint-Marin et la principauté de Monaco (voy. ces noms).

Depuis cette restauration, l'Autriche exerce une prépondérance non contestée dans toute l'Italie. Les peuples cependant, réveillés de leur torpeur par vingt ans de secousses violentes et par leur contact avec la France, formaient en secret des vœux pour l'indépendance et l'unité de la péninsule; à la place des autocraties, rétablies dans leur ancienne forme, on désirait vivement des gouvernements représentatifs. Les sociétés secrètes des Unitaires, des Carbonari (voy.) se formèrent, en dépit des jésuites, des tribunaux d'inquisition et de la police. Aussi les cabinets de la Sainte-Alliance s'occupèrent-ils sérieusement de l'état des esprits en Italie. Fidèles au système de stabilité dont le congrès d'Aix-la-Chapelle (1818) avait précisé les principes et les applications éventuelles, ils ne voyaient pas sans inquiétude le carbonarisme s'agiter dans l'ombre d'abord, puis se montrer au grand jour, aussitôt que la révolution d'Espagne (1820) sembla promettre quelque chance de succès à ses desseins. Pour les affiliés de cette société, il ne s'agissait de rien moins que de l'établissement d'une fédération italienne, de l'expulsion des Autrichiens, et d'une réforme radicale dans les différens états de l'Italie. Le mouvement révolutionnaire éclata d'abord à Naples et en Sicile (1820); le roi Ferdinand, pris au dépourvu, fut obligé d'octroyer une constitution copiée sur celle des cortès

de Cadix (1812). Ensuite c de la Sardaigne, où le roi manuel abdiqua (janvier 1 veur de son frère Charles échapper aux conséquences ces promesses libérales. La co n'hésita pas un moment à arri vement révolutionnaire, qu manquer de se communiquer Lombardo-Vénitien. C' en 1815, avait formé oppo blissement du système rep Italie : en rétablissant, six a l'autorité absolue dans les 1 Deux-Siciles et dans celui d elle restait fidèle à son rôl sentiment des quatre grand et des princes italiens qui a au congrès de Laybach (voy. autrichienne entra sur le Naples, et dissipa, dans les af 10 mai 1821, les troupes nelles (voy. FAIMONT, PÈP Le parti des fédérés piémont pas une résistance plus lo battu par une autre armée (voy. BURNA), dans les jour avril; et la Russie, qui se p à soutenir son alliée avec u 100,000 hommes, put fair troupes dans leurs quartier une occupation militaire pensable : le roi des Deux clut, à cet effet, un traité 1 che, le 18 octobre 1821; C roi de Sardaigne, avait déjà rangements semblables le 24. A partir de ce moment, le répression fut appliqué ave congrès de Vérone (voy.) avai chéri sous ce rapport sur le prises par les puissances alliés L'obscurantisme leva dès lo la tête; la police portait ses i jusque dans l'intérieur des jésuites s'emparaient des co morées et des intelligence actes d'une barbarie révol commis sur des individus so carbonarisme; à Naples, Modène surtout, on sévissa sociétés secrètes, qui se ré en vertu de la loi naturelle le pouvoir abusait de sa fo

les hommes autrichiens; les tentatives étaient dans les conspirations. En 1824, à son père Ferdinand III, dans le royaume Lombardien, les gouvernements se montrèrent rigides; tandis que François IV, duc de Modène, se faisait la sentinelle de son parti, et se constituait directeur général d'une police qui étendait un réseau sur toute l'Italie. Dans les États de l'Église, le roi Pie VII (mort en 1823) et le pape Grégoire XVI (voy. ces noms), son successeur (1824), s'appliquaient à affermir les esprits, à consolider l'ordre et à régulariser l'administration; Pie VII (m. 1829), qui fit célébrer de nombreux pontificats, et Pie VIII se contentèrent d'excommunier les hérétiques et de comprimer les opinions positives à leur autorité, sans sans le passé, pour y découvrir les germes de troubles. Dans le royaume des Deux-Siciles, la mort de Ferdinand I^{er} n'apporta point de notables changements au système d'inquisition; François I^{er} (voy.) maintint, quoique avec moins de vigueur, les principes gouvernementaux de son père; toutefois après une entrevue avec l'empereur d'Autriche, il se résolut, en 1825, à renvoyer une garnison autrichienne, pour alléger le fardeau des impôts; deux ans plus tard, le royaume de Naples fut complètement évacué par les troupes étrangères; Sardaigne n'avait été déjà antérieurement.

Les espérances d'une révolution future furent néanmoins: tant de proscriptions, d'emprisonnements n'avaient fait que refroidir les esprits; le carbonarisme était de plus en plus, et lorsqu'en 1830, une révolution eut éclaté en France, qu'en septembre la Belgique, et plus tard la Pologne eurent suivi cet exemple, l'Italie jugea le moment favorable pour secouer le joug qui pesait sur elle. Le système de non-intervention qui avait été appliqué à la Belgique, les Italiens considéraient qu'on suivrait la même marche à leur égard; peut-être la révolution française leur avait-elle donné des idées encore plus positives.

Avant que les premiers mouvements eussent éclaté, François I^{er}, roi des Deux-Siciles, était mort (8 novembre 1830), et son successeur, Ferdinand II, avait annoncé, dès le début de son règne, des intentions plus libérales et une administration conforme aux intérêts du pays. A Modène, au contraire, le duc François IV persistait dans son despotisme étroit, malgré les symptômes de mécontentement qui se manifestaient dans son petit territoire. Dans la nuit du 3 au 4 février 1831, la révolte éclata dans la capitale; mais elle fut encore comprimée par la force militaire. A peine le peuple de Bologne (voy.) eut-il entendu gronder le canon à Modène, qu'il se souleva, le 4 février, contre l'autorité pontificale; le 5 février, une garde civique ou provinciale était déjà formée; un gouvernement provisoire s'organisait et arborait les couleurs de l'Italie. Le duc de Modène, en apprenant ce mouvement, se réfugia dans les murs de Mantoue; Marie-Louise quitta Parme (12 février), et en un clin d'œil la révolte se propagea de Modène à Reggio, de Bologne à Imola, Faenza, Forlì, Ravenne, Rimini, le long de l'Adriatique jusqu'à Ancône (voy.), dont la citadelle capitula le 17 février; Ferrare suivit le mouvement des Légations, malgré la garnison autrichienne qui l'occupait; l'Ombrie arborait l'étendard national. Dans toutes les provinces insurgées, on proclama l'abolition de l'autorité temporelle du Saint-Siège, occupé depuis le 2 février par Grégoire XVI (voy.); des collèges électoraux étaient convoqués; les députés élus devaient s'occuper immédiatement de la rédaction d'une constitution. Au mois de mars, les gardes civiles marchèrent sur Rome, mais ne dépassèrent point les villes de Rieti et de Civita Castellana. Une sédition, préparée dans la capitale, avait été découverte et étouffée par l'autorité.

Le 26 février, les députés des provinces libres d'Italie se réunirent pour la première fois. La déchéance du pape fut votée à l'unanimité. Les provinces se formèrent en un seul état, régi par un président, un conseil de ministres et une consulte législative. Les membres de ce gouvernement furent élus le 4 mars; mais

leurs fonctions ne devaient pas être de longue durée. L'Autriche, la Russie, la Prusse, s'accordèrent à appliquer en Italie le système d'intervention ; le duc de Modène, à la tête d'un corps autrichien et de ses propres troupes, rentra dans ses états sans rencontrer de résistance sérieuse (le 9 mars) ; et ses proclamations annoncèrent hautement les mesures acerbes dont il allait user envers les rebelles. Une partie de la garde civique, sous la conduite du général Zucchi, s'était déjà jetée sur le territoire bolonais. Les Autrichiens occupèrent successivement Ferrare (5 mars) et Parme (13 mars). Bologne persistait néanmoins à se préparer à la résistance, et remit le commandement entre les mains du général Zucchi ; le gouvernement provisoire fut transféré à Ancône. Dès le 21 mars, les troupes autrichiennes occupaient Bologne ; le 25, on se battait à Rimini ; le 27, Ancône se rendait ; le 30, les troupes constitutionnelles, commandées par Sercognani, mirent bas les armes ; le 4 avril, Spolète était occupée par les troupes pontificales. Une partie des insurgés s'embarquait à Ancône et gagnait la haute mer ; mais des bâtiments autrichiens firent la chasse à ces malheureux fugitifs, les capturèrent et on les rendit à leurs gouvernements respectifs. Zucchi paya de sa liberté une tentative généreuse, mais déplorablement conduite ; on le confina dans une forteresse autrichienne.

A Modène cependant régnait la terreur. Menotti avait été livré à une mort ignoble ; les cachots s'étaient fermés sur d'autres rebelles ; une main de fer pesait sur la ville et le pays. Dans les États de l'Église, le gouvernement papal se hâta d'annuler toutes les mesures du gouvernement provisoire ; la réaction, du reste, se fit avec assez de douceur. Les Autrichiens évacuèrent presque immédiatement la citadelle d'Ancône (18 mai 1831) et, deux mois plus tard, la ville de Bologne (15 juillet). Ce résultat fut obtenu par les vives représentations du gouvernement français, qui avait déjà fait demander au Saint-Siège, de concert avec les autres puissances, des réformes raisonnables et des mesures conciliatrices. Le gouvernement papal publia, en effet

(5 juillet), un édit portant une organisation provinciale et con les laïcs, exclus jusqu'alors de participation aux affaires, étaient capables de gérer des emplois ; seil de cinq membres laïcs était au délégué (gouverneur) ecclésiastique avec voix délibérative en matières. Mais l'exécution de cet édit mollement, ou, à vrai dire, ne se aucune mesure conciliatrice ne fut la garde nationale, à peine invit vit en butte aux plus indignes ca l'édit de justice du 5 octobre 1831 avec la plus vive impatience, ne r qu'aux abus les plus criants, m levait nullement au clergé la p tion à la judicature. Le mécont des provinces était extrême, et c position des esprits ne pouvait c au gouvernement pontifical. Le vier 1832, le cardinal secrétaire Bernetti fit savoir aux ambassa cinq puissances que les soldats caux allaient occuper Bologne, et Forli, et que le cardinal Albani en sa qualité de commissaire es naire, avait ordre de désarmer nationale. Le 21 janvier 1832, ment où ces troupes entrèrent à coup de fusil partit du milieu c pulation : sur-le-champ cette sol effrénée se précipita sur les cit commit des excès dont le gouver romain n'a jamais pu se justifier XIII, p. 111). En même temps, nal Albani, prenant acte de ces d demanda l'intervention des trou chiennes ; et le général Hrabowa le 28 janvier, à Bologne. Dès ce la France jugea sa dignité et se compromis et s'empara par un main de la citadelle d'Ancône 23 Le retentissement de cette affair mense : on crut un instant que vernement français se mettait du révolutionnaires ; le drapeau tric salué à Ancône comme le signe c nouvelle ; les agents pontificaux quittèrent la ville que le pape s' d'excommunier (21 juin). La Fr pendant s'était hâtée de rassure tican ; elle promettait d'évacuer aussitôt que les Autrichiens se

et le général Despans-Cunant de la garnison française de concert avec les autres mesures proposées, respect les révolutionnaires; de son côté, rappela le roi, dont les mesures accablèrent les esprits les plus pacifiques réformés à opérer, on omisses, ou on éluda dans le l'édit du 5 juillet et celle de 1831 pouvaient contester aux prétentions ecclésiastiques le représentant de lord Henri Seymour, qui qu'alors aux conférences rs à Rome, se retira-t-il contre la mauvaise foi, ou la lenteur, que mettait le pape à l'exécution de son décret ne peut rien innover : un gouvernement théocratique d'ordre de choses actuel; mais que devant la vio-

des Deux-Siciles, Ferdinand commença son règne sous auspices et avec la ferme intention de remède aux abus qui régnaient dans l'administration de son royaume, et, pour un moment, avoir des mesures coercitives et réactives de ses prédécesseurs Ferdinand I^{er}; mais par son mariage avec la fille du roi de Sardaigne, Manuel, il fut peu à peu assujéti au joug des jésuites, et s'en suivit des réformes administratives : le royaume de Naples n'a point subi de modifications; l'instruction publique n'est pas plus soignée qu'auparavant; le mécontentement est le lot des classes moyennes, ainsi que de la noblesse. De tous côtés, Naples est peut-être le royaume le plus d'esprit content; dans tous cas, ce pays est bien loin de son éducation politique; prédominent les vengeances et la haine contre les individus; mais l'on n'y comprend pas le système représentatif. Le prince de Carignan, Charles-

Félix, le 27 avril 1831. Il inaugura son règne par une amnistie, par quelques lois libérales et par de sages économies introduites dans les finances de l'état; mais bientôt il suivit l'exemple de son prédécesseur, et fit poursuivre avec sévérité les délits politiques. Dans le courant de l'année 1833, trente-deux individus, accusés de conspiration, furent arrêtés et condamnés à mort; d'autres expient encore dans les fers leur passion généreuse pour la liberté. En février 1834, des Piémontais exilés ou mécontents, joints à d'autres Italiens et à quelques Polonais, tentèrent une invasion insurrectionnelle sur les frontières de la Savoie; mais ce rassemblement fut dissipé avant d'avoir troublé le repos du pays (voy. GASPARI).

Que dire du gouvernement de Modène? Son organe, le journal intitulé *la Voce della verità*, est le panégyriste avoué de la Saint-Barthélemy et des coups d'état les plus sanglants. Sur son territoire, le duc de Modène joue le rôle d'un tyran; il trouve dans son ministre Canosa un digne séide.

Un calme apparent règne toutefois en Italie. La garnison française évacua la ville d'Ancône (décembre 1838), en même temps que les troupes autrichiennes quittaient le territoire pontifical (voy. MOLÉ). L'empereur d'Autriche, Ferdinand I^{er}, au mois d'octobre de la même année, avait proclamé une amnistie dans le royaume Lombardo-Vénitien; c'était une mesure réclamée depuis longtemps, et qui n'impliquait aucun danger pour son gouvernement. Désormais l'Italie ne se mettra plus en mouvement que sous une impulsion étrangère, et la réussite d'une entreprise libérale y dépendra toujours de la marche des événements en Europe.

Le lecteur consultera avec fruit, sur l'histoire générale d'Italie, les ouvrages suivants : *Histoire des républiques italiennes du moyen-âge*, par M. Sismondi de Sismondi, dont il paraît dans ce moment (Paris, chez Treuttel et Würtz) une nouvelle édition en 10 vol. in-8°; *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie*, par le même auteur, Paris, 1832, 2 vol. in-8°; *Storia d'Italia dal 1490 al 1814*, 20 vol., Paris, 1832. Cet ouvrage en renferme trois différents, savoir :

l'histoire de 1490 à 1534, par Guicciardini, en 6 vol. ; la continuation de Guicciardini par Botta, de 1535 à 1789, en 10 vol. ; enfin la *Storia d'Italia dal 1789 al 1814*, du dernier, 4 vol., Paris, 1824* ; Henri Leo, *Geschichte der italienischen Staaten*, Hambourg, 1829-32, 5 vol. in-8° ; trad. fr., par M. Dochez, intitulée *Histoire d'Italie pendant le moyen-âge*, Paris, 1838-40, 3 vol. gr. in-8°. Nous renvoyons à l'article *littérature ITALIENNE*, pour des renseignements sur un grand nombre d'histoires spéciales et locales**.

C. L. et L. S.

ITALIE (CAMPAGNES D'), voy. l'art. précédent, ainsi que NAPOLÉON, BEAULIEU, WURMSER, JOUBERT, CHAMPIONNET, MASSÉNA, SOUVOROF, DESAIX, ARCOLE, LODI, CAMPO-FORMIO, MARENGO, etc., etc.

ITALIEN (THÉÂTRE), voy. THÉÂTRE, OPÉRA.

ITALIENNE (LANGUE). Si le passage des Alpes helvétiques ou tyroliennes offre des contrastes frappants en fait de végétation et de température, si dans l'espace de peu d'heures le voyageur passe des rares produits de la zone glaciale au luxe que déploie la terre réchauffée par le soleil du midi, l'opposition n'est pas moins brusque entre les langues qui se parlent sur les deux versants de ces montagnes gigantesques. Au nord, l'oreille est froissée par des sons rauques, gutturaux, et par une accumulation de consonnes parfaitement en rapport avec une nature sauvage et alpestre ; au sud, en débouchant par de riantes vallées sur des lacs où des festons de pampre, des charmilles de laurier ou de chêne vert, et des orangers aux fruits d'or se mirent dans des flots limpides, un langage doux et suave, comme l'air que vous respirez, vous accueille à

(*) Voy. GUICHARDIN et BOTTA.

(**) Cet aperçu rapide et complet de l'histoire générale d'Italie est dû, en très grande partie, à M. Henri Leo, professeur à Halle, dont nous venons de citer l'histoire d'Italie, ouvrage classique qui mérite d'être placé auprès de celui de M. de Sismondi, consacré dans l'opinion publique par plusieurs éditions et par les traductions qui en ont été faites dans les langues étrangères. Le précis de M. Leo a été traduit et continué jusqu'à ce jour par celui de nos collaborateurs qu'un long séjour en Italie qualifiait le mieux pour ce travail, et qui a été témoin oculaire des événements qu'il raconte. S.

l'entrée de ce paradis terrestre jour que vous souhaitez le prière modulée par le mendi bord de la route, les accents du postillon ou du muletier, les vigneron ou du pêcheur, le nuyeux du cicerone (voy.), le gracieux de la jeune fille, tout, réclamations impertinentes d giste, tout est dit, murmuré dans un idiome où les voyelles claires, les plus retentissantes se chercher, se rencontrer toujours minier ou engloutir, comme p du plus fort, toute consonne r ferait mine de troubler, par nance un peu dure, leur harmonie cert. Ce que vous entendez, c'est de l'amour, la langue des dim ressants ou railleurs, des au burlesques, la langue de l'iron reuse, une langue à propos vous seriez en droit de demander a été faite pour la musique ou sique a été faite pour elle. Langue italienne, fille abâtardie de la langue latine, si mâle mais fille souvent aussi fine, au sive, aussi savante, et toujours cieuse que sa mère.

C'est un fait bien connu que celui de la décomposition rustique ou vulgaire, par les populations romaines avec les Barbares qui vinrent envahir l'Europe. Le latin littéral ne peut être écrit plus ou moins profond des cloîtres ; ce n'est pas s'est mêlé aux dialectes barbares nous appartient point ici de donner l'opinion de Raynouard, qui langue romane intermédiaire, grammaire, une syntaxe plus arrêtée ; langue qui aurait été commune du provençal, du français, de l'espagnol, du portugais, du catalan de l'italien (voy. T. XI, p. 4) nous suffise de constater ce fait, ainsi que les autres langues est à la fois le produit d'une décomposition et d'une reconstruction : composition naturelle, spontanée, instinctive du latin rustique, naissance aux nombreux dialectes

mais des diverses | le la
 brique; d'une reco | uction
 mite, calculée, qui se nit dans
 bruité du XIII^e siècle, se légi-
 du chef-d'œuvre littéraires, et
 le plus tard par des lois acadé-

ne de la vie journalière s'étant
 transformée et morcelée en
 opulaires, on sentit le besoin
 ne commune aux classes cul-
 société. Cette langue de con-
 stante, indécise, mais servant
 ralliement aux enfants d'une
 nune, c'est le *volgare illustre*
 Le dialecte toscan, le plus cul-
 vomes locaux, entra pour une
 able dans cette création nou-
 être dut-il cet avantage à un
 à l'origine toscane ou floren-
 neds poètes et prosateurs du
 XIV^e siècle.

elle époque précise cette nou-
 prit-elle naissance? Ici, com-
 s quand on remonte aux ori-
 rrain manque sous nos pas.
 meons pas toutefois être éloi-
 vérité, en rattachant à Cino
 à Dino Compagni et à Guit-
 zo (m. en 1294), les premiers
 ctifs d'élever le *dialecte tos-*
 g de langue écrite. Avant eux
 ques poètes siciliens avaient
 s le dialecte de leur île na-
 leur poésie demeura locale ou
 point l'horizon de Naples,
 les Toscans que nous venons
 r parlent presque la même
 e Dante (*voy.*). Ce dernier,
 sur les traces de son maître
 Atini*, se mit à réfléchir sur
 it auquel il allait confier les
 réves et les aspirations de sa
 e. Pour donner quelque con-
 la langue toscane, il s'agissait
 ser, de formuler les lois déjà
 dans le mécanisme de la lan-
 sème; de ne point attaquer les
 mmaticales déjà adoptées par
 donner, par exemple, droit de
 ie à l'article, au verbe auxi-

r du *Tesoro*, espèce d'Encyclopé-
 assurances humaines, extraite de
 l'Aristote.

clap. d. G. d. M. Tome XV.

liaire, à toutes les constructions qui dif-
 féraient du grec et du latin; de recon-
 naitre en un mot la légitimité des impor-
 tations exotiques, particulièrement dues
 aux conquérants venus du Nord. Mais
 d'un autre côté, après ces concessions, il
 fallut reproduire le style, la diction des
 anciens, et refouler, à force de clarté, de
 netteté, de simplicité, la pompe froide et
 prolix qu'un goût barbare avait adop-
 tée comme une précieuse qualité. La
 prose italienne de Dante, qui peut être
 regardé comme le créateur de l'*italien*
écrit, se rapproche visiblement de la
 prose classique des anciens; mais la forme
 de sa poésie est ou neuve ou empruntée
 aux troubadours provençaux.

C'est une chose connue que l'absence
 de prosodie dans les langues dérivées du
 latin : la quantité des monosyllabes était
 peu à peu devenue arbitraire; la règle
 de la *positio*n n'existait plus; on ne sa-
 vait plus prononcer deux ou trois syllabes
 brèves qui se rencontraient à la fois dans
 un même mot. C'était là un effet inévi-
 table de l'invasion des Barbares. Comme
 équivalent des longues et des brèves, on
 s'empara de la rime employée déjà dans
 les chants d'église : à défaut de quantité,
 il fallait au vers une autre marque distinc-
 tive. Il faut convenir que les poètes surent
 tirer un merveilleux parti de ces nouvelles
 formes, créées pour satisfaire à des exi-
 gences nouvelles : les sonnets, les balla-
 des, les canzones, les sestines, les *ottave*
rime, toutes ces inventions provençales,
 furent ennoblies par les chantres italiens.
 Dans sa gigantesque épopée, Dante se
 servit de *terze rime* qui étaient em-
 ployées de préférence dans la poésie di-
 dactique*.

L'œuvre philologique de Dante fut
 continuée par Pétrarque et Boccace (*voy.*
 ces noms). Chez Dante, la langue est en-
 core rude : dans Pétrarque, elle est déjà
 belle, douce et pure. Le chantre de Laure,
 on le sait, a été le chef de file, mais aussi
 l'inimitable modèle de cette longue série
 de poètes, faiseurs de sonnets et de can-
 zones, qui, à toutes les époques, ont inondé
 la littérature italienne de leurs produc-

(*) Voir, pour plus de détails, l'ouvrage de
 Dante lui-même intitulé : *De vulgari Eloquentia*.
Voy. DANTE, T. VII, p. 526.

tions futiles. Boccace enfin popularise le langage sévère de Dante : grâce aux contes libertins de son *Decamerone*, l'Italie apprend à connaître le dialecte florentin, élevé au rang de langue littéraire. La forme esthétique et le contenu de ces cent nouvelles leur valut une autorité grammaticale. Du reste, Boccace, que Byron appelle éloquemment *le Barde de la prose*, Boccace ne s'est pas encore dégagé des périodes trainantes, allongées; son style est un bavardage solennel; rarement un trait énergique anime ses tableaux. Il prodigue les mots; c'est une prose efféminée : la grâce est répandue sur son style, mais on y cherche en vain la force. La nation s'enthousiasma pour le triumvirat intellectuel de Dante, Pétrarque et Boccace; mais, dans son admiration légitime, elle oublia de suivre la voie du progrès. Boccace ne trouva que trop d'imitateurs; heureusement il fut aussi le premier professeur de la *Divine Comédie*, et la grande utilité de cet enseignement, basé sur l'épopée catholique, fut de répandre la langue dans la forme créée ou précisée par Dante.

Au xv^e siècle, l'idiome toscan, élevé au rang de langue écrite, gagne toujours du terrain dans les hautes régions de l'Italie, malgré les efforts individuels et l'opposition constante de beaucoup de poètes, qui persistent à confier leurs inspirations au dialecte de leur province ou de leur ville natale. Nous retrouvons, à toutes les époques de l'histoire littéraire d'Italie, cette lutte incessante des localités en faveur de leur idiome contre les prétentions toscanes. Si le triomphe de la langue florentine a été complet dans le monde savant et lettré, dans les cours et vis-à-vis de l'étranger, jamais cette dictature, fondée par Dante, n'a été reconnue par les différents peuples de l'Italie; peut-être l'esprit municipal se réfugiait-il dans cette opposition, et poursuivait-il, dans l'arrogance des législateurs toscans, l'ombre de l'autorité impériale autrefois si détestée; peut-être aussi l'amour du sol se bornait-il toujours en Italie, par une espèce de fatalité, à l'horizon un peu étroit de la cité, et voyait-il dans la défense du dialecte local celle de son palladium. La langue

italienne, d'ailleurs, n'a point été* ; elle n'est point parlée ; zième partie de la population patois différent de l'italien, plus tant qu'il diffère lui-même de Dante a décoré les patois italiens de langues, tout en disant que italienne n'était *parlée*. Cette dernière passe encore dans toute l'Italie, pour un guidé, plein d'affection; jours conservé un air d'apparence, une roideur de formes, pêchent de pénétrer dans l'invie, tandis que les patois son naïveté, pleins d'originalité dans sion, et saisissent les moindres la pensée.

Malgré ces incontestables patois, nous trouvons, dans moitié du xv^e siècle, l'un des plus éminents de l'Italie, Laurenticis, développant, dans ses *Avantages* de la langue toscane, est encore emprisonné dans Boccace. Partout où Laurent raisonne, il est monotone, en tignant; lorsqu'il raconte, son plus varié; dans les parties, enfin, il devient vraiment j

Vers la même époque, la litique est admirablement manstances d'Ange Politien sur le Julien de Médicis. C'est un style correct, léger, bien supérieur poétique de Laurent lui-même dans le xvi^e siècle que la langue arrive à son plus haut degré et de développement. A cet l'antiquité était en Italie l'obritable culte, et l'étude pas auteurs classiques enrichit la lienne d'une foule d'expressions figures heureusement choisies de toute imitation classique ; poraine, se place l'Arioste ; u rend maître de son instrument et se joue de la rime comme j italien ne l'avait fait avant lui de son *Roland furieux* sont e

(*) Voir, pour le développement le beau travail de M. Ferrari, *Sur le populaire en Italie (Rivista dei Denti 1839)*.

liberté; l'œil le plus exercé n'y voit de travail. A peu près vers le temps, J. Rucellai, le Trissin, Alamandini, par leur diction concise leur versification élégante, et l'Arioste. Le Tasse (*voy.*), dans la moitié du xvi^e siècle, trouve ses mains un instrument assouplé par ses soupirs d'amour ou par les preux de la croisade. Il fut de beaucoup que la prose ne fut du même pas. Ce qui s'était développé pendant tout le xv^e siècle, c'était l'existence d'un bâtard des *novellieri*. S'il se trouve un rare imitateur de la prose, il s'attachait presque toujours à imiter les mots, la structure des phrases, au lieu de s'appliquer à enchaîner les anciens, ses pensées d'une manière simple. La culture littéraire de ce siècle est donc poétique : la prose languit à l'apparition de Machiavel. L'admirable génie est le véritable maître de la prose italienne. Quoiqu'il ne soit tout à instruire son lecteur, il ne cherche point une forme noble, mais une forme simple ; son style est clair et ferme, sa pensée. Dans son Histoire de Florence, il a le nombre, la période, la phrase ornée de Tite Live ; la savante combinaison de la profondeur de Tacite. Nous ne pouvons accorder tout-à-fait le même mérite à Boccaccio (*voy.* GUICHARDIN), son style est poli et cadencé à son tour, l'exubérance et rappelle le style de Pétrarque. Sperone Speroni (mort en 1548), au contraire, imite avec succès la prose de Pétrarque ; par son style, c'est un élève de Machiavelli. Le xvi^e siècle, si riche en poètes et en prosateurs, vit aussi naître la critique littéraire. On crut nécessaire de prescrire à tous les poètes étrangers à Florence, pour les empêcher de faire quelque tournure, quelque terme incorrect provincial dans la langue, propriété commune de la langue, du reste, n'avait ni grammaire ni dictionnaire ; les Italiens avec le latin étaient en contact et point que les poètes et les prosateurs empruntent, avec une incroyable

liberté, des mots à la langue latine pour enrichir leur vocabulaire ; il fallait restreindre ces licences, et protéger d'autre part la langue italienne contre les hallucinations de quelques cerveaux fêlés, qui contestaient jusqu'à son existence, et prétendaient qu'à cette époque de la renaissance des lettres, il ne lui restait qu'à s'effacer complètement devant le latin. On se disputait même sur le vrai nom de la langue italienne, qu'on appelait tantôt *langue vulgaire*, tantôt *langue florentine*. Le cardinal Bembo (*voy.*), dans son traité *Della volgare lingua*, jeta les fondements d'une grammaire italienne raisonnée ; son livre obtint une autorité canonique, d'autant mieux qu'on supposait à l'auteur, qui n'était point Florentin, une impartialité plus grande. Le Trissin contribua aussi pour sa part au développement de la langue italienne : ses réformes syllabiques et orthographiques lui réussirent mieux que sa prétendue réforme dramatique et épique. Benedetto Varchi a marché vers le même but, en publiant une série de dialogues critiques sur la langue et la littérature italiennes.

Non contents de faire des sonnets, les littérateurs publièrent aussi une quantité innombrable de commentaires sur ces bluettes poétiques. La *Jérusalem délivrée* du Tasse provoqua une longue querelle, véritable guerre de syllabes, qui se fit de part et d'autre avec une fatigante prolixité et une incroyable petitesse d'esprit. Pellegrino, admirateur fanatique du Tasse, attaque l'Arioste avec une véhémence aveugle ; Galilée (*voy.*), dont le grand nom semble déplacé dans cette querelle, se pose, ainsi que l'Académie *della Crusca*, comme adversaire acharné du Tasse.

Nous venons de nommer la plus célèbre de ces nombreuses Académies ou sociétés littéraires, qui, dès le commencement du xvi^e siècle, s'occupèrent à cultiver la langue et la littérature italiennes. Pomponio Leto, à Rome, et Côme de Médicis, à Florence, en avaient donné l'exemple. Des hommes distingués par leur savoir, leur goût et leur esprit s'assemblaient sous l'ombre des pins ou des charmilles de laurier, et dans ces réunions, on lisait des vers, on discutait le

mérite des poètes, on ramenait avec une bienveillante critique aux formes les plus pures et les plus correctes l'auteur qui se perdait dans le néologisme. De pareilles sociétés s'élevèrent dans toutes les villes d'Italie, avec des titres plus ou moins bizarres, et sous des formes plus ou moins puériles et pédantesques. Sous le patronage d'Hippolyte de Médicia, Claude Tolommei fonda les Académies de *la Vertu* et de *lo Sdegno*; l'Académie des *Enflammés* fut fondée à Padoue; celle des *Ardeurs*, à Bologne; à Ravenne, celle des *Informes*; à Césène, celle des *Réformés*; à Spolète, celle des *Obtus*; à Sienne, celle des *Rustres* (*Rozzi et Intronati*, 1525); à Rome, celles de *Animosi*, des *Gymnosophistes*, à Florence, celles des *Humides*, du *Son* (*della Crusca*). Cette dernière, fondée, en 1582, par Grazzini (*voy.*) et le chevalier Leonardo Salvati, s'est immortalisée dans l'histoire de la philologie par son grand Vocabulaire, qui parut pour la première fois en 1612, à Venise*. Par ce travail de l'Académie florentine, la langue toscane ou italienne fut irrévocablement constituée comme langue écrite.

Sans aucun doute, ces Académies contribuèrent, malgré leurs titres futiles, à répandre et à entretenir l'enthousiasme littéraire, à maintenir, pour la langue, des règles nécessaires; mais les grands poètes ne sont point sortis du sein de ces sociétés. Si de pareilles institutions sont favorables à la forme du langage, jamais, ni en Italie, ni dans un pays quelconque, elles n'ont fait jaillir l'étincelle électrique du génie qui descend du ciel sans leur intervention.

Vers la fin du xvi^e siècle, le rythme poétique reçut un remarquable développement par l'introduction des premiers opéras. Les Italiens commençaient à sentir la valeur musicale de leur langue, sans compter que leur organisation d'hommes du midi devait leur faire rechercher les molles et voluptueuses jouissances que donne le chant théâtral. Avec

(*) La première édition de Florence parut en 1691, 4 vol. in-fol. On estime surtout celle de 1729-38, 6 vol. in-fol. Depuis parurent divers compléments dont on trouve la substance dans le *Dizionario della Lingua italiana*, Bologne, 1819-26, 7 vol. in-4^o. J. H. S.

ce goût prédominant de la nation l'opéra coïncide, au xvii^e siècle, avec l'opéra de deux poètes, qui possédait si au plus haut degré le sentis rythme: l'un, Chiabrera, intrinseque forme savante de l'ode antique; Marini, encadra ses extravagances et ses images excentriques dans les plus mélodieuses et les plus sages. Au xviii^e siècle, Métastase parsema ses opéras d'ariettes, où le sordide atteint son plus haut degré de perfectionnement; les organisations rebelles à l'harmonie des vers ne virent pas ceux de Métastase sans les mentalement; jamais la langue n'est arrivée à une pareille mesure que son des paroles semble appeler les instruments: ce sont deux moitiés qui se cherchent pour consommer une mystérieuse union.

Sauf ce développement de la langue italienne, toutefois, elle était stationnaire au xvii^e siècle. Elle dormait dans la mollesse après l'élan de la Renaissance; et le sommeil des intelligences et des esprits dans cet assoupissement politique, le moule des grandes pensées de la langue, ne s'élargissait point. Transmise par les maîtres suffisants imitateurs: on vivait sur le point de la seconde moitié du xviii^e siècle sous l'influence de l'esprit français qui fit sentir au-delà des Alpes, point qu'il y eut conflit entre la française et la langue italienne cette dernière accepta l'emprise de toute-puissante voisine. La philienne se francisa; la syntaxe et les constructions françaises; le travail ouvrit ses colonnes aux termes rarement on vit un servilisme complet d'une langue à l'égard d'une autre et la littérature suivit le même chemin. A l'exception d'Alfieri (à affectait de donner à la langue un vernis de dureté, et les phrases, en accumulant les syllabes et les cacophonies avec un soin que d'autres en mettent à l'œuvre; à l'exception d'Alfieri, de Monti, de Napione, de Biagioli, de Monti les esprits se précipitaient sur

battue de limitation ultramontaine; et cependant les armées françaises n'avaient pas envahé les deux de la République et les sigles de l'empire jusqu'au plan de Novare.

En 1814, une réaction salutaire et véritablement nationale se fit sentir. On retrancha autant que possible les termes d'origine étrangère, et, retournant vers la pureté de la langue italienne primitive, on remit en honneur les formes dantesques; les expressions prosrites reprirent cours dans de vieilles médailles rendues à la patrie. En même temps éclatait une réaction systématique contre les préjugés toscans. Enrichir le fonds commun de la langue, telle fut la devise que le nombre d'écrivains inscrivent sur leur drapeau; ce fut un véritable appel à la lutte contre la tyrannie de la Crusca. Ainsi ébranla l'autorité du dictionnaire de 1612; le comte Jules Perticari, dans un ouvrage *Dell' amor patrio di Dante* (Milan, 1820), se constitua le chef de cette levée de boucliers. Dans une question littéraire de cette nature, un étranger ne saurait sans présomption se constituer arbitre; il ne peut que montrer à deux camps en présence. Le résultat le plus positif de cette lutte un peu téméraire, c'est la mise au jour de beaucoup de vieux ouvrages qui étaient restés jusqu'alors manuscrits; c'est la langue enrichie par beaucoup de termes oubliés, par des expressions provinciales élevées peu à peu à la dignité de tournures littérales; c'est le perfectionnement des dictionnaires et de la synonymie; c'est enfin l'étude approfondie des dialectes, qui ont, ainsi que nous l'avons pu remarquer, une bien plus grande importance en Italie que dans les autres pays de l'Europe.

Ainsi, Fernow, dans ses *Études sur l'italien*, énumère jusqu'à quinze dialectes principaux, parmi lesquels le toscan à lui-même compte six subdivisions. Ces quinze dialectes ont tous servi à quelque auteur, si préférait par patriotisme employer le langage de sa ville natale. Le dialecte le plus riche en productions littéraires, est celui de Venise; il se distingue par sa mollesse: c'est une langue d'enfants, de femmes et de vieillards qui, par non-

chalance ou incapacité, adoucissent ou effacent les consonnes mâles et fortes; c'est la langue des gondoles, où des soupirs d'amour s'exhalent dans le silence de la nuit; c'est la langue des sbirres qui chuchotent dans l'ombre. Le dialecte lombard, remis en honneur par Manzoni (*voy.*), porte, au contraire, l'empreinte plus mâle d'une population agricole; le dialecte piémontais se ressent du voisinage de la France; le dialecte génois, dans ses inflexions rauques et étranges, semble avoir retenu quelque chose du contact des marchands de Gênes avec tant de populations semi-barbares que l'esprit d'entreprise leur faisait visiter; les dialectes du centre de l'Italie (des Légations, de la Romagne, de la Toscane, de l'État de l'Église), s'éloignent moins que les autres du langage écrit, parce qu'ils occupent en partie le sol où ce dernier a pris racine; le dialecte florentin a, dans sa prononciation, des âpretés gutturales; le dialecte romain est large et sonore: le Transtévérin ne se croit-il pas le descendant direct du peuple-roi? A Naples, le lazzarone indolent et le pêcheur aiment à tronquer les syllabes, à transposer les lettres; son dialecte est naïf; ses tournures sont vives, piquantes; son accent rude, semi-africain. En Sicile, le dialecte a toujours conservé une grâce idyllique; il est doux, sans tomber dans la mollesse du dialecte vénitien. Le dialecte sarde conserve des vocables dont l'origine, peut-être orientale, se perd dans la nuit des temps. Dans les îles de Malte, de Gozzo, de Comino, le peuple parle un dialecte presque arabe, entremêlé de mots qui sont empruntés à toutes les langues de l'Europe.

Indépendamment de ces dialectes, dont nous effleurons les noms et les qualités, il s'est formé, sur une partie du littoral de la Méditerranée, surtout dans les échelles du Levant, pour les besoins du commerce et des relations journalières, un langage mixte, appelé *langue franque*, dont le vocabulaire est presque tout entier emprunté à la langue italienne. Mais c'est là tout ce que celle-ci a fait de conquêtes sur le sol étranger*: différente

(*) Il faut excepter quelques portions de la Suisse méridionale et quelques provinces de la domination autrichienne, où l'on parle l'italien.

une autre encore, celle de propager l'amour des études classiques.

Après ces glorieux triumvirs, il se passe près d'un siècle sans qu'une production littéraire de premier ordre s'offre à nos yeux. On eût dit que les esprits avaient besoin de se reposer, de se mettre au niveau des idées mises en circulation par les trois poètes qui ouvrent d'une manière si brillante l'histoire de la littérature italienne. Peut-être l'étude de l'antiquité absorbait-elle aussi les intelligences. Quoi qu'il en soit, nous ne trouvons dans cet espace que des imitateurs : ce sont d'une part les pétrarquistes; de l'autre, les *novellieri*; et, en troisième lieu, les poètes didactiques tels que Paganino Bonafede de Bologne, qui a chanté l'agriculture, et Federigo Frezzi, qui a fait un poème allégorique intitulé *Il Quadriregio*. Vers le milieu du xiv^e siècle naît la satire burlesque : ce sont le *novelliere* Sacchetti et Pucci, qui écrivent des sonnets satiriques; c'est Nicolo, l'aveugle d'Arezzo, qui, du haut d'une estrade, chante des historiettes ecclésiastiques et mondaines; c'est le barbier Burchiello de Florence, dont la boutique est fréquentée par les grands et les petits qui prêtent une oreille avide à ses vers passablement grossiers.

Dans cet intervalle, la maison de Médicis (*voy.*) s'était élevée, et renouvelait à Florence les merveilles du siècle de Périclés. Côme, le père de la patrie, s'était constitué le protecteur des lettres et des arts; son petit-fils, Laurent-le-Magnifique (1448-1492), hérita de son esprit, et continua son œuvre. Homme d'état par sa position, poète et érudit par goût et par vocation naturelle (*voy. l'art. précédent*, p. 162), il amena pour la littérature italienne une nouvelle ère d'éclat et de prospérité. Des études vraiment *humanitaires* occupaient alors dignement les esprits, sans les étouffer sous une érudition pédante; des fêtes brillantes, des tournois, des cavalcades, des marches triomphales, des folies de carnaval, donnaient une pâture à l'imagination du poète et de l'artiste; la découverte de l'imprimerie activait encore le mouvement des intelligences. Laurent de Médicis chanta la belle Lucrezia Donati dans des sonnets où respire le génie de Pétrar-

que poète allégorique Zuccheretto, se au faucon, le. et l'Al... me, appelleraient. Du titre... leur auteur s'il n'était point né, comme Lau... les hautes régions sociales. Lau... vit aussi un commentaire sur ses sonnets : ce travail rappelle le C. Dante. Un ami du prince, le s... léniste Angelo Ambrogini, sur... liziano, ne dédaigna point de cl... tournoi, où la valeur du jeune I... de son frère Julien avait brillé... éclat, et de composer pour les f... cour l'opéra d'*Orphée*, composé... encore, mais qui servira de po... part à ces genres de poèmes.

Dans le cercle des philosophes vants et des poètes qui illustrèrent à cette belle époque, vi... placer les trois frères Pulci (*voy.* do Pulci traduit les églogues d... Luca Pulci célèbre le même to... A. Politien avait jugé digne de... et dans un poème chevaleresqu... *Calvaneo*), il se fait le précurseur... jeune frère Luigi Pulci. L'en... vraie chevalerie était alors à... aussi ces temps héroïques, qui... saient dans le passé, agissaient vivement sur les imaginations; l... de chevalerie allaient se trans... épopées chevaleresques. Mais ni... ci, ni son frère Louis, l'auteur... *gante maggiore*, ni Bojardo (chante de l'*Orlando innamorato*)... taient à la hauteur de cette tâche... s'agissait pas d'une simple trad... la prose surannée en vers modernes... prit du siècle commençait à... de l'esprit d'aventure, tout es... justice à la grandeur d'âme, à l... des anciens chevaliers; la chev... passée de mode : une solennité u... lesque devait nécessairement ré... ce nouveau genre d'épopée. ... saisir cette manière, il fallait... d'une admirable souplesse; di... pour deviner ce goût complexe... un homme de génie : cette... prise par l'Arioste, au commen... xv^e siècle.

Le siècle de Laurent fit éc... une innombrable quantité de

(*voy.*), chantant toujours le de l'amour, avec plus ou moins de ténacité. Girolamo Benivieni, fait une célèbre canzone *divina*, qui obtient l'honneur ntaire écrit par Pic de la *voj.*). Des femmes aussi assure de poètes : dans ce groupe de Laurent, Lucrece, puis sainte Catherine de belle d'Aragon, mère du duc an Galeaz Sforza, Serafina tista de Montefeltro, Bianca au-dessus de ces noms moins ve celui de l'improvisateur quila (mort en 1500, à l'âge ont les vers sont malheureu- plis de ces pensées raffinées gmatisées du nom de con- ar malheureux remplit pres- ses sonnets, ses épîtres, ses *desperate*, ses *strambotti*, e, ses *frottole* (*Lieder*). An- eo, de Ferrare (1456-1538), étentieux et presque aussi fé- rafino. L'improvisateur Ber- ti (m. vers 1534), surnommé rezzo, fils de l'historiographe colti, quoique contemporain appartient encore, par son eux et prétentieux, à la géné- mirait Serafino (*voj. IMPRO-* Il Notturmo (pseudonyme ain); Cristoforo, surnommé Antonio Fregoso, patricien teur du poème de la *Cerva* illini, l'auteur du *Viridario*; s noms encore remplissent les istoires littéraires. C'est un é de talents qu'aucune so- n'entrave et que la faveur va chercher de toutes parts; vement printanier qui s'em- lligences, et qui prouve que oses sur l'arbre de la civili- rme ne sont point le produit la greffe.

vers la fin du xv^e siècle, était avancée. Matteo Spinelli), le plus ancien prosateur ita- crit la chronique des temps de de Souabe, et de Manfred, le rempli de provincialismes mo Compagni s'était fait le

chroniqueur de Florence, alors (1282) dé- chiriée par les factions. Une foule de chro- niques locales, écrites presque toujours dans le dialecte particulier d'une ville, remplissent cet intervalle. Telle est, par exemple, la *Chronique de Padoue*, écrite par les deux Cortusi, et continuée par quel- ques anonymes. Lodovico Monaldeschi (mort en 1442, âgé de 115 ans) composa en dialecte romain l'histoire de son temps. La *Chronique de Sienne* (jusqu'en 1352) est l'ouvrage d'André Dei et d'Agnolo di Tura; deux tapisiers, Donato et son fils Neri, continuent cet ouvrage naïf jusqu'en 1384; Castello da Castello se fait le chro- niqueur de Bergame (1378-1407) : c'est, d'après l'expression énergique de Jean de Müller, une histoire de cannibales. Au- dessus de ces écrivains s'élèvent les deux Villani (Jean et Matteo) par leurs doctri- nes sur la politique républicaine et par leur connaissance des hommes; mais leur style est diffus : la véritable prose histo- rique ne naîtra qu'avec Macchiavelli.

Nous touchons à l'âge d'or de la litté- rature italienne (*il buon secolo*), de 1490 à 1600; époque remarquable, où des évé- nements étranges et des hommes qui se pla- cent au niveau des événements occupent la scène de l'histoire. Dans ce grand ébran- lement du monde moderne, les esprits in- quiets et actifs de l'Italie, refoulés du ter- rain de la politique, que les étrangers envahissent, se jettent de préférence dans les arts et la poésie. La nation entière, les conquérants étrangers eux-mêmes, encouragent et excitent les artistes et les poètes; les princes italiens ne font point défaut au culte des beaux vers, et accueil- lent avec bienveillance les nourrissons des muses. A Rome, c'est le fils de Laurent- le-Magnifique, le pape Léon X (*voj.*), qui réunit autour de lui une cour de lit- térateurs de haut et bas étage; son cousin Clément III et le cardinal Hippolyte de Médicis (*voj.*) honorent, comme lui, les savants et les artistes. A Ferrare, Alphonse d'Este (*voj.*) accueille l'Arioste; son fils Hercule II protège aussi le théâtre, et son petit-fils Alphonse II arrive à l'immor- talité, grâce à la *Jérusalem délivrée* que le Tasse lui dédie. A Mantoue, à Guastalla et à Sabionetta, les différentes branches de la noble famille des Gonzague

(*voy.*) rivalisent dans la protection qu'ils accordent aux lettres; le marquis François I^{er} de Gonzague (1484-1519) sait manier à la fois la plume et l'épée; Frédéric, le premier duc de Mantoue, soutient le théâtre; le duc Vincent cultive l'amitié du Tasse; Ferrante, duc de Guastalla, se fait le rival dramatique de l'auteur d'*Amita*; Curzio Gonzague compose un poème épique; Luigi Gonzague, le Rodomont, écrit des stances. De nombreuses académies (*voy.* p. 164) répandent l'amour des beaux vers. On ne trouve dans l'histoire littéraire d'aucun pays un spectacle comparable à celui qu'offre l'Italie au commencement du xvi^e siècle. Les esprits positifs diront que ce penchant pour la poésie, qui dominait les princes et les sujets, ressemblait à une maladie épidémique; les âmes enthousiastes n'y verront qu'un grand concert auquel tous les talents étaient conviés.

Notre embarras est grand au milieu de ces torrents d'harmonie. Comment faire la part à la foule des talents de second et de troisième ordre, après avoir signalé les royautés du Parnasse?... Celles-ci sont reconnaissables de loin, à leur taille imposante, à ce front large et serein, couronné de lauriers que trois siècles n'ont point flétris. Voici Lodovico Ariosto (1474-1533), ambitieux comme César, puisqu'il préfère être le premier poète toscan, plutôt que le second des poètes latins. L'Arioste (*voy.* son article) occupe dans la poésie épique de l'Italie le même rang que Pétrarque dans la poésie lyrique. *Le Roland furieux* est une vaste galerie de contes romanesques, de passions et de paysages, où le lecteur chemine, sans se fatiguer jamais, entraîné par un récit élégant, spirituel et facile; séduit par cette molle ondulation de la stance italienne, que l'on dirait créée tout exprès pour cette voluptueuse épopée. Si le domaine de la fable envahit souvent celui de la réalité, dans ce merveilleux poème, la raison n'est point choquée de ces empiétements; car le sourire sceptique, la fine moquerie de l'auteur s'attachent traitreusement aux chevaliers et aux dames lancés dans le pays des aventures. L'Arioste est un poète sans foi: il versifie pour amuser; dans ses *capitoli amorosi*, il offre

au lecteur de véritables élégies a et, dans ses *satires*, de charmantes fictions où il déverse sa bile sur les hommes et sur les choses. Il est moqueur dans ses comédies érudites qui ne convint jamais à la foule, sieste de la comédie improvisée (*dia dell' arte*).

La littérature toutefois est incertaine sur ces pièces, tragiques ou comiques sur le patron des auteurs anciens comédies qui ont surnagé dans le luge, sont: la *Calandra* (imitation de Ménécemes) de Bernardo Divizio biena, que Léon X fit cardinal; et la *Mandragora* de Machiavel peut-être devenu le Molière, s'il n'avait mieux aimé se faire historien politique de sa part *Marescalco* de Pierre l'Arétin (on peint les sottises contemporaine verve impudente qui fait le fort talent; *La Strega* de Francesco (*voy.*), dit il *Lasca*, auteur de beaucoup de satires burlesques; *La Sporta rose* de Geili, bonnetier et académicien Florence; la *Vedova* de Nicolo Bonte (*voy.* T. III, p. 665); quelque d'Agnolo Firenzuola, et quelques autres de Salviati, l'un des fondateurs de Crusca. Mais, dans cette longue liste ne se rencontre pas une pièce qui marche de pair avec les chefs-d'œuvre de théâtre français; la *Mandragora* une bonne comédie originale, l'intrigue en soit sale et repoussante.

Les auteurs tragiques se traînent dans l'ornière de l'imitation; le grand Sénèque est leur modèle. La *tragédie régulière*, c'est *le Nisus* de Trissino (1478-1550) unificateur savant, froid et ennuyeux grand respect auprès des philosophes honni par Voltaire, et à peu près par la postérité, malgré son grand faillage épique, intitulé: *L'Italie des Goths*. La *Tullia*, de Lodovico Tellini; la *Canace*, tragédie mythologique de Sperone Speroni; l'*Orbecca*, de Giraldo; les tragédies de Lodovico sont toutes des imitations ou de

(*) Dans la *Dramaturgie* de Léon, on trouve les titres de plus de 5,000 pièces imprimées depuis 1500 jusqu'en

plus ou moins heureuses de la latine.

inité de la littérature italienne tant dans le poème épique et la poésie tel que le *Roland furieux* à sa suite une queue d'histoire sainte et profane, traditions, tout est mis en épopées s'élèvent au-dessus de la de Berni et de Bernardo Tasso : le premier, créateur du *scuola*, donne une nouvelle poésie burlesque des Italiens, dans son *Orlando innamorato* de l'Arioste à la gaité in-Burchiello; le second est plus que père de Torquato Tasso : auteur des 56,000 vers de *l'Amadis de Gaule* et des 21 *l'oridante* *.

se rattache encore la satire et-à-dire l'imitation de la satire. Ercole Bentivoglio (*voy.*), des seigneurs de Bologne, adresse vers les étrangers qui tyranisent; Luigi Alamanni (*voy.*), Virgile, l'auteur correct d'un *l'agriculture* et de deux épopées *il Cortese* et *l'Avarchide*, satires élégantes qui rentrent dans le genre de l'épître; Pietro et les ecclésiastiques et les avocats n'est point encore là une satire : celle-ci se trouve tout entière dans les vers impudents de Pierre (1557) qui a fait fleurir la satire scandale, la satire libertine. Cet homme pétri de fange, dont *tout pour de l'argent!* n'a que l'optée depuis, gaspilla un adjectif dans la satire personnelle; être par les uns, divinisé par les autres, mais surtout payer par les autres les riches, qui achetaient son silence ou son silence. On vit pour et contre lui Berni, et Nicolo : Bénévent qui avait d'abord été, et s'était fait une réputation de satiriste redoutable **. A la même

les épopées, nous citerons encore *le Saint-Pierre*, par Luigi Tansillo, *condannatore*, ouvrage prohibé. Une fin moins heureuse que son rival : Paul II pour donner un exemple, Bénéventin à Rome.

classe d'aventuriers appartient Teofilo Folengo, plus connu sous le pseudonyme de *Martinus Coccaius*, auteur de ce langage baroque, tissu de mots latins et italiens, qu'on a appelé *poésie macaronique*.

En quittant cette littérature ignominieuse ou futile, l'œil aime à se reposer sur deux figures calmes et honnêtes, celles de Sannazar (1458-1530) et de Rucellai (1475-1525). Sannazar, honoré par les rois de Naples, Ferdinand I^{er}, Alphonse VI et Frédéric (d'Aragon), célébra l'amour romantique et pastoral dans son gracieux poème de *l'Arcadie*. Rucellai, l'amant passionné des abeilles, chanta ces insectes laborieux dans un poème (*Le Api*) qui est le fruit d'une inspiration réelle. Comme auteur tragique, Rucellai mérite aussi une mention spéciale : son *Oreste* est une heureuse reproduction de *l'Phigénie en Tauride* d'Euripide.

La littérature des sonnets, dans cette première moitié du xvi^e siècle, continue à être cultivée comme par le passé. Depuis que Laurent de Médicis eut épuré ce genre de poésie, on revint de préférence à l'imitation pure et simple de Pétrarque. Le cardinal Pietro Bembo (*voy.*), de Venise, déposa dans 148 sonnets ses rêveries amoureuses; trois de ses compatriotes cherchèrent à l'imiter : ce furent Antonio Broccardo, Bernardo Cappello, Domenico Veniero. Ce dernier, cloué pendant 30 ans sur un lit de douleur, fit des vers imprégnés d'un stoïcisme religieux. Le libertain Molza (1489-1544), aux gages de tous les Mécènes du jour, répandit sur plus de 400 sonnets une teinte originale, hardie. Claude Tolommei, de Sienne, plus vicieux et plus méprisable que Molza, se délassait de la guerre par la culture des lettres. Guidiccione, de Lucques, fit des sonnets patriotiques; l'historien Angelo Costanzo, de Naples, imita Sannazar, dont les canzones, insérées dans son *Arcadie*, appartiennent aux productions lyriques les plus gracieuses.

Les femmes poètes réclament aussi une mention honorable. A leur tête marche la digne épouse du marquis de Pescaire, Vittoria Colonna (m. 1547), qui offrit au monde, dans un siècle corrompu, le modèle de toutes les vertus domestiques. Son mari

était « le soleil de ses pensées, » le sujet de ses chants, et lorsqu'il mourut après la bataille de Pavie (voy. *PRISCARA*), Vittoria Colonna (voy. ce nom) se hâta d'ensevelir dans un cloître, à Rome, ses charmes et son talent de poète. Véronique Gambara, de Brescia (1485-1550) écrivit des sonnets philosophiques. Tullia d'Aragona, l'amante du poète idyllique Girolamo, fit des sonnets passionnés. Tarquinia Molza, la petite-fille du poète, ne se borna point à la gloire facile des vers lyriques : helléniste habile, elle traduisit en italien quelques dialogues de Platon.

Vers le milieu du xvi^e siècle, le caractère spécial que Pétrarque avait imprimé au sonnet se perdit de nouveau; toutes les pièces de circonstances se transformèrent en sonnets : énigmes, demandes et réponses (*proposte e riposte*), idylles (*sonetti boscherecci*), dithyrambes, cantiques (*sonetti spirituali*), chants de forgeron (*sonetti pclifemici*), tableaux de la vie de pêcheur ou de navigateur (*sonetti martimi*). A la place des canzoni, on cultiva davantage les stances, ces poèmes, moitié lyriques, moitié descriptifs, qui se prêtent à merveille aux rêveries de l'amour*.

Nous touchons à la seconde moitié du xvi^e siècle, si fécond en talents. Ici le nom de Torquato Tasso (1544-1595) domine l'histoire littéraire. Si la chevalerie a été ridiculisée par le chantre de Roland, cette belle institution renaltra, aux accents du Tasse (voy.), plus brillante, plus poétique qu'elle ne le fut à son berceau. La *Jérusalem délivrée*, cette Iliade chrétienne, est imprégnée de religion, d'héroïsme et d'amour idéal, ces trois sources les plus pures de toute inspiration lyrique ou épique, parce qu'elles partent du cœur. Le Tasse est une âme candide comme Pétrarque, tourmentée comme J.-J. Rousseau. Désorienté, maladroit au milieu d'hommes cupides et immoraux, délicatement passionné dans un monde froid ou sensuel, il a fait ses poésies ly-

(*) Tel est, par exemple, le poème lyrico-didactique de Lodovico Martelli, *A la louange des dames (In lode delle donne)*. On appelle ces poètes du nom générique de *seicentisti*, de même qu'on désigne Dante et les poètes ses contemporains sous le titre de *trioncentisti*.

riques dépositaires de sa tenues souffrances. Dans son *A* fondé un nouveau genre, celui de la *medie pastorale*, se laissant à l'idée de l'âge d'or, qui n'a de dans le cœur des poètes. On re la touche suave et délicate d le créateur des jardins d'Arm de Clorinde et de Tancredi. colique figure du Tasse, de ce nemment catholique et féoda singulièrement avec la mine de l'Arioste, avec le regard insolent de l'Arétin, avec l'att passée ou pédantesque du Tri lamanni. L'amant d'Éléonor cachot de Ferrare, s'est fait à part dans la galerie des po et étrangers : c'est un privement acheté par ses malheurs

La prose italienne va pres siècle, un grand essor. La lit novellieri est représentée par dello (m. vers 1562), par Mol Giamb. Giraldi et Straparola gio. Mais la littérature futi plus seule les esprits : des hi gnes de marcher de front av l'écrivains de l'antiquité, l (1469-1527) et Guicciard 1540), prennent la place des a niqueurs (voy. leurs articles). l'annaliste de Florence, le col politique de Tite-Live (*Disi peintre de l'usurpateur heurt écrit mal famé (Il Principe)*, profité aux oppresseurs qu'au Le second, sans être à la haut chiavelli, raconte avec une i gence les événements comp l'Italie était alors le théâtre. continuateur de Guicciardini continuateur de Navagero da toire de Venise; Angeli de l'historien de Naples; Davi 1631), l'historien des guerres France; le cardinal Bentivogli guerres civiles de Flandre, ap a la bonne école historique. d'eux, s'élève l'historien du Trente, le partisan secret de Paolo Sarpi (1552-1623). Vo.

La grande révolution reli donna naissance à l'ouvrage de

ans dans Bruccioli à la traduction des livres saint (1530). Au ^{du} ^{xv^e} siècle déjà, Jacopo de ^{l'évêque} de Gênes, avait traduit ^{en italien}; en 1421, un moine, nommé Malermi, avait entrepris ^{sa} traduction avait été ^{neuf} fois dans le xv^e siècle et ^{sept} fois dans le xvi^e. Mais Bruccioli plus que ses prédécesseurs ^{crus} du vieil idiome de Dante, ^{cher} avait connu toutes les ^{du} vieux saxon populaire. Au ^{autorité} ecclésiastique condamnation de Bruccioli.

icisme, en face de la réforme, ^{mit} à ^{de} ^{derrière} le ^{bon-} ^{subtilités} scolastiques. Aussi, l'éloquence religieuse fleurissait ^{que}, dans ce pays si barbare ^{les} Italiens, cette branche lan- ^{ce} eux à tel point, que le car- ^{bo} avait qu'il n'assistait ja- ^a sermon sans bâiller. Il en ^{ême} de l'éloquence judiciaire ^{ne}. Il ^{fait} des constitutions ^{nes}, pour que le véritable sty- ^e puisse se former; les répu- ^{blicaines} périssaient au moment ^e prenait du nerf et de la ^{cont} Venise couvrait les mystères ^{que} d'un silence aristocratique. ^{des} discours cicéroniens, nous ^{des} *cicalate*, bavardages insi- ^{un} sujet quelconque, dont on ^{dans} les Académies, tribunaux ^{de} juger de semblables efforts

ranche plus importante de la [;] c'est l'épître en prose. Anni- ^{vo}), le traducteur de Virgile, ^{lettres} modèles. L'Arétin, dans ^{épistolaire}, comme dans toutes ^{ctions}, se moque de toute espèce ^{: il} écrit au gré de son caprice ^à intérêt. Les lettres de Ber- ^{so} le font connaître sous un ^{ageux}: c'est un homme d'un [;] un excellent père de famille. ^{de} les lettres correctes, élégantes ^{al} Bembo; des lettres d'affaires ^{Can}; sans parler des collections ^{faites} par Paul Manuce (*vo*.) ^{odovico} Dolce, qui fournissent

de bons documents à l'histoire littéraire.

Les dialogues satiriques en prose forment aussi un chapitre important dans la littérature italienne de ce siècle. L'Arétin, dans ses *Ragionamenti*, dévoile sans vergogne la vie scandaleuse des ecclésiastiques et des moines. Les *Dialoghi piacevolissimi* de Nicolo Framo sont une imitation de la manière de Lucien. Gelli, le bonnetier déjà nommé (p. 170), converse (dans ses *Capricci del bottajo*) avec son âme, et cherche à démontrer la nécessité de la foi catholique*.

En fait de *traités*, nous citerons le *Cortigiano* (le Courtisan) du comte Balthasar Castiglione (*vo*), où se trouve retracé le portrait idéalisé du gentilhomme; *Gli Asolani*, du cardinal Bembo, et les *Lezioni*, de Benedetto Varchi, philosophe péripatéticien, traitent de l'amour. Sperone Speroni (1500-1588), déjà cité (p. 163 et 170), élève de Pietro Pomponazzi, est un esprit éminemment socratique; ses dialogues et ses traités portent l'empreinte d'un bon sens pratique qui aime à glisser sur les subtilités de la philosophie spéculative. Palmieri enseigne les devoirs du citoyen; Giannotti traite de la constitution vénitienne et florentine; Davanzati et Scaruffi enseignent l'économie politique dans un langage clair et simple; Léonard de Vinci (*vo*.) donne des préceptes sur la peinture; Alberti et Vignole écrivent sur la sculpture et l'architecture; on doit un traité sur l'orfèvrerie à Benvenuto Cellini (*vo*.), le spirituel auteur d'une autobiographie; A. Gallo, P. Vettori, J.-V. Soderini, écrivent sur l'économie rurale: il n'existe point d'art qui n'ait été réduit en règles claires et précises, à cette époque de prodigieuse activité intellectuelle.

Certes, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur ce luxe de la littérature italienne au xvi^e siècle, sur ces poètes, ces historiens, ces prosateurs, dont nous avons à peine indiqué les sommités, on comprend que la nation italienne s'enorgueillisse de cette époque littéraire, et l'appelle *le bon siècle*. Toutefois, en récapitulant les sujets traités par ces littérateurs,

(*) Dans son dialogue comique de *Circé*, Ulysse et ses compagnons discutent cette question: « La raison perdue est-elle réellement au mal? »

le lecteur attentif a dû rester frappé de l'absence complète des traditions, de l'histoire, des mœurs de l'Italie elle-même. Jamais il n'est question de gloires italiennes dans les poèmes épiques ou dramatiques : c'est qu'à vrai dire, la poésie italienne, au xvi^e siècle, n'était qu'une poésie de cour et d'aristocratie*. Maintenant que la littérature italienne va décroître, la littérature des patois prendra son essor. Un flot de chansons, de poèmes, de parodies, de contes, inondera cette littérature locale ; chaque bourgade aura son héros, chaque ville son épopée. Mais c'est surtout aux extrémités de l'Italie que se trouvent les produits les plus saillants de cette verve populaire.

Sans remonter jusqu'à Marco Polo (voy.), on peut fixer au xv^e siècle le commencement de la littérature de Venise. Le dialecte vénitien, flottant jusqu'alors entre le latin et l'italien, se dépouille de sa grossièreté. Au xvi^e siècle, c'est Calmo (m. 1571), le fils d'un gondolier, qui écrit des églogues avec le luxe d'une imagination byzantine ; mais on reconnaît Venise derrière le voile des fictions pastorales. Ses comédies, ainsi que celles de Ruzzante Beolco, sont des peintures admirables des mœurs vénitienues. Veniero, déjà cité, Pino, Britti, les poètes lyriques, font des chansons gaies et railleuses : l'amour endetté, le coup de poignard, la gondole défraient leurs strophes. Dans cette poésie impertinente, pleine de verve, il n'y a plus trace de l'inspiration officielle, qui jette souvent sur la littérature des sonnets une teinte si monotone.

D'ailleurs les jours de gloire de la haute littérature sont passés. Après le Tasse, la décadence est rapide. La frivolité des mœurs italiennes avait atteint son point culminant ; on n'aspire plus qu'au bien-être physique. La paix règne en Italie ; mais ce n'est point une paix honorable conquise à la pointe de l'épée : c'est une paix concédée par des conquérants. L'Espagne domine à Naples et à Milan ; les jésuites règnent à Rome ; le commerce prend une autre direction. Les ressorts publics se détendent de plus en plus, sans que la vanité nationale consente à

(*) Voir Ferrari, *De la littérature populaire en Italie*.

se voiler. Partout s'éteint la fièvre de l'enthousiasme. Le nombre des protecteurs des lettres diminue ; le pape artiste ou poète ; la maison reléguée à Modène, semble avec ses traditions de famille. Charles-Édouard de Savoie et ses successeurs ne sont que des érudits que les papes Médicis (voy. ces noms) seuls redressent au goût éclairé de leurs aïeux.

Parini les derniers représentants du xv^e siècle, se trouve Guarini (voilà le *Pastor fido* fut représenté) pendant que le créateur du drame lyrique, l'auteur d'*Aminta*, languit à l'hôpital de Ferrare. Guarini est un grand poète, mais il n'a point de génie ; il partage la profonde sensibilité de son modèle. La pastorale (voy.) fleurit encore : l'actrice Isabella Andreini compose un *Myrtille* ; un jeune homme est l'auteur d'une *Drusilla* ; Antegnato, de Padoue, calque son *Aminta*.

Vers la même époque, Alessandro Tassoni (voy.) rappelle, dans son comique *La Secchia rapita* (le Scaevola), la facilité et l'élégance de l'ancien. Il a des rivaux et des imitateurs, Francesco Bracciolini (m. 1645) du *Scherno degli Dei*, Carlo de' Rossi (auteur de l'*Asino*), Cesare (auteur d'une arlequinade intitulée *di Meccenate*), et Lorenzo Lippi du *Malinante racquistato*. Carlo (1552-1637) introduit en Italie l'opéra d'opéra, et les *barzellette*, imitation du genre anacréontique ; Fulvio (1593-1646), surnommé l'*Horace*, s'applique aussi à reproduire l'opéra.

Mais en face de ces imitateurs moins heureux, s'élève un novateur centrique, qui entraîne sur ses pas le siècle et infecte de sa manière toute la littérature de son pays, l'Espagne, et pendant quelques années celle de la France : c'est le comique napolitain Giambattista Marini (1625), le poète favori de Jean-Jacques Rousseau qui, dans ses jours de jeunesse se plaisait aux *congetti* et à la poésie enivrante, voluptueuse de l'*Adon* dans ce poème ne parle des intérêts

us du temps; il ne s'y rencontre
 et d'innocence de foi ou d'amour. Dans
 les, les sonnets, les épithalames, les
 rimes, la galerie de Marini, se trou-
 vent passages remplis de délicatesse;
 dans ses aberrations, Marini saisit
 l'inspiration, et l'on comprend
 aisément d'une société sensuelle,
 et, pour un poète qui caressait
 même ses mauvais penchants. Les
 vers, comme tous les imitateurs,
 sont faibles. L'ode de Claudio Achil-
 le (1640) sur la naissance du Dau-
 tivement monstrueuse.

à la réaction ne se fit-elle pas at-
 Francesco Melosio della Pieve pa-
 rla ses sonnets comiques, le style
 naïf; les pétrarquistes forment
 un monde sacré, où les princes et les
 seigneurs tiennent à honneur de
 s'y. Dans la patrie même du che-
 larini, à Naples, les *villanelle* et
canzoni, poésies populaires, con-
 par leur extrême simplicité avec
 manière du jour; plusieurs poètes
 ont en dialecte napolitain l'élan
 de l'époque de Masaniello, et
 les amoureux produisent des stan-
 zes en Sicile. Un compatriote
 italien, un homme doué d'un génie
 original, aussi grand peintre
 que poète, se roidit contre l'influence de
 mariniste. Salvator Rosa (*voy.*),
 sombre pinceau se plaît à repro-
 duire les sites sauvages de l'Apennin,
 et se la palette que pour flageller
 tout à la manière de Juvénal. Vers
 le xvii^e siècle, le marinisme dé-
 plus en plus; les poètes s'appli-
 quent à une grande correction: c'est
 ce Redi (m. 1694), l'auteur du
 dialogue de Bacchus en Toscane; c'est
 le docteur Marchetti, le traducteur de
 Virgile; c'est Fortiguerra qui, dans son
Stabat Mater, imite avec bonheur l'A-
 berni et Tassoni; c'est toute la
 classe des littérateurs et des panégyristes
 qui se groupent à Rome autour de Chris-
 tianini et célèbrent à l'envi la
 gloire de l'illustre convertie. Parmi ces
 flatteurs, nous nommerons Fili-

pour exemple, Léopold d'Autriche, fils de
 Charles VI; Léopold de Médicis (m. 1675); Mon-
 te, le chevalier Ciro di Persa, du Frioul, etc.

caia (1642-1707), dont les odes et les
 sonnets portent l'empreinte d'une dignité
 classique; Alessandro Guidi (1650-
 1712), auteur d'odes catholiques; Fran-
 cesco comte de Lemene (m. 1704), qui fit
 passer toute la théologie en sonnets; Be-
 nedetto Menzini, de Florence (m. 1704),
 auteur de satires et d'un *Art poétique*.

Vers la même époque s'opère la ré-
 forme de l'opéra italien par Apostolo
 Zeno (1668-1750). Ce nouveau genre
 avait pris naissance vers la fin du xvi^e
 siècle, pendant que la comédie et la tra-
 gédie déclinaient *. L'*Euridice*, drame
 musical **, avait été chantée aux noces de
 Henri IV et de Marie de Médicis. Pendant
 toute la durée du xvii^e siècle, l'opéra
 était resté stationnaire; mais Apostolo
 Zeno, l'historiographe et le poète de l'em-
 pereur Charles VI, écrivit des *libretti* d'o-
 péra sérieux, qui, sans être des œuvres de
 génie, remplissent parfaitement leur but,
 et s'élèvent quelquefois au style de la
 bonne tragédie. Dans le cours du xviii^e
 siècle, la poésie musicale fut encore per-
 fectionnée par Métastase (*voy.*), qui avait
 l'instinct du rythme italien (*voy.* l'art.
 précédent); mais qui, dans la peinture des
 passions et des caractères, n'échappe point
 à la monotonie.

En attendant, l'influence de la litté-
 rature française sur le théâtre italien de-
 vint de plus en plus marquée. Martello
 (m. 1727) avait eu la prétention d'imiter
 Corneille; Scipion Maffei (1675-1755)
 fit représenter, avec succès. Venise, en
 1714, la tragédie de *Merope*, ouvrage
 froid mais bien écrit; l'abbé Chiari fai-
 sait des comédies en vers alexandrins;
 Goldoni (1707-1793) composa des co-
 médies régulières, et il passe pour être le
 réformateur du théâtre italien, quoiqu'à
 vrai dire sa supériorité réside plutôt dans
 les scènes empruntées au genre de la co-
 médie *improvisée* et écrites en patois
 vénitien. *Voy.* ces noms.

La comédie improvisée ou *dell' arte*,
 dont l'origine se perd dans la nuit des

(*) Nous ne citerons, du xvii^e siècle, que le
Candelajo du philosophe Giordano Bruno (*voy.*),
La Tancia et *La Fiera*, de Michel-Ange Buona-
 rrotti, le petit-fils du grand Michel-Ange.

(**) Les paroles étaient de Rinuccini, dans le
 style des pastorales et des canzones; la musi-
 que de Peri, de Jacopo Corsi et de Caccini.

temps, allait être admirablement exploitée par un rival de Goldoni, Carlo Gozzi (voy.) ; mais avant d'arriver à lui, elle avait dû traverser des phases nombreuses. Au xvii^e siècle, ses personnages étaient ceux de l'Arétin ; elle avait emprunté à Milan, à Bergame, à Messine, le masque des valets drolatiques (Arlequin) ; à la Romagne, les entremetteurs (*Brighella de Ferrare*) et les amoureux ; à Rome, les fats (*Gelsomino*) ; à Naples, les polichinelles et les capitaines ; à Venise, le niais Pantalon : ces masques de convention, satires vivantes, égayaient le public, qui pouvait y retrouver la personnification de la haine ou du mépris qu'une ville portait à l'autre. Vers 1560, la réaction du catholicisme, la domination espagnole, écrasent les idées italiennes : plus d'intrigue, plus de courtesane, de pédant, de capitaine ; mais les bravaches espagnols (*spavento*), le docteur Gratien de Bologne, Arlequin, le balourd de Bergame. Vers 1611, c'est une invasion de héros, de saints, des fées, des démons de Lope et de Calderon. En 1680, commence l'influence française ; on fait des canevas avec les pièces de Molière, de Corneille, de Racine. Goldoni fait tort à l'improvisation en l'écrivant. Mais en face de lui s'élève Carlo Gozzi, le premier romantique de l'Italie moderne : il puise à la source des littératures populaires et fait revivre l'improvisation de Flaminio et d'Andreini ; grâce à lui, la comédie de l'art se répand de nouveau dans toute l'Italie. En France, les acteurs italiens se naturalisèrent ; ils firent alliance avec des écrivains français, et la niaiserie d'Arlequin se raffina, grâce au talent de l'acteur Carlo Bertinazzi, dans les pièces de Florian, Legrand, Desportes, Marivaux : le vieux farceur d'Apulie, Pulcinello (voy. POLICHINELLE), se transforma en Pierrot.

La patrie de Carlo Gozzi abonde aussi en poètes lyriques. Vers le milieu du xvii^e siècle, les nouvelles idées ayant fait invasion en Italie, la verve insolente des vieux chansonniers fit place à la poésie sceptique de Bona, de Beldati, de Baffo, le chantre des orgies. Labia s'attriste de tout ce qui jette Baffo dans l'ivresse ; mais ses plaintes ne seront guère écoutées. La femme inspirera les derniè-

res œuvres de la littérature vé-

L'on doit regretter de voir tant lent enfoui dans un dialecte, au où la littérature officielle et acc n'était rien moins que brillant fluence française, en épurant avait aussi étouffé toute origina poètes faisaient de beaux vers, force créatrice n'animait guère l vres. Au milieu de ces versifica les, se détache Rolli (m. 1767), le teur du *Paradis perdu*, qui avait des inspirations fraîches dans la ture anglaise ; ses chansons gr ses imitations de Catulle, lui ont renom durable. L'abbé Cesarotti Ossian, et familiarise l'Italie en poésie mélancolique. Riccoboni (directeur du Théâtre - Italien) écrit un poème sur l'art qu'il ex rini, poète d'une rare sensibilité du succès dans le genre descriptif tique ; Bertola et Pignotti ont le m heur dans l'apologue. La poésie abandonnait un peu les sonne canzones, et s'appropriait le st cantate. L'épître, dans la form par Boileau, est cultivée en Italie goni et Algarotti (voy. ces nom de Frédéric II ; la poésie satiric serve son ancienne forme. Un p pulaire, dont les vingt chants s posés par autant d'auteurs, rangé parmi les bizarreries litt cette époque : c'est *Bertoldo, J no et Cacusenno*. Le spirituel a teur des *Animaux parlants*, Cas se place, par ses *Nouvelles gal rang des plus heureux disciples taire.*

En abordant le domaine de il faut remonter vers le milieu siècle, à la *Dianen*, de Francesco L dernier essai d'un roman de cl Le même auteur écrivit l'histoir de la famille de Lusignan, ouv sans être infidèle aux faits, r plus à un roman qu'à une histo la prose satirique, nous citeron *porzio celeste*, de Ferrante Pallav rigé contre le pape Urbain VII l'auteur payait-il cette hardiesse te*. L'on s'étonne, dans un pays

(*) Il fut décapité à Avignon, en 1

l'italie au xvii^e siècle, de sa face de penseurs aussi prodigieux, que Vico et Galvani) : leur apparition serait le, si le génie ne se jouait sur des prévisions humaines. rose didactique, spécialement xviii^e siècle, l'imitation de telomine. Gravina (voy.), just poète, publié de bons trait- auteur de *Vérone illustre*, sujets moraux et littéraires. française trouve de noms en Italie : Voltaire est ré- d'un demi-dieu ; le comte inlogues sur l'optique, voy. tinelli (Sur l'enthousiasme), sui ses disciples. Beccaria et oy. ces noms) se placent au rateurs libéraux en matière nce ; Gasparo Gozzi (voy.), dramaturge, et Algarotti *Russia*), cultivent le genre Dans le champ de l'histoire, notre guère que de savants tels que Tiraboschi, Maffei, ianone, l'historien de Na- la martyr de sa sincérité ; et leur élégant des *Révolutions* it loin de son pays, comme u de nos jours Botta mourir 'oy. ces noms.

la fin du xviii^e siècle, les aises passèrent les Alpes, les des gouvernements italiens : le peuple, depuis long- é à imiter la France, s'atten- tir de ces catastrophes une complète ; la tribune et la révolutionnaire exaltèrent sperances. Les Français atti- les talents étouffés et mécon- térités littéraires et scientifi- , Scarpa, Volta et d'autres ; leurs inévitables de la guerre bientôt les esprits. Les bons te grande commotion ne se et que plus tard. L'échange xéré par la réunion passagère la France, exerça sans con- squence heureuse sur la masse nni bien que sur les intelli- gnées. De nos jours, l'Italie score davantage de son apa- op. d. G. d. M. Tome XV.

thie et de son isolement intellectuels : nous allons signaler une ère nouvelle, une véritable régénération de la littérature italienne.

Déjà dans les dernières années du xviii^e siècle, un homme d'une trempe romaine s'était posé en face de ses compatriotes amollis, qui se laissaient bercer aux chants de Métastase. Inspiré par la haine des despotes et l'amour d'une *liberté aristocratique*, le comte Alfieri (voy.) déversa son fiel et ses inspirations idéales dans une série de tragédies, dont les héros, un peu roides, mais chaussés du cothurne antique, semblent créés tout exprès pour fouler sous leurs pieds d'airain les hommes abâtardis qu'admirait la servile Italie. Monti, le traducteur d'Homère, l'auteur correct de quelques tragédies estimables, des poèmes *Basvilliana*, *Manheroniana*, *le Barde de la Forêt-Noire*, etc., etc., remontait au siècle de Dante pour y retremper ses idées et son style. Ugo Foscolo (voy.), le mélancolique chantre des *Sepolcri* et le créateur du Werther italien (*Jacopo Ortis*), mêlait la politique à ses nobles inspirations, et traînait sur la terre de l'exil ses douleurs de patriote. Verri, l'énergique auteur des *Nuits romaines* (*Notti Romane al sepolcro di Scipione*, Rome, 1804), appartenait encore à ces esprits d'élite qui cherchaient à infuser un sang plus mâle dans les veines appauvries de leur nation.

Mais déjà l'élan est donné ; une phalange de poètes tragiques avait accompagné ou suivi le comte Alfieri : c'étaient Ippolito Pindemonte, aussi connu comme poète lyrique ; Pepoli ; Fabbri ; le duc de Ventignana, auteur d'une *Médée* ; Niccolini (voy.), l'auteur éminemment distingué de *Jean de Procida*, de *Lodovico il moro*, de *Foscarini* ; Bagnoli ; Carlo Marengo ; Silvio Pellico, auteur de *Franческа di Rimini* ; Manzoni, auteur du *comte Carmagnole* et des *Adelghis*. La célébrité des deux derniers noms (voy. leurs articles) est européenne ; mais elle est due à d'autres œuvres qu'à leurs tragédies, quoique celles-ci portent le cachet d'un talent original. Du reste, tous ces ouvrages sont jetés dans le moule classique : jusqu'à présent l'Italie a repoussé avec indignation les novateurs dramati-

ques, quoique des hommes de mérite aient tenté de mettre Shakspeare et Schiller à la portée de leurs compatriotes*.

Le théâtre comique, depuis Goldoni, s'est presque toujours borné à imiter cet écrivain. Au milieu d'une foule d'auteurs (Albergati, Avelloni, Sografi, Gualzetti, Federici, Gherardo de' Rossi, Meneghezzi, Tomasini, Giovanni Pindemonte, Greppi), les noms de Giraud et de Nota (voy.) ont presque seuls survécu. Le dialogue dans les comédies du comte de Giraud est spirituel : l'une de ses pièces, *L'ago nell'imbarazzo*, a passé avec succès sur l'un de nos théâtres; Nota se complait dans la proximité, qui a été l'écueil de tant de prosateurs italiens. Depuis une quinzaine d'années, les comédies de M. Scribe et les drames d'Ifland ou de Kotzebue ont envahi le théâtre italien.

Dans le domaine du roman, l'influence de Walter Scott a été irrésistible. Manzoni (voy.) toutefois, en s'inspirant du romancier écossais, a su rester fidèle à son caractère individuel. Il règne dans ses *Fiancés*** une onction chrétienne qui en fait un ouvrage éminemment original, dans ce siècle indifférent ou sceptique. Les beaux sites de la Lombardie ont fourni le cadre de ce roman semi-pastoral, semi-héroïque. Manzoni a fait école; Rosini (voy.) a eu le plus de vogue après lui***; mais jusqu'ici nous n'avons pu découvrir qu'un talent secondaire dans les romans d'Azeglio, de Bazzoni, Lancetti, Zorzi, Guerrazzi. Un petit recueil intitulé : *Quatre nouvelles racontées par un maître d'école*, d'un auteur anonyme, se recommande par la grâce, la naïveté et la vérité des détails. *L'Assedio di Firenze*, aussi d'un auteur anonyme (Paris, 1835, 5 vol.), est écrit avec talent; mais ce roman renferme de détestables principes religieux et politiques.

La littérature moderne de l'Italie a produit un ouvrage qui touche au genre

(*) Des pièces isolées de Shakspeare ont été traduites par Barbieri, Niccolini; les œuvres complètes, par Bazzoni et Formani. Goethe et Schiller ont été traduits en partie par Edvige di Battisti, Maffei, Calvi. — Berchet a traduit quelques ballades de Bürger.

(**) Manzoni est aussi l'auteur d'un bel ouvrage sur la *Morale catholique*, dont il trouve la base dans la charité universelle.

(***) Sa *Monaca di Monza* a eu 14 éditions.

mondain du roman par l'intérêt du sujet, mais qu'on serait tenté de ranger parmi les ouvrages de dévotion, tant l'esprit gélique, dont il est empreint, se communique irrésistiblement au lecteur. Le pathos de l'Europe entière a accablé *captivité (Le mie prigioni)*, de Silvio Pellico, ce manuel de la résignation chrétienne.

Dans le genre épique, nous ne trouvons que des essais manqués; nous citerons que les noms de Ricci, de Balbo de Franchi di Pont et de Grossi (c'est l'auteur des *Lombards à la première Croisade*).

La poésie lyrique, au contraire, a suivi les routes traditionnelles. Manzoni, dont le nom se retrouve à la tête de poésies de tous les genres, a écrit des odes, des hymnes sacrés, destinés à réveiller le peuple italien de sa torpeur religieuse. Manciani, Borghi, Buccellini, Lightner ont marché sur ses pas**. En France ces poètes éminemment catholiques ont posé le chantre du désespoir, le représentant du scepticisme, le comte Gino Leopardi (mort du choléra, à Florence, en 1837). Son âme, remplie de tristesse et d'amertume, se reflète dans ses poésies mélancoliques, et jette un voile sur la nature, qu'il aime pourtant avec passion. Il n'a point fait école : la pédagogie et panthéistique du Nord ne viendra jamais nationale au milieu des Alpes***.

Le champ de l'histoire n'a pas été fertile sans succès dans les temps modernes. Le nom de Botta (voy.), de cet écrivain zélé de la liberté, dispense de tout commentaire. Le savant Micali (voy.) a écrit *L'Italia avanti il dominio dei Normanni* (Milan, 1826, 5 v. in-8****, avec un appareil d'érudition qui lui a valu une réputation européenne. Une foule d'ouvrages locaux se présentent sous notre plume, telles que l'histoire de Côme, par M.

(*) M. de Lamartine a emprunté plusieurs idées à l'ode de Manzoni sur Napoléon.

(**) Voir le recueil intitulé : *Trattato di autori italiani viventi*, Brescia, 1834.

(***) Il a aussi écrit un ouvrage publié que où il cherche à prouver que la doctrine la seule chose réelle. Voir *Opere morali*.

(****) Nous en avons cité plus haut (p. 174) la traduction française publiée par les MM. Rosal-Rochette.

, par Villa, Rosmini, le comte de Mantoue, par Volta; de Milan, Bertolotti; de Sardaigne; de Sicile, par Torrelli; de Toscane, par Balbo; une histoire de la monarchie des Bourbons, par Coletta, etc.

Enfin, la critique italienne s'est élevée. Elle n'est plus, comme auparavant, dans les détails; elle a plané sur l'ensemble, à l'analyse des ouvrages; des revues, rédigés avec beauté et de science, cherchent à faire connaître la littérature italienne. La *Biblioteca italiana* fondée par Acerbi, a servi de point de départ à l'Italie; à Rome se trouvent le *Journal des Arcades*, les *Éphémérides* et le *Bulletin* substantiel archéologique (voy. p. 100). On a vu de toutes les publications marchait l'*Anthologie de Rome* mais ses tendances trop libérales, en 1833, une honora-

tion, sur le point de clore et imparfaite revue d'une littérature, qui a produit, à son déclin, le sonnet élégant frivole; qui, toujours féconde, a donné naissance à la satire burlesque, à la *commedia dell'arte*, à l'opéra moderne; sur le point de nous cette galerie de tableaux commence avec la sévère critique, et s'arrête à la physiologie mais résignée de Silvio Pellico de notre époque, nous nous sommes entraînés à former des vœux pour l'air poétique de cette terre de tant de beaux génies. Puis, sentir que désormais il n'est plus les intelligences, d'inspirés poètes, que dans la communion avec l'Europe entière! de plus en plus entrer dans la famille des esprits sagement, auxquels Manzoni et Pellico distinctement associés! L. S.

nombre de la littérature italienne et

ITALIENNES (ÉCOLES), voy. BOLONNAISE, FLORENTINE, LOMBARDE, ROMAINE, VÉNITIENNE, etc.

ITALIOTES, Grecs établis en Italie, voy. GRANDE-GRÈCE, T. XII, p. 755.

ITALIQUES, voy. CARACTÈRES et INCUNABLES, T. XIV, p. 582.

ITHAQUE, aujourd'hui *Théaki*, en italien *Fal di Compare*, est une île de la mer Ionienne (voy.) qui fut autrefois le siège principal du royaume d'Ulysse, lequel comprenait les îles voisines, entre autres Céphalonie, au sud, et, sur le continent, la portion de l'Acarnanie qui est en face. Homère l'a très bien décrite, quand il fait dire au héros de l'*Odyssée* (IX, 20): « Je demeure dans l'île d'Ithaque, dont l'air est fort tempéré, et qui est célèbre par le mont Néritos tout couvert de bois. Elle est environnée d'îles; elle a près d'elle Dulichium, Samé et plus bas Zacynthe. Elle est la plus voisine du continent et la plus au nord. C'est une île escarpée, etc. » Cicéron l'appelle un nid au milieu d'après rochers: *In asperis saxulis quasi nidulus* (*De Orat.*, I). Ithaque était à la fois le nom de la ville et du port (*Scylacis Peripl.*, p. 13). Sa circon-

sur quelques époques spéciales, le lecteur consultera avec fruit les ouvrages suivants: Muratori, *Della perfetta poesia italiana*, Modène, 1726, 2 vol. in-4°; Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, Venise, 1731, 6 vol. in-4°; Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana antica e moderna*, Modène, 1789-1796, 9 tomes en 16 vol. in-4°; Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, Paris, 1811-1819, 9 vol. in-8°; et son continuateur Salfi, *Résumé de la littérature italienne*, Paris, 1826, 2 vol. in-12; Bouterweck, *Geschichte der Poesie und Beredsamkeit*, t. I et II, Gœttingue, 1801-1802; de Sismondi, *De la littérature du midi de l'Europe*, Paris, 1820, 4 vol. in-8°; Corniani, *I secoli della letteratura italiana dopo il suo risorgimento*, Brescia, 1818, 9 vol., continué par Tozzi, Milan, 1832-1833; Maffei, *Storia della letteratura italiana dall'origine della lingua fino al secolo XIX*, Milan, et Munich, 1825, 3 vol.; Ugoni, *Della letteratura italiana: nella seconda metà del secolo XVIII*, Brescia, 1822, 3 vol.; Ambrosoli, *Manuale della letteratura italiana*, Milan, 1833; Pegna, *Saggio sullo stato della letteratura italiana*, Florence, 1825 (cet ouvrage est une traduction du travail anglais de Hobbhouse); *Del risorgimento d'Italia negli studi dopo il mille*, Milan, 1820, 4 vol.; *Saggio sulla storia della letteratura italiana nei primi venticinque anni del secolo XIX*, Milan, 1831. Cet ouvrage prétend nier l'influence étrangère sur la littérature italienne. Le même but est poursuivi par l'auteur anonyme de *La Storia della letteratura italiana nel secolo XVIII*, Modène, 1829, 4 vol. in-8°.

rence est de 10 ou 12 lieues. Aujourd'hui elle fait partie de la république des Iles Ioniennes (*voy.*), et sa population est d'environ 8,000 âmes. Le chef-lieu de Théaki est *Vathi*, très petite ville, remarquable par le beau port de Skinosa, qui se trouve dans son voisinage, et par les 200 tombeaux découverts au pied de la montagne et sous le château d'Ulysse. Cette Ile doit toute sa célébrité aux poétiques souvenirs qu'ont immortalisés l'Illiade et l'Odysée. *Voir* Gell, *Geography and Antiquities of Ithaca*. F. D.

ITHOME est une haute montagne de la Messénie (*voy.*), dans le Péloponnèse, laquelle prit son nom d'une des nourrices de Jupiter et fut consacrée à ce dieu surnommé de là Ithomate. Tous les ans, on y célébrait des fêtes appelées *Ithomœa* avec des concours de musique et de poésie qui firent prospérer la petite ville d'Ithome construite sur les flancs escarpés de la montagne. Dans les longues guerres de la Messénie contre les Lacédémoniens, cette ville soutint glorieusement un siège de dix années; et lorsque enfin elle fut prise, les Lacédémoniens la ruinèrent jusque dans ses fondements et en dispersèrent les héroïques défenseurs (724 ans av. J.-C.). Près de 350 ans après, Épaminondas, vainqueur des Lacédémoniens à Leuctres, rappela les Messéniens épars et les remit en possession de leurs terres. Après leur rétablissement, Messène, dont la fondation est attribuée à ce même Épaminondas, devint la capitale de la Messénie. Cette ville, entourée de bonnes murailles, comprit dans son enceinte le mont Ithome, qui lui servit de citadelle, comme chez les Corinthiens l'Acrocorinthe. La possession de ces deux places fut toujours regardée comme indispensable pour la conquête du Péloponnèse. «Vous serez aisément maître du bœuf, disait-on à Philippe, quand vous aurez saisi ses deux cornes.» Le bœuf était le Péloponnèse, et les deux cornes l'Acrocorinthe et l'Ithome (Strabon, VIII, p. 361; Pausanias, IV, 33). F. D.

ITINÉRAIRE (mot dérivé de *iter*, chemin, route), *voy.* VOYAGES et CARTES GÉOGRAPHIQUES, T. V, p. 12. Quelques livres anciens portent le titre d'*Itinéraire*, par exemple celui dit d'Antonin (*voy.*

aussi ΠΕΡΙΤΡΕΚ, ΠΕΡΙΤΡΕΚΣΚ, Itinéraires modernes sont les voyageurs.

ITURBIDE (Don AUGU éphémère empereur du Mexique dans ce pays, à Valladolid, et sein d'une famille d'origine et reçut une éducation soignée et reçut une éducation soignée que du premier soulèvement (1810), il vivait dans ses terres titre de lieutenant sans soldes. Hidalgo, et plus tard la faction caine, voulurent le mettre à insurgés; mais il refusa leurs à la demande du vice-roi Apod le commandement de la milice vince. Il fit preuve alors de véc lents militaires; après avoir sieurs fois les insurgés, il les disperser. Depuis 1816, il m d'un simple particulier, cultiva maines et pratiquant toutes domestiques, lorsqu'en 1821 qui le regardait comme royaliste à la cause de l'Espagne, lui commandement de l'armée. Iturb essayer le rôle de conciliateur différents partis, et, le 24 fév il proposa le *plan d'Iguala* avec le vice-roi O'Donoju acc août de la même année, en convention signée à Cordoue. Irieure rétablie, Iturbide, royaliste, organisa à Mexico le ment représentatif, et fut nommé de la junte exécutive. Ce tranquillité ne fut pas de long et la division s'étant mise entre grès et la junte, à la suite du rejet de Cordoue par les cortès espagnole et la garnison élurent 1822, Iturbide empereur du Mexique sous le nom d'Augustin I^{er}. U congrès déclara à l'unanimité, la dignité impériale héréditaire à mille, mais sans décider sous quel et dans quelles limites il exercerait ses pouvoirs.

Les prétentions du nouveau empereur, en épuisant le trésor, réveillèrent tôt contre lui les bourbonnistes et les publicains. L'empereur fit arrêter un grand nombre de personnes sous prétexte de trahison, et le com

la suite cette mesure, fut dissimulé cependant n'avait ni assez de génie pour rétablir les lois et dans l'administration de ses généraux le forçait le congrès, et, le 20 mars 1824, accorda une pension pour lui et, sous la condition qu'il irait en Italie. Il s'y rendit en effet; se rendit à Livourne, il apprit que les troupes travaillaient à le rétablir. Aussitôt il se rembarqua. Dès que le congrès l'apparut le 10 avril 1824, il rendit un décret qui le mettait hors la loi l'ex-empereur et son exécution immédiate s'il allait au Mexique. Malheureusement, il y rentra le 16 juillet, mais malgré son déguisement. Garza le fit arrêter et transférer à San-Diago, où il fut fusillé le 19.

Il accorda à sa veuve (donaña, riche héritière) et à ses enfants une pension annuelle de 8,000 roubles condition qu'ils se fixeraient en Espagne. Depuis 1825, ils vivent en Espagne. En 1833, le général Santa-Cruz, président de la république, on lui proposa la proposition d'élever un monument à Iturbide et de permettre à son corps d'entrer dans le Mexique.—On trouve sur Iturbide le mémoire suivant, qui parut dans la traduction anglaise de Quin sous ce titre : *Autobiography of some of the principal events of the public life of Augustin de Iturbide written by himself* (Londres, 1825). Il existe une version française de *Mémoires d'Iturbide*. X. fils de Térée et de Procné, voy. JUNG.

BOGH (BATAILLE DE), voy. IUT.

forme russe du nom propre Jean, en français Jean, en anglais Jean, etc. Mais c'est seulement la forme ou familière, employée par les officiers. En parlant des autres princes, on dit en russe Jean comme en allemand; et c'est pourquoi il n'est pas exact de parler du prince ou tsar *Ivda* Vassi-

liévitch. C'est *Ioann*, sinon Jean, Vassiliévitch qu'il faut dire.

Quoi qu'il en soit, indépendamment d'un grand nombre de princes apanagés ou autres, ce nom a été porté par six souverains russes, grands-princes, tsars ou empereurs. Nous en donnerons la série d'une manière continue, sans suivre l'exemple de ceux qui écrivent *Ioann* Vassiliévitch I^{er}, *Ioann* Vassiliévitch II, par la raison, sans doute, que ces deux seulement ont porté le même nom patronymique; toutefois *Ioann* I^{er} Antonovitch, recommencera une série nouvelle, parce que ce jeune prince n'avait pas eu de prédécesseur du nom d'*Ioann* dans la dignité impériale, et qu'on a de même recommencé la série pour Alexandre I^{er}. (Il n'y avait pas eu de souverain de toutes les Russies du nom de Pierre, de Paul, de Nicolas, avant les empereurs de ce nom.)

IOANN I^{er} DANILOVITCH, c'est-à-dire fils de Daniel, qui régna de 1328 à 1340, est, d'après le Tableau généalogique de M. Loir, le 41^e grand-prince de Russie. Ce titre, il l'attacha définitivement à la principauté de Moscou, jusque-là dépendante de celle de Vladimir. On le surnommait *Kalita* ou la Bourse. Ce fut un prince habile et prévoyant : pour mieux s'affermir, il flatta Ouzbek et les Tatars, alors maîtres de la Russie, et il prépara l'unité monarchique qui fut accomplie sous ses successeurs homonymes.

IOANN II IOANNOVITCH, son fils et son second successeur, ne fit rien toutefois pour y contribuer. Son règne fut court (1353-1359) et sans énergie. *Ioann*, qu'on surnommait *le Doux* (surnom, dit Karamzine *, qui n'est honorable pour un prince que lorsqu'il est uni à d'autres titres à l'estime générale), ne sut réprimer les désordres ni dans l'état ni dans l'église, et demeura dans la soumission aux Tatars.

C'est **IOANN III VASSILIÉVITCH**, surnommé le Grand, et aussi *Gordii* ou le Superbe, qui fut le principal artisan du grand œuvre d'émancipation commencé par son aïeul. Ce 48^e grand-prince régna quarante-trois ans, de 1462 à 1505. L'un des plus illustres devanciers, sur le trône de Rurik, du grand réformateur de

(*) *Histoire de Russie*, t. IV, chap. 11.

l'empire moscovite, il mérite que nous le fassions connaître à nos lecteurs avec un peu plus de détail.

Né le 22 janvier 1440*, il était dans sa septième année lors du malheur qui arriva à son père le grand-prince Vassilii Vassiliévitch (*voy.*), quand, surpris à Troitza par un prétendant au trône, il fut horriblement maltraité et privé de la vue. Vassilii cependant, aidé par les imprudences de l'usurpateur, par les armes de ses sujets fidèles et par celles du prince ou grand-prince de Tver, reconquit le sceptre et régna ensuite jusqu'à sa mort avec sagesse. Pour obtenir l'alliance du prince de Tver, il en avait fiancé la fille Marie à son fils aîné qui n'avait pas encore huit ans; et pour affermir l'hérédité par droit de primogéniture, il associa, dès 1450, ce dernier au gouvernement. Mais il ne lui laissa que la grande-principauté de Moscou, et, renouvelant le fatal système des apanages, il partagea ses autres possessions entre les frères d'Ioann. Vassilii mourut le 17 mars 1462.

Resté seul maître de l'empire, Ioann III Vassiliévitch jeta les bases de la grandeur future de la Russie, dont l'histoire, à partir de lui, commence à reprendre de l'intérêt. « Il arrêta, dit le plus récent historien de cet empire, M. Oustrialof (t. I, chap. 5), les principes qui devaient diriger pendant deux siècles la politique intérieure : pour élever leur pouvoir, ses successeurs n'avaient qu'à exécuter ses plans ; en se conformant à ses indications, ils étaient sûrs d'ajouter aux forces de l'empire. Sans avoir fait aucune de ces actions brillantes qui excitent l'admiration des contemporains, sans avoir mérité même leur reconnaissance, Ioann apparaît vraiment grand au tribunal de la postérité. Tout ce qui avait jusque-là déchiré la Russie, ce qui la menaçait de maux toujours renaissants, le système des partages, le joug des Mongols, l'ambition rivale de la maison de Ghédimine, tout cela tomba en poussière naturellement et sans longues tourmentes, par l'effet de sa grande sagacité politique qui devançait l'avenir. »

Fidèle aux antiques usages, aux mœurs nationales, Ioann en fit sa force vis-à-vis

(*) *Karamzine*, t. V, chap. 3.

du peuple et vis-à-vis des princes songea moins à déposséder que de reconnaître son autorité et son titre de chef de la maison de Rourik, ils étaient eux-mêmes issus de Rourik au hasard et ne recoururent à la violence qu'à la dernière extrémité. Il n'alla jamais au-devant des difficultés et profita habilement de toutes les occasions qui se présentaient naturellement pour augmenter son pouvoir, affaiblir ses ennemis et se débarrasser d'inconvenances. Ainsi, sans refuser aucun tribut d'usage, il en diminua peu à peu et ne se pressa pas de l'acquitter prima définitivement cette obligation. La rébellion de la principauté de Tver fut définitivement terminée par la mort de Rourik, et la rébellion de la principauté de Novgorod fut terminée par la mort de Rourik. La rébellion de la principauté de Tver fut terminée par la mort de Rourik, et la rébellion de la principauté de Novgorod fut terminée par la mort de Rourik.

Sa première femme, Marie, étant morte, le grand-prince Ioann III, en 1472, la proposition qui lui fut faite de Rome d'épouser la nièce de l'empereur de Byzance, Sophie, fille de Jean Paléologue. Le pape avait approuvé cette famille dont l'union, par le concile de Florence (*voy.*), devait sauver le trône, et il espérait par ce mariage, amener aussi sous son joug le grand-duc de la Russie blanche (me il l'appelait) et ensuite toute la Russie moscovite. D'autres vues découlèrent de la conclure : son union avec Sophie Paléologue, en le constituant l'héritier des empereurs de Byzance, levait bien au-dessus des autres princes russes et lui donnait plus d'importance de l'Europe pour laquelle, la mission des Mongols, la Moscovie, région toute asiatique, à peine connue et dont on n'était que par qu'elle fût chrétienne. Aux tardant il ne pas d'adopter, la mission de Byzance, non pas à l'usage des anciennes armes de Russie, Saint-Georges, mais en les réunissant ensemble; et il ne se sépara pas du titre de *grand-prince par Dieu* celui de *seigneur de tous les russes*. Il n'eut d'ailleurs point de regret d'avoir accepté la pro-

pas à recommencer. Il se brouilla avec le voïvode de Valachie dont il n'aimait pas la fille, sa bru; à la mort de Matthias Corvin, son allié, un frère du grand-prince Alexandre de Lithuanie, parvint au trône de Hongrie sur laquelle Ioann ne put plus dès lors compter; le dévouement de Mengli-Ghiref se refroidit, et il fut en outre trahi par le tsar de Kasan qui osa l'attaquer. Dans sa famille, l'affaire de la succession engendra des haines que le caractère inflexible d'Ioann envenima. Enfin, il perdit sa femme en 1503; et, quoiqu'il n'eût pas eu pour elle beaucoup de tendresse, il la regretta sincèrement. Tous ces chagrins abrégèrent ses jours; mais ferme et digne sur son lit de mort, comme il l'avait été sur le trône, il voulut mourir en souverain et non pas sous le froc, à l'exemple de la plupart de ses prédécesseurs. Il expira le 27 octobre 1505, âgé de 66 ans et 9 mois.

« Les annalistes, dit Karamzine (t. VI, ch. 7), ne parlent pas du deuil et des larmes de son peuple; ils se bornent à glorifier les actes du défunt, remerciant le ciel d'un tel souverain. »

IOANN IV VASSILIEVITCH, surnommé *Grozni* ou le Terrible, fut le petit-fils et le second successeur d'Ioann III, et porta le sceptre de 1533 à 1584. Nous parlerons ailleurs de son père Vassili (voy.) Ioannovitch, dont le règne long et heureux avait été la continuation pure et simple du précédent. Bornons-nous à dire ici qu'à un âge déjà avancé, Vassili, dans son extrême désir d'avoir un héritier direct, avait répudié sa première femme pour épouser la princesse Hélène Gliniski (voy.), qui, après trois ans d'une pénible attente, donna enfin le jour à un fils destiné à porter, moins de quatre ans après, le poids d'un sceptre auquel un territoire très vaste était dès lors soumis.

Ce fut le 25 août 1530 que naquit Ioann, et, l'année suivante, Vassili devint père pour la seconde fois. Mais il ne lui était pas donné de présider lui-même à l'éducation de ses enfants : il mourut le 4 décembre 1533, après avoir désigné pour lui succéder, sous la régence de sa veuve, son fils aîné qui était alors dans sa quatrième année, et dont le sort le préoccupait vivement à son lit de mort.

« Jamais, dit encore Kara-chap. 5), la Russie n'avait été si bas-âge; jamais, dit-on l'antique et presque fallacieuse elle n'avait vu le gouvernement d'une jeune femme, et elle était étrangère et appartenait à la détestée de Lithuanie. » Ce prince ne gouverna pas sans gloire, une dureté qui la fit elle-même un peuple. On lui reprocha le coup de nobles, celle de son frère prince son époux, celle de son oncle le prince Michel Glin d'autres méfaits, et sa bonne éducation pour le prince Obolenski-1

Elle-même ainsi ne donna pas de bons exemples. Comme elle n'était pas sans qualités, elle aurait sans doute influé sur son éducation. Il mourut le 3 avril 1538, son prince n'avait pas encore huit ans; lors cette éducation resta tout-à-fait indigne; fut abandonnée au hasard et de négligence y présida. L'empereur eut pour conseil le vice, et d'insolents boïars, dont l'ignorance poussa les lumières, dont l'avarice aurait redouté ses vertus, et les factions, se disputaient l'autorité plissant le palais de violence. D'abord les Bielski furent plantés par les Chouïski (voy.) ceux-ci furent renversés par les autres, mais sans pour cela découvrir d'intrigues. Un épouvantable tourment gna autour du trône; le prince, livré, même au-delà de la mesure, à une jeune prince, terme fixé pour à une oligarchie oppressiv pour l'état. Afin de s'attacher le prince, les Chouïski lui la liberté; ils ne s'occupèrent que de plaisirs, favorisèrent ses passions, et semblèrent prendre à vilifier son cœur par des passions et brutales.

Enfin, quand il eut atteint sa majorité, il voulut régner lui-même solennellement couronner les Russies. De tant de q

à en lui, il n'avait qu'un grand instinct et une ferme volonté : l'instinct des bonnes habitudes n'avaient point son âme ni tempéré sa fougue. Mais ce furent peut-être précisément ces passions qui, en le rendant susceptible d'imitation pour le bien comme d'imitation pour le mal, l'entraînèrent d'abord dans une voie où il aurait fait, s'il y avait eu, le bonheur de ses peuples.

En effet, distingué deux périodes le règne d'Ioann IV Vassiliévitch première, qui fut heureuse, dura de 1560; pendant la seconde, de 1564, il fut un tyran féroce, ombre et ténacité, sous lequel la Russie déchet et tombe, où elle avait été élevée par son père et par Vassiliï.

Les événements agitent sur l'impératrice du jeune homme dans le commencement de son règne sans changer ses habitudes, sans prendre soin des affaires, et sans paraître touché de la jeune épouse, Anastasie, qu'il venait de s'associer. Des incendies ravagèrent Moscou; les révoltes éclatèrent, et le peuple, ce peuple noir (*tchornii narod*) dans sa colère, vociférait autour de lui, lui demandant les têtes des révoltés et même celle de la princesse sa mère et sa propre aïeule. Au milieu de ce tumulte, Ioann vit paraître un simple pope qui, dans l'attitude d'un prophète et faisant du doigt menaçant, osa lui parler des ordres de Dieu. Le jeune tsar, superbe comme, de son temps, on l'était encore plus qu'ailleurs, s'effraya et résista pas au langage sévère du P. Sylvestre, il répandit un torrent de larmes, l'embrassa, et le suivit son guide et son soutien.

Les frères d'Anastasie étaient exilés à ce moment, elle prit sur son empire le plus heureux, qui ne fut que la mort prématurée de la pieuse impératrice Sylvestre se lia d'une étroite amitié avec Alexis Adachef, l'un des favoris et le seul dans lequel les vices de son père n'avaient pas tué les nobles sens. Ils s'emparèrent de l'esprit du jeune tsar et ne agit plus que par eux et de son nom sur les lettres au prince Kourbski, Ioann

concert avec Anastasie, leur protectrice. Ioann eut le courage d'avouer publiquement ses torts, dont ceux, disait-il, à qui sa jeunesse avait été confiée, auraient à répondre devant Dieu; il pardonna néanmoins à ceux-ci, comme il demandait au peuple, expressément convoqué, de lui pardonner à lui-même, et promit d'être à l'avenir un tsar juste. Tout changea, en effet. La vicie licencieuse du palais n'offensa plus les regards et les oreilles de la tsarine; les mauvais conseillers furent remplacés par des hommes graves et d'expérience; Ioann maria ses deux frères et vécut en paix avec eux; lui-même s'appliqua aux affaires, s'intéressa au bien public, et, dès l'année 1550, il gratifia la nation d'un code de lois (*Soudebnik*) dont le besoin s'était vivement fait sentir même après les essais tentés par Ioann III, et qui offrait la révision complète des anciennes lois de la Russie. D'accord avec le clergé réuni en synode, le tsar réforma ensuite les lois ecclésiastiques (*Stoglave*, ou Cent-Chartres), voulant que les pasteurs servissent de modèles au troupeau; et, dans l'intérêt des mœurs, qu'il était temps de relever de leur dégradation, il s'occupa aussi de la police et des magistratures populaires. Il fonda des écoles, appela du dehors des artisans, des artistes, des pharmaciens, des médecins, des typographes, et Moscou reçut de lui la première imprimerie qu'on eût vue en Russie.

En même temps qu'il agissait ainsi sur le moral du peuple, Ioann ne perdait pas de vue la gloire et l'agrandissement de l'empire. Après avoir réorganisé l'armée, rétabli dans ses rangs la discipline et la subordination compromises par les querelles des nobles sur la préséance, introduit l'usage des armées permanentes et par le paiement régulier d'une solde et par la formation des stréliuz ou fusiliers, il recommença la guerre avec les Tatars, décidé à en finir avec ces infidèles, anciens conquérants de la Russie, mais déchu alors, et à étendre celle-ci jusqu'à ses limites naturelles. Il marcha lui-même à la tête de son armée contre Kasan; et, à la

IV Vassiliévitch déclare formellement que, jusqu'à l'année 1560, ce fut Sylvestre qui régna, sous le nom du tsar, et qu'il était lui-même un esclave sur le trône.

suite de grands efforts où son exemple anima le courage des soldats, il soumit ce royaume et l'incorpora définitivement à ses états (1552). Puis vint le tour d'As-trakhan dont il fit aussi la conquête (1557). L'alliance des Cosaks, qu'Ada-chef avait ménagée dans ce but, aurait rendu possible ensuite celle de la Crimée et achevé la soumission des débris de l'Or-de d'or; mais cette entreprise parut en-core trop hardie, d'autant plus que le khan de Crimée s'était récemment reconnu le vassal de la Porte-Othomane. Les regards d'Ioann étaient d'ailleurs tournés du côté de l'Europe parmi les grandes puissances de laquelle il ambitionnait déjà de prendre rang. Aussi avait-il célébré comme un événement heureux l'arrivée à Mos-cou (1553) de Richard Chancelier qui avait fait naufrage près d'Arkhangel et qui lui apporta des lettres d'Édouard VI, roi d'Angleterre, écrites à l'effet d'établir des relations commerciales entre les An-glais et les Russes.

La Suède et la Lithuanie fixaient partic-ulièrement l'attention du tsar : l'une et l'autre, manifestement hostiles, avaient besoin d'être contenues. Mais la dernière, toujours formidable par son union avec la Pologne, semblait attendre encore dans ce moment-là un agrandissement consi-dérable. L'Ordre teutonique était en dé-cadence : en Prusse, le grand-maitre l'a-vait sécularisé, et le maitre livonien n'é-tait plus en état de se soutenir longtemps. Ioann IV convoitait d'autant plus ar-demment le territoire de l'Ordre que la possession de la Livonie lui donnait une côte maritime et le moyen de se mettre en communication avec l'Europe occi-dentale dont les chevaliers avaient tou-jours cherché à tenir la Russie isolée. Le succès couronna encore ses armes au com-mencement de cette nouvelle guerre : Narva, Dorpat, Marienbourg, Polotzk, etc., tombèrent au pouvoir des Russes. Mais cette guerre, dite du Nord, traînant en longueur, elle lassa la constance du tsar et finit par une paix en vertu de la-quelle il restitua toutes ses conquêtes de ce côté-là.

Maitre de lui pendant treize ans, Ioann n'avait pourtant pas triomphé complète-ment de sa mauvaise nature. L'ascendant

de la religion, les dangers qu'naient, peut-être aussi la haine le sentiment de son ignorance, dans les bras de Sylvestre qu lui un censeur incommode. pour Adachef, son amour po et l'enthousiasme des grandes effectuait, lui avaient fait sup temps l'empire que le prêtre exerçaient sur lui peut-être a de ménagements. Maintenant Anastasie elle-même, excitée par ses frères, ne le voyait pl air. L'immodération dans le physiques et peut-être la r avait faite en 1553, avaient faibli le moral d'Ioann, et les continuelles des boïars méco vieux avaient à la fin produi grande aigreur contre ses d lers.

Leur disgrâce suivit de j d'Anastasie (7 août 1560). jours attaché à sa femme, éta sa perte. Les ennemis d'As Sylvestre osèrent en accuser les traitaient de sorciers, qu maléfices, auraient d'abord fi jugué le tsar et ensuite abr de la tsarine. Ioann les éco le procès à ses fidèles serviteu plaça par de viles créatures rent en lui l'amour du mal ment assoupi. De ce mom plus affreuse tyrannie. A t de gloire succédèrent vingt de honte, de violence et de c le spectacle étonna l'Europe rita pleinement ce surnom qu'il porte dans l'histoire.

Livrant les affaires à ses voris, il vivait dans son pala drosk, entouré d'une garde invention formée des op membres de l'*opritchnina* (à part), nom qu'il donnait a dont, en abandonnant le r fait sa part exclusive ou pa Plein d'une défiance ombrag tra surtout une haine invir les boïars, que les supplices Il se vengeait alors de l'opj avait rencontrée parmi eux maladie, quand il voulut le

ment à son fils aîné Dimitri, mort et il jouissait de faire peser sur lui sans entrave, même alors commandait le crime. La terreur à Moscou; les membres de la famille se virent en butte aux persécution, et plusieurs villes importantes furent le théâtre de fureurs inouïes. La mort d'Anastasia, Ioann contracta cinq ou six unions. Malgré ses terreurs religieuses et ses vaines prières, il fit destituer les politiques qui osèrent lui faire des suggestions. Enfin on sait qu'après être corrompu par la débauche et la dissipation de son fils aîné, Ioann, jeune prince de son père, il le frappa d'un accès de colère d'un tel coup que son favori tomba à ses pieds et mourut au bout de quatre jours (19 novembre 1682).

Ioann, la victoire abandonna les Russes que le tsar n'osait plus employer, et généraux autrefois employés par lui, et qui avaient la confiance du tsar. On perdit Narva, la Livonie et Étienne Batori (voy.) et les villes et provinces en litière de la Russie et la Pologne; une trêve fut conclue en 1682. Le tsar poussa ses brigandages en Suède (1671) et mit le feu à la capitale de la Suède; la peste; survenu l'année suivante, sans la rapporter sur lui par le prince Pierre, à 13 lieues de Moscou. Cette peste ne sauva la Russie, ne préserva le général d'un cruel supplice. La Suède fut conquise, il est vrai, par Charles XII (1682); mais le tsar n'y eut rien à gagner : le Cosak Iermak Timoféïef et ses ordres et avec les seuls seigneurs de l'entreprenante famille de Stroganov lui fournir.

Ioann, âgé seulement de 54 ans, né septième ou huitième mariage avec une noble Anglaise, lorsqu'un pressentiment superstitieux, confirmé par lui-même, lui fit réunir de toutes parts, à sa mort. La Russie fut dévastée par le tyran, le 17 mars 1684 : le tyran tendit devant son juge, il crut que son sanglanté du fils qu'il avait tué de sa main. Il

fit un testament par lequel il nomma pour lui succéder son fils Fœdor Ioannovitch et confia la régence aux principaux boïars. Les événements de ce règne du dernier prince de la dynastie de Rurik ont été racontés aux articles GODOUNOF et FAUX-DÉMÉTRIUS.

IOANN V ALEXÉIÉVITCH, qui, né en 1661, régna nominalement de 1682 à 1696, était le quatrième souverain russe de la maison des Romanof (voy.), second fils d'Alexis Mikhaïlovitch et frère aîné de Pierre I^{er}. Comme il était d'une mauvaise santé, presque privé de la vue et faible d'esprit, quelques boïars voulurent appeler à la succession son frère; mais la grande-princesse Sophie, qui était de la même mère que lui, défendit ses droits, et les fit triompher par une révolution. Ioann et Pierre occupèrent donc le trône en même temps, jusqu'en 1696, époque de la mort du premier. C'est à d'autres que lui qu'appartiennent tous les actes de ce règne : à la régente Sophie jusqu'en 1689, et ensuite, jusqu'en 1696, à Pierre-le-Grand. Voy. ces noms et GALITSYNZ.

IOANN I^{er} ANTONOVITCH, né à Saint-Petersbourg le 19 août 1740, était fils de la princesse Anne Carlovna et du duc Antoine-Ulric de Brunswic-Wolfenbüttel, et le dernier rejeton de la branche d'Ioann V. Il n'est connu que par ses malheurs. Aussitôt après la naissance du prince, l'impératrice Anne Ioannovna (voy.), sa grand-tante, l'adopta, et, par son testament, elle le nomma son successeur, sous la tutelle de son favori Biren (voy.). Comme elle mourut peu après, ce dernier proclama immédiatement le jeune empereur, âgé de deux mois, et lui fit prêter serment de fidélité. Mais sa régence fut de courte durée. Munnich (voy.) y mit fin et la remit aux mains de la princesse Anne. Celle-ci ne l'exerça pas beaucoup plus longtemps : une nouvelle révolution, à laquelle la France ne fut pas tout à fait étrangère, déposséda la branche d'Ioann Alexéïévitch et éleva au trône Élisabeth, fille de Pierre I^{er}. Transféré, avec ses parents, dans les appartements de cette princesse, le pauvre enfant lui tendit la main, dit-on, pour la laisser baiser (voy. ÉLISABETH, T. IX, p. 366). Il fut renfermé dans les prisons du fort Ivango-

rod, vis-à-vis de Narva, tandis que son père et sa mère, qu'on voulut d'abord embarquer pour l'Allemagne, furent retenus à Riga; puis menés de prison en prison jusqu'à Kholmogory où ils moururent, Anne en 1746, Antoine-Ulric en 1776. Lui-même, séparé d'eux, fut transporté en différents endroits, toujours soumis à la surveillance la plus rigoureuse. En 1756, on l'enferma dans la forteresse de Schlüsselbourg, d'où on le transféra ailleurs, pour l'y ramener lorsque Catherine II monta sur le trône. Il y était encore prisonnier quand, en 1764, Mirovitch, gentilhomme de l'Ukraine, qui servait comme lieutenant dans la garnison, conçut le projet de le délivrer. Il séduisit quelques soldats, et un ordre supposé de l'impératrice lui ouvrit les portes de la prison du jeune prince. Mais deux autres officiers restèrent fidèles à leur devoir, et, voyant que toute résistance serait vaine, massacrèrent le jeune prince, conformément à des instructions qu'ils avaient reçues sous le règne d'Élisabeth, et qui les autorisaient à user de tous les moyens pour prévenir l'évasion du captif. Cette souveraine avait fait rechercher avec le plus grand soin et détruire tout ce qui pouvait appuyer les prétentions d'Ioann au trône. Elle avait même sévèrement défendu de conserver une seule pièce de monnaie qui portât son effigie; cependant il en existe dans les médaillers. La chapelle de Schlüsselbourg, où fut enterrée cette jeune victime, a été détruite depuis ce temps. J. H. S.

IVETOT, voy. YVETOT.

IVETTE, voy. GERMANDRÉE.

IVICA, voy. PITHYSES.

IVOIRE (du latin *ebur*). Nous avons vu, à l'article DENTS, que l'ivoire est une partie essentielle de ces organes, et que les défenses d'éléphants (voy.) en sont totalement composées. Ces défenses paraissent formées par des courbes coniques s'emboîtant les unes dans les autres, dont l'accroissement s'opère par couches superposées à peu près comme le bois des arbres. Elles sont généralement creuses jusqu'au tiers de leur longueur. Au centre de la partie massive, se trouve un canal très fin, duquel partent une foule de lignes qui s'entrecroisent et se rami-

fient en approchant de la circonférence. Leur texture blanche et solide est formée de ces fibres entrelacées, qui, étant coupées transversalement, ont un aspect maillé où le croisement des lignes forme des losanges.

L'ivoire possède des qualités qui le rendent précieux pour les arts. Plus serré d'un grain plus serré que l'os, bien susceptible de recevoir le plus beau poli et se rapproche, par la facilité et la netteté de sa coupe, des métaux les plus précieux. Aussi l'on façonne avec cette substance des pièces dont la délicatesse est extrême, des statuettes, des boutons, des boîtes, des vaisseaux, des pipes, des billes de billard, des éventails, des pommes de cannes ou de parapluies, des manches de couteaux ou d'autres instruments tranchants; et l'on s'en sert pour une multitude d'objets de tabletterie, de marqueterie, de sculpture et de tour. C'est à Dieppe (voy.) et à Paris qu'on le travaille avec le plus de soin et de goût; cependant les Chinois en servent la renommée d'apporter plus de solidité et de finesse dans l'exécution. On fait aussi avec l'ivoire des lames minces sur lesquelles on peint en laminaire des couleurs à la gomme, après les avoir lessivées dans une eau de potasse.

On peut teindre l'ivoire de différents couleurs; mais pour que la teinture se fixe solidement, il faut préalablement tremper les objets à colorer six ou huit heures dans une dissolution d'or ou d'acide acétique. En traitant l'ivoire par l'acide hydrochlorique affaibli M. d'Arcet obtint la gélatine brute qu'il soumit à une dissolution de tan sur laquelle elle fût fondue en tablette: elle devint infusible et inaltérable par l'air et l'eau; en la veinant au moyen d'une dissolution d'or et d'argent, il en retira un produit analogue à l'écaïlle rouge (voy.) si rare et si recherchée aujourd'hui. On peut opérer cette transformation sur des ouvrages façonnés sans qu'ils perdent leur forme primitive.

Exposé à l'air, l'ivoire jaunit: on le reblanchit avec du chlore, de l'eau de chaux, du savon noir, etc., etc.; mais il faut craindre de l'altérer. Il suffirait

mettre sous une cloche de verre étiquetée fermée pour l'empêcher de sécher.

Le charbon calciné dans des vases clos est le plus estimé des peintres, connu sous le nom d'ivoire, qui donne la couleur la plus veloutée, fine, douce et brillante : les rognures et limailles qui servent au usage. Autrefois l'ivoire calciné libre était administré en médecine astringente, sous le nom d'ivoire.

Le charbon d'hippopotame (voy.) fournit une sorte particulière d'ivoire qui est plus fine et en dureté celui qui est des éléphants ; mais comme ces dents sont fort creuses, on ne peut en faire que de petits ouvrages : elles servent surtout aux dentistes pour les réparations artificielles. Les défenses de narval fournissent aussi de l'ivoire.

Les anciens, qui possédaient beaucoup d'ivoire, en faisaient des tables, des jets, des trônes et des statues colossales ; cette matière se mariait à l'or et aux métaux : les plus célèbres statues de ce genre sont le Jupiter olympien et le Parthénon par Phidias. Les pays qui fournissent de l'ivoire sont l'Inde, le Siam, Sumatra, où surtout le marché chinois. On trouve aussi de l'ivoire fossile dans les contrées de l'Europe, nommément en Russie. Quelquefois cet ivoire est coloré en bleu par un oxyde de cuivre, et l'on en fait des turquoises. L'ivoire des éléphants d'Afrique est le plus estimé.

Le commerce de l'ivoire était, en 188, 997 kilogr. en Angleterre. En France, l'importation de cette matière a été de 67,204 kil., dont 501 kil. ont été réexportés. Ainsi en prenant 27 kil. pour moyenne du poids de chaque défense mâle (celles des femelles sont plus courtes), on trouve qu'il faut environ 7,000 de ces défenses pour alimenter l'industrie anglaise,

et 2,500 pour alimenter celle de la France. L. L.

IVRAIE, genre de la famille des graminées (voy.), offrant les caractères suivants : épillets alternes distiques, comprimés, pluriflores, solitaires aux excavations du rachis auxquelles ils s'appliquent par l'un des bords ; glume des épillets latéraux à une seule écaille, parallèle à la largeur du rachis ; glume de l'épillet terminal à 2 écailles, dont la supérieure plus longue ; glumelle à 2 écailles lancéolées, dont l'extérieure est herbacée, tantôt mutique, tantôt munie d'une arête presque terminale, et l'intérieure membranacée, à 2 carènes dorsales ciliées. Chaque fleur offre 3 étamines et un ovaire couronné de 2 stigmates plumeux. Le fruit, qui n'adhère point à l'enveloppe florale, est oblong, convexe d'un côté, aplati et sillonné de l'autre. Les vraies sont des herbes annuelles ou vivaces, à feuilles planes, linéaires lancéolées, à ligule membranacée ; les épillets sont disposés en épi distique, lâche, flexueux, terminal.

Ce genre renferme plusieurs espèces communes en Europe ; toutefois, le nom d'ivraie désigne plus spécialement l'*ivraie vénéneuse* (*lolium temulentum*, L.), plante mal famée de temps immémorial, à raison des propriétés malfaisantes de ses graines, et d'autant plus dangereuse qu'elle croit de préférence parmi les céréales. Cette espèce, qu'on appelle aussi *herbe d'ivrogne* et *zizanie*, est annuelle, à racine fibreuse, produisant plusieurs chaumes grêles, roides, hauts d'un pied à 3 pieds, lisses, excepté vers leur sommet, où ils sont, en général, après au toucher. Les épillets, composés chacun de 5 à 8 fleurs, sont de la longueur de la glume ou un peu débordés par celle-ci ; l'écaille extérieure des glumelles porte le plus souvent une arête sétacée, flexueuse, plus ou moins allongée. Les graines paraissent contenir un principe à la fois âcre et narcotique ; lorsqu'elles se trouvent mêlées en certaine quantité aux graines des céréales, elles communiquent à la farine et au pain des qualités pernicieuses, susceptibles de produire des accidents plus ou moins graves, tels que nausées, vomissements, vertiges, tremblements, ivresse, stupeurs, privation momentanée

L'ivresse *des sens* tient surtout à la volupté et à l'assouvissement de tous les besoins animaux ou physiques.

Au moral, le mot *ivresse* est employé le plus souvent pour exprimer une joie extrême, ou en général une grande exaltation de toutes nos facultés sensibles, l'amour, l'orgueil, la haine. La fureur, le ravissement, l'extase (*voy.*), sont aussi une sorte d'ivresse que les anciens attribuaient au dieu qui s'emparait de l'homme chargé de proclamer des oracles (*voy.* PYTHIE, DEVIN, PROPHÈTE), ou auquel il accordait le don de la poésie. Les fumées de la gloire enivrent comme les fumées du vin, et cette ivresse est souvent devenue fatale, non pas seulement à des individus, mais à des empires et à de grandes portions de l'humanité. F. R.

IVRY (BATAILLE D'), livrée le 14 mars 1590. Le bourg d'Ivry, près duquel se donna cette bataille, est situé sur la rive gauche de l'Eure, arrondissement d'Évreux, département de l'Eure; on doit bien se garder de le confondre avec le village d'Ivry près Paris (arrondissement de Sceaux).

La relation de la bataille d'Ivry, appelée avec raison l'œuvre capitale de la vie militaire d'Henri IV (*voy.*), suffirait à elle seule pour nous montrer dans tout son éclat sa grandeur d'âme, la bonté de son cœur, sa présence d'esprit, sa valeur chevaleresque poussée jusqu'à la témérité, et son génie vraiment militaire. Les dispositions qu'il prit avant la bataille n'appartiennent qu'à un grand général; elles ont été souvent imitées depuis, parce qu'elles reposent sur les véritables principes de l'art de la guerre; mais pendant l'action, le roi, se laissant aller à son bouillant courage, oublia son rôle, et c'est avec raison qu'après la victoire le duc de Biron (*voy.*) lui dit : « Sire, vous avez fait aujourd'hui le devoir du maréchal de Biron, et le maréchal de Biron a fait ce que devait faire le roi. »

Henri IV assiégeait, au commencement de l'année 1590, la ville de Dreux, en Normandie; Mayenne, auquel le duc de Parme (*voy.*) avait envoyé un renfort de 1,800 cavaliers aux ordres du comte d'Egmont, sort de Paris avec toutes les forces disponibles de la Ligue pour aller atta-

quer le roi et l'obliger à lever Dreux. Son armée se composait de 13,000 hommes de pied, 3,000 cavaliers et de 4 pièces; elle était près du double de l'armée de Henri, en apprenant la marche de Mayenne, lève aussitôt le siège de Dreux. « Les compagnons, dit-il à ses officiers, effacez la honte de lever un vain gain d'une bataille; je n'ai pas voulu en dire davantage, marchez, nemi! » Il rédige de sa main des instructions destinées aux maréchaux et aux principaux officiers de son armée et l'on y trouve cette recommandation nouvelle de son temps, mais qui est devenue un axiome militaire : « Ne marcher les troupes dans l'ordre que si elles doivent combattre. »

Les deux armées se rencontrèrent à Ivry, dans la plaine de l'Eure et l'Ithon, dans la plaine d'Ivry. L'armée royale, par son ordre de marche, se trouva rangée en bataille; elle était formée de 13,000 hommes de pied, de 2,300 cavaliers et de 4 pièces de canon. Le duc de Humières amena au combat l'armée de la Ligue, et de 6 pièces de canon. Le maréchal de Biron rangea le gros de son armée en bataille; cette ligne principale était formée d'un mélange alternatif de bataillons de cavalerie et de dragons. Le maréchal d'Aumond commandait l'aile gauche; près de lui se trouvaient le duc de Montpensier, Henri, le comte de Guiche, la gendarmerie française, le commandement de l'aile droite de l'aile gauche se trouvaient des enfants perdus, quelques compagnies de cavalerie légère, et l'arrière-garde du comte de Guiche; l'arrière-garde était précédée et flanquée par des troupes environnées. Henri, par une manœuvre qui est devenue la règle de la tactique moderne, se plaça en arrière du centre de sa ligne et se servit d'infanterie et de cavalerie pour servir de réserve au maréchal de Biron : c'est la réserve qu'il dut la victoire.

Le roi parcourut le front de son armée et adressa à ses troupes cette belle exhortation militaire que tout le monde connaît : « Si vous perdez vos enseignes et vos guidons, ne perdez point le panache blanc; vous le trou-

de l'admiral de Phois et de
 de laissant devant le colonel
 chef de quelques com-
 mandos, qu'il avait mal mené la
 suite d'une réclamation d'ar-
 bitrage, lui dit Henri, nous voici
 min! Il se peut que j'y demeu-
 rai pas juste que j'emporte
 d'un brave gentilhomme : je
 ne que je vous reconnais pour
 bien et incapable de faire une
 braves-moi! — Ah sire! re-
 mal vivement ému, en me ren-
 sur que vous m'aviez ôté, vous
 in... Si j'en avais mille, je vou-
 s les répandre à vos pieds. »
 qu'Henri IV savait se gagner
 On trouva Schomberg étendu
 de bataille.

imita l'ordre de bataille du
 sa avec ses meilleures troupes
 espagnoles du comte d'Ég-
 aile gauche, vis-à-vis du roi ;
 Nemours et d'Aumale étaient
 le baron de Rosne comman-
 droite. Toute l'armée était en
 saine ne s'était point ménagé

x et onze heures du matin (14
 le roi donne l'ordre au comte
 de faire jouer l'artillerie : les
 souffrent beaucoup ; la leur,
 et mal dirigée, cause peu de
 Rosne se hâte de faire atta-
 ne partie de sa cavalerie l'ar-
 de : cette première attaque est
 par le maréchal d'Aumont ;
 e attaque, conduite avec plus
 et de vigueur, allait avoir un
 s, mais Biron survient avec sa
 nt tête à l'ennemi et le re-
 yenne attaque l'aile droite où
 surve au premier rang ; les re-
 marchent en tête, ébranlés par
 artillerie royale, et se battant,
 e mollesse contre un prince de
 u, font volte-face. Egmont qui
 vec les bandes wallonnes et es-
 sante vigoureusement le com-
 sordre sur toute la ligne : la mé-
 rale, mais c'est au point où
 yenne et Egmont se joignent
 e bat avec le plus d'acharne-
 sion royal allait être acca-

chap. d. G. d. M. Tome XV.

blé : Biron, qui a l'œil à tout, accourt au
 secours du roi avec sa réserve ; d'Egmont
 est tué, les ligueurs fléchissent ; la victoire
 allait se déclarer pour l'armée royale,
 soudain un mouvement d'hésitation et de
 désordre s'y manifeste : il est occasionné
 par un jeune seigneur qui se retire du
 combat, accompagnant le cornette royal,
 grièvement blessé ; il portait un panache
 blanc comme le roi : on le prend pour lui.
 Henri s'aperçoit de l'erreur : il parcourt
 les rangs de sa petite armée ; un cri gé-
 néral de *Vive le roi !* se fait entendre ; on
 redouble d'ardeur et d'efforts, l'ennemi
 est enfoncé, la déroute se met dans ses
 rangs, il n'espère de salut que dans la fui-
 te : l'armée royale a remporté la victoire.

Henri se met à la poursuite des fuyards,
 mais en criant à ses soldats : *Compag-
 nions, sauvez les Français ; main basse
 sur l'étranger !* Ceci, il le fait lui-même
 avec tant d'acharnement qu'il tue de sa
 main l'écuyer du comte d'Egmont, et
 avec tant de témérité que sans le prompt
 secours que lui porta le comte d'Auver-
 gne, il eût été pris par quelques cavaliers
 wallons.

Cinq mille ligueurs restèrent sur le
 champ de bataille, une grande partie des
 fuyards se noyèrent dans l'Eure, 4,000
 Suisses se rendirent au roi, et c'est à peine
 si Mayenne parvint à rallier le tiers de son
 armée. L'armée royale ne perdit que 500
 hommes. C. A. H.

IXION, Thessalien, fils de Phlégyas
 et roi des Lapithes (voy.), épousa la fille
 de Déionée, la belle Dia, dont il eut un
 fils, Pyrihoüs. Ayant refusé à son beau-
 père la dot d'usage, celui-ci, pour s'in-
 demniser, déroba quelques chevaux à son
 gendre, qui résolut de s'en venger. Il fei-
 gnit, à cet effet, de se réconcilier avec
 lui, promit d'acquitter sa dette, et l'invita
 à se rendre à Larisse. Déionée partit ;
 mais Ixion avait, sur la route, creusé une
 fosse légèrement recouverte de brancha-
 ges : le vieillard y tomba et fut assassiné.
 Ni les dieux ni les hommes n'ayant voulu
 le purifier de ce parricide, Ixion errait
 misérablement dans son royaume, en
 horreur à tous ses sujets, lorsque Jupiter,
 dont un jour il embrassait les autels, fut
 touché de compassion, le purifia et lui
 donna asile dans l'Olympe. Là, vivant

parmi les immortels et partageant leur félicité, il oublia la reconnaissance qu'il devait à son bienfaiteur, au point de devenir amoureux de Junon. Informé par elle des propositions qu'il osait lui faire, le maître des dieux, pour mieux se convaincre de l'ingratitude de son hôte, donna la forme de son épouse à une nuée. Ixion assouvit sur cette nuée ses brutales amours, et de cette union naquirent les centaures. Expulsé du ciel, et renvoyé parmi les hommes, il eut l'audace de se glorifier devant eux d'avoir obtenu les

favours de Junon. Indigné de posture et de cet outrage, Jupiter, par un coup de foudre, le précipita dans le Tartare, où Mercure fut chargé de veiller avec des serpents, à une roue qui tournait sans cesse. Par ce supplice la mythologie voulait enseigner que les mêmes châtimens sont réservés à l'ingratitude et à la luxure. — *Poëme de Pythiq.*, II, 68, et *Endoxie, Ion* et suiv.

IZEDS, voy. **DÉMOUS**, **DE** (*culte du*).

J.

qui s'est, pour ainsi dire, formé doublement de la lettre I, mais cependant, comme nous dit (T. XIV, p. 425), elle n'a rien de commun et qu'on a eu bien tort de dire avec elle. C'est la dixième des lettres françaises. Elle appartient exclusivement aux consonnes et occupe la septième place. On lui a même donné le nom de *je*, qu'on prononce : pronom de la première personne, dit Beauzée, est une consonne sifflante et faible ; » mais cette qualification manquerait de précision l'explication qu'il ajoute : « le caractère propre de ce caractère est de se rattacher à la Particulation sifflante qui se trouve dans les mots *Japon*, *Jose*, et qui est de la Particulation forte qui est dans les mots presque semblables, *Jose*. » En effet, les étrangers, ceux qui parlent une langue de germanique, confondent habituellement ces deux articulations ; mais en France, qu'une oreille un peu saine facilement, n'est pas de telle sorte puisse appeler *faible* l'une *forte* ; car il faut plus d'effort pour prononcer *chose* que le son *je*, plus palatale et sifflante que le son *noelleux*, un caractère de doux-manque à celui-ci. Il est comme produit moins vite : les Allemands, réussissent peu à le faire ; les Italiens y substituent le son *ze* ; car le *j* qu'ils ont sur l'alphabet n'a rien de commun avec celui de l'alphabet français, que le *jod* (prononcez *iod*) est autre chose qu'un *i* comme (T. XIV, p. 426), et que le *je* devient même une lettre gutturale prononce comme le *ch* allemand et en portugais, où il se lie entre *dje* et *dche*, il se lie de la prononciation française. peu près comme le *j* anglais que nous le *dja* sanscrit, auquel il

faudrait remonter en recherchant l'origine de notre son *je*. Aussi Beauzée fait-il cette observation juste : « On peut dire que cette lettre est propre à l'alphabet français, puisque, de toutes les langues que nous connaissons, aucune ne faisait usage de la Particulation qu'elle représente ; et que, parmi les langues modernes, si quelques-unes en font usage, elles la représentent d'une autre manière. Ainsi, les Italiens, pour prononcer *jardin*, *jour*, écrivent *giardino*, *giorno* » (et font entendre faiblement un *d* avant le *j*).

On a remarqué que les Slaves prononçaient très bien notre lettre *j* ; cela vient de ce qu'ils ont le même son dans leur alphabet, quoiqu'ils le représentent d'une autre manière. C'est le *ѣ* (*jivété*) russe et serbe, c'est le *z* accentué polonais, bohème, etc. Ainsi, le nom du poète polonais *Kniaz-nin* (*voj.*) se prononce *Kniajenine* ; et, dans notre lettre *J*, on trouvera l'article du poète russe *Joukofskii*, nom que les Allemands écrivent tantôt *Zukowski* et tantôt *Schukowski*, mais qui commence en russe par la lettre *je* (*ѣ*). C'est une tout autre prononciation que celle de *Chouvalof* (*Schwalow* des Allemands) ; mais les Allemands ne sentent pas la différence : aussi Tappe, dans sa *Grammaire russe*, donne-t-il à la lettre *ѣ* la valeur du son représenté en allemand par *sch*.

En français, l'usage a fait adopter l'initiale *J* pour une foule de mots, surtout noms propres étrangers, qui se prononcent *I* dans la langue indigène : ainsi, il faudrait dire *Iakob*, au lieu de *Jacob* ; *Iaghellons*, au lieu de *Jagellons* ; *Ianus*, au lieu de *Janus* ; *Iérousaleme*, au lieu de *Jérousaleme* ; *Iésus*, au lieu de *Jésus* ; *Iob*, au lieu de *Job* ; *Iouda*, au lieu de *Juda*, etc. Mais ce que l'usage général a consacré, il ne nous est pas permis d'y rien changer.

La lettre *J* n'étant pas ancienne, elle ne figure dans les inscriptions qu'avec la valeur de l'*I* : il n'y a donc pas, à son égard, d'abréviations à noter. En fran-

çais seulement, J figure comme abréviation dans J.-C., *Jésus-Christ*, *Juris-consulte*; mais dans les autres langues, ce J est, à vrai dire, un I, *Iesus Christus*, *Iure Consultus*, etc. J. H. S.

JABLONOWSKI, voy. **JABLONOWSKI**.

JABLONSKI, voy. **JABLONSKI**.

JABOT, espèce de ventricule placé au-dessous de l'œsophage (voy.), dont il est une dilatation chez les oiseaux granivores, auxquels il sert de premier estomac. Le jabot est formé de deux poches, dont l'une est membraneuse et l'autre musculaire. La première est destinée à recevoir les grains qui s'y ramollissent et acquièrent facilement un plus grand volume que permet la dilatabilité de la poche; la seconde membrane est intérieurement parsemée de petites glandes sécrétant des sucs qui font subir aux aliments une digestion préparatoire à la trituration qu'ils éprouveront dans le troisième estomac ou *gésier* (voy. ce mot et **ESTOMAC**). Les graines dont se nourrissent les gallinacés et plusieurs autres oiseaux granivores se convertissent en une substance pulvée que beaucoup d'entre eux font remonter dans l'œsophage pour la dégorger dans le bec de leurs petits (les pigeons, les serins, les moineaux, etc.).

Les oiseaux carnivores dont les aliments n'ont pas besoin de macération préliminaire, et dont l'estomac musculéux dissout les substances animales sans trituration, sont dépourvus de jabot. L. v. C.

JACHÈRE. Ce mot est évidemment une corruption du mot latin *jacere*. Il s'applique aux terres qui, fatiguées par la culture, sont livrées pendant plus ou moins longtemps au repos; ou bien à celles qui, salées par les mauvaises herbes, doivent être façonnées à diverses reprises pour redevenir profitablement cultivables.

Dans les contrées où l'agriculture est encore pauvre, le loyer du sol peu élevé et la population rare, les jachères sont de longue durée. Là, après avoir demandé successivement aux champs quelques récoltes le plus souvent grainantes, faute de fumier pour maintenir une fécondité qui s'épuise bien vite, on laisse à la nature le soin de la reproduire. Les végétaux adventices s'emparent du terrain, ils y abandonnent leurs débris, et comme ils puisent

dans l'atmosphère une grande leur nourriture, ils rendent en à la couche labourable plus qu'ont enlevé.

Les jachères *pérennes* ne sont chose que l'abandon tempora partie de l'exploitation. Pendant temps que la terre reste en friche coûte aucune façon de main-d'œuvre de fumure; elle donne cependant comme pâturage, des produits pour payer un faible prix de elle redevient peu à peu féconde.

A mesure que la valeur des produits s'élève, un tel système cesse d'être profitable : les jachères diminuent parce qu'il devient onéreux, en des exigences du fermage et de la culture, de laisser dormir la puissance productive du sol. On emprunte au travail et à l'industrie les moyens de fécondité que pendant longtemps on pouvait attendre du sol comme dans toutes les industries. Au lieu de cela, on s'efforce d'arriver au même résultat non plus par une économie parcimonieuse dans les moyens de production, tentant d'un faible produit net, mais par l'augmentation du produit brut, en combinant les moyens de prélever un intérêt d'une plus forte mise.

Dans l'assolement (voy.) bien réglé, la moitié des terres reste annuelle jachère; elle reçoit de nombreux produits et ne rapporte rien, ou presque rien, sorte que la sole en culture supporte tous les frais de location et d'impôt pendant deux années, ainsi que ceux de production et ceux de fumure. Une telle rotation est évidemment aussi fort dommageable pour le pays, puisqu'elle laisse improductive une grande partie du territoire. Au lieu de cela, le système triennal, les inconvenients déjà moindres; ils diminuent de plus, sous le double point de vue économique et social, à mesure que le sol est travaillé plus continuellement de produits. Les jachères *periodiques*, nées de la nécessité de la finance des engrais et de l'incapacité de payer les fourrages artificiels, sont désormais généralement reproduites par la théorie et rejetées par la pratique des hommes éclairés.

aux jachères qui reviennent à un indétournement, sur les terres de culture difficile, elles sont indispensables pour rendre à la terre la mobilité et la netteté que toute culture devient ou peu fructueuse. Il n'en est pas un vrai qu'on doit en éloigner : possible le retour et en diminuer.

elles jachères complètes celles qui sont le sol d'un automne à l'automne et à une récolte estivale, pour l'année suivante, le hivernale. On donne le nom jachère à celles qui ne durent pas. Tantôt elles sont d'hiver, et alors depuis la moisson jusqu'au mois d'avril; tantôt d'été, et elles se prolongent, d'une plante qui a été enlevée vers du printemps, depuis le jour où le champ est libre jusqu'à ce qu'il devra recevoir l'ensemencement. Dans le cas de jachères comme on peut obtenir ni récolte printanière ni automnale. Avec une jachère d'hiver, on doit renoncer à un semencement; mais on peut en faire un autre. Avec une jachère d'été, on ne peut au contraire entreprendre de semencement; mais rien n'empêche de faire un d'automne.

Une jachère est morte, quand elle ne produit aucun produit; qu'elle est telle que le sol ne reste pas nu.

Il n'y a plus à vrai dire de jachères, les cultures qui la remplace combinées de manière à en profiter. Elles doivent contribuer à l'entretien (voy.) de la couche la plus fertile à la destruction des mauvaises herbes, des labours, des binages, des semailles multipliés; à la suppression des engrais abondants dont on se passe; et, en outre, à la fortune du cultivateur, en créant des engrais qui ajoutent aux produits de l'exploitation sans augmenter les frais de culture. O. L. T. **THE**, genre de la famille des **THE**, offrent pour la culture : un pétaloïde, régulier, n-per-

sistant, en forme de cloche, découpé profondément en 6 lobes; 6 étamines, insérées au périanthe; un ovaire à 3 loges; un style court, indivisé, couronné d'un stigmate à 3 lobes; une capsule triloculaire, trivalve, presque sphérique, à 3 angles arrondis; des graines arrondies, noirâtres, géminées dans chaque loge. Les jacinthes sont des herbes à racine bulbeuse, à feuilles linéaires, toutes radicales, à fleurs disposées en grappe terminant une hampe centrale.

L'espèce si fréquemment cultivée comme plante d'agrément, et qu'on appelle plus spécialement jacinthe, est le *hyacinthus orientalis*, L., qui croît spontanément dans toutes les contrées voisines de la Méditerranée, et dans laquelle on a cru reconnaître, à tort ou à raison, le *hyacinthus* des anciens, célèbre dans leur mythologie. Voy. **HYACINTHE**. ED. SP.

JACKSON (ANDRÉ). Cet ancien président des États-Unis d'Amérique est fils d'un Irlandais qui, en 1765, avait émigré à la Caroline du Sud et acheté des terres dans le canton de Waksaw, non loin de la ville de Camden. C'est là qu'il naquit son fils André, le 15 mars 1767. Le père étant mort peu de temps après, Jackson fut destiné par sa mère à l'état ecclésiastique et envoyé dans un collège voisin. Mais une incursion des Anglais dans la Caroline vint appeler aux armes la jeunesse du pays. Jackson, âgé de 15 ans à peine, mais déjà remarquable par sa vigueur et sa résolution, s'enrôla sous les drapeaux de l'indépendance avec ses deux frères qui furent tués à ses côtés; lui-même fut blessé et fait prisonnier. Après le départ des Anglais, il reprit tranquillement ses études, suivit un cours de droit à Salisbury et fut admis, en 1786, au barreau de cette ville. Deux ans après, il accompagna son ami, le juge Mac-Nairy, à Nashville, dans le Tennessee, où il établit sa résidence. Là, il ne tarda pas à se concilier la confiance de ses concitoyens, et ses talents le firent bientôt juger digne du poste important d'avocat général du district, qu'il occupa pendant plusieurs années. Mais, par une de ces vicissitudes qui n'étaient pas rares alors aux États-Unis, et qui devaient se reproduire plus d'une fois dans la car-

çais seulement, J figure comme abréviation dans J.-C., *Jésus-Christ*, *Juris-consulte*; mais dans les autres langues, ce J est, à vrai dire, un I, *Jesus Christus*, *Iure Consultus*, etc. J. H. S.

JABLONOWSKI, voy. **JABLONOWSKI**.

JABLONSKI, voy. **JABLONSKI**.

JABOT, espèce de ventricule placé au-dessous de l'œsophage (voy.), dont il est une dilatation chez les oiseaux granivores, auxquels il sert de premier estomac. Le jabot est formé de deux poches, dont l'une est membraneuse et l'autre musculaire. La première est destinée à recevoir les grains qui s'y ramollissent et acquièrent facilement un plus grand volume que permet la dilatabilité de la poche; la seconde membrane est intérieurement parsemée de petites glandes sécrétant des sucs qui font subir aux aliments une digestion préparatoire à la trituration qu'ils éprouveront dans le troisième estomac ou gésier (voy. ce mot et ESTOMAC). Les grains dont se nourrissent les gallinacés et plusieurs autres oiseaux granivores se convertissent en une substance pulvée que beaucoup d'entre eux font remonter dans l'œsophage pour la dégorger dans le bec de leurs petits (les pigeons, les serins, les moineaux, etc.).

Les oiseaux carnivores dont les aliments n'ont pas besoin de macération préliminaire, et dont l'estomac musculéux dissout les substances animales sans trituration, sont dépourvus de jabot. L. D. C.

JACHÈRE. Le mot est évidemment une corruption du mot latin *jacere*. Il s'applique aux terres qui, fatiguées par la culture, sont livrées pendant plus ou moins longtemps au repos; ou bien à celles qui, salées par les mauvaises herbes, doivent être façonnées à diverses reprises pour redevenir profitablement cultivables.

Dans les contrées où l'agriculture est encore pauvre, le loyer du sol peu élevé et la population rare, les jachères sont de longue durée. Là, après avoir demandé successivement aux champs quelques récoltes le plus souvent grainantes, faute de fumier pour maintenir une fécondité qui s'épuise bien vite, on laisse à la nature le soin de la reproduire. Les végétaux adventices s'emparent du terrain, ils y abandonnent leurs débris, et comme ils puisent

dans l'atmosphère une grande leur nourriture, ils rendent et à la couche labourable plus qu'ont enlevé.

Les jachères *pérennes* ne chose que l'abandon temporaire de l'exploitation. Pendant temps que la terre reste en friche coûte aucune façon de main-d'œuvre; elle donne cependant comme pâturage, des produits pour payer un faible prix de elle redevient peu à peu féconde.

A mesure que la valeur des s'élève, un tel système cesse d'être profitable : les jachères diminuent parce qu'il devient onéreux, et des exigences du fermage et de laisser dormir la puissance productive du sol. On emprunte au travail et les moyens de fécondité que l'on ne peut attendre du sol comme dans toutes les industries, on s'efforce d'arriver au non plus par une économie dans les moyens de production tentant d'un faible produit net produit brut, mais par l'usage de ce dernier, en combinant la manière à prélever un intérêt d'une plus forte mise.

Dans l'assolement (voy.) la moitié des terres reste année jachère; elle reçoit de nombreux engrais et ne rapporte rien, ou presque rien, sorte que la sole en culture supporte tous les frais de location et d'impôt; deux années, ainsi que ceux de fumure et ceux de fumure. Une telle rotation est évidemment aussi fort dommageable au pays, puisqu'elle laisse improductive une grande partie du territoire seulement triennal, les inconvénients déjà moindres; ils diminuent plus, sous le double point de vue économique et social, à mesure que le sol est plus continuellement travaillé par les jachères *periodiques*, nécessitant la fixation des engrais et de l'habillage des terres par les engrais artificiels, désormais généralement répandus, la théorie et rejetées par la pratique des hommes éclairés.

es jachères qui reviennent à des indéterminées, sur les terres culture difficile, elles sont impossibles pour rendre à la culture la mobilité et la net-quelles toute culture devien-ile ou peu fructueuse. Il n'en est vrai qu'on doit en éloigner possible le retour et en dimi-té.

Ille *jachères complètes* celles et le sol d'un automne à l'au-ccèdent à une récolte estivale et, pour l'année suivante, hivernale. On donne le nom *chère* à celles qui ne durent n. Tantôt elles sont *d'hiver*, : alors depuis la moisson jus-oches du mois d'avril; tantôt *été*, et elles se prolongent, une plante qui a été enlevée ra du printemps, depuis le

le champ est libre jusqu'à evra recevoir l'emblavement Dans le cas de jachères com- peut obtenir ni récolte prin-fcolte automnale. Avec une ver, on doit renoncer à un anne; mais on peut en faire saps. Avec une jachère d'été, un contraire entreprendre de ntemp; mais rien n'empêche r un d'automne.

e la jachère est *morte*, quand e aucun produit; qu'elle est rquée le sol ne reste pas nu. y'y a plus à vrai dire de ja-ment les cultures qui la rem- : combinées de manière à en Elles doivent contribuer à ment (*voy.*) de la couche la- la destruction des mauvaises des labours, des binages, des s sarclages multipliés; à sa r des engrais abondants dont on donne qu'une partie; et, ; à la fortune du cultivateur, rées qui ajoutent aux pro- exploitation sans augmenter e proportion les frais de main- le prix de revient. O. L. T.

HE, genre de la f lle des fruit pour car es : un italoïde, régali n-per-

sistant, en forme de cloche, découpé profondément en 6 lobes; 6 étamines, insérées au périanthe; un ovaire à 3 loges; un style court, indivisé, couronné d'un stigmate à 3 lobes; une capsule triloculaire, trivalve, presque sphérique, à 3 angles arrondis; des graines arrondies, noirâtres, géminées dans chaque loge. Les jacinthes sont des herbes à racine bulbeuse, à feuilles linéaires, toutes radicales, à fleurs disposées en grappe terminant une hampe centrale.

L'espèce si fréquemment cultivée comme plante d'agrément, et qu'on appelle plus spécialement *jacinthe*, est le *hyacinthus orientalis*, L., qui croît spontanément dans toutes les contrées voisines de la Méditerranée, et dans laquelle on a cru reconnaître, à tort ou à raison, le *hyacinthus* des anciens, célèbre dans leur mythologie. *Voy. HYACINTHE. ED. SP.*

JACKSON (ANDRÉ). Cet ancien président des États-Unis d'Amérique est fils d'un Irlandais qui, en 1765, avait émigré à la Caroline du Sud et acheté des terres dans le canton de Waksaw, non loin de la ville de Camden. C'est là que naquit son fils André, le 15 mars 1767. Le père étant mort peu de temps après, Jackson fut destiné par sa mère à l'état ecclésiastique et envoyé dans un collège voisin. Mais une incursion des Anglais dans la Caroline vint appeler aux armes la jeunesse du pays. Jackson, âgé de 15 ans à peine, mais déjà remarquable par sa vigueur et sa résolution, s'enrôla sous les drapeaux de l'indépendance avec ses deux frères qui furent tués à ses côtés; lui-même fut blessé et fait prisonnier. Après le départ des Anglais, il reprit tranquillement ses études, suivit un cours de droit à Salisbury et fut admis, en 1786, au barreau de cette ville. Deux ans après, il accompagna son ami, le juge Mac-Nairy, à Nashville, dans le Tennessee, où il établit sa résidence. Là, il ne tarda pas à se concilier la confiance de ses concitoyens, et ses talents le firent bientôt juger digne du poste important d'avocat général du district, qu'il occupa pendant plusieurs années. Mais, par une de ces vicissitudes qui n'étaient pas rares alors aux États-Unis, et qui devaient se reproduire plus d'une fois dans la car-

rière aventureuse de Jackson, il reprit encore une fois l'épée pour repousser les Indiens qui avaient envahi les frontières, et fit adopter un plan de défense qui les mit pour longtemps dans l'impuissance de renouveler leurs attaques.

En 1796, lors de l'admission du Tennessee au nombre des États de l'Union, Jackson fut élu membre de la convention chargée de rédiger sa constitution. La même année, il fut nommé représentant de l'État au congrès général, et, en 1797, la législature l'éleva au rang de sénateur des États-Unis. S'étant démis de cette fonction en 1799, il fut appelé à siéger sur le banc des juges de la Cour suprême du Tennessee et au commandement en chef de la milice. Mais bientôt il résigna la première de ces charges pour garder la seconde qui convenait mieux à ses goûts, et se retira dans une terre qu'il possédait sur les bords du Cumberland, à dix milles de Nashville, où, uniquement occupé d'agriculture, il goûta durant plusieurs années les douceurs de la vie privée.

En 1812, la guerre ayant éclaté entre l'Angleterre et les États-Unis, A. Jackson fut nommé major général de milice et dirigea sur le Mississippi un corps de 2,500 volontaires. Mais, par suite d'un changement de plan, il ne tarda pas à recevoir du congrès l'ordre de licencier ses troupes. Sans tenir compte de cette injonction, il voulut ramener lui-même à Nashville ces jeunes gens dont il se regardait comme responsable envers leurs familles, et ne les congédia qu'après leur avoir fait donner tout ce qui leur était nécessaire sur la route et leur avoir prodigué ses soins. Alors seulement il envoya au président une justification de sa conduite. On juge de la popularité qu'elle lui acquit auprès de ses compatriotes. Une nouvelle occasion s'offrit bientôt de déployer son énergie et son activité. Les Creeks (*voy.*) ravageaient les frontières du Sud et venaient d'égorger 300 hommes, femmes et enfants, réfugiés dans le fort de Mimms. Des mesures énergiques furent adoptées par la législature; sur l'avis du gouverneur, Jackson réunit 2,000 hommes dont les volontaires de la première expédition voulurent faire partie, et entra en campagne le 8 octobre 1813. Mais cette fois

il eut à combattre l'indiscipline des milices qui manquaient de discipline. Il vit alors, comme autrefois dans une circonstance semblable, devant les séditeurs la main, et menaçant de braver au premier qui parlerait de la sorte, il put accomplir l'objet de son expédition en battant les Indiens et les Anglais en Floride. Il ne se borna pas à promulguer des lois de neutralité, mais permit à 300 Anglais de commettre des hostilités contre les frontières, il osa, sans l'autorisation du congrès, menacer restée sans effet. Il marcha contre Pensacola, et ne remit la vérité qu'après en avoir châtié les Anglais.

Dans ces diverses expéditions, il avait montré qu'il possédait un coup de main, une résolution de bronze. Déjà à 25 ans, il avait reçu de ses soldats le surnom de *old hickory*, vieux hêtre, qui d'ailleurs l'avaient surnommé ainsi. Mais ce n'était guère encore de bandes, heureux et hardies, qui se renfermaient dans son pays natal, lorsque l'Europe commença à connaître à l'Europe comme un héros habile général.

Vers la fin de 1814, le président dit qu'une expédition fortifiée dans les ports d'Angleterre effectuait un débarquement dans les États-Unis, et la Nouvelle-Orléans était désignée comme sa destination. On sentait l'importance de cette place, qui est la clef du golfe du Mexique, et le gouvernement américain s'organisa avec vigueur. Jackson, élevé au grade de major général dans l'armée régulière, fit la défense de cette portion de la frontière. Il établit son quartier-général à New-Orléans, le 1^{er} décembre

ses troupes, sans armes, sans munitions. La législature siégeait depuis plusieurs semaines et n'avait encore adopté rien. Jackson eut tout à créer : tout pour lui. Moins de quinze jours furent pour organiser la garde nationale de la ville, mettre les forts en défense, placer des chaloupes canonnières sur les lacs, fortifier les deux Mississipi, faire exécuter des ouvrages des batteries sur tous les points de défense. Le 13 décembre, on bloqua la flotte anglaise. Aussitôt Jackson déclara la loi martiale et s'empara des pouvoirs. Les autorités tentèrent de résister : il fit saisir et condamner de la ville un magistrat plus que les autres. La législature évacua la place des sentinelles à la porte de ses séances. Enfin le 8 janvier 1800, 10,000 hommes de troupes américaines avaient fait les campagnes de l'Arkansas, s'avancèrent contre environ 100 miliciens, retranchés à deux lieues de la place. L'artillerie, servie par des officiers français, et l'infanterie commandée par Jackson, rivalisèrent de valeur. En moins d'une heure, 2,600 hommes furent mis hors de combat ; le chef, sir Edward Pakenham, blessé, et 60 officiers de tous grades furent parmi les morts. On assura que les Américains n'eurent que 6 blessés. L'histoire fournit peu de faits d'une victoire aussi décisive. Jackson regagna ses vaisseaux à la hâte, et son départ victorieux fit son entrée triomphale à la Nouvelle-Orléans, au milieu des acclamations d'un peuple qui le regardait son libérateur. L'enthousiasme fut tel lorsqu'on vit le général, à la tête d'une amende de mille dollars, se faire justice par les tribunaux, dont il avait un instant méprisé l'autorité, acquitter à l'instant même, comme ces héros des antiques républiques, qui abaissaient leurs couronnes devant la majesté de la loi. On apprit que la paix avait été conclue, entre les États-Unis et l'Angleterre. Jackson, comblé de distinctions et de témoignages de la confiance populaire, rentra dans sa ville natale de Nashville, d'où il sortit, en partant pour chasser de Saint-Marc et de

Pensacola les Indiens séminoles qui s'en étaient emparés. Cependant au milieu de ce concert unanime de louanges prodiguées à l'heureux vainqueur, quelques voix s'élevaient pour blâmer certains actes qui semblaient signaler une tendance à la dictature militaire. On citait des miliciens fusillés dans la guerre de 1812, deux Anglais qui avaient éprouvé le même sort dans la seconde guerre contre les Indiens, et, ce qui était plus grave, plusieurs circonstances où il n'avait tenu compte des ordres du congrès. Mais les premiers de ces actes pouvaient se justifier par les nécessités de la guerre ; il avait obtenu pour les autres un bill d'indemnité de la législature elle-même, et, comme la défense de la Nouvelle-Orléans était le fait le plus saillant de la seconde guerre de l'indépendance, toute la gloire militaire de la nouvelle génération se trouva personnifiée en un seul homme : Jackson fut le personnage le plus populaire des États-Unis, quand la mort eut fait disparaître les fondateurs de la république.

En politique, Jackson s'était déclaré pour le parti des démocrates ou anti-fédéralistes. Ami de Jefferson (*voy.*), il avait été un des plus chauds partisans de son système politique. Ce fut ce parti qui, en 1825, le poussa vivement à la présidence des États-Unis. Une opposition non moins vive se déclara contre lui. On murmura les mots de chef militaire, de dictature, etc. Lors de l'élection, aucun des concurrents n'eut la majorité absolue, et la Chambre des représentants, que la constitution appelle dans ce cas à faire un choix entre les trois candidats qui ont réuni le plus de suffrages, se prononça en faveur de M. J.-Q. Adams (*v.*), bien qu'il eût 15 voix de moins que Jackson ; mais le triomphe de ce dernier ne fut que différé. En 1829, il réunit 178 voix, et son adversaire seulement 84. En conséquence, il fut proclamé président.

Dans les premiers temps de son administration, il ne justifia pas les craintes conçues contre lui : les places importantes furent confiées à des hommes capables, les intérêts matériels protégés ; à l'intérieur, il annonça l'intention de se tenir au-dessus des partis, et adopta, dans les

dernières élections (novembre 1840) le vieil athlète est sorti de son repos pour combattre, avec sa vivacité ordinaire, le général Harrison que le parti modéré portait à la présidence, et qui occupe maintenant (depuis le 4 mars 1841) cette magistrature suprême.

On a des *Mémoires sur le major général André Jackson*, par Putnam Valdo, Harford, 1817, in-12, 5^e édition; *Vie du président André Jackson*, par le major Jack Downing*, Philadelphie, 1834, in-12; une autre par Cobbett, Londres, 1836. M. D.-B. Warden, ancien consul des États-Unis à Paris, a publié, en 1829, dans cette dernière ville, une *Notice biographique sur le général Jackson*, dont nous nous sommes principalement aidés dans la première partie de cet article. Voir aussi l'ouvrage de M. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, seconde partie. R.-Y.

JACKSON, port de Sidney, voy. GALLES MÉRIDIONALE (*Nouvelle-*) et BOTANY-BAY.

JACOB (*Jaakob*, celui qui en tient un autre par le talon, le supplanté), nom donné à l'un des patriarches les plus célèbres, second fils d'Isaac et de Rebecca, à cause d'une particularité observée lors de sa naissance (*Genèse*, XXV, 26), et qu'on lui conserva plus tard à cause de sa ruse et de la supercherie qu'elle lui dicta (XXVII, 26).

Isaac, ce fils d'Abraham tant désiré, si tendrement aimé, et sur lequel néanmoins s'était levé le glaive paternel, eut la douleur de voir la division s'élever au sein de sa propre famille, entre ses deux fils, Ésaü (ou Édom) et Jacob (ou Israël). Le premier, frustré par son frère de son droit d'aînesse, conçut contre lui une haine extrême, ce qui força Jacob de quitter la maison paternelle et de se retirer pour quelque temps en Mésopotamie, auprès de Laban, son parent. Il avait quitté le pays de ses pères, lorsqu'il vit en songe l'échelle mystérieuse qui lui paraissait réunir le ciel et la terre. C'est alors que lui échappèrent ces mots si naïfs et qui peignent si bien ses idées peu développées sur la nature de Dieu : « Certainement l'Éternel est ici, et je n'en savais rien ! »

(*) Pseudonyme de M. Davis, de New-York.

(*Gen.*, XXVIII, 16.) Après avoir né pendant de longues années au Laban, dont il épousa les deux filles et Rachel, et après avoir amassé chasses considérables, qu'il dut à la ruse, il quitta son beau-père tourna dans la terre de Canaan nombreuse famille.

Revenu auprès de son frère, fit preuve d'un grand désintéressement d'un sincère amour fraternel, et conciliant avec lui et en lui abandonna la Palestine que Jacob parcourait troupeaux tandis qu'Ésaü se retirait en Arabie. Nous raconterons ailleurs la vie de Joseph (voy.), l'un des deux fils de Jacob eut de Rachel, sa femme et laquelle mourut en donnant le jour à Benjamin (voy.), le dernier enfant de sa femme. On sait que Joseph, vendu par ses frères (Ruben, Siméon, Lévi, Issachar, Zabulon, Dan, Nephthali et Asser*), y arriva aux plus hauts honneurs. Le Pharaon d'Égypte, par sa connaissance des services que lui rendus Joseph, appela Jacob dans son pays et lui assigna pour lieu d'habitation le pays de Gessen ou Gossien, dans lequel Jacob n'en resta pas moins attaché à sa patrie : aussi, avant de mourir, manda-t-il soigneusement à son fils Joseph de l'enterrer dans le pays de Canaan. Il avait vécu 147 ans.

Le nom d'*Israël* (c'est-à-dire Dieu ou qui a luté avec Dieu) fut donné à Jacob lors de son retour de la Mésopotamie, en commémoration d'un songe raconté d'une manière fort intéressante dans la Genèse (XXXII, 28). C'est là que les *Israélites*, c'est-à-dire les descendants des douze fils de Jacob, prirent leur nom.

JACOBI (les frères), voy. LAC. **JACOBINS**, nom qu'on donna à une secte de religieux en France, aux dominicains (voy.), et religieuses, à cause de leur habitation au couvent à Paris, autrefois situé sur la porte Saint-Jacques, et qui était le siège de l'époque où les premiers jacobins vinrent s'y établir, en 1791. On sait que cette autre maison du même ordre, capitale, prêta son nom à la société jacobine qui imprima son caractère f

(*) Voy. l'article TAUBUS (donna).

tion française. Cette maison n'est pas loin du jardin des Tuileries, le local de l'assemblée nationale Saint-Honoré, en avant de la rue de la Harpe, qui forme aujourd'hui Saint-Honoré et qui dépendait de la paroisse de Saint-Hippolyte. Voy. l'art. suivant. X. 88 (CLUB DES), SOCIÉTÉS DE LA CONSTITUTION, DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ, CLUBS ET DE LA RUE DU BAC. Lors de la formation des États-Généraux, ouvert en France l'ère d'une révolution sociale, les législateurs par la voie de la sélection populaire sentaient le besoin d'un organe qui serait utile de se préparer à la discussion, par des débats sur les matières qui devaient être l'objet de la discussion. Ces débats eurent lieu d'abord dans les divers pays d'États, parmi lesquels la Bretagne tenaient le premier rang. De là le nom de *Club Breton* cette réunion lorsqu'elle fut ouverte à Paris, peu de jours après les États-Généraux.

Chapelier, membre le plus distingué de la députation de la Bretagne, Barnave se placèrent de première tête de cette société. Les clubs et les diverses sections de la société nationale y furent représentés par les plus zélés partisans d'un changement de choses. Tels furent, pour la Bretagne, l'évêque d'Autun Talleyrand, l'abbé Siéyes, le curé de la paroisse de la noblesse, le duc de Broglie, le vicomte de Lafayette, les trois Lameth, le comte de La Fayette; dans la magistrature, le procureur, Target, Thouret, Rœderer de ces hommes, éminents dans la société nationale ou par leurs travaux, ont formé un noyau de notables, appartenant aux sociétés secrètes, les sociétés des philosophes ou illuminés (voy.), et qui renouvelèrent l'organisation du parti, d'après les principes et les méthodes d'action de ces sociétés. Le duc d'Orléans, et comptant parmi ces noms sont l'objet d'arrêts.

Le duc de Biron, le marquis de Sillery-Genlis, le baron de Montesquiou, Voidel, tous attachés à la maison du prince ou à sa fortune. En sous-ordre, se trouvaient quelques députés, avocats pour la plupart, dont le nom encore presque ignoré devait trop tôt acquiescer une funeste célébrité : c'étaient surtout Robespierre d'Arras, Pétion de Chartres, Barère de Tarbes, Buzot d'Évreux*. Tels furent les chefs des diverses catégories qui, dès l'origine, s'établirent au sein de cette société. Elle fit peu de bruit dans la première période de son existence, écoutée dans le huis-clos à Versailles; mais lorsque les événements des 5 et 6 octobre 1789 eurent entraîné l'Assemblée nationale à Paris, le club ouvrit sur-le-champ ses séances à la publicité; toute personne étrangère à la législature constituante put y être admise sur la présentation de quatre membres. Le 6 novembre, le club s'installa dans le local des Jacobins de la rue Saint-Honoré (voy. l'art. précédent), sous le nom de *Société des amis de la Constitution*. Il est à remarquer que sous Henri III, les États de la Ligue s'étaient assemblés dans cette maison, d'où Jacques Clément sortit pour aller consommer son régicide.

A peine les portes de la société des Jacobins eurent-elles été ouvertes au public, que les hommes de lettres et surtout les journalistes s'y précipitèrent en foule. Presque tous ces auxiliaires figuraient parmi les novateurs les plus exaltés. Tels étaient Laharpe, Champfort, Garat, Condorcet, Brissot de Warville, Carra, Grouvelle, Choderlos de Laclos, Camille Desmoulins, et surtout Danton. Tous ceux-ci, qui se trouvaient encore en dehors des affaires, et qui voulaient y arriver par la voie de la popularité, imprimèrent bientôt aux délibérations de la société ce caractère redoutable d'entraînement et d'exagération qui transporta dans son sein l'influence d'opinion exercée jusque-là par l'Assemblée constituante. La déclaration des droits de l'homme (voy.), où il n'était pas question de ses devoirs, fut le symbole de cette propagande. Pour en étendre indéfiniment les effets, elle se

(*) Même observation pour ces noms et pour un grand nombre des suivants.

ramifia, sur la surface entière de la France, en une foule de sociétés affiliées à celle de Paris, qui s'attribua à leur égard le titre de *Société-mère*.

Effrayés trop tard d'un progrès qu'ils ne pouvaient plus arrêter, débordés de toutes parts par leurs auxiliaires indisciplinés, les fondateurs du Club Breton, et à leur tête Mirabeau, essayèrent d'opposer un contre-poids à la force d'impulsion des Jacobins : ils cessèrent de paraître à leurs séances, et, dès le mois de mai 1790, sous le titre de *Société de 1789*, ils formèrent, d'abord au Palais-Royal, et ensuite dans l'ancien couvent des Feuillants (*voy.*), une réunion politique, qui tenta vainement de rivaliser d'influence avec celle qui siégeait aux Jacobins. Au contraire, l'effet immédiat de cette scission fut d'accroître dans la société-mère la force du parti qui dès lors tendait à l'établissement de la république, et qui manœuvrait dans ce but, en se couvrant des livrées libérales du parti d'Orléans. La révolution fut alors détournée de ses voies de réforme salutaire, par les déclamations furibondes, par les propositions incendiaires qui, parties de la tribune des Jacobins, se répandaient dans toute la France, où elles excitaient le peuple au mépris des lois, et répandaient dans l'armée l'esprit d'insubordination et de révolte.

Ce fut surtout au début de l'année 1791, que se manifestèrent ces ferments de discorde et de bouleversements. La coupable et ridicule échauffourée du *Club monarchique* dans la journée des *poignards* (28 février) offrit un nouveau véhicule au prosélytisme de la secte jacobine. Ses chefs purent mesurer leur puissance, le 4 avril, jour des obsèques de Mirabeau. Les Jacobins y figurèrent au nombre de dix-huit cents; et leur président, Alexandre de Beauharnais (*voy.*), vit le président de l'assemblée nationale, Tronchet (*voy.*), lui offrir les honneurs du pas. Dix jours plus tard, le département de Paris mettait à la disposition de la société tous les bâtiments de l'ancien couvent dont elle n'avait jusque-là occupé que le réfectoire; un loyer de 1,200 fr., assignats, était le prix insignifiant de cette concession; et, achevant de compléter leur organisation, au mois de

mai suivant, les Jacobins bulletin officiel de leurs séances titre de *Journal de la Société de la constitution*.

Au 20 juin 1791, après l'roi, lorsque l'Assemblée cons levant à toute la hauteur de ne négligeait rien pour assure la conservation du principe m aux Jacobins, Brissot et La daient ouvertement, celui-l de la royauté, et celui-ci t changement de dynastie. D gendre, Camille Desmoulins de ces propositions pour exc bles qui firent couler le sang de-Mars"; et, de cette épo 10 août, la société qui s'inti *des Amis de la constitution* d'en provoquer le renverse fut-elle alors désertée par t membres de l'Assemblée n en faisaient encore partie. S y restèrent attachés : avec l ce furent Pétion, Buzot, R roller et Antoine de Metz. L dissidents se trouvèrent b plies par un grand nombre de l'Assemblée législative, t succéder à la Constituante. de la Gironde (*voy.*) y parl tant ils y furent bientôt dé Couthon, Chabot, Bazire Thionville, Aimé Goupille Lacroix, y exercèrent sou haute influence, partagée tard par Collot-d'Herbois, rennes, Tallien, Fabre d'Égl charis Cloutz, Hébert et M lequel il faut s'arrêter.

En comparant le perso jacobin, sous l'Assemblée l

(*) - A la suite des événemen
- cette journée, la troupe de
- entièrement composée de Gar
- qui devait être et était réelle
- plus populaire de l'armée par
- abattre la salle des Jacobins à
- MM. de La Fayette, Barnave
- rent que ce serait un attentat
- que de dissoudre cette société
- comte de Montlosier, t. II, p. 1

(**) Pour éviter de multiplier
répétons que tous les perso
naires de l'importance de ces
ici ont un article particulier d

inimitiés du Club Breton sous
 même, on est effrayé des chan-
 s armées dans l'esprit de cette
 in, désormais en hostilité avec
 pouvoirs légalement constitués.
 les, les Jacobins rendaient tout
 ment impossible, en accusant
 le roi de trahison et de conni-
 se l'étranger, en accusant aussi
 trus de complicité avec la cour;
 me des Jacobins, ces dénoncia-
 ment portées à celle de l'assem-
 raient elles se transformaient en
 in dehors, la propagation de ces
 et de ces moyens subversifs
 rme au sein des cabinets étran-
 icait leurs inimitiés contre la
 olutionnaire. Dès le mois d'oc-
 1, la société avait publié une
 nifeste signé du nom de l'abbé
 devenu évêque. Dans ce docu-
 ulé *Adresse aux députés de la*
égislature, on lisait : « L'im-
 t donnée à l'Europe attentive;
 xpe annonce qu'elle s'ébranle
 suivre; il semble que les temps
 plis, que le volcan de la liberté
 plation, réveiller les peuples, et
 évolution politique du globe. »
 lancé contre les gouvernements
 roduisit une explosion immé-
 ans toute l'Europe, les Jacobins
 alés comme une secte d'effrénés
 Ainsi, le 6 février 1792, une
 ion du commandant de la for-
 Luxembourg fixait à cent ducats
 ense de quiconque procurerait
 m d'un des nombreux émissai-
 s répandus dans les Pays-Bas et
 s paysans. On disait que l'un
 it été trouvé porteur d'une
 12 millions, destinés à acheter
 trichienne et à solder l'assassinat
 duchesse Marie-Christine. La
 empereur Léopold II étant ar-
 inément le 1^{er} mars, cette mort
 ée, en Allemagne, aux Jacobins
 mpoisonneurs; et cette impu-
 eonvela, quand on vit la joie
 t éclater à la nouvelle de l'as-
 e Gustave III, roi de Suède,
 15 mars par Ankarstrœm.
 obins avaient donc rendu la
 vitable, avant que la déclaration

n'en eût été lancée du haut de la tribune
 législative. Cependant, cette grande réso-
 lution trouvait des contradicteurs jusque
 dans leur sein; et tandis que chaque
 jour Brissot y faisait un appel aux armes,
 Robespierre, qui le croirait? s'opposait à
 la guerre, sous prétexte que le ministre
 Narbonne, d'accord avec la cour, avait
 tout préparé pour assurer les revers de la
 France; et Robespierre partait de là pour
 accuser de trahison Brissot et Condorcet,
 défenseurs du ministre Narbonne. Les pre-
 miers résultats de la campagne de 1792
 semblèrent justifier les prévisions de Ro-
 bespierre; et de l'irritation que firent
 naître nos défaites, de celle surtout que
 produisit l'arrogant manifeste du duc de
 Brunswic publié le 25 juillet, sortit bien-
 tôt la catastrophe du 10 août (*voy. ce mot*).

Ce n'était point d'abord par une atta-
 que à force ouverte, mais en arrachant à
 la faiblesse de l'Assemblée législative la
 déclaration de déchéance de Louis XVI,
 que les Jacobins avaient voulu arriver à
 l'abolition de la royauté. A cet effet, un
 comité central composé de cinq membres,
 aux noms obscurs, fut formé dans le sein
 de la société. Ce comité ne parvint à
 aucun résultat auprès de l'Assemblée,
 soutenue dans sa résistance par l'opinion
 publique véritable, hautement manifestée
 dans des adresses qui, de toutes les par-
 ties de la France, affluaient à Paris. Ce
 fut pour vaincre cette résistance que les
 Jacobins résolurent de recourir à l'insur-
 rection : elle eut pour directeurs Camille
 Desmoulins, Carra, Gorsas, journalistes;
 Antoine de Metz, ex-constituant; Kienlin
 de Strasbourg, Garin et Lagrey, électeurs.
 Les hommes d'exécution furent Weste-
 mann, Fournier l'Américain, Santerre,
 commandant du faubourg Saint-Antoine;
 Alexandre, commandant du faubourg
 Saint-Marceau; Lazowski, Polonais, capi-
 taine d'artillerie. Barbaroux procura le
 concours des fédérés marseillais arrivés à
 Paris; Manuel, procureur de la commune,
 Danton son adjoint, employèrent au suc-
 cès de l'insurrection les moyens immenses
 dont ils disposaient, et dont le maire
 Pétion s'engagea à ne pas contrarier le
 succès. Les Jacobins agirent, les Girondins
 laissèrent faire, et le trône s'écroula. *Foy.*
 Louis XVI.

Les Jacobins (qui prirent alors le titre officiel de *Société des amis de la liberté et de l'égalité*) et la Commune (*voy.*) révolutionnaire du 10 août, sortie de leur sein, furent, après cette journée, les maîtres de Paris et de toute la France. « Tout ce qui devait être fait, dit M. Thiers, se proposait, se discutait aux Jacobins, et les mêmes hommes venaient ensuite exécuter à l'Hôtel-de-Ville, au moyen des pouvoirs municipaux, ce qu'ils n'avaient pu que projeter dans leur club. » (*Histoire de la Révolution française*, t. II.)... « C'était là que l'opinion en fermentation formait tous ses projets et rendait tous ses arrêts. S'agissait-il d'une loi importante, d'une haute question politique, d'une grande mesure révolutionnaire, les Jacobins, toujours plus prompts, se hâtaient d'ouvrir la discussion et de donner leur avis. Aussitôt après, ils se répandaient aux sections, à la commune; ils écrivaient à tous les clubs affiliés; et l'opinion qu'ils avaient émise, le vœu qu'ils avaient formé, revenaient, sous forme d'adresse, de tous les points de la France; ou, sous forme de pétition armée, de tous les quartiers de Paris. Lorsque, dans les conseils municipaux, dans les sections et dans toutes les assemblées revêtues d'une autorité quelconque, on hésitait encore sur une question, par un dernier respect de la légalité, les Jacobins, qui s'estimaient aussi libres que la pensée, la tranchaient hardiment; et toute insurrection était chez eux proposée longtemps à l'avance. » (*Ibid.*, t. III.)

Un fait d'un caractère inouï montre dans tout leur jour et les prétentions et la puissance réelle des Jacobins, à cette époque de confusion dans l'ordre social. Le 20 septembre 1792, veille de l'ouverture de la Convention nationale, une affiche signée de plusieurs députés de Paris invitait les membres de la nouvelle assemblée à se réunir dans la salle de la société; cette réunion n'eut cependant pas lieu, et le fait fut dénoncé à l'Assemblée législative par le ministre Roland, déjà en discrédit. « Tout le monde, dit encore M. Thiers, s'empressait de se faire inscrire sur les registres de la société, pour attester son zèle patriotique. Presque tous les députés nouvellement arrivés à Paris s'étaient hâtés de s'y présen-

ter; on en avait compté 11 semaine, et ceux même qui n'avaient pas l'intention de suivre les séances ne savaient pas que de demander à être inscrits. Les sociétés affiliées à la Commune envoyèrent des députés dans les départements pour solliciter le fond des provinces pour savoir si on les avait nommés députés de leurs départements; et ils étaient assidus à recevoir et s'ils étaient assidus.

Le 14 octobre, Dumouriez vint à Paris pour étudier les moyens de débordement révolutionnaire pour faire acte de déférence envers les souverains du jour : il parut au club où il promit « de marcher le 15 du mois, à la tête de 60,000 hommes pour attaquer les rois et sauver le peuple de la tyrannie. » Danton dit, termina ainsi sa réponse à Grandpré : « Vous avez promis de votre patrie. Une plus belle patrie encore vous est ouverte : que le peuple brise le sceptre, que les couronnes tombent, que le bonnet rouge, dont la société est le symbole, »

Aux Jacobins vainqueurs, il fallait le sang du roi détrôné; point de crimes en révolution osés dire dans leur assemblée. Aussi, à peine Dumouriez fut-il en présence leur imposait, eut-il promis, que tous leurs efforts se dirigèrent contre le malheureux Louis XVI. De nombreuses circulaires expédiées par la société-mère à ses douze cent départements, les pressèrent de faire leurs efforts auprès de la Convention pour assurer le supplice du dernier roi. De pareilles sommations sont faites dans les assemblées de section de Paris; on y nomme les Jacobins; leurs émules y rangent les ouvriers, les oisifs, les bourgeois; la question du châtiment est en permanence à l'ordre du jour; tandis que, dans la Convention, les opinions règnent encore dans le débat, aux Jacobins il ne s'agit que de vengeance! ou plutôt d'un cri : *la mort!* Les tribunes accueillent, échauffent les discours de l'assemblée; les hideuses, connues sous le nom de *tribunes* montrent les plus acharnées. Les dirigeants ont ouvert dans

du couvent des Jacobins, un re-
 , et ils siègent sous le nom de
bi-furcuelle, ou *des femmes ré-*
mines. Ce sont ces dignes sœurs
 sœurs qui, unies à eux, assiè-
 les tribunes et les avenues de la
 sion, pendant les derniers jours
 cis du roi; ce sont leurs impré-
 leurs menaces qui entraînent, par
 ; la majorité de cinq voix d'où
 rêt de mort. Lorsqu'enfin il est
 Robespierre fait prendre aux Jam-
 arrêté pour désigner, dans les
 de Paris, les hommes éprouvés
 ont se réunir sur le lieu de l'exé-
 se presser autour de l'échafaud,
 sceller le sang de la royale vic-

i à bas, les Jacobins se trouvè-
 ics du parti de la Gironde, et la
 gagea sur-le-champ. Nous avons
 us (*VOY. GIRONDINS*) quels en-
 accidents et la fatale issue. Ces
 intérieurs coïncidant avec les
 revers éprouvés en Belgique par
 française, Dumouriez attribue
 cet échec à l'influence désas-
 commissaires jacobins, et il si-
 ur société comme un foyer per-
 l'anarchie et de désorganisation.
 tout dans ses conférences avec
 reira et Dubuisson, envoyés au-
 ni par Lebrun, ministre des af-
 gères, qu'il manifeste sans dé-
 saine pour le parti, et sa ferme
 n de l'anéantir. Dans leur rap-
 iel soumis aux Jacobins, les trois
 ires imputent à Dumouriez le
 : dissoudre la Convention, et de
 la royauté constitutionnelle, en
 sur le trône un prince de la mai-
 léans. Les commissaires, feignant
 r le plan de Dumouriez, lui sug-
 idée d'associer les Jacobins à son
 a. Il consent, ou plutôt, de son
 eint de consentir à cette absurde
 ion, qui plus tard devient entre
 ins le plus grave chef d'accusa-
 tre lui. Aussi, lorsque les Jaco-
 rent à la barre de l'assemblée
 r les Girondins, ceux-ci ne man-
 pas de leur reprocher l'accueil
 ient fait à Dumouriez, et de les
 comme dévoués à ses intérêts,

qui étaient ceux même de la contre-ré-
 volution; et à cette occasion, Buzot ne
 craignit pas de s'écrier : « Voyez cette so-
 « ciété jadis célèbre, il n'y reste pas trente
 « de ses vrais fondateurs; on n'y trouve
 « que des hommes perdus de crimes et de
 « dettes. Lisez ses journaux, et voyez si
 « tant qu'existera cet abominable repaire,
 « vous pouvez rester ici ! »

« Les Jacobins s'arrogèrent, dit
 M. Thiers, dans tous les détails du gou-
 vernement, une inquisition intolérable.
 Un ministre, un chef de bureau, un four-
 nisseur étaient-ils accusés, des commissaires
 partaient des Jacobins, se faisaient ouvrir
 les bureaux, et demandaient des comptes
 rigoureux, qu'on leur rendait sans hau-
 teur, sans dédain, sans impatience. Tout
 citoyen qui avait à se plaindre d'un acte
 quelconque, n'avait qu'à se présenter à
 la société, et des défenseurs officieux lui
 étaient donnés, pour se faire rendre jus-
 tice. Un jour, c'étaient des soldats qui se
 plaignaient de leurs officiers, des ouvriers
 de leurs entrepreneurs; un autre jour,
 on voyait une actrice demander justice
 contre son directeur; une fois même, un
 Jacobin vint demander justice de l'adul-
 tère commis par sa femme avec un de ses
 collègues. » (*Hist. de la Révolution fran-*
çaise, t. III.)

Nous empruntons à M. Lacroix une
 observation importante. « La force de
 cette faction, dit-il, consistait surtout à
 savoir employer des hommes qui, par
 leurs formes stupides et grossières et par
 leur avilissement, auraient été dédaignés
 de tout autre parti. Ils avaient réussi à
 mettre à leur disposition les vices de cha-
 que individu, en France. Il y avait parmi
 eux des fanatiques, des hypocrites et des
 hommes qui voulaient à tout prix sauver
 l'indépendance de leur patrie. Les uns
 étaient plus avides de sang, les autres plus
 avides d'or; pour ceux-là, la cruauté était
 un besoin, pour ceux-ci, elle était un
 calcul; on s'y faisait une loi d'insulter pu-
 bliquement à la pitié, comme à la der-
 nière bassesse du cœur. » (*Précis histori-*
que de la Révolution française.)

Aux noms que nous avons déjà cités,

(*) Voir, du même auteur, l'ouvrage plus dé-
 veloppé, *Histoire de la Révolution française*, Pa-
 ris. 1821-27, 8 v. in-8°, chez Treuttel et Würtz.

ajoutons-en quelques autres qui, depuis le 31 mai surtout, acquièrent aux Jacobins une redoutable célébrité, et l'on ne doutera plus de la ressemblance du tableau. Parmi les membres de la Convention : Léonard Bourdon, Levasseur de la Sarthe, Duhem, Bentabolle, Montaut, Lavicomterie, Vadier, Voulland, Charles Duval, et pour tout dire, Carrier; dans l'administration supérieure: outre les chefs de la Commune de Paris, Dufourny et Lhuillier, celui-ci procureur général syndic, celui-là président du département; Xavier Audouin et Sijas, adjoints au ministre de la guerre; Raison, directeur de la fabrique des assignats. Enfin, lors de l'organisation du tribunal révolutionnaire, les Jacobins lui envoyèrent comme jurés, Renaudin, Brochet, Chrétien, Souberbielle, Sambat, et le farouche président Dumas devint l'un de leurs coryphées.

La société s'assemblait le soir; les séances se prolongeaient dans la nuit, et quelques lampes éclairaient faiblement les voûtes de l'enceinte monacale. Les vêtements hideux, l'air farouche des acteurs et des spectateurs, leurs chants, les uns lugubres comme les avertissements de la mort, les autres d'une effroyable gaité (*Ça ira, la Carmagnole*), leurs débats non moins grotesques que violents, inspièrent un effroi mêlé d'horreur. « A l'ouverture de la séance, dit encore M. Lacroix, on lisait un extrait de la correspondance des sociétés affiliées, dont on comptait plus de douze cents; elles félicitaient la société-mère, elles exaltaient son courage, quelquefois elles lui reprochaient sa faiblesse, sa langueur. Là se trouvaient la liste et l'éloge des massacres commis sur tous les points de la république. Peu de ces adresses se terminaient sans une dénonciation: des milliers de proscrits y trouvaient leur arrêt de mort ou l'avis de fuir. Après cette lecture, commençaient des débats à la fois burlesques et terribles. Il régnait une telle méfiance dans ces débats, on croyait y voir une telle démente, qu'on s'attendait à les trouver sans résultats; et pourtant, jamais une conception du crime n'y fut perdue: à peine était-elle proposée, c'était à qui l'approuverait, la

développerait, l'exécuterait. » (*Précis*.)

Après leur victoire du 31 mai, le premier soin des Jacobins fut d'aller sommer de la Convention l'exécution d'un décret qui prononçait la peine de mort contre quiconque tenterait de dissoudre les sociétés populaires. A cette époque les comités dits de gouvernement n'avaient pas encore reçu leur grande organisation, et Robespierre n'en était point partie. Aux mois de juillet et de septembre 1793, des plaintes violentes s'élevèrent dans la société contre la mollesse et l'indulgence que les Comités (le Comité de Salut public et de sûreté générale (le Comité de Commerce, etc.)) mettaient dans la recherche et la répression des complots contre la liberté. Le 4 septembre, les Jacobins vont plus loin. Une députation, accompagnée de commissaires des 48 sections de Paris, se présente à la barre. Le président s'exprime ainsi « Législateurs, « c'est la terreur à l'ordre du jour! « demandons qu'il soit établi une assemblée révolutionnaire, qu'elle soit divisée en plusieurs sections, que chacune ait « suite un tribunal redoutable, et que ce tribunal soit l'instrument terrible de la vengeance des lois; que cette armée et ces tribunaux restent en permanence jusqu'à ce qu'ils aient purgé le sol de la république soit par les traitres, et jusqu'à la mort de tous les conspirateurs ». Ils finissent par demander la mise en arrestation de tous les nobles et la destitution en masse de tous ceux de cette caste qui ont un commandement dans les armées. Dans sa réponse, le président Thuriot dit que les Français béniront les Jacobins, et il exprime l'assentiment de la Convention à leurs vœux homicides.

Cette frénésie dans les paroles, bien tôt surpassée par l'atrocité des actions, cependant trouvée des apologistes de bonne foi, qui ont confondu le délire de la fièvre révolutionnaire avec l'élan patriotique qui, en 1793, emporta aux frontières l'élite de la jeunesse française, assura la conservation du territoire, l'indépendance nationale. Nous ne dirons pas que, parmi les Jacobins eux-mêmes, il n'y eût des fanatiques de bonne foi, persuadés que l'emploi des moyens de terreur était indispensable au salut

mais les dangers de la patrie
 le pas créés, ou au moins ren-
 des moyens odieux employés
 n'ajurer? Dès l'origine de la
 la révolution, le système de
 a suivi aux Jacobins contre
 t, en introduisant la désobéis-
 sance dans tous les
 remis l'armée, et occasion-
 s à l'ouverture de la campa-
 . Depuis, ce système de dé-
 e calomnie poursuivait sans
 lieu de leurs succès, les gé-
 finissent triompher nos ar-
 , Montesquieu dont les vic-
 nt de donner la Savoie à la
 t forcé de quitter le com-
 e fut ce même système qui
 l'échafaud Custines, Hou-
 rrière, Brunet, Luckner et
 avant vainqueurs; dans la
 opposant à Biron et à Can-
 pes Santerre, Léchelle et
 le féroce Rossin, les Jaco-
 jurent les désastres de cette
 erre; le 28 vendémiaire, ils
 leur sein, comme traître,
 Valmy, Kellermann, et le 3
 accusaient aussi de trahison
 ayet et même Dugommier.
 male et le danger de ces
 monterent à un tel degré,
 tal au II, Collot-d'Herbois
 manda que désormais elles
 n'auraient au Comité de sa-
 vant de pouvoir être portées
 de la société.

oi des suspects, on vit la loi
 un sortir des délibérations
 t. Ils avaient d'abord de-
 dans toute la France, le prix
 fixé à trois sous. Quelques
 rd, l'un d'eux, Boissel, pro-
 t propriétaire de denrées fût
 tre sur sa porte un tableau
 de leur nature et de leur
 Brichet ajouta que *tout fer-
 rait être guillotiné, comme*

Tandis que ces démonstra-
 t lieu à Paris, Couthon et les
 tis en mission à Lyon réduit
 y appelaient une colonie de
 a nombre de vingt-quatre,
 istrer et régénérer cette mal-

lop. d. G. d. M. Tome XV.

heureuse ville. A la même époque, les
 commissaires de la Convention envoyés
 dans les départements viennent, à leur
 retour, soumettre le compte-rendu de
 leurs opérations au contrôle de la so-
 ciété-mère. Collot y fait l'éloge de Car-
 rier, et il est couvert d'applaudissements.
 Plus tard, l'apologie de Joseph Lebon,
 encore par Collot, n'est pas moins bien
 accueillie. Portant ses investigations jus-
 qu'au sein de la magistrature, au mois
 de novembre 1798, la société dénonce
 le tribunal de cassation, et demande
 qu'une commission soit nommée pour
 examiner ses arrêts; des dénonciations
 itératives contre ce tribunal succèdent à
 la première, et conduisent ses chefs à l'é-
 chafaud. La société exige qu'aux Invali-
 des toute distinction disparaisse entre les
 officiers et les soldats, et que le régime
 de l'égalité la plus absolue y soit établi.
 Bientôt le corps entier des commissaires
 des guerres est signalé comme un foyer
 d'aristocratie; et enfin la participation
 des ex-nobles aux travaux de l'extraction
 du salpêtre, pour l'usage des troupes de
 la république, est dénoncée comme une
 manœuvre contre-révolutionnaire.

Ce despotisme d'opinion et d'action
 fut longtemps autorisé, et en quelque
 sorte provoqué par la condescendance de
 la Convention et des comités de gouver-
 nement. Le 18 novembre 1793 (28 bru-
 maire an II), le Comité de salut public
 avait invité la société à lui indiquer les
 citoyens qu'elle jugerait aptes à remplir
 les diverses fonctions publiques. Chaque
 membre était autorisé à désigner celles
 qui seraient à sa convenance, et ce mode
 de recrutement de fonctionnaires publics
 au sein des sociétés populaires était étendu
 à toute la république. Un mois plus tard,
 les Jacobins, à leur tour, invitaient le
 Comité à prendre des renseignements sur
 la vie morale et politique de tous les em-
 ployés des administrations, déjà astreints
 à la formalité du certificat de civisme. Le
 9 ventôse, Blanchet demande que, lors-
 qu'un membre sera exclu de la société,
 on dise à tel ou tel ministre: « Si tu es
 patriote, tu ne dois pas laisser dans tes
 bureaux les intrigants que nous avons
 chassés. » Enfin, le conventionnel Léon-
 nard Bourdon ose proposer de passer

au scrutin épuratoire les membres de toutes les autorités constituées de Paris, comme s'ils faisaient partie des Jacobins.

Le supplice des Girondins fut longtemps leur grande affaire. Le 30 septembre 1793, ils se portèrent en masse à la Convention, pour y presser cette œuvre de justice nationale; leurs séances sont remplies par la lecture de projets d'actes d'accusation, et ce n'est enfin qu'au pied de l'échafaud qu'ils abandonnent leurs victimes. Les Jacobins n'avaient pas mis moins d'ardeur à hâter le jugement de l'infortunée Marie-Antoinette (voy.). La reine périt le 16 octobre, et, dès le 28, Hébert s'étonnait que cet ange terrestre qu'on appelait M^{me} Elisabeth, jouit encore de l'impunité. La vertu d'Hébert s'indignait de voir cette femme atroce encore existante après tant de crimes. Aux Jacobins, la pitié pour les proscrits conduisait infailliblement à la mort. Peu de temps après celle des 22, le montagnard Bazire ayant dit: *Quand donc s'arrêtera cette boucherie de députés?* Dufourny dénonça cette parole à la société, comme l'indice d'une nouvelle conspiration. Le 23 novembre, à la tête d'une députation de Jacobins, le même orateur dit: « Oui, représentants, le Français, dans son courage, ne connaît que le courage ou la mort; la justice ou la mort, la terreur ou la mort, pour assurer la liberté... On demande quand donc s'arrêtera cette boucherie de députés? Répondez, représentants: lors du supplice du dernier des coupables. Quoi donc! vous qui êtes la Minerve des Français, touchés d'une imprudente pitié, vous laisseriez le crime enlever de dessus votre égide la Méduse de la terreur, afin que, désarmés, les vrais représentants du peuple puissent être égorgés? Nous vous demandons de maintenir l'égalité, en livrant au tribunal révolutionnaire tous les grands coupables; et surtout de traiter plus sévèrement encore les généraux et les représentants. »

On sait que pour avoir osé proposer un comité de clémence, Camille Desmoulins fut bientôt associé à la proscription de Bazire. Un conventionnel jacobin, Simond du Mont-Blanc, prêtre renégat, fit

prendre un arrêté portant l'exclusion de la traduction au Comité de sûreté générale de tout membre qui essaierait de fédéraliser un individu accusé d'aristocratie de fédéralisme. Ce même Simond, au mois de mars, pour avoir voulu un prévenu d'émigration, périt sur l'échafaud, le 13 avril, avec Chauvigné l'évêque Gobel.

Comme les Jacobins étaient les voyeurs les plus actifs du tribunal révolutionnaire, c'était avec eux que les membres de ce tribunal concertaient les mesures qu'ils devaient exercer envers les victimes avant de les frapper; c'était parmi eux qu'ils poursuivaient les moindres de leurs victimes après les frappées. Ainsi, le 1^{er} ventôse, le premier juré du tribunal, en société à demander à la Convention tout moyen d'écrire fût enlevé et les spectes détenus, et qu'il leur fût de recevoir aucune visite. Ainsi l'exécution d'Hébert et celle de Dumas on vit le farouche Dumas, président du tribunal qui les avait envoyés au tribunal de nouveau instruire, de Jacobins, le procès de ceux aux avait dit, sur son siège de juge: *plus la parole.* Le burlesque se souvient à l'atroce dans ce système d'exécution universelle. Le 1^{er} messidor dénonça aux Jacobins, comme un acte d'état, l'apposition sur les murs de l'égalité d'un écriteau de restaurant portant ces mots, en langue espagnole: *Ici l'on reçoit et l'on donne à manger aux personnes de la première Saisie d'horreur à la révélation de la société ordonna qu'il serait immédiatement dénoncé à l'accusateur Elle décernait en même temps un d'ovation à un enfant de 12 ans qui avait donné lecture d'un discours sur la vertu de Marat et sur les honneurs de la mémoire de ce grand citoyen.*

A l'exemple de la Convention, les Jacobins avaient mis la vertu et la terreur à l'ordre du jour, en même temps. Voici comment elles s'y appliquaient. Le 18 septembre 1793, proposa à la discussion de la société la question: « Les enfants naturels sont-ils à leurs parents, de préfé-

«*... surtout si les derniers sont nobles et des aristocrates? »* lui disait, à cette occasion : *«*... le mariage que celui de la . On me fait une objection bien va bouleverser les fortunes !* »* rte, pourvu que la nature et té recouvrent leurs droits? » us plus tard, Chabot annon- : mariait, mais qu'*«*aucun pré- llerait sa nocce.* Dans le même opos d'un décret qui chargeait l'instruction publique de pu- e jour une feuille destinée à ent de la morale, Boissel s'é- : morale ! pour les honnêtes st inutile; pour les scélérats, s pierres précieuses semées pourceaux ! »*

jour, Léonard Bourdon de- e les comptables de la répu- lussent plus tenus de fournir ovements d'argent, mais des ents de patriotisme; et il ajou- : cautionnement c'est la guil- ait aussi avec la menace du e la société des Jacobins ré- réclamations de ses créan- lénonça, le 3 floréal, au Co- eté générale, un insolent re- domaines qui s'était permis asser une sommation pour le e la salle qu'elle tenait à loyer. convenir : par cette manière nateur à ses engagements, la nait pleinement gain de cause rancé, qui voulait que chacun ibres fût tenu de justifier de ait fait pour être pendu, si gime revenait.

«*... frères républicains, ces apô- les droits de l'homme, qui fai- le marché de la fortune, de la de la vie des citoyens, respec- ma moins l'exercice de la liberté e? Le 30 octobre 1793, jour l'annation des Girondins, un mit à la tribune de la société : é de la presse est établie en fa- bonheur public, et non pour la évolution. Si donc il paraît des contre-révolutionnaires, il faut rir avec leurs auteurs. »* L'ora- exprimait ainsi était Renaudin,

juré au tribunal révolutionnaire, cette cour de justice où le tranchant de la guil- lotine faisait l'office des ciseaux de la censure. Plus explicite encore que Renaudin, Chabot demanda qu'il fût établi aux Jacobins *une commission censoriale de démocratie*, et que tout ce qui ne serait pas conforme à ce principe de gouvernement fût exterminé.

Les Jacobins ne respectèrent pas davantage le principe de la liberté des cultes, proclamé par la Convention et écrit dans la constitution de 1793. Le 12 septembre, X. Audouin faisait l'éloge *des vertus et des grandes qualités républicaines* de Houssaye, beaucoup plus connu, disait son panégyriste, sous le nom de *Pas de bon Dieu*. Le 6 novembre, Léonard Bourdon provoquait la destruction totale du culte catholique. Journellement, des prêtres mariés venaient, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, déposer sur le bureau leurs lettres de prêtrise et se parer du nom d'apostat, en déclarant qu'ils avaient joué le rôle d'imposteurs; ils recevaient, avec toute leur famille, les félicitations et l'accolade des membres du bureau. Il faut cependant savoir gré à la société du mépris avec lequel elle repoussa la demande que lui fit le capucin Chabot d'assister par députation à ses noces. Le paroxysme de cette fièvre d'impiété concourut avec les saturnales irréligieuses, connues sous le nom de *fêtes de la Raison*. Robespierre, le seul peut-être de tous les hommes de cette époque qui eût des idées stables et un plan arrêté, ne tarda pas à se prononcer hautement contre ces excès sacrilèges et contre leurs auteurs. Peu de jours après la profanation des églises catholiques, on l'entendit s'écrier à la tribune des Jacobins : « *L'a- « théisme est aristocratique ! l'idée d'un « grand être qui veille sur l'innocence op- « primée, et qui punit le crime triomphant, « est toute populaire :*

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer !

Conséquent à ces principes, Robespierre faisait, après ce discours, excepter les prêtres seuls de l'exclusion en masse que la société venait de prononcer contre eux, les nobles, les banquiers et les étrangers.

A la fin 1793, toute la force d'action

du gouvernement révolutionnaire se trouva concentrée dans le Comité de salut public. Le Comité sentit bientôt que pour accroître et pour conserver cette force, l'impulsion, dont jusque-là le principe avait été dans les sociétés populaires, devait désormais être imprimée aux sociétés populaires par le gouvernement : ainsi, de régulateurs suprêmes, les Jacobins devaient être réduits au rôle de dociles auxiliaires. Pour s'assurer de leur concours, en leur conservant une force apparente, il fallut d'abord les débarrasser de cette foule de sociétés rivales qui avaient tenté d'élever leur drapeau au niveau de celui de la société-mère. Nous avons raconté autre part la lutte qui s'établit entre les Jacobins et les Cordeliers, et où ceux-ci succombèrent (voy. HÉBERT, HÉBERTISTES). Après leur chute, une réunion s'étant formée sous le nom ambitieux de *Club central des sociétés populaires*, les Jacobins s'élevèrent avec indignation contre les prétentions orgueilleuses qu'annonçait un pareil titre. Ils dénoncèrent aux comités de gouvernement l'existence de cette association *liberticide*, et ils en firent prononcer la dissolution. Bientôt la même mesure fut par eux poursuivie à l'égard des sociétés dites *sectionnaires*, qui, dans Paris, étaient au nombre de 48, et qui furent sans relâche signalées comme étant le refuge de l'aristocratie et constituant un *nouveau système de fédéralisme*. Privées de l'affiliation, exclues de la correspondance, ayant vu les députations qu'elles envoyaient à la société-mère repoussées de son sein, toutes les autres associations républicaines de Paris finirent par se soumettre, et elles vinrent humblement déclarer leur abdication. Les Jacobins allèrent encore plus loin. Afin, dirent-ils, de déjouer les ruses de l'aristocratie qui s'affuble partout du bonnet rouge, le 3 nivôse an II, ils déclarèrent qu'ils répudiaient ce signe profané, et que désormais ils n'en reconnaîtraient d'autre que la cocarde aux trois couleurs. Il fut cependant dérogé à cette règle en 1794, en l'honneur du 21 janvier. Le jour anniversaire du régicide, sur la motion de Couthon, tous les membres assistèrent à la séance couverts du bonnet rouge, le

président tenant de plus une main.

Ces manifestations frénétiques pierre les encourageait chez ces cobains qui lui étaient dévoués quels il attribuait par là le mot patriotisme et de la popularité qu'il approuvait en eux, il le chez ceux qu'il redoutait et qui perdre, comme une exagération tionnaire qui tendait à la contestation. La fête athée de la Raison fit dont il se servit pour ruiner l'étranger, dans la personne d'Cloutz, Chabot, Desfieux, Perbuisson ; en même temps qu'il pulser le conventionnel Duboulay - révolutionnaire, il fit même ostracisme le député Guffroy (Rougyff) comme un même accusation dirigée contre délivrait bientôt Robespierre le plus redoutable. C'était un de fripon, qu'il faisait chasser bins et monter à l'échafaud Fglantine ; et quelques jours plus adressant à Léonard Bourdon reproches, il le menaçait du... Une foule d'hommes qui, les saient aux Jacobins pour les du patriotisme, le lendemain de Robespierre, étaient mis à conspirateurs. De la tribune, naient d'être couverts d'applaudissements il leur faisait franchir le seuil séances, pour n'y plus reparait pluviôse an II, Bricbet s'étant faire la demande qu'une députée envoyée à la Convention afin de à s'épurer elle-même et à chasser les crapauds du Marais qu'il essaya de gravir sur la Montagne Robespierre, dont cette proposition quait trop tôt les vues contre des Indulgents, la repoussa avec aversion, comme tendant à l'avilissement à la dissolution de la représentation nationale. Il signala Bricbet comme des puissances ennemies, et l'aurait voir passé sa vie dans les bois de Polignac. Un des Jacobins qui plus en crédit, Saintex, osa dire « je demande qu'avant de rayonner la société prenne sur sa co-

mples informati Je r-
 u reste, que, deq quelque
 , elle se laisse d'ier par un
 ime d'opinion, tandis que les
 es seuls devraient faire la règle
 délibérations. » A cette attaque
 et d'une audace inusitée, Robes-
 pondit : « Je déclare que je re-
 sistent comme un conspirateur.
 marqué que tous les ennemis de
 né s'élevèrent contre le despotisme
 sion, parce qu'ils préférèrent le
 ime de la force. » Cette sortie
 exclusion de Saintex et de Bri-
 stois après d'assez longs débats.
 ier fut en outre dénoncé au Com-
 ité générale, et, au mois de
 ; il périt sur l'échafaud.

nte simultanée des deux partis
 , les *Enragés* et les *Indulgents*,
 pal d'un changement complet
 rapports des Jacobins avec la
 tion nationale. Le 28 ventôse
 1794), Boullanger, âme damnée
 pierre, demanda expressément
 ses armée jurât de n'obéir dé-
 qu'à la Convention et au Com-
 itat public. Cette proposition,
 nte avec empressement par les
 , emportait de leur part l'abdi-
 cationnelle du droit d'insurrection.

sat déguiser le sacrifice sous ces
 ouangeuses : « Les représentants
 fin de l'appui du peuple et des
 . Ce nom de Jacobins, l'effroi
 ns, nous est nécessaire. La Con-
 vention serait forte qu'à demi, si elle
 composée de Jacobins. » Collot-
 is enchérit encore sur Couthon,
 et : « La Convention, le Comité
 public et le peuple français ne
 e la même chose, puisque la Con-
 vention est extraite, pour ainsi dire, du
 peuple, et que le Comité n'est
 que de la Convention. » Enfin,
 couronna tous ces apophthegmes
 isonnaires par celui-ci : « Les Ja-
 cobins sont la première et LÉGITIME so-

ques membres cependant, de ceux
 qui faisaient parti des autorités
 piales détronées par le Comité, est
 encore de lutter contre son as-
 t victorieux. A leur tête était Du-

fourny, président de l'administration du
 département, et qui longtemps avait joui
 aux Jacobins d'une popularité qui le cé-
 dait à peine à celle de Robespierre lui-
 même. En butte aux plus vives attaques
 de ce dernier, il fut expulsé et traduit
 au Comité de sûreté générale, c'est-à-
 dire envoyé en prison.

La terrible apostrophe par laquelle
 Robespierre l'avait terrassé porta l'effroi
 dans l'âme de beaucoup de Jacobins, et
 la société put voir quel maître elle s'était
 donné. Robespierre suppléait par ses vio-
 lentes attaques individuelles à l'insuffi-
 sance des résultats du scrutin épuratoire
 établi depuis six mois au sein de la so-
 ciété, et dont quelques individus assez ob-
 scurs avaient seuls été atteints. Cette
 opération se faisait à la tribune, où était
 appelé chaque membre sur lequel on de-
 vait voter. Là, il avait à répondre aux in-
 terpellations qui lui étaient adressées de
 tous côtés. Il fallait encore qu'il déclarât
 l'état de sa fortune, et, si elle venait à
 augmenter, cette déclaration devait être
 renouvelée, en y ajoutant la justification
 des moyens d'accroissement. La société-
 mère avait étendu ces mesqres inquisito-
 riales à toutes celles qu'elle couvrait de
 sa menaçante protection.

Robespierre, pour détourner l'atten-
 tion de ses projets d'envahissement, avait,
 dès le 18 ventôse, fait mettre à l'ordre
 du jour la discussion *des crimes du gou-
 vernement anglais et des vices de la
 constitution anglaise*. Cette discussion
 fut longue, verbeuse, très souvent ridi-
 cule dans la forme, et toujours absurde
 quant au fond. Un des discours qui obtint
 le plus de succès fut celui d'un garçon
 cordonnier habitué des tribunes. Ce dis-
 cours *intéressant et profondément pensé*
 fut imprimé aux frais de la société et dis-
 tribué aux tribunes. Quelques jours après,
 Robespierre s'éleva avec force contre la
 marche imprimée à cette discussion, et
 divaguant lui-même outre mesure, il dé-
 clara que Pitt « était un imbécile, puis-
 qu'il préférait le titre de ministre d'un
 roi à celui de citoyen vertueux. »

De tous les membres de la Convention,
 Collot-d'Herbois était celui qui, après
 Robespierre, exerçait le plus d'influence
 et occupait le plus souvent la tribune aux

JAC

4 prairial, un nommé Lada-
coup de pistolet sur Collot
chez lui. Là-dessus, grande
Convention et à la société.
Robespierre s'inquiète d'un évé-
ni, faisant de Collot un martyr
isme, lui donne à la faveur po-
n titre qui peut balancer les
s'arrange de manière à s'attri-
son tour l'honneur des mêmes
La curiosité d'une jeune fille
omme l'innocence elle-même, de
Renault, qui se présente chez Ro-
arre, afin, disait-elle, de connaître
ure d'un tyran; cette curiosité plus
udente qu'offensive, est transformée
attention homicide. L'affaire de Ladmi-
et le procès de Cécile Renault sont
nts, comme tenant à un vaste complot
ardi pour la destruction de la repré-
ntation nationale, et, avant qu'un
mois ne soit écoulé, cinquante-trois
innocents périssent sur l'échafaud pour
le crime d'un seul homme. Couthon, rat-
tachant alors cette catastrophe au systé-
me déjà développé par Robespierre, pro-
posa aux Jacobins de déclarer, par un
mouvement spontané, que le gouverne-
ment anglais est coupable du crime de
lèse-humanité. — Oui! oui! s'écrièrent
simultanément tous les membres et les
assistants.

Robespierre signalait sous les mêmes
traits, confondait dans les mêmes accu-
sations, les ennemis de la France à l'é-
tranger et ses ennemis personnels au sein
de la Convention. Ainsi, le 3 messidor,
il dénonçait une proclamation du duc
d'York où lui, Robespierre, était qualifié
de *roi de France et de Navarre*. Ainsi,
deux jours plus tard, après s'être plaint des
calomnies répandues contre lui à Lon-
dres et à Paris, calomnies qui le présen-
taient comme aspirant à la dictature et
comme s'entourant d'une garde sous pré-
texte qu'on en voulait à ses jours, il at-
tribua ces bruits à une nouvelle faction
d'*indulgents*, qui s'élevait au sein de la
Convention; et, partant de là pour van-
ter la loi sanguinaire du 22 prairial, il
faisait le plus pompeux éloge du tribunal
révolutionnaire. Enfin les derniers traits
de ce discours ayant offert la révélation
d'actual entre les membres n

du Comité de salut public, une
partait des tribunes s'écria: *Robe-*
tu as tous les Français pour
la société tout entière de s'un
exclamation.

Dans la séance du 23 messid
signalés, au nombre de cinq
hommes qu'on voulait perdre
avec Tallien et les deux Boo
demment dénoncés, Dubo
Fouché, qui quittait à peine
la présidence des Jacobins.
de messidor et dans les pr
mois suivant, chaque séan
au développement de ces
ritation contre les nouve
de dévouement aux pro

Enfin, le 7 thermi
interprètes, disaient-ils
du peuple, allèrent à
tion de punir sans
conspirateurs, dont
étaient encore la lib
Robespierre pronon-
Convention un dis-
rupture avec la r
salut public, act
des indulgents. I
le silence inacc
cette philippiqu
au dictateur le
de sa situation

aux Jacobins
appelait son
tint la le suc
matin. A l'e
lecture, se
sitions les J
fiuhal, He
tional, se
une viol
Collot-d
Collot,
cobins
ignomi-
signés
traite
battu
en n
vait
teu
Re
th

« s'écrie-t-il ; sauvez la liberté !
 « pour tous ces efforts, il faut suc-
 « cès ; ah bien ! mes amis, vous me
 « laissez la ciguë avec courage ! »
 « Arrête ! » s'écrie un artiste célè-
 « bre de la Convention, « je la
 « te toi ! » Tous jurèrent de le dé-
 « le le venger, et on court tout
 « ur la journée du lendemain.
 « ons pas à entrer ici dans le récit
 « événements du 9 thermidor,
 « libérateur de la France : c'est
 « PIERRE qu'il faut le renvoyer.
 « Les Jacobins eurent appris
 « usait à la Convention, ils se
 « en permanence, et firent af-
 « acad conçu en ces termes :
 « populaire arrête que douze
 « ris dans son sein, et désignés
 « ment, se rendront immédia-
 « a maison commune, pour y
 « rt à ses dispositions. » Signé
 « sident ». Legendre, à qui la
 « danger avait enfin rendu un
 « ne le quitta plus, pour pré-
 « ts de l'influence que les Ja-
 « nient sur le peuple, courut à
 « ans la soirée du 9, à la tête
 « hommes de résolution. Au
 « onvention, il somme la so-
 « parer : sur son refus, il fait
 « uer la salle, et vient en dés-
 « sur le bureau de la Con-
 « endemain, 10, le président
 « ors la loi, périt avec Robes-
 « as, Henriot et Payan ; les
 « s, Sijas, Coffinhal, Boullan-
 « foule de Jacobins membres
 « me, partagèrent leur sort.
 « thermidor, une députation
 « admis à la barre de la Con-
 « prime ainsi : « Citoyens, vous
 « véritables Jacobins, qui ont
 « place dans l'estime de la
 « nçaise et dans la haine des
 « us voyez des hommes qui ont
 « es pour combattre des ma-
 « fides usurpateurs de l'auto-
 « ile. Les véritables Jacobins,
 « ment d'alarmes, n'ont point
 « éance particulier : il est par-
 « trouvent la force ou la sur-
 « cessaires pour combattre les
 « us. Nous avons marché avec

« nos sections pour abattre le nouveau
 « tyran. » Le président Collot-d'Herbois
 « (dit le *Moniteur*), « dans sa réponse éner-
 « gique, rappelle ce qu'a fait, pour la pa-
 « trie, cette société célèbre, égarée quel-
 « quefois par des scélérats, mais dont les
 « services signalés rendus à la révolution
 « seront retracés à chaque page de notre
 « histoire. » Le surlendemain 13, tous
 « les députés, expulsés de la société comme
 « antagonistes du parti abattu, furent rap-
 « pelés dans son sein, ainsi que Dufourny,
 « Laveaux, rédacteur du *Journal de la*
 « *Montagne*, Rousselin et d'autres encore.
 « Après une foule de propositions sur le
 « mode de réintégration des victimes de
 « Robespierre, un membre (Royer) deman-
 « de « que l'on prouve à l'Europe que les
 « Jacobins ne sont pas morts ; qu'ils sont
 « patriotes, toujours brûlants, toujours
 « énergiques ; et qu'il soit fait une adresse
 « à la Convention nationale et à tous les
 « citoyens de la république, dans laquelle
 « sera reconnue la faute qui a été faite
 « d'idolâtrer un homme, et où l'on dé-
 « clarera que l'idolâtrie est pour jamais
 « bannie de la société, qui doit continuer
 « à diriger l'esprit public. » Adopté.

Mais tous ces efforts devaient être inu-
 « tiles. La puissance des Jacobins était tom-
 « bée en même temps que celle des trium-
 « virs. Bien plus, la plupart des auteurs
 « de leur chute avaient été loin de prévoir
 « les suites de leur propre victoire. Les *in-*
 « *dulgents*, il est vrai, appelés depuis *ther-*
 « *midoriens*, Tallien, Legendre, Bourdon
 « de l'Oise, Merlin de Thionville, Barras,
 « Fréron, Rovère, en cherchant à se sauver
 « eux-mêmes, avaient eu aussi pour but
 « de mettre un terme aux massacres révo-
 « lutionnaires ; mais les membres des deux
 « comités, Collot, Billaud, Vadier et con-
 « sorts, n'avaient voulu que se défendre d'un
 « dominateur qui menaçait à chaque in-
 « stant leur vie : aussi leur surprise et leur
 « désappointement furent-ils au comble,
 « lorsqu'ils virent se développer, avec une
 « rapidité irrésistible, la réaction née du 9
 « thermidor. De retour aux Jacobins, ils
 « voulurent en vain refaire de cette assem-
 « blée anarchique leur centre d'action.
 « Cette tactique ne put empêcher qu'une
 « foule de récriminations et d'invectives ne
 « s'élevassent contre eux, au sein de cette

société, où les proscrits de la veille devinrent les accusateurs du lendemain. Mais comme, en définitive, tous les meneurs de la société avaient été les fauteurs infatigables de ces excès, ils ne tardèrent pas à sentir la nécessité d'ajourner leurs querelles intestines, pour faire face aux dangers qui les menaçaient au dehors. Chaque jour, leur salle retentissait de plaintes et de dénonciations qui signalaient les manœuvres de l'aristocratie, pour faire tourner contre les patriotes les conséquences du 9 thermidor.

Le 25 vendémiaire, un décret de la Convention défendit toutes associations, fédérations, ainsi que toutes correspondances en nom collectif aux sociétés populaires. Ce décret rendit, en quelque sorte, légale la guerre acharnée que cette partie de la population de Paris, connue sous le nom de *jeunesse dorée*, ou de *jeunesse de Fréron*, ne cessa dès lors de livrer aux Jacobins. Des collisions, quelquefois ensanglantées, s'élevaient partout et à chaque instant entre les oppresseurs de la veille et les vainqueurs du jour. C'était aux accents de la *Marseillaise*, d'une part, et du *Réveil du peuple*, de l'autre, que ces querelles avaient lieu en pleine rue, dans les promenades, surtout au théâtre, où de piquantes esquisses dramatiques livraient chaque soir les Jacobins à la risée et à l'indignation publiques*.

Enfin, le 13 brumaire an III (3 novembre 1794), Billaud-Varenes lança, du haut de leur tribune, un manifeste incendiaire qu'il terminait ainsi : « Que les contre-révolutionnaires ne s'imaginent pas qu'ils pourront triompher ! Les patriotes ont pu garder un instant le silence ; mais le lion n'est pas mort quand il sommeille, et, à son réveil, il extermine tous ses ennemis. » Le lendemain, ces paroles furent dénoncées à la Convention par Tallien, qui, plaçant enfin la question sur son véritable terrain, dit : « Il n'est pas possible que l'on souffre plus longtemps deux autorités rivales ;

(*) Parmi ces pièces de circonstance, il faut citer, comme celles qui obtinrent le plus de succès, *Le Souper des Jacobins*, par Armand Charlemagne, et *L'Intérieur des Comités révolutionnaires*, par Ducancel.

« que l'on permette à des ma-
« se taisent ici, d'aller déno-
« ce que vous avez fait. Il ne
« l'on aille, quelque part que
« verser la calomnie sur la
« et sur ceux des membres
« a confié le gouvernement.
« maire, un décret proposé
« ayant ordonné la suspension
« des séances des Jacobins, et
« tant assemblés au mépris de
« jeunes gens se chargèrent de
« exécution. Les portes furent
« vitres cassées à coups de pi-
« ceinte envahie. En vain Di-
« d'un énorme bâton, tente un
« tre les assaillants : ceux-ci
« maîtres de la salle, d'où ils
« hommes à coups de pied, après
« le fouet aux femmes. Le len-
« hem s'écrie à la Convention
« bins on a égorgé le patriot
« la plus orageuse a lieu sans
« soit décidé. Le soir, les grou-
« ment plus menaçants ; mais
« comités de gouvernement or-
« ture de la salle, et les clés en
« au Comité de sûreté généra

Ainsi prit fin cette auto-
que si longtemps domina la tri-
rité législative. En effet, jus-
où le Comité de salut public
la plénitude du pouvoir, la
trainée, depuis le 31 mai, à
par les Jacobins, n'avait été
d'enregistrement de leurs
société ayant une organisati-
tés analogue à celle de la
Dulaure dit avec raison qu'
gouvernement dans le gou-

Quoique les Jacobins eussent
former une corporation, ils
rent pas moins activement
qui agitèrent la fin du règne
tion ; mais les mouvements
nal et du 1^{er} prairial an III,
excités dans l'espoir de reman-
sance, achevèrent de compa-
cause. Sous le Directoire,
conspiration de Babeuf les ex-
core davantage ; cependant,
fautes sans nombre du gouv-
rectorial leur firent concevo-
de se relever. Ils se rassembl-

« un mariage, auprès des Tuileries l'ancien couvent des Jacobins du Bac; leurs chefs, à cette suite Félix Lepelletier, Drouet, Marchand, etc.; mais le ministre Fouché, qui les convoqua pour avoir été longtemps fit, le 18 août, fermer définitivement ce repaire de ces nouveaux Jacobins. Le 18 brumaire (voy.) donna le tel à ce pouvoir monstrueux France avait vu rival téméraire leur audacieux des pouvoirs et constitutionnels. » (Lucien, *Mémoires*, t. 1^{er}, p. 322.)
 « Pour consulter sur l'histoire des le *Moniteur universel*, de 1790 et les journaux qui ont recueillis ces, dont on trouvera les titres le curieux ouvrage de M. Desmoulins : *Bibliographie des journaux*, Paris, 1829, 645 pages in-8°; les de la révolution, de MM. Lacroix, Montgaillard et Thiers, et sur *Histoire parlementaire de la révolution française*, par MM. Roux et autres; enfin, *Des Jacobins, depuis jusqu'à ce jour, par l'auteur des Mémoires secrets*, Paris, 1822, in-8°, et *Œuvres en prose d'André Chénier*, 1840, gr. in-18. P. A. V.

COBITES, secte religieuse, voy. **PIÉTÉS**.

COBITES, parti politique. C'est ce que l'on donna, vers la fin du siècle, aux partisans de Jacques II et de ses descendants, à ceux qui, attachement pour la famille des Stuarts ou pour le principe d'hérédité le représentait, repoussaient l'ordre des choses consacré en Angleterre par la bataille de 1688, ainsi que les maires d'Orange et de Hanovre qui en ont recueilli le profit. Les uns s'exilèrent avec le roi déchu, et, comme lord, Middleton, Waldegrave, de même les familiers de la petite cour de Saint-Germain, ou surent anoblir leur nom en combattant glorieusement pour la France, comme les braves gentilshommes

« M. J. Chénier repoussa les attaques de son ouvrage contre les clubs par un factum intitulé : *les Sociétés des amis de la constitution*, mai 1793.

de Dundee. Les autres (Fletcher de Saltoun, Belhaven, etc.), restés dans leur patrie, parvenaient, bien qu'exclus des fonctions publiques, à faire échouer la première tentative d'union des deux royaumes (1702), et à confondre la cause des Stuarts avec celle de la nationalité écossaise. Enfin la faction jacobite avait des partisans secrets (Marlborough, Bolingbroke, etc.), jusque dans la cour de la reine Anne. Plus tard, les tentatives du fils et du petit-fils de Jacques II, en 1715 et en 1745, élevèrent un moment ce parti à l'état de puissance armée et mirent en danger la dynastie nouvelle; mais ses espérances vinrent échouer à Preston et à Culloden (voy.). Des intrigues obscures succédèrent aux essais de la force; puis la mort du dernier des Stuarts sur la terre étrangère, le temps, qui lisse les dévouements et transforme les intérêts, portèrent le dernier coup à la cause jacobite. Cependant la fidélité des clans montagnards, les noms de Lochiel, de Cameron, de Flora Macdonald, le courage et les malheurs de Charles-Édouard (voy.), la mort héroïque de tant de victimes (Derwentwater, Kenmure, Lovat, Kilmarnock, Balmerino, etc.), prêtèrent à ce parti, mort politiquement et que l'histoire a le droit de juger avec rigueur, un intérêt poétique et romanesque qui s'est conservé jusqu'à nos jours. « Stuart! s'écrie Burns, nom jadis respecté, à qui tout cœur loyal devait son amour, mais voué maintenant à l'oubli et au mépris! » Walter Scott avoue, dans son autobiographie, qu'il avait puisé dans les chansons et les récits jacobites une vive sympathie pour la cause des Stuarts. Son grand-père avait porté jusqu'à sa mort une longue barbe en signe de regret de leur chute. Les impressions de son enfance revivent dans *Waverley*, *Redgauntlet* et dans plusieurs autres de ses ouvrages. On a publié en Angleterre un grand nombre de mémoires et de poésies jacobites : *Culloden Papers*, Londres, 1815, in-4°; *Jacobite Relics*, par J. Hogg, Édimbourg, 1819, 2 vol. in-8°; *Jacobite Memoirs*, par R. Chambers, *ibid.*, 1834, in-8°, etc.

En France, les émigrations jacobites des XVII^e et XVIII^e siècles ont laissé des

traces dans les noms de plusieurs familles devenues célèbres à divers titres : Berwick, Dillon, Fitzjames, Hamilton, Lally, Macdonald, Walsh, etc. R-Y.

JACOBS, voy. **IACOBS**.

JACOTOT (**JOSEPH**), célèbre par une nouvelle méthode d'enseignement, à laquelle il a donné le nom d'*enseignement universel* (voy.) et d'*émancipation intellectuelle*, et qui est plus généralement connue sous celui de *méthode Jacotot*, naquit à Dijon, le 4 mars 1770, d'un père qui exerçait la profession de boucher. Il fit ses études au collège de sa ville natale, et, à 19 ans, il occupait déjà la chaire d'humanité. Il se fit recevoir avocat en 1790; mais il s'enrôla ensuite dans le bataillon de la Côte-d'Or, où il fut nommé capitaine d'artillerie. Après avoir servi avec distinction dans les armées, il fut placé, en novembre 1793, au bureau central des poudres et salpêtres; devint, au mois d'août 1794, secrétaire de Pille, qui suppléait à cette époque le ministre de la guerre, et, au mois de décembre de la même année, l'un des substituts du directeur de l'École centrale des travaux publics, appelée plus tard École polytechnique. En 1795, le jury d'instruction publique l'appela à la chaire de logique de la première École centrale de Dijon. Familiarisé avec presque tous les genres de connaissances et doué d'une extrême facilité, Jacotot remplit successivement plusieurs chaires différentes, et toutes avec un égal succès. Naturellement frondeur et caustique, et connu par ses idées libérales, il fut, en 1814, enlevé comme otage par les Autrichiens. Rendu à la liberté, ses compatriotes l'élurent malgré lui, en 1815, membre de la Chambre des représentants, où il se fit remarquer. Au retour des Bourbons, il crut devoir se réfugier en Belgique avec sa famille. Il y vivait du produit de leçons particulières, lorsqu'en 1818 il fut appelé à la chaire de littérature française de l'université de Louvain. Les élèves accouraient en foule à ses leçons, sur lesquelles il répandait un charme particulier par la vivacité et le tour original de ses interpellations. Ce fut en apprenant le français à des Flamands et à des Hollandais au moyen d'une traduction du *Télémaque* qu'il fit, le 15 oc-

tobre 1818, la découverte de ainsi qu'on l'a dit à l'article **MENT UNIVERSEL**. Les résultats d'enseignements qu'il en obtint lui firent, en 1826, la croix du Liège; et le rapport de M. Kinsey de littérature à Liège, et le gouvernement néerlandais d'enseignement de la méthode Jacotot et de son principe motivé et détaillé sur la nature et la tendance de ce mode d'enseignement, lui furent très favorables. Honoré de l'ordre du roi et, plus spécialement, prince Frédéric, commissaire de la guerre, qui appréciait son désintéressement, Jacotot mourut à la fin de 1827, avec des succès non contestés, une école nombreuse de disciples; mais les anciennes méthodes lui suscitèrent tant de difficultés qu'il fut obligé de céder à l'opposition. Pendant sa vie, il ne se borna à donner des conseils aux institutions qui avaient adopté sa méthode; et une remarque que l'on ne peut pas être omise, c'est que, malgré sa pauvreté, il se fit un grand nombre d'élèves qui obtinrent les premiers prix dans les examens publics de la capitale. Quoique vivement attaqué par les journaux et dans différents ouvrages, Jacotot, qui n'a jamais voulu réputer sa méthode, n'en continuait pas à être visité chaque jour par les hommes distingués de toutes les parties de la France. Le 9 août 1830, il se détermina à retourner en France, et après un court séjour à Valenciennes, il se retira à Valenciennes pendant un séjour de sept années. Sa méthode dans beaucoup de pays a été adoptée, et revint dans la capitale au mois de mai 1838, et ne la quitta plus jusqu'à sa mort le 30 juillet 1840. Ses disciples ont fait élever, au cimetière de Valenciennes, un simple monument qui porte son nom, les formules de sa doctrine.

La méthode de Jacotot a été mentionnée dans un article spécial de l'*Encyclopédie*, nous n'avons pas à l'

l'aimé de son mariage (1794) eut deux fils, dont l'aîné digne successeur de son père à propager sa méthode.

publié sous le titre général *ent universel* les traités *suisse maternelle*, Louvain, in-8° qui a eu 6 éditions en allemand; *Langue vid.*, 1823, 1 vol. in-8°, 6 *rique, Dessin et Peinture*, vol. in-8°, 4 éditions; *Ma-ibid.*, 1827, 1 vol. in-8°, 4 *sière* édition est suivie d'un *thématiques* par M. Jacotot *philosophie panécastiques*, 1 vol. in-8° extrait du *Jour-icipation intellectuelle* avec le : « J'ai des élèves qui im- les langues que j'ignore; » *dateur de l'Enseignement énéral Lafayette*, Louvain,

é pour et contre l'enseigne- el une immense quantité de rmi lesquelles nous citerons le M. Kinker et celui de ; *l'Examen raisonné de ent universel*, par Durivau; le MM. Baudouin *sur les prit et l'influence morale le de la Méthode de Jaco- est que la Méthode Jaco- cteur Ratier*, Paris, 1834; *tions* de M. Boutmy; enfin *Méthode*, par M. A. Guyard,

DE L. R.

LD (JOSEPH-MARIE), inven- r qui porte son nom et qui grande révolution dans l'in- sage, naquit à Lyon le 7 Son père était ouvrier en es, sa mère était liseuse de quard conserva toute sa vie ité et cette bonhomie qui l'artisan.

nfance, son goût pour la it très prononcé. Les pre- s de sa jeunesse se passèrent s un atelier de relieur lyonnais. vait déjà imaginé un méca- lectionnait le métier à tisser. tait occupé à l'exploitation

d'une carrière à plâtre dans le Bugey, lorsque l'insurrection l'appela à Lyon pour combattre les soldats de la Convention. Forcé de se cacher après avoir succombé, il aurait infailliblement péri sous la hache révolutionnaire, sans la présence d'esprit de son fils, âgé de 15 ans, qui se fit délivrer deux feuilles de route de soldat, et rejoignit avec lui le régiment de Rhône et Loire. Le fils tomba victime de son dévouement et de son courage : blessé mortellement dans un combat, il expira dans les bras de son père. Jacquard quitta alors le service et revint à Lyon, où il fut réduit, pour vivre, à partager les modestes travaux de sa femme occupée à tresser de la paille pour les chapeaux.

Reprenant les perfectionnements de son métier, il en fit un modèle qu'il présenta, en 1801, à l'exposition; et Jacquard « inventeur, dit simplement le jury, d'un mécanisme qui supprime un ouvrier dans la fabrication des tissus brochés, » fut gratifié d'une médaille de bronze. Le 23 décembre, il obtint un brevet d'invention pour cette machine, dont nous aurons à nous occuper au mot MÉTIERS.

On cherchait depuis longtemps en Angleterre les moyens de fabriquer les filets de pêche au métier. Un prix était proposé. Jacquard s'en occupa et atteignit le but; mais il se borna à en parler à quelques amis. Le préfet le sut, en prévint les autorités supérieures, et Jacquard fut appelé à Paris. « C'est donc toi, lui dit Carnot, qui prétends réussir à une chose qu'il n'appartient pas aux hommes de faire, c'est-à-dire un nœud avec un fil tendu! » Jacquard répondit avec simplicité qu'il croyait pouvoir y réussir; et peu de temps après, appelé dans une réunion de toutes les notabilités du Conservatoire, il fit la démonstration de son nouveau procédé, qui parut susceptible de succès au moyen de divers perfectionnements. A la suite de cette épreuve, il fut attaché au Conservatoire, où toute son attention se porta vers le perfectionnement des métiers à fabriquer les soieries.

Jacquard retourna à Lyon, en 1804. D'abord il dirigea des ateliers; enfin, en 1806, il fut assez heureux pour monter un métier de sa façon. Un décret impérial de la même année lui accorda une pen-

sion de 3,000 fr., sous la condition de travailler au perfectionnement de son métier, à le faire adopter par les manufacturiers de Lyon, et de diriger les travaux de fabrique des établissements communaux. Le métier se faisait connaître peu à peu par les soins de quelques manufacturiers ; mais lorsque les ouvriers s'aperçurent qu'il entraînait la suppression des auxiliaires que l'ancien métier exigeait, l'animosité et l'opposition allèrent jusqu'à la férocity. Jacquard fut traduit devant le conseil des prud'hommes par ceux qui, n'ayant pas su mettre en œuvre sa machine, demandaient une indemnité pour les pertes qu'il leur avait fait éprouver. Insulté, poursuivi, Jacquard eut plusieurs fois à essuyer les outrages et les mauvais traitements de la brutalité. Un jour, il fallut l'arracher des mains de furieux prêts à le jeter dans le Rhône.

Mais Jacquard tenait à sa patrie : ni ces violences, ni les offres brillantes de l'étranger ne purent l'émouvoir. Il ne songea même pas à transporter dans une autre ville française une industrie dont son métier pouvait déposséder sa ville natale. Il aspirait à la gloire d'être utile, bien plus qu'à faire fortune : ayant demandé au gouvernement qu'il lui fût accordé une prime de 50 fr. sur chaque métier de son invention, Napoléon, en signant le décret qui assurait ce droit à Jacquard, s'écria : « En voilà un qui se contente de peu ! » En 1809, cependant, le nouveau métier se répandait ; en 1812, il était généralement adopté, et à l'exposition de 1819, son auteur, en recevant une médaille d'or, eut encore la joie de voir la croix d'honneur décorer sa boutonnière.

Avec sa modeste pension, Jacquard se trouvait heureux ; il se retira à Oullins, près de Lyon, où il s'éteignit doucement, le 7 août 1834, à l'âge de 82 ans. Une souscription fut ouverte pour lui ériger un monument au milieu de tous les métiers que son génie a créés. M. Foyatier modéla sa statue qui, fondue en bronze, a été inaugurée sur la place Sathonay, à Lyon, le 16 août 1840. Voir l'*Éloge historique de Jacquard, suivi d'une notice sur la statue élevée à Lyon à sa mémoire*, par M. le comte de Fortis, Paris, 1840, 126 pages in-8°.

L. L.

JACQUEMONT (Victor) par son voyage de trois ans et l'Inde et par les lettres pleines de coloris et de mouvement dans il en a donné une première édition à Paris, le 8 août 1801, il Bombay, le 7 décembre 1831 : moment où il se préparait à retourner en France. Son premier ouvrage titre suivant : *Correspondance Jacquemont avec sa famille et ses amis pendant son voyage en l'Inde* (1828-32), Paris, 1829^e édition, 1841, 2 vol. in-12. Il tend maintenant la publication de la Relation détaillée du journal de ce voyageur, si prématurément la science et aux lettres.

JACQUERIE. En France, lieu du XIV^e siècle, les nobles par dérision le peuple *Jacquemes* ; et quand leurs excès eurent levé ce dernier, la rébellion s'appela *Jacquerie*. La Jacquerie eut lieu au règne du roi Jean, l'un des malheureux que l'histoire ne connaît : guerre étrangère, peste, famine, tout sembla alors pour livrer la France à la plus affreuse misère.

Après la bataille de Poitiers la captivité du roi, c'est-à-dire la régence de son fils, le pays de bandes de pillards étrangers ne pouvait porter remède à ces maux, le régent, assailli d'un côté par la Navarre, de l'autre chassé de ses bourgeois, avait bien assez à se maintenir, sans songer à se défendre. D'ailleurs les nobles, sur lesquels il avait besoin de s'appuyer, étaient empêchés : le pillage était leur goût et dans leurs habitudes qu'ils se prêtaient à réprimander. Ils aimaient bien mieux « Ainsi, nous dit Froissard, étoit le roi de France de tous les pillés ni on ne savait de quel parti que on ne fut ruié sus. » Voilà ces nobles seigneurs procédant à épier une bonne ville ou journée ou deux loins, et puis bloquant et entrant en cette

ist du jour et buttoient le feu à
 m ou deux ; et ceux de la ville
 que ce fussent mille armures
 s'enfuyoient, et ces brigands
 mions, coffres et écrains. »
 istoriens ont-ils remarqué que
 ne n'avait été porté plus loin
 que dans ces temps mal-
 ne voyait que somptueux re-
 perons de toile d'or, qu'habits
 le dentelles et de broderies.
 maient donc tant de violen-
 pillages ? qui fournissait à
 , à tant de dépense ? les bour-
 petites villes et les pauvres
 Les paysans ne dormaient
 a historien moderne (M. Mi-
 x des bords de la Loire pas-
 sits dans les îles ou dans des
 tés au milieu du fleuve ; en
 s populations creusaient la
 renfermaient ; les familles
 nt à l'approche de l'ennemi ;
 les enfants y pourrissaient
 s, des mois, pendant que les
 aient timidement au clocher
 ms de guerres s'éloignaient de
 .. » D'autres avaient fait de
 s autant de places d'armes ;
 entouré de fossés l'église du
 es tours de planches sur les-
 plaçaient des pierres et des
 sur les lancer ; sur les clochers,
 sit et jour des sentinelles qui,
 e de l'ennemi, donnaient le
 à cloche ou avec un cornet :
 itants des campagnes aban-
 sur champs, leurs maisons au-
 couraient se renfermer dans
 mettre au moins leur vie en

circonstances semblables, il
 ible que la terre fût culti-
 espèce de denrées devinrent
 nt rares, et bientôt les gens
 nt seuls en avoir, tant le prix
 : ainsi, nous dit Froissard,
 t les petites gens de faim et
 d'pitié ; et dura cette dureté
 mps plus de quatre ans. »
 pour arma les populations ; il
 langer que dans les châteaux :
 aux châteaux. Là étaient les
 calamités publiques : on en

tira des vengeances horribles. Il faut en-
 tendre Froissard retracer les scènes d'hor-
 reur auxquelles on se livra ; il faut l'en-
 tendre raconter *comment les communes
 du Beauvoisin et en plusieurs autres
 parties de France mettoient à mort
 tous gentilshommes et femmes qu'ils
 trouvoient.* « Ainsi firent-ils en plusieurs
 châteaux. Et multiplièrent tant qu'ils fu-
 rent bien six mille ; et partout là où ils
 venoient, leur nombre croissoit ; car cha-
 cun de leur semblance les suivoit. Si
 que chacun chevalier, dames et écuyers,
 leurs femmes et leurs enfants les fuyoient ;
 et emportoient les dames et les damoi-
 selles leurs enfants six ou vingt lieues de
 où ils se pouvoient garantir, et laissoient
 leurs maisons toutes vagues et leur avoir
 dedans ; et ces méchants gens assemblés
 sans chef et sans armures roboient et ar-
 doient tout, et tuoient et efforçoient et
 violoient toutes dames et pucelles, sans
 pitié et sans mercy, ainsi comme chiens
 enragés... » Le chroniqueur raconte qu'ils
 tuèrent un chevalier, le mirent à la bro-
 che et le firent rôtir en présence de sa
 femme et de ses enfants qu'ils voulurent
 forcer à manger de sa chair. Ils brûlèrent
 dans le Beauvoisin, aux environs de Cor-
 bie, d'Amiens et de Montdidier, plus de
 soixante châteaux. Les mêmes scènes se
 passaient entre Paris et Noyon, entre Pa-
 ris et Soissons, aux environs de Ham en
 Vermandois et par toute la terre de Cou-
 cy. La Brie, le Pertois étaient en proie
 aux mêmes horreurs.

Les gentilshommes demandèrent du
 secours à la noblesse de Flandre, de Hai-
 naut, de Brabant, du pays de Liège, et
 il leur en vint de tous côtés ; alors ils
 commencèrent « à tuer et à découper ces
 méchants gens sans pitié et sans mercy, et
 les pendoient parfois aux arbres où ils
 les trouvoient. » Le roi de Navarre (*voj.*
 CHARLES-LE-MAUVAIS) tua près de trois
 mille de ces malheureux près de Cler-
 mont en Beauvoisin ; « mais ils étoient là
 tant multipliés que si ils fussent tous en-
 semble, ils eussent bien été cent mille
 hommes. »

Il faut remarquer qu'il ne s'agit pas
 seulement ici d'un soulèvement de paysans,
 comme on l'a dit généralement, mais d'un
 soulèvement des communes, des villes

champêtres, comme dit Froissard; les habitants de Meaux et une partie de ceux de Paris prirent parti contre les nobles.

C'est évidemment dans l'ouvrage de Froissard qu'on apprend le mieux ce que fut la Jacquerie, cette grande levée de bouclier dont nos historiens semblent avoir généralement méconnu la portée. Presque tous, en effet, ont bien compris que le désespoir avait armé le peuple; ils ont plaint sa misère tout en abhorrant ses excès; mais c'est là tout ce qu'ont vu les plus pénétrants. Le président Hénault, par exemple, se contente de dire : « Les paysans se soulevèrent contre la noblesse; cette faction fut appelée *la Jacquerie*. Écoutez Voltaire : « Les paysans s'attroupent de tous côtés; ils se jettent sur tous les gentilshommes qu'ils rencontrent; ils les traitent comme des esclaves révoltés qui ont entre leurs mains des maîtres trop durs et trop farouches; ils se vengent par mille supplices de leurs bassesses et de leurs misères. » Il appartenait à notre époque, exempte de préjugés et libre de tout dire, de comprendre et d'expliquer ce que fut la Jacquerie. Aujourd'hui on ne peut se méprendre sur la cause et le caractère de ce soulèvement populaire qui ne tendait à rien moins qu'à changer radicalement la société française par une violente révolution. Le peuple des provinces septentrionales de France fut sur le point de s'affranchir du despotisme des nobles, comme, soixante ans auparavant, les paysans de la Suisse s'étaient affranchis du joug de maîtres insolents.

J. G-T.

JACQUES (SAINT). Le Nouveau-Testament fait mention de plusieurs personnages qui portent ce nom. Ce sont : Jacques, fils de Zébédée et frère de saint Jean l'Évangéliste (Matthieu, X, 2) : on l'appelle quelquefois *le Majeur*, pour le distinguer du suivant; Jacques, surnommé *le Mineur* (Marc, XV, 40), fils d'Alphée (Matthieu, X, 3); Jacques, frère de Jésus-Christ (Matthieu, XIII, 55), regardé comme le fils de Joseph par les plus anciens Pères de l'Église, qui peut-être n'ont pas voulu désigner par là un autre personnage que Jacques le *Mineur* (voir Eusèbe, *Hist. Eccl.*, I, 12;

II, 1). Saint Paul (*Gal.*, I, 19) parler d'un apôtre du nom de et frère de Jésus. Mais on doit remarquer que le terme de ἀδελφός désigne quelquefois, dans le Nouveau-Testament, un simple parent; de plus, le passage pouvant être traduit par ces mots : « Je ne vis aucun apôtre; je ne vis qu'un frère du Seigneur, » on ne peut en conclure qu'il y ait eu au nombre des apôtres un frère de Jésus. Saint Jean dit tout au contraire (*Évang.*, VII, du vivant de Jésus-Christ, ses disciples crurent point en lui. L'auteur de (*I*, 13, 14) parle des deux apôtres et des frères du Seigneur, de personnages très distincts.

Doué d'un caractère vif, quelquefois impétueux (Luc, IX, 54), d'une ardeur qui ne se tenait pas toujours dans les justes limites et qui allait jusqu'à faire désirer d'être assis avec ses disciples au côté du Seigneur dans le royaume de gloire (Marc, X, 37), tel était Jacques, fils de Zébédée, l'un des apôtres les plus chers de Jésus, l'un des premiers à mourir pour sa cause. Il fut appelé à sceller la doctrine par sa mort. L'intimité qui existait entre Jacques et Jésus-Christ se manifesta sans doute à tempérer le caractère emporté de l'apôtre, à ennobler ses sentiments, à élever son âme, à éclairer son esprit. C'est ce même Jacques qui nous offre l'exemple de quelques savants, et nous devons envisager comme au premier chef l'épître qui porte son nom, si prématurée n'était pas de son vivant cette hypothèse; par l'ordre de son père il fut décapité environ l'an 44 apr. J.-C. (*Actes*, XII, 1, 2).

JACQUES, fils d'Alphée, est mentionné dans les Actes, dans divers passages (XV, 13 et suiv.; XXI, 1 et suiv.), nous représentés comme des chefs de la première communauté chrétienne à Jérusalem; celui qui fut nommé Jacques par la communauté chrétienne d'Église a donné le nom de Jacques à l'épître qui porte son nom.

JACQUES, frère de Jésus-Christ, est peu connu; il fut lapidé par le grand-prêtre Ananus (Josèphe, *Hist. Eccl.*, II, 91; Eusèbe, *Hist. Eccl.*, II, 19). S'il est l'auteur de l'épître, com-

des auteurs anciens et moderne, et proche parenté avec Jésus pour qu'il s'attache moins à glorifier le Seigneur, qu'à sortir l'importance et la doctrine.

atholique ou encyclique, le nom d'*Épître de saint Jacques* adressée à des judéo-chrétiens et opprimés, est un des beaux, les plus simples, les plus purs de tous ceux que renferme le Nouveau Testament. Loin de s'attacher à ces questions dogmatiques et à cet objet des controverses, elle exerce une influence salutaire sur la conduite, cette maxime qui commande à chacun de traiter son prochain comme soi-même. Elle donne le nom de *frère* à tous, et conteste la nécessité de la mort; c'est sur ce point que la foi est vive, qu'elle est impuissante pour notre salut, tant qu'elle ne nous inspire pas de bonnes actions. Une pareille doctrine est mortelle; c'est celle des déistes, qui croient en Dieu, mais dont la foi n'étant pas le principe de la charité.

Jacques est encore remarquable par le verset 14 conjointement avec le verset de saint Marc, que l'Église a voulu pour soutenir le sacrifice-onction. C'est sur ce verset (V, 16) qu'elle fonde sa confession. Suivant les uns, dans ce passage, l'auteur a une autre intention que de rendre les chrétiens sincères à la confession, ce qui doit les empêcher de dissimuler jusqu'aux péchés qu'ils auraient à se re-

venir relativement à elle fut rédigée cette épître en l'attribuant à Jacques le frère de Jésus, ce qu'il doit l'avoir écrite sous le nom des apôtres dont il est nommé dans les *Actes*, ch. XV. D'autres supposent qu'elle ne date pas de l'époque apostolique. L'esprit qui se porte à nous ranger du côté

des premiers de ces auteurs; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner les arguments pour ou contre ces diverses hypothèses.

L'Église n'a pas toujours admis l'authenticité de l'épître de saint Jacques. Eusèbe la range dans la classe des *ἀγτιλιγόμενα*, en observant qu'on a douté de l'origine apostolique de l'épître; saint Jérôme fait une observation semblable. L'Église de Syrie, au contraire, paraît en avoir admis l'authenticité depuis les temps les plus anciens. Parmi les auteurs modernes, Luther, le cardinal Cajetan, de Wette, Kern et d'autres ont aussi douté de cette authenticité. — Les meilleurs commentateurs modernes sont ceux de Gebser (Berlin, 1828), Schneckenburger (Stuttgart, 1832), Theile (Leipzig, 1833), Kern (Tübingue, 1838). TH. F.

JACQUES (en anglais *James*), roi d'Écosse et de la Grande-Bretagne. Il y en eut sept en comptant dans cette série Jacques VI et Jacques VII, plus connus sous la désignation de Jacques I^{er} et Jacques II; ils avaient recommencé la série à titre de rois de la Grande-Bretagne ou des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse réunis.

JACQUES I^{er} roi d'Écosse, le 3^e de la maison des Stuarts (*voir*), naquit en 1391. Son père Robert III, voulant le soustraire aux embûches de Robert duc d'Albany, qui, pour se frayer le chemin au trône, avait déjà fait mourir de faim, dans la tour de Falkland, son frère aîné, chargea le duc d'Orkney de le conduire en France. L'Angleterre et l'Écosse n'étaient point alors en guerre; néanmoins le prince Jacques fut arrêté par les Anglais, et Henri IV le fit enfermer dans la Tour de Londres. Le roi d'Angleterre, comme s'il eût voulu pallier cette injustice, fit donner à l'héritier de la couronne d'Écosse une éducation digne de son rang et aussi complète que la comportaient ses heureuses dispositions. Robert, en mourant, laissa la régence à son frère, l'ambitieux et perfide Albany. A celui-ci succéda son fils Murdach. Sous l'administration de ces deux régents, les lois, déjà peu respectées, perdirent ce qui leur restait de force; les nobles devinrent tout-puissants; le peuple fut opprimé; les crimes se multiplièrent et restèrent impunis.

Après dix-huit ans de captivité, Jacques rendu à la liberté, sous la condition qu'il épouserait Jeanne, fille du comte de Sommerset, et paierait, pour sa rançon, 100,000 marcs d'argent, retourna en Écosse, en 1423. Le premier acte de son administration fut d'assembler le parlement. Il fit déclarer criminelles les associations, alors si fréquentes, entre les barons toujours disposés à se soustraire à l'autorité royale. Pour intimider l'aristocratie, il fit arrêter Murdach devenu duc d'Albany, ses enfants, les comtes de Douglas, de Lennox, d'Angus, de March, et vingt autres pairs ou barons. Les moins coupables d'entre eux obtinrent leur pardon; mais Albany, ses enfants et Lennox, jugés par leurs pairs, furent condamnés à mort, comme ayant abusé de l'autorité dont ils avaient été revêtus. Ensuite, Jacques leva une armée et pénétra dans le Highland (voy.), livré depuis longtemps à l'anarchie. Quarante chefs de clans furent arrêtés par ses ordres; les plus turbulents d'entre eux payèrent de leur tête leur insubordination.

Jacques jouissait du fruit de sa sage énergie, et l'amour du peuple, qu'il protégeait, le dédommageait des soucis que lui causait le mécontentement des barons, lorsqu'il les irrita encore en ôtant à Dunbar le comté de March. Les seigneurs résolurent de se défaire d'un roi si contraire à la puissance aristocratique. Robert Graham, le comte d'Athol et Robert Stewart, son fils, à qui la couronne fut promise, se mirent à la tête du complot. Jacques assiégeait alors la forteresse de Roxburgh tombée au pouvoir des Anglais. Tout à coup, la reine sa femme vint lui annoncer qu'on en voulait à sa vie. N'osant plus se fier aux barons ni à leurs vassaux qui formaient la majeure partie de son armée, il les licencia et se retira au couvent de Black-Friars, près de la ville de Perth.

Le 20 décembre 1437, pendant la nuit, Graham, sorti des montagnes voisines avec trois cents hommes dévoués, se glissa dans l'enclos du couvent et cerne l'appartement du roi. Jacques, qui avait passé la soirée à jouer et à faire de la musique, était sans armes. Au premier bruit de cette attaque si imprévue, il s'échappa

et va se cacher dans un égoû frères Hall l'y découvrent et dont la force était encore en danger, les terrasse tous dans cette lutte inégale, il s'les doigts, en cherchant à assassins. Graham survient ment, et lui plonge son épée corps. Le cadavre de ce prince fut trouvé percé de ses meurtriers, en horreur au le chérissait, furent arrêtés bien et expièrent leur crime dans horribles supplices.

Jacques I^{er} méritait de po ronne. Son extérieur était no sant. A la force, à l'agilité d joignait une âme énergique e Ses connaissances étaient étar riées. La musique faisait le ses loisirs. Tous les instrum alors lui étaient familiers, et avec supériorité. Il a laissé publiées à Edimbourg, en 17 titre de *Poetical Remains of* ou Reliques poétiques de J Dans le nombre, on a sur tou *The King's Quhair*, poème e ces, dans lequel il chante pour Jeanne Beaufort, qui épouse.

JACQUES II, né en 1430 et cédent, lui succéda, sous la alexandre Livington, tandis q Crichton, ancien chancelier I^{er}, était chargé de l'admini royaume. Le jeune roi, dès q pable de prendre part aux affa les vues de Crichton, et tou chèrent inflexiblement vers u l'abaissement de l'aristocrati faut le dire, leur politique f William VI, comte de Dougl plus puissant et le moins sou rons d'Écosse. Crichton, dés

(*) La mort de Jacques I^{er} est r remment par quelques analistes. disent-ils, ayant pénétré jusqu'à la cédait la chambre à coucher de r Douglas, fille d'honneur de la roim sur la porte pour en passer le va le trouvant pas, elle passa son bras rures, espérant ainsi arrêter la m assassins. Son bras fut brisé, la por et les conjurés percèrent le roi, d bre à coucher, de 28 coups de pi

sa résistance, lui proposa une
 château d'Édimbourg. Sur
 conduit, Douglas et son
 étant rendus, furent ar-
 à avoir la tête tran-
 Douglas, William VII,
 plus redoutable à la couron-
 , qui régnait alors par lui-
 l'apaiser en le nommant lieu-
 ral du royaume. Mais l'am-
 visait à l'indépendance.
 emploi presque aussitôt qu'il
 revêtu, il se retira dans son
 e prépara à la guerre. Uni,
 secret, au comte de Crawford
 et dans les comtés d'Angus,
 de Kincardine, et au comte
 i exerçait une égale autorité
 de l'Écosse, il forma le pro-
 rser Jacques et de se mettre à
 roi, dissimulant sa colère,
 ir terminer à l'amiable ces
 intestines. Douglas, escorté
 e formidable, consentit à se
 irling pour conférer avec le
 i l'attira au château et parut
 avec cordialité. Après le re-
 il le conduisit dans l'embra-
 roisée, et là, il l'exhorta vi-
 mpre la ligue formée par lui-
 Crawford. Douglas résista
 et injonctions pressantes du
 , furieux, tira son poignard
 onça dans la poitrine, en lui
 là qui rompra la ligue. » Les
 eurs partisans coururent aux
 ing fut envahi et pillé. Un
 ment suspendit quelque temps
 mais le nouveau comte de
 eques, poursuivant les pro-
 prédécesseur, entra en cam-
 armée composée des clans
 erres et bien supérieure, par
 t par la valeur, à celle que le
 i opposer. Jacques et son vas-
 trèrent à Abercorn. Le succès
 le n'aurait point été douteux,
 niteu l'énergie si naturelle aux
 ce. Mais, au moment d'agir,
 indécis, et l'archevêque de
 é, le sage et habile conseiller
 étant de la faib de son
 trouva moyen de r la di-
 ni les seigneurs au j li de

Douglas. Celui-ci fut abandonné, et alla
 cacher sa honte en Angleterre. Avec lui
 s'évanouit sans retour l'espoir ambitieux
 qu'avait conçu la famille des Douglas.

Le calme rétabli au dedans, Jacques at-
 taqua l'Angleterre (1456). Dans le cours
 de cette guerre, les Écossais gagnèrent la
 bataille de Sarck. Mais Roxburgh restait au
 pouvoir des Anglais. Jacques, alors fran-
 chement secondé par la noblesse, assié-
 gea cette forteresse. Pendant que l'armée
 livrait un assaut à la place, il ordonna une
 décharge de toute l'artillerie. Un des ca-
 nons en batterie creva auprès de lui, et
 ce prince, frappé à la cuisse par les dé-
 bris de la pièce, mourut sur-le-champ.
 Ainsi finit Jacques II, le 3 août 1460, à
 l'âge de 29 ans.

Jacques III, fils du précédent, n'a-
 vait que sept ans (il était né en 1453),
 lorsqu'il fut proclamé roi, devant Rox-
 burgh. Tant que l'archevêque Kenneth
 et, après lui, Gilbert Kenneth, tuteur de
 Jacques, dirigèrent les affaires de l'état, la
 minorité de ce prince fut heureuse. Mais
 lord Boyd, Alexandre son frère et ses
 deux fils étant parvenus à s'emparer de
 l'esprit de Jacques, l'autorité royale per-
 dit entre leurs mains tout ce qu'elle avait
 acquis par ces deux sages conseillers de
 la couronne. Une chute, rapide comme
 leur élévation, détruisit la faveur des
 Boyd. Les Hamilton leur succédèrent, et
 passèrent comme eux. Après ceux-ci,
 Jacques résolut de régner par lui-même.
 Craintif jusqu'à la pusillanimité, unique-
 ment occupé d'amasser des trésors par
 toutes sortes d'exactions, employant une
 partie de son or à satisfaire des goûts bi-
 zarres, de viles passions, il ne se montrait
 que rarement en public et vivait enfer-
 mé au château de Stirling dans la société
 intime des plus ignobles favoris. Mais il
 n'en poursuivait pas moins, comme ses
 prédécesseurs, l'abaissement de l'aristo-
 cratie. Les barons, qui le haïssaient et le
 méprisaient également, résolurent de dé-
 fendre contre lui leurs prérogatives.
 Les deux frères du roi, Alexandre duc
 d'Albany et Jean comte de Marr, prirent
 part à leurs ligue. Mais le premier fut
 enfermé dans le château d'Édimbourg,
 et le comte de Marr périt, selon quelques
 historiens, étouffé dans un bain. Ce cri-

me ne fit que rendre plus critique la position du roi. Albany parvint à s'échapper et passa en France. Entraîné par la vengeance et par l'ambition, il prit le titre de roi d'Écosse et traita ouvertement avec Édouard IV, roi d'Angleterre. Édouard devait aider le duc d'Albany à détrôner Jacques III; de son côté, le duc promettait de renoncer à l'alliance de la France et de se reconnaître vassal du roi d'Angleterre, de lui livrer, pour garantie de sa foi, les places les plus fortes et les comtés les plus riches de l'Écosse. Le duc de Gloucester (depuis Richard III) ne tarda pas à entrer en Écosse à la tête d'une armée. Alors Jacques se vit obligé d'implorer le secours de ces mêmes barons qu'il avait si peu ménagés. Ceux-ci répondirent à son appel, et en peu de temps une armée de 50,000 hommes se trouva rassemblée près d'Édimbourg. Les lords, quoique disposés à repousser les Anglais, ne l'étaient pas moins à briser le joug honteux des favoris de Jacques. Ils tinrent conseil, à ce sujet, dans l'église de Lawder. Après avoir fait main-basse sur les favoris, ils conduisirent Jacques au château d'Édimbourg, et marchèrent contre les Anglais qui venaient de s'emparer de Berwick. Albany, touché sans doute des malheurs dont l'Écosse était menacée, obtint du duc de Gloucester une suspension d'armes. Il en profita pour ménager un traité, non-seulement entre les deux nations, mais encore entre le roi et les lords révoltés. Jacques recouvra sa liberté, et la bonne intelligence parut renître entre lui et le duc d'Albany. Ce dernier, pendant que son frère se livrait, comme par le passé, à ses frivoles occupations, administra les affaires du royaume avec assez d'habileté et de succès. Bientôt son ambition et ses liaisons criminelles avec les Anglais donnèrent de l'ombrage aux Écossais. Sous le prétexte qu'on avait cherché à l'empoisonner, il se retira à son château de Dunbar, puis en Angleterre, et enfin en France où il termina ses jours.

Jacques, affranchi de la tutelle du duc d'Albany, se laissa gouverner par d'autres favoris aussi méprisables que ceux dont on l'avait délivré. La noblesse, irritée par de nouvelles hostilités de la part du

roi, ne tarda pas à renouveler ses mures et ses complots. Les plus puissants d'entre les barons prirent les armes parèrent de la personne du comte de Salisbury, héritier présomptif de la couronne, et publièrent en son nom des pétitions portant que, Jacques III avait envahi les frontières du royaume d'Écosse, les chefs de la noblesse réunis pour le renverser du trône, avaient mis son fils à sa place. Jacques III, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, voulut essayer de défendre sa couronne. Il marcha contre les rebelles et le 18 juin 1488, à un mille de Northampton, lieu célèbre par la victoire du grand Robert Bruce y avait remportée sur les Anglais. Les chefs de son parti se préparaient à combattre avec dévouement, lorsque ce fanatique, épouvanté du bruit de la déroute et de certaines prédictions sinistres, quitta le champ de bataille. Ne pouvant maîtriser le cheval qu'il montait, il tomba à quelque distance de Northampton d'un moulin appelé Beaton's Mill. On le porta grand-peine sur le lit mortuaire par les habitants du moulin, et on manda un prêtre. En ce moment le prêtre connu se présente, se dit prêtre du roi mourant, il le frappa de plusieurs coups de poignard au cou et chargeant le cadavre sur ses épaules, le fit disparaître. Jamais le corps de Jacques ne put être retrouvé; on crut même qu'il fut son meurtrier. Jacques III n'avait encore que 36 ans. Sa mort fut le signal de la fin de la bataille de Northampton; les troupes royales se retirèrent à Stirling, et les vainqueurs rentrèrent dans leur camp.

JACQUES IV, fils du précédent, né en 1473, fut proclamé sur-le-champ par les barons coalisés. L'indignation excitée par le meurtre du roi Jacques III, et la crainte d'une excommunication, avaient déterminés à user de leur victoire: aussi Jacques IV, en opposition les rénes du gouvernement. C'était, selon Robertson, un prince généreux, et dont l'âme s'ouvrait facilement aux nobles passions. Allié à la France, Jacques, sur la réclamation de Charles VIII et de l'

En 1472, s'empressa de soutenir, Henri VII (roy.), roi d'Angleterre, Warwick qui se prétendait fils d'Édouard IV, et auquel il avait fait épouser Catherine Gordon, fille du comte de Northumberland. Il fit une incursion dans l'Irlande; mais, n'ayant trouvé aucune sympathie anglaise, il l'abandonna sept ans de trêve (depuis 100 ans n'avait pas eu de traité de paix entre l'Angleterre et l'Écosse), Henri VII, réunir ces deux royaumes, Jacques IV sa fille Marguerite lui donna en dot. Une paix de 10 ans fut conclue (1503). Pendant cette période de tranquillité, Jacques, d'accord avec le parlement, rendit plusieurs lois pour la prospérité de l'Écosse. Il encouragea le commerce et l'agriculture, et la représentation des différentes provinces fut introduite au parlement avec une liberté plus possible à cette époque. Jacques IV ayant succédé à Henri VII, la mésintelligence ne tarda pas à se manifester entre Jacques IV et lui. Jacques se préparant à attaquer Henri VIII, trop peu ménagé par son beau-frère, et de plus exilé de Bretagne, femme de qui le nommait son chevalier, déclara la guerre à l'Angleterre, malgré les représentations de la reine Marguerite et de ses plus sages conseillers. Avec une plus brillante armée que jamais, il se mit encore une fois sur pied, il entra en France et prit rapidement plusieurs villes. Mais charmé, dit-on, de lady Héron de Ford, il se donna à elle et ne se réveilla qu'à l'approche d'une armée de France. Les ordres du comte de Warwick, écossais, manquant de soutien par les désertions, recula devant la bataille de Flodden, et prit position sur un mont qui s'élève au-dessus de la ville de Flodden. Surrey, n'osant attaquer l'écossais, alla se placer en face de son royaume. Au lieu de faire dans la position avantageuse, Jacques marcha à la rencontre des Anglais, et le 9 septembre eut lieu la plus sanglante bataille de la guerre. Encore livrée les deux nations

rivales. Malgré les efforts de Jacques et de ses barons, l'armée écossaise, forcée de se retirer la nuit d'abandonner le champ de bataille, y laissa 10,000 de ses meilleurs soldats et l'élite de la noblesse du royaume. Les Anglais avaient perdu de 5 à 6,000 hommes. Jacques, après avoir combattu vaillamment, avait disparu dans la mêlée. Longtemps après la fatale bataille de Flodden, les Écossais conservaient l'espoir de le voir reparaitre. Sir Walter Scott raconte que le corps de ce prince, retrouvé sur le champ de bataille par lord Dacre et transporté à Berwick, fut reconnu par deux de ses anciens serviteurs. Comme il était excommunié, son corps resta privé de funérailles. Sa royale dépouille, enfermée dans un cercueil de plomb, fut envoyée au monastère de Sheen, dans le comté de Surrey*.

Jacques V, fils du précédent, âgé d'un an et quelques mois, lui succéda, sous la régence de la reine Marguerite d'Angleterre, sa mère. L'Écosse était alors plongée dans la stupeur et le deuil, par la défaite de Flodden. Le comte de Surrey n'avait point cherché à profiter de sa victoire, et Henri VIII, qui voulait se concilier l'affection des Écossais, les comprit volontiers dans le traité qu'il conclut avec la France.

La reine-mère, investie de la régence à condition qu'elle ne se remarierait pas, épousa bientôt après Douglas, comte d'Angus. L'élévation de ce jeune seigneur excita la jalousie des barons. Ils ôtèrent la régence à la reine et rappelèrent de France le comte Jean d'Albany, fils du comte Alexandre, frère de Jacques III. Le nouveau régent chercha à continuer le système d'accroissement de la puissance royale adopté par les derniers rois. Pour arriver à ce but, il fit mettre à mort lord Hume et exiler le comte d'Angus qui lui portaient ombrage.

Lorsqu'il déclara la guerre à l'Angleterre, la noblesse refusa de le seconder. Après une lutte infructueuse, pendant laquelle la reine et le comte d'Angus re-

(*) Il y a là-dessus des versions différentes : selon l'une, les Anglais emportèrent le corps du roi tué par eux dans la mêlée; et Henri VIII, après avoir obtenu du pape qu'il fut relevé de l'excommunication, le fit enterrer à Saint-Paul de Londres. Voir Rymer, *Acta publica*, VI, 1^{re} p. 8.

parurent un instant sur la scène politique, Albany, désespérant de vaincre une opposition à laquelle la nation s'était réunie, retourna en France.

Alors Jacques, âgé de 13 ans, prit les rênes du gouvernement, avec l'aide de huit conseillers. Mais Angus parvint à ressaisir l'autorité, malgré les intrigues de la reine-mère et du comte d'Arran que cette princesse soutenait contre son mari dont elle s'était séparée. Le jeune roi haïssait le comte d'Arran qui s'était rendu maître de sa personne. Lennox et Buccleuch essayèrent vainement de le soustraire à cet esclavage : Angus déconcerta leurs projets et renferma Jacques dans le château de Falkland. Mais trompant la vigilance de ses gardiens, celui-ci s'évada et gagna le château de Stirling où résidait la reine-mère. Angus et le comte d'Arran furent dès lors éloignés des affaires (1528) et condamnés à l'exil où ils restèrent tant que vécut Jacques V.

Affranchi de la tutelle des Douglas, Jacques déploya les qualités d'un roi sage et plein de fermeté. Juste et vaillant comme son père, il fit de bonnes lois et protégea de ses armes ses sujets contre l'oppression des grands. Les frontières étaient alors livrées aux plus affreux désordres : à force de vigueur, il y rétablit si bien le calme et l'exercice des lois que depuis on disait communément parmi le peuple : « Les buissons à présent gardent les troupeaux. » Jacques fut secondé dans ses projets de réforme par le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André, et par ses autres ministres, avec une énergie souvent poussée jusqu'à la cruauté. Il fonda le collège de justice, cour suprême de l'Écosse; donna un grand développement à la marine, et fit exploiter avec succès des mines d'or jusqu'alors inconnues ou négligées; enfin, il signala son goût pour les beaux-arts, déjà en honneur dans le midi de l'Europe, et il mérita le surnom de roi des communes.

Ce prince semblait, par sa prudence et par la forte tempe de son caractère, devoir échapper aux infortunes dont, jusqu'à lui, sa famille avait été accablée. Mais son inflexible sévérité avait laissé dans l'âme des barons un ressentiment profond, et bientôt il put reconnaître

que les intentions les plus justes ne sont pas dirigées par la nation, produisent souvent de funsultats.

Henri VIII, son oncle, de l'Angleterre, le chef de la religion, voulait aussi l'établir et aucune promesse ne fut épargnée pour déterminer son neveu à ses projets. Mais Jacques fut à l'influence du clergé catholique son attachement à l'alliance. Non-seulement il donna des secours au roi François I^{er} contre Charles V, mais il passa encore en France, et épousa Madeleine de Valois, ce roi. Trois ans après, la reine morte, il prit pour femme Marguerite de France, fille de Louis XII, et chesse douairière de Longueville, du duc de Guise. Pendant le règne de Henri VIII, qui redoutait l'alliance de Jacques avec les puissances du Nord, lui proposa une entrevue à York pour régler leurs intérêts et établir les bases d'une union solide. Le roi de France promit d'abord de s'y rendre, mais le clergé parvint encore à changer ses dispositions, et Jacques refusa de se présenter à la conférence, où d'Angleterre l'attendait. Henri VIII, irrité de cet affront, lui déclara la guerre en 1542, et le duc de Norfolk, qui avait les frontières d'Écosse, à la tête d'une armée. Jacques obtint un succès assez important sur les Anglais, mais les barons déclarèrent qu'ils n'allaient plus loin, et il fut obligé de se retirer. Quelque temps après, il leva une armée, espérant cette fois triompher de l'obéissance dans ses sujets. Ses troupes écossaises avaient franchi le défilé de Solway, lorsque les Anglais, qui avaient une noblesse mirent de nouveau le pied dans leurs rangs. Cinq cents Anglais, profitant de l'occasion, se précipitèrent avec impétuosité l'armée écossaise qui prit la fuite sans opposer la moindre résistance.

Cette honteuse déroute, l'annonce de la mort prématurée de sa femme, et, avec cela, les remords qu'il éprouva lui le souvenir de ses cruautés, le malheureux roi dans un tel état d'esprit. Renfermé dans le château de Falkland, il mourut le 9 juin 1542.

et, abandonnant à sa douleur, lui annonça que la reine venait de perdre une fille : « Par une fille, la couronne est entrée dans ta main; elle en sortira par une fille; elle en sortira par une fille », dit-on, ses dernières paroles le 7 décembre 1542, Jacques V, âgé de 31 ans, expira, laissant tout à sa fille au berceau, l'infante Marie Stuart.

VI, depuis Jacques I^{er}, naquit à Edinburgh, le 19 juin 1566, de Marie II (voy.), reine d'Écosse et de James Henri Darnley, son second mari, roi dès l'année suivante, mort de son père et l'abdication de sa mère, il eut une minorité pendant la captivité de Marie, le pouvoir des grands qui dominaient en Écosse, et ne recouvra que par l'influence d'Élisabeth, reine d'Angleterre, dont il devait être le gendre, en vue de cet héritage, elle lui pardonna bien vite l'assassinat de sa mère, ou au moins en témoigna aucun ressentiment, avoir échoué dans toutes les tentatives qu'il avait faites du vivant de sa mère la sauver. On sait qu'il excepteur le savant Buchanan, jurisconsulte célèbre et l'un des meilleurs de l'Écosse.

Jacques épousa la princesse Marie de Danemark, malgré l'opposition d'Angleterre. Aidé des sages conseillers John Maitland, tuteur, par le ministre anglais Cecil (voy.), ses droits à la couronne d'Élisabeth, Jacques se montra favorable sous un jour favorable, Anglais conçurent pour lui une telle confiance qu'ils lui confirmèrent le *Salomon du Nord* que ses ancêtres avaient décerné*.

son règne, comme en d'autres règnes, était turbulente, et le roi était encore aux embarras de sa jeunesse. Jacques eut d'abord à combattre le mouvement de la populace

à l'égard de Jacques, est Salomon, s'il n'est pas le joueur de harpe, » disait-il, sans allusion au prénom de Rix, favori de la reine Marie Stuart.

d'Édimbourg excitée par les prédicateurs; puis celle de Francis Stewart, comte de Bothwell, parent du troisième mari de sa mère, et celle de trois seigneurs catholiques, les comtes de Huntley, d'Eroll et d'Angus. Il en triompha, et parvint à rétablir la tranquillité dans tout le royaume.

En 1595, il rendit de sages lois pour prévenir les révoltes si fréquentes parmi les clans; et, voulant éteindre les haines entre les barons, il les força à se réconcilier en sa présence.

La reine Élisabeth avait à peine fermé les yeux (3 avril 1603) que le roi d'Écosse, désigné par elle-même pour son successeur, fut unanimement proclamé roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques I^{er}. Il arriva à Londres précédé d'une grande réputation de sagesse. L'enthousiasme du peuple était tel qu'un Écossais s'écria : « Ces imbéciles d'Anglais vont gâter notre bon roi. »

Jacques conserva Cecil, l'ancien ministre d'Élisabeth; mais il s'efforça de faire disparaître tout ce qui la rappelait. Après avoir sondé avec assez d'adresse le terrain sur lequel il était placé, Jacques se trouva bientôt en présence des différentes sectes religieuses qui divisaient l'Angleterre. Les puritains et les presbytériens, irrités de la protection accordée par la reine aux évêques, enhardis par leur nombre et par l'avènement d'un roi élevé dans les principes du presbytérianisme, se répandirent en discours séditieux contre la religion anglicane. Comptant sur l'appui du roi et ne doutant pas de la chute de l'épiscopat, ils entreprirent ces disputes fanatiques qui, dans la suite, inondèrent de sang l'Écosse et l'Angleterre. Au lieu d'user de son autorité pour étouffer, dès son origine, cette fermentation, Jacques indiqua une conférence à Hamptoncourt, entre les chefs des sectes opposées. Après y avoir parlé en théologien plutôt qu'en politique, il se prononça pour les évêques, et ce fut un nouvel aliment à la haine des partis déçus de leurs espérances.

La Chambre des communes, composée de puritains, refusa des subsides. Les sectes que la décision du roi avait irritées résolurent sa perte, celle du parlement

et des ministres. Lord Catesby, J. Graunt, Thomas Percy, Rooock-Wood, Tresham, Wright et Guy Fawkes, chefs du complot, firent remplir de poudres et de matières combustibles une cave placée au-dessous de la salle des séances du parlement. Mais, avant le jour de l'exécution de cet horrible complot (ce devait être le 5 novembre 1605, jour où le roi ouvrirait en personne le parlement), un des conjurés, que l'on a su depuis être Henri Percy, écrivit secrètement à lord Mounteagle, pair catholique, de ne point se rendre, tel jour, au parlement. Cet avis mystérieux transmis au roi par lord Mounteagle, éveilla sa perspicacité. Jacques ordonna que les souterrains de Westminster-Hall fussent visités, et l'on surprit Fawkes, l'affidé de Thomas Percy, achevant de préparer les mines qu'on devait faire jouer le lendemain. Appliqué à la question, ce conjuré révéla tout. Quelques-uns de ses complices périrent sur l'échafaud; d'autres se firent tuer en combattant avec courage; et les jésuites Odelcorne et Garnet, impliqués dans cette conspiration, appelée la *Conspiration des poudres*, furent pendus*. Le parlement n'accorda plus de subsides au roi que lorsqu'il eut donné son consentement au bannissement des jésuites. Mais en même temps, à sa grande satisfaction, le même parlement décréta le serment d'allégeance (*oath of allegiance*), et déclara que le pape n'avait le droit ni de déposer les souverains, ni de délier leurs sujets du serment de fidélité, ni de transmettre leur couronne à d'autres princes. Le cardinal Bellarmin (*voy.*), zélé défenseur des doctrines ultramontaines, écrivit contre le serment d'allégeance (*voy.*), et Jacques lui répondit par un écrit intitulé *Admonitio regis Magnæ Britanniæ ad principes christianos*.

Avant de clore la session de 1606, Jacques voulut faire prononcer par le

(*) Jacques lui-même, dans un écrit anonyme, l'appelle *Conjuratio sulphurea*. Cet écrit se trouve parmi les nombreux ouvrages de ce roi savant, publiés à Londres, en 1619, par l'évêque Jacques Montacuti, t. v. in-fol. Le docteur Lingard cherche à réfuter l'accusation qui fut portée contre les jésuites. Longtemps avant lui, l'ambassadeur de France à la cour de Jacques I^{er}, La Boderie, avait déjà, dans ses *Négociations*, entrepris leur justification. S.

parlement la réunion des royaumes de France, d'Angleterre, d'Écosse et d'Angleterre. Déjà il le titre de roi de la Grande-Bretagne, les drapeaux, le de la marine portaient les armées d'Écosse et d'Angleterre; mais de tous côtés une vive répugnance se manifesta contre ce projet. De là encore, la froide et constante opposition du parlement, et par conséquent le peu de succès obtenu pour ce prince d'obtenir des subsides.

Heureusement pour lui, sa prudence et son amour pour sa patrie sauvèrent de la nécessité de grands préparatifs de guerre. France Henri IV avait essayé de l'associer à ses vastes projets, l'Allemagne: Jacques I^{er} recula devant une guerre qui pouvait mettre le repos de son royaume et l'on doit convenir que si l'Angleterre ne date pas de ce moment là commence son commerce et sa prospérité.

Néanmoins Jacques fit d'efforts pour donner des titres, des terres et des richesses à ceux qui s'étaient montrés fidèles à sa confiance et flatter sa vanité. Ce fut d'abord Robert Carr, pages, qu'il nomma successivement comte de Rochester, chevalier retière, comte de Somerset, Georges Villiers, jeune homme de beauté, qui fut revêtu des titres de duc de Buckingham, lord-grand-amiral, et devint le favori de Jacques, à prix d'argent, de l'état et des faveurs du souverain, sure que Jacques s'abaissait, s'éloignait de lui. Bientôt on garda plus que comme un page et prêt à rétablir le catholicisme en Angleterre. Sa conduite inspirait de la part de ses sujets il s'unit à l'Espagne et entreprit de faire épouser son fils Charles, prince de Galles, avec une des filles de Philippe III, ambassadeur d'Espagne à Londres, à ce projet; mais il ne voulait qu'empêcher Jacques de courir les princes protestants, alors en guerre avec la monarchie espagnole, et qui comptaient sur l'Espagne.

e. Tandis que Jacques s'occu-
rer les fêtes de ce mariage, les
, révoltés contre l'empereur
bient la couronne de Bohême
ur-palatin, Frédéric, époux
e Élisabeth, sa fille. Frédéric
stant sur l'appui de son beau-
lâchement abandonné, non-
serdit la couronne qu'il n'a-
e quelques jours, mais encore
tats. Peu sensible aux mal-
gendre, le roi d'Angleterre
it qu'avec plus d'ardeur ses
ince avec la famille royale

ent qui partageait la répu-
nation pour cette alliance,
a Jacques toutes les contra-
position systématique. Le
con (*voy.*) appuyait de son
tentions du roi : les com-
quèrent, et Jacques, ayant
on ministre à la colère de
cet homme célèbre alla finir
s la disgrâce et dans la mi-

ueil de Buckingham, son fa-
1^{er} cassa le parlement et fit
sur de Londres plusieurs de
puis, afin d'obtenir des sub-
secours à la bienveillance for-
on oppressif lui procura des
rmes qui furent dissipées
s préparatifs du mariage du
alles avec l'infante Marie.
qui avait succédé à son père,
orable à cette alliance, et
na Jacques à laisser partir
l le prince de Galles, sous
de Buckingham (1623).
che n'eut point un heureux
ré son empressement, mal-
ances de son mentor, le
alles ne put voir officielle-
ite, pas même en audience

Cependant le peuple ca-
Espagne voyant dans l'hé-
nptif de la couronne d'An-
: conquête précieuse, peut-
serait-il parvenu à terminer
s désirs cette longue intrigue,
: du duc de Buckingham n'eût
renversé ses projets. Épris de
mette d'Olivarès, femme du

premier ministre d'Espagne, le présom-
ptueux favori de Jacques avait mis tout
en usage pour satisfaire sa passion. Mais
la comtesse, d'accord avec son époux,
feignit de répondre à l'amour du duc, et
se fit remplacer par une courtisane ob-
scure dans un rendez-vous nocturne
qu'elle lui avait accordé. Pendant que le
duc se félicitait de son bonheur, l'avèn-
ture fut divulguée, et Buckingham, livré
aux railleries de la cour et de la ville,
persuada au prince de Galles qu'ils étaient
tous deux les jouets de la duplicité des
Espagnols; il le décida, non sans peine, à
renoncer aux espérances que lui-même
avait fait naître.

Le retour du prince de Galles et la
rupture des négociations relatives à son
mariage, excitèrent la plus vive joie en
Angleterre, et, sans s'occuper des circon-
stances qui avaient amené ce résultat, le
parlement décréta que Buckingham se-
rait remercié du service qu'il venait de
rendre à l'état. En même temps, le roi
fut supplié de déclarer la guerre à l'Es-
pagne. Une flotte appareilla; mais pen-
dant qu'on hâtait ces préparatifs, qui
devaient rester sans effet, comme tous
ceux qui furent commencés sous le ré-
gne de Jacques I^{er}, ce prince arrêta le
mariage de son fils avec Henriette de
France, fille de Henri IV et sœur du roi
Louis XIII. Le prince de Galles épou-
sait la fille d'un roi : c'était ce que dési-
rait son père. Aussi Jacques passa-t-il
sans murmurer sur toutes les humili-
ations qu'il eut à éprouver pendant les
négociations qui précédèrent ce mariage
(1625). Il avait alors 59 ans, dont il
avait régné 22 : saisi tout à coup d'une
fièvre tierce, il descendit rapidement au
tombeau. Des historiens du temps assu-
rent que Buckingham hâta sa mort par
le poison.—Ainsi finit ce roi qui s'était
rendu, par ses prétentions à l'érudition,
la fable de l'Europe, et par sa pusillani-
mité, la honte de l'Angleterre. Un poète
l'a stigmatisé par ce distique :

*Rex fuit Elisabeth; nunc est regina Jacobus.
Error naturæ sic in utroque fuit.*

JACQUES II, second fils de Charles I^{er}
(*voy.*), naquit le 3 novembre 1633 (nou-
veau style), et porta d'abord le titre de duc

champêtres, comme dit Froissard; les habitants de Meaux et une partie de ceux de Paris prirent parti contre les nobles.

C'est évidemment dans l'ouvrage de Froissard qu'on apprend le mieux ce que fut la Jacquerie, cette grande levée de bouclier dont nos historiens semblent avoir généralement méconnu la portée. Presque tous, en effet, ont bien compris que le désespoir avait armé le peuple; ils ont plaint sa misère tout en abhorrant ses excès; mais c'est là tout ce qu'ont vu les plus pénétrants. Le président Hénauld, par exemple, se contente de dire : « Les paysans se soulevèrent contre la noblesse; cette faction fut appelée *la Jacquerie*. Écoutez Voltaire : « Les paysans s'attroupent de tous côtés; ils se jettent sur tous les gentilshommes qu'ils rencontrent; ils les traitent comme des esclaves révoltés qui ont entre leurs mains des maîtres trop durs et trop farouches; ils se vengent par mille supplices de leurs bassesses et de leurs misères. » Il appartenait à notre époque, exempte de préjugés et libre de tout dire, de comprendre et d'expliquer ce que fut la Jacquerie. Aujourd'hui on ne peut se méprendre sur la cause et le caractère de ce soulèvement populaire qui ne tendait à rien moins qu'à changer radicalement la société française par une violente révolution. Le peuple des provinces septentrionales de France fut sur le point de s'affranchir du despotisme des nobles, comme, soixante ans auparavant, les paysans de la Suisse s'étaient affranchis du joug de maîtres insolents.

J. G-T.

JACQUES (SAINT). Le Nouveau-Testament fait mention de plusieurs personnages qui portent ce nom. Ce sont : Jacques, fils de Zébédée et frère de saint Jean l'Évangéliste (Matthieu, X, 2) : on l'appelle quelquefois *le Majeur*, pour le distinguer du suivant; Jacques, surnommé *le Mineur* (Marc, XV, 40), fils d'Alphée (Matthieu, X, 3); Jacques, frère de Jésus-Christ (Matthieu, XIII, 55), regardé comme le fils de Joseph par les plus anciens Pères de l'Église, qui peut-être n'ont pas voulu désigner par là un autre personnage que Jacques le *Mineur* (voir Eusèbe, *Hist. Eccl.*, I, 12 ;

II, 1). Saint Paul (*Gal.*, I, 19) parler d'un apôtre du nom de J et frère de Jésus. Mais on doit remarquer que le terme de ἀδελφός désigne quelquefois, dans le Nouveau-Testament un simple parent; de plus, le passage pouvant être traduit par ces mots : « Je ne vis aucun apôtre; je ne vis qu'un frère du Seigneur, » on ne peut en conclure qu'il y ait eu au nombre des apôtres un frère de Jésus. Saint Jean dit tout au contraire (*Évang.*, VII, 1) du vivant de Jésus-Christ, ses frères ne crurent point en lui. L'auteur des *Actes* (I, 13, 14) parle des deux apôtres Jacques et des frères du Seigneur, de personnages très distincts.

Doué d'un caractère vif, quel qu'il soit, impétueux (Luc, IX, 54), d'une ardeur qui ne se tenait pas toujours dans de justes limites et qui allait jusqu'à faire désirer d'être assis avec ses frères du côté du Seigneur dans le royaume de gloire (Marc, X, 37), tel était Jacques, fils de Zébédée, l'un des apôtres bien-aimés de Jésus, l'un des premiers à être appelé à sceller la doctrine évangélique par leur mort. L'intimité qui existait entre Jacques et Jésus-Christ conduisit sans doute à tempérer le caractère emporté de l'apôtre, à ennobler ses sentiments, à élever son âme, à éclairer son esprit. C'est ce même Jacques qui nous offre l'exemple de quelques savants, nous devons à envisager comme au premier chef de la première communauté chrétienne de Jérusalem; celui auquel la primitive Église a donné le nom de Jacques. C'est à lui qu'on attribue ordinairement l'épître qui porte son nom, si cette hypothèse est admise; par l'ordre de Jacques fut décapité environ l'an 44 après Jésus-Christ (*Actes*, XII, 1, 2).

JACQUES, fils d'Alphée, est mentionné dans les Actes, dans plusieurs passages (XV, 13 et suiv.; XXI, 1 et suiv.), nous représentons comme les chefs de la première communauté chrétienne de Jérusalem; celui auquel la primitive Église a donné le nom de Jacques. C'est à lui qu'on attribue ordinairement l'épître qui porte son nom.

JACQUES, frère de Jésus-Christ, n'est guère connu; il fut lapidé par le grand-prêtre Ananias (Joseph, *Hist. Eccl.*, XX, 91; Eusèbe, *Hist. Eccl.*, II, 1). S'il est l'auteur de l'épître, comme

isieurs auteurs anciens et moins proche parenté avec Jésus que pour quoi il s'attache moins et à glorifier le Seigneur, qu'à ressortir l'importance et la substance de sa doctrine.

Le catholicisme ou encyclique, sous le nom d'*Épître de saint Jacques* et adressée à des judéo-chrétiens et opprimés, est un des plus beaux, les plus simples, les plus purs de tous ceux que renferme le Nouveau-Testament. Loin des s'attacher à ces questions dogmatiques éternel objet des controverses et d'exercer une influence salutaire sur la conduite de saint Jacques pose, comme fondement de notre conduite, cette maxime d'aimer son prochain comme soi-même, à laquelle il donne le nom de charité.

Sans contester la nécessité de la charité, il insiste sur ce point que la foi est la vie, qu'elle est impuissante à opérer notre salut, tant qu'elle n'est pas en nous un principe de bonnes actions. Une pareille doctrine est morte; c'est celle des déistes, eux aussi, croient en Dieu, mais leur foi n'étant pas enracinée sur le principe de la charité.

Le nom de Jacques est encore remarqué dans ce que c'est sur le verset 14 ap., conjointement avec le verset 15 de saint Marc, que l'Église catholique s'appuie pour soutenir le sabbat de l'extrême-onction. C'est sur ce verset (V, 16) qu'elle fonde son droit de la confession. Suivant les critiques, dans ce passage, l'auteur n'a d'autre intention que de rappeler aux chrétiens la sincérité à observer dans les autres, ce qui doit les empêcher de ne pas dissimuler jusqu'aux défauts qu'ils auraient à se reprocher.

Les critiques varient relativement à la date à laquelle fut rédigée cette épître, en l'attribuant à Jacques le frère de Jésus, ou à un autre Jacques, pensent qu'il doit l'avoir écrite vers le commencement de la première assemblée des apôtres dont il est mentionné dans les *Actes*, ch. XV. D'autres critiques, au contraire, supposent qu'elle ne date pas du premier siècle apostolique. L'esprit qui a présidé à nous ranger du côté

des premiers de ces auteurs; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner les arguments pour ou contre ces diverses hypothèses.

L'Église n'a pas toujours admis l'authenticité de l'épître de saint Jacques. Eusèbe la range dans la classe des *ἀγριλογόμενα*, en observant qu'on a douté de l'origine apostolique de l'épître; saint Jérôme fait une observation semblable. L'Église de Syrie, au contraire, paraît en avoir admis l'authenticité depuis les temps les plus anciens. Parmi les auteurs modernes, Luther, le cardinal Cajetan, de Wette, Kern et d'autres ont aussi douté de cette authenticité. — Les meilleurs commentateurs modernes sont ceux de Gebser (Berlin, 1828), Schneckenburger (Stuttgart, 1832), Theile (Leipzig, 1833), Kern (Tübingue, 1838).

TH. F.

JACQUES (en anglais *James*), rois d'Écosse et de la Grande-Bretagne. Il y en eut sept en comptant dans cette série Jacques VI et Jacques VII, plus connus sous la désignation de Jacques I^{er} et Jacques II; ils avaient recommencé la série à titre de rois de la Grande-Bretagne ou des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse réunis.

JACQUES I^{er} roi d'Écosse, le 3^e de la maison des Stuarts (*roy.*), naquit en 1391. Son père Robert III, voulant le soustraire aux embûches de Robert duc d'Albany, qui, pour se frayer le chemin au trône, avait déjà fait mourir de faim, dans la tour de Falkland, son frère aîné, chargea le duc d'Orkney de le conduire en France. L'Angleterre et l'Écosse n'étaient point alors en guerre; néanmoins le prince Jacques fut arrêté par les Anglais, et Henri IV le fit enfermer dans la Tour de Londres. Le roi d'Angleterre, comme s'il eût voulu pallier cette injustice, fit donner à l'héritier de la couronne d'Écosse une éducation digne de son rang et aussi complète que la comportaient ses heureuses dispositions. Robert, en mourant, laissa la régence à son frère, l'ambitieux et perfide Albany. A celui-ci succéda son fils Murdach. Sous l'administration de ces deux régents, les lois, déjà peu respectées, perdirent ce qui leur restait de force; les nobles devinrent tout-puissants; le peuple fut opprimé; les crimes se multiplièrent et restèrent impunis.

Après dix-huit ans de captivité, Jacques rendu à la liberté, sous la condition qu'il épouserait Jeanne, fille du comte de Sommeret, et paierait, pour sa rançon, 100,000 marcs d'argent, retourna en Écosse, en 1423. Le premier acte de son administration fut d'assembler le parlement. Il fit déclarer criminelles les associations, alors si fréquentes, entre les barons toujours disposés à se soustraire à l'autorité royale. Pour intimider l'aristocratie, il fit arrêter Murdach devenu duc d'Albany, ses enfants, les comtes de Douglas, de Lennox, d'Angus, de March, et vingt autres pairs ou barons. Les moins coupables d'entre eux obtinrent leur pardon; mais Albany, ses enfants et Lennox, jugés par leurs pairs, furent condamnés à mort, comme ayant abusé de l'autorité dont ils avaient été revêtus. Ensuite, Jacques leva une armée et pénétra dans le Highland (voy.), livré depuis longtemps à l'anarchie. Quarante chefs de clans furent arrêtés par ses ordres; les plus turbulents d'entre eux payèrent de leur tête leur insubordination.

Jacques jouissait du fruit de sa sage énergie, et l'amour du peuple, qu'il protégeait, le dédommageait des soucis que lui causait le mécontentement des barons, lorsqu'il les irrita encore en ôtant à Dunbar le comté de March. Les seigneurs résolurent de se défaire d'un roi si contraire à la puissance aristocratique. Robert Graham, le comte d'Atol et Robert Stewart, son fils, à qui la couronne fut promise, se mirent à la tête du complot. Jacques assiégeait alors la forteresse de Roxburgh tombée au pouvoir des Anglais. Tout à coup, la reine sa femme vint lui annoncer qu'on en voulait à sa vie. N'osant plus se fier aux barons ni à leurs vassaux qui formaient la majeure partie de son armée, il les licencia et se retira au couvent de Black-Friars, près de la ville de Perth.

Le 20 décembre 1437, pendant la nuit, Graham, sorti des montagnes voisines avec trois cents hommes dévoués, se glisse dans l'enclos du couvent et cerne l'appartement du roi. Jacques, qui avait passé la soirée à jouer et à faire de la musique, était sans armes. Au premier bruit de cette attaque si imprévue, il s'échappe

et se réfugie dans un égout. Il y découvrit enfin un lieu sûr. Il était encore accablé de danger, les terrasse tous deux dans cette lutte inégale, il s'élance sur les doigts, en cherchant à désarmer les assassins. Graham survient et le frappe à mort, et lui plonge son épée dans le corps. Le cadavre de ce prince fut trouvé percé de seize coups. Ses meurtriers, en horreur au peuple, furent arrêtés et expièrent leur crime dans horribles supplices.

Jacques I^{er} méritait de porter un autre surnom. Son extérieur était noble et agréable. A la force, à l'agilité de corps, il joignait une âme énergique et une grande intelligence. Ses connaissances étaient étendues. La musique faisait le charme de ses loisirs. Tous les instruments alors lui étaient familiers, et il jouait avec supériorité. Il a laissé de nombreuses publications à Édimbourg, en 1781, sous le titre de *Poetical Remains of James I.* ou Reliques poétiques de Jacques I^{er}. Dans le nombre, on a surtout : *The King's Quhair*, poème en prose, dans lequel il chante sa passion pour Jeanne Beaufort, qui devint son épouse.

JACQUES II, né en 1430 et fils de Jacques I^{er}, lui succéda, sous le nom de Jacques II, tandis que son frère aîné, Alexandre Livington, ancien chancelier de l'église, était chargé de l'administration du royaume. Le jeune roi, dès qu'il fut capable de prendre part aux affaires, suivit les vues de Crichton, et tomba dans le piège que ce chérèment inflexiblement vers un autre roi, l'abaissement de l'aristocratie. Il faut le dire, leur politique fut mauvaise. William VI, comte de Douglas, plus puissant et le moins soumis aux vues de Crichton, désapprouva

(*) La mort de Jacques I^{er} est racontée de diverses manières par quelques écrivains. Le plus commun est de dire qu'il fut assassiné dans son lit, par un écuyer nommé Graham, qui pénétra jusqu'à la chambre à coucher du roi, et le frappa à mort. D'autres disent qu'il fut assassiné dans un égout, par un écuyer nommé Graham, qui le frappa à mort. D'autres encore disent qu'il fut assassiné dans un égout, par un écuyer nommé Graham, qui le frappa à mort. D'autres encore disent qu'il fut assassiné dans un égout, par un écuyer nommé Graham, qui le frappa à mort.

er à l'obéissance, lui proposa une : un château d'Édimbourg. Sur un sauf-conduit, Douglas et son sid s'y étant rendus, furent ar- armés à avoir la tête tran- la entre Douglas, William VII, que plus redoutable à la couron- que, qui régnait alors par lui- rait l'apaiser en le nommant lie- nimiral du royaume. Mais l'am- Douglas visait à l'indépendance. son emploi presque aussitôt qu'il été revêtu, il se retira dans son et se prépara à la guerre. Uni, nié secret, au comte de Crawford ment dans les comtés d'Angus, et de Kincardine, et au comte qui exerçait une égale autorité ord de l'Écosse, il forma le pro- verser Jacques et de se mettre à . Le roi, dissimulant sa colère, soloir terminer à l'amiable ces us intestines. Douglas, escorté supe formidable, consentit à se à Stirling pour conférer avec le si-ci l'attira au château et parut lir avec cordialité. Après le re- air, il le conduisit dans l'em- rane croisée, et là, il l'exhorta vi- à rompre la ligue formée par lui m et Crawford. Douglas résista et aux injonctions pressantes du que, furieux, tira son poignard i enfonça dans la poitrine, en lui « Voilà qui rompra la ligue. » Les et leurs partisans coururent aux Stirling fut envahi et pillé. Un odement suspendit quelque temps us; mais le nouveau comte de s, Jacques, poursuivant les pro- mu prédécesseur, entra en cam- me une armée composée des clans us-terres et bien supérieure, par re et par la valeur, à celle que le t à lui opposer. Jacques et son vas- montrèrent à Abercorn. Le succès stulle n'aurait point été douteux, savaiten l'énergie si naturelle aux sa race. Mais, au moment d'agir, tra indécis, et l'archevêque de ndré, le sage et habile conseiller profitant de la blesse de son re, trouva moyen de semer la di- rmi les seigneurs du parti de cyclop. d. G. d. Tome XV.

Douglas. Celui-ci fut abandonné, et alla cacher sa honte en Angleterre. Avec lui s'évanouit sans retour l'espoir ambitieux qu'avait conçu la famille des Douglas.

Le calme rétabli au dedans, Jacques at- taqua l'Angleterre (1456). Dans le cours de cette guerre, les Écossais gagnèrent la bataille de Sarck. Mais Roxburgh restait au pouvoir des Anglais. Jacques, alors fran- chement secondé par la noblesse, assié- gea cette forteresse. Pendant que l'armée livrait un assaut à la place, il ordonna une décharge de toute l'artillerie. Un des ca- nons en batterie creva auprès de lui, et ce prince, frappé à la cuisse par les dé- bris de la pièce, mourut sur-le-champ. Ainsi finit Jacques II, le 3 août 1460, à l'âge de 29 ans.

JACQUES III, fils du précédent, n'a- vait que sept ans (il était né en 1453), lorsqu'il fut proclamé roi, devant Rox- burgh. Tant que l'archevêque Kenneth et, après lui, Gilbert Kenneth, tuteur de Jacques, dirigèrent les affaires de l'état, la minorité de ce prince fut heureuse. Mais lord Boyd, Alexandre son frère et ses deux fils étant parvenus à s'emparer de l'esprit de Jacques, l'autorité royale per- dit entre leurs mains tout ce qu'elle avait acquis par ces deux sages conseillers de la couronne. Une chute, rapide comme leur élévation, détruisit la faveur des Boyd. Les Hamilton leur succédèrent, et passèrent comme eux. Après ceux-ci, Jacques résolut de régner par lui-même. Craintif jusqu'à la pusillanimité, unique- ment occupé d'amasser des trésors par toutes sortes d'exactions, employant une partie de son or à satisfaire des goûts bi- zarres, de viles passions, il ne se montrait que rarement en public et vivait enfer- mé au château de Stirling dans la société intime des plus ignobles favoris. Mais il n'en poursuivait pas moins, comme ses prédécesseurs, l'abaissement de l'aristo- cratie. Les barons, qui le haïssaient et le méprisaient également, résolurent de dé- fendre contre lui leurs prérogatives. Les deux frères du roi, Alexandre duc d'Albany et Jean comte de Marr, prirent part à leurs ligue. Mais le premier fut enfermé dans le château d'Édimbourg, et le comte de Marr périt, selon quelques historiens, étouffé dans un bain. Ce cri-

me ne fit que rendre plus critique la position du roi. Albany parvint à s'échapper et passa en France. Entraîné par la vengeance et par l'ambition, il prit le titre de roi d'Écosse et traita ouvertement avec Édouard IV, roi d'Angleterre. Édouard devait aider le duc d'Albany à détrôner Jacques III; de son côté, le duc promettait de renoncer à l'alliance de la France et de se reconnaître vassal du roi d'Angleterre, de lui livrer, pour garantie de sa foi, les places les plus fortes et les comtés les plus riches de l'Écosse. Le duc de Gloucester (depuis Richard III) ne tarda pas à entrer en Écosse à la tête d'une armée. Alors Jacques se vit obligé d'implorer le secours de ces mêmes barons qu'il avait si peu ménagés. Ceux-ci répondirent à son appel, et en peu de temps une armée de 50,000 hommes se trouva rassemblée près d'Édimbourg. Les lords, quoique disposés à repousser les Anglais, ne l'étaient pas moins à briser le joug honteux des favoris de Jacques. Ils tinrent conseil, à ce sujet, dans l'église de Lawder. Après avoir fait main-basse sur les favoris, ils conduisirent Jacques au château d'Édimbourg, et marchèrent contre les Anglais qui venaient de s'emparer de Berwick. Albany, touché sans doute des malheurs dont l'Écosse était menacée, obtint du duc de Gloucester une suspension d'armes. Il en profita pour ménager un traité, non-seulement entre les deux nations, mais encore entre le roi et les lords révoltés. Jacques recouvra sa liberté, et la bonne intelligence parut renaître entre lui et le duc d'Albany. Ce dernier, pendant que son frère se livrait, comme par le passé, à ses frivoles occupations, administra les affaires du royaume avec assez d'habileté et de succès. Bientôt son ambition et ses liaisons criminelles avec les Anglais donnèrent de l'ombrage aux Écossais. Sous le prétexte qu'on avait cherché à l'empoisonner, il se retira à son château de Dunbar, puis en Angleterre, et enfin en France où il termina ses jours.

Jacques, affranchi de la tutelle du duc d'Albany se laissa gouverner par d'autres favoris aussi méprisables que ceux dont on l'avait délivré. La noblesse, irritée par de nouvelles hostilités de la part du

roi, ne tarda pas à renouveler ses mures et ses complots. Les plus puissants d'entre les barons prirent les armes parènt de la personne du comte de say, héritier présomptif de la cour et publièrent en son nom des propositions portant que, Jacques III avait vré les frontières du royaume au glais, les chefs de la noblesse s' réunis pour le renverser du trône et mettre son fils à sa place. Jacques tête d'une armée de 30,000 hommes voulut essayer de défendre sa cour. Il marcha contre les rebelles et l'ignit, le 18 juin 1488, à un mille de nockburn, lieu célèbre par la victoire le grand Robert Bruce y avait autrefois remportée sur les Anglais. Les seigneurs de son parti se préparèrent à courir avec dévouement, lorsque ce faible prince, épouvanté du bruit des canons et de certaines prédictions sinistres, fuit du champ de bataille. Ne pouvant maîtriser le cheval qu'il montait, il tomba à quelque distance de l'endroit d'un moulin appelé Beaton's Mill. On le porta à grand-peine sur le lit du duc de Gloucester par les habitants du moulin, qui le manda un prêtre. En ce moment, un prêtre, connu de tout le monde, se présenta, et dit au roi mourant, il le frappa de plusieurs coups de poignard au cœur, et chargeant le cadavre sur ses épaules, le fit disparaître. Jamais le corps de Jacques ne put être retrouvé; on même qui fut son meurtrier. Jacques n'avait encore que 36 ans. Sa mort fut le commencement d'une bataille qui avait mis fin à son règne; les troupes royales se retirèrent à Stirling, et les vainqueurs rentrèrent dans leur camp.

Jacques IV, fils du précédent, né en 1473, fut proclamé sur-le-champ roi par les barons coalisés. L'indignation qu'il excita le meurtre du roi Jacques III avait excitée le meurtre du roi Jacques III avaient déterminés à user de leur victoire : aussi Jacques IV fut opposé à l'opposition les rénes du gouvernement. C'était, selon Robertson, un prince généreux, et dont l'âme s'élevait au-dessus des nobles passions. Allié à la France, Jacques, sur la recommandation de Charles VIII et de l'es

1^{er}, s'empressa de soutenir, Henri VII (roy.), roi d'Angleterre, et de se prétendant fils d'Édouard et auquel il avait fait épouser Catherine Gordon, fille du comte de Northumberland. Il fit une incursion dans le Northumberland; mais, n'ayant trouvé aucune sympathie anglaise, il l'abandonna après sept ans de trêve (depuis 100 ans n'avait pas eu de traité de paix entre l'Angleterre et l'Écosse), Henri VII, réunissant ces deux royaumes, Jacques IV sa fille Marguerite épousa. Une paix de 10 ans fut conclue (1503). Pendant cette période de tranquillité, Jacques, d'après un acte du parlement, rendit plusieurs lois favorables à la prospérité de l'Écosse. Il encouragea le commerce et l'agriculture, et la représentation des différentes provinces de la nation au parlement avec autant d'égalité qu'il était possible à cette époque. Jacques III ayant succédé à Henri VIII, la mésintelligence ne tarda pas à se manifester entre Jacques IV et lui. Jacques se préparant à attaquer Henri VIII, trop peu ménagé par son beau-frère, et de plus ennemi de Bretagne, femme de France, qui le nommait son chevalier, déclara la guerre à l'Angleterre, malgré les représentations de la reine Marguerite et de ses plus sages conseillers. Avec la plus brillante armée que l'Écosse ait encore mise sur pied, il envahit l'Angleterre et prit rapidement plusieurs villes. Mais charmé, dit-on, par la beauté de lady Héron de Ford, il se laissa séduire par elle et ne se réveilla qu'à l'approche d'une armée française des ordres du comte de Douglas, armée écossaise, manquant de vivres à cause de la défection par les désertions, recula vers Flowdon, et prit position sur un mont qui s'élève au-dessus de la ville de Northumberland. Surrey, n'osant attaquer l'Écosse, alla se placer en face de son royaume. Au lieu de se tenir dans la position avantageuse qu'il avait prise, Jacques marcha à la rencontre des Anglais, et le 9 septembre 1513 eut la plus sanglante bataille que l'Écosse ait encore livrée les deux nations

rivales. Malgré les efforts de Jacques et de ses barons, l'armée écossaise, forcée dans la nuit d'abandonner le champ de bataille, y laissa 10,000 de ses meilleurs soldats et l'élite de la noblesse du royaume. Les Anglais avaient perdu de 5 à 6,000 hommes. Jacques, après avoir combattu vaillamment, avait disparu dans la mêlée. Longtemps après la fatale bataille de Flowdon, les Écossais conservaient l'espoir de le voir reparaitre. Sir Walter Scott raconte que le corps de ce prince, retrouvé sur le champ de bataille par lord Dacre et transporté à Berwick, fut reconnu par deux de ses anciens serviteurs. Comme il était excommunié, son corps resta privé de funérailles. Sa royale dépouille, enfermée dans un cercueil de plomb, fut envoyée au monastère de Sheen, dans le comté de Surrey*.

Jacques V, fils du précédent, âgé d'un an et quelques mois, lui succéda, sous la régence de la reine Marguerite d'Angleterre, sa mère. L'Écosse était alors plongée dans la stupeur et le deuil, par la défaite de Flowdon. Le comte de Surrey n'avait point cherché à profiter de sa victoire, et Henri VIII, qui voulait se concilier l'affection des Écossais, les comprit volontiers dans le traité qu'il conclut avec la France.

La reine-mère, investie de la régence à condition qu'elle ne se remarierait pas, épousa bientôt après Douglas, comte d'Angus. L'élévation de ce jeune seigneur excita la jalousie des barons. Ils ôtèrent la régence à la reine et rappelèrent de France le comte Jean d'Albany, fils du comte Alexandre, frère de Jacques III. Le nouveau régent chercha à continuer le système d'accroissement de la puissance royale adopté par les derniers rois. Pour arriver à ce but, il fit mettre à mort lord Hume et exiler le comte d'Angus qui lui portaient ombrage.

Lorsqu'il déclara la guerre à l'Angleterre, la noblesse refusa de le seconder. Après une lutte infructueuse, pendant laquelle la reine et le comte d'Angus re-

(*) Il y a là-dessus des versions différentes : selon l'une, les Anglais emportèrent le corps du roi tué par eux dans la mêlée; et Henri VIII, après avoir obtenu du pape qu'il fut relevé de l'excommunication, le fit enterrer à Saint-Paul de Londres. Voir Rymer, *Acta publica*, VI, 1^{re} p. 8.

parurent un instant sur la scène politique, Albany, désespérant de vaincre une opposition à laquelle la nation s'était réunie, retourna en France.

Alors Jacques, âgé de 13 ans, prit les rênes du gouvernement, avec l'aide de huit conseillers. Mais Angus parvint à ressaisir l'autorité, malgré les intrigues de la reine-mère et du comte d'Arran que cette princesse soutenait contre son mari dont elle s'était séparée. Le jeune roi baïssa le comte d'Angus qui s'était rendu maître de sa personne. Lennox et Buccleuch essayèrent vainement de le soustraire à cet esclavage : Angus déconcerta leurs projets et renferma Jacques dans le château de Falkland. Mais trompant la vigilance de ses gardiens, celui-ci s'évada et gagna le château de Stirling où résidait la reine-mère. Angus et le comte d'Arran furent dès lors éloignés des affaires (1528) et condamnés à l'exil où ils restèrent tant que vécut Jacques V.

Affranchi de la tutelle des Douglas, Jacques déploya les qualités d'un roi sage et plein de fermeté. Juste et vaillant comme son père, il fit de bonnes lois et protégea de ses armes ses sujets contre l'oppression des grands. Les frontières étaient alors livrées aux plus affreux désordres : à force de vigueur, il y rétablit si bien le calme et l'exercice des lois que depuis on disait communément parmi le peuple : « Les buissons à présent gardent les troupeaux. » Jacques fut secondé dans ses projets de réforme par le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André, et par ses autres ministres, avec une énergie souvent poussée jusqu'à la cruauté. Il fonda le collège de justice, cour suprême de l'Écosse; donna un grand développement à la marine, et fit exploiter avec succès des mines d'or jusqu'alors inconnues ou négligées; enfin, il signala son goût pour les beaux-arts, déjà en honneur dans le midi de l'Europe, et il mérita le surnom de roi des communes.

Ce prince semblait, par sa prudence et par la forte teneur de son caractère, devoir échapper aux infortunes dont, jusqu'à lui, sa famille avait été accablée. Mais son inflexible sévérité avait laissé dans l'âme des barons un ressentiment profond, et bientôt il put reconnaître

que les intentions les plus justes qu'elles ne sont pas dirigées par la nation, produisent souvent de funestes résultats.

Henri VIII, son oncle, d'Angleterre, le chef de la religion, voulait aussi l'établir en Aucune promesse ne fut égarée pour déterminer son neveu à ses projets. Mais Jacques fut à l'influence du clergé catholique son attachement à l'alliance Non-seulement il donna des se roi François I^{er} contre Charles mais il passa encore en France, et épousa Madeleine de Valois. ce roi. Trois ans après, la reine morte, il prit pour femme Marguerite de France, duchesse de Bretagne. Pendant ce temps, le duc de Norfolk, qui redoutait l'alliance de Jacques avec les puissances du continent, lui proposa une entrevue à York pour régler leurs intérêts et établir les bases d'une union solide. Le duc de Norfolk promit d'abord de s'y rendre, mais le clergé parvint encore à changer ses dispositions, et Jacques refusa de se présenter à la conférence, où d'Angleterre l'attendait. Henri VIII, irrité de cet affront, lui déclara la guerre en 1542, et le duc de Norfolk, à la tête d'une armée, se présenta devant les frontières d'Écosse, à la tête d'une armée. Jacques obtint un succès assez important sur les Anglais, mais les barons déclarèrent qu'ils n'iraient plus loin, et il fut obligé de se retirer. Quelque temps après, il leva une armée, espérant cette fois triompher de l'obéissance dans ses sujets. Mais les troupes écossaises avaient subi une défaite à Solway, lorsque les défiant nobles mirent de nouveau le duc dans leurs rangs. Cinq cents Anglais, profitant de l'occasion, se précipitèrent avec impétuosité sur l'armée écossaise qui prit la fuite sans opposer la moindre résistance.

Cette honteuse déroute, la mort prématurée de son fils, et, avec cela, les remords qu'il éprouva lui le souvenir de ses cruautés, le malheureux roi dans un violent désespoir. Renfermé dans le château

l, il s'abandonnait à sa douleur, et lui annonça que la reine venait ber d'une fille : « Par une fille, il, la couronne est entrée dans mille; elle en sortira par une s furent là, dit-on, ses dernières Le 7 décembre 1542, Jacques V, âgé de 31 ans, expira, laissant une à sa fille au berceau, l'in-Marie Stuart.

23 VI, depuis Jacques I^{er}, na- limbourg, le 19 juin 1566, de mart (voy.), reine d'Écosse et de et de Henri Darnley, son second acclamé roi dès l'année suivante, mort de son père et l'abdication s sa mère, il eut une minorité . Pendant la captivité de Marie, au pouvoir des grands qui do- alors en Écosse, et ne recouvra : que par l'influence d'Élisabeth, Angleterre, dont il devait être . C'est en vue de cet héritage ses lui pardonna bien vite l'as- tridique de sa mère, ou au moins lui en témoigna aucun ressentie- res avoir échoué dans toutes les s qu'il avait faites du vivant de our la sauver. On sait qu'il précepteur le savant Buchanan abliciste célèbre et l'un des meil- toriens de l'Écosse.

189, Jacques épousa la princesse Danemark, malgré l'opposition ne d'Angleterre. Aidé des sages la chancelier John Maitland, tam- ménageait, par le ministre an- bert Cécil (voy.), ses droits à la ne d'Élisabeth, Jacques se montra ion écossaise sous un jour favo- es Anglais conçurent pour lui ne telle qu'ils lui confirmèrent le de *Salomon du Nord* que ses lui avaient décerné *.

son règne, comme en d'autres a noblesse était turbulente, et le joutait encore aux embarras de me. Jacques eut d'abord à com- : soulèvement de la populace

rtinement, Jacques est Salomon, s'il David le joueur de harpe, » disait en faisant allusion au prénom de Ri- sion favori de la reine Marie Stuart. na.

d'Édimbourg excitée par les prédica- teurs; puis celle de Francis Stewart, com- te de Bothwell, parent du troisième mari de sa mère, et celle de trois seigneurs ca- tholiques, les comtes de Huntley, d'Erroll et d'Angus. Il en triompha, et parvint à rétablir la tranquillité dans tout le royaume.

En 1595, il rendit de sages lois pour prévenir les révoltes si fréquentes parmi les clans; et, voulant éteindre les haines entre les barons, il les força à se récon- cilier en sa présence.

La reine Élisabeth avait à peine fermé les yeux (3 avril 1603) que le roi d'É- cosse, désigné par elle-même pour son successeur, fut unanimement proclamé roi d'Angleterre, sous le nom de Jac- ques I^{er}. Il arriva à Londres précédé d'une grande réputation de sagesse. L'en- thousiasme du peuple était tel qu'un Écossais s'écria : « Ces imbéciles d'An- glais vont gâter notre bon roi. »

Jacques conserva Cécil, l'ancien mi- nistre d'Élisabeth; mais il s'empressa de faire disparaître tout ce qui la rappelait. Après avoir sondé avec assez d'adresse le terrain sur lequel il était placé, Jacques se trouva bientôt en présence des diffé- rentes sectes religieuses qui divisaient l'Angleterre. Les puritains et les presby- tériens, irrités de la protection accordée par la feue reine aux évêques, enhardis par leur nombre et par l'avènement d'un roi élevé dans les principes du presby- térianisme, se répandirent en discours séditieux contre la religion anglicane. Comptant sur l'appui du roi et ne dou- tant pas de la chute de l'épiscopat, ils en- tamèrent ces disputes fanatiques qui, dans la suite, inondèrent de sang l'Écosse et l'Angleterre. Au lieu d'user de son autorité pour étouffer, dès son origine, cette fermentation, Jacques indiqua une conférence à Hamptoncourt, entre les chefs des sectes opposées. Après y avoir parlé en théologien plutôt qu'en poli- tique, il se prononça pour les évêques, et ce fut un nouvel aliment à la haine des partis déçus de leurs espérances.

La Chambre des communes, composée de puritains, refusa des subsides. Les sectes que la décision du roi avait irritées résolurent sa perte, celle du parlement

et des ministres. Lord Catesby, J. Graunt, Thomas Percy, Roock-Wood, Tresham, Wright et Guy Fawkes, chefs du complot, firent remplir de poudres et de matières combustibles une cave placée au-dessous de la salle des séances du parlement. Mais, avant le jour de l'exécution de cet horrible complot (ce devait être le 5 novembre 1605, jour où le roi ouvrirait en personne le parlement), un des conjurés, que l'on a su depuis être Henri Percy, écrivit secrètement à lord Mounteagle, pair catholique, de ne point se rendre, tel jour, au parlement. Cet avis mystérieux transmis au roi par lord Mounteagle, éveilla sa perspicacité. Jacques ordonna que les souterrains de Westminster-Hall fussent visités, et l'on surprit Fawkes, l'affidé de Thomas Percy, achevant de préparer les mines qu'on devait faire jouer le lendemain. Appliqué à la question, ce conjuré révéla tout. Quelques-uns de ses complices périrent sur l'échafaud; d'autres se firent tuer en combattant avec courage; et les jésuites Odelcorne et Garnet, impliqués dans cette conspiration, furent pendus. Le parlement n'accorda plus de subsides au roi que lorsqu'il eut donné son consentement au bannissement des jésuites. Mais en même temps, à sa grande satisfaction, le même parlement décréta le serment d'allégeance (*oath of allegiance*), et déclara que le pape n'avait le droit ni de déposer les souverains, ni de délier leurs sujets du serment de fidélité, ni de transmettre leur couronne à d'autres princes. Le cardinal Bellarmin (*voy.*), zélé défenseur des doctrines ultramontaines, écrivit contre le serment d'allégeance (*voy.*), et Jacques lui répondit par un écrit intitulé *Admonitio regis Magnæ Britanniæ ad principes christianos*.

Avant de clore la session de 1606, Jacques voulut faire prononcer par le

(*) Jacques lui-même, dans un écrit anonyme, l'appelle *Conjuratio sulphurea*. Cet écrit se trouve parmi les nombreux ouvrages de ce roi savant, publiés à Londres, en 1619, par l'évêque Jacques Montacuti, t. v. in-fol. Le docteur Lingard cherche à réfuter l'accusation qui fut portée contre les jésuites. Longtemps avant lui, l'ambassadeur de France à la cour de Jacques I^{er}, La Boderie, avait déjà, dans ses *Négociations*, entrepris leur justification. S.

parlement la réunion des royaumes d'Angleterre. Déjà il a le titre de roi de la Grande-Bretagne, les monnaies, les drapeaux, les de la marine portaient les armes d'Écosse et d'Angleterre; mais de tous côtés une vive répugnance se manifestait contre le projet. De là encore, la froideur constante depuis entre le parlement, et par conséquent le culte pour ce prince d'obtenir de lui des subsides.

Heureusement pour lui, sa prudence et son amour pour lui-même sauvèrent de la nécessité de grands préparatifs de guerre. En France Henri IV avait essayé vainement de l'associer à ses vastes projets sur l'Allemagne: Jacques I^{er} recula devant une guerre qui pouvait mettre le repos de ses royaumes en danger, et l'on doit convenir que si la France et l'Angleterre ne date pas de ce moment, la commode prospérité.

Néanmoins Jacques fit d'énormes dépenses pour donner des titres, des terres et des richesses à ceux qui suivaient sa confiance et flattaient ses passions. Ce fut d'abord Robert Carr, comte de Rochester, pages, qu'il nomma successivement comte de Rochester, chevalier de la Jarretière, comte de Somerset, et Georges Villiers, jeune homme de grande beauté, qui fut revêtu des titres de duc de Buckingham, de Marquis de Warden, lord-grand-amiral, et devint le favori de l'état et des faveurs du souverain. Jacques s'avisait de s'éloigner de lui. Bientôt on garda plus que comme un prisonnier le duc de Buckingham, et prêt à rétablir le catholicisme en Angleterre. Sa conduite fut dictée par les craintes de la part de ses sujets. Il s'unit à l'Espagne et entreprit de faire épouser son fils Charles, prince de Galles, avec une des filles de Philippe III, roi d'Espagne. Le duc de Buckingham, ambassadeur de France à Londres, préter l'oreille à ce projet; mais, il ne voulait qu'empêcher Jacques de courir les princes protestants de France, alors en guerre avec la maison d'Autriche, et qui comptaient sur l'ai-

re. Tandis que Jacques s'occuper les fêtes de ce mariage, les us, révoltés contre l'empereur offrirent la couronne de Bohême-palatin, Frédéric, époux de la comtesse Élisabeth, sa fille. Frédéric comptant sur l'appui de son beau-père, lâchement abandonné, non-seulement il perdit la couronne qu'il n'avait eue que quelques jours, mais encore sa couronne d'états. Peu sensible aux malheurs de son gendre, le roi d'Angleterre ne se souvint qu'avec plus d'ardeur ses alliances avec la famille royale

qui partageait la réputation de la nation pour cette alliance, et à Jacques toutes les contraires opposition systématique. Le Baron (voy.) appuyait de son crédit les prétentions du roi : les comités s'attaquèrent, et Jacques, ayant été son ministre à la colère de sa cour, cet homme célèbre alla finir dans la disgrâce et dans la mi-

serie conseil de Buckingham, son favori, cassa le parlement et fit aller à Tour de Londres plusieurs de ses partisans ; puis, afin d'obtenir des subventions, il recourut à la bonté du roi, et par son moyen oppressif lui procura des sommes énormes qui furent dissipées dans des préparatifs du mariage du prince de Galles avec l'infante Marie II, qui avait succédé à son père, et qui était favorable à cette alliance, et qui permit à Jacques de laisser partir le prince de Galles, sous le nom de Buckingham (1623). Cette marche n'eut point un heureux résultat malgré son empressement, mais les instances de son mentor, le roi de Galles ne put voir officiellement l'infante, pas même en audience privée. Cependant le peuple d'Espagne voyant dans l'hérésie des préparatifs de la couronne d'Angleterre une conquête précieuse, peut-être serait-il parvenu à terminer ses desirs cette longue intrigue, si le roi de Galles n'eût été arrêté par le duc de Buckingham n'eût été renversé ses projets. Épris de la comtesse d'Olivarès, femme du

premier ministre d'Espagne, le présomptueux favori de Jacques avait mis tout en usage pour satisfaire sa passion. Mais la comtesse, d'accord avec son époux, feignit de répondre à l'amour du duc, et se fit remplacer par une courtisane obscure dans un rendez-vous nocturne qu'elle lui avait accordé. Pendant que le duc se félicitait de son bonheur, l'aventure fut divulguée, et Buckingham, livré aux railleries de la cour et de la ville, persuada au prince de Galles qu'ils étaient tous deux les jouets de la duplicité des Espagnols; il le décida, non sans peine, à renoncer aux espérances que lui-même avait fait naître.

Le retour du prince de Galles et la rupture des négociations relatives à son mariage, excitèrent la plus vive joie en Angleterre, et, sans s'occuper des circonstances qui avaient amené ce résultat, le parlement décréta que Buckingham serait remercié du service qu'il venait de rendre à l'état. En même temps, le roi fut supplié de déclarer la guerre à l'Espagne. Une flotte appareilla; mais pendant qu'on hâtait ces préparatifs, qui devaient rester sans effet, comme tous ceux qui furent commencés sous le règne de Jacques I^{er}, ce prince arrêta le mariage de son fils avec Henriette de France, fille de Henri IV et sœur du roi Louis XIII. Le prince de Galles épousait la fille d'un roi : c'était ce que désirait son père. Aussi Jacques passa-t-il sans murmurer sur toutes les humiliations qu'il eut à éprouver pendant les négociations qui précédèrent ce mariage (1625). Il avait alors 59 ans, dont il avait régné 22 : saisi tout à coup d'une fièvre tierce, il descendit rapidement au tombeau. Des historiens du temps assurent que Buckingham hâta sa mort par le poison.—Ainsi finit ce roi qui s'était rendu, par ses prétentions à l'érudition, la fable de l'Europe, et par sa pusillanimité, la honte de l'Angleterre. Un poète l'a stigmatisé par ce distique :

*Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus.
Error naturæ sic in utroque fuit.*

JACQUES II, second fils de Charles I^{er} (voy.), naquit le 3 novembre 1633 (nouveau style), et porta d'abord le titre de duc

d'York. A la révolution de 1640 (voy. CHARLES I^{er}), il se réfugia en Hollande. Tour à tour volontaire sous Turenne, Don Juan d'Autriche et Condé, il fit preuve d'un grand courage. Après la restauration, nommé par le roi Charles II (voy.), son frère, grand-amiral d'Angleterre, il justifia cette haute faveur par ses talents et son habileté. En 1665, il remporta une victoire signalée sur l'amiral hollandais Opdam, et il se couvrit de gloire, en 1672, dans les combats acharnés et sanglants qu'il soutint contre l'illustre Ruyter. Mais, en même temps qu'il acquérait de glorieux titres à l'estime de la nation anglaise, il ne justifiait que trop, par son attachement au catholicisme, les alarmes de la majorité de la nation, invinciblement attachée aux principes de la religion réformée. Ses opinions sur le pouvoir absolu, opinions qu'il tenait de son père, ne laissaient aucun doute sur la ligne gouvernementale qu'il suivrait en cas que le sort l'appelât à porter la couronne. Néanmoins, à la mort de Charles II (6 février 1685), le duc d'York, malgré ses nombreux ennemis et quoique exclu par un bill du parlement d'Oxford, prit possession du trône aux acclamations de la nation anglaise.

Jacques II crut devoir rassurer la nation par des promesses libérales; mais il les démentit formellement en s'allouant, par une simple proclamation, le produit des douanes et l'*accise*, et en allant publiquement à la messe. Le temps où les rois pouvaient changer à leur gré la religion de l'état était passé : aussi les adversaires du pouvoir absolu et du catholicisme se préparèrent à la résistance, assurés que Jacques, plein de sécurité dans ses propres forces et dans l'appui qu'il pouvait se ménager au dehors, marcherait d'un pas ferme vers l'accomplissement de ses projets rétrogrades. Jacques était encore fortifié dans ses opinions par la reine Marie-Éléonore d'Este, sa femme en secondes noces, qui, d'accord avec le confesseur du roi, le jésuite Peters, et quelques prêtres catholiques, neutralisait tous les efforts du conseil entièrement composé de protestants. Le parlement (le seul qui s'assembla pendant le règne de Jacques), fut convoqué sous l'influence de la cour (le 19 mai);

il accorda à ce prince, pour toute un revenu plus fort que celui de son frère, et vota un subside de 2 liv. sterl. Tant de docilité encouragea le roi à demander, pour les catholiques primés, une entière liberté de conscience, une entière liberté de conscience, une demande juste et généreuse, mais la plus inopportune qui pût être faite. Pendant le cours des débats parlementaires, survint la révolte de Monmouth et du comte d'Argy; le premier voulait la couronne pour l'autre, la république pour tous. Le roi rendit Jacques inflexible et les deux chefs révoltés payèrent de tête l'imprudence de leur entreprise. La vengeance inutile envers les délateurs de leur parti excita l'indignation publique. Le roi, dans l'enivrement de sa partialité, déclara au parlement qu'il allait tenir au service de l'état, et cela, sous le serment du *test*, les ministres qui qu'il avait employés avec tant de succès contre les rebelles. Quelques uns des Communes hasardèrent des propositions : tout fut inutile. Jacques vint à se faire autoriser, par un bill, à employer des officiers catholiques en nombre qu'il le jugerait à propos. Il crut pouvoir tout entreprendre, et était encore poussé par Louis XIV qui faisait entendre qu'il devait profiter de la conjoncture aussi favorable pour la religion catholique, la seule base solide de l'obéissance absolue qu'il pouvait obtenir de ses sujets. Il lui prêcha d'abord, en prononçant la révocation de Nantes. Jacques II, trop faible pour trancher la question, s'arrêta à de vaines mesures. Un prédicateur, nommé Hoadly, excita tellement par ses discours la haine de Jacques, que ce prince ordonna au évêque de Londres de l'interdire : on le suspendit du prélat, le roi le fit suspendre même de ses fonctions. Ce fut le commencement de la guerre ouverte entre la cour et l'Église anglicane. Le prédicateur Hoadly, ayant alors osé exhorter à la défection les troupes campées près de Windham, fut condamné au fouet et au pilori. Le même temps (1687), lord Castlereagh partit pour Rome avec le titre de nonce, et fut chargé d'exprimer au pape le désir du roi Jacques de réconcilier

ames britanniques avec l'Église ; et, un nonce, accrédité par In-Il, arriva la même année à Wind- fit une entrée publique, revêtu pontificaux. C'était braver tout le qui regardait le catholicisme conciliable avec ses libertés. Le t laissa percer son mécontente- lieu de lui imposer silence par Jacques appela successivement abîmés les membres de cette as- t chercha à les séduire par des par des promesses. Jacques ayant , de sa propre autorité, la li- onscience, l'archevêque de Can- six évêques refusèrent de faire les églises la déclaration du roi. rélats furent envoyés à la Tour es. Cet acte de despotisme sou- ple, pour qui les prélats des martyrs; et, lorsqu'ils furent r le jury, le peuple et l'armée ent avec des transports de joie i les mettait en liberté. « Ainsi, le Chateaubriand, ce fut par un te et généreux, en principe, que acheva de mécontenter la na- s trouve aisément la doublé rai- cette sorte d'iniquité des faits : té, il y avait fanatisme protes- e l'autre, on sentait que la to- royale n'était pas sincère et ne demandait une liberté par- ce que pour détruire la liberté e. »

e même temps (20 juin 1688), t prince, qui depuis fut connu tre de chevalier de Saint-Geor- euple était si mal disposé envers me, qu'il admit avec empresse- bruits qu'on fit courir sur la illégitime de ce prince. Le roi raire devant le grand conseil rente témoins qui constatèrent ement de la reine. Ces précau- produisirent aucun effet : la na- essait dès lors l'héritier légitime it ses regards vers le prince d'O- y. GUILLAUME III), stathouder ade, époux de la princesse Ma- en premières noces de Jacques, tachment au protestantisme i connu. Depuis longtemps, le Orange se tenait prêt à saisir le

sceptre de l'Angleterre au moment où il échapperait aux mains inhabiles de son beau-père. S'il ne fit pas la révolution, il la prépara. Jugeant que le moment d'agir était enfin arrivé, il osa blâmer hautement les actes du gouvernement de Jacques et sut rallier avec adresse à son parti toutes les sectes du protestantisme. Les troupes furent séduites; les chefs de la flotte et les seigneurs les plus puis- sants allèrent à La Haye lui offrir leurs services.

Cependant, Louis XIV ne cessait d'a- vertir son allié du danger qui le mena- çait : celui-ci, aveuglé par ses préven- tions, trompé par son ministre lord Sun- derland, repoussait les avis du roi de France et refusait les secours que cet allié lui offrait. Il ne sortit de son aveu- glement que lorsque son ministre à La Haye lui adressa un plan détaillé des projets du prince d'Orange. Jacques, épou- vanté, pensa conjurer l'orage en révo- quant les mesures impolitiques qu'il avait prises en faveur des catholiques; mais le coup était porté, et désormais sa perte inévitable. Tout l'abandonnait à la fois : les tories même et le haut clergé, pliant leurs principes aux conjonctures présen- tes, s'unirent aux whigs; les sectes reli- gieuses et les partis politiques, gagnés par le prince d'Orange, le désiraient pour protecteur.

Pendant que tout s'arrangeait en An- gleterre pour la réussite de ses projets, le prince faisait, avec autant d'activité que de secret, ses préparatifs de guerre. En même temps, un manifeste répandu en Angleterre disposait la nation à le recevoir comme un libérateur. Enfin, le 30 octobre 1688, le stathouder partit accompagné des comtes de Shrewsbury et de Macclefield, des lords Mordaunt, Wiltire, Paulet, Averquerque, Bentinck, de l'amiral Herbert et du maréchal de Schomberg, protestant français réfugié. Il alla débarquer, avec 14,000 hommes, le 15 novembre, à Torbay, dans le De- vonshire. A peine à terre, il publia une proclamation, dans laquelle il annonçait qu'il se rendait aux vœux de la noblesse et du peuple, afin de garantir l'état des pernicieux conseils auxquels s'abandon- nait le roi, de réparer les torts de ce

prince; d'assembler un parlement libre qui pût veiller aux droits de la nation, et, enfin, d'examiner les preuves de la légitimité du prince de Galles. De Torbay, le prince d'Orange marcha vers Exeter : là, il fut rejoint par une foule d'officiers déserteurs de leurs drapeaux, par le prince George de Danemark, second gendre du roi, et, enfin, par l'ingrat Churchill, frère de l'une des maîtresses de Jacques, et depuis duc de Marlborough. L'infortuné roi s'était avancé jusqu'à Salisbury; mais, découragé par tant de désertions, il prit le parti de rentrer dans Londres. Le prince d'Orange parvint, à force d'adresse, à le déterminer à quitter cette ville, et, aussitôt qu'il le sut parti, il y fit son entrée. Jacques s'embarqua, presque seul, sur la Tamise (12 décembre 1688) pour se retirer en France, où déjà la reine et son fils étaient arrivés sous la garde du comte de Lauzun; mais, arrêté à Faversham, il fut ramené à Londres. Le prince d'Orange, que ce retour contrariait, se hâta de signifier à son beau-père qu'il eût à se rendre au château de Ham. Jacques préféra Rochester, et son gendre accéda facilement à sa demande. Peu de jours après (le 2 janvier 1689), Jacques, sans que le prince d'Orange cherchât à l'en empêcher, s'embarqua sur une frégate et alla débarquer à Ambleteuse, sur les côtes de France. De là, il se rendit au château de Saint-Germain-en-Laye (7 janvier 1689), où son allié, le roi Louis XIV, lui offrit une hospitalité généreuse.

Une assemblée nationale, sous le nom de *convention*, convoquée à Westminster, déclara le trône vacant par la fuite du roi Jacques, et, attendu que son fils, le prince de Galles, passait pour un enfant supposé, la couronne fut donnée au prince d'Orange et à la princesse Marie, sa femme, fille aînée de Jacques II.

Cependant Jacques, retiré à Saint-Germain, n'avait point perdu l'espoir de ressaisir le sceptre des trois royaumes, espoir qu'animaient encore les compagnons de son exil et surtout le roi de France. D'ailleurs, l'Irlande avait été soulevée par le comte de Tyrconnel, et Jacques comptait de nombreux partisans en Écosse et même en Angleterre. Il partit

donc des côtes de France avec un que lui avait donnée Louis XIV barqua à Kingsale, en Irlande mars 1689, avec 5,000 Français mandés par le comte de Lauzun. il était maître de Dublin, et Ty se préparait à le seconder à la 30,000 hommes. Londonderry fit gé; mais la résistance héroïque dé gés, poussés à une défense désesp les rigneurs impolitiques que Jac craignait pas d'exercer contre les tants d'Irlande, força ce prince le siège. Ce fut là le terme de ses Guillaume III, après s'être affermé trône par une conduite aussi que sage, était enfin parti pour al battre son beau-père. Débarqua lande avec 40,000 hommes, il le maréchal de Schomberg qui l'a cédé dans ce pays. Ils marchèrent ble contre Jacques, et le renca sur les rives de la rivière de Boyne là s'engagea (11 juillet) une bataille glante. Schomberg y fut tué, G blessé, et Jacques, vaincu, prit repassa en France et regagna sa retraite de Saint-Germain.

Louis XIV arma une seconde Jacques s'avança sur les côtes mandie avec le maréchal de B Quatre-vingt-huit vaisseaux, sous mandement de l'amiral Russell, l rèrent le passage. Tourville, qu que 44 vaisseaux, reçut ordre d la flotte anglaise (29 mai 1692 un combat acharné, qui dura journée, la flotte française fut et 13 des vaisseaux de Tourville brûlés à la Hogue (voy.) et à Ch « Ma mauvaise fortune, écrivit J « Louis XIV après ce désastre, a « tir son influence sur les armes d « toujours victorieuses, jusqu'à « les aient combattu pour moi; j « V. M. de ne plus prendre inté « prince aussi malheureux. »

En 1696, Louis XIV, ayant parti jacobite (voy.) était prêt à se rassembler un corps de troupes en kerque et Calais; Jacques se rend dans cette dernière ville. Là, on d'enlever ou d'assassiner l'usurp rejeta cette proposition. Quan

de signer le traité de Ryswick maître Guillaume III pour roi, proposa à ce dernier, qui eut d'enfants, de reconnaître le Galle pour son héritier, Jacques que Guillaume consentait à élever, refusa d'y souscrire. Il refusa-il, se résigner à l'usurpation de son gendre; mais son fils ne put obtenir la couronne que de lui, ce qui fut le fait de l'usurpation ne lui donna aucun droit légitime. » Jacques, à la couronne de Pologne que le roi voulait lui faire obtenir. René, au palais de Saint-Germain, il ne se souvint qu'à oublier le passé. Il se donna des consolations dans les sentiments élevés et dans les pratiques les plus saintes attaché. Bientôt il parut au monde, pour jamais, le projet de monter sur le trône. Renfermé dans un étroit d'une société composée de ses sujets fidèles, compagnons de sa vie, il passa dans une paix prodigieuse les dernières années d'une vie qui fut traversée par tant d'infortunes. Jacques à Saint-Germain le 16 septembre.

JACQUES II, marié en premières noces avec Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon et en secondes noces avec Marie II, princesse de Modène, avait eu, de son mariage, qui épousa le prince d'Orange, qui régna après ce prince. Jacques, il n'avait eu que le prince de Wales connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges. *Voy. STUART.* Jacques II avait laissé des mémoires écrits sur sa vie: Macpherson, ou Charles Dryden, en fit un abrégé. Les mémoires, en 4 vol. in-fol., déposés au collège des Écossais, à Paris, furent envoyés à Saint-Omer, où ils restèrent longtemps en dépôt; mais, ils ne purent porter ombrage à la police républicaine, ils furent détruits par les Jacobins qui les avaient jusque-là conquis.

JACQUES (en espagnol *Jaymes*) I^{er} d'Aragon, *voy. ARAGON.* — A la maison appartenait Jacques ou Jacques IV, roi de Majorque (*voy. ce roi*) depuis 1262. X.

JACQUIN (NICOLAS-JOSEPH DE), botaniste et chimiste célèbre, naquit à Leyde, le 16 février 1727, et y prit le grade de docteur en médecine. Van Swieten le détermina à quitter sa ville natale et à se rendre en Allemagne. C'était à Vienne, en effet, que Jacquin devait obtenir sa célébrité. L'empereur d'Allemagne François I^{er}, grand amateur de botanique, science que Jacquin cultivait de préférence, l'envoya en Amérique, pour y faire une collection des plantes de cette contrée, dont il voulait orner les jardins botaniques de Vienne et de Schönbrunn. Parti pour cette expédition en 1754, Jacquin employa cinq années à parcourir les Antilles, depuis la Jamaïque et Saint-Domingue, jusqu'à Curaçao. Il recueillit une riche collection de plantes dont la description en latin et les dessins furent publiés à Leyde, en 1760, et suivis bientôt d'un second ouvrage : *Selectarum stirpium americanarum historia*, Vienne, 1763, in-fol., avec 80 planches enluminées. Divers voyageurs avaient déjà décrit quelques-unes des plantes apportées par Jacquin; mais outre que la collection de celui-ci était beaucoup plus nombreuse, il avait encore basé son travail sur la méthode de Linné, et avait atteint une clarté, une précision que l'on n'avait pas obtenue de la part de ses devanciers.

Le botaniste hollandais ne se borna pas à la connaissance des plantes étrangères : il étudia encore celles que produit le sol de l'Europe. On vit paraître, deux ans après son retour, le catalogue des plantes des environs de Vienne, et une description des végétaux de l'Autriche, auxquels il en ajouta un grand nombre qu'il venait de découvrir.

Jacquin s'acquiesça, comme médecin praticien, une réputation distinguée. Il occupa les chaires de chimie et de botanique à l'université de Vienne : l'empereur lui concéda des lettres de noblesse, le créa baron en 1806, et lui décerna l'ordre de Saint-Étienne. Il fut aussi nommé conseiller des mines et des monnaies. Il était membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe.

Jacquin mourut le 24 octobre 1817,

et laissa après lui un grand nombre d'ouvrages sur la botanique, divers mémoires relatifs à cette science, et un traité de chimie.
L. D. C.

JAE, province de l'Espagne méridionale ou de l'Andalousie (*voy.*), et ancien royaume, touche du côté de l'est à la Murcie et du côté de l'ouest à l'ancien royaume de Cordoue, tandis qu'elle est limitée au nord par la province de la Manche, et au sud par celle de Grenade. Le Guadalquivir (*voy.*) la traverse de l'est à l'ouest, en se rendant dans la province de Cordoue; ce fleuve reçoit, dans les limites de celle de Jaen, plusieurs rivières, surtout le Guadalimar et le Guadalbullon. Des ramifications de la Sierra Morena au nord, et des Alpuxarras au sud, se prolongent à travers la province; elles y forment de belles vallées, qu'arrosent les eaux fraîches des montagnes et qui produisent des grains, des vins, des fruits et de l'huile; on récolte aussi du miel, de la cire; le long des rivières s'étendent de bons pâturages. La production des céréales n'égale cependant pas la consommation; et l'industrie, bornée aux tanneries et aux savonneries, n'est guère plus florissante que l'agriculture. Aussi la population ne se monte-t-elle, selon Miñano, qu'à 265,593 habitants. Au dernier siècle, on avait espéré accroître la population et donner une impulsion à l'industrie, en attirant dans la province des Allemands catholiques, pour qui on avait bâti des villages réguliers appelés par les Espagnols *novas Poblaciones*, et dont le principal est la *Caroline*, joli bourg entouré de plantations: ces colonies ont pourtant peu prospéré et se sont laissées gagner par l'indolence générale; elles fabriquent un peu de soieries. Toutefois elles ont eu pour effet de rendre plus sûres pour les voyageurs les défilés de la Sierra Morena, surtout le fameux passage de Despeñaperros qui était autrefois infesté par des brigands. Une belle route avec des centaines de ponts traverse ces montagnes; une autre route a été construite dans le siècle actuel entre Grenade et Jaen.

La ville de *Jaen*, chef-lieu de la province, et ancien siège d'un roi maure, est agréablement située au pied d'une mon-

tagne, au Guadalbullon. Elle est flanquée de tours la ceignent, et certaines arrosent ses rues. Sa cathédrale est un grand et bel édifice; elle a plusieurs autres églises, et renferme beaucoup de couvents; il lui appartient un évêché. La ville a une population d'environ 30,000 âmes. Andujar (près du Guadalquivir, est au milieu d'une belle campagne. Une proclamation du duc d'Angoulême, dans la nuit du 17 au 18 août 1823, fut datée de cette ville. Le lieu de la province, Baylen (le plus fameux par la capitulation française commandée par le général Bonaparte (*voy.*), en 1808. Barza et deux villes anciennes peu distantes l'une de l'autre, ont toutes deux de belles églises. La première a été très dévastée du temps des Maures; elle a de belles ruines et une population de 15,000 âmes. A Ubeda, on remarque un grand château-fort: c'est un lieu dans les environs beaucoup de vignes et des fruits.

JAFFA, en arabe *Yafa*, l'ancienne *Joppé* des Hébreux, ville avec un port sur la côte de Syrie, était commerçante du temps des rois de Jérusalem; aujourd'hui, il ne reste que rien de la ville ancienne. La ville moderne n'a que deux siècles d'existence. « Jaffa, dit M. de Chateaubriand (*Itinéraire*, etc., t. I^{er}) ne qu'un méchant amas de maisons blanches en rond et disposées en amphithéâtre sur la pente d'une colline. Les malheurs que cette ville a soufferts et éprouvés y ont multipliés les ruines; elle est entourée de murailles, qui par les deux points visent à la mer, l'enveloppe du côté de l'ouest et la met à l'abri d'un coup de vent. La ville est bâtie sur un sol escarpé et arrosé de fontaines, et au nord-ouest, côté de la Palestine, de bois de palmiers et d'orangers. Elle a un hospice très pauvre des Pères de la Terre-Sainte, habité ordinairement par quelques moines espagnols. Pendant les deux tiers de l'année l'entrée de la ville est de grands dangers pour les navires.

Jaffa a vu dans ses murs bien des ennemis; elle a été plusieurs fois minée et bien des ennemis ont fait main basse sur elle; mais la saccagèrent; les Sarracens

lent maîtres ; les croisés y entrèrent
 l'un comté et y reçut saint Louis,
 et la femme y mit au monde une fille
 dont au baptême le nom de Blanche.
 Les croisés, ne pouvant plus
 tenir, l'abandonnèrent aux soudans
 de six siècles, quoique de notre temps
 ils aient été chassés deux fois par les
 Perses et ensuite par les Égyptiens.
 En 1799, l'armée française vint y
 par les Mamelouks et des Musul-
 mans de diverses nations. Ceux-ci se dé-
 fendirent avec une bravoure extraordi-
 naire derrière un mur, leur seule défense ;
 mais un assaut extrêmement meurtrier,
 les Français pénétrèrent dans la place :
 ils ont conquis tous les édifices et
 rasés toutes les maisons ; la résistance
 fut si forte qu'avaient éprouvée les soldats
 à la prise de la ville qu'ils ne connu-
 rent plus de bornes à leur vengeance et
 se livrèrent non-seulement sur les trou-
 ves musulmanes, mais aussi sur les mal-
 heureux habitants soit musulmans, soit
 chrétiens. Trois mille Arnauts et Mo-
 nistans, s'étant enfermés dans un cara-
 sérail, ne se rendirent aux généraux
 français qu'après avoir été sous la con-
 dition d'avoir la vie sauve. Bonaparte vit
 avec déplaisir cette capitulation, ne sa-
 chant, dans la disette qui régnait et dans
 l'absence de moyens de transport, que
 faire de ces prisonniers. On tint trois
 jours de guerre. Dans le dernier, on
 prit enfin l'horrible résolution de mettre
 à mort ces malheureux, en dépit de la
 capitulation conclue avec eux. On les di-
 visa par pelotons, et on les massacra à
 coups de fusil et de baïonnette. « Ce mas-
 sacre, de quelque manière qu'on l'en-
 vi-
 se, dit avec raison l'auteur d'une his-
 toire de l'expédition », est une tache bien
 noire au nom de ceux qui pouvaient l'em-
 pêcher et qui se crurent forcés de ne le
 pas faire. » Bonaparte voulut faire de
 Jaffa le centre de ses opérations en Syrie.
 La peste qui se développa parmi les trou-
 pes, et que l'on déguisa d'abord sous le
 nom de fièvre, vint ajouter aux embar-

ras du général en chef. On convertit en
 hôpitaux deux couvents situés sur les
 hauteurs auprès de la ville. On sait que
 pour inspirer de la confiance aux sol-
 dats frappés de terreur, Napoléon visita
 les pestiférés et les toucha même de sa
 main *. L'échec éprouvé, quelque temps
 après, devant Saint-Jean-d'Acre, et les
 privations auxquelles l'armée était expo-
 sée dans un pays où tout leur était hos-
 tile, força enfin Bonaparte à renoncer à
 ses projets et à quitter Jaffa, comme il
 avait fait des autres places occupées par
 ses troupes. On avait évacué sur Jaffa les
 pestiférés et les blessés du camp de Saint-
 Jean-d'Acre, en sorte que l'hôpital de
 Jaffa renfermait 2,000 malades, parmi
 lesquels la peste fit tant de ravages qu'il
 n'y avait plus ni médecins ni infirmiers
 pour les soigner. Bonaparte en fit trans-
 porter environ 800 par mer et 1,200
 par terre. Il resta 25 agonisants qu'on
 ne put transporter. L'opinion s'est accréditée
 que Bonaparte leur fit administrer
 de l'opium pour hâter la fin de leurs souf-
 frances et les empêcher de tomber au
 pouvoir des Turcs. Desgenettes (voy.)
 convient du fait ** ; mais Napoléon l'a
 nié, suivant le *Mémorial de Sainte-Hé-
 lène*. L'auteur de l'*Histoire de l'expédition*
 que nous avons citée plus haut dé-
 clare également que le fait est faux, mais
 il assure que le peu de malades qui res-
 taient et qui étaient abandonnés de tout
 le monde périrent dans la conflagration
 de deux magasins voisins de l'hôpital,
 auxquels les Français mirent le feu lors
 de leur départ ***. Quand les Turcs eu-
 rent repris Jaffa, Méhémet, Circassien,
 qui avait fait partie des Mamelouks du
 pacha Djeddar (voy.), fut nommé aga de
 la place. Ce petit despote, qui s'empara
 du commerce de Jaffa, fit améliorer les
 fortifications et le port.

En 1832, Méhémet-Ali (voy.), pacha
 d'Égypte, fit occuper militairement toutes
 les places de la Syrie, et ce fut pour
 en chasser ses troupes que la flotte an-

(*) Tout le monde connaît le fameux tableau
 du baron Gros (voy.) où cette visite est repré-
 sentée, et qui se trouve maintenant au Musée
 national de Versailles. S.

(**) *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, 2^e éd.,
 Paris, 1830, p. 245.

(***) *Hist. scient.*, etc., t. III, p. 458.

*) *Histoire scientifique et militaire de l'Expé-
 dition française en Égypte*, Paris, 1831. t. II,
 p. 357.

glaise et autrichienne combinée, aidée des Turcs, fit, en 1840, une expédition qui eut pour résultat la reddition de la place de Jaffa ainsi que des autres ports de la Syrie. D.-G.

JAGELLONS. Cette dynastie, qui régna en Pologne au xv^e et au xvi^e siècle, tirait son origine de Jaghiel ou Jaghello, né vers 1354, fils d'Olgherd, et petit-fils de Ghédimine (voy.), grands-princes de Lithuanie, auxquels il succéda en 1381. Ghédimine et Olgherds étaient élevés au premier rang parmi les potentats du Nord : à l'époque où Jagellon parvint au pouvoir, leurs états s'étendaient de la mer Baltique à la mer Noire. Les Tatars, depuis deux siècles maîtres de ces régions, relevaient en partie de Jagellon, et la Russie d'alors, morcelée par Vladimir-le-Grand, lui appartenait aussi en grande partie. — Idolâtre encore, la Lithuanie était en lutte continuelle avec les chevaliers de l'Ordre teutonique, ses voisins, qui cherchaient plutôt à étendre leur domination, qu'à propager la foi chrétienne. Les chevaliers faisant également la guerre à la Pologne, dont ils usurpaient le territoire, la communauté d'intérêts rapprocha bientôt les grands-princes de Lithuanie des rois de Pologne. L'alliance fut cimentée d'abord par le mariage de Casimir-le-Grand (voy.), roi de Pologne, avec Anne, fille de Ghédimine ; Jagellon résolut de la fortifier par le même moyen. Précisément la couronne de Pologne venait d'échoir à Hedvige de Hongrie, petite-nièce de Casimir. Cette princesse, quoique promise à Guillaume d'Autriche, sacrifia ses penchans secrets au bien du pays, et accepta les offres de Jagellon, à condition qu'il embrasserait la religion catholique-romaine, et unirait ses états au royaume de Pologne. En 1386, Jagellon, ayant reçu le baptême, prit le nom de *Ladislav* (Wladislaw), épousa Hedvige et fut couronné roi.

Mort après un règne glorieux, le 31 mai 1434, Jagellon laissa une lignée de successeurs mâles qui s'éteignit, en 1572, avec Sigismond-Auguste, son arrière-petit-fils, septième roi de cette illustre dynastie que l'histoire désigne sous le nom de son chef et qui éleva la Pologne à son plus haut degré de splendeur. Les Jagellons

furent grands, généreux, vaillans pour du pays et des sciences les estimait particulièrement ; on leur re néanmoins d'avoir trop aimé la d'avoir poussé la générosité envers sujets jusqu'à l'abandon des droits et leurs libéralités jusqu'à la prof

Sigismond-Auguste laissa deux Anne et Catherine. Deux rois élu lui succéder durent s'engager à Anne ; et quand celle-ci mour postérité, les Polonais, dévoués in lablement à cette illustre race, app sur le trône le fils de sa sœur Cat Sigismond Wasa de Suède, dont l cendants régèrent en Pologne leur extinction (1668). La nati pendit pour ainsi dire en leur fav droit d'élire les rois. Le successeu du dernier des Wasa, le prince Visnoviecki, n'eut d'autre titre à ronne que sa parenté avec les Jag il descendait du frère de Jagellon buth.

Les Jagellons régèrent aussi hème et en Hongrie. Le petit-fils de leur race, Ladislas ou Vladis aîné du roi Casimir-Jagellon, fut à la couronne de Bohême en 147 celle de Hongrie en 1490. Après de son fils Louis, les deux cour échuiert en héritage à la sœur de Anno Jagellon, qui les porta en de époux, Ferdinand 1^{er}, frère de C Quint, et après lui empereur magne.

Une petite-fille de Jagellon, épousa, 1479, Frédéric, margrave de debourg. C'est en faveur de son fils grand-maître des chevaliers de teutonique, que le roi de Pologne mond-Jagellon, frère de Sophie, en fief séculier le duché de Prusse

Les collatéraux de Jagellon t encore en Pologne. A leur nom t partient le représentant actuel d maison, le prince Adam Czar (voy.), président du gouverneme tional en 1831 ; il rapporte son t à un frère de Jagellon, Korigello, Sévérie, mort en 1390. Tm. !

JAGUAR. Le jaguar ! *felis o Linué, panthère femelle de B grand chat sauvage de Cuvier),*

Amérique. On a donné à ce carnivore différentes dénominations : raison des rapprochements entre lui et divers autres animaux : rapport des formes extérieures, habitudes.

Le jaguar est allongé; sa hauteur pieds et demi, sa longueur quatre pieds. Sa queue, longue ouïce, descend jusqu'à terre, sur le sol; elle est noire à son extrémité, le dessus du corps est fauve, la tête, le cou et les jambes sont noirs, irrégulières; du nez, pupille fendue très distinctement tranchants, rétractiles; les narines, étroites sur la poitrine; la face du corps, la face interne des pattes sont blanches, semées de points noirs, arrondies, larges et irrégulières.

On le trouve à la Guyane, au Brésil, au Paraguay, dans les régions méridionales de l'Amérique. Il habite les endroits marécageux, les fondes, les cavernes, les grandes rivières qu'il ne craint pas de franchir à la nage pour atteindre sa proie. Il annonce sa présence par un rauquement funèbre. Sa voix est encore augmentée par un sifflement que ce qui n'exclut cependant pas sa méfiance. C'est surtout à la nuit qu'il se livre à la chasse, par la obscurité de la nuit et à l'aide de sa ruse, qu'il surprend son ennemi. S'il est pressé par une attaque est brusque : il se retire, le voyageur qui parcourt quelquefois on parvient, dit-on, à le faire fuir en allumant du feu; un grand nombre de voyageurs assermentés assurent que cette précaution ne leur a jamais servi.

Le jaguar lui permet de monter sur ses griffes, jusqu'à la cime des arbres même de leurs branches à 60 pieds du sol; c'est ainsi qu'il observe l'ennemi dont il conçoit le projet. Les chevaux, les chiens, les chats, se trouvent à l'aise ensermés dans ses griffes : il se couche, pose une patte de dessus sur le cou et l'autre sur le museau, et enfonce la tête de l'animal,

qu'il tue en luxant les vertèbres cervicales; il entraîne sa victime, quel qu'en soit le poids, dans le repaire qu'il habite. On le voit aussi courir après le gibier, se lancer dans l'eau pour saisir certains poissons dont il est friand, et se mesurer, dit-on, avec un adversaire bien plus redoutable, le serpent alligator. Si les combattants se rencontrent sur le bord de l'eau, le jaguar s'élance sur la tête du reptile, lui enfonce ses griffes dans les yeux, seule partie qu'ils puissent entamer : le serpent privé de la vue plonge de suite dans l'eau, et entraîne avec lui le jaguar enveloppé dans ses replis dont celui-ci parvient rarement à se débarrasser.

L'adresse et l'audace que déploient les Espagnols et les Indiens dans la chasse aux jaguars paraissent incroyables quand on n'en a pas été témoin. Il se trouve là-dessus de curieux détails dans le *Voyage autour du monde* publié par M. J. Arago. L. D. C.

JAHN, voy. LAHN.

JAIS. D'après les descriptions données de ce minéral par divers naturalistes, il est permis de croire qu'elles ne se rapportent pas à une seule et même substance. Les uns n'en parlent que comme d'une espèce d'asphalte durcie avec le temps et devenue propre à prendre le poli que lui donnent les artistes. Conséquemment à l'opinion qu'ils se sont faite de la nature du jais, ils lui ont attribué la propriété d'entrer en fusion, lorsqu'on le soumet à la combustion, de s'électriser sensiblement par le frottement, sans avoir besoin d'être isolé. On a aussi considéré le jais comme une substance intermédiaire entre le bois fossile et la houille. C'est cette dernière substance qui est reconnue pour le jais proprement dit.

Le jais ou *jayet*, lignite piciforme, qui répond aux variétés du *Pechkohle* des minéralogistes allemands, est une substance d'un noir luisant, pur et très foncé, dure, compacte, d'une densité égale, se cassant aisément, d'un éclat gras, dont la cassure est parfaitement conchoïde, à fragments aigus; sa pesanteur spécifique est de 1.259 (Brissou); elle est d'ailleurs assez variable. Le jais brûle sans couler et sans boursouffler, répandant une odeur âcre, quelquefois aromatique; à moins d'être

tre isolé, il n'acquiert par le frottement qu'une électricité peu appréciable. On y reconnaît quelquefois le tissu organique du bois; d'autres fois il n'en offre aucun vestige. Dans le premier cas, il contient la variété du lignite fibreux dans toute sa pureté; si on le soumet à la distillation, il perd son huile bitumineuse et reprend le tissu ligneux (Voigt). Le chimiste Vauquelin a obtenu du jais un acide non déterminé, qui le différencie du bitume et de la houille, dont il diffère en outre par la résistance qu'il oppose au couteau, tandis qu'il suffit de la pression de l'ongle pour exfolier le bitume. Le frottement ou une faible chaleur n'en dégage aucune odeur sensible; soumis aux mêmes agents, le bitume et la houille produisent l'effet contraire.

Le jais ne forme jamais de couches à lui seul, il se trouve en lits interrompus dans les bancs de lignite piciforme; souvent, et sous un petit volume, au milieu de lits de lignite terreux ou de troncs de lignites fibreux. On voit aussi des parties d'arbres à l'état de lignite fibreux convertis en jais véritable. Enfin il se trouve en plus grande quantité dans les gîtes de lignites couverts par des terrains basaltiques.

On l'a exploité en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne. Longtemps on l'a employé pour des bijoux de deuil; son poli et la facilité de le tailler l'avaient mis en vogue.

L. D. C.

JAKOUTES, voy. IAKOUTES.

JALAP. Ce purgatif célèbre, peu usité de nos jours, nous vient de Xalappa ou Jalappa, au Mexique. Il est fourni par le genre *convolvulus*, type de la famille des convolvulacées (voy.), à laquelle il donne son nom. La racine de jalap a été importée en Europe vers l'année 1610; elle fut attribuée successivement à une bryone, à une rhubarbe et à une nyctaginée. Ray et Plukenet, les premiers, ont rapporté la plante qui la produit au genre *convolvulus*. En 1749, Linné désigna, d'après Tournefort, un *mirabilis* qui fut nommé *jalappa* par suite de cette opinion erronée; mais, en 1767, il revint à l'opinion de Ray et de Plukenet, et imposa à cette espèce de liseron le nom de jalap. Longtemps après, Desfontaines crut le re-

connaître dans le *pomax macro* Michaux, cultivé, depuis 1788, à des Plantes, de graines venues de town, et il fut admis généralement lors que le vrai jalap était cultivé et qu'il produisait des tubercules de 15 kilogrammes et plus; et ces tubercules, étant desséchés, venaient présenter les caractères des pharmaciens. En 1827, le docteur man Coxe, de Pensylvanie, et M. Nois, pharmacien à Orizaba, eurent occasion de cultiver le vrai jalap trouvé différent de l'espèce de Desfontaines. Il est glabre; les feuilles sont volubiles et striées; les feuillets sont pétiolés, ont une forme orbiculaire, quelques-unes sont obtuses, celles-ci obtuses, celles-là nées. Les pédoncules biflores portent une belle fleur pourpre, de la grandeur du liseron des haies. Les étamines sont de la corolle. Ce liseron a été cultivé dans quelques jardins botaniques de et nous l'avons reçu de Bonn de Senbeck, sous le nom de *convolvulus purga*. Nous préférons celui de *volvulus officinalis*, car tous les *vulus* sont purgatifs.

Le jalap des officines d'Europe est un morceau de grosseur variable, tantôt pas celle du poing et tantôt plus petits. Ces morceaux sont coupés, arrondis ou pyriformes, parfois incisés, très fortement ridés, fort durs, d'un gris foncé semé à l'extérieur, d'un gris sale à l'intérieur. On y découvre à l'aide de la loupe des grains résineux très nombreux. Le jalap est nauséabond, sa saveur désagréable. Il devient assez promptement la proie des insectes, qui en dévorent la fécule, mais respectent la résine active du médicament*.

L'analyse du jalap a été faite par Desfontaines (Félix). Les proportions de l'analyse sont d'environ un 10^e de son poids de la fécule d'un 40^e. L'eau dans 500 parties, 220 parties d'extra-

(*) On donne au jalap du commerce le nom de *jalap lourd*; c'est le même que celui qui existe dans le commerce au jalap moins qualifié de *jalap léger*; on le dit produit par *convolvulus oribosensis* de Ledebour.

Hume fils a indiqué dans le *Essence de la jalapine alcaloïde*, suivant M. Gerbes, qu'une com-
le résine et d'acide acétique.

Le jalap est cassante, sous
cylindres allongés ou roulés en
la grosseur du petit doigt; elle
inégale et fendillée à l'extérieur,
luisante, lisse et noirâtre. Son
and on la frotte avec une étoffe
et celle du jalap; sa saveur est
de et acre.

Le jalap est un purgatif dras-
rique qui ne doit s'appliquer
spéraments robustes; il est con-
mat indiqué dans l'hydropisie, la
et la colique métallique. On l'ad-
t la poudre, à la dose de 18 à 24
ses. Le sirop, la teinture, l'ex-
aujourd'hui très peu employés
. La résine est un médicament
il purge trop ou trop peu, sui-
le est pure ou impure. La dose
est de 3 à 5 décigrammes. On
dans un véhicule gommeux ou
l'aide d'un jaune d'œuf. Depuis
ans, la consommation annuelle
icament a diminué de plus des

A. F.

(CAMP DE). Jalès est un petit
Languedoc, avec un château au-
ruine et qui dépendait d'une
rie de Malte. Il est situé sur la
les départements du Gard et de
, et son nom a été longtemps
ordre et de ralliement. « On par-
s, dit Prudhomme, qu'on peut
à-dessus », comme de Coblenz
ms. »

Il valut cette célébrité à Jalès,
les nobles y formèrent, en 1790,
blement dans le but de sou-
rance méridionale en faveur de
tie et du culte catholique, et de
aux décrets révolutionnaires de
e nationale. On en trouve la
mention dans le *Moniteur* du
re 1790. « On n'épargne rien
doc pour y ranimer le feu de
ivile et religieuse. » Puis le jour-
: « Cette croisade nouvelle,

*v générale et impartiale des erreurs,
des crimes commis pendant la révolu-
t. IV, p. 47.*

Sup. d. G. d. M. Tome XV.

dans le pays des croisades, semble avoir
tous les caractères de celles que l'on avait
oubliées et que l'on croyait désormais
impossibles. » Un acte de confédération
fut signé; on se mit en rapport avec
toutes les villes mécontentes du Midi et
avec les princes émigrés, on fomenta les
troubles de Nîmes, etc. Cependant ces
intrigues furent alors déjouées; mais, en
1792, Dussailant les renoua : il publia
des proclamations, réunit des troupes,
et n'aboutit qu'à une prompte défaite
à la suite de laquelle il fut massacré sur
la place publique des Vans. Le vieux châ-
teau de Jalès fut alors brûlé. S.

JALEUSES, voy. HALLE (*forts de la*).

JALON, bâton droit ferré, en pointe
à l'un de ses bouts, que l'on plante en
terre pour prendre des alignements dans
l'arpentage (*voy. ce mot*). Les jalons sont
aussi quelquefois de simples tringles de
fer, ce qui les rend plus coûteux, moins
faciles à porter, mais plus durables. On
plante des jalons tout le long de la ligne
que l'on veut mesurer sur le terrain, en
commençant par ceux des deux extrémités;
ensuite plaçant l'œil derrière l'un
d'eux, on en fait planter de distance en
distance, mais de manière à ce qu'ils se
confondent tous avec le premier qui doit
couvrir et cacher tous les autres dans la
direction du dernier : on est sûr alors que
cette direction est en ligne droite. On me-
sure ensuite avec un cordeau ou une chaî-
ne (*voy.*), sans s'écarter de la direction des
jalons. Si le terrain est ondulé, ou que la
distance à mesurer soit trop grande, on
emploie des jalons garnis d'une plaque
peinte de couleurs différentes ou simple-
ment d'une feuille de papier, ce qui per-
met de les distinguer de plus loin. Cep-
pendant l'opération n'est pas toujours si
simple : lorsque le terrain n'est pas de ni-
veau, et qu'on a besoin d'une certaine
précision dans l'opération, il faut avoir
recours aux instruments et à la théorie du
nivellement. *Voy. ce mot.* L. L.

JALOUSIE, en grec, ζήλος, d'où l'on
a fait en italien *gelosia*. La jalousie,
que trop souvent on confond avec l'en-
vie (*voy.*), diffère de ce vice, en ce que
l'envie est une convoitise haineuse du
partage d'autrui, tandis que la jalousie,
chez celui qui l'éprouve, est un soin om-

braveux qui lui fait craindre de perdre un bien qu'il possède, ou dont il espère la possession. C'est donc à tort, selon nous, que la grande Encyclopédie définit la jalousie « une inquiétude de l'âme qui la porte à désirer la gloire, le bonheur, les talents d'autrui. » Cette définition, reproduite presque textuellement par le Dictionnaire de l'Académie-Française, ne caractérise en réalité que l'envie; et pour établir la différence qui existe entre ce sentiment et celui que nous devons analyser, un seul exemple nous suffira : on envie l'autorité d'un autre, on est jaloux de celle qu'on possède.

Cette distinction une fois faite, et afin de n'y plus revenir, nous dirons que, selon nous, le mot de *jalousie* n'a, au moral, d'acception propre et vraiment spéciale qu'autant qu'il sert à désigner cette affection morbide du cœur, dont le principe est dans les souffrances d'un amour malheureux; toutes les autres acceptions du même mot, susceptibles d'une interprétation grammaticale, sont plus ou moins proverbiales ou métaphoriques, et c'est dans ce sens que nous y reviendrons à la fin de cet article. Nous n'avons maintenant à nous occuper que de la jalousie qui naît de l'amour.

Ce sentiment est une véritable passion, et c'est peut-être la plus orageuse, la plus indomptable et la plus funeste de toutes; c'est une fièvre de l'âme qui, dans son paroxysme, s'élève jusqu'à la frénésie. Dans ses nuances, variées à l'infini, où se reflètent les causes qui la font naître et la personnalité morale de ceux qui en sont atteints, elle va, par une progression rapidement graduée, de la taquinerie à l'assassinat. Il y a des individus qu'elle rend criminels, elle en rend d'autres odieux, et d'autres seulement ridicules; mais une condition qui leur est commune à tous, c'est celle du malheur, car la jalousie entraîne avec elle la perte de tout repos, de toute sécurité. Ce malheur est porté au plus haut degré, lorsqu'aux regrets de l'amour trompé, de la confiance trahie, se joint encore le sentiment amer du changement de l'estime en mépris. Le trait le plus fort de cette situation, c'est que, presque toujours la passion survit à la perte de l'estime, et

quelquefois même s'accroît en poète l'a dit :

La haine d'un amant, ah! c'est ens

Ce qui précède ne s'applique qu'à une des circonstances de cette passion, source inépuisable d'étés méditations pour la psychologie; nous n'avons envisagé que la jalousie sur des motifs réels. Elle offre à l'âme encore plus fâcheux, les soupçons injustes en sont le principe. Aux tourments du sujet qui l'éprouve joint alors l'infortuné non l'objet qui l'inspire, et si les liens qui l'enchaînent l'un à l'autre condition de ces deux êtres est la même. Si l'innocent succombe par la douleur ou frappé par la mort, si, après sa mort, le coupable trop tard l'illusion qui fit de lui le séducteur ou un meurtrier, qu'il ne ce que devient une existence sans le forfait et vouée au remords.

Ce tableau cependant n'a rien de triste : la société en offre à chaque instant la réalisation, et les annales judiciaires consacrent par trop d'exemples. Ce n'est donc pas à tort que l'on a dit, dans son style de feu, à propos de la jalousie de *mère des meurtriers* : « Il n'y a position plus violente, plus tragique, plus jalousie qui naît d'un amour elle prend tout de travers et supplées de tout. » M^{lle} de S qui, malgré les vices de sa nature ne saurait méconnaître la finesse et la délicatesse de certains aperçus, a dit, avec un coup de raison : « Les défauts de la jalousie ont quelque chose de grand quand elles naissent d'un soupçon fidèle; mais la jalousie qui n'a pour objet que le cœur est une délicatesse : de l'amour. » Molière a dit mi-ment et avec non moins de vérité :

C'est aimer froidement que n'est point l'oux.

À notre tour, nous oserons en disant qu'il n'y a pas plus de jalousie que d'amour, que la jalousie sans amour. Ne que, là - dessus, les femmes ront de notre avis.

Fille de l'amour soupçon

ance, la jalousie acquiert, de climat, plus d'impétuosité ouvements, plus de vigueur et dans ses habitudes. Ainsi orient elle fait, de la demeure, une prison (voy. HAREM), et pour gardiens à leur vertu deux que, sous le nom d'eury.), elle a dégradés du sceau t; à la Chine, elle écrase les mmes pour les rendre sédentaires faciles à surveiller; et si, en e en Espagne, elle ne les soudees précautions aussi humiliées rigoureuses pour les emillir, souvent elle punit leur traitements les plus barbares.

tableaux de la mythologie, apparaît comme le type de cariatre d'une femme poussée les infidélités de son mari s). Médée, Atrée nous offrent s vengeances effrayantes d'un

par la trahison. Source d'effets dramatiques, la jalousie qu'aucune autre passion, développement des grands caprices, et, dans les deux genres fournis à notre scène le sujet des créations. Il est à remarquer que le génie de Corneille ne s'est inspiré; mais Racine nous sous toutes ses faces, en a exposés les nuances, dans les admirables d'Hermione, de Roxane, de Mithridate et de Néron. Il s'en a fait voir aussi touchante dans Orosmane, reflet adouci de Iphigénie, le chef-d'œuvre de Shakespeare. Il serait injuste de méconnaître ce Rhadamiste aujourd'hui, mais qui n'en démontre pas moins l'une des conceptions les plus fortes dont la littérature ait à s'honorer. Scénario de *Des Femmes*, *D. Garcie de Navarre*, ou le *Misanthrope*, nous offre des admirables traits tous et les ridicules de la jalousie, cette maladie du cœur, qui empoisonne cruellement l'existence de ceux qui l'ingénieux et insouciant se gaillardement traitée dans

son *Jaloux honteux*. Les grands mouvements de la jalousie présentent les plus heureux éléments à l'expression musicale. Elle a fourni de nobles et puissantes inspirations à la lyre de Méhul, Cherubini, Lesueur et Berton, dans *Euphrosine et Coradin*, *Médée*, *Télémaque* et *Montano et Stéphanie*.

En français, *jalousie* se prend quelquefois pour *désir*. Ainsi, on dit que tel individu est jaloux de plaire à cette personne, de réussir en telle entreprise. *Jaloux* signifie aussi inquiet, délicat, attentif à se conserver la possession d'une chose (*attentus, diligens*); on est jaloux de son rang, de son honneur, de sa réputation. *Jalousie* s'emploie aussi comme équivalent d'émulation, de rivalité: de là l'expression usitée de *jalousie de métier*. On dit proverbialement: Il est jaloux de son ombre; on dit métaphoriquement: Un voile jaloux couvre, dérobe aux yeux, les charmes d'une belle. P. A. V.

JAMAÏQUE, appelée par les Indiens *Xaymaca* et par les Espagnols *San Iago*, est une île des Indes occidentales (voy.), appartenant à la Grande-Bretagne, et la plus considérable et la plus précieuse de ses possessions dans les Antilles (voy.). Elle est de forme ovale, ayant environ 150 milles anglais de long, et, comme terme moyen, environ 40 milles de large; elle est située par 17° 35' à 18° 30' de lat. N., et par 76° à 78° 40' de long. occident. de Greenwich, à 30 lieues à l'est de Saint-Domingue, ayant l'île de Cuba au nord. Sa superficie est de 4 millions d'acres ou d'environ 270 milles carr. géogr. Une chaîne de hautes montagnes, nommées les Montagnes-Bleues, traverse toute l'île de l'est à l'ouest, la divisant ainsi en deux parties d'aspect différent, et présentant des pics dont quelques-uns atteignent jusqu'à 7,430 pieds au-dessus du niveau de la mer. Du côté du nord, le terrain, s'élevant à partir du rivage, va former des collines plus remarquables pour leur beauté que pour leur hardiesse, toutes en pente douce, et ordinairement séparées les unes des autres par de spacieuses vallées et des monticules pittoresques. Chaque vallée a son ruisseau, chaque colline sa cascade. Au midi, la scène est d'une tout

sauvages, quelques-uns d'un goût
 a. On voit encore des perroquets
 les bois, mais on ne trouve plus
 part de flamants.
 nombre des fermes à élever des
 s'est beaucoup accru depuis peu,
 s'élèvent à cornes y sont abondantes.
 se nourrissent de l'herbe de Guinée
 et introduite dans l'île, vers le mi-
 le dernier siècle, par le moyen de
 es apportées et déposées par des oi-
 t. Les bœufs y sont principalement
 se espagnole, petits, mais vigoureux.
 outons passent pour venir d'Afri-
 Les porcs sont plus petits que ceux
 rope et ont des oreilles courtes et
 mes. Le sanglier abonde dans les
 peu fréquentés. La chasse de cet
 animal est un exercice favori pour les
 blancs. Les chevaux créoles sont
 y, mais pleins d'ardeur; ceux de
 l'Espagne ou de l'Amérique du Nord
 supportent pas si bien le climat. Les
 sont les travaux pénibles des plan-
 ts et peuvent endurer deux fois au-
 tant de fatigue que le cheval, rarement
 employé comme bête de somme; les cha-
 et les voitures pesantes sont traînés
 les bœufs. Les rats sont très nom-
 breux et causent de grands dégâts dans
 les plantations de sucre; il y a des années
 que les champs sont dévastés par eux
 et si la nielle avait frappé la végéta-
 tion. Les nègres les mangent accommodés
 de la mélasse.
 Les articles d'exportation les plus im-
 portants que fournisse l'île sont le sucre,
 le café, la mélasse, le café, le cacao, le
 l'indigo, le piment et le gingembre.
 La population de la Jamaïque est au-
 jourd'hui de 400,000 âmes, tous hommes,
 le gouvernement anglais ayant pro-
 tégé l'affranchissement des noirs. En
 1700, on n'y comptait encore que 4,500
 blancs et 1,400 esclaves; en 1787, c'étaient
 30,000 blancs, 10,000 gens de cou-
 leurs et 250,000 esclaves. Les es-
 claves montaient, en 1817, à 346,150;
 en 1826, à 331,119. Cette diminution
 est principalement à l'affranchisse-
 ment. En 1812, on évaluait le nombre
 des hommes libres de couleur à 40,000;
 il est probable qu'aujourd'hui, les
 blancs seuls excèdent ce nombre.

Les affaires de l'île sont dirigées par un
 gouverneur, un conseil formé de 12
 membres nommés par la couronne, et
 une assemblée composée de 43 députés
 qui sont élus par les francs-tenanciers.
 Elle est divisée en 3 comtés.

Sant Iago de la Véga ou la Ville es-
 pagnole (*Spanish-Town*), contenant
 7,000 habitants, est la capitale nominale
 de l'île; mais Kingston, sur la côte sud,
 à 4 lieues E. de Spanish-Town, a beau-
 coup plus d'importance. Cette ville, qui
 compte 30,000 âmes, a son port défendu
 par un château-fort dans la baie de Port-
 Royal.

Histoire. La Jamaïque fut découverte
 par Colomb, le 3 mai 1494, lors de son
 second voyage au Nouveau-Monde. En juin
 1503, revenant de Veragua à Hispaniola
 (Haïti), il fut poussé par la tempête sur
 cette île, où, après avoir perdu son vais-
 seau, il resta plus d'un an en proie à des
 souffrances de toute espèce. Après sa mort,
 son fils Diégo, en qualité de vice-roi héré-
 ditaire des pays découverts par son père,
 envoya, en 1509, à la Jamaïque Juan de
 Esquivel, qui, par sa douceur, gagna le
 cœur des naturels: aussi l'île prospéra
 sous son administration. Ses successeurs,
 néanmoins, paraissent avoir adopté la
 politique cruelle des gouverneurs de cette
 époque. L'extermination des Indiens à la
 Jamaïque fut si complète, que d'une po-
 pulation de 60,000 indigènes qui cou-
 vrait l'île à l'époque de la découverte de
 Colomb, il ne restait pas en vie un seul
 individu au bout de plus d'un siècle et
 demi. En 1596, un corps d'Anglais prit
 la capitale et la livra au pillage; quarante
 ans après, le pays fut encore envahi par
 une troupe venue des îles du Vent, et la
 ville de Sant-Iago de la Véga fut pillée.
 La Jamaïque fut finalement conquise par
 les Anglais, sous le protectorat d'Olivier
 Cromwell. La totalité des blancs, à cette
 époque, n'excédait pas 1,500, et le nom-
 bre des noirs était à peu près le même.
 Les colons espagnols, réduits au désespoir
 par l'oppression des conquérants, firent
 une noble résistance, et, pour se venger,
 harcelèrent longtemps les Anglais par leurs
 incursions. Cromwell encouragea les émi-
 grations de la Grande-Bretagne et des
 autres colonies des Indes occidentales à

la Jamaïque. Deux ou trois mille personnes furent enrôlées à cet effet, en Irlande, par Henri Cromwell; un nombre considérable d'Écossais s'embarquèrent aussi dans le même but, et la colonie fut administrée d'une main ferme par le gouverneur D'Oyley. En mai 1658, une tentative fut faite par les Espagnols pour recouvrer la possession de l'île; mais les troupes qu'ils avaient débarquées furent repoussées. Vers cette époque, la Jamaïque devint le rendez-vous des boucaniers (*voy. FLIBUSTIERS*), qui y dépensaient les gains immenses provenant de leurs courses, avec la prodigalité extravagante qui les caractérisait et qui enrichissait les habitants. Après la restauration de Charles II, la Jamaïque devint le refuge d'une foule de républicains qui s'étaient trop compromis dans la guerre civile. Une des premières mesures du monarque fut de confirmer D'Oyley dans sa charge, et d'autoriser l'élection d'un conseil et d'une assemblée de représentants par le peuple. Tel fut, en 1661, le premier établissement d'un gouvernement civil régulier, l'île ayant été jusque-là soumise à la loi martiale. Ensuite des débats s'élevèrent entre l'assemblée et la couronne, et mirent la confusion dans les affaires de la Jamaïque pendant cinquante ans. Enfin, en 1728, une transaction eut lieu. L'assemblée consentit à garantir à la couronne un revenu fixe de 8,000 liv. sterl. (200,000 fr.) par an, à de certaines conditions dont les suivantes sont les principales, savoir : 1° que les redevances réservées par la couronne pour prix de concessions de terres seraient partie du revenu mentionné ci-dessus; 2° que le corps des lois faites par l'assemblée des représentants recevrait la sanction du roi; et 3° que les lois et statuts d'Angleterre qui avaient été considérés comme lois dans l'île, seraient maintenues en vigueur.

L'événement le plus important de ces derniers temps dans l'histoire de la Jamaïque, est l'abolition de l'esclavage prononcée par l'acte du 25 août 1833. Cette loi fixe une indemnité de 20 millions sterl. à distribuer entre les propriétaires d'esclaves, déclara libres à partir du 1^{er} août 1834 tous les enfants au-dessous de 6 ans, les esclaves domestiques à partir du 1^{er}

août 1838, et les esclaves rattachés au 1^{er} août 1840, après soumis les uns et les autres à un *tissage* de quelques années. À l'œuvre de justice, si honorée par la nation britannique, est consacré le gouvernement jusqu'ici n'a pu regretter.

Un événement antérieur et encore d'être mentionné conjointement avec cette grande mesure : nous voulons parler de la mission définitive et du bannissement de cette bande formidable de nègres qui, sous le nom de *nègres marons* formé à la Jamaïque, pendant le 17^{ème} siècle, un corps indépendant et resté de la population. À l'époque fut conquise sur les Espagnols, l'île d'esclaves africains s'enfuyaient les montagnes, hors de la portée des quérants, et se maintinrent dans de fortes forteresses malgré tous les efforts de derniers. Leur nombre s'accroissait continuellement des esclaves qui d'ailleurs ils harcelaient les blancs par leurs batailles où ceux-ci avaient ordinairement dessous. En 1738, un arrangement fut garanti à ces hommes hardis qui furent placés hors la loi; mais en 1779 les hostilités se rallumèrent. L'activité et la sagacité de ces noirs marons leur maintenaient avec avantage leurs positions malgré la grande force déployée par eux. Dans cet état de choses, ils firent usage de limiers : ils tirèrent Cuba une centaine de ces animaux sous la direction de chasseurs expérimentés, furent lâchés contre les nègres montagnards pour les en mettre en pièces. Ainsi traqués par des bêtes sauvages, et cernés par trop considérables pour qu'ils pussent triompher, ils n'eurent d'autre ressource que la soumission. L'expulsion de cette brave et infortunée race fut mise à exécution. Environ 600 d'eux furent transportés sur les côtes de Nouvelle-Écosse, où le froid leur fit misérablement une grande partie. On peut consulter les ouvrages suivants : *History of Jamaica*, par Long, 3^{ème} édition; *History of the West Indies*, par

musica Blanter's Guide, par
1820. *Enc. amer. m.*

E, seconde portion des mem-
branes des mammifères, des
des reptiles, étendue entre la
du pied (*voy. ces deux mots*). On
dans l'homme deux os, le *tibia*
et le *peroné*. Le premier, plus gros, trian-
gulaire, est seul articulé avec l'os de la
jambe, dès lors, à soutenir tout le
poids du corps. Le second, plus
léger, est situé au côté ex-
terne. Outre son usage d'offrir des
insertions aux nombreux muscles
du pied, il sert
à consolider l'articulation de ce
pied avec la jambe. Ce but est rempli
en ce que l'extrémité inférieure
de l'os a la forme de poulie
par le bout inférieur du tibia,
et la restera ouverte du côté
des saillies appelées vulgaire-
ment *malloles du pied*, et *malloles* par
ce qu'elles correspondent à l'endroit
des os de la jambe, le tibia en
dedans, le peroné en dehors, donnent
à l'os l'espèce de mortaise qui em-
brasse le premier os du tarse,
et le second.

Voy. ce mot et PERONÉ.
S, os des mammifères digitigrades,
ongulés, offrent un peroné
mais la plupart des mammifères
à quatre pattes que le cheval, le bœuf, le
chien, le présent plus, ou présen-
tent des traces de peroné. Dans
les reptiles, le peroné touche le fémur et
porte une partie du poids du
corps, il est presque confondu avec le
tibia, n'est tout-à-fait supérieure-
ment deux os de la jambe sont très
différents, et, comme dans
les reptiles, le peroné se joint à l'os de la
jambe par une longueur proportionnelle des
portions des membres abdo-
minaux, quelque importance, quand on
considère les habitudes des animaux ;
les détails trouveront leur place
dans les os et SQUELETTE. Nous
savons que la jambe atteint
un tiers de longueur dans les oi-
seaux, l'ordre des échassiers, tels que
les cigognes, etc.

Elle possède les muscles de la
jambe plus nombreux et les plus vi-

goureux ; ce qui, du reste, est nécessité
par le volume considérable de son corps
et sa position bipède. De ces muscles, les
uns, situés à la partie postérieure et for-
mant la saillie du *mollet*, vont s'attacher
à l'os du talon, au moyen d'un tendon
très fort dit *tendon d'Achille* : ce sont
eux qui, par une contraction forte et in-
stantanée, font appuyer vivement le des-
sous de la pointe du pied sur le sol, d'où
résulte une impulsion de bas en haut,
qui constitue le *saut*. D'autres muscles,
également situés en arrière, et plus pro-
fondément, ont pour usage, soit de flé-
chir les orteils, soit de porter le bord
interne du pied en dedans et en bas. Les
muscles de la région antérieure ont pour
usage, ou de fléchir le pied et d'en rele-
ver le bord interne, ou de le fléchir en en
relevant le bord externe, ou enfin de dé-
velopper les orteils. Quant à ceux de la ré-
gion externe, ils sont surtout destinés à
empêcher la jambe de se dévier en de-
dans. Leur peu de développement, chez
un certain nombre d'enfants, prédispose
au vice de constitution nommé *pieu-bot*
interne.

Dans les animaux articulés, on appelle
jambe un des articles tubuleux de la
même nature que le reste des téguments
qui entrent dans la composition des mem-
bres, soit antérieurs, soit moyens, soit
postérieurs. Dans les insectes, la jambe
est le quatrième article à partir du cor-
selet.

La jambe, comme toutes les autres ré-
gions du corps, renferme des vaisseaux
sanguins et des vaisseaux lymphatiques,
ainsi que des nerfs. C'est même à la pres-
sion violente exercée sur ces nerfs par un
corps dur et l'angle aigu et à peu près
sous-cutané du tibia, qu'il faut attribuer
les douleurs si vives résultant du moindre
coup ou de la moindre chute sur le de-
vant de la jambe.

Quelques anatomistes ont cru trouver
des os analogues des os de la jambe dans
quelques osselets servant de base et de
points d'attache aux nageoires des pois-
sons ; nous ne saurions les suivre sur ce
terrain.

C. L.-R.

JAMBLIQUE, *voy. IAMBELIQUE*.

JAMES, *voy. JACQUES* et *SAINT-JAMES*.

JAMIESON (JOHN), né en 1758, se fit connaître d'abord à Forfar, puis à Édimbourg où il résida dans les 43 dernières années de sa vie, comme pasteur d'une communauté dissidente de l'Église écossaise. Les commencements de sa carrière littéraire furent remplis par plusieurs publications poétiques et théologiques où il combattit tour à tour l'esclavage des colonies et le philosophisme anti-religieux. Mais bientôt son *Dictionnaire étymologique de la langue écossaise* vint révéler à l'Europe savante un lexicographe et un antiquaire distingué. Publié d'abord à Édimbourg, 1808-1809, en 2 vol. in-4°, il était depuis longtemps épuisé, lorsqu'en 1818 l'auteur en publia un abrégé in-8°; en 1825, il y ajouta un supplément, également en 2 vol. in-4°; enfin, au commencement de 1840, M. John Johnstone en a fait paraître, à Édimbourg, une nouvelle édition, d'après les notes laissées par l'auteur. Cet ouvrage, où l'histoire et la philologie se prêtent un mutuel appui, est précédé de savantes recherches sur les divers idiomes et sur les anciens habitants de l'Écosse et de l'Angleterre (voy. *langue et litt. ÉCOSSAISES*). D'autres travaux sur la littérature, l'histoire et les antiquités, surtout dans leurs rapports avec l'Écosse et les pays du Nord, exercèrent la plume de Jamieson. En 1814, on annonça, comme devant paraître sous sa direction, une nouvelle édition des anciens poèmes de Bruce et de Wallace.

John Jamieson est mort à Édimbourg le 12 juillet 1838, à l'âge de 80 ans. Indépendamment du *Dictionnaire* dont nous avons parlé, on a de lui les ouvrages suivants : *Les Douleurs de l'esclavage*, 1789; *L'Éternité, prière adressée aux libres penseurs et aux chrétiens philosophes*, 1798; *Essai historique sur les anciens celdés d'Iona* (c'est le clergé de la primitive église scoto-celtique) et sur leurs établissements en Écosse, en Angleterre et en Irlande, Londres, 1811, in-4°; *Hermès Scythicus, ou les Affinités radicales des langues grecque et latine avec la langue gothique*, 1814, in-8°; *Grammaire de rhétorique et de littérature*, 1818. Il a publié en outre un grand nombre de *Dissertations, Sermons*

et autres œuvres théologiques où l'on se défend contre les attaques de l'indivinité du Christ et l'autorité des Écritures, 1795-1819; il fit insérer dans les *Transactions philosophiques d'Édimbourg* d'autres dissertations, une, en 1817, sur *l'origine de la religion chez les différents peuples*.

JANET (FRANÇOIS CLOUET dit) pour être le premier peintre français ait peint le portrait avec assez de précision pour que son nom restât imprimé dans le temple de mémoire. Rossard l'a dans ses poésies. Il fleurissait en l'époque où le Primaticcio, le Rosso et les autres peintres italiens embellissaient le tableau de leurs ouvrages et de l'école française (voy. T. XI, p. suiv.) l'impulsion qui la fit se ce style gothique, de ce faire mi qui la caractérisaient. Les œuvres de Janet ne sont pas exempts des défauts de son époque : on en peut juger par *Bal de cour*, où se trouve la royale, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV et plusieurs autres pages; une *Cérémonie du mariage de Joyeuse avec Marguerite de Lorraine* et par les portraits de *Henri II*, de *IX*, de *Henri IV enfant*, qui se voient aux Musées du Louvre et de Versailles, et le portrait de *François II*, roi de France, qui de la galerie Giustiniani est passée à celle de Berlin. Janet réussissait surtout à l'huile qu'à la miniature : dans ce genre, c'est la précision de détails, la même fin que dans le pinceau.

JANIN (JULIEN), l'un de ces écrivains spirituels qui ont fait la fortune de l'époque (voy.), est né à Ampuis, près de Lyon, en décembre 1804. Après avoir fait ses premières études à Lyon, à Paris à l'âge de 16 ans, et les terminées au collège Louis-le-Grand. Lui-même raconte l'histoire de ses études pures, à l'en croire, dans une biographie placée en tête de ses œuvres complètes. En 1823, il quitta l'école pour vivre, il donna des leçons, enseignait ce qu'il savait et ce qu'il ne savait pas fit journaliste, si l'on peut donner à tous ces malins jeunes gens qui étaient dans les petites gazettes des théâtres

des Janin est né proviseur la p
t qu'il faut no
qu'il a eue très jeune pour les n'a pas été la loi de son intelli-
ces impressions et ses idées seules cette loi. L'observation de la so-
goût des choses artistiques, et, Mes-ci, les formes légères, voilà
sont ses premières prédilections. et coloré dans la forme, piquant
point de vue, mordant ou noble appréciation critique, voilà les traits
alent. Ses fautes elles-mêmes en lés la sève et la richesse. Ses
tiennent à un travail animé et r qui lui donne sa verve, à une
dération, à un élan sans système, rt de faire valoir par l'émotion
s les plus déliées. Une qualité s'y allie maintenant, l'art de
nuances; sa sensation première plus large, plus sûre, mais les
de son esprit sont plus faciles assurés.

rtie la plus remarquable de sa vie ne sa jeunesse, quoique M. Jules use encore des progrès. Il était
arquable, que si jeune, si distrait, si correct dans la forme la plus
te, la plus capricieuse, il ne subit écarts auxquels l'originalité et
rience échappent difficilement. sans règne dans ses fantaisies les
llantes; et s'il saisit comme pein-physionomie, il la présente avec
qui la dessine dans notre esprit. en 1827 qu'il commença, dans le
à se faire remarquer par de jolis de mœurs dont les types n'exis-
à Paris. Sa tâche s'agrandit vite: il traça dans *L'Âne mort et la
guillotinée*, titre bien bizarre onçait une œuvre romantique,
au de cette société d'égoïsme sans que les caractères qu'il avait
lier lui révélaient. C'est une es- directe de toutes les illusions qui
t une à une d'un tendre et noble Si je puis parler d'Henriette, a
par lui-même de l'héroïne de son (feuilleton du *Journal des Dé-*
2 juillet 1832), je dirai que le de cette fille, s'il y a mérite, c'est

l'absence de cœur. Rien ne bat sous la mamelle gauche de cette femme. C'est la petite fille parisienne, telle que l'ont faite la nature et l'éducation; c'est elle dans son malheureux sang-froid. Vaniteuse, coquette, éblouie de bonne heure par le vice qui passe devant sa porte, par le vice que lui racontent ses compagnes, par le vice qu'elle a lu dans les romans ou qu'elle voit au théâtre: telle est Henriette. Il fallait tout le laisser-aller du roman et toute l'audace d'un jeune homme sans nom et sans prétention aucune, pour se compromettre avec une pareille héroïne... L'œuvre a des parties pleines de finesse; les paradoxes y sont nombreux, mais spirituels. Ce premier roman fut suivi de *la Confession*, 1830, 2 vol. in-12, qui est l'histoire d'un prêtre immiscé au pouvoir politique. *Barnave*, 1831, 4 vol. in-12, œuvre un peu trop allongée, représente le triomphe de la révolution sur la royauté. En même temps, M. Janin laissait couler de sa plume une foule d'improvisations charmantes recueillies sous le titre de *Mélanges*, de *Catacombes*, etc. Voilà ses principaux titres comme écrivain: un livre de longue haleine a paru jusqu'ici convenir moins à son talent. Dans *le Chemin de traverse*, 1836, 2 vol. in-8°, on trouve le même mérite d'observation, le même éclat facile de style sur une donnée plus large; mais ici les détails sont charmants lors même que la conception générale laisse à désirer et qu'on s'aperçoit trop facilement qu'une course longue à fournir lase le talent de l'écrivain. Prosper est d'un naturel franc et élevé; Christophe ressent ces aimables extases qu'on ne puise que dans l'étude. Il n'y a pas jusqu'au paysage de ce roman, le pittoresque Dampuy, qui ne se grave dans l'esprit. On peut citer encore *Débureau, histoire du théâtre à quatre sous*, 1832, les *Contes fantastiques*, 1833, 2 vol., et les *Contes nouveaux*, même année, 2 vol., une foule d'articles curieux dans la *Revue de Paris*, dans la *Revue des Deux Mondes*, dans les journaux de modes et de théâtres, où il écrit continuellement; plusieurs articles insérés dans cette Encyclopédie (voy. FLANEUR, BEAUMARCHAIS, DORAT, genre ANACRÉONTIQUE, etc., etc.).

les belles éditions illustrées d'E. Bourdin qu'il enrichit de notices; son *Voyage en Italie* (1840), récit étincelant; un second voyage qu'il a publié, il y a quelques semaines (1841), sous le titre d'*Excursions d'un homme heureux* (*Revue des Deux Mondes*). Mais nous n'insistons pas sur ces titres si connus du jeune écrivain, pour revenir sur celui qui est certainement le plus incontesté de tous.

Littérairement, M. Jules Janin règne par le feuilleton; depuis qu'en 1832 il s'est emparé de celui du *Journal des Débats* (*voy.*), où il a remplacé Duviquet et Becquet, il y cause à peu près sur tous les événements, sur toutes les joies et toutes les douleurs qui surviennent. Tantôt il racontera en termes sentis et pleins de charme la vie et la mort d'un artiste, d'un écrivain, ou même d'une bouquetière; tantôt un éclatant succès parlementaire lui donnera l'idée d'un vif et magique portrait; une autre fois encore, il expliquera le premier une ingénieuse invention, celle du daguerréotype par exemple, dans les termes les plus simples et les plus clairs; ou son opinion ouvrira une candidature à l'Institut. Ce feuilleton des lundis est presque toujours une chronique où sont jugées des choses sérieuses. Il semble que M. Janin éprouve instantanément le besoin d'exprimer ce qu'il rêve et ce qu'il crée.

Sa conversation n'a pas peut-être la supériorité de ses écrits; toutefois elle est souvent facile et relevée. Elle jaillit d'un air de rêverie qui nuit peut-être à l'allure de l'esprit; mais elle prouve du moins qu'elle pourrait s'appuyer d'aspects sérieux et médités.

On pourrait encore rappeler plus d'un tour de force de ce rare talent. M. Janin, par exemple, a écrit sur les arts une improvisation à la Diderot. Personne n'a jamais mieux parlé à côté des choses; et, sous le prétexte de peinture, aucun critique moraliste n'a soulevé plus d'aperçus ingénieux et variés. C'est un privilège précieux de charmer ceux qu'on n'instruit pas et d'être d'autant plus piquant qu'on ne dit rien de spécial.

M. Janin a été nommé, en 1836, membre de la Légion-d'Honneur, et en 1841, le bon souvenir qu'avait conservé de lui

Reschid-Pacha, ministre ottoman faibles étrangères, lui a fait conférer sulthan, avant sa récente disgrâce, du Nischan - Istibar en brillant autre de ses bonnes fortunes a été sition, grâce à un billet de loterie ligent, de la palazzina Lazzarini mante petite propriété situées hors de Lucques, non loin de thermalea.

JANINA (en grec Ιαίνια, corruption Γάινια, que les Albanoncent *Janine* et les Turcs ville considérable de l'Albanie cienne Épire (*voy.* ces noms), lieu d'un sandjak, est située sur occidentale du lac auquel elle donne nom et qui baigne le pied du chikélia, une des ramifications du Le bassin fertile, d'environ huit d'étendue, dans lequel est bâtie est entouré de hautes montagnes tes de neige une partie de l'antait l'ancienne Hellopie, selon I queville, qui a cru reconnaître cement de Dodone (*voy.*), si celi son antique oracle de Jupiter, de Gardiki, voisin de Janina. Cette ville, elle n'a conservé auc d'antiquités, et l'on ignore même qu'elle portait jadis, car c'est à to l'a quelquefois prise pour Cassop tefois, elle paraît avoir eu quel portance dans le moyen-âge, car siècle elle figurait comme siège d'ché qui fut érigé en métropole av tre suffragants par Andronic Palé en 1293. Ce fut sous les murs de que Bohémoud (*voy.*), fils de Guiscard, défit, en 1084, l'empereur grec Alexis Comnène que fortifiée par le prince norv de nouveau, dit-on, dans le xiv par Jean Comnène, elle tomba s vement aux mains des Catalans et balles ou Serviens. En 1350, É kral ou roi de Servie, qui s'arret titre d'empereur, nomma Prelom verneur de Janina, avec la qualis sar. Elle fut ensuite gouvernée t des despotes qui relevaient des reurs de Constantinople, tantôt comtes de Céphalonie. Les rév intestines qui agitaient cette vil

des Grecs, de Slaves de Latins et des Turcs, et de Musulmans, sont racontées dans une chronique, pour la première fois, par M. de Janina à la suite de son *Voyage en*

1380, on vit paraître dans les environs de Janina les premières bandes des Turcs. Le despote Thomas en prit même possession à sa solde pour assurer son empire sur la ville. Enfin, en 1431, les Turcs, effrayés des progrès du sultan Mourad, se soumirent à l'un de ses vassaux par une capitulation d'après laquelle un commandant turc, avec 180 hommes seulement, devait occuper le château, mais cette convention ne fut pas scrupuleusement observée fidèlement par les Turcs, et une tentative de soulèvement, au commencement du XVII^e siècle, par un certain Denys, ancien évêque de Janina, attira de grands malheurs sur la ville et lui fit perdre ce qui lui restait de privilèges. Cependant, l'active industrie de ses habitants y ramena la prospérité, grâce au pouvoir de l'argent, et on vit aisément du divan la révoquer. Les pachas qui se montraient opposés à ses intérêts. Les négociants de Janina avaient des comptoirs à Venise, en Autriche et en Russie, et faisaient avec avantage commerce des objets manufacturés de la Grèce contre les produits naturels de la Grèce. D'après la disposition innée de son génie pour l'étude, l'aisance avait permis un développement intellectuel remarquable pour la Turquie. Dès le commencement du XVII^e siècle, on citait avec orgueil l'école de Janina, d'où sont sortis de nombreux hommes instruits, notamment un métropolitain d'Athènes, une histoire ecclésiastique et d'une valeur philosophique qui contient sur la Grèce des détails intéressants. Les imprimeries, fondées à Venise par les Glykys et Théodorakis de Janina, ont, pendant plus d'un siècle, fourni la Grèce des seuls livres qu'elle lisait. Quand la chute de la république de Venise fit perdre aux écoles de Janina les subventions qui les soutenaient, les citoyens généreux, Caplan et autres, déposèrent à la banque de Moscovie des fonds pour l'établissement de nouvelles écoles, auxquelles présidèrent,

au commencement de ce siècle, Balanos, auteur de divers traités scientifiques, et Psalidas, connu par des ouvrages de philosophie, plus connu peut-être en Occident par ses relations avec lord Byron, qui passa quelque temps, en 1809, à Janina, à la cour d'Ali-Tébelen.

Sous ce trop fameux visir (voy. son article), qui avait obtenu, en 1788, le pachalik de Janina, contre l'habitude prudente du divan de ne le confier qu'à des hommes étrangers au pays, la capitale de la moderne Épire acquit une importance momentanée chèrement payée. On a vu dans la vie d'Ali-Tébelen comment cet ambitieux, auquel tous les moyens étaient bons, s'était créé, aux dépens de ses voisins, une puissance à peu près indépendante du divan, et dont les États européens, dans leurs rivalités, ne dédaignaient pas de rechercher l'alliance. Quelque horreur qu'ait inspirée les cruautés d'Ali, l'on est forcé de reconnaître qu'il avait rendu de grands services à l'Épire, en écrasant les tyrans subalternes qui entretenaient l'anarchie et en assurant la sécurité des routes. De son temps, le commerce de Janina prit un nouvel essor, et la population, qui s'élevait alors à près de 40,000 âmes, s'étendit dans l'enceinte nouvelle qu'il avait tracée. Non content de réparer le Castron, ou ancien château, sur les bords du lac, il fortifia l'île située en face, et fit élever au midi de la ville une nouvelle forteresse, nommée Litharitzza, où il faisait sa résidence habituelle et se plaisait à entasser, avec plus de profusion que de goût, les produits du luxe de l'Occident. A son exemple, ses fils s'étaient construits des palais près du sien. Il possédait aussi, dans les faubourgs, de nombreux kiosques, ou maisons de plaisance, dont les arbres, mêlés aux minarets, donnaient à la ville un aspect pittoresque. Du reste, on y trouvait peu d'édifices remarquables, quoiqu'elle possédât sept églises et un plus grand nombre de mosquées : les rues étaient étroites et tortueuses, comme dans presque toutes les villes d'Orient ; mais les bazars étaient animés, et la générosité de quelques particuliers l'avaient dotée d'établissements utiles, tels qu'un hôpital, une bibliothèque avec un cabinet de phy-

sique. Enfin, une garnison nombreuse et bien organisée et la présence des consuls étrangers lui donnaient quelque ressemblance avec une capitale européenne, ce dont Ali s'enorgueillissait, lorsqu'en 1820 l'orage amoncelé depuis longtemps éclata sur la tête du vieux pacha. Mis au ban de l'empire, abandonné d'une partie des siens, il se renferma dans le château du lac, d'où il détruisit lui-même, autant qu'il put, sa capitale, pour priver l'armée qui venait l'assiéger des ressources qu'elle y aurait trouvées. On peut aisément se figurer combien la population chrétienne surtout eut à souffrir durant ce siège entre des combattants acharnés et également barbares. Depuis cette époque, Janina a bien de la peine à se relever de ses ruines, malgré le voisinage du district de Zagori, dont les habitants industrieux et presque indépendants des Turcs ont offert, dans leurs montagnes, un asile à une partie de la population chrétienne et recommencent à se livrer au commerce extérieur qui, depuis le XVII^e siècle, avait fait la prospérité de l'Épire. Le consulat de France à Janina, fondé par Louis XIV, et que M. Pouqueville, auteur du *Voyage de la Grèce*, a occupé pendant 10 ans, de 1806 à 1816, était resté supprimé depuis la chute d'Ali-Tébelen; il a été rétabli en 1839, et quoique une sourde fermentation règne encore en Albanie, on a lieu d'espérer que le titulaire actuel rétablira entre les deux pays d'utiles relations favorisées par les derniers pachas. Quelques mois d'une administration équitable avaient déjà produit des améliorations dans un pays où la prospérité renait d'elle-même dès que les hommes ne gâtent pas les bienfaits de la nature *. W. B-r.

JANISSAIRES, milice turque, non moins fameuse dans l'empire ottoman, par sa bravoure et son insubordination, que la garde prétorienne à Rome, les mamelouks en Égypte et les strélitz en Russie.

Les historiens turcs ne sont pas bien d'accord sur l'époque de la création de cette infanterie aussi redoutable à ses sou-

(*) On consultera sur Janina le *Voyage de Pouqueville*, notamment le t. V de la 1^{re} édition qui contient une chronique non imprimée dans l'édition suivante; et le *Voyage à Janina et en Albanie* de Thomas Smart Hughes, traduit en français en 1821.

verains qu'aux ennemis de l'empire. Le premier corps fut établi l'an 730 de l' (1329 de J.-C.) par Orkhan, successeur de Osman, qui la composa de prisonniers faits dans ses expéditions contre les chrétiens et qu'il fit élever à la religion musulmane. Ce corps, qui composait d'abord que de 6 à 7,000 hommes, fut augmenté et définitivement organisé par son fils et successeur Mourad qui le combla de privilèges et qu'il lui donna plus d'importance, que l'étendard des janissaires fut le saint derviche Hadji-Bektach (un religieux, afin d'exciter leur enthousiasme et leur fanatisme, leur adressa une exhortation en appliquant sur la tête l'un d'eux la large manche de sa robe blanche qui a servi de type à la couleur, l'étoffe et la forme, auxquelles ils ont toujours porté dans les cérémonies publiques. Ce fut aussi Hadji-Bektach qui leur donna le nom de *djéri* ou *yeni-tcheri* (nouveaux turcs), dont nous avons fait janissaires. Mourad porta leur nombre jusqu'à 100,000 et assura invariablement leur recrutement en statuant qu'on y incorporerait tous les cinquièmes des prisonniers, les plus forts et les plus robustes âgés de plus de 15 ans. On dispe sur le bord ces jeunes gens chez les parents de la Turquie asiatique, pour s'y enlever de la fatigue et pour y apprendre la langue turque et les pratiques du mahomet. Leur éducation leur inspirait le respect et les pliait à l'obéissance et à la discipline militaire. Le nombre des janissaires s'accrut bientôt, parce qu'on y incorporait régulièrement le dixième des enfants de familles chrétiennes de la Turquie européenne; mais tous ceux qui entraient dans ce corps, quelle que fût leur condition, devaient faire un apprentissage de trois ans, nom d'*adjem-ogians* (enfants de la guerre). On leur faisait endurer le chaud et le froid; on les exerçait aux travaux pénibles et domestiques, à porter des fardeaux; les plus habiles, les plus forts, étaient employés dans les régiments du grand-seigneur, comme *ostan-jis* (fendeurs de bois), *bostan-jis* (cuisiniers), *achdjis* (cuisiniers),

taient relégués en Asie, où les janissaires avaient des propriétés, commandements, et on les y privait leurs capacités. Les premiers jouissaient les janissaires entières, dans la suite, un grand nombre de Turcs à solliciter leur admission dans le corps. On cessa alors d'y incorporer prisonniers de guerre, qui furent au profit de l'état, et vers la fin du 17^e siècle, on abolit la cruelle dime sur les chrétiens. On autorisa aussi les musulmans de toutes classes, même les sectes schismatiques et des chrétiens, à payer une certaine somme pour être inscrits sur les registres des janissaires. On les appelait *askers*, et ils ne recevaient point de solde, mais ils étaient exempts du service militaire, de la capitation et des autres impôts; ils avaient l'honneur d'être bastonnés sur le dos avec la plante des pieds, et frappés au lieu d'avoir la tête couverte, comme leur titre était héréditaire, et avait au moins 3 ou 400,000 disacres dans tout l'empire. Quant aux janissaires réguliers, ils étaient environ 100,000 casernés à Constantinople et dans les autres villes, où, en temps de guerre, ils remplissaient les fonctions d'armée de police, armés simplement d'un fusil dont ils se servaient même ceux de leurs camarades qui se livraient dans les rues aux excès les plus brutaux. Mais, dans les dernières guerres, ils ne fournissaient pas plus de 25,000 hommes effectifs.

Les janissaires étaient divisés en *odahs* ou *chambres* (chambrées), dont le nombre variait de 80, puis de 162, et enfin de 200, toutes inégales et différentes pour leur étendue, les prérogatives et les emplacements. Le sultan, enrôlé dans la 1^{re} chambre, il était censé le chef, y recevait son solde comme les autres, dans la cour du sérail, où, à certains jours, on leur distribuait le pillau des cuisines impériales. Quelques *odahs* étaient spécialement employées à la garde des côtes de guerre les plus importantes ou au service maritime. D'autres, composées de soldats d'élite pris dans tout le corps, étaient toujours à côté du sultan, et portaient la lance, le casque doré et les ornements des anciens gardes des empe-

reurs grecs. La 17^e avait le privilège de placer ses tentes, en temps de guerre, vis-à-vis celle du Grand-Seigneur. D'autres gardaient ses chiens, ses oiseaux de chasse, et leurs chefs approchaient souvent du souverain. Les janissaires nouvellement enrôlés dans les *odahs* marchaient à la file, tenant chacun par-derrière le bord de la veste de son compagnon. Inscrits sur le registre, ils défilaient devant leur *odah-bachi* (maître de la chambre), qui leur donnait un coup sur l'oreille en signe de leur dépendance. Ils étaient d'abord garçons de cuisine et valets de leur *odah*, dont l'emblème distinctif était imprimé sur leur peau avec de la poudre à canon; ils portaient une ceinture de cuir, ornée par-devant de deux larges plaques de cuivre. Ils se rasaient la barbe, à l'exception des moustaches, ce qui était un indice d'esclavage; mais lorsqu'ils parvenaient à quelque charge qui les exemptait du service militaire, ils laissaient croître leur barbe. On leur donnait tous les ans une casaque ou juste-au-corps en gros drap fort chaud et fort commode. Sur le devant de leur bonnet de cérémonie, ils portaient, dans un tuyau de cuivre, leur cuillère de bois en guise de panache. Il n'y avait parmi eux que les célibataires qui fussent logés, payés, nourris et habillés aux frais de l'état. Leur solde, d'abord seulement de 1 aspre par jour, s'élevait progressivement à 20 aspres jusqu'à ce qu'ils parvinssent au commandement. Mais par suite de l'altération des monnaies, elle se trouva réduite à la valeur de 6 sous. Ils recevaient journellement une forte ration de riz, de viande, de pain, et ils mangeaient à diverses tables communes. Quoique mieux traités que nos troupes d'Europe, ils étaient très exigeants lorsqu'ils ne vivaient pas sur le territoire ennemi; et leur fallait du pain frais tous les jours, et ils étaient toujours prêts à se mutiner s'ils n'avaient pas tous leurs aises et surtout la gratification qui leur était accordée à chaque nouveau règne. Ils témoignaient leur mécontentement, lorsque, réunis quatre fois la semaine dans la cour du divan, ils renversaient les plats qu'on leur apportait des cuisines du sultan, qui les apaisait par des concessions ou des promesses. Leur solde était plus forte en

temps de guerre, et ils voulaient être payés d'avance.

L'agha ou commandant général des janissaires et son *kiaya-beg* ou lieutenant général, étaient pris en dehors de leur corps, afin de les rendre plus dévoués au gouvernement et d'étouffer plus aisément les séditions de leurs soldats. L'agha dont le palais et le tribunal étaient à Constantinople, avait le privilège d'aider le sultan à descendre de cheval dans les cérémonies publiques. Son autorité sur ses subordonnés était illimitée et supérieure même à celle du grand-visir. Il pouvait les condamner à mort, et toutes les promotions dépendaient de lui. Malgré son grand crédit, comme il était à la nomination du sultan, il avait beaucoup de peine à se maintenir dans un parfait équilibre, et plusieurs aghas ont péri victimes des caprices du monarque ou des intrigues qui leur avaient fait perdre l'affection de leurs soldats. Lorsqu'il mourait de manière ou d'autre, les biens de l'agha passaient dans le trésor des janissaires que ces richesses accumulées rendaient plus dangereux. Chaque odah avait sa caisse particulière où l'on versait les biens des janissaires morts, et on employait cette masse à l'entretien des effets de service, au soulagement des soldats infirmes et indigents et à la rançon de ceux qui étaient prisonniers. Les six autres principaux officiers de cette milice étaient pris dans le corps; mais ils avaient des biens et d'autres charges qu'ils tenaient du Grand-Seigneur. Chaque odah, chambre ou compagnie, avait six officiers : l'*odah-bachi*, chef; le *wekil-harg*, économiste; le *baraik-dar*, porte-enseigne; l'*achdji*, cuisinier; le *kara-kaludji*, sous-cuisinier; et le *saku*, porteur d'eau. Le 4^e était en même temps surveillant, géolier et correcteur; et le 5^e avait la charge de convoquer les janissaires mariés, artisans et non casernés qui, ne pouvant prétendre à aucun emploi, à aucun avancement, parce qu'on ne les croyait pas assez dévoués au sultan, étaient seulement tenus à passer en revue devant leurs officiers, et ne servaient qu'en temps de guerre. Les janissaires formaient toujours la réserve de l'armée ottomane, dont ils étaient la meilleure

infanterie et la troupe la plus vaillante la plus régulière, quoiqu'ils combattent souvent sans ordre. Ils avaient pour armes le sabre et le mousquet. Ils n'avaient pas à bonneur de conserver leurs drapeaux, mais ils regardaient comme un grand malheur de perdre leurs armes; et aussi avaient-ils toujours double feu de cuisine; et l'odah qui se les appropriait par l'ennemi était dissout.

Après vingt ou trente ans de service, les janissaires vétérans retournaient à leur pays, sous le nom d'*oturak*. Ceux qui étaient à Constantinople étaient employés par l'agha et suivaient l'armée volontaires et comme conseils.

Histoire. — Soumis à une discipline sévère et réunis en corps permanent, les janissaires furent la principale force des armées ottomanes; les princes chrétiens de l'Europe n'osaient à leur opposer que des levées féodales incohérentes. Aussi triomphèrent-ils dans les batailles de Cassovie, de Nicopol, de Varna, de Mohacs, etc. Ce fut leur tactique, non moins qu'à leur courage, qu'ils durent leurs succès contre les Persans et la destruction de l'empire des Mamelouks en Égypte. Ne connaissant ni parents, ni patrie, et regardant le Grand-Seigneur comme leur père, les janissaires furent les principaux soutiens de la monarchie ottomane; lorsque les sultans parvinrent encore à la tête des armées et que les janissaires n'avaient pas acquis une indépendance contraire à l'esprit militaire de l'empire ottoman. Mais lorsque les sultans se furent endormis dans les délices du harem, et que les janissaires eurent une désorganisation complète et une lente dégradation, ils devinrent bientôt aveugles de l'ambition des sultans et des magistrats, partagèrent leur opposition à toutes réformes, et entrèrent dans la décadence de la monarchie. Ils refusèrent néanmoins à maintenir le Grand-Seigneur sur le trône, en se contentant de défendre les princes captifs dans le sérail.

Leur première sédition eut lieu à Constantinople, en 1464. Profitant de la faiblesse et de l'expérience de Mahomet II à qui son père Mourad II avait résigné le trône, ils ouvrirent, sans motif

liateurs et les soldats eux de
 toycns. Mais l'ou e fut réta-
 que le vieux sultnan eut res-
 du gouvernement. En 1511,
 ent la révolte de Sélim I^{er}
 père Bajazeth II, qu'ils trou-
 pacifique et qu'ils abandon-
 r passer sous les drapeaux du
 Ils empêchèrent ensuite Selim
 vre ses conquêtes en Perse,
 ont de retourner dans sa ca-
 st ils prirent eux-mêmes le
 n 1593, ils se soulèvent, à
 ople, contre Mourad III qui
 é de leur livrer le desterdar
 sorier), qu'ils accusaient d'a-
 les monnaies. Le sultnan les
 rer dans le sérail, où un grand
 ntre eux sont massacrés et je-
 mer. Les malheurs du règne
 Mahomet III provoquèrent
 on des janissaires qui, en 1599,
 apaisés que par la mort d'un
 ais, en 1602, ils forcèrent le
 racheter la tête de sa mère à
 nt, et saisirent à ses côtés le
 chefs des eunuques blancs, qu'ils
 nt à l'instant. Ahmed I^{er} sut
 s janissaires par des gratifica-
 augmentation de solde; mais,
 ils se révoltèrent contre son
 ne Othman II, qui, irrité de
 ordination, avait pris contre
 sures sévères, en avait réformé
 et méditait leur entier licen-
 près avoir accablé d'outrages
 nis traitements, dans les rues de
 ople, ce prince infortuné, ils le
 nt dans le château des Sept-
 tablirent sur le trône l'imbécile
 I^{er}, son oncle, qu'ils en firent
 pour la seconde fois l'année
 ions le règne de Mourad IV, les
 demandèrent, en 1626, les
 sultnans mère et du caïmakam;
 nt bien se contenter de la se-
 le fortes sommes d'argent. Fa-
 sur insolence et bien résolu de
 r, ce sultnan excita contre eux
 des autres troupes qui en tuè-
 eurs. Il fit mettre à mort cinq ou
 d'entre eux dans leurs odahs,
 chefs; et pour prévenir leur
 fit publier par le mufti un fetva

qui ordonnait aux citoyens de prendre
 les armes et de tuer tous les janissaires
 qu'ils rencontreraient dans les rues. Le
 sang coula ainsi à Constantinople, à An-
 drinople et dans les principales villes,
 jusqu'à ce que cette milice fût mise hors
 d'état de rien entreprendre.

Elle se releva sous le faible et volup-
 tueux Ibrahim, frère de Mourad, qu'elle
 déposa et fit périr honteusement en 1649.
 Pendant la minorité de son fils Mahomet
 IV, les janissaires se soulevèrent, sous pré-
 texte de l'altération des monnaies qui di-
 minuait leur solde; mais la mort de la
 vieille sulthane Kioseme et de leur agha
 Bektach les fit rentrer dans le devoir. Ils
 se mutinèrent au siège de Vienne, en
 1683, abandonnèrent lâchement la tran-
 chée et facilitèrent ainsi la victoire de
 Jean Sobieski. En 1687, ils se révoltent
 contre le sultnan, le forcent de leur en-
 voyer les têtes du grand-visir et de deux
 autres ministres, et de donner les sceaux
 de l'empire à Siawous-Pacha; malgré ces
 concessions, ils le contraignent, en 1688,
 d'abdiquer en faveur de son frère Soli-
 man II. Mais bientôt, mécontents de la
 parcimonie de Siawous, ils l'assiègent
 dans son palais, le déchirent en pièces,
 exercent les plus horribles cruautés sur
 les femmes de son harem, pillent et égorgent
 tout ce qu'ils rencontrent dans Con-
 stantinople. Ils mettent bas les armes à
 la vue de l'étendard du prophète, mais ils
 les reprennent aussitôt à cause de l'exé-
 cution de quelques-uns d'entre eux, et
 ne s'apaisent que par la déposition du
 nouveau visir. En 1677, campés sur les
 bords de la Theiss en Hongrie, ils mas-
 sacrent le grand-visir et les principaux
 officiers de l'armée ottomane, et prépa-
 rent ainsi la victoire de Zentah, rem-
 portée par le prince Eugène (*voj.* T. X,
 p. 247). En 1702, ils prirent une part
 active à la sédition de Constantinople qui
 força le sultnan Mustapha II de se reti-
 rer à Andrinople et ensuite de céder le
 trône à son frère Ahmed III qui les dis-
 persa et en fit périr plusieurs. Mais en
 1730, ce fut de cette milice que sortit
 Patrona Khalil qui, secondé par ses ca-
 marades, contraignit Ahmed de remettre
 le sabre impérial entre les mains de son
 neveu Mahmoud I^{er}.

Les janissaires furent invincibles, tant que la victoire dépendit de la valeur personnelle et de l'adresse à manier l'arme blanche. Jusqu'en 1538, on ne trouve pas d'exemple qu'ils aient fui en bataille rangée. Mais la gloire de ce corps s'éclipsa lorsque des musulmans libres, ignorants et grossiers, ne voulurent pas se soumettre au régime imposé aux esclaves qu'ils y avaient remplacés. En perdant son austère simplicité, il s'affaiblit; il se corrompit par l'aisance, l'oisiveté, la paresse, la licence et la débauche, et sa dégradation frappante contrastait singulièrement, dès la fin du dernier siècle, avec son antique renommée.

L'institution du *nizam-djedid* ou troupes réglées, en 1798, par Sélim III, leur bonne discipline et leur belle défense au siège de Saint-Jean-d'Acres, comparées à la conduite des anciennes troupes ottomanes qui avaient fui devant les Français en Égypte et en Syrie, blessèrent l'orgueil des janissaires et changèrent en haine leur jalousie contre la nouvelle milice. Le firman publié en 1805, pour y incorporer les janissaires les plus robustes de 20 à 25 ans, excita parmi eux une fermentation générale. La résistance qu'ils opposèrent à Andrinople et à Tchourolou, en repoussant un corps de *nizam-djedid* qui se rendait à Routschouk, l'invasion des Russes en Valachie et en Moldavie, et l'attaque des Anglais contre Constantinople, firent ajourner l'exécution de ce firman; mais lorsque Sélim, voulant profiter de l'utile diversion que les victoires des Français opéreraient vers le Nord, eut envoyé le grand-visir avec une armée pour agir, de concert avec Mustapha Baraïk-dar, contre les Russes, et que la mort lui eut enlevé le mufti son ami qui secondait de toute son influence les réformes et les innovations du souverain, le nouveau mufti et le caïmakam s'unirent pour détruire le *nizam-djedid* et perdre le sultan. Sélim ayant imprudemment envoyé aux yamaks, qui gardaient les forts du Bosphore avec les *nizam-djedid*, l'uniforme de ces derniers, et l'injonction de s'en revêtir, ces yamaks se révoltèrent de concert avec les janissaires, entrèrent à Constantinople, ayant à leur tête Kabakchi-Oglou qui s'établit

sur la place de l'At-Meidan, et de lui la grande marmite de cuivre y fit exposer les têtes de plusieurs proscrits par le mufti Baraïk-dar, demanda la déposition et obtint aisément le fetfa de la prononça. En vain Sélim, jurant l'orage, fit jeter aux murs du sérail, les uns des favoris et par la pression du *nizam-djedid*: il le 29 mai 1807, de remettre le sceptre à son cousin Mustapha des janissaires est massacré par le commandant dans l'armée contre les Russes, pour avoir blâmé la conduite séditieuse marades à Constantinople. Le chef de cette armée, Mustapha Baraïk-dar reprend de rétablir Sélim, et le venger. Ayant conclu un accord avec les Russes, il marche sur Cos en laissant croire au nouveau sultan ne veut que punir les factieux des projets de réforme que lui-même avait annoncés contre les saires. Mais arrivé dans la capitale s'être défait des principaux de la dernière révolution, il fait par le nouveau mufti la déposition de Mustapha IV, qui, avant de rentrer au sérail, fait étrangler Sélim, le 1808. Alors Baraïk-dar place sur le trône, et obtient le sultan pire; mais trop ardent, trouvant dans ses mesures pour la milice des *seymens* et de déceptions contre les janissaires le 14 novembre, dans la plus terrible révolution qui ait désolé Constantinople entraîna aussi la mort du sultan Mahmoud II, resté le seul dans la maison ottomane, n'ose résister aux janissaires qui restent au pouvoir; mais il ne perd pas de vue l'état vainement tenté par ses prédécesseurs, médité par lui depuis son accession au pouvoir, et dont l'exécution fut différée par divers événements de l'état. Fatigué enfin des réclamations des janissaires, de leurs horreurs et de l'inutilité des concessions sanglantes qui leur étaient faites, et convaincu d'ailleurs de l'im-

contre les Helles révoltés, de détruire entièrement cette dédaigneuse qui s'était convenue-là de décimer. Sûr de l'adieu moins de la neutralité des fil avait su ménager et gagner, il un hattî-cherif du 29 mai 1826, ces les membres du divan, et fetfa du mufti, l'institution velle milice, sous le nom de *eskindif* (infanterie disciplinée laquelle devaient être incorporement de chaque odah. La éra sans difficulté dans la cas Mahmud ayant commencé revue les nouveaux corps, les violents murmures éclatèrent manœuvres inusitées chez les musulmans, et devinrent le sirévolte. Soutenus par la population se livrèrent pendant excès les plus odieux, pillant, plusieurs hôtels occupés par strations, ainsi que les maîtres de leurs officiers qu'ils reconnurent complices de la réformation, rassemblés sur l'Atrenversèrent leurs marmites renonciation à la nourriture vient du sulthan. Mais les meures vigoureuses de Mahmud ont bientôt de la fureur de ces l'aspect de l'étendard sacré i planta sur la mosquée d'Ahles troupes, autres que les réunies à la saine partie des saillirent de toutes parts les traillés sur l'At-Meidan dont fait leur place d'armes, assiégés dans leurs casernes, massacrés rues pendant deux mois, ce nit fut condamné à l'exil; mais reçurent la mort avant d'arrivdestination. Les fameuses marbrat brisées, et le corps des jamaous et maudit par le fetfa, ment détruit, ainsi que l'ordre his (voy.), derviches fanatiquement liés avec eux par leurs institutions. — On peut, de détails, consulter le *Précis de la destruction du corpsaires*, etc., traduit du turc fendi, par M. Caussin de Percep. d. G. d. M. Tome XV.

ceval, Paris, 1833, in-8°. Voy. aussi l'art. MAHMOUD II.

H. A-D-T.

JANSÉNISME, nom d'une doctrine religieuse qui, dans le XVII^e siècle, eut un grand retentissement au sein de l'Église catholique.

CORNILLE JANSEN, plus connu sous le nom de JANSÉNIUS, fut, presque à l'insu de lui-même, l'auteur de cette doctrine. C'était un savant théologien et un modeste ecclésiastique, de mœurs simples, de vie studieuse et solitaire, qui fit peu parler de lui tant qu'il vécut, et dont le nom est pourtant devenu le drapeau d'une secte et d'une controverse qui, pendant plus d'un siècle, ont troublé l'Église. Il était né en 1585, près de Leerdam, petite ville de Hollande, et alors chef-lieu d'un comté. Après avoir fait ses premières études à Utrecht, il alla faire sa philosophie et sa théologie à l'université de Louvain. A la suite d'une maladie grave dont il fut atteint, les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air de la France. Il vint donc à Paris, où il trouva Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qu'il avait connu à l'université de Louvain, et qu'il suivit à Bayonne, son pays, où il se livra à l'éducation de la jeunesse. De là, rappelé à Louvain, il devint d'abord principal du collège de Sainte-Pulchérie. Mais comme les soins qu'exigeaient ses nouvelles fonctions absorbaient tout son temps, il donna sa démission, afin de vaquer à ses études chéries, et, par la suite, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Louvain. Il fut envoyé deux fois en Espagne, en 1624 et 1625, pour y traiter des affaires de l'université, qui dépendait alors de ce pays. Enfin sa réputation le désigna pour un évêché au choix du roi d'Espagne qui, vers l'année 1636, le nomma évêque d'Ypres; mais la peste qui ravagea la Flandre deux ans après, l'enleva le 6 mai 1638.

Au commencement de ses études théologiques, il se mit à lire les Pères de l'Église et les docteurs scolastiques : il ne tarda pas à remarquer que le plus grand nombre de ces derniers s'écartaient beaucoup de saint Augustin, sur le point capital de la grâce et du libre arbitre. Il est assez probable que le mouvement imprimé précédemment par Baius aux tra-

vau de l'école de Louvain ne fut pas étranger à cette direction des études de Jansénius. Quoi qu'il en soit, il conçut le désir de pénétrer à fond la doctrine de saint Augustin, et, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de lire ses ouvrages. Il avouait les avoir lus plus de dix fois d'un bout à l'autre, avec une attention sérieuse, et jusqu'à trente fois les livres contre les pélagiens. Nul génie, pas même Aristote ou Archimède, ne lui paraissait comparable à saint Augustin. Mais, dans son esprit, la pratique de la vie se rattachait par une étroite dépendance aux préceptes de la doctrine. Il lui paraissait impossible d'atteindre à une vie parfaitement spirituelle et vraiment chrétienne, si l'on ne commençait par croire à cette doctrine, parce que seule elle enseigne vraiment l'humilité.

Telles sont, en effet, les conséquences d'une certaine manière d'entendre le christianisme. Sous le prétexte que l'orgueil a perdu l'homme, on travaille à ruiner complètement en lui le sentiment de sa force personnelle; on immole la liberté humaine à la grâce divine, on déclare notre nature radicalement corrompue et impuissante à produire par elle-même aucun bien (*voy. GRACE*). Tel est le système que Jansénius employa plus de vingt ans de sa vie à exposer dans son *Augustinus*, comme la pure et essentielle doctrine de saint Augustin. Il y travaillait encore la veille de sa mort, et il en traça les dernières lignes de sa main défaillante. Par son testament, dicté le 6 mai 1638, une demi-heure avant de mourir, il légua le manuscrit à son chapelain Reginald Lamé, qu'il chargea de le publier, conjointement avec deux autres amis. Ce testament, très court, finissait par ces mots : « Je sens que des changements seraient difficiles; si cependant le Saint-Siège exige quelque changement, je suis un fils obéissant et soumis à l'Église, dans laquelle j'ai toujours vécu jusqu'à mon lit de mort. »

Ce gros livre, qu'on ne lit plus aujourd'hui, et que lurent peut-être bien peu de ceux qui en firent tant de bruit, fut l'occasion d'une guerre acharnée entre deux partis qui, dans l'Église de France, se disputaient le crédit et la direction des con-

sciences. La rivalité des jésuites de Port-Royal (*voy. ces noms*) vain qui aigrit une controver lement scolastique. Peut-être fond de cette guerre du ja du molinisme, s'agitait dès l double querelle : sous la qu culière de la grâce, dans laqu esprits pouvaient donner rai suites, se cachait la question la liberté religieuse.

L'ancien condisciple de l'abbé de Saint-Cyran, avait confiance de la compositi *gustinus*; il partageait les l'auteur, et, quand parut ce l me, il le répandit et l'accré solitaires de Port-Royal (vo était l'âme. Sans vouloir do analyse de l'ouvrage, qu'il d'en indiquer les divisions est composé de trois parti première contient l'exposé l'hérésie pélagienne (*voy. I* comme on le sait, consista puissance du libre arbitre corruption primitive de la maine, conséquence du pé Dans la seconde partie, l'au les idées de saint Augustia ture humaine, soit dans son reté primitive, soit dans son gradation depuis la chute homme. Enfin la troisième p duit les idées de saint Aug grâce, remède par lequel nous relève de notre corrupti prédestination des hommes.

Le livre fit peu de bruit l années, malgré une bulle bain VIII, en date du 6 mar le condamnait. Mais en 164 syndic de la faculté de théol ris, rédigea, de concert av jésuites, les cinq fameux j qu'il déséra au jugement de li comme la substance de tout Jansénius. Voici ces prop Quelques commandements di impossibles aux hommes jurent les accomplir, et qui s'il le faire selon les forces qu n'ont pas la grâce qui les possibles; 2° dans l'état de u

résiste jamais à la grâce inté- dans l'état de nature tombée, ou démeriter, il n'est pas que l'homme ait une liberté nécessaire : une liberté sans ni suffit; 4° les semi-péla- taient la nécessité d'une grâce pour toutes les bonnes œu- pour le commencement de étaient hérétiques en ce qu'ils se cette grâce fût telle que la l'homme pût y résister ou s'y 5° c'est être semi-pélagien que Jésus-Christ est mort la son sang pour tous les

venir d'ailleurs que tout le : débat présente une série de subtilités sur des ques- me, bien plus qu'une discus- e et précise sur le dogme i, pour repousser cette ten- près de la faculté de théo- te docteurs se pourvurent rlement, soit contre l'intro- a trop grand nombre de re- diants dans l'assemblée, soit algtion anticipée de la cen- tre côté, 85 évêques défère- : le jugement de cette affaire. deux ans, une bulle d'Inno- amna les cinq propositions. i de cette bulle ne souffrit sition en France. Cepen- damnation n'avait été pro- l'occasion des livres de Jan- décider la question de fait, propositions condamnées ex- doctrine de Jansénius. L'as- clergé de 1656 consulta sur ape Alexandre VII, qui, dans 16 octobre de la même année, elles étaient tirées du livre . Ce fut l'assemblée de 1660 : Louis XIV l'ordre de pro- struction de la secte nou- geant la signature d'un for- avait été dressé en 1656. t la distinction du fait et du posants voulant bien recon- es propositions en elles-mé- justement condamnées, mais e savoir si elles étaient réel- : Jansénius, se bornant à un

silence respectueux. Cependant une dé- claration royale du 29 avril 1664 fit de la signature pure et simple une loi de l'état.

C'est à l'occasion de cette signature exigée d'elles, que les religieuses de Port- Royal se signalèrent par une résistance opiniâtre. Déjà cette école était suspecte à Louis XIV, pour qui la naissance du jansénisme se confondait avec la Fronde; et la protection accordée à Port-Royal par quelques-uns des personnages qui avaient figuré dans cette guerre civile fortifiait ces préventions. L'influence des jésuites, en possession du confessionnal (voy. LA CHAISE), fit le reste. Louis XIV sollicita et obtint du pape la bulle du 15 février 1665, accompagnée d'un nou- veau formulaire, qui fut enregistré en lit de justice. Les vexations et les persé- cutions dont ce formulaire fut le pré- texte, suscitèrent de grands troubles dans l'Église. Pour y mettre fin, le pape Clé- ment IX, en 1669, déclara que le Saint- Siège ne prétendait pas que la signature du formulaire obligeât à croire que les cinq propositions fussent implicitement ni explicitement dans le livre de Jan- sénius, mais seulement de les condam- ner comme hérétiques, en quelque livre et en quelque endroit qu'elles se pussent trouver. Cette déclaration fut appelée *la paix de Clément IX*; elle dura 34 ans. Ici finit ce qu'on peut appeler la pre- mière époque du jansénisme. Entre les écrits innombrables qu'elle fit éclore, le seul qu'on lise encore aujourd'hui est ce- lui que Pascal (voy.) publia sous le titre de *Lettres provinciales*. La première de ces lettres avait paru en 1656. Voy. aussi l'art. ARNAULD.

La seconde époque commence à la publication du fameux *cas de conscience*, imprimé en 1702. On y supposait un confesseur embarrassé de répondre aux questions qu'un ecclésiastique de province lui avait proposées, et obligé de s'adres- ser à des docteurs de Sorbonne pour se guérir de ses scrupules. Un de ces scrupules roulait sur la nature de la soumis- sion qu'on devait aux décisions des papes contre le jansénisme; et l'avis des doc- teurs portait qu'à l'égard de la question de fait, le silence respectueux suffisait pour l'obéissance due à ces décisions. A

peine le *cas de conscience* fut-il connu à Rome, que le pape Clément XI le condamna avec les qualifications les plus sévères, par un bref du 12 février 1703, et écrivit au roi pour se plaindre de ceux dont la témérité tendait à faire renaitre toutes les anciennes contestations. Enfin par la bulle *Vincam Domini*, du 15 juillet 1705, il confirma et renouvela toutes les bulles portées par ses prédécesseurs contre les cinq propositions du livre de Jansénius. Cette bulle fut acceptée par l'assemblée du clergé, et enregistrée au parlement.

Mais, dans le même temps, la 4^e édition des *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*, par le P. Quesnel, connu pour ardent janséniste, soulevait d'autres orages, dont le retentissement s'est prolongé pendant une grande partie du XVIII^e siècle. Un triste épisode de ces guerres théologiques fut la clôture ou plutôt la destruction de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, obtenue par le jésuite Le Tellier et ordonnée par Louis XIV, qui, selon l'expression de Saint-Simon, faisait pénitence sur le dos des jansénistes et des huguenots. Le 8 septembre 1713, Clément XI publia la fameuse constitution *Unigenitus*, qui condamna cent et une propositions extraites du livre du P. Quesnel. L'acceptation de cette bulle excita de longues dissensions au sein de l'Église de France. Après de longs débats, toutes les négociations entreprises pour parvenir à un accommodement se terminèrent, en 1720, par le *Corps de doctrine*, espèce de commentaire de la bulle. Sa réception fut due à l'influence de l'abbé Dubois, qui acheta ainsi le chapeau de cardinal que lui avait constamment refusé Clément XI, malgré les pressantes sollicitations des cardinaux de Rohan et de Billy, et qu'il obtint enfin d'Innocent XIII, par les intrigues de ces deux cardinaux.

Nonobstant cet accommodement, les querelles du jansénisme et du molinisme n'en continuèrent pas moins, en devenant toujours moins importantes sur le fond, sans rien perdre de leur acrimonie. A cette troisième époque se rattachent le diacre Paris (*voy.*) et les prétendus miracles opérés sur son tombeau, les scè-

nes canonnaires (*voy.*), le de Dieu la confession, et les de l'archevêque de Paris Christophe de Montmorillon avec le parlement.

Dès lors, on avait bien perdu les questions de dogme qui étaient côté sérieux de ces controverses. Le principe de l'entière soumission à la volonté sans bornes, la vocation à la foi et au salut, le petit nombre d'élus sur lesquels répand ses miséricordes, l'action puissante de Dieu sur les cœur, la gratuité de la grâce par elle-même, la manière dont la grâce s'accorde avec la liberté, restaient toujours comme des problèmes sur lesquels l'esprit humain n'était pas capable de satisfaire. Remarquons ici que le duel entre la liberté et le fatalisme, entre les partisans du système de la nécessité et ceux de la liberté morale, rigide, dans la spéculation et dans la pratique, comme si à force de vertus poussant l'austérité jusqu'à l'excès, ils avaient voulu expier envers la nature les conséquences destructives de leur doctrine qu'on imputait à leur doctrine physique. Enfin, par une de ces séquences dont les exemples sont rares dans l'histoire de l'esprit, les jansénistes défendaient un dogme libéral avec une indépendance et un courage tandis que les jésuites soutenaient les droits de la liberté morale, en exigeant la soumission la plus aveugle à la doctrine du Saint-Siège.

JANSON (cardinal de), ou **BEN-JANSON**.

JANUS. Ce dieu de la vie était un être fort énigmatique. Les anciens eux-mêmes : les mythologues et les étymologistes se sont épuisés en conjectures sur son nom, sur ses attributions, sur sa puissance. Tantôt assés grande divinité, tantôt simple dieu divinisé, il est l'un des exemples les plus frappants de ce symbolisme vague et arbitraire qui confond dans un sonne les idées les plus diverses. On voit en regard Janus comme la vieille Italie, et Saturne comme la migration phénicienne. On le reçoit dans ce pays où il a été

Le mot Janicule. C'est, dans un temple ancien, le Latinus dont Saturne est l'épouse. On fait aussi venir Janus chez les Perrhèbes, peuple de l'Italie voisine du Pénée. M. Creuzer, dans sa *Symbolique*, repousse l'origine de ce dieu, il n'admet pas que Janus vienne du mot *Jan*, nom de Jupiter, comme l'enseignait Saumaise : il soutient que le caractère italique domine dans tous ces mythes; que dans la doctrine étrusque Janus est le ciel; que, selon les diverses conceptions religieuses des romains, il n'était autre que Jupiter lui-même. Il est de plus autochtone, et naît du sol. La clef est l'un de ses attributs, et marque sa puissance sur la terre et sur les enfers qu'il a le pouvoir d'ouvrir. Le premier, Janus enseigne l'agriculture et les arts de la paix. Enfin il est le fils d'Apollon-Janus et Diane-Janus, par conséquent aussi le soleil et la lune, l'année, etc., etc. On l'appelait aussi *pater, Janus Junonius*, parce que les enfers étaient sous la protection de Junon; *Conserivius de conserendo*, à cause de la propagation du genre humain; *Patuleius*, à cause de sa vertu guerrière, et qu'en langue sabine *curis* signifie terre; *Patuleius* et *Clusius*, parce qu'il ouvre et ferme le ciel, la terre, les enfers, la mer, la fécondité du sol, etc., etc. La clef lui donne de l'analogie avec Osiris, et, comme Osiris-Sérapis, il préside aux arts. Quant au double visage, c'est parce que les uns la réunion de Saturne et de Junon : il s'appelle donc *bifrons*. On le représentait aussi à quatre faces, comme celui qui embrasse la majesté de tous les climats, et comme représentant Janus, Saturne, Mars et Faunus. Son double visage est expliqué encore par le passé et l'avenir : il regarde l'humanité, reçoit la prière des hommes, et de l'autre face la transmet aux dieux. Il est portier, et toutes les entrées et les sorties sont confiées à sa garde. Tite-Live, en parlant des Fabii, dit qu'ils passèrent *per dextrum Janum portæ Carmentalis*, ce qui signifie l'arcade de droite de la porte Carmentale. Niebuhr, indiquant quelques vestiges du palais de Boethius, y rattache le Janus qu'on voit au *Forum Boarium*.

Quand on recherche pourquoi son

temple était ouvert en temps de guerre et fermé en temps de paix, on rencontre deux explications. D'après la première, des torrents d'eau bouillante se précipitèrent sur les Sabins qui allaient prendre Rome, et, pour laisser passer ces flots qui les noyaient, les portes de Janus s'ouvrirent spontanément. L'autre version, quoique conjecturale, est plus historique : nous la devons à Niebuhr. Grâce à la supposition qu'il fait de l'existence d'une ville sabine de Quirium, il établit une enceinte qui les unit et les sépare dans la direction du mont Quirinal. Dans cette enceinte était pratiqué un double Janus pour servir de communication entre l'une et l'autre. Pendant la guerre, on l'ouvrait pour faciliter les secours mutuels; pendant la paix, on la tenait fermée comme symbole d'une existence unie mais distincte; et cela expliquerait encore le symbole de la double tête sur les as romains. — Bœttiger a publié tout un chapitre sur Janus, dans son excellent ouvrage intitulé : *Ideen zur Kunst und Mythologie*; il cite une médaille où Janus apparaît mâle et femelle, ce qui signifie soleil et lune. Cette médaille n'est que la reproduction de celles de Ténédos et d'Athènes, et le reflet des doctrines de l'Asie. Il faut consulter Bœttiger sur les doubles Hermès, sur les Mercures et les Janus des chemins et des carrefours. Ses notes sur les représentations figurées de Janus sont aussi remarquables par l'érudition que par le goût. P. G.-Y.

JANVIER, voy. MOIS.

JANVIER (SAINT), évêque de Bénévent, fut décapité à Pouzzoles avec plusieurs autres martyrs au commencement du IV^e siècle. Son corps est enseveli dans la cathédrale de Naples, mais l'on conserve religieusement, dans une chapelle particulière, sa tête et deux fioles de son sang, qu'une pieuse matrone a, dit-on, recueilli au moment où il coulait sous la hache. Les Napolitains prétendent que ce sang, tout caillé et tout dur qu'il soit d'ailleurs, devient liquide dès qu'on l'approche de la tête du saint, miracle qui se répète chaque année, le premier dimanche de mai. Saint Janvier est le patron du royaume de Naples. On a institué en son honneur, en 1738, l'ordre de

Saint-Janvier. V. SICILES (*Deux*). C. L.

JAPET et **JAPHET**. Le Japet de la mythologie grecque, fils d'Uranus et de la Terre, eut pour frères Saturne, l'Océan, Hypérion; pour épouse, la belle Clymène; pour fils, Atlas, Ménétius, l'ingénieur Prométhée et Épiméthée, le mari de Pandore; pour petit-fils, Deucalion, et pour arrière-petit-fils Hellen. Les mots de *lapeti genus* désignent Prométhée et sa descendance, qu'on appelle *Iapétides*. Parmi les évhéméristes (voy. ΕΒΗΜΕΡΙΣΤΑΙ), les uns ont fait de Japet un roi thessalien, auteur de la race hellénique; d'autres l'ont regardé comme le père du genre humain, se rapprochant ainsi des traditions bibliques.

Japet, en effet, peut bien n'être que le Japhet, fils du patriarche Noé (voy.). Suivant l'Écriture sainte, Sem resta sur les bords de l'Euphrate; Cham et sa famille descendirent vers l'Arabie et l'Égypte; mais Japhet, dont le nom hébreu voulait dire *extension* (*Genèse*, IX, 27), développa les ramifications de sa race dans les vallées du Caucase, d'une part aux rives du Gange, de l'autre dans l'Asie-Mineure, et par les îles jusqu'aux rivages de la Grèce et aux environs du Parthase.

F. D.

JAPON, en anglais et en allemand *Japan**, et dans la langue du pays *Nippon* ou *Nippon* (Nippon), grand empire situé à l'extrémité orientale de l'Asie.

1° *Géographie, ethnographie, mœurs, langue*, etc. Situé entre 126° et 138° de long. Or. (mérid. de Paris), et entre 30° et 41° de lat. N., cet empire se compose d'une multitude d'îles, dont la superficie totale est évaluée à 12,500 milles carrés géogr.**, et la population à 35 millions d'habitants.

Trois de ces îles se distinguent par leur étendue : ce sont celles de *Nippon*, la plus grande de toutes, de *Kiou-Siou* et de *Sikou*. Les autres, dont quelques-unes ne sont que des rocs arides, se groupent autour d'elles au milieu d'une mer semée

(*) En anglais et en allemand, le nom n'est identique que par l'orthographe, mais la prononciation le différencie.

(**) Par M. Kyriès à 23,030 lieues carrées françaises, ce qui, s'il comprend par là des lieues de 25 au degré, ne ferait que 8,614 milles carrés.

d'écueils dangereux et tourmenté par de terribles ouragans.

Le Japon, par sa configuration graphique, ne peut avoir d'assez fleuves que la Chine; mais il a des cours d'eau considérables, tels que le Tenriogava, le Tenriogava, l'Araga un bras, le Todagava, traverse toute de l'empire, et l'Ikogava. Une partie de ces fleuves ou des rivières alimentent prennent leurs sources dans les montagnes qui sillonnent le pays et dont quelques-unes, comme le Firayama ou Montagne blanche, sont couvertes de neiges éternelles. Le Fuma, quoique plus élevé (11,481 toises) n'en est couvert qu'une partie de son sommet, mais c'est le volcan le plus remarquable du Japon. Il s'en échappe constamment d'épaisses colonnes de fumée, et des secousses ou tremotements plus d'une fois ébranlent le pays.

Le climat du Japon est plus froid qu'on ne devrait s'y attendre dans un pays situé en partie sous la même latitude que le nord de l'Afrique. L'hiver y est rigoureux; mais il y règne des chaleurs en été. On dit, du Japon, que ce pays est généralement sain.

Le Japon est riche en or et en pierres précieuses, en cuivre, en fer, en sel, en soufre, en sel minéraux. Grâce aux pluies de l'été et à l'intelligente activité des habitants, quoique sec et aride, produit beaucoup de riz, de thé, moins estimés que celui de la Chine, du camphre d'une qualité supérieure, des fruits de toute espèce. On trouve presque toutes les productions de la Chine, ainsi que la plupart d'Europe méridionale; quelques-uns même des tropiques; on ne voit au Japon ni éléphants, ni buffles, ni ânes. Les seules bêtes sauvages sont des chevaux de petite taille et des bœufs. Il n'y a point de moussons; les chèvres sont rares et on ne trouve pas de cochons que dans les environs de Saki. Les chiens et les chats, au contraire, y sont en quantité innombrable.

Le Japon est divisé en 68 provinces

les îles de Liéou-Kieou et une île considérable de la presqu'île (soy.) placée sous la protection des villes principales nous citons ou Jeddo, la capitale actuelle de 1,500,000 habitants. Tous se coupent à angles droits. Traversée par une foule de canaux et d'innombrables ponts de pierre, dont l'un, le *Nippon-bas*, est d'où l'on compte les distances des routes de l'empire. Au centre de cette ville immense s'élève le *tombo* ou souverain temporel, mille de circonférence; *Miako*, arts et des sciences, résidence du souverain spirituel, dont le palais est remarquable par son étendue et sa belle tour carrée; *Osaka*, une des plus industrieuses et le centre du commerce. Ces trois villes sont dans l'île de Nippon. Dans le Kion-Siou est *Nangasaki*, le seul où il soit permis aux étrangers d'entrer.

La race mongole et de la race japonaise participent de l'autre. Le Japonais est doux, intelligent, brave, actif, mais cruel, voluptueux et vindicatif, mépris de la vie à un degré, s'il se croit offensé, il se venge, et son adversaire l'imite à son tour de ne pas passer pour le plus lâche des hommes. Ses vêtements sont d'une simplicité et d'une modicité extrêmes. Ils consistent en une chemise à manches fort larges, et une ceinture d'une étoffe de soie. Les personnes riches ont plusieurs et y joignent des pantalons d'une veste légère, tandis que les autres vont entièrement nus en été, ou d'une ceinture. Les hommes sont rasés; en voyage, ils la couvrent d'un chapeau de paille. Les femmes ont leurs cheveux et les relèvent avec un peigne. Quelquefois elles se teignent les lèvres en bleu et les dents en rouge et arrachent les sourcils. Ordinairement le Japonais n'épouse qu'une femme, et il la laisse jouir d'une liberté aussi grande que celle des autres. Hommes et

usage d'éventails qui se portent à la ceinture. Les premiers y ajoutent un sabre, un poignard, un sac à tabac et une pipe, qui ne les quittent presque jamais. Les habitations japonaises sont fort simples et très propres. Elles sont construites en bambou, à un ou deux étages au plus. Les différents appartements sont séparés par des paravents. Le sol est recouvert de belles nattes et les vitres remplacées par du papier transparent.

Comme les Chinois, les Japonais se distinguent par une activité patiente et laborieuse qui a transformé en champs cultivés jusqu'aux sommets des montagnes. Les routes, peu larges, mais bien entretenues et bordées d'arbres et de maisons pour la commodité des voyageurs, facilitent les communications et le commerce intérieur. Sous le rapport de l'industrie, les Japonais ne sont en arrière d'aucun autre peuple de l'Asie. Ils fabriquent d'excellentes armes dont l'exportation est sévèrement défendue, et d'autres ouvrages en acier et en cuivre fort remarquables par la délicatesse du travail. Les Chinois eux-mêmes recherchent leurs lacs et leurs porcelaines. Leurs étoffes de soie et de coton sont d'une incroyable finesse. Cependant leur commerce extérieur est à peu près nul. Leurs navires, qui parcouraient autrefois toute l'étendue des mers depuis les Indes jusqu'au détroit de Bering, n'osent plus s'éloigner des côtes, et il est défendu à tous les étrangers, les Chinois et les Hollandais exceptés, d'aborder dans leur pays. Encore la permission de commercer qui a été accordée à ces deux peuples n'est-elle pas sans restriction. Les premiers ne peuvent exporter annuellement que pour 2,400,000 fr. de marchandises, et les Hollandais pour la moitié de cette somme.

Les Japonais n'ont pas fait dans les sciences d'aussi grands progrès que dans les arts, et ils ne sont guère plus avancés à cet égard que les Chinois; mais aussi n'ont-ils pas, comme eux, la folle prétention de se croire la nation du monde la plus éclairée.

C'est des Chinois que les Japonais ont reçu, vers l'an 285 ou, selon d'autres, 290 de notre ère, l'usage de l'écriture. Cette écriture figurative, c'est-à-dire qui

parle à l'esprit par des images prises dans le sens propre ou métaphoriques, fut seule employée jusqu'en 810 où un religieux, nommé Kobo-Daisi, inventa le premier syllabaire, appelé *Kana*, *Fira-gana* ou *Firo-kana*, et composé de 47 signes qu'il emprunta aux caractères thsao ou cursifs. Les gens du peuple et les lettrés eux-mêmes s'en servent pour écrire les choses les plus ordinaires ou pour composer des livres en langue vulgaire. Le second syllabaire, inventé vers la même époque par un lettré nommé Kibiko, se compose également de 47 signes correspondant un à un à ceux du premier, mais en différant en ce que ce sont les caractères carrés qui y ont servi de modèles. Cette espèce d'écriture, appelée *Kata-kana*, sert pour les gloses, les explications interlinéaires; elle est la plus facile à apprendre. L'invention des deux syllabaires ne fit pas tomber en désuétude cependant les caractères chinois. On continue à les employer dans les ouvrages de philosophie, d'histoire et de haute littérature. Ils ont perdu seulement leur valeur figurative et ne servent plus qu'à écrire les sons. Le nombre, du reste, n'en est pas fixé. Les Japonais ont donc trois sortes d'écritures, ayant toutes trois une origine commune, c'est-à-dire une origine chinoise.

La langue parlée diffère essentiellement, tant par la terminaison des mots que par les particules et la construction de la phrase, de la langue écrite ou savante, que presque tout le monde comprend cependant. Cette dernière est ou du chinois pur ou un mélange de japonais et de chinois. On distingue, dans la langue écrite (nous n'avons pas à nous occuper du chinois pur qu'on n'emploie plus guère que dans certains livres de piété), deux idiomes : le *naiden*, exclusivement propre aux écrits religieux et mystiques, et le *gheden*, dont on se sert dans toute autre espèce d'ouvrages.

Les Japonais, ainsi que tous les peuples soumis à l'influence civilisatrice de la Chine, ont une littérature étendue, surtout en écrits historiques. Malheureusement, le gouvernement ombrageux de ce pays a défendu, sous les peines les plus sévères, de communiquer aux étrangers rien de ce qui pourrait leur fournir quel-

ques renseignements sur la situation de l'empire. Nos connaissances sur ce sujet se réduisent donc à fort peu de chose.

On divise la littérature japonaise en quatre classes : la première comprend certains traits d'histoire représentés en public, et les *zosi*, de grands personnages ; la seconde tient les *sagheo*, ou vies des religieux ; la troisième, les *monogatari*, ou contes d'histoire ; et dans la quatrième on trouve les *taifeiki*, histoires écrites d'une manière grave et du style le plus

Le style de la poésie est en général doux et gracieux. Le mètre est composé de sept, tantôt de cinq syllabes. Il y a même un certain rythme qui est très harmonieux. Voir *Ars gratia japonicæ linguæ, composita a daco Collado*, Rome, Prop., 163 même auteur, *Dictionarium sive linguae japonicæ compendium dresse*, *Éléments de la grammaire japonaise* du P. Rodriguez*, Paris Klaproth, *Mémoire sur l'intro et l'usage des caractères chinois pon et sur l'origine des syllabaires japonais*, Paris, 1829 hurst, *Vocabulary english and jese, and japonese and english*, 1830.

Outre l'histoire et la poésie, les Japonais cultivent avec ardeur l'agriculture, la botanique et la médecine. On trouve dans le *dairi* forme une espèce d'annuaire chargé de la rédaction des annuaires de l'empire et de l'almanach impérial. Il y a six grandes universités de l'empire fréquentées par une multitude d'étudiants. La peinture et la gravure, et bien loin encore de ce qu'elles ont atteint en Europe, ont atteint cependant un degré de perfection. La musique joue un rôle important dans les représentations théâtrales pour lesquelles les Japonais sont passionnés, et où figurent des musiciens, ce qui est sans exemple dans l'Asie. Les Japonais s'attribuent l'invention de la poudre à canon, et disent, ils, l'art de l'im-

(*) La grammaire japonaise en six parties *Ars de lingua de Japon*, du P. Isaac Le Comte, Paris, 1604, un an après son *Voyage de Nagasaki*, in-4°.

commencement du XIII^e siècle. qui prouve les progrès de l'instruction dans ce pays, c'est que la suite, bien qu'entretenue par la cour et le clergé, perd chaque jour de sa splendeur.

Il y a trois religions principales au Japon. 1^o La religion de Sinto, ou des esprits célestes. Les sintos regardent comme la première de toutes les religions la lumière céleste, dont le principe, appelé *Naykou*, se trouve dans les provinces d'Ize, ainsi que celui de *Day-sin*, ou le grand esprit du ciel et de la terre. *Fatsman*, la guerre, rend des oracles que l'on consulte souvent. Les temples consacrés aux divinités sont entourés de nombreux petits sanctuaires dédiés aux *Siou-ou* divinités tutélaires, parmi lesquelles on place les *Kami*, ou âmes des vertueux, à qui les Japonais offrent des sacrifices de fruits, d'œufs, de riz, et adressent soir et matin des prières. Les sintos croient à l'immortalité de l'âme et à la rémunération des mérites. Dans chaque temple se trouve une pierre pour rappeler que la divinité a toutes les taches de l'âme. Ils ont des cérémonies, des moines, des religieux, mais ils admettent le mariage. 2^o Le nombre des sectateurs du bouddhisme au Japon, la plus ancienne du Japon, augmente de plus en plus. Le *dairi* lui-même prétend descendre de *Ten-sin*, l'a abandonnée pour embrasser le bouddhisme.

Le bouddhisme (*voy.*) s'introduisit au Japon vers le milieu du VI^e siècle; c'est aujourd'hui la religion la plus répandue. Elle a une foule de sectes, dont un des plus célèbres est celle de Miako, où se voit la plus grande pierre du monde.

La religion de Soukdo n'est autre que la doctrine de Confucius (*voy. ou-rin*) avec de légères modifications.

Le gouvernement du Japon est une monarchie pure. L'autorité souveraine est exercée par le *koubo* ou *djogoun*, l'empereur, l'un des huit ministres. Au conseil des cinq provinces impériales

et de quelques villes administrées immédiatement par l'empereur, il y a à la tête de chaque province un *damios*, ou prince héréditaire, de la fidélité duquel le *koubo* s'assure en retenant sa famille en otage et en l'obligeant lui-même à passer une partie de l'année à Jédo. Ces espèces de grands feudataires exercent dans leurs gouvernements un pouvoir presque absolu; ils lèvent les impôts et les dîmes, qui se montent quelquefois aux deux tiers de la récolte, et, après avoir prélevé le tribut qu'ils doivent à l'empereur, ils en emploient le produit à défrayer leurs petites cours, à réparer les routes, à entretenir une force militaire, etc. Tous ne jouissent pas cependant d'une autorité aussi grande, et depuis longtemps la politique du *koubo* tend à les faire descendre au rang de simples gouverneurs.

Quoique revêtu de toute la puissance civile et militaire, le *koubo* se reconnaît toujours, pour la forme, le premier sujet du *dairi*, le souverain spirituel du Japon; mais il ne lui a laissé que de riches revenus, des titres pompeux et de vaines prérogatives. Enfermé dans son vaste palais, sous la surveillance d'un gouverneur nommé par le *koubo*, le *filz du ciel* y vit et y meurt sans en sortir jamais. Nul n'ose arrêter un regard profane sur sa personne sacrée, et si par hasard il se décide à aller se promener, ou plutôt à se faire porter dans un de ses jardins, tout le monde s'éloigne au signal qui annonce son approche. Sa race ne doit pas périr. Il peut épouser neuf fois neuf femmes; mais il se contente ordinairement d'en prendre neuf ayant chacune neuf suivantes: si aucune ne lui donne d'enfant, le ciel y pourvoit, et il en trouve un sous quelque arbre de son jardin. Du reste, le *koubo* témoigne au *dairi* les plus grands égards; il le consulte sur toutes les affaires importantes, et chaque année il lui envoie une ambassade chargée de riches présents.

Les lois du Japon, d'une sévérité extrême, sont appliquées, sans distinction de personnes, avec une inflexibilité inexorable. Cette égalité parfaite devant la loi est louable sans doute; mais ce qui l'est moins, c'est que chaque Japonais est rendu responsable des actions de son

voisin. Les peines ordinaires sont : l'amende, la prison, le bannissement et la mort.

Il serait difficile de fixer la force de l'armée japonaise. On l'évalue, en temps de paix, à 100,000 fantassins et 20,000 cavaliers, armés d'arcs, de fusils, de sabres et de poignards. Les Japonais ont aussi de lourds canons, dont ils ne se servent pas mieux que les Chinois. En temps de guerre, les vaisseaux fournissent un contingent de 368,000 hommes de pied et 33,000 chevaux.

La marine du Japon était importante autrefois. Elle se composait d'un nombre considérable de gros vaisseaux de bois de cèdre. Aujourd'hui, les vaisseaux de guerre sont petits, ayant au plus 90 pieds de quille et en tout semblables aux jonques chinoises.

Le lecteur peut consulter sur le Japon les ouvrages suivants : Thunberg, *Voyage au Japon*, Paris, 1796, 4 vol. in-8°; Golovnine, *Voyage contenant le récit de sa captivité chez les Japonais et ses Observations sur l'empire du Japon*, traduction française par M. Eyriès, Paris, 1818, in-8°; H. Doeff, *Herinneringen uit Japon*, Harlem, 1833; Van Overmeer Fischer, *Bydragen tot de kennis van het japonische rijk*, Amsterdam, 1833; Meylaur, *Geschiedkundig overzicht van den handel der Europ. op Japon*, Batavia, 1833; enfin, Siebold, *Voyage au Japon exécuté pendant les années 1823 à 1830, ou Description physique, géographique et historique de l'empire japonais, de Cezo, des îles Curiles méridionales de Krasio, de la Corée, des îles Liu-Kiu, etc.*, l'édition française, rédigée par MM. A. de Montry et E. Fraissinet, aura 5 vol. gr. in-8°, avec un atlas in-fol., le t. 1^{er} a paru à Paris, en 1838.

Histoire. Il n'est pas douteux que les Arabes n'aient eu déjà quelques notions vagues d'une grande île située à l'orient de la Chine^{*}; mais le Japon resta entièrement inconnu à l'Europe jusqu'aux merveilleuses histoires de Marco Polo sur le Zipangou (liv. III, chap. 2). Ni ce célèbre voyageur vénitien, ni les mis-

(*) Voir *Anciennes Relations des Indes et de la Chine de deux voyageurs mahométans*, Paris, 1718.

sionnaires ne nous en ont dit rien, et nous n'avons guère que les annales du Japon lui-même pour une idée de ce qu'il a été dans des siècles. Ces annales, espérées où sont consignés jour par jour non-seulement les événements remarquables, tels que tremblements de terre, éruptions, incendies, apparitions de comètes, mais encore les faits et gestes des empereurs et des grands-officiers de l'empire, tiennent, comme on le pense bien, un fort petit nombre de faits historiques importants pour nous. Le plus ancien de ces ouvrages est celui de Nippon, de trente livres, lequel commencement du monde et a été continué au XVII^e siècle par différents auteurs, dont le plus singulier en a fait un abrégé qu'il appelle *Daiki* et qui a été publié par Klaproth sous le titre : *Nippon oo dai itsi ran, les des empereurs du Japon*, Paris, 1725, in-4°; en 1820, Abel Régnier a fait l'éditeur d'un autre livre de voyageur Titsingh, *Mémoires dotes sur la dynastie régnante au Japon*.

L'histoire fabuleuse du Japon à l'empire une antiquité démesurée fait régner des mille millions de premières dynastie, celle des empereurs célestes, et fait évaluer à 836,702 ans avant notre ère la fondation de la première dynastie, celle des cinq générations de princes terrestres. L'origine de la civilisation japonaise est enveloppée d'épaisse obscurité. Les premiers habitants de ce pays forment l'empire actuel du Japon. Ils s'appelaient *Ainos*. C'était une race grossière et barbare dont on ne trouve encore de faibles restes dans les montagnes septentrionales, et surtout dans les îles de Jesso (voy. *Ainos*). Ils furent vaincus par une longue résistance, par Zintzi, troisième fils, selon les annales japonaises, du dernier souverain de la dynastie précédente, et fondateur de la troisième dynastie, et fondateur de la troisième dynastie encore aujourd'hui.

L'histoire véritable commence avec le premier empereur japonais, un chef de colons chinois, et qui est connu daïri^{*}, 660 ans avant

(*) *Daïri* signifie proprement palais impérial, et par métonymie on

n° 619, pour successeur ou *taiji* ni Sei, et la préférence qu'il lui fit le signal d'une guerre sans la funeste expérience ne procs descendants : les daïris continuèrent à choisir pour successeur celui d'entre les fils pour lequel ils se sentaient de tendresse. Le 10^e daïri, fut le premier qui s'occupa des soins du gouvernement, et des *djogouns* ou généraux en chef, le 12^e daïri, laissa en mourant soixante fils à chacun d'eux, et donna à chacun un territoire dans une des parties de l'empire. Peut-être est-ce de la féodalité et de tous les seigneurs attirés sur le Japon. Son fils, Sei-mou, établit des gouverneurs dans les provinces et les districts, et les limites d'après les montagnes, les rivières, etc., et mit partout des garnisons, « en sorte, dit les historiens, que le peuple fut heureux et la tranquillité publique ne fut troublée. » Son successeur étant mort pendant une expédition, sa femme Sin-ou, qui était enceinte, prit le commandement de l'armée et força le Comte tributaire du Japon, son fils, O Sin, que s'introduisit de Pécorie : jusque-là on avait ordonné de vive voix la Kwo Gok donna le nom d'un daïri abdiquant le trône. Elle eut pour successeur, le 37^e daïri, qui établit dans les provinces des magistrats, des relais de poste, nomma des seigneurs ainsi que des chefs de villages, fit enregistrer les habitants, les impôts à payer, la construction de magasins et il introduisit aussi à la cour une minutieuse qu'on y observe aujourd'hui. A sa mort, Kwo Gok passa le gouvernement sous le nom de Zai-mef. Elle soumit les Aïnos de Jesso, et son successeur fit la guerre aux Chinois et envahit la Corée, et qu'il com-

ment pas prononcer le nom de l'empereur, qui est d'ailleurs ignoré de la Chine, et qu'il en est de même du vrai nom de la Chine.

battit avec des alternatives de succès et de revers. Sei-wa, 56^e daïri et souche de la dynastie actuelle des Djogouns, monta sur le trône à l'âge de 9 ans. C'est le premier exemple, dans l'histoire du Japon, d'un prince aussi jeune devenu daïri. Son grand-père fut nommé régent.

Il fallait une main ferme pour maintenir dans le devoir tous ces grands vassaux, turbulents et ambitieux, dont les querelles ne cessaient d'ensanglanter l'empire. Mais on dirait que plus la nécessité d'un gouvernement fort et énergique se faisait sentir, moins les daïris se montraient capables de gouverner. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner s'ils ont été dépouillés successivement de presque tout leur pouvoir. Le premier coup porté à leur autorité le fut, l'an 1180 de notre ère, lorsque Kiyo-Mori s'empara de la personne de Go-Ziro-Kawa no Fowoet, et le renferma dans une étroite prison. Ce prince malheureux appela à son secours Yori-Tomo qui le rétablit sur le trône ; il le nomma, par reconnaissance, général en chef de toutes les forces de l'empire en 1185, et *zei-i-dai-djogoun*, ou grand général combattant les barbares, en 1192. Yori-Tomo fut le fondateur de la première des quatre dynasties des Djogouns.

Ki-Zan, 89^e daïri, ayant reçu une lettre insultante du chef mongol qui venait d'envahir la Chine, et n'ayant pas cru devoir y répondre, les Mongols, irrités, armèrent 900 vaisseaux pour envahir le Japon ; mais un typhon détruisit presque entièrement leur flotte en 1274. Une seconde expédition plus formidable, qu'ils entreprirent en 1281, n'eut pas un plus heureux succès, et leur armée qui montait à 180,000 hommes fut anéantie. Le successeur de Ki-Zan, Ga-ou-da, fut le premier daïri nommé par l'influence du *djogoun*. L'autorité du chef militaire allait donc en croissant, comme on le voit, et le joug sous lequel il tenait le daïri était déjà si pesant que Go-daï-go, 95^e daïri, fit plusieurs tentatives pour le secourir. Mais il s'attaquait à un pouvoir trop fortement établi pour réussir, et ses efforts n'aboutirent qu'à se faire déposer. Cependant il reconquit son trône, en 1334, avec le secours de Taka-ousi, que dans sa reconnaissance il nomma *djogoun*. La

désunion s'étant mise entre eux, le *djogoun* fit proclamer daïri Kwan - Mio , et il y eut ainsi deux empereurs. Ce fut là l'origine d'une guerre qui dura plus de 60 ans, et qui contribua encore à affaiblir l'autorité impériale. Aussi, depuis cette époque, on peut regarder les *djogouns* comme les véritables maîtres de l'empire. On aurait tort de croire cependant que les daïris ne jouissent plus d'aucune influence. Ils sont toujours regardés comme les seuls chefs de l'empire, comme les souverains légitimes, et, pour être exécutés, tous les ordres doivent se donner en leur nom et être signés par eux. Il leur serait impossible peut-être de renverser les *djogouns*, mais ils pourraient leur susciter de grands embarras, et la politique commande à ces derniers de les ménager. Takalousi partagea le gouvernement entre ses deux fils Yosi-Nori et Moto-Ousi. Il espérait qu'ils vivraient en paix et qu'ils travailleraient de concert à fortifier la nouvelle dynastie des *djogouns*; mais ce partage ne servit qu'à les armer l'un contre l'autre, et la guerre ne cessa, au bout de 231 ans, que par la destruction de la branche de Yosi-Nori.

Ce fut au milieu de ces discordes civiles que les Portugais abordèrent pour la première fois au Japon, en 1542. Ils y furent reçus avec hospitalité, et obtinrent sans difficulté la permission de fonder un établissement sur les côtes et de parcourir librement le pays. Le jésuite François-Xavier (*voy.*) en profita pour y répandre les semences du christianisme. « A cette époque (1551), disent les Annales japonaises, les vaisseaux des Nan-ban ou barbares du Sud commencèrent à venir au Japon, et la secte de Yeso s'y répandit. » Malheureusement, les missionnaires se montrèrent intolérants, avides de pouvoir, factieux, et ils attirèrent bientôt sur eux et sur leurs nombreux disciples les plus terribles persécutions.

La deuxième dynastie des *djogouns* venait d'être détruite au milieu des déchirements publics, et la troisième, celle de Fide-Yosi, avait hérité de son pouvoir. Fide-Yosi était d'une naissance obscure; mais ses talents et son courage intrépide lui ayant gagné l'affection de Nabou-

Naga, prince d'Ouari, il s'éleva premières dignités militaires nommé *djogoun*. En 1588, il fut nommé Taiko, et, en 1592, il partit pour la Corée, « entreprise, disent les historiens japonais, qui répandit la gloire de la nation dans toute la Chine et d'assurer le gouvernement à de-Yori, il ne vit pas de meilleur que de s'allier intimement à lui, le plus puissant des princes et gouverneur général du K. La paix qu'il avait donnée ne fut pas de longue durée, et avant son arrivée en 1593, les luttes commencèrent. Ye - Yasou pour s'emparer du pouvoir commença à se révolter depuis longtemps. Il fut vaincu par le *djogoun* en 1603; puis accablé de disgrâce, en 1615, le châtiment fut infligé à Fide-Yori fut obligé de fuir avec d'autres, périt dans les flammes, et fut maître de l'empire, Ye-Yasou ne put plus qu'à assurer le repos de sa famille. Il sut mettre à profit l'impossibilité de lui nuire et gouverna si sagement que l'empire en finit enfin respirer.

C'est à l'année 1600 que nous avons par A l'exemple des Chinois, ne publient aucun livre d'histoire, la dynastie régnante, et la dynastie Yasou ou Gonghin, nom donné après sa mort, occupa le trône. Cependant quelques auteurs, surtout M. Titsingh, dans ses *anecdotes sur la dynastie des Djogouns*, nous ont fait connaître quelques-uns des événements qui se sont passés au Japon depuis cette époque.

En 1637, les chrétiens de Sima-bara se révoltèrent; mais leur révolte fut promptement étouffée et les Portugais furent bannis du Japon. La défense d'y rentrer sous peine de mort fut décidée par le gouvernement, décidé à proscrire le christianisme, prit les mesures les plus terribles. En 1665, il établit dans les villes et dans tous les lieux des cours inquisitoriaux chargés de surveiller la croyance des habitants, et en l'espace de 40 ans, les persécutions donnèrent la vie à plu-

ommes. De toutes les nations, les Hollandais sont les seuls qui ont obtenu la permission de commercer avec les Japonais, et les relations commerciales ont été établies en 1602; encore soumis à la surveillance la plus étroite, leur est-il défendu, pour ainsi dire, de sortir de leur comptoir de Nan-
 En 1792, les Russes ont essayé de prendre part au commerce avec les Japonais, et l'ambassade qu'y envoya, l'empereur Alexandre fut obligée de débarquer presque à l'instant où elle mit le pied sur le sol du Japon. — Pour consulter sur l'histoire de ce pays, voir *Histoire naturelle, civile et géographique de l'empire du Japon*, par la française de Naudé, La Haye, 1701, in-fol., ou 1732, 3 vol. — L'ouvrage, primitivement allemand, fut publié d'abord en anglais, en 1727, 2 vol. in-fol.; Siebold, *archief*, etc., Leyde, 1832-33, broch. in-4° en hollandais, le même auteur, cité etc., etc. E. H-G.

JES, JAQUERIE, voy. JACQUERIE.

JER. Suivant son acception, ce nom ne devrait s'appliquer à une seule espèce du genre *artocarpus*, appelée *tjaca* par les naturels du pays; mais plusieurs botanistes ont admis comme nom collectif toutes les espèces congénères. Ces arbres, justement célèbres à raison de leur utilité, appartiennent à la famille des urticées, et leurs caractères peuvent se résumer comme suit: fleurs monoïques, dépourvues de corolles, disposées en chatons; fleurs mâles serrées, mais non cohérentes, à périanthe de 2 ou 3 folioles; et une seule étamine; fleurs femelles serrées, à périanthe tubuleux, à style prismatique vers le sommet; 1-loculaire, 1-ovulé, à style latéral, terminé en stigmate indivisé. Le fruit, en général très volumineux, et tuberculeux à la surface, est une baie charnue, composée de

de nombreux périanthes de fleurs qui prennent beaucoup d'accroissement après la floraison, et qui finissent par s'entre-greffer; les pistils deviennent des coques sèches, plongées dans la substance charnue du fruit, et contenant chacune une seule graine. Les jaquiers forment de grands arbres, tous indigènes dans la zone équatoriale. Leur écorce et leurs feuilles contiennent un suc laiteux très abondant; les feuilles sont grandes, alternes, courtement pétiolées, le plus souvent lobées, enveloppées chacune, dans leur jeunesse, d'une paire de grandes stipules coriaces et caduques. Les jeunes chatons sont également recouverts chacun par 2 écailles semblables aux stipules. Les chatons des fleurs mâles sont en forme de massue; ceux des fleurs femelles sont presque sphériques.

L'espèce la plus importante du genre est sans contredit l'*arbre à pain* ou *rimier* (*artocarpus incisa*, L.). C'est un arbre qui atteint une hauteur de 40 à 50 pieds, à tronc très gros, à branches nombreuses, horizontales, fragiles, formant une tête très ample et touffue. Les feuilles, longues de 2 à 3 pieds, sur 1 pied à 1 pied et demi de large, sont coriaces, ovales, rétrécies vers leur base, lisses en dessus, rudes en dessous, plus ou moins profondément découpées en 3 à 9 lobes pointus; les feuilles des jeunes individus sont beaucoup moins grandes et en général très entières. Les chatons naissent solitaires aux aisselles des feuilles, vers l'extrémité des ramules; ceux des fleurs mâles sont plus ou moins inclinés, et longs d'environ 6 pouces. Le fruit est ovale ou presque sphérique, d'un jaune verdâtre à l'extérieur, blanc en dedans, en général du volume de la tête d'un enfant, à surface tantôt aréolée, tantôt couverte de tubercules prismatiques très serrés (provenant du sommet des périanthes). Cette espèce croît spontanément aux Moluques, aux îles de la Sonde et dans tous les archipels de la Polynésie. Son fruit fournit aux habitants de ces contrées, pendant 8 mois consécutifs, une nourriture aussi saine qu'agréable. Ce fruit, plus ou moins gros, suivant les diverses variétés, mais qui excède rarement un diamètre de 8 pouces, consiste, avant la parfaite ma-

tureté, en une chair blanche, ferme et un peu farineuse : c'est dans cet état qu'on le mange, soit cuit au four en guise de pain, soit bouilli, ou accommodé de diverses autres manières; sa saveur est comparable à celle du pain de farine de blé, avec un léger mélange de goût d'artichaut; les Polynésiens le convertissent en une sorte de pâte fermentée, qui se conserve assez longtemps et à laquelle ils ont recours dans la saison où l'arbre à pain est dépourvu de fruits. Arrivé à maturité, le fruit de l'arbre à pain devient pulpeux, et d'une saveur douceâtre : alors il est malsain et purgatif. Les amandes que contient ce fruit sont du volume des châtaignes et servent aussi d'aliment. Avec l'écorce intérieure du tronc de ce végétal précieux, les habitants de la Polynésie confectionnent les étoffes dont ils s'habillent. Les feuilles sont assez grandes pour tenir lieu de nattes. Enfin, les chatons mâles desséchés s'emploient en guise d'amadou, et le suc laiteux qui abonde dans l'arbre sert à faire de la glu. Une variété très remarquable de l'arbre à pain est celle dont les fruits sont dépourvus d'amandes : cette variété est originaire de Taïti; elle a été introduite aux Antilles, en 1793, par le gouvernement anglais, et depuis, elle a été très répandue dans beaucoup d'autres contrées de l'Amérique équatoriale. On assure qu'il suffit de 2 ou de 3 de ces arbres pour fournir la subsistance à un homme durant toute l'année.

Une autre espèce, qui ne le cède guère à l'arbre à pain, sous le rapport de l'utilité, est le jaquier à feuilles entières (*artocarpus integrifolia*, L.; vulgairement *jaquier*, *jaque*, ou *jack*; le *tyaca* des habitants du Malabar), indigène de l'Inde et des archipels environnants, mais qui du reste est l'objet d'une culture très étendue dans toute l'Asie équatoriale. Le port de cette espèce ne diffère point de celui de l'arbre à pain, mais les feuilles des individus adultes sont constamment très entières et n'atteignent que 4 à 6 pouces de long; les feuilles des jeunes individus, au contraire, sont presque toujours partagées en 3 lobes. Les chatons naissent immédiatement du tronc et des grosses branches; ceux des fleurs mâles

ne sont point penchés. Le fruit est jaunâtre, à la base couverte de bécules pointues, et atteint 12 à 30 pouces de long à 12 pouces de diamètre, et son poids varie de 10 à 80 livres. Certaines de ce fruit paraissent jouir des qualités que le fruit de l'arbre à pain a, mais il paraît qu'en général il n'est guère au goût des Européens, et n'est pas d'une digestion facile. Aux Antilles, où ce jaquier est comme nous on fait peu de cas de son fruit, mais les Malais en font leur principale nourriture durant une certaine saison. Elles sont presque en forme de racine de volume d'une muscade; elles contiennent aussi une denrée très estimée en Chine, qu'on dit valoir les meilleures noix de muscade. Le bois de l'arbre, après avoir été exposé quelque temps à l'air, prend la couleur de l'acajou; dans l'Inde on l'emploie à la menuiserie et à l'ébénisterie.

JARDIN, JARDINAGE. Le mot *jardin*, en vieux français *gardin*, est comme l'anglais *garden*, l'allemand *Garten*, dérivé du latin *hortus*, qui signifie être d'une racine commune. Quant au mot *jardinage*, nous entendons sous ce nom l'art de tracer ou de créer des jardins, des parcs. Ce n'est pas du jardinage, mais du jardinage en architecture; le lecteur consulte l'article HORTICULTURE, pour tout ce qui concerne la culture des potagers, vergers, des parterres de fleurs, &c.

1° Coup d'œil historique. On remarque d'Horace Walpole*, que le jardinage est un art qui a dû se joindre aux premiers à l'architecture. Dès l'origine, sans doute les hommes cherchèrent à cultiver à proximité de leur habitation des fruits et des herbes potagères et médicinales. Les célèbres jardins de Babylone nous (voy.), lorsqu'on veut bien se donner la peine de pousser du luxe de description que dont Homère (*Odyss.*, VII, 11) nous a embellis, n'étaient à tout le plus qu'un jardin potager, avec quelques haies vives et deux fleurs.

(*) On sait qu'il publia, en 1771, l'*Essai sur le goût moderne en jardinage*.

sur le terrain. Quant aux jardins (voy. BABEL), ils ont été surchargés de stades de balustrades et de pavilions et de Quinte-Curce prétend sur ces terrasses artificielles on avait une grande abondance d'arbres; alpele révoque en doute cette. Les paradis des Perses étaient ornés de vergers irréguliers, bien

L'Académie (voy.) d'Athènes, elle fut plantée par Cimon et cruellement par Sylla, consistait en oliviers. Les auteurs romains parlent les premiers de jardins d'agriculture, Caton, Varron, ils voy. ces noms et HORTICULTURE mentionnent point encore des comme objets de luxe. Ce fut dans le style asiatique que ce Xerxès romain, fit construire et tracer ses jardins. générale, les anciens comprenaient la nature d'une tout autre manière : dans leur climat brûlant, ils aimaient de l'ombre et de l'eau avant affectionnaient les grottes ou nymphes portiques, les bains, tout ce qui donnait de la fraîcheur et mettre de la canicule. Quant à leurs jardins proprement dits, l'inspection des jardins trouvés à Herculaneum en nous donne une idée : de modestes enclos, par des treillages ou des espaliers de vases, de fontaines, de statues, le tout bien symétriquement ; c'est du goût hollandais*.

En climats plus âpres, où la nature nous prodigue de fruits et de légumes de faire servir les murs des jardins à protéger des espaliers apparemment une ressource toute naturelle usage une fois adopté, et l'art est ainsi à la nature, il n'y avait rien de plus à faire pour exclure la force d'art. Les fontaines, qui, en principe, servaient à l'irrigation des jardins, furent bientôt surchargées d'ornemens; les canaux emprisonnèrent l'eau; le ciseau mutila les arbres; les terres furent brodées comme une

* La ville Laurentine de Plin, une place qui était entourée de laurier et de romarin ; à Tuscane, contenant du bois taillé.

robe de cérémonie; les balustrades et les escaliers remplacèrent la pente naturelle du terrain; le compas et l'équerre prirent, en un mot, la place des instruments d'horticulture. Plus de jardin royal qui pût échapper au quinconce et à l'étoile. Les troubadours déjà parlent de jardins symétriques; la symétrie prévalut dans les villas de l'Italie et dans les jardins de la France. Le Nôtre (voy.), on le sait, fut le coryphée de ce goût classique; et il faut convenir, n'en déplaise à l'anglomanie, qu'il a tiré un parti merveilleux de la ligne droite.

Les jardins de Versailles (voy.) sont à l'unisson de ce palais somptueux; la grandeur imposante de l'ensemble n'admet point le reproche de la monotonie; ces terrasses immenses, ces allées spacieuses sont comme le prolongement des vestibules, des galeries, des salons de la demeure royale. Ces fontaines, ces jets d'eau mythologiques étaient seuls dignes de lancer leurs gerbes imposantes aux pieds d'une cour qui se croyait pour ainsi dire l'Olympe de la France et de l'Europe entière. Le système de Le Nôtre fut adopté dans toutes les capitales ou résidences. Mais on l'exagéra : on multiplia les allées droites et monotones, les parterres chantournés, les bosquets découpés en pompons. La Hollande surtout imita la France d'une manière maladroite; on tourmenta, on tailla les arbres et les haies de cent façons bizarres, et les figures en bois peints masquèrent bientôt la verdure. Avec Guillaume III, le goût hollandais passa en Angleterre.

Ce triomphe pourtant devait être de courte durée. L'Angleterre préparait la réforme du jardinage, qu'elle avait soignée de toute ancienneté. Hentzner assure que le premier parc fut celui de Woodstock : c'est là que la légende avait placé le *bower* ou le *labyrinth*, séjour de la belle Rosemonde (voy. HEURT II). Milton, dans sa description de l'Éden, devance pour ainsi dire le jardinage moderne; dans ses voyages, il n'avait rien pu voir qui approchât de cette divine scénérie : son imagination lui suffit pour créer le paradis, ce beau parc primitif. Voy. ÉDEN.

Les parcs, voilà le jardinage moderne!

Qu'est-ce qu'un parc bien compris? Un jardin prolongé, ou une forêt restreinte. Pour créer un parc, il s'agit d'imiter le paysage dans le jardin, d'abattre les murs et de les remplacer par des fossés. Ce grand pas fut fait par Kent et par Browne.

Le Nôtre avait encore dessiné Greenwich-Park et Sant-James-Park; après lui, Temple s'était fait l'avocat du goût chinois, ce produit du caprice et de l'afféterie. Loudon et Wise avaient poussé le mauvais goût plus loin encore : les jardins s'étaient remplis de monstres, de géants, de nains taillés dans le buis, l'if ou le sureau; l'absurdité avait atteint son point culminant. Bridgman marque une époque de transition : il bannit les *arbres sculptés*, et se borne à employer des allées droites, des haies taillées pour la ligne droite; il emploie déjà des massifs de chêne; dans le jardin de Richmond, il admet à côté des lignes droites quelque apparence de forêts et des champs cultivés.

Enfin apparut Kent, le bon génie du jardinage, hardi comme l'est tout novateur; il vint avec son imagination de peintre. Il franchit les fossés, et vit que la campagne entière était un vaste jardin; il remarqua le délicieux contraste des collines et des vallons, la beauté des pentes douces, le jeu de la lumière autour des vieux troncs; il s'aperçut que les bouquets d'arbres, jetés sur une éminence, la couronnaient comme un diadème. Il recourut aux grands principes de la perspective : une plaine était-elle trop étendue, il en brisait l'uniformité par quelques bouquets de verdure; il cachait par d'épais massifs les échappées de vue trop monotones; en ménageant au promeneur d'adroites surprises, il rendait plus ravissante encore une position déjà brillante; le côté désert d'une campagne lui servait à mettre en relief la portion favorisée. Ainsi Kent réalisait les compositions des plus admirables peintres paysagistes. Il se servait aussi de l'architecture pour animer ses horizons; c'est même là un reproche qu'on fait à son beau talent : les temples, les obélisques, les ruines surchargèrent les jardins. En un mot, comme beaucoup de réfor-

mateurs, Kent ne sut pas se renfermer dans de justes limites : dans *Kensal Garden*, il planta jusqu'à des morts, parce qu'on en trouve dans la nature. Mais comme ces défauts s'évanouissent dans l'ensemble de ses grandes créations! Comme il a été bien conseillé par Pope qui, dans son petit jardin de *Stourhead*, avait déjà réalisé en partie les plans gigantesques de son ami! Ce n'est pas sous les mains de Kent le paysage non pas transformé, mais châtié et poli! Comme il savait se servir de la nature pour embellir la campagne! Plans droits, de bassins, de cascades basculées sur des degrés de marbre! Suivez le ruisseau de ce ruisseau : il est caché par des vallées dans des touffes d'arbres qui paraissent plus brillant; les bords sont adoucis sans que leur irrégularité se trouve effacée. Voyez ce ruisseau : Kent s'est borné à en élargir les bords, pour amener insensiblement le promeneur dans l'obscurité plus complète des ombrages séculaires. Ce mot, n'a été que le collaborer à la nature elle-même, et c'est là que constitue son mérite.

Que, du reste, la réforme n'ait été poussée trop loin, c'est ce qu'on ne peut nier. Les imitateurs, en haine de la nature, tombèrent dans l'exagération de la ligne courbe et du crochu.

Mais Browne suivit les traces de Kent d'une manière large et grandiose. En 1804, Payne Knight et sir Uvedale Price fondent une école plus simple; ils effacent leurs traces. Les temples, les obélisques, toute architecture inutile disparaissent des vallées, les monts, les bois ont conservé leur forme première. La France et l'Allemagne avaient d'abord imité au premier chef le *landscape gardening* anglais; mais aujourd'hui, on peut affirmer généralement qu'on suit des principes plus sages que ceux qui ont régné en Angleterre, et qu'on n'est plus enclin à croire que rien n'est plus naturel que l'imitation des œuvres de la nature sur une échelle trop petite. Aujourd'hui, l'on peut affirmer généralement qu'on suit des principes plus sages que ceux qui ont régné en Angleterre, et qu'on n'est plus enclin à croire que rien n'est plus naturel que l'imitation des œuvres de la nature sur une échelle trop petite. Aujourd'hui, l'on peut affirmer généralement qu'on suit des principes plus sages que ceux qui ont régné en Angleterre, et qu'on n'est plus enclin à croire que rien n'est plus naturel que l'imitation des œuvres de la nature sur une échelle trop petite.

(*) Nous reviendrons plus loin sur la création de Browne.

est répandue dans toutes les sociétés.

Il se a pris rang parmi les arts et sont les principes de cet art, et sont confinés dans une localité sous laquelle nous allons développer.

Les arts du jardinage ou de l'art des jardins et des parcs. La tâche de l'artiste, mis en présence d'un terrain donné, consiste à en faire ressortir les avantages, à corriger les défauts. Ses matériaux sont naturels ou artificiels.

Les premiers sont ceux que nous voyons par les premiers : ce sont, par exemple, le terrain lui-même et ensuite les rochers.

Le terrain, qu'il soit onduleux, escarpé, montagneux ou plat, ne doit tenter de bouleverser le caractère primitif : c'est une abominable erreur que de prétendre changer un montagnon dans une plaine. Il faut procéder avec prudence et avec les principes de terrain, avant de commencer. Desséchez toutefois les mauvaises terres ; cachez par des arbres les terrains heurtés, brisés ; mais ce qu'il y a à faire quant

à la plantation se trouvent naturellement : ou des bois, ou des bosquets, ou des ifs de verdure. Un terrain plat est toujours beau, soit qu'il soit au fond d'une vallée, sur une éminence, ou suspendu d'un coteau, soit qu'on le donne en hauteur. La première situation est la plus préférable ; car, dans ces cas, les arbres terminent l'horizon, au lieu d'en haut, une forêt n'occupe que qu'une partie de la scène. L'artiste saura mêler la verdure avec une harmonie judicieuse ; les ombres se forment autant de teintes, et le mouvement ondulatoire, produisant des effets ravissants : il faut donc planter des arbres de formes différentes. C'est facile lorsqu'on plante un jardin ; mais, au contraire, sur un terrain vieux, il se rencontre toutes les difficultés que la main de l'homme a éclaircies ou épaissies. Souvent on voit des arbres coupés à propos, et des changements notables.

relap. d. C. d. M. Tome XV.

Le caractère dominant d'une forêt, d'un bois, c'est la grandeur. Il s'agit donc de prévenir l'excès de ce caractère, de diversifier une étendue trop uniforme, mais sans prodiguer les contrastes. L'unité sans uniformité est essentielle à la grandeur. Graduez donc avec adresse, et sur des espaces larges, les transitions d'une masse d'arbres à une autre.

Supposons au contraire un terrain fort accidenté. Ici, il faut, par des contrastes heurtés, marquer l'inégalité du sol ; c'est la rudesse, non la grandeur, qui doit prévaloir ; il faut séparer, non unir. Couvrez d'une verdure sombre les bas-fonds ; qu'une montée abrupte soit indiquée par des arbres sveltes et élancés ; qu'une ligne étroite d'arbres à forme conique dessine les crêtes aiguës. Sur les flancs d'un coteau, un bois formé par des arbres clair-semés, ne produit point un effet agréable : la perspective (*voy.*) rapproche trop ces arbres et leur fait perdre leur beauté individuelle, sans leur donner la beauté inhérente à un bois touffu. Par la raison inverse, vu d'en haut, un bois clair-semé est souvent d'une grande élégance.

Les contours d'un bois doivent être ménagés avec art. Il faut avant tout de l'irrégularité, des angulosités ; point de lignes droites, ni de spirales ; mais des saillies, des rentrées : par là, une vaste forêt semble agrandie encore ; et, par le même moyen, un bois d'une médiocre étendue dissimule sa pauvreté.

Si la grandeur forme le caractère de la forêt, du bois, la beauté doit être celle du bosquet. Ici, il faut que chaque arbre soit élégant ; le bosquet admet une grande variété dans la disposition des arbres, mais ne tient point au contraste de la verdure et des formes. C'est au fond des bosquets que la châtelaine, le poète, le promeneur désœuvré viennent porter leurs molles rêveries ; que le bosquet leur offre donc des points de repos ! Pratiquez dans tel endroit de larges trouées ; que sur d'autres points les plantations soient assez épaisses pour empêcher le regard indiscret de plonger dans leurs profondeurs ou de deviner les mystères qu'elles recèlent.

Les massifs ou les bouquets d'arbres sont tantôt indépendants, tantôt en corrélation avec des bois plus considérables.

Isolés, ils servent à rompre l'uniformité d'une ligne droite, ou à couronner une éminence. Jetez des bouquets d'arbres sur le promontoire d'un lac ou d'une rivière : c'est un point de mire charmant; la position relève ce bouquet, qui se dessine nettement sur le ciel ou sur l'eau. Sur la lisière d'un bois, des bouquets d'arbres rompent la ligne uniforme; mais toujours faut-il qu'ils se subordonnent aux grandes lignes.

Quant aux *eaux*, l'artiste en peut tirer un immense parti.

Pour former un *lac*, il faut de l'étendue; mais, dans son étendue même, le lac doit offrir à l'œil des points de repos. L'Océan rachète à peine par son caractère grandiose la fatigue que cause l'infini. Un lac, même artificiel, peut être trop grand, car dans les formes tout est relatif. Cachez un rivage plat par des forêts; placez-y quelque fabrique (*voy.*) saillante. Une pièce d'eau est-elle démesurément longue? rapprochez les points extrêmes, en leur donnant de l'importance. Il n'est point nécessaire que la scène entière du lac se présente à la fois à votre vue : cachez par un bois ou par une éminence l'une des extrémités; l'imagination se promènera à son aise sur la portion inconnue. Les îlots font toujours bien dans un lac : ils laissent deviner derrière eux un grand espace, et reculent dans un poétique lointain le rivage, qu'on aperçoit en perspective à travers leur verdure.

Une *rivière*, dans un parc, réclame un certain nombre d'accessoires : il faut que les édifices, les plantations abondent sur ses bords et se mirent dans ses ondes. La rivière servira de lien même aux objets les plus disparates. En face de Blenheim (*voy. MARLBOROUGH*) se trouvait une vallée large, profonde, qui séparait d'une manière abrupte le château d'avec les plantations. Un pont jeté sur le vide eût été une chose absurde. Que fait l'artiste? il amène de l'eau dans la partie la plus profonde de la vallée, et le pont se trouve motivé; les côtes du vallon forment dès lors les rives hardies d'une noble rivière, qui semble sortir d'un bois épais, s'élargir tout à coup, et embrasser un îlot, que décorent les plus beaux arbres*.

(*) Le château de Blenheim est lui-même un

L'eau peut produire de la même dans une localité sèche litaire; sans frapper les yeux, peut envelopper d'ombre, prêt me exquis, à quelque coin r parc. Lorsqu'une rivière traver en deux un seul et même boi avoir l'air de glisser, de toui tourner sur elle-même. Un cours d'eau doit toujours être travers une forêt. Il faut cach seaux et les sources; leur car la vivacité : qu'ils se promènent murmurant sur les cailloux, lence des bois; que des arbres modeste y baignent leurs pié vallée séquestrée ne laisse rien bruit mélodieux qui s'échapp bords. Capricieux et mobile, peut hardiment changer de c penter, et dans un espace médi se rétrécir, tantôt prendre lit ébats; l'extravagance lui sied à S'il forme une chute d'eau, borner ses prétentions; le tau cascade appartient de droit larges et profonds.

L'artiste enfin peut trou main des *rochers*. Les rochei difficilement à la volonté de toutefois il peut les tapisser s'ils sont nus et arides. Des pè pantes, tels que le lierre, la vage, attacheront leurs feuilh sur le flanc ou la sommité des que grotte facilement abordab bri des inclérences de l'air, l point de repos à l'œil et à l'it S'il y a de l'eau dans le creux un moulin ne sera peut-être dans cette solitude. Quelque semble frayé lentement par hommes; quelques chèvres bu le bord des précipices, rattat localités à un voisinage plus ri

Dans les rochers d'un parc, tout de la grandeur. Toute fo superbe édifice. Quelques défat ture ne lui ôtent point son caract tion princière et de monument de sance nationale. Tout est grand au heim; mais aucun vide n'apparait espace, tant chaque partie est la plaine est étendue, la vallée large, fonde, et la rivière, dans sa cou variée, semble clore ce magnifique

oit être sévèrement rec-
eut venir en aide à la
randir les quartiers de
t les broussailles qui en
maison, en insérant de
s interstices étroits, de
er, en couvrant de bois
re, etc.

trouver dans un espace
plus variés, plus pitto-
fontaine (Mortefontai-
n'à Dovedale, en An-

eaux, les bois, les ro-
lonc les matériaux na-
e-jardinier doit tirer le
sible; mais il existe en-
es artificiels qui récla-
me mention.

dérobent la vue de la
ombées en désuétude.
sies cachées : c'est à la
on; mais la nature elle-
me la première idée.
in des troupeaux qui
ans la même prairie :
un ruisseau profond
aisée les sépare. Quel-
les, peintes en vert in-
clôture; mais le fond
ant avec la saison, l'œil
s'apercevoir de la dé-

les sentiers sont rare-
en ligne droite. Point
néanmoins; la nature
Jamais les sentiers tra-
les Indiens ou les bêt-
et en ligne droite. La
quelquefois pour faci-
l'habitation, ne sert
comme but de promenade
itare. Autant que pos-
servir la route à deux
cessaire peut être tracée
te qu'une route qui ne
romenade. Étudiez à cet
naturelles sur les bruyè-
et les plaines sans cul-
ent sans nécessité abso-
ts soient simples et so-
route de telle manière
t à leur avantage. Dans
ue, solitaire, le pont en

bois, avec une seule rampe, est d'un ef-
fet agréable. Dans un parc d'apparat, au
contraire, le pont admet tous les genres
d'ornements avoués par une architecture
éclairée.

Les *sidges* offrent des repos nécessai-
res, et servent pour la conversation ou
pour les points de vue. Dans la partie boi-
sée, sauvage, d'un parc, de simples troncs
non équarris, sans trace de la main du
charpentier ou du menuisier, remplissent
le but : la hache du bûcheron semble les
avoir jetés là. Dans les parcs soignés, or-
nés et coquets, le banc coloré, quelque-
fois la gloriette, se trouve bien à sa place.

Nous arrivons aux *fabriques* de tout
genre jetées dans un parc, sans usage spé-
cial, ou tout au plus pour offrir un re-
fuge contre le mauvais temps, contre une
averse, une bourrasque. Comme points
de vue, les fabriques sont destinées à rom-
pre l'uniformité d'un paysage, à lui im-
primer un cachet particulier ou à l'em-
bellir. Il ne s'ensuit pas que chaque
partie d'un parc réclame une fabrique.
Mais supposons une vaste bruyère, un
bas-fond marécageux, triste, une plaine
continue : là, quelque fabrique devient
presque nécessaire. Quelquefois un cot-
tage avec un bouquet d'arbres peut rem-
plir ce but. L'imitation de quelque ancien
monument celtique fait bon effet en pa-
reil lieu.

Dans un parc soigné, toute espèce d'ar-
chitecture, depuis le temple grec jusqu'à
la pagode chinoise, est admissible; mais
gardez-vous de l'encombrement! c'est
une ostentation commune que celle des
fabriques. Cachez-les dans les bois, ou du
moins appuyez-les sur un fond d'arbres,
et qu'elles soient en harmonie avec le
paysage. Une situation élevée est presque
toujours favorable : c'est alors le couron-
nement d'un point, d'un sommet; mais
si le dos d'une élévation se prolonge, l'é-
difice posé sur la crête apparaît nu et
isolé. L'excellence d'une fabrique con-
siste à produire une impression instantanée : le style de l'ensemble, voilà l'im-
portant; mais les détails tiennent de l'af-
féterie ou de l'enfantillage, par exemple :
des têtes de mort dans un ermitage, des
figures grotesques dans un temple de
Bacchus. D'un autre côté, ne déguisez ja-

on adorait les dieux et les héros de pitié; volontiers nous le placerions au des merveilles de Le Nôtre en s'et ailleurs... Puis, nous dirigeant Nord, nous traverserions ces admirables promenades, ces parcs publics, qui, nées de presque toutes les capitales d'Allemagne, offrent aux humbles rois et aux prolétaires des ombrages aux aussi riches que les parcs réservés aristocratique Angleterre; enfin, terminerions notre course dans les îles de la Néva, dans les jardins de Nié-Célo (voy.) et de Pavlofsk, où la dernière fois, sur les confins du monde, la nature et l'art ont uni leurs efforts pour procurer aux habitants de ce climat boréal des jouissances et des miex appréciées qu'elles sont capables.

Les jardins ont inspiré un grand nombre de poètes. Tout le monde connaît le dictionnaire didactique sous ce titre qui fut la première création originale de Delille. Warnefried, ont également chanté les jardins. En anglais, ils l'ont été par Mason. Les principaux ouvrages à consulter en français: *Description des nouveaux jardins de la France*, par M. de La Moignon, Paris, 1808-1814; de Viart, *Le jardin moderne*, Paris, 1827, intitulé *l'art de créer les jardins, contenant les préceptes généraux de cet art etc.*, par des exemples choisis dans les jardins les plus célèbres de France et d'Angleterre, par Vergnaud, Paris, 1839, avec 24 plans; en allemand, de Sieber, *Théorie du jardinage*, Leipzig, 1779, 5 vol. in-4° avec gravures de la capitale; Dietrich, *Manuel de l'art du jardinage*, Giessen, 1815. La culture anglaise est également riche en ouvrages sur cette matière, et c'est à l'une des Encyclopédies que nous avons emprunté le fond du présent article. L. S.

JARDIN DES PLANTES et JARDIN

Parmi les jardins ou parcs célèbres de France, on pourrait citer encore, outre ceux des Tuileries et du Luxembourg, dont il sera question à l'article JARDINS PUBLICS, Versailles, les Trianon, St-Germain, Ermouville (voy. ces noms), le Rincourt, Lincourt, Monceaux à Paris, Compiègne, Meulan-Joly, et diverses autres résidences de la noblesse française souvent nommées par les annales.

JARDINS BOTANIQUEs en général, voy. BOTANIQUEs et MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

JARDINS PUBLICS. Sous cette dénomination commune se trouvent compris deux sortes de jardins ouverts au public: les uns offrant seulement le plaisir gratuit de la promenade; les autres y joignant, moyennant une rétribution, l'attrait de divers spectacles, jeux et amusements.

L'antiquité connut la première espèce de jardins publics, mais ils y furent en petit nombre, et réservés uniquement à de grandes cités. La civilisation moderne les a multipliés parmi nous, et en a doté beaucoup de villes, même peu considérables. On en a souvent senti l'utilité, on pourrait dire la nécessité hygiénique, dans ces vastes capitales dont la population entassée a tant de besoin d'aller respirer un air plus pur, plus vivifiant que celui de ses rues.

Paris possède quatre jardins publics, dont nous dirons quelques mots.

Celui des *Tuileries* a toujours été le jardin aristocratique par excellence. Dans l'ancien régime, on n'y pouvait entrer qu'avec l'épée au côté et la bourse aux cheveux. La consigne, aujourd'hui moins rigoureuse, ne l'interdit qu'aux vestes, aux casquettes, et, quant aux femmes, à la coiffure négligée du matin. C'est, dans les beaux jours, le lieu de réunion de la *fashion* parisienne; mais seulement dans les allées voisines de la rue de Rivoli. Toute la partie du côté de la Seine est une sorte de Thébaidé abandonnée aux révoltés et aux provinciaux.

Le jardin du *Luxembourg* est surtout fréquenté par les jeunes gens de nos écoles de droit et de médecine, qui en sont les voisins. Quant au jardin des *Plantes*, sa physionomie sérieuse et sévère est bien en harmonie avec celle de ses rares habitués; elle s'anime toutefois à certaines heures par l'arrivée des curieux qu'y attire sa ménagerie.

Le jardin du *Palais-Royal* est le moins grand des quatre, et celui qui mérite le moins ce nom; les arbres y manquent d'espace et de sève, le sol d'ombrage, et l'air de fraîcheur. Aussi, quoiqu'il ait été épuré par l'exclusion de certaines promeneuses, ne le regarde-t-on guère que comme

un lieu de rendez-vous, ou de passage.

A l'étranger, les jardins publics renommés sont : *Hyde-park* et *Regents-park* à Londres; le *Prado* à Madrid; le *Prater* et l'*Augarten* de Vienne; l'*Augarten* et la *Wilhelmshöhe* de Cassel, le parc du château royal de Stuttgart, le *Thiergarten* de Berlin, le *Jardin d'été* de Saint-Pétersbourg, connu par sa magnifique grille, les boulevards et le *jardin d'Alexandre* de Moscou, etc., etc.

Parlons maintenant d'une autre espèce de jardins publics, celle qui n'est accessible qu'à *public* payant.

Ces derniers sont chez nous, comme beaucoup d'autres choses, une importation britannique. Vers le milieu du dernier siècle, on avait baptisé à Londres du nom de *Vauxhall* un établissement composé de la réunion d'un café, d'une salle de bal et d'un jardin dans lequel étaient placés divers jeux d'exercice, où l'on tirait, en outre, de temps en temps, des feux d'artifice. Un nommé Torrè, qui avait déjà exploité à Paris ces derniers genres de spectacles, y ouvrit, en 1770, à l'imitation de Londres, un *Vauxhall*, situé sur le boulevard du Temple. L'emplacement en était peu spacieux : l'année suivante, on vit apparaître, au bout des Champs-Élysées (*voy.*) un bâtiment et un jardin, plus vastes, sous le nom de *Colisée*, emprunté à l'un des monuments de Rome. Torrè vint y déployer toute sa science pyrotechnique ; on y fit entendre, dans des concerts, les plus célèbres cantatrices de l'époque, tandis que les plus fameuses courtisanes venaient en orner les bals. Cependant le *Colisée* (*voy.*) n'eut qu'un succès momentané, et sa ruine fut bien plus rapide que celle de l'édifice dont on lui avait donné le nom.

Une tentative plus heureuse en ce genre eut lieu à la fin du règne de la Terreur, à cette époque où, rentré dans la vie paisible, on semblait ne pouvoir se dédommager de ses angoisses par trop de jouissances. Le beau jardin que s'était créé, dans la rue Saint-Lazare, le fermier général Boutin, devint un jardin public que ses fondateurs appelèrent *Tivoli*. On y donna des fêtes, où les charmes du local, l'éclat des illuminations et des feux d'artifice, les ascensions aérostatiques, en

un mot, mille plaisirs variés bientôt tout Paris. La renommée de ce lieu de délices ne se renferma pas dans la capitale, et chaque ville des environs voulut avoir son *Tivoli*.

A Paris surtout, les imitations furent nombreuses, sans pouvoir néanmoins venir des concurrences. Les jardins de l'*Élysée*, d'*Idalie* (car la mythologie ne veut pas que l'on devienne riche par son industrie), devenus célèbres, furent bientôt à l'abandon, et ne furent que de vaines entreprises.

Une autre espèce de jardins publics, celle qui se procura qu'à l'usage de quelques personnes, d'autres jardins publics, par exemple, de cette vogue, de ce goût de nos jours, de ces fêtes ou celles qui se paient à l'entrée de notre clinique, de ces obstacles à la prise. Après la première fois, on ne peut encore menacer d'ombrages par

Deux jardins d'attirer des sociétés, paraissent être conservés à des expositions de la capitale, ce sont la *Grande-Chaumière* du Montmartre et de l'*Élysée* de Montmartre, le plus cheri des étudiants et des grisettes, adopté surtout par ces frondeuses danseuses des deux sexes, qui se gairaient de ralentir la valse, *cher* la contredanse.

JARGON, sorte de langage qui ne prend jamais qu'en mauvais sens, dit anciennement *gergon*, qui vient dériver de *græcum*, dans ce dicton des temps de barbarie *cum est, non legitur*. Ménageur dit de *barbaricus* de cette manière *baricus, baricus, varicus, guaricus, guarco, jargon*, et rari fait justice de cette opinion. Les étymologies (et l'une d'elles du calendrier des Hébreux) simple et la plus probable est

sur jargon de *jar* (mêle et peut-être de *garric*). ère signification de jargonage, le bruit des oies, cette sorte de langage de là le sens métaphorique un langage informe, point compris de tous.

Les Femmes savantes :

« chez est, je crois, bel

« parler votre jargon.

« langue de la philosophie

« jargon pendant plusieurs

« sociétés, un emploi

« culier, une affectation

« mesquines par

« archées, forment un

« jargon que

« ruses, et le style de

« modernes n'est pas au-

« en idées passe dans le

« de cette sorte de ruse

« se méprend au sens

« : le jargon des écoles

« de la société.

« de jargons des idio-

« langues-mères, et sur-

« (y.) des populations il-

« onnu la valeur réelle de

« ces patois. Les nomen-

« es, dont il faut bien re-

« mîté pour une foule de

« mériteraient à plus jus-

« tification dédaigneuse.

« es pour qui les rapprou-

« vulgaires. M. Ch. Nodier

« ne façon piquante dans

« *linguistique*. Il cite ces

« r les jeunes filles de son

« *vous vois, plus je vous*

« *lement les yeux de la*

« Il n'y a rien, dit-il, qui

« l'esprit la tendresse d'un

« charme irrésistible d'un

« faiseur de nomenclatu-

« cupé de tout cela. Frap-

« tion particulière de la

« pect ou d'une propriété

« tine, qui sont également

« appelé notre plante la

« *ide*. Vous me direz que

« de ne sont pas des mots

français, et je n'ai certainement pas l'intention de prouver autre chose : ce sont des mots grecs ; mais qu'entend-on du moins par ces mots grecs ? Est-ce quelque appellation plus élégante, plus heureusement figurée que les nôtres ? Hélas, non ! Cela veut dire en propres termes l'oreille de souris à physionomie de scorpion. Vous conviendrez que nous voilà bien loin de *plus je vous vois, plus je vous aime et des yeux de la Sainte-Vierge*. »

Le jargon nous semble différer de l'argot (*voy.*) en ce que celui-ci est toujours une langue de convention, tandis que le jargon peut varier d'homme à homme et avoir ainsi, dans le mauvais goût de chacun, des caractères propres d'originalité. L'un change avec les pays et avec les classes d'hommes d'un même pays ; l'autre peut changer de société à société, d'individu à individu.

J. T-V-S.

JARNAC (GUI CHABOT, sire DE), beau-frère de la duchesse d'Estampes (*voy.*), partageait avec François de Vivonne, seigneur de La Chateigneraye, la faveur de Henri II, lorsque, quelque temps après la mort de François I^{er}, un duel, où l'adresse mal exercée de Jarnac l'emporta sur la bravoure éprouvée de son rival, vint rendre son nom proverbial. Henri II avait fait circuler un bruit injurieux contre Jarnac qu'il n'osait avouer ; La Chateigneraye, espérant s'élever dans l'esprit du roi, prit sur lui les propos déshonorants et prétendit en tenir les détails de Jarnac lui-même ; Henri II accorda le combat, ne doutant point qu'il ne fût fatal à ce dernier. Le 10 juillet 1547, les lices furent ouvertes à Saint-Germain-en-Laye ; le roi y assistait avec toute la cour. La Chateigneraye avait fait servir un grand déjeuner sous sa tente auquel étaient invités tous ses amis pour se réjouir d'une victoire qu'il croyait devoir lui coûter si peu, « estant, disent les *Mémoires de Vieilleville*, homme fort adroit aux armes, de courage invincible, et qui avait fait mille preuves et mille hasards de sa valeur ; et Jarnac, non, qui faisait plus grande profession de courtisan et dameret à se curieusement vestir que des armes et de guerrier. » On fit le choix des armes avec tous les rites de l'ancienne chevalerie, et, lorsque enfin l'un des hé-

rauts d'armes prononça le cri : *Laisses aller les bons combattants!* ils s'élançèrent l'un sur l'autre et se portèrent plusieurs coups d'épée; mais tout à coup La Chateigneraye tomba blessé au jarret d'une manière imprévue : d'où est venu le proverbe d'un *coup de Jarnac*, pour exprimer la chute ou la perte de quelqu'un par suite d'un mauvais tour auquel il ne pouvait s'attendre. La Chateigneraye, blessé, ne voulut pas se rendre; il fut emporté de la lice; mais pour ne pas survivre à cette défaite, qu'on a attribuée à la souffrance que lui faisait éprouver une blessure qu'il avait reçue au bras au siège de Coni (1543), il arracha l'appareil qui couvrait sa plaie, et mourut à l'âge de 26 ans, plutôt de honte et de dépit que de la gravité de sa blessure. Henri II venait de lui promettre la charge de colonel général de l'infanterie française. L. L.

JARNAC et MONTCONTOUR (BATAILLES DE). Ces deux villes, la première dans le département de la Charente, la seconde dans celui de la Vienne, furent témoins, dans la même année, de deux batailles, où les catholiques, commandés par le duc d'Anjou (voy. HENRI III), remportèrent des avantages sur les protestants, sans pouvoir en profiter d'une manière complète.

La bataille de Jarnac eut lieu le 13 mars 1569. L'armée protestante y perdit son chef, le prince de Condé (voy. ce nom). Le 3 octobre suivant, l'armée catholique atteignit l'arrière-garde des protestants à Montcontour, et l'action devint générale entre le Thoué et la Dive : le duc d'Anjou eut un cheval tué sous lui; le comte de Nassau fit des prodiges de valeur; Coligni, blessé à la joue, fut contraint de quitter son armée, dans les rangs de laquelle le désordre ne tarda pas à se mettre. Tous les lansquenets furent massacrés par les Suisses. Les Français eux-mêmes ne se faisaient point de quartier. Cependant, le duc d'Anjou se jeta au milieu de la mêlée en criant : « Sauvez les Français! » Le carnage fut horrible : 10,000 morts des deux partis jonchaient le champ de bataille. Les catholiques ne s'engagèrent point à la poursuite de l'armée vaincue, qui put se retirer en bon or-

dre sur Parthenay; enfin, de cour sauvèrent la cause. Voir M. de Sismondi, *Hist.* t. XIX, et les art. COLIGNI IX, HENRI III, etc.

JAROSLAF VLADIMIROV Grand, celui des souverains slave ancienne, c'est-à-dire non membrée et se rattachant à porta la grandeur de cette son apogée et marqua d'un preinte la limite de son territoire et la langue russe, le culte de l'Église orientale, y jamais dominants.

Jaroslaf ou plutôt Iaroslaf ainsi que le nom se prononce le plaçons en cet endroit qui a été, par mégarde, passé dans où était sa vraie place) était fils issu du mariage de saï (voy.) avec la princesse varè lotzk Rognéda, et il devint successeur sur le trône de occupa 35 ans, de 1019 à Varèghes ou Normands avo duit en Russie l'usage de la mort d'un souverain, l'établissement des fils qui lui survivaient, toute autre succession; et ce vint surtout funeste après le prince qui avait douze héritiers Sviatopolk, successeur de Vlad (19) qui l'avait eu d'une religieuse sa femme, usurpa le trône à faire périr tous ses nombreux. Plusieurs d'entre eux dans ses embûches; mais la que-là prince apanagé de Novgorod échappa et s'empressa d'aller l'usurpateur. Novgorod était ville de l'empire et supportait patiemment la suprématie d'habitants prirent fait et cause Jaroslaf, qui, battu d'abord par aidé du roi de Pologne Boleslant (voy.) auquel il livra son tour complètement son accès la rivière d'Alta, et s'empara de Sviatopolk prit la fuite et plus de ce moment. Deux autres dants au trône, l'un frère, l'autre de Jaroslaf, furent celui-ci soupçonné et Jaroslaf partagea tout

prince Matiaslaf, son frère à la mort de ce héros, en and-prince régna seul sur e d'alors, à l'exception seu- lotzk, principauté qui elle- on influence; sa domination ni depuis la Néva jusqu'aux Dniéper et depuis le con- ka avec le Volga jusqu'aux Vistule.

près une jeunesse orageuse ir des actes de ruse et de ia avec sagesse; il reconquit erdues pendant le cours des s, et se fit respecter de tous ais en respectant lui-même :. Après avoir forcé le roi de ui restituer même les villes dont il s'était emparé en se ief, il vécut avec lui en par- nce; il châtia plusieurs fois ;bes, barbares du sud, dont s mettaient à feu et à sang itrophe de son empire; il même les barbares du nord, s Lithuaniens et les Jatvai- s et fortifia différentes villes, Dorpat, pour mettre ses fron- ert, et donna, comme nous une grande consistance à ces

s, il rechercha des alliances an intérêt réciproque. Il ma- à des princes étrangers, et elles, Anne (voy. T. I, p. 776) pi, en épousant Henri I^{er}, roi , fit connaître à l'Occident le Russie et prépara aux histo- s, étonnés de ce mariage extra- de savants embarras. Tout en t sa communion avec le siège ntinople, il assura une sorte dance à l'Église russe, en don- propre autorité un métropoli- f, et en posant des limites à l'in- patriarce grec.

ne fut en général pacifique. Il rivalité jalouse de Novgorod, ant à cette ville puissante cer- léga qui lui assurèrent une exis- rt, mais sous l'autorité du grand- rendit de sages lois, fit bâtir des et des églises, entre autres celle de-Sophie à Kief, embellit cette

ville*, y appela des artistes, donna ses soins au chant sacré, fonda des écoles sur- tout ecclésiastiques, fit traduire du grec en slavon des livres de dévotion ou litur- giques, excita, dit Nestor, des lettrés à en composer eux-mêmes, « afin d'étendre et de faciliter l'enseignement de la doc- trine chrétienne. » « Il passait son temps sur les livres, ajoute le vieux annaliste, et lisait nuit et jour sans relâche. »

Le principal monument du règne de ce grand-prince est le droit écrit appelé Droit russe (*Rousskaïa pravda*) que Ia- roslaf donna, en 1017, aux Novgorodiens et qui, destiné surtout à mettre fin aux vengeances particulières exercées contre les meurtriers, régla les compositions ou réparations judiciaires. Ce fut une grande victoire remportée sur la barbarie des mœurs, et ce vieux code devint la base des lois postérieures. On en trouve le texte dans les plus anciens manuscrits de la chronique de Nestor. Schloëzer en a publié une édition séparée en 1777, et Tati- chtchef une autre en 1786. Ce même texte slavon, accompagné d'une traduc- tion allemande et d'un excellent com- mentaire, a été reproduit par Ewers, dans son ouvrage intitulé *Das ælteste Recht der Russen* (le plus ancien droit des Rus- ses), p. 259 et suiv. **.

Avant de mourir, Iaroslaf régla le droit de succession. Il le fit malheureusement suivant l'usage établi, en donnant un apanage à chacun de ses cinq fils, dont l'aîné devait jouir, en vertu de son titre de grand-prince, d'une autorité supérieure et en quelque sorte patriarcale, tout en les laissant maîtres chez eux et exempts de tout contrôle quant à leur administra- tion intérieure. Il prépara ainsi l'affai- blissement de la monarchie de Rurik et son asservissement par les Tatars.

Iaroslaf termina sa longue et brillante carrière à Vychégorod, le 19 février 1054, âgé de plus de 65 ans, suivant Nestor, et fut enterré à Sainte-Sophie de Kief, où l'on montre encore son monument. J. H. S.

(*) Nous ne répéterons pas cette assertion un peu ridicule des chroniqueurs et de Karamzine lui-même (t. II, ch. 2), qu'il en fit une seconde Constantinople.

(**) Voir, pour quelques autres renseignements, Schnitzler, *Essai d'une statistique générale de l'empire de Russie*, p. 271-73.

JARRE ÉLECTRIQUE. On donne ce nom à une sorte de bouteille de Leyde (*voy.*) dont la surface est plus considérable et qui remplace la bouteille dans la construction des batteries électriques (*voy.*) quand on veut obtenir une plus forte commotion, l'intensité des commotions augmentant avec la surface des vases qui peuvent les produire. On distingue plusieurs sortes de batteries : les petites et les grandes; les petites sont construites avec des bouteilles de Leyde, les grandes sont faites avec des jarres électriques. Lorsqu'on parle d'une batterie, sans ajouter d'épithète, on entend toujours celle qui est composée de plusieurs jarres. Du reste, on arme les jarres, on les charge, on les décharge de la même manière que les bouteilles de Leyde. V. S.

JARRET, partie du corps humain placée derrière le genou (*voy.*). Ce mot est aussi employé par les vétérinaires et par les personnes du monde pour désigner l'intervalle compris, dans le membre postérieur du cheval, entre la jambe et l'os du canon. Cette région correspond au *tarsus* des anatomistes, c'est-à-dire à la première portion du pied (*voy.* ce mot). Un bon cheval doit avoir les jarrets larges, plats, peu charnus; ils ne doivent ni balancer ni se déjeter en dedans ou en dehors : ces défauts, dans un animal, font dire qu'il a les *jarrets mous*. On appelle *clos du derrière* ou *jarreté* celui dont les jarrets, trop serrés, se lient et s'entreprennent aux moindres descentes. Enfin, on donne le nom de *jarrets coudés* à ceux qui, naturellement trop fléchis, portent le canon très en avant et sous l'animal, de manière à enlever de la solidité au train de derrière, dont l'extrémité touche au centre de gravité du cheval. C. L.-R.

JARRETIÈRE (ORDRE DE LA), *order of the garter*. Cet ordre militaire et honorifique, le plus ancien ordre laïque établi en Europe, tient en Angleterre le premier rang après la pairie. On n'est d'accord ni sur la date ni sur la cause de son institution. Fondé par Édouard III, en 1344 ou en 1349, il devrait son origine, selon la version la plus vulgaire et la moins authentique, à une galanterie de ce prince, qui, ayant ramassé dans un

bury, sa maîtresse, se serait écrié : *ny soit qui mal y pense !* et a dans cet événement et dans l'occasion et la devise d'un ordre de chevalerie. Il est plus probable qu'il fut institué en mémoire de la Crécy, où, dit-on, il avait défilé en signe de ralliement une fameuse devise est une allusion à l'enthronement au trône de France. Les historiens font même remonter l'idée de cette institution à Richard I^{er}, qui, au siège de d'Acre, aurait attaché à sa ceinture un cordon bleu, et un chevalier distingué par un cordon bleu. C'est encore, en y comprenant le chef de l'ordre, le nombre de chevaliers indépendamment de la famille des princes étrangers. Les chevaliers ont varié, sont un cordon bleu, une porte de gauche à droite et une porte de droite à gauche; quel pend un saint George, un dragon en or émaillé, et un chevalier enrichi de pierreries; une plaque à l'habit, et sur la queue un brodé un saint George, un dragon; enfin la jarretière en or avec la devise brodée en lettres d'or sur la jambe gauche, dessous du genou. Les chevaliers ont un magnifique costume, et les chevaliers se font avec beaucoup de solennité. On a un collège de l'ordre et un chapitre en porte le nom (*garter*). Le roi est le souverain, quatre chevaliers sont les poêles élevés sur sa tête au-dessus de l'onction. Anstis et Asmole ont écrit les statuts de l'ordre de la jarretière aussi des détails, à ce sujet voir Leland, Polydore Virgile et Leland.

JASMIN, genre assez riche de fleurs exotiques, et qui est le type de mille des *jasminées*. Il offre deux sortes : un calice en forme de coupe soit en 5 dents, soit en une corolle à tube cylindrique plane, étalé, partagé en 5 segments, un peu inégaux; des étamines insérées au tube de la corolle point saillantes; un ovaire à deux loges tenant chacune 1 ou 2 ovules filiformes, à stigmate entier; le fruit est une baie à 2 loges, chacune une seule graine. Les

de Pélidas pour le sommer de déposer la couronne. N'osant pas refuser, Pélidas répondit qu'il était tout prêt à l'abandonner à son neveu, dès qu'il aurait fait quelque action d'éclat et rapporté la Toison-d'Or en Thessalie.

Jason partit donc, et, en route, il eut à Lemnos deux fils d'Hypsipyle, fille du roi Thoas, qu'elle avait sauvé le jour où toutes les femmes de cette île avaient ôté la vie à leurs maris pour se venger d'une infidélité qu'ils leur avaient faite. Jason atteignit heureusement le but de son voyage, grâce au secours de Médée (*voy.*), fille d'Éète, roi de Colchide, qu'il épousa et ramena avec lui dans sa patrie, après avoir erré longtemps sur les mers. Il vengea alors, par la mort de Pélidas, le meurtre de ses parents et de ses frères.

Cependant il ne put monter sur le trône d'Iolcos, qu'il dut abandonner au fils de Pélidas, Acaste. Il se réfugia à Corinthe, où il vécut heureux pendant dix ans, jusqu'à ce que dégoûté de sa femme, il s'éprit d'amour pour Glaucé ou Créuse, fille du roi de Corinthe Cléon, pour laquelle il abandonna Médée et ses enfants. Mais celle-ci tira une effroyable vengeance de son odieuse rivale, et, poursuivie par Jason, elle s'enfuit sur un char attelé de dragons, auprès d'Égée, roi d'Athènes, après avoir égorgé ses deux fils Mermère et Phérète. Selon quelques auteurs, Jason désespéré se donna la mort; selon d'autres, il mena depuis une vie errante et misérable, jusqu'à ce qu'un jour, s'étant reposé à l'ombre du navire qui l'avait porté dans la Colchide, il tomba, épuisé de fatigue, dans un profond sommeil pendant lequel la chute d'une poutre l'écrasa. Quelques-uns racontent, au contraire, qu'il finit par se réconcilier avec Médée, et qu'il retourna avec elle dans la Colchide dont il fut roi après la mort d'Éète, son beau-père. C. L.

JASPE, *voy.* QUARTZ.

JASSY, *Iassi* ou *Iasch*, capitale de la Moldavie, sur la rive gauche du Bagloui, sous 47° 8' de latitude N., et sous 25° 10' de longitude orientale. La ville s'étend sur un grand espace, en partie sur la pente d'une colline, en partie dans la vallée; dans quelques quartiers, les jardins et les vergers séparent et

isolent les maisons généralement élevées; dans d'autres quartiers, les maisons sont serrées le long de rues tortueuses et manquant encore de largeur. On y supplée par des poutres qui couvrent des égouts. En 1822, un incendie détruisit une grande partie de la ville; ce désastre n'a pas été entièrement réparé. Il ne reste plus rien des maisons que les Romains y avaient construites lorsque la ville était le municipium Iassiens. Aujourd'hui, Jassy est gouvernée d'un hospodar (*voy.* ce mot) de MOLDAVIE qui habite un petit palais grand ayant été détruit dans l'incendie de 1822. L'archevêque occupe un palais auprès de la cathédrale, et saint Nicolas. La ville a une quinzaine d'églises et de chapelles, plus solidement bâties que les maisons particulières. Il y a de 20 couvents du rite grec, au moins. Il y a un séminaire, un hospice, un lycée. Un petit fort domine la ville. On y compte environ 24,000 Moldaves, Allemands et Juifs.

Jassy a été occupée plusieurs fois par les troupes russes, surtout en 1812. La paix entre la Turquie et la Russie fut conclue dans cette ville le 9 janvier 1812 par la médiation du roi de Prusse. Ce traité, la Turquie abandonna à la Russie la ville importante d'Otchakow et tout le territoire compris entre la ville et le Dniester. La Russie acquit ainsi l'embouchure du Boug et du Danube, une étendue de côtes importante sur cette mer, et la faculté de menacer l'empire turc au-delà du Danube. Elle avait fait des conquêtes considérables; mais elle ne fut pas en mesure de les conserver, et Caulaincourt dut y renoncer.

JAUBERT (FRANÇOIS, comte), né à Condom (Gers) le 3 octobre 1747, remarqua de bonne heure au barreau de Bordeaux où brillaient les Fenouillet, les Lainé. Nommé, en 1790, maire de la première municipalité de cette ville, et, bientôt après, commissaire près le tribunal civil, résista avec courage aux excès révolutionnaires et fut mis hors la loi par un décret du 6 août 1793. Rendu par le Directoire à ses fonctions d'avocat

jusqu'en 1802, époque où il fut membre du tribunal qu'il présida en 1804. Napoléon apprécia cet esprit positif qui s'alliait chez Jaubert à un caractère doux, flexible et conciliant, en le créant la Légion-d'Honneur, en lui conférant la décoration et le fit entrer dans le comité de consultation de la Faculté de droit, bientôt après, il le nomma inspecteur général des écoles de droit, et, en 1806, membre du comité contenant la liste civile, comte de l'empire, directeur de la Banque, et, dans les années 1807, directeur général des droits de la Restauration fut moins favorable envers le comte Jaubert, mais le gouvernement de la Banque, et le comte fut exclu, en 1815, d'une place de conseiller à la Cour de cassation, à laquelle il avait été nommé, en 1814, par Napoléon III. Mais il y retourna au mois de mai 1818, et continua d'y siéger jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mars 1821. Administrateur habile, jurisconsulte éminent, Jaubert eut une grande influence comme tribun et conseiller d'état, dans la rédaction des codes qui composent le droit civil et criminel; et les rapports de matières spéciales, telles que les testaments, les contrats, toujours consultés avec fruit par ceux qui veulent se pénétrer de l'esprit de la législation.

JEAN-FRANÇOIS, comte Jaubert, du Cher, neveu du précédent, et par lui en 1821, est né à Paris le 20 octobre 1798. Il était fils unique et de Hippolyte Jaubert, commissaire en chef de l'armée navale d'Égypte, et de son épouse, née d'Aboukir. Sous la direction de sa mère, qui avait épousé de jeune homme le baron Micoud, anéanti, il reçut une éducation solide. Des classes du collège Charlembourg passées sur les bancs de l'École de droit, lui firent recevoir l'avocat en janvier 1818. Ses travaux sérieux qu'exige la carrière de magistrature, à laquelle on le destinait, étaient loin de suffire à son activité; il joignait les cours de la Sorbonne, du collège de France, l'étude de la physique, celle des sciences naturelles

et de la botanique surtout, dont le goût l'a suivi au milieu du tracé des affaires. A la mort de son père adoptif et de M. Micoud qui lui avait laissé une partie de ses biens, il se trouva possesseur d'une fortune considérable, à laquelle vint se joindre plus tard celle de sa mère. Il acheta dans le Berri, où celle-ci avait déjà des propriétés, la terre de Givry, située sur les bords de la Loire, vis-à-vis des forges de Fourchambault. De là les liens politiques qui n'ont cessé de l'attacher depuis au département du Cher. Ces précédents, joints à des opinions libérales qui avaient surtout éclaté par une adhésion publique au refus d'impôt dont on menaçait les derniers ministres de Charles X., et qui lui avaient valu sa destitution des fonctions de maire, le désignèrent, lors des élections générales qui suivirent la révolution de juillet, au choix des électeurs de l'arrondissement de Saint-Amand, qu'il a toujours représenté depuis à la chambre élective. Dans les cinq ou six premières années, ses opinions politiques eurent une couleur gouvernementale très prononcée, qui le désigna alors à la haine des charivariseurs et des journalistes, et dont il a retenu certaines tendances, même depuis qu'il s'est rapproché de l'Opposition. Ami de M. Guizot, beau-frère de M. Duvergier de Hauranne, il votait en général avec le parti doctrinaire, sauf les cas où l'indépendance un peu indisciplinée de son caractère le portait à s'en séparer. Aussi l'adhésion momentanée qu'il prêta au ministère du 15 avril 1837 (*voy. MOLÉ*) et qu'il comparait lui-même, dans une de ses ingénieuses saillies, à un mariage de raison, ne tarda pas à dégénérer en froideur, puis en rupture ouverte. La coalition de 1839 le compta parmi ses membres les plus ardents, et le cabinet du 1^{er} mars 1840 (*voy. THIERS*) trouva en lui, comme ministre des travaux publics, un auxiliaire quelque peu imprévu, mais ferme et utile.

M. Jaubert, qui avait été secrétaire de la Chambre des députés dans la session de 1836, avait montré, indépendamment d'une aptitude générale aux affaires secondées par une élocution vive, facile et spirituelle, des connaissances toutes spéciales

dans les questions relatives aux forêts, aux rivières, aux douanes, aux routes, aux canaux, etc. Plusieurs de ses rapports avaient été remarqués, entre autres celui du 6 mai 1836, sur les crédits demandés pour l'achèvement des monuments de Paris, où il attaqua vivement le président du conseil, son futur collègue. Son passage au ministère des travaux publics, jugé diversement sous le point de vue de la politique générale, ne peut que lui faire honneur sous le rapport de l'habileté et de l'activité qu'il y déploya. Il travailla avec le zèle le plus louable, on pourrait dire avec passion, à améliorer nos voies de communication. Son projet de loi sur les canaux, tendant à l'abaissement des tarifs au moyen de traités amiables avec les compagnies, avait été développé par lui avant son entrée au ministère, et paraît avoir été pris en sérieuse considération par son successeur. Les chemins de fer, sur lesquels il avait déjà eu occasion d'exercer un haut patronage comme directeur de la compagnie du chemin de Paris à Rouen, dit *des plateaux*, abandonné depuis, et comme membre de la commission spéciale, trouvèrent en lui un de leurs plus chauds partisans et de leurs promoteurs les plus efficaces. C'est lui qui a proposé à la Chambre (15 juillet 1840) les projets de loi relatifs aux chemins de fer de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Strasbourg à Bâle, d'Andrézieux à Roanne, de Montpellier à Nîmes, de Lille et de Valenciennes à la frontière de Belgique.

De mai à septembre 1839, M. Jaubert a fait un voyage scientifique en Orient, et visité Smyrne, Constantinople et l'Asie-Mineure. Outre ses fonctions législatives, il a exercé celles de membre du conseil général du département du Cher, de président de la Société de géographie, etc.*

JAU COURT. C'est le nom d'une très

(*) M. le comte Jaubert, fidèle au chef du cabinet du 1^{er} mars 1830, fait maintenant avec lui de l'opposition au ministère du 29 octobre de la même année; et c'est dans cette situation que, peu de temps après être sorti des conseils du roi, on est à lui reprocher l'indiscrétion relative aux îles Baléares qui fit tant de bruit, mais qui, après tout, ne pouvait reposer que sur un malentendu, et méritait moins le nom d'indiscrétion que celui d'été-rdéterie. S.

ancienne famille, alliée avec ducs de Bourgogne, partaj branches, et qui s'est signalés les guerres de l'ancienne I de ses membres se sont disti jours, l'un dans la carrière l'autre dans celle des affaires c'est le chevalier de Jaucourt marquis de Jaucourt. Leur ne se rassemble guère; cepenc en commun l'esprit de leur f à-dire, le respect de l'hon scrupuleuse probité, l'amou qui est pur, digne et géné et le neveu, d'ailleurs, not mêmes principes religieux, demeurés fidèles à la foi pro quelle leurs ancêtres ont do tyrs.

LOUIS, chevalier de Jauc à Paris, le 27 septembre 1 dale maxime qu'un seigneur soin de devenir un docteur parmi ses parents. Ils l'élevè et l'envoyèrent ensuite fair Genève; circonstance qui tournure de son esprit et d Le génie particulier aux l Alpes et du Jura façonna souple intelligence: elle p grave et sévère, tempérée la finesse et l'élégance paris était encore la pépinière de Sans jamais songer à prêch Jaucourt prend part à leurs laisse captiver par l'impor questions que leur enseigne à résoudre et qui concern hauts intérêts. Le goût de c conformité des mœurs géne glaises l'attirent ensuite et au milieu du mouvement sciences par la reine Anne. patrie de Newton qu'il ve mathématiques; établi à Ca consacra trois années entières rendit en Hollande. Les se prit lui avaient été dévoilés] gie; ceux de la matière par il brûla de connaître aussi ce monieux et inexplicable de la matière qu'on appelle l'o main. La théologie prétend son, la médecine le corps.

té autant que la science : il a médecine sous Boerhaave. onnat Tronchin qui allait régime des gens du monde n semblable à celle que produisit dans l'éducation; mis intimes, et afin de con- quement, pour ainsi dire, ils soutinrent leur thèse et reçurent ensemble le ctur. Son dessein n'était er la médecine : cependant l'étude toute sa vie ; il fit ituel et savant Gatti, si fort s les salons de Paris , sur- il eut divisé les maladies s, celles dont on ne meurt ont on meurt ; il fit mieux, ans cesse ses talents à sou- ce. En 1736, le soin de sa revenir à Paris ; il y passa de suite, dans une retraite il s'entretint plus souvent qu'avec les vivants.

son séjour dans les Provinces- alier de Jaucourt composa la *vie et des œuvres* de de, 1734). Cet essai, qui œuvre, peut se mettre à côté- dessus des meilleurs mor- tenelle. Aux yeux de l'au- : était le parfait modèle du s sa première jeunesse, il l'imiter. L'universalité des t aussi son ambition, et s'il Leibnitz pour le fond des au moins un avantage sur e de l'expression. Il sem- ituellement désigné pour Diderot et D'Alembert à n du plus grand monu- e du XVIII^e siècle : aussi l demeuré attaché à l'En- ences, langues, lettres, arts, oire, philosophie, il avait . C'est avec Buffon et d'au- tageait le soin des articles , de chimie, de botanique ie ; mais il fut loin de bor- ive coopération : il a tra- cés à toutes les parties de : tant que philosophe, il : à part dans le siècle de la eul il sut se dérober aux

préjugés philosophiques de l'époque, seul il ne proscrivit point le christianisme et la morale religieuse. C'est que chez lui la conscience l'emportait sur l'opinion dominante, et l'amour du vrai sur l'amour de la gloire ; son caractère avait quelque chose d'antique, dû à son âme candide et développé par l'étude de la nature et par la solitude où il vivait. De là la douceur de son commerce, sa bienfaisance infatigable, sa répugnance à solliciter aucune faveur, son refus d'entrer dans aucun parti littéraire. « Sans besoins, sans desirs, sans ambition, sans intrigue, il chercha son repos dans l'obscurité de sa vie. » Mably et Condillac, l'un aussi audacieux en politique que l'autre en métaphysique, sont les écrivains qu'il voyait le plus souvent, et le plus souvent pour les contredire.

Le chevalier de Jaucourt parlait la plupart des langues modernes, et il cultivait avec succès la littérature ancienne et nouvelle, comme le prouve son travail sur les *Synonymes* ; mais il montra toujours une prédilection marquée pour la médecine. Il continua les observations de Boerhaave en spiritualiste, à la manière de Bonnet, tandis que Lamettrie les interprétait en matérialiste. Il avait rédigé en latin, en 6 vol. in-fol., un lexique universel de médecine, dont il envoya par mer le manuscrit à un imprimeur d'Amsterdam. Le malheur voulut que le vaisseau fit naufrage sur les côtes de la Hollande septentrionale, et il perdit ainsi le fruit de ses veilles. Après un malheur semblable, Guarino avait vu blanchir en une nuit tous ses cheveux : Jaucourt eut plus de résignation, et son exemple a sans doute profité à François de Neufchâteau, lorsqu'il *naufra*gea vingt mille vers.

Indépendamment de l'Encyclopédie, les travaux de Jaucourt enrichirent la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe* (1728-1740), ainsi que la *Description du Musée de Seba*. Le mérite qui les distingue se retrouve dans ses *Recherches sur l'origine des fontaines*, dans sa *Dissertation anatomique sur l'allantoïde humaine*, dans sa traduction latine du *Traité* de Duverney sur l'organe de Pouie. La Société royale de Londres, les Académies de Berlin, de Stockholm et de Bordeaux l'ont

inscrit parmi leurs membres. On devine pourquoi il n'a été ni de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ni de celle des Sciences. La postérité peut lui faire le même reproche qu'il a adressé à Leibnitz : il n'a opposé à l'injure des temps que des feuilles volantes, il n'a consacré aucun monument durable à sa gloire. La raison en est qu'il était encore plus avide de s'instruire lui-même que d'instruire les autres, et plutôt philosophe qu'auteur. Tel fut son génie, et un dernier trait achève de le caractériser. Comme Voltaire avait accueilli le P. Adam, il choisit pour secrétaire un autre jésuite; c'est avec lui qu'il se retira, quelques mois avant sa fin, à Compiègne, où il espérait vivre plus tranquille; il y expira subitement le 3 février 1779, âgé de 76 ans, et l'on assure que le jésuite disparut dans la même nuit, emportant, entre autres choses, de précieux manuscrits et des livres couverts d'annotations de la main du chevalier.

ARNAIL-FRANÇOIS, marquis de Jaucourt, est actuellement le vénérable chef de cette famille. Né à Paris, le 14 novembre 1757, il n'avait pas seize ans, lorsqu'il commença à servir sous le prince de Condé, protecteur de ses parents; en 1789, il était colonel du régiment de Condé-Dragons. L'esprit d'une sage liberté, inséparable du vrai patriotisme et entretenu par les perpétuelles persécutions exercées contre les protestants, lui avait été communiqué par le sang et par l'éducation. Il salua avec transport l'aurore d'un âge nouveau, dans lequel les citoyens seraient égaux devant la loi, et les privilèges anéantis par le droit commun. Concourir à doter la France d'un régime constitutionnel analogue à celui qui a fait la grandeur de l'Angleterre, voilà dès lors sa pensée dominante: tout y fut soumis, sacrifié, durant sa longue carrière. L'Assemblée constituante ayant ouvert ce drame européen qu'on appelle la Révolution, il fait ses adieux à Versailles, où les grâces de son esprit aimable et la trempe chevaleresque de son caractère avaient été fort goûtées; il va souscrire avec joie à tout ce que la nouvelle législation décréta pour le bonheur national. Loin de s'arrêter à ces premières marques d'assenti-

ment, il se rend dans le département Seine-et-Marne, sa résidence polie comme elle était celle du général Fayette; il prend part à l'administration siégeant à Melun, et bientôt il en est président. En cette qualité, il le 4 juillet 1791, à l'assemblée nationale pour prêter le serment constitutionnel et comme administrateur et comitalaire. Déjà la cour et la noblesse sentent de désertion, d'ingratitude; lui avait fallu de puissants motifs pour abandonner un parti où il voyait la reine et Condé, son cousin, le duc de Jaucourt, qui avait dirigé ses pas, qui récemment avait émigré avec des princes, et avec lequel plusieurs autres l'ont à tort confondu. En lui-même ses affections à son devoir, M. de Jaucourt avait offert à la Révolution un bon exemple; mais sa modération, son amour de la justice, sa sympathie pour les intérêts légitimes, sa persévérance à tenir l'autorité royale en présence de la tyrannie populaire, furent attaqués et combattus par le parti précurseur de la Cour et de la Montagne. Cependant il poursuivait la voie où ses lumières et sa conscience l'avaient fait entrer. Une compagnie du *Bon Dieu* avait soulevé le peuple à Brié-Comte-Robert: il y court, et y va à apaiser l'émeute. Témoins qu'il avait de son zèle infatigable, les électeurs de Seine-et-Marne, en septembre 1791, l'envoient comme député à l'Assemblée législative, événement qui ne changea ni ses opinions ni ses desseins. Nommé membre du comité militaire, il rend à son pays des services incontestables. Il siège au comité des Feuillants; son caractère est celui des Ramond, des Desbassades, des Beugnot. Il s'oppose aux lois contre les émigrés, qui ne lui sauvèrent rien de ses efforts; il combat pour la formation d'un camp de 100,000 hommes sous les murs de Paris; le 20 août 1792, il tente d'abord de demander à l'assemblée de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne, mais ensuite, l'inutilité de ses observations, il se retire à la majorité. Plus tard, il justifie le parti des affaires étrangères de ce qu'il s'était élevé énergiquement contre ces clubs; il avait plaidé dans

compagnon de gloire de Warrant et il avait un intrépidité courage, même en menaçant coups l'ex-capucin Chabot. Ses ennemis déchaînèrent contre l'assemblée et au dehors, et capable d'offrir sa démission. La municipalité de Paris s'empressait; il demanda vainement à la barre de l'assemblée compte de tous ses actes : Lacroix détermine ses pas à l'ordre du jour. Ensuite, M^{me} de Staël, détermine à l'annuel, alors procureur de la loi à lui ouvrir les portes de l'Assemblée, va le trouver dans la nuit, et lui fait sentir la veille même de septembre; il demeura à l'Assemblée qu'il n'avait pas connu. Toujours en péril, Jaucourt en France en compagnie de la loi, et reste en Angleterre jusqu'en janvier. Pensant que la mort de Louis XVI devait avoir apaisé la discorde, il revint; mais fut court : la séance qui a immolé d'Anglais l'avertit de revenir en Suisse, sur les bords du lac de Bienne. Là, il attendit qu'un de choses fût possible et que l'unionnaire se fermât. Ses amis de l'ordre purent se servir du pays. Ce ne fut que peu de jours avant la fin du règne de M. de Jaucourt retourna aux sentiments sagement la liberté, il fut membre du tribunal. A ce moment chargé, en juillet 1801, avec Bonaparte, de défendre le conseil du Corps législatif; et, naturellement, il songea surtout aux intérêts protestants. Son influence grandissant en plus, il fut élu président du conseil, le 25 octobre 1802. Mais on le sort de cette assemblée : le tribunal Bonaparte; il le brisa. Ses plus considérables furent inscrits au sénat conservateur. En septembre 1803, Jaucourt fut présenté par le électoral de la Nièvre comme candidat sénat, et le 30 octobre il y vint en effet. Un certain esprit d'opposition approchait de Joseph Bonaparte: *éclop. d. G. d. M. Tome XV.*

en 1804, il fut appelé à se mettre à la tête de sa maison; depuis, il l'accompagna à Naples. En 1810, le sénat le proposa comme candidat à la sénatorerie de Florence; mais l'empereur lui préféra le général Ferrino plus avancé dans le service. Son aversion pour la monarchie militaire augmentait journellement; il resta cependant fidèle à l'empereur jusqu'au jour où Marie-Louise quitta Paris. Alors il ne balança plus : on lui offrit de faire partie du gouvernement provisoire, et il accepta. Il crut qu'il était temps que l'empire de la force fit place à l'empire de la loi.

Le 13 mai 1814, Louis XVIII éleva M. de Jaucourt à la dignité de pair de France; il le chargea du portefeuille des affaires étrangères, pendant que Talleyrand représentait la France au congrès de Vienne. La durée de la première Restauration fut courte, comme on sait : Louis XVIII s'enfuit, en mars 1815, à Gand; M. de Jaucourt l'y accompagna et la colère de Napoléon l'y suivit : il fut du petit nombre de ceux qu'il mit hors la loi. L'épisode des Cent-Jours terminé, M. de Jaucourt passa au ministère de la marine. Mais, ayant refusé de signer la reddition de Landau, le cabinet dont il faisait partie se vit obligé de se retirer, et fut remplacé par le ministère Richelieu. Le roi marqua ses dernières faveurs à M. de Jaucourt en le nommant lieutenant général et grand-croix de la Légion-d'Honneur. Depuis ce moment, il s'éloigna insensiblement de la branche aînée des Bourbons.

Descendant, par les femmes, de Duplessis-Mornay (*voy.*), M. de Jaucourt s'employa particulièrement à la prospérité du protestantisme gravement menacé. Deux sociétés importantes, et dont il est encore président, lui doivent leur origine : la Société biblique protestante de Paris et la Société d'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France.

Dans la Chambre des pairs, où il a parfois pris la parole, il a de même persisté dans sa foi politique; la considération dont il y jouit a éclaté le jour où il a prononcé l'éloge de son ami Garnier. La révolution de Juillet a trouvé en lui un sincère partisan; jamais son att

chement aux institutions établies ou renouvelées par elle ne s'est démenti. On a pu trouver des contradictions dans sa vie qui s'étend au-delà de trois générations; mais pour qui sait comprendre toutes les difficultés de temps pareils, ces contradictions ne sont qu'apparentes, parce qu'elles viennent du dehors, et non du caractère ou de la volonté de l'homme. Établir ou maintenir le gouvernement constitutionnel et soutenir le protestantisme, tel a été le double but de l'activité publique de M. de Jaucourt, et, soit dans le dernier siècle, soit dans celui-ci, il a sacrifié ses affections et ses intérêts à cette mission.

C. B-ss.

JAUGEAGE. C'est une opération de géométrie pratique par laquelle on constate la capacité des liquides, sans les *dépoter* (les en extraire). Le jaugeage se pratique à l'aide d'instruments avec lesquels on prend sur le vase présenté des dimensions qui, rapprochées d'une table dressée à cet usage ou soumises à des calculs, donnent l'indication de la capacité du vase. L'un de ces instruments s'appelle *jauge* (mot dérivé du latin *jaculum*, javelot, barreau pointu): c'est une verge de fer ou de bois, pointue par un bout, divisée en décimètres, centimètres et millimètres, et qu'on introduit dans l'intérieur du tonneau ou du vaisseau à jauger. Un autre instrument d'un fréquent usage, est un ruban presque sans élasticité et portant les mêmes subdivisions du mètre; celui-ci sert principalement à mesurer la circonférence extérieure des tonneaux. En France, le jaugeage s'exécute, pour tout ce qui concerne la perception des impôts, soit par les préposés des douanes, soit par ceux des contributions indirectes ou des octrois municipaux. Pour les intérêts privés, les préfets établissent dans tous les lieux où les besoins du commerce le rendent nécessaire, des *jaugeurs jurés*, dont les émoluments sont déterminés suivant un tarif dressé par l'autorité municipale et approuvé par le préfet. Longtemps avant 1789, il existait des jaugeurs jurés dans les villes: ils étaient soumis à divers statuts; mais un arrêté des consuls du 7 brumaire an IX (octobre 1801) et une loi du 29 floréal an X (mai 1802) ont

réglé d'une manière uniforme cette partie de l'administration publique du royaume. Voy. P **SURXS** *.

Le jaugeage, par des procédés particuliers, sert aussi à constater la capacité des navires, bateaux et embarcations destinés au transport des marchandises, et soumis au paiement d'un *droit de tonnage* (voy.) à leur arrivée de mer, ou à l'acquiescement ou péage de navigation sur les rivières ou canaux, chez les peuples civilisés.

Dans plusieurs arts et métiers, on emploie des mesures appelées *jauges*, charpentiers, les tireurs d'écarts d'aiguilles, etc., en font usage. Les ouvriers qui ont la régularité de leurs travaux ont un instrument pour estimer la quantité de matière qu'ils fournissent dans un jour.

JAUNE (FLEUVE), voy.

JAUNE (MER), grand golfe oriental de la Chine, entre de Corée, la province chinoise du Tchou-tong, le Pétché-li et la province chinoise de Liao-Toung. Elle s'avance fort loin dans cette mer. On ne voit pas de grande muraille du nord qui aboutit à la mer Jaune, et la Chine a quelques ports, Tcheou et Lay-Tcheou dans le golfe de Chantoung; Péking n'est qu'à vingtaine de lieues de la côte du même golfe, où se trouve l'île de Chu-san, dont le roi britannique de 1840 a tenté de s'emparer. Quelques bâtiments anglais ont été surpris et pillés par ces parages; encore plus récemment, on a découvert que l'île occidentale de la Corée, le *Jeou-do*, ont trouvé des archipels très riches. Au sud de la pointe de Liaou-toung, les cartes chinoises indiquent une île de 18 lieues, dont la grande île chinoise ne donne qu'une idée succinte et très sèche, celle de Klapproth qui propose de lui donner le nom de Jean Potocki.

(*) Voir Pascal, *Traité pratique de la navigation*, 2^e édit., Paris, 1821, in-8^o.

oires relatifs à l'Asie, p. D-c.

Est, maladie légère, ou plus tôt une autre maladie dans le foie ou dans la veine du canal digestif. La maladie est appelée par les savants *ictère os*. On ne saurait dire d'où le *morbus regius* (maladie qui donne quelques vieux à moins qu'on ne se l'ex-soucis dont le trône est orné. Tout le monde sait en une coloration jaune de conjonctive et des urines, une de l'attribuer à ce que se trouve dans le sang.

On dit dans cette interprétation, que la bile est dans le liquide blanc seulement parce que ses principes ont point été extraits par le suc de cet osse, et non pas de la forme y aurait été transporté. Il y a aussi des cas où elle se trouve plus dans le duodenum que dans les vaisseaux lymphati-

que de la jaunisse est subite, le plus souvent, et le corps entier se colore d'un jaune plus ou moins foncé, la couleur plus particulière de l'œil et à la face; on a vu aller presque jusqu'à la mort, les urines alors sont chargées de matière blanche jusqu'au point de paraître opaques, tandis que les matières fécales sont complètement dépourvues de couleur, quelquefois blanches, et sont rendues en petites quantités. A ces symptômes frappants on ajoute que la maladie est portée à un degré, du malaise, de l'absence de l'appétit, de la pesanteur de tête, de la fièvre, et quelque dérangement dans le système. Rarement on observe de la jaunisse dans le cas d'inflammation ou des organes voisins, mais la maladie se manifeste par

la jaunisse est de vingt à trente jours; on voit, lorsque le cours de la maladie est blanchi, la teinte jaune de la peau disparaître, les urines s'éclaircir par degrés, et les symptômes se montrent

quelques évacuations bilieuses et que les digestions se rétablissent.

Jamais la jaunisse n'est grave par elle-même; mais les affections auxquelles elle se lie peuvent avoir de fâcheuses conséquences. Dans les cas funestes, on a pu constater que les tissus intérieurs étaient, comme la peau, imprégnés de matière colorante; les os eux-mêmes en étaient profondément teints.

Il ne faut pas confondre la jaunisse avec le teint couleur de cire qui est propre aux affections squirrheuses et cancéreuses, comme aussi avec la pâleur commune aux maladies de poitrine arrivées à leur terme fatal.

Outre les lésions directes des viscères abdominaux, la jaunisse reconnaît encore pour cause, et plus fréquente même, les impressions morales vives, un accès de colère, une frayeur subite. Agissent-elles en produisant une obstruction spasmodique des organes biliaires? On est porté à le croire, lorsqu'on observe la marche des symptômes et la manière dont s'opère la solution.

Le traitement est simple et facile: il consiste le plus ordinairement en moyens adoucissants. Quelques sangues à l'anus, des bains tièdes, sont un utile accessoire, auquel se joignent également bien de légers purgatifs dont la stimulation s'étend jusqu'aux organes biliaires, et en ranime l'action interrompue; un régime modéré, plus végétal qu'animal, l'exercice du corps et le repos de l'esprit doivent être prescrits, ainsi que le changement d'air. Nous avons fait entendre que, dans les affections organiques, l'ictère n'est point l'affaire principale: en conséquence, les moyens qu'on dirigeait contre elle à une époque où la nature de la maladie était moins connue, ne sauraient être conseillés maintenant; c'étaient les savonneux, les alcalins, la térébenthine et autres substances irritantes évidemment plus nuisibles qu'utiles.

F. R.

JAVA, la colonie la plus importante des Hollandais, est une des îles de la Sonde, située au sud de l'Asie, entre 6° 50' et 8° 50' de latitude N., et entre 120° 50' et 112° de longitude Or. A l'ouest, elle est séparée de l'île de Sumatra par le détroit de la Sonde. Sa longueur, de l'est

mt, dans lequel les Javanais flèches et leurs javande en cocotiers, arbres à ruitiers des climats tropicaux des climats tempérés; tout des figes. La vigne as vins; on cultive beau-sagou, du benjoin, du bé-, des drogues médicinales. se distingue, par sa forme e patma, appartenant au et ayant deux pieds de inocéros, des tigres, des serpents, des cerfs et des ux oiseaux, surtout des lod-paradis, des pigeons, des langines ou hirondelles à infestent ou habitent l'île. es pullulent des moustiions, et une foule d'autres crocodiles et des alligators rivières. Les habitants se les pour le transport et le graissent des porcs, des poules d'une espèce par-

ava depuis novembre jus-ndant le reste de l'année, on sèche. L'ardeur du so-dans les savanes des mé-gereux, surtout pour les fièvres les minent longue-nlèvent en peu de temps. sont en proie à la petite-ntres épidémies.

pproximativement toute la millions d'âmes. La race asanée, ou plutôt olivâtre; aux longs et noirs, le nez un la taille moyenne; elle ha-sières de bambou couvertes palmiers. C'est un peuple it, très crédule et supersti-indicatif et toujours prêt tics à coups de poignard; l'insouciance et l'extrême peuples indiens. Ses ka-les sont richement armés; dnissent le peuple à la guerre,

me, *Flora Javae necnon insularum* a., Bruxelles, 1828 et ann. suiv.,

d, *Zoological Researches in Java* wing islands, Londres, avec fig.

toute l'armée, enivrée d'opium, se précipite avec frénésie sur les ennemis. Des imposteurs, profitant de la crédulité des Javanais, les ont fréquemment excités à la révolte. A l'exception des habitants des montagnes, qui parlent un dialecte mêlé de malais, et appelé le *sunda*, les Javanais ont tous le même idiome, qu'on regarde comme la langue la plus polie de l'archipel méridional de l'Asie, et dans lequel ont été écrits beaucoup de livres; on le connaît maintenant par la grammaire et la chrestomathie, publiées par un savant Hollandais, M. Gericke, à Batavia, en 1831, 1 vol. in-4°. Les caractères employés pour l'écriture des Javanais paraissent être imités de l'ancienne écriture des bouddhistes. Ce que le javanais a de particulier, ce sont des espèces de dialectes qu'emploient les personnes d'un rang élevé, lorsqu'elles parlent entre elles ou à des personnes inférieures. Il existe aussi un dialecte ancien, nommé *kawi*, qu'on ne parle guère, et dans lequel sont écrits les livres anciens des insulaires.

On peut le considérer, selon la remarque de Raffles, comme étant dans le même rapport au javanais que le sanscrit est à l'indoustani, ou le pali au birman et au siamois. Des poèmes, des drames, des compositions mythologiques et historiques existent en kawi. Cette langue paraît avoir une grande affinité avec le sanscrit même: aussi Guillaume de Humboldt l'avait jugée assez importante pour mériter une analyse détaillée; mais il n'a pu achever que l'introduction à ce travail*. Les compositions les plus estimées en kawi sont les poèmes *Brata yud'ha* sur les exploits d'Arjouno et d'autres héros connus par le poème sanscrit de *Mahabharata*, et *Romo* ou *Rama* chantant les mêmes exploits qui sont célébrés dans le *Ramayana* sanscrit; selon Raffles, ces deux poèmes anciens jouissent dans l'île de Java d'une vénération semblable à celle dont l'Illiade et l'Odysée jouissent en Europe.

La littérature kawi n'est pas la seule preuve de l'ancienne influence du brahmanisme sur la langue, la civilisation et

(*) *Ueber die Kawi-Sprache auf der Insel Java*, Berlin, 1836, t. 1er, in-4°.

la religion des Javanais. A Prambanan, à Boro-Bodo et à Singa-Sari gisent d'immenses ruines d'anciennes pagodes qui paraissent avoir été érigées, avec une grande magnificence, aux divinités adorées par les Hindous. Dans les montagnes de Teng'gar habite une peuplade, forte de 1,200 âmes, qui pratique un culte hindou, parle javanais, mais ne se mêle point par mariage aux autres insulaires. Les 40 villages qu'elle occupe sont construits dans des sites charmants et élevés sur des terrasses. On n'y connaît pas la passion des jeux de hasard, l'enivrement par l'opium et d'autres vices des Javanais.

Ceux-ci professent maintenant le mahométisme. Ils ont des représentations dramatiques, et ils aiment les jeux de cailles et de coqs, comme les Malais. Ils sont barbares relativement à ce que leurs ancêtres ont dû être. Ils datent leur ère de l'arrivée d'Adi-Saka qui leur apporta, de Siam peut-être, leur alphabet; cette ère a 73 ans de moins que l'ère chrétienne. C'est entre cette date et celle de l'an 1073 de J.-C. que les grands monuments ont dû être construits dans l'île, et que, par conséquent, les arts ont dû y fleurir, grâce à l'arrivée d'étrangers apportant des idées et des connaissances toutes nouvelles pour les insulaires. A l'époque indiquée, Sewelo-Cholo, venant de l'Inde, fonda dans Java une monarchie, et établit son siège à Majapahil, ville dont les ruines excitent encore l'étonnement. Java était visitée fréquemment, en ce temps, par les Indiens, les Chinois et les Japonais. Environ trois siècles après, les Musulmans vinrent établir dans l'île et leur domination et leur religion. Les Portugais essayèrent, au commencement du xvi^e siècle, à y former des établissements. Un siècle après eux, les Hollandais vinrent y fonder des colonies et subjuguèrent durement les indigènes, en cachant aux autres Européens, autant que cela leur fut possible, les grandes ressources de leur conquête. Les Anglais leur enlevèrent cette colonie en 1611, portèrent le jour dans la géographie de l'île et firent des réformes salutaires dans l'administration. Ils rendirent Java en 1816; depuis cette époque, les Hollandais ont senti la nécessité de mieux

gouverner qu'autrefois. M. Van pellen (*voy.*) et M. Van den Bos verneurs, ont introduit une col agricole dont on attend mainte meilleurs résultats.

La Hollande possède la plus partie de Java, et sur les cinq d'âmes qui l'habitent, trois mill ses sujets. Il n'y a que le sud soit encore sous la domination ces indigènes. Dans leurs pos les Hollandais se sont déclarés taires de toutes les terres, et toutefois aux indigènes la facu cultiver moyennant une redev plus, les Hollandais exercent le u des épices, de l'opium, du ca quelques autres denrées destiné portation. Ils ont divisé l'île en résidences, subdivisées en réges résidents sont des Hollandais; régents sont pris dans les princi milles indigènes, ainsi que les districts et de cantons.

La capitale de leur colonie et les possessions hollandaises dan indien est *Batavia*, ville située s de ce nom et dans une plaine geuse. Entrecoupée de canaux e villes de Hollande, Batavia offi pect très agréable; elle est fo protégée par une citadelle et par forts entourés de marais. Les ne peuvent approcher que par étroit, appelé la Rivière. Des r et des maisons spacieuses forme rieur; les vieux bâtiments publi érigés avec peu de goût. On u le palais du gouverneur sur u place, et la grande église. I 25,000 habitants, on compte Portugais que de Hollandais; il rue habitée par des jardiniers ch en dehors, un quartier ou faul occupé par des artisans de la n tion. Les Chinois, dans Java, fa beaucoup de sucre, de rack et il y en a qui, s'étant enrichis pu dustrie, retournent dans leur pa riches, à Batavia, se font servis esclaves de Sumatra et d'autres environs de la capitale sont ces maisons de campagne entourées fruitiers. Quoiqu'on ait assai

a ville, les Européens délicats tant obligés, pour ne pas succéder aux funestes effets du climat, de temps des grandes chaleurs sur ces îles où il y a des villages et des îlots très agréablement. Buyat renommé sous ce rapport : résidence du gouverneur général. Homme savant, résidant à Batavia, eut une heureuse impulsion pendant l'occupation de l'île, publications parmi lesquelles on en trouve de très intéressants sur l'histoire de l'île.

Les autres places de la colonie, comme Chéribon, Samarang, Bagel et Sourabaya.

Les souverains encore indépendants de l'île sont le *sousouhouan* ou le Djocjacarta, et le *pandjeran* de Souracarta. Les habitants de Tenggar ont des chefs de cantons, et quelques parties de Java, les possèdent le sol et en font la réclamation parmi les cultivateurs.

Les Anglais ont commencé à publier les renseignements de géographie et de statistique sur ces colonies. Les Hollandais eux-mêmes ont suivi l'exemple, et l'on possède maintenant plusieurs ouvrages importants sur cette matière. En première ligne, il faut citer le beau travail de sir Stamford Raffles, *History of Java*, Londres, 1817, in-4°, auquel se joint *History of the indian archipelago*, 1820, 3 vol. in-8°. Principalement d'après ces deux ouvrages a été rédigée la *Description géographique, historique et commerciale de l'Archipel indien*, par M. Marchal, Bruxelles, in-4°, avec cartes et grav. D.-G.

LOT, JAVELINE, espèces de javalots ou demi-piques qui ne diffèrent des javalots que par la grosseur et la longueur et qu'on lançait avec la main. Le javalot, qui est le *pilum* romain, était à la fois plus court et plus pesant que la javeline ou *hasta*. Voy. **INFANTERIE**.

LOTTE ou **SYR DARIA**, voy.

LOTTE, voy. **JACQUES**.

JAZET (JEAN-PIERRE-MARIE), peut-être le plus populaire des graveurs français contemporains, né à Paris le 31 juillet 1788, a eu pour maître Débucourt, son oncle, qui a appliqué chez nous, d'une manière large, le procédé de gravure à l'*acqua tinta*. Le père de M. Jazet était vérificateur des bâtiments de la couronne sous Louis XVI, et se fit remarquer, dans la Révolution, parmi les hommes dévoués au pays. Il était entré dans l'artillerie de la garde nationale de Paris; en 1793, il fut blessé mortellement par l'explosion d'une pièce de canon; il laissa sans fortune et sans appui une jeune femme et un enfant. Ce moment est celui où commença le dur apprentissage de M. Jazet. Débucourt était alors dans la force de son talent. C'est sous la direction de cet oncle que le jeune enfant fut d'abord placé. Il apprit à dessiner et devint un des élèves intelligents de Débucourt. Sa journée était pénible, vouée à un travail ingrat; mais le zèle de l'élève et son amour de l'étude trouvaient une nouvelle journée dans la nuit.

On le voyait à la lueur d'une vieille lampe, souvent d'un bout de chandelle, copier une gravure de maître, ou un dessin, ou composer et graver, pour nourrir sa mère, quelques petits sujets de chasse, qui étaient vendus aux marchands d'images de la rue Saint-Jacques. D'un essai à un autre il devint habile, et recueillit la clientèle de son oncle, quand celui-ci, fatigué et vieux, dut abandonner la gravure. Le jeune artiste perfectionna le genre de l'*acqua tinta*, et c'est de cette époque que commença pour M. Jazet cette continuité de publications brillantes de succès, qui attache son nom aux tableaux célèbres de David, de Gros, de Carle Vernet, et surtout d'Horace Vernet, de Steuben, de Destouches, de Grenier, etc. M. Jazet a consacré longtemps ses efforts à populariser nos souvenirs patriotiques; ses gravures ont rappelé les grands faits d'armes de l'empire, et étaient une séduction pour tout le monde lorsque la poésie de Béranger était la poésie du pays, quand on y puisait l'espérance de l'avenir.

En 1816, M. Jazet vit chez son oncle, un des premiers, un tableau d'Horace Vernet qui alluma sa verve : c'était la *Ba-*

taille de Somo-Sierra; il sentit que c'était là son peintre, et il alla, jeune homme ignoré, chez l'artiste déjà en renom, pour solliciter la gravure d'une de ses compositions. M. H. Vernet terminait ce charmant petit tableau du *Bivouac du colonel Moncey*; il accueillit franchement M. Jazet, et lui confia sur-le-champ la reproduction d'un de ses tableaux. Cette planche réussit au-delà de toute espérance, et son succès dans le monde artiste commença cette amitié de 25 ans qui a été si utile à la popularité du peintre et du graveur.

M. Jazet a gravé une foule de belles planches : la *Barrière de Clichy*, les *Adieux de Fontainebleau*, une *Course à Rome*, *Mazeppa le cavalator*, les *Brigands italiens*, les *Arabes*, *Arcole*, *Rebecca*, *Judith*, *Agar*, l'*Atelier de Vernet*, la *Giaour*, la *Chasse au lion et au sanglier*, *Constantine*, *Raphaël au Vatican*, d'après Horace Vernet; le *Retour de l'île d'Élbe*, *Napoléon à Waterloo*, la *Mort de Napoléon*, *Pierre-le-Grand et les Stréletz*, d'après Steuben; le *Serment du Jeu de paume*, le *Couronnement de l'impératrice Joséphine*, d'après David; la *Mort d'Élisabeth*, d'après Paul Delaroche; l'*Orpheline*, le *Départ pour la ville*, traduction des tableaux de M. Destouches; le *Mauvais sujet*, les *Enfants surpris par un loup*, — *par un garde*, d'après Grenier; le *Général Lassalle*, le *Combat de Nazareth*, d'après la belle esquisse de Gros; et beaucoup d'autres planches d'après Carle Vernet, Léon Cogniet, Scheffer, Blondel, Bellanger, Biard, Eugène Lamy, etc.

Ajoutons un mot sur Débucoart, l'oncle de M. Jazet. Né en 1755, mort en 1832, il avait débuté par la peinture. Ses tableaux tous petits, aujourd'hui très rares et très recherchés des amateurs, sont dans le style flamand, et représentent, la plupart, des *fêtes de village*. Débucoart a peint le plus joli tableau qu'ait inspiré la gourmandise : c'est une très petite toile représentant un chasseur qui se jette, au retour de la chasse, sur un poulet froid qu'il dévore au milieu d'une table chargée de mets et de vins fins. Peinture, dessin, gravure, tout est de Débucoart, et tout est exquis. La *Promenade*

au Palais — *à mérite ami* cité.

C'est en 1786 que Débucoart se mit à peindre, et qu'il commença sa carrière de graveur noir; il en a exécuté un nombre infini que dominent quelques planches, telles que le *Ménestrel de la Noce de village*, la *Fête du grand-papa*, etc.; il grava encore, d'après Carle Vernet, un cheval sauvage dévoré par des lions. En 1792, un voyageur italien lui apprit la manière de faire la *qua tinta*, telle qu'on la possédait à Venise. Débucoart s'appropriâ le procédé comme preuve nous citerons l'*Autel d'une sacristie*, d'après Duval le Carle, *Somo-Sierra*, d'après H. Vernet, la majeure partie de l'œuvre de Carle Vernet.

JEAN, surnommé le Baptiste; JEAN-BAPTISTE.

JEAN (SAINT) évangéliste, un des disciples que Jésus-Christ choisit le plus. Originaire de la Palestine, d'un pêcheur du nom de Zébédée et de son frère, il fut nommé par Jésus, Jean, en embrassant la profession de son maître. S'il ne reçut pas d'éducation rabbinique, il paraît cependant avoir été l'un des disciples de Jean-Baptiste que celui-ci adressa lui-même au Christ. A l'âge de 30 ans, il quitta ses anciennes occupations pour le suivre, et sa mère le accompagna pour consacrer, au service de Jésus, ses forces et sa petite aisance. Il fut l'ami particulier de son maître, dont lui, de son côté, reçut la confiance dans sa maison après la mort de Jean-Baptiste. Jean était aussi intimement lié avec Pierre, et nous le trouvons plusieurs fois dans la société de cet apôtre, et d'autres à l'occasion d'un voyage qu'il fit en Samarie, dans le but d'y affermir l'église naissante. Il paraît que ce ne fut pas le seul voyage entrepris par saint Jean pour cet objet; car lorsque saint Jean alla à Jérusalem, trois ans après sa conversion, il y rencontra Pierre et Jean (Gal., I, 18. 19), mais comme il ne s'agit pas de Jean, il y a lieu de croire qu'à ce moment cet apôtre était absent de Jérusalem; dans un second voyage, Paul le trouva (Gal., II, 2-9). Plus tard (il est à être avant l'an 60), Jean paraît

de l'Asie-Mineure, les auteurs anciens, saint Jérôme, sont assez d'accord et ne diffèrent que sur quelques points essentiels. Le témoignage de saint Jérôme est encore unanime sur l'âge de cet apôtre atteint; la tradition il à Patmos, île de la mer Égée, est taise. Ceux qui admettent l'authenticité de l'Apocalypse y trouvent un point formel sur ce dernier point mais nous verrons plus loin que l'authenticité n'est pas certaine. Clément d'Alexandrie rapporte un beau trait de saint Jean, déjà fort avancé l'apôtre avait particulièrement été à un évêque un jeune néot l'extérieur intéressant prononcoup : le jeune homme entra mauvaise voie, et finit par de brigands. Jean l'apprend et s'enfuit dans les montagnes où ce s'était retiré; il est saisi, le prévoyait, par les brigands à leur chef qui, en reconnaissant, prend la fuite. Jean le rappelle ramène à la vertu par ses prières, ses prières et ses larmes. l'artellien et saint Jérôme, l'a été conduit à Rome sous Domitien dans un tonneau rempli d'épines, mais sauvé miraculeusement; il paraît être retourné de Nerva et être mort sous l'empereur, parvenu à une extrême vieillesse. D'après une tradition fabuleuse, rapportée par saint Augustin et reproduite dans nos jours, Jean vivrait encore dans la caverne de saint Jean, tel qu'il se voit dans les évangiles en général et dans ses propres écrits en particulier, plusieurs particularités intéressantes le même que saint Jacques, son caractère est facile et s'irrite contre ceux qui ne reçoivent pas son maître, qui ne s'attachent point assez à le suivre comme ses disciples; de son frère, il demande une reconnaissance honorifique dans le royaume des cieux, indisposant par là contre les autres apôtres. Jésus lui-même fait par les exhortations qu'il adresse

à ses disciples, par la forte réprimande qu'il réserve aux deux frères auxquels il donne le nom de *filz du tonnerre*, qu'il avait aussi reconnu en eux certains défauts de caractère dont ils avaient à se corriger. Dans son Évangile et dans sa première épître, ouvrages de sa vieillesse, Jean n'est plus le même homme : sans avoir perdu sa vivacité naturelle, il se montre plein de dignité, de grandeur; et c'est sans doute à l'influence du modèle de toutes les vertus auprès duquel il avait passé les plus beaux jours de sa vie qu'il faut rapporter ce changement. Un amour sans bornes envers Dieu, envers Jésus-Christ, envers ses semblables, tel est le fond de ce beau caractère; il aime Dieu, parce qu'il nous a tant aimés; il aime le Seigneur, parce que le Seigneur nous a sauvés; il aime ses frères, parce que dire qu'on aime Dieu quand on n'aime pas ses frères, c'est un mensonge; haïr son frère, c'est un homicide. C'est toujours le même tendre disciple si heureux naguère de se trouver aux côtés de son maître, qui le suivit devant les juges, qui ne se sépara point de lui quand il fut attaché à la croix, qui arriva l'un des premiers à la tombe du Christ ressuscité; celui dont saint Jérôme raconte que, vieux et ne pouvant plus marcher, à cause de son grand âge, il se fit porter dans l'assemblée des chrétiens, où il ne cessa de les exhorter à s'aimer les uns les autres, ce commandement ayant été donné par le Seigneur, et son accomplissement étant la somme de tous nos devoirs. Cet amour, cette charité, a pour base la foi; car on croit en celui que l'on aime : voilà pourquoi le principal but de son Évangile est (XX, 31) de conduire ceux pour lesquels il l'a écrit à croire que Jésus est le Christ, le fils de Dieu, afin qu'en croyant ils aient la vie par son nom.

On peut dire sans exagération que saint Jean est celui des disciples du Christ qui a le mieux saisi la doctrine de son maître, qui a le mieux compris et dépeint son caractère. Tout ce qu'il dit de Dieu et de Jésus-Christ, simple en apparence, est plein de profondeur; toutes ses idées vont jusqu'au fond de la doctrine chrétienne. C'est ce qui devait donner une physionomie toute particulière aux écrits

du disciple que le Seigneur chérissait.

L'Évangile de saint Jean nous peint Jésus d'une manière tellement différente de celle des trois premiers évangiles, qu'en le lisant on se sent comme transporté dans un autre monde. On comprend que cet évangéliste s'adressait à d'autres lecteurs, à des chrétiens déjà pénétrés des vérités fondamentales du christianisme et connaissant l'ensemble de l'histoire du Seigneur; par cette raison, il pouvait passer sous silence des faits auxquels les autres évangélistes attachent la plus haute importance, par exemple l'institution de la sainte Cène. Tandis que Matthieu, Marc et Luc nous font connaître de préférence les événements de la vie du Sauveur qui se sont passés en Galilée, les discours qu'il y adressa au peuple et le succès qu'il eut dans cette province, Jean aime à nous faire connaître ce qui se passa dans la Judée, ce que Jésus enseigna à Jérusalem. Les premiers se plaisent à raconter les miracles: l'apôtre de prédilection s'y arrête peu, et dans un passage (XX, 30), il dit expressément que Jésus fit encore d'autres miracles en présence de ses disciples, mais que ceux qu'il a rapportés suffiront pour prouver que Jésus était le Christ, le fils de Dieu; observation qui fait assez voir du reste qu'il ne serait pas exact de dire que Jean n'attache pas aux miracles une importance bien grande. Matthieu, Marc et Luc rapportent les événements sans s'inquiéter beaucoup de leur ordre chronologique: Jean s'attache à cet ordre; il suit d'abord le Seigneur jour par jour (I, 29 et suiv.; II, 11), puis il rattache le fil des événements aux fêtes des juifs auxquelles Jésus assista (II, 13 et suiv.; V, 1; VI, 4; VII, 2; X, 22; XII, 1); il le suit de nouveau jour par jour lors de son dernier voyage à Jérusalem (XII, 12; XIII, 1), il indique même les heures ou l'époque de la journée auxquelles les événements eurent lieu (XIX, 14; XX, 19). Les premiers évangélistes ne donnent ordinairement que le fait principal sans s'attacher aux détails: Jean appuie sur les détails et donne de chaque événement qu'il fait connaître un tableau circonstancié. Les premiers rapportent de préférence les sentences, les similitudes et paraboles du Seigneur, enfin tout ce qui

frappe la mémoire et se retient: Jean reproduit des discours étendus et qu'il était plus difficile de saisir dans leur ensemble et dans des idées qu'ils renferment. En fait, les discours rapportés par les premiers évangélistes, par cela même qu'ils s'adressent aux classes inférieures de la société, sont plus simples et moins profonds: ce qui se trouve dans l'évangile de Jean, et de préférence aux prêtres, aux pasteurs et à la population plus cultivée et plus éclairée, sont plus relevés, plus difficiles à saisir. Remarquons encore que ce qui se trouve chez lui beaucoup de phrases prises dans un sens spécial, et qui expriment les dogmes particuliers du christianisme; que certaines phrases de lecture reviennent fort souvent qu'il affectionne une espèce de répétition de membres des phrases, et qui expriment négativement une idée qu'il veut exprimer positivement; que le langage de Jésus dans l'Évangile est tellement différent de celui de la première épître de Jean, qu'on y voit clairement que celui-ci s'est identifié avec Jésus et avec quel amour il s'est attaché à lui l'auteur d'un ouvrage si nouveau. Souvent il intercale des observations, soit pour expliquer les motifs qui peuvent avoir inspiré Jésus-Christ dans telle ou telle circonstance, soit pour faire comprendre pourquoi les juifs en agissaient de telle manière; il n'oublie pas même des interlocuteurs, non seulement pour assister aux événements qu'il raconte et faisant agir devant nous les personnages. L'image de son maître nous apparaît avec sa noble simplicité, dans toute sa pureté. Tout dans ce livre est écrit et ne tend qu'à ce seul but, de faire connaître Jésus, fils de Dieu, est venu sur la terre pour le bonheur du genre humain: là l'idée dominante de cet évangéliste fait ressortir par tout ce qu'il raconte du Sauveur, il déclare positivement dans le livre que tel a été le but de sa vie et plus on l'examine dans tous ses détails plus on peut se convaincre qu'il n'a jamais perdu de vue.

Néanmoins plusieurs parties

uns cet évangile ont fait ad-
 -ut temps, sinon un tout au-
 -moins une ou plusieurs in-
 -ondaires que l'auteur aurait
 édigeant. De ce que Jean ne
 les événements déjà contenus
 angiles dits *synoptiques* (à
 int de vue évidemment sem-
 -nant Matthieu, Marc et Luc);
 présente avec de tout autres
 s ceux-là même qu'il rap-
 e eux, on a conclu très an-
 -même (Eusèbe, *H. E.*, III,
 me, *Catal. script. eccl.*, ch.
 sein de l'auteur avait été de
 es trois premiers évangiles.
 t Jérôme, au passage cité, on
 son temps que Jean, après
 évangiles de Matthieu, de
 Luc, les approuva et les dé-
 -mais en ajoutant qu'ils ne
 que l'histoire de la dernière
 vie du Seigneur, depuis que
 ste eut été jeté en prison;
 quence il omit dans sa pro-
 ce qui s'était passé pendant
 et rapporta ce qui avait eu
 emprisonnement du précur-
 -peut observer, dit saint Jé-
 -se lecteur attentif des quatre
 t ce qui fait aussi disparaître
 tion apparente entre Jean et
 vangélistes. Au moins toute
 -elle d'accord sur ce point
 rivit après les autres évangé-
 le d'Éphèse, lieu de sa rési-
 -mire, était d'ailleurs telle-
 -ntact avec tous les pays du
 les relations de Matthieu, de
 Luc n'ont pu lui rester in-
 -il n'avait besoin ni de les in-
 -ivement, ni de déclarer que
 -it écrit n'était qu'un sup-
 -x autres évangiles, déjà très
 -armi les chrétiens. On peut
 -re que si Jean n'avait pas su
 t d'autres livres enseignant la
 Seigneur, il aurait dû se pro-
 -ssairement sur ce que Jésus-
 -t enseigné, ce qu'il néglige
 -plètement dans son évangile.
 t peut-être même invoquer le
 -, 30, où les miracles qui
 int dans ce livre pourraient

bien faire allusion à ceux qui sont dans
 les autres évangiles, etc.

On ne s'en est pas tenu à cette hypo-
 thèse pour expliquer les diversités qu'on
 a trouvées entre ces différents écrits :
 l'antiquité chrétienne et quelques savants
 modernes ont encore imaginé un but
 dogmatique secondaire. Le caractère du
 prologue (I, 1 et suiv.), les paroles de saint
 Jean-Baptiste que l'auteur rapporte (*ib.*,
 v. 19 et suiv.), et qui placent le précur-
 -seur fort au-dessous du Christ, les enseigne-
 -ments sur la préexistence du Sauveur
 (VIII, 58, etc.), ont fait penser que tout
 cela pouvait s'expliquer par une polémi-
 -que de l'auteur contre des sectes qui fai-
 -saient de Jésus-Christ un homme ordi-
 -naire, qui peut-être lui préféraient Jean-
 -Baptiste; et l'on a supposé que c'étaient,
 soit ce qu'on a appelé les chrétiens johann-
 -nites ou de saint Jean, ou zabiens, soit les
 gnostiques ou les dokètes, les ébionites,
 les nicolaïtes, même les valentinien, et
 surtout Cérinthe (*voy.* ces noms). Mais
 on suppose ainsi sans fondement un dé-
 -veloppement très prononcé de ces sectes
 avant le commencement du 11^e siècle,
 et, en admettant cette tendance polémi-
 -que de Jean, il faudrait s'étonner qu'il
 n'ait pas réfuté les erreurs de ces sectes
 par des observations qu'il aime tant à
 mêler au récit des événements. En en-
 -seignant la simple doctrine de Jésus-
 -Christ, avec cette tendance idéale qu'il
 avait prise dans le commerce journalier
 et intime du Seigneur, Jean devait être
 en opposition avec tout ce que les sectes
 hérétiques enseignent de faux, et c'est
 là, à notre avis, la seule polémique pro-
 -noncée qu'on trouve dans son livre.
 Quant à l'idée du *Verbe* (Jean, I, 1), en
 relisant certains passages de l'Ancien-
 -Testament (*Proverbes*, VIII, 22 et suiv.;
Écclésiastique, VII, 20), on se convain-
 -cra que Jean n'avait pas besoin d'aller la
 puiser dans les doctrines des gnostiques,
 cette idée étant alors très répandue parmi
 les Juifs eux-mêmes.

La vie de Jésus-Christ, si riche en faits
 importants, méritait d'être connue sous
 plus d'un rapport, et la mémoire de sain-
 Jean, ou peut-être même les notes qu'il
 avait prises, lui fournissaient beaucoup
 de traits intéressants que les premiers

évangélistes avaient passés sous silence.

C'est sans doute en grec, tel que nous le possédons, que l'évangile de saint Jean a été primitivement rédigé. Aucun argument fondé n'appuie la supposition d'un texte syro-chaldaïque ou araméen, avancée néanmoins par Saumaise, Grotius, Bolten. Les araméismes qu'on trouve dans tous les livres du Nouveau-Testament, sans exception, proviennent de ce que les auteurs de ces livres, tout en écrivant en grec, pensaient en syro-chaldéen. Toutefois notre auteur parle assez bien le grec : son séjour dans l'Asie-Mineure, ses relations à Éphèse expliquent comment cette langue lui était devenue sinon très familière, au moins assez connue. Or, l'antiquité est unanime sur ce point que c'est à Éphèse que l'évangile de saint Jean fut écrit, et, de plus, quelques preuves internes militent en faveur de cette tradition. Ce sont les observations que l'auteur fait pour expliquer à ses lecteurs les usages, les préjugés des Juifs, la géographie de la Palestine (II, 6 ; IV, 9 ; V, 2, etc.). On insiste encore sur la forme que Jean a donnée à son prologue, dans lequel il paraît avoir égard à la théosophie des Juifs hellénistes (voy. ce mot).

Quant à l'époque où l'ouvrage a été écrit, on ne peut rien préciser là-dessus, car on ne saurait attacher beaucoup d'importance à l'argument tiré de ces mots : « *Il y a à Jérusalem, près de la porte des Brebis, un réservoir d'eau* » (V, 2), et qui prouveraient que l'évangile a été rédigé avant la destruction de Jérusalem. Comme Jean doit avoir écrit ce livre dans sa vieillesse, et qu'il a atteint un âge très avancé, nous placerons l'époque de la rédaction, avec le plus de probabilité, vers la fin du premier siècle. Aucun argument externe ou interne ne s'y oppose.

L'authenticité de cet ouvrage, niée par un grand nombre de théologiens protestants et définitivement reconnue maintenant par les plus savants d'entre eux; cette authenticité, pour n'en dire qu'un mot, est attestée par les témoignages de l'antiquité chrétienne, lesquels remontent jusqu'à un disciple de Jean lui-même, et ce disciple, c'est Polycarpe.

Car saint Irénée dit formellement (*hæret.*, III, 1), en parlant de giles, que Jean, disciple du Seigneur qui s'appuyait contre son sein (le passage Jean, XIII, 23), a pu évangéliser à Éphèse en Asie; et ce gile lui sert principalement d'argument légitime contre les hérétiques. On dit encore que Polycarpe, qu'il dans sa jeunesse, lui a parlé fort et d'une manière conforme en sa aux Écritures, de ce que Jésus dit (Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 20) Écritures sont, comme Irénée l'exprime dans plusieurs autres évangiles de Matthieu, Marc, Luc

Des trois *épîtres* attribuées à Jean, la première est très certainement du quatrième évangile : même les idées dominantes, même de Dieu et de Jésus-Christ. Aussi en sa faveur les témoignages d'une partie de l'antiquité chrétienne; témoignages qui, probablement, sont encore plus nombreux si l'épître plus généralement répandue des qu'on a dit; mais adressée, à ce qu'il paraît, aux premiers lecteurs de l'évangile, rester assez longtemps renfermés dans un cercle étroit. Les quelques-uns de cette épître sont empreintes d'un amour qui conduit nécessairement à une union intime et spirituelle avec Dieu Sauveur, qui nous force à aimer notre prochain comme nous-mêmes, et procure la vie éternelle. Tout au plus le 7^e verset du chapitre V^e de cette première épître de saint Jean est l'objet d'une interpolation : aucun auteur ne l'a connue. Les deux autres épîtres attribuées à Jean, la première à une certaine chrétienne d'ailleurs inconnue, la seconde à un chrétien du nom de Caius, ont été attaquées, sous le rapport de l'authenticité, par Origène, Eusèbe et autres; elles ne renferment rien qui soit contraire à l'esprit et au style de Jean. À part ces particularités, elles durent longtemps inconnues : de là proviennent ces doutes sur leur origine.

Un dernier ouvrage attribué à Jean, c'est l'*Apocalypse*. Nous n'entrons

il sur l'histoire de l'interprétation d'un livre dans lequel on a cru et d'événements de l'histoire moderne, où les uns ont ressuscité une sagesse sublime et les autres un langage absurde, ceux-ci une langue lente, ceux-là une réalité qui est notre salut. On a dit en faveur de ce qu'on y reconnaît un auteur dans les livres sacrés de l'Ange, manifestant partout une sagesse juive, et en même temps fervent de Jésus-Christ, qu'on serait difficile de trouver réunis un auteur postérieur à l'époque. Et pendant le siècle, quel homme aurait pu être, si ce n'est saint Jean? Comme et à une époque où les autres étaient morts tous, ou au moins; il s'adresse principalement de l'Asie-Mineure, résidence de Jean pendant les dernières de sa vie; il déclare avoir été témoin de l'histoire de Jésus-son style ne manque pas de ces frappantes avec celui de l'Ange. On a donné d'autres raisons de l'Apocalypse où cette matière a été vue du point de vue catholique. On renvoyé le lecteur au préambule pour faire connaître aussi l'auteur de l'Apocalypse, adversaires de l'authenticité, dans plusieurs passages, tandis que le quatrième évangile prend son nom. La langue de l'Ange est dure, fortement hébraïque, le style est négligé et diffère complètement du quatrième évangile, l'imagination vive et féconde de l'Apocalypse; et quel esprit calme, profond dans l'évangile, beaucoup d'autres dissemblances existent, mais nous ne pouvons entrer dans tous ces détails. On a d'excellentes observations de l'auteur de Jean dans la *Caractéristique de la Bible*, par Niemeyer; Heider a donné une *Introduction* de Jean (Göttingue), ouvrage très distingué, aussi écrit par lui, ainsi que le suivant : Bruno, *evangelischen Geschichte des*

Johannes, Brême, 1840, in-8°. Les commentaires les plus importants sur cet évangile sont ceux de Grotius, Kuinoel (3^e éd., 1825), Tholuck (5^e éd., 1837), Lücke (3^e éd., 1840) : les deux premiers sont en latin; sur les épîtres : Lücke, Paulus (1828); sur l'Apocalypse : Eichhorn (1791), Heinrichs (1818), Ewald (1828), Scholz (1828). TH. F.

JEAN, papes. Rome a eu 23 pontifes de ce nom, depuis l'an 523, époque de l'intronisation de Jean I^{er}, qui a été canonisé, jusqu'en 1415, où le concile de Constance força Jean XXIII de renoncer à la tiare. Dix-sept de ces pontifes vécurent avant l'an 1000 de notre ère. On verra leur série à l'article PAPES; il sera parlé de Jean VIII à l'article *papesse JEANNE*; Jean X, Jean XI, Jean XII, papes vicieux et simoniaques, appartenaient à la famille de la fameuse Marozia (voy. ce nom et ITALIE, p. 142); le premier fut étranglé; le second mourut dans un cachot du château Saint-Ange, ainsi que Jean XIII; le troisième fut assassiné. Enfin, nous bornant à ajouter que plusieurs autres périrent de mort violente ou après avoir été dépouillés de leur dignité, nous n'entrerons dans quelques détails qu'au sujet des deux derniers papes du nom de Jean. S.

JEAN XXII (*Jacques d'Ossa* ou *d'Eu-se*) naquit à Cahors en 1244. Habile canoniste et non moins adroit qu'instruit, il fut successivement chancelier du roi de Naples Robert (d'Anjou), fils de Charles II, évêque de Fréjus, archevêque d'Avignon, et cardinal en 1310; enfin, pape en 1316, après la mort de Clément V. Il monta sur la chaire de saint Pierre à une époque de troubles et d'agitations. Ce fut en vain qu'il chercha à calmer les désordres de la Basse-Allemagne: il ne réussit pas mieux que ses prédécesseurs, et les mesures qu'il prit contre les Fratricelles (voy.) ne servirent qu'à augmenter la considération dont jouissaient, parmi le peuple, ces religieux réfractaires.

Jean XXII observa longtemps une exacte neutralité entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, son compétiteur à l'Empire (1313). Mais, lorsque la fortune se fut déclarée pour Louis (1323), il se déclara contre lui et l'accabla de ci-

tations, d'excommunications, d'interdits, sans se laisser émouvoir ni par la marche de ce prince sur Rome, où il se fit couronner par des évêques, ni par la révolte des Romains, ni même par les tentatives de réconciliation faites par l'Empereur. Il se trouva bientôt exposé à un danger plus grand encore, lorsque de savants jurisconsultes, tels que Marsile de Padoue, Jean de Gand et d'autres, refusèrent au pape le droit de s'immiscer dans les affaires civiles. Il essaya bien de leur imposer silence en taxant, dans une bulle spéciale (1327), leurs opinions d'hérésies et en les frappant eux-mêmes d'excommunication; mais ils se laissèrent peu émouvoir de ses foudres, soutenus qu'ils étaient par les moines libres penseurs, tels que Guillaume Occam, et par l'empereur Louis, qui, en 1328, fit élire pape un de ces moines, sous le nom de Nicolas V. Jean XXII ne céda pas néanmoins, et à peine Louis eut-il quitté l'Italie, qu'il fit Nicolas prisonnier en 1330, le força de renoncer à sa dignité et, par un édit, déclara l'Italie séparée de l'empire d'Allemagne. Las de lutter, Louis était sur le point de déposer la couronne, lorsque la mort le délivra de son ennemi en 1334. *Voy. ITALIE*, p. 148.

La passion que Jean XXII avait pour l'argent lui fit commettre des exactions sans exemple. Il laissa un trésor de plus de 22 millions de florins. C'est lui qui a publié les *Clémentines* (*voy.*) et qui est l'auteur des *Extravagantes*, auxquelles se rattache le *Corps du droit canonique*. *Voy.* cet article, T. VIII, p. 548.

JEAN XXIII (*Balthazar Cossa*), né à Naples, étudia le droit à Bologne, devint camerlingue sous Boniface VIII, puis cardinal en 1402, et fut élu, en 1410, par le concile de Pise pour succéder à Alexandre V, mais sous la condition expresse qu'il abdiquerait si l'on amenait les deux antipapes Grégoire XII et Benoît XIII (*voy.*) à renoncer à leurs prétentions. Jean Huss (*voy.*) prêchait alors ses opinions avec une liberté de plus en plus grande : Jean le fit citer à comparaître à Rome en 1411, et, le réformateur n'ayant pas obéi, il l'excommunia et frappa Prague d'interdit. A cette époque, tout le monde désirait, et le pape aussi

vivement que l'Empereur, qu'un général rétablît l'ordre et l'unité de l'église. Sigismond, par un coup politique, parvint à faire chanceler (*voy.*) pour le lieu où s'assembler. Jean XXIII s'y résigna; mais ce concile, le plus honorable de tous ceux qui s'étaient tenus jusque-là, avait à peine ouvert que le pape s'aperçut dans que s'était jeté. Forcé, le 2 mars 1412, de déposer la tiare, il gâta sa couronne en chappant secrètement de Rome le 20, avec quelques-uns de ses conseillers et en se réfugiant à Schaffhouse, où il rétracta son abdication. Le concile mença contre lui un procès et lui envoya une citation dont il ne tint aucun compte. Il fut donc condamné médiatement de tous ses emplois et convaincu de soixante-dix crimes, tels que meurtre, incest, brigandages de toute espèce, sacrilège, solennellement. Arrêté à Fribourg, enfermé étroitement dans la prison de Gottleben, près de Constance, suite sous la garde de l'électeur de Bavière qui le retint prisonnier d'abord à Heidelberg, puis à Heidelberg. Jean fut libéré, en 1419, et se rendit à Rome où le pape Martin V lui accorda la tiare; venait d'être nommé cardinal de Tuscoli et doyen du sacré collége, qu'il mourut à Florence au commencement de la même année.

JEAN, roi de France, surnommé le Bon, né le 26 avril 1319, et mort le 18 septembre 1364, et Philippe VI (*voy.*), et régna de 1328 à 1364. Quelques historiens font de Jean II, comptant au nombre des rois de France, sous le nom de Jean posthume de Louis X le Hutin, qui vécut que cinq jours et qui ne fut jamais reconnu en qualité de roi. C'était alors le sacre qui lui avait été refusé par le pape. C'est dit M. de Sismondi (*Histoire des Français*, t. IX, p. 344), comme si c'était l'élevation sur le trône. Quoi qu'il en soit, le règne de Jean le Bon fut pour la France une époque de grandes calamités : pour le reprendre, il suffit d'invoquer le nom de Jean le Bon, et de dire des grandes Compagnies et de la peste (*voy.* ces mots). Le roi

ir, malgré son héroïsme, perdu prince Noir (voy. ÉDOUARD) : de Poitiers (voy.), fut emmené en Angleterre avec son Philippe. Après quatre ans de le traité de Brétigny (voy.) le mais un scrupule, peut-être examina, lorsqu'un des otages les Anglais rompit son ban et France. Jean mourut à Londres avril 1364.

S. (John), roi d'Angleterre, dit sans que Henri II, dont il était ne lui avait pas laissé de territoriale, quoiqu'il l'aimât tenait à Oxford, l'an 1166, et en 1199, à son frère Richard-Lion. Les provinces continentales déclarées en faveur d'Arretagne, fils de Godefroi, frère Jean. Celui-ci s'empara de son , ayant enfermé dans la tour de Py poignarda, dit-on, de ses mains. Cité pour ce fait devant Auguste, son suzerain, il s'enment, et, contraint de repasser abandonna la Normandie, qui fut réunie à la monarchie (1203). Une nouvelle expédition tenta en France se termina par une retraite bonteuse et de retour en Angleterre, ce fut dissolu que lâche, ne mit fin à ses déportements : la paix sur des familles furent sacrifiées de ses passions. Cette conféra d'implacables ressentiments, et le mécontentement fut général nobleme.

Jean, livré à toutes sortes tyranniques, s'attaque aussi au refus de reconnaître un archevêque Cantorbéry nommé par le pape Innocent III (voy.). Il irrité fulmine un interdit contre son royaume à Philippe, qui se dispose à en prendre le. L'esprit national vint cette secours de Jean. Il put réunir hommes et s'avança jusqu'à Douvres les deux monarques étaient le pontife, qui ne voulait qu'in-Jean. Et telle était, en effet, de celui-ci, qu'il consentit,

pour détourner l'orage, à prêter à genoux un serment par lequel il donnait à toujours au pape et à ses successeurs la couronne d'Angleterre, s'engageant en outre à lui payer un tribut annuel de 1,000 marcs (15 mai 1213). A ces conditions, il reçut sa couronne des mains du légat*.

Jean était devenu aussi méprisable qu'odieux. Les barons ligués marchent contre lui. Effrayé de leur attitude menaçante, Jean se rend à discrétion, et signe, à Runnymede près Windsor, la grande charte (19 juin 1215). Cet acte, en 67 articles, et dont l'original existe au Musée britannique (voy. T. V, p. 555), est regardé avec raison comme la pierre fondamentale de la liberté anglaise : toutes les conquêtes constitutionnelles faites depuis n'en sont que le commentaire ou le complément.

Le roi ayant profité de la première occasion pour s'affranchir de ses engagements, la guerre civile se ralluma avec plus de violence : les barons appelèrent à leur aide Philippe-Auguste. Jean, à la tête d'une armée, marchait vers le comté de Lincoln, lorsque, s'étant engagé dans des marais situés le long de la mer, il fut surpris par la marée montante, qui enleva ses bagages et son trésor. Il n'échappa lui-même qu'avec peine; et le chagrin qu'il ressentit de cette perte déterminait chez lui une fièvre qui bientôt prit un caractère fatal. Transporté en litière au château de Seaford, et de là à Newark, il expira dans cette dernière ville, le 17 octobre 1216. Son fils aîné lui succéda sous le nom de Henri III. A. B.

JEAN (Joao), roi de Portugal. Il y en eut six, depuis l'avènement de Jean I^{er} en 1385, jusqu'à la mort de Jean VI, en 1826. Les trois premiers appartiennent à la maison d'Aviz; les trois derniers à celle de Bragance.

(*) Voici ce qu'on lit dans cet acte d'abandon : « De notre pleine et libre volonté, et du consentement de nos barons, nous remettons à Dieu, à ses saints apôtres, à Pierre et Paul, à sa sainte Église romaine, à son seigneur le pape Innocent et à ses successeurs catholiques, en expiation de nos péchés et de ceux de toute notre famille tant vivants que morts, nos royaumes d'Angleterre et d'Irlande, afin de les recevoir, comme vassal, de Dieu et de l'Église romaine. »

JEAN I^{er}, dit le *Père de la Patrie*, fondateur de la troisième dynastie des souverains portugais, naquit à Lisbonne, le 15 avril 1358. Il était fils naturel de Pierre I^{er} et de Thérèse Lourenço. Le roi, son père, l'éleva de bonne heure à la dignité de grand-maître de l'ordre d'Avis (*voy.*). Jean fit des études sérieuses comme nous l'apprend son fils, le roi Édouard, dans son livre du *Leal Conselheiro*. Durant l'interrègne qui suivit la mort du roi Ferdinand (*voy.*), il fut reconnu par le peuple comme régent du royaume, sous le titre de *Defensor*. La nation n'ayant voulu reconnaître aucun droit à Béatrix, fille de Ferdinand, qui avait épousé Jean, roi de Castille, le régent accepta la couronne qui lui fut offerte par les États tenus à Coïmbre en 1385, et le 14 août de la même année, le nouveau roi remporta sur celui de Castille l'éclatante bataille d'Aljubarrota (*voy.*), qui affermit le sceptre dans ses mains. Pour en conserver la mémoire, il fit bâtir le magnifique monastère de Sainte-Marie da Batalha, qui est devenu la sépulture des rois de cette dynastie. Bientôt son esprit chevaleresque et son système politique lui dictèrent la fameuse expédition contre les Maures d'Afrique. L'an 1414, il célèbre à Lisbonne un grand tournoi, et, à la fin de ces jeux militaires, il engage tous les tenants à se préparer à le suivre. L'année suivante, il s'embarque et se rend maître de Ceuta, la veille de l'Assomption. Ce fut aussi alors que les Portugais découvrirent l'île de Madère, et que le prince Henri commença ses navigations. Jean I^{er} fit un traité de paix perpétuelle avec l'Espagne en 1431. Ce prince mourut le 14 août 1433. Il avait épousé, en février 1387, Philippe, fille du duc de Lancaster, morte le 18 juillet 1414, dont il laissa plusieurs enfants, savoir : Édouard son successeur, don Pedro duc de Coïmbre, Henri-le-Navigateur (*voy.*), Ferdinand (*voy.*), grand-maître de l'ordre d'Avis, et don Jean, grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques; Isabelle, mariée avec Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et don Alphonse I^{er}, duc de Bragance, fils naturel*.

(*) Pour les détails, il faut consulter Fernand Lopez, *Chron. de D. Jean I.*, et Soares de Sylva, *Memorias del Rey D. João I.*

JEAN II, dit le *Parfait*, surnommé phonse V et d'Isabelle, naquit le 1456, et fut proclamé le lendemain la mort de son père, le 29 août. Dès l'âge de 16 ans, il s'était tenu prise d'Arila et de Tanger, et il s'était signalé à la bataille de Toro, en 1418. Il poussa les grandes découvertes des côtes de l'Afrique occidentale, au 8^{me} degré de lat. N., et fit ouvrir le port de Saint-Georges de la Mer Benin et le Congo furent découvertes par ses capitaines, et Barthélemy Dias dépassa le fameux *Capo tormento*. Jean II appela de *Bonne-Espérance*. Ce fut lui qui signa le fameux traité de Tordesillas, après la *ligne de démarcation* déterminée par le pape Sixte IV (*voy. T. I^{er}, p. 388*). Un accès prématuré enleva ce grand souverain le 6 octobre 1495, après un règne de 19 ans.

Jean II, l'un des princes les plus sages de son siècle, poussait au plus haut bien loin le zèle pour l'administration de la justice. Il dit un jour à un juge et indolent : « *Prenez garde à ne pas laisser que vous tenez les mains et les portes fermées* ».

Il déclara pour son successeur son cousin Emmanuel, duc de Beja, *EMMANUEL le Fortuné ou le Grand*.

JEAN III, fils de ce roi Emmanuel et de Marie de Castille, sa seconde femme, naquit le 6 juin 1502, et monta sur le trône le 19 décembre 1502. Le règne de ce souverain fut couronné de victoires éclatantes dans l'Inde sous son règne qu'eurent lieu les victoires de D. J. de Castro, les victoires de Tenreiro par terre, Ormuz jusqu'en Portugal. Ce prince fit bâtir la forteresse de Dio, fit explorer et reconnaître toutes les côtes et l'île de mer Rouge, reconnut les découvertes du premier itinéraire avec des observations astronomiques des modes

(*) Pour les détails, on peut voir (Rosende, auteur contemporain. *Chron. de D. João II, passim*; Rey de Pina, *Chron. Chronica do principe D. João*; Barros, *Il. Faria e Souza*; Le Queux, t. I, l. 487; Zurita.

(**) Voir notre Mémoire sur l'Invasion des Portugais en Espagne (Bulletin de la Société de géographie, octobre 1838).

son règne que s'établirent du Brésil*, où il envoya cosmographes distingués pour observations astronomiques**. sous lui qu'eurent lieu les missions géographiques sur les la découverte des îles de ortantes par leurs précieuses

Jean III obtint enfin des frique. La politique de ce

égard des puissances de it à la fois ferme et concio- cet qui était en son pou- ivrer François I^{er} de sa cap- id, et en même temps il exi- de la France des réparations e que les corsaires de cette t faite de quelques vaisseaux

mourut à Liabonne le 7 juin aiser aucun enfant de Ca- striche sa femme, sœur de st, qui lui avait cependant inces et trois princesses. Son la couronne fut son petit- ,***.

chef de la dynastie de Bra-, naquit en 1604. Il descen- I^{er}, étant petit-fils de Ca- de l'infant Édouard, fils du el. Les Espagnols, maîtres du puis la mort du cardinal 180 (le roi Sébastien, comme t péri en Afrique), le gouver- niement depuis 60 ans; Anto Ribeiro et 40 personna- nte noblesse du royaume dé- patrie indépendante, et chas- pagnols dans la journée mé- 1^{er} décembre 1640, en pro- i le duc de Bragance. Jean IV ue tant de sagesse, qu'il af- lomination, battit les Espa- linciers reprises, regagna le us Hollandais, les fit chas- les royaumes de Benguela et

ote Analyse du Journal de la na- la flotte qui alla au Brésil en 1530- les *Annales des voyages*, mars 1840). la note sur le cosmographe Philippe llin de la *Société de Géographie*,

les détails, consultez Barros, *Decad.*; m, et Andrade, *Chronica del Rey D.*

clap. d. G. d. M. Tome XV.

d'Angola dans l'Afrique, et choisit avec un rare bonheur, parmi ses sujets, les meilleurs capitaines et les diplomates les plus habiles. Toutes les cours de l'Europe le reconnurent, à l'exception de l'Empereur et du roi d'Espagne. Jean rechercha souvent l'appui des cortès. Pour prouver sa haute sagesse et sa modération, il nous suffira de dire qu'une des premières ordonnances qu'il promulgua fut celle qui sanctionnait tous les actes, toutes les lois et donations faites pendant le gouvernement qui avait usurpé les droits de sa famille. Le 6 novembre 1656, le roi, dont la santé déperissait depuis 9 ans, mourut âgé de 52 ans, laissant de Dona Louise de Guzman (*voy.*), deux princes qui régnèrent successivement après lui, Alphonse VI et Pierre II, et deux princesses, Marie qui mourut non mariée, et Catherine mariée, le 31 mai 1662, à Charles II, roi d'Angleterre*.

JEAN V, fils de Pierre II et d'Élisabeth de Bavière, naquit le 22 octobre 1689. Il monta sur le trône de Portugal le 9 décembre 1706. Fidèle aux engagements que son père avait pris avec ses alliés contre la France et l'Espagne, il se mit en état de pousser la guerre de la Succession d'Espagne avec vigueur. En effet, lord Galloway et le marquis das Minas, entrèrent en Castille et arrivèrent presque sans opposition jusqu'aux limites du royaume de Valence. Il en résulta pour ses états que Duguay-Trouin (*voy.*) attaqua Rio-Janeiro et prit cette ville, en 1711; mais la paix ayant été conclue, le 11 avril 1713, au congrès d'Utrecht, Jean V ne s'occupa plus dès lors que de cicatiser les plaies de la guerre. En juillet 1716, il envoya, en faveur du pape et des Vénitiens, une flotte portugaise contre les Turcs. Il protégea les lettres en fondant l'Académie royale d'histoire (8 décembre 1720), composée de 50 membres et dont les transactions forment une grande collection. Ce fut sous le règne de ce monarque que le Portugal tira un plus grand profit des mines du Brésil.

(*) Pour les détails, consultez Velasco, *Justa Acclamacion; Portugal Restaurado*; l'abbé Vertot, *Révolution de Portugal*; Colebatch's, *Memoirs. passim*; Clarendon; Basnage, *Annales des Provinces-Unies*.

Par une seule flotte, composée de plus de 100 vaisseaux, il reçut de cette importante colonie, en or et en diamants, plus de 50 millions de crusades. En 1729, Jean V eut une entrevue avec le roi d'Espagne au Cayá. Il fit bâtir le magnifique palais de Mafra (*voy.*), un des plus vastes de l'Europe; on sait qu'il y existe une bibliothèque de 50,000 volumes, que le nombre des appartements s'élève à 866, que les portes et les fenêtres montent à 5,200, et que toute cette masse est voûtée.

Jean V fit bâtir aussi le fameux aqueduc de Lisbonne, dont Murphy (*Voyage en Portugal*; t. II) dit qu'il est un des plus magnifiques monuments que l'architecture moderne ait élevés en Europe. L'état d'inaction où le réduisit une maladie de langueur dans les huit dernières années de sa vie, c'est-à-dire jusqu'au 31 juillet 1750, époque de sa mort, ne lui permit pas de réaliser tout le bien qu'il avait projeté. Ce prince laissa de sa femme, fille de l'empereur Léopold : Joseph, qui lui succéda (*voy.*); Pierre, grand-prieur de Crato; Marie-Madeleine, mariée, le 19 janvier 1729, à Ferdinand, prince des Asturies (*voy. FERDINAND VI*). Jean V était ferme et rigoureux observateur de la justice, amateur des lettres et des arts. Il avait fait acheter dans les pays étrangers une infinité de choses rares et précieuses, tableaux, statues, livres imprimés et manuscrits; il fit venir d'Italie un grand nombre de statues pour la décoration de Mafra; mais l'état se trouva, à la fin de son règne, sans argent et chargé de près de 100 millions de dettes.

JEAN VI (MARIE-JOSEPH-LOUIS) était le second fils de Pierre III, oncle et époux de la reine Marie (Françoise-Élisabeth). Il naquit à Lisbonne le 13 mai 1767, épousa, le 8 mai 1784, à Badajoz, la princesse Charlotte-Joachim de Bourbon, fille du roi d'Espagne Charles IV, et devint, en 1788, héritier présomptif de la couronne de Portugal par la mort de son frère aîné, le prince Joseph.

Jean VI commença à gouverner au nom de sa mère, le 10 mars 1793, par suite de la maladie mentale de cette princesse, sans rien changer à sa politique. Il conserva les mêmes ministres. Cependant il intro-

duisit différentes améliorations. Il créa des écoles, fonda une bibliothèque publique de Lisbonne, réorganisa les routes, réorganisa l'exploitation des mines, encouragea l'agriculture et le commerce. Sa sollicitude ne bornait point à ses états d'Europe; elle s'étendait encore aux colonies au Brésil, où il fonda treize villes, avec de nombreux établissements dans l'intérêt de l'agriculture et des sciences géographiques.

La maladie de la reine Marie n'ayant laissé aucun espoir de guérison, en 1799, le titre de régent fut gardé jusqu'à la mort de sa mère. L'opposition d'un de ses ministres, un savant publiciste qui soutenait qu'il ne fallait convoquer les cortès, sans leur consentement, manqué inspirée par les événements qui suivirent la convocation des États en France, fit rejeter cet avis, et se déclara régent de sa propre autorité et fit passer tous les actes en son nom.

Sans prendre une part active à la guerre que les puissances coalisées firent à la France, en 1793, le roi se déclara cependant obligé, par le traité de Madrid, stipulé entre le Portugal et l'Espagne, de mettre à la disposition de ce dernier un corps de troupes qui ne devait servir qu'en qualité d'auxiliaire. Le roi s'opposa formellement à ce que ces troupes pénétraient sur le territoire français; et il les rappela en 1795. L'Espagne eut signé le traité de Madrid.

Plus tard, Bonaparte ayant déclaré la guerre au Portugal, le roi envoya une armée de 15,000 hommes sous les ordres du général Lameira, commandée par le général Lameira, commandée de la Paix (*voy. GODOI*), et l'Angleterre, qui avait déclaré la guerre à la France, ne fournit que 300,000 liv. sterl. de subsides. Le roi résolut alors de traiter, et le ministre des affaires étrangères fut chargé de négocier avec Lucien Bonaparte et le prince de la Paix. Il fut conclu le traité du 6 juin 1801, bientôt suivi de celui de Madrid.

Par ces traités, les marchandises furent placées sur le même pied que les marchandises anglaises portugaises, qui consentait à fermer ses ports aux vaisseaux anglais, et s'obligeait à la France une somme de 2 millions. Enfin le Portugal cédait à la France l'île de Olivença et son territoire, et à l'Espagne une étendue de 60 milles dans le sud.

Les conditions exorbitantes furent, il est évident, à la paix d'Amiens; mais le traité de ce traité exposa le Portugal à de nouveaux dangers. Bonaparte, prince-régent qu'il fut, menaçant son invasion immédiate s'il n'obéissait à cette injonction. De son côté, l'Angleterre britannique offrit au Portugal secours en armes, flotte et munitions, ou de résister aux Français, ou de tous les moyens de se retirer de la péninsule en déclarant en même temps que le Portugal refusait ces propositions, les Anglais s'empareraient de son port de Lisbonne, et captureraient les vaisseaux qui s'y trouvaient, ayant eu la fermeté de refuser ces propositions, obtint du gouvernement français une promesse de neutralité stipulée dans la convention du 6 octobre 1803. Cette neutralité, il est vrai, par de grands efforts, mais cependant à l'avantage du Portugal, malgré la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre.

Napoléon eut porté les coups à l'empire germanique, et triomphé de l'Autriche et de la Prusse à Austerlitz, de la Prusse à Jena, après avoir mis sur sa tête la couronne, il eut décidé que son fils, le roi de Naples et d'Espagne, ne régnât sur le Portugal ne pouvant conserver longtemps cette couronne. Le 14 octobre 1807, Napoléon qu'il ne souffrirait plus d'invasion commerciale ou politique par l'Angleterre, et que si, au mois de novembre, le prince régent de Portugal ne venait pas entièrement à ses secours, la maison de Bragance serait dépossédée de régner. Bientôt il fit fermer aux Anglais tous

les ports de son royaume, dans le délai de trois semaines, d'arrêter tous les sujets britanniques résidant dans ses états, enfin de confisquer toutes les propriétés anglaises. Le régent céda sur le premier point et demanda du temps pour les deux autres, ce qui était loin de satisfaire Napoléon.

Jusqu'alors le régent n'avait pas songé sérieusement à se retirer au Brésil; mais placé entre une armée franco-espagnole qui envahissait le Portugal, et la flotte anglaise qui tenait bloqué le port de sa capitale, Jean VI n'eut plus d'autre parti à prendre. Après avoir établi une régence pour administrer les affaires de la métropole pendant son absence, le prince-régent, sa famille et leur suite s'embarquèrent pour cette colonie, le 27 novembre 1807, sur une flotte portugaise. Un vent contraire empêcha la flotte d'entrer dans l'Océan avant le 29, et elle avait à peine dépassé la barre, que l'avant-garde de Junot (voy.) arriva au bourg de Sacavem, à deux lieues de Lisbonne. La flotte portugaise, assaillie dans la traversée par deux tempêtes violentes, arriva le 21 janvier 1808 à Bahia. Le 28 du même mois, une ordonnance royale ouvrit les ports du Brésil à toutes les nations amies. Le 7 mars, le roi vint s'établir à Rio-Janeiro. Dès lors, uniquement occupé d'améliorer les différentes branches d'administration de cette vaste contrée, il y créa un grand nombre d'institutions utiles. En 1809, il s'empara de la Guyane française. En 1810, craignant une nouvelle invasion du Portugal, le régent signa un traité avec l'Angleterre, qui garantit de nouveau la couronne de Portugal à la maison de Bragance, et, pour obtenir cette alliance, le négociateur accepta le fameux traité de commerce qui a été l'objet de tant de controverses de la part des économistes nationaux.

Pendant ce temps, les provinces de l'ancien royaume de Portugal, successivement envahies par les armées de la France et de l'Angleterre, furent livrées à toutes les calamités de la guerre, sans que leur souverain pût les secourir ni même communiquer avec elles. Cependant les Portugais soulevés s'étaient réunis aux Anglais et aux Espagnols pour

repousser les Français. Ce ne fut qu'en 1814, après le triomphe de la coalition, que le prince régent put se remettre en communication suivie avec Lisbonne. Son autorité y fut alors pleinement reconnue, et il se hâta d'envoyer au congrès de Vienne trois ministres plénipotentiaires qui obtinrent la restitution d'Olivenza en rendant à la France la portion de la Guyane jusqu'à l'Oyapock, qui lui avait appartenu. L'Espagne ne se hâtant pas de rendre Olivenza, le régent fit occuper Montevideo, ainsi qu'une partie des possessions espagnoles situées sur la rive septentrionale de la Plata.

Le 20 mars 1816, après la mort de la reine, sa mère, le prince-régent prit le titre de roi du royaume-uni de Portugal, du Brésil et des Algarves, sous le nom de Jean VI. Peu de temps après son avènement au trône, une conspiration dont l'objet était l'établissement d'un gouvernement républicain, dirigée par un négociant nommé Martins, éclata à Fernambouc; mais l'insurrection fut étouffée à sa naissance. Vers le même temps, on découvrit à Lisbonne une autre conspiration qui coûta la vie au général Gomès Freire, que la régence fit exécuter, sans attendre les ordres du roi.

Le 6 février 1818, Jean VI se fit couronner à Rio-Janeiro. Ce prince avait retardé cette cérémonie de près de deux ans, par respect pour sa mère. Depuis la chute de l'empire français, la cour de Saint-James avait manifesté plus d'une fois le désir de voir Jean VI revenir à Lisbonne; mais le prince s'y refusait toujours. On ne peut cependant pas douter que le mécontentement qu'éprouva la nation de se voir forcée, étant métropole, d'avoir recours à une colonie pour attendre plus de six mois et quelquefois une année entière la décision d'une affaire pressante, n'ait été pour beaucoup dans les causes de bouleversements qui éclatèrent plus tard. Ce fut en présence des révolutions d'Espagne et de Naples, en 1820, que les premiers désordres se manifestèrent à Porto, le 24 août. Une junte de gouvernement fut organisée; elle se composait de seize membres. Plusieurs chefs militaires envoyèrent leur adhésion à la junte, qui eut bientôt 22,000 hommes sous ses

ordres, dont une partie marcha capitale. La régence voulut en va ser au progrès de cette insurrection le 15 septembre, un régiment s'éleva à Lisbonne, la révolution dans cette ville et la régence fut sée. La junte de Porto, réunie la capitale, décréta que la *ce des Cortès espagnoles* serait immédiatement proclamée. Le roi sans convocation des cortès et ac amnistie générale. La révolution ensuite gagné le Brésil, il accepter la constitution telle qu'elle fut faite par les cortès en Portugal son ministère, et résolut enfin en Europe.

Il s'embarqua en effet le 1821, et le 3 juillet de la même année la flotte monillait dans le port de Lisbonne. Il débarqua le 4, et vint des cortès prêter serment à la constitution qu'elles avaient décrétée. Mais une contre-révolution ne tarda pas à renverser le gouvernement constitutionnel en Portugal. Le 18 mai 1822, une troupe de ligne se mit à la tête d'un mouvement; le 4 juin 1824, le roi promulgua une loi déclarant que l'ancienne constitution du royaume était la seule et qu'elle était remise en vigueur.

La séparation du Brésil (voyez p. 167) vint encore ajouter à la décadence des affaires du Portugal. Les dissentiments qui régnaient dans son ministère et voulant par ne céder à aucune influence étrangère, congédia tous ses ministres à la fin de 1822. La signature du traité de séparation du Brésil le plongea dans la plus triste tristesse. Sa vie était languissante et ses chagrins vinrent encore à l'atteindre, le 4 mars 1826, d'une attaque nerveuse mêlée d'attaque d'apoplexie. Il mourut le 10, laissant pour successeur son fils, le prince de Bragance, gouverné par l'infante Isabelle, sa fille, et celle de ses filles qu'il affectait le plus. Les enfants qui lui survécurent furent don Pedro (voyez) de Bragance; Marie-Françoise d'Assise; Isabelle-Marie; don Miguel; Marie-Évariste; Anne-Jésus; et le marquis de Loulé.

Il était doué d'une mémoire prodigieuse. Il parlait avec une grande facilité, sa conversation était toujours élevée, pleine de dignité et de modération. Il se liait avec les étrangers avec beaucoup de facilité, encourageait les savants et les artistes. Il fonda d'utiles institutions de bienfaisance. Sans doute fait de plus grandes choses que les catastrophes ne s'étaient produites avec tant de fracas sur son

V. DE S-T-M.

empereurs romains d'Orient, **ALBINO**, **COMNÈNE**, **DUCAS**, **LACTANTIUS**, **PALÉOLOGUE**, etc. **IVAN**, de Russie, voy. **IVAN**.

JANUS, roi de Pologne, plus connu sous les noms de **JEAN-ALBERT**, **JEAN** et **JEAN SOBIESKI**, voy. **SOBIESKI**. Voy. aussi aux mots **JEAN-CASIMIR**.

JANUS, roi de Suède, voy. **SUÈDE**. **JEAN**, électeur de Saxe, **JEAN** (ligne) et **SAXE** (royau-

JEAN **PEUR**, duc de Bourgogne, **JEAN**.

JEAN, voy. **JUAN** (don).

duc de Saxe: **JEAN-NÉPOMUCÉ-OSCAR**, duc de Saxe, frère aîné de **FRÉDÉRIC-AUGUSTE II** (voy. 646), et fils cadet du prince **JEAN** et de sa première épouse, est né le 12 décembre 1801. Le

sa formation fut confiée au général et au baron de Wessendorff fut nommé son gouverneur. Les leçons de **JEAN** furent confiées à des officiers supérieurs distingués.

Le jeune prince une prédilection pour les sciences mathématiques, pendant il s'appliqua avec plus de zèle à l'étude du droit, et il y joignit celle de l'histoire et de la géographie dont la nécessité ne pouvait pas empêcher la pénétration de son esprit.

À cause de ces études sérieuses par les bons auteurs allemands et par la musique, par la culture manuelle de Jahnishausen et par l'éducation des personnes instruites, il réussit à réunir le savoir autour de lui et fut pour les recherches archéologiques le prince, il avait une grande facilité à apprendre. L'i-

talien était sa langue de prédilection, et un voyage qu'il fit en Italie, en 1821, l'attacha plus fortement encore à la littérature de ce pays. En 1826, le duc Jean fit imprimer, sous le pseudonyme de *Philaléthès*, les dix premiers chants de *l'Enfer* du Dante en vers libres de onze syllabes, avec une préface et quelques notes; et en 1839, il fit suivre cet essai de la traduction en vers de l'ouvrage entier (Dresde et Leipzig, in-4°). Il fit réimprimer en même temps, pour les possesseurs de la première édition, une esquisse qu'il avait jointe à la seconde, sur l'histoire si obscure de la Romagne de 1274 à 1302, travail remarquable qui annonce une critique exercée et une étude approfondie des sources. Quant à la traduction elle-même, elle a réuni les suffrages des juges les plus compétents : si quelques-uns de ces éloges s'adressent au prince encore plus qu'à l'homme de lettres, il est juste de dire cependant que le dernier en a mérité une bonne part.

Depuis 1821, le duc de Saxe est marié avec la princesse Amélie de Bavière, qui lui a donné sept enfants, dont trois fils : *Albert*, né le 23 avril 1828, *Ernest*, né en 1831, et *Georges*, né en 1832. La même année, il fut nommé membre du collège des finances, dont il devint vice-président en 1825; et ce fut en participant à ses travaux qu'il acquit cette habileté pratique qui a fait plus d'une fois l'étonnement de l'assemblée des États. Son activité devint encore plus grande après les événements de 1830. Son frère aîné ayant été nommé co-régent, il fut appelé lui-même à la présidence de la commission instituée pour maintenir la tranquillité publique, et au commandement général de la garde nationale. Il obtint en même temps, et occupa jusqu'à sa dissolution, un siège au conseil secret; puis on lui donna la présidence du conseil d'état. Il fut nommé en outre premier président du conseil des finances, fonction qu'il remplit jusqu'en 1831. La nouvelle constitution, à la rédaction de laquelle le duc Jean prit une part active, l'appela, en sa qualité de prince du sang, à siéger dans la première chambre des États. Il n'a cessé de faire preuve, dans tous les débats, d'un ardent amour de la patrie, d'un dévoue-

ment chaleureux à la cause de l'humanité, et d'une connaissance parfaite des besoins de l'époque; il ne s'est même jamais refusé aux plus pénibles travaux que lui a imposés le choix de ses collègues. Membre de la commission chargée de préparer un projet de code criminel, il voulut faire le rapport et il s'acquitta avec talent d'une tâche aussi difficile.

Le duc Jean est héritier présomptif de la couronne royale de Saxe. Dans l'été de 1838, il a fait un voyage à Rome, à Naples et en Sicile, dont M. Klemm, l'une des personnes qui l'ont accompagné, a publié la description.

X.

JEAN-BAPTISTE (SAINT), dit *le Précurseur*, était fils du prêtre Zacharie et d'Élisabeth sa femme.

Depuis bien des siècles les Juifs attendaient l'arrivée d'un Messie (*voy.*). Cette idée d'un sauveur, d'un régénérateur du genre humain, issu d'Abraham, remonte à l'époque la plus reculée de leurs traditions historiques. Elle s'est conservée après l'exil, et elle était fort répandue à l'époque où Jésus-Christ vint au monde. Elle s'était alliée à une autre idée, puisée dans le prophète Malachie (III, 1), savoir que le Messie aurait un précurseur, chargé d'annoncer son arrivée. « Je vais faire partir mon envoyé, » dit le prophète au nom de Jéhovah : « il préparera le chemin devant moi, et incontinent le Seigneur que vous cherchez, l'ange d'alliance que vous désirez, entrera dans son temple; le voici, il vient. » Cette dernière idée, toute locale, se rattachait intimement au culte de Jéhovah à Jérusalem, aux promesses du bonheur qui attendait les Juifs, à condition qu'ils s'acquitteraient avec une scrupuleuse exactitude de tout ce qui était commandé pour le service du temple. Ce fut la mission de Jean de remplir les fonctions de précurseur : il annonça donc aux Juifs que le roi si longtemps attendu était enfin venu.

Enfant de la vieillesse de Zacharie, attendu avec la plus vive impatience (Luc, I, 7 et suiv.), Jean fut consacré, dès sa plus tendre jeunesse, à la vie austère du Nasiréen (*voy.*), à la mission difficile et toute spéciale d'être parmi les Juifs un nouvel Élie, de les rappeler constamment à Dieu, et de préparer au Seigneur un peuple

bien disposé (Luc, I, 17). Sans éducation répondit à sa future vocation : tout ce que nous en savons de sa plus tendre enfance : austère, retirée, qu'il s'abstint de mondains, s'appliquant à développer son esprit, probablement sous la direction de son père.

Ce fut (Luc, III, 1. 2) dans la même année du règne de l'empereur (l'an 29 de notre ère), lorsqu'il teint à peu près sa trentième année (III, 36; III, 23) qu'il entendit le Seigneur et se chargea de la mission de vertir son peuple. Aussitôt il fit faire repentance, s'appliquant à porter la terreur dans l'âme de ceux en leur faisant sentir que par la conduite ils n'échapperaient pas à la venue (III, 7), qu'à rappeler à la mémoire de Dieu qui reçoit le pécheur repentant. Déjà, disait la parole est mise à la racine des arbres qui ne produisent pas de fruit va être coupé et jeté au feu. C'était donc les fonctions d'ancien de l'ancienne Alliance que remplissait Jean-Baptiste : nous le trouvons de la nouvelle Alliance, mais il n'a ni la mission, ni la volonté d'y participer. Il se borne à l'annoncer, les esprits et les cœurs vers elle, la repentance et l'amendement; mais il ne parle du pardon de Dieu, ou, s'il le fait, c'est toujours en termes obscurs, énigmatiques, par des expressions figurées, inintelligibles au peuple rompu, et que les hommes intelligents d'entrer dans le royaume de Dieu avaient seuls à comprendre. Jean, le Censeur intrépide, il mit à nu les plaies qui devaient les différencier de la société. Les Juifs s'imaginaient suffisait d'appartenir à la race d'Israël pour avoir droit au royaume de Dieu. « Ne vous faites point cette illusion, » dit saint Jean-Baptiste; car je ne puis vous enlever ces pierres mêmes, mais je puis susciter des enfants à Abraham (8). » L'égoïsme était généralement répandu alors parmi les Juifs. « C'est à moi que vous devez appartenir, et non à moi, et que celui qui ne mange et ne boit de moi »

ins étaient con leurs
 : N'exigez rien de ce
 st ordonné (13). » I de
 ontraient durs envers le peu-
 ommettes point d'extorsion ;
 tromperie envers personne ;
 -vous de votre paie (14). »
 it enlevé la femme de Phi-
 ire et l'avait épousée : « Il ne
 as permis de l'avoir ! (Matth.,
 » Ceux qui, pénétrés d'une
 taire, résolurent de se conver-
 t de Jean le baptême, action
 qui figurait la mort du vieil
 a naissance du nouveau. Jé-
 lui-même se soumit à cette
 olique du baptême, non pas
 besoin comme pécheur (saint
 te contre cette idée), mais
 er par son exemple, comme il
 hme, qu'il reconnaissait l'uti-
 institution, et afin de rendre
 témoignage en faveur de la
 ion du Baptiste.
 n forma autour de lui un petit
 is, de disciples intimes, qui
 e l'avoir jamais quitté, tandis
 de ses auditeurs se réunissait
 à ne demeurait jamais long-
 lui. Jean l'évangéliste et An-
 e Simon Pierre, furent long-
 : nombre (Jean, I, 41) ; mais
 nt Jean pour suivre Jésus,
 es avait lui-même adressés ;
 restèrent attachés jusqu'à sa
 ., XI, 2 et suiv. ; XIV, 12). Ces
 itèrent la vie austère du mal-
 IX, 14) ; il leur prescrivit ou
 ur enseigna des prières (Luc,
 ur fit connaître, sous le voile
 e, le but de la mission du Sau-
 I, 36). Quant à lui-même,
 plusieurs reprises au peuple,
 ms et à ses disciples qu'il n'é-
 e Messie, comme ils se l'ima-
 : qu'il n'était venu que pour
 r la voie (Luc, III, 15 et suiv. ;
 et suiv. ; III, 28). Il déclara
 être digne de délier la cour-
 ouliers ; mais que néanmoins
 à l'égard de Jésus-Christ le
 bonheur : « L'époux est celui
 l'épouse, dit-il ; mais l'ami de
 qui est présent et qui l'écoute,

« est ravi de joie d'entendre la voix de
 « l'époux, et voilà ce qui rend ma joie par-
 « faite. Pour lui, il faut qu'il croisse ; mais
 « pour moi, il faut que je diminue. » Le
 Messie, d'après Jean, était venu du ciel :
 lui, au contraire, n'était que d'origine
 terrestre (Jean, III, 31). Jean baptisait
 d'eau : Jésus-Christ devait baptiser du
 Saint-Esprit ; ce dernier baptême devait
 être un baptême de feu. Un van à la main,
 le Messie devait nettoyer son aire, amas-
 ser le blé dans son grenier, et brûler la
 balle dans un feu qui ne s'éteindra point
 (Luc, III, 16. 17).

Les discours de Jean produisaient une
 profonde impression ; le peuple le res-
 pectait comme un prophète, et les mem-
 bres du Sanhédrin, incertains sur le but
 de ses discours, lui députaient différentes
 personnes pour lui demander là-dessus
 des éclaircissements (Jean, I, 19 et suiv.).
 Sans entrer dans ses vues de réforme
 morale, ils se félicitaient, dans le prin-
 cipe, de posséder parmi eux une lumière
 si brillante (Jean, V, 35) ; Hérode même
 eut égard aux paroles de Jean. Cependant
 il le fit mettre en prison, irrité de la fran-
 chise de ses avertissements concernant
 Hérodiad ; et Jean y resta quelque temps,
 le tyran n'osant pas le faire mourir, à
 cause de l'attachement du peuple pour
 celui qu'il considérait comme un pro-
 phète. Mais un jour que la fille d'Héro-
 diad, dans une de ses fêtes, le charma,
 ainsi que toute l'assemblée, par la grâce
 avec laquelle elle dansa devant lui, il pro-
 mit à cette princesse, par serment, de lui
 accorder tout ce qu'elle lui demanderait ;
 celle-ci, à l'instigation de sa mère qui dé-
 sirait se débarrasser d'un censeur indis-
 cret, demanda la tête de Jean. « Le roi
 « en fut fâché ; mais à cause du serment
 « qu'il avait fait et à cause de ceux qui
 « étaient à table avec lui, il commanda
 « qu'on la lui donnât. » (Matth., XIV, 3
 et suiv.). C'est ainsi que périt, après une
 année environ d'exercice public de son
 ministère, cet homme d'une haute vertu,
 à qui Jésus-Christ lui-même avait donné
 les plus grands éloges.

En effet, ayant été interrogé par des
 disciples de Jean s'il était le Messie, Jésus
 parla au peuple de son précurseur après
 que les envoyés se furent retirés, rendit

hommage au caractère ferme et austère de Jean, reconnu sa dignité de prophète, déclara même qu'il était plus que cela, disant qu'entre tous les hommes de l'ancienne Alliance il n'y en avait point eu de plus grand que lui; mais ajoutant néanmoins que le plus petit de ceux qui avaient embrassé sa doctrine à lui était plus grand que Jean (Matthieu, XI, 2 et suiv.).

Ce n'est pas ici le lieu de concilier ou d'expliquer toutes les contradictions que les exégètes modernes ont cru remarquer dans les récits bibliques relatifs à saint Jean; la plupart de ces difficultés sont faciles à lever, et leur examen d'ailleurs nous entraînerait au-delà de notre but.

Les traditions apocryphes qui se rapportent à lui parlent de persécutions auxquelles, dans son enfance, il aurait été exposé de la part d'Hérode; il se serait caché dans une montagne qui s'ouvrit miraculeusement devant lui et devant sa mère pour les recevoir (voir *Protevan-gelium Jacobi*, c. XXII et suiv.). Les livres sacrés des Johannites (*voy.*) le placent au-dessus de Jésus, en font le véritable Messie et le fils de Dieu. M. Strauss (*Vie de J.-C.*, 1^{re} édit.), a fait du Christ un disciple de Jean-Baptiste, qui, pendant la vie de ce dernier, n'aurait même rien fait pour agir sur le peuple, et auquel l'idée de vouloir se faire passer pour le Messie ne serait venue qu'après la mort de son maître. Dans la troisième édition de son ouvrage, M. Strauss a lui-même abandonné cette hypothèse.

La seule source authentique sur Jean-Baptiste, outre le Nouveau-Testament, est un passage des *Antiquités juives* (XVIII, 5. 2) de Josèphe; cet auteur, qui accommoda l'histoire de sa nation au goût des Grecs et des Romains, ne parle pas de Jean comme précurseur du Messie, il se contente de faire mention de sa vie austère et du baptême qu'il administrait. (Voir Neander, *Leben Jesu*, 3^e édit., pag. 58 et suiv.)

Parmi les ouvrages qui s'occupent plus ou moins spécialement de Jean-Baptiste, on distingue ceux de Léopold (Hanovre, 1825), et de Rohden (Lubeck, 1838) écrits en allemand.

TH. F.

JEAN BART, *voy.* BARTH.

JEAN-CASIMIR, roi de Pologne,

dernier rejeton de la dynastie des Wasa (*voy.*), à laquelle il appartint sa grand-mère, est aussi le dernier descendant mâle de la maison des Wasa en 1609, de Sigismond Wasa Suède et de Pologne, et de Catherine d'Autriche, petite-fille de l'empereur Ferdinand I^{er}, il ne succéda pas directement à son père, qui eut un premier lit. Constance, qui fut formé, encore du vivant de Sigismond (1626), un parti à Casimir; mais ne partageait point cette préférence depuis, il appuya même de toutes ses forces l'élection de son frère aîné, Wasa (1632).

Roi héréditaire de la Suède, Sigismond ne laissa à ses fils que sa couronne de Pologne, ayant été déposé de celle de Suède, en qualité de ce par son oncle, Charles de Suède qu'il avait institué régent à Stockholm. Dans l'espoir de recouvrer l'héritage paternel, avec le secours de la maîtresse, Ladislas avait embrassé l'Empire, dans la guerre de Trinité. Jean-Casimir accepta alors de l'Empereur la mission d'aller conclure un traité avec l'Espagne, et de prendre le commandement d'une flotte dans la Méditerranée. Il s'embarqua à Gènes, en 1644, et fut jeté par l'orage sur les côtes de France, et enfermé au château de Bouen. Après sa libération, il ne recouvra la liberté que deux ans après, lorsque l'ambassadeur de France eut promis que jamais le roi ne prendrait les armes contre l'Espagne. Mais ces deux années d'isolement furent pour lui des années profondément mélancoliques de Casimir : sa résolution de se consacrer à l'étude, et d'entreprendre un voyage en Italie, et entra dans l'Ordre des Jésuites, en 1643. Trois ans après, il obtint le chapeau de cardinal, mais voya toutefois aussitôt qu'il fut élu roi, la mort du fils unique du roi, Ladislas ne survécut pas longtemps à son père. A sa place, Jean-Casimir de Pologne, en 1648, et, avec l'approbation du Saint-Siège, il épousa sa belle-sœur, la reine douairière, Louise de France, duchesse de Mantoue et fille adoptive de Louis XIV. Outre sa prétention fatale

de, Ladislas légua à son
re civile dont l'origine n'est
fissamment éclaircie. L'au-
stant déjà bien affaiblie en
l'impuissance de former
pre à ses desseins, Ladislas
gé les armements des Cosa-
imir, arrivé au pouvoir,
les armes 60,000 de ces
excités par le tsar de Mos-
covie, appelèrent à
armée de 80,000 Tatars,
le drapeau de l'insurrection.
e venger, il faut en conven-
tions des starostes qui leur
rés, et de celles des jésuites,
et à les convertir au rit la-
de Casimir commença ainsi
e sanglante, comme le sont
rres civiles. Après six an-
tes, signalée d'un côté et de
grandes victoires et de ter-
, plusieurs trêves n'ayant
résultat, le chef des insur-
Khmielniçki, prêta foi et
sar, qui ne tarda pas d'en-
armées à son secours.

époque (1654), Christine
ait d'abdiquer en faveur de
Charles-Gustave, comte pa-
1. L'ambassadeur de Jean-
protesté, au nom de son
e la violation de ses droits
suédoise, Charles-Gustave
ogne, et réussit même à en
partie, en faisant appel aux
lutté par ses promesses, un
uanie, le prince Janus Rad-
cette province. L'électeur
rg s'unit à la Suède, dans
e le trompa point, de ren-
saison son fief de Prusse in-
e la couronne de Pologne.
occupèrent la Grande-Polo-
ne temps que les Suédois
de Varsovie, et les Mos-
lza; Khmielniçki assiégea
berg) et le duc de Tran-
otzi, à qui Charles-Gustave
, comme aux autres, une
ge, s'avança de son côté à
000 hommes su Cracovie.
gne était ainsi envahie ou
an-Casimir lui-même fut

forcé un moment à chercher un asile sur
le territoire de l'Empire. Les seuls pala-
tinats prussiens résistaient encore, lors-
que leur exemple patriotique éveilla les
habitants des autres palatinats. Ils signè-
rent à Tyszowcè l'acte de confédération
de 1655, et aussitôt toute la noblesse prit
les armes. L'illustre Étienne Czarniecki
(voy.) déploya dans cette occasion un
vaste talent militaire : à la tête de la pos-
polite, appuyé par la persévérance de Ca-
simir, et surtout par la fermeté inébran-
lable de la reine, il parvint à triompher
de l'ennemi. Alors l'Autriche et le Da-
nemark s'allièrent à la Pologne, et la
Suède, trahie à son tour par l'électeur de
Brandebourg, consentit enfin à signer le
traité d'Oliva (voy.), en 1660. Jean-Casimir
s'y désista de ses droits à la couronne de
Suède, et céda une partie de la Livonie
à cette puissance. Rakotzi ayant été en
même temps ignominieusement chassé
de la Pologne, le roi put alors tourner
ses forces contre le tsar.

Une des armées de ce dernier avait déjà
été battue par les Cosaques eux-mêmes qui,
dégoutés promptement de leur nouveau
joug, étaient rentrés sous la domination
polonaise (1658), pour l'échanger bien-
tôt après contre celle de la Turquie. Deux
armées moscovites restaient encore à com-
battre : elles furent toutes les deux tail-
lées en pièces.

Triomphante de tant d'ennemis, la Po-
logne pouvait espérer un bel avenir. Mal-
heureusement une crise de cette nature,
crise commencée par une guerre civile et
achevée par une levée en masse, dut né-
cessairement ébranler l'ordre dans ses
fondements, et propager l'anarchie qui,
depuis un siècle déjà, germait dans le pays.
C'est à cette époque (1652), en effet, que,
pour la première fois, un nonce de la diète,
nommé Sicinski, osa rompre les délibéra-
tions législatives en interposant son *veto*
de tribun, et ce fatal exemple que n'au-
torisait aucune loi, s'établit aussitôt en
usage, malgré les imprécations des con-
temporains. Dès lors, la diète elle-même,
seul pouvoir qui gardât encore quelque
autorité, devint inerte, une seule voix
suffisant pour rendre nulles ses résolu-
tions. Ce principe anarchique admis, il
n'y eut bientôt ni armée, ni trésor possi-

bles, et le premier résultat de cet état des choses fut le traité d'Andruszow (voy. ANDROUSSOF), signé avec le tsar, en 1667. Une défaite aurait pu difficilement arracher plus de concessions à la Pologne.

Jean-Casimir voyait le mal; mais il n'était plus facile d'y remédier; d'ailleurs, vaillant sur le champ de bataille, il n'avait pas autant d'énergie dans le cabinet. Cependant, poussé par la reine, plus entreprenante que lui, il voulut essayer de rétablir l'hérédité du trône en faveur du neveu de sa femme, le prince Henri-Jules d'Enghien, ou du grand Condé, son père; mais telle était déjà l'influence des théories anarchiques, qu'il trouva à la tête de l'Opposition un des plus purs patriotes, le grand-maréchal Lubomirski. Une nouvelle guerre civile qui s'ensuivit (1664), dégouta complètement Jean-Casimir de sa malheureuse royauté. Aussi résolut-il de l'abdiquer, et il exécuta son projet aussitôt après la mort de sa femme, qui seule soutenait encore son courage. Ce fut à la diète de 1668. Dans son dernier discours (*Utinam falsus sim vates!*), que ses larmes l'empêchèrent d'achever, il prédit à sa patrie tous les malheurs qui l'attendaient. La république lui assura 150,000 florins d'apanage, auxquels Louis XIV, en lui offrant l'hospitalité en France, ajouta les revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, et de celle de Saint-Martin, à Nevers. Jean-Casimir mourut dans cette dernière ville, en 1672, atterré, dit-on, par la nouvelle de la prise du fort de Kaménietz, en Podolie, par les Turcs. Son cœur fut déposé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, et son corps dans la tombe des rois de Pologne, à Cracovie. Par son testament, il institua sa légatrice universelle la princesse Anne, duchesse de Clèves et du Palatinat, sœur de sa femme.

Les ariens ou sociniens, secte établie en Pologne depuis 1579, ayant été exilés de ce pays sous le règne de Jean-Casimir, ce roi obtint du Saint-Siège, à cette occasion, pour lui et ses successeurs, le titre de roi *très orthodoxe*. Quelques mémoires prétendent que Jean-Casimir, dans ses derniers jours, épousa en secret la célèbre Marie Mignot, alors veuve du chancelier de L'Hospital. TH. M.-KI.

JEAN CHRYSOSTÔME
voy. D. ISCÈNE.

JEAN CHRYSOSTÔME naquit à Antioche, selon les uns selon d'autres l'an 354, d'un noble. Dès sa plus tendre jeunesse remarquer, par une aptitude remarquable pour l'étude et l'attrait de la pénitence. Il étudia la rhétorique chez Libanius, et la philosophie chez Ammonius. Ses vertus et ses talents le firent bientôt rechercher par tout le monde et des applaudissements. Il se serait même consacré à la vie solitaire, mais sa thuse, veuve depuis longtemps, avait détourné par ses larmes.

Ordonné diacre par Mélèce, il prit possession de l'évêché de Constantinople en 385. Celui-ci lui confia l'épiscopat, qui n'était réservé à un évêque de ce nom commun accord, on lui donna le surnom de Chrysostôme, χρυσόστομος, c'est-à-dire bouche d'or. En 397, il fut élu évêque de Constantinople. Le saint docteur fut appelé à Rome le 26 février de l'année 403, et il prit possession de son siège.

Dès ce moment, Jean s'appliqua sans relâche à l'exécution de sa charge. On le vit défier le zèle et le talent d'un apôtre de l'Église contre les eunuques et les montanistes; il réforma la discipline, et trancha une grande partie de sa maison épiscopale pour venir en aide aux pauvres; il bâtit de nombreuses églises, et ne cessa de prêcher et de parler avec simplicité contre le luxe, l'orgueil et les vices des grands. Cette liberté de langage lui valut le surnom de saint évêque annonçant la dé-

(*) D'après une notice de M. l'abbé Andocyanthe ou Andocyanthe, un évêque qui lui enseignèrent la philosophie et qui vivaient dans l'intimité de lui. Jean Chrysostôme n'aurait pas été baptisé à cette époque-là : le même auteur raconte qu'il reçut le baptême de l'évêque de Constantinople pendant trois ans, lui avait donné l'épiscopat.

la pas à lui susciter des en-
fois la persécution lui vint,
e il arrive presque toujours,
r reconnaissance auraient
et le défendre. Ce furent
ri de l'empereur, à qui
vé la vie dans sa disgrâce,
e de cour, Théophile, pa-
andrie, l'impératrice Eu-
partie du clergé. Arcade,
r, l'exila en Bithynie, mais
appelé. On rapporte qu'à
e son retour, le peuple
ule au-devant de lui avec
allumés et chantant des

l'église, saint Jean Chry-
ua l'œuvre de son minis-
me charité et le même zèle.

ne devait pas être de lon-
généie du mal, un moment
reilla et chercha de nou-
our le perdre. Cette fois en-
naquirent du zèle de notre
Pour fêter l'impératrice, on
latue sur une des places de
r, auprès de l'église; pen-
il se commit d'énormes
èque s'en plaignit amère-
s une cérémonie publi-
a avec toute l'énergie de
r la seconde fois, il fut
l'exil. Relégué d'abord à
énie, il fut transporté de
uis à Pithionte, et enfin à
mourut des suites de la fa-
vais traitements qu'on lui
er durant le voyage.

irconstances de sa mort
r rapportées. Sentant sa fin
an Chrysostôme se fit con-
de Saint-Basilique. Là,
abit blanc, distribua aux
si lui restait, et ayant
tie, il s'écria : « Dieu soit
parole qu'il avait habi-
il fit le signe de la croix,
unt le mot *amen*, il expira,
e 407, à 60 ans. Il avait
se de Constantinople neuf
s.

at déposé auprès de saint
rd, en 438, Procle, son
sur, le fit transporter à

Constantinople. Depuis, ces précieux res-
tes ont été portés à Rome et déposés dans
l'église du Vatican.

Jean Chrysostôme fut canonisé; l'É-
glise latine célèbre sa fête le 27 janvier,
et l'Église d'Orient le 13 novembre.

Ce Père de l'Église nous a laissé des
ouvrages qui témoignent d'un grand ta-
lent et d'une haute sainteté. Les meilleu-
res éditions que nous en ayons sont celles
de Henri Savil (le texte grec seulement),
Éton, 1613, 8 vol. in-fol.; celle de
Commelin et de Fronton du Duc, en grec
et en latin, 10 vol. in-fol. Mais celle qui
les surpasse toutes est sans contredit l'édi-
tion de Bernard de Montfaucon, dite
des Bénédictins, Paris, 1718-38, 13 vol.
in-fol. et récemment réimprimée in-8°.
Les homélies de saint Jean Chryso-
stôme et ses commentaires sur l'Écriture
sont admirables de clarté, de facilité et
d'éloquence. Ses panégyriques, son traité
du Sacerdoce et celui *des Controverses*
brillent surtout par une profondeur de
pensée, de raisonnement et une beauté d'ex-
pression qu'on ne trouve en aucun autre
écrivain ecclésiastique. En même temps
qu'il confond le vice et l'incrédulité, ce
Père fait aimer la religion.

M. l'abbé Guillon, évêque de Maroc,
a écrit sa vie dans la *Bibliothèque choi-
sie des Pères de l'Église* en tête des œu-
vres du saint*. L'abbé Auger a donné
une traduction française de ses œuvres
choisies, Paris, 1785, 4 vol. in-8°. P.

JEAN DE BRUGES, voy. VAN ETCK.

JEAN-DE-DIEU (SAINT), appelé
proprement JUAN CIUDAD, né dans l'A-
lentejo (Portugal) en 1595, mort en 1650
à l'hôpital fondé par lui à Grenade, et
canonisé en 1680 par Urbain VIII, voy.
CHARITÉ (*frères de la*) et HOSPITALIERS
(*ordres*), T. XIV, p. 266.

JEAN DE JÉRUSALEM (ORDRE DE
SAINT-), appelé aussi *ordre de l'Hôpital*,
de Saint-Jean de Rhodes, *de Malte*, voy.
HOSPITALIERS et MALTE (*ordre de*).

L'ordre prussien de *Saint-Jean de Jérusalem* ou *des Johannites*, a été fondé
par acte du 23 mai 1812, en mémoire de
l'ancien ordre de Malte dont les biens

(*) Une vie plus étendue a pour auteur un
théologien protestant, M. Neander : *Johannes*
Chrysostomus, Berlin, 1821-22, 2 vol. in-8°. S.

venaient d'être confisqués par l'état, après la suppression du bailliage de Brandebourg, en 1810. C'est une distinction honorifique réservée à la seule noblesse. Il n'y a qu'une classe, mais le nombre des membres de l'ordre est indéfini; le roi, qui en est protecteur, nomme le grand-maitre. La décoration est l'ancienne croix de l'ordre de Malte anglée d'aigles (aigle prussienne) couronnées et surmontée d'une couronne royale. On la porte suspendue à un ruban noir autour du cou, et le costume de cérémonie que tous les chevaliers ont le droit de porter est un habit écarlate à col et parements bleus brodés d'or; sur un habit bourgeois, on porte la petite décoration, consistant en une simple croix blanche, sans aigles. S.

JEAN DE LEYDE, ou, pour le nommer par son vrai nom, **JEAN BOCKOLD**, exerça, dans sa jeunesse, la profession de tailleur à Leyde, sa ville natale, et fut ensuite un des chefs les plus fameux des anabaptistes (*voy.*), sinon par son courage, au moins par son fanatisme et ses fureurs. Mathias de Harlem, avec qui il s'était rendu à Munster, en 1533, et qu'il avait puissamment aidé à s'emparer de cette ville, ayant été tué dans une sortie contre les troupes de l'évêque Waldeck, Jean, que les siens regardaient depuis longtemps comme un second Élie, fut choisi pour le remplacer. Son premier soin fut de détruire l'espèce de république établie par son prédécesseur, et de substituer aux consuls et au sénat douze juges, à l'imitation des juges d'Israël. Quelque faible que fût la part d'autorité qu'il leur avait attribuée, il ne tarda pas à penser qu'elle était trop forte encore, et au bout de neuf semaines, le 24 juin 1534, il se fit proclamer solennellement *roi de Sion*, ou de la *Nouvelle-Jérusalem*. Dès lors, il s'entoura de toute la pompe de la royauté. Il ne parut plus en public que la couronne sur la tête et au milieu d'une garde de trabans. Il fit même battre monnaie à son effigie, avec cette inscription sur le revers, en langue allemande : *Le Verbe s'est fait chair et il habite en nous. Quiconque n'est pas né d'eau et d'esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Un roi au-dessus de nous, une foi, un bap-*

tême. A Munster, 1534. Dès lors le nouveau roi secoua toute espèce de frein, et, pour donner l'exemple de ce qu'il appelait la liberté chrétienne, épousa seize femmes à la fois. Les anabaptistes imitèrent leur chef, et Munster devint le théâtre de la plus effroyable dépravation.

Cependant le siège continuait; mais le fanatisme suppléait au nombre, et la vigilance du roi-prophète avait fait échouer jusque-là toutes les tentatives de l'évêque pour se remettre en possession de la capitale de ses états. Tant que les tribunaux publics furent convenablement servis, les habitants de Munster supportèrent patiemment le joug de fer qui pesait sur eux; mais quand la famine commença à se faire sentir, il s'éleva quelques murures, et Jean dut recourir à de nouveaux artifices pour raffermir la foi de ses partisans, ainsi qu'à de nouveaux stratagèmes pour intimider ses adversaires. Quiconque osait parler de se rendre fut massacré. Le plus léger soupçon, un rôle imprudente, était un arrêt de mort.

Cependant, ni ses prophéties ni ses moyens de terreur ne purent prévenir un complot qui s'ourdit entre quelques habitants révoltés de ses cruautés et des régus de son intolérable tyrannie. Ils réussirent à s'échapper de la ville et à introduire les troupes de l'évêque. Les anabaptistes se défendirent avec une intrépidité. Le carnage fut horrible. Jean, après avoir combattu avec le courage du désespoir, fut fait prisonnier et conduit devant l'évêque. Celui-ci, ayant demandé quelle rage l'avait poussé à plonger son peuple dans un tel état de maux : « Tu te plains à tort, lui répondit-il fièrement. Munster était une ville libre, je te la rends forte. Et, quant à l'argent que le siège t'a coûté, enferme-moi dans une cage de fer et me fais promettre que le pays en ne demandant aux catholiques qu'un florin par tête pour voir le roi de Sion; tu retireras de quoi acquitter les dettes et augmenter encore tes revenus. » L'évêque suivit son conseil à la lettre; il le fit promener de ville en ville jusqu'en 1536, où il fut contraint de comparaître à un tribunal criminel. Ce fut le 13 février que Jean monta sur l'é

été condamné à être te-
 une heure et percé en-
 te. Il dépendait de l'évé-
 cette sentence ; mais, au
 lifier, il insista avec une
 d'un prêtre pour qu'elle
 nent exécutée. Le cadavre
 tilé fut remis par son or-
 ge de fer et porté sur la
 e de Saint-Lambert pour
 antail aux novateurs. On
 aujourd'hui cette cage au
 visite Munster. — *Voir*
Belli Monasteriensis con-
vonstragesti, dans Gerde-
ntiq., II, 377; Robertson,
arles-Quint, t. IV; Lam-
s, De tumultu anabaptis-
le Leyde, histoire vérita-
assé, Dresde et Leipzig,
 nand. E. H-G.

ORGE I-IV, électeurs de
 à 1694, voy. SAXE.

OMUCÈNE (SAINT), le pa-
 réme, avait pour vrai nom
 t. Il naquit, en 1320, dans
 thème de Pomuk, et l'on sait
 confesseur de la reine, fem-
 s. Celui-ci, ayant des soup-
 élité de sa femme, voulut
 enu de sa confession. Le
 efusa de la révéler. Alors,
 lammé de colère, le fit je-
 achot, et, le trouvant in-
 ordonna de le plonger, les
 ieds liés, dans la Moldau,
 Prague; ce qui eut lieu le
 t d'autres, le 13 mars 1383.
 it XIII canonisa Jean Né-
 1729, et une confrérie fut
 n honneur. Nous parlerons
 cuz du riche mausolée qui
 ans une église de cette ville.
 UL, voy. RICHTER.

COND, célèbre poète latin,
 re, sculpteur et graveur, né
 : 14 novembre 1511, mort
 : 8 octobre 1536, n'ayant
 eint sa 25^e année.

offre une singularité remar-
 ère, *Nicolas ÉVERARD*, pré-
 seil suprême de Hollande,
 des ouvrages de jurispru-
 ; deux de ses frères, *Adrien*

MARIUS et *Nicolas GRUDIUS*, se firent
 une grande réputation, et, avec lui, ils
 étaient désignés sous le nom de *tres fra-*
tres belgæ, comme s'élevant au-dessus
 de tous les poètes latins de leur temps ;
 enfin leur sœur *Isabelle* cultivait aussi
 avec succès les muses latines dans les so-
 litudes d'un cloître.

Les savants ont recherché les motifs
 du changement du nom de Jean Éverard
 en celui de Jean Second (*Johannes Se-*
cundus). Selon Pierre Burmann, le cé-
 lèbre auteur des *Baisers* voulut se faire
 distinguer d'un oncle paternel qui avait
 aussi le prénom de Jean ; mais un autre
 savant, Bosscha, dit dans la préface de son
 édition des poésies de Jean Second, qu'il
 n'avait trouvé aucune trace de cet oncle ;
 et il pense que le père du poète, ayant
 perdu un fils appelé *Jean*, donna lui-mê-
 me le nom de *Jean second* à celui qui
 fait le sujet de cet article.

Destiné par son père, mais non par sa
 vocation, à la carrière du barreau, il fut
 envoyé à Bourges, alors célèbre par son
 école de droit où professait le Milanais
 Alciat. Reçu docteur en 1533, il revint
 embrasser son père à Malines, et com-
 mença bientôt après le cours de ses voya-
 ges. L'auteur de la *Bibliothèque Belgi-*
que, Foppens, dit qu'il se rendit d'a-
 bord en Italie où il devint secrétaire du
 pape Paul IV. D'autres savants ont répété
 cette assertion ; mais Jean Second, dans
 le récit de ses voyages, publiés par Daniel
 Heinsius, ne rapporte point qu'il ait vi-
 sité Rome ni l'Italie ; et comment sup-
 poser que cette terre classique, illustrée
 par tant de grands souvenirs, n'eût rien
 inspiré à un poète, à un artiste, et que
 même il eût négligé d'en faire aucune
 mention ! Jean Second, qui écrit ses voya-
 ges presque en forme de journal, raconte
 qu'il partit de Malines pour se rendre en
 Espagne, où l'archevêque de Tolède le
 prit pour secrétaire intime ; et dans la
 touchante élogie que Nicolas Grudius
 composa sur la mort de son frère, il est
 dit qu'entré dans la faveur de Charles-
 Quint, il fut employé à la correspon-
 dance secrète de ce prince avec le sou-
 verain pontife et les grands de Rome. Il
 accompagna le monarque dans son ex-
 pédition de Tunis (1534). Une mission

importante à la cour de Rome paraissait lui être destinée; mais le soleil africain, ses veilles et quelques désordres de sa vie ayant altéré sa santé, il retourna dans son pays natal. Il venait d'entrer comme secrétaire auprès de l'évêque d'Utrecht, résidant à Tournay, lorsqu'il mourut, après quatre jours de fièvre, suite d'une maladie dont le germe n'avait pu être détruit.

Jean Second avait reproduit sur le marbre les traits de la première femme qu'il aima sous le nom de *Julie*, et pour laquelle il composa en grande partie ses *Baisers*. Les ouvrages de son pinceau, ainsi que ceux de son burin et de son ciseau, sont rares et peu connus. Il n'en est pas de même des poésies, qui ont immortalisé son nom : publiées pour la première fois à Utrecht, 1541, in-12, elles ont été souvent réimprimées. Les principales éditions sont celle de Scriverius (Leyde, 1619, in-12), et surtout celle de Bosscha (Leyde, 1821, 2 vol. in-8°). Elles font aussi partie de la jolie collection des classiques connue sous le nom de Barbou.

Les poésies de Jean Second comprennent trois livres d'élégies, un de pièces funèbres (*Funerum*), un d'épigrammes, un de Baisers (*Basiorum*), deux d'épîtres, un d'odes, un de silves ou éloges (*Sylvarum*); on joint à ses œuvres quelques fragments et la relation en prose de ses voyages.

Les *Élégies* de Jean Second, bien moins connues que ses *Baisers*, mais qui leur sont supérieures peut-être, ont principalement pour sujet les inquiétudes et les tourments de ses amours. Un livre tout entier est consacré à sa Julie, dont il eut à se plaindre, et qu'il regretta toujours. Il déplore, dans d'autres élégies, les infidélités d'une Espagnole qu'il rendit célèbre sous le nom de *Næara*. — Les *Épigrammes* n'ont ni le mordant, ni l'acreté de celles de Martial; mais on y remarque tantôt des pensées ingénieuses, tantôt d'assez bonnes plaisanteries, souvent un tour fin et délicat. — Les *Baisers*, au nombre de dix-neuf, genre de poésie dont Jean Second fut comme le créateur, et qui ont fait sa grande célébrité, ne sont pas toujours chastes, et quelquefois la recherche et la prétention

les rendent un peu froids; mais on reconnaît l'imitateur habile et le rival de Catulle. — Si un peu de notoriété règne dans les *Épîtres*, elles ne sont pas toujours écrites avec abandon, on y trouve toujours et l'homme sensible. — Ce n'est pas l'enthousiasme lyrique, ni l'élevé, mais il faut chercher dans les *Odes*: écrites dans le genre gracieux et créantique. — Les *Silves* abondent en images et en sentiments rendus avec harmonie des vers de Virgile. En vante les plus éclairés, et à leur tête Scaliger, Grotius ont regardé Jean Second comme le plus heureux des classiques latins.

Les *Baisers* ont été traduits par Moutonnet de Clairfont, vers par Dorat, 1771; par Troyes, 1788; par le comte de 1796; par P.-J. Heu, 1806; Tissot, 1806; par Michel Lora et par M^{me} Rose-Céleste Vi. Quant aux autres poésies de Jean Second, excepté plusieurs élégies, traduites par MM. Tissot et Lora; un livre des *Odes*, traduit par ce dernier, jusqu'à ce jour, restées sans interprète. M. Tissot a cédé ses heureuses versions d'une assez longue préface où la littérature de Jean Second se trouve précéé avec une critique savante par le goût.

JEANNE I^{re} (de la maison de Naples, comtesse de Sicile et de Forcalquier, souveraine de Provence et d'Avignon; nous ne disons point de Naples, parce que la partie de la Sicile, depuis l'événement de la prise de Messine, avait passé sous la domination de la maison d'Aragon. Jeanne fut née, l'an 1326, de Charles, duc de Calabre et de Marie de Valois; Robert, comte de Provence, son aïeul, lui légua le royaume de Naples en 1343, avec substitution en faveur de sa sœur. Une autre branche de la famille occupait à la même époque le trône de Hongrie (1307). Louis, roi de France, tendait à y réunir celui de Naples, et lui disputaient les branches de Sicile et de Durazzo. Ce conflit fit naître une série d'intrigues, de crimes, de

qui, comme on
 rent le règne de Jean
 rangier son premier ri
 J^e, p. 702) de Hongrie pour
 de Tarente, son oncle, avec
 des liaisons adultères. Le

VI, tout en fulminant une
 meurtriers d'André, pro-
 mit la reine Jeanne et les
 ples contre la vengeance de
 Hongrie. Il ne put cepen-
 der de chasser Jeanne, qui
 un refuge dans son comté
 Elle évita de débarquer à

l'indignation contre elle
 a comble; mais, à son pas-
 sages nobles de ce pays, non
 sa, la retinrent prisonnière.
 le pape qui intercédâ pour
 e se rendit alors à Avignon
 rendit bientôt au Saint-Siège
 e modique somme d'argent:
 a appelé la *Donation de la*

ses états par la paix avec
 grie, elle perdit son second
 successivement à de trois-
 quatrièmes noces avec Jac-
 et Othon de Brunswic. Elle
 tre la branche de Durazzo,
 ter, en prison, son oncle
 nom; enfin, attaquée par
 Petit, fils de ce dernier,
 récemment adopté et en-
 sé, elle dut se rendre à lui

é par son ordre suivant les
 disant étouffée entre deux
 2 mai 1382. Ainsi se vérifia
 Louis de Hongrie: « Ap-
 qu'il y a un Dieu immor-
 e pour punir le crime! »
 reine de Naples du même
 ms II, dite *Jeannelle*, née
 fille de ce Charles III, dit le
 rés avoir fait périr Jeanne I^{re},
 trône de Naples. Jeanne II
 -même, en 1414, après le
 on frère; mais le règne de
 sensuelle et faible n'offre
 remarquable.

C. L.-C.-T.

LA-FOLLE, en espagnol *la*
 le Ferdinand V le Catholi-
 que, était femme de Philippe
 t mère de Cha Quint.

On sait que la douleur que lui causa la
 perte de son époux lui ôta l'usage de la
 raison. Elle resta dans cet état jusqu'à sa
 mort, arrivée en 1555. *Voy.* CHARLES-
 QUINT.

X.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre,
 mère de Henri IV (*voy.*), née à Pau le
 7 janvier 1528, était fille unique de
 Jean II d'Albret (*voy.*), à qui elle succéda
 à l'âge de 27 ans, et de Marguerite de
 Valois, sœur chérie de François I^{er}. Ce
 dernier, ne consultant que les convenan-
 ces de sa politique, l'avait fiancée, en-
 core enfant, au duc de Clèves; mais cette
 union fut cassée par des raisons analogues
 à celles qui l'avaient formées.

Quand la jeune princesse fut présentée
 à la cour de France, elle y brilla de l'é-
 clat le plus vif. Bientôt l'importance de
 son héritage éventuel, qui, outre le
 royaume de Navarre, comprenait la prin-
 cipauté de Béarn, les pays d'Albret, de
 Foix, d'Armagnac et plusieurs autres
 grandes seigneuries, la fit rechercher,
 mais inutilement, par Charles-Quint,
 pour son fils, depuis Philippe II. Libre-
 ment et par choix, elle épousa, en 1548,
 Antoine de Bourbon, duc de Vendôme
 (*voy.* T. IV, p. 41 et 47), prince dont
 on n'a même pu louer la bonhomie ou la
 piété, et que la nullité de son esprit et la
 faiblesse de son caractère auraient dû sub-
 ordonner plus complètement à l'in-
 fluence de cette femme véritablement su-
 périeure.

Du moins, les torts d'Antoine de Bour-
 bon, comme roi, comme époux et com-
 me père, ont servi à mettre d'autant
 mieux en relief les éminentes qualités de
 Jeanne d'Albret; et cette princesse, qui,
 dans sa jeunesse, au dire de Brantôme,
aimait autant un bal qu'un sermon, se
 montra dès lors, comme l'a jugée d'Aubi-
 gné, « l'âme entière aux choses viriles,
 « l'esprit puissant aux grandes affaires et
 « le cœur invincible aux adversités. »

L'énergie de sa résistance triompha des
 efforts de Henri II pour réunir le Béarn
 à la France. Elle sut de même, sans autre
 appui que sa prudence, soustraire ses
 états à l'odieuse action des tribunaux re-
 ligieux institués, contre les gens *suspects*
d'hérésie, près de chaque parlement par
 l'édit de Blois, en 1559. Mais ce fut sur-

tout après l'avènement de Charles IX qu'elle eut à se défendre contre les intrigues combinées des Guises, de Rome et de la cour d'Espagne.

Jouet facile de cette brigade puissante, Antoine de Bourbon, d'abord si enclin aux nouveautés en matière de religion que sa femme avait eu grand'peine à l'en détourner, et qui, depuis, par l'attrait d'un trône plus élevé, venait de souscrire l'annulation de son mariage avec Jeanne d'Albret devenue elle-même protestante, mourut des suites d'une blessure reçue au siège de Rouen, où il commandait en qualité de lieutenant général du royaume. Sa veuve alors vit s'accroître l'ardeur de persécution dont elle était l'objet de la part du pape; menace lui fut faite d'être, comme hérétique, dépouillée de sa couronne et de ses biens si, dans un délai de six mois, elle ne venait chercher son absolution à Rome. Mais, loin d'être émue par la crainte, elle accepta le défi comme une occasion de tourner à la plus grande confusion du Saint-Siège cette prétention de suzeraineté universelle que, depuis les premières prédications de la réforme, l'opinion éclairée des nations, autant que le légitime intérêt des trônes, avait frappée d'une inévitable stérilité... Elle eut d'autant moins de peine à mettre en cette conjoncture la cour de France dans ses intérêts qu'il était plus évident que la spoliation dont elle était menacée s'effectuerait au profit de la maison d'Espagne.

Rome répliqua par une série de révoltes fomentées au cœur des états de Jeanne d'Albret, et, pour les comprimer, la reine se vit obligée d'armer les unes contre les autres ses provinces séparées par le dissentiment religieux. L'exaltation fanatique n'avait que trop bien préparé les unes comme les autres à tenir la lutte. Toutefois, en chargeant son fils de soumettre la Basse-Navarre insurgée, elle voulut qu'il ne procédât par les voies de la force qu'après avoir épuisé celles de la persuasion. Henri fut assez heureux et assez habile pour réussir à ce début sans effusion de sang.

Mais comme, dans la lutte affreuse qui se poursuivait, le Béarn et la Navarre ne formaient qu'un petit point de tout l'es-

pace en c... ion, ses ébranlem...
rent b... ot y ramener l'agitation
violence : : i se trouva man...
place de Jeanne d'Albret en tête
confédéré qui se rassemblait à l...
chelle (voy.) pour y organiser sa...

Après la bataille de Jarnac (1569) l'assassinat du prince de Condé (1594) reine de Navarre, se trouvant le appui du protestantisme en France, multiplia ses efforts pour rendre le parti, qui, en combattant pour la religion, disputait au despotisme l'avenir de l'Europe entière, doute elle dut accepter le com... ces mauvaises passions qui ex... force des partis; mais faut-il p... que l'histoire lui reproche des... cruauté qu'elle n'avait pu ni com... ni prévenir? Quant au concert qu... prêter aux vues intéressées d'... d'Angleterre, au préjudice de ses... parenté avec la maison de France... pour les apprécier avec justice, fait... des difficultés de sa position. Les... alternatives du siège de Pau par l'... Charles IX, son envahissement... de tout le Béarn, où coula à flot... des protestants désarmés, expli... moins, s'ils ne peuvent le just... massacre auquel Montgommery... révoltés d'Orthez (août 1570)... représailles du parti catholique... rent que plus sanglantes après l... de Montcontour (voy. JARNAC):... cidèrent Jeanne d'Albret à ren... donnance qui supprima le culte... que dans ses états et en chassa le... et les moines qui refuseraient d'... ser le protestantisme.

Les choses étaient en cet... Jeanne d'Albret venait de com... l'armée royale à abandonner le... La Rochelle, quand fut signée le... Saint-Germain-en-Laye (8 août... Le revirement de politique ad... Catherine de Médicis et son fils... des protestants ne mit point en... sagacité de la reine de Navarre:... fiances qu'elle conserva jusqu'... profitèrent en ce sens aux religie... qu'on leur remit enfin les quat... de sûreté stipulées par le traité... fication. L'autorisation donnée...

de de La Rochelle (*voy.*) sent une amorce nécessaire ser à recevoir favorablement s ouvertures du projet d'un fils et Marguerite de Frandonna cependant les mains rainte et après avoir vu éclaparts d'impaticntes manifes-

Albret vint à Paris pour as- plorable hymen; mais elle int jusqu'à sa célébration, eu de jours auparavant, em on toute apparence, quoique stérielles du crime n'aient pu — M^{lle} de Vauvilliers a écrit *Jeanne d'Albret, reine de ris*, 1818, 3 vol. in-8°. P. C.

(LA PAPESSE) fut, pendant les, un personnage non dou- rans scandale accrédité. De iqnes, la plupart écrites dans hmettaient dans la série chro- a peu confuse des papes du tre Léon IV et Benoît III, ui, assise dans la chaire de , aurait gouverné l'Église. it longtemps et généralement e un fait, dans l'histoire des ains.

du xv^e siècle*, ami du cé- al Bessarion, et dont Trithè- rand éloge, Barthélemi Sac- ma sous le nom de Platine, du Vatican (1475), dans des Papes, entreprise par iste IV, auquel il la dédia, e Jean VIII une femme qui rze**. « C'était, raconte-t-il, e qui, après avoir fait de bril- s à Athènes, vint se fixer à sul ne la surpassait dans la aintes Écritures, et où son les controverses théologiques a tel renom qu'après la mort (855), elle fut nommée son

des témoignages plus anciens de comme celui de l'Écossais Maria- it surtout celui du bibliothécaire capersin de la prétendue papesse; pe qu'on a trouvé dans un manus- rier pourrait bien n'être qu'une *Voir l'Histoire d'Italie de Lebrét, sive universelle de Halle, p. 310 et*

8. *s. omni sexum, cum femina esset.* op. d. G. d. M. Tome XV.

succédait par un suffrage général (*om- nium consensu*). » Et le grave historien ajoute qu'étant devenue enceinte (*a servo compressa*), et ayant, pendant quelques mois, réussi à cacher sa grossesse (*cum aliquamdiu occulte ventrem tulisset*), elle accoucha enfin (*tandem peperit*), pendant qu'elle se rendait processionnel- lement à la basilique de Saint-Jean-de- Latran, entre le théâtre du Colisée et l'église de Saint-Clément; qu'elle mourut dans cet enfantement sur la voie publi- que, après un an un mois et quatre jours de pontificat, et que ses funérailles n'eurent aucune pompe (*sine ullo honore sepelitur*).

Des historiens, dit Platine, rapportent que, depuis cette époque, lorsque les papes se rendent à la basilique de Latran, ils prennent, par détestation du crime de cette femme, une autre voie que celle du Colisée; et que, pour éviter de voir se renouveler à l'avenir un scandale aussi énorme, la chaire dans laquelle doit d'abord s'asseoir le pontife élu, fut perforée (*perforata*), afin que le sexe du successeur de saint Pierre pût être vérifié.

Platine dit, en terminant son article : « Ce que je viens de rapporter est l'opi- nion commune fondée néanmoins sur le témoignage d'auteurs incertains et ob- scurs, et j'ai tout raconté en abrégé et nuement (*breviter et nude*), afin qu'on ne me reproche pas d'avoir omis sciem- ment ce que presque tout le monde af- firme (*quod penè omnes affirmant*). Er- rons donc, sur ce point, avec tout le monde (*erremus etiam hæc in re cum vulgo*), quoique les choses que j'ai rap- portées soient de celles qu'on peut croire pouvoir être arrivées (*quæ fieri posse cre- duntur*). » Tel est l'extrait fidèle du récit de Platine.

On voit, par cet extrait, combien était accréditée, même dans le xv^e siècle, la fable de la papesse, puisque, dans une Histoire des Papes écrite par ordre de Sixte IV, et qui lui est dédiée par son bibliothécaire au Vatican, cette fable est sérieusement rapportée et non réfutée. En effet, dans ce même siècle, mais plus de soixante ans avant que Platine écrivit, les Pères du concile général de Constance (1414), en examinant les propositions du

des plus singulières et des
mes impostures de l'his-

V-VE.

D'ARC, voy. PUCELLE

GREY, voy. GRAY (*Jane*).

HACHETTE. Le 27 juin
voir ravagé la Picardie avec
ui lui valut le surnom de *Ter-*
duc de Bourgogne, vint met-
tant Beauvais (Oise), qui était
aison et où la résistance pas-
sible. Le faubourg de l'ab-
-Quentin fut d'abord em-
assaillants, se croyant sûrs
iaient déjà : *Ville gagnée!*
és devant les remparts, ils
la défense organisée par les
s furent reçus à coups de
et tentèrent inutilement un
irage des habitants permit
se le roi Louis XI leur des-
r en temps utile, et bien-
Bourgogne fut obligé d'a-
Beauvaisis.

siège mémorable, et prin-
jour de l'assaut tenté par
ons, les femmes et les filles
e couvrirent d'une gloire
parmi elles se distingua
particulière **JEANNE LAINÉ**
plus connue depuis sous le
e *Hachette*, qui guida ses
pagnes sur les remparts et
rèche, arracha l'étendard
qu'on venait d'y planter et
ldat qui le portait en bas

ieuse action est le seul sou-
adition ait conservé de la
a rendue si célèbre. On
ousa un bourgeois de la
ollin Pillon, car le fait est
s lettres-patentes du roi
date du 22 février 1473,
: : « Qu'en considération
et vertueuse résistance qui
nnée dernière, par notre
-aimée Jeanne Lainé, fille
Lainé, etc., et, en faveur
e Collin Pillon et elle, etc.,
us plaît, de grâce spéciale,
ollin Pillon et sa femme
eurent toute leur vie du-

« rant, francs, quittes et exempts de tou-
« tes tailles, etc. »

Le roi voulut encore que chaque an-
née, à la procession de Sainte-Anga-
drême, à la chasse de laquelle on attribuait
la levée du siège, les femmes et les filles
de Beauvais précédassent les hommes.
Cette cérémonie, qui avait lieu le 14 oc-
tobre et qui a été interrompue pendant
la révolution, se fait aujourd'hui, en
vertu d'un décret de 1806, le dimanche
le plus proche de la fête de cette sainte
patronne. Une autre procession avait été
instituée par ordonnance, et du consen-
tement des habitants, le jour de l'assaut
à l'anniversaire du 27 juin.

Dans ces solennelles occasions, on dé-
ployait, et on déploie encore aujourd'hui,
l'étendard bourguignon arraché de la mu-
raille par Jeanne Hachette et déposé dans
l'église des Jacobins.

Le trait de courage de l'héroïne de
Beauvais a été plus d'une fois reproduit
à la scène. On trouve dans l'histoire du
Théâtre-Français deux tragédies ayant
pour titre : *Jeanne Hachette*; et derniè-
rement un drame en cinq actes, placé sous
la protection de ce souvenir patriotique,
a obtenu un grand succès au théâtre de
l'Ambigu. D. A. D.

JEANNE SEYMOUR, voy. SEY-
MOUR.

JEANNIN (PIERRE, dit le président)
naquit en 1540, d'un père qui était éche-
vin de la ville d'Autun, où il exerçait le
métier de tanneur. Ce père l'envoya étu-
dier à Paris, où, s'il faut en croire Talle-
mant des Réaux, il mena une vie fort
débauchée; mais on sait que les *Histo-*
riettes de ce chroniqueur, qui amusent
comme une causerie médisante, doivent
inspirer la même défiance. Ce qui n'est pas
douteux, c'est que Jeannin fit de brillantes
études sous Cujas, et fut reçu avocat au
parlement de Dijon (1569); il fut nom-
mé successivement député aux États-Gé-
néraux (voy.) tenus à Blois, gouverneur
de la chancellerie de Bourgogne, conseil-
ler au parlement (1595), dont il devint
premier président en 1579. A l'époque
de la Saint-Barthélemy, Jeannin, simple
avocat, appelé dans le conseil du gouver-
neur de la Bourgogne, eut la gloire d'em-
pêcher le massacre des protestants. Les

ordres du roi étaient formels; on déléguait sur l'exécution : Jeannin, comme le plus jeune et le moins qualifié dans le conseil, opina le premier; il représenta qu'il ne fallait pas se hâter d'exécuter des ordres donnés par les rois dans un mouvement de colère; et il avait sauvé cette flétrissure à sa province lorsqu'un contre-ordre arriva. Cependant à l'époque de la formation de la Ligue (1576), les inclinations catholiques de Jeannin l'engagèrent dans le parti des ligueurs; le duc de Mayenne le fit chef de son conseil, fonctions qu'il conserva même par ordre exprès du roi Henri III, lequel lui écrivait de sa propre main : « Je vous commande « de ne point abandonner ledit duc, et « de lui donner conseil de se contenir en « devoir. » Jeannin sentit toutefois ce qu'une telle position pouvait avoir d'équivoque; et, plus sévère pour lui-même que n'ont été ses biographes, il a écrit, dans un *Mémoire apologétique* : « Le sort « et les causes qui sont bien souvent au- « dessus de nous, plutôt que mon propre « choix et jugement, m'ont jeté dans ce « mouvement. » Le *Mémoire apologétique* fait partie des OEuvres de Jeannin.

Envoyé en Espagne par Mayenne, il obtint des secours pour la Ligue. Dans cette négociation, Jeannin se montra habile diplomate; mais lorsqu'il attirait en France une armée espagnole qui devait être un fléau pour son pays, il comprit sans doute combien il est difficile, dans les temps de révolution, d'accorder les intérêts de parti et les devoirs de conscience. Il est juste d'ailleurs de remarquer que, tandis que l'Espagne achetait à prix d'or la plupart des suppôts de la Ligue, Jeannin presque seul resta pur de cette corruption. Et ce qui fait autant d'honneur à la probité de son caractère qu'à la sagacité de son esprit, c'est qu'il pénétra les desseins ambitieux que, dans le secret de sa politique, Philippe II méditait contre la France; et dès lors il s'efforça de ramener Mayenne au parti du roi. Lui-même, député du tiers-état aux nouveaux États de Blois (1588), où les droits de Henri IV à la couronne furent discutés, il les défendit le premier, et son avis contribua à faire adopter la décision par laquelle les États reconnurent les droits de

la maison de Bourbon. Il lui rendra cette justice, que, dans la mission dont il fut chargé à Marseille, il conserva cette ville de la domination ligueuse. Enfin, Jeannin quitta la Ligue quand Henri IV (1591); et ce prince disait hautement qu'il avait fait en Jeannin une véritable conquête. C'est alors qu'en le confiant à sa charge de premier président de la Cour de Dijon, le roi voulut qu'il fût toujours près de lui pour le besoin. Henri IV était plein de confiance et de cette bonté que ce roi aimait à témoigner à tout le monde. Un jour qu'il avait à se plaindre de la création politique, il dit en présence de plusieurs « Messieurs, je réponds pour « l'homme (c'est Jeannin qui « est ainsi); voyez entre vous aut « le coupable. »

Henri IV employa Jeannin dans plusieurs affaires et négocia de haute importance : la paix de Vervins fut conclue par lui; il fut actif à la préparation de l'édit de Nantes; ce fut lui qui signa le traité de la réunion de la Savoie, et par lequel la Savoie fut réunie à la France (1601); il fut le principal négociateur de ces négociations qui occupèrent Jeannin près de trois ans (1609). « Du succès de cette « négociation, écrivait Henri IV, doit « être attribué à la direction des affaires publi- « ques que vous avez eues tant de mon royaume « que de la République chrétienne. » Il eut pour effet, d'empêcher les Provinces-Unies de passer sous la domination espagnole, et de porter ainsi l'empire des Provinces-Unies en Autriche. Or, Jeannin conserva la possession de ces provinces et resserra l'alliance avec la France.

A son retour, Jeannin se rendit à Fontainebleau; Henri IV, en arrivant, se leva et prenant la main de Jeannin, alla recevoir le président de la Cour de Dijon avec une cordialité, et dit « Voyez-vous, madame, ce « c'est un des plus hommes de « mon royaume, le plus affectionné « à son service, et le plus capable de « le servir. Et s'il arrive que Dieu dispose « je vous prie de vous représenter

passion que je sais qu'il de mes peuples. »
 signard de Ravallac eut
 und roi, Marie de Médicis
 conseil, et continua de
 vices du président. Elle
 nistration des finances et
 resque toutes les affaires,
 t le titre de contrôleur
 un instant (1612) par les
 ncini (*voy.*), il reprend
 ment des finances, il en ré-
 , il diminue de 3,476,000
 ordinaires, et il suppri-
 les impôts extraordinai-
 se les résultats de son ad-
 ant les États-Généraux,
 s remarquable qui nous a
 s ses œuvres, sous le titre
 s *en l'assemblée géné-*
 etc. (1614); il fut obligé
 vant cette même assem-
 nies dont le chargeait la
 fendit en même temps
 t calomnié. Quelques an-
 (1611), il avait déjà em-
 fit le procès à ce fidèle
 roi, ainsi que le voulait le
 , ennemi de Sully (*voy.*).
 ce n'est pas sans impor-
 préciation du caractère
 annin; car, du vivant du
 it pas vu sans quelque ja-
 confiance dont l'honorait

ochait du terme de sa car-
 ande expérience dans les
 core invoquée, et l'on ter-
 conseils la guerre de Bo-
 mourut le 31 octobre
 2 ans. Il était alors retiré
 rjeu, près d'Antun. D'au-
 rir à Paris; et l'on trouve,
 ses Oeuvres, une lettre
 e-mère, et datée de Paris,
 13, date qui, si elle est
 ait que celle de sa mort

Jeannin occupait les loi-
 t faits la vieillesse; à écrire
 ri IV. Ce prince l'avait
 é de cette tâche pour la-
 imait toute son indépen-
 il convenait au double ca-

ractère du grand roi et du sujet austère.
 « J'entends, lui disait Henri IV, laisser
 « la vérité en sa franchise, et à vous la li-
 « berté entière d'écrire cette histoire sans
 « fard ni artifice. » Jeannin n'eut le temps
 de faire que la préface; elle est comprise
 dans ses Oeuvres. C'est un morceau dont
 la pensée élevée et le style sévère font re-
 gretter qu'une telle histoire n'ait pas été
 écrite par un tel homme.

Nous n'aurions pas fait comprendre
 toute l'autorité de ce caractère de Jean-
 nin, ni toute la confiance qu'inspiraient
 ses qualités, si nous ne rappelions qu'il fut
 plus d'une fois invoqué comme une sorte
 d'arbitre et de conciliateur dans les gra-
 ves démêlés qui s'élevèrent entre le roi
 Louis XIII et la reine sa mère.

Quoique Jeannin fût catholique zélé,
 sa haute raison, ses sentiments d'humani-
 té le préservèrent des excès ordinaires
 dans les temps où le zèle devient fureur.
 Il avait été ligueur, mais ligueur sans au-
 cune des mauvaises passions qui animaient
 la Ligue; il était patriote avant tout, et
 tâchant toujours de concilier l'intérêt de
 son parti avec l'amour du pays que ce
 parti désolait. Le fanatisme n'a jamais
 aveuglé son sens politique; on le voit sous
 Louis XIII prouver victorieusement qu'il
 est plus utile pour le royaume de faire la
 paix avec les protestants, que de conti-
 nuer la guerre. On a conservé le mémoire
 qu'il composa sur ce sujet.

Nous avons indiqué quelques-uns des
 morceaux les plus importants recueillis
 dans les œuvres du président; les pièces
 relatives à la négociation avec la Hollande
 y occupent la plus grande place. Cette né-
 gociation est singulièrement propre à faire
 connaître cet habile diplomate. Il expose,
 dans cette correspondance, avec une rare
 sagacité, l'état de toutes les puissances de
 l'Europe, il évente leurs intrigues, dévoile
 leurs projets, calcule leurs forces, avertit
 de ce que l'on doit craindre, conseille ce
 que l'on peut tenter et indique les meil-
 leurs moyens d'obtenir le succès. Joignez
 à ces talents supérieurs un extrême dés-
 intéressément, un caractère antique, un
 esprit conciliant, une humeur douce et
 bienveillante, un zèle louable pour l'édu-
 cation de la jeunesse, enfin une sympathie
 éclairée pour les lettres ainsi que pour les

hommes de science, et vous aurez l'ensemble des traits qui composent la physionomie de cet homme remarquable parmi les hommes d'état qui honorent la France.

Jeannin, qui ne rougit jamais de son obscure origine, fit élever son tombeau près de celui de son père, dont l'inscription rappelle le métier de tanneur; et voici ce que raconte Tallemant : « Le président Jeannin, du temps qu'il était à M. de Mayenne, traita ce prince à Autun dans la maison paternelle, lui présenta son père avec son tablier de carroyeur, en lui disant : *Monsieur, voilà le maître de la maison ; c'est lui qui vous traite.* M. de Mayenne le reçut à bras ouverts et le fit mettre au haut bout. »

Les Négociations du président Jeannin, suivies de ses Oeuvres mêlées, ont été imprimées plusieurs fois : la première édition fut donnée à Paris, en 1656, in-fol. ; la dernière en 3 vol. in-8°, aussi donnée à Paris, est de 1819. On les trouve également dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Des notices placées en tête des diverses éditions, un éloge composé par Pierre Saumaise, un autre de Thiroux, un troisième de Guiton de Morveau, des *Recherches inédites sur le président Jeannin*, par M. Duval, sont, avec le recueil de ses œuvres, les sources que l'on peut consulter pour étudier cet homme d'état dans les travaux duquel Richelieu ne dédaignait pas de chercher des leçons, et dont Louis XVI faisait encore le sujet de ses réflexions. (Elles sont consignées dans le second volume des *Recherches sur la noblesse de Bourgogne et de Normandie* par le bénédictin Dom Lenoir de Lanchalle.) M. A.

JÉBUSITES ou **JÉBUSIENS**, voy. JERUSALEM et PALESTINE.

JEFFERSON (THOMAS), troisième président des États-Unis d'Amérique, naquit le 2 avril (vieux style)* de l'année 1743, à Shadwell, comté d'Albemarle, dans la Virginie. Il était l'aîné de huit enfants. Son père, qui mourut lorsque son fils n'avait encore que douze ans, lui avait fourni tous les moyens possibles de s'instruire, et il lui laissa une fortune

(*) C'est-à-dire le 13 avril; le calendrier grégorien ne fut adopté en Angleterre qu'en 1752.

considérable. Après avoir suivi un d'études préparatoires, le jeune Jefferson entra au collège de Guillaume et où il resta deux ans. Il commença l'étude du droit sous la direction lèbre George Wythe qui, en 1768 entra dans la pratique des lois aureau de la Cour générale de la colonie. Jefferson exerça jusqu'à la révolution 1769, il fut nommé membre de la législative de la province par où il résidait, et dans les réunions corps, il fit une tentative infructueuse pour amener l'émancipation des

Vers ce temps commençait à se manifester un esprit d'opposition aux arbitraires du gouvernement britannique et quand le gouverneur de la Virginie dissoudra l'assemblée générale, la séquence de la sympathie montrée par la majorité de ses membres pour les mouvements qui s'étaient manifestés dans le Massachusetts, ceux-ci s'assemblèrent le lendemain dans une taverne de la ville et se constituèrent en convention, rédigeant des articles d'association pour et qu'on fit usage d'aucune marchandise importée de la Grande-Bretagne, le peuple. Ensuite ils se rendirent dans les comtés respectifs, où ils furent élus, excepté ceux qui avaient résisté à la ligne de conduite adoptée.

En 1773, Jefferson se joignit à plusieurs des plus hardis et des plus distingués de ses collègues dans la chambre représentative, et organisa avec eux le système des comités de correspondance; ce système fut adopté comme le meilleur instrument de communication entre les différentes colonies, pour se concerter et maintenir une unité d'action. Ce but fut promptement rempli, ainsi que celui d'exciter toutes les colonies le désir d'un congrès général. Une assemblée préparatoire en effet convoquée dans la Virginie choisit les délégués qu'on y envoya. Jefferson avait été élu membre de cette assemblée préparatoire; mais étant malade sur la route de Williamsburg, elle devait siéger, il envoya au lieu de lui Peyton Randolph un cahier d'instructions qu'il avait préparées comme pré-

x délégués qui seraient rès. Ces instructions furent la table ; « mais, dit l'ame, des avis plus doux t, je le pense aujourd'hui, gesse ; l'*enjambée* que je op longue à cette époque s citoyens. » Le seul colardt entièrement avec lui nt était George Wythe ; ix « s'arrêtaient, dit-il, à à mi-route. » Mais quoi- l'instructions ne fût pas lée le fit imprimer sous let, avec le titre de *Sum- erights of British Ame- nnaire des droits de l'A-*). Cet écrit ayant trouvé roduire en Angleterre, l'Opposition, et, avec olations de Burke, passa tions. Il valut à son au- e réputation, et aussi le eur de voir son nom pla- le proscription, dans un mé dans une des cham- ent, mais retiré presque tendait à mettre au ban sieurs personnes dénon- e des lois.

15, Jefferson siégea pour dans le congrès, ayant remplir la place de Pey- ni résignait ses fonctions. e qualité, il conserva l'at- il avait prise, soutenant in arrangement ne devait les deux pays, si ce n'est plus larges et les plus li- avoir été employé dans és, il fut enfin nommé i dont le rapport a lié le eur à l'histoire de l'indé- mérique. Le 7 juin 1776, tnat de Virginie, confor- structions de l'assemblée ne motion tendant à ce éclarât les colonies unies et indépendants. Elle à des débats vifs et pro- tte époque, beaucoup de chaient encore à l'espé- maction sans rupture. le la discussion, comme

quelques-unes des colonies ne paraissaient pas encore mûres pour une séparation, il fut jugé sage de différer quelque peu la décision finale de la question; on nomma cependant, pour préparer une déclaration d'indépendance, un comité composé de John Adams, Franklin, Roger Sherman, Robert Livingston et Jefferson. Ce dernier fut chargé de la rédaction, et l'acte, après avoir subi quelques altérations de la part de Franklin et d'Adams, fut l'objet d'un rapport fait à la chambre du congrès. Le premier de juillet, jour choisi pour décider si la motion primitive des délégués de la Virginie serait admise, une grande majorité, et, deux ou trois jours après, l'unanimité, fut pour l'affirmative. L'acte de la déclaration d'indépendance fut alors soumis à la chambre, par laquelle, quoique approuvé dans son ensemble, il fut modifié à quelques égards. Les passages surtout qui impliquaient censure des actes du peuple anglais, furent ou très adoucis, ou entièrement omis, à cause de l'idée que les colonies avaient en Angleterre des amis dont il était bon de chercher à conserver la bienveillance; et une clause qui réprouvait la traite des noirs fut mise de côté par ménagement pour quelques-uns des États du sud qui se livraient en grand à ce genre de commerce. Les débats relatifs à la déclaration durèrent trois jours, et le dernier de ceux-ci, le 4 juillet, elle fut signée par tous les membres présents, excepté par John Dickinson qui jugeait téméraire et prématurée une rupture avec la mère-patrie.

Le 2 septembre 1776, Jefferson quitta le congrès, et, le 7 octobre, il prit sa place dans l'assemblée législative de la Virginie, dont il avait été élu membre par son comté. Dans ce poste, il s'appliqua avec une ardeur infatigable à remédier aux défauts de la constitution de cet État, qui avait été adoptée récemment avec précipitation, avant qu'un plan rédigé par lui sur des bases de républicanisme pur, eût pu être reçu par l'assemblée qui délibérait alors à Richmond. Il se rendit surtout utile en qualité de membre d'une commission chargée de réviser les lois et qui prépara 126 projets, auxquels les lois actuelles de la république ont emprunté ce qu'elles ont de plus li-

l'État. Jefferson eut, dans cette tâche laborieuse, une part distinguée. Le 1^{er} juin 1779, il fut nommé gouverneur de l'État, et il remplit ces fonctions pendant deux ans, au bout desquels il les résigna, « pensant, dit-il lui-même, que, dans la crise de l'invasion qui pesait alors sur le pays, le public aurait plus de confiance en un chef militaire, et que ce chef, étant en même temps investi du pouvoir civil, pourrait agir en cette double qualité avec plus d'énergie, de promptitude et d'effet pour la défense de l'État. » Deux jours après cette résignation, Jefferson faillit être pris par un escadron de cavalerie ennemie détaché en hâte à Monticello (Virginie), où il résidait, pour tâcher de s'emparer de sa personne. Il était à déjeuner, lorsqu'un de ses voisins arriva à franc-étrier pour l'avertir que la troupe ennemie montait la colline voisine. Il fit partir d'abord sa famille, et, après un court délai occasionné par quelques dispositions indispensables, il monta à cheval et, se dirigeant à travers les bois, il rejoignit les siens chez un de ses amis. Quoi qu'il soit difficile de trouver dans cette fuite aucune particularité déshonorante, l'esprit de parti en a fait longtemps contre lui un sujet de sarcasme et de reproche.

Nommé ministre plénipotentiaire, conjointement avec d'autres hommes d'état (15 juin 1781), pour négocier une paix qu'on espérait de l'entremise de l'impératrice de Russie, il refusa, à cause de l'état de sa famille et parce qu'il croyait que « c'était en Amérique même qu'il fallait mettre la main à la rame. » Mais, en novembre 1782, le congrès ayant reçu l'assurance qu'une paix générale serait conclue dans l'hiver ou au printemps suivant, on lui offrit de le nommer de nouveau, et cette fois il accepta; mais l'accord sur les préliminaires ayant eu lieu avant qu'il eut quitté le pays, il retourna à Monticello, et là (le 6 juin 1783) il fut élu membre du congrès. Ce fut pendant la session qui se tint à Annapolis que, sur la proposition de Jefferson, on forma un comité exécutif appelé *comité des États*, composé d'un membre de chaque État. Auparavant, le congrès était chargé à la fois des fonctions exécutives et législatives, et ce fut pour ob-

vier aux inconvénients de cette division de pouvoirs que la proposition de son fut adoptée. Le succès, qui ne couronna pas cette idée: les membres composant le comité eurent des dissentiments et ils abandonnèrent leur mandat au bout d'un espace de temps assez court, laissant le gouvernement sans chef pendant la session intermédiaire des sessions du congrès.

Le 7 mai 1784, le congrès, ayant décidé d'adjoindre un autre ministre plénipotentiaire, Adams et au docteur Franklin négociant des traités de commerce avec les nations étrangères, choisit Jefferson en conséquence, s'embarqua à New-York le 5 juillet et arriva à Paris le 6 août. Franklin y était déjà, et, Adams le rejoignant, ils entamèrent de leur mission. Ils ne réussirent pas à conclure les traités de commerce désirés par leur pays, mais quelques réflexions suggérées par l'expérience, ils jugèrent plus à propos d'insister trop fortement sur la nécessité d'une déclaration catégorique de leurs propositions, mais de laisser les règlements de commerce procéder naturellement de la discussion des dispositions amicales et des intérêts des nations respectives que de débattre la question. En juin 1785, Adams fut nommé ministre plénipotentiaire par le cabinet de Saint-James, se rendit à Paris, et, en juillet, Franklin retourna en Amérique, Jefferson fut nommé son successeur à Paris. En 1786, il reçut une lettre pressante dans laquelle on l'engageait à se rendre directement à Londres, où le congrès anglais commençait à manifester l'Amérique quelques symptômes de disposition meilleure qu'il n'en avait encore montrée depuis le traité de 1763. En conséquence, il quitta Paris dans le courant de l'été suivant et dressa, conjointement avec Adams, un plan sommaire de propositions posant l'échange des avantages de la navigation libre le titre de citoyen pour les navires, les productions de chaque espèce, en exceptant la faculté de vendre les productions de citoyens d'un pays de remplir les fonctions publiques dans l'autre. Ces propositions, selon l'étiquette, au lieu d'être présentées, Adams et Jefferson furent

re la plus froide :
 inférences vagues
 retourna à Paris.

tion d'un voyage fait pour vi-
 lands, le Piémont et le sud
 e, il resta dans cette capitale
 tomme de 1789, attentif à tout
 vait être utile à son pays. Le
 ore de la même année, il se
 lavre; puis, ayant traversé le
 s'embarqua à Cowes pour les
 . Le 23 novembre, il débar-
 olk, en Virginie, et, comme il
 vers ses foyers domestiques,
 président Washington (*voy.*)
 contenant sa nomination au
 rétaire d'état dans l'adminis-
 le par la nouvelle constitution
 nçait à être mise en exercice.
 nt préféré de retourner en
 cepta, et, le 21 mars, il ar-
 -York, où la session du con-
 averté.

remplit l'office de secrétaire
 n'an 31 décembre 1793 qu'il
 fonctions. De cette époque au
 vrier 1797, il vécut dans la
 us le courant de cette année,
 ice-président des États-Unis,
 1, nommé président par une
 me voix sur son compétiteur

te suprême magistrature, Jef-
 qui avait triomphé le parti
 liste ou démocratique, pra-
 mes avec modération et sans
 s'avre de centralisation de ses
 ars. Il soutint avec fermeté la
 la jeune république contre les
 de l'Angleterre; il conçut un
 lésense et proposa la création
 e de ligne permanente. L'ac-
 e la Louisiane (1803), par
 on ouvrage, et, d'après ses in-
 plusieurs voyageurs allèrent
 Il fit connaître la vaccine dans
 a propagea même chez les In-
 s'efforça de civiliser, espérant
 ils se fondraient avec la popu-
 che.

de huit ans d'exercice, il ren-
 vena dans la vie privée d'où il
 plus. Il passa le reste de ses
 oticello, occupé à remplir les

devoirs de la plus affectueuse et libérale
 hospitalité. Les étrangers, aussi bien que
 les Américains, la mirent à contribution
 avec une telle indiscretion que ses der-
 nières années furent empoisonnées par
 l'amertume des embarras pécuniaires. Il
 fut forcé de demander à l'assemblée lé-
 gislative de la Virginie la permission de
 vendre son domaine par voie de loterie,
 ce qui lui fut accordé.

Peu après le retour de Jefferson à Mon-
 ticello, la proposition d'établir un collège
 dans son voisinage ayant été émise, il
 adressa aux curateurs une lettre contenant
 l'esquisse d'un système général d'éduca-
 tion pour la Virginie. C'est ce projet qui
 paraît avoir provoqué, en 1818, un acte
 de l'assemblée législative, par lequel des
 commissaires furent nommés avec l'auto-
 risation de choisir une situation appropriée
 et de former un plan pour l'établissement
 d'une université sur une grande échelle.
 Jefferson fut choisi, à l'unanimité, prési-
 dent de cette commission, et, le 4 août
 1818, il rédigea un rapport où étaient
 développés les principes sur lesquels on
 proposait de baser cette institution. Le
 lieu que l'on choisit fut Charlottesville,
 située au pied de la montagne sur laquelle
 était la résidence de Jefferson. Il vécut
 pour voir l'université, fille de sa vieillesse,
 dans une condition prospère, et promet-
 tant des résultats de l'utilité la plus éten-
 due. Il remplit les fonctions de recteur
 de cet établissement jusqu'à une époque
 peu distante de sa mort, qui arriva le 4
 juillet 1826, le cinquantième anniver-
 saire de la déclaration d'indépendance et
 dans les limites mêmes de l'heure où il
 l'avait signée.

De sa personne, Jefferson était grand
 et bien fait; son air était bienveillant et
 expressif; sa conversation aisée, pleine
 d'imagination, de variété et d'éloquence.
 Peu d'hommes ont été ses égaux pour la
 faculté de plaire dans les rapports per-
 sonnels, et d'acquérir de l'ascendant dans
 les liaisons politiques.

Jefferson cultiva avec zèle la littérature
 et la science. Dès l'an 1781, il se fit con-
 naître avantageusement comme écrivain
 par ses *Notes sur l'État de Virginie*. Il
 publia aussi différents essais sur des ma-
 jets politiques et philosophiques et un

Manuel des règlements parlementaires à l'usage des membres du sénat des États-Unis. Les volumes de ses Oeuvres posthumes, mis au jour par son petit-fils Thomas Jefferson Randolph, joints à une vie de l'auteur écrite par lui-même et allant jusqu'en 1790, consistent principalement en lettres, depuis l'année 1775 jusqu'à sa mort, et embrassent une très grande variété de sujets ; ils contiennent d'abondants matériaux pouvant servir à la critique littéraire et historique lorsqu'elle recherchera quels ont été ses moyens naturels et ses talents acquis, ses sentiments et ses opinions. En 1800, l'Institut de France le nomma un de ses membres correspondants. Dans le tableau des noms célèbres de la révolution américaine, le sien est un des plus saillants.

Voici le jugement que porte de lui un de nos hommes d'état les plus distingués, M. Guizot : « Le parti démocratique, non de la démocratie turbulente ou grossière de l'antiquité ou du moyen-âge, mais de la grande démocratie moderne, n'a point eu de représentant plus fidèle et plus éminent que Jefferson. Ami chaud de l'humanité, de la liberté, de la science; confiant dans leur vertu comme dans leur droit; profondément touché des injustices que la masse des hommes a subies, des souffrances qu'elle endure, et incessamment préoccupé, avec un désintéressement admirable, de les réparer ou d'en empêcher le retour; acceptant le pouvoir comme une nécessité suspecte, presque comme un mal contre un mal, et s'appliquant non-seulement à le contenir, mais à l'abaisser; se méfiant de toute grandeur, de toute splendeur individuelle, comme d'une usurpation prochaine; cœur ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à se prévenir et à s'irriter contre les adversaires de son parti; esprit hardi, vif, ingénieux, curieux, plus pénétrant que prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses à l'extrême, et capable de retrouver, contre le mal et le péril pressant, une prudence, une fermeté, qui, venues plus tôt et d'une façon plus générale, les auraient peut-être prévenus. » (*Essai sur Washington, en tête de la Vie, Correspondance, etc.*, t. 1^{er}, Paris, 1839.) *Enc. amer. m.*

JEFFERY (ou **JEFFERYS**) (sir) un des principaux suppôts du gouvernement arbitraire des rois Charles II et Jacques II, naquit à Acton, dans le comté de Denbigh. Il fit, en 1666, son début dans la carrière du barreau, qui devait le conduire aux plus hautes charges de la magistrature. Ne manquant pas de talents et surtout joyeux compagnon de plaisir, il fut bientôt très répandu dans la société et acquit une influence qui appela l'attention de la cour. Nommé successivement juge dans son pays natal, puis *chief-justice* de Chester, puis enfin *chief-justice* de la chambre du roi, il sut mériter ces hautes fonctions par le zèle outré qu'il apportait dans les procès politiques. Sous Charles II, président au jugement d'Alfred Sidney (*voy.*), son ennemi personnel, il fut impliqué dans le complot de Rye House, mais il osa étouffer sa défense, et son procès fut résumé très partial fait au jury, qui fut cruauté de lui signifier, avec une noble simplicité, la sentence qui le condamnait à être pendu et écartelé.

A l'avènement de Jacques II (ancien protecteur, en 1685, de l'ancien duc de Monmouth, fils de Charles II, Jefferys fut déchaîné par les insurgés, et les vengeances personnelles qui marquèrent sa trace dans l'Angleterre surpassèrent les cruautés commises par les troupes royales. La brutalité naturelle de l'homme de sang était excitée par l'ivresse presque habituelle. C'est que, le visage en feu, la voix rauque, il apostrophait les accusés dans le plus ignoble et leur prodiguait les plus grossières injures. Quelquefois, avec une hypocrisie également indigne d'être dite, il disait aux prisonniers qu'ils voulaient, en reconnaissant franchement les faits qui étaient à leur charge, épargner la peine de les juger, mais qu'ils valent s'attendre à être traités avec indulgence; mais qu'autrement il appliquerait la loi dans toute sa rigueur. Beaucoup de malheureux, pris en flagrant délit, se laissèrent aller à des aveux

à leur perte. Quatre-vingt
nés à Dorchester; et, à Exe-
et Wells, 251 périrent par
ourras; 855 furent en ou-
pour servir comme esclaves
mies.

ation de 1688 ayant abattu
rammie de Jacques II, Jeffe-
e la haine publique, chercha
r au milieu de la confusion
econnu sous un habit de ma-
conduit devant les lords du
l'envoyèrent à la Tour. Il y
1689; on prétend que sa
itée par son intempérance.
issé à l'histoire un nom jus-
ré.

A. B.

AM, אֱמֵי, nom que les

ient, et qu'à leur exemple les
artout en poésie, donnent en-
d'hui à Dieu. La prononcia-
not est restée incertaine, sans
que les Juifs, se fondant sur
(XXIV, 16), se sont toujours
le prononcer, de peur de
un crime. Au lieu de Jéhovah,
rdinairement *Adonai* (Sei-
bien *Elohim* (Dieu). La plu-
ciens paraissent avoir pronon-
om que l'on trouve chez les
sur leurs abraxas (*voy.*); des
dernes ont adopté cette pro-
Les Samaritains ayant pro-
désigné l'Être-Suprême par le
lé, nom que l'on a comparé à
piter, quelques exégètes ont
cette autre prononciation, ou
re *Iahvéh*, forme régulière du
rbe *havah* (אָוֶה), être; d'autres

it tous leurs efforts pour jus-
ononciation ΙΕΗΘΥΑ. Les
ptiens passent pour avoir don-
ce nom, composé de sept
ais, que l'on prononce *Iao* ou
peut toujours assigner à ce
igine hébraïque et cette signi-
qui sera toujours, c'est-
rnel (*Exode*, III, 14-16). Ce
me raison que l'on a comparé
la fameuse inscription du tem-
à Salé: « *Je su tout ce qui*
est et qui sera nul mortel
à mes voûtes. » (1, de *Isi-*

de). A l'appui de cette comparaison, on
peut citer le passage de l'Apocalypse (I,
4. 8), où les mots: *Celui qui est, qui*
était et qui sera, paraissent correspon-
dre au nom de *Jéhovah*.

Les Juifs ont-ils emprunté ce nom
et la notion d'un Dieu éternel qu'ils y
attachent, à quelque nation étrangère,
ou bien est-ce chez eux qu'ils sont nés?
L'une et l'autre de ces deux hypothèses
peut se justifier par des passages des li-
vres des Hébreux. En effet, dans la *Genè-
se*, Dieu est souvent appelé *Jéhovah* ou
Jéhovah Dieu; ces noms se trouvent dans
presque tous les livres de l'Ancien-Tes-
tament. Cependant, d'après le passage de
l'*Exode* cité plus haut, il semblerait
qu'avant Moïse le mot de Jéhovah était
totalement inconnu aux Israélites, et que
ce fut ce grand législateur qui le pre-
mier leur fit connaître Dieu sous ce
nom. Le passage VI, 3, est bien plus for-
mel encore. Il y est dit: « *Je suis apparu à*
Abraham, à Isaac et à Jacob, sous le nom
de El Chaddai (Dieu tout-puissant),
mais ils ne me connurent point sous mon
nom de Jéhovah. » Plusieurs critiques ont
cru pouvoir conclure de là que le mot
de Jéhovah et la notion d'un Dieu éternel
étaient d'origine égyptienne; ils ont été
même jusqu'à dire que les Hébreux
étaient originaires polythéistes, comme
toutes les autres nations; que Moïse
s'était efforcé d'introduire parmi eux le
culte du vrai Dieu, ce qui ne lui avait
réussi qu'imparfaitement, à en juger du
moins par le fréquent retour du peuple
à l'idolâtrie. Ces raisons paraissent spé-
cieuses; mais quand on veut en tirer des
conséquences générales, on se trouve en
contradiction avec les documents histo-
riques du peuple juif. Partout le culte du
vrai Dieu y est enseigné comme le seul
vrai, le seul juste, le seul raisonnable.
Les ancêtres des Israélites sont représen-
tés, dans la *Genèse*, comme adorant Jého-
vah, créateur du ciel et de la terre, comme
combattant le polythéisme dès qu'il
se manifeste parmi eux. Si Moïse cher-
che à arracher le peuple d'Israël à toutes
ses relations avec les peuples polythéistes,
à le ramener dans la patrie de ses pères,
s'il lui défend si expressément de s'unir
aux nations cananéennes, c'est dans l'in-

tention de maintenir dans son sein la précieuse croyance au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. TH. F.

JÉHU (en hébreu *Jéhou*, en grec Ιού, Ιουού, Ιουούς), fils de Josaphat et l'un des principaux officiers de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël. Le culte de Baal était alors répandu par tout le royaume, et protégé par la cour, surtout par Jézabel (voy.), mère du roi; les prophètes de Jéhovah étaient méprisés, haïs, persécutés. Élisée (voy.), menacé de mort par le roi d'Israël, crut sans doute trouver dans Jéhu un homme capable de rétablir le culte de Jéhovah, de faire honorer les prophètes et renaitre la vie religieuse dans le royaume. Il engagea donc un de ses disciples à pousser Jéhu à la révolte contre le roi Joram, et le fit oindre en secret roi d'Israël (l'an 844 av. J.-C.). Jéhu ayant fait part de cet événement aux autres officiers de Joram, ceux-ci, peu attachés à leur ancien maître, et connaissant probablement le caractère entreprenant de Jéhu (2 Rois, X, 20), le proclamèrent roi. Cette manifestation favorable l'encouragea à se rendre en toute hâte à Jizrébel, où Joram s'était retiré pour se faire guérir des blessures qu'il avait reçues au siège de Ramoth-Galaad; Ochozias, roi de Juda, était venu le voir. Aussitôt qu'ils furent instruits de l'arrivée de Jéhu, les deux rois montèrent chacun dans un chariot et allèrent au-devant de lui. Jéhu les tua l'un et l'autre, ainsi que Jézabel, extermina la famille d'Achab, et fit périr une quarantaine des parents du roi de Juda. Ayant fait rassembler tous les prêtres de Baal dans le temple de ce dieu, il les fit tous passer au fil de l'épée, fit détruire le temple et anéantir tout ce qui pouvait rappeler en quelque manière le culte de Baal. Jéhu ne remplit point l'attente d'Élisée; car non-seulement il n'abandonna point le culte des veaux d'or, mais il ne fut guère attaché à la loi de Jéhovah et il imita la conduite criminelle de ses pères. C'est sous ce roi que les Syriens enlevèrent du royaume d'Israël tout le pays situé à l'est du Jourdain. Jéhu régna à Samarie 28 ans sur Israël. — Son histoire est consignée dans le 2^e (suivant les LXX, le 4^e) livre des Rois (IX, 1 et suiv.). TH. F.

JÉHU (COMPAGNIES DE), v. PAGNIERS.

JEJUNUM, voy. INTERSTIUM
JEMMAPES (BATAILLE DE) le 6 novembre 1792. La campagne de l'armée française, glorieusement terminée à Valmy, venait d'ouvrir la Belgique, où s'étaient pliées, sur divers points, les troupes de l'armée autrichienne. Le duc de Saxe-Teschén avait étendu sa défense depuis Ypres et Tournai jusqu'à la Sambre, et, avec 15,000 hommes, tendait sous les murs de Mons le corps du général Clairfayt qui, en toute hâte de la Champagne, venait de cette dispersion des Impériaux. Dumouriez (voy.) pouvait aisément passer à la jonction de Clairfayt et toutes ses forces sur la Meuse, tournant la position du duc de Saxe-Teschén, couper ainsi toute retraite à l'armée autrichienne. Mais, avant tout, Dumouriez voulait une victoire éclatante qui imprimât un nouvel élan au soldat français. Toutefois il ordonna au général Valence, posté sur la ligne de marche par Givet sur Namur, de pénétrer à la jonction de Clairfayt par les derrières de l'armée impériale. Le général D'Harville devait en même temps tourner Mons, et intercepter l'armée autrichienne près, la retraite des Autrichiens par la gauche, sous les ordres de Lanusse, était chargée d'inquiéter l'armée et de s'emparer des villes de la Flandre. Dumouriez, au centre, devait attaquer de front la position de l'armée autrichienne à Mons, et, les ayant défaits, marcher droit sur Bruxelles.

Une partie de ce plan avorta par suite de la faute de vivre et de munition. Dumouriez empêcha la jonction de Clairfayt et l'armée française amena au duc Albert un corps de 12,000 hommes. Après une attaque au moulin de Bonfontaine, les Autrichiens, au nombre de 20,000 hommes, plièrent sur les hauteurs de Marais, retranchèrent dans les trois villages de Cuesmes, de Jemmapes et de Montigny. Là, ils établirent leur front sur une ligne demi-circulaire qui défendait à la fois des pentes, des taillis, des abatis, un

terrible, graduellement étagée, et 100 soldats. Le général Beaulieu occu-
pait les hauteurs de Berthaimont. Clair-
fayt défendait Cuesmes et Jemmapes.
Les troupes tyroliennes étaient dispersés
dans les bois et les taillis des pentes, et la
cavalerie, postée entre Jemmapes et
Cuesmes, devait en couvrir la trouée, et
fondre sur nos colonnes.

Dumouriez disposa ses troupes sur une
ligne parallèle à celle de l'ennemi, et le 6
septembre 1792 au matin, une vive can-
tonade s'engagea des deux parts. Tan-
dis que les généraux Ferrand et Beurnon-
ville attaquaient à la fois les deux ailes de
l'ennemi, Dumouriez attendait
l'issue de ce double engage-
ment, pour marcher de front sur Jem-
mapes, et en déposter Clairfayt. A onze
heures, rien encore n'était décidé : mol-
lement attaqué par Ferrand et Beurnon-
ville, l'ennemi n'était point entamé et
fit bonne contenance. Dumouriez dé-
termina son aide-de-camp Thouvenot, qui
était à Jemmapes, et, la baïonnette au
fusil, gravit intrépidement la
colline sous le feu des redoutes autri-
chiennes, et vint menacer leur flanc
gauche. Dumouriez alors fait avancer les
troupes du centre que commandait le
général de Chartres (voy. LOUIS-PHILIPPE),
qui porte directement vers les hauteurs
de Jemmapes. Mais, au même instant,
la cavalerie autrichienne, qui se tenait
à Jemmapes, la cavalerie autrichienne,
fit un mouvement qui mit le plus grand désordre dans les
troupes françaises. Une brigade
autrichienne, et va découvrir le flanc de
nos colonnes, quand un domestique de
Dumouriez, le jeune Baptiste Renard,
inspiré par les inspirations de son courage,
présente le général de cette brigade, lui si-
gnale le danger et lui fait reprendre sa po-
sition. En même temps, le duc de Chartres
fait un mouvement autour de lui les soldats, qui, pris
d'une subite terreur, se dispersaient sous
le feu des batteries, et, à la tête d'un ba-
taillon, qu'il appelle le *bataillon de*
Jemmapes, il attaque vigoureusement le
flanc de l'ennemi. Clairfayt cependant
résistait encore. La victoire restait in-
décise à l'aile droite. Beurnonville n'a-
vant pu s'emparer de Cuesmes, et il al-
lait battre en retraite, quand Dampierre

(voy.), à la tête de quelques compagnies,
s'élança au milieu d'une redoute. Cette
audacieuse tentative déconcerta l'ennemi,
et Dumouriez, arrivant alors, rallie au-
tour de lui quelques bataillons, les main-
tient contre les charges de la cavalerie
autrichienne; puis, entonnant avec eux
la *Marseillaise*, les lance contre les re-
tranchements de l'ennemi et enlève d'as-
saut le village de Cuesmes. Ainsi, attaqué
de toutes parts, menacé de front et sur
les flancs, Clairfayt ne pouvait plus gar-
der sa position. Il se retire en bon or-
dre, après avoir chèrement fait payer à
nos soldats l'honneur de la victoire; car
les pertes furent à peu près égales de part
et d'autre, et l'armée autrichienne ne fut
point inquiétée dans sa retraite. Le gé-
néral D'Harville avait reçu l'ordre de tour-
ner Berthaimont et de couper les der-
rières des Autrichiens; mais cet ordre
n'ayant pas été assez clairement énoncé,
D'Harville s'était contenté de canonner
les hauteurs de Berthaimont, et les trou-
pes de Beaulieu, qui n'avaient point été
entamées, protégèrent la retraite de Clair-
fayt.

Telle fut cette victoire de Jemmapes,
qui signala le premier pas de l'armée ré-
publicaine sur le territoire étranger, et
fit tomber la Belgique entre ses mains.
Mais l'effet moral qu'elle produisit dé-
passa encore ses résultats matériels. En
France, on cessa de désespérer du salut
de la république, et de nombreuses fêtes
accueillirent cette heureuse nouvelle.
L'Europe absolutiste, au contraire, en
fut stupéfaite, et la terreur succéda à son
mépris présomptueux pour ces *bandes*
de va-nus-pieds, qu'elle prétendait dis-
perser à la première rencontre. A. D.-i.

JÉNA, voy. IÉNA.

JÉNISSEI, voy. IÉNICEI.

JENNER (EDWARD), médecin anglais
dont le nom est inséparable de l'utile dé-
couverte de la vaccine (voy.), naquit à
Berkeley (Gloucestershire) le 17 mai 1749.
Destiné à la carrière médicale, il reçut à
Londres les leçons du célèbre anatomiste
John Hunter, qui voulut se l'attacher;
mais Jenner revint dans son pays natal,
au sein de sa famille, pour cultiver les
sciences naturelles et exercer les différen-
tes branches de sa profession. Un mé-

moire de Jenner, plein d'originalité et d'une grande exactitude d'observation sur l'*Histoire naturelle du coucou*, le fit recevoir membre de la Société royale des Sciences de Londres. Les différentes observations qu'il fit en médecine offrent généralement un grand fond d'intérêt et de nouveauté; mais les plus belles, celles qui consacrent à jamais sa gloire, sont celles qui l'amènèrent à découvrir, dans la vaccine, l'antidote assuré de la petite-vérole. Depuis 1776, son attention s'était portée vers cet objet, et ce fut en 1798 qu'il offrit au public sa grande découverte dans le livre intitulé : *An Inquiry into the causes and effects of the variolæ vaccinæ, a Disease discovered in some of the western countries of England, particularly Gloucestershire, and known by the name of the Cow-pox* (trad. dans toutes les langues). Les années suivantes, il publia de nouvelles observations, et, en 1801, il fit paraître l'*Origine de l'inoculation de la vaccine*. Bientôt on lui contesta le mérite de l'invention : on exhuma de vieux livres, on rappela des conversations. Rien ne prouve que Jenner en ait eu connaissance, et d'ailleurs il avoue lui-même que depuis longtemps il avait entendu parler de la propriété qu'avait la communication d'une éruption survenant au pis des vaches et appelée *cow-pox*, *picotte des vaches*, pour préserver de la variole; mais ce fait extraordinaire avait été si mal observé que cette opinion populaire était regardée comme un préjugé par les hommes instruits et surtout par les médecins. Que ne doit-on pas dès lors à celui qui a entrepris les expériences nécessaires, et qui, après avoir trouvé la vérité, a su répandre avec succès une méthode si utile au bien de l'humanité?

D'ailleurs, l'examen des titres des différents concurrents viendra naturellement au mot **VACCINE**.

Jenner fut obligé de sacrifier ses douces habitudes à l'intérêt de sa découverte. Il se transporta à Londres pour en suivre avec plus de facilité les nouveaux essais et répéter les expériences que rendaient nécessaires des objections imprévues. Il eut bientôt la satisfaction de voir tous les pays adopter l'inoculation de la vaccine.

L'Académie de Paris s'empresse d'honorer Jenner par une distinction flatteuse. Les communes lui accordent des récompenses qui s'élevèrent à 100 fr.; toutes les Académies le reçurent dans leur sein, des médailles furent frappées en son honneur, et de tous côtés des sociétés s'organisèrent pour l'extinction de la petite-vérole. Quand il crut avoir obtenu le succès de sa découverte en l'absence de preuves évidentes, il revint en Angleterre; mais, resté veuf en 1801, il se retira à Berkeley, où il s'occupait de multiplier l'inoculation des éruptions de la vaccine à d'autres maladies, comme la coqueluche, aux maladies mentales, etc. Il mourut dans sa bibliothèque le 26 janvier 1823, à l'âge de 73 ans. Une statue de marbre blanche élevée par Sivier lui est élevée dans la cathédrale de Gloucester. Le docteur Wilson, chargé de recueillir et de publier divers ouvrages de Jenner, a écrit sa *Life of Edward Jenner*, Londres, 1826, in-8°. M. Valentin, qu'il avait honoré de son amitié, a publié une *Notice sur le docteur Jenner*, Namur, 1826, in-8°.

JEPHTÉ (en hébreu *Jephthé* grec *Ἰεφθαί* ou *Ἰεφθὰ;*), l'un des juges d'Israël dont l'histoire est racontée dans le livre des Juges (XI, 1 à XII, 7), d'un mariage illégitime, Jephthé fut exclu de la maison paternelle dès que ses frères furent devenus grands, et il fut obligé de vivre de rapines. C'est alors qu'il prit naissance son caractère et ses talents. Ses compatriotes étant opprimés par leurs ennemis, les anciens juges le rappelèrent pour repousser les Ammonites. D'abord, Jephthé fit des propositions de paix au roi de ces peuples, comme elles ne furent point acceptées, le guerrier israélite, avant de commencer le combat, fit vœu au Seigneur de consacrer à son service l'être qui sortirait de sa maison et viendrait au-devant de lui. Jephthé s'il le rendait victorieux de ses ennemis. Ayant attaqué les Ammonites, il fut complètement vainqueur; mais quelle fut sa consternation quand, à son retour, il vit son seul enfant, sa fille chérie, tant de sa maison et s'avançant

amour et des
dans; mais il se
son vœu. Sa fi
l'y en-
me avec une touchante
regrettant la vie que parce
mourir sans être mariée,
nageait comme une espèce
ès une idée fort répandue
se retira donc dans les
après y avoir gémi pen-
sur son triste sort, elle
le son père, afin qu'il pût
vœu (XI, 39).

humains étant contraires
la lettre du Pentateuque,
idé souvent comment on
er un pareil fait. L'expli-
simple, si elle s'appuyait
œuvres convaincantes, se-
a ont donnée la plupart
allemands, savoir que le
à cette époque, n'exis-
l'insobserance d'une loi
que la loi n'existe pas?
as bien moins encore l'o-
qui pensent, avec Gro-
c, que ce passage dit seu-
fille de Jephthé fut vouée
celibats, chose totalement
Hébreux, et dont le texte,
n'offre aucune trace. La
conforme à ce texte nous
que nous avons indiquée
poque des juges, où nous
exemple un lévite israélite
d'une idole (*Juges*,
v.), où la loi de Moïse était
ment oubliée, où « chacun
lui semblait bon » (*ibid.*,
Israélites vivaient au mi-
ens, qui sacrifiaient leurs
ch; une époque aussi cor-
que assez comment un tel
it être fait par un Israélite.
victoire, Jephthé fut obligé
s armes contre une tribu
, 1 et suiv.) : jaloux de la
venait de remporter sans
peut-être aussi du butin
; les Éphraïmites lui déclara-
re. Il leur livra un combat
12,000 hommes Éphraïm
ceux qui, au li le pro-
étaient disaient *oleth*,

prononciation qui trahissait leur origine,
furent massacrés sans pitié. De sembla-
bles atrocités nous confirment encore
ce que nous avons dit de l'état malheu-
reux où se trouvait alors Israël. Jephthé
mourut après avoir été six ans juge d'Is-
raël; il avait promis aux anciens de Ga-
laad qu'en cas de réussite il resterait à
leur tête pendant toute sa vie (XI, 9.
10). TH. F.

JÉRÉMIE (en hébreu *Yirméyahou*,
en grec *Ιερμίας*), l'un des grands pro-
phètes, dont les écrits font partie du ca-
non de l'Ancien-Testament, était origi-
naire d'Anathoth, ville de la tribu de Ben-
jamin, habitée par des prêtres. Son père
était le prêtre Helcias, qu'il ne faut pas
confondre, comme l'ont fait Clément d'A-
lexandrie, Eichhorn, etc., avec un grand-
prêtre de ce nom qui trouva, la huiti-
ème année du règne de Josias, l'exem-
plaire de la loi de Moïse conservé dans le
temple (2 *Rois*, XXII). Appelé fort jeune
à remplir les fonctions de prophète, Jér-
émie les exerça vers l'an 628 av. J.-C. et
jusqu'en 570. Il était par conséquent con-
temporain de Sophonie et d'Ézéchiel. Re-
poussé, persécuté par ses compatriotes et
ses plus proches parents qui attentèrent
même à ses jours (*Jér.*, XI, 21; XII, 6),
il alla s'établir à Jérusalem, où, d'après le
contenu de ses oracles, il passa la plus
grande partie de sa vie publique, pro-
phétisant sur les places publiques, aux
portes de la ville, dans les parvis des tem-
ples, dans le palais des rois.

L'état moral et religieux des Israélites
présentait alors un bien triste spectacle :
le peuple tout entier s'abandonnait à l'i-
dolâtrie, malgré les sages réformes que
Josias s'était efforcé d'introduire; les
troubles politiques qui survinrent après
la mort de ce roi, la corruption géné-
rale, s'étendant même aux prêtres et aux
hommes qui se disaient prophètes de Jé-
hovah, tout devait contribuer à décou-
rager l'ami sincère de la patrie, le zélé
défenseur des institutions de Moïse. Né-
chos, roi d'Égypte, ayant placé Joachim
sur le trône, et en ayant fait descendre
Joachas que le peuple avait choisi, l'ido-
lâtrie fut publiquement organisée, le cri-
me marcha tête levée. A plusieurs reprises,
Jérémie déclara que la ruine de l'état

serait la suite inévitable de cette dépravation générale; mais le roi jeta au feu le livre qui renfermait ses oracles (XXXVI, 20 et suiv.). Cette perte fut bientôt réparée par le prophète (*ib.*, v. 32). C'est sous Joachin, successeur de Joachim (*voy. HÉBREUX*, T. XIII, p. 571), que Nabuchodonosor, roi de Babylone, s'empara du royaume de Juda. Le roi fut emmené captif en Chaldée, et Sédécias fut placé sur le trône. De nouveaux malheurs attendaient Jérémie sous ce dernier roi, qui, par faiblesse, se rangea parmi les persécuteurs du prophète, le fit emprisonner, et ne s'opposa même pas aux desseins de ses ennemis qui voulaient le mettre à mort. Jérémie ne dut son salut qu'aux prières d'un courtisan qui lui était favorable.

Bientôt après, Jérusalem, prise par les Babyloniens, fut réduite en cendres. Pendant ces désastres, le prophète necessity d'adresser à ses malheureux compatriotes des discours où il les exhortait à la vertu, à la patience, et où il leur faisait comprendre que leurs vices entraîneraient infailliblement la perte de l'état. Tiré de prison par Nabuchodonosor, il obtint la permission d'opter entre un séjour en Babylone ou dans sa patrie. Jérémie préféra ce dernier, espérant toujours qu'il pourrait être utile aux faibles restes d'Israël que les Babyloniens y avaient laissés, sous Gédalayah, nommé gouverneur par Nabuchodonosor. C'est probablement à cette époque que Jérémie composa sur la ruine de Jérusalem les cinq belles élégies connues sous le nom de *Lamentations*. Gédalayah ayant été assassiné par quelques fanatiques, beaucoup de Juifs, craignant la vengeance du roi de Babylone, se retirèrent en Égypte et forcèrent Jérémie à les y accompagner. Dans cette nouvelle patrie, il ne cessa de rappeler ses coreligionnaires au culte du vrai Dieu; mais ses exhortations ne furent guère écoutées (XLIV, 1 et suiv.). On ne sait rien de bien positif sur la dernière partie de la vie de Jérémie. S'il faut en croire la tradition, il mourut en Égypte, et pendant bien longtemps on montra son tombeau au Caire.

Les discours de ce prophète portent tous le cachet d'une âme profondément émue et affligée des malheurs qui mena-

çaient ou accablaient sa patrie. Sa dépourvue de poésie et d'élevé discours son style fort simple, qui se rapproche coup de la prose. Quelquefois il fus et il les répète prophéties qui s'adressent aux étrangères sont beaucoup plus am vont quelquefois jusqu'au sublime dans cette partie principalement parait avoir fait des emprunts à des poètes : que l'on compare Jér., X à Isaïe, XV, XVI. D'autres morceaux sont des imitations manifest exemple, les versets 14 à 18 de XX, contiennent une copie assez beau passage de Job, III, 3 et sui

La langue dans laquelle Jérémie écrit n'est pas pure; elle renferme nombreux araméismes. Toutefois, ces de grammaires et de syntaxe se trouve fréquemment dans ce livre vent sans doute être attribuées à des copistes de l'exemplaire reçu dans nous, plutôt qu'au prophète lui-même quoique cette dernière opinion ait un défenseur, même dans saint Ce Père pense que la ville d'A ne dut pas fournir à Jérémie l' et les secours nécessaires pour ce per son instruction littéraire comme nous l'avons dit, Anathot habitée que par des prêtres, et, toute autre, cette ville devait par ses habitants l'occasion de cultiver l'esprit, de parler purement leur

Lorsque Joachim eut fait brûler des oracles de Jérémie, le prophète écrivit de nouvelles dictées (XXXVI, 27 et suiv.); et que d'ordre chronologique que l'on dans le recueil qui nous en est pour pourrait faire penser que le prophète dicta au fur et à mesure que sa lui en rappelait les différentes parties il n'est guère probable que Jérémie qui ordinairement a soin d'indiquer les années du règne des rois sous lesquels il publiait, eût mis si peu d'ordre dans le rangement du livre. Peut-être est-il généralement chaque discours qu'il écrivit sur une feuille détachée, on le plus tard en un volume, sans avoir ni à l'ordre chronologique, ni à l'

de matières. Cette dernière est confirmée jusqu'à un certain point par l'ancienne version grecque qui intervertit complètement l'ordre des cinq derniers chapitres du livre. La version présente encore plusieurs particularités remarquables : des mots, des versets, et même des sentences entières qui se trouvent dans le texte hébreu manquant dans les LXX, ou, au contraire des additions que l'on chercherait en vain dans le texte hébreu. Les variantes sont très anciennes : saint Jérôme en parle déjà ; il est évident que l'auteur de la version latine d'un exemplaire assez différent qui a été reçu dans le canon de l'Écriture.

Authenticité des prophéties de Jérémie, de même que celle des livres qui ont été admises par tous les Conciles. M. de Wette et d'autres ont douté sur l'authenticité du chapitre 51. On les retrancherait sans hésitation ; car ils ne sont, pour ainsi dire, que la répétition de choses que l'on a dites précédemment.

Principaux commentaires modernes : celui de Rosenmüller, 1826, 2 vol., en latin ; Agier, *Prophètes nouvellement traduits en français*, Jérémie, Paris, 1821 ; Jérémie traduit sur le texte original, 2 vol., Straasbourg, 1825). L'authenticité attribuée à Jérémie ; saint Jérôme mentionne dans son commentaire sur Matthieu, à l'occasion du chapitre VII.

TH. F. JERICHO, ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin, à peu près à l'extrémité de la rive droite du Jourdain ou de Jérusalem, dont elle est séparée par un immense désert appartenant à Jéricho ou de Quarantaine, nommé par de nombreuses cascades par des gorges qui servaient, et qui sont encore souvent, d'asile aux voyageurs, en sorte que les voyageurs ne passent la plaine qu'à la faveur d'une trouée. Autour de la plaine où Jéricho règne de hautes montagnes stériles qui la rendent très fertile. Les environs de la ville étaient

très riches ; le pays, bien arrosé, produisait de beaux palmiers formant près de la ville une forêt de 5 lieues d'étendue, qui valut à Jéricho le nom de la ville aux palmiers (*Deut.*, XXXIV, 3 ; *Juges*, I, 16 ; III, 13) ; les roses de Jéricho, son baume, son miel et ses autres productions n'étaient pas moins renommées. Aujourd'hui, les terres mal cultivées ne produisent guère que du fenouil, le zaqqouh (espèce de prunier dont l'amarante fournit une huile très estimée) et d'autres plantes peu importantes : aussi Jéricho n'est-elle plus aujourd'hui qu'un pauvre village portant le nom de *Richa*, ou *Rdha* (d'après Volney), ayant de 2 à 300 habitants ; on ne sait même plus positivement si Richa se trouve sur l'emplacement de l'ancienne Jéricho.

Cette ville existait déjà du temps de Josué, et ce fut la première des villes de la Palestine dont le successeur de Moïse s'empara. Les habitants de Jéricho s'étaient retranchés derrière leurs murailles : au lieu de l'attaquer directement, Josué tourna autour de la ville pendant une semaine avec les prêtres, l'arche d'alliance et toute son armée. Les six premiers jours, ils ne firent le tour qu'une fois en vingt-quatre heures ; le septième, au contraire, ils tournèrent sept fois ; et Josué avertit le peuple de prendre garde au son des trompettes que les prêtres feraient entendre et de pousser alors de grands cris, lui promettant qu'aussitôt les murs de Jéricho s'écrouleraient et que les Israélites pourraient y pénétrer sans résistance. L'Écriture rapporte que cela arriva en effet.

Cette prise miraculeuse de Jéricho a provoqué bien des doutes et bien des explications. Quelques-uns ont rejeté toute l'histoire comme une fable ; d'autres n'ont vu là qu'une ville prise d'assaut : suivant eux, Josué aurait fait pratiquer des mines sous les murs, en attirant l'attention des habitants de la ville sur la procession qui passait, pour la détourner des travailleurs ; ou bien, un tremblement de terre serait arrivé fort à propos pour accomplir la prédiction de Josué. Aucune de ces explications ne résout toutes les difficultés.

Jéricho doit avoir été reconstruite bientôt après, malgré la malédiction que Josué

prononça contre celui qui oserait en relever les murs ; car elle existait du temps des juges (*Juges*, III, 13). Sous les rois, elle paraît avoir été le siège d'une école de prophètes (2 Rois, II, 5). Du temps de Jésus-Christ, elle fut embellie par Hérode I^{er}. Le Sauveur y guérit deux aveugles (*Matth.*, XX, 30 et suiv.) ; il y fut reçu par Zachée, chef des publicains (*Luc*, XIX, 1 et suiv.). Durant des siècles, on montrait aux pèlerins un ycomore que l'on disait être celui sur lequel Zachée était monté pour voir passer le Seigneur. Jéricho fut complètement détruite lors des croisades.

TH. F.

JÉROBOAM (en hébreu *Yarob'am*, en grec *Ἰεροβοάμ*). Deux rois de ce nom ont régné sur le royaume d'Israël. Voy. HÉBREUX, T. XIII, p. 569-70.

JÉROBOAM I^{er}, fils de Nabath, de la tribu d'Éphraïm, avait été établi par Salomon pour percevoir les impôts qui pesaient sur la maison de Joseph. Cet emploi l'ayant mis en rapport avec une grande partie de la population, il put apprendre à connaître les nombreuses plaintes qui s'élevaient de toutes parts contre le roi, dont les dépenses extraordinaires l'obligeaient d'accabler le peuple d'impôts. L'affabilité de Jéroboam, la bienveillance avec laquelle il écoutait les plaintes des malheureux, lui attirèrent l'affection du peuple. Un prophète, Abias, lui annonça qu'à la mort de Salomon dix tribus se détacheraient du royaume pour former un état à part et que lui Jéroboam en serait le roi. Il est assez probable que depuis lors Jéroboam montra par sa conduite et par ses actions quelles étaient ses espérances ; car Salomon résolut de le faire mourir. Jéroboam s'enfuit en Égypte, pays qui était l'asile de beaucoup d'autres réfugiés politiques. Après la mort de Salomon, on l'avertit de revenir en toute hâte, et c'est lui qui fut mis à la tête de la députation chargée de porter les plaintes de la nation aux pieds du trône de Roboam, fils et successeur de Salomon. Guidé par des conseillers imprudents, Roboam s'aliéna l'esprit de toute la nation en annonçant que non-seulement les charges dont elle se plaignait ne seraient point diminuées, mais que son intention était de les augmenter.

Dès lors, la scission était accomplie : dix tribus se détachèrent et formèrent le royaume d'Israël, en proclamant Roboam roi, vers l'an 975 av. J. Les premiers soins furent de fortifier les villes du royaume par un refuge en cas de guerre, et de chercher Israël de Juda autant qu'il dépendait de son pouvoir. Les pèlerinages, qui avaient été autrefois faits annuellement à Jérusalem, furent abolis. Les points du royaume, servaient de sorte de lien entre les deux royaumes : il s'agissait de rompre cette chaîne. La chose était facile : le peuple, qui avait trop porté à se livrer à l'idolâtrie, Jéroboam établit le culte d'Apis et de Dan ; mais en outre, il fit construire un temple destiné au culte de Jéboam, et établit des sacrificateurs pris dans les bas rangs du peuple, qui n'étaient que des lévites, et où il célébra des fêtes, imitation de celles qui avaient lieu à Jérusalem. Alors une partie de la population, qui était attachée au culte de ses pères, se révolta ; le pays et augmenta par là, pour un temps, le parti de Roboam ; mais le peuple entra dans les vues de Jéroboam, qui, pendant les dix-huit ans qu'il dura le règne de Roboam, fut en guerre ouverte avec ce roi. D'après le livre des *Chroniques* ou *Paralipomenes*^{*}, il aurait aussi combattu Abias, successeur de Roboam, et aurait opposé une armée de 800,000 hommes d'élite, nombre qui paraît exagéré ; d'après la même Bible, les Israélites auraient perdu, dans une bataille, 500,000 hommes ! Et d'autres villes furent de nouveau conquises à Israël. La durée du règne de Jéroboam I^{er} fut de 22 ans.

JÉROBOAM II régna en Israël de 784 av. J.-C. ; il était fils du roi qui avait combattu avec succès les ennemis des Israélites. Ces ennemis des Israélites avaient enlevé une partie de leur territoire : Jéroboam rétablit le royaume dans ses anciennes limites et conquit quelques villes de Syrie, comme Damas et Hamath. Par là, le royaume d'Israël devint florissant.

^{*} Son histoire est d'ailleurs racontée dans le 1^{er} livre (3^e des LXX) des Rois, et suiv.

sous ce roi que prophétisèrent Amos (voy. ces), dont les sermons montrèrent qu'il se livrait à la luxure et à la dissipation. Cette débauche avait fait de si grands progrès qu'il était impossible que l'état durât encore longtemps. TH. F. JÉRÔME (*Hieronymus*), voy. HÉR-

JÉRÔME (*saint*), un des plus saints de l'Église, naquit l'an 331 à Stridon, sur les confins de la Dalmatie et de la Syrie. Eusèbe, son père, était un homme de lettres et tenait un rang distingué dans la ville. Après avoir fait donner à son fils une excellente éducation, il l'envoya à Rome pour étudier les belles-lettres et l'éloquence. Mais la lecture des poètes, des orateurs et des orateurs de l'antiquité ne lui formaient pas une belle bibliothèque. Il se sentait tellement attiré par les sciences qu'il ne trouvait pas plus d'une heure de loisir à consacrer aux passions mondaines. Les remords ne tardèrent pas à le tourmenter, et pendant un voyage qu'il fit en Gaule, Jérôme résolut d'émigrer et de racheter les torts de sa jeunesse par des exercices de piété. De retour à Rome, il en partit pour se rendre à Aquilée, chez son ami Rufin. C'est à cette ville qu'il se rapporte sa *Lettre à Innocent* n'est remarquable que parce qu'il est probable qu'elle a été la cause pour laquelle il fut obligé de quitter cette ville et de se retirer à Antioche, où il arriva, après avoir parcouru la Thrace, la Bithynie, la Galatie et la Cappadoce. Atteint d'une maladie grave et par le souvenir des égarements de sa jeunesse, il essaya, mais en vain, de chercher quelque distraction dans la lecture des livres et des philosophes du paganisme. Son imagination s'exalta, et il se sentait tourmenté par le souvenir de Dieu qui lui reprochait d'être le disciple de Cicéron, et non du Christ, et voulait lui pardonner qu'à la fin de sa vie il n'ouvrirait un livre.

Après qu'il s'occupa exclusivement de la lecture sacrée, et aussitôt qu'il fut libre, il s'enfonça dans les déserts de la Syrie, entre Antioche et l'Euphrate, pour y mener une vie ascétique

au milieu des moines qui les habitaient. Cependant ce fut inutilement qu'il essaya de chasser les voluptueuses images de son séjour à Rome, par les austérités les plus incroyables. Il y réussit mieux en se livrant tout entier à l'étude de la langue hébraïque, et en s'occupant de quelques travaux littéraires, comme de la *Vie de saint Paul l'Ermite*. Il était même résolu à passer ses jours dans cette affreuse solitude, lorsque les querelles soulevées à Antioche, au sujet des trois hypostases dans la Trinité, vinrent l'obliger à quitter sa retraite. Il retourna donc, l'an 379, à Antioche où il reçut l'ordination, mais à la condition qu'il n'exercerait jamais les fonctions du sacerdoce, et où il composa son *Altercation d'un luciférien et d'un orthodoxe* qui ne mérite aucune mention spéciale que par le contraste qu'offre cet écrit avec tous ses autres ouvrages. On y trouve d'ailleurs de précieux documents historiques sur l'arianisme. Il passa de là à Constantinople pour voir Grégoire de Nazianze et profiter de ses leçons. Il paraît que ce fut dans cette ville qu'il se mit à l'étude du grec, puisque sa traduction de la *Chronique d'Eusèbe* se rapporte à l'an 380. Dans cet ouvrage, Jérôme n'a suivi Eusèbe que jusqu'à la destruction de Troie. C'est d'après les historiens latins et la tradition qu'il raconte les événements postérieurs jusqu'à l'an 378. Il traduisit aussi quatorze *homélies d'Origène* qu'il plaçait alors immédiatement après les apôtres, quoique du reste il n'adoptât pas aveuglément toutes ses opinions.

Il alla ensuite à Rome où le pape Damase, dont il avait gagné l'affection par la déférence qu'il lui avait témoignée en renvoyant à sa décision la question des hypostases, le chargea de divers travaux relatifs au synode de 382, et l'engagea à entreprendre une *traduction du Nouveau-Testament*.

A cette époque, en effet, il n'y avait point, dans les églises d'Occident, de traduction publiquement autorisée. On se servait de différentes versions toutes aussi peu fidèles au sens qu'à la lettre, et fort altérées en outre par les copistes. Jérôme en fit la révision en les comparant avec le texte grec; et de peur de scandaliser

les églises par des modifications trop considérables, il s'attacha à conserver autant que possible ce qui existait et ne se permit d'y toucher que lorsque l'original donnait un autre sens; encore se servit-il de l'original vulgaire et non du texte corrigé par Lucien et Hesychius. Ces précautions n'empêchèrent pas qu'on ne le traitât de faussaire et de sacrilège; mais il s'en inquiéta peu, et il entreprit la révision de l'ancienne traduction latine des *Psalmes*, ainsi que la collation de la version d'Aquila avec le texte hébreu, dans le but de découvrir les altérations que les Juifs, par haine du christianisme, auraient pu faire dans leurs livres saints.

Au milieu de ces importants travaux, Jérôme continuait à se livrer à toutes les pratiques d'une dévotion ardente; et tous ses efforts tendaient à introduire parmi le clergé de Rome les institutions monastiques. Il réunit autour de lui quelques dames romaines, qui s'assemblaient pour écouter ses instructions, pour prier, chanter des cantiques, et qui faisaient vœu de célibat. Les prêtres, qui ne l'aimaient point, cherchèrent à rendre ces liaisons suspectes. Tant que Damase vécut, Jérôme put se contenter de repousser leurs accusations; mais, lorsque son protecteur fut mort, il dut quitter Rome et se retirer en Palestine, l'an 385. Il fut rejoint en route par Paule, une de ces Romaines à la fois pieuses et lettrées, avec laquelle il visita successivement la Palestine et l'Égypte, voyage qu'ils sut mettre à profit pour ses travaux littéraires, comme nous le prouvent son *Traité sur les noms propres des Hébreux* et celui *Sur la situation et les noms des lieux cités dans l'Écriture-Sainte*. Paule se fixa définitivement à Bethléem, où elle fonda un monastère d'hommes et un autre de femmes; Jérôme, qu'elle plaça à la tête du premier, se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude de l'hébreu et même de la littérature classique, malgré la résolution qu'il avait prise après ce terrible songe qui avait si vivement agi sur son imagination. Il continua également ses *Commentaires sur les épîtres de saint Paul* commencés à Rome, et entretenit une correspondance suivie avec les amis qu'il avait laissés dans cette ville.

C'est à cette époque que se rap son *Commentaire sur l'Écriture* traductions de plusieurs ouvrages de l'Église grecque, ses *Vies des célèbres*, ses *Commentaires des petits prophètes*, et vraisment sa traduction nouvelle d *ancien-Testament*.

Jérôme parle, en effet, de cette tion dans son *Traité de la vie écrits des auteurs ecclésiastiqu* vrage qu'il commença à la dem préfet du prétoire Dexter et qu' l'an 392 et 393. Aux notices li données par Eusèbe dans son hi qu'il reproduisit presque textuell en ajouta un grand nombre d'ant cipalement sur les Pères latins, ce son travail, sans doute encore plet, très précieux pour les étud ques.

Jérôme, ardent champion thodoxie, bien qu'il ne s'y me toujours fidèle lui-même dans eut de vives discussions avec au sujet du célibat; avec son ami Rufin, au sujet d'Origène ouvrages; et avec Pélage, des a duquel, sur plusieurs points d ne, il n'était au fond pas très ainsi qu'on peut le voir par le tr écrivit, en 415, contre le pélag traité où il s'explique sur le li tre et la grâce comme l'aurait lage lui-même, et où l'on ch en vain la doctrine de la préde et du péché originel dans le saint Augustin. Mais Pélage a critiquer sa traduction de l'Anc tament, et Jérôme ne le lui p point.

Cette traduction, qu'une inv Huns en Syrie, une maladie q retenu au lit pendant un an, le qu'il avait éprouvée de la mort, et différentes autres circonsta vaient forcé d'interrompre plus avait été terminée enfin l'an 404 repris ses *Commentaires sur l phètes*, et il les continuaient leant milieu des chagrins et des trè que lui causaient l'affaiblisseme vue, la désolation de Rome p Alaric et les violences auxquelles

la part des péla ns soutenus
 évêque de Jérusalem, lorsque
 enleva, en 420, à l'âge de 89 ans.
 ité tient sans doute une grande
 s le caractère de saint Jérôme :
 à ses ouvrages était à ses yeux
 rémissible, et l'amitié la plus
 ème ne mettait pas à l'abri de
 timent celui qui l'avait blessé
 it-là. Mais ce défaut et la vio-
 ses passions ne doivent pas
 nos yeux le grand mérite de ce
 nement le plus éloquent de
 stine. Son style est pur, bril-
 né, saisissant, plein de sel et
 On voit qu'il s'est nourri de la
 s meilleurs écrivains de Rome,
 uels il puise à pleines mains ;
 eusement il ne sait pas s'ap-
 se qu'il leur emprunte ni le fon-
 son récit. Ses lettres sont spiri-
 quentes ; ses écrits polémiques
 ardents, plus passionnés. Il
 même que la hâte avec laquelle
 osé ses ouvrages d'exégèse et de
 se lui a pas permis d'en soigner
 les traductions des livres de la
 t peu coulantes, quelquefois in-
 les ; on voit qu'il s'est trop précoc-
 sein de rester fidèle à l'original ;
 moncent pas non plus des con-
 lexicologiques très profondes,
 mûrment encore ses traductions
), où il tombe souvent dans de
 erreurs. Ses commentaires et
 us sur les livres de la Bible four-
 le précieuses données à l'histoire
 de l'Écriture-Sainte. Quoique,
 interprétations, il s'attache en
 un sens littéral, il n'est pas rare
 et qu'il s'égare dans le champ
 nes de l'allégorie et du mysticis-
 moins, on doit reconnaître qu'il
 le premier rang parmi les inter-
 l'ancienne Église, tant pour la
 s et la critique que pour les con-
 tes historiques et philologiques.
 publié de nombreuses éditions
 res de saint Jérôme : nous cite-
 les d'Érasme, Bâle, 1516, 9 vol.
 de Marianus Victorius, Rome,
 672, 10 vol. in-fol. ; *Cum notis*
svii, Paris, 1608, 4 vol. in-fol.,
 1 vol. in-fol., et 1643, 9 vol. in-

fol. ; d'Adam Tribbechovius, Francfort-
 sur-le-Mein et Leipzig, 1684, 12 vol.
 in-fol. ; de dom Martianay, Paris, 1693-
 1706, 5 vol. in-fol. ; de Dominique Val-
 larsi, Vérone, 1734-42, 11 vol. in-fol.,
 édit. revue, Venise, 1762-72, 11 vol. —
 On peut consulter, sur ce Père, Marti-
 nay, *Vie de saint Jérôme*, Paris, 1706,
 in-4° ; Sébastien Dolci, *Maximus Hieronymus vitæ suæ scriptor*, Ancône,
 1750, in-4° ; L. Engelstoft, *Hieronimus Stridon., interpres, criticus, exegeta, apologeta, historicus, doctor, monachus*,
 Hanovre, 1797, in-8°. E. H.-G.

JÉRÔME DE PRAGUE, voy. HUSS et
 CONSTANCE (*concile de*).

JÉRÔME-NAPOLÉON, connu d'a-
 bord sous le nom de JÉRÔME BONAPARTE,
 frère cadet de l'empereur Napoléon, ex-
 roi de Westphalie, prince de Montfort,
 est né à Ajaccio, le 15 décembre 1784.
 A neuf ans, il passa en France avec toute
 sa famille, et fit ses études au collège de
 Juilly, qu'il quitta après les événements
 du 18 brumaire (9 novembre 1795) pour
 entrer dans la marine. Son beau-frère,
 le général Leclerc, l'emmena à Saint-Dom-
 mingue ; mais bientôt Jérôme revint avec
 des dépêches, et il échappa ainsi à la ter-
 rible maladie qui se répandit dans les
 rangs de l'armée expéditionnaire. Le pre-
 mier consul renvoya son jeune frère à la
 Martinique. Vers la fin de 1802, à la suite
 de la reprise des hostilités avec l'Angle-
 terre, Jérôme établit une croisière devant
 la rade de Saint-Pierre et l'île de Tabago.
 Quelques mois après, les forces ennemies
 l'ayant obligé de cesser sa surveillance,
 il se retira aux États-Unis, à New-York,
 où il épousa (1803) miss Élisabeth Pat-
 terson, la fille d'un riche négociant de
 Baltimore. Ce mariage bourgeois contra-
 riait les idées de grandeur que nourris-
 sait l'esprit ambitieux de Napoléon : aussi
 le fit-il casser (voy. BONAPARTE, T. III,
 p. 670). Jérôme revint en France, en
 1805, au risque de se faire enlever par les
 Anglais pendant la traversée. Chargé par
 Napoléon de se rendre à Alger pour y
 réclamer 250 Génois que le dey retenait
 en esclavage, il remplit sa mission épi-
 neuse avec succès, et fut nommé capitaine
 de vaisseau, puis commandant d'une es-
 cadre de huit vaisseaux de ligne, qu'il

conduisit, en 1806, à la Martinique. Rentré en France, il fut fait contre-amiral, et bientôt déclaré prince français.

En 1807, à la tête d'un corps de Bavarois et de Wurtembergeois, il s'empara de la Silésie. Il était depuis trois mois général de division, lorsque la paix de Tilsitt fut conclue. Elle créa en sa faveur le royaume de Westphalie que Napoléon lui conféra le 18 août 1807; et le 22, il épousa la princesse Catherine-Frédérique, fille du roi de Wurtemberg.

Ce royaume éphémère venait d'être formé avec la Hesse électorale, une partie de l'électorat de Hanovre, le duché de Brunswick, de Magdebourg, la principauté d'Halberstadt, quelques portions de la Saxe et de l'ancien cercle de Westphalie. L'arrière-pensée de Napoléon, en fondant ce nouvel état, était d'y introduire peu à peu la législation française, l'administration française, pour en préparer la fusion éventuelle avec son vaste empire. En attendant l'arrivée du jeune roi, MM. Simonéon, Beugnot, Jollivet remplirent les fonctions de régens et celles de ministres de la justice et de l'intérieur, des finances et du trésor; le département de la guerre était confié au général Morio, les affaires étrangères au comte de Fürstenstein, la direction de l'instruction publique à l'historien Jean de Müller.

Jérôme était un homme d'esprit, aimable, séduisant, rempli d'intentions bienveillantes; mais il était écrasé lui-même par les exigences de son frère, qui lui demandait constamment *des hommes et de l'argent*. A peine âgé de 25 ans, il était d'ailleurs dominé par ses passions; et les Mémoires du temps, tout en lui accordant des qualités distinguées, parlent avec assez peu de retenue de la légèreté et de la fougue du jeune roi.

Napoléon se servait de lui comme d'un instrument pour imposer un joug assez rude, mais qu'on s'efforçait d'adoucir par des réformes de détail. Ainsi la servitude fut abolie sous son règne, l'industrie fut délivrée de plus d'une entrave; des améliorations furent introduites dans la législation civile et criminelle, dans le système des impôts; le sort des Juifs ne demeura pas livré plus longtemps à l'arbitraire. A tout prendre, l'administration

française laissa quelques dans le nouveau royaume

Dans la campagne de 1807, le fameux partisan, fit une campagne dans quelques départements du Rhin (voy. Dœrnberg) excita dans ceux de la Fulda pendant que Jérôme, à la tête de l'armée, était posté à Dornberg. Bientôt après, le duc de Oels, sortant de la Bohême par un passage à travers la Westphalie jusque sur les côtes (voy. T. IV, p. 293). Infortuné par ces malheurs inséparables de l'interruption des communications de l'administration, des finances de Westphalie et des prodigalités de la cour à quelque bon résultat de l'administration, d'une diète à la fin de l'année Napoléon empêcha toute manifestation de l'esprit public.

En 1812, le roi Jérôme forma un corps allemand. A Versailles un luxe inouï, et une fois de plus, il commit des fautes assez graves; ce fut par sa faute que Grathion et Barclay de Tolly furent séparés de leur jonction près de la bataille de Borodino le 6 août 1812, et l'empereur, justement irrité, renvoya

Il commençait à s'habituer au rôle de roi et à faire preuve de talent, d'un jugement sain, et de la fermeté de son trône. Le général Tchernitchef entra à Cassel le 26 septembre 1813. Quinze jours après, Jérôme revint encore pour défendre sa capitale; mais il fut obligé de céder au délai que pour réunir ses troupes précieuses avant de se réfugier dans son royaume éphémère. Jérôme, qui avait épousé, avait été l'objet de

Au moment de la chute de Napoléon, en avril 1814, Jérôme fut transféré à Blois, puis à Paris. Marie-Louise à Blois, tan- dis que Catherine s'acheminait vers le Rhin. En quittant Paris, elle fut arrêtée par un ancien chouan, Maubreuil, qui avait sa maison à Cassel.

Au commencement de

iste avec sa famille, lorsqu'il le prisonnier de l'île d'Elbe et son ban. Il s'occupa en ce frégate napolitaine, et se tourna à Paris au mois d'avril. du bois de Hougomont, il se fit blesser au bras. A Waterloo il se comporta en brave, et paya noblement à son frère.

Il quitta Paris en secret, et se fit errer longtemps en Suisse, au château d'Ellwangen, dans le canton de Schwytz, au mois de juillet 1816, et revint de Montfort par le roi. Depuis, il a résidé alternativement sur une terre près de Vienne, et sur la Marche d'Ancone et à

Jérôme a un fils, du même nom, né à Trieste le 24 août 1807 : fille (Mathilde) née en juin 1808 et récemment (1840) mariée à Demidoff (voy.), qui lui a conféré le titre de prince par ce mariage, célébré à Paris par un prêtre romain, sans responsabilité envers les autorités, cette bénédiction n'étant reconnue par l'Église qu'en vertu de dispositions positives sur la religion des ministres d'un mariage. Aussi n'est-il immédiatement été approuvé à Pétersbourg. L. S.

et GUERNESEY. Ces îles sont les plus importantes du groupe anglo-normand en anglais sous le nom de *Islands* (îles du Canal ou de la Manche) et chez nous sous celui d'*îles anglo-normandes*, sont situées à 28 lieues au point le plus proche de Portland (Portland), et à 5 lieues de Jersey des côtes ouest de la Manche, dont on croit, d'après les traditions géologiques frappantes, qu'elles ont autrefois partie et qu'elles ont été séparées par quelque grand bouleversement.

Jersey, latin *Cæsarea*, a 4 lieues de large. On y compte 2 paroisses : Helier et Saint-Aubin, et 10 communes, divisées elles-mêmes en 100 communes. La population est de 34,000 habitants, très morcelé, y est d'une

fertilité remarquable. Les principaux produits de l'île sont le beurre, le cidre, les pommes de terre, les pommes et les poires, dont elle exporte une partie. Elle emploie à son commerce environ 180 navires. Le langage officiel est le français, tel à peu près qu'on le parlait en Normandie au XIV^e siècle. Cependant l'anglais est aussi en usage, surtout à Guernesey, et généralement compris. La religion dominante est l'anglicane; mais on y retrouve, outre deux chapelles catholiques, toutes les sectes protestantes possibles : calvinistes, presbytériens, méthodistes, baptistes, bryanites, etc. Les îles anglo-normandes ont conservé leurs lois, leurs coutumes et une indépendance presque complète, ne reconnaissant que les ordonnances du roi *en conseil*, et ces ordonnances même n'y étant obligatoires qu'après que la cour royale de chacun des grands bailliages les a enregistrées. À ce léger protectorat près, chacun des deux bailliages est un véritable gouvernement municipal et républicain. Le pouvoir civil réside dans un conseil suprême de 38 personnes, dont 24 élus par le peuple, savoir : le gouverneur de l'île nommé par le roi, qui a le commandement du château et de la garnison; 12 jurés élus, les 11 recteurs et le doyen, correspondant aux 12 paroisses; 12 connétables (officiers de police) choisis dans chaque paroisse, et un bailli ou président désigné par la couronne. Ce corps ainsi constitué s'appelle l'assemblée des États; il remplit toutes les fonctions d'une législature. Le droit électoral s'exerçait autrefois de la manière la plus large. Tous les habitants, sans exception, jusqu'aux soldats de la garnison, pouvaient concourir à l'élection des magistrats. Charles II restreignit la capacité à ceux qui contribuent d'une manière quelconque à l'impôt, du reste excessivement modique, que l'île s'impose à elle-même; car elle ne paie pas un sou à l'Angleterre. Quant au pouvoir judiciaire, il est exercé par une cour royale composée de 12 jurés et du bailli. Les lois en vigueur sont l'ancienne coutume de Normandie, les constitutions des ducs, sauf les modifications apportées dans les pénalités barbares du moyen-âge. On y retrouve la clameur de haro (voy.), le ju-

ry en matière criminelle, des sénéchaux, des vicomtes, toute la nomenclature féodale des anciens temps, sans parler de coutumes curieuses qui semblent remonter à l'ère patriarcale des peuples.

Guernesey (*Sarnia*) a 3 lieues de long sur 2 de large, 10 paroisses et une ville, Port-Saint-Pierre. La population est de 25,000 habitants. On y remarque un château et un collège, tous deux créations de la reine Élisabeth. Cette île est plus anglaise que Jersey; le gouvernement y est moins démocratique, et il n'y a point de jury. En revanche, la division de la propriété y est poussée si loin que, tandis qu'en Angleterre on compte 3 acres de terre pour une personne, à Guernesey on compte 3 personnes pour un acre de terre.

L'histoire obscure et négligée de ces îles a conservé les traces du culte druidique attesté par des monuments qu'on nomme dans le pays *Poquelays*, celles du conquérant des Gaules empreintes dans plusieurs noms de localité (*la petite Césarée*, etc.), et le souvenir des incursions des pirates du Nord. Le christianisme y fut prêché par saint Magloire, mort à Jersey l'an 575. Elles formaient, au civil, une dépendance du duché de Normandie, et ressortissaient, au spirituel, de l'évêché de Coutances. Lorsque, en 1199, Philippe-Auguste confisqua la Normandie, sur Jean-sans-Terre, 12^{me} duc et 6^{me} roi d'Angleterre de la race normande, les îles de Jersey, Guernesey, etc., restèrent fidèles à ce prince. Chose curieuse, quoique tous les historiens aient dédaigné d'en parler! attaquées par la France, elles lui opposèrent une résistance énergique, et l'indolent monarque qui s'était laissé dépouiller de ses plus belles provinces sans s'émouvoir, fut si touché du dévouement que ce coin de terre montrait en sa faveur, qu'il s'y transporta avec les débris de ses forces, en chassa l'ennemi, et accorda à ces petites îles, qui désormais représentaient à elles seules le territoire anglo-normand, berceau de ses pères, des privilèges importants dont elles ont joui jusqu'à ce jour. Pendant la guerre civile, elles restèrent fidèles à la cause royale. Charles II, exclu du reste de son royaume, y trouva deux fois un asile, et le châ-

teau d'Élisabeth (Guernesey) se souleva aux troupes parlementaires qu'il opposa à une plus vigoureuse résistance. Dans la nuit du 5 au 6 janvier 1781, un officier français, le baron de Rullecourt, à la tête de 300 hommes seulement, tenta d'empêcher de main sur l'île de Jersey. Déjà emparé de Saint-Helier, lorsqu'il parvint par le nombre, il périt avec la plupart de ses braves qui l'accompagnaient.

De tout temps, la position de ces îles en a fait le refuge des émigrés français. Des familles entières d'émigrés français y cherchèrent un asile après la révocation de l'édit de Nantes. A l'époque de notre première révolution, les émigrés et les prêtres y affluèrent.

Jersey est la patrie de Robert de Rou. Dans l'auteur du roman de Rou. Dans de ses gouverneurs, on remarque le nom de sir Walter Raleigh, le Cavalier, chef des protestants venues (*voy. CAMISARDS*).

Nous n'avons en français qu'un ouvrage sur les îles anglo-normandes c'est celui de Lerouge, *Histoire de Jersey et de Guernesey*, Paris in-12. Il en existe un bien plus nombre en anglais : *Histoire de Jersey*, par Falle, 1694, in-8°; *Histoire de Guernesey*, par W. Berry, 1811 — *des Îles de la Manche*, par l'Inglis, 1834, 2 vol. in-8°; (Londres, 1840, etc., etc.).

JERSEY (Nzw-), *voy. Ère*

JÉRUSALEM, ancienne capitale de la Palestine (*voy.*) et la ville sainte par excellence, non seulement des Juifs, mais aussi des chrétiens, et même des Musulmans l'attestent son nom arabe, *El-Kuds*, son nom turc, *Kudsi-Cherif*, signifie tous deux *la sainte*. Au long temps porté le nom de *la ville des Jésusites*, et celui de *la ville de la paix*. Elle fut appelée Jérusalem (*la sainte*) de deux mots hébreux *Yerousalaim* (*la sainte*) possession de la paix. Les Grecs Latins en ont fait *Hierosolyma*, abréviation, *Solyma*. L'importance de cette ville dans l'histoire sainte ne saurait être à la décrire avec quelques détails.

Entre le mont Liban et l'isthme de Suez, le Jourdain et la Méditerranée tend un plateau élevé de 2,2

us du niveau de la mer et couvrait des collines rocailleuses. C'est entre ces collines : *Sion* ou *Tsion* * (du d'élévation), *Akra* (hauteur élevée) et *Moriah* (141 pieds de haut le 31° 47' de latitude N. 21' de longitude orientale (d'axe) que reposait jadis, comme de pierres, et que repose encore aujourd'hui la sainte ville. La position de l'em de Salomon et des Hérodotes est facile à reconnaître; mais ce n'est pas autant, c'est de la rebâtir de cette sorte, comme vient de l'essorer M. l'abbé Dupuis**, de la capitale, avec son temple, ses palais, ses aqueducs, ses places publiques, ses rues. Malheureusement nous n'avons pas de renseignements clairs, précis, sur la topographie de cette ville que les historiens grecs et latins, en général, se réduisent à si peu de chose qu'il est permis de n'en tenir aucun compte. Quant aux écrivains sacrés, ils n'ont guère qu'à leurs commentaires, et par conséquent ils n'ont pas pu nous en dire des lieux particuliers connus de leurs lecteurs. Si Josephus son histoire de la *Guerre des Juifs* (livre V, 4) et dans ses *Antiquités* (livre X), nous a laissé des indications précieuses, on ne doit pourtant pas oublier qu'il écrivait dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère, qu'il ne pouvait être qu'un témoin oculaire, que de la Jérusalem des Hérodotes, et que, dans sa description qu'il donne de la Jérusalem de Sion, très abrégée du côté

mais s'aplatissant vers le nord, renfermait dans sa citadelle le palais de David. Elle s'étendait sur le mont Akra, ainsi nommé du nom du roi Antiochus Épiphane y avait fait bâtir que Simon Macchabée avait fait bâtir au nord-est, le mont Moriah, ou la colline du Temple. Sous le nom de Sion, on le saurait fréquemment compris; c'est que là se trouvait d'abord le saint tabernacle, avant que l'on eût bâti le temple sur le mont Moriah, vers l'orient, s'élevait la montagne d'Oliver, et les collines environnantes étaient généralement plus hautes que celles de Sion.

de Jérusalem et de ses faubourgs, telle ville célèbre existait du temps de Jésus-Christ. Voyez un vol. d'*Introduction*, Paris et Nancy, 1840. Ce plan est fictif en très grande partie.

rusalem de Salomon, il devait s'appuyer soit sur la tradition, soit sur les annales juives. Or, il contredit en plus d'un endroit les livres de l'Ancien-Testament, et il se contredit lui-même si souvent qu'on ne sait plus à quoi s'en tenir avec lui.

Le seul monument de la Jérusalem de Salomon dont nous possédions une description un peu détaillée (1 *Rois**, VI, 2; *Paralip.*, III), c'est le Temple; encore est-il difficile de s'en former une idée nette, même avec le secours de Josephus (*De Bello Judaic.*, V, 5; *Archæol.*, XV, 11).

Ce temple si célèbre, situé sur le mont Moriah, n'avait point les dimensions colossales qu'on est porté à se figurer. Sa longueur était de 60 coudées (72 pieds); sa largeur de 20, et sa hauteur de 30. Sur cet édifice en pierres de taille si bien polies et si bien jointes qu'il semblait ne former qu'un seul bloc de marbre, ou plutôt de pierre calcaire, s'en élevait un autre de même grandeur. Tout autour se trouvaient trente chambres en forme de galeries communiquant les unes avec les autres, et portant deux étages de pièces absolument semblables. L'intérieur de l'édifice était lambrissé de bois de cèdre depuis le haut jusqu'en bas; et ces lambris étaient si bien travaillés, si bien dorés, qu'on ne pouvait y entrer sans être ébloui. Le pavé, en marbre précieux, était recouvert d'un parquet de sapin tout revêtu d'or. Le temple était divisé en deux parties : l'une, *le Saint des saints*, était consacrée à Dieu et renfermait l'arche d'alliance (*voy.*); l'autre, *le Saint*, était destinée aux sacrificateurs. On entrait de l'une dans l'autre par de grandes portes de bois d'olivier couvertes de plaques d'or et de voiles de lin brodés de palmes, de festons et de fleurs de diverses couleurs. Le portique, long de 20 coudées et large de 10, regardait l'Orient et donnait entrée sur le vestibule du temple. De chaque côté s'élevait une colonne en bronze, surmontée d'une corniche de fonte en forme de lis, ornée de feuillages d'or, et à laquelle pendait une quantité de grenades de fonte. Tout autour de l'édifice régnait une cour au milieu de laquelle fumait l'autel d'airain ou l'autel des holocaustes.

(*) Nous citons d'après le texte hébreu.

Si l'on ajoute à ce temple la *maison royale* (palais de David), celle du *bois du Liban*, le *palais de la fille de Pharaon*, trois constructions de Salomon, et la forteresse de *Millo*^{*}, bâtie par David, au nord ou au nord-ouest du mont Sion, on aura tous les édifices un peu remarquables dont il soit question dans l'Ancien-Testament avant la destruction de Jérusalem par les Chaldéens.

Lorsque les Juifs obtinrent de Cyrus la permission de relever les murs de leur ville, on devait vraisemblablement reconnaître encore les traces de l'ancienne enceinte, et il est probable qu'on donna à la nouvelle la même étendue. Dans ce cas, la population aurait été à l'aise entre ses murailles, puisqu'en doublant même le nombre de ceux que le sort désigna pour habiter Jérusalem, on ne trouve pas 9,000 âmes (Néhémie, III et XI).

Les seuls édifices cités dans les livres apocryphes, sont, outre le temple rebâti sur le modèle de celui de Salomon, un palais sur le mont Sion et la forteresse dans la ville basse (Akra). Hérode acheva ces bâtiments ou les agrandit.

A cette époque, Jérusalem se divisait en deux parties : la *vieille ville* et la *ville neuve* ou *Bézétha*. La *vieille ville* renfermait les quartiers de la *ville haute*, *cité de David* ou *Sion*, ceinte d'un mur flanqué de 60 tours et séparés par un profond ravin, le *Tyropæon* (faiseur de fromages) de Joseph, de l'*Akra* qui, malgré son nom, était la *ville basse*, et qui, également entourée d'un mur avec 40 tours, était séparée par un autre ravin du *quartier du Temple* ou *mont Moriah*^{**}. Ces trois quartiers avec leurs fortifications particulières formaient comme une immense citadelle, dont les points dominants étaient le *palais royal* et l'*Antonia*, et protégeaient, avec la colline fortifiée d'*Ophel*, la source de *Siloah*, qui avait une importance extrême pour la défense d'une ville bâtie sur un terrain aride et éloignée de tout cours d'eau un peu considérable.

Le *palais royal*, élevé sur l'emplacement de la forteresse de Millo, était un bâtiment qui contenait, selon Joseph, d'immenses salles, des jardins, des cours,

des bassins et des citernes alimentés par des conduits souterrains. Il était relié au reste de la ville par un mur de briques de haut (36 pieds) et de trois fortes tours : celle de *Hippus* forme carrée et construite en blocs de pierre; celle de *Phasael* haute de toutes, et celle de *Mari* montée, ainsi que les deux autres, de belles constructions en bois.

L'*Antonia* (appelée d'abord *tour fortifiée*, bâtie par les prisonniers (Jean Hyrcan) et agrandie par Hérode-le-Grand, formait un carré de 600 pieds environ sur chaque face, aux quatre angles de hautes tours, l'une dominait le Temple où se faisait encore un passage souterrain joignant au sud-est.

Ce Temple présentait des portions colossales, grâce aux travaux ordonnés par Hérode, qui fut agrandi dans tous les sens et aplani sur le mont Moriah, qui fut sur une plate-forme de 600 pieds carrés d'une épaisse muraille, première ligne de défense. Ce premier carré en un autre, où l'on parvenait par plusieurs degrés et qui était un mur de trois pieds de haut, inaccessible pour les Gentils. Sur la plate-forme de ce carré s'en élevait un troisième carré, les épais murailles formaient une seconde ligne de défense, et de rien duquel on en avait un quatrième, également élevé de deux degrés au-dessus de la seconde ligne. Il n'était permis qu'aux prêtres (voy. de pénétrer dans le carré, à l'angle occidental du Temple proprement dit. Ce carré de 120 pieds de long et de 72 de large, regardait l'orient par deux ailes de 24 pieds chacune, trait par la *porte de Nicanor* en bronze si massive et si lourde qu'il fallait vingt hommes pour l'ouvrir. L'enceinte, fermée de trois côtés, à l'occident, de quatre à l'est, l'une conduisait au palais au sud

(*) Rosenmüller, dans son *Arche sainte*, t. II, 2^e partie, p. 227, et t. I^{er}, pag. 311, dérive ce nom de *Berah*, hébreu employé aussi par rapport à Susse.

(*) Ce nom signifie en hébreu rempart. S.

(**) Voy. la 1^{re} note de la page précédente. S.

sur le ravin Tyropœon, prolongé de deux autres, qui séparait le mont Sion; deux autres degrés par lesquels on descend la partie de la ville appelée *uz* et située au midi, entre ces deux; la quatrième enfin donnait un double escalier qui conduisait d'Akra. La première et la seconde étaient ornées intérieurement de péristyles dont les toits en terrasses servaient à la défense. La muraille percée de neuf portes dont quatre au sud et une à l'est dernière conduisait au parvis qui communiquait avec la cour. Outre ces enceintes, ces deux cours, le Temple comprenait plusieurs bâtiments destinés au culte. A l'intérieur, il était, sous le règne de Josèphe, d'une grande magnificence. L'or et l'argent y étaient partout.

Ce qu'il occupait, s'élevaient au-dessus de deux mosquées: l'une, *El-Samra*, au centre de la plate-forme; et l'autre, *Aksah*, à l'extrémité sud-est.

La première, dit un poète célèbre, n'est que ce qu'il y a peu de temps, appelée la mosquée d'Omar, édifice d'architecture arabe, est un bloc de marbre d'immenses dimensions; chaque pan orné de sculptures terminées en ogive; au-dessus du premier ordre d'architecture, un massif d'où part tout autour un réseau d'arcades plus rétrécies, terminées en un dôme gracieux couvert en mosaïque d'or. Les murs de la mosquée sont revêtus d'émail bleu; à gauche s'étendent de larges galeries ruinées par de légères colonnades, correspondant aux huit portes de la mosquée. De hauts cyprès et de hautes palmiers, comme au hasard, quelques-uns des arbustes verts et gracieux, se dressent ici et là entre les mosquées, relevant l'élégante architecture et la blancheur de leurs murailles par la pyramide et la sombre verdure

le détail de ces portes dans l'*Archéol.* de Rosenmüller, t. II, 2^e partie, p. 236
S.

re qui se découpent sur la façade des temples et des dômes de la ville. Au milieu de cette mosquée se trouve la pierre sur laquelle Jacob doit avoir reposé sa tête. Les Musulmans prétendent y reconnaître l'empreinte qu'y laissa le pied de Mahomet lorsqu'il monta au ciel.

Parmi les monuments chrétiens, on doit placer en première ligne l'église du Saint-Sépulcre, bâtie, selon la tradition vulgaire, sur le Calvaire (*voj.*), petite colline rocailleuse telle qu'on en rencontre partout aux environs de Jérusalem. « C'est, dit le voyageur que nous prenons pour guide, un vaste et beau monument de l'époque byzantine. L'architecture en est grave, solennelle, grandiose et riche. Elle est chargée de décorations grecques, gothiques et arabesques. Le centre de la coupole est occupé par un petit monument en forme de carré long, orné de quelques pilastres, d'une corniche et d'une coupole de marbre; le tout d'un mauvais goût et d'un dessin tourmenté et bizarre. Il est divisé en deux petits sanctuaires: dans le premier, se trouve la pierre où les anges étaient assis quand ils répondirent aux saintes femmes: *Il n'est plus là, il est ressuscité*; le second renferme le sépulcre, recouvert encore d'une espèce de sarcophage de marbre blanc qui entoure et cache entièrement à l'œil la substance du même rocher primitif dans lequel le sépulcre était creusé. Des lampes d'or et d'argent, alimentées éternellement, éclairent cette chapelle, et des parfums y brûlent nuit et jour. »

On cite encore, parmi les monuments remarquables de Jérusalem, le couvent des Arméniens dont l'église est fort riche et fort élégante; le couvent latin des Franciscains, vaste construction irrégulière et de différentes époques, qu'on prendrait volontiers pour une forteresse, et qui doit occuper l'emplacement de la maison de Joseph; la tour des Pisans, château gothique comme on en voit partout, mais dont les fondements énormes remontent sans doute à la plus haute antiquité (château de David); le tombeau de David, petite salle voûtée avec trois sépulcres de pierre noirâtre; la *porte judiciaire* par où sortaient, dit-on, les criminels qu'on exécute

(*) M. de Lamartine, *Souvenirs d'Orient*.

taitsur le Golgotha (*voy.*); l'arc de l'*Ecce Homo** où commence la *voie douloureuse*, c'est-à-dire le chemin que la tradition vulgaire fait parcourir au Sauveur lorsqu'il fut conduit au Calvaire, situé vers le nord-ouest.

Cette *voie douloureuse* est comptée comme une des trois grandes rues de Jérusalem. Les deux autres, la rue de la Porte de la Colonne et celle du Grand Bazar, coupent la ville du nord au midi et du couchant au levant. Outre ces trois rues, M. de Chateaubriand** donne les noms de sept petites, toutes si sales, si étroites et si obscures, que les ruelles les plus négligées de nos villes offrent plus de propreté et d'élégance. « Entrez dans la ville, dit ce voyageur célèbre : vous vous égarez dans de petites rues non pavées, qui montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulants. Des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe; des bazars voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée; quelques chétives boutiques n'établent aux yeux que la misère. Personne dans les rues, personne aux portes de la ville! »

Les environs ne sont pas propres à consoler de la tristesse intérieure de Jérusalem. « L'aspect général des environs de Jérusalem, dit M. de Lamartine, peut se peindre en peu de mots : montagnes sans ombre, vallées sans eau, terre sans verdure, rochers sans terreur et sans grandiose; quelques blocs de pierre grise perçant la terre friable et crevasée; de temps en temps un figuier auprès, une gazelle ou un chacal se glissant furtivement entre les brisures de la roche; quelques plants de vigne rampant sur la cendre grise ou rougeâtre du sol; de loin en loin un bouquet de pâles oliviers jetant une petite tache d'ombre sur les flancs escarpés d'une colline; à l'horizon, un térébinthe ou un noir caroubier se

détachant triste et seul du bleu des murs et les tours grises des traditions de la ville apparaissant de la crête de Sion : voilà la terre élevée, pur, net, profond, où j'moins nuage ne flotte et ne se de la pourpre du soir et du côté de l'Arabie, un large gouf pendant entre les montagnes conduisant les regards jusqu'à éblouissants de la mer Morte, et zone violet des cimes des mont Moab. Pas un souffle de vent rant dans les créneaux ou entre les sèches des oliviers; pas un chantant ni un grillon criant du lon sans herbe; un silence complet, dans la ville, sur les chemins la campagne. »

La Jérusalem actuelle occupe peu près le même emplacement que l'ancienne; seulement, elle semble sur le flanc du mont Sion qu'elle est couvert de ruines. Son enceinte est l'ouvrage de Soliman (1543) construite en pierres de taille un ciment, flanquée de 40 tours et de mi-tours de force et à distance. La hauteur du mur est de 56 pas percé de sept portes, parmi lesquelles celle de Bethléem, avec deux créneaux gothiques; celle de charmant monument dans le gol la Porte Dorée, avec deux arcades corinthien, murée par les Murs celle de Saint-Étienne ou de Michel quatre lions sculptés dans la pile lon M. Prokesch (*Voyage dans la Sainte*, allem.), cette muraille n'est pas ou à peu près deux lieues de conférence. On évalue la population de Jérusalem à 20 ou 30,000 habitants chrétiens, mahométans et juifs. L'industrie principale consiste à fabriquer des rosaires, des reliques et des amulettes dont le débit diminue avec le nombre des pèlerins.

Histoire. S'il faut en croire l'archéologue (I, 19), Jérusalem fut fondée par le grand-prêtre Melchisédech qui l'appela *Salem*. Ce qui est plus certain, c'est qu'à l'époque de la conquête promise, 1500 ans avant qu'elle appartenait aux descendants

(*) Sur le plan de M. l'abbé Dupuis, cet arc soutenant une galerie appelée Xystus, qui part d'un côté du prétoire, s'appuie de l'autre contre la citadelle Antonia; mais on ne peut dire avec certitude si le prétoire n'était pas compris dans cette dernière. S.

(**) *Lunéraire de Paris à Jérusalem*, t. III.

le partage du pays conquis, donna à la tribu de Benjamin. Il paraît que les Jébusites ou les maîtres d'une partie de la se emparèrent de nouveau. Au mis Josué jusqu'à David, c'est-ndant près de quatre siècles, de Jérusalem est fort obscure, difficile de dire à qui cette ville réellement pendant cette période Hébreux ou des Jébusites, de Juda ou de celle de Benjamin. On fit la conquête définitive (2', 1-3; 1 Paral., XII, 1-3). On fit une place très forte pour le mis David, qui voulait en faire de de ses états, y ajouta de fortifications. Salomon songea à défense qu'à l'embellissement de la ville; car, placée au centre d'un territoire considérable, elle avait peu à de se voir assiégée. Il n'en fut même lorsqu'elle devint presque une frontière, sous Roboam. On a donc ses fortifications, sans toutefois à empêcher l'ennemi d'y à plusieurs reprises. Elle fut prise par le roi d'Égypte et par Joas, elle, elle repoussa victorieusement les de Retzin (Rasin), roi de Syrie Pékakh ou Phacée, roi d'Isy. Hinnaxux, T. XIII, p. 570), et celles des lieutenants de Sena. Moins heureuse plus tard, elle sous les coups d'Assarhaddon, phénicien, de Néchao, roi d'Égypte, de Nabuchodonosor, qui la détruisit environ 586 ans avant notre ère. Elle fut arrêtée près de deux ans sous les mains des Babyloniens. En 517 ans de captivité, Cyrus permit aux Juifs de retourner dans leur pays, environ 42,000 environ revinrent. Ils rebâtit la ville et le temple. Cet ouvrage interrompu pendant quelque temps, achevé qu'au bout de 20 à 24 ans. Elle fut prise par les Perses, Jérusalem sous la domination macédonienne. Qu'Alexandre l'ait visitée et offert des sacrifices dans le temple, on le prétend la tradition juive, qui n'est nullement prouvé. Après la destruction de Jérusalem, on voit les LXX, 2. Rois.

la mort du conquérant, elle fut réunie à l'Égypte; mais Antiochus-le-Grand s'en empara, et ses successeurs y établirent une garnison qui s'abandonna aux plus coupables excès. La valeur des Macchabées (voy.) la délivra, et, redevenue dès lors le centre de la nationalité juive, Jérusalem acquit bientôt de l'importance et vit augmenter successivement sa population. L'an 132 av. J.-C., Hyrcan la défendit longtemps contre Antiochus Sidète. L'an 63, la division s'étant mise entre Aristobule et Hyrcan II, celui-ci appela à son secours Pompée, l'introduisit dans la ville, et l'aida à s'emparer du Temple après un siège de trois mois. De son côté, Antigone, fils d'Aristobule, implora la protection des Parthes, qui fondirent sur la Judée, entrèrent dans Jérusalem et emmenèrent Hyrcan prisonnier. Mais Antigone ne jouit pas longtemps de son triomphe. Les Romains reconnurent pour roi l'Iduméen Hérode (voy.), qui marcha contre Jérusalem à la tête d'une armée et s'en empara. Pour s'assurer de sa soumission, il commença par fortifier les points principaux; puis il songea à son embellissement et la couvrit de superbes monuments. Ses successeurs l'imitèrent, et la ville s'étant agrandie au sein de la paix dont elle jouissait, Agrippa entourra d'une enceinte le nouveau quartier qui s'était formé au nord. Cependant, les exactions des gouverneurs romains devenant de plus en plus intolérables, les habitants se soulevèrent, s'emparèrent de la ville basse et du Temple, et forcèrent les soldats romains, les principaux de la ville et le roi Agrippa lui-même, à se retirer dans la ville haute, d'où ils finirent par les chasser aussi. Maîtres de la ville, les révoltés se divisèrent en deux partis: celui des zéloteurs, commandé par Jean, et celui du grand-prêtre Ananus, qui mit à sa tête Simon, fils de Gioras; mais, tout ennemis qu'ils étaient, ils n'en combattirent pas moins vaillamment, chacun de son côté, Titus, que Vespasien, appelé à l'empire, avait chargé de les réduire (l'an 70 de J.-C.). Après de longues fatigues et de sanglants combats, les Romains pénétrèrent dans la ville neuve, qu'ils incendièrent et dont ils détruisirent les murailles. Cinq jours

après, une brèche était faite à la seconde enceinte; mais il leur fallut quatre jours d'assauts continuels pour s'emparer du mont Akra. Le château Antonia fut emporté ensuite, et les Juifs, réfugiés dans le Temple et dans la ville haute, se virent chassés de position en position à la lueur de l'incendie qui dévorait la ville sainte. Alors Jérusalem fut rasée. Titus ne laissa debout que les trois tours du palais royal et le mur occidental pour servir de défense à la garnison qu'il y établit. E. H.-G.

ROYAUME CHRÉTIEN DE JÉRUSALEM. Le lecteur a vu, à l'article CROISADES (T. VII, p. 271), comment, à la fin du XI^e siècle, s'éleva tout à coup, au milieu de la Palestine, qui gémissait sous l'empire des Turcs Ortocides, un royaume chrétien; notre tâche se bornera donc ici à suivre les progrès, les phases et la décadence d'un état dont l'existence dura moins de deux siècles, et dont la chute remit la Terre-Sainte sous le joug des Musulmans et amena la ruine entière des colonies chrétiennes en Orient.

L'enthousiasme religieux fonda le royaume de Jérusalem; il le soutint et l'étendit. Mais quand cet enthousiasme se fut refroidi, quand la piété qui l'avait fait naître fut diminuée, le trône chrétien s'éroula facilement sous la politique et les armes victorieuses de Saladin.

Après l'élection (23 juillet 1099), de Godefroy duc de Bouillon (voy.), les seigneurs croisés, qui ne voulaient point abandonner au nouveau roi tout le fruit de leurs travaux, partagèrent le royaume en quatre parties qui devinrent autant de fiefs relevant de sa couronne: la seigneurie de Jérusalem, la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli et le comté d'Édessa (voy. ces noms). Les possesseurs de ces fiefs avaient chacun le droit de battre monnaie, d'avoir un connétable et un maréchal, et de ne pouvoir être jugés que par leurs pairs. Plus tard, on ajouta à ces pairs le connétable et le maréchal du royaume. La seigneurie de Jérusalem fut laissée au roi; elle commençait à un petit ruisseau qui est entre Giblet et Bairouth (Berytus), villes maritimes de Phénicie, et finissait au désert qui est au-delà de Daroum, du côté de l'Égypte. Jérusalem, Naplouse, Acre, Tyr et quelques autres

bourgs et villages appartenaient et formaient son domaine. Dans ce duc de pays, la principauté de Joppé et d'Ascalon (voy. ces noms de Galilée, et les seigneuries de Karac) et de Montréal, relevaient médiatement de la couronne. Les Jaffa devait au roi 75 chevaliers; celle de Galilée en devait 185; les seigneurs de Crac et de Montréal, 40; l'évêque de Lydda (Diospolis), 10; l'archevêque de Nazareth, 6; la ville de Naplouse, celle d'Acre, 72; celle de Sur (Ty) les églises et les bourgeois des villages avaient aussi un certain nombre de vassaux et de gens de pied. On voit que les seigneurs français ne pouvaient pas qu'il y eût de meilleure forme de gouvernement à donner à leur royaume que le régime de la fief et Godefroy le dit lui-même dans des lois qu'il fit publier, sous le nom d'*Assises de Jérusalem* (voy. l'article).

Mais les chrétiens n'entrèrent pas en possession de plusieurs de ces principautés ou baronnies que longtemps après la conquête de Jérusalem. Peu de semaines après ce grand événement, le 12 août 1100, le roi battit, près d'Ascalon, le sultan d'Égypte, qui était venu avec ses forces essayer de reprendre la ville. Cent mille mahométans périrent dans cette journée. Malgré cette victoire, Godefroy échoua au siège d'Ascalon, la conquête qu'il fit de la Galilée fut le dommage de cet échec. Il se contenta de suite toutes les places qui environnent Jérusalem, et se procura à Jaffa qu'il fit fortifier. Ce prince eût pu étendre sa domination sur toute la Palestine, s'il eût vécu plus longtemps; mais la mort le surprit, le 11 juillet 1100: il avait à peine régné un an et seulement les Francs, mais aussi les Syriens dont il avait gagné l'affection, regrettèrent Godefroy pour sa valeur et sa modération.

Baudouin I^{er}, frère de Godefroy, comte d'Édessa qu'il avait conquis, fut alors reconnu roi et couronné le Noël 1100, dans l'église de Bethléem, destinée des princes de ce royaume. Il se proposait d'avoir toujours les armées à sa main, pour le défendre contre

sans cesse l'at-
 Gilles, aidé de
 née de croisés,
 us la conduite de plu-
 nçais et allemands, re-
 ins la ville de Tortose
 mparés ; puis il aban-
 aient servi sous ses or-
 recueillit et les mena,
 au combat de Ramlah.
 irèrent ou furent faits
 oiront lui-même courut
 il se sauva dans Ram-
 s jours après, il se jeta
 fidèles ne tardèrent pas
 r ; mais il fit sur eux une
 qu'il les obligea de fuir
 donnant leurs bagages
 de guerre. Ces succès res-
 des croisés. Une flotte
 isseaux vint, en 1104,
 s'emparer de Ptolémaïs
 mois de mai, après 20
 1109, le roi prit Béryte
 avait assiégée depuis 75
 décembre 1110, il se
 idon (Saïda) ; en 1115,
 de Montréal. En 1117,
 a, en Égypte ; pendant
 malade, et il mourut,
 1118, sur son retour en
 rich. Baudouin I^{er} ne
 enfant des trois femmes
 dont il avait répudié la
 , pour des raisons qu'on

a Bourg, fils aîné de Hu-
 bétel et parent de Bau-
 il avait succédé dans le
 fut élu roi par les intri-
 , comte de Tibériade
 onné le jour de Pâques.
 20, il marcha avec le
 i contre le gouverneur
 défait et tué, en 1119,
 gent d'Antioche, et tailla
 hommes de ses troupes.
 er 1124, il voulut déli-
 parent, et Josselin qu'il
 l'Édesse, tous deux en-
 château de Khortobret
 ais il fut fait prisonnier
 l'Ortocide Balak - Gazi.
 ité, la régence du royau-

me fut confiée à Eustache Garnier, sei-
 gneur de Césarée et de Sidon. Eustache
 soutint dans ce poste la réputation de
 valeur et de sagesse qu'il s'était acquise ;
 ce fut sous lui que, le 7 juillet 1124, la
 ville de Tyr tomba au pouvoir des croisés
 après un siège de cinq mois. Baudouin,
 racheté le 29 août suivant, avec le comte
 Josselin, tenta inutilement le siège d'Alep.
 En 1125, il chassa du territoire d'Antio-
 che le prince de Mosoul, et il fit ensuite
 différentes expéditions dont le succès ne
 repondit pas toujours à sa valeur. Cepen-
 dant Baudouin laissa le royaume de Jé-
 rusalem fort agrandi par ses armes. Toute
 la Syrie, à l'exception d'Alep, de Damas,
 d'Émesse et de leurs territoires, en faisait
 partie. Le roi n'avait point d'héritier ; il
 songea à se donner un gendre et un suc-
 cesseur : de l'avis du patriarche et des
 barons, il jeta les yeux sur Foulques le
 jeune, comte d'Anjou. Ce prince était
 venu à la Terre-Sainte, l'an 1120, et s'y
 était fait connaître d'une manière avan-
 tageuse. Guillaume de Bures, chevalier
 français, fut envoyé en ambassade auprès
 de lui : le comte l'accueillit favorable-
 ment ; il arriva, en 1129, en grand cor-
 tège à Jérusalem, et épousa la princesse
 qui lui était destinée. Baudouin mourut
 le 21 août 1131.

Foulques, qui avait été créé comte de
 Ptolémaïs et de Tyr, succéda à son beau-
 père et fut couronné le 14 septembre
 suivant. Pendant un règne de 11 ans, il
 eut toujours, comme ses prédécesseurs,
 les armes à la main contre les Infidèles ;
 il eut aussi à défendre la principauté
 d'Antioche contre les prétentions de
 l'empereur grec, Jean Comnène, qui
 revendiquait cette principauté, en vertu
 du traité fait par Alexis son père avec les
 croisés. Foulques mourut le 13 novembre
 1142, des suites d'une chute de cheval
 qu'il fit en chassant dans la plaine de
 Ptolémaïs ; il laissait de Mélisende, fille
 de Baudouin, deux fils en bas âge, Bau-
 douin III et Amaury.

Baudouin fut couronné avec sa mère,
 le jour de Noël 1142. Les historiens font
 un grand éloge de la sagesse avec laquelle
 Mélisende gouverna le royaume pendant
 la minorité de son fils. Un auteur con-
 temporain dit que le roi, parvenu à l'âge

viril, effaçait tous les princes de son temps par sa bonne mine, par la vivacité de son esprit et par la noblesse de son éducation. Ces qualités ne contribuèrent pas beaucoup à la prospérité du royaume. En 1148, Baudouin III joignit, avec ses troupes, l'empereur Conrad et le roi Louis VII, pour aller faire le siège de l'importante ville de Damas. Mais cette entreprise échoua par la jalousie et l'avarice des Francs de Syrie. L'année suivante, il fit relever et fortifier l'ancienne ville de Gaza, afin de contenir la garnison musulmane d'Ascalon qui faisait des incursions fréquentes sur les terres du royaume. Baudouin eut ensuite une guerre domestique à soutenir : en 1152, Mélisende, sa mère, se brouilla, pour la seconde fois, avec lui, à l'occasion des intelligences qu'elle entretenait avec les princes musulmans. Elle lui fit fermer les portes de Jérusalem et voulut s'emparer de toute l'autorité. Baudouin reentra de force dans la ville, assiégea sa mère dans la citadelle, fit ensuite la paix avec elle, lui abandonna la ville de Naplouse et resta maître du royaume. L'année suivante, il assiégea Ascalon, qu'il prit le 19 août ; il la donna à son frère Amaury. En 1159, il prit encore Césarée, qu'il céda à Renaud, prince d'Antioche, et mourut, le 10 février 1162, sans laisser d'enfant. Sous son règne, le royaume de Jérusalem perdit la ville et la principauté d'Édesse (voy.), perte qui donna lieu à la seconde croisade (voy. ce mot, T. VII, p. 277), peu glorieuse pour les princes qui l'entreprirent et la dirigèrent, et pour les Francs de Syrie qui la rendirent infructueuse. Aussi, malgré la conquête d'Ascalon et celle de Césarée, les affaires des chrétiens de la Palestine étaient-elles dans un état déplorable quand Amaury I^{er} (voy.) succéda, à l'âge de 27 ans, à son frère. Après avoir rétabli Gaza, Baudouin avait obligé le khalife d'Égypte, Elfeis, à lui payer un tribut pour empêcher les courses que la garnison de cette ville et celle d'Ascalon, quand il s'en fut rendu maître, faisaient sur les terres qui lui restaient en Palestine. Chaver, visir du khalife Adhed (voy. ÉGYPTÉ, T. IX, p. 283), successeur d'Elfeis, refusa le tribut et vint insulter les terres des Francs.

Amaury se mit en marche pour pousser. Il rencontra Dargam, qui de supplanter Chaver dans le royaume, mais qui suivait ses desseins contre les Francs. Il tomba sur lui, le mit à mort et le poursuivit jusqu'à Belbéis, de l'autre côté du Nil, où il fit le siège. Dargam, lâchant les échelles, obligea les assiégeants à se retirer. Mais, en 1164, Chaver reentra en Égypte avec une armée syrienne que l'émir (voy.) Nour-ed-Dyn lui avait faite. Cette armée avait pour chefs Chirvisir de l'atabek, et Saladin, neveu de Chir-Kouh. Dargam fit aussitôt alliance avec Amaury et s'engagea à lui payer un tribut qu'il avait refusé. Il livra bataille à son compétiteur et perdit la vie dans le combat. Chaver, rétal sa charge de visir, congédia les syriennes ; mais elles revinrent, l'année suivante, sous le commandement de deux autres chefs et remportèrent une victoire qui leur ouvrit les portes de Belbéis d'Alexandrie. Chaver négocia avec Amaury ; il lui promit un tribut, dont il paya un terme d'avance. Le roi de Jérusalem reentra en Égypte, prit, non sans peine, les deux places de Belbéis et de Hareim, quises par les Syriens. D'un autre côté, Nour-ed-Dyn opérant une diversion en Palestine, et, le 10 août 1165, livra une bataille où il fit plusieurs prisonniers de distinction. Il se rendit maître du château d'Hareim et de la ville de Césarée de Philippe. Amaury, après ces échecs, se hâta de retourner en Syrie. Mais Chir-Kouh l'y suivit, et son neveu Saladin, pour continuer l'expédition de Nour-ed-Dyn, en Palestine, peu de jours, ils se rendirent maîtres de l'importante place de Montréal, la garde était confiée aux Templiers ; Saladin fit pendre les chefs de la garnison et les punir de leur lâcheté. Chaver, que Chir-Kouh préparait une descente en Égypte, renouvela, avec son traité d'alliance avec Amaury, le traité de Chir-Kouh, trompant la vigilance du prince, qui était allé l'attendre à Belbéis, reentra en Égypte sans l'avoir vu. Amaury le suivit de près et se rendit aux environs du Caire, où Chaver lui fit payer 200,000 besas (500,000 liv.), moitié du nouveau

était engagé. Le 18 mars 1167, ce fut livré entre les Francs et les premiers la perdirent; et reçut des renforts, ils allèrent par mer et par terre la ville que Saladin leur remit; mois de défense, Amaury renvoya à Chaver et revint à Ascalon. Dans le même temps, les sarrasins recouvrèrent l'Égypte et la paix fut faite en ce pays.

Il n'y eut pas pour longtemps. Le roi Amaury, qui n'avait point à se plaindre, fidèle observateur du traité de 1162, méditait la conquête de l'Égypte sur son propre compte. Ce projet donna quelque doute politique en lui-même, il était injuste alors. Le roi y fut encouragé par l'empereur Manuel, qui lui promit de l'aider, et le maître des Hospitaliers engagea à le suivre avec ses troupes. Le maître du Temple rejeta le projet comme une perfidie. Amaury, parti le 10 octobre 1168, emporta d'assaut, par mer, la ville de Belbéis, dont les habitants furent horriblement massacrés, comme récompense, aux sarrasins. Le Caire était menacé du même sort. Mais Chaver amusa le roi par ses promesses, tandis que le khaïm lui faisait demander le secours de Nour-ed-Dyn. Il revint en diligence en Égypte avec ses troupes syriennes. Amaury voulut attaquer en détail avant qu'elles fussent réunies; mais elles évitèrent adroitement le combat. Dans le même temps, une flotte sarrasine entra dans un des bras du Nil qui fut brûlée par le feu grégeois pleuvant sur elle. Les vaisseaux sarrasins pour regagner la mer furent défaits par une tempête. Amaury déconquit de Belbéis, le 2 janvier 1169, et revint en Palestine. Mais une fois de plus il le rappela encore cette année.

Amaury (voy.) était devenu le maître de l'Égypte, après avoir tué Chaver; et le sort de son oncle Chir-Kouh, il réussit à réunir sous sa domination l'Égypte. Cette réunion, sous son règne, soit chrétien, soit musulman, dès lors presque inévitable, Amaury craignant, avec raison, que sa puissance nouvelle n'écrasât le

royaume de Jérusalem, prit des mesures pour l'arrêter. L'empereur Manuel, qu'elle menaçait également, lui fournit une nouvelle flotte. Les deux armées de terre et de mer, réunies au port d'Ascalon, partirent le 10 octobre et allèrent faire le siège de Damiette, qui commença le 27. Ce siège dura 50 jours et fut marqué chaque jour par quelques revers pour les assiégeants. Amaury demanda la paix: il n'obtint qu'une trêve dont il profita pour retourner à Ascalon. Au mois de juin 1170, la Syrie et la Palestine furent affligées d'horribles tremblements de terre qui renversèrent plusieurs villes. Au mois de décembre suivant, Saladin enleva aux chrétiens les deux clefs du royaume de Jérusalem, du côté de l'Égypte, Gaza et Daroum; le 10 mars 1171, Amaury alla à Constantinople pour y conférer avec l'empereur Manuel sur les moyens d'arrêter les progrès de Saladin. Il fut honorablement accueilli, mais il ne remporta aucune promesse des Grecs, dégoûtés, sans doute, par les deux dernières entreprises. En 1173, apprenant la mort de Nour-ed-Dyn, Amaury se hâta d'aller faire le siège de Panéas. La veuve de l'atabek, qui s'y était renfermée, défendit la place avec courage. Toutefois, appelée ailleurs, elle fit offrir au roi, dont elle connaissait l'avarice, une somme pour obtenir la paix ou une trêve. Amaury l'accepta, leva le siège et se retira. Un ambassadeur du Vieux de la Montagne (voy. ASSASSINS) vint lui annoncer que son maître et ses sujets étaient disposés à embrasser le christianisme, si l'on voulait les décharger d'un tribut qu'ils payaient aux Templiers. Le roi et son conseil acceptèrent la proposition avec joie; mais les Templiers dont elle blessait les intérêts s'y opposèrent. Un d'eux, nommé Gauthier Dumenil, assassina l'ambassadeur, lorsqu'il s'en retournait. Le roi, justement irrité, fit arrêter le coupable. Tout l'ordre des Templiers prit sa défense. Dans le cours du procès, Amaury mourut d'une dysenterie, le 11 juillet 1173, à l'âge de 38 ans. Il laissait, de deux mariages, un fils qui lui succéda, et deux filles qui donnèrent le titre de roi de Jérusalem aux seigneurs qu'elles épousèrent.

Baudouin IV, né en 1160, succéda à son père Amaury, et fut couronné le 13 juillet 1173. Sa tutelle et la régence du royaume furent confiées à Milon de Plancic. Le 25 novembre 1177, le roi, secondé du prince d'Antioche, du comte de Flandre, des chevaliers des deux ordres militaires et d'autres grands du royaume, défait Saladin dans la plaine de Ramlah. Mais les affaires du royaume n'en devinrent pas meilleures. L'accroissement de la puissance de Saladin les affaiblissait de jour en jour. Maître de l'Égypte, de la Syrie et de presque toute la succession de Nour-ed-Dyn, le sulthan surprit Baudouin, dans les rochers de Sidon, en 1178, le défait et fut sur le point de le faire prisonnier. Il battit encore les chrétiens le 10 avril 1179, et s'empara de la forteresse du Gué de Jacob, construite peu de temps auparavant sur les bords du Jourdain. Au commencement de l'été 1182, Baudouin remporta une victoire signalée sur Saladin près de Tibériade; mais l'année suivante, ce jeune prince, constamment malade, fut attaqué de la lèpre et devint incapable d'agir. Voulant donner un régent au royaume et un tuteur à son neveu Baudouin, fils de sa sœur Sibylle, veuve alors de Guillaume de Montferrat, il maria, contrairement au vœu général, cette princesse à Guy de Lusignan, fils de Hugues-le-Brun, à qui elle apporta en dot le comté d'Ascalon et de Joppé. Mais Guy ne garda longtemps ni la régence, ni la tutelle : les barons l'en jugeant incapable, firent donner l'une au comte de Tripoli, et l'autre au comte d'Édessa. Guy, sensible à cet affront, quitta la cour et se retira avec sa femme à Ascalon. Le roi le fit citer au tribunal des prélats et des barons : Guy prétexta une maladie, et les barons refusèrent de le juger sans l'entendre. Baudouin, malgré son infirmité, marcha vers Ascalon dont il trouva les portes fermées. Il les frappa plusieurs fois de sa main, pendant qu'on lui criait du haut des murs de se retirer. Il prit ce parti et revint à Jérusalem avec la honte d'avoir compromis son autorité.

Pendant ce temps, Saladin poursuivait le cours de ses conquêtes. Baudouin, qu'elles effrayaient, envoya en Occident, dans l'année 1184, le patriarche de Jérusalem

et les deux grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, pour implorer le secours des princes chrétiens. Ils moururent avant leur retour, le 1185, dans la 25^e année de son âge, sans avoir eu d'enfants et sans avoir été mariés.

Baudouin V, fils de Guillaume de Montferrat et de Sibylle, sœur de Baudouin IV, succéda, en 1185, au comte de Tripoli. Il avait été déjà couronné de 5 ans. Le comte de Tripoli exerça l'exercice de la régence, et le tuteur du jeune prince, l'emmena pour faire son éducation. L'année suivante, une grande sécheresse et une extrême stérilité. Le régent, de l'avis des barons, conclut une trêve de 5 ans avec Saladin; ce qui lui facilita de faire venir des vivres du désert pour sauver la Palestine du fléau de la peste qu'elle appréhendait. Mais au commencement de septembre de la même année le jeune roi mourut à Acre, soupçonné de poison.

Guy de Lusignan, par le conseil de sa femme Sibylle, mère du roi défunt, se fit couronner roi de Jérusalem le 3 septembre 1186. Ce couronnement fut la cause de la jalousie de Raimond, comte de Tripoli, qui prétendait avoir des droits sur le trône qu'il soutenait depuis plusieurs années. Plusieurs barons épousèrent ces divisions hâtèrent la ruine du royaume. Un autre événement la précipita. Renaud de Châtillon, prince de Crète, qui revenait d'une caravane de Musulmans qu'il avait envoyés à la Mecque, et refusa de rendre hommage aux chrétiens dont Saladin demandait l'indemnité. Le sulthan irrité entra sur les bords du Jourdain, à la tête de plus de 40000 hommes. Son fils Afdhal défait, le 4 juillet 1187, les deux grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple; Saladin emporta la ville de Tibériade, mais fut arrêté par la résistance de la cité et tous les princes chrétiens accourus au secours de la place. Il se défendit jusqu'au 13 juillet, à Hittim, dans le voisinage de Tibériade, un combat qui dura toute la nuit et où les chrétiens, accablés par le nombre, furent entièrement défaits. Le prince d'Antioche, le grand-

Bernard de Châtillon furent de prisonniers. Cette malheureuse (voy. CROISADES, T. 179) priva la Palestine de ses défenseurs; et Saladin souvint nombre de places, dont la fut Ptolémaïs. Il conduisit en armée victorieuse devant Tyr soutenir un siège, et qui, réaboïs, songeait à capituler, Conrad de Montferrat vint la obligea les Musulmans à lever Saladin alla prendre Ascalon, dit le 4 septembre, après une courte résistance, et moyenné librance du roi. Il se préte devant Jérusalem; il capitota le 1187, après 14 jours de ne restait plus aux chrétiens places considérables en Orient, Tyr et Tripoli. Lusignan avait yanne de Jérusalem: il perdit titre de roi par la mort de sa ylle et celle de ses quatre en: fit absoudre du serment qu'il Saladin de ne plus porter les lui, et, se croyant ainsi déperole, il rassembla une petite agea la Syrie et forma le siège mois d'août 1189.

ant de nouveaux croisés accoutoutes les parties de l'Europe, aduite de Philippe-Auguste et d-Cœur-de-Lion, au secours ce. Au bout de deux ans de e se rendit par capitulation, le 1191. Le 7 septembre suivant, part du roi de France, les croient, sous la conduite de Rie grande bataille sur les Infila plaine d'Arsouf, et une autre, mlah, qui les rendit maîtres de t déconcerta les projets de Savainqueurs pouvaient marcher ersusalem; tout semblait les y a consternation des vaincus, de défaites et la perte de leurs troupes. Mais le sultan avait chrétiens de puissants auxiliaivisions des Francs, leurs mœurs es et la jalousie des partisans du nce contre Richard. Celui-ci, t profiter de ses avantages, conève de trois ans avec Saladin.

Ainsi la troisième croisade (voy. T. VII, p. 280 et suiv.) qui aurait pu faire changer la face des affaires en Orient, par la réunion des forces combinées des trois monarches les plus puissants de l'Occident, Frédéric I^{er}, empereur d'Allemagne, Philippe-Auguste, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, n'eut que de tristes résultats. Frédéric, avec la plus brillante armée, périt en chemin, dans l'Asie-Mineure, en se baignant dans le fleuve Seleph (voy. T. XI, p. 625). Son brave fils, le duc de Souabe, alla mourir devant Acre avec les malheureux débris de cette armée, victorieuse de ses ennemis, mais détruite par les fatigues, par la faim et par le climat. Philippe tomba malade après la capitulation d'Acre, et s'en retourna en France. Richard, après s'être battu avec un courage qui lui mérita le surnom de Cœur-de-Lion, et tout couvert de lauriers, ne put conclure qu'une simple trêve; et, sur son retour en Occident, tomba dans les mains d'autres ennemis qui lui firent expier ses victoires par une longue prison. Mais avant de quitter la Palestine, Richard donna le titre de roi de Jérusalem à Conrad de Montferrat, devenu marquis de Tyr, et marié à Isabelle, sœur de Sibylle et seconde fille d'Amaury. Il abandonna l'île de Chypre à Guy de Lusignan, qui échangea ainsi une ombre de royauté pour une royauté plus réelle.

Mais le marquis de Tyr n'eut pas le temps de jouir de sa nouvelle dignité. Des assassins le tuèrent, au mois de mai 1192, le jour même où Richard lui mandait de venir recevoir le sceptre et les ornements royaux. Henri, petit-fils de Thibaut IV, comte de Champagne, fut choisi par Richard et les seigneurs pour gouverner ce qui restait de chrétiens en Palestine; il épousa Isabelle, mais ne voulut ni recevoir la couronne, ni prendre le titre de roi. En 1196, les princes d'Allemagne, excités par le pape Célestin III, amenèrent successivement de nouvelles troupes en Palestine. Les Francs crurent qu'avec ce renfort ils étaient en droit de rompre la trêve conclue par Richard avec Saladin. Les hostilités recommencèrent donc de part et d'autre; mais en 1197, Malek-Adel, frère du sultan, réduisit Jaffa,

après une longue et vigoureuse défense; et Henri mourut à Acre, en tombant d'une fenêtre de son palais.

Amaury de Lusignan, roi de Chypre, épousa sa veuve et fut couronné à Tyr, roi de Jérusalem; le lendemain ou le surlendemain, il fut attaqué par deux cavaliers qui le blessèrent dangereusement. Guéri de sa blessure, il marcha contre Malek-Adel qu'il battit, avec le secours des Allemands, entre Tyr et Sidon; puis il lui enleva Bairouth et Giblet et alla assiéger Thoron. Les Allemands, apprenant la mort de l'empereur Henri VI et l'arrivée d'une armée d'Égypte, abandonnèrent le siège et retournèrent dans leur pays.

En 1199, la publication d'une nouvelle croisade (voy. T. VII, p. 282) releva le courage du roi de Jérusalem. Mais au lieu d'aller secourir la Palestine, les nouveaux croisés employèrent leurs forces à la conquête de Constantinople, et Amaury II mourut à Acre, le 1^{er} avril 1205.

Les barons de la Palestine envoyèrent demander à Philippe-Auguste Jean de Brienne (voy.), second fils d'Érard, comte de Brienne, dont la réputation de bravoure était parvenue jusqu'à eux. Jean arriva en grand cortège à Acre, le 13 septembre 1210. Il épousa Marie, fille de Conrad et de la reine Isabelle, qui lui avait laissé, par sa mort, ses droits au royaume de Jérusalem; et il fut couronné roi le dimanche après la Saint-Michel. Avec 300 chevaliers et un petit nombre de croisés qu'il avait amenés de France, il fit quelques tentatives qui lui réussirent; puis fortifié par une nouvelle croisade, publiée au concile de Latran en 1215 (voy. T. VII, p. 283), il porta la guerre en Égypte. La prise de Damiette, en 1219, fut le fruit de cette expédition; mais, au bout de deux ans, il fallut la rendre. Jean de Brienne passa en France, en 1223, pour solliciter de nouveaux secours, et ne retourna plus en Palestine. L'empereur Frédéric II (voy.), ayant épousé Yolande, fille de Jean de Brienne et de Marie, prit le titre de roi de Jérusalem, passa en Palestine en 1229, entra dans la ville sainte, et s'y couronna lui-même le 17 mars, en vertu d'un traité fait avec Malek-el-Kamel, sultan d'Égypte (voy.

T. VII, p. 284). Au mois de mai il retourna en Europe, laissant Fehlinger, son maréchal, gouverner le pays. Suivant Sanuti, ce fut la discorde parmi les barons qui sema le mal que son maître commença dans la Terre-Sainte. Raoul, seigneur de Cœuvres, frère de Raoul, comte de Soissons, ayant épousé la reine Alix, veuve de Hugues, roi de France, demanda le royaume de Jérusalem au nom de sa femme, petite-fille d'Amaury I^{er}. La noblesse du pays refusa de lui en accorder la garde, et déclara les droits de Conrad, fils de l'empereur Frédéric II. Raoul, se voyant dédaigné, abandonna la Palestine et retourna en France. Le royaume resta alors dans l'anarchie, et Jérusalem fut au pouvoir des Musulmans, qui firent de nouvelles fortifications et bâtirent de nouvelles maisons.

En 1241, Saleh Ismaïl, sultan de Damas, enleva Ascalon aux Francs; l'année suivante, il remit cette ville aux Francs avec Jérusalem et Tibéridas, et les avoit pour alliés dans le cas qu'il méditeroit contre le sultan.

En 1244, les Kharizmiens, qui venaient de leur patrie par les Tatars et le sultan d'Égypte, se jetèrent sur la Palestine, et prirent Jérusalem le 2 octobre, et y exercèrent les plus atroces cruautés. Depuis ce temps, aucun prince chrétien ne posséda plus la Palestine, bien que quelques-uns aient tenté qu'à nos jours le titre de roi de Jérusalem (voy. SARDAIGNE). Les Français et les autres chrétiens de la Palestine s'affaiblissaient de jour en jour. Malgré les tentatives faites en faveur par des seigneurs français, et particulièrement par Louis IX (voy. et CROISADES, T. VII, p. 284), la France, ils perdaient d'une année en année les places qu'ils avaient dans le pays. Bibars, sultan d'Égypte, leur fit offrir, le 19 mai 1268, qu'ils pourraient encore son titre de prince à condition qu'ils lui donneraient 100,000 livres; mais, dit-on, 100,000 livres de cette ville et fit massacrer 17,000 habitants. Tripoli fut prise et brûlée le 27 avril 1289, et la capitale de la Terre-Sainte, qui était redevenue un siècle, la capitale des croisés.

n riche marché, une ville de luxe nificence, fut emportée d'assaut, rasée par le sultan Malek-elle 18 mai 1291.

inait le royaume des Francs dans se, d'où les chrétiens furent ent chassés. TH. D.

USALEM (JEAN-FRÉDÉRIC-**IX**), philosophe et savant aussi par son caractère que par ses mérites, le 22 novembre 1709, à Göttingue, où son père était surintendant des études protestant. Il montra dès l'âge de 15 ans un grand penchant pour les sciences. Il fréquenta les cours de l'université de Halle, où il étudia la théologie; ensuite quelques années aux universités de Leyde et de Göttingue. Puis voyagea à Londres, et à son retour fut nommé par le roi de Hanovre prédicateur de la cour. Il fut chargé de l'éducation du duc héréditaire Charles-Guillaume, et ce fut lui qui proposa la création de l'illustre *Collegium Carolinum* de Brunswick, école destinée à combler la lacune qui existait entre les écoles ordinaires et les académies, et où les jeunes gens se destinaient à suivre des études scientifiques pussent recevoir une éducation intellectuelle et morale digne de l'état qu'ils se proposaient de servir.

USALEM fut successivement nommé directeur des monastères de Sainte-Croix et de Gilles, abbé de Marienthal en 1751, et enfin, en 1752, abbé du monastère de Riddagshausen, près de Brunswick, où il exerçait des fonctions de directeur des bénéfices sans fonctions ecclésiastiques*. La reconnaissance ne permit pas d'accepter la place de directeur de l'université de Göttingue, et USALEM fut récompensé par le duc qui le nomma en 1771, vice-président du conseil de la ville de Wolfenbüttel. Bientôt après, en 1773, et sa démission furent mises à l'épreuve : on sait que son fils, le comte de Wetzlar où il étudia le droit, fut élu président de la Chambre impé-

riale, et que ce triste événement engagea Göttingue à publier ses *Souffrances du jeune Werther*. Il éprouva d'autres malheurs encore, mais sa fermeté n'en fut point ébranlée, et il continua jusqu'à un âge avancé à s'acquitter de ses nombreux devoirs. Il mourut le 2 septembre 1789.

Parmi ses ouvrages, tous écrits en allemand, on doit citer spécialement son *Recueil de quelques sermons* (Brunswick, 1788-89, 2 vol. in-8°), et ses célèbres *Betrachtungen* ou *Considérations sur les principales vérités de la religion* (6^e édit., Brunswick, 1785, 2 vol.), livre d'édification où règne une piété douce et vraie, et qui a longtemps joui d'une grande autorité. C. L.

JÉRUSALEM (ASSISES DE), voy. ASSISES.

JÉRUSALEM CÉLESTE ou NOUVELLE-JÉRUSALEM, voy. CIEL (religion).

JÉSABEL ou IZEBEL, fille d'Ethbahal, roi de Tyr et de Sidon, devint l'épouse d'Achab (voy.), roi d'Israël, vers l'an 907 av. J.-C. Étrangère au peuple israélite comme au culte de son dieu, dont elle persécutait les serviteurs et exterminait les prophètes, en protégeant les prêtres de Baal, dieu de Sidon, l'écriture a maudit l'impie Jézabel. Lorsque Élie (voy.) fit périr tous les prêtres de Baal, elle voulut en tirer vengeance; mais le prophète s'échappa. Puis, elle fit injustement lapider, en subornant de faux témoins, Naboth, qui avait refusé de vendre sa vigne à Achab. Elle eut moins de pouvoir sous ses deux fils, Ochosias et Joram, qui régnèrent après Achab (voy. HÉBREUX, T. XIII, p. 570), et qui semblaient se rapprocher des rois de Juda et du vrai Dieu, tandis que leur sœur Athalie (voy.) cherchait à introduire le culte de sa mère dans le royaume de Juda. Une conspiration mit fin à la vie de Jézabel, sans doute sexagénaire, et à sa dynastie. Jéhu (voy.), fils de Josaphat, déclaré l'oint du Seigneur, abandonnant le siège de Ramoth-Galaad, qu'on lui avait confié, lève l'étendard de la révolte, extermine tout ce qui tient à la maison d'Achab, enfants, serviteurs, officiers, ainsi que tous les prêtres de Baal, et s'empare du sceptre d'Israël. Athalie, ayant appris tous ces massacres,

lit *Abt Jerusalem*, *Abt Henke*; mais ces noms portaient simplement le titre de fondateurs ecclésiastiques. S.

s'en vengea sur les enfants d'Ochosias, ses petits-fils, qu'elle fit mettre à mort.

Voici les détails que l'Écriture nous a transmis sur la mort de Jézabel. « Et Jéhu vint à Jizrebel; et Jézabel, l'ayant entendu, farda son visage et orna sa tête*, et elle regardait par la fenêtre; et, comme Jéhu entra dans la porte, elle dit : « En a-t-il bien pris à Zimri, qui tua son seigneur? » Et il leva la tête vers la fenêtre et dit : « Qui y a-t-il ici de mes gens? qui? » Alors deux ou trois officiers le regardèrent; et il leur dit : « Jetez-la en bas! » Et ils la jetèrent, de sorte qu'il rejaillit de son sang contre la muraille et contre les chevaux, et il la foula aux pieds. Et étant entré il mangea et but; puis il dit : « Allez voir maintenant cette maudite femme et ensevelissez-la; car elle est fille de roi. » Ils s'en allèrent donc pour l'ensevelir; mais ils n'y trouvèrent rien que le crâne, les pieds et les paumes des mains. » L'Écriture ajoute qu'ainsi se réalisa la prophétie d'Élie, qui avait dit que les chiens mangeraient la chair de Jézabel. Voir les livres 1 et 2 (d'après la version des LXX, liv. 3 et 4) des *Rois*. L. L.

JESSO (ILE DE), voy. JAPON.

JÉSUITES ou COMPAGNIE DE JÉSUS, ordre monastique qui, par sa puissante constitution, par les talents et les travaux de ses membres, est devenu, sous le rapport de l'influence, le premier corps de l'Église, et a exercé sur les affaires religieuses et politiques du monde moderne, pendant ses crises les plus profondes, une action telle qu'à travers les exagérations égales de ses partisans et de ses adversaires, l'histoire a quelque peine à l'apprécier exactement. Ce qui est hors de toute contestation, c'est la grandeur de son œuvre; ce qui donne lieu aux débats, c'est la légitimité de son but et de ses moyens. Cela se conçoit : son œuvre fut, en religion, une œuvre de réaction; en politique, de résistance; en philosophie, d'autorité : c'est assez dire qu'elle se trouva constamment en opposition avec l'esprit des trois derniers siècles. Elle eût été mieux comprise si on l'avait toujours considérée sous ce point de vue : aujourd'hui, on ne sau-

(*)

* Pour réparer des ans irréparable outrage
dit l'auteur d'*Italie* (act. II, sc. 5).

rait plus s'en écarter, ni trouve que cet Ordre ait toujours ce qu'il était de sa mission de ce Que son antagonisme avec le légitime, on ne saurait le soutenir qu'il ait été dans le cours naturel de cela n'a pas besoin de preuve. I les cas, il est à remarquer que l' teur des jésuites, contrairement i primitives, fut conduit à sa mis ciale par la nature des événements éclatèrent sous ses yeux.

En effet, le jeune et coquet Ferdinand-le-Catholique, Ig Loyola, qui se voua à la religion qu'il ne se consolait pas de se voir pié à la suite d'une blessure qu'il reçut au siège de Pampelune, ne posait d'abord que de mener d'une vie d'austérités et de dévotionnable à celle des saints personnages il lisait l'histoire pendant sa cence. Un dévouement à la Vierge religieuse, moitié chevaleresque vie ascétique, voilà quelle fut l'ambition au début. Mais ce jeune (né à Guipuzcoa, en 1491) était temporel de Ferdinand et d'Isabelle en enfance avait vu la fin de cette lutte entre le mahométisme et le catholicisme qui, depuis huit siècles, vie de sanation. Puis, au moment de l'enthousiasme espagnol exalté plus d'ivresse les glorieux trios sa foi et songeait à expulser de son royaume de Rodrigue les doctes judaïsme, comme il en avait chassé du mahométisme, la réforme venant quer le catholicisme lui-même, et fût au pouvoir du plus puissant fesseur de Wittenberg. Ce grand f gea les desseins du jeune convert gard fixé sur l'Orient, d'où était le mahométisme, et sur le Nord, d'où le protestantisme, il se dévoua à la version des Turcs ou des païens défense de la foi catholique. C'était la plus grande œuvre à laquelle se vouer un homme de sa main aussi eut-il hâte d'y mettre la main bientôt une retraite à Manresa pour sacrer à la Vierge, et, cet acte accompli, il se dirigea sur Barcelone, afin

er pour la Terre-Sainte. Dans sage, il voulait à la fois expier ses convertir des Mahométans. La régnait à Barcelone ajourna son et les austérités auxquelles il se attirèrent une maladie qui lui yeux sur les défauts du plan de l'était tracé. Il vit que moins et plus d'études, en un mot ex qui le missent à même de pré-enseigner, le conduiraient mieux it, et il échangea aussitôt contre une plus convenable celui qu'il dans une première erreur. S'en-ent de quelques succès, il alla ses talents à Jérusalem, où il 4 septembre 1523. Le contraste norance avec la grandeur de ses it mal accueillir des franciscains il s'adressa; mais cet échec ne lui qu'une leçon utile. Il revint one, et quoiqu'il eût 32 ans, il pas à se mettre sur les bancs d'une ine (1524). Quand il eut acquis sciences, il se rendit à la fameuse é d'Alcala pour y étudier la hie (1526). Il l'étudiait en li-cesse l'*Imitation*, et en recher-ates les occasions d'enseigner. Il ait catéchiser que le peuple, et naturel qu'on n'aimât pas en Es-l'un vieil étudiant en philoso-téchiât. Il fut donc persécuté, Paris. C'était en 1527, au mo-Calvin et Michel Cop, le recomaient d'agiter la capitale au a religion, comme bientôt Pierre te et Montaigne devaient agi-ance au nom de la philosophie. ntra dans ce même collège de a d'où sortait Calvin; mais pré-les ses hauts desseins, au lieu de tout entier à la vieille scolasti-x-page de Ferdinand tâcha de lter à ses condisciples le projet tion religieuse qu'il méditait, et les menaces de la part de ses supé-ur le ramener à la philosophie, temps où l'on rédigeait la con-l'Autbourg et où l'on agitait, en comme en Allemagne, toutes les s fondamentales de la religion. int donc à la scolastique, et fut lire-és-arts l'an 1534.

Il se servit de ce grade pour exercer plus d'ascendant sur ceux qu'il espérait associer à son œuvre. Cette affaire n'était pas sans difficultés. L'esprit du siècle était opposé à l'association religieuse. Toutefois, après une longue résistance, Pierre Fabre, de Savoie, se laissa gagner. François-Xavier (voy.), qui était léger et qui aimait le plaisir, se rendit aussi à ses instances. Le grave Lainez, l'habile Salmeron, Bobadilla et Rodriguez, étudiants distingués comme eux, écoutèrent également ses propositions. Ils se laissèrent entraîner, l'an 1534, le jour de l'Assomption, à prononcer en commun avec lui, au couvent des religieuses de Montmartre, ces trois vœux, de se contenter du nécessaire, de se vouer à la conversion des infidèles et d'aller en pèlerinage à Jérusalem.

Dans le cas, toutefois, où ce dernier vœu ne pût pas se réaliser, on devait offrir au pape les services de la petite association, et pour la première fois se révéla ici une pensée, qui bientôt devint dominante, et qui répandit un grand éclat sur la jeune congrégation. Ignace puisa de la force dans cet acte sacré qui devait se renouveler tous les ans au même jour, et dans cette idée qui assurait encore un rôle aux associés quand même le premier qu'ils se destinaient viendrait à leur manquer.

A la confiance qu'ils prenaient tous dans cet engagement mutuel et à l'exaltation qui résulte toujours de ces résolutions qui nous livrent tout entiers à une grande œuvre, se joignit le sentiment que désormais ils pouvaient se rendre sur le principal théâtre de leur mission, en Palestine, ou se produire sur celui de la principale action de l'Église, en Italie; et Ignace, qui allait en Espagne régler les affaires de quelques-uns de ses compagnons, leur donna rendez-vous à tous à Venise. Il les y joignit, l'an 1537, avec quelques recrues qu'il avait faites dans sa patrie, où l'avait précédé sa renommée; mais la guerre avec les Turcs les empêcha de s'embarquer, et quand ils voulurent prêcher ou enseigner en Italie, ils rencontrèrent de grands obstacles. Ils venaient de France: ils furent accusés d'erreurs. L'archevêque de Théate, Paul

Caraffa, le fondateur des Théatins, les protégea avec l'espoir d'attacher à sa congrégation des gens aussi pleins de talents que de ferveur; mais cette absorption ne pouvait convenir à leur chef : ils refusèrent un maître, au risque de perdre un protecteur. Ils cherchèrent, au contraire, à se recruter de leur côté, et ils réussirent mieux dans cette tâche que dans celle de se faire jour. Ce dernier point était difficile. La scolastique de Paris, si arriérée qu'elle fût au gré de La Ramée, était, aux yeux des prêtres italiens alarmés par les leçons de Pomponace (*voy.*), plus philosophique que religieuse, et surtout plus gallicane qu'ultramontaine. Il fallait à aux élèves de Montaigu un nouveau baptême. Ignace, qui n'était plus l'ignorant page de Ferdinand ni le naïf chevalier de la Vierge, Ignace qui avait grandi à chaque pas, comprit leur situation. Il dépêcha Fabre et Xavier à Rome, pour gagner la bienveillance de Paul III, et il réussit dans ses desseins. Mais quoique plusieurs de ses compagnons fussent prêtres, et qu'il eût obtenu, pour d'autres, l'autorisation de se faire donner les ordres partout où ils le désireraient, il les envoya étudier, les uns à Bologne et à Ferrare, les autres à Padoue et à Sienne. Seulement, avant de se séparer d'eux, il leur fit accepter, comme base de leur association, les règles suivantes : Qu'ils vivraient d'aumône et demeureraient dans les hôpitaux; que parmi ceux qui se trouveraient réunis, chacun aurait le gouvernement à son tour; que partout où ils se rendraient, ils prêcheraient sur les places publiques; qu'ils enseigneraient le catéchisme aux enfants, et qu'ils n'accepteraient pour ces travaux aucune rétribution en argent.

Ces mesures prises, Ignace se rendit lui-même à Rome, où il s'efforça de préparer l'approbation de sa communauté par d'utiles prédications. Les leçons de Fabre et de Lainez, qu'on avait admis au collège de la Sapience, concouraient au même dessein. D'abord, les querelles animées leur attirèrent avec les Augustins, suspendirent ses espérances; mais aussitôt qu'elles furent vidées à sa satisfaction, il se hâta de réunir ses compagnons et de leur soumettre les principes d'une

association définitive. Le 15 ils prononcèrent tous, outre ordinaires de pauvreté, de d'obéissance, celui d'une somme solue au chef de l'Ordre et l'Église.

Ce n'étaient là encore que ments plus ou moins pieux; ce pas des principes d'organisation Ignace fit présenter au pape, cardinal Contarini, un projet de expliquait plus complètement l'association qu'il voulait fonder principes auxquels il se proposait de soumettre. Son but n'avait rien de matériel, *servir Dieu et son vicaire bannière de la croix; travailler au perfectionnement des âmes par la priation et la confession; une jeunesse et propager la foi, et l'œuvre d'autres communautés.* Mais ses principes d'association n'étaient mieux la pensée que le nouvel Ordre. En effet, au appartenir le droit d'employer l'entendrait, tous les membres de la société; de faire, d'après les conseils des compagnons qui n'ôtent aucune autorité la plus absolue, tels que qu'il jugerait avantageux; enfin, malgré le vœu de pauvreté qui est obligatoire pour les membres de toutes les donations en rentes et fonds nécessaires à l'entretien de ce qu'il établirait pour l'éducation des novices.

Ce projet ne pouvait que déplaire au chef de l'Église; mais il devait bientôt une vive opposition de la part des cardinaux. Néanmoins Paul III, dès lors aux futurs religieux de l'Ordre dans diverses villes de l'Italie; ce pontife se fut assuré qu'ils n'opposeraient aucune résistance, quand côté le roi de Portugal eut des ordres de ces ouvriers pour les employer dans les Indes à la conversion des idolâtres; n'y eut plus de résistance possible. La société de Jésus (car elle avait pris le nom de la Compagnie de Jésus) fut approuvée, le 27 août 1540, avec faculté d'avoir dans toutes les universités des collèges suffisants pour l'éducation des novices.

Quelques mois après, l'an 1541 fut élu général de l'Ordre pour

ité qu'il exerçait depuis longtemps le titre de préposé général, n'apporta aucun changement dans ses habitudes; mais elle lui offrit une nouvelle activité. Jésuites furent limités par la bulle de Sixte-Quint au nombre de 60, et furent aussitôt pour tâche ces six : instruire les enfants, remédier aux abus, prêcher les Juifs et les femmes publiques. Ils abandonnèrent les Juifs qui n'avaient guère de chances de succès, et se consacraient à des œuvres qui donnaient lieu à de nombreuses accusations injustes; en effet, n'ayant fait que des mauvais exemples, ils empêchaient les filles de se perdre, étaient les griefs plus faciles à élever contre eux, et il avait fallu un tribunal du Saint-Siège pour l'Ordre l'opinion un instant ses ennemis.

Il avait offert à leur zèle un théâtre, en les appelant à la conversion des Indiens; et tandis que l'un des esprits de la société, Lainez, s'occupait de l'organisation, leur rendait les plus grands services, et entreprenant des ouvriers, s'illustra par ses conquêtes.

La conversion des infidèles était la mission des Jésuites. Cependant il ne les avait aidés à y débiter, une carrière encore plus séduisante partit Xavier pour le Japon, et il avait retenu près de lui son confrère Rodriguez : il l'associa à la conversion de son royaume, et quoiqu'il fût d'une énergie dont le jeune Rodriguez ne partageait pas dans les affaires de la mission, et dans celles de l'Église irritât la noblesse, il fit construire un superbe collège de Coïmbre, et eut de nombreux disciples. Rodriguez prouva au chef que l'œuvre qu'il avait conçue était possible, et il fut suivi par d'autres ouvriers. Brouet et Rodriguez allèrent en Irlande, pour prêcher le christianisme contre les attaques de Henri VIII. Leur violence fut vaincue. D'autres, Fabre, et Rodriguez furent plus prudents qu'ils ne le furent en Allemagne. Le pre-

mier arrêta la réforme à Cologne; le second eut une chaire à Ingolstadt; le troisième obtint à Vienne la confiance du chef de l'Empire.

Seize compagnons d'Ignace s'étaient rendus à Paris pour y suivre des cours. Huit étaient Espagnols, et les guerres de François I^{er} avec Charles-Quint les forcèrent à se retirer. Les uns allèrent en Belgique, où Louvain fut pour eux un autre Ingolstadt. Les autres ne suffirent pas aux nombreuses missions qu'il y avait à remplir en Espagne et ailleurs, car déjà des villes d'Italie pétitionnaient pour avoir des membres du nouvel Ordre. Leur nombre, fixé comme nous l'avons dit, ne répondait plus à l'importance de leur tâche. Le 14 mars 1543, ils obtinrent qu'il serait désormais illimité et qu'ils pourraient changer ou compléter leurs statuts sans avoir besoin de l'approbation du chef de l'Église.

Cette concession obtenue, ils déployèrent une nouvelle activité. Xavier, qui avait fondé, à Goa, sa principale station dans l'Inde, pour la propagation de la religion, un collège qui devait être un jour un des plus riches de l'Ordre, songeait à soumettre les peuples de régions plus éloignées, de Cochinchine, de Ceylan, de Malacca : on lui envoya des compagnons, et bientôt l'Europe retentit des succès qu'ils obtenaient, non-seulement aux Indes-Orientales, mais encore au Japon, en Chine, en Abyssinie, au Brésil, au Paraguay*.

Mais ce qui importait davantage aux yeux de la compagnie, c'était de s'assurer un rôle complet en Europe. Il lui fallait pour cela l'influence que donne le sacerdoce. Il obtint, l'an 1545, la faculté d'exercer les fonctions du ministère sacré en tous lieux et dans toutes les églises; de donner l'absolution, même pour des cas réservés au Saint-Siège, à la seule exception de ceux de la bulle *In Cœna Domini*.

Cette immense faveur était la récompense d'immenses services. Elle en imposait de nouveaux. L'Église en demandait. Le concile de Trente (*voy.*) allait s'ouvrir, et il ne s'agissait pas seulement d'y repousser le

(*) L. de Guzman, *Historia de las Misiones*, etc., Alcalá, 1601, 2 vol. in-fol.; *Lettres édifiantes*, Paris, 1717-18, 28 vol. in-12.

protestantisme dont la séparation avec l'Église était faite, mais il était encore question d'y combattre cet esprit d'innovation qui était l'esprit du siècle, et qui, depuis la formule imprudemment avancée par un pontife et énergiquement répétée par deux conciles, s'obstinait à vouloir réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. Soutenir l'ancien édifice contre les plaintes des princes les plus puissants et contre quelques-uns des prélats les plus éclairés, c'était une tâche difficile. Lainez, Salmeron et Le Jay, qui furent désignés pour aller la remplir à Trente, se montrèrent constamment à la hauteur de leur mission pendant cette longue et solennelle révision des doctrines et des institutions de l'Église, qui fut ouverte en 1545, souvent interrompue et reprise, et close enfin l'an 1562.

D'immenses progrès dans l'esprit public et dans les établissements de l'Ordre furent le résultat de ces travaux, accomplis partout avec le même dévouement et la même habileté qu'à Trente. En Portugal, Rodriguez comptait au collège de Coïmbre jusqu'à 60 membres de l'Ordre appartenant à la plus haute noblesse du pays. En Espagne, Fabre et Araoz élevaient des collèges ou des maisons de profès dans les villes principales. Il en était de même en Italie, où Venise et Padoue seules opposaient quelque résistance. En Allemagne, Ingolstadt, Munich, Vienne, Prague, Augsbourg, Trèves, Mayence et Aschaffembourg étaient pour les Jésuites autant de centres importants. Dans les Pays-Bas, Charles-Quint et sa sœur, la reine de Hongrie, leur avaient refusé toute faveur; mais Philippe II et Marguerite d'Autriche, suivant d'autres principes, les avaient attirés sur plusieurs points. La France persistait à repousser les Jésuites, et quoique l'évêque de Clermont leur eût donné une maison dans Paris, et Henri II l'autorisation d'y avoir un collège, le parlement avait refusé d'enregistrer l'édit du prince, et la Sorbonne, d'accord avec l'évêque de la capitale, les avait repoussés : ils étaient réduits au seul collège de Billom.

Déjà ils possédaient douze provinces en Europe, trois en Amérique, une en Afrique et une en Asie, quand ils perdirent, l'an 1556, leur premier chef; et ils se

consolaient aisément de quelque chose qu'ils se flattaient d'ailleurs de par leur persévérance, leurs se leurs talents. Ils devaient les vain tout par plus d'habileté encore.

En effet, sous le gouvernement de Lainez qui était depuis longtemps organisateur de l'Ordre, qui ce mieux qu'aucun homme de son temps et les choses, et qui se porter au général malgré tous les obstacles, la compagnie de Jésus prit un nouvel essor. Lainez, qui avait pour but d'augmenter le nombre des profès à Rome, c'est-à-dire des électeurs, se fit faire nommer pour trois ans, au besoin que de peu de temps pour être nommé à vie. Ce changement de l'Ordre fut fait en 1562, dès que l'empire du général fut résolu d'assurer celui de l'Ordre dans le monde. Il le fit, et l'on peut dire qu'il n'accomplit rien de majeur en son temps sous son gouvernement, sans s'efforçât d'y intervenir par lui-même par les siens.

A la vérité, les Jésuites étaient en Angleterre et du Nord; la reine Elisabeth les paralysait en Allemagne, et François Ier les avait expulsés de France. Mais l'action fut d'autant plus complète en Portugal, en Espagne, en Italie et en Savoie, où l'un d'eux, Prospero Colonna, comme il le voulut, les riga prince contre les Vaudois. Les Jésuites n'avaient jamais cessé d'être grands dans plusieurs cantons de la Suisse, et de l'Autriche. Bientôt elle le fut en France.

Là, les principes de la réforme furent secondés par ceux de la philosophie de Catherine de Médicis, qui portait son cœur à cet amour de la science et de l'investigation que Machiavel, le maître des princes de sa maison, avait bien avec le despotisme, semblait le système que soutenait l'Ordre. On eut les chances d'une discussion publique; en effet, l'an 1561, elle permit à la France de se produire au colloque de Poissy. On le sentait, un coup décisif était porté. Il importait donc que Théodore de Bèze et Vermigli, les organes de la réforme, rencontrassent un homme qui

phér la doctrine sanctionnée
cile de Trente. Lainez se rendit
au colloque, et s'y employa si
t avec le cardinal de Lorraine,
al orateur de la réunion, que
II lui accorda la faculté d'éta-
ompaignons dans le royaume.
culté n'était donnée qu'avec de
es restrictions; mais une fois
les Jésuites trouvèrent moyen
ler toutes. En embrassant avec
principes de la Ligue (voy.) qui
'an 1562 et dont la cause était
leur, ils eurent pour eux tout
avait en France de fanatisme
et politique. Toutefois rien ne
meste pour l'Ordre que cette
lui assura quelque temps une
popularité. En effet, pour res-
te des ligueurs emportés si loin
s par leurs passions et par le
ouvement populaire, ils furent
avent de professer des princi-
ontraires à la morale religieuse,
suprême, qu'à la morale poli-
ègle de tous les citoyens. Alors
que des religieux formés dans
ur la résistance et la réaction,
ans leurs théories sociales, no-
sur la question de la tyrannie et
le, au-delà de tout ce qu'on
de plus audacieux; au-delà de
primèrent depuis, dans les ré-
d'Angleterre ou dans celles de
les écrivains les plus fanatiques.
ments étaient d'autant plus com-
nts pour l'Ordre qu'en France il
s d'adversaires; que la Sorbon-
copat, l'Université le voyaient
s d'antipathie, et qu'il excitait
ussi de plus vives réclamations,
ple, dans la Valteline pour une
succession, dans plusieurs villes
our des questions de mœurs.
nement pour l'Ordre, le génie
ant le faire triompher partout de
difficultés. Tels furent, en effet,
les neuf années de son empire,
ts de l'association, qu'à sa mort,
5, il laissa 4,000 membres, au
000 qu'il avait reçus de son pré-
r.

te période si éclatante de l'Or-
éda le faible règne de François

Borgia, duc de Gandie et ancien vice-roi
de Catalogne, qui paraissait avoir été élu
pour être dominé plutôt que pour gou-
verner, et dont les mains débiles laissèrent
aux Jésuites une liberté dont plusieurs
abusèrent. Ce gouvernement si faible, si
nul, eut toutefois ce remarquable résul-
tat, que désormais l'association eut le
sentiment d'elle-même et apprit à se pas-
ser des inspirations de son général. Mais
aussi elle se lança plus hardiment dans
les affaires, et presque partout son début
fut malheureux. Il le fut surtout dans
les Pays-Bas et en Portugal.

Dans les Pays-Bas, il entreprit, dans
l'intérêt de l'Espagne et de la cause catho-
lique, de résister ouvertement à la grande
révolution qu'avaient fait éclater, d'un
côté, le despotisme étranger, et de l'autre,
les principes de la réforme. Un instant les
plus forts, grâce aux troupes espagnoles,
les Jésuites furent bientôt expulsés par le
peuple, non-seulement d'Anvers, où l'on
assurait qu'ils avaient amassé des maté-
riels de guerre, mais de Malines, de Tour-
nai, de Bruges, de Douai, de Maëstricht,
de Groëningue, de Nimègue, de Bois-le-
Duc, de Breda et d'Utrecht, où ils prépa-
raient d'autres moyens de résistance. Il
est vrai que, plus tard, ils rentrèrent dans
toutes les provinces reconquises par l'Es-
pagne; mais ce retour associait leur cause
à celle d'un despotisme qui, pour triom-
pher, avait répandu le sang du peuple et
celui des plus nobles seigneurs, et ils de-
meurèrent exclus à jamais des provinces
affranchies.

Leur destinée fut semblable en Portu-
gal. Ils y étaient investis du privilège
d'élever le jeune roi Sébastien; mais non
contents de conseiller la couronne, ils
écartèrent, pour la diriger seuls, la régente,
et gouvernèrent d'abord sous le nom du
cardinal-infant Henri, puis, après avoir
rejeté encore cet instrument, sous celui
de Sébastien lui-même. Or par cette série
de violences, suivies de la désastreuse
expédition d'Afrique conseillée par eux,
ils soulevèrent dans le royaume des hai-
nes qui ne devaient plus s'éteindre. S'ils
triomphèrent encore à la mort de Sébas-
tien et conservèrent le pouvoir sous le
cardinal-infant qu'ils avaient éloigné,
qu'ils rappelèrent et qui ne se souvint que

de leur retour à sa personne, ils ne firent qu'irriter davantage une opinion qui, désormais, ne devait plus se renfermer dans l'étroite enceinte du Portugal. Ils firent une faute plus grave en préparant l'incorporation du Portugal à l'Espagne; car, par cette intrigue, ils ne s'aliénèrent pas seulement l'esprit des Portugais, ils mirent à nu un amour du pouvoir qui excita la défiance de toutes les cours de l'Europe.

Claude Acquaviva, des ducs d'Atri, remplaça le faible chef des jésuites, l'an 1581. Plus libre, il eût peut-être ressaisi le gouvernement et ramené l'Ordre à d'autres tendances; mais déjà l'association était trop forte pour être domptée par un chef, par l'esprit d'un seul. Homme de piété et de génie, Acquaviva put régler tout ce que règle la puissance humaine; mais il ne sut contenir ni la pensée, ni les doctrines, ni les forces morales et intellectuelles qui jouent un si grand rôle dans les destinées d'une association. D'abord il l'essaya : il resserra tous les liens sociaux qu'il pouvait resserrer; il arma les provinciaux, les supérieurs de chaque maison de pouvoirs plus étendus. Mais bientôt les religieux d'Espagne et de Portugal portèrent plainte contre la rigueur de leurs chefs, et Philippe II, à qui ils avaient rendu un service si éminent en lui livrant le Portugal, demanda au pape la réforme de l'Ordre. Le général interdit sévèrement aux religieux toute réclamation de cette nature, et le pape, loin de faire aucune concession au roi, fortifia le général du droit de châtier arbitrairement quiconque oserait porter plainte. Cependant, si l'autorité du chef de l'Ordre, déjà si forte, était désormais légalement sans bornes, elle était loin de l'être réellement; et quand il traça, l'an 1586, une instruction pour réformer les membres de sa compagnie, l'Inquisition qui ne voyait pas sans jalousie un pouvoir illimité, supprima ce document, qui reparut à la vérité en 1591, mais qui était alors singulièrement modifié.

Aussi, malgré tous ses succès sous le gouvernement de Claude Acquaviva, l'Ordre essuya-t-il de graves échecs par suite de ces ardeurs d'expansion qu'on avait d'abord inspirées à ses membres avec des soins

assidus, et que maintenant ses succès étaient impuissants à contenir. d'abord quels furent ses succès.

Il fit de nouvelles conquêtes, en Espagne, où François Borgia lui donna une si grande extension. Portugal, qu'il venait de soumettre à Philippe II, les jésuites eurent un plus grand encore, puisque et leur permit, non-seulement d'acquiescer à des biens considérables, mais de participer au tribunal de Rome, qui les favorisait sur la simple question de propriété territoriale et que Philippe II, allant plus loin, nomma un des leurs inquisiteur général de tous les territoires de la couronne. En France, ils triomphèrent complètement des vieilles résistances de la France méridionale continua de mettre à leur direction. L'an 1611 l'Ordre comptait jusqu'à 460 membres dans ses seuls domaines héréditaires de l'empire impérial. Il eut vingt établissements en Pologne. Il s'introduisit en Lithuanie, en Suède, en Hongrie, en Transylvanie, s'établit en Chine et au Japon par les connaissances éminentes que plusieurs de ses membres possédaient dans ces sciences. Dans l'Inde, les jésuites attachés à Goa prirent un nouvel essor. En Amérique fleurirent au Brésil, au Pérou, des bords du Mexique et surtout ceux du Paraguay, d'où les jésuites écartèrent les dominicains; ils fondèrent, avec les moyens les plus solus, sans doute, mais peut-être les plus rapides et les plus humains, une religion publique dont les succès et les mœurs mériteraient toujours une haute estimation.

Malheureusement la plupart de ces succès étaient obtenus avec une impétuosité et même de violence qui n'étaient surtout avec un esprit de nation qui en compromit plutôt que consolida la durée. C'est la grande faute des membres de toutes les associations, de se croire d'autant plus importants qu'ils montrent plus d'ardeur; leur grand tort est d'en montrer

(*) C. de Tournon, *Anecdotes sur la religion dans la Chine*, Paris, 1733-34, in-12.

(**) *India sacra*, Madrid, 1666, in-

corps auquel ils apparten-
 mient leur responsabilité
 La même chose arriva aux
 et partout trop loin, ils pro-
 : vives résistances et essayè-
 abreuses défaites. On peut
 pagne et la Bavière seules les
 tels qu'ils voulurent bien se
 Autriche elle-même réprima
 leur esprit d'envahissement
 ergie que l'histoire n'a pas
 ée. La moitié de l'Allemagne
 mée pour l'Ordre. La Suède
 ntroduit, grâce à une prin-
 ise, le bannit l'an 1593, et
 la couronne le roi Sigismond
 à le protéger (1607). L'Or-
 tance sort en Russie, où l'on
 ses efforts. L'Angleterre,
 ait fait de grands pas, où il
 ès toutes les affaires et toutes
 religieuses et politiques, le
 novembre 1602, et l'inter-
 on moins prouvée de deux
 le complot de 1604, fut un
 eds excès de cette ardeur in-
 dont nous venons de parler.
 e, il fut populaire pendant la
 lorsque, pour conserver cette
 sise sur une exaltation poli-
 gisane qui ne pouvait durer,
 Henri IV, qui fut le plus pur
 principes du temps, une op-
 manquait même de prétextes,
 plus qu'un crime commis par
 èves dans le sens de ses doc-
 longtemps et trop audacieu-
 sées, pour faire proscrire
 tution. Les jésuites furent ban-
 décembre 1594, par le Parle-
 demande de la Sorbonne,
 sité, de l'épiscopat.
 et alors des affaires fâcheuses
 sées. Ils furent bannis de Ve-
 voir désobéi au sénat (1606).
 rie elle-même restreignit plus
 eur action.
 t l'Amérique semblaient par-
 sistances de l'Europe à cet em-
 était l'Ordre sur toutes choses,
 olitique, finances, études ; à
 ément uniforme de toutes les
 de toutes les affections, qui
 s un but seulement, mais qui

devenait sur tous les points une accablante
 réalité. Grâce à l'Ordre, l'an 1585, trois
 princes du Japon professaient le christia-
 nisme avec une multitude de leurs sujets :
 l'an 1649, il ne restait pas trace de ces
 conversions. L'Ordre avait obtenu, en
 Chine, des succès plus brillants puisqu'ils
 étaient plus difficiles : l'an 1615, au mo-
 ment même où il perdait son troisième
 général, il fut expulsé du Céleste empire.
 Il s'y était fait des ennemis, non pas seu-
 lement des mandarins et des prêtres du
 pays : il avait eu des querelles plus fâ-
 cheuses, même avec des religieux et des
 prêtres chrétiens, blessés d'une prépon-
 dérance qu'on accusait de ne reculer
 devant aucune considération, et de ne se
 poser aucune limite. Ce qui est certain,
 c'est qu'en Chine, les jésuites ne s'inter-
 disaient aucune espèce d'affaires, pas
 même celles du commerce.

Pour réparer tant d'échecs, il ne fallut
 pas moins que le génie d'Acquaviva. Ce
 général en répara plusieurs. Il fit surtout
 rappeler l'Ordre en France, où il rentra
 en 1603, et reprit aussitôt un grand déve-
 loppement, malgré toutes les restrictions
 qu'on lui opposait. C'est qu'il sut se faire
 une arme puissante de la résidence obligée
 d'un de ses membres auprès d'un prince
 facile à subjuguer. Mais un crime, si
 étranger qu'il fût à l'Ordre, commis néan-
 moins par un de ses élèves, ce crime de
 Ravailac dont les conséquences furent
 si graves pour la politique générale de
 l'Europe, jeta beaucoup d'odieux sur les
 jésuites, et d'audacieuses doctrines vinrent
 détruire encore une fois tout le fruit de
 la sagesse d'un chef pur et pieux. Quand
 Acquaviva sut que la rumeur publique
 rattachait le crime de Ravailac à la théo-
 rie du régicide professée par des jésuites,
 il condamna cette théorie. Cependant
 deux jésuites la reproduisirent dans leurs
 publications. La régente empêcha, il est
 vrai, le Parlement qui demandait la sup-
 pression de leurs livres, et la Sorbonne
 qui les interdisait, de déployer leur action.
 Elle refusa même de sanctionner ce prin-
 cipe que lui soumettaient, en 1614, les
 États-Généraux, que le roi de France
 tenait sa couronne de Dieu, et que nulle
 autorité au monde ne pouvait délier ses
 sujets du serment de fidélité. Acquaviva

principalement en l' c.
 , Marie de Méc ra-
 re, lui permit d' pu-
 outes les sciences. Le duc de
 sua, sous ce rapport, auprès
 II le système du maréchal
 ni donna des jésuites pour
 lichelieu les contint, comme
 sut. Il obligea les jésuites de
 s'approuver la doctrine de
 la suprématie temporelle du
 général de la société à déclai-
 ht 1626, qu'aucun membre
 se traiterait plus à l'avenir
 n. Cette théorie, qu'il est
 iverain pontife de déposer
 ut, il est vrai, sous la mi-
 nis XIV, dans les ouvrages
 na, mais à cette époque elle
 l'Université et le Parlement.
 trop besoin des jésuites, et
 osée à reconnaître les servi-
 liaient comme confesseurs du
 se professeurs de la jeunesse,
 ms de la foi, pour ne pas se
 tre aux arrêts le P. Héreau
 s yeux sur quelques pages
 olitiques arriérées, vieillies
 . En effet, si la cour avait
 er querelle aux jésuites, ce
 sur théories de politique,
 éories de morale qu'elle se
 n. Un écrivain éminent, un
 mie, Pascal (voy.), voyant
 s'émouvoir de la grandeur
 ait étudié leurs casuistes et
 principes de manière à les
 e toutes les âmes honnêtes.
 rovinciales avaient fait, dans
 s l'Église, dans l'Université,
 qu'il serait impossible de dé-
 e lui-même, Alexandre VII,
 usé l'*Apologie* publiée par
 s faveur de leurs casuistes.
 s'en émouvoir, laissa la na-
 res applaudir Pascal, les jé-
 les *Lettres provinciales*.
 nota pour ses desseins des
 compagnie. Louis XIV ne
 ombler de faveurs. Si nous
 rtains Mémoires, ce prince
 'Ordre au point de s'y faire
 rillas, de Harzei... et de potestate
 Rome, 1625, in-4°.

affilier et d'en prononcer les vœux sur
 son lit de mort. Ce qui est certain, c'est
 l'immense influence que ses confesseurs,
 les PP. de La Chaise et Le Tellier, aidés
 de M^{me} de Maintenon, exercèrent sur les
 affaires de l'état et sur celles de la religion,
 en particulier dans les questions du
 calvinisme et du molinisme (voy.), l'une
 si grande, l'autre si petite, nées de l'É-
 vangile l'une et l'autre, l'une de discus-
 sion, l'autre de méditation (voy. QUES-
 NXL), toutes deux vidées avec violence.

Le grand nom de Louis XIV protégea
 les jésuites même au-delà de son règne,
 et jusque sous la régence, qui sollicita, sur
 leurs demandes, la bulle *Unigenitus*, la
 seconde condamnation des jansénistes.
 Voy. ce mot.

Louis XIV, considérant l'Ordre comme
 le meilleur agent de sa politique in-
 térieure, l'avait fréquemment employé
 dans ses relations avec l'étranger, surtout
 avec l'Angleterre, qu'il s'efforçait de ra-
 mener entièrement sous le pouvoir des
 Stuarts, sous celui de l'ancienne religion
 et à toutes les institutions anciennes. Les
 jésuites, qui avaient trouvé peu d'accès
 à la cour de Jacques I^{er}, s'étaient in-
 troduits à celle de Charles I^{er}, grâce à
 la protection de Henriette de France. Ils
 furent plus heureux encore dans la suite.
 Aidés de Louis XIV qui accordait des
 subsides à Charles II, ils convertirent ce
 prince, sans toutefois lui conseiller ou en
 obtenir une profession publique. Jac-
 ques II (voy.) fut plus hardi; mais la ré-
 volution de 1688, fruit de sa hardiesse,
 détruisit tout le travail de l'Ordre et lui
 ferma l'Angleterre pour tout un siècle.

Il n'obtint en Suède que le même genre
 de succès. La reine Christine (voy.), qu'il
 avait gagnée, se vit obligée d'abdiquer
 avant même de pouvoir professer sa
 nouvelle foi.

Mais en Pologne, en Bavière, en Au-
 triche, en Italie, en Portugal, en Espa-
 gne, en Asie et en Amérique, les jésuites
 firent, dans cette période, les plus éclat-
 antes conquêtes.

Investis, en Portugal, de la censure de
 toutes les publications, ils y avaient plus
 complètement qu'ailleurs la direction de
 l'esprit public. Comme rien n'était plus
 populaire dans ce pays que sa nationalité

opprimée par l'Espagne, ils embrasèrent cette belle cause avec un tel enthousiasme qu'ils amenèrent la révolution de 1640, qui établit la maison de Bragance sur le trône indépendant du Portugal. Dans sa reconnaissance, la nouvelle dynastie choisit plusieurs de ses ministres dans leurs rangs. Ils abusèrent quelquefois de cette faveur. Ils se compromirent surtout dans l'affaire du roi Alphonse, qu'ils éloignèrent du trône pour y placer son frère Don Pedro. Ils se compromirent encore davantage, soit par les querelles où ils jetèrent ce prince avec l'Inquisition et avec le clergé du pays, soit par des acquisitions trop propres à exciter les jalousies de la noblesse. Mais s'ils furent mal vus dans la métropole, ils triomphèrent du moins dans les colonies. Dans les seules provinces du Brésil, la Société eut 7 collèges, 29 missions, 6 séminaires, 29 résidences. Elle eut 31 résidences, 17 missions et 2 collèges dans la vice-province de Maragnon.

En Espagne aussi l'Ordre eut, dans le même temps, de grands avantages. Si la cour, pour se venger de la part qu'il avait prise à la révolution du Portugal, le tint éloigné des affaires, elle favorisa ses travaux, son enseignement, ses missions.

Sauf quelques échecs éprouvés dans le Nord, où le succès était difficile, les jésuites ne célébraient ainsi dans toute cette période que des victoires. Si vaste qu'eût été la sainte ambition du fondateur, elle eût pu éprouver une sorte de vertige en contemplant la situation de l'Ordre dans les premières années du XVIII^e siècle.

Cette situation éblouit l'Ordre lui-même; elle le jeta de nouveau dans ces excès qu'on ne croyait plus possibles depuis les réformes d'Acquaviva. Mais dès lors une série de catastrophes vint tomber sur les jésuites et en amener enfin une qui paraissait devoir être la dernière, leur suppression.

Le Portugal, qui avait fait les premiers pas pour assurer la grandeur de l'Ordre, fit aussi les premiers pour amener sa ruine. Il est vrai que, dès l'an 1719, la Russie l'avait banni de son territoire; mais cette mesure, prise par un pays attaché au culte grec, avait eu peu d'importance. Il n'en fut pas de même de celles qu'adopta, vingt

ans après, le gouvernement du Brésil. Ces mesures étaient-elles plus

Nous avons cité avec éloges les avantages et les institutions des jésuites au Brésil. Ils avaient altéré leurs succès non seulement par le commerce, mais par ce qu'ils avaient à gouverner une population plus considérable, mais par un esclavage qu'ils avaient établi sur une population. En effet, les indigènes, vertus par eux, étaient nourris, leurs ouvriers et leurs sujets; ils ne pouvaient pas posséder la terre. Le vage véritable, il n'y avait, dans ni le mot ni la chose; mais il y en avait l'apparence. Or, les lois de la métropole défendaient l'esclavage. On fut obligé de les appliquer à la situation au Brésil, et l'Ordre eut le tort de ne se croire en état de résister. Ah demanda du roi, une bulle pontificale terdit le commerce au clergé. Une bulle défendit à l'Ordre d'avoir des esclaves (25 février et 20 décembre). Jean les fit publier l'une et l'autre au Paraguay. Cependant, l'échange portugais du Saint-Sacrement contre quelques réductions ou espagnoles, amena de plus grands succès. Après avoir vainement essayé des deux côtés, de rompre le commerce, et leurs paroissiens, formellement des armes, repoussés par le roi. Or, Joseph I^{er} était par le marquis de Pombal (qui professait les doctrines les plus libérales du dernier siècle et qui était venu soulager le peuple et sur le clergé et les charges de l'état. Les jésuites déjà fixé son attention; déjà avait retiré le commerce du Brésil en Portugal, il avait opposé que les aux leurs. La lutte entre eux était même engagée à ce point que si fois ils avaient cherché à se servir. Lorsqu'ils renouvelèrent les à l'occasion du fameux tremblement de terre de 1755, il les fit renvoyer, les accusa publiquement du pape d'avoir, au Paraguay, la fois aux ordres pontificaux.

forme de leur Ordre. Un Portugal essaya de contredire : il défendit aux jésuites l'intervention dans les affaires satisfait personne, et la perdre la chaire et le comte-patriarche de Lisbonne. furent Ricci, les soutint et écrivit avec plus de chaleur. Il y qualifia ses dominateurs, et en appela. Ce pontife était plus facile que son prédécesseur ; mais l'appel, et le ministère vint le mémoire de l'apogée d'énergie qui annonçait à la solution extrême. Une tentative dirigée contre le roi Joseph la catastrophe. Pombal obtint l'apologie et mettre en prison, dont plusieurs avaient été de la famille royale et liés au complot, les grands seigneurs et les clameurs que jetaient les parties du monde, les biens, le 19 janvier l'enseignement et défendirent d'avoir des rapports avec les jésuites. Le haut clergé blessa leurs prérogatives vis-à-vis du gouvernement ; le bas clergé les blâmèrent et refusa de les sanctionner. Il frappa le coup décisif le 3 septembre, même l'ordre du royaume et des ordres marqua sur sept vaisseaux d'Italie, ceux des jésuites furent emprisonnés. De ces ordres vint au nombre de 124, mais, subit le dernier supplice on le fit brûler comme ils moururent en prison, 36 furent transportés en Italie à la fin de 1773, les 45 autres furent relâchés.

Il était contre l'Ordre des choses : il était trop riche, se mêlait des affaires, faisait un complot, agitait le Mexique par ses ordres dans les diocèses et sa vénérable Palafox ; enfin l'usage de sept districts du royaume des reines régentes, de la reine et

d. G. d. M. T. XV.

Élisabeth, adoucirent longtemps les coups qu'on voulait lui porter. Mais à peine Charles III eut-il saisi les rênes du gouvernement, que l'orage éclata. Charles choisit pour son confesseur un dominicain, décida contre les jésuites les affaires du Mexique, et prit occasion d'une émeute excitée à Madrid par trois d'entre eux pour bannir l'Ordre de ses états, 28 février 1767. Avant de procéder à cet acte, il avait consulté les universités et l'épiscopat. Il imita le Portugal dans l'exécution de la mesure. Dans la nuit du 2 au 3 avril, son ministre, le comte Aranda (*voy.*), fit arrêter tous les jésuites, et peu de temps après, on les transporta dans l'État de l'Église. Ils étaient au nombre de 5,000. On leur avait laissé leurs papiers ; on s'était contenté de confisquer leurs biens. On fit une pension et l'on offrit des paroisses à ceux des Indes.

Clément XIII, qui avait tout fait pour parer ces coups, refusa d'abord, sur le conseil du général Ricci, d'admettre les exilés, et si la Corse n'en avait eu compassion, ils n'eussent trouvé, en attendant que le pape changeât d'avis, d'autre asile que les vaisseaux qui les amenaient.

En effet, partout on les repoussait. Gênes n'en voulait pas. Le roi de Naples, Ferdinand IV, fils de Charles III, loin de les admettre, fit exécuter à son tour, le 21 novembre 1767, le transport des jésuites de son royaume dans l'État de l'Église. Le grand-maître de Malte et le duc de Parme suivirent ces exemples sans bruit.

La France les avait précédés avec éclat. Déjà une lutte animée était engagée entre l'Ordre et le premier ministre, le duc de Choiseul (*voy.*), lorsque l'attentat de Damiens (*voy.*), du 5 janvier 1757, fournit au duc l'occasion de prendre contre eux quelques-unes de ces mesures que devrait dicter le seul amour de la justice. D'abord il ordonna, avec des motifs divers, de faire, de leurs livres sur la doctrine du régicide, des extraits qu'il fit mettre sous les yeux du roi par la marquise de Pompadour. Ensuite, il paya des pamphlets dirigés contre eux par des avocats et des jansénistes. Enfin, il fit comprendre aux parlements, ces anciens adversaires de l'Ordre, et aux écrivains phi-

Insophes du siècle, cette confrérie du progrès, le rôle qu'ils avaient à jouer dans une cause aussi importante pour la religion et la politique. Grâce à ces mesures, l'opinion était toute préparée dans le pays, lorsque vinrent le refus du procureur des profès de la Martinique de payer une dette de commerce pour laquelle il avait donné des effets, le refus plus imprudent encore du provincial de Paris de faire honneur aux engagements de son subordonné, et son appel au parlement du jugement prononcé dans l'affaire par la chambre consulaire de Paris. C'était saisir de l'affaire la plus haute magistrature du royaume.

Cette magistrature était aussi la plus hostile pour l'Ordre, et la saisir du débat c'était la faire juge de la question de sa constitution, ce qui, dans les circonstances, était celle même de son existence.

En effet, le parlement demanda aussitôt un exemplaire authentique des statuts de l'Ordre. On en livra un; et quoique les protecteurs de ce dernier, le Dauphin et l'archevêque de Paris, qui virent la portée de la faute, fissent commander par le roi au parlement une prompte restitution de cet exemplaire, il le garda jusqu'à ce qu'il s'en fût procuré un second. Il examina ensuite la constitution de l'Ordre dans toutes ses ramifications avec une égale sévérité, et rendit deux arrêts dont l'un, déclarant l'Ordre dangereux pour la religion et pour l'état, défendait à tout sujet du roi d'y entrer, et dont l'autre portait, que les ouvrages des jésuites, contraires à la morale, seraient brûlés par la main du bourreau (1762).

Le roi suspendit pendant plusieurs mois l'exécution de ces mesures, et invita les jésuites à justifier leur établissement en France. Il pria leur général et le pape de modifier le gouvernement des jésuites du royaume, en mettant à leur tête un vicaire général né Français; mais ses efforts, combattus par ses ministres, ayant échoué, il livra cette affaire au parlement. Alors éclata dans le pays, entre les premiers corps de la magistrature et la plus puissante compagnie du monde, un débat auquel s'associa la nation tout entière, roi, ministres, prêtres, écrivains et peu-

ple; un débat dont nos discussions modernes peuvent d'autant moins donner une idée complète que nos sentiments, enflammés par tant de révolutions, sont plus étrangers aujourd'hui, soit au fond de la question, soit même aux formes du langage employé par les combattants. Les mœurs sont plus étrangères encore aux passions qui, s'il fallait en croire les écrivains de La Chalotais (voy.), seraient portées alors jusqu'aux moyens les plus criminels.

Ce débat, qu'on doit lire dans les annales des parlements (voy.) et dans une foule de mémoires spéciaux, ne commença même quand toutes les positions lui furent enlevées aux jésuites. En effet, il fut décidé par le pouvoir à l'administration des biens des jésuites, et assigner des pensions et des emplois à ceux de l'Ordre qui voudraient en accepter au simple titre de prêtres. Les Jésuites défendirent le terrain jusqu'à pied, et sur chaque question ils présentèrent des mémoires auxquels on dut répondre par d'autres mémoires. Sur 400 membres de l'Ordre, il ne s'en trouva que 5 qui voulussent accepter la proposition que leur offrait l'état. En vain croyait-on en avoir fini, lorsque, l'an 1764, et après l'abolition de l'Ordre en France : Clément XIII, loin de prononcer la suppression qu'il demandait, autorisa les jésuites de France à se dévouer à leur mission, et à rester fidèles à leur mission, et à continuer de l'excommunication ceux qui les persécuteraient, soit dans ce royaume, soit ailleurs. Le pontife ne se laissa ébranler ni par les plus énergiques réclamations des puissances, ni par la perte d'Avignon et du comtat Venaissin, dont on avait privé le roi de Naples (1768).

Clément XIV, irrité par la conduite incroyable de l'Ordre qui fit réimposer au milieu de la crise la plus violente eût encore subie, le fameux ouvrage de Bellarmin sur la Puissance temporelle et qui, par la bouche de son chef, l'abbé Ricci, rejeta toutes ses propositions de réforme (*Sicut utuntur non tunc*) accorda enfin à l'opinion du temps la satisfaction qu'elle réclamait : il supprima

(*) *De potestate summi Pontificis in temporibus contra G. Barlaamum liber*, Rome, 1610

, qui même ne paraissent pas faciliter, au moins à en juger par ce que l'on a tenté dans ce genre, qui tous sont plus ou moins arbitraires. Ces deux généalogies ont sans doute été dressées d'après des documents écrits. En les comparant aux généalogies correspondantes de l'Ancien Testament, on est porté à croire que l'auteur y aura fait des changements le but d'aider la mémoire (Matth., I, 17).

Bethléem*, patrie de David, Jésus souffrit de la haine des hommes pendant sa tendre enfance. Hérode, ennemi de la naissance du Messie, et combla cette dignité comme constituant un obstacle qui renverserait son trône, tenta à sa vie. Mais la Providence protégeait sur l'enfant; ses parents, à l'instigation de projets du tyran, se réfugièrent en Égypte, et y restèrent jusqu'à la mort d'Hérode. De retour dans la patrie, ils se fixèrent de nouveau à Nazareth, petite ville que Joseph avait achetée et où il exerçait le métier d'ouvrier en bois (εργαζων), qu'il communiqua à Jésus, comme le supposent les évangiles apocryphes et comme on le voit dans le nom de charpentier donné au peuple à Jésus-Christ lui-même (Marc, VI, 3). Situé en Galilée, sur le mont Thabor, sur une hauteur qui dominait des vallées et des collines, éloigné du bruit de la capitale, de sa corruption, de ses disputes et de ses infortunes, Nazareth était un asile digne de servir à Jésus-Christ qui se préparait à remplir parmi les hommes la plus haute des missions. Il quitta sa patrie pour accompagner son père en loin ses parents aux grandes fêtes qu'on célébrait annuellement à Jérusalem, et auxquelles ils assistaient irrégulièrement (Luc, II, 41, etc.). L'une de ces fêtes, qu'à l'âge de douze ans, Jésus excita l'admiration des docteurs de la loi, par les réponses qu'il leur donna, époque précise de la naissance de Jésus-Christ. On est assez généralement d'avis qu'il y a erreur dans la fixation de cette époque, et que Jésus-Christ n'avait que quatre ans avant le commencement de sa vie (voy. T. IX, p. 713). Le mois de mai est encore moins sûr. Clément d'Alexandrie décide pour le mois de mai, d'autres auteurs pour d'autres époques.

faisait à leurs questions, et qui jetaient dans l'étonnement tous ceux qui l'entendaient. De retour à Nazareth, son développement intellectuel et moral fut rapide, et il était aimé de Dieu et des hommes (Luc, II, 52).

Mais depuis cette époque jusqu'à sa trentième année, l'histoire ne nous apprend rien de positif sur la vie de Jésus. On a tâché de combler cette lacune par des conjectures*, en supposant que Jésus se forma dans quelque école, ou des Pharisiens, ou des Saducéens, ou enfin des Esséniens (voy. ces noms), et qu'il y puisa les connaissances que plus tard il communiqua aux hommes. Pour ce qui est des Pharisiens et des Saducéens, il suffit de jeter un regard sur leurs principes tels qu'ils sont rapportés dans l'Évangile, et qu'on les trouve développés dans Josèphe, pour se convaincre que Jésus-Christ ne devait rien à ces deux sectes. La troisième hypothèse, que Jésus-Christ aurait été à l'école des Esséniens, paraît beaucoup plus probable au premier abord : aussi a-t-elle été fort souvent reproduite depuis Wachter (1717), jusqu'à M. Salvador. En effet, de toutes les sectes juives, celle des Esséniens se distinguait le plus par sa piété, par des mœurs pures et sévères, par les soins qu'elle consacrait à la guérison des malades et à l'éducation des enfants. Mais examinées de près, ces analogies disparaissent et font place à des divergences bien autrement frappantes. Tandis que le principal caractère du christianisme est l'universalité, celui de toutes les religions, de toutes les sectes qui l'ont précédé ou suivi était, au contraire, un particularisme exclusif qui ne saurait appartenir à la véritable religion. Contentons-nous donc de dire que les principes religieux et moraux du christianisme sont, pour ainsi parler, la quintessence de tout ce que les autres cultes et les autres doctrines ont de grand et de vrai; mais par là même ils font voir qu'ils ont leur source ailleurs.

Jésus avait atteint sa trentième année.

(*) Nous reproduisons ce passage de notre *Histoire de l'éducation* où nous sommes entré dans quelques détails sur ces hypothèses : *Étendue d'un système complet d'instruction et d'éducation et de leur histoire* (Strasb. et Paris, 1841), t. III.

née, lorsque le dernier prophète de l'ancienne Alliance (*voy. JEAN-BAPTISTE*) fit retentir les bords du Jourdain de sa voix éloquente. Appelant à lui tous ceux qui sentaient la nécessité d'une régénération morale et d'un Sauveur qui l'apportât aux hommes : « Je vous baptise d'eau, disait-il au peuple ; celui qui vient après moi, vous baptisera (vous pénétrera) du Saint-Esprit. Il a son van dans ses mains ; il nettoiera son aire et amassera son blé dans le grenier ; mais il brûlera la balle au feu qui ne s'éteint point. Convertissez-vous donc, car le royaume des cieux est proche (Matth., III, 1. 11. 12 ; Luc, III, 3 et suiv., 16. 17 ; Jean, I, 26. 27. 29) ». Jésus se fit baptiser par lui, se soumettant volontiers à une formalité qu'il reconnaissait utile aux hommes sous le rapport moral et religieux (Matth., III, 15). Des choses extraordinaires se passèrent en ce moment : Jean-Baptiste déclare avoir vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et s'arrêter sur Jésus (Matth., III, 16. 17 ; Marc, I, 10 ; Luc, III, 22 et suiv.). « C'est ce que j'ai vu moi-même, ajouta-t-il, et j'ai rendu témoignage que celui-ci est le Fils de Dieu (Jean, I, 32. 34). »

Après avoir reçu le baptême, Jésus se retira dans la solitude pour méditer encore une fois sur la grande œuvre que Dieu lui avait confiée, pour réfléchir aux obstacles que son entreprise rencontrerait, et aux moyens qui se présentaient à lui pour l'accomplir néanmoins. Au début de sa carrière, il eut à lutter contre des tentations qui l'attiraient vers les jouissances terrestres, vers des actions d'éclat, vers les honneurs et la gloire de ce monde. Car, de même que nous, il a été tenté en toutes choses (Hebr., IV, 15) ; mais il résista, et sortit victorieux d'une lutte dans laquelle notre faiblesse nous fait si facilement succomber (Matth., IV, 1. 11 ; Marc, I, 13). Ce n'est qu'après avoir subi ces épreuves qu'il se présenta en public, pour travailler à la régénération de l'humanité.

Avant de présenter un exposé rapide de la vie publique de Jésus-Christ, dont nous reprendrons plus tard les principaux détails pour les envisager de plus près, nous ferons observer que la suite chronologique

des événements est assez incertaine ; nous répéter ici ce que le lecteur trouvera dans les quatre évangélistes, nous nous en tiendrons à saint Matthieu groupés en paragraphes d'après l'analogie des faits que d'après leur ordre chronologique saint Marc ne paraît pas s'être suivi ; saint Luc est un bon ordre suivi ; saint Luc est un bon ordre suivi pour la fixation de la naissance et du commencement des prédications de Jésus-Christ ; en citant les fêtes auxquelles Jésus assista, pose des jalons qui peuvent servir à nous orienter ; malheureusement on n'est pas toujours sûr de qu'il parle, et les événements qui sont pour la plupart ceux des autres évangélistes ont omis. Il est certain que les trois pâques données qu'elles fournissent, la durée de Jésus-Christ a duré ou trois ans et demi*.

Après avoir quitté le désert autour de lui quelques anciens de Jean-Baptiste ; après avoir assisté eux aux noces de Cana, où il fit le premier miracle, et avoir passé quelque temps à Capernaüm, Jésus prit son chemin parmi ses compatriotes de Galilée. Mais ceux-ci, insensible à la marque d'attachement et loin de naître dans ses enseignements le divin dont ils étaient empreints, poussèrent et attentèrent même (Luc, IV, 16, et suiv.). Se souvenir que le prophète n'est point honoré en son pays (Jean, IV, 44), Jésus quitta la Galilée pour aller assister à Jérusalem à la célébration de la Pâque. Il y trouva le temple fané par un marché public qui avait été établi dans son parvis (Luc, II, 14 et suiv.). L'entretien de Jérusalem eut à cette époque avec le témoignage de l'impression que la dévotion avait faite à Jérusalem dans les cercles élevés de la société aussi parmi le peuple. Mais les perses distingués et en général les hiérarches de la capitale, retenus par l'influence des scribes (docteurs de la loi) et

(*) Nous avons suivi en grande partie (*Vie de Jésus-Christ*, 3^e éd., allemand) néanmoins d'éviter ce qu'il y a d'arbitraire dans la manière de grouper les faits.

nt se déclarer ouvertement ; au lieu qu'en dehors de la le de la Judée s'attacha à ses ont à lui, » rapportait-on à ptiste (Jean, III, 26). C'est de là, pour se rendre en eut son entretien avec la et qu'il jeta les premières foi parmi cette nation. Re- e, il paraît s'être fixé pour s à Capernaüm (Marc, I, visitait tous les environs prêchant l'Évangile et gué- ades. Les instructions réu- Matthieu dans ce qu'on ap- e de la montagne (Matth., araisent en grande partie cette époque. Peu de temps t ses disciples et les envoya, me d'essai, prêcher l'Évan- c). Cette séparation ne fut durée; car, peu de temps trouvons les douze apôtres de leur maître (Matth., uraient lorsqu'il apprit la -Baptiste, événement qui ème à se retirer dans un ., XIV, 13), des menées dès lors tramées contre lui iv.). Les douze apôtres sont à lui lorsqu'il nourrit d'une euse le peuple qui l'avait t (XIV, 15 et suiv.). événement eut lieu peu de deuxième Pâque (Jean, VI, t ne paraît pas avoir célébré rusalem (*ib.*, v. 59), par es Juifs de la Judée avaient à le faire mourir (VII, 1). retiré dans le nord de la s confins de la Phénicie, aire pendant quelque temps s (Marc, VII, 24); mais les e femme cananéenne qui de venir guérir sa fille, le e cette retraite, et il revint lac de Génézareth (v. 31). bernacles étant proche, ses rent à la passer à Jérusalem. s raisons pour différer en- y vous-mêmes, dit-il à ses de ne peut vous haïr; mais e que je rends ce témoi- ai que ses œuvres sont mau-

vaises » (Jean, VII, 3-5). Néanmoins il s'y rendit; mais les précautions qu'il fut obligé de prendre (v. 9, 10) prouvent que les menées de ses ennemis avaient porté leur fruit. Dans ses discours au peuple de Jérusalem et aux pharisiens, il fait souvent allusion à ce désir de ses ennemis de le perdre, et qu'ils ne se donnaient pas le soin de cacher (*ib.*, v. 25, 32, 43). Il n'en continua pas moins ses instructions même dans le temple (VIII, 2, 20), et saint Jean entre dans de grands détails au sujet de la guérison d'un aveugle—né qu'il opéra à cette époque (IX, 1 et suiv.). Au bout d'un certain temps, Jésus retourna en Galilée, et c'est probablement à ce voyage que se rapporte sa transfiguration dont furent témoins Pierre, Jacques et Jean, qu'il avait menés avec lui sur une haute montagne (Matth., XVII, 1 et suiv.).

Malgré tout ce qu'il avait fait, il se vit méconnu, repoussé par la majorité de la nation; mais il n'en continuait pas moins à travailler avec le plus grand zèle à répandre le royaume des cieux. A cette époque appartiennent ses instructions sur l'importance d'une humilité parfaite et semblable à celle d'un enfant; sur le besoin de pardonner à un frère qui nous aurait offensés, non pas sept fois seulement, mais jusqu'à septante fois sept fois; sur le royaume du ciel promis à celui qui ressemble à l'enfant, et une foule d'autres encore, ainsi que le refus des habitants d'un bourg samaritain de recevoir Jésus, événement à l'occasion duquel Jacques et Jean auraient voulu faire descendre sur ces hommes le feu du ciel (Luc, IX, 51 et suiv.); l'ordre donné à soixante-et-dix disciples de parcourir le pays pour répandre la doctrine du salut (Luc, X); enfin, la petite scène, si riche en hautes instructions, qui eut lieu entre Jésus-Christ, Marthe et Marie (*ibid.*, v. 38 et suiv.). Nous ne saurions dire combien de temps s'écoula entre cette scène et la maladie qui amena la mort de Lazare, frère de ces deux femmes (Jean, XI). Appelé par elles, Jésus revint à Béthanie, malgré les instances que firent ses disciples pour qu'il ne retournât pas en Judée, à cause de l'acharnement de ses ennemis contre lui (v. 8-16). Effectivement, ce voyage, et surtout la ré-

surrection de Lazare, qui le signala, amenèrent la fin tragique du Seigneur : ses miracles ayant augmenté le nombre de ses disciples, les pharisiens résolurent de le faire périr pour sauver leur propre autorité (v. 47 et suiv.).

Ils donnèrent ordre que si quelqu'un savait où était Jésus, il le déclarât, afin de le faire prendre (v. 57) ; ils délibérèrent même de faire mourir aussi Lazare, parce qu'il avait été l'occasion, disaient-ils, d'un scandale et de la défection de tant de juifs qui les abandonnaient pour adhérer à Jésus (XII, 10. 11). Reconnaisant que son temps était arrivé, le Christ se rendit à Jérusalem, accompagné d'une troupe nombreuse d'hommes qui, venus pour la fête, prirent des branches de palmiers et allèrent au-devant de lui en criant : « *Hosanna!* béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! c'est le roi d'Israël ! » Mais les hommes influents n'osant pas se déclarer ouvertement pour Jésus, et le peuple étant excité contre lui par les pharisiens, l'enthousiasme populaire ne se soutint pas : le même jour, cette foule qui le matin avait chanté ses louanges, se laissa exciter contre lui au point que Jésus dut se dérober aux dangers dont le menaçait cette déplorable inconstance. Il ne trouvait de véritable attachement que parmi le peu d'amis qui avaient tout quitté pour le suivre ; et parmi ceux-là même, il y en eut un qui le trahit. Après avoir donné encore à ses disciples un bel exemple d'humilité, en leur lavant les pieds ; après avoir institué la sainte Cène pour témoigner de l'attachement inaltérable qu'il leur consacrait, le Christ se livra à ses ennemis. Traîné de tribunal en tribunal, comme le dernier des malfaiteurs, il vit accumuler contre lui les accusations ; mais il n'y opposa que des paroles d'une dignité sublime, ou le silence de l'innocence outragée. Il fut condamné, ou plutôt il l'était avant de paraître devant ceux qui se disaient ses juges ; il subit les tourments de la flagellation, mourut sur la croix, ressuscita, et après avoir passé encore quarante jours avec ses amis, fuyant le commerce du reste des hommes, il quitta la terre, annonçant à ses disciples le secours qui leur viendrait d'en haut ;

il fut élevé au ciel à la vue de sa une nuée le déroba à leurs yeux I, 9).

Telle est, en résumé, l'histoire la plus pure, la plus sainte que ait vue. Pour mieux la juger, maintenant dans un peu plus de sur quelques-unes de ses parties plus dignes d'attention.

II. Le premier appel que Jésus fit au peuple d'Israël ne différa de celui que Jean-Baptiste lui avait fait. Comme celui-ci, Jésus commença à dire : *Convertissez-vous, car le Dieu est proche (Math., IV, 17)* ; est arrivé où tous ceux qui désirent leur salut vont se réunir sous la seule bannière qui les conduira à la félicité éternelle. Mais sa bannière différait de celle de son prédécesseur : ce que Jean se bornait, pour ainsi dire, à appeler l'attention sur la nécessité de la conversion, tandis que Jésus se proposait de présenter au peuple le moyen de la régénération. Citait et qu'en présentant aux hommes les moyens propres à leur salut, il leur facilita l'accomplissement de cette tâche. L'un de ses principaux soins fut de signaler les nombreuses erreurs que le monde avait mêlées à la religion. Le sermon de la montagne est en grande partie à présenter dans tout leur jour, à en faire les funestes effets. Sa lutte contre les pharisiens, les saducéens, le peuple de Jérusalem qui s'élevait sur leur bannière, qu'était-ce autre chose, sinon une lutte pour la vérité, pour la justice, pour la gloire de Dieu, pour le salut de l'homme tout entier ? Suivant Jésus, qu'en revenant de ces erreurs et de ces manières défectueuses peut être ramener le peuple à la vérité, au chef spirituel de son temps, à celui qui nous a dit : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et je vous soulagerai ; soumettez-vous à mon joug et devenez mes disciples, je suis doux et humble de cœur »

« epos de vos âmes; car mon k et mon fardeau léger. » 28-30.)

de Jésus-Christ était donc at une mission de paix, d'acconciliation des hommes avec . Dieu veut que tous les at sauvés et qu'ils parviennaissance de la vérité (1 Tim. t il a aimé le monde qu'il a unique, afin que quiconlui ne périsse point, mais : éternelle. » Dieu n'a point unique dans le monde pour s monde, mais afin que le uvé par lui (Jean, III, 16. t venu pour donner le prienfants de Dieu à tous ceux nt et croient en lui (I, 12); pérance du pécheur en lui se, si un repentir bien sinne vers Dieu, la rémission i est assurée (Luc, XV, 11 et llant au-devant de cette obmeurions-nous dans le pé: la grâce soit plus abonieu ne plaise! répond pour il: « nous qui devons être hé, comment vivrions-nous le péché? » (Rom., VI, 1.

la foi sans les œuvres; or, Jacques (II, 14, 17): « Si t qu'il a la foi et qu'il n'ait s, de quoi cela lui servira-t-pourra-t-elle le sauver? La n'est pas accompagnée des itièrement morte. » Et à ce:rait que la mort de Jésusoi en elle suffisent à procuion des péchés, sans lui imoir sacré d'un repentir sinonnes œuvres, Jésus déclare u jugement il lui dira: « Je sais connu; éloignez-vous de i faites des œuvres d'iniqui., VII, 21-23). La véritable n'existe pas sans les bonnes royaume des cieux n'est acheix (Matth., XXV, 31-46.). eadu que Jésus-Christ avait é à établir un règne tempot en ce sens qu'il avait voulu s tête d'une régénération de re; que sa première appari-

tion dans le temple avait été celle d'un Messie terrestre; que ses disciples étaient tellement persuadés de ce but qu'ils se disputèrent d'avance les places d'honneur dans son royaume; que l'entrée triomphale dans Jérusalem, le jour des Rameaux, était un dernier effort tenté pour s'élever sur le trône de David. Mais est-il permis de prêter sincèrement cette idée à Jésus, qui ordonna aux Juifs de rendre à César ce qui appartenait à César (Matth., XXII, 21), et qui ne voulait être juge terrestre entre qui que ce fût (Luc, XII, 13, 14); à Jésus, qui n'avait point où reposer sa tête, qui dit au jeune homme de vendre tout ce qu'il possédait et de le donner aux pauvres pour le suivre (Matth., XIX, 21); à Jésus, qui combattit l'ambition de ses disciples en leur défendant de rechercher aucune distinction honorifique (Matth., XXIII, 8 et suiv.); qui enfin se retira dans la solitude pour échapper au peuple disposé à le proclamer roi (Jean, VI, 15)!

C'est, en effet, une tout autre mission que le Sauveur avait à remplir ici-bas, et, pour atteindre son but, il devait se consacrer tout entier à l'instruction morale et religieuse des contemporains. Il serait très intéressant de connaître le plan qu'il suivait sous ce rapport; de pouvoir indiquer la marche progressive de ses enseignements, et le développement qu'il leur donna graduellement. Reinhard a cru pouvoir le faire (*Essai sur le plan que le fondateur du Christianisme s'était tracé pour le bien de l'humanité*; ouvrage allemand, 5^e éd., Wittenberg, 1830); mais pas plus que tous ceux qui ont entrepris de traiter ce sujet difficile, Reinhard n'a pu échapper au reproche, décisif dans cette matière, d'avoir arbitrairement groupé les faits et les paroles. Le manque d'ordre chronologique dans les récits évangéliques ne permet pas d'arriver à un résultat certain. Bornons-nous donc à quelques observations sur le caractère de l'enseignement de Jésus-Christ.

III. Ce qui le caractérisait avant tout, c'est l'à-propos. Une question que ses disciples, les pharisiens, les saducéens lui adressaient, amenait toujours une réponse beaucoup plus profonde, ren-

fermant beaucoup plus d'idées, de vérités importantes, que ne l'avait prévu son interlocuteur en posant la question. Généralement, il rattachait ses enseignements à un fait qui se passait sous ses yeux ou à un événement qu'on était venu lui rapporter; et d'un fait matériel il prenait toujours occasion pour s'élever à un ordre d'idées plus grand; les choses terrestres lui servaient de symboles pour faire comprendre les choses qui ne sont pas de ce monde. C'est dans cette vue qu'il aimait à fixer l'attention de ses auditeurs sur la nature, sur les lis des champs et leur brillante parure; sur les oiseaux de l'air et la sécurité où ils vivent quant à leur nourriture. Les expressions symboliques lui étaient familières; mais les actions symboliques, qu'employaient les prophètes hébreux, étaient moins dans ses habitudes; surtout en présence du peuple, il montrait à cet égard une grande réserve. A vrai dire, il n'y a guère à citer que le baptême, déjà connu par l'exemple de saint Jean; encore Jésus ne baptisait-il pas lui-même (Jean, IV, 2). S'il lava les pieds à ses disciples, pour leur prêcher ainsi l'humilité, il ne le fit pas en public, et n'étendit pas cet acte symbolique au-delà du cercle étroit de ses amis; il en fut de même de la sainte Cène, symbole de sa mort expiatoire. En revanche, ceux de ses discours qui sont devenus les plus populaires, les paraboles, ont presque tous un caractère symbolique: la brebis égarée que le berger recherche avec un soin plein de tendresse; le trésor caché dans un champ et qu'un homme se procure, en sacrifiant pour l'avoir tout ce qu'il possède; le grain de senevé qui donne naissance à une plante assez grande pour abriter les oiseaux du ciel, ne sont-ce pas autant de symboles du royaume des cieux? Il en est de même de l'histoire de l'enfant prodigue, de celle du pharisien et du publicain, de celle du saducéen et de Lazare le pauvre. Simples et claires, les paraboles de Jésus sont ordinairement peu étendues et très faciles à retenir; et quelque profonde que soit souvent la vérité qu'elles mettent en lumière, elles sont d'une intelligence facile pour celui qui veut se donner la peine de les lire attentivement. A cette forme

éminemment populaire, Jésus, dans son enseignement, une foule de catégories, de gnomes ou sentences tient sans peine et auxquelles rattachée dans notre mémoire la série et d'instructions morales et religieuses qui viennent à leur suite. Pour fixer et prendre l'intime liaison qui existe entre le maître et ses disciples, Jésus se nomme le cep de vigne; ce nom, il se nomme le cep de vigne, car ils ne sont eux que les sarments; n'existeraient pas sans le cep (Jean, I, 4); il se nomme le bon pasteur, car il donne sa vie pour ses brebis (Jean, X, 11); il exhorte ses disciples à ne pas être du levain des pharisiens et des saducéens (Matth., XVI, 6); il compare la conduite de Jean, ni sa propre ne satisfaisaient, à des exemples qu'il se tiennent assis dans la place publique, qui crient les uns aux autres: « nous avons joué de la flûte devant vous, mais vous n'avez point dansé; nous avons chanté des airs lugubres, et vous n'avez point pleuré » (Luc, VII, 31 et suiv.). S'il veut-on des exemples de ces paraboles? qu'on lise entre autres l'histoire de la montagne: saint Matthieu réuni un grand nombre, toutes les fois qu'il par leur forme non moins que par leur fondeur des vues qu'elles renferment des sentences applicables à mille circonstances diverses et dont plusieurs sont ordinairement employées par Jésus-Christ dans différentes circonstances. Quelquefois il procède aussi par interrogations, lorsque, par une question capotieuse, les pharisiens, les saducéens, pour lui enlever sa popularité, l'embarrasser, à le mettre en contradiction avec lui-même, à l'obliger à une rétractation. Alors sa réponse consiste ordinairement dans une allégorie, qui replace tout sur son terrain, confondant ses ennemis par ses mots, et réduisant au silence ceux qui avaient cru lui imposer (p. ex. Matth., XXI, 23 et suiv.; XXII, 13 et suiv.). De discours proprement dits, Jésus n'en a point, mais il a une idée fondamentale, en passant sous ses divers points de vue, en la décomposant dans ses paraboles, traitant systématiquement, nous trouvons aucun exemple dans

bral, l'enseignement de Jésus-Christ n'était pas de la forme systématique qu'il formait un système et en ne paraissant voir les leur côté pratique, chacun eurent est empreint du caractère la mieux développée. l'art unie à la profondeur; les que l'enfant paraît comme l'homme mûr ne saurait : « Où est votre trésor, là est votre cœur; nul ne peut servir deux maîtres. — Soyez parfaits, comme le Père est dans le ciel, est parfait. Les yeux qui ont l'esprit doux, seront la terre! — Heureux les lieux, car ils obtiendront »

enseignements de Jésus-Christ n'étaient quelquefois obscurs et ils (ils l'étaient assez souvent ses disciples, Jean, XVI, 29; 18 et suiv.), n'oublions pas la semence jetée dans la terre, fait, pour la faire germer, au temps et plus encore sur la Providence, qui fait fructifier, quelque faible qu'il puisse être le principe (Jean, XVI, 12. et pas oublier non plus que nous rapportent que la prince des discours de Jésus, silence la plupart des idées et quelquefois même des choses, en sorte qu'il devient possible de ressaisir le fil réquiemment, les paroles de l'adressent au sens commun; il en appelle à ce que dans son esprit et dans son cœur n'aimez que ceux qui quelles récompenses méritent publicains n'en font-ils pas les ne faites accueil qu'à vos us- vous d'extraordinaire? n'en font-ils pas autant? .47.) Mais, quand il trou- vait avides de s'instruire et pendant le sens de ses discours, il entraînait avec eux dans les nécessaires (Marc, IV, 10) la timidité empêchait ses à faire des questions, il al- de leur désir et leur of-

frait de lui-même des explications (Matth., XVI, 6 et suiv.), ajoutant cependant qu'il aurait encore bien des choses à leur dire, mais qu'elles étaient encore au-dessus de leur portée, et que l'esprit de vérité viendrait les conduire dans toute la vérité (Jean, XVI, 10. 13.).

IV. Ces instructions, Jésus-Christ ne les renfermait pas dans les murs étroits d'une école, d'une synagogue ou de quelque maison particulière : partout où il trouvait des hommes disposés à écouter sa doctrine, il la faisait entendre. Pendant toute sa vie publique, il parcourut dans tous les sens son pays natal, enseignant dans les synagogues, dans le temple de Jérusalem, en route, près des bords du Jourdain ou du lac de Génézareth, sur les montagnes, dans les champs, dans le désert même. Il envoyait ses apôtres préparer les esprits et appeler l'attention sur sa personne; et il envoyait encore d'autres disciples (Luc, X, 1 et suiv.) pour exciter, pour entretenir la vie religieuse.

À l'article APÔTRE, on a donné les noms de ces disciples de Jésus-Christ; mais à ce mot, comme à celui d'APOSTOLAT, on a effleuré seulement ce qui est relatif à leur mission et à l'intention que le maître avait en les réunissant autour de sa personne. Peu de temps après s'être montré au peuple, il appela auprès de lui (Jean, I, 35 et suiv.; Matth., IV, 18 et suiv.), pour s'attacher à ses pas, pour profiter de ses instructions de tous les moments, des hommes désireux de travailler à leur propre salut et à celui des autres. Aucun d'eux n'était riche; mais aucun n'appartenait à la classe des pauvres proprement dits. Pierre, André, Jean, avaient leur maison à eux; le père de Jacques et de Jean, malgré le secours qu'il recevait de ses fils, avait des gens à son service (Marc, I, 20); ils étaient eux-mêmes associés avec Simon dans l'exploitation de la pêche du lac de Génézareth (Luc, V, 10). Le métier de péager, que Matthieu avait exercé, était généralement lucratif. En un mot, tout nous fait voir les apôtres dans la position d'une heureuse médiocrité, où l'homme est à l'abri du besoin, mais qui le place cependant plus près de la pauvreté que de la richesse et de l'opulence.

Tous ou presque tous étaient Galiléens,

et par conséquent originaires de la province la moins cultivée de la Palestine; mais aussi exempts par là de la corruption qui régnait dans la capitale, et soustraits à l'influence démoralisante des chefs de la nation. La plupart, et parmi eux les disciples les plus distingués et les plus chéris du Sauveur, avaient originellement exercé le métier de pêcheurs sur le lac de Génézareth ou Tibériade, renommé par sa beauté, présentant les sites les plus pittoresques de toute la Palestine; dans cette belle nature, leur esprit s'était développé, leur cœur s'était ouvert aux accents de la vérité. Balancé sur les vagues limpides du lac, traversé du nord au sud par le Jourdain et entouré de fertiles coteaux à l'est et à l'ouest, on voyait du temps de Jésus toute la contrée animée par de nombreux bourgs ou villages et par quelques villes industrielles qui ne présentent aujourd'hui que des ruines ou qui même ont complètement disparu. Ce beau spectacle était celui que la plupart des disciples du Christ avaient habituellement sous les yeux: aussi une grande vivacité, un esprit extrêmement impressionnable, distinguaient-ils surtout les trois principaux d'entre eux. Le métier de saint Matthieu lui avait fourni l'occasion d'apprendre à connaître les hommes, à juger par quelques paroles de l'ensemble de leur caractère: de là peut-être la tendance prononcée, qui se manifeste dans son évangile, à généraliser, à réunir les discours, les faits qui présentent le même point de vue. Nathanaël* paraît s'être distingué par une simplicité naïve, par un caractère loyal, franc et surtout sensible à toutes les impressions; Thomas par une réflexion calme, positive, difficile à enthousiasmer.

C'est par saint Jean-Baptiste, dont ils avaient été les élèves, que les premiers des disciples du Christ paraissent avoir été rendus attentifs à sa venue; mais tel fut l'effet que fit sur eux le premier entretien qu'ils eurent eux-mêmes avec lui, qu'ils appelèrent aussitôt leurs amis pour venir participer au bonheur qu'ils trouvaient dans leur position nouvelle. Ainsi André amena à Jésus-Christ son frère

(*) On croit qu'il est le même que Barthélémy.

Simon qui fut surnommé P. Philippe même Nathanaël venons de caractériser. De Bethsaïde sur la rive gauche du Jourdain Jean baptisait (Jean, I, 28), l'un de ces jeunes hommes retourna avec Jésus dans la Galilée; ils allèrent à Cana, le suivirent à Capernaüm (Jean, II, 1-12), et, peu de temps après le départ de Jésus suffit pour les décider à quitter tout ce qu'ils avaient pour aller accompagner dans tous ses voyages (Jean, IV, 18 et suiv.). Le nombre de disciples qu'il avait eus auparavant alla toujours croissant, et n'admit que les douze apôtres (Jean, VI, 67-71), après les avoir nommés (Jean, X, 1-5), et, après les avoir nommés (Jean, X, 1-5), il avait ordonné à son retour au Père (Actes, I, 21-22); en sorte que la fin de sa vie, il put même soixante-et-dix d'entre eux une manière spéciale, mais analogue à celle de temps auparavant, il avait douze apôtres.

En faisant participer ces derniers à l'enseignement principal des apôtres à l'instruction qu'il donnait à son peuple, leur expliquant ce qu'ils ne comprenaient pas; en les rendant attentifs à ce qui pouvait échapper à leur entendement (Matth., XXIII, 3 et suiv.); en suscitant l'éveil par des questions (Jean, I, 27), il les élevait à sa hauteur. Il leur communiquait des impressions matérielles, mais leur faisait saisir la chose importante, vers ce qui n'est pas de ce monde et ce que le monde connaît à peine; il mettait d'autant plus de soin, qu'ils étaient imbus de préjugés, d'idées générales, le but de la mission du Christ, le royaume des cieux, idées dont il leur fallait se débarrasser pendant toute sa vie (Jean, XX, 20 et suiv.) et qu'ils ne pouvaient saisir jusqu'au moment où Jésus se manifesta pour toujours (Actes, I, 6), et les efforts qu'il faisait, de l'aveu, pour rectifier leur erreur (Jean, XX, 25 et suiv.), malgré les obstacles tout spirituels qu'il leur opposa (Actes, XVIII, 33 et suiv.). Ces idées

Les apôtres relativement à la mission de leur maître provenaient sans doute des doctrines toutes matérielles des Juifs à ce sujet, et de quelques paroles figurées du Seigneur, mal comprises par eux (par exemple : Matth., XIX, 28 et suiv.; Luc, XXII, 28-30); paroles que, même de nos jours, on a voulu prendre à la lettre, pour faire un reproche à Jésus-Christ, mais dont le sens n'a pas échappé à saint Marc qui fait voir, par la manière dont il en rapporte une partie (Marc, X, 28 et suiv.), qu'il a bien compris que Jésus promit à ses disciples, pour cette vie, l'espoir, l'amour d'une grande partie de leurs concitoyens, et, pour la vie à venir, des récompenses bien méritées, mais spirituelles, et non pas temporelles, comme ils le supposaient.

Simple et sous l'empire des préjugés, les Juifs étaient, en revanche, libres de la corruption qui rongait les riches et la plupart des lettrés. Leur cœur aimait le Seigneur, ils lui étaient dévoués; décidés à le suivre par amour, ils se croyaient le courage de mourir avec lui (Jean, XI, 16). Ils se faisaient illusion sans doute; mais Jésus-Christ ne leur a-t-il pas donné ce témoignage que leur esprit était ferme et que leur foi n'était seulement par la chair qu'ils faiblissaient (Matth., XXVI, 41)? Les renards cherchent des tanières, dit Jésus au scribe, et les oiseaux de l'air des abris, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête; et le pharisien renonça à son projet de l'accompagner (Matth., XIX, 21; Luc, IX, 59. 61). Nicodème (Jean, III), entraîné vers Jésus, ne pouvait cependant pas comprendre ce que c'était que cette régénération qu'il lui demandait; il ne croyait ni à la nécessité ni même à la possibilité d'un pareil changement; il n'osait se montrer à Jésus qu'en cachette. D'autres Juifs, de la classe des magistrats, n'osèrent pas non plus se déclarer pour lui, de peur d'être chassés de la synagogue, et parce que, comme l'apôtre l'a observé, ils aimaient mieux la gloire qui vient des hommes que celle qui vient de Dieu (Jean, XII, 42. 43; IX, 34. 35). Les apôtres, au contraire, sacrifièrent à la vérité leurs biens, leur temps et leur existence.

Le choix que Jésus-Christ fit des apôtres était en parfaite harmonie avec ses vues relativement au royaume des cieux qu'il était venu fonder. Bien que personne ne dût en être exclu, il prévoyait néanmoins que les grands de la terre s'en tiendraient éloignés, qu'ils y mettraient obstacle plutôt que de le favoriser. Il s'adressa donc d'abord aux classes inférieures, à des hommes méprisés, rejetés par les autres classes, et même, ce dont on ne manqua pas de lui faire un reproche, aux gens de mauvaise vie. On connaît la réponse qu'il fit lui-même aux pharisiens à ce sujet : « Ce ne sont pas ceux qui sont en santé, dit-il, qui ont besoin de médecin, mais ceux qui se portent mal;... ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à la repentance, mais ce sont les pécheurs » (Matth., IX, 12. 13). Des classes inférieures et moyennes, la religion du Sauveur devait pénétrer dans les régions les plus élevées de la société.

V. Le résumé de la doctrine du Seigneur ayant été donné à l'article CHRISTIANISME, nous n'avons pas à y revenir : nous nous bornerons à mettre en lumière la partie que le plan de cet article ne permettait pas encore d'éclaircir, celle qui se rapporte à la personne de Jésus-Christ en particulier, renvoyant du reste, pour l'examen philosophique et pour l'histoire des idées sur la personne de Jésus-Christ, aux articles VERBE et INCARNATION.

Souvent, et dans les occasions les plus diverses, Jésus a déclaré positivement être de nature divine. Combien de fois ne s'est-il pas nommé *Fils de Dieu* dans un sens tout particulier ! Il est vrai qu'il n'insiste pas moins souvent sur cette vérité consolante que tous les hommes sont enfants de Dieu, qui les aime tous, qui veut le salut de tous; mais en se désignant comme le Fils du Très-Haut, méritant comme tel d'être cru; en disant que celui qui croit en ses paroles n'est pas condamné, mais que celui qui n'y croit pas l'est déjà parce seul fait qu'il n'a pas foi au Fils unique de Dieu (Jean, III, 18), il s'attribue une dignité au-dessus du commun des hommes. En disant encore que, de même que nul ne connaît bien le Fils que le Père, nul aussi ne connaît bien le Père que le Fils et celui à qui le Fils aura voulu

le faire connaître (Matth., XI, 27); que personne n'a vu, connu complètement le Père, si ce n'est lui qui vient de Dieu, lui qui a vu le Père (Jean, VI, 46; III, 11-13); en déclarant, dans une autre occasion, avoir été avant qu'Abraham fût (Jean, VIII, 58), ne se présente-t-il pas comme étant d'une nature fort supérieure à la nature humaine? C'était sa conviction la plus intime, et ce qui achève de le prouver, c'est qu'il fut condamné à mort pour avoir déclaré par serment qu'il était le Fils du Très-Haut (Matth., XXVI, 63 et suiv.).

Or, le Fils de Dieu est venu dans ce monde comme un envoyé spécial du Père; tout ce qu'il enseigne, tout ce qu'il fait, ce n'est donc pas lui qui l'enseigne, qui le fait, mais celui qui l'a envoyé. « Ma doctrine n'est pas de moi, dit Jésus, mais c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé (Jean, VII, 16); qui croit en moi ne croit pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé; je n'ai point parlé de mon chef, mais mon Père qui m'a envoyé m'a prescrit lui-même ce que j'ai à dire et ce dont je dois parler » (Jean, XII, 44-49). Tout pouvoir m'a été donné (par le Père) dans le ciel et sur la terre (Matth., XXVIII, 18). Voilà pourquoi il peut dire qu'il est *un avec Dieu* (Jean, X, 30); que son Père est en lui et que lui est dans son Père (XIV, 11); qu'il est le représentant visible de Dieu (XII, 45; XIV, 9); qu'il doit être honoré comme le Père, puisque celui qui n'honore point le Fils n'honore point le Père qui l'a envoyé (V, 23).

Mais tout en s'attribuant de cette manière une nature supérieure à la nature humaine, Jésus-Christ déclara formellement en mainte occasion qu'il n'était pas Dieu. « Tu es le seul vrai Dieu, dit-il en s'adressant à son Père, dans une prière sublime, peu de temps avant de se livrer à ses ennemis (Jean, XVII, 3). » Mon Père est plus grand que moi (Jean, XIV, 28). « Pourquoi m'appellez-vous bon? il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu » (Luc, XVIII, 19). S'il se dit *un avec Dieu*, c'est de l'unité de vues, de l'unité de volontés qu'il parle; car en priant pour les apôtres et pour tous ceux qui croiront en lui, il s'écrie: Je prie pour eux, afin que tous ne soient qu'un, comme toi, ô mon

Père, tu es en moi et que je suis; que de même ils ne soient qu'un, comme nous ne sommes qu'un. Je eux, ajoute-t-il, en parlant des apôtres et tu es en moi; afin que leur union soit parfaite, que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés, comme tu m'as aimé » (Jean, XVII, 20-21). Cette même vérité résulte de ce que, en déclarant sa religion divine, il ne dit qu'elle n'est pas de lui, mais de ce que l'a envoyé; et de ce que, au moment où il va ressusciter Lazare, il remercie son Père l'avoir exaucé (Jean, XI, 41). 42. Il dit qu'il le prie de faire, s'il est possible, la coupe de la mort sur la croix; et de ce qu'en même temps il met sa propre volonté à celle de son Père: « Ta volonté soit faite et non la mienne » (Matth., XXVI, 39); enfin de ce qu'il déclare positivement que le Fils ne se glorifie pas plus que les anges, tout ce que le Père (Marc, XIII, 32).

Les déclarations des apôtres se réduisent à celles de leur maître et de sa nature. Parmi les nombreux passages où ils reconnaissent et proclament être divin, il suffira de citer les suivants: *Rom.*, I, 3, 4; VIII, 3, 32; 2 *Cor.*, I, 4; *Phil.*, II, 6; *Col.*, I, 15 et saint Paul, à qui appartiennent les passages suivants, déclare non moins positivement que Dieu est au-dessus de Jésus, le chef de Christ, comme Christ est au-dessus de tout homme (1 *Cor.*, XI, 3). Jésus, auquel Dieu a tout soumis à certain temps, devra remettre sa puissance entre les mains de son Père et devra lui être assujéti, afin qu'il soit tout en tous (1 *Cor.*, XV, 28); ses paroles si positives et si multiples, Seigneur et des apôtres doivent être entendues dans l'interprétation de passages clairs et qui, au premier abord, paraissent contenir des doctrines différentes.

VI. Quant au caractère du Sauveur, les auteurs du Nouveau-Testament n'ont point réuni les traits en un seul; mais ils nous ont montré Jésus sous différentes positions de la vie les plus variées, en relation avec les hommes les plus divers, agissant, enseignant, et ne cachant à aucun de ses amis aucune de ses pensées, aucun de ses sentiments (Jean, XV, 15). Ses di-

c lui des années es pas quitté, qui ont on-ment en présence de ses ennemis, déclarent qu'il juste (Actes, III, 14), en de péché (1 Jean, III, 5), ut et sans tache (Pierre, bouche duquel il ne s'est avoué trompeuse (ib., II, eux même qui le trahit, déclare à ceux qui l'ont trahi (Matth., XXVII, 4) : D'un côté et les pharisiens, lorsqu'il fut au pied du tribunal, ne trouva aucun reproche fondé, de recourir à de faux témoins (XXVI, 59 et suiv.). Plusieurs reprises l'innocence, s'efforçant de l'arracher de la prison, mais il n'y réussit pas, et se résolut à s'acharner à le perdre (VII, 11 et suiv.; Jean, VIII, 20). La femme du gouverneur désignait sous le nom de « femme adultère », (Jean, VIII, 19); Hérode, le roi des Juifs, et qui le condamna à mort (Luc, XXIII, 19), et le traître Judas, le timide Nicodème, qui vint à Jésus qu'à la dérobée, et qui, siégeant au conseil, fut en sa faveur, et dont le témoignage fut l'observation que la loi ne permettait à personne sans l'avoir vu (Jean, VIII, 12-14); Nicodème ne peut déclarer l'ami et l'adversaire de celui qui venait de périr de la main des criminels (Jean, VIII, 12); Pierre pouvait ainsi dire à Jésus : « Vous avez renié le Seigneur (Actes, III, 14); de même que vous n'avez pu leur déclarer que vous n'avez rien su de ce qui s'est passé (Jean, VIII, 16). »

Il avait déjà pénétré du bon-sens et d'entendre parler de Dieu (Jean, VIII, 49); et, pendant toute sa vie, l'idée du Père céleste ne s'est jamais effacée de son esprit; c'est à cette idée qu'il a consacré les plus beaux moments de sa vie, et aussi bien que ceux qui

pouvaient changer la face du monde; vivre pour accomplir la volonté de Dieu, voilà sa tâche, voilà sa jouissance (Jean, IV, 32, 34); lui consacrer toutes les forces de son être, c'est là le but de tous ses efforts (V, 17; IX, 4). Aussi travailla-t-il sans relâche à fonder, à étendre le royaume des cieux, à nous enseigner à prier que le nom du Très-Haut soit sanctifié, que son règne vienne, que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Il aime à passer des nuits en prières; il se retire quelquefois dans la solitude pour se vouer exclusivement à Dieu (Matth., XIV, 23; Luc, V, 16, etc.); la prière est un besoin de son cœur, et il veut que nous aussi nous priions et que nous ne nous relâchions point (Luc, XVIII, 1 et suiv.), à la condition toutefois que notre prière parte d'un cœur sincère, qu'elle soit éloignée de toute hypocrisie, sans redites inutiles, simple, pleine de confiance et d'abandon (Matth., VI, 5 et suiv.). C'est par respect pour Dieu qu'il nous recommande de nous abstenir de tout serment légèrement prononcé (Matth., V, 33 et suiv.), et qu'il s'interdit à lui-même tout miracle superflu (Matth., IV, 1 et suiv.); le même respect lui défend plus sévèrement encore de songer à opérer un miracle contraire à ce que Dieu veut atteindre par sa mission (Matth., XXVI, 53, 54); c'est lui qui lui dicte le blâme si sévère et tant de fois répété contre les hypocrites et l'hypocrisie (Matth., XXIII, etc.); et il est le principe de la résignation avec laquelle, se vouant à sa haute mission (Hébr., XII, 2), il va se sacrifier pour les hommes; car, dit-il, *je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé* (Jean, VI, 38).

Après tous ces exemples d'une vie consacrée à Dieu et pleine d'une confiance illimitée dans les décrets de son Père, serait-il besoin d'ajouter que les paroles que Jésus prononça sur la croix (Matth., XXVII, 46) : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?* ne sauraient être prises dans ce sens comme s'il avait douté un moment de l'assistance de Dieu? En effet, ces paroles ne sont que le commencement du Psaume XXII; elles excitèrent les moqueries de la populace

qui entourait la croix, et l'évangéliste n'en parle que pour cette raison. Mais si on veut relire le passage cité, on verra que Jésus-Christ l'appliquait dans son ensemble à sa position, avec laquelle il présente tant d'analogies, et ce passage finit par des actions de grâces et par l'assurance d'une confiance sans bornes dans les voies du Très-Haut.

Aux traits déjà signalés du caractère de Jésus, il faut ajouter une profonde humilité, d'autant plus admirable qu'elle se trouve jointe à la conscience de sa nature surhumaine; non de cette humilité qui est la suite du péché, mais de celle qui ne s'enorgueillit point de ses propres mérites. Si le peuple admire la sublimité de ses enseignements (Marc, VI, 2; Jean, VII, 15, etc.), ce n'est pas pour lui qu'il en revendique l'honneur, mais il l'attribue à celui qui l'a envoyé. Il reconnaît que tout ce qu'il fait serait nul sans la bénédiction de Dieu (Jean, VI, 44). Quel trait d'humilité encore que cette scène où le Seigneur lave les pieds de ses apôtres (Jean, XIII, 1 et suiv.), rattachant à cet acte les instructions les plus touchantes! La bienveillance extrême qu'il témoigne aux hommes en général, et principalement aux pécheurs, découle de la même source. Les pharisiens s'étonnent, ils murmurent d'un pareil contact: ils se croyaient, eux, trop au-dessus de ces hommes méprisés; le Seigneur, au contraire, descend jusqu'au pécheur; loin de le repousser, il l'appelle à lui, persuadé qu'il est d'être venu pour appeler à la repentance, non les justes, mais les injustes. Quelle humilité enfin dans les paroles du Fils de Dieu quand il vient déclarer que le bien que nous aurons fait ou que nous aurons refusé au plus petit d'entre les hommes, il l'envisagera comme ayant été fait ou refusé à lui-même (Matth., XXV, 35 et suiv.; X, 40. 42; XVIII, 5. 6); quand il rappelle et bénit les enfants que ses disciples avaient repoussés (Matth., XIX, 13-15)!

Méconnu, rejeté, persécuté par ceux qu'il a comblés de bienfaits, le voit-on jamais infidèle à sa mission de travailler au bonheur des hommes? Sans cesse, il parcourt le pays, pour enseigner, consoler, guérir! S'il refuse en apparence ses se-

o à la (mandement (Matth. .), il évident que c'est ver : mme et pour n ancipies qu'une pareille foi exaucée. Aussi pouvait-il, n faite autorité, faire entendre tion, et revenir sans cesse sur le bien sans attendre de réco que la main gauche sache e main droite (Matth., VI, 3 lorsque nous aurons fait tou est commandé: « Nous soms teurs inutiles, nous n'avons que nous étions obligés de XVII, 10).

Mais ce renoncement à lui inépuisable charité, cet am sant jusqu'à ceux qui s'en r gnes, n'excluait pas chez la l'horreur du vice et le coa quer. Il ne le ménage jamais suit jusque dans ses dernie ments. Quelle puissance d trouve-t-il pas surtout lor mande ceux qui auraient e autres dans la bonne voie, e de cela, les laissent s'aban ché, aux habitudes vicieu XVI, 1-4; XXIII, etc.)

Une certaine apreté de e tingue le plus souvent celu tâche la censure des mœurs d porains; il fuit les plaisirs, à ceux qui l'entourent: t Jean-Baptiste, mais tel n'ét Très éloigné d'un ascétisme monacal, il aime à prendre des heureux, aux innocen monde. Son premier miracl tre but. Il prend part au lui offre, et les pharisiens b avaient désapprouvé le rigor ne manquent pas de blâme opposée du Christ (Luc, VI V, 27 et suiv.; XIV, 1). les plaisirs des sens ne l jamais il ne fait aux chose la moindre concession: tés de la tentation, quelle que tion qu'on en admette; tén les qu'il adresse à la scra « Marthe, Marthe, vous vou de bien des choses, cepend chose est nécessaire; Mar

lui sera point enlevée »). Lui-même détaché de tout aux autres ce détachement commande de ne pas s'attacher, à ce qui est périssable et suiv., etc.); de retout bien terrestre qui est nuisible à leur salut (V, 29. sans murmurer la croix nous impose (Luc, IX, même pour sauver les V, 13).

est essentiellement inhérent à son caractère, la droiture en lui. Aussi Jésus-Christ manifeste ses qualités dans les occasions. Voyez sa conduite envers eux : il leur annonce dès le commencement qu'il les accablait d'injures, qu'on dira d'eux (Matth., V, 11). Il ne se vante ni leur ambition ni leurs sens. Il va aux tribunaux, on vous les accuse dans les synagogues; le frère pour le faire mourir, et les enfants même se soulèvent contre leur père et contre leur frère pour le faire mourir; vous serez tous punis de ce monde à cause de moi (Matth., 17. 21. 22): » voilà ce que les apôtres au moment de leur départ loin de prêcher sa doctrine. Il veut venir après moi, moi-même, qu'il se charge d'aller où il me suive (Marc, VIII, qu'il dit encore à ses disciples qu'il les entourait. J'ai ses sentiments sous des dehors, soit qu'il s'adresse aux rois, aux princes, aux grands-sarisiens (Luc, XIII, 32; Jean, XVIII, 19 et suis-gouverneur, au roi (Jean, Luc, XIII, 31 et suiv.), ou même en présence des pauvres du monde méprise (Luc, v.). Sa mission était d'enseigner; il lui resta fidèle : la vérité par lui (Jean, I, 17), aucun ne s'est trouvée dans Pierre, II, 22). Il combat en public, tantôt en secourant ses disciples ni au jeu-jouctions, ni au repos forcé

v. d. G. d. M. Tome XV.

du sabbat; il enfreint ouvertement et à plusieurs reprises les lois absurdes des pharisiens sur le septième jour; il montre combien il serait barbare de ne pas vouloir faire le jour du sabbat une bonne œuvre en faveur d'un homme, tandis qu'on n'a pas de scrupule lorsqu'il s'agit d'animaux (Luc, XIV, 1-6).

VII. L'extérieur de l'homme, la connaissance de ses coutumes, de ses habitudes, répandent une vive lumière sur son caractère, et nous voudrions pouvoir peindre le Seigneur aussi sous ce rapport. Malheureusement les données du Nouveau-Testament sur ce point sont presque toutes vagues et incertaines. Une épître apocryphe, attribuée à un certain Lentulus, qui aurait précédé Pilate dans l'administration de la province de Judée (voir Fabricius, *Codex apocr. N.-T.*, t. I, p. 302), de même que d'anciennes peintures, attribuées par la tradition fabuleuse à saint Luc (voy. l'art. *tête de CHRIST*), et quelques sculptures donnent à la physionomie de Jésus une expression mâle, sévère, noble; mais nous n'avons dans tous ces portraits que les idées de ceux qui voulaient, pour ainsi dire, voir de leurs yeux le Sauveur du monde et le toucher de leurs mains. Quelques anciens, se fondant sur un passage des Psaumes (XLV, 3), ont pensé que Jésus-Christ devait être « le plus beau des hommes, que les grâces étaient répandues sur ses lèvres »; d'autres, en s'appuyant sur un passage d'Isaïe (LIII, 2. 3), où le Messie est peint comme « n'ayant ni beauté ni éclat, semblable à ceux dont on détourne les yeux, objet de dédain et dont on ne fait aucun cas », ont cru devoir se représenter Jésus-Christ d'après ce dernier portrait. Très certainement, s'il avait eu cet extérieur défavorable, le peuple ne l'aurait pas écouté comme Messie; car chez les Juifs, les prêtres mêmes devaient être exempts de tout défaut extérieur. Faisons observer encore que les évangiles ne mentionnent pas que Jésus ait jamais ri; mais dans plus d'une occasion, ils rapportent qu'il pleura, que ses larmes coulèrent en signe de compassion pour une famille chérie (Jean, XI, 35), et aussi en signe de deuil sur la perversité du peuple qui se pressait en

foule autour de lui, pour voir s'il rappellerait Lazare à la vie, doutant de sa puissance, malgré tout ce qu'il avait déjà fait (*ib.*, v. 37. 38); qu'il pleura encore sur Jérusalem et sur le monde qui ne l'avait point reçu (Luc, XIX, 41; Jean I, 11). En général, cette douleur sublime de la vertu en conflit avec le vice se montre dans toute la vie du Seigneur; et n'est-ce pas aussi l'un des traits caractéristiques de tout véritable disciple du Christ, qui songe combien sont rares ceux qui reçoivent le Seigneur avec une foi pure et sincère et qui le révèrent en esprit et en vérité?

VIII. Il nous reste à dire quelques mots sur les miracles de Jésus-Christ, d'après nos livres sacrés, en renvoyant, pour l'appréciation philosophique de ces faits, à l'article spécial qui leur est réservé.

C'étaient soit des guérisons de maladies incurables ou réputées telles, comme la lèpre, la cécité, la surdité, la paralysie, soit la résurrection des morts opérée par lui, soit enfin d'autres transformations instantanées qui n'ont pas lieu de cette manière dans le cours ordinaire de la nature, mais qui, si elle les produit, se développent lentement et par degrés. Sans prétendre que les miracles opérés par Jésus fussent des actes contraires aux lois de la nature, on doit convenir qu'ils ne se faisaient pas en vertu de ces lois, telles qu'elles nous sont connues; la plupart des guérisons, par exemple, eurent lieu, de la part de Jésus, sans l'emploi des moyens physiques, souvent même sans qu'il eût vu les malades. Les phénomènes du magnétisme animal, qu'on leur a comparé, ont sans doute de l'analogie avec eux, mais sans qu'on puisse pour cela les regarder comme identiques. La plupart des miracles du Seigneur avaient un but essentiellement philanthropique; dans le petit nombre de ceux qu'on ne peut pas ranger dans cette catégorie, nous citerons la malédiction prononcée sur le figuier (Marc, XI, 12-14) qui paraît avoir eu un caractère symbolique, cet arbre devant probablement figurer le peuple juif dont Jésus était en droit d'attendre des fruits, et que sa stérilité condamnait à périr (Isaïe, V, 1 et suiv., surtout v. 7; Luc, XIII, 6 et suiv.).

Ces miracles, juifs et païens les daient du Messie, et plus encore de Dieu; sans eux, la religion chrétienne comme religion révélée, aurait paru quer de base aux uns comme aux autres. En en rejetant la réalité historique, les expliquant d'une manière naturelle comme on a voulu le faire, on en christianisme son fond historique fait de Jésus et des apôtres soit de mensonges qui se sont trompés eux-mêmes qu'il paraît impossible d'admettre des imposteurs spéculant sur la crédulité publique.* Nous disons des apôtres bien que de Jésus, car l'une des premières bases de la prédication chrétienne est un miracle, auquel ils en appelaient à chaque occasion, la résurrection de Jésus-Christ mort sur la croix. Bien en appellent aux miracles qu'ils ont opérés eux-mêmes et à ceux de personnes auxquelles ils avaient donné le pouvoir d'opérer : les assertions de saint Paul sur ce sujet (*Rom.*, XV, 18. 19; *2 Cor.*, XII, 13; *Actes*, XIV, 3, etc.) sont généralement formelles qu'il est impossible de trouver autre chose.

Par cette parole rapportée dans l'évangélique (Jean, VII, 31) : « Jésus-Christ viendra, fera-t-il de plus grands miracles que ceux qu'a faits cet homme ? » par cette parole, le peuple juif ne se rendait pas compte de ce qu'il attendait du Messie; aujourd'hui encore les masses juives croient probablement cette chose. Mais Jésus comprit tout autre chose; il ne voulut point qu'il y eût seulement des miracles destinés à rendre inébranlable au peuple sa dignité messianique; il les croyait aussi destinés à mettre sa dignité en évidence aux yeux des païens, de tous ceux qui espèrent en un Sauveur, annoncé depuis des siècles au peuple d'Israël. Jean-Baptiste ne pouvant parler, dans sa prison, des œuvres de Jésus-Christ, envoya des disciples pour lui faire cette question : « Le Messie, celui qui doit venir, nous-nous en attendre un autre ? »

(* Peut-être cette conclusion ne paraît-elle pas rigoureuse à tous nos lecteurs; mais, sans y rien changer, nous réitérons notre opinion à nous-mêmes que nous aurons l'occasion de développer ailleurs.)

« Allez et rapportez à Jean ce que vous voyez : et quand vous entendez et ce que vous voyez : et quand vous recouvrent la vue, les boiteux, les lépreux sont guéris, entendent, les morts ressuscitent, l'ange est annoncé aux pauvres, ajouta-t-il, heureux ce ne sera pas une occasion de dire à celui qui, après avoir ce que je fais et ce que je fera pas de mon caractère (Matth., XI, 2-6; Luc, VII, 16-17). Nous savons qu'on a voulu le passage d'une manière fine à voulu y trouver des hommes aveugles, boiteux, lépreux ou morts; mais il n'y a que le système qui ait pu conduire à l'ion si contraire au sens clair voir surtout Luc, VII, 21. 22). Je veux dire que, pour les apôtres, ces miracles ont obtenu le même résultat, savoir l'incrédulité de la dignité messianique de Jésus-Christ, c'est entre autres le cas de l'auteur du premier miracle (Jean, II). Ne voyons-nous pas l'observation ajoutée par l'auteur que de pareilles convictions ne sont pas pour les disciples la conséquence de ces actions : « L'ana en Galilée, dit-il, que le premier miracle et qu'il fit pour rendre la vue à un boiteux; et ses disciples crurent que sa gloire, c'est bien celle de l'auteur qui a parlé quelques jours auparavant (I, 42). Et saint Pierre ne voit-il pas aussi qu'il était dans la fête, quand, à la fête de la Pentecôte, aux habitants de Jérusalem, rendu à Jésus parmi eux un miracle authentique (de sa mission) par les merveilles, les prophéties qu'il a faites par lui-même (Actes, II, 22)? »
 « Et les apôtres n'auraient-ils rien vu en vue en accomplissant ces actes? Écoutons le disciple qui dit : « Jésus, dit-il, a fait que de ses disciples beaucoup de miracles qui ne sont point écrits dans l'Évangile; mais ces choses ont été faites que vous croyiez que Jésus était le Fils de Dieu, et qu'en son nom vous ayez la vie en son nom

(Jean, XX, 30. 31). » Ils devaient donc être une preuve de sa nature divine; idée exprimée déjà dans l'histoire de la tentation du Seigneur : *Si tu es le Fils de Dieu*, ordonne que ces pierres deviennent des pains; *si tu es le Fils de Dieu*, jette-toi en bas, car il est écrit qu'il donnera ordre à ses anges d'avoir soin de toi (Matth., IV, 3. 6). Et cette idée est bien celle de Jésus-Christ lui-même; il l'exprime avec la plus grande énergie en faisant aux pharisiens, témoins de ses miracles et qui les attribuent à Belzébut, les reproches les plus graves sur leur mauvaise foi, et en leur déclarant qu'ils blasphémaient le Saint-Esprit, qui seul pouvait lui donner la force de faire des miracles. « Celui qui aura dit quelque chose contre le Fils de l'homme (c'est-à-dire contre Jésus-Christ comme Messie) en obtiendra le pardon; mais celui qui aura parlé contre le Saint-Esprit (agissant en Jésus-Christ d'après sa nature surhumaine) n'en obtiendra le pardon ni dans ce siècle ni dans celui qui est à venir » (Matth., XII, 22-32).

C'est donc pour éveiller, pour entretenir la foi de ceux qui l'entouraient, que Jésus-Christ accomplit des miracles (Jean, XI, 15. 42), et plus d'une fois il se plaignit d'avoir manqué ce but (Matth., XI, 20 et suiv.; XII, 22 et suiv.; Luc, XVII, 15 et suiv.). Mais ne se met-il point en contradiction avec lui-même, lorsque, dans d'autres occasions, il blâme les scribes et les pharisiens de toujours lui demander des miracles (Matth., XII, 38 et suiv.; XVI, 1-4); lorsqu'il reproche à un jeune courtisan de ne croire qu'à la condition de voir des miracles (Jean, IV, 48); lorsqu'il fait le même reproche au peuple qui ne le recherche qu'à cause de ses miracles (Jean, VI, 26); enfin lorsqu'il défend de les publier à ceux au profit desquels il vient de les consacrer (Matth., IX, 30; Marc, I, 44; Luc, VIII, 56, etc.)? Nullement, et les circonstances de chacun de ces faits expliquent suffisamment les motifs de Jésus. Les scribes et les pharisiens lui avaient fait cette demande après la guérison d'un homme aveugle et muet opérée en leur présence (Matth., XII, 22, et suiv.), et elle avait en outre un but

hostile et impie; mais il leur annonce en même temps l'un des miracles les plus grands et les plus importants qui devait s'opérer sur lui-même, sa résurrection (*ib.*, v. 39, 40). Le courtisan, comme le font voir les paroles pressantes qu'il adresse à Jésus, n'avait pas foi en lui, malgré les miracles que Jésus-Christ avait faits, antérieurement à Cana, où il se trouvait alors (Jean, IV, 46), malgré tout ce qui avait été rapporté dans ce bourg de ses actes à Jérusalem (*ib.*, v. 45). Jésus blâme le peuple de ne le rechercher qu'à cause de ses miracles, parce que le but de ses actions n'était pas un but matériel. Une multitude qui ne s'attachait à ses pas que parce qu'il avait multiplié miraculeusement le peu de nourriture qu'il avait entre les mains (Jean, VI, 5 et suiv., 26), n'était point ce qui répondait à son attente; le Fils de l'homme était venu offrir à ses vrais disciples un aliment qui se conserve jusque dans la vie éternelle, et cet aliment c'était la foi en lui (v. 27, 29). Enfin, s'il défendit dans certaines occasions de publier ses miracles, nous ne connaissons pas toujours les motifs de cette défense : ils n'étaient sans doute pas les mêmes pour tous les cas; mais si, par exemple, il recommande le silence à ceux qu'il vient de guérir de la lèpre, c'est probablement parce que les prêtres qui, d'après les lois de Moïse, devaient les déclarer purs (Marc, I, 44), auraient repoussé des hommes ainsi guéris. Des raisons analogues n'ont-elles pu exister dans les autres cas? Les calomnies, les persécutions incessantes des pharisiens rendent la chose plus que probable.

IX. Les seules sources authentiques de l'histoire de Jésus-Christ sont les livres du Nouveau-Testament (*voy.* ÉVANGILES et les articles MATTHIEU, MARC, LUC, JEAN évangéliste). Les évangiles apocryphes (*voy.* APOCRYPHES) ne contiennent que des légendes, presque toutes absurdes, et contrastent singulièrement avec la noble simplicité des récits du Nouveau-Testament. Eusèbe (*Hist. Eccl.*, 13) nous a conservé un ancien monument, lequel, s'il était authentique, serait de la plus haute importance : c'est une lettre que Jésus doit avoir écrite à Abgar, roi d'É-

deesse; mais il suffit d'une lecture de cette pièce pour se convaincre qu'il n'est autre chose qu'une compilation de quelques passages du Nouveau-Testament, sans aucune donnée nouvelle, historique, juive, contemporaine de Jésus-Christ, devant faire mention de lui-même. L'authenticité de ce document a été attaquée par les uns et par les autres. Les premiers prétendent que si Josèphe avait écrit ces lignes, ou du moins il aurait dû le faire, car Jésus y est qualifié de Fils de Dieu; mais il s'agit ici d'un pharisien, et non d'un juif, car Jésus y est qualifié de Fils de l'homme, ce que le font voir tous ses écrits. Pourquoi, si mieux la gloire qui vient de lui, et non celle qui vient de Dieu, et en conséquence sont-elles devenues si rares parmi les hommes? Un miracle qui paraît plus important, c'est qu'il n'a servi déjà à rien de particulier; mais il est évident qu'il n'a servi à rien de décisif. Les écrivains contemporains de Jésus-Christ n'avaient rien de plus à dire de lui que fort peu de choses, et les événements religieux qui se sont passés dans une province éloignée de la Palestine et méprisée n'ayant pour eux aucune importance pour leurs lecteurs qu'un intérêt secondaire. Les Pères de l'Église n'ont servi que peu de sentences au sujet de Jésus-Christ, Seigneur, qui ne se trouvent dans le Nouveau-Testament, et qui paraissent être pour eux authentiques. Le Kerygma ne dit rien d'important sur la personne de Jésus-Christ, et de la religion chrétienne; dans les premiers temps, Mahomet parla de Jésus-Christ avec de grands éloges, mais il abstint quand il s'aperçut qu'il ne faisait que peu d'impression sur les chrétiens. Ce qu'il dit de lui-même est en partie dans le Nouveau-Testament, mais surtout dans la tradition.

Les essais biographiques de Jésus-Christ par l'Église chrétienne se réduisent à des légendes, plus ou moins fabuleuses, à des paraphrases des évangiles, à des paraphrases ou autres; et presque jusqu'à présent on ne s'est pas beaucoup occupé de cette méthode. Cependant, vers le commencement du dernier siècle (1768), parut la première biographie de Jésus qui

ouvrage allemand de Hess paru sous différents titres; édition (Zurich, 1823, 3 *Histoire de la vie de Jésus.* en général les évangiles, tant les résultats de ses raisons et en entrant dans de détails archéologiques aussi été imprimés séparément., Zurich, 1806). Ce principal caractère est un Jésus-Christ, a été critiqué trop orthodoxe, tant trop peu. Parmi ceux, jusqu'au commencement on ne peut guère citer que *christianisme à son origine* (*Geschichte des Christen: Periode seiner Einführung*, t. 1^{er}, Gœtt., 1818), tant des recherches historiques psychologiques d'une haute portée. Le document publié une *Vie de Jésus, comme base d'une histoire* (*Geschichte*) du christianisme, Heidelberg, 1828, 2 vol. sur lequel nous revien- d'ici PAULUS et RATIONA- un livre plus récent, publié qui est déjà à sa 4^e édition presque fait oublier cet ouvrage cependant, d'une excellence sans doute insuffisante: parler de la fameuse *Vie de* par David Strauss, Tübingen, in-8°; traduite en français par M. Littré, Paris, in-8°. Ce n'est pas toutefois le Jésus que M. Strauss a mais plutôt la preuve qu'il de l'écrire, la plupart des par les évangiles n'étant pas inventées par l'Église copiées autour de l'histoire vague et de beaucoup infé- riste. Pour accomplir cette réaction, M. Strauss suppose l'existence des miracles, et en grande partie de la vie de être telle que le Nouveau- présente; il suppose en outre possible que dans : une se réunissent

qualités attribuées à Jésus-Christ; enfin que les variantes dans les récits des mêmes événements et les contradictions apparentes ou réelles qu'on trouve dans les évangiles, font encore voir qu'on doit regarder le contenu de ces récits comme étant de pure invention. Ce qui étonne dans tout cela, ce n'est pas seulement le reproche, fait par M. Strauss à tous ceux qui ne partagent pas son opinion, de s'appuyer sur des suppositions gratuites, tandis qu'il prétend n'en admettre aucune dans son système; mais c'est encore, et plus particulièrement, qu'il n'ait pas vu dans l'existence du christianisme un effet auquel il faut bien trouver une cause. Effectivement, conçoit-on cette communauté religieuse fondée par un homme sans talent, sans influence, sans supériorité, exerçant malgré cela sur une Église qui s'est formée on ne sait comment une influence telle qu'elle se répandit avec la rapidité de l'éclair? Conçoit-on que, peu d'années après sa mort ignominieuse sur la croix, cet homme ait eu dans toutes les parties du monde connu des milliers d'adorateurs, tous frappés d'une même idée fixe, tous voyant en lui l'idéal et le sauveur de l'humanité? que ces adorateurs aient inventé en son honneur, à l'envi les uns des autres, une foule de mythes basés, il est vrai, sur des récits analogues de l'Ancien-Testament, mais néanmoins très différents de leurs modèles, et d'une telle nature que l'auteur du système ne peut assez se récrier sur leur extravagance? Ce qui n'éveille pas moins de doutes sur la justesse des idées de M. Strauss, c'est qu'en appliquant son système à quelque fait historique que ce soit, on arrive partout et nécessairement à ce résultat que le fait le plus avéré, le plus positif, s'évapore en fumée, et qu'il n'en reste absolument que ce qu'on veut bien en laisser subsister, mais ce qu'on n'aurait pas plus de peine à démolir. L'ouvrage de M. Strauss a fait une sensation profonde, surtout en Allemagne, où, dans peu d'années, plusieurs centaines d'écrits ont été publiés, la plupart pour le combattre, quelques-uns aussi pour défendre ses opinions; mais ce n'est pas ici le lieu de donner l'énumération, et moins encore la critique de ces écrits, ni d'examiner en dé-

igé de traverser. Cette ré-
 considérable, qu'elle fait
 être du jet à mesure qu'il
 quintupler celui de l'ou-
 ice; ce qui augmente en-
 ce de l'air par l'accrois-
 ice que l'eau divisée lui
 d le tuyau de conduite
 avec une abondance suf-
 jets montent proportion-
 haut que les petits, parce
 ent est comparativement
 ontraire, avec des tuyaux
 jets s'élèvent davantage.
 u servent à l'ornement
 y.) auxquels ils contri-
 de la fraîcheur. Leurs
 t faire varier très agréa-
 effets. Tantôt nous les
 r tout simplement d'un
 et isolé ou par des jets
 ec élégance; tantôt nous
 en gerbes vaporeuses sur
 il aime à faire étinceler
 iées de l'arc-en-ciel; ou
 rt du statuaire, ils prom-
 res qu'ils semblent an-
 des fontaines et des piè-
 : le monde connaît les
 lles; celles de Peterhof
 , non loin de Saint-Pé-
 ent après; on aime à voir
 t de Saint-Cloud (voy.),
 fortement au-dessus des
 l'entourent et qu'il do-
 eusement. Paris peut ci-
 a des Tuileries, la belle
 Royal, etc., et des fon-
 aux jaillissantes sont un
 ornements. Voy. BASSIN,
 etc.

L. L.

r. PORT.

mot JEUX.

GUE, voy. BAGUE.

OTS. Sans doute ce genre
 ppé d'un terrible arrêt
 raison et du goût, quand
 ans le *Misanthrope* :

de mots, qu'affectation pure,
 ainsi que parle la nature.

ne pensons pas que le
 e encourir une proscrip-
 comme l'ignoble rébus et

le niais *calembourg* (voy. ces mots). Boi-
 leau lui-même a dit :

Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu
 fine,
 Sur un mot en passant ne joue et ne badine,
 Et d'un sens détourné n'abuse avec succès;
 Mais fuyez, sur ce point, un ridicule excès!

Il serait facile de citer chez les auteurs
 de l'antiquité, et même dans les écrits les
 plus vénérés, des exemples qui prouve-
 raient que les plumes et les enseignements
 les plus graves, ne se sont pas toujours
 interdit le jeu de mots. Dans la haute
 latinité, Cicéron surtout pourrait être
 appelé en garantie de cette assertion.
 On sait que le nom de son plus fameux
 adversaire, *Verrés* (en français, *porc*),
 lui parut une bonne fortune à exploiter;
 comme plus tard, le nom de l'avocat
Malbête au malin Beaumarchais, dans
 ses mémoires judiciaires.

Les jeux de mots sont aisés à trouver
 dans la langue française, et c'est ce qui
 doit nous rendre plus sévères sur leur
 qualité. La plus grande partie sont, il
 est vrai, de très mauvais goût, et tout au
 plus dignes de figurer dans la catégorie
 des calembourgs. Mais il en est aussi
 pour lesquels peut obtenir grâce une
 pensée énergique ou plaisante. Cette ré-
 plique, si souvent citée, d'un de nos
 généraux à l'officier qui s'excusait en
 disant : « Ce poste était *indépendable*.
 — Monsieur, ce mot n'est pas *français!* »
 qu'est-ce autre chose qu'un jeu de mots
 de la première espèce?

Voici un exemple de la seconde. Un
 ami de l'auteur d'une mauvaise pièce
 faisait, dans un entr'acte, l'éloge de cet
 ouvrage au milieu d'un parterre presque
 vide : — « Vous en parlez bien à *notre*
aise, » lui dit un railleur.

On a souvent répété ce jeu de mots si
 fin, si spirituel, de Molière répondant au
 public qui demandait *Tartufe* défendu
 par le parlement : « M. le premier pré-
 sident ne veut pas qu'on *le* joue! »

On peut, ce nous semble, adopter
 comme conclusion, que la littérature
 sérieuse doit sinon s'abstenir entièrement,
 du moins être très avare du jeu de mots,
 mais qu'il peut de temps en temps tenir
 sa place dans la conversation d'un homme
 d'esprit, ou même dans des œuvres légères,

et obtenir parfois les modestes honneurs de l'*Ana*.

M. O.

JEU DE PAUME, voy. PAUME.

JEUNE (hygiène), du latin *jejunium*, voy. ABSTINENCE.

JEÛNE (religion). Le jeûne est un acte de dévotion qui consiste à s'abstenir d'aliments par esprit de pénitence et de mortification. Comme il a son principe dans les antiques doctrines de l'expiation (voy.), l'institution et la pratique en remontent aux époques primitives de la société. Chez les anciens, et particulièrement chez les Juifs, le jeûne était un signe de deuil : on *jeûnait* dans les calamités publiques, comme fut la stérilité dont parle le prophète Joël (I, 14), et dans les afflictions particulières, comme fit David dans la maladie de l'enfant qui était né de son crime (2 *Sam.*, XII, 16), et pour la mort d'Abner (*ibid.*, III, 35^{*}). Le dixième jour du septième mois de l'année des Hébreux étant consacré au repentir et à la pénitence, il était enjoint, sous peine de mort, de le sanctifier par le jeûne le plus rigoureux (*Lévit.*, XXIII, 29). C'est par le jeûne aussi qu'on se préparait aux actes les plus importants de la vie : Esther jeûna trois jours avant de se présenter devant Assuérus et d'intercéder pour les Juifs (*Esther*, IV, 16). Plus généralement, on jeûnait dans l'espoir d'apaiser la colère du ciel : quand Ninive fut menacée d'une destruction prochaine, le roi ordonna un jeûne public et général, et Ninive fut sauvée (*Jonas*, III, 7). De même, sous le consulat d'Acilius et de Cornélius (193 ans av. J.-C.), le temple de Jupiter et des maisons du Forum ayant été frappés de la foudre, les décemvirs, effrayés, consultèrent les livres sibyllins et déclarèrent qu'il fallait établir, en l'honneur de Cérès, un jeûne solennel qui serait observé tous les cinq ans (*Tite-Live*, XXXVI, 37). Enfin, le jeûne était un symbole d'une autre vie, d'une vie toute spirituelle, comme celui de Moïse sur le mont Sinai, comme le jeûne des Thesmophories (voy.), qui était pour les initiés d'Éléusis, moins une préparation aux mystères qu'une glorieuse révélation de l'avenir.

(*) 2 *Rois*, etc., suivant la version grecque des LXX.

Chez les Juifs, le jeûne pas seulement à manger | de coutume : on ne prenait | qu'après le coucher du sole | core ce qui se pratique da | juives et même chez les mal | dant leur carême, le ramaz | les premiers temps du ch | manière de jeûner était à | forme aux usages mosaïque | geait qu'une fois par jour, | à ce repas, on s'abstenait | viandes; les fidèles passai | dans la retraite et la priè | que du pain et de l'eau, e | pauvres ce qu'ils auraient | pour leur nourriture; e | toujours l'aumône au jeû | même fournissait de quoi | avait alors de jeûnes oblig | qui précédaient la pâque; | nes n'étaient que de dévo | mercredi et le vendredi | maine, sans compter les | s'imposait volontairement | duraient que jusqu'à non | l'on mangeait à trois heu | midi; on les nommait *de* | jeûne du carême durait j | environ six heures du sou | fin le jeûne double ou rea | quel on passait le jour et | quatre heures sans mang | ainsi le samedi saint. Des | fervents y joignaient le ver | passaient trois, d'autres | d'autres toute la semaine s | dre de nourriture. Les deg | différaient également : les | l'homophagie, c'est-à-dir | geaient rien de cuit; les s | phagie ou nourriture sôcl | posait de pain, de noix ou

Le jeûne n'est point d'i | tolique. Jésus-Christ, q | l'exemple (*Matth.*, IV, 2), | ses disciples; seulement, | sublime recommandation | jeûnez, ne soyez pas tr | hypocrites qui affectent | avec un visage pâle et dél | hommes connaissent qu'il | vous, parfumez votre têt | visage (*Matth.*, VI, 16).

onorer le jeûne de son divin
 r s'associer à ses souffrances
 filiations, pour réhabiliter la
 mortification et la pénitence,
 ne une obligation canonique.
 ne commandement qui, très
 t date d'une époque posté-
 rieur et à la foi des premiers
 it, en effet, le jeûne du mer-
 credi et du samedi, au com-
 le chacune des saisons de
 QUATRE-TEMPS), celui des
 taines fêtes (voy. VIGILES),
 ne quadragésimal (voy. CA-

discipline du jeûne s'est
 n Orient; mais, depuis les
 les guerres de religion, il a
 ident presque toutes ses ri-
 que jour nous nous relâ-
 s en plus des usages des an-
 aujourd'hui, suivant la règle
 ale de l'Église catholique,
 s'abstenir de viande en ne
 repas dans toute la journée,
 avec une légère collation à
 souper avec une légère col-
 ; en différant jusqu'à midi
 ate collation. Le jeûne, ré-
 les prescriptions, a le mérite
 une sainte tradition de l'an-
 line; surtout il nous rap-
 ctrine antique et sacrée qui
 sine comme un bienfait pour
 teint, parce qu'elle le ré-
 expiation; et c'est à tous ces
 element si on y joint le mé-
 es œuvres et de la prière,
 offre aux âmes tendres et
 e mystérieuses consolations
 s espérances.

F. D.

EUROPE. Chacun sait le
 t que la révolution de Juillet
 Europe: on vit successive-
 que, l'Italie, l'Allemagne en
 ologne, suivre l'exemple de
 presque partout l'insurrec-
 rime, et ceux qui y avaient
 ent proscrits. Battus, lors-
 t voulu recourir à la force
 patriotes se rejetèrent dans
 e conspirations, et la char-
 y. CARBONARISME) compta
 n d'adeptes que jamais. Ce-

pendant, le despotisme de son comité-
 directeur ne pouvait convenir aux esprits
 fiers et indépendants, et la lenteur de sa
 marche déplaisait à de certaines impa-
 tiences. Giuseppe Mazzini, Italien réfu-
 gié en Suisse, qui avait acquis sur ses
 compagnons d'infortune une influence
 qu'expliquait son mérite supérieur, ima-
 gina donc de fonder une société nouvelle
 sous le nom de *Jeune Italie*. Le but de
 cette société devait être la délivrance de
 l'Italie. Elle ne tarda pas à se faire con-
 naître par ses œuvres. Au mois de mai
 1833, on découvrit dans le Piémont une
 conspiration redoutable, et, presque en
 même temps, la police de Naples fut mise
 sur les traces d'un autre complot. Mais
 l'insuccès de ses premières tentatives ne
 rebuta pas la Jeune Italie; et, à la fin de
 1834, aidée par quelques centaines de
 Polonais et d'Allemands, elle entreprit
 cette expédition de Savoie (voy. GASPARIŃ)
 qui n'eut d'autre résultat que l'expulsion
 de la Suisse d'un certain nombre de ré-
 fugiés.

Quelque temps auparavant, Mazzini
 avait conçu le plan d'une société secrète
 formée par les républicains de tous les
 pays, sous le nom de *Jeune Europe*, et
 dirigée par un comité central composé
 des députés de toutes les nations. Dès les
 premiers mois de 1834, deux autres so-
 ciétés, la *Jeune Pologne* et la *Jeune At-
 lemagne*, s'étaient unies à la Jeune Italie,
 sous le drapeau de la liberté, de l'égalité,
 de l'humanité, et dans le but de favoriser
 par tous les moyens le développement
 libre et harmonique des peuples, et d'é-
 tablir partout la forme de gouvernement
 républicaine. Chacune de ces trois socié-
 tés était parfaitement indépendante des
 deux autres; elle devait obéir seulement
 aux ordres du comité central. Quant à
 leur organisation intérieure, c'était celle
 de toutes les sociétés secrètes républicai-
 nes: comité directeur, division en clubs
 (voy.), vote à la majorité des voix, obliga-
 tion de prendre les armes à la première
 réquisition, peine de mort contre les trai-
 tres, etc. Cette organisation n'ayant d'ail-
 leurs jamais existé que sur le papier, il
 est assez inutile de s'y arrêter.

Le premier soin de la Jeune Europe
 fut de chercher à justifier son titre en

Fondant des sociétés semblables chez les autres nations. Elle s'adressa d'abord aux patriotes suisses. Mais la *Jeune Suisse*, qui se constitua au commencement de 1835, ne prit aucun développement et ne donna presque aucun signe de vie. Le 10 avril de la même année, les députés des républicains français, la plupart enfermés alors à Sainte-Pélagie, signèrent à Lausanne un traité de fraternité avec la Jeune Europe. Cependant, il ne paraît pas que la *Jeune France* ait jamais été organisée formellement. Ce qui prouve, dans tous les cas, que, si elle le fut, elle ne tarda pas à se dissoudre, c'est que, le 24 janvier 1836, elle n'avait pas de représentant à la signature du traité de fraternité entre les patriotes corses et la Jeune Europe. Il se forma enfin à Barcelone, vraisemblablement à l'instigation de quelque réfugié italien, une société secrète qui prit le nom de *Jeune Espagne* et qui devint très nombreuse. Elle comptait parmi ses membres des personnages des plus éminents, et l'on prétend que ce fut elle qui prépara l'événement de la Granja (voy. ce mot).

Si la Jeune Espagne exerça sur les affaires de sa patrie une influence considérable, favorisée qu'elle était par les circonstances, il n'en fut pas de même de la Jeune Italie, qui vit échouer toutes ses entreprises. Ce fut en vain qu'elle essaya de gagner l'armée, de fomenter des conspirations, et qu'elle répandit à profusion des écrits révolutionnaires. Elle gagna quelques partisans à Milan, à Gènes, à Modène; mais presque tous périrent misérablement ou furent jetés dans les prisons. Voy. ITALIE (histoire).

Quant à la Jeune Allemagne, elle perdit son temps à dresser des protocoles, à modifier ses statuts, et n'entreprit jamais rien de sérieux.

La Jeune Pologne avait disparu de la scène depuis l'expulsion des réfugiés polonais de la Suisse.

Tel était l'état de la Jeune Europe, lorsque la diète helvétique, poussée à des mesures de rigueur par l'intervention des cabinets allemands et du Nord, lui porta le dernier coup. Le 11 août 1836, la majorité des États décréta la mise en accusation et l'expulsion du territoire suisse

de tous les réfugiés qui s'étaient coupables de quelque crime, ou pris part à une entreprise contre alliés de la Confédération. Qui avaient déjà été transportés à frontières, lorsque l'affaire Co une espèce de réaction dans réaction qui n'alla pas cependant empêcher l'exécution des me contre la Jeune Europe. Le 1 individus expulsés ne s'éleva de 136, dont 13 Italiens, 6 117 Allemands. Depuis cette Jeune Europe n'a plus donné vie; même en Espagne, elle a disparu depuis quelque temps sans doute comme périssent ptes les sociétés secrètes (voy.) tent en elles un principe d trahison.

Il ne faut pas confondre le tique dont nous venons de ce parti social et littéraire, ce nom de *Jeune France* et de *magne*, qui veut reconstituer velles bases, la société, la litt en un mot, jusqu'à la religio là ne conspire pas dans l'ou au grand jour; mais il n'en e redouté, surtout en Allema Charles Gutzkow (né à Berl en est le principal chef. voy. a HEINE, etc.). Il est vraisemb journal intitulé *La Jeune B* tait que l'organe d'un parti Rien ne prouve au moins qu secrète de la Jeune Europe ai mifications en Belgique.

JEUNESSE, période de l caractérisée par une vigueur e loppement continu, et dont saurait être précisément fixée. mence après l'adolescence, c'est la vingtième année, et se prok la trentième, où commence l ou de virilité (voy. ces m croissance en hauteur et t sujet se complète et se polit, dire, et les facultés génératrici cent alors seulement à se mani qu'une éducation fâcheuse n éveillées avant le temps. Si l ments physiques de la jeunesse tranchés que ceux des période

domènes vitaux s'exécutent avec une activité remarquable, souvent cause de maladie, les désordres auxquels peut donner l'exagération des actes et moraux qui se montrent alors.

Objets sains et bien constitués, de la jeunesse, sauf les difformités, sont : une température, la composition du système sanguin, la plénitude et la rondeur des formes, la force, la résistance au froid; et une énergie notables des sens, qui rendent la réparation des fluides circulants abondante; enfin les poumons aussi puissants et puisent dans l'air une compensation, il est fréquent des congestions actives vers la poitrine, et souvent aussi la pleurésie générale suscite des fièvres indépendamment plus graves, qu'aux précédemment indiquées viennent des stimulations extérieures imprudentes.

La force de la jeunesse est vive et surtout lorsqu'elle a été cultivée et que l'esprit a été pourvu de bases solides; le jugement, par l'expérience, modère les imaginations sans cependant les sentiments de tout genre, alors à chaque instant l'occurrence, en font assurément la mesure de l'existence.

Elle pourrait ce qu'elle semblerait en théorie! Que ne peut-elle prolonger le cours! Mais, la corruption, où l'homme cesse et devient vieillard l'enfance, la jeunesse semblerait son rapide passage que qui lui sont propres. C'est la notion mieux entendue qu'il faut remédier à cet état de chose longue main qu'il faut s'y être parvenu. Voy. HOMME, HYGIÈNE, etc. F. R.

Le mot ce nom, dérivé du latin *ludus*, sont compris les exercices de la lutte à l'aide desquels l'homme se distraire de ses peines ou de

ses ennuis, à se délasser de ses fatigues et de ses travaux. On voit par cette définition que *jouer*, dans l'acception générale du mot, est un besoin de notre nature: L'enfant joue dès que la force et l'intelligence se manifestent en lui; les traditions historiques les plus reculées nous montrent les peuples primitifs cherchant dans les jeux divers de simples et utiles récréations. Suivant les âges, les temps, les pays et les degrés de civilisation, les jeux ont nécessairement dû, et doivent encore, varier. Les amusements sans but auxquels, au sortir du berceau, nous essayons des facultés naissantes, ont été vraisemblablement les jeux de nos premiers pères. Tels sont ces jeux d'enfants consistant à remuer un membre, à produire un bruit quelconque, exercice machinal dont, hommes faits, nous ne saurions nous expliquer le charme que par le plaisir attaché à l'emploi de nos organes. A ces jeux où l'homme n'a pas rigoureusement besoin d'un compagnon, ont dû succéder les jeux plus animés, déjà plus sociaux, où la victoire se dispute, et, en tête de ceux-ci, ceux où le hasard prononce et dont la nature fournit les instruments. A mesure que l'esprit humain se développait, des mouvements sans objet, des luttes sans difficultés, ne pouvaient plus suffire à le distraire; on songea à faire briller dans ces exercices la force du corps, puis la supériorité de l'intelligence : de là naquirent ces jeux où la vigueur, l'adresse ou le calcul décident de la victoire. Un jour vint où les chances diverses de tous ces amusements ne parurent plus assez pleines d'émotions : l'attrait du gain fut appelé à leur rendre l'intérêt qu'elles avaient perdu. Ainsi cachée sous le couvert du plaisir, l'avarice enfanta l'une des plus détestables passions, la *passion du jeu*.

Trois espèces de jeux principales se partagent ceux qui recherchent ce dangereux plaisir : les jeux de hasard pur, ceux de pure combinaison, et ceux où le hasard et l'habileté mélangés décident de la perte ou du gain. *Pair ou non*, les *osselets*, les *dés*, passent pour les plus anciens *jeux de hasard*; les *échecs*, pour le premier des *jeux de combinaison*; le *trictrac*, pour le premier des *jeux mixtes*.

Tous ces jeux remontent à une haute antiquité : les Indiens disputent l'invention des échecs (*voy.*) aux Grecs qui y jouaient sous les murs de Troie, près de 20 siècles avant J. - C. Le trictrac (*voy.*) est décrit dans le *Voyage d'Anacharsis* comme familier aux Athéniens. Les Corinthiens étaient passionnés pour le jeu en général; les Lacédémoniens le bannirent absolument de leur république. Les jeux de hasard étaient prohibés et les joueurs d'habitude réputés infâmes chez les Romains, qui ne s'en livraient pas moins avec fureur à cette passion. Auguste aimait à jouer; Néron risquait sur un coup de dé 400,000 sesterces; Claude jouait même en voiture, et nous voyons Juvénal s'élever avec une noble indignation contre ces joueurs qui faisaient porter leurs coffre-forts dans le lieu des séances. Tacite nous représente les Germains comme très adonnés au jeu et jouant jusqu'à leur liberté. Dans le Céléste empire, le jeu est défendu, ce qui n'empêche pas les hommes de toutes conditions de hasarder sur une carte leur maison et même leur femme et leurs enfants. Le jeu d'échecs est le seul que les imams n'interdisent point aux sectateurs de Mahomet.

Dans notre pays, la passion du jeu attira de bonne heure et à plusieurs reprises l'attention des législateurs. Les lois romaines furent souvent rappelées ou imitées. D'abord, elles avaient défendu de jouer de l'argent, et refusé toute action pour les bénéfices faits au jeu, obligeant en outre le gagnant à restituer les sommes reçues. Devenues moins sévères, elles avaient fixé à un écu d'or les enjeux permis, et ordonné la répétition au profit du trésor public des valeurs perdues aux jeux prohibés. A ces prescriptions, Charlemagne, en défendant les jeux de hasard, ajouta l'exclusion de la communion des fidèles. Charles IV, Charles V, Charles VIII, Charles IX, Louis XIII et Louis XVI, essayèrent en vain d'opposer une digue au torrent. Au sein des palais mêmes où se signaient les règlements, lois ou ordonnances contre le jeu, Jacquemin Gringonneur inventait les cartes pour distraire le roi Charles VI*.

(*) C'est l'opinion commune; mais les cartes

Henri IV et Louis XIV encourag dans leur cour d'épouvantables pu lités qui s'abaissaient jusqu'à l'au rie. Plus conséquent, Louis XVI d'exemple en ne voulant jamais s' à gagner plus d'un petit écu. l sous le Directoire, où il se joua d' gantes parties, les âmes avides d' violentes trouvèrent, pendant la rentes périodes de la révolution l'empire, de plus terribles ou nobles moyens de distraction. Restauration, le jeu, exilé, par constances, des hôtels et des main ticulières, s'était réfugié dans de clandestins. Dès 1789, un sien inventeur du *trente et un*, attir de prétendus salons les cour chances aléatoires (*voy. ce mot*). Directoire, plusieurs maisons du Royal, reconnaissables à leurs de feu, furent publiquement ou exploitèrent de concert la cap joueurs. Les frères Perrin, de L rent les premiers entrepreneurs. A eux est due l'organisation fixe lière des jeux autorisés. Sous l ministration, on créa des roals passe-dix, dans des bals publics dans le foyer du théâtre de la Port Martin. Outre les maisons du Palai il s'établit des succursales dans di rues de Paris. Les frères Perrin rèrent avec une fortune coloss l'expiration du bail de leur au en 1816 ou 1817, la *ferme des* publiquement mise en adjudica retour du privilège exclusivemen dé, une somme de 6 millions fut à la ville de Paris, plus les deux bénéfices de l'entrepreneur. Mai juillet 1836, cédant au vœu de l' la Chambre des députés, sur la p tion de M. de La Rochefoucauld, la suppression des jeux publics à d 1^{er} janvier 1838. Elle avait déjà Loterie (*voy.*), autre jeu d'une in pernicieuse sur la moralité publi

Ce n'est donc plus en France, h sement, si ce n'est dans d'igno à jouer étaient plus anciennement com que nous l'avons dit à l'article qui les e Aux preuves qu'on y donne de ce fait encore ajouter celle que fournit l'art. az, T. XII, p. 786.

ais aucun de nos lecteurs ne s'avisent, qu'ils pourraient s'informer et aux scènes intérieures de jeu ; voir jouer le *lans-ussé-dix*, le *biribi*, le *phara* ; se rendre compte des chances de la *roulette*, du *du creps*, et d'autres jeux presque de savoir les noms. Ils ne passent pas à s'éloigner bien loin des bords pour trouver, dans des bords par leurs eaux, où tantôt on voit tous les ans chercher la peste, cette peste morale bien plus que les maux physiques, mais plus sûrement qu'eux à la mort violente et honteuse, ils étaient laissés infecter. Là on voit encore, autour du passable banquier, joueur d'argent dédaigneusement l'or, et plus souvent attirant à lui en bois la dépouille des pontes ou joueurs, vieux et gligés ou élégants, suivant la bille d'ivoire d'où dévalent ceux-ci le reste d'une fortune-là l'espoir d'un dîner ; de cuivre brillant avec ses et noires qui tourne, qui fine le regard. Les d'excellents esprits avaient gouvernément était dans la tolérer les maisons de jeu ; mieux ouvrir aux joueurs jeu où la police pût veiller sur eux, que de les forcer à des tripots clandestins perdre leur fortune, leur santé, et ; qu'enfin il était d'une ration, en affirmant les jeux purement tourner au profit de tous éasteuses de quelques-uns. Cette question est aujourd'hui la suppression des jeux pu-opérée sans amener aucun qu'on redoutait. Le budget a surces plus pures d'impôt ; pargnes (voy.) ont vu, d'une ible, grossir les versements ; et relans (voy.) honteux, vigou-rs suivis par la justice, attes-que du jeu n'est pas encore guérie chez nous, du moins

est-ce une consolation de ne plus voir des gouffres infâmes, empruntant un aspect légal à la protection de l'autorité, tenter publiquement la jeunesse, l'inexpérience, la probité chancelante, et faire appel à toutes les plus mauvaises passions.

S'il est vrai de dire que risquer de plein gré, honnêtement, à chances égales, sa propriété, que jouer enfin n'ait rigoureusement rien de contraire au droit naturel, il faut ajouter que le goût du jeu est plein de dangers, que l'habitude et la passion du jeu sont éminemment funestes à la santé, à la fortune, à la morale privée et publique. Sans repos le jour, sans sommeil la nuit, passant sa vie au milieu d'une atmosphère impure, plongé dans l'oisiveté physique, en proie aux plus violentes excitations morales, le *joueur* perd à la fois son temps, les ressources de son patrimoine, les forces de son corps, les facultés de son esprit. Bientôt l'amour du gain, rendu plus vif par les caprices du sort, le pousse à vouloir en corriger les chances : il *triche*. Il n'était que dupe, il devient fripon *. Une fois dans cette voie, plus rien de sacré pour lui ! Lorsqu'il a épuisé ce qu'il possède, il met sans façon la main sur le bien des autres : sa femme, ses enfants sont ses premières victimes ; il les dépouille pour jouer ; son père, son maître, il les vole ; il les tuera, s'il le faut, pour jouer. Car la passion du jeu est la plus tyrannique, la plus atroce peut-être de toutes les passions. Les registres des cours d'assises en font foi, et chaque jour nous voyons le baigne et l'échafaud se recruter parmi les joueurs de profession, trop heureux quand ils n'aboutissent qu'au suicide **.

La passion du jeu n'est pas la même chez tous les hommes : ceux-ci sont entraînés par l'appât du gain, ceux-là par un besoin maladif d'émotions. Ainsi le célèbre Fox disait que « le premier bon-

(*) On connaît ces jolis vers de M^{me} Desboulles :

Le désir de gagner qui nuit et jour occupe,
Est un dangereux aiguillon :
Souvent quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

(**) Qui ne se rappelle la pièce terrible de Victor Ducauge, intitulée : *Trente ans, ou la vie d'un joueur*, et qui a fait le tour de l'Europe ?

heur de la vie était de jouer et de gagner, et le second de jouer et de perdre. » Mais s'il est quelques hommes d'exception chez lesquels le jeu n'étouffe pas tous les sentiments honnêtes, il dégrade jusqu'aux hommes les plus haut placés : témoins le mot de Charles II et la réponse de Rochester. « Qui veut jouer, s'écriait un jour le roi au milieu de ses compagnons de débauche, mon âme contre une orange? — La partie n'est pas égale, sire, reprit le pair, mais je la tiens. »

Aux jeux publics ont cependant survécu parmi nous des jeux non moins funestes, déjà flétris dans un précédent article, nous voulons parler des jeux de bourse (voy. BOURSE ET AGIOTAGE). Les jeux admis dans les cercles et dans les salons, quoiqu'ils soient encore trop souvent des occasions de scandale et le prétexte de basses spéculations, ont droit pourtant à moins de sévérité. Renfermés dans les bornes d'un amusement honnête, ils peuvent à la fois distraire l'esprit, exercer l'intelligence et suppléer à la conversation.

Nous ne distinguerons pas ici entre les jeux de combinaison pure et les jeux mixtes, car il nous semble que le hasard y entre toujours pour quelque chose. Nous citerons seulement les échecs, les dames, le trictrac, les dominos et les principaux jeux de cartes, tels que la bouillotte, le reversis, le boston, le whist, le piquet, l'écarté : tous ces jeux sont d'ailleurs traités dans cet ouvrage à leur ordre alphabétique (voy. aussi CARTES A JOUER).

La balle, les billes, les boules, le mail, le jeu de Siam, les quilles, le galet, le billard, la paume (voy. ces mots), sont des jeux d'adresse en possession d'amuser des individus différents d'âge et de condition.

Tout le monde connaît les jeux qu'on appelle particulièrement jeux d'enfants : nous ne ferons donc qu'indiquer ces rondes joyeuses que nous avons tous dans la mémoire. Le sabot, la toupie, le cerf-volant, la marotte, les glisvades, le saut de mouton, le cheval fondu sont le partage des petits garçons ; la poupée, les épingles, celui des petites filles ; les tautons, les hochets, les bulles de savon, le cerceau, la corde, les osselets sont

communs à l'un et à l'autre sexe, si le loto, le jeu de l'oie métamorphosé en jeu d'histoire, et les jeux de cartes élémentaires, nommément le jeu que de la bataille. Tous ces jeux développent et exercent tour la force, l'adresse et l'un des petits partners.

Sous le nom de petits jeux, innocents, jeux de société, on a une foule de jeux que les enfants raient réclamer, que les jeunes cherchent, que les grandes pers dédaignent pas toujours. Ils sont plupart trop connus pour avoir d'être décrits. A qui faut-il expliquer que c'est que le furet, le colin-cache-cache, les quatre coins, les barres auxquelles cependant un titre a été consacré dans cette Encyclopédie? Qui n'a joué au volant, auquet, au diable, à l'émigrant? La bascule, l'escarpolette, le jeuques ne sont pas moins connus d'ailleurs également reçu les d'un article. Qui ne s'est fait, une fois dans sa vie, ramasser les Montagnes russes, suisses, égyptiennes ou françaises? La plupart exigent un jardin ; d'autres sont au salon ; et d'abord les jeux de salon, c'est-à-dire ceux où une infraction règle du jeu oblige au dépôt d'un tel qu'un gant, un mouchoir, le contrevenant ne peut retirer soumettant à une pénitence. Pigeon, le corbillon, la boîte d'amour et le bonhomme vit encore, le pied de scillette, la main chaude sont des milliers qu'on rirait d'en trouver la description. Toutes les personnes qui passent leur jeune temps, recomposent dans M. le curé n'aime pas le type des jeux d'attrape ; dans le jeu agité, celui des jeux d'action, des jeux de mémoire dans si j'étais une tête pomme d'api. Disons-nous les tentes, celles où le coupable est puni, celles où il ne tient qu'à lui de l'être, celles qui sont plutôt une punition que l'attrape? A qui dirions-nous ce que c'est que le jeu du couvent, le chevalier de la garniture? Nous ne voudrions ni faire

ices, ni faire *soupirer* nos

réserve pour la fin les *jeux* e méritent pas toujours ce réservé à certaines débauchées, telles que l'*Éloge de rasme*, ou celui du *Pou*, ou nous garderions d'être le plus particulièrement que les anciens appelaient *telles*. Chez les Grecs et nous trouvons l'*anadiplo-*onneur : c'était une pièce commençait par la syllabe de ces tours de force. *roniques* (voy.) sont d'ordre. La gravité scolastique à ces innocentes plaisait encore les *vers numé-*rappeler la date de quelque nt par l'arrangement des aient lieu de chiffres aux *vers entrelardés*, français itivement, et enfin les *tau-*ans ces derniers, véritables fficulté vaincue, tous les t à l'autre du poème, de- cer par la même lettre. ns, poètes de la décadence collège, sont de pauvres des maîtres du genre, qui, élas ! sont Français et ont s. Nulle langue peut-être, l'esprit, n'approche de la *sciles nugæ* sont innom- drait des colonnes entiè- e seulement la nomenclature

te à se dérider, notre En- asacré des articles au ca- vit de mots à double en- ve, déjà en faveur chez les le sphynx, les oracles et lins ; au *logogriphe*, qui r un mot par la décompos- mots qu'il renferme ; à la ient de l'une et de l'autre dents ; au *rebus*, remis en is quelque temps ; à l'*a-*anagramme, aux *bouts-*coup d'autres semblables. s seulement pour mémoire *levise*, l'*emblème* (voy. ces

mots). L'*écho* répète la dernière syllabe d'un vers en continuant le sens :

Le cor enfin, Dieu me pardonne, donne ;
Voici l'étang. Cerf aux abois, bois !
Chasseur, au son qui vous invite, vite
Répondez ! Et toi sonne encor, cor.

N'est-ce pas encore un jeu d'esprit que toutes ces règles qui jettent dans un moule donné le *sonnet*, le *rondeau*, le *rondeau redoublé*, la *ballade* (voy. ces noms), etc.

Enfin, comme l'Encyclopédie de Diderot, nous consacrerions quelques pages à ces amusements littéraires, où la parole écrite, se proposant un but nouveau, cherche à peindre aux yeux en même temps qu'elle éclaire l'esprit ou impressionne le cœur ; où les mots et les périodes, en s'isolant ou se groupant avec ou sans rimes, se façonnent en croix, se retirent en losanges, ou sont coulés, pour ainsi dire, en verres à boire et en bouteilles. Voy. aussi RÉCRÉATIONS PHYSIQUES, CHIMIQUES, MATHÉMATIQUES. V. R.

Il n'a été question jusqu'ici que des jeux servant à l'amusement des particuliers, grands et petits, hommes ou femmes : il reste à parler des jeux publics institués pour le plaisir d'une ville entière ou d'une classe nombreuse de la société. On sait combien les anciens en étaient avides : pour supporter la vie, le prolétaire romain exigeait deux choses, *Panem et circenses* ! Déjà nous avons fait connaître ces passe-temps si essentiels dans la vie des peuples anciens aux mots CIRQUE, AMPHITHÉÂTRE, COURSE, ATHLÈTE, GLADIATEURS, etc., etc., et nous consacrerons aux jeux publics des Grecs le premier article de la seconde partie de ce tome. Les tournois, les carrousels, les joutes de toute espèce (voy. ces mots) n'eurent pas moins d'importance au moyen-âge, auquel appartiennent aussi les Cours d'amour, les Jeux floraux, les Fêtes des Fous (voy. ces mots), etc., etc. Chez les modernes, les joutes, ainsi que les tirs, sont encore en honneur : les histrions, les saltimbanques, les funambules, les joueurs de gobelets, les dompteurs de bêtes féroces, les ventriloques, les mâts de cocagne (voy. ces noms), sont toujours populaires ; la foule se presse sur

les gradins qui entourent les cirques ; que le spectacle à la fois lumineux et bruyant des feux d'artifice (voy. l'importation anglaise du *steaple chase* a donné plus de piquant aux courses aux chevaux ; mais les jeux scéniques (voy. THÉÂTRE), moins variés dans leurs genres et moins pompeux dans leurs décors chez les anciens, sont devenus pour nous le premier des amusements publics, auquel le peuple n'associe guère dans sa faveur les hommes formés au goût des arts. Le théâtre s'est enrichi d'une branche nouvelle, l'opéra, où se multiplient les pas des chanteurs, des danses, des figurants, des enchantemens. Tous les sens sont enivrés à la fois. OPÉRA et BALLET. J.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TOME QUINZIÈME.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

TOME QUINZIÈME.

Deuxième Partie.

★

IMPRIMÉ

PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE E. DUVERGER,

RUE DE VERNEUIL, N° 3.

★

SIGNATURES

DES AUTEURS DU TRENTIÈME VOLUME.

MM.

inspecteur gé-		LAFAYE (à Marseille). .	L-F-Z.
.	A-D.	LACET	C. L-O-S.
.	H. A-D-T.	LA NOUBAIS (de).	L. N.
.	M. A.	LA ROQUETTE (de).	DE L. R.
.	*A...	LEMONNIER (à Bagnères	
.	A. B.	de Bigorre)	C. L-R.
.	W. B-T.	LE ROYSDÉ CHANTIGNY .	L. D. C.
le comte de). C. DE C-C-T.		LOUVET	L. L.
.	J. C-T.	MATTER	M-R.
pasteur). . .	R. C.	MAURY	A. MY.
.	D. A. D.	MORAWSKI (Théodore). .	TH. M-KI.
.	F. D.	MOROZEWICZ	C. M-CR.
.	TH. D.	OUBRY.	M. O.
à Strasbourg). L. D-C-O.		OZENNE (M ^{lle} Louise). .	L. L. O.
.	D-G.	PARISOT	VAL. P.
.	AL. D-f.	PASCALLET	E. P-C-T.
sbourg) . . .	A. F.	PAUTHIER	G. P.
/RBAN (le mar-		PETIT-LAFITTE (à Bor-	
.	F. D'U.	deaux)	A. P. L.
.	L. G-s.	PITKIÉWICZ	M. P-Z.
e comte de). C ^{te} DE G.		RATHERY	R-Y.
(de).	P. G-Y.	RATIER (le docteur). . .	F. R.
.	J. G-T.	RATIER (Victor).	V. R.
.	E. H-G.	REGNARD (Émile)	E. R.
e capitaine), à		RYPINSKI	A. R-SKI.
urg	C. A. H.	SAUNOIS.	V. S.
N	J. F. G. H-N.	SCHNITZLER	J. H. S. et S.
(Adrien de). . J. A. DE L.		SCHORNFELD (de)	S-F-D.

MM.		MM.	
SOYER	L. C. S.	TAILLANDIER	A.
SPACH (Édouard).	ED. SP.	TISSOT (à Dijon).	J.
SPACH (Louis), à Strasb.	L. S.	TRAVERS (à Caen).	J. T.
SUCKAU.	W. S.	VIEILLARD.	P. J.

Les lettres *C. L.* indiquent qu'un article est traduit du *Conversations-Lexicon* de son supplément intitulé *Conversations-Lexicon der Gegenwart*, le plus vent avec des modifications (*m.*). *Enc. amer.* signifie *Encyclopædia americana*. Enfin la signature *Enc. austr.* se rapporte à l'*Encyclopædie nationale autrichienne*.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

J (suite de la lettre).

JOUX (antiq.). Les jeux des anciens (p. 399) étaient une partie essentielle de leur religion ; ils entraient dans toutes leurs fêtes. De nobles exercices convenaient bien, en effet, aux guerres et même aux demi-dieux. Aussi voit-on à la tête des fondateurs des Grecs Hercule, Thésée, Castor et Pollux. Les plus grands poètes de l'antiquité consacraient leurs vers à la célébration de ces solennités. Tertullien prétend que les Romains en furent les premiers inventeurs, que Tyrrhénuus en apporta l'usage à Rome, lors de sa migration.

Il y avait, en Grèce, quatre jeux solennels régulièrement constitués : les jeux olympiques célébrés près de Pise, ville de l'Épire (voy.) ; les jeux pythiques, consacrés à Apollon (voy.), surnommé Python, à cause du serpent Python, qu'il venait tuer : on les célébrait à Delphes (voy.) tous quatre ans en quatre ans ; les jeux néméens, qui tiraient leur nom de Némée, dans la forêt du Péloponnèse, et qui furent renouvelés par Hercule après qu'il eut tué le lion de Némée ; enfin les jeux isthmiques qui se célébraient sur l'isthme de Corinthe (voy.), en l'honneur de Neptune, et dont Thésée fut le restaurateur. A tous ces jeux, il y avait des prix pour les vainqueurs, mais simples et sans valeur : aux jeux olympiques c'était une couronne de laurier sauvage, de laurier aux jeux pythiques, d'ache verte aux jeux néméens, d'ache verte aux jeux isthmiques. Voy. PINDARE.

Les jeux olympiques étaient les plus célèbres et attiraient le plus grand nom-

bre de spectateurs ; ils réglaient toute la chronologie grecque (voy. ce mot et ÈRE). On rendait de grands honneurs aux vainqueurs qui s'y préparaient avec beaucoup d'ardeur ; on allait jusqu'à dater l'année de leur nom. Pausanias nous a laissé une description fort détaillée des jeux olympiques. Selon lui, les femmes n'y étaient pas admises, et il y avait peine de mort contre celles qui auraient osé s'y présenter ; il leur était même défendu d'approcher du lieu où ces jeux se célébraient, et de passer au-delà du fleuve Alphée. Une seule entreprit de se glisser, sous un déguisement, parmi ceux qui exerçaient les athlètes : elle fut citée en justice ; mais on lui pardonna, parce que ses frères, son père et son fils avaient tous remporté la victoire aux jeux olympiques. Cependant le même Pausanias dit ailleurs qu'une femme, prêtresse de Cérès, avait une place honorable à ces jeux, et que le spectacle n'en était pas interdit aux vierges. Plutarque rapporte qu'Agésilas engagea sa sœur Cynisca à disputer le prix aux jeux olympiques, pour montrer aux Grecs que la victoire dont on faisait tant de cas était non le prix de la valeur, mais celui de la richesse. L'institution était donc dégénérée. Cette femme fut la première des personnes de son sexe qui eurent part à cet honneur. Les jeux olympiques duraient cinq jours ; les exercices étaient le pugilat, la lutte, le pancrace, le disque et la course. On y faisait encore d'autres exercices, mais de moindre importance. Voy. ATHLÈTE, DISQUE, etc.

On peut lire dans Hygin, Fab. 273, un

chapitre tout mythologique sur les institutions de jeux. Outre ceux qui revenaient périodiquement, on en célébrait aussi dans certaines solennités, et pour accomplir des vœux ou comme pour rendre des devoirs à d'illustres morts. Alceste en dédia à son frère Pélidas ; les Grecs, à Achille ; Énée, à l'anniversaire de la mort d'Anchise, etc., etc.

Nous n'avons point à nous occuper, dans cet article, des luttes de l'intelligence entre orateurs, poètes, historiens. Nous nous bornerons donc à rappeler l'anecdote d'Hérodote (*voy.*) lisant son histoire aux jeux olympiques; nous négligerons également les représentations théâtrales, sur lesquelles nous aurons plusieurs fois l'occasion de revenir.

À Rome, où les jeux furent portés, dans les derniers temps, à un point incroyable de grandeur et de magnificence, Romulus en célébrait déjà en l'honneur de Neptune équestre, appelé aussi Consus, et ces fêtes devinrent l'occasion de l'enlèvement des Sabines (*voy.*). Les grands jeux furent donc institués très anciennement chez les Romains. Tite-Live voit l'origine de l'édilité (*voy.*) patricienne dans l'offre que firent les jeunes patriciens de célébrer à leurs frais les grands jeux dont les édiles ne pouvaient supporter la dépense. Niebuhr rejette cette assertion : il s'arme du témoignage de Fabius, et rappelant que la république assignait annuellement 500,000 as à cet usage, il affirme que, jusqu'à la fin du IV^e siècle, le soin des jeux était dévolu aux consuls, les affaires de religion ne concernant que les patriciens. Enfin Niebuhr soutient que l'addition d'un jour aux grands jeux n'était pas une simple prolongation de fêtes, mais une innovation permanente destinée à marquer les honneurs et l'égalité accordés aux plébéiens, parce que les premiers jours appartenaient chacun à l'une des trois tribus patriciennes. Ces grands jeux étaient aussi appelés *circenses*, *ludi romani*, *ludi magni* : ce sont les mêmes que les *consualia* institués par Romulus.

Outre les jeux qui revenaient périodiquement, il y en avait aussi de votifs, qui sont ceux dont il est parlé le plus souvent dans l'histoire. Comme vœu, c'était un moyen d'obtenir la victoire, et, dans les

calamités, on promettait des jeux, et on les célébrait pour les apaiser. Ils étaient précédés d'une procession solennelle où l'on portait en pompe les images des dieux ; les rues étaient magnifiquement décorées et les édiles s'occupaient des soins des édiles.

Les jeux *capitolins* (*voy.*) situés par Camille après la dévastation de Rome. Les jeux *floraux* (*voy.*) étaient scéniques; ils avaient pour objet d'obtenir des dieux l'abondance des produits de la terre. Les jeux *sévastriens* avaient une grande importance chez les Romains; il paraît qu'ils furent célébrés à Rome 516, pour la troisième fois, pendant la durée du siècle dont l'expiration de leur retour n'est pas bien déterminée. Niebuhr intitulé *Cyclopaedia* Horace a fait sur ces jeux une composition. On croit qu'ils furent imaginés par Valérius Publicola à l'occasion de la pulsion des rois : on envoyait à tous les peuples d'Italie pour assister à des fêtes qu'ils n'avaient jamais vues et ne reverraient plus. Les quindécemvirs ou prêtres assis sur leur siège dans le temple de Jupiter Capitolin, distribuaient des objets propres à la purification des flambeaux de bitume et de soufre. Chacun y portait du froment et des fèves. Quand le temps était arrivé, on en faisait l'offrande par une procession solennelle où se trouvaient les magistrats, le peuple vêtu de blanc et couronné de fleurs et portant à la main. Ils allaient du Champ-de-Mars. Les dieux étaient assis sur des coussins, et on leur servait un repas. On peut voir par une description insérée dans l'Histoire romaine une description de ces fêtes qui durèrent trois jours et pendant lesquelles on célébrait au peuple des spectacles de tous genres. Les jeux *apollinaires* furent institués pendant la 2^e guerre punique sous le consul du devin Marcius; ils furent annuels et fixés au 5 juillet, à Rome 544, à l'occasion d'une peste. Auguste donna une nouvelle suite aux jeux *actiniques*, que l'on célébrait tous les trois ans sur le promontoire (*voy.*); mais il en prolongea l'existence pendant six ans.

n'auraient lieu que de 5

t poussé à toute outrance
 mnés par des chefs ambi-
 uient la faveur du peuple :
 cent lions déchainés. Les
 us célèbres par leur ma-
 ces jeux, furent Lentulus
 us, Curion, Pompée (*voy.*
 mains profitèrent souvent
 rèce pour leur politique.
 roclamée aux jeux isthmi-
 présida les jeux néméens.
 rvaux cités dans le cours
 on pourra consulter avec
 e tout-à-fait récent : J.-
 ivixx, *oder Institute, Sit-*
che des alten Hellas, mit
sicht auf Kunstarchæo-
 e partie, *Die Pythien,*
sthmien aus den Schrift-
en des Alterthums dar-
 g, 1841, in-8°, avec fi-
 P. G.-Y.

BAUX. En 1323, sept
 toulousains qui étaient à
 ge de *gaie science* ou du
 sèrent à tous les trouba-
 rvince de Languedoc une
 lle ils les conviaient à un
 e qui, le 1^{er} mai de l'an-
 levait s'ouvrir en la ville
 e prix du vainqueur, sa-
 te d'or fin, fut remporté
 dal de Castelnaudary, au-
 en l'honneur de la Vierge.
 e année de 1324, les ca-
 rigèrent ce concours en
 annuelle, aux frais de la
 se. L'année d'après, un
 placé à la tête du collège
 ce, dont les sept premiers
 ent le titre de *mainte-*
rétaire perpétuel tint la
 rs assemblées. Mais à une
 elle on n'est pas d'accord,
 autres prix au premier :
 glantine et un *souci* d'ar-
 e ode et d'une idylle ou
 d, la violette réservée au
 plus qu'en argent. A ces
 ordre, on ajouta un pe-
 en argent, qui devait être
 eur sonnet, ou à quelque

autre composition de peu d'étendue. Dans
 certains cas même, ce prix fut réservé au
 talent de la déclamation. Le premier prix,
 celui de la violette, donnait droit au bac-
 calauréat; le grade de docteur ou de
 maître était conféré à celui qui rempor-
 tait le prix des trois fleurs et qui acqué-
 rait par là le droit de suffrage : les degrés
 du baccalauréat et du doctorat étaient
 conférés par lettres en vers et sur deman-
 des en la même forme.

Ces règles et ces détails d'organisation
 se trouvent consignés dans un registre
 portant pour titre, en tête de la table, *Las*
flores del gay saber (les fleurs du gai sa-
 voir), et, en tête du texte, *Commençan*
las leys d'amors (ci commencent les lois
 d'amours). Cette poétique fut rédigée, en
 1356, par Guillaume Molinier, alors chan-
 cellier, et qui était déjà mainteneur en
 1323. Un autre registre, de la même épo-
 que, renfermait des traités de philosophie,
 de grammaire et de versification : le der-
 nier était en rimes. Ces deux registres, à
 couverture de velours vert, avec fermoirs
 en vermeil, étaient honorablement dépo-
 sés sur une table dans la salle où se te-
 naient les jeux. Mais il ne faut pas que
 l'on se méprenne sur le sens réel de ces
 mots *lois d'amours*. Ils n'exprimaient ici
 rien d'érotique, mais l'amour le plus épuré,
 et même un amour tout divin. En effet,
 presque toutes les pièces de vers présen-
 tées au concours étaient consacrées à la
 louange de Dieu, de la Vierge ou des
 saints. C'est ce que démontre le passage
 suivant traduit du règlement des jeux,
 lequel était écrit en langue vulgaire an-
 cienne : « On n'adjuge aussi, ni on ne
 « donne aucuns joyaux à un homme qui
 « fait des vers pour decevoir une femme,
 « ou pour quelque autre péché. C'est
 « pourquoi celui qui fait des vers d'a-
 « mours qui ne se peuvent appliquer à
 « l'amour de Dieu ou de sa mère, doit
 « être interrogé sur ce sujet, et avec ser-
 « ment, selon la condition de la person-
 « ne, et comme les seigneurs mainteneurs
 « le trouveront bon. »

Le concours, où n'étaient d'abord ad-
 mis que les poètes de la province, fut
 bientôt ouvert à tous ceux du Midi, et
 enfin de la France entière. Il est à croire,
 cependant, que cette institution, soute-

nué à regret par les capitouls, qui n'y exerçaient aucune influence, était menacée de prendre fin par l'insuffisance des ressources pécuniaires, lorsqu'au commencement du xvi^e siècle, la munificence d'une dame de Toulouse, Clémence Isaure (*voy.*), vint en assurer la durée en lui rendant tout son ancien éclat. Clémence, qu'une opinion erronée regarde comme la fondatrice des *jeux floraux*, n'en fut, en réalité, que la bienfaitrice et la patronne. C'est d'elle aussi que les fêtes *du gai savoir* reçurent ce nom plus moderne qui s'est perpétué jusqu'à nous. Grâce aux largesses de Clémence, les fleurs données en prix, et qui n'étaient plus que d'argent, durent être en vermeil et montées sur un pied de même matière, où étaient gravées les armoiries de la ville; le tout devait avoir une coudée de hauteur.

Une juste reconnaissance admit Clémence Isaure dans le collège de la gaie science, et, sous le titre de *maitresse*, elle y jouit d'une haute influence, jusqu'à l'époque de sa mort. Depuis 1527, son éloge fut, chaque année, prononcé, lors de la célébration des jeux, au pied de sa statue en marbre érigée dans le grand consistoire du Capitole, où la fête avait lieu. Après sa mort, on devait, aux termes de la fondation, aller annuellement jeter des fleurs sur son tombeau; mais, depuis assez longtemps, au lieu de cette démonstration tant soit peu profane, on allait chercher avec pompe les fleurs déposées sur le maître-autel de l'église de la Daurade, où était célébrée une messe solennelle. Le corps de ville y assistait, ainsi que le collège des jeux; mais pendant toute la durée de la cérémonie, les mainteneurs avaient le pas sur les capitouls, au grand déplaisir de ceux-ci. C'était par cette messe que se faisait, chaque année, l'inauguration des jeux. Au retour, on donnait lecture, dans la salle du consistoire, des pièces présentées au concours, et le 3 mai, les prix étaient proclamés. La distribution se faisait au bruit des fanfares; un grand banquet réunissait les juges et les lauréats, et ceux-ci étaient ensuite conduits chez eux en grand cortège et au son des instruments.

Ce cérémonial, à quelques détails près,

est encore observé aujourd'hui; institution même des jeux floraux samment modifiée à la fin du siècle. Par lettres-patentes du 26 1694, Louis XIV érigea le coll savoir en *Académie des jeux* sa tête fut placé un *chancelier* le nombre des *mainteneurs* f trente-cinq, auxquels furent adj *maitres*, tous nommés par le ses séances intérieures, il fut l'Académie de s'occuper de vaux d'érudition et d'analyse L'ouverture du concours, pos fut fixée au mois de janvier, e velle fleur, l'*amarante* d'or, d de 400 livres, devint le prix d autres fleurs en argent, violet conservèrent leur destination glantine fut désormais assign leur discours en prose sur un ral. Onze cent livres devaien levés sur les revenus de la payer l'achat de ces fleurs, et étaient réservés pour les frais d Les académiciens seuls ne pouv dre part au concours, ouvert sonnes de tout pays et de tot femmes pouvaient ainsi acqué de *maitresses*; « mais, » disait des statuts, « elles ne seront po « en cette qualité dans les ann « jeux, et n'y auront ni rang, « à cause de la pudeur de leur

Un édit de 1773, ayant sup fice de chancelier, les sceaux f fiés au secrétaire perpétuel, dence attribuée à un *modérat* tous les trois mois par le sort. T core aujourd'hui l'organisatio floraux, rétablis en 1806, suspension qui datait de 1790, occasionnée la rivalité, devenu tile, entre l'autorité municipi mainteneurs. Les conditions d et la solennité de la distributio n'ont pas non plus subi de ch mais l'églantine, prix du discou et qui, autrefois, était en arger aujourd'hui, comme l'*amaran* let on a substitué un *lis* d' l'honneur d'un hymne à la dernier prix parait avoir été étu tradition du sujet traité par

mier lauréat *es jeux du gai sa-*

constances mémorables et qui se rattachent à l'origine des *jeux*, l'apparat théâtral qui en accit la célébration annuelle, ont cette institution une renommée importante, au niveau desquelles des pièces couronnées ne s'est rarement élevé.

et consulter, sur le sujet de cette *traité de l'origine des jeux flottres-patentes du roi, Statuts jeux floraux* (par Laloubère), 1715, 1 vol. in-12; *Mémoires sur à l'histoire des jeux floraux* Poitevin Peitavi, secrétaire, Toulouse, 1815. P. A. V. BEL, voy. JÉSABEL.

, neveu et général du roi David un brave soldat qu'habile combattit contre Abner (voy.), après sa soumission au roi. A la Jérusalem, il monta le premier, et cet exploit lui valut le commandement en chef des armées israélites. (voy.) révolté périt de la main qui tomba en disgrâce; mais il n, son parent, qui l'avait remis le commandement et dont il la mission contre Sebah. De Jérusalem, il conseilla au roi le commandement militaire de ses sujets, et le chargea. Joab prit partisans, frère consanguin de Salomon, et cette conjuration lui coûta fugié à Gabaon au pied de l'autel égorgé en le tenant encore, l'an 1014 av. J.-C. Voir les *Samuel ou des Rois* et des *Painnes ou Chroniques*. L. L.

IAS, fils de Jéhu, roi d'Israël, T. XIII, p. 570, et sur fils de Josias, roi de Juda, voy. T. XIII, p. 571.

III ou ÉLIAKIM, fils aîné de Joakim de Juda, et sur son fils, JOACHIN IAS, voy. HÉBREUX, T. XIII,

III, surnommé *le prophète*, Calico, près de Cosenza, en 1130. Il fut page de Roger, roi de Sicile, et revint un pèlerinage en Terre-
: revint s'établir en Calabre, à

l'abbaye de Sambuccino, où on le reçut seulement comme portier. Il courut les campagnes voisines, prêchant en public sur les places et sur les chemins; puis il entra au couvent de Corazzo dont il devint l'abbé (1176). Sa réputation de sagesse se répandit bientôt; de grands seigneurs, des princes même, vinrent le consulter et s'en retournaient tout surpris des connaissances politiques qu'il montrait. Leurs largesses enrichirent l'abbaye; mais Joachim voulut se retirer dans la solitude pour se livrer tout entier à l'étude et aux exercices de piété. S'étant démis de l'abbaye de Corazzo, il se fixa enfin à Flora, où quelques-uns de ses disciples formèrent un monastère, auquel il donna une règle calquée sur celle de Cîteaux, mais plus sévère. Une bulle ayant exempté son institut de la juridiction de Cîteaux, sa réforme se répandit rapidement, ce qui le fit attaquer vigoureusement par les Cisterciens. Joachim mourut le 30 mars 1202.

Les moines de Cîteaux poursuivirent sa mémoire avec acharnement, et les *Joachimites* rentrèrent enfin sous leur obédience, au xvi^e siècle. Le concile de Latran condamna une proposition du *Traité de la Trinité* de Joachim, en 1215, ce qui n'empêcha pas les religieux de Flora de demander la canonisation de leur fondateur. Clément VI ordonna, en 1350, les informations nécessaires; mais elles furent interrompues, et rien n'a été statué à cet égard; cependant on honore sa mémoire en Calabre, le 29 mai, date de la translation de ses reliques à Flora.

Ses ouvrages se rapportent aux saintes Écritures, dont ils sont souvent des commentaires. M. Weiss attribue à un moine franciscain de la fin du xv^e siècle, le *Livre de prophéties sur les papes*, publié sous le nom de Joachim, à Cologne, en 1570, et à Venise, en 1589, in-4^o. Un abbé de son ordre, Grégoire Laude, a entrepris d'écrire sa vie, d'éclaircir ses prophéties et de le justifier des hérésies dont on l'accusait, dans un ouvrage publié à Paris (1660, in-fol.). Dom Gervaise a écrit l'*Histoire* de Joachim (Paris, 1745, in-12), qui ne saurait plaire qu'aux amis du merveilleux. Le P. Papebroch a réuni ce qu'il y a de plus intéressant

sur ce personnage dans les *Acta Sancto-rum*.

Il ne faut pas confondre cet abbé Joachim avec JOACHIM DE POBLET, abbé de Cîteaux du XII^e siècle, qui fonda l'abbaye de Poblet (Aragon), et auquel la tradition du pays attribue une prédiction sur les rois d'Espagne, de Castille et d'Aragon. L. L.

JOACHIM, roi de Naples et beau-frère de Napoléon. Son nom de famille était MURAT. Il naquit le 25 mars 1767 ou 1768, à la Bastide, près Cahors, dans l'arrondissement de Gourdon (Lot). Quelques efforts que l'on ait faits, au temps de sa puissance, pour lui trouver une origine illustre, et pour le faire descendre des Plantagenets, par les dauphins d'Auvergne et par les anciens vicomtes de Murat, leurs agnats, il paraît prouvé que ses parents n'étaient que de simples aubergistes, appartenant à une famille plébéienne. Le jeune Murat, à la faveur de quelques protections, obtint d'abord une bourse au collège de Cahors, et après avoir achevé ses études à Toulouse, entra dans les ordres, et porta même, dit-on, le titre d'abbé. Mais une perte de jeu décida tout à coup de sa destinée, et le jeune lévite, jetant le froc aux orties, prit le parti des armes pour marcher à la conquête d'un trône. Engagé volontaire dans un régiment de chasseurs, son insubordination faillit encore couper court à sa carrière. Par bonheur, le premier flot de la révolution vint le saisir et le pousser comme tant d'autres. Il entra dans la garde constitutionnelle du roi Louis XVI, où il eut pour camarade le futur maréchal Bessières, son compatriote. Il passa ensuite avec une sous-lieutenance dans les chasseurs, et s'y fit remarquer par son ardeur républicaine, qui le porta même à changer une lettre de son nom, pour se donner un air de parenté avec Marat. Un tel enthousiasme lui valut les honneurs de la persécution, à l'époque de la réaction thermidorienne. Mais il réussit à se faire conserver dans les rangs de l'armée, par la protection du conventionnel Cavaignac. Depuis, rien ne vint plus arrêter son avancement; Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, le remarqua, et en fit son aide-de-camp. Murat se

distingua alors, non moins par sa valeur, que par sa galanterie: mais qu'il avait fait graver sur son sabre, *L'honneur et les dames*. Chargé de floréal de l'an IV (mai 1796) d'entrer au Directoire les drapeaux surpris dans la campagne, il retourna décoré avec le grade de général de brigade et c'est en cette qualité qu'il eut au succès des journées de Rovereto, Bassano, de Rivoli, de la Favorite le passage du Tagliamento.

Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Égypte, n'eut garde de ne pas y emmener Murat dans cette célèbre campagne. Murat y porta par son bouillant courage, et fut blessé en débarquant, dans une affaire où qu'il exécuta presque seul sur un terrain couvert de mamelouks. Bientôt remis de ses blessures, première épreuve, il partagea avec ses soldats les dangers et toutes les gloires de ses victoires. Gaza, Saint-Jean-d'El-Thabor et surtout Aboukir furent tour à tour payés de sa valeur. Cette dernière victoire, à la suite de laquelle Bonaparte écrivait de lui dans son rapport: *Il a fait l'impossible*, lui valut le grade de général de division.

Devenu le bras droit de son chef, il suivit en France. En récompense de sa coopération au 18 brumaire, le premier consul donna à son lieutenant le grade de la plus jeune de ses sœurs, CAROLINE BONAPARTE, T. III, et lui confia le commandement des troupes.

Murat prit part à la seconde campagne d'Italie; il commandait la cavalerie légère, et reçut, pour sa belle conduite, un sabre d'honneur. L'année suivante fut nommé au commandement des troupes de l'armée d'observation, qu'on avait envoyées de rétablir le pape dans ses états héréditaires, et ce fut en cette qualité qu'il signa l'armistice conclu entre la France et le royaume des Deux-Siciles, le 20 janvier 1806, l'an IX.

De retour en France, et content de malgré lui au repos, les honneurs littéraires fondre sur sa tête, le 1803, investi de la députation au conseil législatif, par le collège électoral de la Seine, dont il avait été élu président, il fut successivement gouverneur de Paris, et maréchal de l'empire, prince, grand-

l'aigle de la Légion-d'Honneur. Le roi de Prusse lui envoya de l'Aigle-Noir, et le roi de Bavière de Saint-Hubert.

La même année, la guerre éclata en France et l'Autriche, et, dans la nuit qui vint aboutir à la grande bataille d'Amsterlitz, Murat reçut de l'empereur le commandement en chef de la cavalerie. Pour prix de ses services, Napoléon, en 1806, le fit grand-duc de Berg, et ne lui en laissa pas moins le commandement, dans lequel il fit des prodiges de valeur à la journée d'Éna chargé de poursuivre les débris des armées russiennes, Murat força le prince Lobos (voy. T. XIV, p. 124) à la capitulation. Dans la campagne de 1806 à 1807, il exécuta d'importantes opérations qui décidèrent de la campagne, et qui préparèrent celle de 1807 (voy. ces noms).

Après la suite de l'entrevue des empereurs à Fontenoy, Murat accompagna Napoléon à Paris où il n'y fit qu'un court séjour; le commandement en chef de l'armée d'Espagne fut confié, et le 23 mars 1808, il entra vainqueur à Madrid. Ce jour-là, le trône, conquis par les armes françaises, échut en partage au frère aîné de Napoléon, Joseph (voy.), qui, en 1808, céda sa couronne de Naples au roi de Berg.

Après son retour à l'apogée de sa gloire, Murat mourut le 30 septembre de la même année à son entrée solennelle à Naples, où il prit alors le nom de roi Joachim. Beau-frère du plus puissant empereur du monde, le front ceint d'une couronne brillante auréole militaire, revêtu d'un pouvoir souverain, il entra à Naples, non-seulement escorté de ses nombreux glorieux souvenirs, mais précédé de la reconnaissance du peuple qu'il avait doté, et de la reconnaissance du grand-duché de Berg, des bienfaits de son administration sage et paternelle. Le même succès l'attendait sur le continent de Naples. En France, on a pu se faire une idée ridicule sur la vanité du nouveau roi, et sur sa manie de représentation; mais en Italie ce défaut ne le servait puissamment auprès des Français, dont l'imagination ardente se laissait dominer par ce mélange de

puissance et d'ostentation bizarre et merveilleuse. C'est ainsi qu'il parvint à leur faire adopter toutes ses nouvelles institutions, d'ailleurs sages et modérées, mais calquées sur celles de l'empire français. Sous son règne, la conscription fut établie, les gardes nationales organisées en légions provinciales; l'armée napolitaine fut portée à 70,000 hommes, et la marine prit un nouvel et puissant essor. Par malheur, ses développements n'avaient pas encore acquis un bien haut degré de perfection, lorsqu'une flotte anglo-sicilienne apparut dans la Méditerranée. La contre-expédition que le roi Joachim tenta sur la Sicile ne fut couronnée d'aucun succès.

C'est de cette époque que date, à ce qu'on croit, la mésintelligence entre les deux beaux-frères, et qui éclata quelques années plus tard d'une manière si funeste. On suppose que le lieutenant de Napoléon, devenu roi de Naples, supportait avec peine, dans l'intérêt de son peuple, le joug de la France. Une fois l'ordre établi dans ses états, il demanda l'éloignement des troupes impériales, et n'essaya qu'un brusque refus. Bien plus, un décret de Napoléon vint, en opposition avec ses ordonnances royales, donner à tous les Français le droit de cité dans le royaume des Deux-Siciles. Joachim ne put supporter ces ordres impératifs: il aima se cacher au fond de son palais de Capo di Monte, et on dit même qu'il y fit une grave maladie.

Cependant Napoléon allait porter la guerre jusqu'au fond de la Russie. Il fit un appel à son ancien lieutenant, qui, après quelques hésitations, ne put résister à la voix de celui qui l'avait élevé. Il parut au rendez-vous de la grande armée avec 10,000 hommes de troupes italiennes, au mois d'avril 1812. Napoléon lui confia encore le commandement en chef de la cavalerie, avec laquelle il fit des prodiges à Ostrovno, et surtout à la Moskva. Au milieu de sa désastreuse retraite, l'empereur lui remit, à Vilna, le commandement des débris de la grande armée; mais le roi de Naples transmit lui-même son commandement au prince Eugène (voy.), et reprit la route de ses états. Après les malheureux

événements de 1813, et lorsque la fortune abandonnait déjà les armes françaises, Joachim porta le dernier coup à l'empereur formant, le 11 janvier 1814, une alliance offensive et défensive avec la cour de Vienne, et en marchant en personne contre l'armée d'Italie. En récompense d'un tel service, les alliés lui conservèrent son trône. Mais les réclamations du roi des Deux-Siciles ne restèrent pas sans influence sur le congrès de Vienne; ils donnèrent au roi Joachim de vives inquiétudes, et, l'année suivante, le retour de l'île d'Elbe lui inspira un si grand enthousiasme, qu'il offrit son bras à l'empereur, et jura de mériter son pardon. « Par malheur, écrivait plus tard Napoléon dans son exil, il était dans la destinée de Murat de nous faire du mal. Il nous avait perdus en nous abandonnant, et nous perdit en prenant trop chaudement notre parti. Il ne garda plus aucune mesure; il attaqua lui-même les Autrichiens sans plan raisonnable, sans moyens suffisants; il succomba sans coup férir. »

Cette fois, il perdit sa couronne (voy. ITALIE, p. 155), et vint chercher un refuge en France; mais tourmenté du désir insensé de reconquérir son royaume après la chute de Napoléon, il essayait d'y rentrer avec quelques serviteurs, lorsqu'il tomba, sur la plage de Pizzo, en Calabre, entre les mains des partisans du roi Ferdinand 1^{er} (voy.). Son procès ne fut pas long : débarqué le 8 octobre, il fut immédiatement livré à une commission militaire, et, le 13, il fut fusillé sur la plage où il avait tenté de descendre.

Ainsi finit l'une des plus grandes illustrations de l'empire, un héros que Napoléon avait jugé digne de devenir son beau-frère et d'occuper un trône. La postérité, toujours juste, ne lui accordera peut-être pas toutes les qualités nécessaires pour remplir dignement ce dernier rôle; mais, d'accord avec Napoléon, elle dira de Murat que ce fut un grand capitaine, et que « jamais à la tête d'une cavalerie on ne vit quelqu'un de plus déterminé, de plus brave, d'aussi brillant. » — M. Léonard Gallois a publié l'*Histoire de Joachim Murat*, Paris, 1838, in-8^o. D. A. D.

JOACHIMSTHALER, voy. T. IX, p. 162, et DOLLAR.

JOAD ou **JOÏADA**, voy. **ATHA HÉBREUX**, T. XIII, p. 570. On dit l'Écriture, à l'âge de 130 ans, avoir sagement gouverné l'état de la minorité de Joas, et laissant le pouvoir aux mains de son fils Zacharie. Il est enterré dans le tombeau des rois, en Judée, du bien qu'il avait fait à Israël.

JOAILLIER, voy. BIJOUTIER et JOUX.

JOANÈS (VINCENT, dit **JACQUES**) peintre espagnol, né à Fuente de Guera, près de Valence, en 1522. ESPAGNOLE (école), T. X, p. 22, 23.

JOANNY (JEAN-BERNARD) BAUDOUIN est né à Dijon, le 2 juillet 1777. Vérificateur des domaines. A l'âge de 17 ans, il entra dans les pages de la cour du roi; mais l'expérience lui prouva qu'il n'était point destiné à être roi. Au bout de deux ou trois ans de service, il quitta les pages pour les leçons du peintre d'histoire V. Brissehar se faisait remarquer par ses rapides progrès, lorsqu'à l'âge de 20 ans les événements politiques l'enlevèrent à la peinture, pour le faire passer sous les drapeaux. Après plusieurs succès dans plusieurs campagnes, deux blessures reçues et dont l'une nécessita l'amputation de deux doigts de la main gauche, le firent quitter le service. C'est alors qu'il résolut d'embrasser la carrière de l'art, vers laquelle un penchant secret l'entraînait. Après quelques apparitions sur les théâtres de société, il partit pour la province où de nombreux succès l'attendaient. Plus tard, jaloux de les voir sanctionnés par le public de la capitale, il demanda et obtint, en 1807, un engagement pour le Théâtre-Français, où il débuta par le rôle de l'Écuyer, et fut reçu successivement dans les principaux rôles du répertoire tragique. On lui avait d'abord préféré, pour le rôle de l'Écuyer, Joanny, mais il fut choisi pour les départements où sa réputation prit alors un accroissement remarquable. Lorsqu'en 1818 une ordonnance royale érigea l'Odéon en second Théâtre-Français, Joanny fut appelé pour remplir les grands rôles tragiques, et prouva d'un talent distingué dans des *Fépées siciliennes*, dans C

onde et Brunchaut, dans Saül
ge de ce nom, et dans d'autres
créa.

5, l'opéra ayant envahi l'Odéon
nt la tragédie dans un rang se-
Joanny, sur la proposition de
ra comme sociétaire à la Comé-
ise, où il a depuis prouvé, dans
dans *Walstein*, dans *Ruy-Go-*
Chatterton, et dans un grand
rôles de l'ancien répertoire,
aguste de *Cinna*, le vieil *Horace*,
le *Père de famille*, etc., que
it point affaibli chez lui le feu
qu'il pouvait encore rendre à
orables services.

X.
roi de Juda, voy. *ATHALIE* et
T. XIII, p. 570. Après la
oad (voy.), il résolut de s'af-
la puissance des souverains
ra, et il fit mourir Zacharie,
l'adoption, le fils de son bien-
de sa tante *Josabeth*, qui avait
son père dans la direction du
qui sans doute prétendait aussi
r dans l'exercice du pouvoir.
x dans la guerre que lui firent
sous *Hazaël*, il tomba malade
acheté chèrement la retraite
amis, et mourut étranglé par la
serviteur.

re *Joas* régna sur le royaume
était fils de *Joachas*; c'est de
us avons parlé dans la pre-
me de la page 570, T. XIII,
meux.

ure donne encore le nom de *Joas*
Gédéon. Voy. ce nom. L. L.
IAN ou *JOTHAM*, fils d'*Osias*
, roi de Juda (av. J.-C. 759-
: *Hébraux*, T. XIII, p. 570

Job). C'est le nom du héros
hebreu de l'Ancien-Testa-
ne simplicité sublime, d'une
vée, d'un style brillant, ce
ne un livre à part dans la Bi-
st un homme intègre et puis-
t heureux dans un petit coin
e. Dieu l'ayant nommé à *Sa-*
ersaire, ange de sa cour, com-
viteur fidèle, celui-ci lui ré-
a homme comblé de biens n'a
mérite à pratiquer la vertu.

Dieu lui permet donc d'éprouver *Job*.
Satan le frappe dans sa famille et dans
ses biens, et *Job*, modèle de patience et
de résignation, en rend grâce à Dieu :
« L'Éternel m'avait tout donné, dit-il, il
m'a tout ôté, que son nom soit béni! »
Satan le frappe encore dans sa personne.
Une lèpre horrible ne fait plus qu'une
plaie de tout son corps, et *Job* abandon-
né même de la mère de ses enfants, est
réduit à coucher sur un fumier infect et
à gratter ses plaies avec un morceau de
pot cassé. Trois de ses amis, *Éliphas*, *Bil-*
dad et *Tsofhar*, touchés de ses maux,
tentent de lui apporter quelques conso-
lations; mais le voyant si malheureux, ils
n'osent lui adresser la parole. *Job* rompt
enfin le silence, et une plainte amère
s'exhale de sa bouche. Ses amis l'enga-
gent à prier et à s'humilier en demandant
pardon à Dieu; car ses crimes ont pu seuls
lui attirer de si grands châtements. *Job*
proteste de son innocence et se défend de
toute iniquité. Un jeune homme, *Élihu*,
prend alors la parole, et justifie le Tout-
Puissant des épreuves auxquelles il sou-
met le juste. Enfin la voix de Dieu se fait
entendre. Dieu reproche à l'homme d'o-
ser interroger ses desseins, lui dont l'in-
telligence ne sait pas seulement expliquer
la création visible. Puis comme *Job* est
juste, il le récompense en lui rendant
la santé et deux fois plus de biens et de
puissance qu'il n'en avait, avec des en-
fants d'une grande beauté, dont il voit la
progéniture jusqu'à la quatrième géné-
ration, vivant encore 140 ans après cet
événement.

Tel est le sujet de ce livre plein d'en-
seignements. On a beaucoup disserté sur
la réalité de cette histoire : l'Église, à
l'exemple des Juifs, admet le livre de *Job*
dans le canon des livres authentiques et
inspirés (voy. *BIBLE*, T. III, p. 455).
L'intérêt qui s'y rattache ne perdra rien
à croire que si un homme a supporté les
afflictions qui sont peintes dans ce livre, un
poète a du moins su en tirer un grand parti
en l'ornant de riches fictions, d'allégories
ingénieuses, de sévères instructions qui
découlent avec profusion d'un style fi-
guré et d'une imagination tout orientale.

Quel est l'auteur de ce livre? Rien ne
l'indique. Des critiques l'ont attribué à

Moïse, mais sans donner de raisons plausibles à l'appui de cette opinion. D'autres ont pensé que Job a écrit lui-même son histoire; ils en ont fait un patriarche descendant d'Ésaü, le cinquième depuis Abraham, et vivant dans un petit pays nommé Hutz ou Utz dans l'Écriture, que, dans l'incertitude, ils font toucher à l'Idumée. Juif de cœur et de nation, Job aurait cependant épousé une femme arabe, et il aurait régné sur les Iduméens sous le nom de Jolab. Mais ce nom de Job, qui, en arabe, signifie *le converti*, pourrait bien n'avoir été d'abord qu'un nom commun donné par le poète au héros dont il raconte les souffrances et que plus tard on aura regardé comme un nom propre. Voy. sur l'époque de ce livre ce qui est dit à l'art. HÉBRAÏQUES (*lang. et litt.*), T. XIII, pag. 552, 553 et 558. Voir aussi les *Introductions* d'Eichhorn, de Rosenmüller et de Jahn. F. Spanheim a publié une histoire de Job, Ratisbonne, 1710, in-8°, et il existe des traductions du poème dans toutes les langues.

L. L.

JOCKEY, l'homme chargé du soin des chevaux, qui les exerce, les entraîne, les conduit à la voiture en postillon, les monte à la course. Voy. COURSES DE CHEVAUX. X.

JOCASTE, voy. OEDIPPE.

JOCRISSE. Dans le langage et sur les théâtres populaires, c'est le synonyme de bêtise; c'est le type de la bêtise naïve et sans prétention, même à la sottise. C'est, suivant l'expression vulgaire, *la bête du bon Dieu*, sans malice et sans rancune, crédule, tatillon, maladroit; Jocrisse se laisse mener par sa femme, et l'on sait où il mène les poules d'après un vieux dicton.

Ce personnage a longtemps brillé sur la scène des Variétés, où l'acteur Brunet (*voy.*) lui prêta la physionomie la plus naturelle et la plus plaisante. On se souvient du fameux *Désespoir de Jocrisse* et autres pièces où cet acteur joue encore ce rôle avec succès. Mais Jocrisse n'a pas d'autre représentant au théâtre. Le niais prétentieux, le niais qui fait de l'esprit l'y a remplacé, non sans faire regretter plus d'une fois la franche bêtise de Jocrisse.

M. O.

JODELLE (ÉTIENNE), sieur DU LAMODIN, l'une des sept étoiles de la pléiade

poétique dont Ronsard (*voy. et sa littérature FRANÇAISE*, T. XI, p. 4) l'astre principal, naquit à Paris, en Jodelle imagina le premier, en d'écrire des tragédies à l'imitation des Grecs, c'est-à-dire avec des pas et des chœurs. Il joua avec ses amis *poète captive* devant le roi Henri le gratifia d'une somme de 500 l. fit encore *Didon se sacrifiant*, et l'on a aussi une comédie licencieuse Jodelle intitulée *Eugène*. Une imitation de celles de Bacchus anciens, où la comédie prit naiss que ses amis lui donnèrent à Art fit accuser d'idolâtrie et aurait devenir funeste sans la protection Trop ami des plaisirs et prodige argent, Jodelle mourut à Paris misère, en juillet 1573. On lui aussi des connaissances en arch peinture et sculpture. Ses *Œuvres Mélanges poétiques* ont été imprimés à Paris, en 1574, in-4°, et en 1581: Il en a paru une édition plus récente à Lyon, 1597, in-12.

JOËL, le second des petits prophètes de l'Ancien-Testament. Son histoire est complètement ignorée: on ne connaît rien de sa famille, ni sa patrie, ni l'époque de sa vie; l'Écriture nous apprend seulement qu'il était fils de Péthuel. Son livre est une espèce de chant guerrier, contre un ennemi puissant et innombrable qui s'est levé contre son pays et qui a tout détruit; sorte qu'une famine horrible s'en est suivie: « La sauterelle a broyé le blé, le hanneton, et le grillon a broyé le blé; la sauterelle, et le vermineux a mangé le reste du grillon. » A ce sombre tableau le prophète rattache l'espérance d'un meilleur avenir; il appelle à Dieu pour la pénitence; car Dieu est miséricordieux, il donnera l'abondance et la victoire à son peuple. Le pays enflamme Joel son pays désolé, ruiné, devant venir florissant, puissant, redoublé qu'il aura secoué le joug de la servitude, brisé les chaînes de l'esclavage. — son contenu, il semble impossible de porter ce livre au temps de Joram ou de Manassé. Saint Pierre (Actes) a appliqué un des tableaux prophétiques de Joel au commencement du cli-

tres ont fait de la vallée de
oy.) une image du Jugement

L. L.

NISBERG, voy. **RHEIN** (vins
au duché de).

NITES, disciples de saint
te, voy. **CHRÉTIENS DE SAINT-**

NITES (ORDRE DES), ou DE
DE JÉRUSALEM, voy. **MALTE**

BULL (*Jean Taureau*). Ce
donne par plaisanterie au peu-
soudé comme un être colom-
ployé pour la première fois
Le nom de *Jonathan* ou de
Aan, s'applique de la même
peuple des États-Unis. *John*
ployé par les Anglais eux-
donner l'idée d'un homme
arru, mais, en somme, ayant
de caractère. Dans la bouche
s, *John Bull* sert à exprimer
tés des insulaires anglais, leurs
, et leur peu de flexibilité pour
ier aux usages des autres na-

me à un musicien du nom de
le fameux air du *God save*
oy. l'article). X.

DN (**BENJAMIN**), voy. **JONSON**

DN (**SAMUEL**), l'un des plus
lits du XVIII^e siècle, naquit à
Staffordshire), le 18 septembre
ducation, commencée à l'école
le, se termina au collège de
Oxford. A la mort de son père,
cessivement exercé les profes-
sionneur et de libraire, le jeune
contraint de quitter l'univer-
sité avec une instruction solide
mais sa constitution physique et
il surtout se ressentir des pres-
sures de famille. Il tenait de
outre une affection scrofu-
leuse les traces défigurèrent son vi-
sage plus ou moins grave-
ment de l'ouïe et de la vue,
conduisit à l'hypocondrie qui
moment à moment une voile sombre sur
ses facultés.

22 ans, orphelin, sans for-
tune, appui, Johnson essaya d'a-

bord de gagner sa vie comme répétiteur
dans une école ; puis, renonçant à cette
tâche ingrate, il suivit un de ses amis à
Birmingham, où il traduisit du français
le *Voyage en Abyssinie*, du Père Lobo,
circonstance qui probablement l'engagea
plus tard à placer dans ce pays la scène
de son roman philosophique. Vers le mé-
me temps, il épousa une femme beaucoup
plus âgée que lui et entreprit d'établir
une pension dans les environs de Litch-
field. Il ne put jamais réunir plus de trois
ou quatre élèves, du nombre desquels
était le célèbre Garrick (voy.). Ce projet
n'ayant pas réussi, le maître et le disci-
ple allèrent tous deux chercher fortune
à Londres, en 1737. Johnson emportait
avec lui le manuscrit de sa tragédie d'*I-
rène*, et il avait l'intention d'écrire pour
le théâtre : Garrick se destinait au bar-
reau. Un autre avenir était destiné à ces
deux hommes.

Dans les premières années de son sé-
jour à Londres, Johnson éprouva toutes
les difficultés auxquelles est exposé un
jeune homme sans protecteurs, sans autre
ressource que sa plume, et dont les talents
sont encore inconnus. Traductions, com-
pilations, articles de revues et de journaux,
il essaya de tout, et l'un de ses biographes
a donné la liste de trente-neuf projets
littéraires dont aucun ne fut mis à fin.
John Cave, éditeur du *Gentleman's Ma-
gazine*, fut le premier qui sut tirer parti
des talents de Johnson. Il l'employa à
écrire différents articles dans ce recueil, à
partir de mars 1738 ; mais la partie la
plus remarquable de sa collaboration fut
le compte-rendu des débats parlementai-
res depuis le commencement de la ses-
sion de 1740 jusqu'à la fin de janvier
1743, période importante qui corres-
pond à la fin du ministère de sir Ro-
bert Walpole. L'entrée de la chambre
des Communes était alors interdite au pu-
blic, et les débats étaient rédigés sur de
simples notes fournies par les huissiers.
Ainsi, ces discours où l'éloquence des Pitt,
des Carteret, des Wyndham brillait d'un
si vif éclat, qui popularisaient dans toute
l'Europe la tribune politique, étaient com-
posés dans un grenier d'Exeter-Street
par un jeune homme obscur et faméli-
que ! Quelques satires dans le genre de

Juvénal, parmi lesquelles on remarque *Londres* et *La vanité des désirs humains*, admirées de Pope et de Byron, commencent la réputation littéraire de Johnson, mais sans le tirer de la gêne contre laquelle il se débattait toujours. En 1744, il publia la *Vie de Richard Savage*, qu'une mort prématurée venait de ravir aux lettres et à son amitié. Cessouvenirs de poésie et de misère, ces images du génie aux prises avec la pauvreté, inspirèrent heureusement l'auteur auquel elles étaient familières, et prirent, sous sa plume, un intérêt d'émotion vraie qui manque quelquefois à ses autres productions.

Cependant les libraires, qui commençaient à sentir ce que valait Johnson comme auteur laborieux, l'employèrent à l'entreprise colossale du *Dictionary of the english language*, qui porte son nom. En 1747, il s'établit avec six copistes dans une maison louée exprès. Il travailla pendant sept ans à ce grand ouvrage, qui parut en 1755, 2 vol. in-fol., et dont Todd a donné de nos jours, en 3 vol. in-4°, une édition considérablement augmentée. La justesse grammaticale et philosophique des définitions (en exceptant toutefois celles où il consignait l'expression de ses rancunes personnelles), l'heureux choix des exemples pris exclusivement dans les auteurs les plus estimés de la langue, assureront toujours à ce dictionnaire un rang distingué parmi les ouvrages du même genre. Depuis ce temps, les découvertes de Horne Tooke sur la métaphysique du langage, le goût de l'ancienne littérature antérieure à Elisabeth, et surtout l'étude des langues germaniques à laquelle Johnson était malheureusement étranger, ont fait sentir ce qui manquait à l'ouvrage, sans diminuer notre admiration pour l'auteur qui, seul et dans des circonstances difficiles, a conçu et exécuté en aussi peu de temps cette œuvre immense à laquelle, dans d'autres pays, les efforts réunis des sociétés savantes et de plusieurs générations ont à peine pu suffire. Vers la même époque, le *Rôdeur* (*Rambler*), le *Parassieux* (*Jolly*), ouvrages périodiques dans le genre de celui dont Addison (*voy.*) avait donné le premier exemple, et surtout *Rasselas*, roman philosophique qui offre, dans son

idée-mère et dans l'époque de sa cation, une singulière coïncidence le *Candide* de Voltaire, donnaient son une place éminente parmi les listes.

Les épreuves de la vie littéraire cessé pour lui : il ne devait plus mais en connaître que les doux honneurs académiques vinrent à l'cher; le roi George III lui fit une sion de 300 liv. sterl., et sa liaison avec Thrale, riche brasseur de Londres, il devint le commensal, ajouta à sa position tous les agréments de la vie. Du reste, ni les années, ni les dons de l'aisance ne portèrent atteinte à sa goureuse intelligence. Son édition de Shakespeare (1762), la relation pieuse *qu'il fit aux Hébrides* et surtout ses *Vies des poètes* (1779-1781, le dernier et peut-être le meilleur de ses ouvrages, soutinrent sa haute réputation.

Ce fut le 13 décembre 1784 que son termina sa longue et brillante carrière. Il était devenu le patriarche de la littérature. Quelques-uns disaient qu'il était âpre et opiniâtre, quelques-uns disaient qu'il était bienveillant envers les hommes et en religion. Bienveillant envers les hommes (Goldsmith et plusieurs autres reçurent de lui des encouragements et des secours), il était âpre et opiniâtre dans ses opinions contraires en littérature et en religion. « J'aime la haine (*a good hater*), » disait-il dans son amour de la polémique, il se proclamait lui-même un gladiateur intellectuel. Souvent et rhéteur, comme Diderot dans ses compositions écrites, il avait une conversation pleine de saillies et de son originalité. Ses saillies et ses observations sur les hommes et sur les choses, pendant sa vie, ont été recueillies dans plusieurs ouvrages biographiques, etc., dont il a été le plus célèbre de tous est celui de *Vie de Samuel Johnson*, dont le premier a donné, en 1831, une édition réunie ce qu'il y avait de plus curieux des publications antérieures de B. Murphy, Towers, miss Reynolds, Piozzi, etc. Cet ouvrage, qui n'a que 5 vol. in-8°, a eu un immense succès en Angleterre, et passe pour le m

ses censures qui ont tant de r nos voisins. Les *OEuvres* le Johnson, réunies en 1787, 8°, ont eu depuis un assez re d'éditions. L'une des meil- plus récentes est celle d'Ox- 26, 15 vol. grand in-8°.—La ses œuvres ont été traduites *Rasselas* l'a été plusieurs fois, r lieu par M^{me} *** , texte en l, in-8°. Nous citerons ensuite ms du *Paresseux*, par Var- 2 vol. in-8°; du *Rôdeur*, t de Chamorrolles, 1826, 4 du *Voyage aux Hébrides*, au XII, in-8°; des *Vies de Thompson*, par Letourneur, ; de celles de *Milton* et d'*Ad- loulard*, Paris, 1805, 2 vol. etc. R-Y.

oy. GARRÉ.

(VINS DE), voy. BOURGOGNE YONNE.

RE, l'endroit où deux corps se touchent et se lient. Dans on donne ce nom aux endroits main où les os sont joints our l'exécution de plusieurs ovements. Voy. ARTICULA- X.

LE (JEAN, sire DE) naquit 1224. Sa famille était une stes et des plus anciennes de ne; quelques auteurs la font e Geoffroi, neveu du célèbre Bouillon, auquel échut en eigneurie de Joinville, petite ur la Marne entre Chaumont ier. Quoi qu'il en soit de cette eu douteuse, il est certain que igit au premier rang à la ontes de Champagne, la plus i temps (voy. T. V, p. 361). t attaché de bonne heure au ut IV, qui l'éleva aux fonc- échal et de grand-maitre m. En 1239, il épousa Alix Pré. Sa vie ne nous offre a de remarquable jusqu'en e où il se croisa avec le roi (voy.), et où, nous apprend- e, il lui naquit, la veille de s fils qui fut depuis sire d'A- fut dans la semaine même qui

suivit cette naissance, qu'assemblant ses vassaux, il leur annonça son intention d'aller en Terre-Sainte. C'était alors l'usage de se préparer à ce périlleux voyage comme on eût pu se préparer à mourir, en réglant ses dernières vo- lontés, réparant les torts qu'on pouvait avoir commis, restituant ce qu'on avait usurpé. Joinville s'y conforma par déli- catesse de conscience, mais aucune récla- mation ne s'éleva contre lui.

Peu de temps après, il quitta son château de Joinville, « n'osant, dit-il dans son style naïf, oncques retourner mes yeux vers lui, pource que le cuer ne me atten- drisist du biau chastel que je lessois et de mes deux enfans, » et alla s'embarquer à Marseille sur une nef qu'il avait louée avec le sire d'Apremont. Ils arrivèrent en Chypre quand le roi y était déjà. L'argent manquant à Joinville, il se voyait au moment d'être abandonné de sa petite troupe, lorsque le roi le prit à son service. Au débarquement devant Damiette, sa galère fut à l'avant-garde et il descendit à terre un des premiers. Il assista à la prise de Damiette, puis à toute cette expédition malheureuse, qui se termina par la ba- taille de Mansourah, la retraite et la cap- ture du roi et de l'armée. Joinville, fait prisonnier comme le reste, courut danger de mort au moment terrible où les émirs révoltés, qui venaient d'assassiner le sou- dan, firent irruption dans les galères. Lorsque le roi eut signé un traité avec les émirs, comme il s'agissait de payer la rançon convenue, il lui manqua trente mille livres. Joinville lui conseilla de les demander au commandeur du Temple (le grand-maitre était mort), et celui-ci s'étant refusé à les donner, Joinville, du consentement du roi, alla pour ouvrir de force le trésor des Templiers, qui, effrayés de sa résolution, donnèrent alors leurs clefs en protestant contre la violence qu'on leur faisait.

Dans le conseil que le roi assembla en- suite pour savoirs'il devait retourner dans son royaume ou prolonger son séjour en Terre-Sainte, sur quatorze, Joinville fut le seul, avec le comte de Jaffa, qui insista pour ce dernier parti. Tous les autres s'é- tant vivement élevés contre lui en traitant son avis d'insensé, et le roi ayant

gardé le silence, Joinville sortit tout triste du conseil. Au repas qui suivit, le roi ne lui parla pas davantage, si bien qu'après il alla s'appuyer à une fenêtre, songeant à se retirer et à demander du service au prince d'Antioche, son cousin; quand tout à coup il sentit quelqu'un qui lui posa les deux mains sur sa tête, et reconnut que c'était le roi, à une émeraude que celui-ci portait au doigt. Le roi lui dit qu'il approuvait son conseil et le suivrait. Joinville l'accompagna ensuite dans tous ses voyages et ses expéditions de Palestine; et lorsque Louis se décida à revenir en France, après avoir conduit de Sidon à Tyr la reine et ses enfants, Joinville s'embarqua sur son vaisseau et fit le voyage avec lui. Après une absence de six ans, il revit son château bien-aimé; mais il le quitta souvent pour être auprès du roi Louis IX, dont il chérissait les vertus et qui répondait à son dévouement par une affection qui ne s'altéra jamais. Souvent il partageait avec le sire de Nesle et Jean, comte de Soissons, le soin d'aller recevoir les requêtes présentées aux portes du palais, et s'asseyait aux côtés du roi quand celui-ci rendait la justice. Cependant quand Louis entreprit la croisade contre Tunis, Joinville refusa d'y prendre part, alléguant que ses vassaux avaient trop souffert pendant sa première absence. « Et je entendis, ajoute-t-il, que tous ceulz firent péché mortel qui loèrent au roi l'alée, etc. »

Joinville ne mourut que sous Louis-le-Hutin. Il eut le bonheur, au commencement du règne de Philippe-le-Bel, de voir canoniser celui dont il avait admiré de près la sainte vie, *le saint roi*, comme il se plait tant à l'appeler; il fut entendu comme témoin dans l'enquête préalable; et, la canonisation prononcée, il s'empressa de faire bâtir, dans sa chapelle, un autel sous l'invocation de son ancien maître et ami. Ce fut à la sollicitation de Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, qu'il entreprit d'écrire l'histoire de saint Louis; mais il ne la termina que longtemps après la mort de cette princesse, sous son fils Louis-le-Hutin. Il s'était, au début de ce règne, ligué avec les seigneurs assez justement mécontents de l'administration; mais nous le voyons

ensuite réconcilié avec le roi sans ses vassaux pour l'aider expédition contre les Flamans alors plus de 80 ans; on croit rut environ deux ans après, et l'enterra dans l'église de Saint de Joinville. Il avait été mari la première à Alix de Grand les enfants mâles s'éteignirent ténacité; la seconde à Alix, la baronnie de Reuel, qu'il après son retour de la première Cette union produisit deux première, éteinte dans les ma fondit dans la maison de Guise faveur de laquelle Henri II ronnie de Joinville en une (1552), qui devint plus tard de la famille d'Orléans (voy. la seconde s'établit dans le Naples.

On admire, dans la vie de de saint Louis, le lien touchant qui l'a unie à celle qu' d'écrire, et les harmonies, s d'employer ce mot, qui a entre ces deux existences, l faite pour comprendre et j crier l'autre; le sujet loyal et du roi héroïque et sublime; cellent près du saint. Il faut sages où Joinville, entrant de biographiques, nous raconte des de la vie privée du roi les plus simples qui sont plus admirables. Il faut le même, devant une telle perfection admiration qu'une intimité jours n'a pu émousser dans pour sentir et aimer la vert un homme ordinaire avec blesses, mais les vertus de lui en paraissent que plus lui dirait que, dans son enthous heureux d'insister sur son inf les faire encore mieux ressort est étonnant pour l'époque o il faut le comparer à celui de douin (voy.), pour comprès que Joinville a fait faire gue. C'est à peine si, 200 plus agréable des chronique siècle, Froissard (voy.), égale la naïveté, la grâce, la prog

mes, cet accord logique en-
tion et la pensée qui forme la
clarté; et quant à cette élo-
eur, qui émeut, mais qui tient
son sujet, Froissard n'y attein-
Foy. FRANÇAISE (littérature),
163, 465.

ière édition de Joinville fut
1547, par Pierre de Rieux,
manuscrit qui avait appartenu
i, et dont l'éditeur voulut ra-
le et compléter quelques par-
: trouvait pas assez dévelop-
117, Claude Maynard décou-
il un autre manuscrit qu'il
range en donna, en 1668,
l'édition dans laquelle il suit,
de Rieux, et tantôt Maynard,
de se trouvent de très fortes
de regarde comme supérieure
éditions, celle que Melot, Sal-
ronnier publièrent en 1761,
près un manuscrit récemment
la Bibliothèque du Roi. Les
de Joinville ont été plusieurs
nés depuis, soit séparément,
différents recueils de Mémoi-
l'Histoire de France. L. L. O.
LLE (FRANÇOIS-FERDINAND-
LOUIS - MARIE D'ORLÉANS,
le troisième des fils de Louis-
oi des Français, est né à
-Seine, le 14 août 1818. Nous
ité sans doute à placer ici la
d'un prince de 23 ans, si ce
tingé déjà dans la carrière
année, n'avait joué un rôle
dans plusieurs circonstances
es qui sont du domaine de

ses frères aînés, M. le prince
: a fait ses études au collège
De 1827 à 1832, il s'y fit
par son intelligence et par
le particulière aux sciences
et militaire pour but princi-
pation. En 1834, il subit à
rd du vaisseau-école *F'Orion*,
public, et fut admis, en qua-
de seconde classe, dans le
marise. Déjà, l'année précé-
rait fait l'apprentissage de la
une promenade sur les côtes
de la Sicile et de l'Algérie.

Sa première campagne eut lieu dans
les eaux de Madère et des Açores; il était
alors élève de 1^{re} classe. Au mois de sep-
tembre 1835, le prince s'embarqua, en
qualité de lieutenant de frégate, sur *la*
Didon. Dans une courte campagne d'in-
struction sur les côtes d'Angleterre et
d'Irlande, il y remplit, avec un zèle et
une exactitude exemplaires dans sa po-
sition, les fonctions de son grade, et vi-
sita les grands établissements de la marine
anglaise, à Portsmouth, à Plymouth, etc.
A un an de là (7 août 1836), devenu
lieutenant de vaisseau, il montait à bord
de la frégate *l'Iphigénie*, parcourait les
côtes de la Grèce, de la Caramanie et de
la Syrie, et, après une visite aux lieux où
mourut le Sauveur des hommes, rentrait
dans le port de Toulon, qu'il avait quitté
trois mois avant et qui devait le voir re-
partir bientôt. En effet, au mois d'août
1837, le vaisseau *l'Hercule* recevait à
son bord le royal lieutenant, faisant
voile pour le Brésil. Déjà le prince, ayant
touché Gibraltar et Tanger, s'était arrêté
à Ténériffe et avait entrepris l'ascension
du pic; il n'était plus qu'à 2 heures du
sommet lorsqu'un courrier l'atteignit et
lui remit des lettres de France. C'était
l'ordre de revenir immédiatement dans
la Méditerranée. Avant son départ, il
avait reçu la promesse d'être rappelé, si
l'expédition de Constantine avait lieu et
si l'on devait se battre dans cette mer,
pour prendre sa part des chances de
combat et de gloire. Le prince lut la dé-
pêche et donna le signal de la retraite.
Les officiers qui l'entouraient se récriaient,
disant que deux heures de plus ou de
moins ne seraient rien aux événements.
« On peut tirer le canon, s'écria le prince;
et je ne me pardonnerais pas si, par ma
faute, nous n'y étions pas! » Le soir même
il arriva à son bord et fait voile pour Bone;
il entre en rade le 6 octobre, débarque, et
ne trouvant pas les ordres qu'il attendait,
s'élança dans les terres à la poursuite
d'une occasion de gloire qui lui échap-
pait sur son véritable élément. Malgré
toutes les diligences qu'il put faire, il ar-
riva trop tard. Constantine venait d'être
emportée.

Cependant l'ordre lui fut expédié de
retourner dans l'Océan. Parti d'Alger le

14 novembre 1837, le prince arriva à Rio-Janeiro le 2 janvier 1838. Chemin faisant, il avait visité nos établissements du Sénégal, relâché à Praya, l'une des îles du Cap-Vert, et reçu, avec beaucoup de bonne grâce, au passage de la ligne, le baptême (*voy.*) du *Bonhomme tropique*, cette vieille et populaire consécration du marin. Après une incursion dans les terres poussée jusqu'aux Mines, le prince quitta les Brésiliens, surpris de son infatigable activité, et visita successivement la Havane, les Antilles et l'Amérique du Nord, dont il parcourut les principales cités. Un an s'était écoulé, lorsqu'il revint en France.

Un mois à peine après son retour, le prince, à la nouvelle de l'expédition du Mexique, sollicita ardemment un ordre de départ. Il l'obtint et partit, en qualité de capitaine, à bord de la frégate *la Créole*. M. l'amiral Baudin était envoyé sur les côtes du Mexique (*voy.*), porteur de l'*ultimatum* de la France. A son arrivée, en octobre 1838, il ne voulut avoir recours aux armes qu'à la dernière extrémité; mais n'ayant pu, dans une entrevue qu'il eut à Jalapa avec les envoyés mexicains, obtenir qu'une partie de ce qu'il demandait, il leur laissa quatre jours pour réfléchir. Ce terme expiré, le 27 novembre, l'attaque commença. Après quatre heures de bombardement, le château de Saint-Jean-d'Ulloa se rendit, et le 28, à huit heures du matin, le commandant de la Vera-Cruz signait la capitulation.

Le prince de Joinville avait été précédemment envoyé à la Havane, par le contre-amiral commandant supérieur de l'escadre, avec la mission délicate de demander au gouverneur de la colonie espagnole, l'amiral Tropez, le plan de la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa. L'amiral, vainement entrepris par la diplomatie du jeune prince, avait finalement refusé ces plans. « Hé bien ! c'est bon, avait dit le prince de Joinville, je les lui rapporterai, moi, les plans de Saint-Jean-d'Ulloa, mais pris sur les lieux. » Pendant l'attaque du fort, *la Créole* n'était pas sur la ligne d'emboisement; elle faisait partie de la flotte de réserve; mais le désespoir et les prières du prince fléchirent enfin son chef, qui lui permit d'avancer.

Il n'y avait plus de place sur la ligne; *la Créole* dut borner à l'observer de loin; elle n'implit pourtant rien de sa tâche. Une batterie fut démontée; un boulet pénétra dans la casemate du prince et brisa toute sa porcelaine; il se mit à rire et salua les Mexicains d'un coup de chapeau. Il y a du Bémol dans cette action. Son navire fut le seul qui ne fut touché; les batteries de la forteresse dont nos frégates étaient trop éloignées pour le fort. Forcé de combattre sans voiles, le prince manœuvra avec une précision digne d'un vieux marin, à une distance de mille toises dans un espace de 400 toises, et sachant toujours la distance et dans la direction favorables à sa faible artillerie.

Nous ne saurions passer sous silence les faits suivants. Au coup de canon qui annonça l'entrée de la Vera-Cruz, le prince entra dans la maison de Santa-Anna, prit de sa personne un général. Quelque temps auparavant, ayant eu une reconnaissance nocturne du glacis de la forteresse, il fut pour la sixième fois, dans l'eau, par 50 Mexicains; l'abandonnerent seulement lorsqu'il rejoignit son embarcation. Le prince sondé partout avec le plus grand soin et reconnu, contre la croyance que qu'une descente était possible sur le plateau même de Saint-Jean-d'Ulloa.

Le 10 février 1839, pour sa belle conduite, une ordonnance le nommait capitaine de vaisseau et chevalier de la Légion-d'Honneur. Malheureusement, par un malheur qui devait être bientôt réparé, le 29, entrant dans le port de Vera-Cruz, il apprenait la perte à jamais regrettable de sa sœur bien-aimée, la princesse Marie (*voy.*), cette jeune femme si distinguée par ses talents et de vertus.

Son séjour à terre ne fut pas de longue durée. Au mois de juin 1839, il partit de Toulon, à bord du vaisseau *le Lépante*, pour rejoindre dans le Levant le cadre de l'amiral Lalande, dont il était nommé chef d'état-major. Il ne faut pas oublier qu'il était dans le mouillage de Toulon qu'il eut la bonne chance de se trouver à l'abri de ces incendies si fréquents dans les ports de l'Orient. Personne n'ignore la brillante conduite du prince et des

ses ordres lors du désastre de l'été de 1839, la frégate *le*, envoyée exprès en Orient, sur son bord pour y remplir les fonctions de capitaine de prince fit à diverses reprises des excursions instructives. Dans les tentatives à terre, il fut reçu par le jeune sultan Abdülmejid, et assista auprès de lui à la cérémonie de Gülhané.

Il fut nommé à la campagne à jamais célèbre par le nom du prince de Joinville de celui auquel il a payé la dette de la patrie qui avait pu lui accorder un tombeau en mai 1840, le ministre de l'Instruction publique aux Chambres que le roi avait nommé au prince de Joinville de Sainte-Hélène pour y recueillir les dépouilles de l'empereur Napoléon.

Le prince de Joinville fut nommé à la campagne à jamais célèbre par le nom du prince de Joinville de celui auquel il a payé la dette de la patrie qui avait pu lui accorder un tombeau en mai 1840, le ministre de l'Instruction publique aux Chambres que le roi avait nommé au prince de Joinville de Sainte-Hélène pour y recueillir les dépouilles de l'empereur Napoléon. Le prince de Joinville fut nommé à la campagne à jamais célèbre par le nom du prince de Joinville de celui auquel il a payé la dette de la patrie qui avait pu lui accorder un tombeau en mai 1840, le ministre de l'Instruction publique aux Chambres que le roi avait nommé au prince de Joinville de Sainte-Hélène pour y recueillir les dépouilles de l'empereur Napoléon.

Le prince de Joinville fut nommé à la campagne à jamais célèbre par le nom du prince de Joinville de celui auquel il a payé la dette de la patrie qui avait pu lui accorder un tombeau en mai 1840, le ministre de l'Instruction publique aux Chambres que le roi avait nommé au prince de Joinville de Sainte-Hélène pour y recueillir les dépouilles de l'empereur Napoléon.

top. d. G. d. M. Tome XV.

les dépouilles de l'empereur; le 18, il quittait Sainte-Hélène avec son précieux dépôt. Le 2 novembre, un navire hollandais se trouva en vue; il possédait des journaux de Paris du 5 octobre. Le prince apprit le bombardement de Beyrouth et le blocus des côtes de Syrie par les Anglais. Aussitôt il prit son parti. Selon toutes les probabilités l'état de guerre existait. Donnant donc liberté de manœuvres à *la Favorite*, dont la marche inférieure le retardait, le prince se sépara d'elle et se tint prêt à tout événement. On lui attribue à cette occasion des paroles qui ont dû trouver un écho dans tout cœur vraiment français. « Avec le cercueil de Napoléon à notre bord, dit-il en s'adressant à l'équipage, nous pouvons mourir; mais être pris, jamais! »

Cependant la frégate approchait rapidement des côtes de France. Bien que l'absence de bâtiments dans ces parages, d'ordinaire si fréquentés, accréditât les idées de guerre, le prince jeta l'ancre heureusement dans la rade de Cherbourg. Le cercueil, transbordé de la frégate *la Belle Poule* sur le paquebot à vapeur *la Normandie*, dut être placé à Rouen sur un bateau plus petit que ceux de la basse Seine. Le prince commanda cette seconde flottille comme il avait commandé la première, et sut, pendant toute la route, faire régner l'ordre le plus parfait. Le 15 décembre, le convoi fit son entrée solennelle dans Paris. Le prince, à la tête de son équipage, tenait la place d'honneur près du char funèbre. Enfin le cortège arriva aux Invalides. Le roi pressa la main de son fils: « Sire, dit le prince, je vous remets le corps de l'empereur Napoléon. — Je le reçois au nom de la France, » répondit le roi.

Passionné pour le métier de la mer, le prince de Joinville a préludé au commandement par l'obéissance. Les marins s'accordent à lui reconnaître de l'aplomb et de la fermeté dans le commandement. Maintes fois il a fait preuve d'un mélange de circonspection et d'audace au-dessus de son âge, qu'on ne s'explique qu'en songeant qu'il fait en ce moment sa huitième campagne et qu'il tient la mer depuis neuf ans. Bon, franc, généreux, affable avec tout le monde, ayant de ces

mots heureux et frappants qui impressionnent si vivement le soldat français, il est adoré de ses marins, dont le soin le préoccupe sans cesse; et tandis que sa fermeté fait régner le bon ordre à bord, sa gaieté communicative y entretient cette heureuse disposition d'esprit si nécessaire à un équipage.

Après la mission de Sainte-Hélène, le jeune capitaine a pris le plus long repos dont il ait encore joui depuis qu'il est dans la marine. Cette inaction n'est ni dans son goût, ni dans ses habitudes. Sur sa demande d'être remis à la mer, le roi l'a chargé de commander la station de Terre-Neuve. En se rendant à son poste, le prince a visité les côtes de la Hollande, monté sur *la Belle Poule* dont il a repris le commandement. Sans doute il ne se déciderait que difficilement à quitter ce navire, désormais illustre parmi tous ceux de la marine française. V. R.

JOLIBA, *voy. NIGER.*

JOMARD (EDME-FRANÇOIS), membre de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), conservateur à la Bibliothèque royale (section des cartes et estampes), officier de la Légion-d'Honneur, etc., etc., est né à Versailles, le 21 novembre 1777. En 1795, il fut admis l'un des premiers à l'École polytechnique; et, trois ans après, il fut désigné, avec le titre d'ingénieur-géographe, pour faire partie de l'expédition scientifique qui devait accompagner l'armée française en Égypte. Pour se préparer à cette mission qui devait avoir une si grande influence sur sa vie, M. Jomard fit de profondes recherches dans les livres, et son activité fut telle, qu'en arrivant en Égypte, il semblait déjà connaître cette terre où les savants allaient s'illustrer autant que les armées françaises.

M. Jomard a raconté lui-même dans cet ouvrage les travaux, les fatigues et les succès de cette expédition (*voy. expédition d'ÉGYPTÉ* et *INSTITUT D'ÉGYPTÉ*); nous n'avons rien à ajouter à ces pages d'un intérêt si neuf et si piquant, où l'auteur s'est modestement effacé, mais dont l'animation laisse bien deviner le rôle important que le narrateur a dû jouer. Nous y voyons aussi (T. XIV, p. 760) quelle part eut M. Jomard à l'im-

mortel ouvrage qui contient le de cette savante expédition.

C'était en 1802 que M. Jomard revint en France. Il n'y resta longtemps : le Dépôt de la guerre l'envoya aux frontières de la Bohême pour les opérations topographiques qu'il exécutait dans le Haut-Palaté. Il revint à Paris l'année suivante, et fut chargé, peu de temps après, de la rédaction de *la Description de l'Égypte*, qui devint dans la suite l'un des ouvrages les plus remarquables de nos jours.

M. Jomard profita du séjour en Angleterre, en 1814, dans le but de procurer les empreintes de monuments qui lui manquaient, pour le mode d'enseignement des écoles de Bell et de Lancastré (nom). Après son retour en France (1815), il fut l'un des promoteurs de sa patrie, de l'enseignement mutuel. Désigné, par le ministre de l'Instruction publique, avec MM. de Gerando, de Lasteyrie et l'abbé Gauthier, pour poser la commission chargée de réformer cette nouvelle méthode d'enseignement, ce fut lui qui, aidé de Gauthey et de Choron, rédigea les tableaux de calcul dont on fit usage. Le 15 de juin, une école-modèle s'ouvrit à Paris, où les élèves dans l'ancienne église de St-Jacques-de-Beauvais.

En 1815, M. Jomard publia un rapport sur l'état des écoles de France, les résultats des mesures prises pour la réforme de l'école-modèle, et *la Méthode des écoles élémentaires* (1816, in-8° anonyme). Il fut élu, à la première séance, nommé secrétaire de la nouvelle société d'éducation dont il était l'un des fondateurs. Il fut également secrétaire-adjoint de la société d'encouragement pour l'enseignement national, à laquelle il avait fait faire des observations recueillies par lui pendant son séjour en Angleterre.

Parmi les mémoires de M. Jomard publiés dans la 2^e livraison de *la Description de l'Égypte* (1813), la *Description des hypogées de la ville de Thèbes* est remarquable surtout par des aperçus nouveaux sur les écritures hiéroglyphiques, et son mémoire sur

te des Égyptiens, avait fait sans le monde savant : en 1818, il fut élu membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, et de nombreuses sociétés savantes étrangères lui ont aussi leurs diplômes.

Jomard profita de sa haute position pour obtenir des encouragements à plusieurs intrépides voyageurs qu'il accueillit avec la plus chaleureuse bienveillance. Il est l'auteur du premier *Voyage à l'oasis de Baharié*, de M. Frédéric Caillaud (voy.), Paris, 1820, in-fol. ; il est l'auteur de *l'Égypte*, publiée par Jomard, Paris, 1823, in-8°, de notes et d'une *Notice géographique sur le pays de Nedjd*, et d'une carte de ce pays ; il joignit une introduction aux études géographiques et historiques sur l'Arabie à la continuation de son ouvrage, par le même auteur, in-8°. *Histoire sommaire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Ali de 1818 jusqu'à 1838*, Paris, 1839, in-8° ; il revit le Dictionnaire de M. Dard, Paris, 1825, auquel il ajouta une introduction ; autre, d'après les matériaux de Drovetti et d'autres voyageurs, *Notice sur l'oasis de Syouah*, Paris, 1825, in-fol. avec plans et cartes ; enfin, le *Voyage de René Caillé* (voy.), Paris, 1825.

Après le retour de la paix, M. Jomard fut entré en relations régulières avec l'Égypte, engageant le gouvernement de ce pays à envoyer en France plusieurs de ses enfants pour se former dans les sciences de l'Europe. Cette mesure fut conclue, en 1820, après l'arrivée à Paris de Mohammed-Ali à Paris, ordonnée par les événements de la guerre et les jeunes Égyptiens ne virent leur patrie qu'en 1826. M. Jomard, à qui on les recommanda, se chargea avec tout le zèle paternel de la direction de leur éducation. Le succès couronna son zèle ; tant plus honorable qu'il s'est appliqué à un rare désintéressement, Jomard a constamment refusé les récompenses par lesquelles le pacha voulait lui exprimer sa reconnaissance. Il fut élu membre de plusieurs sociétés littéraires

ou philanthropiques de Paris, M. Jomard donna ses soins et son temps à diverses fonctions gratuites. Il a affecté le produit de l'un de ses ouvrages aux frais d'établissement d'une école d'enseignement mutuel dans sa ville natale. Il a beaucoup écrit : indépendamment des travaux que nous avons déjà mentionnés, on lui doit encore plusieurs ouvrages presque tous relatifs à des contrées africaines, et dont quelques-uns ne sont que des extraits d'ouvrages plus considérables que M. Jomard n'a pu compléter, en raison des soins qu'il donnait à la *Description de l'Égypte*.

Dans cette grande et belle publication, M. Jomard a donné des mémoires du plus haut intérêt ; il a de plus prêté sa collaboration au *Journal d'Éducation*, au *Bulletin de la Société d'Encouragement*, à la *Revue Encyclopédique*, au *Bulletin universel des Sciences*, aux *Annales des Voyages*, au *Bulletin de la Société de Géographie*, etc., etc. Nous avons déjà dit que l'*Encyclopédie des Gens du Monde* lui doit également des articles. Il a beaucoup écrit pour répandre l'enseignement mutuel qu'il a doté de tableaux et de livres élémentaires ; on lui est redevable des éloges de Berthollet, de Monge, de Conté et de Lancret, du voyageur de Beaufort, etc. ; enfin il a dressé des cartes importantes dont il a enrichi différents ouvrages. E. P.-C.-T.

JOMINI (HEINRICH, baron), lieutenant général au service de Russie, ancien aide-camp ou adjudant général de l'empereur, et l'un des écrivains militaires les plus distingués, est né, le 6 mars 1779, à Payerne, dans le pays de Vaud. Il entra d'abord dans un régiment suisse au service de la France, et, après le 10 août 1792, il se mit dans le commerce. La révolution suisse le ramena dans son pays, où il devint chef de bataillon et secrétaire général au département de la guerre, avant l'âge de vingt ans. Dans ces fonctions, il fut à même de rendre des services à l'armée française ; puis il perdit son emploi, revint à Paris, et reentra dans le commerce, mais sans négliger l'étude de la tactique militaire. En 1804, il publia son *Traité des grandes opérations militaires*, et il fut reçu au service de la

France avec le grade de chef de bataillon. Le maréchal Ney le choisit pour aide-de-camp. En 1805, à Vienne, Jomini présenta à Napoléon les deux premiers volumes de son ouvrage auquel l'empereur donna des éloges; l'auteur fut nommé colonel et chef d'état-major du maréchal Ney. En 1806, son mémoire sur les probabilités de la guerre de Prusse fixa l'attention de Napoléon, qui appela l'auteur près de lui; mais un autre mémoire sur la restauration du royaume de Pologne déplut au conquérant, à la cour duquel Jomini se fit d'ailleurs des ennemis par ses manières indépendantes et rudes. Chef d'état-major du 6^e corps cantonné en Silésie, il passa avec ce corps en Espagne (1808). Le maréchal Ney, à qui l'on avait fait entendre que son chef d'état-major s'attribuait tous les succès du corps d'armée placé sous son commandement, le mit à la disposition du major général, qui le laissa sans emploi. C'est alors (1810) que Jomini donna sa démission, et demanda du service à la Russie. L'empereur Alexandre lui offrit le grade de général-major dans ses armées; mais, en même temps, Napoléon l'éleva au grade de général de brigade, le nomma son historiographe, et l'emmena en Russie dans la campagne de 1812, en le chargeant d'écrire l'histoire de la Grande-Armée. La guerre lui donna d'autres occupations. D'abord gouverneur de Vilna, puis de Smolensk, il se rendit utile dans la désastreuse retraite de Russie. Après la bataille de Lutzen, il reprit ses fonctions près du maréchal Ney, et contribua puissamment à la victoire de Bautzen. Le maréchal demanda pour lui le grade de général de division: l'empereur lui montra, au contraire, du mécontentement; il le mit aux arrêts et à l'ordre de l'armée, comme négligeant ses devoirs, à cause de retards que le général avait apportés dans l'envoi d'états de situation. Enfin, après la déclaration de l'armistice de Plasswitz, Jomini, accusant Napoléon d'injustice à son égard, abandonna le drapeau français, et se mit au service de l'empereur Alexandre. Ce fait lui a été vivement reproché, et, tout récemment encore, le général s'est vu dans la nécessité de répondre à des inculpations qu'il lui avait

attirées (*Lettre du général Jomini Capesfigue*, Paris, 1841). Dès 1814, général Sarrasin lui avait reproché ce don, et il s'ensuivit la *Correspondance de ces deux généraux sur la campagne de 1813*, qui a été publiée en 1815. Nommé lieutenant général au service de Russie, Jomini ne prit pas cependant part bien active à la guerre en France, et observa une réserve à l'égard des plans d'opérations qu'il avait eu connaissance. En 1816, l'empereur de Russie à Paris, et du roi la croix de Saint-Louis.

Le général Jomini a le plus fait sa gloire par les travaux stratégiques qu'il a publiés. On lui doit une excellente *Leçon critique et militaire des campagnes de la révolution*, Paris, 1806, in-8°, et atlas, refondue dans une nouvelle édition (3^e, Paris, 1819-24) portée à 15 volumes, et où le général pour collaborateur M. le colonel et le *Traité des grandes opérations militaires*, Paris, 1803, nouvelle édition, 1809, 3 vol. in-8°, avec atlas. Par un élan généreux, rendant hommage aux grandes qualités de l'homme qu'il avait servi et abandonné, il a publié au bord sous l'anonyme, la *Vie politique militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric*, Paris, 1827, in-8°. Après avoir concouru de tous ses efforts à la fondation d'une Académie militaire à Saint-Petersbourg (1830), le général publia, dans cette ville, un *Manuel analytique des principales combinaisons de la guerre et de leurs rapports à la politique des états* (3^e édition, 1830). Tous ces ouvrages sont importants pour ce qui concerne les opérations militaires des temps modernes.

JONAS, le cinquième des patriarches de l'Ancien-Testament, et d'Amithai ou Amathi. Il était un berger (ancienne tribu de Zabab) parait avoir vécu sous Jéroboam I^{er} (825 av. J.-C.), d'après II *Rois*, 25. Le livre qui nous reste de son nom est sans doute postérieur à cette époque. Les mots : « Ninive était un

(*) Dans la version des LXX, c'est le *livre des Rois*.

ils (Jonas, III, 3), « lorsqu'il fut écrit c... d'ailleurs l'invari... de... me permet de douter du caractère de coluvre, et le fait envide comme une tradition populaire dans un but moral à cause des leçons qui en découlent. »

Jonas ordonne à Jonas d'aller à dédire à cette ville sa destruction. Ayé de cette mission, s'enfuit à ppé), où il s'embarque pour rtense); mais une tempête s'élève en danger de périr, les marins une prière, chacun à son Dieu, mt dans la mer la charge du ms dormait profondément au isseau : on vint le réveiller pour Dieu la même prière. Ce fut ieu ne pouvait apaiser la colère r. Alors on tira le sort pour celui qui était cause du mal- ons : il tomba sur Jonas, qui s raisons de sa fuite, et engagea es à le jeter à la mer pour se le la vengeance de l'Éternel. s des efforts inutiles, ils invo- isigneur, lancent Jonas dans la tempête se calme aussitôt. Mais nit sur son prophète : un pois- a, et Jonas resta trois jours et dans son ventre, où il composa ne qui forme le chapitre II de enfin l'Éternel commanda au venir Jonas sur la terre. Alors ordonna de nouveau à Jonas imive, et le prophète vint dans , s'écriant : « Encore quarante imive sera détruite! » Mais le roi le firent pénitence, jeûnèrent èrent sur la cendre : Ninive ; Dieu lui pardonna. Cependant ligéait de passer pour un faux . L'Éternel fit pousser un arbre vrait d'ombrage et se dessécha demain, rongé par un ver des- Jonas demanda de nouveau à t le Seigneur lui dit : « Tu vou- m eût épargné le kikajon pour as point travaillé et que tu fait croître ; car il est venu en , et en une nuit il a péri. Et argnerais-je pas Ninive, cette le, dans laquelle il y a plus de

cent vingt mille créatures humaines, qui ne savent pas discerner leur main droite de leur main gauche, et outre cela plusieurs bêtes? »

Le Christ a cité, en se l'appliquant, l'histoire de Jonas (Matth., XII, 40 et suiv.; XVI, 4; Luc, XI, 29 et suiv.). Cette histoire est aussi connue des Mahométans, qui admettent que Jonas, embarqué après sa prophétie à Ninive, fut retenu quarante jours dans le ventre du poisson. La prière du prophète dans cette situation est considérée comme une des plus efficaces par le Koran. L. L.

JONATHAS ou **JONATHAN**, fils du roi Saül (voy.), l'un des plus beaux caractères de guerriers de l'Histoire Sainte, tant par la valeur qui lui fit remporter plusieurs victoires sur les Philistins, que par le désintéressement dont il fit preuve en cherchant à servir d'intermédiaire pour la paix entre son père Saül et David, son ami et son frère d'armes. L'Écriture rapporte qu'il avait manqué de perdre la vie pour avoir mangé du miel sauvage en poursuivant les ennemis à Micmas, lorsque Saül avait juré la mort de quiconque prendrait de la nourriture avant la nuit; mais le peuple le sauva. Ce prince accompli mourut en héros, en combattant les ennemis de son pays. Voir les livres de Samuel (1 et 2 des Rois) et des Chroniques. L. L.

JONATHAS, voy. MACHABÉES.

JONC, genre considéré comme type de la famille des *joncées*, et qui offre les caractères suivants : périanthe coriace, régulier, persistant, partagé jusqu'à sa base en 6 segments, dont 3 extérieurs et pliés en carène; 3 ou 6 étamines attachées à la base des segments du périanthe; ovaire à 3 loges, surmonté d'un style très court, à 3 stigmates filiformes; fruit capsulaire, trivalve, à 1 ou à 3 loges contenant un nombre indéfini de graines en général très petites. Les joncs sont des herbes qui se plaisent dans les localités marécageuses ou humides; ils produisent des fleurs très petites, disposées en panicules ou en glomérules; les feuilles, quelquefois toutes radicales, sont ou cylindracées et très grêles, ou comprimées, ou pliées en carène.

Dans son acception habituelle, le nom

de *jonc*, sans désignation plus spéciale, s'applique à 2 espèces de ce genre, savoir : le *jonc commun* (*juncus conglomeratus* et *juncus effusus*, L.), et le *jonc glauque* (*juncus glaucus*, Ehrh., *juncus tenax*, Poir.). Ces plantes ont des feuilles souples, très tenaces, grêles, cylindracées, dressées, toutes radicales, formant des touffes hautes de 1 à 2 pieds; ces feuilles, ainsi que les hampes florifères (lesquelles ressemblent absolument aux feuilles), sont, comme l'on sait, très utiles en guise de liens, pour toutes sortes d'opérations de jardinage; elles servent en outre à faire des nattes, des paniers, des corbeilles, etc.

Parmi plusieurs plantes d'autres genres qu'on désigne improprement sous le nom de joncs, nous devons citer le *jonc odorant*, qui est une graminée de l'Inde (*andropogon schoenanthus*, L.); le *butomus umbellatus*, nommé vulgairement *jonc fleuri*, plante aquatique très élégante, qui est le type de la famille des *butomées*; le *jonc marin* ou *jonc épineux*, qui est l'*ajonc* (*voy.*), de la famille des légumineuses; la cypracée connue des botanistes sous le nom de *scirpus lacustris*, et qu'on appelle vulgairement *jonc d'é-tang* ou *jonc des chaisiers*; le *genêt jonciforme* ou *jonc fleuri*; enfin les cannes connues sous le nom de *joncs des Indes*, qui proviennent des palmiers dits *rotins* ou *rotangs*.

ED. SP.

JONES (sir WILLIAM), célèbre orientaliste anglais, naquit à Londres, le 28 septembre 1746. Privé, dès l'âge de trois ans, de l'appui de son père, qui était professeur de mathématiques, son éducation fut dirigée par sa mère. A l'âge de 15 ans, il était déjà si versé dans la langue grecque, qu'il composa des pièces de vers qui parurent sous le titre de *Limon, seu Miscellaneorum liber*, et qui furent suivies d'un autre volume de poésies anglaises publié sous le titre d'*Aradia*. A 17 ans, Jones se rendit à l'université d'Oxford. Dans un voyage qu'il fit à Londres, il prit des leçons d'arabe d'un Syrien d'Alep qui se trouvait dans cette ville, et cette circonstance développa en lui la passion pour les études orientales qu'il conserva toute sa vie, malheureusement trop courte. Ces études de prédilection ne l'empêchèrent pas cependant d'apprendre la plu-

part des langues de l'Europe; il rapides progrès, surtout dans la française, et traduisit de peu cette dernière langue, à l'âge de la *Vie de Nadir-Chah*, publiée avec un traité également en français de la poésie orientale, dans lequel on est surpris de trouver des odes de Bion, traduites en vers français. Il est un autre vers français du jeune Anglais très élégants ni très harmonieux. La traduction en français de la vie de *Chah*, écrite en persan par Mirza Aschraf Khan, fut le début de William Jones dans les langues orientales. Deux ans après il publia à Londres une traduction française de son élégante et facile *Grammaire persane* (Londres, 1772, in-8°) qui parut en anglais l'année précédente, et qui, par ses critiques de grammaire, que les critiques de son temps trouvaient sans doute trop superficielles, est encore la plus usuelle et la plus utile pour apprendre l'italien de l'Orient. La production de la plus intelligente qui ait jamais abordé la philologie. Il est surprenant qu'elle n'ait pas été traduite en France, l'honneur de sa réimpression à cette grammaire est très rare dans la traduction, et l'édition anglaise en a eu neuf éditions.

William Jones, comme tous les esprits, avait la passion du savoir. Après avoir quitté l'université d'Oxford et avoir fait un voyage sur le continent, comme précepteur du jeune lord Althorp, depuis comte Spencer, il vint à Paris pour étudier la jurisprudence à Londres; et il publia son délicieux traité de la langue arabe et persane, intitulé *Poëtica commentariorum libri V.* dans lequel l'auteur traduit, comme dans les plus beaux morceaux de persane en vers grecs ou latins. Il est un peu mais eu d'orientalistes qui aient une connaissance aussi variée de ces langues et une culture aussi étendue que W. Jones. On ne peut donc à cet égard, que son esprit libéral que cultivé. Il désirait être membre de la chambre des Communes où il aurait figuré à côté de Fox; mais sa destinée l'appela à un autre théâtre. Toutefois, la g

faisait alers à ses colonies qui voulaient conquérir leur ce, inspira à W. Jones une dans laquelle il défend avec cause de la liberté; il publia même époque (1778-1780), dans lesquels il plaide avec cause de l'humanité, en s'éleva : l'esclavage et la traite des ant les années suivantes (1780- deux voyages en France, s'y nklm, et forma le projet de États-Unis, projet qu'il ne De retour en Angleterre, en publia le texte et une traduction : des sept *Moallakdt*, anciens bes antérieures à l'islamisme, ni, parce qu'ils avaient été au temple de la Mecque, plus beaux morceaux de poésie arabe.

ce temps-là que W. Jones obtint la charge de juge à la ne du fort William, à Cal- s commença pour l'illustre une nouvelle vie dans la- donner carrière à l'infatiga- le son esprit supérieur. Arrivé (1783), sous l'administration Warren Hastings (voy.), sir embla donner le mouvement out ce qui l'entourait. Il créa de Calcutta (voy. sociétés), dont il fut le premier pré- meur qui lui était bien dû, mériter de nouveau par les ours anniversaires qu'il prod- ant sept années consécu- dans cette seconde et brillante sa vie, que W. Jones se livra t sanscrit, étude alors à peine t dans laquelle il n'avait été e par Ch. Wilkins. Son esprit nciliant, le fit aimer des in- i lui facilitèrent de tous leurs tude de leur langue savante crits alors presque entièrement Les cours de justice, dans les britanniques de l'Inde, ayant , par un acte de la législature juger les procès entre les par- es et mahométanes selon leurs ives des contrats et des succes- f. Jones, pour mettre les ju-

ges à même de pouvoir décider en connaissance de cause, entreprit de former un recueil de ces lois, tirées des originaux sanscrits et arabes, et il exécuta son entreprise à l'aide d'un *pandit* indien et d'un savant musulman. Le recueil de lois hindoues fut traduit plus tard, en anglais, par le savant et profond Colebrooke (voy.), sous le titre de *Digest of Hindoo laws*, etc. (Calcutta, 1800, 3 vol. in-4°). Ces travaux sérieux, les devoirs de sa charge, n'empêchèrent pas W. Jones de pousser ses investigations dans presque toutes les branches des sciences qui pouvaient retirer quelque avantage des découvertes faites dans les voies diverses des études orientales; les premiers volumes des *Asiatic Researches* ou Mémoires de la société qu'il avait fondée, en offrent des preuves presque à chaque page.

W. Jones publia, en 1789, une traduction du drame de *Sakountalâ*, du poète Kalidâsa (voy.). Il publia aussi, mais sans traduction, un petit poème du même poète indien, sur les saisons, intitulé *Ritou-Sanhdra*, imprimé de nouveau en 1840, à Leipzig, avec deux traductions, l'une latine et l'autre allemande, par M. de Bohlen. Mais le plus beau travail, peut-être, de W. Jones, c'est la traduction des *Lois de Manou* (voy.) qu'il fit au Bengale, mais qu'il ne publia qu'à son retour dans sa patrie, en 1794, et peu de temps avant sa mort, que son séjour de dix ans dans l'Inde, et plus encore l'activité extraordinaire de son esprit, avaient, par malheur, rendue prématurée. Il mourut à Londres, le 27 avril 1794.

Les œuvres de ce célèbre orientaliste ont été recueillies et publiées par sa veuve (Londres, 1799, 6 vol. in-4° ou 13 vol. in-8°). Lord Teignmouth a écrit, en 1804, des Mémoires très intéressants sur sa vie. On y voit une note écrite de la main de W. Jones et trouvée dans ses papiers, dans laquelle *vingt-huit langues* sont mentionnées comme ayant été étudiées par lui, d'une manière plus ou moins approfondie. G. P.

JONES. JOHN PAUL, plus connu sous le nom de PAUL JONES, qu'il prit vers 1773, naquit, le 6 juillet 1747, à Arbigland, en Écosse, près du golfe de Solway. Dès l'âge de 12 ans, il entra en ap-

prentissage chez un négociant de Whitehaven, qui commerçait avec l'Amérique, et fit son premier voyage aux États-Unis, où son frère aîné était déjà établi, et qui devaient être un jour sa patrie adoptive. En 1775, lorsque la guerre de l'Indépendance éclata et que le congrès américain songea à organiser une marine, Paul Jones, qui avait déjà commandé plusieurs bâtimens marchands et qui se trouvait alors en Virginie dans une situation assez précaire, accepta le grade de premier lieutenant à bord de *l'Alfred*; bientôt il fut nommé capitaine de la *Providence* et prit une part active à ces premières luttes obscures, mais héroïques, de cinq ou six bâtimens contre les mille vaisseaux de l'Angleterre. En mai 1777, on l'envoya vers les commissaires américains en France, avec promesse d'un commandement plus important; mais la cour de Versailles ne s'était pas encore déclarée officiellement pour l'Amérique, et tout ce qu'on put faire, fut de l'envoyer avec sa petite frégate, le *Ranger*, de 18 canons, croiser où il voudrait, et sans autres instructions que de faire le plus de mal possible à l'Angleterre. En conséquence, il partit de Brest, le 10 avril 1778, pour cette fameuse croisière, qui, dit un de ses biographes américains, montra le côté vulnérable de cette puissance et indiqua pour l'avenir le moyen de l'attaquer dans ses propres foyers. Mettant à profit la connaissance intime qu'il avait des côtes septentrionales, il fit une descente à Whitehaven, incendia le port, attaqua l'île Sainte-Marie et surprit le château de lord Selkirk, dont son père avait été jardinier. La comtesse, qui s'y trouvait seule, fut obligée de livrer son argenterie aux corsaires; mais Paul Jones la lui renvoya quelque temps après avec une lettre sentimentale à la manière des héros de roman. Cette première expédition, terminée par la prise du sloop le *Drake*, sur les côtes d'Irlande, fut bientôt suivie d'une seconde, non moins brillante (août 1779); mais cette fois, le commodore Jones (tel était son nouveau grade) partit à la tête d'une petite escadre, composée de navires et d'équipages français et américains. Il montait un bâtiment de 40 canons, équipé

par la France, et auquel il avait le nom populaire du *Bonhomme-chaud*. Ces forces étaient destinées à une expédition contre Liverpool, et celle le marquis de La Fayette, tour d'Amérique, devait commander un corps de 700 hommes. Ce projet fut ébruité, et l'on y renonça; mais pour illustrer cette croisière, il eut le plus heureux combat du 22 septembre. Le *Sérapis*, vaisseau anglais de première classe, que Paul Jones prit à l'abordage après un engagement de quatre heures, fut l'un des plus acharnés dont on garda le souvenir. Au retour de ces courses, qui avaient mis entre les mains plus de 800 prisonniers et répandu le terreur sur toutes les côtes de terre, le hardi marin se rendit à Versailles et devint le héros de la cour. Le roi lui conféra l'ordre de Saint-Louis et lui donna une épée avec cette inscription: *Vindicatus pro dolo XVII remunerator studii*. D'autres honneurs l'attendaient à Philadelphie, où il revint le 10 septembre 1781; il y reçut les félicitations de la ville, une médaille d'or et une lettre de Washington.

Le reste de sa carrière offre des événemens remarquables. Quelque temps après, il se rendit à bord de la comtesse de Vaudreuil pour joindre d'Estaing (voy.), qui projetait une expédition contre la Jamaïque; mais l'empêcha de rien entreprendre. En 1783, il fit encore un voyage et comme chargé de la liquidation des prises provenant des prises faites par le comte de Magonville avec cette puissance, et négocia l'affaire à la satisfaction du congrès de Paris. Dans la campagne suivante, il passa au service de Russie et fut employé comme capitaine dans la guerre contre les Turcs; mais des intrigues de cour et des dissensions avec Potemkine et le prince de Nassau le firent quitter le service. Après avoir vainement essayé de rentrer dans la cour de Vienne comme capitaine, tel qu'il le souhaitait, il revint en France où il vécut jusqu'en 1792, oublié et mécontent de tous les gouvernemens, auxquels il offrait en vain ses services; il y mourut le 18 juillet

de l'Assemblée législative décida que la députation assisterait à ses funérailles.

La vie aventureuse de Paul Jones a inspiré les romanciers. Allan Cunningham (en Angleterre, et chez nous M. Almon, en ont fait le héros d'un roman; *Mémoires de Cooper (voy.)* repose sur la vie donnée. Longtemps sa biographie a été elle-même qu'un roman. On a publié à Paris, 1798, in-12, des *Mémoires sur Paul Jones*, soi-disant écrits par lui-même et traduits sous ses yeux par le citoyen André. D'autres *Mémoires*, donnés à Edimbourg, en 1830, 2 vol. in-8°, ne tirés de ses journaux et de sa correspondance, paraissent avoir plus d'authenticité, bien qu'une miss Taylor ait été alors dans les journaux américains qu'elle seule représentait la famille Paul Jones et possédait les matériaux devant servir à sa biographie authentique.

R.-Y.

JONGLEUR. Ce mot est une corruption du latin *joculator*, joueur, farceur. Les jongleurs étaient, au moyen-âge, des gens d'instruments qui accompagnaient les troubadours ou poètes provençaux et couraient avec eux les provinces. Vers la fin du XIV^e siècle, il y avait deux classes de jongleurs : les uns joignirent l'art au jeu des instruments et récitèrent des vers (*voy. langue FRANÇAISE*, III, p. 444, et *chansons de GESTES*); les autres, saltimbanques du plus bas étage, faisaient toutes sortes de tours de passe et d'escamotage : ce qui fit donner le nom de *jonglerie* aux fausses sciences par lesquelles on cherche à séduire. Ils montraient aussi des singes à Saint-Louis, réglant les droits dus aux habitants de Paris sous le Petit-Châtelet, et facilitant le passage libre aux jongleurs par le récit d'un couplet de chant devant le péager, ou moyennant une somme de leur singe; d'où est venu ce proverbe, *payer en monnaie de singe*, se moquer de celui à qui l'on doit, ou de le satisfaire. Les jongleurs se réunirent à Paris dans une rue qui prit leur nom (elle s'appela ensuite *Saint-Julien-des-Ménétriers*), et où ils faisaient louer. On les désigna bientôt par le nom de *ménétriers* et de *bate-*

leurs, suivant qu'ils jouaient des instruments ou qu'ils continuaient leurs tours.

Du nom de *jongleurs* est dérivé le verbe *jongler* qu'on applique à un certain jeu d'adresse, consistant à faire sauter plusieurs boules, bouteilles, poignards, épées, etc., qui s'entre-croisent, en passant en même temps d'une main dans l'autre.

Chez les Indiens, on donne le nom de *jongleurs* à des espèces de magiciens qui font surtout profession de guérir; ils expliquent les présages et les songes. Parmi leurs prestiges, on les voit jouer avec des serpents qui ne leur font aucun mal. Ils attribuent leurs divinations à des révélations des bons génies.

L. L.

JONQUILLES, espèce du genre *narcisse*. *Voy.* ce mot.

JONSON (BENJAMIN JOHNSON, plus connu sous le nom de BEN-), poète dramatique anglais, était fils d'un pasteur anglican et naquit à Westminster, le 11 juin 1574, dix ans après Shakspeare. Il perdit de bonne heure son père. Sa mère ayant épousé en secondes noces un simple maçon, Ben-Jonson fut obligé, au dire de quelques biographes, de quitter l'école et de mettre la main à la pelle et au mortier. Il se sauva d'Angleterre et prit du service militaire dans les Pays-Bas; mais bientôt dégoûté de son nouveau métier, il revint en Angleterre, où quelques protecteurs le mirent à même de poursuivre ses études à Cambridge. Soit besoin réel, soit inquiétude d'esprit, il devint infidèle à l'état d'étudiant, se fit acteur, se battit en duel avec un de ses camarades, le tua;—et le voilà en prison, obsédé par un prêtre catholique, qui l'entraîne à faire abjuration. Il parait, toutefois, que plus tard il retourna dans le sein de l'église anglicane. Sorti de son cachot, il se mit à écrire pour le théâtre sous la protection de Shakspeare, qu'il récompensa bien mal de ce patronage officieux, en se laissant mettre à la tête d'un parti qui cherchait à dénigrer le mérite du plus grand des poètes anglais. Ben-Jonson, il est vrai, avait une grande érudition, dont il faisait parade dans ses ouvrages dramatiques. Supérieur du reste en cela seul à son antagoniste, qui le dépassait de toute sa hauteur gigantesque, il avait l'air de mépriser les applaudissements vulgaires et

de se contenter des louanges de sa coterie savante. Une tirade contre la nation écossaise, que le roi Jacques I^{er} ne laissait pas insulter impunément, valut un second emprisonnement à Jonson. Ses collaborateurs Chapman et Marston subirent la même peine, et ne durent la liberté qu'au gracieux pardon du roi. Bientôt après, Jonson reçut l'ordre de composer pour la cour les divertissements appelés alors *masques* : il s'en acquitta fort bien, reçut le titre et les revenus de *poète lauréat*, ce qui ne l'empêcha pas de lutter toute sa vie avec la misère; et il continua d'écrire force comédies et tragédies, mêlées de lambeaux classiques: aussi la docte université de Cambridge le décora-t-elle du diplôme de *magister*. Les poètes dramatiques Beaumont et Fletcher (voy.) avaient recours à lui pour la correction de leurs ouvrages. Il mourut le 16 août 1637, sous le règne de Charles I^{er}. On pleura sa perte dans un gros volume d'épigrammes, et l'exclamation naïve *O rare Ben-Jonson!* inscrite sur sa pierre sépulcrale à Westminster, témoigne qu'au moins officiellement on lui accordait de grands mérites.

Ben-Jonson était poète-critique, c'est-à-dire qu'il possédait toutes les qualités négatives, mais peu de ce qui constitue le génie créateur. Il a eu le mérite d'avoir tenté, sur le théâtre anglais, l'introduction de règles plus sévères, à défaut desquelles Shakspeare lui-même tombait dans de si étranges erreurs. Son talent inné pour la satire est incontestable; il trace, avec une finesse très piquante, des caractères empruntés à la vie; mais jamais il n'arrive à les individualiser comme Shakspeare; jamais il ne saisit comme son rival le joint intime des événements; il ne les domine pas; et certes ce n'est pas en évitant quelques inadvertances géographiques ou historiques qu'on se rend digne de la suprématie.

Parmi ses comédies, on remarque : *Le renard ou Falpone*, dans laquelle il bafoune les parasites; *La fureur de la Saint-Barthélemy*, *Le mauvais poète* (*the Poetaster*), et *Le diable est un dne* (*The devil is an ass*). Malgré ses prétentions à un goût plus raffiné, Jonson ne s'est point préservé de la trivialité dans le dialogue.

Ses tragédies de *Sijan* et de *Cat* sont trop savantes; l'action cepe-
de l'intérêt, les caractères sont vig-
sément tracés, le style ne manque
précision ni de dignité. Jonson
tient pas aux unités d'Aristote; il
flotter indécis entre l'art tragique
ciens et le romantisme de Shal
Ses Masques (*masks*), écrits pour
sont toujours allégoriques. Mal
destination secondaire (car de lui
sont que des *libretti* pour le déu
on y découvre souvent la sève pu-
telle est la scène, où il imite les
de Macbeth; la copie est digne
ginal.

Il a réuni ses poésies fugitives
titre de *Forest* et *Underwood*
ques-uns de ces morceaux sont
main de maître : c'est là surto
reconnait la bonne influence qu
des anciens a eue sur son talent. Il
rite aussi comme philologue, par
maître anglaise. Ses Œuvres
ont paru en 7 vol. in-8°, Londr
et de nouveau en 1816, précédé
très bonne biographie du poète.

JOPPE, nom grec de la vil
appelée *Sapho* (beauté) dans
roy. JAFFA.

JORAM, neuvième roi d'I
d'Achab et de Jésabel, roy. I
T. XIII, p. 570, première col
JÉR. — Pour JORAM, cinq
de Juda, fils de Josaphat, roy.
me colonne de la même page.

JORDAENS (JACQUES), an
de Rubens, naquit à Anvers, en
et mourut, dans la même ville,
sans avoir quitté sa patrie, m
desir de visiter l'Italie. Il eut
mier maître Adam Van Oort,
jeune, il épousa la fille. Il se per
dans la suite par l'étude des os
Titien, de P. Véronèse, du B

(*) M. Dalbau a publié en 1827,
8°, *Catilina*, tragédie en 5 actes, uni-
glais. On a encore en français deux
littérales de cette pièce, l'une par La-
tre par la baronne de Vasse. Cette de-
luit de même la *Disgrâce de Sijan*,
5 actes, et *Chaque homme dans son car-
man out of his humour*, de 1599, et
duite de nouveau par M. Menard
collection des Chefs-d'œuvre des thé-
gers.

que possédait la Flandre, et par le grand maître qui le prit en affe, comme lui, chez Van Oort, lui donna un flatteur d'estime pour son talent chargeant de l'exécution en près ses esquisses peintes de peortion, de plusieurs ouvrages qui portent son nom, entre autres *Saint Bavon* de la cathédrale, tableau admirable, tout entier de Jordaens, sauf quelques contours, où l'on recon- du maître. Rubens lui fit co- d'œuvre une suite de cartons es que lui avait demandées le roi Sandrart a dit, et on a répété que Rubens, en le chargeant ail, avait voulu détourner Jor- la peinture à l'huile, ou tout au ire à son beau coloris, et que le ibens avait été en partie atteint; e et le caractère de Rubens et rs ouvrages de Jordaens démen- assertion.

es grandes compositions, Jor- peut-être, après Rubens, le plus es peintres de sa nation. C'est : abondance d'idées, même en- clair-obscur, même prestesse va, même chaleur de coloris, rité de nature, même énergie on. Mais Jordaens est loin d'é- maître dans la dignité des pen- le choix des formes et des ca- le tête, et dans la correction du

de du Louvre possède deux ta- si peuvent servir à apprécier le Jordaens dans les deux genres et acquis sa célébrité : les *Ven- usés du temple* et *Le roi boit*. trait trop vanter la force de com- premier, la vérité d'effet et sur- ouvement pittoresque que pré- pèle-mêle d'hommes et d'ani- ursuivis par le Christ; mais la ce dernier prouve que le peintre en ce qui constitue la noblesse s et de l'expression. On connaît répétitions variées du second, admirables; c'est une richesse de de détails bien rendus, un délire me béatitude d'ivresse, qui ravit

le spectateur et l'oblige à prendre part au bonheur dont il voit la plus parfaite image. Jordaens était organisé de manière à sentir, par conséquent à exprimer, de semblables sujets : d'un esprit enjoué, d'une santé robuste, aimant la société intime et ayant dans son beau-père le type du débauché toujours en scène, il n'eut qu'à suivre son penchant et à imiter les situations qui s'offraient le plus fréquem- ment à sa vue.

Jordaens fut très laborieux et la for- tune récompensa ses longs travaux. La France, l'Espagne, l'Allemagne, la Suède, le Danemark s'enrichirent à l'envi de ses ouvrages. Les douze tableaux de *la Pas- sion*, qu'il peignit pour le roi de Suède, et la suite des *Actions mémorables de Fré- déric-Henri de Nassau*, qui décore le salon d'Orange à la Maison-au-Bois, près de La Haye, fixèrent sa réputation dans le genre historique; celui de 40 pieds de haut, où il a représenté le prince dans un char de triomphe tiré par quatre che- vaux blancs, entouré de groupes symbo- liques, est en tout digne de Rubens. *Le roi boit*, déjà cité, composition de dix demi-figures; le même sujet, à Munich, de quinze figures de grandeur natu- relle; le *Concert de famille*, au Louvre; *Pan à table chez le paysan*, à Munich; *Bacchus ivre servi par les Bacchantes*, à Dresde, ont placé Jordaens au premier rang des peintres de scènes grivoises et familières.

A l'exemple de beaucoup de peintres, il a gravé à l'eau-forte: son œuvre est fort intéressant, les meilleurs graveurs de l'école de Rubens ont travaillé d'après ses tableaux et ses dessins.

Un autre peintre du même nom, HANS JORDAENS, né à Delft, en 1616, et qui a passé une grande partie de sa vie en Ita- lie, s'est aussi acquis de la célébrité. Ce peintre a traité tous les genres, mais il a particulièrement réussi dans les fêtes de village, les corps-de-garde, les incendies, les clairs-de-lune. L. C. S.

JORDAN (CAMILLE), l'un des plus honorables défenseurs de la liberté consti- tutionnelle en France, naquit à Lyon, le 11 janvier 1771, d'une famille de négo- cians. Il fit des études brillantes dans le collège de l'Oratoire de sa ville natale, et

eut l'occasion, très jeune encore, de prendre une idée des passions que les discussions politiques mettent en jeu, lorsque, étant chez son oncle, Claude Périer, à Vizille, il assista à l'assemblée des États-Généraux du Dauphiné. En 1790, sa mère le conduisit à Paris; mais il n'y resta pas longtemps. De retour à Lyon, il débuta par publier plusieurs écrits, où étaient traitées des questions de circonstance d'un haut intérêt. Sans se laisser intimider par l'esprit philosophique et anti-religieux de cette époque, il s'essaya à la défense du catholicisme, prit parti dans les querelles religieuses qui occupaient toute la France, combattit l'église constitutionnelle, développa et soutint les principes sur lesquels reposent la liberté et l'indépendance des cultes.

Lorsque Lyon voulut secouer le joug de la Montagne, Camille Jordan, l'un des promoteurs de ce soulèvement, harangua les assemblées sectionnaires et les émut par la puissance de son éloquence et de ses convictions. Ses concitoyens se groupèrent autour de lui. Après avoir affronté pendant quelque temps, avec autant d'intrépidité que de calme, les haines et les vengeances des partis, après avoir suivi assidûment les assemblées où le peuple délibérait sur les dangers de la ville, il prit lui-même les armes et concourut à l'organisation de sa défense. Il parcourait le département du Jura pour amener des défenseurs à la cause qu'il avait embrassée, lorsque Lyon succomba, malgré l'héroïsme de ses habitants. Camille Jordan n'échappa à une mort certaine qu'en se réfugiant en Suisse, d'où il partit pour l'Angleterre. Il trouva à Londres d'autres réfugiés, et se lia avec plusieurs membres de l'Opposition britannique, ainsi qu'avec les ministres Fox, lord Holland, etc.

Après la journée du 9 thermidor, Jordan rentra à Lyon (1796). L'année suivante, quoique à peine âgé de 26 ans, la ville, à l'unanimité, l'élit pour le renouvellement des deux cinquièmes du Conseil des Cinq-Cents.

De cette époque date son intimité avec M. Royer-Collard, Boissy-d'Anglas, et le développement de son talent oratoire. On lui dut la révocation de la déporta-

tion et des lois portées contre les insermentés, tant il mit d'empresse à montrer l'inconstitutionnalité de ces lois exigé d'eux.

Son opposition le compromit à la journée du 18 fructidor : Camille Jordan dut prévoir qu'il en serait victime; il fallut que deux de ses amis, M. barié et Dégerando l'arrachassent au danger imminent. Il fut confiné au hôpitaliers de mesdames de Gré de Sivri. De cette retraite, et le lendemain de la catastrophe qui l'y avait enfoncé, il lança son *adresse à ses commes* opuscule dans lequel il prouvait l'existence d'une conspiration royale; démontrait qu'en admettant même sa culpabilité, elle ne justifiait pas les attentats; elle ne justifiait pas les attentats elle n'était que le prétexte.

L'auteur de ce virulent écrit ne fut pas plus, sans témérité, habiter le sol de France. M. Dégerando le conduisit à Bâle. M. Dégerando le conduisit à Bâle n'entra qu'après avoir échappé à la mort d'être arrêté aux environs de ce lieu. Pendant son séjour, il publia une adresse de protestation contre les événements du 18 fructidor. De Bâle, Jordan se réfugia à Tubingue, puis à Weimar, où il fut accueilli avec distinction.

La journée du 18 brumaire lui ouvrit les portes de la France, où il revint en 1800, et se montra l'un des adversaires les plus prononcés du gouvernement napoléonien. Aux moyens de séduction employés par le premier consul pour l'entraîner à sa cause, il répondit par un écrit intitulé *le vote national pour le consul*. L'auteur, tout en reconnaissant les mérites personnels et les hauts faits de Napoléon, magistat de la république avouant ce que la France lui devait au grand jour ses vues sur le régime napoléonien demandait les garanties nécessaires. L'ouvrage fut saisi; un jour, Camille Jordan, qu'on soupçonnait d'être l'auteur, fut arrêté. Instruit de ce fait, le courageux publiciste adressa au premier consul un exemplaire de son ouvrage; s'en avoua l'auteur, et se rendit à la prison. Mais, contre son attente, on ne le condamna à rien. Bientôt après la publication de l'ouvrage, en parut une seconde

aux recherches de la po-
 dura le gouvernement con-
 gouvernement impérial, Ca-
 ne s'immisça plus dans les
 ques; il vécut dans la retrai-
 philosophie morale, écrivit
sur Klopstock, fruits d'une
 e de la langue allemande, et
 il passa en revue les plus
 oductions de la littérature
 Durant la première Restau-
 antinus de rester absolument
 affaires. Nommé membre du
 cipal de Lyon, lors de l'arri-
 pes étrangères autour de la
 rlie de la députation envoyée
 ès de l'empereur d'Autriche,
 ler une diminution des char-
 ributions qu'on exigeait des
 joignit ses efforts à ceux de
 pour l'obtenir. On ignore si
 eat pour lui un autre but,
 à qu'il eut à traiter du réta-
 la dynastie des Bourbons.
 rie d'une députation du con-
 al de Lyon, envoyée à Paris
 un nouveau monarque le tri-
 spect.
 t suivant, Camille Jordan res-
 res de noblesse, et, dans le
 même mois, la croix de la Lé-
 neur.
 débarquement de l'empereur,
 ertement le comte d'Artois
 n, et brava dans cette circon-
 ère du peuple.
 et il fut loin d'approuver le
 i par les Bourbons, et, sous la
 enturation, il refusa la prési-
 llège électoral de Lyon, que
 it le ministère. Au commen-
 1816, il fut membre d'une
 iond la mission avait pour but
 du gouvernement anglais le
 un legs fait à la ville de Lyon
 al Martin, Lyonnais, mort aux
 ales; la dette fut reconnue,
 de quelle utile institution elle
 econde ville du royaume. La
 e, il fut porté à la députation
 rtement de l'Ain, et peu de
 s le roi le nomma conseiller

En 1816, 1817 et 1818, croyant à la
 loyauté du ministère, il appuya de son vote
 les lois exceptionnelles sur la liberté de la
 presse périodique et la liberté individuel-
 le, mais en réclamant sans cesse l'organi-
 sation du droit consacré par la Charte.
 C'est ainsi qu'en 1817, il contribua à
 faire rendre la loi des élections, et qu'il
 demanda pour les deux Chambres le vote
 annuel de l'armée permanente. Il se récria
 contre les mesures violentes et arbitraires
 de la cour prévôtale de Lyon (1818).

Ses pouvoirs étant expirés, C. Jordan
 rendit compte de sa conduite à ses com-
 mettants. Réélu par les départements de
 l'Ain et du Rhône, il opta pour le pre-
 mier.

A cette époque, la marche tortueuse du
 gouvernement le jeta dans l'Opposition.
 Aussi fut-il immédiatement rayé du ta-
 bleau des conseillers d'état, et son indé-
 pendance refusa la pension qui lui fut of-
 ferte à cette occasion. A l'ouverture de
 la session de 1820, les membres de l'Op-
 position le portèrent à la présidence, mais
 sans réussir à le faire comprendre parmi
 les cinq candidats. Au reste, il ne parut
 guère à cette session que pour prendre
 part, avec son énergie accoutumée, à la
 discussion en comité secret de l'adresse
 au roi, occasionnée par les pétards qu'on
 avait fait méchamment éclater près de
 l'appartement de Louis XVIII, dans le
 château des Tuileries. Sa santé affaiblie
 ne lui permit plus d'assister aux séances,
 jusqu'au moment qui devait mettre fin à
 sa vie.

Une ancienne affection des intestins
 dont Jordan était atteint, prit un caractè-
 re plus grave, sans toutefois modérer
 son activité. Il commença à prévoir sa
 fin prochaine, et trouvait dans ses senti-
 ments religieux ce calme et cette résigna-
 tion avec lesquels il attendit le coup dont
 il se voyait menacé. Le 14 mai 1821, et
 jours suivants, il reçut, comme d'usage,
 ses collègues et ses amis. Le samedi 18,
 veille de sa mort, il dicta plusieurs dis-
 cours qu'il se proposait de prononcer : il
 expira le 19 mai. Ses restes mortels fu-
 rent déposés dans le cimetière du Père
 Lachaise, où un monument lui fut élevé
 par souscription. Le cœur de Jordan fut
 réclamé par ses compatriotes et transféré

à Lyon. On l'avait surnommé *le Vertueux* : en effet, peu d'hommes ont été dominés comme lui par le sentiment du devoir, et ont cédé, avec la même abnégation, à l'énergie de leurs convictions.

Le plus grand nombre des écrits de Camille Jordan se trouvent dans divers recueils politiques; ils sont fort rares; quelques-uns sont inédits. Il a publié : *Lettres à M. Lamourette, se disant évêque du Rhône*, Lyon, 1791, in-8°; *Histoire de la conversion d'une jeune Parisienne*, Paris, 1792, in-8° : c'est une allégorie contre l'église constitutionnelle; *Lalot et la religion vengées*, Paris, 1792, in-8° : cet ouvrage est signé SIMON; *Avis à mes commettants*, Paris, an V; *Jordan, député du Rhône, à ses commettants, sur la révolution du 18 fructidor*, an V, in-8°; *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802, in-8°. Ses discours parlementaires ont été recueillis en 2 vol. in-8°; on a aussi un recueil de ses principaux discours, Paris, 1826, 1 vol. in-8°.—Parmi les manuscrits laissés par Jordan figurent quelques productions littéraires : un discours *sur l'influence réciproque de l'éloquence sur la révolution et de la révolution sur l'éloquence*, et les *Études sur Klopstock*, dont nous avons parlé.

L. D. C.

JORNANDÈS ou plutôt **JORDANÈS**.

On connaît peu sa vie; on sait seulement qu'il était Goth ou Alain d'origine, qu'il fut secrétaire des rois goths en Italie, vers le milieu du vi^e siècle, et qu'il finit par se faire moine. C'est à tort qu'il figure sur la liste des évêques de Ravenne. Il a laissé deux ouvrages historiques; 1° *De Gothorum origine et rebus gestis**, qui paraît n'être qu'un abrégé de Cassiodore (voy. ce nom), et 2° *De regnorum et temporum successione***.

(*) Cette histoire des Goths parut pour la première fois à Augsbourg, en 1515, in-fol. Grotius en donna une édition elzevirienne, Amsterdam, 1655, in-8°; mais la meilleure est celle de dom Garet, publiée avec Cassiodore, d'où elle a passé dans la collection de Muratori, revue par Sassi sur un très ancien manuscrit de la Bibliothèque ambrosienne. La même histoire figure aussi dans les *Monuments allemands de Pertz*, Maupeituis la traduite en français, Paris, 1703, in-12.

(**) Beatus Rheanus le mit au jour à Bâle, en 1531, in-fol. Il a été plusieurs fois réimprimé depuis.

ces ouvrages fut écrit vers l'an 543 que l'auteur y fait remonter la peste qui, l'an 543, désola le royaume romain. Bien que consacré à des Goths, ce livre renferme beaucoup de particularités relatives aux Français; on chercherait vainement ailleurs les guerres, les traités entre les nations. Le second ouvrage est une histoire générale; pour le premier l'auteur a beaucoup emprunté sans le citer.

On a reproché avec raison à l'auteur une excessive partialité en sa nation; il ne date presque rien; il ne raconte que des faits qu'il raconte et son récit est d'ailleurs diffus; mais, malgré ces défauts, ses ouvrages n'en sont pas moins précieux pour l'histoire des vœux de notre ère.

JOSAPHAT, 4^e roi de JÉRUSALEM, T. XIII, p. 570. Il quitta Jérusalem pour aller dans une vallée entre le torrent de Cédron, les Oliviers et Jérusalem, avait pu donner son nom à cette vallée Joël (III, 2. 12), sans doute peler aux Juifs cette victoire Dieu avait accordée à Josaphat ses ennemis à s'entre-tuer e La vallée de Josaphat est de expression figurée pour rappel jugement de Dieu : on s'en sert dans la prédication et dans les livres ascétiques.

JOSEFINOS, voy. ABRAHAM.

JOSEPH, fils de Jacob et des enfants d'Abraham, eux des, étaient souvent tourmentés par les autres habitants des terres où ils étaient. Trop faibles pour les combattre, ils se livraient à l'aventure; et pour ne pas être tués, ils avaient dit à Abraham : - ce pays à ta postérité, depuis d'Égypte jusqu'au grand fleuve (Genèse, XV, 18). Leur agriculture était difficile. Il eut lieu néanmoins de porter en Égypte, la descendance y prospéra d'une manière et devient assez puissante pour la conduite de Moïse, conquérir la Promise, où elle forma une nation et un gouvernement. Voy. HÉBREUX.

Mais comment s'opéra un

? Comment les Israélites rivés à posséder des terres en ce que la Genèse explique si touchante de Joseph, sans les fictions poétiques et le flatter le peuple prédestiné. Quoi qu'il soit supposé, l'histoire de ce sentiment même de Voltaire plus précieux monuments qui soient parvenus jusqu'à ce qu'il ait été, dit-il, le modèle des écrivains orientaux; elle est si intéressante que l'*Odyssée* d'Homère héros qui pardonne est si différent de celui qui se venge. »

Jacob approchait déjà de la fin de sa vie, et de la femme qu'il aimait, et de son enfant chéri. Ses frères envieux de lui, Joseph d'ailleurs, racontait des songes où il voyait les herbes se courber devant la face du soleil, la lune et onze étoiles se prosterner devant lui. Les frères de Joseph le prirent donc et le vendirent à des marchands égyptiens, des médianites, qui l'emmenèrent en Égypte. Là, il entra au service d'un eunuque de Pharaon et demeura dans son palais. Son maître, qui avait sa confiance, l'établit sur son jardin. Mais cet eunuque avait une fille, et elle aimait le jeune Hébreu avec une passion. Joseph résista à ses avances, et lui dit : « Mon cœur n'a aucune connaissance des femmes, et il m'a été défendu de tout ce qui lui appartient. C'est de plus grand dans cette maison, et il ne m'a rien interposé que tu es sa femme : pourquoi me fais-tu un si grand mal et pécher contre Dieu? » Un jour pour se lever par sa robe, et Joseph, qui lui laissa dans les mains; et il pleura la maison de ses cris, et esclaves d'avoir voulu user de violence. L'Israélite fut mis en prison, où il se conduisit si bien qu'il fut bientôt confié. Deux frères de Pharaon y furent amenés, et on leur expliqua les rêves qu'ils avaient eus. L'un fut pendu, l'autre réin-

tégré dans sa place, exactement comme l'avait prédit Joseph. Deux ans après, le Pharaon eut deux rêves qu'aucun sage ou prêtre d'Égypte ne put interpréter : l'officier rentré en grâce se souvint de Joseph, qui fut amené et annonça au roi que sept années de famine suivraient sept années d'abondance, et qu'il fallait remplir les magasins de l'état pendant la prospérité pour supporter ensuite la disette. Le roi, goûtant la sagacité du jeune Hébreu, le mit à la tête de son gouvernement, si bien qu'il n'était au-dessus de lui que par le trône. Pendant sept ans, le cinquième des produits de la terre fut prélevé au profit du souverain, et quand furent venus les temps de sécheresse, celui-ci vendit son blé moyennant une redevance, de sorte que le roi devint propriétaire du sol, engagé par les cultivateurs pour être nourris. Joseph épousa une Égyptienne, Asenath, fille de Potiphérah, gouverneur d'On. Il eut deux enfants, qu'il nomma Manassé et Éphraïm, et qui devinrent chacun le chef d'une tribu (*voy. TRIBUS*).

Cependant la famine était aussi grande dans les pays voisins. Jacob, apprenant qu'on vendait du blé en Égypte, y envoya ses enfants, ne gardant que Benjamin (*voy.*), autre fils de son épouse bien-aimée. Il faut lire dans la Bible la touchante reconnaissance des fils de Jacob et le généreux pardon de Joseph puissant envers ses frères qui l'avaient persécuté. Enfin Jacob, qui, d'après le rapport de ses fils aînés, avait cru Joseph dévoré par les bêtes féroces, arriva en Égypte avec sa famille, ses gens et ses troupeaux, et il y acquit une grande richesse dans le territoire de Gessen, que le Pharaon lui avait donné. Jacob y mourut à l'âge de 147 ans. Il y en avait 17 qu'il était en Égypte. Joseph fit transporter la dépouille mortelle de son père au pays de ses aïeux, et ordonna que ses os y fussent aussi déposés après sa mort. Il termina sa carrière à l'âge de 110 ans; on l'embaumait, et Moïse, à la sortie d'Égypte, emporta cette précieuse dépouille.

Les Égyptiens ne tardèrent pas à voir cependant que la puissance qu'ils avaient accordée à ces étrangers finirait par les inquiéter : ils devinrent les persécuteurs

de ceux qu'ils avaient d'abord accueillis avec tant d'hospitalité; nous verrons à l'art. MOÏSE comment ce chef du peuple de Dieu se mit à sa tête et sauva les siens. — Voir la *Genèse*, XXXVII et suiv.

Joseph est très célèbre parmi les Orientaux, surtout par ses amours supposées avec Zoleikha, fille de Pharaon et femme de Putiphar. D'Herbelot a rassemblé toutes les traditions orientales sur le patriarche dans une vie de Joseph inédite. Mahomet parle de lui dans le 12^e chapitre du Koran. Voltaire (*Dict. phil.*) trouve, dans l'histoire de Joseph, « tout ce qui constitue un poème épique intéressant, exposition, nœud, reconnaissance et merveilleux. » Cependant nous ne connaissons que l'espèce de poème en prose rimée de Bitaubé (et cette histoire touchante n'a rien d'une épopée), sur « cet homme vertueux qui, vendu par ses frères, précipité de malheurs en malheurs, élevé enfin de l'abîme des disgrâces au faite de la grandeur et de la puissance, bienfaiteur du pays où il porta des fers, jeune encore, se montra dans l'une et l'autre fortune un modèle accompli de sagesse. » (Bitaubé, *Joseph*, liv. I). M. Clairmont a su faire de cette histoire un bel épisode de son poème sur *Moïse*.

L. L.

JOSEPH (SAINT), l'époux de Marie (voy.), de laquelle est né Jésus-Christ. Joseph était de la tribu de Juda, et de la descendance de David. Saint Matthieu (I, 1 et suiv.) et saint Luc (III, 23 et suiv.) ont donné la généalogie de Joseph pour arriver à celle de Jésus-Christ, comme s'il eût été véritablement son père : le premier le fait descendre de David par Salomon jusqu'à Jacob, père de Joseph; d'après le second, Joseph était fils d'Héli, et il remonte à David par Nathan. Jules Africain prétend expliquer cette différence en disant que, selon la nature, Joseph était fils de Jacob, mais qu'il l'était d'Héli d'après la loi : suivant lui, Jacob et Héli étaient frères utérins; Héli serait mort sans enfants, et Jacob, obligé d'épouser sa veuve, lui aurait donné Joseph. Toutefois, en admettant cette explication, il resterait toujours beaucoup d'autres divergences dans les deux généalogies : on a encore pensé que celle de saint Matthieu se rapportait à Joseph et celle

de saint Luc à Marie. Quoi qu'il en soit, Joseph, dont on ignore le lieu de naissance, vivait à Nazareth, où il était de l'état de charpentier ou d'ouvrier (*τέκτων*) lorsqu'il épousa Marie de faits qui, dans l'Évangile, attestent à lui, se trouveront à l'art il n'est plus fait mention de lui puis le moment où la sainte se célébra la fête de Pâques à Jérusalem et où Jésus, étant âgé de 12 ans, partit d'abord ses parents sans que Joseph revint avec Marie à Jérusalem ils trouvèrent Jésus au milieu de ses parents qu'il étonnait par sa sagesse (II, 40 et suiv.). Joseph était en doute lorsque le Christ commença sa mission providentielle qu'il descendit de son sang.

Joseph était regardé généralement comme le père de Jésus; Marie lui dit et moi nous te cherchions (Luc, III, 23), fils de Joseph; toi N'est-ce pas le fils de Joseph (Luc, XIII, 55)? N'est-ce pas là le fils de Joseph (Jean, VI, 42)? C'est Nazareth, le fils de Marie (Je etc.; et d'ailleurs, le fils de Marie avoir eu pour Joseph, comme mère, le plus sincère attachement était soumis, dit saint Luc (II, plusieurs fois question dans l'Écriture de frères de Jésus que l'Écriture é leurs noms, mais on a conjecturé qu'ils pouvaient bien être ses cousins Marie, sœur de la Vierge et sœur de saint Joseph, que l'on croit être saint Joseph. L'Évangile parle de sœurs de Jésus. On a pensé, appuyer cette opinion sur ce fait, que Joseph avait eu d'une première femme avant d'épouser Marie.

Le culte de saint Joseph n'est qu'un culte ancien dans l'Église; il vient de l'Église romaine, qui célèbre sa fête le 1^{er} mars, depuis le pape Sixte I^{er} qui contribua à l'institution de son office en l'honneur de saint patron.

JOSEPH D'ARIMATHÉE, riche du sanhédrin juif et disciple

. Après le supplice du Sau-
ma son corps, l'ensevelit et
un sépulcre qui lui appar-
l'art. *saint* GRÉAL. X.
l, empereurs d'Allemagne. Il
eux de ce nom; mais le se-
surtout notre attention.
r était fils de Léopold I^{er}.
Vienna, le 26 juillet 1678.
si de Hongrie en 1689, il
après, nommé roi des Ro-
1705, élu empereur d'Alle-
ègne, qui ne dura que six ans,
or la guerre de la succession
oy. AUTRICHE, T. II, p. 587).
pacifier la Hongrie (*voy.* ce
i, p. 209). On lui doit aussi
ment de la vieille institution
le nom de Chambre de jus-
re (*Reichskammergericht*).
e la petite-vérole, le 17 avril
de 33 ans.

Ce prince, qui fut aussi dis-
mes vertus privées que célèbre
mes, était un rejeton de cette
ababourg (*voy.*) qui venait de
sa s'unissant à la maison de
naquit le 13 mars 1741. Sa
-Thérèse (*voy.*), réduite un
s états de Hongrie (*voy.* T.
9), s'y réfugia avec ce fils
rissait. Joseph II fut élevé
la guerre et des combats. En
asa la princesse Élisabeth de
mourut bientôt après, en
jour à un second enfant; et
incesse Joséphine de Bavière,
veuf de nouveau après deux
age. L'instruction qu'il avait
les yeux de son père Fran-
c) et de sa mère Marie-Thé-
suffisant plus, il chercha à la
ar l'étude et la lecture d'ou-
re. Doué de cette vivacité d'es-
once une grande pénétration,
grès surprenants dans l'étude
des mathématiques et de la
se livra ensuite, souvent sous
d'un comte de Falkenstein, à
dans les états autrichiens, en
en Italie, en France, dans
le l'Espagne, en Russie, et il
même après qu'il fut devenu
à la mort de François I^{er} (18
top. d. G. d. M. Tome XV.

août 1765), Joseph, qui, un an aupara-
vant (27 mars 1764), avait été nommé
roi des Romains, fut élu empereur d'Al-
lemagne. Marie-Thérèse le nomma alors
co-régent des états d'Autriche; mais il le
fut plutôt de nom que de fait, car l'impé-
ratrice ne lui laissa, à proprement parler,
que l'administration. Elle mourut le 20
novembre 1780.

Jusque-là, Joseph II, dirigé en grande
partie par les conseils du maréchal Lascy,
avait borné tous ses soins à améliorer la
constitution de l'armée. Il donna ainsi
à l'Autriche une grande force militaire,
et put dès lors s'occuper entièrement de
ses plans favoris de réforme; malheureu-
sement pour lui, et malgré la pureté
bien connue de ses intentions, ils avor-
tèrent presque tous, car il se trouva sou-
vent en opposition avec les intérêts et les
droits des différentes parties de la mo-
narchie.

En 1775, l'Autriche, avec le secours
de la Russie, enleva aux Turcs la Bou-
kovine. Bientôt après, à la mort de l'é-
lecteur Maximilien-Joseph de Bavière,
décédé sans postérité le 30 septembre
1777, Joseph jeta les yeux sur une partie
des pays qui appartenaient à la ligne pa-
latine de la maison de Wittelsbach. Sous
des prétextes assez frivoles, il réclama
la Basse-Bavière, le Haut-Palatinat et
plusieurs petites principautés. Charles-
Théodore, qui possédait le Palatinat
électoral du Rhiu, abandonna volontai-
rement à l'Autriche le pays de Straubing
et le Palatinat supérieur; mais l'héritier
présomptif de Charles-Théodore, le duc
Charles de Deux-Ponts, s'opposa à cette
cession, et fut soutenu dans son opposi-
tion par la Prusse et même par la Russie.
Enfin tout s'arrangea à la paix de Teschen
(13 mai 1779), où l'Autriche gagna le
district de l'Inn. Malgré cette convention,
Joseph n'en essaya pas moins de réaliser
par une voie détournée ses plans sur la
Bavière. Il proposa cette fois un échange
de possessions: Charles-Théodore devait
avoir, à la place de la Bavière, les Pays-
Bas autrichiens, à l'exception de Namur
et de Luxembourg, avec le titre de roi
de Bourgogne. L'échange fut accepté en
1785; mais bien qu'alors l'Autriche fût
soutenue par la Russie, ce plan ne put

s'effectuer : les frères du duc de Deux-Ponts s'y opposèrent, et même le plus jeune, Maximilien-Joseph, appela la Prusse en garantie de la paix de Teschen. Alors le vieux Frédéric créa la *fédération* ou *ligue des princes* (voy. T. XI, p. 640), sous prétexte de maintenir la constitution de l'Empire et les droits de ses membres. L'Autriche ne pouvant plus alors réaliser son plan qu'au moyen d'une guerre, fut forcée de l'abandonner.

Joseph II se trouva ensuite occupé par ses démêlés avec les Provinces-Unies. Il anéantit de sa propre autorité le vieux traité de la Barrière (voy.), et fit raser les forteresses où les Hollandais s'étaient retirés. Mais ses tentatives pour la rectification des frontières, et celles, plus justes, pour la libre navigation de l'Escaut (voy.) furent également infructueuses. En 1784, il se désista de ses prétentions pour une modique somme d'argent. Trompé dans ses espérances du côté de la France, sur le trône de laquelle sa sœur était montée, il se rapprocha de la Russie, alors gouvernée par Catherine II. Cette alliance lui plaisait d'autant plus qu'on lui faisait espérer de pouvoir s'agrandir du côté de la Turquie. La Porte demandait à l'Autriche de garder la neutralité : contre toute justice, on lui déclara la guerre (9 février 1788). L'Empereur commanda son armée en personne ; mais le fer de l'ennemi et la peste lui en enlevèrent la majeure partie, et les Turcs purent à leur aise ravager le Banat. Joseph retourna à Vienne rempli de douleur, et déjà portant en lui le germe de la maladie qui devait le conduire au tombeau. Ce fut à peine si les succès du général Loudon (voy.), qui, en 1789, remporta sur les Turcs de brillants avantages, purent le consoler : aussi bien Joseph n'en retira-t-il aucun fruit. Il avait excité la jalousie des puissances, et la Prusse venait de conclure un traité d'alliance avec la Porte. On ouvrit, pour accélérer la paix, un congrès à Reichenbach, le 16 janvier 1790 ; mais l'Empereur n'en vit pas la fin. Un peu avant sa mort, un coup terrible vint encore frapper ce prince que le malheur n'avait cessé de poursuivre : la femme de son neveu François, la princesse Elisabeth de Wurtemberg, belle-

sœur de l'empereur, mourut de la peste que Joseph se plaisait à regarder comme le gage d'une union tout-à-fait avec cette puissance, mourut en com-
février 1790. Joseph la suivit le 20 février. François I^{er}, d'Autriche, lui fit élever à Vienne, en 1807, une statue équestre due à Zauner, avec cette inscription : *Joseph secundo qui salus vixit, non diu sed totus.*

Nous avons déjà parlé des réformes de Joseph II (voy. ce mot, T. II, p. 588-589, et T. XIV, p. 209-210). D'un caractère impétueux, il ne sut pas y mesurer la mesure nécessaire. Il échoua, à son lit de mort, et presque tout ce qu'il avait fait plusieurs établissements utiles le système d'impôts, supprima quantité de couvents, et, par sa *censure* (1781), donna un libre cours à la pensée, de même qu'il accorda de conscience aux sectes dissidentes l'*édit de tolérance*. Il voulait les forces de son empire en tant aux mêmes lois, aux mêmes charges, à la même mesure. Ses réformes soulevèrent ces classes dont il attaquait les intérêts. Le pape Pie VI fit lui-même à Vienne pour engager l'Empereur à rétrograder dans la voie qu'il suivait fut inutilement. Un voyage qu'il fit à Rome n'eut sur lui aucun effet. La Hongrie était mécontente, les Bas s'insurgèrent et se séparèrent de lui ; le Luxembourg seul eut le pouvoir de l'Empereur. Il avait étouffé une révolte contre lui de Transylvanie.

Joseph II se rencontra plusieurs fois avec Frédéric II. On croit qu'ils se rencontrèrent ensemble au partage de la Pologne. Frédéric a dit de Joseph II, au premier entretien qu'il eut avec le jeune prince affectait une franchise qui semblait naturelle ; son caractère marquait de la gaieté jointe à de la vivacité ; mais avec le désir de la gloire, il n'avait pas la patience de la poursuivre. « Joseph est un empereur qui n'a pas une autre fois à Voltaire »

« longtemps l'Allemagne n'en a possédé avec luxe, il a su prendre des manières simples; grandi au milieu des artisans, il a pu les éviter; avide de gloire, il sacrifie cependant son or à son devoir. » Il voulut, avant de mourir, revêtir son grand uniforme et mourir, comme pour prendre congé de son armée dont il avait su se faire aimer. « Je ne regrette point le trône, dit-il à ses derniers moments. Un seul instant pèse sur mon cœur; c'est qu'au lieu de meules les peines que je me suis données, j'ai fait peu d'heureux et beaucoup de malheureux. » Ce sentiment douloureux lui inspira cette épitaphe si touchante : « Ici repose un prince dont les intentions étaient pures, mais qui eut le malheur de mourir à la ruine de tous ses projets. » Il avait été marié deux fois, ainsi que nous l'avons déjà dit, et avait perdu sa seconde femme en 1767. Comme il ne eut point d'enfants de ces deux mariages, son frère Léopold II (voy.) lui succéda. — La vie de Joseph II a été plusieurs fois écrite avec plus ou moins de exactitude. Ses *Lettres* ont été imprimées à Vienne, 1821, 2^e édit., 1822. On a une anecdote de ce prince intitulée : *Joseph II peint par lui-même*, de Rioust, Paris, 1817, 2 vol. in-12. On trouve dans les Mémoires (*Denkwürdigkeiten*) de Dohm, de sages réflexions sur le gouvernement et les réformes de ce prince.

L. N.

JOSEPH I^{er} ou JOSEPH-EMMANUEL, roi de Portugal, de 1750 à 1777, voy. *MARQUE (maison de)*, T. IV, p. 116, *ROYAUME* et *JÉSUITES*, p. 368. Ce fut sous son règne qu'eut lieu l'épouvantable tremblement de terre de 1755 qui détruisit la grande partie de la ville de Lisbonne. Voy. ce nom.

Z.

JOSEPH-NAPOLÉON, qui, avant d'être élevé au trône de Naples et ensuite roi d'Espagne, s'appelait JOSEPH BONAPARTE (voy.), était le fils aîné de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolino. Né à Ajaccio, le 7 janvier 1768, il fit ses études de droit à Pise, et suivit sa famille en Provence. L'année suivante, il épousa la fille de Clary, riche négociant de Marseille, et par le crédit de son frère Napoléon, déjà célèbre, il devint secré-

taire du représentant Salicetti, son compatriote. En 1796, nommé commissaire des guerres, et attaché à l'armée d'Italie, il fut envoyé au conseil des Cinq-Cents par le département du Liamone; mais son admission fut combattue par la faction de Clichy, opposée au général Bonaparte depuis la journée de vendémiaire, et ce ne fut qu'après le 18 fructidor qu'il y put siéger.

En 1797, Joseph partit pour Parme en qualité d'ambassadeur de la république, et de là il fut envoyé à Rome. Dans cette dernière résidence, il s'appliqua, avec l'appui du pape, à favoriser les projets révolutionnaires; mais le fanatisme, amené contre lui, guida aux portes du palais Corsini, siège de l'ambassade, une foule furieuse qui tua sous ses yeux le général Duphot (voy.), son aide-de-camp, et le contraignit lui-même à la fuite (8 nivôse an VI).

Rentré au conseil des Cinq-Cents, il en devint secrétaire le 21 janvier 1798; et en cette qualité, il contribua puissamment à la journée du 18 brumaire (voy.), moins d'ailleurs par son action que par son langage. Sous le consulat, il fut admis au conseil d'état, où il négocia le traité de paix et de commerce, conclu avec les États-Unis de l'Amérique, le 30 septembre 1800. Il conclut aussi, avec l'Autriche, au congrès de Lunéville, le traité de paix du 9 février 1801, et un an après, il signa la paix d'Amiens. Fait successivement grand-officier de la Légion-d'Honneur et membre du Sénat, il présida, en 1805, le collège électoral de l'Oise.

À l'avènement de l'empereur, il fut créé, avec tous les membres de sa famille, prince impérial, puis grand-électeur, et il y joignit les titres de colonel, bientôt après de général de brigade, et enfin de général de division. Lorsque Napoléon était à la tête de ses armées, Joseph, investi des rênes de l'état, apportait dans l'administration de l'empire plus de simplicité et de bonté d'âme que d'habileté réelle. Cependant Napoléon voulait entourer sa famille d'une auréole que son frère aîné dédaignait, et pour l'y contraindre, il lui destina la couronne d'Italie; mais Joseph fit ses conditions, et son frère

re, ne pouvant vaincre ses scrupules, garda pour lui-même cette belle couronne. Ce ne fut qu'à l'expulsion des Bourbons, de Naples, que l'empereur le força d'accepter ce dernier royaume. *Voy. ITALIE*, p. 154.

Son entrée solennelle à Naples se fit le 5 janvier 1806, par les soins de Gouvion Saint-Cyr, qui lui ménagea de la part de son peuple un bienveillant accueil. Son premier soin fut de visiter ses provinces et de réunir autour de lui des hommes influents, parmi lesquels on distinguait Rœderer (*voy.*), qui eut la direction des finances. Il modèla son administration sur celle de la France et fit des réformes vraiment utiles; mais la noblesse, qui y eut moins de part que le peuple, commença à murmurer, et accusa le prince de gouverner moins par lui que par ses ministres.

En 1808, la renonciation au trône des descendants de Philippe V décida Napoléon à reprendre à son frère Joseph la couronne de Naples, pour lui donner celle d'Espagne. Mais l'insurrection du peuple espagnol lui en fit un vain titre; pendant près de cinq ans, Joseph ne fit qu'assister à la guerre entreprise par ses sujets contre leurs oppresseurs, dont à leurs yeux il faisait partie. Il se vit obligé de quitter définitivement sa capitale en 1813, et de rentrer furtivement en France, après la journée de Vittoria, où il faillit tomber entre les mains des Anglo-Espagnols.

Au mois de janvier 1814, Napoléon, sur le point de se mettre à la tête des débris de la grande-armée, pour commencer la campagne de France, nomma son frère lieutenant général de l'empire et commandant en chef de la garde nationale. Le 30 mars, les alliés étant sous Paris, le roi Joseph qui avait semblé vouloir sérieusement organiser la défense, et qui avait adressé une proclamation énergique aux habitants, ne fit que paraître un seul instant sur la butte Montmartre, et se retira sur Blois avec l'impératrice Marie-Louise, pendant qu'une commission provisoire, autorisée par lui, signait la capitulation.

Après l'abdication de Napoléon, Joseph se retira en Suisse, et y acquit la terre de

Prangin, dans le canton de Vaud pendant les Cent-Jours, l'empereur le fit entrer à la Chambre des pairs, et le nomma encore lieutenant impérial et président du conseil des ministres, en partant avec l'armée, le 15 juin 1815.

A la suite des événements de Wagram, Joseph, plus heureux que son frère, vint à s'embarquer sur une frégate qui l'attendait à Rochefort, et il se rendit en Amérique, pour aller habiter à New-York. Déchu de ses hautes fonctions, et caché modestement sous le nom de comte de Survilliers, il passa dans la retraite aux environs de Philadelphie. Sa femme, dont il avait divorcé, se rendit à Francfort, et ce fut sans doute par elle qu'il fut rapproché d'elle, dans un moment de santé délabrée lui en faisant offrir que Joseph quitta la Pensylvanie, en 1826, par l'entremise de son beau-frère, le roi de Suède, l'année suivante de s'établir en Belgique. Aujourd'hui, comte de Survilliers, toujours éloigné des affaires politiques, se consacre au jour de l'Angleterre; mais il ne propose d'aller rejoindre sa patrie.

Le caractère et les qualités de Joseph Bonaparte le rendaient tout à fait apte au grand rôle que les circonstances l'ont forcé d'accepter, qu'à ce rôle eût toujours rempli avec distinction la vie privée. Ses goûts le portèrent naturellement vers la littérature, et sa nomination à l'Institut, qui ne fut que payée à la gloire de son frère, eût été toute autre position une justification de ses propres travaux.

On a de lui un petit roman qui a pour titre: *Moun, ou la villageoise de Cenis* (1 vol. in-18), publié en 1804, et consacré depuis, dans sa retraite, en dix chants au héros de sa famille, tel est le titre de cette collection toute fraternelle, publiée pour la première fois à Philadelphie, et qui a été réimprimée, en 1841, par l'éditeur parisien.

JOSEPH (ORDRE DE SAINT-JOSEPH DE TOSCANÉ). Un autre ordre du même nom fut fondé, en 1768, par l'empereur Joseph II, et fut supprimé en même temps que

n de l'empire d'Allemagne.
 X.
 FLAVIUS), le meilleur des
 naquit à Jérusalem, l'an
 . Son père, Mathias,
 première des vingt-quatre
 dotales de sa nation. Sa
 e des Asmonéens (voy.
 mptait parmi ses ancêtres
 ouverains sacrificateurs.
 re enfance, Josèphe reçut
 brillante et, si l'on peut
 : qu'il raconte dans son
 ou son autopanegyrique,
 es principaux de Jérusalem
 lui demander son opi-
 nion sur la réformation des lois, lorsqu'il
 se 14 ans. A cet âge déjà,
 trines des trois sectes qui
 a Judée. Pour mieux les
 elles, il aurait, s'il fallait
 qué successivement les rè-
 Cette épreuve, qui coïn-
 cident avec un conseil
 en faveur, mort quatre ans
 de Josèphe, ne satisfait
 Il se rendit auprès d'un
 ppelle Banos, et qui vi-
 ec la plus grande austé-
 rité passé trois ans avec cet
 evint à Jérusalem, où il
 ecte des pharisiens, qui
 and monde. A l'âge de
 dit à Rome pour inter-
 Néron en faveur de sa-
 risonnés par Félix, gou-
 v. Pendant le voyage, il
 avec une espèce de co-
 tion, qui l'introduisit au-
 et de Poppée, et qui fit
 a. A son retour de Rome,
 ère, Josèphe trouva les
 de ces crises où les Juifs
 t depuis la conquête ro-
 la Judée se révolta, les
 riales furent chassées de
 et Cestius Gallus, gou-
 v. qui était venu à Jérusalem
 faible armée, en fut re-
 belles. Josèphe prétend
 ché à ramener les Juifs à
 nt que les esprits étaient
 il se joignit à eux quand
 était sans remède. Il ac-

cepta les fonctions de gouverneur de la Galilée. Cette mission était délicate et périlleuse. Quelques villes, prenant exemple sur le roi Agrippa, étaient restées fidèles aux Romains; d'autres désiraient le retour du gouvernement qui avait précédé la domination romaine; d'autres encore étaient livrées à des hommes qui avaient pris sur leurs concitoyens un ascendant égal au pouvoir suprême. Au milieu de ces éléments de discorde, que grossissait le caractère de la nation, Flavius, à force d'habileté et de hardiesse, sut se concilier la faveur de quelques cités. Il s'occupa de fortifier les places et de préparer le peuple à la guerre qu'il allait avoir à soutenir. Mais un chef qui avait usurpé le pouvoir souverain à Gischala et dont l'influence s'étendait sur les pays d'alentour, Jean, employa la ruse et la violence pour l'expulser de la Galilée. Tantôt il souleva le peuple contre Josèphe, tantôt il vint l'attaquer les armes à la main. Enfin la populace de Tarichée se révolta et résolut de le tuer. Josèphe rapporte qu'il se rendit avec confiance sur la place publique au milieu des séditeurs, et les apaisa. Tibériade s'était révoltée aussi : il employa pour comprimer cette sédition un stratagème qu'il décrit avec complaisance. Jean de Gischala, voyant que Josèphe échappait à toutes ses machinations, résolut de le perdre en le calomniant auprès des souverains sacrificateurs de Jérusalem. Il corrompit les principaux d'entre eux, et ce moyen fut sur le point de réussir. On envoya de Jérusalem, pour examiner la conduite de Josèphe, quatre personnes gagnées par Jean. Cependant, après leur avoir fait voir l'affection que le peuple lui portait, Josèphe sut se justifier aussi à Jérusalem. On le maintint dans son gouvernement. Mais tandis qu'il était encore occupé à repousser les agressions de Jean, Vespasien, général de Néron, entra en Judée à la tête d'une armée qui brûlait de venger les défaites de Cestius. Vespasien, après avoir saccagé Gadara, se présenta devant Jotapat, où Josèphe s'était renfermé. Pendant quarante-sept jours les assiégés résistèrent avec la fureur du désespoir. Enfin la ville fut prise. Josèphe échappa au massacre général en se réfugiant dans une caverne souterraine

dans laquelle quarante de ses compagnons s'étaient déjà retirés. Vespasien apprit le lieu de sa retraite, et lui proposa de se rendre, la vie sauve. Josèphe acceptait quand les soldats déclarèrent qu'ils le tueraient plutôt que de consentir à cette transaction, et qu'ils s'entre-égorgeraient après sa mort pour ne pas tomber dans l'esclavage. La fortune, aidée par l'habileté du fugitif, lui fut encore favorable dans cette occasion, et il se rendit au camp de Vespasien. Ce général allait l'envoyer à Néron, lorsque Josèphe lui prédit sa future élévation à l'empire. Vespasien, qui était crédule, le garda près de lui et lui rendit la liberté dès que sa prédiction se fut accomplie. On croit qu'à cette époque Josèphe prit le nom de *Flavius*, qui était celui de Vespasien.

Au fameux siège de Jérusalem, il suivit Titus, et ne cessa d'exhorter les habitants de sa ville natale à se rendre. Il rapporte que sa sollicitude pour ses compatriotes lui fit courir de fréquents dangers. Une pierre lancée des murailles faillit un jour lui donner la mort. Après la prise de la ville, Titus lui permit d'y prendre ce qu'il désirait. Flavius se contenta de demander les textes sacrés et la liberté d'environ deux cents personnes. Titus l'emmena à Rome, où Vespasien l'accueillit avec bienveillance. Il le fit recevoir citoyen romain, lui accorda une pension et le logea dans un de ses palais. Tant de prospérités lui attirèrent l'envie des Juifs. Ils le calomnièrent auprès de l'empereur; mais l'empereur méprisa leurs accusations. Titus et Domitien ajoutèrent aux bienfaits de leur père. On pense que Josèphe mourut l'an 97 après J.-C.

On possède de lui les ouvrages suivants : 1° une histoire de la guerre des Juifs contre les Romains, et de la ruine de Jérusalem, en sept livres. D'abord écrit en hébreu du temps, cet ouvrage fut traduit en grec par l'auteur, qui désirait l'offrir à Vespasien. Josèphe ayant pris part aux faits les plus importants de cette guerre, en a pu retracer les événements avec plus d'exactitude qu'aucun autre Juif. Malheureusement il se plaît trop dans des détails qui nuisent à l'ensemble du récit ; 2° une histoire ancienne des Juifs,

depuis la création du monde jusqu'à la révolte de la Judée contre les Romains, en dix livres, composition qui est d'une haute importance pour l'archéologie, l'étude des textes comme monuments. En principe, l'auteur est conforme, dans cet ouvrage, aux traditions canoniques, mais il les supplée par d'autres sortes de traditions, avec une grande liberté; et écrivant, pour des lecteurs étrangers, dans le genre des Grecs, il a ou modifié tout ce qu'il y a de caractéristique dans les livres saints, de manière à altérer profondément les idées, les mœurs, tout ce qui touche la couleur locale de l'antiquité juive et celle même du judaïsme, qui était venu en prendre la place. Josèphe a été inséré dans quelques manuscrits publiés dans plusieurs éditions de l'histoire d'Israël. Il fait mention de Jésus-Christ et de ses miracles. Ni Justin martyr, ni Chrysostôme ne s'en étant prévus, leur polémique, et nul ne s'en est avisé avant Eusèbe, on est autorisé à penser qu'il a été ajouté depuis la mort de l'auteur. Cet ouvrage fut terminé à la fin du règne de Domitien, l'an 96 J.-C. L'auteur nous apprend qu'il avait alors 56 ans, l'âge de la plus belle vieillesse; 3° son autobiographie, de 13 livres, jusqu'à l'an 90 à peu près; 4° une réponse à Appion, grammairien d'Alexandrie, qui avait vivement attaqué les Juifs. C'est, de tous les traités qui nous restent de l'antiquité, celui qui nous donne le plus de jour sur la polémique de l'époque et des Égyptiens avec les Juifs de la capitale de l'Égypte; 5° un discours prononcé par Josèphe, martyr des Machabées, famille à laquelle Josèphe descendait.

En général, le style de Josèphe est élégant et facile; mais sa pensée est souvent de franchise: elle est dominée par le préjugé juvénile qui cherche à se défendre sous les formes de la civilisation grecque et romaine. Sa composition manque de détails. On y trouve fréquemment des discours qui prouvent que Josèphe avait l'ambition d'être orateur à la manière des historiens de Rome. Les Romains ont méprisé ses œuvres. Chez les modernes, Josèphe a donné le surnom trop pompeux

rec. Eusèbe raconte qu'on lui statue.

Les œuvres de Joseph sont pour l'histoire ce que celles de Philon, aporain, un peu plus ancien que pour l'histoire des idées. Elles forment, après les codes sautes les plus importants du

elles ont été fréquemment réimprimées. La meilleure édition est celle de Paris, Amsterdam, 1726, 2 vol. Les autres sont traduites dans les prinçipales langues de l'Europe. Parmi les traductions françaises, on remarque Guillelmus de Tours (Paris, 1534); Andilly (Amst., 1681, et Bruxelles, 1705); le père Joachim Gillet (Paris, 1756); et M. Buchon (Paris, 1817). Philarète Chasles vient de publier un travail d'élégante critique sur Joseph envisagé comme his-

M-R.

JOSEPHINE (MARIE-JOSEPH-ROSE DE LA PAGERIE), impératrice des Français, naquit aux Trois-Îlets (Martinique) le 23 juin 1763, d'une famille noble du Blaisois. Son père était capitaine de port dans la marine royale. Elle vint en France dans cette colonie, et sa veuve mourut en 1807, après avoir obtenu tous les honneurs que lui offrait son

on ne reçut dans son pays la manutention des créoles; mais les hauteurs de son cœur et de son caractère firent de bonne heure la créole séduisante. Elle éprouvait déjà le sentiment de tendresse pour un homme, lorsqu'à l'âge de 15 ans elle vint en France, où elle épousa, le 12 mai 1779, le vicomte de Beauharnais (voy. ce nom), né comme elle à la Martinique. Le mariage ne fut pas heureux, et donna naissance à deux enfants, Eugène et Louis, fait loin d'en raffermir les liens de cruels chagrins, une révolution leur avait été ménagée, lors-que la révolution éclata. Beauharnais fut un des principaux appuis du régime constitutionnel. Sous la Terreur, il fut arrêté; sa femme lui rendit en prison les plus affectueux soins; mais ses vœux pour obtenir la liberté de son

époux la firent incarcérer elle-même. Ce fut en lisant les journaux en prison qu'elle apprit la mort de son mari, immolé sur l'échafaud, le 7 thermidor. Deux jours après, la veuve de Beauharnais devait à son tour comparaître devant le tribunal révolutionnaire; mais l'heure de la délivrance allait sonner: cette journée du 9 thermidor renversa le gouvernement terroriste; le lendemain elle fut mise en liberté par le crédit de Tallien, et devint l'amie de Mme de Fontenay (voy. princesse DE CHIMAY), qu'elle avait connue dans sa captivité et qui épousa plus tard ce conventionnel. Mais Joséphine se trouvait dans un grand dénûment; Tallien lui fit rendre aussi une partie de ses biens séquestrés. Elle rencontra chez lui Barras, qui devint son protecteur et son ami. Joséphine faisait alors partie de cette société de femmes aimables qui signalèrent l'époque du Directoire par la frivolité de leur toilette.

Elle avait à peine remarqué le général Bonaparte, lorsque Barras lui proposa de l'épouser. Cette proposition fut accueillie froidement. Un autre amour, peut-être, et le caractère singulier du général semblaient l'éloigner de lui; cependant Bonaparte, captivé par les manières distinguées et gracieuses de Joséphine, l'aimait véritablement. On sait (voy. EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, T. X, p. 252), comment le *Mémorial de Sainte-Hélène* raconte la première entrevue du général avec Joséphine. Leur mariage civil fut célébré au 2^e arrondissement de Paris, le 9 mars 1796, à 10 heures du soir. Le mariage religieux n'eut lieu, dit-on, que trois jours avant le sacre (1804), à minuit, dans la chapelle des Tuileries, où le cardinal Fesch leur donna la bénédiction nuptiale sur la demande expresse du pape. Douze jours après son mariage, Bonaparte était parti pour l'Italie; ses brillants exploits ne lui firent pas oublier sa femme qu'il aimait éperdument. Enfin il chargea Junot, son aide-de-camp, de lui amener Joséphine dont il ne pouvait plus supporter l'éloignement.

Elle revint à Paris avec le vainqueur de l'Italie, et partagea toutes les fêtes dont il était l'objet. Elle devait aussi le suivre en Égypte; mais un accident la

retint aux eaux de Plombières, et le général fit tout ce qu'il put pour l'engager à le laisser partir seul. Pendant son absence, elle s'établit à la Malmaison, tout elle venait de faire l'acquisition. Mais elle dépensait bien plus que ses revenus, et se trouvait toujours à court d'argent, malgré les sources diverses où elle puisait. Quand le général revint d'Égypte, elle s'attacha à lui plus que jamais et elle se montra constamment son amie la plus tendre, pleine de soumission et de dévouement. Elle sentit la nécessité de mettre dans sa conduite la plus grande régularité, et ne s'attira désormais de reproches que pour ses folles dépenses. Elle avait une excellente mémoire que Bonaparte, qui l'appelait son *agenda*, se plaisait à utiliser. Elle faisait sans pédanterie des citations qui prouvaient une lecture variée. Elle était bonne musicienne, jouait très bien de la harpe, chantait et dessinait avec goût. « Sans être régulièrement belle, dit un biographe, elle avait un charme indicible dans son regard presque toujours voilé par ses longues paupières. Aucun peintre, pas même David, n'a pu exprimer l'effet que produisait l'ensemble de sa personne; car la grâce, si difficile à saisir, était ce qui la distinguait par-dessus tout. Elle avait un tact parfait, un sentiment exquis des convenances, un jugement sain, avec une douceur qui ne se démentait jamais... Il faut reconnaître aussi que sous le rapport politique, elle avait, par sa dextérité, préparé les brillants succès que Bonaparte obtint à son retour d'Égypte. Aux approches du 18 brumaire, elle sut traiter adroitement avec quelques hommes influents, et ménager à son mari des intelligences jusque dans l'armée du Rhin. »

Joséphine suivit au Luxembourg le premier consul. Voulant appuyer son gouvernement sur un système de fusion, il profita habilement des anciennes relations aristocratiques de sa femme, pour se rapprocher du parti royaliste. C'est elle qu'il chargea de ramener le bon goût et les belles manières de l'ancien temps, à la petite cour qui se formait déjà autour de ce pouvoir nouveau. Le luxe qu'elle y déploya et ses dépenses eurent une heureuse influence sur le commerce et l'in-

dustrie, qui se ranimèrent, quelques orages au château desquels les deux époux étaient venus (1800). Cependant la grâce qu'elle déploya dans les réceptions flattait l'orgueil du premier consul à la Malmaison, où Joséphine, sans morgue une société qui commença aussi à grands frais la collection de fleurs exotiques que les seigneurs lui doivent leur naturalité en France; on s'y livrait à des excursions qui rappelaient les jeux de l'enfance et la conversation, on jouait à la main et l'on dit même qu'il ne fut jamais moins que le hardi sifflet de la main pour arrêter plus tard la carrière de sa femme.

Pendant le consulat, comme d'habitude, Joséphine mit toute sa douceur à adoucir les malheurs auxquels elle était unie à son époux venant de la guerre. Une foule d'émigrés trouvèrent dans leur radiation, la restitution de leurs biens, des pensions ou des secours qui encourageaient les arts et l'industrie. Elle montrait une générosité envers les artistes comme envers les artisans. « Dans les batailles, lui dit Bonaparte, tu gagnes les cœurs. » Toute sa vie, sans distinction de rang, elle eut accès auprès d'elle. Walter Scott a dit avec vérité que « Bonaparte, par son tempérament, soldat par caractère, doué par la fortune du pouvoir despotique, avait besoin plus que d'un prince d'un esprit tel que celui de Joséphine, qui pouvait intervenir avec autorité et faire une remontrance utile. » Elle ramena plus d'ordre et de paix dans la famille de son époux que Bonaparte ne pouvait résister à ses prières par un privilège assez rare, de son nouvel attrait à sa figure. Sa voix était douce, et il aimait à l'écouter, emploi dont elle s'acquittait avec le charme qui se mêlait à toutes ses actions.

Cependant Bonaparte songea à consolider le trône à son profit : Jean-Baptiste voyait passans inquiétude ses ambitions; on a dit qu'elle voulut négocier la démission de M^{me} de G. en faveur des Bourbons que Bon-

lut plus tard à Joséphine protection de Louis XVIII royale. Les craintes de blèrent lorsque la marisa les glaces de sa vois excitait toujours l'enle son mari, elle négocia, rapprochement, le mariage Hortense avec le prince saparte. Ce mariage eut loin de répondre à ses

sacrée impératrice le 2 le pape répandit sur son iante, et Napoléon y dé-couronne impériale. Au léon couronna Joséphi-ant lui, elle était, disent es, ravissante de bon-; et pourtant elle sentait ette couronne chanceler regardait de toutes parts de la couronne comme 'assurer le repos de la on de Bonaparte avec atée stérile. Il triompha ps de cette idée impor- leur de sa vie. Mais Jo-ute espèce d'influence ; mit aux règles les plus quette qui devait gêner caractère plein d'aban-ric. Bonaparte se plai-es dépenses. « Que vou-: une fois à Bourrienne ntrances de son époux, e belles choses, je les : demande pas d'argent, me le paiement quand and j'en ai, vous savez i fais, je le donne en des malheureux, à de »

on partit pour se faire talie, elle l'accompagna,ût pas être associée à ce i 1806, elle eut la satis-on fils devenir le gendre ; mais les chagrins sui-; instant de bonheur. it enfin sérieusement à ons d'état l'emportèrent, combats dans son inté-ur qu'il porta toujours à

Joséphine. Le mariage de l'empereur avec une archiduchesse d'Autriche fut arrêté, et après les scènes les plus cruelles, Joséphine y consentit. Il avait espéré dé-terminer Joséphine, pour ménager les apparences, à demander elle-même ce divorce; mais elle n'y accéda jamais. Ce qu'elle regrettait, disait-elle, ce n'était pas le trône qu'elle avait toujours redouté; son seul chagrin était de s'éloigner de Napoléon. Chaque explication amenait de nouvelles larmes. « Ne cherche pas à m'é-mouvoir, lui disait l'empereur : je t'aime toujours; la politique n'a pas de cœur, elle n'a que de la tête. » Le 6 décembre 1809, elle écrivit à l'empereur une lettre pleine de bon sens sur les conséquences probables de son mariage avec une étrangère et avec une princesse de vieille maison royale, surtout par rapport à sa vie intime et aux membres de sa famille, qu'elle ne verrait jamais à sa hauteur. Cambacérés remit cette lettre à Napoléon, qui répondit à Joséphine : « Je ne me remarie pas pour moi, je cherche à maintenir ce que j'ai fondé. Ton fils ne peut me succéder au détriment de mes neveux, et *la France voudrait-elle de ceux-ci pour ses mat-tres?*... Qu'arriverait-il à ma mort? Des déchirements affreux, le partage de la suc-cession d'Alexandre, la guerre civile... Je sais ce que tu vauz mieux que tu ne le sais toi-même. Je t'apprécie à ta valeur... Tu es sans reproche; je serais sans excuse si je n'étais l'empereur en même temps que ton mari... Tâche de te résigner, en-visage notre divorce du côté honorable, associe-toi à cet acte de mon abnégation ; sois en me quittant la première mère de mon peuple, etc. » Enfin, le 16 décembre, le divorce était consommé. Joséphine se retira à la Malmaison. Napoléon lui fit présent alors de Navarre, beau domaine près d'Évreux. La dame d'honneur de Joséphine, ayant demandé à être main-tenue dans sa charge auprès de la nouvelle impératrice, Napoléon, indigné, la rem-plaça auprès de Joséphine par M^{me} la comtesse d'Arberg. Cette dame établit un ordre parfait dans les affaires de l'im-pératrice, qui lui dut de pouvoir conti-nuer ses largesses pour les malheureux, sans diminuer autour d'elle ce luxe dont elle s'était fait une nécessité.

tre second mari sera très européenne, peu fortuné; remplira le monde de sa puissance. Vous devenez dame éminente, vous seinez; puis après être étonnés mourrez malheureuse. » alter sur Joséphine les difères qui ont paru sur le règne roy. BOURRIENNE, CAMROY il est impossible de se méfiant toutefois des insensés qui ont agi sur leurs auteurs, on a publié les *Lettres à Joséphine pendant la campagne d'Italie, le consulat*, et les *Lettres de Joséphine à sa fille*, Paris, 1808.

L. L.

JOS, voy. JOSEFINOS.

JOSEPH CESARI, chevalier, nommé plus communément **JOSEPH** ou **LE NAQUIT** en 1560, ville de la terre de L'Aquila (de Naples). Son père, *noto*, lui donna quelques livres et l'envoya à Rome, où il entra au service des peintres et aux fresques du Vatican employèrent à broyer les couleurs et à préparer les palettes. Proche de ses maîtres, Cesari copia et barbouilla quelques-uns des piliers : à leur retour, ils se demandèrent qui en était l'auteur; mais ils ne pensaient à un garçon qui, dans un coin, avait écrit un mot. Enhardi par ce succès, il commença : on résolut d'annoncer son nom : pris en flagrant délit fut présenté au pape, qui lui fournit les moyens de se défendre.

Peintures qu'il exécuta de *St. Giacomo Rocca*, sur les des *St. Angelo*, commencèrent la réputation de Josépin; son esprit naturel, sa variété et amusante à chercher de la foule et de lui proposer de nouveaux sujets. Sa faveur devint telle qu'il fut nommé dix papes sous lesquels il exécuta des travaux de la plus haute portée. Clément VIII le créa chevalier de l'ordre du Christ.

En 1600, il suivit en France le cardinal Aldobrandini, nommé légat à l'occasion du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. L'artiste était chargé de présenter au roi deux tableaux de Raphaël, *Saint Georges* et *Saint Michel*, et il reçut de ses mains, à cette occasion, le cordon de l'ordre de Saint-Michel.

Les productions du Josépin sont très considérables. Rome, Naples, le Mont-Cassin, plusieurs villes des états pontificaux et diverses cours étrangères eurent recours à ses pinceaux. Mais il préférerait travailler pour les particuliers, ce qui nuisait à sa fortune. Il était véritablement né peintre : ses inventions étaient abondantes et heureuses; il donnait de l'âme à ses figures, et leur imprimait un charme qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Comme la plupart des peintres, il eut deux manières : l'une soignée, étudiée; l'autre facile et négligée. On cite comme exemples de la première, la *Naissance de Romulus* et la *Bataille des Romains et des Sabins*, qu'il peignit dans sa jeunesse au Capitole; et de la seconde, le *Combat des Horaces et des Curiaces*, peint au même endroit 40 ans après. A ces travaux capitaux il faut ajouter quelques tableaux de chevalet dans lesquels il a fait preuve d'étude, de goût et de patience : tels sont un *Saint François en extase*, et une *Épiphanie* qui sont de la plus précieuse.

Le Josépin mourut à Rome, en 1640; selon son désir, il fut inhumé dans l'église de l'*Ara Cœli*. Sa réputation porta un coup funeste à la peinture, par l'exagération de ses défauts dans laquelle tombèrent les peintres qui prirent sa manière. Le Caravage et Ann. Carrache avaient en vain lutté contre ses faux principes. Ces artistes devinrent ses ennemis personnels, et la vanité empêcha le Josépin d'accepter un cartel du Caravage, parce que ce dernier n'était pas chevalier. A son tour, le chevalier d'Arpino provoqua inutilement Carrache en duel : celui-ci lui répondit que c'était avec ses pinceaux qu'il le défiait. Malgré sa réputation, le Josépin ne fut point heureux. Sa position lui sembla toujours au-dessous de son mérite.

L. C. S.

JOSIAS, fils d'Amnon et de Jédida,

16^e roi de Juda, voy. HÉBREUX, T. XIII, p. 571.

JOSUÉ. Ce général israélite sous les ordres duquel s'opéra la conquête de la terre de Canaan, appartenait à la tribu d'Éphraïm. Il était fils de Nun, et se nommait d'abord Osée (Hosea). Né en Égypte, il en sortit avec Moïse. Déjà dans le désert, il paraît avoir été le chef des guerriers d'Israël. Il choisit et commanda ceux qui désirent les Amalécites, vers le commencement du pèlerinage. Il accompagna Moïse sur le mont Sinaï, et y partagea sa sainte retraite. Chargé aussi d'aller reconnaître la terre promise, il eut, comme Caleb, le courage d'exhorter ses coreligionnaires à ne pas reculer devant cette conquête.

Lorsque Moïse disparut, Josué, désigné par lui et plus habile guerrier, prit aussitôt le commandement, et pénétra dans le pays de Canaan. Après avoir passé le Jourdain, comme pour marquer son peuple et l'unir dans une même foi, Josué ordonna une circoncision générale; car on avait négligé de faire cette opération à ceux qui étaient nés au désert. On célébra la Pâque, et le siège fut mis devant Jéricho (voy.). On n'a peut-être pas fait assez attention aux intelligences établies avec cette place, lorsqu'on a cherché à en expliquer la prise. La maison de Rahab, qui communiquait en dehors des murailles, a bien pu servir de brèche pour introduire les assiégeants qui auront démoli les murs, ou peut-être seulement ouvert les portes de la ville, au bruit des fanfares et des cris du peuple.

Après le sac de Jéricho et le massacre de tous ses habitants sans distinction, Josué envoya 8,000 hommes seulement contre Haï. Cette ville ne devait pas tenir contre ce petit nombre d'hommes, au dire des agents de Josué; mais ils furent battus. Pour réparer cet échec qui pouvait avoir des suites funestes au commencement de la campagne, on en rechercha la cause, et on la trouva dans une transgression d'un ordre divin. Josué fit brûler Hacan, lui et les siens, pour avoir volé des trésors destinés à l'Éternel, ainsi que le sort l'avait fait découvrir. Cet exemple donné, Josué partit lui-même pour s'emparer d'Haï, et il y montra toutes les res-

sources d'une tactique adroite et hardie. Il envoya une troupe d'hommes au nord de la ville, puis il se présenta au nord devant elle, et, à la première vue des assiégés, on simula une déroute semblable à la première. Tout le monde d'Haï se mit en effet à la poursuite de nos fuyards comme Josué l'avait prévu, et la ville resta ouverte. Lorsque Josué vit le moment favorable, il éleva un étendard, et, à ce signe, ses gens embusqués sortirent dans la ville et y mirent le feu, et ceux qui fuyaient se ralliant, faisant volte-face, enveloppés par 12,000 hommes d'Haï que les Israélites firent impitoyablement périr. Après la victoire, Josué éleva un autel à l'Éternel et fit graver sur un monument le nom de Moïse qu'il lut solennellement au milieu duquel vivaient déjà des siècles.

Cependant les Héthiens, les Gabaonites, les Amorrhéens, les Phéréziens, les Hévéens et les Jébuséens firent une alliance entre eux pour combattre Israël, et les Gabaonites vinrent offrir une alliance, en lui faisant accroire qu'ils étaient de bien loin. Après quelque négociation, Josué et les principaux chefs Israélites leur jurèrent la paix, étant arrivés au milieu d'eux, après quelques jours de marche, les Israélites laissèrent la vie que pour les révoquer en servitude.

Adoni-Tsédek, roi des Jébuséens, apprit cette défection de Gabaon, et vint devant cette ville. Les Gabaonites demandèrent Josué à leur secours, et la victoire fut pour Josué. Les cinq rois amorrhéens furent tués, et jeta des pierres sur eux. L'Éternel dit l'Écriture Jos. 10 : « L'Éternel fit en faveur de Josué, et il y eut plus de ceux qui moururent par la grêle des pierres que de ceux qui furent tués par le glaive. » L'épée rapporte ensuite (X, 12-14) que l'Éternel fit en faveur de Josué, et il y eut plus de ceux qui moururent par la grêle des pierres que de ceux qui furent tués par le glaive. L'Éternel fit en faveur de Josué, et il y eut plus de ceux qui moururent par la grêle des pierres que de ceux qui furent tués par le glaive. L'Éternel fit en faveur de Josué, et il y eut plus de ceux qui moururent par la grêle des pierres que de ceux qui furent tués par le glaive.

la exprimer qu'les Israélites ont leurs ennemis sans que la
1 les arrêtent*.

peuple entreprise au nom du
mél n'était rien moins qu'une
extermination : les Israélites
est devant eux et réduisaient
: en esclavage ceux qui se sou-

L'Écriture ne prend guère le
sans apprendre leurs pertes :
l'éternel combat pour eux, cha-
re ne paraît arrosée que du sang
conquis, trop faible, on peut-
ment trop divisé, pour s'opposer
les unies, disciplinées et bien

A chaque pas dans cette terre
nion, d'horribles massacres se
nt, et le sort de plusieurs rois
es potences semblait servir d'ex-
nt à cette cruelle boncherie.

p. XII du livre de Josué dé-
ms les rois ou émirs défait par
ur Josué, en indiquant la posi-
nts qu'ils occupaient. Cepen-
restait encore à conquérir; mais
gnit en âge, et il était temps
r les terres entre les différentes
son peuple. Nous ferons con-
art qui revint à chacune d'elles

que nous consacrerons aux
rcs; disons seulement ici que
Éléazar, le grand-prêtre et les
chefs des tribus, divisa le pays
es et le tira au sort, sauf les par-
es d'avance à certaines tribus.
ablit encore des villes de re-
(voy.) sacrés où le meurtrier qui
quelqu'un par ignorance pou-
une retraite sûre. On donna
aux Lévites, dont les familles
n'étaient au milieu des autres
pays était tranquille, la pos-
était assurée à Israël. Les Ca-
pi n'avaient pas été absorbés
ple, avaient été soumis et ren-
nires. Josué renvoya les tribus
nt posséder le pays de Galaad
à Jourdain, aux bords duquel
nt un autel qui menaçait d'ame-
erre civile parmi ce nouveau
eine établi.

En reste ce qui a été dit, au sujet de
de héroïques, à l'article HÉBREUX,
266 67. S.

Enfin Josué, sentant sa fin approcher,
fit venir tous les chefs des tribus d'Israël,
leur rappela ce que l'Éternel avait fait
pour eux, leur promit que Dieu conti-
nuerait de les aider à s'emparer du pays
qu'il leur avait promis, les exhorta à ne
pas se mêler aux nations étrangères, mais
à garder la loi de Dieu pour les vaincre.
C'était en effet l'unité de culte qui faisait
la seule force de ces tribus divisées. Le
peuple promit de suivre toujours les
commandements de l'Éternel, et chacun
retourna ensuite à son héritage. Après
cela, Josué mourut à l'âge de 110 ans.
On l'ensevelit dans les bornes de son pa-
trimoine, à Timnath-Serah, qui est dans
la montagne d'Éphraïm, du côté du sep-
tentrion de la montagne de Gaba. Après
lui, rien n'unissait plus les Israélites; ils
s'allièrent aux peuples laissés parmi eux,
et leurs conquêtes devinrent rares et dif-
ficiles. On voit apparaître encore des
hommes qui se mettent à leur tête sous
le nom de juges (voy. ce mot); mais leur
pouvoir, né de la force et devant exciter
la jalousie des tribus, servait à peine la
cause du peuple de Dieu. Voy. HÉBREUX,
T. XIII, p. 567.

Le livre connu sous le nom de Josué
n'est probablement pas de lui. L'historien
paraît souvent parler de faits passés de-
puis longtemps; il rappelle que certaines
choses existent encore; il est vrai que
ces dernières mentions pourraient n'être
que des interpolations, ainsi que le récit
de la mort de Josué qui se trouve à la fin.
Mais plusieurs noms ou citations appar-
tiennent évidemment à un temps posté-
rieur à Josué; et d'ailleurs ce guerrier de
Jéhovah ne semble-t-il pas s'attacher à
marquer, par des monuments, les prin-
cipaux souvenirs de sa puissance, plutôt
que par l'écriture? S'il est dit, au chap.
XXIV, v. 26 : « Josué écrivit ces paroles
au livre de la loi de Dieu, » cela se rap-
porte à ce qui précède immédiatement
et non pas à tout le livre historique qui
nous occupe. Il paraît avoir été puisé
dans différentes sources, et ce passage :
« Ceci n'est-il pas écrit au livre du juste? »
(X, 13) semble en indiquer une de beau-
coup antérieure au récit même. Voy.
HÉBRAIQUES (*lang. et litt.*), T. XIII,
p. 552 et 561. L. L.

JOTHAM. L'Écriture fait mention de deux personnages de ce nom : l'un était le plus jeune des fils de Gédéon (*voy.*), qui échappa seul au massacre de sa famille, ordonné par Abimélec. On lui attribue l'un des premiers apologues connus (*voir le livre des Juges, IX, 7 et suiv.*).—L'autre **JOTHAM**, roi de Juda, est aussi connu sous le nom de *Joathan*, *voy. HÉBREUX, T. XIII, p. 570. L. L.*

JOUBARBE (*sempervivum*), genre de plantes grasses toujours vertes, dont l'espèce la plus commune croît sur les toits, les vieux murs, dans les lieux pierreux. Ses feuilles sont rafraichissantes, un peu astringentes et très anodines. A l'époque où l'on attribuait de grandes vertus à la joubarbe, dont l'usage est à peu près abandonné aujourd'hui, on faisait valoir l'origine de son nom, dérivé, à ce qu'il paraît, de *Jovis barba*, barbe de Jupiter. Z.

JOUBERT (BARTHÉLEMI - CATHERINE), général en chef de l'armée d'Italie, naquit, le 14 avril 1769, à Pont-de-Vaux (Ain), où son père occupait une place dans la magistrature. Ses premières années décelèrent en lui le goût des armes : à l'âge de 15 ans, il abandonna la maison paternelle pour s'enrôler dans un régiment d'artillerie ; mais son père, qui le destinait au barreau, lui fit quitter le service et continuer ses études. Quand la révolution française éclata, Joubert suivait les cours de droit à l'université de Dijon ; il embrassa chaudement les principes des constituants et s'adonna tout entier à l'étude de l'art de la guerre et aux exercices militaires.

Engagé volontaire et grenadier, en 1791, il parcourut rapidement les grades inférieurs ; lieutenant, en 1793, il défendit vaillamment, avec 30 grenadiers, une redoute du col de Tende contre 500 Piémontais : accablé par le nombre et manquant de munitions, il fut fait prisonnier de guerre. On l'amena devant le roi de Sardaigne, et il répondit aux questions de ce monarque avec la brusquerie républicaine : aussi fut-il traité plus durement que l'on n'était disposé à le faire par l'admiration qu'avait excitée sa belle défense. Cependant, il fut renvoyé sur parole, revint dans son pays, et, témoin

des excès commis dans le départ de l'Ain par le conventionnel Albionnonça dans les clubs la conduite du consul et de ses agents, et chercha à le faire arrêter.

Nommé adjudant général, en l'envoyé à l'armée d'Italie, Joubert l'ordre, en juillet, de s'emparer de 2,000 hommes, du camp retranché de Malagno, défendu par 4,000 hommes, il attaqua la position avec une trépidité, et ne renonça à son entreprise qu'après avoir perdu 56 officiers et 100 hommes. En 1795, son nom ne fut pas compris sur la liste des adjoints généraux en activité de service ; mais l'empereur, qui avait apprécié son mérite, le fit réintégrer. Joubert ne tarda pas à être nommé chef de brigade, et il conquit sur le champ de bataille de Loano le grade de général.

En 1796, il commandait une division de cette armée d'Italie que l'empereur conduisit de victoire en victoire au cœur de l'Autriche. Il se distingua à la bataille de Tenotte, franchit l'un des plus importants retranchements ennemis à Mantoue, contribua à faire mettre bas les armes des corps du général autrichien Provera, prit une part glorieuse à cette campagne de combats et de batailles qui forcé le roi de Sardaigne à demander l'armistice de Bonaparte, dans ses rapports, Joubert : « Il est tout à la fois, par son courage et général patient et ses connaissances militaires conduites à Lodi, à Milan, à Mantoue, où il entra le premier ; sa brillante conduite au col de Campione, entre le lac de Garda, sa belle défense pendant toute une journée, il tint tête à l'ennemi de Wurmsers ; sa coopération aux victoires de Fano, de Lonate, de Castiglione, firent connaître à la France les belles qualités militaires de Joubert et lui valurent le grade de général de division. Les fatigues de la campagne et quelques légères blessures altèrent sa santé et l'obligèrent à prendre quelques jours de repos à Brescia.

En janvier 1797, à l'époque où l'empereur, par le maréchal Alvinczy déboucha de l'Italie avec une seconde armée autrichienne,

capitaine avec sa division le Montebanqué le 12 janvier, il résistamment, prit position à Rivoli et envoya du secours à Bonaparte. dirigeant son armée sur Rivoli, suit près de Joubert, reconnaît de l'ennemi et trace à l'instant un plan admirable qui doit lui assurer. Il ordonne à Joubert, qui plus le plateau de Rivoli que réserve-garde, de reprendre l'offensive attendre le jour, de se rendre de tout le plateau, et de remonter aussi loin que possible. Il s'engage : les diverses colonnes sont successivement battues et y déploie sa brillante cavalerie est tué sous lui ; il se retire terrible, saisit un fusil, s'élança ses grenadiers avec tant de rapidité on crut un instant toute l'archienne prisonnière. Le lendemain victoire, l'impétueux Joubert à la poursuite de l'ennemi, l'empêche de rallier et lui fait un grand nombre de prisonniers ; il se porte dans le Tyrol, occupe Trente et prend position à Lawis.

Il avait enfanté de nouvelles idées menaçant d'entrer en Italie du côté du Frioul. Bonaparte confia à Joubert le commandement de la gauche de son armée ; il lui ordonna de se maintenir derrière le plateau de la tête aux généraux Kerpen et de la Friaul, tandis qu'avec l'aile gauche passera la Piave, batta Kerpen (victoire du Tagliamento) et se porta sur Klagenfurth. Le 20 avril Joubert reçoit l'ordre de forcer le passage de la Brenta et de se porter à Spital, par le chemin de la gauche, sa réunion avec l'aile droite de l'armée. Il franchit aussitôt de la Brenta, remporta la victoire de la bataille de Mitterwald sur le général Kerpen, 7,000 hommes, lui fait 3,000 prisonniers, bat et défait le général Louis de Neumark et Tramin. Le 24 avril Joubert, il rencontre une division autrichienne venant de la gauche du Rhin, derrière laquelle le général Kerpen s'était rallié ; elle occupait un terrain qui paraissait inexpugnable :

Joubert n'hésite pas à l'attaquer. Les Français franchissent des rochers inaccessibles du haut desquels ils lancent des blocs de pierres énormes ; l'ennemi perd l'avantage de sa position ; il est forcé de battre en retraite. Le 28 mars, Joubert attaque de nouveau, à Mittenwald, le général Kerpen, renforcé d'une seconde division de l'armée du Rhin, le bat pour la troisième fois et le rejette au-delà du Brenner. Innsbruck est menacé ; mais Joubert marche par le Putersthal aux sources de la Drave, et opère, le 8 avril, à Villach, sa jonction avec Bonaparte, entraînant à sa suite 7,000 prisonniers, quelques pièces de canon et des drapeaux ennemis. Son arrivée fit une sensation d'autant plus vive qu'on avait eu des inquiétudes sur l'issue de ses opérations à travers les montagnes et au milieu d'un peuple insurgé et brave. Les succès de Joubert hâtèrent la signature des préliminaires de paix de Léoben.

Alors Joubert eut l'honorable mission de porter à Paris les drapeaux pris à l'ennemi. Pendant son séjour dans la capitale, il fixa l'attention du gouvernement et des partis, qui tous cherchèrent à se l'attacher. Nommé commandant en chef des troupes françaises en Hollande, il seconda, par ordre du Directoire, les projets du général Daendels, et porta un coup mortel au parti démocratique en organisant le gouvernement sur de nouvelles bases. Il prit ensuite le commandement de l'armée de Mayence, et, en octobre 1798, il remplaça Brune, général en chef de l'armée d'Italie. Joubert intervint dans les querelles que la république Ligurienne suscita au Piémont, et il se fit remettre la citadelle de Turin, qu'il se hâta de garnir d'artillerie. La guerre paraissant de jour en jour plus imminente entre la France et l'Autriche, il importait de se défaire du gouvernement royal du Piémont, hostile à la France : Joubert aida le parti républicain à s'emparer des places de Novarre, Alexandrie, Suze, Chivasso, et amena le roi de Sardaigne à signer son abdication. Voy. GROUCHY.

Le Directoire, cherchant alors à mettre un frein au pouvoir discrétionnaire dont les généraux en chef, à l'exemple de Bonaparte, s'étaient emparés, envoyait dans

les pays conquis des commissaires spéciaux. Joubert, comme la plupart des généraux, ne voulut point se soumettre aux arrêtés du gouvernement et donna sa démission.

Une nouvelle coalition (1799) se forma contre la France, dont les armées cessent d'être victorieuses en Europe. Des dissensions éclatent au sein du gouvernement; la révolution du 30 prairial a lieu (*voy. DIRECTOIRE, T. VIII, p. 284 **). Le parti conservateur, sentant le besoin d'être soutenu par une haute réputation militaire, jeta les yeux sur le général Joubert, après le refus de Moreau (*voy.*); et comme son nom ne paraissait pas encore assez populaire, on lui confia le commandement de l'armée d'Italie, où il devait trouver occasion de s'illustrer. Comme il resta un mois entier à Paris après sa nomination, ce retard donna le temps aux alliés de s'emparer de Mantoue, de Turin et des principales places fortes de l'Italie. Moreau, qui avait ordre de ne rien entreprendre avant l'arrivée de son successeur, s'était mis sur la défensive. Avant de partir, Joubert dit à la jeune femme qu'il venait d'épouser : « Tu me reverras mort ou victorieux. »

Joubert, arrivant en Italie, dans les premiers jours d'août 1799, avec l'intention bien prononcée de livrer bataille le plus tôt possible, concentra son armée, forte de 24,000 hommes, sur les hauteurs en arrière de Novi; il ignorait encore la reddition de Mantoue et il croyait Suworof occupé au siège de Tortone; mais il ne tarda pas à se convaincre que la grande armée austro-russe aux ordres de ce chef s'avancait dans les plaines de Novi. Le 14 août, à la vue de ces longues colonnes ennemies se déroulant sous ses yeux, une indécision funeste s'empara de Joubert; il ne sait s'il doit combattre ou se retirer dans les gorges des Apennins; l'état d'incertitude où il est plongé l'affecte, il dit aux généraux Pérignon et Saint-Cyr (*voir les Mémoires de ce dernier*) qu'il ne s'était jamais vu d'une telle faiblesse, lui qui avait été plus d'une fois utile par ses conseils au général Bonaparte dans les moments les plus

(*) En cet endroit cité, il faut lire 30 prairial, au lieu de 20 prairial. Ce fut le 18 juin 1799. S.

difficiles; qu'il ne concevait provenait l'extrême irrésolution ne pouvait sortir. A dix heures Joubert n'avait encore pris aucun il se laissa persuader que Son tenterait rien contre lui le 15 août, à la pointe du jour, les Russes attaquèrent la gauche de la française. Joubert s'y porta; il plus douter, en voyant les mourir l'ennemi, que ce ne fût le commencement d'une bataille. Sans nécessité, il méritait au milieu des troupes une balle l'atteignit au cœur, et fut ainsi privée de son chef avait heureusement différé son départ reprit aussitôt le commandement dit encore glorieux pour les Français défaite de Novi. *Voy. ce mot.*

La mort de Joubert, dont les conséquences ne furent pas bien considérables, sterna ceux qui, en l'absence de lui, avaient fondé leurs espérances sur son caractère vraiment héroïque. Il est douteux qu'il les eût jamais eues. « Il était fait, a dit Napoléon, pour devenir à une grande renommée, mais il n'avait pas encore acquis l'expérience nécessaire. » Devenu consul, Bonaparte fit déposer les restes mortels de Joubert près de l'ancien fort La Malgue, aujourd'hui Joubert. Son pays natal lui a élevé une statue.

JOUFFROY (THEODORE) - membre de la Chambre des députés, né aux Pontets, petit village du département du Doubs le 17 juillet 1796. Il commença ses études à Lons-le-Saulnier, et les termina à Dijon. En 1813, il fut appelé à Paris pour l'enseignement normal; mais l'invasion de la France par les étrangers le retarda, jusqu'en 1814, l'admission du jeune homme dans cette école, où il se livra à l'étude sous la direction de M. Cousin, de la philosophie. En 1816, M. Joffroy fut reçu docteur, après avoir soutenu deux thèses remarquables, l'une *beau et le sublime*, et l'autre sur *la salubrité*. Néanmoins, il sollicita et obtint la permission de passer une troisième année à l'école, et il y fut chargé de

inciples le cours de philosophie Thurot professait à la Faculté. Il agrégé dans les premiers mois de l'année 1821, M. Royer-Collard, alors président de la Commission de l'instruction publique, nomma en même temps maîtres honoraux à l'École normale et suppléants à la chaire de philosophie du Collège de France. M. Jouffroy occupa ces fonctions jusqu'en 1831, où la faiblesse de sa santé le força de résigner la suppléance, en 1822, la suppression de l'École normale lui fit perdre l'autre suppléance, dès ce moment, aux fonctions de professeur, M. Jouffroy ouvrit des cours particuliers, qui furent suivis, et d'où sortit le premier volume des *Annales de philosophie*. Toutes ces fonctions, la psychologie, la philosophie morale, l'esthétique, la philosophie de l'histoire, fixèrent successivement l'attention du jeune professeur, et sur tous ces points essentiels, il établit avec netteté sa doctrine. En 1824, M. Jouffroy, de concert avec MM. Dubois-Roy, le journal *le Globe*, qui fut en outre, parmi ses rédacteurs, Châtel, Vitet, Ch. de Rémusat, Sainte-Beuve, etc. M. Jouffroy fut le rédacteur de nombreux articles sur divers sujets de philosophie, de littérature, jusqu'au mois de mai 1830, où *le Globe* devint l'organe des opinions simoniennes. Au mois de mai 1829, M. Jouffroy était rentré à Paris ; il avait été appelé à la chaire de lettres de Paris comme suppléant de M. Milon, professeur de la philosophie ancienne.

Après la révolution de 1830, M. Cousin fut nommé à la chaire de philosophie et cédé à M. Milon, M. Jouffroy fut nommé suppléant à son premier maître, et d'adjoint de M. Royer-Collard à la chaire d'histoire de la philosophie. A la même époque, M. Jouffroy fut agrégé dans ses anciennes fonctions de professeur de philosophie à l'École normale de Paris.

En 1832, le collège de France fut chargé de remplacer Thurot, et en 1833 (Académie des Sciences et belles-lettres) l'appela dans son voyage en Italie (1835) devant la santé altérée de M. Jouffroy ; à son retour encore, elle l'em-

pêcha d'occuper sa chaire du Collège de France, et il s'en démit en 1837. La même année, il fut nommé professeur titulaire à la Faculté, en remplacement de La Romiguière (voy.). Sa santé le força encore d'interrompre son cours, et enfin lorsque M. Cousin fut appelé au ministère de l'instruction publique, il désigna M. Jouffroy (1840) pour le remplacer dans le Conseil royal de l'Université.

M. Jouffroy avait été, en 1831, élu député de Pontarlier (Doubs), et il n'a pas cessé, depuis cette époque, de représenter cet arrondissement dans la Chambre, à la tribune de laquelle il apporta des opinions fermes, bien étudiées et rendues avec une netteté remarquable. Ses discours ont plus d'une fois excité l'attention publique. On se rappelle que, nommé rapporteur du projet de loi qui ouvrait un crédit de 10 millions destinés à augmenter les forces maritimes de la France dans le Levant (juin 1839), il exposa avec non moins de vigueur que de clarté la politique qu'elle devait suivre dans cette question, en déclarant pour elle que, quoi qu'il arrivât en Orient, la France n'admettrait pas qu'il pût en résulter pour personne une cause d'agrandissement. Après la fin déplorable de cette affaire, et presque à l'ouverture de la session de 1841, nommé rapporteur du projet de loi sur les fonds secrets que demandait le nouveau ministère du 29 octobre 1840 (voy. SOULT et GUIZOT), il engagea la Chambre à donner sa confiance à ce ministère, en blâmant la politique au dedans comme au dehors de celui du 1^{er} mars (voy. THIERS). En même temps, il proclama la nécessité d'une majorité compacte dans la Chambre et d'une répression sévère des délits politiques dans la société, et recommanda le maintien de la législation de septembre, aussi bien que celui de la législation électorale. Ces deux rapports, développés ensuite dans de lumineux discours, firent une vive impression sur la Chambre ; ils mirent l'orateur aux prises avec les partis, et lui concilièrent en revanche de nombreux suffrages dans le public éclairé.

Indépendamment de ces travaux parlementaires, on doit à M. Jouffroy une

série de publications dont nous devons faire connaître au moins les principales. D'abord parurent les *Esquisses de philosophie morale*, par Dugald-Stewart, qu'il avait traduites à l'École normale et qu'il fit précéder d'une introduction remarquable (Paris, 1826, in-8°; 3^e édit., 1841). Elles furent suivies, en 1828, des *Œuvres complètes de Reid* : à la traduction des divers ouvrages du philosophe écossais, étaient joints des extraits des leçons professées par M. Royer-Collard sur les mêmes sujets, et le 6^e volume, qui parut en 1836 et acheva cette publication, contient une préface aux œuvres de Reid, par M. Jouffroy, des notices biographiques sur les différents philosophes de l'école écossaise, et la traduction de la vie de Reid par Dugald-Stewart. Ses *Mélanges philosophiques* (Paris, 1833, in-8°; 2^e édit., 1838) renferment les articles les plus importants que M. Jouffroy publia sous la Restauration, soit dans le *Globe*, soit en divers recueils périodiques ou encyclopédiques, et la première leçon de son cours sur la destinée humaine. Les leçons professées à la Sorbonne par M. Jouffroy, recueillies par des sténographes, ont été mises en ordre et publiées par lui sous le titre de *Cours de droit naturel* (Paris, 1834-35, 2 vol. in-8°). Ces deux premiers volumes contiennent les prolégomènes du droit naturel; le troisième, qui est annoncé, donnera le système de morale propre à l'auteur. Dans cet ouvrage, d'après lequel M. Jouffroy doit principalement être jugé comme philosophe, il établit l'existence d'une loi morale et son principe, en définit les diverses applications, et passe en revue les systèmes mystique, panthéiste, égoïste, sentimental, qui ont nié la loi morale, ainsi que les systèmes rationnels qui ne l'ont pas envisagée sous son vrai point de vue. Enfin M. Jouffroy a écrit sur diverses questions de politique extérieure. Ses articles sur les *États-Unis d'Amérique* dans la *Revue des Deux-Mondes* (1832); de la *politique de la France en Afrique* (1838), méritent encore de fixer l'attention. Nommons ensuite son *Mémoire sur la distinction de la psychologie et de la physiologie* (*id.*), et ses *Fragments d'une*

histoire de la révolution grecque. Notre *Encyclopédie* lui doit les des philosophes ioniens : ARAX, ANAXIMANDRE, ANAXIMÈNE, ANACRIGÈNE d'APOLLONIE et HÉRACLITE.

La philosophie écossaise a été une vive préoccupation, et l'objet de ses importants travaux de M. Jouffroy. Les qualités et la tournure particulière de son talent, il offre plus d'une parenté avec le chef de cette école, James Reid. Chez tous deux on trouve ce tact sûr, cette étendue de cette intime pénétration des objets qu'elle embrasse, les analyse et les ramène jusqu'à leurs éléments les plus originaux et les plus fugitifs. Mais M. Jouffroy n'a été simplement le continuateur, il a été prêtre docile de Reid et de Dugald-Stewart. Dans sa préface aux œuvres de ses prédécesseurs, en même temps qu'il éclaire et rend sensibles à nos yeux les traits caractéristiques de la philosophie écossaise, il en démontre les imperfections, en découvre les lacunes, et s'efforce de les combler. C'est ainsi qu'il fixe le sens de ses définitions en philosophie, qu'il limite avec précision la psychologie, et énumère les notions des sciences dont elle renferme et doit donner la solution. C'est dans ce travail de la psychologie et des sciences qui lui sont subordonnées, qu'il assiste l'œuvre originale de M. Jouffroy classant tous les phénomènes de la vie humaine sous trois chefs distincts : *psychologiques, physiologiques et morales*. M. Jouffroy a, par cela même, distingué quels sont ceux qui relèvent de la psychologie ou de la physiologie, ou de la morale, et les a classés deux à la fois; et conséquemment il a fixé la compétence relative de chacune de ces deux sciences. Ainsi se trouve versée l'opinion de Cabanis sur la distinction de l'école matérialiste, qui, voyant dans toute matière tout l'homme, refusait de reconnaître un principe un et indépendant des opérations matérielles. Car s'il existe, et c'est ce que M. Jouffroy a démontré jusqu'à l'évidence, si nous sommes des phénomènes que la physiologie ne peut atteindre et dont elle ne saurait rendre compte, ces phénomènes sont évidemment d'une autre nature.

l'un autre principe que les sens matériels. C'est en partant de là, que M. Jouffroy expose les causes de la double erreur des matérialistes et des spiritualistes exclusifs à nier finalement, l'existence de l'âme, et ceux-là de la matière. Les uns et les autres ont étudié qu'un ordre de choses, n'avaient interrogé qu'une seule réalité phénoménale; et de là une élimination exclusive, incomplète, d'un système de vues et d'interprétations fausses et incomplètes. Tout au contraire, M. Jouffroy en cela avec le sens commun reconnaît expressément dans les deux natures de phénomènes, les lois logiques et qui tombent sous les autres psychologiques dont la conscience, et dont le psychologue se proposer l'étude et la vérification par l'observation. M. Jouffroy, de ces philosophes écossais, pense que sur une base possible, incontestable, la philosophie, réside dans la psychologie, à-dire dans l'étude des phénomènes de conscience. Pour les connaître, il faut les observer, et enfin substituer aux conceptions *a priori*, aux vaines méthodes de l'induction et de l'analogie, qui n'ont servi que de systèmes, la méthode de la science, dont les sciences physiques ont été les modèles, et qui leur a fait faire, en peu de temps, de si rapides progrès. C'est de la même méthode que la philosophie pourra enfin se constituer, et les résultats également sûrs, incontestables. M. Jouffroy ne craint pas les périls, les nombreux dangers de ce mode d'observation; mais il est sûr qu'il n'est pas insurmontables aux existences, minutieuses, répétées, et rigoureuses. D'ailleurs, l'histoire de la philosophie peut être, à son avis, d'un grand secours pour les progrès et la perfection de la science psychologique. Car, cela consiste l'éclectisme par M. Jouffroy, parfaitement démontré dans son article intitulé: *De la philosophie du sens commun*, aucune ne s'est totalement trompée.

Seulement chacune n'a, jusqu'à ce jour, compris qu'une des faces de la question, entrevu et défini qu'un des côtés de la vérité. Et c'est pourquoi le sens commun, qui a vaguement la conscience de tous les éléments du vrai, n'a répudié aucune de ses croyances, et a repoussé également les prétentions exclusives de toutes les philosophies. Aujourd'hui donc, prenant pour base ces croyances du sens commun, vraies puisqu'elles ont leur principe dans la conscience, la philosophie doit les comprendre, les pénétrer toutes, pour obtenir la pleine manifestation de la vérité. Aux résultats de l'observation directe elle peut joindre, pour arriver plus rapidement à son but, l'étude de l'histoire des philosophies sur les points spéciaux qui les ont successivement occupées. La psychologie une fois faite, la science de l'esprit humain sera constituée, puisque toutes les questions qui se rattachent à la nature spirituelle de l'homme y trouveront leur solution logique et définitive.

Telles sont les principales idées, qu'à la suite des philosophes écossais, M. Jouffroy a de nouveau posées et plus précisément formulées. C'est en les appliquant qu'il nous a donné de précieuses analyses psychologiques sur *les facultés de l'âme, sur l'amour, sur l'amitié et l'amour de soi, le sommeil*, etc. En procédant du point de vue psychologique, M. Jouffroy a examiné aussi différentes questions de morale et d'esthétique, et tracé les règles de la philosophie de l'histoire. Malheureusement ses leçons sur le beau n'ont pas été recueillies; et en morale, comme nous l'avons dit plus haut, les idées de M. Jouffroy attendent encore leur complément.

AL. D-1.

JOUG (du latin *jugum*, dérivant du grec *ζυγόν*, plus tard *ζυγός*). C'est une pièce de bois avec laquelle on attelle les bœufs à la charrue ou aux voitures (*VOY. ATTELAGE*); elle passe au-dessus de leur front et s'attache à leurs cornes.

Dans l'histoire, le mot *joug* a une signification différente.

A l'exemple des anciens peuples italiens, les Romains faisaient passer sous le *joug*, c'est-à-dire sous une espèce de porte basse, formée de deux piques fichées en terre et jointes par une troisième qui les surmon-

taient horizontalement, les ennemis qu'ils avaient vaincus à la guerre. Eux-mêmes avaient été soumis à cette cérémonie ignominieuse dans la guerre des Samnites, aux Fourches Caudines (*voy. CAUDIUM*). Des jugements criminels appliquaient aussi la même flétrissure : dans ce cas, celui qui était condamné à cette humiliation devait passer sous deux poteaux surmontés d'une espèce de linteau.

Le mot *joug*, emprunté au harnais des bœufs, est passé dans le langage figuré, pour désigner une certaine servitude. Z.

JOUKOFSKII (VASSILI-ANDRÉÏ-VITCH), poète russe d'un talent remarquable, est né à Toula, en 1788. Après avoir reçu, au collège des nobles dépendant de l'université de Moscou, une bonne éducation classique, il alla s'établir à Saint-Petersbourg, et ne tarda pas à y prendre un rang distingué dans un cercle d'hommes de lettres qu'une longue communauté d'efforts pour la gloire poétique de leur patrie unissait dès lors. La Russie doit beaucoup à ces hommes qui se sont appliqués à la faire participer aux trésors de l'intelligence acquis par les autres nations, en lui apprenant en même temps à connaître les richesses de son propre fonds, à les développer par une culture soutenue, à garder l'énergie native et la féconde souplesse de son caractère particulier, à choisir avec discernement entre les modèles étrangers, et à se montrer, en imitant, capable de créer à son tour.

Avant de s'adonner presque exclusivement à la poésie, M. Joukofskii avait traité, en prose, un assez grand nombre de sujets. Dans sa traduction de *Don Quichotte*, il est clair, piquant, animé ; dans ses *Nouvelles* et ses morceaux de critique, il réunit beaucoup d'exactitude dans les idées à un pathétique naturel et vrai. Il servit comme volontaire dans la mémorable campagne de 1812. Les *Odes* patriotiques que lui inspirèrent les grands événements de cette lutte qui a décidé du sort de la Russie et changé la face de l'Europe, produisirent une impression extraordinaire dans toutes les classes de la société russe, et contribuèrent au mouvement national qu'elles célébraient. Ces poésies ont été rassemblées dans un volume intitulé : *Le chantre*

dans le camp russe. De retour dans le monde paisible de l'étude et de la nation, M. Joukofskii devint un l'Académie impériale Russe (qu'il pas confondre avec l'Académie des Sciences), puis conseiller de lecteur de l'impératrice ; les b en allant le chercher dans n n'altéraient rien de la simplici tueuse de son caractère, ne din rien de son ardeur pour le tu ballades de M. Joukofskii, e partie originales, en partie tr meilleurs lyriques allemands, l'empreinte d'un goût très vil beautés étincelantes de l'école que ; mais il y unit un resp pour toutes les croyances g consolantes qui forment le me trimoine de l'humanité.

Goethe, Schiller et Hebel (les auteurs favoris de M. Jouk traduction de la tragédie *Die von Orleans* a, dans la langu mérite que les Anglais admire version de *Wallenstein*, par Le mètre employé par M. Jouk la composition de ce drame e plus simple, mieux approprié gue, que les vers alexandrins ment usités en Russie, à l'ea poésie française, pour les pièce du genre héroïque et même po comédie. M. Joukofskii tient n auteur élégiaque, un rang disti les écrivains de notre temps. E *Oeuvres poétiques* formaient qui ont été réimprimés en 18

Depuis cette dernière époq de M. Joukofskii s'est consid agrandie, mais ne l'a pas e fournir au recueil périodiq *l'Étoile polaire* (*Sévernna Z* compositions lyriques d'un g Nommé conseiller d'état, et conseiller privé, il a été ch part importante dans l'édu grand-duc Alexandre Nicolai ritier présumptif du trône Dans cette position, M. Jouk mètre au service de l'avenir b de ses méditations et les élan ferme autant que généreus. l'expression de ces qualités da

*Souvenirs de l'inauguration d'Alexandre*². La composition est noble et adroite en vers russes de Baron de Lamotte-Fouqué, et peut-être le plus grand poète des événements et du monde, a su nourrir en vers spirituaux, et trouver les cordes de sa lyre, des harmonieux imprégnés de la nature à l'homme qui, n'oublie pas sa céleste origine.

C. DE C-C-T.

latin *jubar*, éclat lumineux plutôt de *dies*, *diurnum*, nous avaient fait *giorno*, voy. DIURNES et CHRONOLOGIE. Le temps pendant lequel se fait la révolution complète du jour naturel, ou le temps qui s'écoule entre deux méridiens consécutifs, c'est ce qu'on appelle le jour naturel. Quelques peuples, comme les Assyriens et les Juifs, ont commencé le jour naturel au lever du soleil; d'autres l'ont pris pour commencement en Bohême, en Italie, etc. généralement, comme en France, on commence le jour civil à midi, parce que le passage du méridien est un phénomène observable : c'est là le jour vrai. Comme la durée du jour varie beaucoup dans une année, les astronomes ont voulu que la terre met à parcourir une année (l'année) pour le diviser en jours qui doivent marquer des années régulières; c'est lui qui régit le calcul chronologique. Il a été introduit à Saint-Petersbourg, 1834.

se divise généralement en 24 heures égales entre elles, les heures en 60 minutes, les minutes en 60 secondes, etc. Malgré quelques essais, le système décimal attend encore son application dans la mesure du temps.

On donne le nom de jour artificiel au temps, opposé à la nuit, pendant lequel le soleil, au-dessus de l'horizon, nous envoie sa lumière : on sait qu'il varie dans nos climats en raison inverse de la nuit qui est d'autant plus courte qu'il est plus grand; deux fois par année, seulement, le jour et la nuit se trouvent d'égale longueur, aux équinoxes (voy.).

Le jour sidéral est celui qu'on observe par le passage d'une étoile au même méridien. Le mouvement de la terre sur son axe s'accomplissant dans des temps toujours parfaitement égaux, le jour sidéral est invariablement de 23 h. 56' 4" du temps moyen. La lune met un peu plus de temps à revenir au même méridien; le jour lunaire moyen est de 24 h. 54' de notre temps civil.

L. L.

JOURDAIN. Ce fleuve de Palestine (voy.) ou de Judée a deux sources, peu distantes l'une de l'autre, au pied des montagnes de l'Anti-Liban, près de Césarée. L'une de ces sources s'appelait *Jor* et l'autre *Dan*. Réunies, elles forment le Jourdain (Jor-Dan), qui, dans la direction du sud, traverse le petit lac Samochonite, et de là descend vers la mer de Galilée ou lac de Genezareth (voy. TIBÉRIADE). Après l'avoir aussi traversé, il continue son cours, toujours vers le sud, dans toute la longueur de la vallée appelée *Αβιάς*, ou *Magnus campus*, et se jette enfin dans le lac Asphaltite ou mer Morte (voy.). La distance des sources du Jourdain au lac de Genezareth est d'environ 48 kilom., et de sa sortie de ce lac à son embouchure dans la mer Morte on en compte près de 92. Entre ces deux lacs, la largeur moyenne du fleuve varie de 33 à 100 mètres. Ses eaux sont limpides et excellentes, excepté lorsqu'elles sont troublées par les torrents qui y affluent avec violence au printemps, excepté aussi aux approches de la mer Morte qui lui communique un goût saumâtre. Sous la conduite de Josué (voy.), les Israélites la passèrent à la hauteur de Jéricho, non loin de son embou-

chure. C'est dans ses eaux que Naaman, prince assyrien, fut guéri de la lèpre. Enfin, Jésus-Christ (*voy.*), en y recevant le baptême, a communiqué à ce fleuve des prophètes et de l'Évangile son titre le plus glorieux à la vénération du monde chrétien *.

F. D.

JOURDAN (JEAN-BAPTISTE, comte), maréchal et pair de France, naquit, le 29 avril 1762, à Limoges, où son père exerçait la chirurgie. A l'âge de 16 ans, il s'engagea dans le régiment d'Auxerrois infanterie, et fut du nombre des Français qui, passant l'Atlantique, contribuèrent à l'émancipation de l'Amérique du nord. Il puisa dans ce pays des sentiments d'un pur patriotisme dont il ne se départit jamais, et il y acquit une expérience de la guerre dont la France ne tarda pas à profiter.

Jourdan était rentré dans ses foyers, lorsque la révolution française éclata. Il en embrassa avec chaleur les principes. Nommé, en 1790, capitaine de chasseurs de la garde nationale de Limoges, et l'année suivante chef du 2^e bataillon des volontaires du département de la Haute-Vienne, il servit en cette qualité à l'armée du Nord sous Dumouriez, et s'y distingua; les représentants du peuple, qui surent apprécier ses services et son mérite, le promurent, le 27 mars 1793, au grade de général de brigade, et le 30 juillet, à celui de général de division. A la bataille d'Honschoote (*voy.*), où les deux armées s'abordèrent de front, Jourdan commandait au centre: c'est là que se fit le principal effort; le général y fut blessé à la tête de ses troupes, mais l'ennemi fut mis en déroute. Le revers de Courtray, que le général Houchard expia sur l'échafaud, suivit de près la victoire d'Honschoote. Le commandement en chef de l'armée du Nord, devenu vacant, fut offert à Jourdan: il hésita à accepter, non par crainte, mais par modestie. Cependant, sous ses ordres, la discipline reprit de la force; l'armée du Nord apprit à manœuvrer, et l'on cessa de se porter en aveugle sur l'ennemi. Une première attaque infructueuse faite sur

(*) L'eau du Jourdan, comme on sait, a servi au baptême du duc de Bordeaux et plus récemment à celui de la princesse royale d'Angleterre, fille de la reine Victoria.

Wattignies (15 octobre 1793) Jourdan que ce village était le cisif. Dans la nuit, il renfort droite et refusa sa gauche: ce fut que le général ennemi ignora plus heureux résultats; le 16, est enlevé et toute la ligne enfoncée à revers. Il est vrai de dire (voy.), alors ministre de la guerre, allait près de Jourdan et lui donnait ses conseils.

La Convention voulait que du Nord poursuivît ses opérations malgré la rigueur de la saison. Je tète d'une armée mal équipée, plus mal habillée et sans solde, et qu'il voulait fortement tuer, osa faire des reproches suivit ses conseils, mais on le refusa sans l'intervention de Carnot représentants du peuple près du Nord, il eût payé de sa tête sa sance.

Jourdan s'était montré général habile pour qu'on le laissât à sa non activité. Dès le mois de septembre on lui confia le commandement de la Moselle. Au début de la campagne, il défit complètement l'autrichien à Arlon, et il se précipita rapidement sur Charleroi. Par la tête d'une armée de 78,000 hommes, qui prit le nom d'armée de Sambre-et-Meuse, Jourdan gagna, le 6 juin 1794, la mémorable bataille (voy), victoire que l'on peut dire sage disposition et à l'arrière-garde qu'il sut se ménager. Sambre-et-Meuse, poursuivait repoussa les alliés au-delà de la Sambre et s'empara de Mons, de Bruxelles, de Liège, reprit les places de Namur, de Quesnoy, de Comblanchien. Enfin, Jourdan refusa les alliés fortement retranchés au fort de Roër, gagna, le 2 octobre, la bataille de Raebredon, et porta le nom de cette rivière l'ennemi à repasser le Rhin. Les restes de l'armée de Sambre-et-Meuse assurèrent pour de longues années la rive gauche du Rhin à la France.

En septembre 1795, Jourdan refusa de vive force et en présence de

ge du Rhin. Ce beau fait d'armes a longtemps de modèlé aux Français à prendre pour assurer le passage d'un grand fleuve sous le feu de l'ennemi. L'inaction de Pichegru qui commandait l'armée de Rhin-et-Moselle parvint à Jourdan, et le força à passer le Rhin. Après une courte et brillante campagne dans le Hunsrück (voy. Jourdan), Jourdan conclut un armistice avec le général autrichien Clairfayt. Cette campagne de 1796, si glorieuse pour la France, commença aussi sous de si heureux auspices pour l'armée de Rhin-et-Meuse. Après avoir passé une brillante campagne le long du Rhin pour attirer l'ennemi, Jourdan favorisa le passage de Moreau, démonstration qui réussit, sur la rive droite. Le 2 juillet 1796, Jourdan força de nouveau le passage du Rhin. Jourdan s'empara de Francfort-sur-Main, et s'avança jusqu'à Wurtzbourg ; mais la mauvaise direction du gouvernement avait donnée aux généraux Moreau et de Jourdan, ce dernier fit passer de cette ville et se vit passer le Rhin.

Jourdan, après ce revers, sollicita son rappel, mais il ne resta pas dans la retraite. Appelé par ses concitoyens au conseil des Anciens, il fut deux fois élu président de l'Assemblée nationale. Rapporteur de la loi sur la conscription militaire, qu'il défendit avec énergie, il fit adopter cette belle loi qui dota à jamais la France d'une véritable conscription nationale.

En 1799, au commandement de la division du Danube, Jourdan passa à l'attaque de la ville d'Ulm, dans les environs de Bâle et se porta à l'attaque de la ville de Ulm, aux sources du Danube; mais le 21 mars, sur l'Ostrach par la bataille de Stockach. Après la bataille de Stockach, Jourdan ramena son armée en France et fut réintégré dans son commandement. « Il fut nommé maréchal Gouvion Saint-Cyr, gretté; on connaissait sa grande valeur, son désintéressement poussé jusqu'au sacrifice, son extrême sollicitude pour les intérêts du soldat et son amour de la discipline. »

Jourdan fut réélu, en mai 1799, au conseil des Anciens, loin de favoriser les

vues du général Bonaparte et de grossir son cortège au 18 brumaire (voy. Bonaparte), chercha à faire échouer ses projets ambitieux; aussi fut-il exclu du Corps législatif et relégué dans le département de la Charente-Inférieure; mais son exil ne fut pas de longue durée. Il fallait un homme ferme, juste et intègre pour rétablir l'ordre dans les finances du Piémont, faire régner la justice dans ce pays et en extirper le brigandage : le premier consul songea à Jourdan et lui confia, en 1800, les fonctions importantes d'administrateur général de ce pays. Sa conduite dans ce poste lui valut même l'estime du roi de Sardaigne, qui lui envoya, en 1816, son portrait enrichi de diamants.

Nommé sénateur, en 1803, maréchal de France et grand-aigle de la Légion d'Honneur, en 1804, Jourdan, qui avait encore été appelé au conseil d'état, n'obtint plus de grands commandements d'armée; mais l'empereur le plaça à diverses reprises, de 1806 à 1812, en qualité de major général, près du roi Joseph, tant à Naples qu'en Espagne.

Il se soumit aux événements de 1814, reparut ensuite au Champ-de-Mai, pour offrir son épée et ses services à Napoléon, et vit la seconde Restauration, sans courir au-devant de ce pouvoir nouveau. « En voilà un, dit de lui Napoléon, dans le *Mémoires de Sainte-Hélène* (t. VI, p. 420), que j'ai fort maltraité assurément. Rien de plus naturel sans doute que de penser qu'il eût dû m'en vouloir beaucoup. Eh bien ! j'ai appris avec un vrai plaisir qu'après ma chute il est demeuré constamment bien. Il a montré là cette élévation d'âme qui honore et classe les gens. Du reste, c'est un vrai patriote. C'est une réponse à bien des choses. » Cependant Jourdan accepta de Louis XVIII le titre de comte. Après la seconde Restauration, il présida le conseil de guerre qui se déclara incompetent pour juger le maréchal Ney; le gouvernement royal lui en garda rancune; cependant, en 1816, on le revêtit des fonctions de gouverneur de la 7^{me} division militaire et, le 5 mars 1819, on l'éleva à la dignité de pair de France.

Jourdan, qui avait vu le duc de Chartres combattre dans les mêmes rangs que lui, applaudit à la révolution de Juillet

et à l'élévation de Louis-Philippe au trône. Pendant quelques jours, il se chargea du portefeuille du ministère des affaires étrangères; mais, le 11 août 1830, le roi le nomma gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides. C'est là qu'il mourut, le 23 novembre 1833, ne laissant aucune fortune. C'est le roi Joseph qui dota ses filles.

Jourdan a publié les *Opérations de l'armée du Danube, sous les ordres du général Jourdan; extrait des Mémoires manuscrits de ce général*, Paris, 1799, in-8°; et des *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1796*, Paris, 1819, in-8°. C. A. H.

JOURDAN (**MATHIEU JOUVE**), dit *Coupe-tête*, un des monstres les plus horribles de l'époque révolutionnaire. Né en 1749, dans un village du Vivarais, successivement apprenti maréchal-ferrant, garçon boucher, soldat, contrebandier, et, comme tel, condamné à mort par contumace à Valence, Jourdan vint se cacher à Paris, sous le nom de *Petit*. Attaché d'abord aux écuries du maréchal de Vaux, il parut qu'il entra ensuite au service du gouverneur de la Bastille. La révolution le trouva établi comme cabaretier, profession qui s'accordait au mieux avec des habitudes d'ivrognerie qui ne le quittèrent jamais. Au 14 juillet, ce fut lui, à ce qu'on assure, qui égorga l'infortuné de Launay, son ancien maître. Plusieurs biographes le présentent aussi comme un des meurtriers des gardes-du-corps massacrés à Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre; mais d'autres prétendent que, dès cette époque, il exerçait à Avignon l'état de roulier. Les troubles qui éclatèrent en cette ville, au mois d'avril 1791, à l'occasion du projet de réunion du comtat Venaissin à la France, ayant donné lieu à la formation d'un corps de volontaires sous le nom d'*armée de Vaucluse*, Jourdan, qui ne savait ni lire ni écrire, et qui ne signait qu'au moyen d'une griffe, devint général en chef de cette troupe, après la mort du chevalier Patry, assassiné par ses soldats. Sous ce nouveau chef, l'armée de Vaucluse mit tout à feu et à sang dans le combat, dévastant les moissons, incendiant les églises, les châteaux et n'épargnant pas

plus les chaumières. Au mois d'avant, six membres de la municipalité plusieurs citoyens ayant été en à l'instigation de Rovère, Mai Duprat jeune, chefs des révolus de cette commune, ces fonctionnaires d'autres détenus, au nombre de cent, dans la nuit du 16 au 17, furent massacrés à coups de barres Jourdan et ses satellites. Cette affaire qui, sous le nom de *massacrière d'Avignon*, a acquis une célébrité, fut suivie d'une détermination émanée de l'Assemblée législative Jourdan Coupe-tête; mais aux effets de ce décret, par son ministie du mois de mars 1792; treprit à Avignon le commerce. Vers la fin de 1793, Poultier ne craignirent pas de le commander de la gendarmerie dans les départements de Vaucluse et Bouches-du-Rhône. Il fut, dans ces fonctions, le pourvoyeur infatigable d'une commission populaire à Orange. Un voyage qu'il fit au commencement de 1794, lui procura une éclatante réception au sein des Jacobins. De retour dans le département, l'audace de faire arrêter le maire Pélissié, porteur d'un congé de permission. La dénonciation de ce Jourdan devant le tribunal révolutionnaire. Il y parut, le 27 mai, et la poitrine une énorme image mais ce talisman ne le garantit pas d'un arrêt de mort qui fut exécuté le jour.

JOURNAL, JOURNAUX, se rapporte au *diarium* des Romains plus tard exclusivement au pluriel et qui désigne une publication périodique. Aujourd'hui, dans un sens ce mot s'applique quelquefois à des écrits périodiques, c'est-à-dire paraissant régulièrement et à des écrits quel que soit le sujet qu'ils traitent, politique, science, littérature ou beaux-arts; mais c'est improprement qu'on appelle ainsi cette acception. Dans un sens plus restreint, on appelle *journaux* les écrits périodiques qui s'occupent plus particulièrement de faits et de questions d'actualité et l'on désigne maintenant tous

de *revues*. Nous consacrerons dernières un article spécial.

On l'a rappelé M. Victor Le-dont nos plus savants collaborateurs son livre *Des journaux chez les Romains* (Paris, 1838, in-8°), le mot déjà été employé par un comédien Scipion, par l'historien romain Asellio, qui écrivait au siège de Numance, et dont on trouve (V, 18), nous a conservé le mot : « Les annales indiquaient le fait et l'année du fait, comme on écrit un journal (*diarium*), c'est-à-dire nommément éphéméride (*ἡμερολόγιον*) nous pensons que ce n'est pas de dire qu'une chose a été faite, mais de dire encore dans quelle intention on l'a fait. » Cependant il nous faut dire que ce mot de *diarium*, qui était synonyme du grec *ἡμερολόγιον* l'équivalent du mot *journal* moderne : il y a peut-être plusieurs dénominations la même que celle qu'il faut faire entre le *journalier* et *récit des événements par jour*. Le mot grec (*ἡμερολόγιον*) avait cette dernière signification, et le mot latin qui en est venu pouvait bien l'avoir aussi. On voit de cette observation, on peut dire que les journaux, le nom de *acta diurna* ou *populi, urbana, publicana* placèrent à Rome les annales ou *grandes annales* ; et que leur origine dut être antérieure au consulat de César, où commença celle des actes du sénat (*acta senatus*) qu'Auguste supprima, mais en la publication des *diurna* ou *acta* dont on a formé celui de *journal* employé surtout par rapport aux

acta ou journaux étaient une simple énumération de faits (*voir* . 217) qui, non plus que tout ce qui se fait de nos jours, n'avait toujours le mérite de l'exactitude se répandaient-ils, et qui il est de les multiplier ? ce sont là

des questions auxquelles il serait difficile de répondre avec certitude.

S'il est vrai de dire que les anciens avaient déjà un commencement de journaux, on peut ajouter aussi qu'ils n'ignoraient pas davantage la censure (*voir*.) et l'emploi de ses ciseaux (*voir* Leclerc, p. 246). Cependant il ne paraît pas que, même sous Tibère et sous Domitien, cette institution inventée par le despotisme ait eu la sanction légale que lui donna l'ordonnance de Charles IX (10 sept. 1563) qui introduisit la censure en France, non pour les journaux, il est vrai, mais pour les livres, et qui ordonna de s'y soumettre sous peine d'être étranglé ou pendu.

Durant tout le moyen-âge jusqu'au temps de l'invention de l'imprimerie, il n'est question nulle part de journaux, et la curiosité ne pouvait se satisfaire qu'en interrogeant les voyageurs arrivés de contrées lointaines. Ce ne fut, dit-on, qu'au milieu du XVI^e siècle, en 1563, pendant la guerre qu'ils soutinrent contre Soliman II, que les Vénitiens eurent l'idée de publier les nouvelles les plus récentes du théâtre de la guerre. On conserve à la bibliothèque de Magliabecchi (*voir* FLORENCE) une collection de 60 années de cette première gazette. Ces *notizie scritte*, dont l'ombrageuse oligarchie de Venise ne permit pas d'abord l'impression, se liaient moyennant une rétribution d'une *gazetta*, petite pièce de monnaie qui a donné, assure-t-on de plus, son nom aux gazettes. Nous ne contestons pas cette étymologie, car le lecteur a bien compris que celle qu'à l'article GAZETTE DE FRANCE, nous avons nous-même proposée dans une note, ne devait pas être prise au sérieux ; mais relativement à l'initiative, nous trouvons une indication curieuse dans le *Bulletin de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles* (t. VI, 1^{re} section, p. 469 et suiv.). Sur un manuscrit du XVI^e siècle, M. Em. Gochet a découvert une note marginale, écrite de la main d'Adrien de But, probablement entre 1457 et 1460, et dont nous traduisons le commencement : « Dans ces jours-là, les libraires ou les imprimeurs (peut-être de Mayence ou de Strasbourg) ont déployé une promptitude étonnante pour répandre à bon marché les derniè-

Sur ce même sujet, la *Revue encyclopédique*, t. XV, p. 409.

res annonces concernant les savants et les plus fraîches nouvelles (*navissimè gesta*); car ceux qui sont avides d'en recevoir par ce canal donnèrent volontiers leur argent. De là vient que ce qui a été fait par les Turcs (*Turcorum gesta*) a été divulgué dans nos Pays-Bas; mais ces mêmes annonces ont surtout été colportées dans la ville de Paris, cette mère et tutrice de toutes les études. »

Un autre point litigieux, c'est la date des plus anciens journaux réguliers. La priorité est revendiquée par les uns pour Venise, où les *notizie scritte* s'imprimèrent et parurent peut-être à jour fixe; par les autres pour Nuremberg, où l'*Aviso* succéda de même à des publications volantes pareilles à celles dont parle Adrien de But; enfin par le docteur Chalmers pour l'Angleterre. En 1794, cet érudit appela le premier l'attention, dans sa biographie du grammairien Ruddiman, sur les pièces de cette nature conservées au Musée Britannique*, les unes imprimées, les autres écrites et reliées ensemble dans un vol. in-fol. On raconte qu'en 1588, lorsque la fameuse *Armada* (voy.) menaçait les côtes du royaume, lord Burleigh (voy. CXCII.) demanda à la reine Elisabeth la permission d'instruire le peuple du véritable état des choses; et l'ayant obtenue, il fit paraître une feuille intitulée: *The english Mercurie*, qui, écrit à la main d'abord comme les *notices* vénitienes, fut imprimé plus tard par Christophe Barker, imprimeur de la cour. Parmi les pièces du Musée Britannique, le 50^e numéro de ce journal porte la date du 23 juillet 1588. Mais M. Thomas Watts, dans son pamphlet *A letter to Antonio Panizzi, on the reputed earstlied printed newspaper THE ENGLISH MERCURIE*, 1588, prouve que ces imprimés ne peuvent pas appartenir à l'époque indiquée, mais à un temps bien postérieur, et affirme que les manuscrits sont sur un

(*) Ce Musée est aujourd'hui le plus riche dépôt de journaux appartenant à toutes les époques. Il y a quelques années, il a fait l'acquisition de la grande collection du docteur Burner, laquelle formait 700 volumes, à partir de l'année 1603 jusqu'en 1818. Elle était évaluée 1,000 guinées (25,000 fr.). Outre cette collection, unique dans son genre, le Musée Britannique a acheté celle de tous les journaux qui ont paru depuis 1818, se composant d'environ 3,000 volumes.

papier portant pour filigrane les R. (*Georgius rex*). Peut-être cette cation, comme celles qu'on lisait à Nuremberg, à Augsbourg et dans d'autres villes, n'avait encore rien de particulier de caractère que n'avait même le *Relation oder Zeitung**, *was ben oder zugetragen hat in De und Welschland, Spanien u reich, in Ost- und West-Indien*, fondé en 1612, et qui est considéré par quelques-uns comme le plus ancien journal régulier. D'autres regardent le vrai fondateur des journaux périodiques, paraissant régulièrement à jour fixe, sir Roger l'Estrange, qui son *Public Intelligencer and* le 31 août 1661.

En France, le journalisme est né tout autre qu'en Italie et en Angleterre, ou au moins si l'on prend le départ de la *Gazette* du médecin Renaudot, lequel, d'après son biographe, avait pour but d'amuser ses malades, leur fournissant une espèce de bulletin, qui comprenait toutes sortes de nouvelles, mais auxquelles ses relations avec le gouvernement permirent ensuite d'ajouter des nouvelles politiques sur des pays étrangers. Cette gazette obtint un privilège de propriété, et Renaudot, pour la faire paraître, sollicita un privilège qui lui fut accordé en 1632. On dit ailleurs que telle fut l'origine de la *Gazette de France* d'aujourd'hui, ancien de nos journaux politiques, et qui est la dernière édition de l'ancienne *Gazette* d'hui très rare: il s'en trouve peu de copies complètes à la Bibliothèque nationale.

C'est aux nouvelles de salons qu'il faut attribuer une certaine vogue que les premières gazettes étaient autrefois librement consacrées dans ce genre. On comprit bientôt sous la dénomination toutes les feuilles destinées à répandre des nouvelles, et nouvelles politiques. Le nom de *Gazette* fut adopté plus tard, et qui a été appliqué avec excellence au *Journal des Savants*.

(*) Le mot allemand de *Zeitung* se distingue de *Zeitschrift*, c'est-à-dire personnel, est l'anglais *tidung*, et ne doit pas être confondu avec *Zeit*, temps, mais du vieux allemand *Zeit*, événement.

85 (voy. SAVANTS), et au *Journal*, fondé en 1777, pour les jours (voy. plus loin); s-nous, fut réservé aux restés à des matières littéraires. Voici même comment de Diderot définit encore *mal*: « Ouvrage périodique des extraits des livres nourrimés, avec un détail des que l'on fait tous les jours dans les sciences... » C'est, un moyen de satisfaire sa de devenir savant à peu de aient encore le *Journal de Mercure*, les *Nouvelles de des lettres*.

us de ces journaux-là que posons de nous occuper ici: éjà dit que c'est à l'article sera parlé. Pour les autres, Renaudot est le véritable rt, et nous entrerions à son elques détails de plus, si on à fait à l'article GAZETTE itre pompeux que les suc- édecin-gazetier donnèrent leur feuille.

de cité, on a vu quelle sen- sit ce nouveau genre de pu- quelle masse de pamphlets u. Ajoutons-y seulement le st une pièce utile à consul- torien futur des journaux: Renaudot à l'auteur des *li- z Aois du gazetier de Co- de Paris*, Paris, 1648, in-4°. les faibles commencements : périodique contre la puis- elle les gouvernements lut- aujourd'hui. On ne se doutait i ce n'est peut-être en An- rôle qu'elle était appelée à monde (voy. JOURNALISME). ier pays, en effet, les jour- pas tardé à se multiplier), la *Gazette*, le *Diurnal* successivement. Déjà *The of the present week* offrait ité de sa publication un at-

t les feuilles littéraires prenaient : gazettes, témoin la *Gazette lit- pe* (par Suard et Arnaud), Paris, ol. in-8°.

trait de plus. Les comtés mêmes com- mençaient à entrer dans le mouvement, et dès 1639, Newcastle avait son journal.

Les journaux anglais perdirent alors ce caractère vague et indéterminé qu'ils avaient eu jusque-là. Les partis s'en em- parèrent, et tandis que Cromwell faisait exposer ses principes dans les uns, les royalistes l'attaquaient dans les autres. La restauration ne fit point cesser cette lutte. *The weekly packet of advice from Rome* était l'organe du parti whig; *Heraclitus ridens* et *The Observer in dialogue* étaient ceux de la cour. Après l'expulsion des Stuarts, la presse périodique, délivrée de la surveillance de l'autorité, prit des allures plus franches, et s'exprima avec beaucoup plus d'indé- pendance sur les affaires publiques. Steele (voy.), dans *The Tatler*, fondé en 1709, et Addison (voy.), dans *The Spectator* qui succéda à ce dernier en 1711, lui donnè- rent une vive impulsion et contribuèrent le plus à faire d'un journal un levier poli- tique en même temps qu'une censure de mœurs. Jusqu'au milieu du XVIII^e siè- cle cependant, des lois sévères lui défen- dirent de rapporter les débats du parle- ment *.

Tandis que le journalisme entra ainsi dans une voie nouvelle en Angleterre, les gazettes du reste de l'Europe restaient des feuilles d'annonces publiques ou parti- culières, ou des bulletins de causeries de salon comme auparavant. Ni le *Journal de Francfort*, fondé en 1615, ni le *Cor- respondant de Hambourg*, qui date de 1721, ni le *Journal de Paris*, établi en 1777, comme nous l'avons dit, ne répon- daient à l'idée que nous nous formons d'un journal. La seule *Gazette de Leyde* (*Nouvelles extraordinaires de diers endroits*), fondée en 1738, faisait une exception. Elle était rédigée en français, et parut, dans un format petit in-4°, jus- qu'en 1798. C'était le journal diplomatique de l'Europe, et son importances'accrut encore pendant la guerre d'Amérique.

(*) Un morceau spirituel de Charles Lamb, traduit dans la *Revue britannique* (nov. 1834, p. 157 et suiv.) et intitulé *Le journalisme il y a cinquante ans*, fait voir à quel état rudimentaire cette institution était encore, vers la fin du siècle dernier, dans le pays où elle avait cependant pris le plus d'extension.

Mais tout changea de face à la Révolution. Des hommes de talent et de patriotisme se mirent à la tête des gazettes françaises, et leur imprimèrent un cachet véritablement politique. Les journaux ne furent plus dès lors de simples recueils de nouvelles : ils surent s'élever à la hauteur de leur mission, en discutant les intérêts du pays et en éclairant l'opinion publique. Sans doute quelques-uns, tels que l'*Ami du Peuple* et le *Père Duchesne* se jetèrent dans d'inqualifiables excès, mais les fureurs de Marat et les obscénités de Hébert (voy. ces noms) sont rachetées par les services que rendirent la *Chronique de Paris*, le *Journal de la cour et de la ville*, l'*Orateur du peuple*, qui défendaient avec plus de sagesse les principes de la Révolution attaqués par l'*Ami du roi* et les *Actes des apôtres**.

Le contre-coup de cet heureux changement opéré dans la presse périodique en France, se fit sentir dans tout le reste de l'Europe, sans excepter l'Angleterre; et c'est de cette époque que date l'immense influence du journalisme, influence qui est toujours allée en augmentant, en dépit de toutes les entraves fiscales et politiques inventées par les gouvernements.

Dès le principe, l'établissement des gazettes a été vu de mauvais œil par ces derniers, et la *Gazette vénitienne*, toute inoffensive qu'elle était, excita déjà la défiance de l'ombrageux sénat de Venise. Grégoire XIII (1572-1585) alla plus loin, et sa bulle contre les journalistes, qu'on appelait alors *menanti*, reste comme un monument des craintes de la cour de Rome. Aujourd'hui encore, les princes italiens ne sont pas animés de meilleurs sentiments. Dans le royaume de Naples, par exemple, une gazette, venant même d'une autre partie de l'Italie, est soumise à des droits d'entrée si élevés, que le prix en est doublé. Une censure rigoureuse existe d'ailleurs dans tous les états. On conçoit qu'avec de pareilles entraves, les gazettes italiennes ne doivent pas offrir un bien grand intérêt. Les seules qui méri-

tent une mention, sont le *Diario*, la *Gazetta di Firenze*, la *Gazetta lano*, et la *Voce della verità* de qui défend avec une ardeur sans principes de l'absolutisme. Ron toutes les capitales, la plus pauvres, même littéraires, de la périodique.

En Angleterre, grâce à la liberté de cette presse jouit de fait, sinon elle a pris un tout autre développement. On compte que de 1661 à 1688, on établit 70 journaux, soit hebdomadaire soit paraissant plus d'une fois par semaine. Le *Daily Courant*, fondé en 1702, est le premier qui parut chaque jour, le dimanche excepté. Le nombre des journaux diminua ensuite, et, en 1782, on n'en comptait plus que 58 dans toute la Bretagne. Maintenant, ce nombre est à 483* : chaque ville de quelque importance a le sien. En 1834, on évaluait à 10 millions le nombre de feuilles publiées annuellement en circulation par la presse périodique anglaise**.

La plupart des journaux du continent appartiennent aux libéraux, et ne soutiennent la politique libérale à peine soutient les partisans du libéralisme. Ils ne sont soumis à aucune censure; mais ils peuvent être cités devant les tribunaux pour injures graves au gouvernement ou attaque contre la religion et la morale. Chacun d'eux a sa manière plus ou moins libre de débater les débats du parlement. Le respect pour la personne est rempli en grande partie par de nouvelles de toute espèce, des lettres anonymes, et surtout des nouvelles marchandes. Les uns paraissent le soir, les autres le matin; mais il y a aussi des journaux du dimanche. Le prix en est très élevé, et s'explique par la grandeur du format, les droits du timbre, établis pour la première fois en 1712, mais réduits à 1 penny par feuille, et par les frais de rédaction. Un journal ordinaire par exemple, a 1 rédacteur en chef, 1000 appointements de 600 à 1000 francs par an; un second rédacteur,

(*) Sur ces 483 journaux, 100 paraissent à Londres, 233 dans le reste de l'Angleterre, 78 en Écosse, et 78 en Irlande.

(**) On assure que le nombre de feuilles publiées annuellement était de 7,4 millions en 1753, et de plus de 9 millions en 1834.

(*) Voir Deschiens, *Bibliographie des journaux*, Paris, 1829, 645 pages in-8°. Pour les journaux plus anciens, voir Camusat, *Histoire critique des journaux*, Amsterdam, 1734, 2 vol in-12.

ment de 400 à 600 livres; 10 à 16 chargés spécialement de suivre le mouvement du parlement et payés à raison de 100 unités par semaine, sans compter une foule de *penny a line men* qui écrivent des articles à raison de 1 ½ à 2 par la ligne. Il emploie en outre 30 compositeurs, plusieurs correcteurs, un nombre considérable de conducteurs et des mécaniques. Les journaux s'impriment avec une rapidité incroyable, et la poste ou les chemins de fer les font parvenir en quelques heures dans les provinces. On évalue à 250 livres sterling le prix d'un journal par semaine, y compris les frais de correspondance et les annonces, qui sont énormes. La plupart ne paient que des frais qu'au moyen des annonces et des annonces payées de tout genre.

Les principaux journaux du matin sont : le *Morning Herald*, fondé par actions de 1,000 livres sterling, qui valent aujourd'hui 100 livres chacune. Malgré ses variabilités et ses imprudences qui lui ont attiré beaucoup d'ennemis, il est regardé comme le premier des journaux anglais; le *Morning Chronicle*, distingué par le nombre de ses correspondants et la fidélité avec laquelle il rapporte les débats du parlement : c'est l'organe le plus influent du parti whig; le *Morning Herald*, qui, tout en étant le principe de la réforme, est le journal orangiste irlandais et l'église; le *Morning Advertiser*, dont le parti politique est mieux marquée et qui avait le ministère Melbourne; le *News*, journal tory, ainsi que le *Post*, qui ne vit que du prix des annonces. Parmi les journaux du soir on doit citer le *Globe*, ministériel, qui, que les whigs étaient au pouvoir; le *Standard*, dont les principes sont peu connus; le *Sun*, autrefois organe de *Can-*
Standard, journal aristocratique. Les journaux sont quotidiens. Parmi les hebdomadaires, se distinguent le *Daily Dispatch*, qui soutient les principes radicaux avec une franchise de langage qui dépasse quelquefois toutes les limites. On assure qu'il est souvent tiré à 60,000 exemplaires, et c'est sur ces classes inférieures qu'il se vend; le *Spectator*, dont la rédaction

mérite des éloges; le *Sunday Times*, sans couleur politique, mais fort goûté dans les campagnes; le *John Bull*, journal tory très répandu; le *Beacow*, son rival, rempli de satire et de personnalités; l'*Examiner*, autre organe du parti radical.

Nous parlerons plus tard des gazettes qui se publient dans les colonies anglaises; mais dès à présent, nous devons mentionner le *Galignani Messenger* et l'*Evening-Post* (Courrier du soir), établis, le premier à Paris, et le second à Stuttgart.

Revenons maintenant à la France où nous n'avons vu encore le journalisme qu'à son berceau. Il ne joua pas un très grand rôle sous le Directoire et sous l'empire. Réduites à se faire les échos du *Moniteur* (voy. officiel), les gazettes de cette époque abandonnèrent une carrière ingrate et semée de périls, et, laissant de côté la politique, elles se rejetèrent sur la littérature. Le premier feuilleton (voy. ce mot) parut dans le *Journal des Débats* (voy. l'article), en 1800. De 1815 à 1819, la censure (voy.) ne leur laissa guère plus de liberté que n'avait fait le despotisme impérial. La loi de 1819 les affranchit; pour peu de temps, il est vrai, car dès l'année suivante la censure fut rétablie. Elle fut abolie de nouveau à l'avènement de Charles X; mais on la remplaça par des lois sévères contre la presse, par de forts cautionnements de 750 à 10,000 fr. de rente, et par des procès de tendance, ce qui n'empêcha pas le ministère Villèle d'y recourir encore une fois (1827). En 1828, une loi plus douce fut proposée par le vicomte de Martignac et votée par les deux Chambres; enfin, après les ordonnances de juillet 1830, la Charte de cette année déclara que la censure ne pourrait jamais être rétablie. La loi du 8 avril 1831 fixa le cautionnement à 2,400 fr. de rente. La loi du 9 septembre 1835 modifia encore la législation relative à la presse, et déféra à la Cour des pairs plusieurs cas qui avaient été jugés jusque-là par le jury, en même temps qu'elle éleva le cautionnement et les pénalités pécuniaires.

Malgré ces circonstances défavorables, le nombre des journaux est toujours allé en augmentant, et aujourd'hui il s'en publie journellement plus de vingt dans la capitale seule. Dans les départements, on

compte environ 350 journaux, parmi lesquels, jusqu'à la mort de M. Henri Fonfrède, le *Mémorial*, et ensuite le *Courrier de Bordeaux*, se faisaient particulièrement remarquer.

Organes des trois grands partis politiques, dont l'un défend la Charte de 1830, et dont les deux autres tendent à renverser le gouvernement actuel pour le remplacer, soit par la légitimité, soit par la république, les journaux de Paris se divisent ainsi en trois catégories. Dans la première se classent, malgré les nuances tranchées qui les distinguent, le *Moniteur universel*, journal officiel du gouvernement, qui a pour auxiliaires le *Moniteur Parisien* et le *Messager*, journaux du soir, le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, le *Courrier Français**, le *Temps*, le *Commerce*, etc. Parmi les journaux légitimistes, on doit citer la *Gazette de France*, héritière de celle que fonda Renaudot, et la *Quotidienne*, qui, plus sérieusement attachée aux mêmes principes rétrogrades, emploie moins de détours et moins d'artifices pour les défendre. Le seul représentant de quelque importance de l'opinion radicale, est encore le *National*, même après la perte immense qu'il a éprouvée dans la personne d'Armand Carrel.

Les journaux au prix de 80 fr. étant trop chers pour se répandre partout dans les départements, et leur petit nombre leur assurant d'ailleurs en quelque sorte le monopole de l'opinion, on a cherché, il y a quelques années (en 1834), à élever contre eux une concurrence formidable, en fondant la *Presse*, grand journal quotidien, dont l'abonnement n'est que de 48 fr. Cela eut lieu dans l'intérêt du pouvoir ; mais bientôt l'Opposition eut aussi son journal à bon marché, d'abord le *Bon Sens*, et ensuite le *Siècle*. Ce dernier est peut-être maintenant le journal le plus répandu en France.

A côté de ces grands journaux, la *Phalange*, organe des intérêts socialistes ou de l'école de Fourier (voy.), occupe une place honorable. Plus bas sur l'échelle,

(*) Nous avons déjà consacré des articles à chacun de ces trois derniers journaux, ainsi qu'à la *Gazette de France*.

on trouve les petits journaux, ou *Charivari*, le *Corsaire*, etc., qui sont cent encore jusqu'à un certain point les journaux politiques, et qui sont ceux de l'opposition et du ralliement par les traits acérés qu'ils décochent au ministère et à leurs principaux partisans. Mais, dans leur nombre, il y en a très peu de bien que devant être rangés plutôt les recueils d'un contenu mêlé de nouvelles et de revues, exercèrent cependant sur la politique une grande influence. d'abord le *Conservateur*, fondé par quelques amis de la Restauration, des doctrines du catholicisme. Le libéral lui opposa, l'année suivante, le *Minerve*; et en 1824, le *Globe* entre les deux extrêmes, et repré- senta une philosophie plus sérieuse et indépendante, au voltairianisme de la théocratie des autres. Le *Globe* réuni plus tard au *Courrier Français* mérita aussi une mention, à son avantage dont il a longtemps joui.

En France, les journaux sont des instruments créés en faveur d'un parti, tandis qu'en Angleterre ils sont tout une spéculation. Cependant on peut dire que, comme les journaux en France sont des entreprises commerciales dont les actions montent ou descendent selon le nombre plus ou moins des abonnés. Comme eux aussi, soumis au timbre dont les droits s'élèvent à plusieurs millions.

Si la presse périodique a eu à souffrir de quelques mauvais jours en France, elle peut trouver néanmoins son salut ailleurs, quand on la compare à celle qui eut en Espagne. A peine la presse française commençait-elle à y prendre un certain développement, que la réaction d'Espagne vint renverser tout ce qui avait jusque-là, et forcer les journaux à se réfugier à l'étranger. C'est ainsi que le *Español Constitucional* se publia pendant quelque temps à Londres. L'ère s'ouvrit en 1820, et sous le gou-

est certain, le nombre des journaux. 64. Plusieurs d'entre eux étaient avec beaucoup de liberté : il suffira de citer le *Censor*, organe du libéralisme politique. Mais la contre-révolution les fit tous disparaître, à l'exception de la *Gazette de Madrid*, du *Journal de Vienne* et d'un ou deux autres, qui défendaient les principes de l'absolutisme intéressés du clergé. A la mort de Charles VI, le journalisme pouvait jouir de la bienveillance de la part du gouvernement ; cependant ce ne fut qu'en 1791 que la liberté de la presse fut établie, et, dans cette année même, la révolution de 1837. Depuis cette époque seulement, les journaux jouent un rôle important, mais dont nous n'avons pas encore recueilli beaucoup d'exemples. L'un des plus ardents est le *Journal de Vienne* (l'*Ouragan*), qui sème en effet son nom indique, et qui propage le libéralisme dans un pays si long-temps asservi à la verge du pouvoir despotique. Dans le Portugal, les journaux ont pris un rang plus élevé. Nous ne pouvons donc à mentionner la *Constitucional*, fondée à Porto, en 1822, et devenue le journal officiel en 1834, et le *Nacional*, journal officiel mais rédigé avec talent, comme le *Journal français*.

En Angleterre et la France, il n'y a pas de pays en Europe où le journalisme ait plus d'importance qu'en Alle-

Les gazettes s'y multiplièrent en grand nombre ; Fulda, Nuremberg, Augsbourg, Leipzig en eurent successivement ; et aujourd'hui, en tenant compte de tous ceux qui se publient en langue allemande, on en compte 167 journaux politiques (dont 100 appartiennent à la Suisse). Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la seule de ces gazettes qui eût quelque valeur fut le *Correspondant de Hambourg* (voy. T. VII, p. 42). Le nombre de ses abonnés augmenta considérablement lorsque la guerre éclata entre l'Autriche et la France ; mais l'occupation de Hambourg par cette dernière puissance, en 1811, lui porta un coup mortel et s'est à peine relevé aujourd'hui. Le *Journal de Napoléon* pesa sur l'Allemagne, et le *Journal périodique* dut se borner à re-

produire les articles du *Moniteur français* ; toute discussion politique lui était interdite. Mais, en 1813, elle rompit ses chaînes et sut s'élever à la hauteur des circonstances. On vit paraître alors successivement la *Gazette populaire russo-allemande*, le *Correspondant prussien*, les *Feuilles allemandes*, le *Mercure du Rhin*, le *Mercure de Franconie*, etc. Heureux de rencontrer un aussi puissant auxiliaire, les gouvernements se servirent de la presse pour soulever les populations ; puis, une fois le danger passé, ils brisèrent un instrument devenu inutile. Non-seulement on vit disparaître les privilèges, les concessions ; mais, en 1819, la diète soumit à la censure tous les journaux sans distinction, même ceux des états dont la constitution défendait l'établissement de cette entrave. Dans quelques principautés, le gouvernement se réserva même le monopole de la presse périodique ; dans d'autres, comme dans le Wurtemberg, on soumit les gazettes au timbre ; ailleurs enfin, on supprima simplement les feuilles trop indépendantes, telles que la *Gazette de Weimar*, la *Feuille de l'opposition*, l'*Observateur allemand*. Le journalisme ayant repris quelque vie à la suite des événements de 1830, des mesures plus rigoureuses encore furent adoptées par la diète sur la proposition de l'Autriche, et en 1832, le *Messager de l'Ouest*, la *Tribune allemande*, la *Gazette populaire de Bavière*, le *Libéral*, etc., durent cesser de paraître.

Néanmoins, le nombre des journaux est encore plus grand en Allemagne que dans la plupart des autres pays, ce qu'il faut attribuer à son morcellement. Parmi les plus répandus, nous citerons l'*Observateur autrichien*, journal officiel fondé en 1809, et le seul de l'Autriche qui ait une valeur politique. La *Gazette d'état de Prusse*, fondée en 1819, journal officiel qui, quoique rédigé avec talent, était généralement moins répandu avant les dernières réformes qu'on y introduisit, que la *Gazette de Haude et Spener*, la plus ancienne de toutes les gazettes prussiennes, puisqu'elle remonte à la guerre de Trente-Ans. Nous ne parlerons ni de la *Gazette de Königsberg*, ni de celle de *Breslau*, ni du *Mercure de Westphalie*, ni de

toutes ces feuilles publiées dans chaque ville un peu considérable et qui ne se lisent que dans leur province; mais on ne saurait passer sous silence la *Gazette générale d'Augsbourg*, à laquelle, au mot AUGSBOURG, nous avons même consacré un article spécial. Fondée en 1793, et transférée à Augsbourg en 1803, elle est la plus répandue et la plus importante de toutes les gazettes allemandes. Sans couleur politique, si ce n'est par rapport à la nationalité allemande (qu'elle soutient depuis 1840, non sans passion), elle accepte des articles de toutes mains et, plus d'une fois déjà, elle a servi d'organe à divers gouvernements étrangers. Sa correspondance est active et bien servie; ses suppléments littéraires sont souvent d'un haut intérêt. C'est sans contredit le journal le plus minutieusement complet, et sans doute aussi le plus véridique qui existe. Depuis 1837, la *Gazette universelle de Leipzig*, fondée par la maison Brockhaus, lui fait concurrence, mais sans se placer encore tout-à-fait à la même hauteur. Une vieille *Gazette de Leipzig*, fondée pendant la guerre de Trente-Ans, s'est obscurément soutenue jusqu'à nos jours. Le *Correspondant de Nuremberg* a perdu ses allures indépendantes. La *Gazette de Bairouth*, autrefois le journal le plus répandu de l'Allemagne, compte à peine aujourd'hui autant d'abonnés que la *Gazette politique de Munich*, le *Mercur de Franconie* ou la *Gazette de Spire*, etc. Le *Mercur de Souabe*, publié à Stuttgart, est au contraire beaucoup lu, ainsi que le *Journal de la Haute-Allemagne*, qui, fondé en 1841, soutient contre la France la nationalité allemande et l'intégrité du territoire. Autrefois le *Courrier allemand* se distinguait par sa tendance libérale. Enfin nous indiquerons encore le *Börsenhalle de Hambourg*, recherché des négociants, et le *Journal français de Francfort* qui, défenseur de la légitimité, est souvent l'organe des puissances du Nord.

Les gazettes hollandaises avaient jadis une importance qu'elles ont presque entièrement perdue depuis que la liberté de la presse a été établie en France, et que l'Angleterre a supplanté la Hollande dans le commerce du monde. Elles ne

sont soumises à aucune censure. remarquables sont la *Gazette de la Nicuws en advertentiebla* Haye, l'*Allgemeene handelbla* sterdam, l'*Arnhemsch Courant*, *triel*, etc.

En Belgique, au contraire, périodique n'a commencé à quelque influence que depuis la de ce pays avec la Hollande. On se former une opposition pais le *Vrai Libéral*, le *Courrier de* et le *Courrier des Pays-Bas* les organes, tandis que le *Nati* *Courrier universel* soutenaient vernement. En 1830, fut fondé *teur belge*, journal officiel. *Lidant*, le *Courrier belge*, l'*On* et le *Journal d'Anvers* sont les journaux belges les plus rép

Depuis quelques années, l des gazettes a beaucoup aug Suisse. A l'exception d'Uri et wald, il n'y a pas de canton q au moins une, en français, en ou en italien. Parmi les feuille en allemand, on doit citer l *d'Ararau*, le *Messager suisse*, l *de Berne*, la *Nouvelle gazet* *rich*. Le *Courrier suisse* et l *du Tessin* se publient en italie *zette de Lausanne* et le *Nouve* *dois*, en français. La *Gazette* *zell*, le *Républicain suisse*, l'*la Sentinelle* sont les organes démocratique. Le *Messager* *forestières* et la *Gazette de* tiennent l'aristocratie. Le *Fe* *Genève* et le *Conteur de Sau* représentent le tiers-parti.

La Suède a, proportionnelle population, plus de journaux France. Il en paraissait 87 en 11 que grande ville à le sien. La ga cielle *Post-och Inrikes Tidna* *gée* par l'Académie. L'*Aftonb* que la *Freja*, héritière de l' distingue par la vivacité de sa tion et la liberté de son lang un grand journal qui a, dit-
abonnés. Le journal ministéri *dernesland*, est beaucoup moi *Svenska Minerva* et la *Sven* mériteraient de l'être devant

Englight Allehand mérite encore une citation.

En 1835, on comptait en Danemark plusieurs journaux, dont 7 seulement en langue danoise; mais dans ce nombre les recueils de lois paraissent compris. La Russie, par son immense étendue, n'a que 38 journaux politiques publiés en 12 langues différentes, et ne paraissant pour la plupart que deux fois par semaine. Dans ce nombre, il est vrai, ne sont pas comptés les journaux de la Finlande. Le *Journal de Saint-Petersbourg*, journal de la capitale et du gouvernement, est rédigé en russe; l'*Abeille du Nord*, fondée par Schlegel (voy.), l'est en russe, ainsi que la *Gazette de Moscou*, journal réservé pour les annonces, et qui a, dit-on, de 9,000 abonnés; enfin la *Gazette de Saint-Petersbourg*, qui publie les Mémoires des Sciences, et la *Gazette du Commerce*, le sont à la fois en russe et en français. Nous mentionnerons encore le *Journal d'Odessa*, rédigé en français, la *Gazette de Tiflis* et celle de *Mitau*.

En 1830, la Pologne possédait 37 journaux qui se publiaient presque tous en polonais. Le nombre s'en accrut pendant la révolution, mais il a beaucoup diminué depuis la victoire des Russes. Il n'était plus que de 15 en 1840. Parmi ceux qui existent encore, on peut citer le *Dziennik Powszalski*, la *Gazetta Polska krajowa i obka*, le *Courrier de Cracovie* et la *Gazette de Cracovie*, qui ont un faible intérêt qu'ils offrent d'ail-

leurs. En Hongrie a plusieurs journaux rédigés en allemand, soit en magyare, soit en hongrois. Nous citerons le *Jelenkor* (le présent), le *Hirnök* (le Hérault), le *Gazette de Bude*. La *Gazette d'Autriche* appartient à l'Illyrie, et nous avons un article consacré à la langue illyrienne, la *Gazette nationale illyrienne*, journal qui s'adresse à tous les Slaves et qui publie aussi à Agram. Mais les Slaves ou magyares ne jouissent d'une indépendance politique assez grande pour que la presse périodique s'y développe dans un état florissant.

Quant à la Grèce, les journaux qui s'élevèrent pendant la guerre de l'indépendance furent presque tous étouffés

par la loi qui les assujettit à un cautionnement. Depuis 1834, le *Sauveur* soutient le gouvernement, dont il est soutenu de son côté, et la *Minerve* est l'organe de l'Opposition.

Aujourd'hui l'empire ottoman a aussi ses journaux. Indépendamment du *Journal et de l'Impartial de Smyrne*, rédigés en français, il y paraît le *Moniteur ottoman*, journal turc officiel, mais qu'on traduit aussi en français. Son vrai titre est *Takwimi Wakayi*. Quelques provinces, qui jouissent maintenant d'une ombre d'indépendance, ont d'ailleurs aussi leur feuille politique, par exemple le *Journal de la Serbie*.

Si, pour examiner l'état de la littérature périodique dans les autres parties du monde, nous nous transportons maintenant à l'autre extrémité de l'Asie, nous trouvons en Chine un journal véritable, le *Knig-Pao*, vraisemblablement le plus ancien de tous ceux qui existent; journal qui sans doute ne ressemble aux nôtres ni pour le contenu, ni pour la forme, mais qui répond aux besoins de ses lecteurs. Purement officiel, il publie chaque jour les pétitions adressées à l'empereur, les réponses qui y ont été faites, les ordonnances impériales, les événements remarquables. Les abonnés de la capitale le reçoivent régulièrement chaque jour, mais il n'arrive que de temps en temps à ceux des provinces. D'autres feuilles chinoises, également officielles, sont connues en Europe sous les titres de *Gazette de Peking*, *Gazette de Canton*, etc.

On ne peut guère donner le nom de journal à un petit cahier composé de feuilles de quelques pouces de long sur deux pouces de large, que le gouvernement persan fait publier à des époques indéterminées; mais les publications périodiques qui se font dans l'Inde anglaise méritent ce titre à tous égards. En 1830, le nombre de ces publications, presque toutes en langue hindoue, s'élevait à 33. Les plus renommées sont le *Sumbad Caumudi* et le *Bungo Dut* qui se distinguent par leurs opinions libérales. Le *Sunatchar Tchundrika* est beaucoup moins estimé, à cause de ses préjugés religieux et du ton passionné de sa polémique.

On voit que la littérature périodique,

en Asie, n'a pas une bien grande importance. Elle en a moins encore en Afrique. Depuis 1828, Méhémet-Ali a fondé au Caire un journal intitulé *Événements de l'Égypte*, qui se publie, en langue arabe, deux ou trois fois par semaine, et qui ne contient guère que des extraits des feuilles françaises et des annonces. Un an auparavant, des Français avaient établi à Tripoli l'*Investigateur africain*. Depuis la conquête, Alger a un *Moniteur algérien*. Si à ces trois journaux, on ajoute le *South african commercial advertiser*, qui se publie au Cap depuis 1824, et le *Conteur*, écrit en langue calfré, et qui depuis 1838 paraît une fois par mois, on aura, sauf omission, un état complet des journaux paraissant en Afrique.

Les États-Unis sont de tous les pays celui où le journalisme est le plus productif ; on peut dire qu'il est la partie la plus essentielle de la littérature anglo-américaine. La première gazette des États-Unis fut publiée à Boston en 1704. En 1775, il n'y en avait encore que 37 ; on en compte aujourd'hui plus de 1,200, dont 50 quotidiens, 550 hebdomadaires, et les autres paraissant deux ou trois fois par semaine. En tenant compte de toute la presse périodique, on a trouvé, pour l'année 1840, 1,500 journaux ou recueils paraissant en anglais, et 70 en allemand ; il y faut ajouter un petit nombre d'autres écrits en français et dans d'autres langues. On estime à 60 millions le nombre des numéros imprimés chaque année. Les journaux ne sont soumis à aucun droit de timbre, et comme les frais de poste sont très modiques, le prix en est modéré. En général, ils s'occupent peu de discussions politiques, quoique, le cas échéant, ils sachent soutenir énergiquement leur parti. Anglais, Irlandais, Allemands, Français, les Noirs mêmes et les Indiens ont leurs gazettes. Celle des Noirs se publie à New-York, l'une des villes où la presse périodique est la plus active, sous le titre de *Rights of all*, et celle des Indiens à New-Echota (Géorgie), sous celui de *Cherokee Phoenix*, depuis le 21 février 1828.

Dans le Canada et les autres colonies anglaises de l'Amérique du Nord, le nombre des journaux a considérablement

augmenté depuis 1829, au point que Bentinck a supprimé les deux qui avaient été opposées à la presse. Le nombre s'élève aujourd'hui à quatre-vingt-cinq. Les journaux les plus remarquables de ces journaux sont

Les républiques de l'Amérique du Nord et le Brésil sont plus avancés en ce qui concerne le port de la littérature périodique que l'Espagne et le Portugal. Il est vrai que les journaux de ces pays sont si mal rédigés qu'ils ne valent à peine les lire, à l'exception de *la Chilé*. Le prix en est fort élevé, et dans l'île de Cuba, où il est de dix.

Il n'y a pas jusqu'à l'Australie où les journaux, comme, par exemple, le *Sidney Monitor*. On en compte une seule terre de Van Diemen et la Nouvelle-Galles méridionale.

Les journaux marquent une grande avance dans la littérature et dans la science. Ils facilitent la circulation et créent en quelque sorte une culture auquel tous les pays sont parvenus ou moins complètement. Ils ont jusqu'à un certain point la vie publique, et associent au grand public la multitude que la loi ne peut atteindre, qui, par leur moyen, prend part à la constitution de l'opinion publique. Les journaux sont, pour ainsi dire, la monnaie des livres qu'ils ne font pas faire négliger, d'abord par l'actualité qui leur est propre et qui ne se trouve pas ailleurs, et ensuite par leur lecture réclame déjà tout en soi, mais d'un autre côté ils contiennent à augmenter le nombre des livres, ces mêmes livres, en répandant les occupations intellectuelles et les premières qui font naître et qui procurent d'autres, et de plus ils sont les journaux que l'on voit en parlant de la presse et de la presse. En France, l'influence de la presse périodique est telle qu'on l'a appelée le *troisième pouvoir*, venant après les deux chambres. La révolution (20) a été préparée par elle, elle aussi qui la commença, et ce fut contre elle que les ordonnances de juillet avaient été surtout dirigées.

L'article JOURNALISME sera complété par l'article qui traitera de l'apprécier la nature de l'in

ses avantages et ses inconvénients. J. H. S.

JOURNAL, v. LIVRES DE COMMERCE.

JOURNAL DE PARIS. Il est, non ancien des journaux de France *zette de France*, le *Mercur* autres lui contesteraient à bon priorité; mais du moins le plus ancien des journaux. Le privilège en fut accordé, en 1776, pour l'exploiter en M. Dusieux, homme de lettres, imprimeur, Cadet, célèbre à Paris, et Romilly. Le premier numéro parut le 1^{er} janvier 1777.

La nouvelle feuille dû rester en suspens toute question politique, et même, par respect pour le privilège de la *Gazette*, son aînée, publier les personnes qui avaient eu l'honneur d'être mentionnées dans les carrosses du jour, son apparition journalière fut une véritable innovation pour la classe capitale. Elle lui faisait connaître, chaque matin, la publication des livres, les faits intéressant les sciences et les arts; elle lui donnait le programme des spectacles du jour, l'analyse des pièces dramatiques, le tout sans aucune soule d'autres petits articles qui ne fussent pas moins curieux pour une classe d'amateurs, tels que les portraits, la hauteur de la rivière de la Seine, etc. Aussi la spéculation fut-elle plus lucrative pour les quatre premières années, ils eurent plus de 100 livres de bénéfices à se partager sans frais considérables... Le succès prit dans la rédaction. Ce fut le commencement du *Journal de Paris*.

En 1789, cependant, ce journal colora sa page primitive de quelques teintes nouvelles. Diverses questions littéraires et politiques lui fournirent des textes de haute portée polémique. On sait que M. de La Harpe, sous Louis XVIII, ne dédaigna pas de contribuer aussi aux succès du journal par quelques articles sur des préférences littéraires, où il se joua plus d'une fois de la crédulité parisienne.

Après la prospérité du *Journal de Paris* pendant la révolution, mais pendant sans quelques nuances, en 1785, entre autres, il faillit être supprimé pour avoir inséré une jolie

chanson du chevalier de Boufflers, où une petite princesse d'Allemagne était ridiculisée. On jugea du moins à propos de donner un mentor à la feuille audacieuse : ce fut l'académicien Suard, déjà censeur royal, qui, pour la sauver, voulut bien accepter un traitement dont elle dut faire les frais, plus un honnête intérêt dans les bénéfices.

La révolution de 1789 amena de nombreuses concurrences pour cette feuille quotidienne, jusque-là unique en France. Toutefois, elle soutint la lutte avec succès, et suivit une honorable ligne politique, grâce au talent et au courage de ses principaux rédacteurs de cette époque, André Chénier et Regnaud de Saint-Jean d'Angely. Le 10 août et la Terreur vinrent les proscrire, au lieu de leur répondre.

Sous l'empire, le *Journal de Paris* devint la propriété de deux hommes d'état auxquels la littérature n'était point étrangère, Maret et Roederer. Quelques autres feuilles y furent réunies, particulièrement le fameux *Journal du soir* des frères Chaigneau. Plusieurs littérateurs estimés, tels que l'abbé Lécuy, Sévelinges, Fabien Pillet, etc., en furent les rédacteurs habituels. Passé ensuite entre les mains d'une société d'actionnaires, on a vu successivement défiler dans les rangs de ses écrivains un assez grand nombre de gens de lettres, Colnet, Salgues, Martainville, MM. Viennet, Lingay, Aubert de Vitry, Guillois, Ourry, etc., jusqu'au moment où M. de Villèle, l'inventeur de l'amortissement des journaux, s'en rendit acquéreur pour le supprimer.

La révolution de 1830 opéra néanmoins sa résurrection : il reparut sous le titre de *Journal de Paris et des Départements*. Dirigé quelque temps par M. Léon Pillet, il subit depuis plusieurs changements de propriété et, par suite, d'opinion, avant d'aboutir à une seconde mort qui, vu sa fusion dans une autre feuille, paraît lui laisser peu d'espoir d'une résurrection nouvelle. M. O.

JOURNAL DES DÉBATS, voy. DÉBATS.

JOURNAL DES SAVANTS, voy. SAVANTS.

JOURNALISME, mot qu'on ne trou-

ve pas encore dans le Dictionnaire de l'Académie, mais qui est fréquemment employé pour exprimer l'esprit qui anime les journaux (*voy.* ce mot), l'influence et le genre d'action qu'ils exercent sur la société.

Le journalisme est une puissance nouvelle; c'est le régime représentatif qui l'a mis au monde. Organe de l'opinion, de cette puissance redoutable qui aspire à se constituer sous les gouvernements libres, le journalisme doit son ascendant immense à la publicité dont il dispose. Révéler les besoins du pays, proclamer les vérités nouvelles, dénoncer les abus, empêcher le gouvernement de faire fausse route, quelle grande et belle mission! Quel rôle glorieux est réservé à celui qui saura la comprendre! Le journalisme n'a pu naître et vivre que sous un régime de liberté, où le droit de penser tout ce que l'on veut et de dire tout ce que l'on pense appartient à chaque citoyen. En France, il a été définitivement émancipé le jour où furent écrits dans la Charte ces mots: « La censure ne sera pas rétablie. » Cette déclaration des droits de la pensée, qu'est-ce autre chose que l'avènement de l'opinion publique par le journalisme?

Dans toute conquête récente, il est difficile de se préserver de l'abus: l'exercice de ce droit nouveau n'a donc pas été exempt d'excès; on en a usé sans règle et sans mesure. Écho de la tribune politique, le journalisme la contrôle, et souvent avec amertume; mêlé à tous les mouvements de la vie constitutionnelle, il en est un des ressorts les plus actifs, et quelquefois aussi les plus désordonnés. Son action a été d'abord toute critique. Jusqu'ici, la presse périodique n'a existé que dans des intérêts de partis: il faut l'organiser dans l'intérêt social. C'est une arme offensive, dont on n'a usé que pour l'attaque: il faut en faire une force gouvernementale, c'est-à-dire un enseignement public, un moyen d'éducation constitutionnelle.

Que le journalisme doive être aujourd'hui un enseignement public, c'est ce qui ne paraît pas encore suffisamment compris par la presse. Quand on veut diriger l'opinion, il faut d'abord l'éclairer. Grâce à la prompte circulation qu'établissent des

moyens de communication de plus en plus rapides, le journal est une chose dont l'auditoire est partout, des chaumières les plus brillantes comme des humbles tavernes; il va trouver son lecteur pauvre dans sa modeste retraite, contact les populations les plus éloignées; il transmet aux extrémités du royaume le résultat des méditations de son auteur, se passe sur un point du globe aussitôt commun à tous les points de sa surface. Aussi quel rôle important quelle vie il entretient dans le pays! C'est la puissance des choses appliquées à la pensée.

L'enseignement que le journalisme doit-il se réduire à préparer l'éducation politique? Sans parler de l'importance littéraire de la presse périodique en d'autres temps (de nos jours elle est bien dévalorisée), il y a en nous d'autres besoins à satisfaire: notre nature morale aussi sa culture. Que la presse sollicite pour épurer les mœurs, raffermir les nobles croyances, élever dans les cœurs le sentiment de l'honnêteté, alors ses leçons sont vraiment fructueuses. Cette classe à laquelle elle s'adresse, se compose en grande partie de ceux qui ne savent pas chercher ailleurs une instruction; leur est pourtant bien nécessaire le journal s'attachait à ne leur donner que des idées saines, à laisser dans leur esprit des impressions salutaires, ces populations dont la vie intellectuelle par trop abandonnée, le bien-être matériel dirait alors serait bénir sa modeste influence. Que le journaux s'occupe à cet art que Franklin a rendu tant de succès, de popularité, de succès utiles, de présenter les conseils pratiques sous des formes simples et accessibles au grand nombre, de former en petite monnaie à l'usage de la foule les labeurs que les savants et les solitaires enfantaient au fond de leur

Peut-on user avec trop de modération cette puissance redoutable, qui nous fait penser pour la multitude? Comment fournir une opinion toute fraîche sur les questions du jour? Que l'on

culables de cette action quoti-
tée sans relâche ! Le lecteur
ad les opinions que son journal
chaque matin. Il croit n'avoir
t, parce que depuis trente ans
ême journal ; mais s'il pouvait
r l'histoire de ses variations, de
phases diverses par lesquelles il
ur à tour bonapartiste, légiti-
stitutionnel, juste-milieu, bel-
a pacifique, il serait effrayé des
ations sans nombre qui se sont
a lui. Tout l'atteste donc, le
ne exerce aujourd'hui une in-
cisive sur les destinées des peu-
avec vérité qu'on l'a nommé le
: pouvoir (voy. p. 466). Tout-
our le bien ou pour le mal, se-
sée qui le dirige, s'il gouverne
l'esprit public, il peut aussi le
susciter une opinion factice.
n'il faut voir le revers de la

mmement le journalisme ne se flat-
oir atteint l'idéal de la perfec-
re exempt des faiblesses inhé-
condition humaine ; sans doute
la prétention d'être infaillible :
re donc qu'un ami sincère lui
mes-unes de ses vérités.

me comme en Angleterre, le
e a été honoré par des talents
: il suffit de citer M. de Châ-
l, Benjamin Constant, l'abbé de
Guizot, M. Thiers (voy. ces
n a vu des journalistes devenir
ministres. Cette haute fortune
te quelques hommes éminents
à tête à la foule des écrivains et
rière eux une longue queue de
ri politiques. Partout ailleurs,
igner, il faut avoir appris : on
venu à donner des leçons de
de musique sans connaître la
la grammaire. Mais les affaires
ont ce privilège singulier, que
onde croit les savoir, sans en
ais fait l'apprentissage ; nul no-
st exigé de celui qui prend la
ur faire la leçon aux gouverne-
en ne donne plus d'aplomb que
se : aussi a-t-elle toujours le ton
t. Lorsque, sans responsabilité
n peut, du haut de son journal,

régenter les rois et morigéner les ministres, il est trop aisé de se faire illusion et de s'exagérer son importance. On finit par se croire tout permis.

Ce point de vue exclusif de la critique auquel s'arrête le journalisme, le maintient dans un état d'irritation chronique. Cet esprit d'hostilité aveugle, ce besoin d'attaquer sans relâche, pousse nécessairement à l'exagération : il épuise les formes agressives et les termes injurieux ; la violence devient son état normal. Heureusement, dans cette circulation forcée, la parole s'use comme la vieille monnaie, et perd cinquante pour cent de sa valeur. A force d'être prodigués en vain, des mots tels que *infamie*, *trahison*, *lâcheté*, n'ont plus dans la langue des journaux leur signification première. Si cette exagération et cette violence peuvent quelquefois s'allier à un certain degré de bonne foi, par malheur l'excuse ne peut pas toujours être alléguée.

Les journaux sont d'ordinaire l'avant-poste des ambitions expectantes ou le refuge des ambitions déçues. C'est un camp où l'on enrôle pour la conquête du pouvoir ; les ministres en disponibilité reviennent y planter leurs tentes. Renverser des ministères, en créer de nouveaux, telle est la grande prétention du journalisme ; c'est là son point de mire et son triomphe. On a vu, de notre temps, ce que pouvait la presse, disciplinée par un chef d'état-major expérimenté. A un mot d'ordre donné, tous les affidés manœuvrent avec ensemble ; l'éloge ou le blâme est dispensé en vertu d'une consigne ponctuellement suivie ; les faits prennent la couleur qu'exige l'intérêt du moment, et l'on parvient ainsi à créer une opinion factice, et à donner le change au pays pendant quelques semaines.

Ce n'est pas tout : le journalisme, quelles que soient ses lumières, devient souvent aussi l'organe du charlatanisme ; et il ne faut pas s'en étonner. Le journal est une trompette si retentissante, que tous les charlatans ont hâte de l'emboucher. Tour à tour politique, littéraire, mercantile, philosophique, le charlatanisme se multiplie, il prend toutes les formes ; le feuilleton, la réclame, le *puff*, tout lui est bon : il envahit le journal, il

en obsède toutes les issues, parce que le journal est la voie la plus directe pour arriver au public. Des tréteaux du journal, le charlatan bat la caisse, et fait la parade pour appeler les chalands. On connaît le propos de cet entrepreneur de succès, qui se fait fort, avec 30,000 francs d'annonces jetées dans les journaux, de faire prendre tout ce qu'il lui plaira d'imposer au public.

Et nous n'avons encore rien dit de la camaraderie (*voy.* ce mot et *COTERIE*), des compères, des articles dans lesquels un auteur chante lui-même ses propres louanges. Des intérêts, des questions de personnes, des guerres de partis, voilà donc, au fond, ce qui défraie les journaux.

Entre tous les esprits qui se complaisent dans les châteaux en Espagne, il n'en est aucun peut-être qui n'ait rêvé un journal impartial; mais il a fallu bientôt renoncer à cette idée, comme à une utopie chimérique. En effet, l'impartialité est ennuyeuse; elle supprime la passion, l'animosité, le fiel, le paradoxe, tout ce qui fait lire : demander de l'impartialité à un journaliste, c'est lui demander de briser sa plume, c'est lui imposer le suicide. Les journaux sont donc inévitablement des armes de partis.

Cet esprit hargneux de la presse périodique semble être une condition de sa nature. Il en est du journalisme comme de la démocratie athénienne, telle que nous la peint Aristophane, ombrageuse, inquiète, jalouse, déchaînée contre les supériorités. Tout homme, dès qu'il a touché au pouvoir, devient sa proie. Seulement, grâce à la douceur de nos mœurs, l'injure périodique a remplacé l'ostracisme; sérieuse, âpre, violente dans le journal politique, légère, moqueuse, sarcastique dans les petits journaux : quolibets, calembourgs, bouffonneries de toute espèce, tout lui est bon pour livrer un adversaire à la risée populaire. Aussi tout homme public doit être cuirassé d'avance contre les atteintes du journalisme.

Il faut en convenir, cette incapacité de rendre la moindre justice à ses adversaires n'est pas le beau côté du journalisme. Ne pas admettre que l'on puisse, sans être un malhonnête homme, différer de vues

sur des principes de gouvernement sur des mesures d'administration, un degré d'intolérance dont nous chaque jour trop d'exemples sous L'effet de cette injustice est de de la presse; elle s'affaiblit par ses excès.

Cependant une tâche glorieuse core réservée aux journaux. Tra détruire les vieux préjugés, éclairer les véritables intérêts, comprendre les bienfaits d'un républicain, montrer à chacun le trame la loi de notre nature et la de notre affranchissement, tels immenses services que la presse dre aujourd'hui. Le jour où, au meuter les vieilles passions et les animosités assoupies, nous v écrivains tendre à resserrer plus ment les liens qui unissent les p à rallier dans un intérêt commun membres de la grande famille ce sera l'âge d'or du journalisme peut-être, on aura résolu le problème de réhabiliter à la fois le le pouvoir, et l'on satisfera ainsi besoins les plus réels de ce xxi qui, par une admirable prévision lué à son aurore du nom de séné nisateur.

JOURNÉES. L'histoire connaît nom à certains événements célèbres surtout en France, et qu'époque. Telles sont les journées août, du 9 thermidor, du 2 pr 13 vendémiaire, du 18 fructidor brumaire, de juillet 1830 (1831) que nous leur consacrons, et donne encore aux batailles : c qu'on dit la journée de Mareng sterlitz (*voy.* ces noms), etc. journées ont reçu des qualificatifs particulières, comme celle des Dup celle des Barricades (*voy.* celle gnards 28 février 1791, etc.

JOUTE, mot qui, au premier semblerait avoir la même origine mais qu'on a dérivé, sans doute de raison, de *juxta*, auprès, p dit-on, les *jousteurs* se joignent pour se battre, ou encore de *ju* qu'on aurait donné à cet exercice basse latinité. Les mots *juxta*

peut-être pour quelque chose de dernière étymologie.

Des temps de la chevalerie, la joute était pratiquée à la lance d'homme à homme, et non à cheval; on a ensuite étendu la signification de ce mot à d'autres combats. Elle se faisait ordinairement dans des tournois (*voy.*), après les combats de champions. Il y en avait cependant qui se faisaient seules en dehors des tournois. Comme les dames étaient l'âme de ces fêtes, les chevaliers ne terminaient jamais une joute sans rompre en leur main une dernière lance qu'ils nommaient *lance des dames*. Cet homme était en combattant pour elles, à la hache d'armes et à la

tribune aux Espagnols l'introduisit dans le midi de la France. Ils auraient été les premiers à en faire un exercice, qu'ils ont appelé *juogo de canas* (jeu des blancs), parce que, dans le commencement, ils lançaient en tournoyant des lances contre les autres, et se battaient de leurs boucliers pour en faire des coups.

La *joute sur l'eau* est un exercice qui se fait sur un bateau, monté sur un lac, et dans lequel deux jouteurs, cherchant à se faire passer l'eau, en se poussant l'un l'autre, l'aide d'une longue lance en un moment où les deux bateaux se heurtent.

X.
JOUVENCE (FONTAINE DE). Ce sont des romans de chevalerie, et prennent leur origine dans *Ogier le Danois* et *de Bordeaux*, qui ont popularisé nous la fiction de cette merveilleuse fontaine destinée à rendre la jeunesse à ceux qui ont été décolorés par l'âge et les infirmités. On ne faut pas croire, cependant, que la fontaine consolante soit tout-à-fait découverte par ces ingénieux chroniqueurs; on en retrouve quelques vestiges dans les graves auteurs de l'antiquité. On raconte très sérieusement qu'il y avait autrefois dans la Grèce une fontaine nommée *Calatus*, et située près de la source de l'Alphée, où Junon venait se baigner et paraître toujours jeune et belle à ses amants. Si l'on en juge par les nombreu-

ses infidélités de ce dieu, la vertu des eaux de *Calatus* devait être déjà bien affaiblie.

Personne n'ayant retrouvé, depuis, cette première fontaine de Jouvence, des écrivains plus modernes et non moins naïfs affirmèrent que c'était dans l'Inde qu'il fallait la chercher. Alexandre, suivant eux, en avait eu connaissance, lors de son expédition dans ces contrées, mais il n'avait pu en découvrir l'emplacement. Nous ne conseillons à personne de tenter ce que n'a pu accomplir Alexandre.

Tant de gens, au surplus, croyaient encore, jusque dans le xv^e siècle, à l'existence réelle de l'introuvable fontaine, que, lorsque Colomb eût découvert un nouveau monde, on ne manqua pas de mettre son nom sur la fontaine régénératrice au nombre des trésors qu'il promettait à l'ancien. C'eût été, au moins pour les dames, le plus précieux de tous; mais ce n'est pas précisément cela que nous y avons trouvé.

Du reste, selon d'autres traditions du moyen-âge, réunies avec d'autres ouvrages dans le *Recueil des cas mémorables advenus de nos jours*, par J. de Marcouville (1564), le merveilleux pouvoir de la fontaine n'était pas sans quelques restrictions. Tout en rajeunissant l'individu intérieurement, c'est-à-dire en lui rendant la force et la santé et en prolongeant ses années, elle ne pouvait lui enlever les signes extérieurs de la vieillesse, les cheveux blancs et les rides. Bien des femmes auraient pensé que ce n'était pas la peine de rajeunir *incognito*, et à ces conditions-là.

La fontaine de Jouvence n'est plus aujourd'hui que dans le domaine des romanciers et des poètes. Parmi les inspirations qu'elle a fournies à ces derniers, on connaît le joli rondeau du malin La Fontaine,

Bien à propos s'en vint Agnès en France, etc., dont nous ne rappellerons ici que la conclusion :

Grand dommage est que ceci soit sornettes;
Filles connais qui ne sont pas jeunettes
A qui cette eau de Jouvence viendrait
Bien à propos.

C'est sans doute pour les consoler que de nos jours, des faiseurs de cosmétiques

ont annoncé la découverte d'une *eau de Jouvence*. Hélas ! l'une n'était pas moins une chimère que l'autre ! M. O.

JOUVENET (JEAN), célèbre peintre d'histoire de l'École française, naquit à Rouen, le 21 août 1647^{*}. Il appartenait à une famille originaire d'Italie, dans laquelle le goût de la peinture s'était toujours perpétué : son aïeul, Noël, en avait enseigné les premiers éléments au Poussin ; Jean, son père, et Laurent, son oncle, l'exercèrent à Rouen avec distinction. Ses parents s'appliquèrent à développer les dispositions qu'ils lui reconurent pour leur art, puis ils l'envoyèrent à Paris. Jouvenet avait alors 17 ans. Sans autre maître que la nature, il se créa une théorie de son art appropriée à son propre génie. Doué d'une grande vivacité d'esprit, d'une facilité d'exécution qui tenait du prodige, il marcha d'un pas rapide. A 26 ans, lorsqu'il exposa son *Paralytique*, tableau connu sous le nom du *Mai*, exécuté pour Notre-Dame de Paris, où il se voit encore, il n'y eut qu'une voix pour en vanter la richesse de composition, la fermeté de dessin, la vigueur de pinceau. Le Brun (*voy.*), alors tout-puissant, se plut à encourager l'artiste et à appeler sur lui les bienfaits du roi. Il le présenta lui-même à l'Académie de peinture, où il fut admis, en 1675, pour son tableau d'*Esther devant Assuérus*, qui rappelle si bien la manière du Poussin. Dès lors, Jouvenet put à peine suffire aux travaux qui lui étaient commandés. Ardent, infatigable, autant qu'enthousiaste de son art, il travailla sans relâche : aussi le nombre de ses tableaux est-il immense. Les châteaux de Versailles, de Marly, de Meudon, l'abbaye Saint-Martin-des-Champs, l'église des Invalides, celle des Carmes de la place Vendôme, les parlements de Rennes, de Toulouse, de Rouen, recueillirent les plus belles productions de ses pinceaux.

Quatre tableaux admirables qu'on voit aujourd'hui au Musée du Louvre : *La Madeleine chez le Pharisien*, *Jésus chassant les vendeurs du temple*, *la Pêche miraculeuse*, *la Résurrection de*

(*) La date du 14 avril 1644 qu'on donne quelquefois à sa naissance se rapporte à celle d'Alexis Jouvenet, son frère aîné.

Lazare, avaient été peints par pour l'abbaye des Bénédictins (Martin-des-Champs à Paris. Sur commande de Louis XIV, le peintre répétition libre de ces beaux pour être copiés en tapisserie cette tenture que le tsar Pierre-donna la préférence en 1717, citant les Gobelins, il fut invité à faire un choix parmi le de cette manufacture. Après ce tableaux vient cette *Descente du Musée du Louvre*, qu'on a la même ligne que les célèbres de Daniel de Volterre et de B représentant le même sujet ; puis fond de la tribune royale de l de Versailles, représentant *la l et les douze Apôtres*, peints en 1702, au-dessous de la ce Invalides ; enfin son *Magnific tre-Dame de Paris*. Ce dernier à son pinceau, fut exécuté gauche, sa droite étant restée à la suite d'une violente attaque, en 1713 ; il est digne d'intérêt, surtout en considération et de l'infirmité de son auteur. de même sans doute de ce pluvanté et anéanti par accident, ment de Rouen, qui représente *nocence, poursuivie par le diable se réfugiant dans les bras de l tandis que la Religion la com même instant qu'elle écrase l et la Chicane* : il ne reste d'apprécier de cette peinture qu'une g quisse de la main du peintre serve M. Chapais, à Rouen, pour plusieurs autres ouvrages de son triote, et notamment d'une belle de sa fameuse *Descente de Cr*.

Jouvenet n'a point vu l'Italie jeune encore, de travaux de la plus importance, le temps lui a man seulement pour exécuter ce qu'il eût perfectionné son jugement, core pour achever ses études plus Aussi voit-on, dans ses ouvrages ment de l'art dominer la science de là cette originalité qui distingue productions.

Jouvenet releva par ses vert de ses talents. Il eut des amis,

voués, et fut chéri de sa famille, de laquelle il trouva dans Louvenet et Restout, ses neveux dignes de lui. Il mourut le 1717. Il a laissé un petit nombre de dessins. Les meilleurs de son temps ont reproduit ses ouvrages. Son œuvre gravée est la plus intéressante de l'École

L. C. S.

VICTOR-JOSEPH ÉTIENNE, DE, dramaturge, poète dramatique et de l'Académie-Française.

Jouy, dont le véritable nom est Étienne, naquit, en 1769, d'un marchand, au village de Jouy, près de Versailles. Sa première vocation fut celle des armes. Dès l'âge de dix ans, il passa en Amérique, comme soldat dans un régiment colonial, gouverneur de la Guyane. Après, il se rendit aux Indes, où il servit comme officier d'ordonnance jusqu'en 1790, époque de son retour en France. Il fit, en qualité de capitaine, la première campagne de la révolution. Blessé au combat de Bon-Secours sur le champ de bataille d'Judant général, après la prise de Valenciennes. Quelques jours plus tard, arrêté par ordre du proconsul Duquesnoy, condamné à mort par contumace au 10 août, il parvint à s'échapper en Suisse, d'où il ne revint qu'au 9 thermidor. Nommé chef de bataillon de l'armée commandée sous le général Menou, il eut une brillante part dans le succès de la journée de Fleurus, où fut abattu le général Kray. Au 13 vendémiaire, il fut rallié au parti sectionnaire, mais fut vaincu par l'armée de la Convention, sous les ordres de Bonaparte. Condamné à la courte détention, il fut envoyé en prison comme commandant de place, et y resta incarcéré sur l'accusation de complicité avec le gouvernement anglais et son agent accrédité en France, lord Malmesbury. L'absurdité de sa condamnation fut bientôt reconnue; et Jouy n'en renonça pas moins à son service militaire. Retiré avec sa pension à son grade et accrue d'un

supplément à raison de ses blessures, il suivit, en 1800, à Bruxelles son ami, M. de Pontécoulant, premier préfet du département de la Dyle, qu'il seconda avec succès dans ses travaux d'organisation administrative; mais bientôt après, le premier consul ayant appelé M. de Pontécoulant au Sénat conservateur, M. de Jouy se rendit à Paris où il se livra exclusivement à la littérature.

Le Vaudeville fut le premier théâtre de ses succès. *Comment faire, ou les Épreuves de Misanthropie et repentir* (1798), en société avec M. de Longchamps; *le Tableau des Sabines* (1799), avec le même collaborateur et Dieu-la-Foi, firent courir tout Paris au théâtre de la rue de Chartres et au théâtre Favart. Nous n'énumérerons pas les autres titres, assez nombreux et presque toujours heureux, de M. de Jouy dans ce genre frivole de composition. Des succès plus littéraires l'attendaient sur des scènes plus élevées; et, après quelques excursions encourageantes dans le domaine de l'opéra-comique (entre autres *Milton*, en 1805), la représentation de *la Vestale* sur le théâtre de l'Opéra, à la fin de 1807, révéla dans M. de Jouy, comme poète, et dans M. Spontini (voyez.), comme musicien, deux talents de premier ordre pour la scène lyrique. La destinée de cet ouvrage, d'où date la vogue de ses deux auteurs, est assez remarquable pour que nous en disions un mot. Ce fut en désespoir de cause que M. de Jouy en confia la composition à un maître jusque-là à peu près inconnu. Méhul, Boieldieu et M. Cherubini, à qui le poème avait été proposé, le rendirent au poète, et, tant que durèrent les répétitions, on ne cessa de prédire une chute éclatante à cet ouvrage qui obtint et mérita un succès d'enthousiasme.

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût!

M. de Jouy sut mettre à profit cet immense succès, et, pendant près de vingt ans, il exploita fructueusement cette belle scène de l'Opéra, espèce de jardin des Hespérides dont il est donné à un si petit nombre d'élus de forcer l'entrée. Un heureux choix de sujets, l'entente de la coupe lyrique, une versification harmonieuse et

pure sont des qualités qui doivent mériter au nom de M. de Jouy une place honorable à côté de ceux de Quinault, de Dauchet, de Marmontel et de Guillard, vrais maîtres en ce genre aujourd'hui profané.

Les opéras de *Fernand Cortez* (3 actes, avec Esmenard, musique de M. Spontini. 1809); *les Bayadères* (3 actes réduits à 2, musique de Catel, 1810) eurent un succès brillant, et qui s'est longtemps soutenu, à quelques situations fortes ou intéressantes, et à de grandes beautés musicales; mais le nom et le talent de Méhul et de M. Cherubini ne put sauver de l'abandon, au bout de quelques représentations, *les Amazones, ou la Fondation de Thèbes* (3 actes, 1812) et *les Abencerages* (3 actes, 1813). Le 23 août 1814, M. Jouy salua l'aurore de la Restauration, en donnant à l'Opéra *Pélage, ou le Roi et la paix* (2 actes, musique de M. Spontini). *Zirphile et Fleur-de-myrrhe* (2 actes, mus. de Catel) n'eut, en 1818, que quelques représentations; mais, heureux jusqu'au bout de sa carrière lyrique, M. de Jouy dut, en 1827, à *Moïse* (4 actes, avec Balochi), en 1829, à *Guillaume Tell* (4 actes, avec M. Bis), un double succès, qui a consacré ces ouvrages comme deux des plus beaux fleurons de la couronne musicale de l'illustre maître Rossini. Voy. ce nom.

M. de Jouy devait obtenir sur la scène française des succès plus littéraires, sinon plus productifs, et aussi durables. Après avoir donné quelques comédies, ouvrages de trop peu d'importance pour être mentionnés ici, cet auteur fit représenter, en 1813, au Théâtre Français, *Tippon-Saeb*, où Talma fit une création remarquable du rôle de l'infortuné sulthan de Mysore. En 1824, ce grand acteur rendit encore à M. de Jouy un bien plus signalé service, par le cachet de perfection qu'il sut imprimer au rôle de *Sylla*, tracé d'ailleurs par le poète d'une manière très dramatique. A ces deux éléments de succès se joignit encore l'influence des allusions si chères à l'esprit de parti: aussi la vogue fut-elle inouïe. L'auteur avait fondé de grandes espérances sur *Bélisaire*, autre tragédie politique; mais la censure impériale avait vu, dans *Bélisaire*, le gé-

néral Moreau; à son tour, la Restauration y vit Napoléon proscrit; de sorte que le vain Vandales, repoussé de la scène par deux partis opposés, ne put accéder qu'en 1825, où le public le accueillit très froidement. Rep. 1827, *Julien dans les Gaules*: très petit nombre de représentations. 1828, une comédie en 5 actes *Les intrigues de la cour*, piécette de scène et en disparut sans retour même soirée.

Comme écrivain peintre (M. de Jouy n'a pas montré de talent en ce genre), M. de Jouy n'a pas montré de talent en ce genre. Successivement attaché à la rédaction de plusieurs journaux, il en enrichit son recueil de piquants articles sur les tudes contemporaines, dans la narration et de l'anecdote. Son talent d'observation et une sagacité dans le choix et la disposition des cadres, ont valu à cette galerie de têtes et de scènes d'intérieur qui a rappelé celui qu'ont obtenu *Spectateur*, Addison et Richelieu. C'est ainsi que *l'Ermite de la Vallée d'Antin* (Paris, 1812, 5 vol.), des colonnes du *Mercure de France* (1815, 2 vol.), *de la Guyane* (1816, 3 vol.), *Gazette de France*, ont fait connaître l'Europe, traduits dans plusieurs langues. Quant à *l'Ermite en prison* (suiv., 14 vol.), fruit de la collaboration de M. de Jouy à la *Minerve française*, revue rédigée dans le cabinet de M. de Jouy, espèce de sténographie des notabilités de nos départements, pleine d'inexactitudes topographiques, de méprises plus fortes et plus nombreuses, le compte des individus; *les Prisonniers en liberté* (avec M. Jay, 2 vol., 1824) ont obtenu 4 éditions. fragments de polémique extrême.

M. de Jouy, admis, en 1818, à l'Académie Française, en remplacement de Parny, a publié encore, ou man oublié des sa naissance, *les Passions*, 1827, 5 vol. grand nombre de brochures sur divers sujets d'art, d'écon-

et d'administration, entre autres *La loi appliquée à la politique* (Paris, 2 vol. in-12). Il fut un des collaborateurs de la *Biographie nouvelle des contemporains*, publiée de 1820 à 1825, et est associé en outre à plusieurs autres publications, parmi lesquelles nous nous citer cette Encyclopédie. Enfin, nous mentionner encore quatorze *de cartes instructives*, publication et d'une forme ingénieuse, qui a obtenu le plus grand succès. M. de Jouy a été l'éditeur de ses *Oeuvres choisies* qui ont paru de 1823 à 1827, in-8°, avec portraits, vignettes, etc. résumé, le fécond et spirituel écrivain auquel cette notice est consacrée, et est encore, l'un des derniers plus heureux représentants de l'écrivain et philosophique de Vol-

P. A. V.

VELLANOS (don GASPARD-MELOR), homme d'état et poète espagnol, naquit à Gijón (Asturies), le 5 janvier 1744, d'une famille honorable, sinon riche. Doué d'un caractère vif et pénétrant, ses études eurent le plus grand succès. Dès sa première jeunesse, il était versé dans la jurisprudence, les langues française, l'histoire, l'antiquité, la littérature ancienne et moderne, et ses essais lyriques lui avaient mérité une place parmi les principaux poètes de l'Espagne. À l'âge de 21 ans, les Académies d'histoire et des beaux-arts de Saint-Ferdinand le choisirent de l'appeler dans leur sein. Charles III (voy.) l'admit dans son conseil, et Jovellanos eut une certaine part dans les réformes accomplies par ce prince (voy.); cependant il n'occupait alors de ministère. Il conserva sa position sous Charles IV, mais fut disgracié, et tomba en disgrâce. En ayant fait longtemps la guerre à la France, la paix à Bâle, en 1794. Le trésor public se trouva vide, et les sources de la dette publique étaient épuisées. Jovellanos proposa de lever un impôt sur le clergé, possesseur de riches terres imposables. Cette proposition fit éclater contre Jovellanos la haine des prélats, la mesure fut taxée d'injuste et de sacrilège, et le conseiller envoyé en exil; mais son pro-

jet n'en fut pas moins adopté en grande partie et mis à exécution par Godoi.

En 1799, Jovellanos fut rappelé et reçut le portefeuille de grâce et de justice. Aimé du peuple, il sentait bien que les intrigues de cour ne lui permettraient pas de conserver longtemps cette faveur; et il prévint, dit-on, son valet de chambre d'être toujours prêt pour un grand voyage. En février 1801, 9 mois après sa rentrée aux affaires, Jovellanos fut effectivement exilé à Palma, dans l'île de Majorque, et renfermé d'abord dans le couvent des chartreux; puis au château de Belver près Palma, durant sept années. On a attribué cette seconde disgrâce à une lettre qu'il aurait adressée au roi et dans laquelle, en lui dévoilant les intrigues de son favori, il aurait parlé avec trop peu de ménagement de la reine; mais le caractère de Jovellanos semble démentir une pareille assertion. Quoi qu'il en soit, Jovellanos ne fut rendu à la liberté qu'en 1808, lors de l'invasion française en Espagne. Presque aussitôt il fut nommé membre de la Junte suprême, et plus tard appelé au ministère de l'intérieur par Joseph Bonaparte, alors roi d'Espagne; mais Jovellanos, bien que dévoué aux Français, refusa ce poste éminent, prétextant de ses engagements avec la junte insurrectionnelle. Il périt assassiné dans une émeute excitée contre lui par le parti bourboniste, le 27 novembre 1811. « Personne, a dit Bourgoing, n'a mieux connu et mieux expliqué les causes de la décadence de sa patrie, et indiqué avec plus de précision les moyens de la régénérer. »

Parmi les nombreux écrits que l'on a de Jovellanos, nous citerons : *Recueil de poésies lyriques*, publié en 1780. Ce recueil renferme une comédie intitulée *El Delincuente honrado* (l'honnête Criminel), qui eut en Espagne un succès prodigieux (trad. en franç. par l'abbé Eymar; trad. en angl., elle fut représentée à Londres); *Réflexions sur la législation d'Espagne* (1785), ouvrage qui, à lui seul, suffirait pour établir la réputation de son auteur comme jurisconsulte et comme homme d'état; *Lettre adressée à Campomanès* (voy.) sur le projet d'un trésor public (1786). L'ouvrage le plus estimé de Jovellanos est son *Traité sur la loi agraire*.

(*Informe sobre la lai agraria*, Madrid, 1795, in-4°, tr. par M. de Laborde dans son *Itinéraire descriptif de l'Espagne*). Jovellanos a fait passer dans la langue espagnole plusieurs ouvrages étrangers; il a écrit différents mémoires dont quelques-uns ont été réunis sous le titre de *Memorias politicas* (Madrid, 1801, in-8°; trad. en français, Paris, 1825, in-8°): ces mémoires jettent une grande lumière sur les événements de la révolution espagnole (1808 à 1812). L'auteur s'y montre le défenseur zélé des institutions de sa patrie, pour laquelle il réclame une monarchie, mais tempérée et amie des libertés publiques. Jovellanos s'est aussi essayé avec succès dans le genre tragique. Son *Pélage*, tragédie en 5 actes, fut joué à Madrid, en 1790. Sa liaison intime avec le comte Cabarrus (*voy.*) l'avait fortement attaché à la France, dont il aimait la littérature. — Voir *Noticias historicas de don G. M. Jovellanos* (Palma, 1812, in-4°), et *Memorias para la vida del Excmo don G. M. de Jovellanos*, par M. Jean Cean-Bermudez (Madrid, 1814 *).

E. P.-C.-T.

JOVIEN, empereur romain qui succéda à Julien (*voy.*) l'*Apostat*, était né dans la Mœsie, l'an 330 de notre ère. C'était un chrétien zélé. Proclamé empereur par l'armée, le 27 juin 363, il prit alors les noms de FLAVIUS-CLAUDIUS JOVIANUS. Forcé de battre en retraite devant Sapor, et de souscrire à un traité honteux, il fut trouvé mort dans la nuit du 16 au 17 février 364, asphyxié suivant les uns, frappé d'apoplexie ou empoisonné suivant les autres, avant d'avoir atteint Constantinople. *Voy. ROMAINS (histoire des)*. X.

JOYAUX, *voy. BIJOUX*.

JOYEUSE (MAISON DE). On fait sortir cette illustre maison des anciens seigneurs de Châteauneuf-Randon, dans le Bas-Languedoc ou Gévaudan, diocèse de Mende, et l'on en fait remonter la généalogie jusqu'au xi^e siècle. Guy de Châteauneuf, qui commence la branche des seigneurs de Joyeuse, était le 4^e fils de Guillaume de Châteauneuf et de Marie ou marquise de Mas de Grosfaux, qui

vivaient en 1156. C'est en faveur de ses descendants, Louis II, surnommé le Jeune, fut tué à la bataille de Crévaux (1^{er} juillet 1423), que le roi Louis XI donna la vicomté de Joyeuse en 1423.

Cette famille n'avait cessé d'être en faveur de ces services et avait plusieurs de ses membres élevés aux plus hautes dignités, lorsque ANNE DE JOYEUSE, comtesse de Joyeuse, épousa le roi Louis XIII en 1615, et qui devait monter sur le trône à la faveur de Henri III (*voy.*), mourut à son éclat. Il réunissait à une grande beauté de la jeunesse l'habileté dans les exercices du corps, beaucoup de courage et de caractère, de l'esprit, de la franchise et de la moralité. Connu d'abord sous le nom de *Ferveux*, il se signala, en 1617, au siège de La Fère, où il reçut une blessure de mousquetade qui lui brisa la jambe gauche. Le roi, pour récompenser sa bravoure, érigea la vicomté de Joyeuse en duché pairie, et voulut qu'après les rois de France le sang royal il précédât les anciens ducs de Lorraine, et le marquis de Lorraine, sœur de la reine. Le mariage fut célébré avec une magnificence que l'on n'avait point encore vue à la cour de France. La faveur du duc de Joyeuse augmenta chaque jour. Le roi, qui avait une belle-sœur une dot égale à celle des filles de France, donna, peu de temps après, à son mignon, la belle comtesse de Limours, près de Montberny, pour lui, en 1582, la charge de gouverneur de Languedoc. Toutes ces grâces ne satisfaisaient pas encore le duc de Joyeuse : il ambitionnait le gouvernement de Languedoc, et le roi ne voulut pas lui en donner. Le duc de Joyeuse se vengea par le mariage de sa fille avec le marquis de Montmorency, qui fut pourvu, et le roi ne voulut pas lui en donner. Le duc de Joyeuse se vengea par le mariage de sa fille avec le marquis de Montmorency, qui fut pourvu, et le roi ne voulut pas lui en donner. Le duc de Joyeuse se vengea par le mariage de sa fille avec le marquis de Montmorency, qui fut pourvu, et le roi ne voulut pas lui en donner.

(*) L'édition de 1814 fut saisie en vertu d'un jugement; elle reparut en 1820 en vertu d'une décision contraire. S.

la vie oisive et voulant
 manda et obtint le com-
 : armée en Gascogne, à
 : il remporta quelques
 protestants; mais il se
 ers les vaincus. Sur ces
 manda que le duc d'É-
 avait remplacé dans la
 evint en hâte à la cour,
 lui-même de la dimi-
 édit. Désespéré, il re-
 ne, joint le roi de Na-
 ine de Coutras (voy.),
 bataille. Blessé dans la
 contré par Saint-Luc,
 e qu'il était à propos de
 » répondit Joyeuse, et
 ouva la mort qu'il dési-
 ri III réclama le corps
 lui fit faire de magnifi-
 dans l'église de Saint-

s.
 oyeuse, frère puiné de
 juin 1562, fut pourvu,
 s, de l'archevêché de
 lques mois après, il ob-
 cardinal. Nommé pro-
 e à la cour de Rome, il
 rmet à la dignité de la
 l'ambassadeur d'Espa-
 r, il passa du siège de
 de Toulouse, s'entre-
 nciliation de Henri IV
 fut un des trois com-
 stiques qui prononcè-
 n du premier mariage
 nsféré à l'archevêché de
 t, en 1605, l'assemblée
 gé; l'année suivante, il
 pape Paul V, de le re-
 parrain au baptême du
 yé en Italie, il y tra-
 a paix entre la cour de
 blique de Venise; puis
 mbre du conseil de ré-
 Henri IV peu de temps
 e cardinal de Joyeuse
 rie de Médicis à Saint-
 Louis XIII à Reims; il
 -Généraux de 1614, et
 s cardinaux à Avignon,
 à l'âge de 53 ans.

Joyeuse, frère des deux
 du dans sa jeunesse sous

le nom de comte du *Bouchage*, puis
 sous celui de *P. Ange*, naquit en 1567.
 Il embrassa la profession des armes, et se
 trouva à plusieurs combats, en Langue-
 doc et en Guienne. Il épousa Catherine
 de La Valette, sœur du duc d'Éperuon ;
 mais, étant devenu veuf au bout de quel-
 ques années, la douleur qu'il ressentit de
 cette perte le fit entrer dans un couvent
 de capucins, où il prononça ses vœux le
 4 décembre 1587. Après la journée des
 Barricades (voy.), les Parisiens, pour en-
 gager Henri III à revenir dans la capitale,
 lui députèrent, à Chartres, une proces-
 sion, à la tête de laquelle marchait le
 frère Ange de Joyeuse, couronné d'épi-
 nes, chargé d'une grosse croix et fustigé
 par deux autres frères : il représentait
 ainsi la passion de Notre-Seigneur. Mais
 la mort de Scipion de Joyeuse, qui était
 devenu le seul héritier de la famille, força
 le père Ange à quitter le cloître. Par le
 crédit du cardinal, son frère, il obtint
 les dispenses nécessaires, et repa-
 rut, en 1592, à la tête de l'armée qui
 ravageait le Languedoc. Il fut l'un des
 derniers partisans de la Ligue, et traita
 enfin avec Henri IV, à des conditions
 avantageuses. Il fut fait maréchal de
 France, grand-maitre de la garde-robe et
 gouverneur du Languedoc. Sur les re-
 montrances de sa mère, femme très pieu-
 se, il renonça une seconde fois au monde.
 On le vit, en 1600, prêcher à Paris. La
 singularité de ses aventures attirait à ses
 sermons une foule d'auditeurs plus tou-
 chés de son extérieur mortifié que de son
 éloquence. Quelques mois après, il alla
 en Italie, et, ayant voulu faire le voyage
 de Rome, pieds nus, pendant l'hiver,
 il fut saisi de la fièvre et mourut à Rivoli,
 dans la maison de son ordre, le 27 sep-
 tembre 1608, à l'âge de 41 ans. C'est de
 lui que Voltaire a dit :

Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
 Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Le père de ces trois hommes, qui ont
 illustré le nom de leur famille, GUIL-
 LAUME, vicomte de Joyeuse, devint ma-
 réchal de France en 1582, après avoir fait
 la guerre contre les protestants du Midi ;
 mais il dut cette dignité bien plus au cré-
 dit de l'amiral, son fils, qu'à son propre

mérite. Il mourut en 1592. Un autre membre de cette famille, JEAN-ARMAND, marquis de Joyeuse, comte de Grand-Pré, fils d'Antoine-François de Joyeuse, fut aussi maréchal de France (1693). Il avait fait la guerre sous Turenne. Il mourut à Paris, le 1^{er} juillet 1710, à l'âge de 79 ans, sans laisser de postérité. TH. D.

JOYEUX AVÈNEMENT, JOYEUSE ENTRÉE. Autrefois les rois de France, en arrivant au trône, levaient sur leurs sujets des droits qu'on appelait *de joyeux avènement*. Ces droits étaient utiles ou honorifiques. Les droits, pour confirmation des offices et des privilèges accordés soit à des individus, soit à des communes, soit à des corps de marchands, etc., étaient des droits utiles, ainsi que les dons gratuits payés par les peuples, comme en 1484, année où les États-Généraux accordèrent à Charles VIII, pour son joyeux avènement, 300,000 livres, que payèrent la noblesse, le clergé et le tiers-état. Le renouvellement de l'acte de foi et hommage (*voy.*) dus aux rois, les lettres de grâce par eux accordées à des condamnés, le droit de disposer d'une prébende dans les églises cathédrales et collégiales, constituaient des droits honorifiques.

Le droit de *joyeuse entrée* était payé aux rois par les villes dans lesquelles ils entraient : c'est ainsi qu'en 1383 les habitants de Cambrai offrirent 6,000 livres au roi Charles VI, lors de son entrée dans cette ville.

Comme on le voit, les droits de joyeux avènement et de joyeuse entrée datent de très loin. Dans des temps plus rapprochés, François 1^{er}, Henri II, François II, Charles IX, ne négligèrent pas de confirmer par divers édits ou ordonnances tous les officiers du royaume dans l'exercice de leurs fonctions ; Henri III voulut que toutes personnes possédant des charges, des offices, des privilèges, etc., en obtinssent la confirmation ; Henri IV fit la même injonction ; Louis XIII renouvela de plus les privilèges des villes et des communes, des corps d'arts et métiers, etc. ; Louis XIV et Louis XV firent de même.

Sous ce dernier roi fut dressé un tarif pour la perception du droit d'heureux

avènement. Suivant ce tarif, le de finance et ceux qui conseraient bleas devaient payer sur le pied nier 30 de leur valeur ; les officiers et de police, sur le pied de 60 ; la noblesse acquise par le puis 1643, par mairie, échevin fut taxée sur le pied de 2,000 tête, tant pour les personnes viv pour les ancêtres ; les octrois o patrimoniaux des villes payées des revenus qu'ils produisaient.

Louis XVI, en 1774, fit ren qui lui était dû pour droit de jo nement, mais en réservant le f droit en faveur de ses successeu que la révolution devait bientôt néant avec le droit lui-même.

JUAN D'AUTRICHE (don), f de Charles-Quint, naquit à Ra le 24 février 1545. Sa mere. Barbe Blomberg, appartenait à famille de cette ville. Charles- toujours un tendre intérêt à de sa vieillesse. Il le fit élever et avec le plus grand soin, Quexada, gentilhomme espagn était dévoué, et dont il con discretion. Aussi la naissance de elle ignorée de tout le monde même grandit sans connaître le coulait dans ses veines. Avant d Charles-Quint apprit à Philipp avait un frère, lui ordonna de comme tel, et, par une sollicita nelle à laquelle la politique n'é être pas tout-à-fait étrangère, manda de le faire entrer dans de ne lui conférer que des digni tuelles. Deux ans après la mor pereur, Philippe tira Juan de où il vivait, lui révéla sa nais fit élever selon son rang avec et Alexandre Farnèse. Le jeun qui se distinguait par sa beau aptitude aux exercices du cor bientôt la plus vive répugnan carrière ecclésiastique et un décidé pour celle des armes. I touché, malgré son caractère fiant, des heureuses dispositi frère naturel, ne voulut pas les é le froc d'un moine, et, après hésitations, il permit à don Ju

goût pour la vie militaire. La dévotion de don Juan roi, à l'occasion des démêlés de celui-ci avec son fils don oy.), fut une des causes de la discordance avec laquelle Philippe se penchait de son frère. Il l'enleva à Grenade, où les Maures révoltés et où don Juan, malade et jeune, montra une grande aptitude des talents militaires dignes d'un vaste théâtre.

Dieu ne lui manqua pas. L'année suivante, il fut nommé généralissime d'une nouvelle armée formée contre les rebelles d'Espagne, de Rome et de France. Ce fut à la tête de cette armée qu'il remporta (1571) la victoire de Lépante (voyez ci-dessus) et sauva l'Occident de la domination des Ottomans qui étaient à cette époque la honte de l'Europe : aussi la chrétienté entière s'empêcha-t-elle de lui faire unanime dans les louanges proqu'elle accorda au jeune héros. *missus a Deo cui nomen erat* s'écria-t-on de toutes parts, en lisant un verset de l'Évangile.

Don Juan savoura avec délices les éloges que lui prodiguait, et son ambition avec sa gloire : arrivé si jeune à la tête d'un empire, il lui sembla possible de conquérir encore davantage. Son but était de rétablir un royaume qui fût à lui, indépendant, sans tout dépendre de son frère. Ce noble projet ne lui vint pas mal à l'aise au milieu des intrigues de la politique espagnole, car ce n'était qu'à force de services à l'Espagne et à la chrétienté qu'il méritait et obtenait une couronne par son frère de conquête. Don Juan se rendit maître de Malte et des ports environnants. L'indigne sur les ruines de Carthage un nouveau, qui pût servir de boulevard à la chrétienté, sourit à son imagination valetresque. A sa prière, le pape donna au roi d'Espagne la permission de conquérir pour son fils : mais le roi d'Espagne refusa, et peu de temps après il retourna au pouvoir des Turcs.

Cette déception fut cruelle pour don Juan, mais ne le découragea point. Son idée fixe, on peut le dire, était de combattre les infidèles, et il fit tout ce qu'il put pour déterminer le conseil d'état d'Espagne à entreprendre une expédition vigoureuse contre les Turcs et à les chasser pour toujours de l'Europe. Ses efforts furent vains. « Une des principales tendances de la politique européenne, dit M. Ranke *, a toujours été de sauver les Turcs. » Le conseil ne fit à ses observations que des réponses évasives. Don Juan vit bientôt qu'il fallait renoncer à ce rêve de sa jeunesse, et le héros de Lépante, sous peine de rester dans l'inaction, dut tourner ses armes contre des chrétiens.

Les Pays-Bas venaient de commencer la lutte héroïque qui les affranchit du joug espagnol. Ni les cruautés et les talents militaires d'un duc d'Albe, ni les artifices et les feintes douceurs d'un Requesens, n'avaient pu réduire les provinces confédérées sous l'autorité de Philippe II, qu'elles ne reconnaissent plus que pour la forme. Don Juan fut envoyé dans les Pays-Bas pour les pacifier et les faire rentrer dans la foi catholique. En combattant l'hérésie, il lui semblait défendre encore la cause de la chrétienté. Les Néerlandais accueillirent d'abord favorablement le fils de l'empereur dont ils vénéraient la mémoire. Il entra à Luxembourg le 4 novembre 1576, le jour même du pillage d'Anvers par les troupes royales, dont il blâma ouvertement les affreux excès. Cependant il ne put faire son entrée à Bruxelles comme gouverneur qu'après avoir renvoyé du pays les troupes espagnoles odieuses aux habitants. Ce fut à Bruxelles qu'il publia l'Édit perpétuel, ou traité de paix avec les provinces, que les États de Hollande et de Zélande, fidèles à la cause de Guillaume de Nassau, refusèrent seuls d'accepter. Mais la tâche que don Juan avait entreprise était au-dessus des forces humaines. Il ne pouvait y avoir ni paix ni

(*) *Fürsten und Völker von Süd Europa im XVI und XVII Jahrhundert*, livre dont l'histoire de la papauté pendant le XVI^e et XVII^e siècle devait être la traduction. Voy. ce que nous en avons dit T. XIV, p. 490.

uels était
e; là, ces
e combattre
t Juba, après
achever par
C.

, suivit César
ui fit donner
son rang. Il
e maria avec
antoine et de
as ses états. Il
e en grec, ainsi
Afrique. Il ne
fragments des
t, qui mourut
P. G-Y.

e nom de *jubilé*
evée devant le
vient de ce que
lecteur, avant
y chantait, de
bénédictio par
benedicere. On
d'où nous avons
grec *ἀναβαίω*,
é par des degrés
L. L.

judaique, sur
(V, 8. 10) s'ex-
as sept semaines
sept ans, et les
nes d'années te
vous sanctifierez
ous publierez la
us ses habitants.
née du *jubilé*, et
en sa possession,
Le *jubilé* est
ébreu *iobel*, qui
lier dont on se
pette, pour au-
En conséquence
ns, les veutes de
tes, les héritages
anciens maîtres,
n liberté. Cette
e prévenir l'ex-
nes, d'alléger la
que le sol ne
quelques familles.
e prix des objets
a nombre d'an-
asqu'a *jubilé*.

M. Tome XV.

A l'imitation du jubilé mosaïque, l'Église romaine institua à son tour des époques jubilaires. Mais il y avait cette différence entre les deux institutions, que chez les juifs, il ne s'agissait que de l'égalité et de la liberté temporelle, tandis que le jubilé des chrétiens se rapporte à la délivrance des âmes asservies par le péché, et à l'égalité de béatitude dont jouiront les élus dans le monde invisible.

Le jubilé des catholiques est une indulgence plénière et extraordinaire, accordée par le pape à l'Église, ou du moins à tous ceux qui visiteront à Rome les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Pendant le jubilé, le pape accorde aux confesseurs le pouvoir d'absoudre tous les cas réservés, et de commuer les vœux simples.

Ce fut l'an 1300, que Boniface VIII établit le premier jubilé, en faveur de ceux qui feraient le voyage de Rome et visiteraient l'église des saints-apôtres. Cette année apporta tant de richesses à Rome, que les Allemands l'appelaient *l'année d'or*. Cette solennité devait revenir tous les siècles; mais dès l'année 1350, Clément VI abrégéa ce terme, et voulut qu'elle eût lieu tous les cinquante ans. Dans le même siècle, Urbain V réduisit cette période à 33 ans; mais en 1449, Nicolas V rétablit le terme de 50 ans. Enfin, Paul II le réduisit à 25 ans, dans l'espoir de jouir de cette foire, l'année 1475; mais il mourut en 1471. Sixte IV confirma cette dernière décision afin que chacun pût jouir de cette grâce une fois en sa vie.

Le jubilé est une indulgence accordée en considération de certaines bonnes œuvres, et pour engager les fidèles à les faire. Pour gagner cette indulgence, la bulle du pape impose des jeûnes, des aumônes, des prières, ou des stations. Pendant toute l'année sainte, les autres indulgences demeurent suspendues. Pendant le même temps, les pèlerins de toutes les nations sont logés, nourris et soignés dans les hôpitaux de Rome. Pour faire l'ouverture de l'année jubilaire, le pape va en cérémonie, à Saint-Pierre, ouvrir la porte sainte, qui est murée et qui ne s'ouvre que dans cette circonstance. Il prend un marteau d'argent, et en frappe

trêve entre l'inquisition de Philippe II et les Pays-Bas. En vain don Juan s'empara (par une ruse peu honorable, il faut le dire) des forteresses de Namur et de Charleroi; en vain il remporta sur les rebelles la victoire de Gemblours (31 décembre 1577): sa position devint de plus en plus critique, et il ne put se soutenir en Belgique que grâce aux dissensions des provinces entre elles et aux complications amenées par les prétentions de l'archiduc Mathias. Il était d'ailleurs fort mal secondé par Philippe II, dont la défiance, à son égard, ne faisait que croître. Cette défiance n'était peut-être pas sans fondement. Don Juan, toujours avide de gloire, avait jeté les yeux sur une autre contrée. Le sort de cette belle reine d'Écosse captive, que ses préjugés catholiques lui montraient reine légitime d'Angleterre, excitait au plus haut degré sa sympathie: il conçut le projet de la délivrer et de partager le trône avec elle. Le pape se montra favorable à ce plan. Philippe, d'après les conseils de son ministre Perez, ne s'y opposa pas ouvertement, mais il sut en empêcher l'exécution par des voies détournées. Bientôt, don Juan tomba dans une maladie de langueur étrange, qui le conduisit rapidement au tombeau. Il mourut le 1^{er} octobre 1578. Sa peau s'était roussie comme si elle avait subi l'action du feu. On croit généralement qu'il fut empoisonné. Son corps fut transporté en Espagne et inhumé à l'Escorial.

Ainsi s'éteignit, à la fleur de l'âge, un des esprits les plus nobles et les plus purs du xvi^e siècle.

Don Juan fut l'un des capitaines les plus distingués de son temps. Il était franc, humain, généreux. Son ambition fut exagérée peut-être, mais dirigée sans cesse vers un but louable. Il disait souvent qu'il se tuerait s'il voyait quelqu'un aimer la gloire plus que lui. Don Juan se distinguait par sa beauté physique, par l'élégance de sa toilette et de ses manières. « Il avait bien aussy, dit Brantôme, bonne et belle grâce parmy les dames, desquelles il estoit fort doucement regardé et bien venu. »

Laurent Van der Hammen a écrit en espagnol la vie de don Juan (Madrid,

1627, in-4^o). Brantôme lui a écrit un chapitre de ses *Capitaines* et sa vie a été encore écrite en français par Bruslé de Montpleincharp (Am. in-12), et récemment par M. Almesnil (Paris, 1827, in-8^o).

JUAN MANUEL (don), *ve* *gnols* (*lang. et litt.*), T. X, 1

JUBA, fils d'Hiempsal, roi de Judée et d'une partie de la Mauritanie, parti pour Pompée contre César pendant la guerre civile, tant par reconnaissance que Pompée avait augmenté de son père, que par haine contre le lieutenant de César en Afrique, tribun, avait proposé au peuple une loi pour confisquer le royaume de Juba. Curion trouva en lui un ennemi redoutable. Juba vint avec de nombreuses forces au secours d'Utique, où était Varus, mais dont les conditions étaient favorables à César. Curion avancé avec trop de confiance fut tué complètement et se fit tuer de la même manière (l'an de Rome 703). Juba fut fort cruel envers les prisonniers, un grand nombre d'hommes qui échappèrent à cette déroute, furent renvoyés en Sicile. Quelques années après, en personne ayant passé en Afrique, marcha contre lui; mais il fut obligé de retourner sur ses pas pour défendre les frontières de son royaume, et fut vaincu par l'ancien ami de Catilina qui commandait une troupe d'aventuriers, et sans doute, César avait poussé à cette défection. Quoi qu'il en soit, César demanda des renforts et consolida son empire en Afrique. Cependant Juba fit un recours de Scipion avec des troupes considérables; mais après plusieurs batailles où l'avantage fut disputé, les résultats divers, une bataille fut livrée près de Thapsua. Scipion et ses troupes furent vaincus. Le roi de Numidie se cachait dans une grotte où il avait réuni ses trésors qu'il avait de plus précieux; mais les soldats de Scipion, en refusant l'entrée de la grotte, bien qu'il les ferait tous périr, préférèrent le dernier, plutôt que de rendre Juba à César. Ni menaces ni prières ne purent ébranler les citoyens de Zama, qui retirèrent dans sa maison de camp

avaliens, parmi lesquels était lieutenant de Pompée ; là, ces deux généraux résolurent de se combattre l'un contre l'autre mutuellement, et Juba, après avoir vaincu Pétréus, se fit achever par son frère l'an 42 avant J.-C.

Juba, aussi appelé JUBA, suivit César à son triomphe. César lui fit donner un titre digne de son rang. Il

Auguste, qui le maria avec Séléne, fille d'Antoine et de Cléopâtre, et le rétablit dans ses états. Il est mentionné dans l'histoire romaine en grec, ainsi que dans les arts traités sur l'Afrique. Il ne reste que quelques fragments des écrits de ce prince instruit, qui mourut l'an 24 de J.-C. P. G-Y.

voy. AMBON. Le nom de *jubilé* est une sorte de tribune élevée devant les principales églises, vient de ce que le sous-diacre ou lecteur, avant de commencer ce qu'il y chantait, se célébrait sa bénédiction par *in nomine Domini, benedicere*. On trouve en latin *ambo* (d'où nous avons *ambon*), qui vient du grec *ἀναβάτω*, *monte* au jubé par des degrés de deux côtés. L. L.

JUBILÉ, institution judaïque, sur le Lévitique (XXV, 8. 10) s'explique ainsi : « Tu compteras sept semaines pour sept fois sept ans, et les sept semaines d'années te feront 49 ans... et vous sanctifierez le sixième, et vous publierez la loi au pays à tous ses habitants. Et vous ferez l'année du jubilé, et vous serez, chacun en sa possession, en sa famille. » Le jubilé est tiré du mot hébreu *iobel*, qui est une corne de bélier dont on se sert pour jouer de trompette, pour annoncer l'année sainte. En conséquence, tous les 50 ans, les ventes de terres étaient dissoutes, les héritages retournaient à leurs anciens maîtres, et les esclaves étaient mis en liberté. Cette institution avait pour but de prévenir l'exaltation des fortunes, d'alléger la charge de la terre et d'empêcher que le sol ne fût la propriété de quelques familles. Elle servait aussi, le prix des objets vendus étant en raison du nombre d'années qui restaient à courir jusqu'au jubilé.

op. d. G. d. M. Tome XV.

A l'imitation du jubilé mosaïque, l'Église romaine institua à son tour des époques jubilaires. Mais il y avait cette différence entre les deux institutions, que chez les juifs, il ne s'agissait que de l'égalité et de la liberté temporelle, tandis que le jubilé des chrétiens se rapporte à la délivrance des âmes asservies par le péché, et à l'égalité de béatitude dont jouiront les élus dans le monde invisible.

Le jubilé des catholiques est une indulgence plénière et extraordinaire, accordée par le pape à l'Église, ou du moins à tous ceux qui visiteront à Rome les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Pendant le jubilé, le pape accorde aux confesseurs le pouvoir d'absoudre tous les cas réservés, et de commuer les vœux simples.

Ce fut l'an 1300, que Boniface VIII établit le premier jubilé, en faveur de ceux qui feraient le voyage de Rome et visiteraient l'église des saints-apôtres. Cette année apporta tant de richesses à Rome, que les Allemands l'appelaient *l'année d'or*. Cette solennité devait revenir tous les siècles ; mais dès l'année 1350, Clément VI abrégé ce terme, et voulut qu'elle eût lieu tous les cinquante ans. Dans le même siècle, Urbain V réduisit cette période à 33 ans ; mais en 1449, Nicolas V rétablit le terme de 50 ans. Enfin, Paul II le réduisit à 25 ans, dans l'espoir de jouir de cette foire, l'année 1475 ; mais il mourut en 1471. Sixte IV confirma cette dernière décision afin que chacun pût jouir de cette grâce une fois en sa vie.

Le jubilé est une indulgence accordée en considération de certaines bonnes œuvres, et pour engager les fidèles à les faire. Pour gagner cette indulgence, la bulle du pape impose des jeûnes, des aumônes, des prières, ou des stations. Pendant toute l'année sainte, les autres indulgences demeurent suspendues. Pendant le même temps, les pèlerins de toutes les nations sont logés, nourris et soignés dans les hôpitaux de Rome. Pour faire l'ouverture de l'année jubilaire, le pape va en cérémonie, à Saint-Pierre, ouvrir la porte sainte, qui est murée et qui ne s'ouvre que dans cette circonstance. Il prend un marteau d'argent, et en frappe

trois coups, en disant : « *Aperite mihi portas justitiæ*, etc. » Et l'on démolit la maçonnerie qui bouche la porte. Le pape se met à genoux devant cette porte pendant que les pénitenciers de Saint-Pierre l'arrosent d'eau bénite; ensuite il prend la croix, entonne le *Te Deum*, et entre dans l'église avec le clergé. Trois cardinaux légats, que le pape a envoyés aux autres portes saintes, les ouvrent avec les mêmes cérémonies : ces portes sont aux églises de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Paul et de Sainte-Marie-Majeure. Cette solennité a lieu aux premières vêpres de Noël : le lendemain, le pape donne la bénédiction au peuple, en forme d'indulgence. Lorsque l'année sainte expire, on referme la porte sainte, la veille de Noël. Le pape bénit les pierres et le mortier, pose la première pierre, et y met douze cassettes pleines de médailles d'or et d'argent; la même cérémonie se fait aux trois autres portes saintes.

Autrefois, le jubilé attirait à Rome une prodigieuse affluence de tous les pays de l'Europe. Aujourd'hui, on n'y vient plus guère, dans ce but, que des provinces d'Italie, surtout depuis que les papes étendent l'indulgence du jubilé aux autres pays, et qu'on peut la gagner sans sortir de chez soi.

En France, au XVIII^e siècle, les progrès de l'esprit incrédule engagèrent le clergé à redoubler d'efforts pour la célébration du jubilé. A l'ouverture de celui de 1751, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, lança un mandement foudroyant contre les vices, les crimes, les impiétés, les abominations du siècle; il n'y parlait que du Dieu terrible, auquel il donnait des trésors de colère pour le jour de la vengeance. Le jubilé de 1776 fut marqué à Paris par une recrudescence de dévotion, qui fit rumeur au sein du parti philosophique. Sans parler de l'ode inspirée à Gilbert par ce retour de ferveur, on sait que M^{me} Geoffrin, qu'on appelait *la mère nourrice des philosophes*, donna l'exemple de l'assiduité aux églises. Cette réaction contre l'esprit irréligieux des Encyclopédistes était facile à concevoir. Le jubilé de 1801 coïncidait avec la réouverture des églises, ordonnée dans les premières années du

consulat : prendre part au culte et se conformer aux pratiques religieuses, c'était faire acte de patriotisme contre les excès révolutionnaires. On ne doute que cette disposition s'associât alors à ce sentiment de crainte et d'effroi qui, au milieu des calamités, ramène toujours l'homme vers Dieu. La Restauration a vu le jubilé de 1826 : le parti-papal appuyé de son pouvoir, préparait la loi du sacrilège, dont le résultat était un progrès en sens contraire de celui que les prédicateurs du jubilé avaient obtenu de la faveur du gouvernement rencontraient qu'indifférence au sein des populations, qui ne se souvenaient plus de ce qu'ils avaient fait autrefois avec les missionnaires.

JUDA, voy. TRIBUS les 12

JUDA (ROYAUME DE), voy.

JUDAÏSME, voy. MOU
BREUX, HÉBRAÏQUE (*littér.*),

BALE, TALMUD, SYNAGOGUE, 1

JUDAS, voy. MACHABEES

JUDAS, surnommé *Isca-*
doute parce qu'il était originaire de la ville de Juda. C'est l'apôtre qui se livra à la lâcheté de trahir le Christ. Il fut le trésorier de la petite association des disciples, et portait, comme les autres, une bourse commune (Jean, XII, 6). Saint Jean l'accuse d'être un homme sans honnêteté; il rattache à son regret que Judas manifesta le repentir de son crime en répandant du parfum sur le visage de Jésus-Christ à Béthanie.

Cet homme devait, bientôt après, se livrer à ses ennemis. Il fut le principal sacrificateur, moyennant trente deniers, de la trahison qui devait faire tomber entre leurs mains le Seigneur. Mais, au moins, Judas prit sa place avec les autres apôtres à la Cène, et fut pressé de tristesse, ayant dit adieu à ses disciples, d'un d'eux le trahirait, Judas osa dire : « Maître, est-ce moi ? — Tu lui répondit Jésus. Alors Judas vint sur la montagne des Oliviers avec ses gens armés. Le misérable, s'approchant de son maître, le fit recevoir un baiser qu'il lui donna. La nuit fut alors du Christ, et Judas fut le traître. Mais apprenant bientôt les menaces du Seigneur, et comprenant

crime, il voulut rendre le prix son ; repoussé par ceux mêmes qui l'ont rendu le complice, il jeta son forfait dans le temple, - Cet argent servit à acheter le potier pour la sépulture des car il n'était pas permis de toucher le trésor sacré, « parce que le sang ; » c'est pourquoi ce espos fut appelé *Hakel damah*, la sang (Matth., XXVII, 3 et it Pierre (Act., I, 18) diffère l'athien dans les détails de la aitre, et aussi lorsqu'il dit que it lui-même un champ du sa- crime. Ce qui reste certain, ords et le honteux suicide de

L. L.

(SAINT), surnommé THADDÉE (le courageux), l'un des douze Christ et l'un des quatre per- nommés frères de Jésus. La stance de sa vie dont l'Évan- nation, c'est cette question qu'il Sauveur dans l'un des entre- Cène (Jean, XIV, 22) : « Sei- à vient que tu te déclareras à sa pas au monde ? » Jésus ré- manière à faire comprendre à qu'il les avait choisis pour être à tous les paroles de son édition n'a rien conservé de bien mint Jude. On croit qu'il s'oc- travaux de la campagne avant . Jésus-Christ l'aimait tendre- mérita cette affection par la foi. L'apôtre prêcha l'Évangile dée, la Samarie, l'Idumée, la Mésopotamie, selon Nicéphore, re et les Martyrologes. Saint joute encore la Libye. Selon il aurait passé en Perse, où il la couronne du martyre ; sui- ques auteurs grecs, il serait rménie percé de flèches, après itaché à une croix. Les Armé- norent en effet comme leur

e de Jude (voy. BIBLE, T. III, semble beaucoup à la seconde erre ; mais on ne pourrait dire e deux à copié l'autre. Cette int pas d'abord reçue au nom- itures authentiques, parce que

le livre apocryphe de Hénoch (voy.) y est cité ; mais son antiquité et la pureté de ses doctrines l'ont fait admettre dans le canon, même par les églises protes- tantes. L. L.

JUDÉE, voy. PALESTINE.

JUDÉE (ARBRE DE), nom que l'on donne au gainier (*cercis siliquastrum*, L.), genre de plantes de la famille des légumineuses (voy.) que l'on cultive pour l'ornement des jardins. Les Espagnols et les Portugais l'appellent *arbre d'amour* ; le nom de *gainier* lui vient de la forme de ses gousses, semblables à des gaines de couteau. Ses fleurs, de couleur rouge et d'un pourpre rose éclatant ou quelque- fois blanches, paraissent en mars et con- servent leur éclat pendant près d'un mois. Elles naissent en grappes ou en faisceaux sur les parties latérales des branches et souvent même sur le tronc de l'arbre, en sorte qu'il en est tout recouvert. Les feuilles de l'arbre, grandes et belles, ne viennent qu'après leur entier épanouis- sement. Clusius prétend que l'arbre de Ju- dée est le *colutea* de Théophraste, c'est- à-dire des Grecs ; suivant Ray, ce serait le *ceratia*.

Z.

JUDICA, nom qu'on a donné au di- manche de la Passion, celui qui précède le dimanche des Rameaux (voy. ce mot et CALENDRIER, T. IV, p. 506), parce que l'introit de la messe (voy.) commence ce jour-là par les paroles du psaume : *Ju- dica me, Domine* (XLIII, 1). Ce psaume, que le prêtre récite ordinairement avant de monter à l'autel pour offrir le sacrifi- ce de la messe, ne se dit pas aux messes des morts, ni depuis le dimanche de la Passion jusqu'à Pâques, usage fondé sur ce que ce psaume étant destiné à exci- ter la joie, il a semblé qu'il ne convenait pas de le réciter dans des temps de tris- tesse. On le disait cependant aux messes des morts avant Pie V. L. L.

JUDICIAIRE (POUVOIR). On nomme ainsi l'autorité revêtue du droit de juger les différends qui s'élèvent entre les parti- culiers, et de punir les crimes et les délits. C'est ce que Montesquieu appelle la puis- sance exécutive des choses qui dépendent du droit civil, par opposition à la puis- sance exécutive des choses qui dépendent du droit des gens ; toutes deux, avec la

puissance législative, constituent les trois sortes de pouvoirs existant dans chaque état (*Esprit des lois*, liv. XI, ch. 6). Aristote avait indiqué le premier, dans le 4^e livre de sa Politique, ces trois branches de la puissance publique. *Voy.* Pouvoir.

Dans la réalité, les limites posées par ces grands publicistes, à chacun des éléments qui constituent ces pouvoirs, ont été trop souvent méconnues. Il est arrivé que le pouvoir exécutif ou même le pouvoir législatif (*voy.* ces mots) rendait des jugements, et que d'un autre côté le pouvoir judiciaire, empiétant sur les prérogatives de ces deux éléments de la puissance sociale, s'attribuait des fonctions exécutives ou faisait des réglemens généraux appartenant au domaine de l'autorité législative. Dans un état bien organisé, il faut que ces pouvoirs restent rigoureusement renfermés dans leurs sphères respectives, et il est indispensable que les institutions soient combinées de telle sorte que l'envahissement de l'un sur l'autre devienne impossible.

Le pouvoir judiciaire réside, dans les monarchies, entre les mains de magistrats nommés et institués par le monarque au nom duquel ils rendent la justice. Seulement, pour offrir toutes les garanties que le droit sacré de juger doit comporter, on a souvent rendu les juges inamovibles. En France, l'inamovibilité (*voy.*) des magistrats a environné l'administration de la justice du respect des peuples, et servi tout à la fois le pouvoir et la liberté. Dans les états démocratiques, le pouvoir judiciaire découle ordinairement de l'élection*, comme toutes les autres fonctions publiques. En France, pendant la révolution, les juges étaient nommés par le peuple pour un temps déterminé, car l'inamovibilité ne peut jamais être donnée à des fonctions qui proviennent de l'élection.

Les jurés, dans les gouvernements qui ont adopté cette institution, participent aussi à l'exercice du pouvoir judiciaire. Ils décident les questions de fait (*voy.*), et

(*) Les juges, ou au moins certaines classes de juges, sont électifs aussi dans quelques monarchies absolues, par exemple en Russie, où la noblesse, la bourgeoisie et les paysans concourent, chacun dans les limites de son droit, à ces élections. 8.

les magistrats appliquent ensuite les séquences légales qui résultent de ces décisions. *Voy.* JURY.

Suivant la remarque vraie de Pansey, le pouvoir judiciaire pose de deux éléments, la *jurisdiction* et le *commandement*. « La loi et la justice, dit-il, toutes les deux donnent le droit d'appliquer les règles aux cas particuliers par de dont elle règle la forme, et qui l'engagement de faire exécuter : la jurisdiction comment où le juge prend connaissance de l'affaire qui lui est soumise et tant où il a définitivement pu. Quant au commandement judiciaire, suivant le même savant, en deux branches, la *coercition* : la coercition est le droit, qui appartient à tous de punir, au moyen d'une amende, d'emprisonnement, les injures sont faites dans l'exercice de ces fonctions; l'exécution réside dans qu'à le pouvoir judiciaire d'exercer la force publique pour faire exécuter les arrêts. Ces différents caractères propres au pouvoir judiciaire, se par les mots suivans : *Notio coercitio, judicium et executio*.

De la bonne ou de la mauvaise organisation du pouvoir judiciaire bonheur ou le malheur des peuples. Aussi le législateur doit-il porter son attention sur les perfectionnements dont cet élément social est susceptible. *Voy.* JUGE, JUGEMENT, COERCITION, etc.

La Charte française a posé l'ordre ou pouvoir judiciaire et par les dispositions contenues dans l'article intitulé *De l'ordre judiciaire* (art. 48 à 59).

On a beaucoup écrit sur le pouvoir judiciaire. Nous citerons seulement l'*Autorité judiciaire en France* de Pansey (2 vol. in-8^e des lois de l'organisation judiciaire Carré (8 vol. in-8^e), et l'ouvrage intitulé : *Esprit, origines des institutions judiciaires dans les principaux pays de l'Europe*, (3 vol. in-8^e).

I et HOLOPHERNE. A qu'il est difficile de préciser, nosor, régnant à Ninive la , dit l'Écriture, fit la guerre , roi des Mèdes, qui résidait Il envoya des ambassadeurs peuples pour leur demander ans cette guerre, mais elle n accordée. Nabuchodonosor tre Arphaxad, la 17^e année e, remporta la victoire, lui s et le tun de ses dards. Puis, de se venger des peuples qui refusé leur secours, il char-trne, premier chef de son ar-ravager leurs pays. Ce génér-, s'étant mis à la tête d'une 20,000 hommes de pied et ers à cheval, soumit la Cili-potamie, etc., toutes les vil-, et s'apprêtait à fondre sur s Juifs se fortifièrent le mieux t en s'emparant des gorges et les montagnes. Holopherne, a résistance de ce petit peu-ard, mit le siège devant Bé-mpara des sources d'eau qui : la ville. Les habitants mur-mandant à se rendre : Ozias, ar, leur promit de capituler urs si Dieu ne secourait son t alors qu'une femme conçut délivrer ses concitoyens par nouie.

e la tribu de Siméon, dont conservé la généalogie, était is trois ans de Manassés, qui ème tribu et de son paren-était belle à voir et de fort », dit le livre qui porte son y avait personne qui parlât car elle avait fort la crainte ille fit appeler chez elle les ville, les réprimanda d'avoir te de se rendre, et s'offrit , à condition qu'on ne s'in-ns de ce qu'elle allait faire. e de ses habits de fête, elle ille avec sa servante. En tra-amp pour pénétrer jusqu'à , elle fut admirée pour sa us ceux qui la virent. Ho- même en fut ravi, et la fit Judith lui offrit de livrer les

Israélites entre ses mains, et Holopherne lui permit de faire tout ce qu'elle lui demanda. Elle demeura trois jours au camp, allant de nuit dans la vallée de Béthulie. Le quatrième jour, Holopherne la fit inviter à dîner avec lui et les serviteurs de sa maison seulement. Elle accepta avec joie, et ne négligea rien pour exciter la funeste passion d'Holopherne, qui, se réjouissant à cause d'elle, dit l'Écriture, but une grande quantité de vin, plus qu'il n'en avait jamais bu de sa vie en un jour. Judith étant restée seule avec Holopherne, étendu sur son lit, « car il était rempli de vin, » elle tira le ciméterre du général, saisit Holopherne par les cheveux, et frappant deux fois sur son cou de toute sa force, elle lui coupa la tête qu'elle mit dans le sac destiné à recevoir ses provisions. Sortant ensuite comme à l'ordinaire avec sa servante pour prier, elles vinrent à Béthulie. Là, Judith montra la tête d'Holopherne, ce qui rendit le courage à tout le peuple. Les Hébreux, ayant suspendu cette tête au plus haut des murailles, firent dès le point du jour une sortie. Les Assyriens coururent d'abord aux armes; mais lorsqu'ils apprirent le sort de leur général, ils se débàndèrent, et les Israélites firent un riche butin. C'est ainsi que Judith sauva le peuple d'Israël; après avoir vaincu le chef de ses ennemis par la beauté de son visage, comme elle le dit elle-même dans un cantique qui nous a été conservé. Après cette heureuse délivrance, le peuple se réjouit trois mois à Jérusalem. Judith, qui était allée offrir au Seigneur, en actions de grâces, les biens d'Holopherne qu'elle avait eus en partage, revint à Béthulie, où elle fut très honorée et même recherchée en mariage; mais elle refusa toutes les offres qui lui furent faites, et vieillit en la maison de son mari, ayant vécu jusqu'à l'âge de 105 ans. « Et durant tout le temps qu'elle vécut, il n'y eut personne qui épouvantât Israël jusque longtemps après sa mort. »

A l'article HÉBREUX (T. XIII, p. 571), une date précise a été assignée à l'histoire de Judith; mais le livre qui la renferme offre un si grand nombre de difficultés géographiques et historiques, et même des contradictions si évidentes, qu'on ne

se borne à faire connaître une
contenu d'une idée, ce qui ne
constructif que dans les sciences

L-R-E.

IENT (droit). Dans son sens
mot indique toute espèce de
adue par un tribunal sur un
ni lui est soumis. Dans le lan-
le la France, le jugement ne
se des décisions rendues par
ax inférieurs, les décisions des
raînes étant appelées *arrêts*.

st.

de procédure civile, titre II,
t. 116-148), contient les dis-
stantielles qui concernent les
en France. Elles consistent
nent dans les formalités sui-
jugements doivent être renou-
larité des voix; ils doivent
s noms des juges, du procu-
, s'il a été entendu, ainsi que
; les noms, professions et de-
parties, leurs conclusions,
sommaire des points de fait
les *motifs* et le *dispositif*. La
est faite sur les *qualités* signi-
es parties. La minute doit être
e président et le greffier.

neurs espèces de jugements.
ales sont : le jugement *pré-*
c'est-à-dire celui qui prescrit
on destinée à éclairer le juge,
is que cette opération puisse
fond; si le résultat de l'opé-
mée doit au contraire le pré-
gement alors s'appelle *interlo-*
jugement provisoire par le-
bonne des mesures propres à
s inconvénients qui pour-
lter du laps de temps pendant
raction du procès se suit; le
véfinitif, qui statue sur toute
termine; le jugement *con-*
té aussi *expédient*, qui con-
me espèce de transaction ar-
les parties, sous la forme de
présentée au juge et acceptée
jugement par défaut (*voy.*),
s rendu contre une partie qui
stitué un avoué; le jugement
vére, rendu au contraire sur la
toutes les parties qui se trou-
vase. Pour les jugements en

premier, en dernier ressort, voy. APPEL,
T. II, p. 98.

Les jugements doivent être l'expression
la plus nette de la conviction des juges.
Il faut qu'ils statuent sur tous les chefs
de conclusions prises par les parties. Les
motifs sont principalement destinés à ex-
poser les raisons de fait et de droit qui
servent de base à la déclaration du tribunal.
Autrefois, les jugements n'étaient pas moti-
vés ou ne l'étaient qu'incomplètement :
la loi du 24 août 1790 veut expressément
qu'ils le soient d'une manière suffisante.
Le talent du juge (*voy.*) consiste à pré-
senter la déduction claire et rapide de son
opinion sur les divers points du litige qui
lui est déféré. Il doit éviter à la fois les
longueurs, car un jugement n'est point
un traité de jurisprudence, et une trop
grande brièveté qui ne répondrait pas
aux vues que le législateur a eues en or-
donnant que les jugements fussent moti-
vés. L'équité doit s'y combiner autant que
possible avec le droit. La plus rigoureuse
impartialité doit y présider; et, en un mot,
il faut que l'antique maxime *Res judi-*
cata pro veritate habetur, loin d'être
une pure fiction, soit au contraire l'ex-
pression de la réalité. A. T-a.

JUGEMENT DE DIEU, *voy.*
ÉPREUVES JUDICIAIRES.

JUGEMENT DERNIER. C'est le
nom qu'on donne au jugement universel
qui doit avoir lieu à la fin du monde, et
dont il est parlé dans cet article du sym-
bole des Apôtres (*voy. CREDO*) : « Jésus-
Christ viendra du ciel pour juger les vivants
et les morts. » Mais cet article passe pour
avoir été ajouté dans le but de combattre
l'hérésie des marcionites, qui refusaient
à Jésus-Christ la qualité de juge, et celle
des gnostiques, qui niaient le jugement.
Celui-ci, au contraire, repose sur un
grand nombre de passages du Nouveau-
Testament. Outre la rémunération des
bons et des méchants, qui a lieu immé-
diatement après la mort pour chaque
homme, l'Évangile parle aussi d'un ju-
gement spécial et solennel qui aura lieu
à une certaine époque. Cette grande ma-
nifestation de la justice de Dieu y est dési-
gnée par les mots de *jugement, jour du*
jugement, jugement du grand jour, jour
de la colère et de la manifestation du

moments distincts, au début et dans l'état actuel.

Au début, lorsqu'il accompagne l'exercice primitif de nos facultés intellectuelles, le jugement a lieu en même temps que l'idée et ne suppose point de comparaison. Quand l'enfant pour la première fois et avant d'avoir des idées générales se conçoit comme existant, qu'il trouve le lait doux et le feu chaud, sa croyance est contemporaine de son idée de lui-même, du lait et du feu qu'il n'a pu comparer avec les idées d'existence, de douceur et de chaleur; celles-ci ne sont point données avant l'idée du sujet: c'est le sujet lui-même qui les fournit et sur-le-champ, soit qu'il nous les fasse percevoir ou concevoir, soit qu'il nous les donne ou nous les révèle, comme il arrive, d'un côté, pour l'idée de l'existence des réalités individuelles, et de l'autre, pour les idées du temps, de l'espace, du beau, du juste.

Dans l'état actuel, lorsqu'il accompagne l'exercice ordinaire de notre intelligence, le jugement a encore lieu en même temps que l'idée et ne suppose pas de comparaison. Prenons des exemples: l'air est pesant; ce livre est instructif; voilà une musique détestable. Aucune de ces trois connaissances, quoi qu'il en semble, ne doit son origine à une aperception de rapport. Notre esprit, il est vrai, possède déjà des idées abstraites représentatives de qualités auparavant perçues, comme la pesanteur, la chaleur; néanmoins, toutes les fois que nous les percevons de nouveau, fût-ce même dans des sujets anciens, nous y croyons tout comme nous y avons cru lors de la première perception, c'est-à-dire sans instituer de comparaison entre les qualités et les sujets.

Enfin, le jugement se passe-t-il seul, indépendamment de toute action présente de l'intelligence, et alors il opère sur des notions générales et consiste à saisir entre elles un rapport de convenance ou de disconvenance. Quand nous disons que deux et trois font cinq, que la vertu conduit au bonheur, intellectuellement tout est fait, préparé d'avance; nous rapprochons des idées toutes formées et dont nous sommes en possession depuis plus ou moins de temps, pour voir s'il y a entre elles accord ou répugnance. Là, le

jugement se présente par de tout lui-même aussi est-ce là seulement que les philosophes l'ont aperçu. Ils ont fait ce fait en grammairiens qui s'en rendre compte en le prenant tel qu'il est en lui-même et non tel qu'il est dans tous les cas. C'est pourquoi l'explication du jugement ne se trouve qu'aux jugements comparatifs, c'est-à-dire aux jugements ultérieurs, abstraits et principalement en usage dans les sciences thématiques.

Toute cette distinction entre les jugements non comparatifs et les jugements comparatifs, entre ceux qui sont primitifs et ceux qui sont secondaires revient à celle des jugements synthétiques et des jugements analytiques. Par les premiers nous composons, par les autres nous décomposons; par les uns nous ajoutons à l'idée du sujet, par les autres nous détachons ce qu'elle contient, au lieu de rien de nouveau dans son contenu. On réduit en effet, en mathématiques abstraites dans les mathématiques spéciales, à tirer de certaines idées ce qu'elles contiennent et les comparant avec d'autres idées. Quand nous disons, par exemple, que la vertu conduit au bonheur, nous exposons ce que contient l'idée de la vertu en la rapprochant de celle de bonheur; notre jugement est analytique. Nous ne décomposons jamais les jugements de ce genre que pour rendre compte à nous-mêmes ou aux autres de ce que nous savons. En dehors de la sphère des abstractions le jugement analytique est inconnu; toute découverte, toute acquisition nouvelle en fait de connaissances est un jugement synthétique.

En résumé, ou le jugement est primitif ou actuel, ou bien il est secondaire, ou bien il est synthétique, ou bien il est analytique, et alors il forme avec l'idée un phénomène indissoluble, sinon indécomposable, qui est la connaissance, et auquel on peut bien dire, si l'on veut, le nom de jugement, qu'on n'entende pas par là une aperception de rapport, mais une synthèse de jugements intellectuel et rationnel distincts; ou bien il se produit lorsque l'intelligence soit présentement en action, auquel cas il est comparatif

et se borne à faire connaître une
contenu d'une idée, ce qui ne
est instructif que dans les sciences
s. L-F-E.

JUGEMENT (droit). Dans son sens
ce mot indique toute espèce de
rendue par un tribunal sur un
qui lui est soumis. Dans le lan-
l de la France, le jugement ne
que des décisions rendues par
aux inférieurs, les décisions des
veraines étant appelées *arrêts*.
not.

le de procédure civile, titre II,
art. 116-148), contient les dis-
substantielles qui concernent les
s en France. Elles consistent
ement dans les formalités sui-
tes jugements doivent être ren-
pluralité des voix; ils doivent
les noms des juges, du procu-
voï, s'il a été entendu, ainsi que
le; les noms, professions et de-
les parties, leurs conclusions,
un sommaire des points de fait
it, les *motifs* et le *dispositif*. La
est faite sur les *qualités* signi-
e les parties. La minute doit être
r le président et le greffier.

plusieurs espèces de jugements.
cipales sont : le jugement *pré-*
s, c'est-à-dire celui qui prescrit
tion destinée à éclairer le juge,
efois que cette opération puisse
le fond; si le résultat de l'opé-
donnée doit au contraire le pré-
jugement alors s'appelle *interlo-*
le jugement *provisoire* par le-
ordonne des mesures propres à
les inconvénients qui pour-
sulter du laps de temps pendant
struction du procès se suit; le
: *définitif*, qui statue sur toute
la terminé; le jugement *con-*
pelé aussi *expédient*, qui cons-
une espèce de transaction ar-
re les parties, sous la forme de
, présentée au juge et acceptée
le jugement *par défaut* (*voy.*),
être rendu contre une partie qui
onstitué un avoué; le jugement
choire, rendu au contraire sur la
la toutes les parties qui se trou-
cause. Pour les jugements en

premier, en dernier ressort, voy. APPEL,
T. II, p. 98.

Les jugements doivent être l'expression
la plus nette de la conviction des juges.
Il faut qu'ils statuent sur tous les chefs
de conclusions prises par les parties. Les
motifs sont principalement destinés à ex-
poser les raisons de fait et de droit qui
servent de base à la déclaration du tribunal.
Autrefois, les jugements n'étaient pas moti-
vés ou ne l'étaient qu'incomplètement :
la loi du 24 août 1790 veut expressément
qu'ils le soient d'une manière suffisante.
Le talent du juge (*voy.*) consiste à pré-
senter la déduction claire et rapide de son
opinion sur les divers points du litige qui
lui est déféré. Il doit éviter à la fois les
longueurs, car un jugement n'est point
un traité de jurisprudence, et une trop
grande brièveté qui ne répondrait pas
aux vues que le législateur a eues en or-
donnant que les jugements fussent moti-
vés. L'équité doit s'y combiner autant que
possible avec le droit. La plus rigoureuse
impartialité doit y présider; et, en un mot,
il faut que l'antique maxime *Res judi-*
cata pro veritate habetur, loin d'être
une pure fiction, soit au contraire l'ex-
pression de la réalité. A. T-R.

JUGEMENT DE DIEU, voy.
ÉPREUVES JUDICIAIRES.

JUGEMENT DERNIER. C'est le
nom qu'on donne au jugement universel
qui doit avoir lieu à la fin du monde, et
dont il est parlé dans cet article du sym-
bole des Apôtres (*voy. CREDO*) : « Jésus-
Christ viendra du ciel pour juger les vivants
et les morts. » Mais cet article passe pour
avoir été ajouté dans le but de combattre
l'hérésie des marcionites, qui refusaient
à Jésus-Christ la qualité de juge, et celle
des gnostiques, qui niaient le jugement.
Celui-ci, au contraire, repose sur un
grand nombre de passages du Nouveau-
Testament. Outre la rémunération des
bons et des méchants, qui a lieu immé-
diatement après la mort pour chaque
homme, l'Évangile parle aussi d'un ju-
gement spécial et solennel qui aura lieu
à une certaine époque. Cette grande ma-
nifestation de la justice de Dieu y est dési-
gnée par les mots de *jugement, jour du*
jugement, jugement du grand jour, jour
de la colère et de la manifestation du

juste jugement de Dieu. Selon l'Écriture, ce jugement se fera à une époque que Dieu a déterminée, mais dont il s'est réservé la connaissance à lui seul ; il coïncidera avec le retour de Jésus-Christ sur la terre et suivra la résurrection des morts. Jésus-Christ, revêtu de sa majesté divine et accompagné des anges, jugera lui-même les hommes, comme Messie et en vertu du pouvoir qu'il a reçu de Dieu. Ce jugement s'étendra sur tous les hommes sans exception et même sur les mauvais anges ; il embrassera toutes les actions des hommes pendant leur vie terrestre, avec une justice et une impartialité rigoureuses ; il prononcera une éternelle séparation entre les bons et les méchants, et aura pour résultat que les uns seront reçus dans le royaume de Dieu pour y être éternellement heureux, et que les autres en seront exclus pour être éternellement malheureux.

Les diverses Églises chrétiennes admettent généralement ce dogme au nombre des articles de leur foi, et sur les points essentiels elles s'accordent dans leur manière de l'expliquer. Dans l'antiquité, il y avait, au rapport d'Isidore de Péluse, trois manières d'interpréter ces mots : *les vivants et les morts*. Les uns, par les vivants entendaient les âmes, et par les morts, les corps. Les autres prétendaient que les vivants désignaient les justes, les morts les méchants. Enfin d'autres encore entendaient par les vivants, les hommes qui seraient en vie au moment de la venue du Seigneur, et par les morts, ceux qui seraient morts auparavant. Mais les deux premières opinions demeurèrent des manières de voir particulières, et la dernière ne tarda pas à prévaloir généralement. Comme la mort ne peut interrompre la vie de l'âme, et que vivre c'est sentir, la foi générale des chrétiens, autorisée d'ailleurs en ce point par les déclarations de l'Évangile, est que l'homme entre, immédiatement au sortir de cette vie, dans un état de rémunération, dont le jugement dernier ou universel ne sera que la confirmation ; avec cette différence toutefois que l'Église romaine admet un état intermédiaire entre le salut et la damnation dans un lieu qu'elle appelle le

purgatoire (*voy.*), et que les communi-
cations évangeliques rejettent ce dogme de
gatoire, comme ne pouvant être
par les textes de l'Écriture.

Quant aux descriptions du ju-
gement dernier qu'on trouve dans l'Évan-
gile, quoique en général prises à la lettre
les doctrines officielles des diverses
Églises chrétiennes, elles ont donné lieu
à des interprétations variées parmi les
pères de l'Église. Ainsi, déjà Origène et les
docteurs de son école ne voyaient que des
types dans ces formes et ces expressions
empruntées aux jugements humains
et terrestres, tels que les rationalistes ne
n'envisagent ce jugement que comme
une représentation symbolique de l'idée
de la rétribution morale, et prétendent
qu'il ne s'est exprimé ainsi que pour
se conformer au langage figuré et sym-
bolique dont les Juifs aimaient à
faire leurs enseignements. Plus tard
envers l'Évangile, d'autres enfin
ont vu que dans ces tableaux du jugement
dernier il y a évidemment des traits
qui doivent point être pris à la lettre
qu'il est impossible de préciser d'une ma-
nière certaine ce qui est figuré et
ce qui ne l'est pas. La discussion de ce
point au reste d'une médiocre importance.

JUGEMENT DES MORTS
C'est un usage qui s'agitait de rendre les deu-
voirs à un mort, chez les Égyptiens
mille annonçait aux juges et à
ainsi qu'à ses parents, le jour de
raillies. Les juges, au nombre de
40, choisis parmi ses pairs, siégeaient
demi-cercle auprès d'un lac sur
le nomme habité par le défunt. Le
corps était placé dans une barque
pilotée s'appelait Charon en lan-
goue grecque rapportée à l'article C.
Avant d'admettre le cercueil dans
lequel on recevait les accusations
contre le défunt, et les juges
interrogeaient. Si les accusations étaient
vraies, le mort n'était point honoré de la
terre ; si elles étaient reconnues
fausses, leur auteur était sévèrement puni
qu'il n'y eût pas d'accusateur, si
l'accusateur eût été confondu, les
parents déposaient le deuil et louaient
le mort. Le cadavre était enseveli

sa sépulture particulière de sa famille, si sa famille en avait une, et dans le contraire, il était déposé dans sa tombe, où on le plaçait debout contre la paroi. Quant aux morts qui n'avaient droit à ces honneurs, soit par suite d'une juste accusation, soit pour cause de crime, on les enterrait dans la maison; quelquefois les enfants de leurs enfants, pour à une meilleure fortune, leur rendaient les honneurs dont ils avaient privés, après avoir réhabilité leur mérite en soldant leurs dettes.

Le passage où Diodore nous a conté les détails de cette coutume sociale, prouve que la doctrine de l'immortalité de l'âme entrainait dans les croyances égyptiennes: au-delà de cette vie, on jugeait l'âme, et décidait de son sort, selon les mérites ou les démerites du mort. Les monuments sont couverts de bas-reliefs faisant allusion à ces jugements. — Voir les *Opuscules académiques* de Heyne, les *Commentations ptolemées* de M. Creuzer, et M. Guizot, *Religions de l'antiquité* (t. I^{er}, p. 2, note 12, p. 882). P. G-Y.

JUGES, voy. HÉBREUX, T. XIII, p. 14. Le mot hébreu est *chopheth*, au plur. *methim* (מֹשֶׁטִים), mot dérivé de *chath*, juger, rendre justice, condamner. Le mot des *Suffètes* (voy.) chez les Carthaginois avait à peu près la même origine, bien que cette magistrature eût des fonctions différentes. Chez les Hébreux, on attachait au mot *choffeth* l'idée de commander, conduire à la guerre, une plus que celle de juger. Quant à l'autorité de leur autorité, elle a été précisée dans l'article cité en tête de celui-ci. Sur le livre *des Juges* qui, dans l'Antiquité-Testament, suit le *Pentateuque* et le livre de *Josué*, il en a été suffisamment parlé au mot **BIBLÉ**, T. III, p. 14. S.

JUGES DES ENFERS. Le jugement des morts (voy.) usité parmi les Égyptiens a sans doute donné lieu chez les Grecs, instruits par Orphée, lequel avait en Égypte, à la fable relative à la barque de Charon et aux juges de l'enfer. *Minos*, célèbre roi et législateur de Crète (voy.); *Rhadamanthe*, son

frère, le bienfait de la législation crétoise; *Éaque* (voy.), chef des Éacides, qui s'était aussi illustré par des actes d'équité; tous les trois d'ailleurs fils de Jupiter, souverain arbitre du monde, furent regardés comme les assesseurs de sa justice (Pindare, *Ol.* II, 138) et constituèrent la triade qui siège à l'auguste tribunal des enfers (voy. ÉLYSÉE). Suivant une légende que nous a conservée Platon (*Gorgias*, 79), Jupiter établit pour juges des âmes trois de ses fils, deux d'Asie, Minos et Rhadamanthe, et un d'Europe, Éaque. Ils rendaient leurs jugements dans une prairie appelée *le Champ de la Vérité*, à un endroit d'où partaient deux chemins, dont l'un conduisait aux Îles Fortunées et l'autre au Tartare. Rhadamanthe juge les hommes d'Asie, Éaque ceux d'Europe. Minos décide en dernier ressort, lorsque l'un ou l'autre de ses collègues se trouve embarrassé. A la fin de l'apologie de Socrate par Platon, *Tripotème* est aussi désigné comme un des juges des enfers. Le même honneur était accordé, selon les lieux, à *Cadmus*, à *Achille*, etc.; mais c'est à Minos, Éaque et Rhadamanthe que cette magistrature suprême était plus spécialement conférée dans la mythologie grecque et romaine. F. D.

JUGURTHA. Massinissa (voy.), que Scipion avait admis à l'alliance du peuple romain, eut pour fils Micipsa, qui régna après lui et laissa, à son tour, le trône à Adherbal et à Hiempsal. Un autre fils de Massinissa, appelé Manastabal, eut, d'une concubine, Jugurtha, qui fut ainsi le neveu de Micipsa. Ce prince le fit élever dans sa maison avec ses propres fils. Dès son adolescence, Jugurtha se distinguait dans les exercices du corps et de l'esprit. Micipsa s'en réjouit d'abord, puis il s'en alarma pour ses enfants, craignant l'ambition de Jugurtha et la faveur qui s'attachait à lui. Cependant, comme il n'osait s'en défaire, il imagina de l'exposer aux dangers de la guerre, et le mit à la tête des Numides qu'il envoyait au siège de Numance. Là, Jugurtha gagna promptement la faveur de Scipion, tant par sa bravoure que par sa prudence dans les conseils. Les illustres Romains qui étaient dans le camp ne manquèrent pas de l'exci-

ter à s'emparer du trône après la mort de Micipsa; mais Scipion l'exhorta à rechercher plutôt l'amitié du peuple romain que l'appui de quelques hommes, et il lui donna pour sou roi une lettre où il faisait de lui un tel éloge que Micipsa l'adopta et l'institua son héritier, conjointement avec ses fils auxquels il recommanda de suivre ses exemples. A sa mort, ce prince adressa à Jugurtha de touchantes paroles. Quand il eut fermé les yeux, on procéda au partage de ses états. Jugurtha avait proposé précédemment l'annulation des actes faits par Micipsa pendant les cinq dernières années de son règne : « Volontiers, avait répondu Hiempsal, car il n'y en a que trois qu'il l'a adopté. » Depuis ce moment, la mort d'Hiempsal fut résolue, et comme il logeait à Thirmita chez un des lieutenants de Jugurtha, celui-ci le fit égorger pendant la nuit dans l'appartement d'une esclave, chez laquelle il s'était enfui au moment où l'on pénétrait dans sa demeure. Ce meurtre augmenta le nombre des partisans d'Adherbal; mais les plus belliqueux se déclarèrent pour Jugurtha, qui prit toutes les villes du royaume, et remporta une victoire qui lui assura le pouvoir. Adherbal s'enfuit à Rome; il y fut suivi par les envoyés du vainqueur, chargés de corrompre le plus de sénateurs qu'ils pourraient. Ce moyen réussit. Des commissaires furent dépêchés en Numidie pour partager ces états entre les prétendants et connaître du meurtre d'Hiempsal. Ils justifèrent ce crime, et donnèrent à Jugurtha la plus riche part des états de Micipsa. A peine furent-ils partis, que Jugurtha fit une nouvelle irruption dans les terres de son frère adoptif; ni représentations ni prières ne purent l'arrêter. Cette invasion fut suivie d'une attaque générale; il fallut combattre, et les deux armées campèrent près de Cirte. Une surprise nocturne mit le camp d'Adherbal en déroute, et ce roi fut obligé de s'enfermer dans la place qui ne put tenir que grâce à la résistance de la garnison romaine. Jugurtha en pressa le siège, voulant finir la guerre avant que Rome pût envoyer ses commissaires. A l'arrivée de ceux-ci, il prétexta des embûches de la part d'Adherbal, se présenta comme provoqué, et dit

qu'il en référerait au peuple romain; mais les commissaires ne purent même s'adresser à Adherbal, et le siège continua. Jugurtha sut encore éluder une députatelle, et quitta Scaurus, qui l'ava dans la province romaine, sans donner satisfaction. Cirte s'étant égorgée Adherbal et tous les Romains, en dépit de la capitulation.

Le sénat se décida enfin à envier l'armée en Afrique; le commandement échut au consul Calpurnius. Les Romains entrèrent en Numidie et prirent beaucoup de villes. L'Adherbal arrêta Calpurnius et son lieutenant; ce prince vint donc devant le camp romain, où il fit une feinte de combattre et le consul retourna à Rome tout en paix. Mais le tribun Licinius Crassus indigné de tant de corruption créée par le peuple que L. Calpurnius avait envoyé en Afrique pour combattre Jugurtha et l'amener à Rome, y parut en habit de supplicé. Menimius le somma de déclarer quels étaient ses complices, et tous ses crimes; mais C. Barbès tribun, que le roi de Numidie avait nommé, ne permit pas qu'il répondît. Il se dispersa sans résultat. Jugurtha s'en accrut à tel point qu'il fit tuer dans Rome même le petit-fils de Massinissa, qui était le royaume de Numidie. Bomilcius causa de ce meurtre, et quoiqu'Adherbal eût donné des otages pour qu'il s'évader et partir lui-même, ce qui lui fut donné de quitter la guerre, qui recommença aussitôt d'être conduite d'abord par le consul. Après son départ, son lieutenant fut attiré dans une position délicate et battu complètement. Il fut passer sous le joug, et s'évacua en Numidie dans les deux jours. Cette capitulation fut annulée par le sénat. Alors le commandement échut à Metellus, qui se hâta d'achever ses affaires et de rétablir la discipline dans le camp de l'armée d'Aulus; il remporta une victoire décisive. Jugurtha était sur le point de se rendre, et craignant le châtement de ses forces, se présenta comme une nouvelle armée avec

les Romains, et, sans jamais combattre, leur faisait quelquefois de grandes pertes. Métellus ne le craignait pas; il ramena ses troupes victorieuses romaines. Quelque temps après, une conspiration tramée par Bomilée le point de livrer Jugurtha aux Romains sur ces entrefaites, les intrigués firent trapper Métellus dont le lieutenant; le général venait de une victoire et de prendre Thala. s'était enfui chez Bocchus, où une armée, quand Marius arriva, où il avait obtenu le commandement, au désir de Métellus. Jugurtha et son frère, Bocchus, dispersèrent alors les Romains dans l'espoir de diviser aussi le royaume; mais Marius ne donna pas cette embûche, il fit le siège qu'il prit ainsi que le fort de Thala. Alors Jugurtha avertit Bocchus qu'il était temps de livrer bataille. Les Romains étaient en marche vers Carthage d'hiver : les deux rois se rencontrèrent et les attaquèrent à l'improvise. Marius se défendit vaillamment et vint occuper deux hauteurs. Le jour il campa la nuit. Tout à coup, il tomba sur l'ennemi et l'entaillea en pièces. Quatre jours après Jugurtha et Bocchus livrèrent un combat aux environs de Circé où s'y distingua. Jugurtha faillit obtenir la victoire; il courait partout, qu'il avait tué Marius; mais il montra bientôt dans la mêlée : fut horrible. Bocchus demanda la permission de livrer Jugurtha qu'il lui sous prétexte de négociation. 103 av. J.-C. Le captif fut enchaîné, et conduit à Marius. Ensuite il fut, avec ses deux frères, au triomphe du vainqueur. Plus tard, il fut tué dans sa prison; ailleurs, on l'y laissa mourir de faim. Ce fut le triste sort de l'un des plus redoutables ennemis de Rome. Le sort de Jugurtha, si intéressante depuis que les armées françaises combattent, dans les mêmes lieux, qui rappellent à bien des égards le destin de Jugurtha, a fourni la matière à un très remarquable à l'un des

principaux historiens de Rome. Nous aurons à en parler au mot SALLUSTE. P. G.-Y.

JUIF (DROIT). Ce n'est point ici le lieu de faire connaître la constitution que Moïse (*voy.*) avait donnée au peuple israélite, ni la législation dont il l'avait doté (*voy. MOSAÏSME*); nous n'avons à nous occuper, dans cet article, que des bases de cette législation sur lesquelles reposaient le droit civil et le droit criminel des Juifs.

En même temps qu'il donnait à ce peuple les lois politiques qui devaient assurer sa nationalité, et qu'il réglait son culte et ses cérémonies religieuses, le législateur des Hébreux leur prescrivit des lois civiles qui, appuyées sur les dogmes de leur foi, devaient faire le bonheur des Israélites en maintenant parmi eux la pureté des mœurs. Ces lois ne s'établirent pas sans peine, au milieu de l'anarchie qui suivit la mort de Josué, sous les Juges, et parmi les tiraillements du pouvoir des pontifes aux prises avec le pouvoir despotique et royal pour lequel le peuple s'était prononcé.

Des juges furent institués dans toutes les villes conquises par les Israélites, à leur retour d'Égypte, et cette magistrature ne cessa qu'à l'établissement des sanhédrins (*voy.*). Les sujets de contestation et les moyens de défense étaient exposés de vive voix et sommairement, par les parties elles-mêmes, sans l'intervention d'avocats. Le demandeur, revêtu d'habits de deuil, se tenait respectueusement à la gauche du magistrat. Celui-ci rendait la justice sur la place publique, ou à l'une des portes de la ville, ordinairement le matin, à l'exception des jours de sabbat et de fêtes. Le demandeur prouvait le bon droit de sa demande, à l'aide de témoins qui devaient être au moins au nombre de deux; dans les cas difficiles, c'était par la voie du sort qu'on décidait la contestation. L'exécution du jugement suivait immédiatement sa prononciation. Il paraît aussi que les rois rendaient eux-mêmes la justice, témoin le jugement de Salomon (*voy. ce nom*).

La base du droit criminel était la peine du talion (*voy.*) : œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied (*Exode*, XXI, 24). Les peines étaient les suivantes : des amendes pécuniaires

que la loi prescrivait pour certains délits, on infligeait à titre de dommages-intérêts, comme en cas de vol : quelquefois les amendes remplaçaient certaines peines corporelles ; l'emprisonnement dans des citernes à sec : dans les temps postérieurs seulement, on établit des prisons d'état et l'on enchaîna les délinquants. Il y avait aussi des punitions afflictives et corporelles. La bastonnade avait lieu, en certains cas, mais la loi défendait de donner au condamné plus de 40 coups. La peine du fouet ne fut en usage que plus tard. Les coups de bâton étaient appliqués sur le dos du patient et en présence du juge. Après le retour des Juifs de l'exil babylonien, on n'infligeait au coupable que 29 coups, au plus, afin de ne pas dépasser par mégarde le maximum fixé par la loi. Les blessures étaient punies du talion le plus rigoureux ; mais quand elles étaient faites à un esclave, elles pouvaient être expiées moyennant une somme d'argent.

La peine de mort n'était infligée qu'aux grands criminels, et la loi distinguait soigneusement l'assassinat du simple homicide. On pendait ceux qui commettaient des crimes d'état, et au nombre de ces derniers était placé le sacrilège (voy.) : la nature théocratique du gouvernement l'exigeait ainsi. On mettait à mort d'autres criminels, à l'aide du glaive, non pas en les décapitant, mais en les frappant jusqu'à ce que la mort s'ensuivit. On lapidait (voy.) les blasphémateurs, les idolâtres, les profanateurs du sabbat, les faux prophètes, les devins, les fils notoirement désobéissants à leurs pères, et les filles qui avaient perdu leur virginité. Le gibet attendait les adultères, et l'on brûlait vifs d'autres criminels. Les peines afflictives étaient mises à exécution avec promptitude et sans cruauté, par le peuple dans les premiers temps, et ensuite, sous les rois, par la garde royale. Le plus proche parent de la victime pouvait tuer lui-même l'assassin, à moins que celui-ci ne se fût réfugié dans une ville d'asile (voy.). La peine de mort n'était pas prononcée contre l'homicide commis par imprudence, ni contre celui qui tuait un voleur surpris, la nuit, en flagrant délit d'effraction. Quand on ne parvenait pas à découvrir le meurtrier, on expiait son

crime, en sacrifiant une génisse. Anciens affirmaient solennellement n'avait pas pu connaître l'auteur du crime. La dichotomie (action de couper en deux), le supplice de la scie et ce qui consistait à précipiter le criminel d'une roche, étaient des châtimens que les Juifs avaient empruntés aux païens qui les environnaient. Mais c'était un usage propre aux Israélites de faire vifs certains criminels dans des foyers ardentes, de les jeter dans une fosse profonde, de les crucifier ou de les faire brûler dans la cendre brûlante. L'effraction n'était attachée qu'au supplice de la potence. Le cadavre du paillard détaché du gibet, à la nuit tombante, dans aucun cas, les Hébreux n'appliquaient aucune torture.

Telles sont les mesures générales qui formaient le droit juif, et qui résultent de tant des dispositions de la loi, que des coutumes introduites parmi les Juifs. L'exil babylonien leur fit adopter certaines mesures étrangères ; mais ils conservèrent d'avoir des lois spéciales sous l'autorité des Romains, si ce n'est pour ce qui concernait la religion et le culte. La dispersion par toute la terre leur fit adopter les mœurs et les lois des nations auxquelles ils se sont mêlés.

Chez les Hébreux, on plongeait dans l'eau les enfants nouveaux-nés, on les frottait de sel, on les enveloppait dans des linges ; le nom qu'on leur donnait à la naissance était une allusion à quelque événement remarquable de la vie ou de la naissance. On mettait rarement les enfants en nourrice et l'on soumettait les enfants à la circoncision (voy.). Devenus adultes, les Juifs portaient un profond respect à leur nourrice et aux personnes qui avaient pris soin de leur première éducation. À l'époque du sevrage, les parents faisaient un sacrifice qui était suivi d'un grand festin. Dans les familles pauvres, on confiait l'éducation des enfants à un gouverneur. C'étaient les parents qui, à leur défaut, les mères, qui contractaient les mariages de leurs enfants ; obtenaient la main de la fille qu'ils mariaient, tantôt au moyen d'un chat, ou à l'aide d'un service

(*) Voir Michaelis, *Mosaisches Recht*, t. 1, p. 118.

un beau-père; tantôt la fiancée accordée à titre de dot, pouvait même un dot. Pour que la fille pût se marier, il fallait son assentiment de son frère et au moment des fiançailles elle devait voir son futur père trois fois. Le mariage, regardé, se contractait en présence. Il était défendu entre Juifs et avec les étrangers. Le mariage n'était permis qu'à l'aide de la fiancée; le mari pouvait refuser la femme qu'il avait répudiée, mais celle-ci s'était remariée; le mari qui avait répudié sa femme perdait son second époux, ou lorsque ce second mari l'avait répudiée. L'adultère était puni de mort (plus haut); mais cette peine n'était appliquée quand la femme était esclave. Le mari qui avait commis un inceste contre sa femme ou celle-ci devant les pontifes, devait boire les eaux amères de la mort, afin de s'assurer de sa pureté et de son innocence. Les filles qui étaient étrangères, étaient considérées comme étrangères; mais dans tous les cas, elles étaient considérées comme étrangères chez les Juifs, parmi lesquels s'introduisit l'usage de l'inceste qui fut cause de la destruction de Sodome. Le père et la mère avaient droit à un respect inviolable de leurs enfants; ceux-ci étaient considérés comme mort quand ils se portaient eux à des voies de fait ou de paroles. Le père avait le droit de tuer ses enfants comme esclaves et de les tuer. Les vœux que le père avait faits sur un enfant n'étaient pas annulés que quand le père y consentait son assentiment. Les enfants étaient considérés comme un grand prix à la bénédiction du père, et la malédiction prononcée contre eux passait pour une grande

malédiction n'étaient pas civilement considérés comme des peines que leurs parents pouvaient infliger, mais ils étaient obligés de payer ces dettes; sinon ils devenaient esclaves. Celui-ci pouvait être considéré comme créancier. Celui-ci pouvait être considéré comme débiteur ou les faire détenir; mais la loi n'a rien statué d'explicite. Toutes les dettes se prescri-

vaient dans l'année du jubilé (*voy.*); le créancier ne devait pas recevoir de gages de son débiteur et il ne pouvait prêter à intérêt qu'à des étrangers. Les esclaves chez les Juifs étaient des prisonniers de guerre ou des individus qu'ils avaient achetés des peuples leurs voisins, ou les enfants nés de leurs esclaves. Les Juifs nés esclaves recouvraient leur liberté dans l'année du sabbat ou du jubilé. Le maître avait le droit de châtier son esclave comme il l'entendait; mais il était puni, si la mort suivait immédiatement le châtement.

Dans différentes contrées de l'Europe, où les Juifs ne jouissent pas des mêmes droits civils que les autres citoyens, ils peuvent encore, à plusieurs égards, suivre leurs propres lois, qui, indépendamment des prescriptions de Moïse, se fondent particulièrement sur le Talmud (*voy.*). C'est une législation, en général, très embrouillée. Les formalités du contrat de mariage entre Juifs consistent en un écrit par-devant témoins, accompagné du don d'un anneau que le fiancé fait à sa fiancée. L'époux acquiert un droit sur tout ce que sa femme gagne par son travail ou autrement; il a également la jouissance de la fortune qu'elle possédait au moment du mariage, et il est son seul héritier. Les testaments sont soumis aux formalités de la donation entre-vifs et de la donation pour cause de décès, selon qu'ils sont faits dans un état de maladie grave ou dans un état de santé. Les successions se règlent de la manière suivante : parmi les descendants, les fils, avec leurs descendants mâles, héritent les premiers; ensuite les filles, et, à leur défaut, les descendants du sexe au plus proche degré. Après les descendants vient le père; et, s'il est mort, les frères du défunt et leurs descendants, et, à leur défaut, les sœurs du défunt et leurs descendants. Les collatéraux du côté de la mère n'héritent jamais ni de l'un ni de l'autre époux; les enfants peuvent hériter de leur mère; mais la mère ne peut pas hériter de ses enfants. Les enfants légitimes n'excluent pas les enfants naturels de la succession, même quand ces derniers seraient nés d'un commerce incestueux, à moins que leur mère ne soit pas d'origine juive ou qu'elle ne soit es-

clave : dans ce dernier cas, les enfants n'héritent jamais du père. Le fils aîné reçoit une double part des biens que le père possédait réellement, non compris les sommes qui pouvaient lui être dues. Mais, d'un autre côté, il prend également une double part dans les dettes que son père pouvait avoir. S'il vient à mourir avant que le partage de la succession ait eu lieu, son droit de primogéniture passe à ses descendants. Tout fils aîné de famille peut renoncer à son droit de primogéniture, le vendre ou l'aliéner. La succession du mari et de sa femme se règle d'après la durée du mariage. Toute donation doit être faite par acte public; pour annuler une donation légale, une donation nouvelle avec les formalités prescrites est nécessaire. Une donation verbale n'est valable qu'autant qu'elle est faite par une personne qui se trouve gravement malade ou dans un danger imminent. La majorité est fixée, pour les hommes, à treize ans et un jour, dans le cas où ils ont évidemment atteint l'âge de puberté. Une fille juive, dans les mêmes conditions, est majeure à 12 ans. Un Juif ne peut pas contracter d'engagement de commerce avant sa 20^e année révolue. Jusqu'à ce que la fille ait atteint sa majorité, elle reste sous l'autorité paternelle, et son père peut la marier à son insu et contre sa volonté. D'après les lois de différents pays, la majorité des Juifs ne diffère pas de celle des autres habitants.

X.

JUIF ERRANT. L'origine de la merveilleuse et poétique légende du juif errant se perd dans la nuit des temps; il y a même quelque diversité entre les versions qui nous en ont été transmises. Voici celle qui est le plus généralement répandue.

Ahasvérus naquit d'une famille juive, faisant partie de la tribu de Nephtali, 7 ou 8 ans avant la naissance du Sauveur du monde. Ainsi que l'époux de Marie, son père exerçait l'état de charpentier. Suivant la tradition, cet enfant, qui déjà manifestait d'assez mauvais penchants, ayant quitté, par paresse, l'atelier de son père, devint, par intérêt et par gourmandise, le guide des trois rois mages, qu'une révélation du ciel attirait vers le

berceau divin. De retour à Jérusalem, le petit vagabond n'eut rien de plus que de raconter tout ce dont il était témoin, surtout les riches présents offerts par les mages aux pieds d'un enfant couché dans une étable, et salué par eux du nom de *roi d'Israël*. Ces récits parvinrent jusqu'à l'oreille d'Hérode, qui voulut, dit-on, le faire tuer de la bouche du jeune Ahasvérus, mais il alarma son ambition sans succès; c'est ainsi que le bavardage du juif errant aurait été la première cause du massacre des Innocents. *Voy. ce s.*

On raconte ensuite que, pendant la vie d'Ahasvérus, se trouva au nombre de ceux qui allèrent écouter les prédications de saint Jean-Baptiste, et assista à son martyre. On va voir que ces deux faits ne lui avaient guère profité.

A l'époque de la passion d'Ahasvérus était charpentier à Jérusalem, et comme tel, il travailla à la construction du supplice du Sauveur. Lorsqu'il fut porté devant lui-même cette croix, il passa devant l'atelier de cet artisan, et que pitié s'étant glissée dans le cœur des soldats qui le conduisaient, ils prièrent le charpentier de lui permettre de prendre dans sa boutique quel que temps de repos. Mais plus inhumainement les bourreaux mêmes, Ahasvérus ne put répondre à la demande par un refus, il y joignit des injures contre l'innocente victime : « Marche ! » avec brutalité : « Marche-toi-même ! » pondit soudain une voix céleste, courras toute la terre, sans pouvoir te reposer, ni te fixer nulle part, et qu'à la consommation des siècles, le lendemain, en effet, poussé par une force surnaturelle, ce malheureux commença à accomplir l'arrêt de sa vengeance, et son interminable voyage ne sait le complément de cette que histoire, et comment le juif errant condamné à l'immortalité et au supplice perpétuel, n'a jamais dans que la faible somme de cinq sous renouvelé, il est vrai, chaque fois qu'il l'a dépensée ?

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'est question d'Ahasvérus

e dans aucun des Évangiles, pas dans ceux qui ont été déclarés apocryphes ; mais cela n'empêchera pas d'être naïf dans cette sombre et imaginaire légende autant de moralité que

de temps où les croyances étaient profondes, un certain nombre d'hommes se persuadèrent avoir vu dans l'éternel voyageur, et l'on croit même foi à leurs récits. On sait que cela a été, quelle est même en fait moins parmi les habitants de la Judée, la popularité de la fable de la *Juif errant*. Pour les moins crédules, il ne reste plus qu'à sa vieille histoire que le prêtre a donné ce nom aux gens tout-à-fait ou qui ne peuvent tenir

Ajoutons toutefois que, vers le siècle dernier, Schubarth (*voy.*) a écrit un livre parti heureux de cette légende espèce de ballade où il déplore le fait de ne point pouvoir mourir ; dans le réécrit, M. Edgard Quinet, dans ce même châtiment russe, le sujet d'un drame mystico-philosophique à la fois, qui offre de belles pages et un texte fécond pour les érudits.

M. O.

B. A l'article HÉBREUX, nous avons raconté l'histoire du peuple juif à l'époque où Nabuchodonosor emmena une grande partie de ce peuple avec son roi, dans la captivité, à Babel, pour le disperser dans plusieurs provinces de l'empire perse. Les Juifs restèrent environ un demi-siècle, dans la captivité, ce que Cyrus leur permit, vers le commencement de notre ère, de retourner dans leur pays. Mais il n'y eut guère que les tribus de Juda et de Benjamin qui profitèrent de cette permission. Le livre de Néhémie, qui raconte les principales familles, ils étaient au nombre de 42,360, sans compter les lévites de service. Ces Juifs, emmenés avec eux beaucoup de femmes étrangères, furent sous la conduite de Néhémie, échanson du roi de Perse, réinstallés en Palestine, qui prit dès lors le nom de Judée ; les habitants reçurent le nom de *Judéens*, en latin *Judæi*, d'où au moyen-âge, le mot français de *Judeu*.

Encyclop. d. G. d. M. Tome XV.

Juis ou *Juifs*. Esdras (*voy.*) emmena dans ce pays une autre caravane d'exilés. Ils avaient apporté des bords de l'Euphrate des opinions chaldéennes et la connaissance de la religion des mages ; leur langue aussi avait emprunté quelque chose du chaldéen et du persan. Cependant beaucoup d'autres familles restèrent dans les régions orientales, et continuèrent d'y pratiquer le culte de leurs pères, ou embrassèrent la religion du pays. Aujourd'hui encore, ils habitent en grand nombre la Perse, et ont un grand rabbin, résidant à Ecbatane, où les Juifs vont en pèlerinage à cause du prétendu tombeau d'Esther (*voy.*).

Jérusalem (*voy.*), rebâtie et repeuplée, devint le siège de la grande synagogue, à laquelle étaient attachés les principaux savants de la nation et que présidait le grand-prêtre. L'union de la Judée à l'empire perse fut très favorable à la prospérité du pays, en le mettant en relation de commerce avec l'Orient, et sous la protection d'un monarque puissant. Aussi les Hébreux purent-ils résister aux petits peuples voisins qui avaient si souvent mis en péril leur sécurité, dans les premiers temps de leur établissement en Palestine.

Après la chute de l'empire de Perse, la Judée avec toute la Phénicie devint une conquête d'Alexandre ; puis ces deux pays furent convoités et en partie soumis par les rois d'Égypte et par ceux de Syrie. Ptolémée transplanta dans la ville d'Alexandrie une colonie juive, qui rivalisa dans la suite pour le commerce et pour les études avec les Grecs établis dans la même ville (*voy.* HELLÉNISTES). Environ un siècle avant l'ère chrétienne, la Phénicie avec la Judée obéit aux rois Séleucides, et fut menacée de perdre sa religion et sa nationalité ; danger d'autant plus grand, que la nation était divisée par l'ambition des grandes familles qui aspiraient à la dignité de grand-prêtre. C'est alors que Judas Maccabée, lévite, réunissant dans les montagnes ceux de ses compatriotes qu'indignaient le joug étranger et la religion de Baal, se souleva contre les Séleucides, et, sans se soustraire entièrement à la domination syrienne, conquit pour sa famille la suprématie sur la nation. Ce n'était d'abord que le sacerdoce ; mais Simon Maccabée, le troisième des frères, élu

prince de la nation juive, parvint à assurer le trône à ses descendants Hyrcan, Aristobule, Jannée (*voy. MACCABÉES*). Bientôt les jalousies et les vengeances qui animaient les membres de cette dynastie les uns contre les autres, ainsi que les prétentions de la secte pharisienne, qui était parvenue à opprimer celle des Samaritains, causèrent la chute des Maccabées et par contre-coup celle de la Judée. Les démêlés entre Aristobule et Hyrcan, tous deux fils d'Alexandre Jannée, engagèrent les Romains, déjà maîtres de la Syrie, à s'immiscer dans les affaires du peuple juif. César installa Hyrcan II, en lui adjoignant Antipater, Iduméen, sous le titre de *procurator* romain. Un de ses descendants, Hérode (*voy.*), devint ethnarque des Juifs, malgré les efforts de la race asmonéenne ou des Maccabées pour se remettre en possession du pouvoir.

Les dernières années du règne d'Hérode coïncident avec la naissance de Jésus-Christ (*voy.*). Sous son fils, nous voyons encore des *procuratores* dans la Judée, entre autres Ponce Pilate qui était en fonctions lorsque les Juifs demandèrent à grands cris la mort du Christ. Un de ses successeurs, Gessius Florus exaspéra par ses concussions le peuple juif, naturellement enclin à la révolte contre les dominateurs étrangers. Des massacres épouvantables signalèrent la vengeance du procurateur sur les Juifs rebelles. En l'an 65 de notre ère, un parti nombreux de révoltés s'empara de Jérusalem, puis de la citadelle, et tailla en pièces la garnison romaine; mais, le même jour, les Romains égorgèrent ou firent prisonnière la population juive de Césarée. Les Juifs organisèrent une république, et se préparèrent à repousser toute agression. A cette occasion, l'historien Flavius Josèphe (*voy.*) fut chargé de la défense de la Galilée. Néron envoya une armée formidable en Syrie; elle devait être commandée par Vespasien, et par son fils Titus (*voy. ces noms*). Ayant pénétré dans la Judée, elle massacra les Samaritains qui défendaient la ville du mont Garizim, et la garnison juive de Jopha, ainsi que de la forteresse Jotapat. Vespasien subjuguait toute la Galilée, et, dans la campagne suivante, il envahit la Judée, sans que la chute immi-

nente de leur capitale pût avoir pris faitieux des Juifs, ni les moins d'accord entre eux. Vespasien fut appelé au trône impérial, son fils Titus se mit le siège devant Jérusalem (1) et régnaient à la fois trois factieux de Jean de Gischala, de Simon bar-Jochanan et de Eleazar; la dernière fut étouffée par les autres qui finirent par s'entendre et retrancher dans la cité, en abaissant le mur extérieur. Jérusalem était assiégée par les Romains, et, à cause de la famine, aussi la famine fit des ravages pendant les Juifs refusèrent la capitulation offerte par Josèphe l'histoire nom de Titus. Après la prise de la citadelle, les habitants, voyant Jérusalem en feu et leurs familles en proie à la peste et aux maladies contagieuses, se désistèrent encore; mais enfin les Juifs s'emparèrent de la ville haute et y allumèrent aux flammes une grande partie des habitations, firent couler des flots de sang et réduisirent à la servitude les Juifs qui restèrent en vie. Jean et Simon, avec d'autres Juifs et leurs familles, après avoir été forcés de se rendre au triomphe de Titus, furent jetés dans les cachots; d'autres furent livrés à la mort, et d'autres aux mines et aux jeux sanglants de la guerre. Si les Juifs furent faibles dans leur défense, Titus se montra cruel dans sa vengeance. Le reste de la ville fut rasée l'année suivante (73 de notre ère). Masada, les habitants, au lieu de se rendre, égorgèrent leurs femmes et leurs enfants, brûlèrent ce qui leur restait et se donnèrent la mort. Plus tard, les Romains mis ardens de Rome cherchèrent à lever les Juifs de l'Égypte et de la Judée; mais la révolte fut étouffée par les Romains, des instigateurs et d'une foule d'égares.

Telle fut la fin de l'état juif. Jérusalem au quel la croyance du peuple attachait l'existence de Dieu fut plus rebâti depuis; les Juifs furent dispersés dans toutes les parties du monde sans renoncer toutefois à leur religion et à leurs espérances relatives à un rétablissement futur de la nation. La destruction de Jérusalem, il y a dix-huit siècles, soit hébreux,

ne et dans les provinces orientales romaines, surtout en Syrie, en Asie-Mineure, en Perse, en Égypte, dans toute l'Afrique septentrionale, ils occupaient déjà sous l'empire de Tibère quelques milliers pour la plupart dans le quartier transjordanien. Tibère les renvoya tous, et fit détruire les synagogues; du moins, l'ordre en fut donné. Ils étaient établis depuis longtemps en Abyssinie. On croit que des milliers d'années qu'ils ont été en contrée montagneuse sur la rive du Tacazzé, dans le pays jusqu'à la fin du dernier siècle ont formé un état indépendant, conservant sa langue, ses usages, ses lois. Aujourd'hui, ils sont défranchés. On les appelle *Felata* parce qu'ils ont le teint brun-olivâtre; leur caractère est entièrement de celui des Juifs. Ils se distinguent par leur insularité, par leur inertie, par leur paresse. En 1813, il y eut un roi juif, encore de notre ère : il égorgéait les Romains qui traversaient son royaume, et le commerce dans l'Inde, par le motif l'oppression que ses sujets éprouvaient dans l'empire, persécutait tous les chrétiens accusaient les Juifs d'avoir tué le Christ. Ce tyran israélite, en 1813, fut enfin détrôné, et un roi chrétien **.

On trouve des synagogues sur les côtes de la Grèce, dans la partie orientale de l'Asie-Mineure. On les trouve aussi dans toute l'Asie-Mineure. On les trouve aussi en Perse, grâce à ce qu'ils furent vraisemblablement des colonies de ces Juifs persans qui se fondèrent d'autres dans l'Orient. On prouve le grand nombre de Juifs qui furent disséminés dans ces trois régions avant la prise de Jérusalem par les Romains, ce sont les sommes d'argent qui arrivaient, chaque année, de toutes les régions, au Temple de Jérusalem comme offrandes des Juifs, que l'attestent Cicéron, Tacite, etc. Malgré la destruction du

Temple et la dévastation de la cité, il resta dans Jérusalem une communauté de Juifs considérable, ainsi qu'un sanhédrin (voy.) qui demeura le conseil suprême de la nation en matière religieuse, comme on le voit par les poursuites dirigées contre saint Paul *. C'est par ce conseil que les Romains laissaient juger toutes les affaires de controverse et de schisme. Vers cette époque, le christianisme s'étant propagé dans les villes de la Syrie où il y avait des synagogues, beaucoup de Juifs abandonnèrent le rite mosaïque pour se faire baptiser.

Quelque espoir de renaître comme nation se présenta aux Juifs sous l'empereur Adrien, qui fit rebâtir Jérusalem, mais en lui donnant le nom d'*Elia Capitolina*, et sous Julien, qui, non content de les exempter de la capitation onéreuse qui leur avait été imposée, ordonna même la reconstruction du Temple, ce qui pourtant ne fut pas exécuté. Sous le premier de ces empereurs, les Juifs, dans l'attente d'un Messie, accoururent en foule auprès d'un imposteur, Barcocheba (voy.), et se soulevèrent avec lui contre les Romains dans l'espoir d'un triomphe prochain. Cette révolte coûta la vie à une foule d'entre eux sans rien changer à leur sort. Malgré leur dispersion et malgré tous les malheurs qui les avaient poursuivis, les Juifs continuaient de se livrer, en Palestine même, à la théologie mystique. Ils avaient des chefs ecclésiastiques appelés *princes de la captivité* : l'un d'eux, Juda surnommé le saint, et né dans les montagnes de la Galilée, passe pour avoir rédigé au III^e siècle, d'après les traditions, le code civil et canonique, connu sous le nom de *Mischnah*, auquel ses disciples ajoutèrent dans la suite un commentaire sous le nom de *Gémarah*, ce qui n'empêcha pas un autre rabbin, professant à Sora près de Babylone, de composer un autre commentaire sur le *Mischnah* de Juda le saint; le texte avec le premier commentaire est le Talmud de Jérusalem, le second travail est le Talmud de Babylone. Voy. TALMUD.

Sora n'était pas, au III^e siècle, la seule ville des bords de l'Euphrate qui eût une école juive florissante. Un rabbin de Sora

(*) Actes des Apôtres, chap. XV, XXIII et XXV.

Notice sur l'établissement des Juifs en Perse, 1829.

i, *Biblioth. orient.*, tom. I, pag.

fonda celle de Pumbédita en Mésopotamie; Samuel professa avec éclat à Nahardea, mais cette école ne subsista que jusqu'à la prise de la ville, l'an 278; dans le siècle suivant, il se forma une école à Naresch, auprès de Sora, et une autre à Machasia. Là, comme à Tibériade, on organisa une espèce de principauté religieuse que soutenait un conseil de rabbins ou un sanhédrin. Celle de Machasia fut transférée dans la suite à Bagdad, et s'étendait sur les communautés juives de la rive droite de l'Euphrate; elle a subsisté pendant plusieurs siècles. Les dissensions religieuses y portaient quelquefois le trouble. Parmi les petites sectes, il y eut celle des Ananites qui chômaient le mercredi au lieu du jour du sabbat. Les chrétiens, devenus nombreux et puissants, portaient, dans tous les pays, une haine vive et constante aux Juifs. Quand l'islamisme eut pris racine en Orient, ce fut un nouvel ennemi pour ce peuple. Vers cette époque, beaucoup de juifs paraissent avoir émigré de l'empire grec et des contrées devenues musulmanes dans d'autres régions de l'Asie, et même en d'autres pays du monde. Il y a des motifs de croire qu'ils ont porté le judaïsme chez les Khazars (*voy.*), qui, selon l'opinion d'autres savants, provenaient du mélange d'anciens Juifs échappés à la captivité des Mèdes, avec des Scythes ou Tatars. C'est en général une question difficile à décider, de savoir jusqu'où le mosaïsme a pénétré en Orient. Les Afghans, par exemple, se nomment enfants d'Israël et prétendent avoir été Juifs jusqu'à leur conversion à l'islamisme, au 1^{er} siècle de l'hégire; ils conservent en effet plusieurs usages des Hébreux*. Les Beni-Israël, à Bombay et au Concan, ressemblent aux Juifs arabes; ils sont établis dans l'Indostan depuis un temps immémorial, et forment une population de plus de 5,000 âmes. A Cochin, on distingue les Juifs en *blancs* et en *noirs*. Les premiers, qui paraissent établis dans l'Inde depuis bien moins longtemps que les autres, sont maintenant déchus de leur prospérité commerciale; il y en a peu qui possèdent des terres, et la plupart vivent dans l'oisiveté et l'indigence. Il n'en est pas de même des Juifs de Cochin

(*) Barnes, *Voyage à Bokhara*.

appelés *noirs*, quoiqu'ils aient le teint foncé, moins toutefois Hindous: ceux-là prétendent des Juifs qui, entraînés dans la captivité, furent conduits de l'Inde. Ils se composent d'environ six familles, et ont six synagogues de Cochin même, et le reste dans des environs; ce sont des laborieux, exerçant des métiers, et leur industrie; quelques-uns possèdent des biens assez considérables. Les Juifs qui ne comptent qu'environ 20 et ont une belle synagogue, ce sont leurs coreligionnaires noirs et asiatique, et ne les considèrent que les descendants d'esclaves noirs et circoncis par un juif blanc, la propagation du mosaïsme communauté juive la plus ancienne de l'Orient est celle de Kaïfong-Fou dont les ancêtres paraissent être de la Perse. Leur idiome hébraïque est persan; ils conservent religieusement des livres canoniques au nombre de

Suivons maintenant les dénominations juives dans l'ancien empire. A mesure que le christianisme affermi, les Juifs, objets d'un toujours croissant, avaient entre autres des actes de haine et d'injure dont malheureusement ils avaient même quelquefois donné l'exemple. Constantin le Grand avait été défendeur aux Juifs de circoncision, esclaves et de persécuter les chrétiens. De son côté, Theodose par sa loi promulgua la persécution contre les Juifs et Constance leur rendit la faculté de posséder des esclaves chrétiens, et les exempta de la milice; leur culte comme celui des chrétiens, ils exercèrent le commerce et l'industrie, et les grandes dignités de l'état et les offices publics leur furent accessibles pour eux. Ils s'étaient établis en Italie, en France, en Espagne, et dans les contrées de l'Europe orientale. Ils furent dépouillés de tous leurs biens et les traita avec mépris dans son

(*) *Asiatic Journal*, août 1832.

(**) Trigaut, *De Christianis arabicis*, cap. XI. — *Mémoire de Salv. de des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi.*

Juifs indignaient fréquemment par leur fanatisme au cas de la mort de leurs esclaves. Les tout en permettant à ceux d'acheter d'esclaves, les traitaient avec autant de dureté que voulurent même les forcer à l'usage antique pour embrasser la religion juive; mais la plupart aimèrent à l'exiler, et les autres se contentèrent d'obéir. Les Juifs furent de rigueur sous la domination des rois francs; seulement les comtes consentirent à les séparer des chrétiens et à les isoler. Sous les rois carolingiens on voit comme médecins à Paris et marchands dans toute la France; la haine que leur avait inspirée le roi Louis-le-Débonnaire leur trafic d'esclaves; et ce n'est qu'au moins bien traités sous les rois normands qu'on voit par le renouvellement des anciennes dispositions combien le clergé eut de peine à qu'on les mit dans la défection des chrétiens. Il n'y avait guère de Juifs importants en France qui fussent juifs. Les Juifs de la Provence, ayant des relations commerciales avec l'Espagne, surtout avec le Portugal, furent admis à exercer que le petit commerce de mercantiles. Celui de médecin honorable de tous ces états : on les souvint aux chrétiens et aux médecins juifs, et d'avoir cette nation.

Ils avaient des boutiques au lieu de habitaient les rues avoisinantes et conservé jusqu'à ces jours le nom de la Juiverie; les Juifs habitèrent d'autres rues de Bourgogne, ils avaient des boutiques de vin pour le commerce; en général ils possédaient peu de biens dans la plus grande partie de la France; depuis longtemps, ils se livrent à des spéculations financières et à cette ardeur de la race arabe. Parvenant à ce que les chrétiens à amasser à cause de leur persévérance

et de leur extrême sobriété, ils étaient sollicités à prêter leur argent, et ils ne demandaient pas mieux que d'en faire une marchandise; ils prêtèrent à usure, au taux le plus élevé qu'ils pouvaient, et ils finirent par former une caste usurière, de laquelle presque toute la chrétienté devint tributaire. En France, en Angleterre, en Allemagne, partout ils eurent des capitaux à la disposition des rois, des nobles, du clergé, des bourgeois et des paysans; les terres, les châteaux, les maisons, les bijoux, les meubles, et même les vases sacrés des églises leur furent hypothéqués, avec promesse d'intérêts énormes. Le taux de l'intérêt fut limité par un grand nombre d'ordonnances; mais le risque que couraient les Juifs de tout perdre, et le grand besoin d'argent qu'avaient les chrétiens, faisaient transgresser les ordonnances, et l'intérêt se réglait suivant les circonstances. Exclues des fonctions publiques et des jurandes d'artisans, ne pouvant guère posséder en sûreté des biens-fonds, les Juifs devenaient forcément bailleurs d'argent et puis usuriers; mais cet état même, exercé ordinairement sans aucun ménagement, les rendait encore plus odieux, et les exposait à la vengeance du peuple. Quand celle-ci éclatait, les rois et les magistrats abandonnaient les Juifs et les laissaient chasser ou même massacrer. Les seigneurs considéraient les Juifs qui habitaient leur domaine comme leur propriété, et les autorisaient à prêter à usure, pourvu qu'ils payassent au fisc des sommes considérables. Quand le Juif s'était enrichi aux dépens du peuple, le roi ou le seigneur venait s'enrichir aux dépens du Juif, et s'emparait de ce que l'usurier avait arraché aux particuliers. De là des scènes affreuses motivées quelquefois sur des prétextes absurdes. C'est ainsi que, lors de la grande peste de 1348 en Europe, le peuple dans plusieurs états, accusant les Juifs d'avoir empoisonné les fontaines, les massacra, pilla leurs maisons et anéantit leurs créances. D'autres fois, les Juifs étaient accusés d'avoir profané les hosties et immolé des enfants chrétiens : sur le simple soupçon de ce crime, on leur faisait subir des supplices affreux, et on dépouillait de toute leur fortune ceux qui

étaient assez heureux pour sauver leur personne. En Allemagne, l'Empereur eut la prétention d'être le maître de tous les Juifs de l'Empire, et il les assujettit à une capitation ou à des impôts arbitraires; encore les Juifs préféraient-ils souvent les exactions imposées par les empereurs et les rois, aux vexations de toute espèce qu'ils éprouvaient de la part de petits seigneurs avides; car du moins, sous les empereurs d'Allemagne, ils avaient une sorte d'existence légale, tant que le souverain ne trafiquait pas des droits qu'ils arroyaient sur les Juifs, comme firent l'empereur Charles IV, en vendant à la ville de Francfort les Juifs établis dans son sein, Henri VII, en cédant à l'église de Strasbourg les Juifs de plusieurs villes d'Alsace, et Louis IV, en mettant en gage les Juifs d'une ville de la même province. Les ducs d'Autriche, Albert et Léopold, leur interdirent le commerce et voulurent en faire des artisans, et le roi de Bohême, Mathias Corvin, les expulsa de Vienne; mais ils y revinrent sous Ferdinand I^{er}, et ils y sont restés depuis ce temps.

En France, Philippe-le-Bel les chassa tous sans motif connu, l'an 1306, ne leur laissant emporter que les objets nécessaires dans leur voyage. Cependant le peuple, auparavant si exaspéré contre eux, les redemanda quand il ne trouva plus à emprunter, et, en 1311, Louis-le-Hutin les rappela pour 12 ans; Philippe-le-Long leur donna des baillis et leur accorda plusieurs droits. Après avoir été expulsés de nouveau, ils obtinrent, pendant la captivité du roi Jean, et moyennant de fortes sommes, des franchises considérables avec la faculté de prêter à un taux qui s'élevait jusqu'à près de 80 pour cent. On institua un conservateur de leurs privilèges avec des délégués; mais en 1396, Charles VI, sur les plaintes du clergé et des magistrats, révoqua tous les privilèges accordés aux Juifs et les força tous à quitter le royaume. Ils se retirèrent soit dans le Midi, soit en Alsace, en Lorraine, en Allemagne, etc. Un siècle après, ils furent expulsés aussi de la Provence. Tous ces exils avaient déterminé beaucoup d'entre eux à se faire baptiser afin de pouvoir rester. En 1497, les états de Styrie insistèrent sur le bannissement des Juifs,

et indemnifièrent le duc par un impôt de ce qu'il perdait par le départ de ce peuple. Ils furent violemment expulsés de Ratisbonne, en 1519. Ils n'ont pas été traités moins ardemment en Angleterre, quoiqu'ils y des privilèges nominaux, tels que d'élire un grand rabbin, celui de registrer leurs créances à l'échiquier, les rendre légales, etc. La rapacité anglaise égala celle des usuriers; ils étaient aux Juifs connus pour riches et faisaient subir la torture aux Juifs trahis. En 1255, une émeute de Lincoln, excitée par le bruit d'un assassinat d'un enfant chrétien dans cette ville, causa la mort de plusieurs Juifs et tous les Juifs d'Angleterre furent persécutés, si Richard, frère du roi, n'avait fait valoir ses droits sur eux, ayant reçus en gage de son frère le comté de Lincoln pour 5,000 marcs d'argent. Ils furent cruellement dépouillés au commencement du XIII^e siècle. Henri III engagea les Juifs à son fils Édouard, puis monta de nouveau pour leur compte de l'argent; Édouard I^{er} ne les épargna pas moins. Accusés d'avoir altéré les monnaies, 280 d'entre eux furent mis dans Londres, l'an 1285; et cinq ans après, Édouard, pour obtenir une somme de ses sujets, consentit à expulser les Juifs de l'Angleterre; le gouverneur s'empara de tous leurs biens-fonds. Depuis cette époque, les communautés juives n'ont point eu d'état légal en Grande-Bretagne, et c'est seulement en 1830 que le parlement en a voulu s'occuper de leur émancipation.

Les papes les ont presque toujours tolérés dans Rome, mais en les confinant dans l'étroit quartier de la Juiverie, les tourmentant quelquefois par des tentatives de conversion. C'est en Espagne, sous les rois maures, que les Juifs ont eu l'existence la plus honorable. Les Maures leur laissaient l'exercice du commerce et de l'industrie; il y avait une académie juive à Cordoue, où les Juifs, théologiens, des médecins, des mathématiciens, des astronomes ont été en grand nombre dans cette école.

-Ezra et Maïmonide (*voy. ces noms*) quis de la célébrité par leurs écrits. L'écriture hébraïque a fleuri en Es-
autant que dans les académies des
de l'Euphrate qui s'éteignirent
urs au moyen-âge. Les rapports en-
Arabes et les Juifs avaient donné
les relations littéraires; il y eut des
a qui écrivirent en arabe, et d'autres
duisirent en hébreu des livres écrits
langue des Maures. Tolède eut égale-
une école florissante. Jamais la Bible
tant occupé les commentateurs;
il n'avait été écrit tant de trai-
treux sur l'astronomie et l'astrolo-
es rois de Castille profitèrent des
ances des Juifs dans ces sciences
Part d'administrer les finances:
no dépit de la colère du peuple tou-
mal disposé pour les receveurs des
y, ils occupaient des postes impor-
ants la trésorerie des rois catholiques,
tant les abandonnaient quelque-
t ressentiment de leurs sujets. Du
les Juifs exerçaient en Espagne
Portugal la même usure que
et ailleurs, quoique les conciles et
rès voulussent y mettre obstacle.
que de Ferdinand et d'Isabelle mit
leur paisible existence en Espagne.
édret impitoyablement exécuté les
t de ce royaume, en 1492; des mil-
les familles furent obligées d'aller cher-
ailleurs un asile et des moyens d'exis-
tence; les unes s'embarquèrent pour l'O-
céan, d'autres se retirèrent en Portugal,
où les Juifs vivaient assez tranquilles dans
quartiers spéciaux sous la surveillance
des de leur nation, et où ils avaient
les rivaux de celles d'Espagne: ils
virent opposer Abarbanel (*voy.*), Je-
b, etc., aux fameux rabbins espa-
gnols, et ils profitaient de l'invention de
l'imprimerie pour répandre leurs livres
en Espagne. A la fin du xv^e siècle, leur
exil de Lisbonne et toutes leurs sy-
nagogues furent supprimées, et les fami-
lles qui refusèrent le baptême,
bannis du royaume. Encore voulut-on
arrêter leurs enfants pour les baptiser.
Mais s'en allèrent en Afrique, les au-
tres en Hollande ou ailleurs. Le port de
Batavia, qui venait d'être fondé par les
Hollands, reçut beaucoup de familles jui-

ves d'Espagne et de Portugal. Ils y for-
ment encore une communauté assez ri-
che à cause de son commerce avec le Le-
vant. Ce sont les imprimeries de Livourne
qui fournissent aux Juifs de Turquie,
d'Arabie et de la Barbarie, les bibles et
livres de prières hébreux, avec des tra-
ductions, soit en espagnol hébraïsé, soit
en chaldéen. Naples accueillit d'abord les
réfugiés d'Espagne, et les chassa ensuite.
Ils demeurèrent à Gènes, Venise et dans
d'autres grandes villes d'Italie. A Cré-
monne et Ferrare, leurs docteurs de la loi
publièrent de belles éditions de leurs li-
vres saints. La Hollande les laissa libre-
ment exercer leur culte; il y eut à Amster-
dam et à La Haye des synagogues portu-
gaises et espagnoles. Ils suivirent les Hol-
landais dans leurs conquêtes d'outre-mer,
et les aidèrent à fonder des colonies dans
les contrées tropicales. C'est ainsi qu'à
Surinam ils ont fondé l'établissement ap-
pelé *Savanne des Juifs*, qui fait le com-
merce entre le haut pays et le littoral.
La Russie leur fut longtemps fermée. Au
xiv^e siècle, un faux Messie eut un parti
considérable dans la Turquie; mais on le
força d'embrasser l'islamisme.

Partout la nation juive fut isolée du
reste de la population, et privée soit en
tout, soit en partie, des droits politiques
des nations parmi lesquelles elle habitait.
Elle payait des impôts plus lourds; l'exer-
cice de son culte était tout au plus toléré;
elle était exclue des honneurs, des fonc-
tions municipales, de toutes les autres
prérogatives; dans plusieurs pays, on n'ad-
mettait pas de nouvelles familles, et celles
qui existaient avaient besoin d'une auto-
risation pour contracter des mariages. La
France est le premier état qui leur ait
accordé les mêmes droits politiques qu'aux
autres habitants, en vertu du prin-
cipe fondamental de l'égalité devant la
loi. Depuis l'adjonction de la Lorraine
et de l'Alsace, beaucoup de Juifs se trou-
vaient habitants de la France, malgré le
bannissement ordonné dans le moyen-
âge et maintenu dans la suite. Cette éman-
cipation complète porta d'heureux fruits,
et démentit les appréhensions qu'on avait
manifestées en se fondant sur la préten-
due dégradation morale des Juifs, et sur
leurs préjugés religieux. Les Juifs se mon-

trèrent aussi bons citoyens que les autres Français, et plusieurs d'entre eux se distinguèrent dans diverses carrières. L'Alsace seule a fréquemment fait entendre des plaintes sur l'esprit usurier manifesté par les Juifs dans les campagnes de cette province. A l'exemple de la France, d'autres états eurent honte enfin d'avoir si longtemps opprimé la nation juive, et s'ils ne furent pas également justes envers elle, au moins modifièrent-ils beaucoup l'état fâcheux dans lequel ils l'avaient si longtemps tenue. La Prusse leva, en 1812, dans un moment où elle avait besoin du concours de tous ses sujets, une grande partie de l'interdiction qui pesait autrefois sur les Israélites; mais quand la paix fut rétablie, le roi retira une partie de ces concessions. En Autriche, Joseph II les émancipa entièrement; plus tard, on revint aussi sur ce décret. La Hesse électorale émancipa les Juifs, grâce aux efforts des députés du pays. D'autres états allemands, les villes anséatiques surtout, rétablirent d'anciennes ordonnances vexatoires. En Autriche comme en Prusse, les Juifs ne peuvent tenir des pharmacies; en Bavière, il leur est défendu d'être brasseurs; à Weimar, d'être aubergistes, bouchers ou boulangers. Il en est de même dans quelques autres pays. La Norvège n'admet point de Juifs; dans quelques parties des États-Unis, où ils jouissent de la même liberté que les autres citoyens, ils ne sont cependant pas admissibles aux emplois publics. En Italie et ailleurs, ils sont encore confinés dans des quartiers spéciaux, ordinairement très resserrés et insalubres, et obligés même comme autrefois de porter une marque distinctive. Dans la Turquie et dans les états Barbaresques, ils cachaient naguère leurs richesses, lorsqu'ils en avaient, et donnaient à l'intérieur de leurs maisons l'aspect de la pauvreté, pour échapper aux avanies auxquelles ils étaient exposés; ils le sont encore dans quelques contrées musulmanes, où ils n'ont aucune protection à espérer de l'autorité suprême contre les injustices des chefs militaires ou civils et contre les préjugés et la fureur de la populace. Il n'y a que l'espoir de lucre clandestins qui les soutienne et les console de cette oppression.

Partout où ils se sont établis, les Juifs

présentent le même caractère: peu se montrent actifs, avides de gain, redoutant aucune peine, sans ambition, pour gagner de l'argent. Au lieu de financiers qu'autrefois, dans les pays où il leur est permis de se livrer librement aux spéculations commerciales, sont encore à la tête des affaires; là où ils sont gênés par la tyrannie des indigènes ou par des lois religieuses, leur cupidité s'élève au-dessus de la médiocrité, et se livre au brocantage, dans l'usure et la petite industrie; mais partout, malgré la même sobriété, la même persévérance, la même perspicacité relativement à leurs intérêts. En Pologne, où il n'y a que des nobles orgueilleux et oisifs, et un grand nombre de serfs ignorants, les Juifs, marchands, courtiers, aubergiers, distillateurs, merciers; en France, le commerce et l'industrie étendent leurs mains. Dans les états Barbaresques, ils font le courtage entre les indigènes et les étrangers.

L'hébreu est resté leur langue maternelle; mais du reste ils ont adopté la langue des pays où ils sont établis. Aux échelles du Levant, ils parlent français; quelquefois ils parlent d'autres langues vivantes, et se servent de courtiers et de truchemens. Dans les états Barbaresques et au Maroc, l'écriture arabe leur est interdite, et c'est celle du Koran; dans le dernier, ils ne peuvent porter qu'un habit noir, et n'oseraient se servir de la queue du mulet et de l'âne. Au Japon, en Asie, ils sont obligés de se couvrir de bonnets noirs d'une forme particulière d'avoir une corde en place de la visière. Les Juifs de Smyrne qui forment une communauté de 8,000 âmes, ont un conseil de douze Anciens et un conseil de rabbins, parlent un dialecte corrompu appelé *rutina*, comme les ancêtres qui ont habité l'Espagne.

La classe pauvre des Juifs mène tout une vie misérable, et croit à une malpropreté dégoûtante. D'ailleurs, et même en Europe, le Juif est superstitieux, et pratique des usages bizarres ayant pour but de servir les vivants et les morts de la terre, et de se débarrasser de ce malin des démons, soit d'U

l'ivinité. Sa loi prescrit au Juif nombre de prières, de jeûnes, des minutieuses. Les viandes sont préparées d'une certaine manière d'une autre; le sabbat doit être observé par l'abstention de tout travail manuel. Pendant la prière à la synagogue, il faut porter au-dessus de la tête des tephillins ou couronnes, contenant des sentences saintes. Le culte hébraïque est encore, en partie, pratiqué dans les synagogues, tel qu'il était prescrit aux Juifs du désert. En Allemagne, quelques éclairés ont cherché à réformer le culte à des synagogues où le service est actuellement en allemand. Les rabbins adressent, dans ces lieux, des exhortations morales à leur audience. Les gouvernements, celui de Prusse surtout, n'ont pas voulu tolérer les réformes semblables, sans expliquer les motifs de ces réformes. C'est pourtant un Israélite, Moïse Mendelssohn (voy.), qui a été à cet égard la première impulsion. En Allemagne, on distingue les écoles israélites et par des périodiques publiés pour éclairer les Juifs*. L'empereur Joseph II occupa aussi de l'instruction des Juifs. Il existe des écoles pour les jeunes rabbins, et des écoles juives à Fürth en Bavière, à Zolochow en Galicie et à Prague. Partout les Juifs célèbrent quelques fêtes religieuses de leur nation, telles que le commencement de l'année qui coïncide avec le milieu de septembre, la fête des tresses de verdure, l'expiation par la destruction du Temple de Jérusalem, la fête d'Antiochus Épiphane, la fête du mois de Marcheschwan, de l'année, la commémoration obtenue par Esther, de l'assassinat des juifs, fête qui a lieu au mois de la Pâques (voy.), au mois de

citons le suivant : *Allgemeine Judenthums*, rédigé par M. Phinckler, premier rabbin à Magdebourg. Les *actes de France*, publiés depuis L. S. Cahen, à Paris, méritent aussi

Nisan. Cette dernière fête dure 8 jours pendant lesquels on mange l'agneau pascal et du pain sans levain, en s'abstenant de toute boisson fermentée.

Ce qui a longtemps embarrassé les gouvernements chrétiens, c'est la difficulté de faire concorder leurs lois civiles avec les prescriptions religieuses des Juifs, dont quelques-unes paraissent y être contraires. Napoléon convoqua, en 1806, un grand sanhédrin à Paris, pour lever cet obstacle, ou plutôt pour faire reconnaître par les Juifs notables la compatibilité de la loi civile des chrétiens avec la loi mosaïque. Le sanhédrin déclara, selon le désir du monarque, que la loi mosaïque ne s'oppose point à ce que les Juifs se soumettent à la loi civile dans les pays où ils sont établis. En France, le consistoire israélite n'a, en effet, que la direction du culte et de l'instruction primaire de ses coreligionnaires; pour tout le reste, les Juifs sont soumis à la justice et aux lois du royaume, et ne forment plus de communauté isolée. Dans d'autres pays (voy. p. 495), les rabbins sont à la fois les juges, les magistrats, les instituteurs et les prêtres de leur nation, et le gouvernement n'intervient que dans les affaires graves, où il s'agit des intérêts de l'état ou de chrétiens lésés. En Orient, les *chachambachis*, ou juges juifs, ont le droit de bastonnade et d'excommunication sur leurs subordonnés.

L'isolement dans lequel les Juifs ont toujours été tenus au milieu des états chrétiens et musulmans, et la nécessité qui en est résulté pour eux de prendre leurs femmes dans leur propre nation, a fait mieux conserver le type originelle de ce peuple et ses traits nationaux que ceux d'aucune autre nation. Leur physionomie orientale est restée invariable sous tous les climats et chez toutes les nations; il ne s'altère que dans les contrées, où, comme en France, il n'y a plus de barrière entre les races. Là où les Juifs ont été opprimés, leur caractère est devenu servile, fourbe et rusé : c'est l'effet ordinaire de l'oppression. Au contraire, leur caractère s'est relevé partout où l'on a cessé de les mépriser et de les maltraiter.

Disons aussi quelques mots des sec-

tes que la plus grande partie du peuple juif regarde comme hérétiques et qui forment des communautés particulières. La moins nombreuse est celle des Samaritains qui habite Naplouse, auprès de l'ancien Sichem, dans la Palestine. Malgré les persécutions des Phariséens, les Samaritains ont su se maintenir dans le lieu qu'habitaient leurs ancêtres; mais ils sont réduits aujourd'hui à une trentaine de familles pauvres qui vivent sans communication avec d'autres Juifs. Les Ismaélites ne sont guère plus nombreux. Une troisième secte, les Karaïtes (*voy.*) ou Karaïmes, qui rejettent l'autorité du Talmud et des interprétations des rabbins, est répandue en Crimée, en Volynie et en Lithuanie; il y en a aussi en Galicie et en Égypte. Ils s'en tiennent à la loi mosaïque; ils mènent une vie sobre et laborieuse, se livrant à l'agriculture, au commerce et au transport des marchandises. Il n'y a chez eux ni usuriers, ni spéculateurs avides. En Crimée et même en Pologne, où il y a environ 4,300 Karaïmes, ils parlent un dialecte tatar; mais ils lisent des livres hébreux. Peut-être les Philistins, Juifs qui habitent les montagnes du Maroc, et qui ne paraissent admettre d'autres livres canoniques que le Vieux-Testament et le Targoum ou la paraphrase chaldaïque, sont-ils de la même secte*.

Le nombre des Juifs répandus dans les 5 parties du monde ne peut être indiqué que d'une manière approximative: aussi les données des géographes varient à cet égard. Hassel en portait le total, en 1825, un peu au-delà de 3 millions d'âmes**, savoir: en Europe, 1,918,053; en Asie, 738,000; en Afrique, 504,000; en Amérique, 5,000; dans la Nouvelle-Hollande, 50; Samaritains, 15,000; Ismaélites, 500; mais dans cette énumération, le nombre des Samaritains est évidemment exagéré et on n'y voit pas figurer les Karaïtes, à moins qu'ils ne soient compris parmi les Juifs de la Russie. Les Juifs d'Europe sont répartis de la manière suivante par le même auteur: Russie et Pologne, 658,908 (ayant, suivant un relevé

plus récent, 586 synagogues, 2,313 et 955 rabbins); Autriche, 418,000; Turquie européenne, 321,000; dération germanique, 138,000; 134,000; Belgique et Hollande, 60,000; France, 60,000; Italie, 36,000 de-Bretagne, 12,000; Cracovie 7,000; îles Ioniennes, 7,000; Suède, 6,450; Suisse, 1,970. Ce sont en partie fort au-dessous de La Russie seule a, suivant les n de M. de Kœppen, 1,054,349] les 17 gouvernements où il le mis de demeurer, et la Pologne, en avait 411,307.

D'après l'*Almanach général historique et statistique* de Wei 1830, il y aurait en Europe: 2,181,975 Juifs. Enfin, selon b ches de la Société anglaise pour gation de l'Évangile, il y a 4 m Juifs sur tout le globe. De tous qui ont été faits, il résulte qu qui renferment le plus de Jui Russie, l'Autriche, la Turquie pire de Maroc, où il y en a 36

Les doctrines, les mœurs, l'i des Juifs ont, depuis la découvrir primerie, provoqué une quan vres. Ce ne furent d'abord que et haineux traités de théologie, t tribes violentes qui n'étaient g pres à réconcilier ce peuple ave tianisme. Au xviii^e siècle, la pi pie s'occupa de lui avec plus d Plusieurs écrivains, entre aut (*voy.*), plaidèrent en faveur contre les préjugés des chréti oppresseurs. L'Académie de M concours la question de savoir raient les moyens d'améliorer k tion morale: on sait que l'abbé (*voy.*), alors curé de village, re prix en 1789. L'histoire des l'Europe méridionale, pendant âge, fut l'objet d'un concours q demie royale des Inscriptions t Lettres à Paris, jugea en 1822, naltre plusieurs ouvrages hat

(*) Celui de l'auteur de cet article cadémie a accordé une mention très a pour titre: *Les Juifs dans le moyen historique sur leur état civil, comm raire*, Paris, 1834. Il n'y a guerre de Juifs n'aient donné lieu à quelques

(*) Graberg de Hemsoe, *Specchio geograph. e statist. de l' impero di Marocco*, p. 50.

(**) *Geograph. Ephemeriden*, 1825, t. XVI.

contrées où l'émancipation n'a jusqu'ici, la polémique s'exerce quelquefois avec virulence. En 1809, il existe depuis 1809 une société travaillant à la conversion si elle n'a pas eu de grands résultats malgré les sacrifices faits par l'assemblée a au moins donné lieu à des faits intéressants de la part des irés entretenus par elle. Dans la s'est formé une société semblable a cherché à parvenir au , non par des missionnaires, romettant des terres à tous les voudraient abjurer et devenir chrétiens. Ajoutons qu'un milican, M. Way, ayant présenté rains réunis au congrès d'Aix-le des *Mémoires sur l'état des* (Paris, 1819) dans lesquels il r leur émancipation, les souve-orneront à déclarer par leurs qu'ils appréciaient l'importance et qu'ils étaient disposés à fa-s recherches. D-G.

ET, voy. MOIS.

ET (RÉVOLUTION DE). Les jour-7, 28 et 29 juillet 1830 occu-grande place dans l'histoire, ment de la France, où elles fi-endre avec ardeur l'œuvre in-s de la réformation sociale, mais toire européenne. Car le mou-: communiqua sur-le-champ à entière, qui, trouvant un point our toutes les idées libérales, as rien à craindre désormais des rétrogrades auxquelles la plu-gouvernements s'étaient montrés lus immédiate cependant en ce erne la France, l'influence de es journées y fut naturellement ève : elles y assurèrent le triom-ouvernement parlementaire, ou

a traité des Juifs d'Angleterre; Boissy, France; Gordo, de ceux de Portugal; er, de ceux d'Espagne; le baron d'A-ux de Bavière; Ulrich, de ceux de e comte de Giovanni, de ceux de Si-hermann, de ceux de Bohême. Outre l'histoire des Juifs, en 8 vol., M. Jost, lemand, en a publié une en 2 vol. is, 1832. Salomon Lœwisohn a écrit oderne des Juifs, Vienne, 1820, et ury a publié, à Paris, un *Résumé de* l'histoire.

la vraie pondération des pouvoirs publics que la royauté ne domine plus; elles placèrent en face du trône, jadis entouré, isolé par la noblesse, la classe moyenne, expression, représentation plus vraie aujourd'hui de la nation; classe dont les rangs ne sont fermés à personne, où le propriétaire terrier, fier de son blason, peut aussi bien se faire admettre que le prolétaire industriel et habile, qui n'échappe à l'indigence qu'à force de travail ou de génie.

Depuis longtemps la révolution était arrêtée, sans avoir produit d'établissement légal qu'elle pût avouer comme son fruit, comme la réalisation de ses vues. Presque dès son origine, elle avait dépassé le but; elle s'était ruinée par ses propres excès; et la France ne fut soustraite à la terreur que pour tomber dans l'anarchie. Afin de se débarrasser des ambitieux subalternes, et d'écraser l'hydre toujours renaissante de la discorde, la révolution s'était réfugiée sous le sabre d'un grand capitaine à l'oreille duquel le mot de liberté sonnait mal, et qui supprima le nom eu même temps que la chose. La France n'en eut pas trop de regrets, aussi longtemps que la gloire militaire exerça sur elle son prestige; mais quand vinrent les défaites, elles s'indignèrent de se voir doublement déchue aux yeux de l'Europe, déchue de la victoire et déchue de la liberté. Alors elle-même concourut à briser l'idole qu'elle avait encensée jusque-là.

Un instant la révolution releva la tête; mais elle était en horreur aux souverains coalisés. Ils comprirent toutefois que la révolution était un fait et qu'il fallait compter avec elle; elle avait trop remué le pays, elle y avait jeté de trop profondes racines pour qu'on pût se flatter de la faire oublier. On lui fit sagement des concessions. En réhabilitant le passé, on n'eut pas la prétention de le rétablir en toutes choses; on ne pensa pas qu'il fût sage ni possible de faire remonter le fleuve à sa source.

Replacée sur le trône de ses ancêtres, la famille des Bourbons dut transiger avec les idées nouvelles. Malheureusement elle le fit de mauvaise grâce et sans bonne foi. La Charte de 1814, octroyée par elle, ne fut pas une vérité; elle fut, comme on

l'a dit, une sorte de gâteau magique jeté dans la gueule du lion subjugué pour l'endormir. La famille des Bourbons avait encore des racines dans le sol : c'était une vieille souche à l'ombre de laquelle dix générations s'étaient assises. Brisée par l'ouragan, elle reverdit néanmoins et donna bonne opinion de sa force; on se rappela qu'elle avait été longtemps en honneur, que les plus vieux étaient jeunes auprès d'elle, qu'elle avait abrité les jeux de leur enfance et présidé en quelque sorte à tous les événements importants de leur vie. Les Bourbons portaient en eux la consécration du temps, et c'est ce qu'on a pu appeler leur *légitimité* : nul ne pouvait se vanter d'un droit supérieur ni même égal. Acceptés de nouveau par la nation, ils étaient au-dessus de toute rivalité; ils excluaient jusqu'à l'idée de concurrence, offrant ainsi une garantie de stabilité qu'il semblait impossible de trouver ailleurs. En même temps, faisant rentrer la France dans le système européen, ils assuraient la paix dont tout le monde était avide. A défaut de sympathies, ils se conciliaient ainsi les intérêts, et les intérêts les soutinrent longtemps contre leurs ennemis.

Ces ennemis étaient le bonapartisme et le libéralisme. En répudiant la force militaire de l'empire, en en faisant disparaître tous les souvenirs si chers au peuple, les Bourbons perpétuèrent le premier, qui devait s'éteindre naturellement après la mort de Napoléon et de son fils. Ils irritèrent le second par leurs préférences aristocratiques, par le penchant qu'ils montraient à revenir aux abus de l'ancien régime, par leur attachement au clergé dont ils cherchaient à relever la puissance, et qu'ils mêlaient à toutes les affaires dans un pays où le clergé avait une si grande part au discrédit dans lequel la religion était tombée.

La Charte de 1814 (voy. CHARTRE CONSTITUTIONNELLE, T. V, p. 557) était loin de satisfaire le parti libéral; mais exécutée de bonne foi, elle paraissait cependant propre à réconcilier la liberté avec la monarchie. Tous les hommes modérés et amis de l'ordre se rallièrent autour d'elle, sincèrement, sans arrière-pensée, sûrs d'ailleurs que cette Charte renfer-

mait en elle tous les germes du bien. Les libéraux l'acceptèrent par un motif: y voyant des réserves fort utiles, faites dans le même esprit: avait dicté le préambule, ils jugèrent cet esprit pourrait bien pousser à la violer, et ils se firent, de cette octroyée par la royauté, une arme à la royauté même. Ils voyaient à ce moment où la Charte rendrait témoin entre elle et eux.

Malheureusement les libéraux n'étaient pas trompés. La cour céda en plus aux suggestions du clergé, qui voulait recouvrer son pouvoir, et des anciens émigrés qui, non contents d'être indemnisés de la perte de leurs biens, réclamaient leurs anciens privilèges et envahissaient tous les degrés du trône.

D'année en année, les défiances devinrent plus vives et plus générales. Le libéralisme gagna du terrain; la gêne venue depuis la révolution lui fit un renfort considérable; la désaffection para des classes moyennes, froissées par leurs sentiments d'égalité, et de moins préoccupées des souvenirs glorieux de la Terreur à mesure qu'ils s'éloignaient.

La presse envenimait les dissentiments. Elle soutint contre le pouvoir royal une violence, suspectant ses intentions, et, sans se rendre compte de ses tendances, lui reprochant tout son pacte avec l'Église, et partout le jésuitisme, criant au jésuitisme, et n'épargnant pas même dans les salons privés les personnes royales.

La rupture entre le roi et son peuple fit de tels progrès qu'en 1826, dix ans seulement après l'avènement de Charles X, marqué pourtant par la suppression de la censure, un ambassadeur de Rome, moins renommé pour la mesure de sa conduite que pour la clarté de son esprit, put écrire à son gouvernement ces lignes remarquables : « Tous les esprits sentent qu'il est inutile d'arrêter le débordement actuel; craignent en même temps qu'en trop au roi, dans les dispositions qu'il suppose de vouloir en user pour se débarrasser du jésuitisme et pour se barricader ainsi dans le cercle étroit et

milieu de la France, un pa-
en amène d'autres qu'ils ap-
encore davantage que ceux
et qu'ils avouent. »

les bons esprits, affligés d'un
désaccord complet avec l'esprit
énonçant à la prudence, don-
de cause, non-seulement à
n, qui, malgré son petit nom-
it le gouvernement en échec,
esse dont la hardiesse dégéné-
t en licence et pour laquelle,
re, dans son antagonisme vi-
y avait rien de sacré.

pouvons entrer ici dans le dé-
s lutte de quinze ans pendant
France fit un douloureux ap-
de la vie parlementaire; ils
ont aux articles LOUIS XVIII
X, et l'article RESTAURATION
ira l'occasion d'entrer dans
vements plus complets.

de d'un budget annuel qui s'éle-
un milliard, chaleureusement
ar l'Église et par l'aristocratie
sûre dans la Chambre des dé-
s majorité décisive, forte de
es, s'appuyant d'ailleurs sur
que des lauriers cueillis en Es-
eux qui l'attendaient au faite
bah d'Alger disposaient plus
ent pour elle, la royauté se sen-
sins en danger. Un mot échape
ses ministres du cabinet se-
de 1828, ce mot : *l'anarchie*
rde! qu'on lui avait arraché
cri de détresse, avait encore
ses appréhensions. Charles X
n'y avait plus de salut pour lui
un coup d'état; il s'encouragea
maxime que le roi qui avait
Charte était au-dessus de la
pouvait la modifier, et il s'au-
article 14 pour sauver, par des
bitaires, l'état dont la sûreté,
i, était compromise.

ns ces intentions qu'il chargea
sales de Polignac (*voy.*) de lui
nouveau cabinet; les ordon-
8 août 1829 précludèrent à
volons dire son petit nombre dans
s; car, comme l'a dit Casimir Pé-
putés de la gauche avaient derrière
s soutenir, trente millions de Fran-

celles du 25 juillet 1830, qui devinrent
le signal d'une seconde révolution.

Nous avons consacré un article parti-
culier à la fameuse adresse des Deux-cent-
vingt-et-un (*voy.*), hardie mais respec-
tueuse. On sait que Charles X lui opposa
ses *résolutions immuables*, annoncées
dans son discours d'ouverture de la ses-
sion; « l'intérêt de mon peuple, disait-il,
me défend de m'en écarter. »

La Chambre, d'abord prorogée, fut
dissoute presque aussitôt; on convoqua
les collèges électoraux, et le roi fit lui-
même un appel à son peuple dans une
proclamation (du 13 juin 1830) où il le
constitua juge, en quelque sorte, entre
lui et la Chambre des députés. Malgré
son langage pressant, cet acte ne disposa
point les esprits en faveur du roi. Il di-
sait aux électeurs : « C'est un père qui
vous appelle; » mais on ne crut plus à
ses sentiments paternels. Jadis on avait
ajouté foi à ces assurances : « Plus de
hallebardes ! Plus de conscription ! Plus
de droits réunis ! » et l'on avait été trom-
pé; « Plus de censure ! » et l'on s'attendait
encore à voir la censure reparaitre. On
resta donc sourd à ces paroles; on ré-
sista aux insinuations des préfets, à l'ap-
pât des places et des honneurs; l'esprit
militaire lui-même fut impuissant à triom-
pher d'une répugnance devenue presque
universelle, et le canon, qui annonçait
partout aux populations la prise d'Alger,
n'exerça point sur les élections l'influence
qu'on désirait. Les 221 furent presque
tous réélus, renforcés encore de quelques
autres adversaires de la Restauration.

La royauté avait épuisé les ressources
que lui fournissaient les lois du pays, et,
l'épreuve ayant tourné contre elle; il lui
appartenait de céder, en renvoyant son
ministère. Mais elle avait annoncé des ré-
solutions immuables; elle était prête à se
placer *en dehors de l'ordre légal** plu-
tôt que de s'abandonner elle-même.

Elle garda cependant le secret. Tout
le monde s'attendait à un coup d'état,
chaque matin annoncé par les feuilles li-
bérales, pendant que les journaux roya-
listes ne cessaient de discuter sur l'art.
14, qu'ils représentaient comme la plan-
che de salut de la royauté. Mais ce coup

(*) Aveu contenu dans le rapport au roi.

d'état, personne ne savait en quoi il consisterait, ni quel jour il aurait lieu. Le préfet de police lui-même, assure-t-on, resta dans l'ignorance sur sa véritable nature. Les lettres closes, pour la séance royale, par laquelle, le 3 août, les Chambres devaient s'ouvrir, furent envoyées aux pairs et aux députés : plusieurs ne les reçurent qu'avec le *Moniteur* du lundi 26 juillet, où parurent enfin les fatales ordonnances, signées de la veille.

Ces ordonnances étaient au nombre de quatre. La première enchainait la presse; la seconde prononçait la dissolution d'une Chambre des députés qui n'était pas encore réunie; en d'autres termes, elle cassait les élections; la troisième bouleversait tout le système électoral, fondé sur une loi, en instituant arbitrairement un autre et ôtait aux députés l'initiative des amendements aux projets de lois; la quatrième enfin convoquait les collèges électoraux formés suivant le nouveau mode pour le 6 et le 13 septembre, et les Chambres pour le 28 du même mois. Ces quatre ordonnances étaient accompagnées de deux autres, qui, sans avoir rien d'illégal, exaspéraient l'opinion publique par les nominations trop significatives qu'elles faisaient.

Avec ces ordonnances, dont la première et la troisième étaient contresignées par tous les ministres présents au conseil, le *Moniteur* publia un rapport au roi revêtu des mêmes signatures, mais qu'on a généralement regardé comme l'ouvrage de M. de Chantelauze (voy. son article). On ne peut contester le talent qui se montre dans la rédaction de ce manifeste, destiné à justifier le coup d'état et à lui donner l'apparence, non de violer la Charte, mais d'y rentrer. On avouait bien qu'on se plaçait en dehors de l'ordre légal; mais, en même temps, on prétendait que cet ordre légal lui-même était,

(*) Si, dans son numéro du 24 octobre 1830, le *Constitutionnel* était bien informé, l'autorité civile n'était pas destinée à intervenir. Les généraux et les colonels de la garde royale étaient prévus. A la date du 19 juillet se trouvait inscrit sur le registre d'ordres un ordre du jour qui, en cas de rassemblements, indique à chaque corps le poste qu'il devra occuper, la route qu'il devra suivre pour s'y rendre, et autorise les chefs, en cas d'alerte, à faire ces mouvements.

sous plus de rapport, en dehors de la Charte, qu'on affectait de rétablir ses droits. « L'article 14, dit-on, qui lui-même avait dicté ces résolutions à l'investi V. M. d'un pouvoir non sans doute pour changer les institutions, mais pour les consolider et rendre plus immuables. »

Ce rapport était un acte d'accusation contre la France en masse, ou à contre tous ceux qui s'occupaient d'affaires publiques. « Une démocratie qui a pénétré jusque dans les familles, y était-il dit, tend à se substituer à la monarchie. Elle dispose de la liberté des élections, par le moyen de ses journaux et le concours d'affiliations breuses. Elle a paralysé, autant qu'elle pouvait, l'exercice régulier du pouvoir plus essentielle prérogative de la monarchie, celle de dissoudre la Chambre élective. Par cela même, la constitution de l'état est ébranlée : V. M. se sert de la force de la ruse et de la fraude pour fermer sur ses bases. » Cependant le rapport plus particulièrement dirigé contre la presse, en général, mais surtout contre la presse périodique. « Elle s'appuie sur des efforts soutenus, persévérants, et réussit chaque jour, à relâcher tous les ressorts de l'autorité publique, à rabaisser, à l'avilir dans l'opinion des peuples, et à lui créer partout des barrières et des résistances... La presse périodique n'a pas même rempli sa principale condition : celle de la paix. Dans l'état des choses, les faits qu'ils ne sont pas entièrement supprimés parviennent à la connaissance de millions de lecteurs que tronqués, mutilés de la manière la plus odieuse. Un épais nuage, élevé par les journaux, dérobe la vérité et entraîne en quelque sorte, la lumière du gouvernement et les peuples... »

Ces accusations, il faut le dire, ne sont pas toutes gratuites; la peinture morale de la France n'était ni si noire, ni si pleine de tous points, ni même trop chargée dans notre système constitutionnel. Mais à que la loi pour défaire la loi, et le serment pouvait-il être un remède à un mal dont on se plaignait? Appartient-il

le donner l'exemple de l'insurrection contre les lois ?

peur générale, suivie de la plus nation, accueillit à Paris les ors. Provoquée par elles, la presse défi, et se mit en mesure de com- uissance pour ses droits légale- acrés. Outre les journaux ultra- , deux des plus influents et des ères consentirent à faire la de- autorisation désormais exigée; érant et les rédacteurs de tous auxquels se joignirent même des isolés de l'un de ces journaux résistèrent. Affermis dans leurs une consultation qui eut lieu pin aîné (voy.), en présence de be, Odillon-Barrot (voy.), Mé- rville, Bavoux, dès le matin du aite par une délibération prise in, dans les bureaux du *Natio-*), sous la présidence de M. le de Laborde (voy.), ils signèrent, jour, une protestation. « *Le gal, déclaraient-ils, est inter- celui de la force est com-*

Dans la situation où nous som- s, l'obéissance cesse d'être un es citoyens appelés les premiers ont les écrivains des journaux : it donner les premiers l'exem- résistance à l'autorité qui s'est e du caractère de la loi. » On ne les journaux paraîtraient risation. Restait à vaincre les des imprimeurs. Les rédac- *Temps*, du *Journal du Com-* du *Journal de Paris*, vou- rier l'appui de la magistrature, aigné les leurs en référé (voy.), r forcer la main. La nuit du 7, M. de Belleyme, président al de 1^{re} instance de la Seine, as ce sens et enjoignit aux impr- : procéder à l'impression des pour paraître le lendemain. Le l et le *Temps* parurent en effet ablièrent la protestation, en su- eusement les signatures. Lorsque se présenta chez eux suivie de la ée, on lui déclara qu'elle n'en- u'en brisant les portes, et ce ne ans peine qu'elle se procura des pour forcer les serrures. Bientôt

(mercredi) une décision solennelle du Tribunal de commerce, rendue en faveur du *Courrier français* contre son imprimeur, et proclamée par M. Ganneron, confirma la décision du premier juge, en déclarant que l'ordonnance du 25 juillet, « contraire à la Charte, ne saurait être obligatoire. »

En bravant les injonctions de la police, en la laissant briser leurs portes, en imprimant et répandant leur protestation, ce furent donc les journalistes qui commencèrent le mouvement. Les imprimeurs s'y associèrent aussi, non pas activement, mais dépendant de la manière la plus efficace, en renvoyant leurs ouvriers et en les adressant au gouvernement pour avoir du pain, eux n'étant plus sûrs de pouvoir leur en donner. Cet exemple fut suivi par les fabricants, également lésés dans leurs droits; car les ordonnances rayaient la patente du nombre des impositions qui entraient comme éléments dans le cens électoral. En même temps, les fonds bais- sèrent à la Bourse. De ce mouvement à une révolution il n'y avait pas loin, dans un pays où les esprits, d'ailleurs natu- rellement vifs et frondeurs, n'y étaient déjà que trop disposés, et où la religion n'avait plus la puissance de réfréner le désir de bien-être par la perspective des jouissances célestes qu'elle présente comme compensation.

En quittant leurs ateliers, les ouvriers jetèrent dans la ville une grande effervescence. Partout se formèrent des groupes où les paroles les plus violentes se faisaient entendre et où l'indignation publique se manifestait énergiquement. Dès le mardi matin (27 juillet), on remarqua une affluence extraordinaire dans la rue Richelieu, au boulevard des Capucines, où est situé l'hôtel des affaires étrangè- res, alors occupé par M. de Polignac, et au Palais-Royal. Vers deux heures, elle devint telle, que, dans l'enceinte de ce palais, il fallut fermer les grilles et bien- tôt les boutiques, et qu'une décharge de la gendarmerie postée aux approches de la rue Neuve-du-Luxembourg, tua une femme, dont on ne tarda pas à prome- ner le corps par la ville aux cris de *ven- geance!*

Le peuple toutefois était sans armes;

mais son attitude annonçait un grand péril. Lorsque la gendarmerie, pour le refouler, fit usage du sabre, il s'arma de pierres qu'il lança contre les cavaliers. Alors partirent, de leurs rangs, à ce qu'on assure, d'autres coups de fusil, qui devinrent le signal de cette bataille de trois jours, pendant laquelle le sang coula dans toutes les rues de Paris, et où les enfants d'une même patrie s'entre-égorgèrent pour combattre ou soutenir une cause que le sang répandu ne pouvait contribuer qu'à perdre irrévocablement.

Dès le mardi soir, la garde royale marcha contre les attroupements, sans qu'on vit paraître nulle part des officiers civils pour faire les sommations voulues par la loi. Sabré, foulé aux pieds des chevaux, le peuple était dans une cruelle exaspération, et l'on sait quels sinistres auxiliaires il est toujours sûr de trouver dans de pareils moments. Pour se défendre, il enfonça les boutiques des armuriers; bâtons, vieux sabres, fusils de chasse, il saisit tout ce qu'il rencontra. Vers cinq heures, la rue Saint-Honoré retentissait d'un feu roulant; et des blessés qu'on emportait sur des brancards montraient aux passants leur sang qui ruisselait, en criant : *Vive la Charte!* et en leur demandant de les venger. Toute la garnison de Paris fut aussitôt mise sur pied; des luttes partielles s'établirent sur plusieurs points aux environs des Tuileries, et ce fut entre les rues Saint-Honoré et Richelieu et la place du Palais-Royal que les troupes rencontrèrent, ce même soir, la première barricade faite avec un omnibus que le peuple avait renversé.

Pendant que la résistance matérielle s'organisait ainsi, des réunions d'électeurs ou de simples citoyens eurent lieu dans plusieurs quartiers, et les députés présents à Paris songèrent à opposer au moins une résistance morale à la contre-révolution, dont les ordonnances devaient être le prélude. Dès le lundi soir, ils s'étaient réunis, au nombre de onze, chez M. le comte A. de Laborde, rue d'Artois; mais tout s'était borné à des conversations, et l'on s'était donné rendez-vous, pour le lendemain mardi, chez Casimir Périer (xxy.), rue Neuve-du-Luxembourg, non loin de l'hôtel des Capucines, où

M. de Polignac s'était mis sous la protection d'un bataillon d'infanterie. assemblée, peu nombreuse (environ trente-sept députés seulement y furent), commença vers trois heures les libérations, bientôt interrompues par le bruit de la multitude, par celui de la pluie, et plus tard par le bruit, plus fort, des premières décharges. La foule s'alarmait, mais elle n'osait franchir le seuil d'une habitation privée et n'osait main sur ces députés que les acclamations de la foule avaient salués.

La plupart étaient encore indécis sur leur caractère légal et sur le rôle qu'ils leur appartenait de jouer. D'accord sur ce point seulement, qu'il était un devoir de protester contre les ordonnances, ils étaient partagés d'opinion sur les autres. Casimir Périer insista sur la nécessité de rester dans le cercle de la stricte légalité, pensant qu'ils n'avaient de l'influence qu'à cette condition, et que rien d'une lutte ouverte ne pouvait leur profiter. D'autres membres, au contraire, pour la résistance, et donnaient cours aux sentiments les plus généreux. Bientôt de nouveaux stimulants furent apportés du dehors : plusieurs députés mandèrent à être admises en séance les députés. Une première, ayant invité M. Ménilhou et Boulay de la Meuse, vint, au nom des électeurs de Paris, inviter la réunion à se réunir à la tête de l'insurrection qui s'opérait; elle, qui ne voyait que le seul recours, suivant elle, qui représentait les citoyens, les ordonnances ayant violemment violé la Charte et le pouvoir posant à les soutenir par la force. De jeunes étudiants se présentèrent à la réunion, portant avec eux une association considérable de signatures, portant fort pour toute la jeunesse de Paris, annonçant qu'ils étaient prêts à prendre les armes, et offrant de constituer une garde qui protégerait les libérations partout où ils voudraient se réunir. La première députation reçue : les vives instances de La Pompières, doyen d'âge des députés, qui présidait la réunion, triomphèrent cette fois des scrupules de Casimir Périer et de quelques-uns de ses amis.

Le mouvement menaçait ainsi de se généraliser. Exposés aux ra-

nalés aux défiances de l'auto-
rent imprudent de prolonger
dans le même lieu ; d'ail-
nit toujours croissant de la
eure couvrait les voix et ren-
ération impossible. On se sé-
voir pris d'autre parti que la
le se réunir le lendemain ma-
ison de roulage de M. Audry
au , l'un des membres pré-
u Faubourg-Poissonnière.

mes ardents, peu satisfaits de
e lente et méticuleuse, tour-
s espérances ailleurs. L'Op-
ra - parlementaire avait en-
ganes les plus décidés à une
i se tenait chez M. Cadet-
rue Saint-Honoré, et qui, se
dans la soirée, amena, au
ussillade du dehors, plusieurs
énergiques, comme celle de
pôt, de réorganiser la garde
de former, aux douze mai-
unicipalités provisoires. On
ce tenante, ceux qui devaient
douze comités.

en remarquable, c'est que la
inactive, quoique tout cela
que publiquement ; car, dans
Honoré, comme dans la rue
uxembourg, le rassemble-
à la porte de la maison de
ement exciter son attention.
de la nuit du mardi au mer-
28), Paris prenait déjà un
ant. De fortes patrouilles,
cheval, parcouraient, dans
ections, les rues désertes et
ns l'obscurité ; en beau-
bits on avait brisé les réver-
d'autres on n'avait pas osé
Les ministres, hués, pour-
peuple à coups de pierres,
à Saint-Cloud, pour faire
une ordonnance qui mettait
de siège. Le maréchal Mar-
duc de Raguse, en sa qua-
général de service, était dé-
pour en prendre le comman-
s à cela se bornèrent les pré-
r les ministres se flattaient
lques charges exécutées par
le, tout rentrerait dans l'or-
plus jugèrent-ils utile de

op. d. G. d. M. Tome XV.

renforcer la garnison ordinaire de Paris
d'un millier d'hommes appelés des envi-
rons ; ils étaient rassurés par la supério-
rité que devaient avoir des troupes d'é-
lite, rompues au maniement des armes,
contre une multitude sans chefs, sans ar-
mes régulières, sans munitions. Ils ne
songèrent pas que la colère du peuple et
son courage pouvaient suppléer à tout
cela.

Le lendemain, mercredi 28 juillet,
des rassemblements se formèrent dès le
point du jour. Les ouvriers, excités la
nuit par les meneurs du peuple, se ré-
pandirent dans les rues armés de bâtons,
d'instruments et d'outils de toute espèce.
Bientôt, on sut que la capitale était mise
en état de siège : Marmont, celui, disait-
on (mais injustement), qui, en 1814,
avait livré la capitale aux ennemis, était
chargé maintenant de la mitrailler. L'in-
dignation fut au comble. L'on s'arma en
pillant les magasins des armuriers et des
débitants de poudre et de plomb, en
tombant par surprise sur les postes faibles
et sur les casernes abandonnées ; on dépava
les rues, on construisit, à leurs extrémités,
des barricades, en entassant les pavés, des
poutres, des barriques, des voitures ren-
versées, tous les matériaux enfin qu'on
pouvait se procurer. « Quelques boutiques,
dit Lesur *, dont les enseignes portaient
des armoiries de France, furent pillées :
c'en fut assez pour que tous les mar-
chands, fournisseurs de la cour, les
fissent disparaître, dans la crainte que ce
ne fût contre eux des prétextes d'insulte
ou de pillage. Les notaires et les huis-
siers firent de même enlever leurs panon-
ceaux ; et ce que des particuliers faisaient
par une précaution timide, devint comme
le signal de destruction de tous les em-
blèmes du gouvernement royal, qui dis-
parurent en un instant et furent trainés
dans la boue jusque sous les yeux de
quelques postes militaires, sans que la
force armée s'y opposât. C'est avec la
même rapidité, comme par un accord in-
concevable dans le désordre d'une sédi-
tion, que s'opèrent presque à la fois le
désarmement des pompiers, des fusiliers
sédentaires et de tous les corps-de-garde
isolés ; la prise de l'Arsenal, de la pou-
*

(*) *Annuaire pour 1830*, p. 135.

drière des Deux-Moulins, du dépôt d'armes et d'artillerie de Saint-Thomas-d'Aquin, l'ouverture de la prison de l'Abbaye et l'occupation de l'Hôtel-de-Ville.

Sans une excessive imprévoyance de la part des autorités supérieures, imprévoyance qu'il est bien difficile de concilier avec la téméraire entreprise de déchirer la constitution d'un grand peuple, tous ces résultats partiels, très importants pour la cause populaire, n'eussent pu être obtenus dans un si court espace de temps. La plupart l'avaient été avant que les troupes sortissent de leurs quartiers.

Le maréchal commandant de Paris avait à ses ordres une garnison d'environ 11,500 hommes de toutes armes. C'était en majeure partie de la garde royale, hommes d'élite et dévoués, les uns Français, les autres Suisses; mais il y avait aussi 4,400 soldats appartenant à quatre régiments de ligne. Ceux-ci montrèrent dès l'abord de l'hésitation; le peuple s'abstint, à leur égard, de toute hostilité, les salua des cris de *Vive la ligne!* leur rappela, par cette distinction, la jalousie qu'une garde spéciale inspire toujours aux autres régiments, les toucha par sa confiance et les ébranla tout-à-fait en les entourant, les pressant, les haranguant. Leur coopération fut alors peu efficace: on ne se servit d'eux que pour contenir le peuple, pour lui barrer le passage, pour couvrir les flancs ou les derrières de la garde, sans leur faire prendre l'offensive directement. Les forces avec lesquelles on pouvait agir étaient ainsi considérablement réduites, et elles ne tardèrent pas à se montrer insuffisantes.

Pendant que le maréchal, après s'être installé sur la place du Carrousel, dans un bâtiment latéral du château des Tuileries, prenait ses dispositions pour attaquer la rébellion sur tous les points à la fois, la réunion des députés délibérait, chez M. Audry de Puyraveau, au bruit des coups de fusil et des cris du peuple, sur les démarches qu'il lui appartenait de faire auprès de l'autorité. Quoique toujours peu nombreuse, elle était augmentée cependant de M. Laffitte et du général La Fayette (voy.), qui venaient d'arriver en toute hâte sur l'appel de leurs amis. La question de la légalité, dont

plusieurs se refusaient encore, était difficile à résoudre; mais pressait: il était indispensable d'un parti, lorsque Casimir Périer, sentant à ses collègues que le plus urgente était d'arrêter le sang, leur proposa d'envoyer Raguse une députation de cinq pour lui demander, au nom de présents à Paris, une suspension d'armes, en attendant qu'on pût leur faire leurs doléances ou leurs propositions. Déjà, en effet, un projet de loi très vigoureuse quant au fond, mais dans la forme, avait été présenté par M. Guizot (voy.), qui partageait les sentiments de C. Périer et avait pris conseil de plusieurs pairs et publicistes réunis le même jour à sa maison. On ajourna le vote: on se contenta de rejeter, et, accueillant l'idée de C. Périer, le nomma lui-même, avec M. Mauguin, les généraux comte de Lobau (voy.), pour remplir la mission périlleuse.

Déjà le maire du 10^e arrondissement avait fait une pareille tentative. Le maréchal. A sa demande de former une garde urbaine qui protégerait les citoyens et leurs biens, celui-ci répondit par un refus péremptoire et chargeait lui-même de la défendre. « Avant que vous ne soyez très chez vous, vous entendrez le canon! »

En effet, on en était déjà à l'*ultima ratio*. D'assez fortes troupes envoyées par le maréchal, et qui eussent été repoussées avec perte, se voyaient reprendre l'Hôtel-de-Ville. Informé à la hâte le roi, par un officier qui ne savait plus que ce n'était plus une simple émeute, il avait commencé à se rendre à Paris, en faisant marcher les troupes en quatre colonnes, dans quatre directions. Peut-être eût-il été plus utile pour son entreprise de les rassembler, de se tenir en force de

(*) C'était l'avis de Charles X qui commandait au maréchal, par le général Metewsky, son aide-de-camp, de réunir ses forces sur le Carrousel. Louis XVI, et d'agir avec des masses

médiane entre la ville et Saint-Denis. C'était celle des Tuileries, bornée d'une part par la rue de la Harpe, de l'autre par la rue Saint-Hippolyte. On voulut d'avancer de là progressivement le cercle et y comprendre le Palais-Royal, le Palais-de-Justice, le Palais-National, etc., etc. Mais on voulut à la fois dans tout Paris et dans toute la circulation. En conséquence les colonnes s'engagèrent dans les plus populeux et les plus dangereux des quartiers, où du haut des maisons on lançait des pierres sur les pavés et leur tirait des coups de fusil, où elles eurent leurs communications coupées, et où il n'était pas possible de reculer que de se porter en avant, et d'elles ayant été accueillie, à la porte Saint-Martin, par une décharge, riposta par un feu de peloton, et riposta la foule par deux coups de fusil; elle démolit ensuite, et que le peuple releva aussitôt.

Il avait donc *ronflé*, et de malicieux gisaient déjà sur le sol; mais les hôpitaux, les députés arrivèrent, à travers les rues, chez le duc de Raguse, vers six heures et demie. Les quartiers qu'il parcourait leur avaient offert un spectacle de la guerre civile et de la rage des peuples, et ils le peignirent avec de vives couleurs. Le maréchal de France, et le rendirent responsable de ce qui s'entraînerait son retour militaire est l'obéissant et le vieux guerrier visiblement on lui rappela qu'il y avait eu un civil, et que celui-ci dégoûtait ses concitoyens. Alors il s'informa quelles conditions on lui proposait. « Sans trop présumer de son influence, déclarèrent-ils, nous pouvons répondre que dans l'ordre des conditions de la loi, le rapport des ordonnances du 25 juillet, le renvoi des ministres, la convocation des Chambres, etc. » Le maréchal refusa; il fut fatalité de sa vie, avoua que, dans ce moment, il partageait les sentiments de la foule, mais qu'il avait des ordres

positifs et qu'il était enchaîné par son devoir. Cependant, voulant leur ménager une entrevue avec le prince de Polignac, il s'éloigna un moment: lorsqu'il revint, le découragement était peint sur ses traits; le premier ministre n'avait rien voulu entendre aux conditions que proposaient les députés; tout ce qu'ils obtinrent, ce fut que le maréchal enverrait un exprès à Saint-Cloud pour informer le roi de leur démarche.

La résistance du peuple croissait de minute en minute. Ce n'était plus la populace seulement ni les ouvriers, ni les jeunes gens des Écoles: c'étaient des citoyens de toutes les classes qui se battaient dans les rues, où, depuis dix heures du matin (mercredi 28), des gardes nationaux en uniforme et en armes avaient apparu, les uns spontanément, les autres sur l'appel de la réunion d'électeurs qui avait eu lieu dans la rue Saint-Honoré. Plusieurs bataillons se formèrent et prirent part au combat, qui ne cessa pas avant la nuit. L'espace qui s'étend du Louvre à la Bastille et de l'Hôtel-de-Ville à la porte Saint-Denis en fut le principal théâtre; il fut meurtrier sur plusieurs points, et de part et d'autre on montra un admirable héroïsme. Presque partout le peuple fut vainqueur. La garde royale, enfermée dans les rues, arrêlée par les barricades, fusillée de tous côtés, écrasée par les pavés qu'on lui lançait de toutes les fenêtres, consternée de ne rencontrer nulle part des visages amis, furieuse d'être mal soutenue, même par la ligne dont elle était flanquée ou suivie, eut en outre à lutter contre la faim et la soif, aucune porte ne s'ouvrant pour elle et rien n'étant préparé pour subvenir à ses besoins. Elle fit en pure perte des prodiges de valeur; car, lorsque la nuit vint suspendre la rage des combattants, un sous-officier déguisé, envoyé de l'état-major, au lieu d'annoncer les renforts demandés, apporta l'ordre de se replier sur les Tuileries. L'Hôtel-de-Ville, plusieurs fois pris et repris, fut alors abandonné aux insurgés.

Lorsqu'après un combat de douze à treize heures, ces braves soldats suisses et français revinrent à l'état-major général, ils n'y trouvèrent pas de vivres préparés,

et leur morne regard, qui témoignait de leur douleur, accusait hautement l'inconcevable incurie de leur chef.

Mais que se passait-il en attendant à Saint-Cloud, où Charles X avait appris déjà à quelles extrémités on en était venu ? « Il croyait, comme tous les courtisans, raconte Lesur*, qu'on exagérerait le mal. Quelques-uns de ceux-ci assuraient que les troupes l'avaient emporté sur tous les points; que plusieurs députés, généraux ou journalistes, qui voulaient se mettre à la tête du mouvement, étaient arrêtés et qu'ils allaient être traduits devant un conseil de guerre... La soirée se passa sans autres nouvelles; on se contenta d'avertir les gardes-du-corps de se tenir prêts à monter à cheval, de faire venir l'école de Saint-Cyr avec ses pièces, de rappeler les régiments de la garde de leurs garnisons, et de dissoudre les camps de Saint-Omer et de Lunéville pour en diriger les troupes sur Paris. D'ailleurs ces ordres n'étaient regardés que comme des mesures de précaution; on ne paraissait pas avoir d'inquiétude ou d'idée du danger qui menaçait la couronne, et *le jeu du roi eut lieu tout comme à l'ordinaire...* »

« Cependant le canon grondait encore de loin en loin; la fusillade ne discontinuait pas entre les citoyens et les postes occupés par la garde royale. Il n'était parti ce soir-là ni malles ni diligences; la correspondance des télégraphes était interrompue; quelques courriers du commerce pouvaient seuls informer les provinces, où se répandirent les bruits les plus sinistres et les plus mensongers. »

Sans avoir remporté nulle part d'avantage signalé, les insurgés restèrent donc maîtres du champ de bataille le mercredi soir. Dans la journée, ils avaient d'ailleurs obtenu gain de cause devant le tribunal, et ce succès important donna à leur entreprise la sanction de la justice.

La réunion des députés avait été indiquée pour 4 heures chez M. Bérard (voy.), afin d'entendre le rapport des commissaires envoyés à l'état-major. On y reprit la protestation rédigée par M. Guizot, et quoiqu'il n'y eût pas plus de 15 membres présents, on y apposa 73 noms;

(*) *Annuaire*, p. 151.

mais elle ne fut, à vrai dire, personne, cette formalité d'être jugée nécessaire. Elle fut le *Temps*, dont le rédacteur, pour publier, en retrancha ou effaça des phrases qui lui paraissaient trop cauteleuses. Elle fut aussi affichée aux coins des rues, et se sépara ensuite pour se réunir au veau, à huit heures, chez M. Puyraveau, où l'on resta jusqu'à minuit, entouré d'un attirail de guerre formidable; et un nouveau rendez-vous fut alors indiqué pour le lendemain. M. Laffitte, dont l'hôtel devint véritable quartier-général de la révolution.

« Cette nuit cruelle, dit en (p. 154), se passa pour tous dans les alarmes et les angoisses tendait plus de loin en loin que *vivre*? des coups de fusil isolés, sans suite, qui continuait à sonner dans les églises. Du côté du peuple, on se contenta de cette trêve pour achever la construction des barricades, de manière à ce qu'il y en eût pour le lendemain, tout mouvement de trêve peu près impossible; on se procura des armes et des munitions, on garda les corps-de-garde, aux casernes et dans les rues, les postes furent surmontés, grâce à l'ardeur de quelques gens et surtout des élèves de l'école polytechnique qui forcèrent tous les postes à se rendre. Il commençait à s'établir dans divers quartiers des intelligences promettaient pour le lendemain un succès décisif. »

De chef, le peuple n'en avait encore, quoique le général Poyat offrit dès la veille à la réunion de députés. Mais dans cette journée, on avait cru, voulant soutenir le courage des combattants, on avait placardé dans Paris l'annonce qu'il s'était formé un gouvernement provisoire composé de M. La Fayette, du duc de Choiseul, du général Gérard. C'était une pure fiction; aucun des trois personnages n'avait été nommé et aucun d'eux n'avait accepté l'usage qu'on faisait de leurs noms. Cependant, ils ne le désavouèrent pas; ce fut déjà un service rendu. On invoquait surtout le nom du

quoique La Fayette vint à la tête de députés, il n'avait annoncé l'intention de prendre le commandement ; il attendait sans que la garde nationale se fût mon-

trée alors : partout les hommes qui, la veille, avaient vaillamment supporté la charge, l'appelèrent à hauts cris ; le 29 juillet, au matin, le général Laborde, sans attendre l'arrivée, comme il le dit lui-même, pour organiser le quartier de la Chaussée-d'Antin. D'autres officiers le rejoignirent ; on fit une brigade, et bientôt arrivèrent avec eux jusqu'à 1,500 hommes en uniformes. On en dirigea d'autres sur les boulevards, et l'autre qui était encore occupée par la garde royale.

Il ne tarda pas à évacuer ces postes dans les autres quartiers de la ville, et se replia sur l'Hôtel-de-Ville et sur la place de la Concorde, où, vers les dix heures, les gardes nationales étaient réunis, la plupart sans armes. Là un chef se présenta, et demanda l'assistance du peuple que la confiance suffisait pour le faire accepter. C'était le colonel Dubourg, ancien officier de l'empire, homme d'actions et de combats de la veille, et n'ayant à offrir que sa bravoure, présenté à la garde nationale par le citoyen Évariste Dumoulin, l'un des chefs de la protestation des journaux. Il endossa l'uniforme de général et acheta pour lui-même un chapeau orné d'une plume tricolore, la première qui fut faite ; et, reconnaissable à ces signes, il vint lire une proclamation qui disait : « Nous combattons pour la liberté et la patrie ; nous sommes concitoyens et nous sommes libres. » Un *hourra!* se fit entendre : le général imita l'exemple de ses camarades et se mit à crier : « Vive la nation ! »

Elle répondit encore par des acclamations, et aussitôt on se mit en marche. Après s'être arrêté un instant aux marchés des Prouvaires et des Innocents, où le général laissa plusieurs détachements de cent hommes pour défendre les barricades dans le cas où la garde royale viendrait les attaquer, le cortège arriva à l'Hôtel-de-Ville alors abandonné. En attendant le gouvernement provisoire, dont on avait annoncé la formation avant qu'elle fût réelle, le général Dubourg, avec ses lieutenants (le colonel Zimmer et M. Gisquet) s'y installa ; de son côté, M. Baude, rédacteur du *Temps*, vint y organiser des bureaux. M. Girod de l'Ain (*voy.*) fut le premier député qui s'y présenta. En signe de deuil, un drapeau noir avait été arboré sur le beffroi : le général y fit substituer le drapeau aux couleurs nationales ; puis il signa divers arrêtés concernant l'inviolabilité des monuments français, les mairies, les secours aux blessés, etc. ; enfin il rendit un ordre du jour qui portait convocation des députés, mais qui fut ensuite regardé comme non-venu.

Partout, depuis le matin de cette journée de jeudi, le peuple avait pris l'offensive. A l'exemple de M. Laffitte qui s'était jeté corps et biens dans le mouvement, beaucoup de citoyens des classes supérieures s'y associèrent. La Chaussée-d'Antin, le boulevard des Italiens étaient en armes. Le faubourg Saint-Germain, qui était resté presque étranger au combat, y fut appelé par les élèves de l'École Polytechnique et des diverses facultés. Un grand rassemblement se forma autour de l'Odéon ; on désarma les casernes des gardes nationales, la garde du palais du Luxembourg et tous les postes des barrières. La Conciergerie, forcée par des bandes où se trouvaient des malfaiteurs empressés de délivrer leurs camarades, lâcha ses prisonniers. A peu de distance des Tuileries, on s'empara du quartier des gardes-du-corps, où l'on prit 300 fusils ; on se rendit maître du détachement posté au Palais-Bourbon ; on se préparait à l'attaque de la caserne de Babylone, quartier des Suisses, qui en effet fut prise d'assaut dans la journée, enfin on osa déboucher sur les quais, menaçant le Louvre, et ce fut

à cette occasion que le portail de l'Institut fut criblé de balles et profondément marqué d'un biscayen.

D'autre part, s'avancant jusqu'à la place Vendôme, encore comprise dans les lignes d'opération du maréchal, et où stationnaient le 53^e et le 5^e régiment de ligne, la multitude entoura ces militaires, les gagna par des paroles de bienveillance, leur représenta que la cause du peuple était juste, et qu'il n'appartenait pas à des enfants du peuple de tourner leurs armes contre lui. Ébranlés par les cris de la foule, pressés par des hommes de toutes les classes, fatigués d'ailleurs du rôle équivoque qu'ils jouaient, les soldats ne dissimulèrent plus leur sympathie.

Depuis le matin, les députés accouraient chez M. Laffitte qu'une foulure au pied retenait chez lui. A onze heures, ils étaient environ 40, et à midi plus nombreux encore; on entra régulièrement en séance. En ce moment, un sous-officier du 53^e demanda à être introduit : il apprend aux députés que les régiments de la ligne sont prêts à entrer en arrangement, et le général Gérard déclare qu'il faut profiter de cet avis. En conséquence le colonel Heymès se dirige vers la place Vendôme et entre en pourparlers avec les chefs des régiments. Après quelque hésitation, ceux-ci se laissent entraîner et commandent la marche vers le boulevard. Arrivés à l'hôtel Laffitte, ils forment leur troupe dans la cour, où le général Gérard vient la haranguer. Mais en renonçant aux hostilités contre le peuple, ils n'entendaient point se battre contre leurs frères d'armes; ils stipulent qu'il leur sera permis de rester neutres jusqu'à la fin de la lutte. Alors les soldats se hâtent de décharger en l'air leurs fusils et beaucoup d'entre eux courent à la défense des barricades.

Cet incident heureux et la nouvelle de l'occupation de l'Hôtel-de-Ville triomphèrent de l'irrésolution d'un grand nombre de députés. Lorsque, vers une heure, le général La Fayette arriva, tenant à la main plusieurs lettres, et dit : « qu'un grand nombre de bons citoyens, se rappelant qu'il avait jadis commandé la garde nationale parisienne, lui avaient écrit pour l'engager à se mettre encore à

sa tête, et qu'il était résolu de céder son vœu, » il fut vivement applaudi. Le général Gérard avait déjà pris le commandement de toute la force armée; s'empressa de céder la garde à son illustre collègue, ne gardant que la troupe de ligne, dans le commandement de laquelle le général fut adjoint.

Un événement plus décisif eut lieu dans ce moment, et, en comblant la victoire du peuple, mit fin à toute la part de ceux que le député mettait naturellement du mouvement préparé par les trinités, et qui n'avaient osé se présenter sur eux la responsabilité.

Nous avons vu que le maréchal concentrant au quartier des Minimes avait compris la rue Saint-Hippolyte dans son système de défense. La division de deux régiments de ligne le mit à l'écart. Informé de ce qui se passait, le général Raguse ordonna sur-le-champ des bataillons suisses chargés de la garde du Louvre allât barrer la rue pour garder le passage de la rue d'Honoré et des Tuileries. Ce fut le colonel qui défendait la colonnade des musées qui reçut l'ordre; et il l'exécuta dans un instant. Le Louvre était assailli de toutes parts; l'autre bataillon, stationné dans la cour, faisait de courageux efforts pour parer des sorties; l'attaque du côté des Arts, où les élèves de l'École Polytechnique avaient mis en batterie de canon. Du côté de Saint-Louis, la foule était nombreuse; elle s'aperçut bientôt de la cessation du feu; alors on quitte les buscades autour de l'église et des maisons d'où l'on tirait de temps en temps; on força les grilles qui fermaient le palais, on se rapprocha des Tuileries par un mouvement rapide, évitant par ce moyen quelques coups de fusil tirés de la terrasse; on escalada la colonnade pendant que d'autres bandes s'introduisaient dans le Musée de sculpture par les portes qui y conduisent du jardin des Tuileries. Enveloppes de toutes parts, les Suisses ne purent tenir plus longtemps; ils furent obligés de céder la vue de ce débordement et de

raient jeta l'épouvante parmi avoir inutilement essayé d'obtempération d'armes que déjà le avait demandée et que le général avait refusée, les officiers, pour crifier tout leur monde, ramena les Tuileries le bataillon, tout par les vainqueurs qui tirèrent sur ces hommes en retraite, ent ou blessèrent beaucoup. La ayant envahi le Louvre, on se dans la galerie des tableaux. ors à un feu meurtrier, ce bat de la peine à rejoindre le ré- sance et les lanciers stationnés sur le Carrousel. Les troupes réu- raient été suffisantes pour rene multitude mal armée et qui as, en cet endroit, de masses mais le bataillon du Louvre ré- rmi elles une terreur panique. flots de peuple débouchèrent par la rue de Rohan, et alors t Suisses se précipitèrent pèle- l'Arc de Triomphe et par la pavillon de l'Horloge, dans le le maréchal, quittant à la hâte or général, vint les rejoindre. l rappela les bataillons chargés de la défense de la Banque et -Royal, ainsi que les détache- stés dans les maisons du coin de int-Honoré et des rues de Ro- l'Échelle, afin de tenir la com- on ouverte entre les Tuileries et les plus avancés. Le sang coula as ce carrefour ; le peuple exas- acra les gardes sans pitié. Lorsque lons eurent rejoint le maréchal, nça sa retraite vers Saint-Cloud, respect, par quelques coups de : peuple qui, après avoir envahi tements des Tuileries, se prés- ans le jardin. Il se replia sur llons et la cavalerie qui occu- place de la Concorde (Louis XV), ensuite toutes les forces qui lui en deux colonnes vers le bois de s, non sans être harcelé par les , dont les feux le suivirent encore quelque temps. A la porte du le ce nom, ces deux colonnes èrent le Dauphin et se formè- bataille pour le recevoir. « On

crut, dit M. Lesur (p. 165), que le prince allait à Paris et qu'il voulait haranguer les troupes; mais après avoir parcouru rapidement, et dans un silence morne, le front des bataillons et des escadrons, il rentra à Saint-Cloud, et les troupes consternées continuèrent leur route sur le même point. »

Après leur départ, le peuple, s'étant encore emparé de l'École Militaire au Champ-de-Mars et de la caserne de Babylone, qui n'était gardée que par un faible dépôt de Suisses, resta maître de tout Paris. Son triomphe fut complet. Sans doute, il pouvait s'attendre à une nouvelle attaque lorsque les renforts qu'on dirigeait de toutes parts sur Paris seraient arrivés : aussi ne déserta-t-il pas la garde des barricades; mais pour le moment, il n'avait plus d'ennemi à combattre, et la sympathie des populations environnantes se communiquait aux départements, où les grandes villes d'ailleurs, et à leur tête Rouen, n'hésitèrent pas à embrasser le mouvement.

La victoire, toutefois, avait bien aussi ses dangers : il était essentiel de préserver la multitude des suites fâcheuses que pouvait avoir son enivrement. A Paris, il n'y avait plus de gouvernement; mais il y avait un noble enthousiasme qui repoussait l'égoïsme et imposait silence aux mauvaises passions. Les malfaiteurs eux-mêmes, confondus avec le peuple, étaient contenus par les sentiments élevés qui animaient les vainqueurs. On ne commit point d'exès; c'est pour la loi, et contre ceux qui la violaient, qu'on avait combattu aux cris de *vive la Charte!* on ne souilla une cause si belle ni par d'inutiles cruautés, ni par d'ignobles ravages, ni par de criminelles atteintes à la propriété d'autrui. Mais les masses étaient déchaînées : l'anarchie ne pouvait tarder de produire ses fruits habituels; déjà mille opinions diverses se faisaient jour. Le besoin d'avoir des chefs devenait encore plus pressant après la victoire qu'avant.

Elle était à peu près décidée, lorsque les députés prirent enfin un parti. Ils arrêtèrent que le général La Fayette irait s'installer à l'Hôtel-de-Ville avec une *commission municipale* qui formerait

une espèce de gouvernement provisoire ; mais sans la prétention de l'imposer à la France entière. Pour en nommer les membres, on procéda au scrutin, et la majorité des voix désigna MM. Laffitte, C. Périer, Gérard, Lobau et Odier. Ce dernier n'accepta pas ; M. Laffitte, empêché par son entorse, ne put se rendre au poste indiqué ; le général Gérard était pressé de se montrer aux troupes, dont il prenait le commandement. Pour ménager le temps, on remplaça ces trois membres par MM. Mauguin, le baron de Schonen, Audry de Puyraveau, qui, après les cinq premiers députés nommés, avaient eu le plus de voix. La commission s'adjoignit en outre M. Odillon-Barrot en qualité de secrétaire, et accepta les services de MM. Bavoux et Chardel, députés, dont le premier prit possession de la préfecture de police, tandis que le second se chargea de l'administration des postes.

A peine arrivé à l'Hôtel-de-Ville, La Fayette déclare que « la garde nationale parisienne est rétablie ; » il lui adresse un ordre du jour pour annoncer que, fort de l'approbation de ses honorables collègues réunis à Paris, il a accepté ses nouveaux devoirs avec dévouement et avec joie. Cet ordre se terminait par ces mots : « La liberté triomphera, ou nous périrons ensemble ! » Des cris de joie accueillirent cette proclamation du vétéran : la garde nationale répondit à l'appel, et tous les citoyens, répandus dans les rues, ornèrent leur boutonnière de rubans tricolores, en même temps que le drapeau national fut arboré sur les monuments publics.

Ainsi la royauté de Charles X était fortement menacée : contre des faits aussi significatifs les illusions ne pouvaient plus tenir. D'ailleurs, dans la journée même du jeudi, avant le retour de ses gardes battues et décimées, le roi avait reçu d'énergiques avertissements. Le vieux marquis de Sémonville, grand-référendaire de la Chambre des pairs, après avoir vainement essayé d'interposer l'autorité de cette assemblée par l'organe de ses membres, trop peu nombreux, qui se trouvaient à Paris, se concerta avec M. le comte d'Argout, son collègue, et, dans

l'espoir d'aver encore à une action, ils se rendirent ensemble duc de Rochefort. Las du rôle qu'il jouait et inquiet sur les résultats, celui-ci accueillit avec empressement, et se hâta de les mettre en présence du prince de Condé. Évitant avec lui les discussions, ils sommèrent de révoquer sans délai ses ordonnances, ou, si cela ne dépendait de lui, de déclarer dessous la main dont il était chef, mesure qui, évidemment, pouvait encore prévenir les extrémités. Le président d'Orléans cacha mal son embarras sous le voile d'une politesse étudiée : il fit à ses collègues. En présence du comte de Rochefort, les interpellations des députés devinrent de plus en plus pressées. Mais les conseillers de la cour se sentaient dominés par une victoire que l'on ne pouvait leur enlever, et à laquelle il était visible qu'ils se flattaient pas de faire changer de terminaison. Sous prétexte qu'il y avait besoin de délibérer entre eux sur les mesures à prendre, ils se retirèrent les deux pairs, voyant se perdre ainsi un jour précieux, conjurèrent le marquis de Rochefort sans les ministres, et de son côté en dépit de lui et d'eux ; il fut jusqu'à proposer au duc de faire le conseil, afin d'en venir plus tôt à une pacification. Le vieux guerrier de blessures qu'il avait reçues au service de la patrie, fut ému ; il ne put se décider à un acte d'énergie, contenta d'écrire en présence des pairs au roi, qu'ils devaient de leur côté. Il mit une voiture à disposition pour les transporter à Cloud.

Malgré la hâte qu'ils firent, prévenus par les ministres : aussi le marquis de Sémonville ne fut-il pas admis à suite auprès du roi ; on lui opposa l'opposition que qu'il n'était pas possible, d'aller d'enfreindre. Introduit à la fin de sa longue attente, il put se convaincre l'entretien qu'il eut avec Charles X était bien la volonté royale qui le principal obstacle aux concessions s'agissait d'obtenir. Cependant le roi ne se laissa fléchir : il congédia le grand-référendaire en disant d'une voix

me : « Je vais dire à mon conseil d'assembler le conseil. »

Les ordonnances du 25 juillet de ministère furent dénuées de désigner aussi tout de nouveaux ministres, le roi nomma M. le duc de Mortemart au conseil, chargeant les pairs de cette nouvelle à l'Hôtel-de-Ville et rendirent le soir même, accordé M. de Vitrolles; mais n'apprit d'ordonnances, ils firent sensation. Déjà le moment favorable semblait passé; déjà *est trop tard!* se faisaient entendre, comme il était de la chose ménager encore un parti à voir pouvait révéler ses forces*, et qu'on était prêt à recevoir Mortemart et qu'on prendrait une mesure après qu'on l'aurait entendu.

Il termina la journée du jeudi le dernier de cette lutte acharnée; les jours, que les chaleurs de la tribunaient encore à échauffer près de 800 morts à enterrer, 3,000 blessés étaient restés dans les hôpitaux.

Il alla les premiers soins qu'on eut dans la matinée du vendredi après avoir vu s'écouler paisiblement la nuit sur laquelle on n'était en appréhensions. En effet, 40 pièces d'artillerie étaient sorties de Vincennes; le duc de Mortemart était attendu d'Orléans; le corps, réunis à la garde nationale rallié en outre à Saint-Louis, quelques bataillons de la ligne et de la gendarmerie; l'école militaire de Cyr y était arrivée en masse, les ordonnances furent lues, 10,000 hommes avec 36 canons, ceux du camp de Lunéville, et de Paris. Tout était à craindre, l'attente du vieux roi: aussi ne fut-ce, toute la nuit, de travailler à les affermer, d'en élucider les nouvelles, de les inspecter et de leur donner une bonne garde. Mais heureusement les précautions furent inutiles: dans les circonstances, Charles X se vit obligé de céder; sa sécurité se changea en inquiétude. Rapport de la commission de l'Hôtel-de-Ville.

en résignation. On put donc s'occuper à Paris de l'enterrement des morts, des secours à donner aux blessés, des subsistances qu'il devenait urgent d'assurer à tous, et particulièrement aux combattants, des consolations à offrir aux enfants restés orphelins, aux veuves dont les maris avaient péri dans la mêlée, puis enfin du soin de relever l'autorité publique et de préserver de toute confusion les rouages du gouvernement.

Dans ce but, la commission municipale se hâta de confier le Trésor public à la garde éclairée du baron Louis (*voy.*), en même temps qu'elle nomma, mais à titre provisoire seulement, un préfet de la Seine, un préfet de police et un directeur général des postes. Elle fit part à la capitale de ces nominations par une proclamation, destinée surtout à annoncer sa propre prise de possession; elle invita les citoyens à rouvrir leurs boutiques, leurs habitations, à illuminer, la nuit, le devant de leurs maisons, et à vaquer comme à l'ordinaire à leurs travaux; elle fit un appel aux officiers de l'ancienne armée; elle mit sous la sauvegarde des bons citoyens le Musée, le Jardin des Plantes et tous les établissements publics, et fit placer au Trésor, à la Banque de France, à la Halle et aux grands magasins d'approvisionnements des postes nombreux de garde nationale.

M. le duc de Mortemart, renfermé dans le palais du Luxembourg, où il était en délibération avec plusieurs pairs de France, ses collègues, ne se présenta pas lui-même à l'Hôtel-de-Ville; mais le comte de Sussy se chargea d'y aller de sa part, muni des ordonnances que Charles X s'était résigné à signer. L'une portait révocation des ordonnances du 25 juillet, une autre convoquait les Chambres pour le 3 août, et une troisième nommait un nouveau ministre dont le général Gérard et Casimir Périer devaient faire partie sous la présidence du noble duc. Les cris de « Plus de transactions! » accueillirent ces ouvertures tardives qu'on renvoya cependant à la réunion des députés, chez M. Laffitte, laquelle, depuis dix heures du matin, cherchait à se mettre d'accord sur ce qu'il y avait à faire pour retourner à un ordre légal.

C'est dans cette réunion que le nom du duc d'Orléans (voy. LOUIS-PHILIPPE) fut alors prononcé. Uni à ce premier fruit du sang par des relations intimes, M. Laffitte lui-même jeta ce nom dans la discussion, et M. Dupin aîné, l'un des conseils du prince, appuya chaudement cette idée. Des objections s'élevèrent, mais en général elle fut accueillie avec faveur. On proposa de déférer au duc d'Orléans la lieutenance-générale du royaume, et, pour donner à la délibération un caractère plus officiel et plus imposant, on résolut de tenir séance au palais de la Chambre des députés où l'on s'yjourna pour deux heures. M. Dupin profita de l'intervalle pour se rendre à Neuilly, accompagné de M. Persil (voy.) et de plusieurs officiers généraux. Cette terre n'est pas plus éloignée de Saint-Cloud que de Paris. Le prince n'avait eu de communication ni avec l'un ni avec l'autre de ces deux points; mais, averti par la popularité dont son parent jouissait depuis longtemps, le roi, s'il en avait reçu le conseil, aurait pu vouloir s'assurer de sa personne, afin de couper court à tous mauvais desseins. Charles X ne parut pas y avoir songé, car on ne reçut point de ses nouvelles à Neuilly.

MM. Dupin et Persil trouvèrent le duc d'Orléans dans une vive inquiétude. Ce fut par eux, dans le bosquet où un modeste monument rappelle cette entrevue, qu'il connut les dispositions des députés à son égard; et ils l'engagèrent à déférer au vœu qui lui serait manifesté.

A une heure, les députés se réunirent au palais de la Chambre, sous la présidence de M. Laffitte, mais en comité secret. Le grand objet à l'ordre du jour étaient les préliminaires de la nomination d'un lieutenant-général du royaume. Cependant l'on écouta M. de Sussy lorsqu'il vint apporter les ordonnances de Charles X, et le duc de Mortemart s'étant ensuite rendu lui-même dans l'un des bureaux de la Chambre, on consentit aussi à nommer une commission pour l'entendre. Mais les démarches du nouveau président du conseil, appuyées par les membres de la Chambre des pairs présents à Paris, n'eurent aucun effet favorable à la cause de Charles X; pour toute réponse, les députés, après avoir en-

tendu le rapport de M. Dupin, rent un acte par lequel ils appelèrent le duc d'Orléans à venir exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume, acte qui fut signé, séance tenante, par la plupart des membres présents, et immédiatement porté au prince par une députation à laquelle on donna pour chef le général Sébastiani.

Lorsque la députation arriva au Palais-Royal, à huit heures du soir, le duc d'Orléans n'était pas encore à Paris: elle écrivit pour l'inviter à hâter son

retour. La résolution définitivement adoptée fut imprimée, et affichée, et elle donna lieu à une vive polémique qui se produisit principalement dans des placards aux rues. En même temps parut dans les journaux, également favorables au prince. M. Thiers, qui jusqu'alors n'avait eu de rapports avec le duc d'Orléans, l'avait rédigé de concert avec M. de Sussy pour le *National*. Il parut aussi dans le *Journal du Commerce*, et le *Journal du Commerce*. C'est où l'on présentait la nomination d'Orléans, « qui tiendra sa cour au peuple français, » comme le seul moyen d'éviter la guerre civile et de se rapprocher de l'Europe, fit une grande sensation et facilita l'espèce de compromis médité.

Le samedi, 31 juillet, le duc retourna au Palais-Royal. Arrivé à onze heures du soir, le prince passa la nuit en délibération, six heures du matin, il avait fait M. Dupin, afin de le mettre dans la confiance de ses résolutions. Lorsqu'il eut entendu le message de la Chambre, il prononça des paroles qui, pour servir des expressions du général Sébastiani, président de la députation, témoignaient l'amour de l'ordre et des lois, le désir ardent d'éviter à la France le danger de la guerre civile et de la guerre étrangère, la ferme intention d'assurer la liberté du pays, et, comme S. A. elle-même, dans une proclamation, de netteté et de franchise, la volonté de faire enfin une vérité de cette Chambre fut trop longtemps qu'un mensonge.

En effet, le duc d'Orléans avait

une proclamation habités qu'il remit aux députés et par ces mots : « La Charte est une vérité ! » Il y déclarait pas balancé à partager les la population, et il annonçait trant dans la ville de Paris, il orgueil les couleurs glorieux citoyens avaient reprises et ni-même longtemps portées. » embrasser ouvertement les in-révolution désormais consom-veille, pour rassurer, disait-que des bruits de négociations irmaient et qui s'indignaient à me régence et d'un enfant sur commission municipale avait ne proclamation* en tête de : disait aux habitants de Pa-les X a cessé de régner sur la fais on pouvait craindre que e se plaçât sur son trône va-paroles d'un prince né à peu de ce trône n'avaient fait n même temps l'aurore d'un ppe.

les cas, il n'y avait plus à députés le comprirent parfais-si appuyèrent-ils à l'unanité-sident, lorsqu'il insista sur d'un acte émané d'eux qui ation sur ce qui venait de se r ce que les députés avaient aire dans l'intérêt de la chose let acte reçut la forme d'une e adressée au peuple français. a la rédaction à MM. Guizot, Benjamin Constant et Bé-. Lafitte, en montant au faut désignés pour secrétaires;

it, assure-t-on, l'œuvre de M. Bar-juil, de même que MM. Odillon-hou, Baude, Le Comte, Isambert, aux séances de la commission mu- en être membre. C. Périer n'ap- te proclamation et retira son nom is, en son absence, parmi les si- tette proclamation, disait-il, n'est e gouvernement : nous n'avons pas de la déchéance. » Dans l'opinion et de plusieurs autres, parmi les- nommer surtout MM. Dupin et torité de la commission établie à Ville n'était pas une commission ent, comme le voulaient M. Mau- rissans, mais simplement une com- piale, et encore provisoire.

mais le véritable auteur en fut M. Guizot. « La France est libre, déclarait-on. Le « pouvoir absolu levait son drapeau : l'hé- « roïque population de Paris l'a abattu... « Plus de crainte pour les droits acquis ! « Plus de barrière entre nous et les droits « qui nous manquent encore ! » On an- nonçait ensuite la nomination du duc d'Or- léans aux fonctions de lieutenant-géné- ral du royaume, laquelle, aux yeux des députés, était « le plus sûr moyen d'ac- complir promptement par la paix le suc- cès de la plus légitime défense; » enfin l'on promettait « d'assurer par des lois toutes les garanties nécessaires pour rendre la liberté forte et durable, » et l'on énumérait ces garanties. La délibération fut signée, séance tenante, par la grande majorité des membres présents; mais, dans le *Moniteur*, on imprima au bas les noms de tous, au nombre de 94, en marquant seulement par cette formule : *étaient présents les députés dont les noms suivent*, qu'il n'y avait pas eu toutefois unanimité sur la forme à donner à l'acte, ni sur les termes de la rédaction. Votée d'enthousiasme, la proclamation fut aus- sitôt répandue et portée au lieutenant-général du royaume. L'assemblée en corps, précédée de ses huissiers parés des cou- leurs nationales, ayant à sa tête ses trois premiers vice-présidents* se rendit au Palais-Royal, aux acclamations de tous les citoyens.

Le chef provisoire de l'état, lorsqu'il se vit entouré des représentants de la nation, dont les applaudissements du peuple au dehors renouvelaient, en quelque sorte, le mandat, répondit avec effusion; et pour rendre hommage à l'autorité qui avait de- vancé la sienne, peut-être aussi pour la décharger du pouvoir en le recevant de ses mains, il invita l'assemblée à se transporter avec lui à l'Hôtel-de-Ville, siège du gouvernement provisoire. La popula- tion entière leur servit de cortège : l'air retentit des *vivat* répétés en l'honneur des députés, du général La Fayette et surtout du duc d'Orléans qui, seul à cheval, sans gardes, sans suite, dominait les flots du peuple, et se voyait entouré, pressé par les combattants des trois jours, dont les bras nerveux assuraient sa mar-

(*) Dupin, *Révolution de Juillet* 1830, p. 15.

che et formaient une haie pour faciliter celle des députés à travers les barricades et les rangs serrés de la multitude.

La commission municipale et le général La Fayette, suivi de son état-major et de ces jeunes élèves de l'École Polytechnique qui, depuis deux jours, ne quittaient plus sa personne que pour exécuter ses ordres, allèrent au-devant du prince. Celui-ci, après avoir pénétré jusqu'à eux à travers mille obstacles, embrassa cordialement le vétéran de la révolution, monta dans la grande salle de l'Hôtel, appuyé sur son bras, entendit là une nouvelle lecture de la proclamation, y répondit avec effusion et force, puis se montra au peuple à la fenêtre, tenant d'une main le drapeau tricolore et serrant de l'autre la main de La Fayette pour lequel il exprimait une vive sympathie. Le peuple répondit à ses saluts par de bruyantes démonstrations de joie et de confiance.

Nous passons sous silence ce qui a été dit et mille fois répété au sujet d'un *programme* de l'Hôtel-de-Ville, l'histoire n'ayant pas à s'occuper de conversations particulières qui n'ont pu engager personne*.

Ainsi, la prise de possession était complétée le 31 juillet; et le lendemain (dimanche, 1^{er} août), le lieutenant-général composa son ministère (*voy.* GÉRARD, GUIZOT, DUPONT de l'Eure, LOUIS), ordonna la reprise de la cocarde tricolore et convoqua les deux Chambres pour le 3 août. Les départements suivirent le mouvement de Paris, et de toutes parts arrivèrent les adhésions.

Charles X était encore à Saint-Cloud le 31; mais déjà sa cour diminuait sensiblement, et l'attitude des troupes même qui restaient encore fidèles était peu rassurante. Ce n'était pas assez pour elles d'être décimées dans une guerre fratricide : elles étaient aussi mal nourries, mal abritées, et l'argent manquait. De plus, leur commandant général, le Dauphin, se brouilla avec le maréchal Marmont, au point qu'il le mit aux arrêts. Dans la crainte d'une attaque des Parisiens et pour s'assurer des subsistances, le roi quitta Saint-Cloud dans la nuit même

(* *Voir* Pepin, *Deux ans de règne*, p. 103, et Lesur, *Annuaire de 1830*, p. 183.

du 31 juillet, se dirigeant sur d'où il continua sa retraite, par les gardes-du-corps, jusqu'à B. Les ministres, les chefs de sa famille, la famille royale, l'accon et M^{me} la Dauphine, qui s'étaient réfugiés aux eaux de Vichy, vint le lendemain matin, 1^{er} août, pour se rendre en route de grands périls. Il était impossible de se rendre en lusion plus longtemps : on refusa que la couronne de Charles X fût tement compromise, mais on refusa encore de la faire passer à son petit-fils, étranger, jeune, et novice, aux luttes envenimées. Ce qu'il y avait de plus à craindre était de reconnaître le lieutenant du royaume; on voulut avoir le nommer. L'ordonnance fut signée dans la soirée au duc d'Orléans bientôt suivie d'une lettre de démission portant abdication, en son nom du Dauphin, au bénéfice de Bordeaux. Nous avons transcrit l'article Charles X (T. V). Le duc d'Orléans, de sa propre initiative dans la même nuit, accusa rétrospectivement deux actes, répondant d'ailleurs au lieutenant-général par le clerc de la Chambre des députés.

Cette dernière tentative échoua et bientôt la famille royale n'eut plus de sûreté dans un asile où elle avait pu trouver plus de ressources. Le général La Fayette, pour dissiper une foule qui menaçait encore Paris et pour calmer l'irritation, dirigea sur Paris les volontaires qu'il avait pris sous son gouvernement. Les mairies furent l'ordre d'envoyer chacune 50 hommes de garde nationale. Des bandes de braves d'hommes du peuple furent, et, pour transporter cette garde, on mit en réquisition toutes les voitures qu'on put trouver : cabriolets, diligences, omnibus, etc. Le général commanda cette singulière mesure. Indépendamment des drapeaux, la couronne qu'il s'agissait de lui donner elle avait pour but de jeter l'épouvante dans la petite cour de Charles X. Il déterminer, lui-même, à partir de ce moment, à casionner de nouveau une insul-

son désir d'accorder ses de-
 e chef de l'état avec tout ce
 aux liens de la parenté, ainsi
 ur, le duc d'Orléans chargea
 ns trois commissaires, le ma-
 n, MM. de Schonen et Odil-
 de se rendre auprès du vieux
 ployer les moyens de persua-
 propres à le décider au der-
 e qu'on exigeait de lui, l'exil,
 reux pour sa vieillesse qu'il
 pour son âge mûr, quarante
 ant. Ce résultat ne fut pas
 peine ; mais, le 3 au soir,
 monarque partit pour Cher-
 ompagné des commissaires
 e fut que le 16 qu'ils'embarqua
 eterre, comme il a été dit à
 s X. On sait qu'il mourut sur
 ègre, le 6 novembre 1836.

pas encore embarqué, que
 ce avait fait choix d'un autre
 'ouverture des Chambres eut
 ût, et le 7 furent adoptées
 déclarations qui modifiaient
 nt la Charte de 1814 (voy.
) et en faisaient un pacte d'al-
 le peuple français et le chef
 Moyennant l'acceptation de
 modifiée, dite la Charte de
 is-Philippe d'Orléans devait
 au trône sous le titre de *roi*
is, et sa descendance mâle
 ar on déclara que le trône
 en fait et en droit, et qu'il
 asable d'y pourvoir. Dans la
 le qui eut lieu le 9 août, le
 général accepta *sans restric-*
re la déclaration de la Cham-
 atés, à laquelle la Chambre des
 lonné son adhésion, et prêta
 ent d'observer fidèlement la
 arte constitutionnelle « et
 utes choses dans la seule vue
 , du bonheur et de la gloire
 rançais. » Alors, il prit place
 , et depuis il a tenu le sceptre
 ferme, montrant, au milieu
 longue et acharnée, une haute
 mâle courage et une persévé-
 ien n'a pu lasser.

endrons le récit des faits à l'art.
 XXX ; mais il en est un que
 ons pas passer sous silence ici,

parce qu'il contribua puissamment à conso-
 lider le nouvel établissement royal et à
 faire accepter au dehors la révolution de
 Juillet, d'abord vue avec défiance et qui
 souleva même contre elle les plus vives
 antipathies. Un instant, elle avait semblé
 dirigée contre les traités existants : Louis-
 Philippe se hâta de donner aux puissances
 des assurances de paix, et, lorsqu'au
 bout de quelques jours l'Angleterre,
 devançant toutes les autres, l'eut reconnu
 dans sa nouvelle qualité de roi des Fran-
 çais, il nomma son ambassadeur à Lon-
 dres le prince de Talleyrand, qui, ayant
 représenté la France au congrès de Vien-
 ne, avait attaché son nom aux traités
 de 1814 et 1815.

A l'intérieur, l'adhésion fut complète
 et générale. La Fayette, lui-même, dans sa
 loyauté inébranlable, l'a attesté à la tri-
 bune de la Chambre des députés, dans
 la séance du 6 octobre 1831. Il avait eu
 l'idée, disait-il, de réunir une assemblée
 constituante, comme d'autres auraient
 voulu consulter les assemblées primaires :
 la rapide succession des événements ne
 l'a pas permis. Mais, ajoutait-il, il n'est
 pas douteux que la nation n'ait sanctionné
 ce qui a été fait : des adresses d'adhésion
 et de félicitation, envoyées ou apportées de
 tous les points du royaume, en sont une
 preuve non équivoque, et dont lui-même
 a été journellement témoin.

L'assentiment de la France, alors pres-
 que unanime, car les dissidences ne vien-
 nent qu'après la crise passée, a donc sanc-
 tionné ce qu'avaient fait, en son nom,
 avec des pouvoirs sans doute incomplets,
 mais en prenant mission de la nécessité,
 un petit nombre de députés, que les let-
 tres closes de Charles X avaient, en partie,
 fait accourir à leur poste. L'abîme
 des révolutions se ferma ; puis e la sa-
 gesse publique, une juste pondération des
 pouvoirs et une sollicitude incessante de
 leur part pour les intérêts des classes dé-
 héritées de la fortune, l'empêcher à ja-
 mais de se rouvrir ! *

J. H. S.

(*) Nous avons cité, au bas des colonnes, les
 principaux ouvrages à consulter sur le grave
 événement dont nous avons essayé d'esquisser
 l'histoire avec une plus grande exactitude qu'on
 n'avait fait jusqu'à ce jour. Qu'il nous soit per-
 mis de rappeler ici un premier tableau que nous
 en avons tracé dès le mois d'août 1830, et bien

JUIN, voy. MOIS.

JUIN (JOURNÉE DU 20) 1792, voy. LOUIS XVI et 10 AOUT; pour celles des 5 et 6 juin 1832, voy. LAMARQUE.

JUJUBIER (*sizyphus*). Les jujubiers appartiennent à la famille des rhamnées; ce sont des arbres de médiocre stature, à feuilles simples, presque toujours épineux, à fleurs petites, blanches ou jaunâtres, auxquelles succèdent des fruits drupacés à une ou deux loges monospermes. Ils se plaisent dans les pays chauds; aucun d'eux ne se trouve en Europe à l'état sauvage; mais on y cultive avec succès l'espèce principale dont nous allons parler: c'est elle qui porte généralement le nom de jujubier.

Cet arbre est originaire de la Syrie. On le trouve en grande quantité en Égypte et en Barbarie, et l'on assure que le nom arabe de la ville de Bone veut dire ville aux jujubiers: *Baled el unied*. Il est certain que les *jujubes* y sont abondantes et exquises. Les rameaux du jujubier sont effilés, tantôt épineux et tantôt inermes, à feuilles simples, alternes, pourvues de trois nervures. Les fleurs sont petites, d'un blanc verdâtre, et donnent naissance à un fruit ovoïde, d'une belle couleur rouge, mou à sa maturité, d'une saveur douce sucrée, un peu mucilagineuse. Sa chair recouvre un noyau à deux loges, souvent monosperme par avortement. C'est à ce fruit que le jujubier doit toute son importance. On peut le considérer comme alimentaire et comme médicinal; mais, sous l'un et l'autre point de vue, il n'a qu'une médiocre valeur. Il nourrit bien peu, mais il a une saveur qui plaît. Quand il a été desséché, il change sa couleur sans toutefois la perdre, devient plus sucré et peut alors, par la fermentation, fournir un vin très médiocre. C'est un fruit pectoral; associé aux figues, aux dattes et aux raisins secs, il sert à préparer des boissons béchiques, adoucissantes et même tempérantes en raison de l'acide malique dont nous nous sommes assuré qu'il contenait une faible quantité. La pâte de gomme, si connue sous le nom de *pâte de jujub-*

à la hâte, pour des lecteurs allemands, sous ce titre: *Ausführlicher Bericht eines Augensengen über die letzten Auftritte der franz. Revolution, etc.*, Stuttgart et Tüb., 1830, chez Cotta.

des, doit ce nom qu'elle porte au fruit jujubier. Mais ce fruit n'ajoute rien aux propriétés du médicament: nous en voyons de personnes qui le préparent et se disent de l'y faire entrer.

Le jujubier est cultivé en France sur les rives de la Loire. Au milieu de ce fleuve, il ne donne plus que des fruits aqueux et presque sans saveur. Il faut souvent le protéger contre le froid pendant l'hiver, même dans les climats tempérés. Les anciens le connaissaient, nous le trouve dans Pline qu'il fut transplanté à Rome sous le règne d'Auguste par Papinius. Son bois dur, pesant et gélatineux est susceptible d'un beau poli. Les Arabes le nomment *zizouf*, Golius.

On trouve dans ce genre deux espèces célèbres: le *jujubier lotos* (*sizyphus lotos*, Lamk.) qui abonde sur la côte d'Afrique et dans l'intérieur de l'Afrique; il a été transporté en Sicile et en Espagne: c'est, suivant l'opinion commune, le fameux arbre des Lotophages, dont le fruit délicieux faisait oublier à ceux qui le mangeaient les douceurs de la vie terrestre (voy. LOTUS); le *jujubier épineux* (*Christ* (*sizyphus spinosa* Christ, Vahl) qui a pour patrie la Palestine. On a cherché à établir que la couronne d'épines du Sauveur avait été faite avec les fruits épineux de cet arbre, et qu'il a reçu consacré cette opinion suite d'une fautive application des principes adoptés pour sa nomenclature botanique, on a donné le nom spécifique *jujuba* (qui aurait dû être donné au jujubier cultivé) à une espèce de jujubier de l'Inde découverte par les Portugais et dont les fruits sont inconnus en Europe.

JULEP, en latin *julepus* ou *pium*, sorte de potion générale simple et destinée à être prise en toute seule dose. On appelle *julep romain* un verre de sirop d'orgeat ou de sirop d'orange additionné de 4 à 12 grains de laudanum.

JULES, voy. CÉSAR.

JULES. Trois papes ont porté ce nom, du IV^e au XVI^e siècle. Le premier du nom s'est signalé surtout par sa cruauté et sa valeur belliqueuse.

que l'Église a mis au nom-
 la, était Romain; il fut élu
 : pape défendit la foi de Ni-
 e constance égale à l'opi-
 s adversaires. Saint Athanase
 un ardent protecteur. Saint
 ains efforts pour amener la
 églises d'Orient et d'Occi-
 on pour laquelle avait été
 concile de Sardique (347).
 dont le nom était *Julien de*
 né près de Savone, au sein
 : obscure, parvint à l'épisco-
 temps où ce n'étaient point
 angéliques qui conduisaient
 de l'Église. Caractère am-
 prenant, doué de l'audace
 ae du soldat, il avait pris une
 tous les troubles qui agitè-
 sous les papes ses prédéces-
 tant fait exiler par Alexau-
); et cet homme qui devait,
 pontificat, travailler avec tant
 expulser les étrangers de la
 rovoqua de tout son pouvoir
 Charles VIII.
 de Pie III, qui n'avait régné
 : jours et qui avait été élu par
 gues du cardinal de la Rovère,
 sur les rangs, et fut nommé à
 ert, selon les paroles de Ma-
 à l'époque de ce conclave, se
 oyé de Florence à Rome, et
 it ainsi la promptitude et l'u-
 l'élection (1^{er} nov. 1503).
 de la Rovère s'était acquis
 six en flattant toutes les fac-
 isaient le Sacré Collège, et en
 à tout le monde tout ce qu'on
 ait, s'embarrassant fort peu
 promesses une fois qu'il se-
 ussi ne les tint-il pas; et ce-
 avait le plus promis, César
), fut celui qu'il trompa le
 : fils d'Alexandre VI conser-
 dans Rome quelque chose de
 ; et il s'imaginait la recon-
 entière par l'assistance du
 , de son côté, voyant qu'il
 , pour réussir, de l'influence
 exerçait sur le conclave, au
 a faction espagnole, lui avait
 maintenir dans sa charge de
 de l'Église et de comman-

dant des troupes romaines. Aussitôt élu,
 il nomma un autre gonfalonier, se fit re-
 mettre, sous divers prétextes, une partie
 des domaines qui restaient à Borgia, s'em-
 para violemment du reste, et le retint
 lui-même prisonnier.

Jules s'était acquis aussi la protection
 de Louis XII (*voy.*), roi de France, et
 de son ministre le cardinal d'Amboise, par
 les magnifiques promesses qu'il avait faites
 à l'un et à l'autre. Le secours de la France
 lui était nécessaire contre les Vénitiens,
 qui s'étaient emparés d'une partie des do-
 maines de l'Église. Machiavel, qui, de son
 côté, avait intérêt à rendre plus ardente
 la haine du pape contre les Vénitiens,
 ennemis de la république de Florence,
 lui avait dit ce mot fait pour piquer l'or-
 gueil du pontife, que « s'il les laissait de-
 venir plus puissants, le pape ne serait
 plus que le chapelain des Vénitiens. » Ce
 peuple avait d'ailleurs étendu ses conquê-
 tes sur des terres appartenant au royaume
 de Naples, à l'Empereur et au duché de
 Milan; il fut donc facile à Jules II de
 réunir contre eux Ferdinand-le-Catholi-
 que, l'empereur Maximilien et Louis XII,
 dont la cause était commune avec celle du
 pape (1506). Mais, gagné par les soumis-
 sions des Vénitiens, Jules abandonna l'al-
 liance que lui-même avait formée, et tra-
 hit Louis XII qui lui avait donné des se-
 cours. L'habileté du cardinal d'Amboise
 réunit de nouveau les trois monarques,
 et la célèbre ligue de Cambrai (*voy.*),
 dont le but était la ruine des Vénitiens,
 fut signée le 9 décembre 1508. Jules,
 qui n'avait pas voulu s'y associer, trompé
 à son tour par les Vénitiens, y accéda
 l'année suivante; et les Vénitiens, excom-
 muniés par le pape, furent entièrement
 défaits par Louis XII, qui redevint mai-
 tre du Milanais.

Le rétablissement du roi de France
 dans Milan fut pour Jules II le signal
 d'un nouvel abandon. Ce pape se ré-
 concilia avec les Vénitiens, et rompit avec
 les Français contre lesquels il appela les
 Suisses, auparavant alliés de la France;
 il prit même à son service un corps de
 Turcs. Il essaya aussi de détacher les Flo-
 rentins de l'alliance française; mais ayant
 échoué dans ce projet, il voulut s'en ven-
 ger en engageant quelques jeunes gens mé-

contents à assassiner Pierre Saderini, gonfalonier perpétuel. En même temps il excitait sous main les princes d'Allemagne à trahir l'Empereur, et il déterminait Ferdinand à se séparer aussi de ses amis. Il conclut avec ce prince une nouvelle alliance, dont les Vénitiens étaient l'âme, et dans laquelle fut admis Henri VIII d'Angleterre, gendre de Ferdinand. Cette alliance, fondée sur la violation de tous les engagements, reçut le nom de *Ligue de la Sainte-Union* (voy. ITALIE, p. 150).

Cependant les armées de la France obtinrent des succès qui alarmèrent le pape, sans le décourager. Bologne, où, pendant qu'il en avait été maître, il avait fait égorgé le peuple par le gouverneur, avait été prise par les Français, et le peuple, dans sa joie d'être délivré du joug papal, avait brisé la statue de Jules II, ouvrage de Michel-Ange. Cependant l'adresse de Jules, secondée par quelques circonstances fortuites, l'ayant sauvé d'une ruine imminente, il voulut lui-même assiéger la Mirandole, défendue par les Français. Il s'y conduisit en valeureux soldat, allant à la tranchée pour presser le siège et entrant le premier par la brèche, la cuirasse sur la poitrine, le poignard à la ceinture et le sabre au poing. Siècle étrange, où le vicaire de Jésus-Christ passait sa vie à tramer des perfidies ou à verser le sang sur un champ de bataille!

Louis XII avait résolu de combattre le pape avec ses propres armes. Il assembla un concile national à Tours, pour y traiter de la réforme de l'Église, et pour y déposer le pape comme ennemi de la chrétienté et comme une cause perpétuelle de scandale parmi les fidèles. Le concile fut transféré à Pise, ensuite à Milan: tandis que les évêques y déposaient le pape, Gaston de Foix battait ses soldats à Ravenne (1512). Mais Jules II n'était pas homme à se laisser intimider. Il convoqua de son côté un concile à Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran; obtint une déclaration, portant qu'il n'était pas obligé d'exécuter un traité qui lui avait été arraché par la force; fit annuler tous les actes du concile convoqué par Louis XII, et lança l'interdit sur le royaume de France. Au milieu de cette double lutte, la mort surprit Jules II le 25 février 1513. Il avait

régné 10 ans environ. Léon X, qui succéda.

Un des premiers actes de la papauté spirituelle de Jules II, qui n'avait eu la tiare qu'à force de promesses et de concessions, fut un décret qui pour l'avenir toute élection de souverain pontife entachée de simonie, et qui d'aux prélats, restés purs de cette souillure, le droit d'élire un nouveau pontife convoquer un concile général et clamer le secours des princes laïcs contre le pontife simoniaque. Il renoua même décret sur son lit de mort. A deux extrémités de cette carrière moins évangélique qui fût jamais marquées par un acte digne des souverains pontifes.

Ce fut sous le règne de Jules II que furent jetés les fondements de la basilique de Saint-Pierre (voy.), et à remplacer celle que Constantin le Grand avait fait bâtir et qui tombait en ruines. Jules II chargea Bramante de la construction de ce temple magnifique et il consacra à cet usage, outre les revenus publics, le prix des indulgences vendues par les fidèles de toute la chrétienté. Malgré ses travaux de guerre et de paix, Jules II avait, pour les lettres et les arts, ce goût inné qui semble l'apanage des Italiens de cette époque.

L'usage de porter la barbe fut introduit par lui. Un auteur moderne dit que, le premier de nos papes, Jules II laissa croître sa barbe afin de donner à ses traits un caractère de majesté qui imprimât le respect.

La physionomie de ce pape est certainement une des plus originales que présente l'histoire de l'Église: c'est une des mieux connues, car elle a été conservée par l'un des observateurs les plus profonds qui aient jamais été hommes, par Machiavel, qui avait vu Jules II à l'œuvre, qui l'avait pratiqué et qui l'avait suivi attentivement dans toutes les phases diverses de sa fortune. On le peint comme un caractère plein de fermeté et de résolution, dévoré de la soif des conquêtes, s'alliant à quiconque pouvait servir son ambition, et seul pour le temps qu'on pouvait le combattre impétueux, mais sachant, dans l'in-

âme, conserver de l'empire sur sa. Guicciardini, autre contemporain; Jules II, a apprécié avec un jugement judicieux le pape et le prince, a dit qu'un prince séculier eût ir beaucoup de gloire en faisant choses; mais que le vicaire du vrait illustrer le siège apostolique l'exemple de ses vertus, plutôt e sang et les armes.

II, qui se nommait *Jean-Marie* était Romain; il fut élu le 8 février. Il avait été légat du pape Paul III, au concile de Trente, tait lié avec quelques membres pagnie de Jésus, qui lui inspira grande affection pour cette société; lorsqu'il fut pape, il fonda à Rome e ou séminaire allemand, dont a direction à Ignace de Loyola. e de Trente (voy.), interrompu rt de Paul III, fut repris sous le de Jules; mais, après six sessions, rompu de nouveau, à cause de que se firent, à cette époque, r Charles-Quint et le roi de sri II (voy.), à l'occasion du dume. Cette guerre fut le prétexte e d'excommunication contre France et d'interdit contre son menace qui avait alors perdu e sa gravité. Jules III était e dont le caractère n'avait rien ; il était peu sévère dans ses manquait de la dignité nécessaire d aussi bien qu'au pontife. Il 23 mars 1555, après 5 ans de à l'âge de 64 ans (ou 67 selon M. A.

JULIUS ROMAIN (JULES PIPPI, plus s le nom de) naquit à Rome Èlève chéri et pour ainsi dire de Raphaël, il eut la gloire de plusieurs des grands ouvrages s par son illustre maître, et n'e célèbre tableau de la *Trans-*. Tant que Raphaël vécut, on s'identifiait avec ses idées, les avec exactitude, s'approprier e sorte son génie, sans rien jour, dans la crainte de pa- loir se mesurer avec ce mai- mais quand la rt l'en eut abandonna à la jou. de son

Biog. d. G. d. à Tome XV.

caractère, négligea plusieurs parties importantes de l'art, cessa de consulter la nature et devint maniéré. Cependant, nourri au sein des Muses, ami des poètes célèbres de son temps, et poète lui-même, jamais il ne cessa d'être majestueux et profond dans ses compositions comme dans son style, et d'imprimer à ses ouvrages le cachet d'une savante originalité.

Si Jules Romain est à juste titre considéré comme le prince des peintres de l'école romaine après Raphaël, il a encore la gloire d'avoir, sinon créé, du moins perfectionné l'école de Mantoue, fondée par Mantegna, rivale souvent heureuse de l'école romaine, dont elle peut bien être regardée comme une ramification. Obligé de fuir sa patrie, pour se soustraire, à ce qu'on raconte, à l'indignation du pape qui voulait punir en lui l'auteur de compositions licencieuses, gravées par Marc-Antoine pour illustrer les vers obscènes de l'Arétin, Jules Romain alla se réfugier à Mantoue auprès des Gonzague. Sur la recommandation de B. Castiglione, le prince l'accueillit de la manière la plus flatteuse, l'honora de sa confiance, le mit à la tête de l'école, le nomma préfet des eaux, surintendant des bâtiments, et le chargea d'immenses travaux. A la fois architecte, ingénieur et peintre, Jules fortifia Mantoue (voy.), la préserva des inondations du Pô et du Mincio, dessécha les marais d'alentour, éleva un grand nombre d'édifices et construisit ce célèbre palais du Tè, où il s'illustra, non-seulement comme architecte, mais encore comme un peintre d'un génie vaste et fécond. Rien de plus original que l'aspect de la vaste salle, dite *des Géants*, qu'on voit dans ce palais, et dans laquelle le spectateur, n'apercevant aucune issue, se trouve au milieu des Titans qui, voulant escalader le ciel, entassent rochers sur rochers, épouvantent les dieux, jettent parmi eux le désordre, tandis que Jupiter, du haut de l'Olympe, foudroie ces formidables enfants de la terre, sur qui retombent ces mêmes rochers qu'ils avaient entassés. Cette conception est aussi hardie que l'exécution en est merveilleuse. Au reste, il n'y a pas une salle dans ce vaste palais qui ne soit un objet d'admiration; nulle part ailleurs on ne voit réuni à un

plus haut degré de la poésie de la peinture, la richesse de l'imagination, l'érudition et l'élévation du style. C'est une succession ravissante de pensées ingénieuses, de compositions aimables, de caprices charmants qui n'ont de comparables que les conceptions de Raphaël au Vatican et à la Farnesina, et les peintures de Jules lui-même à la Villa Madama.

L'œuvre gravé du Pippi contient plus de 250 pièces; bornons-nous à rappeler les plus considérables : le *Martyre de saint Étienne*, peint pour Matteo Giberti, daté du pape, tableau qui fut donné par la ville de Gênes au gouvernement français, et qui fait aujourd'hui partie des richesses du roi de Sardaigne; la *Vierge, sainte Anne, saint Joseph, saint Jacques, le petit saint Jean et saint Marc avec un lion*, exécuté pour la chapelle de Jacopo Fuccheri dans l'église de Santa Maria di Anima, à Rome; la *Danse des Muses*; le *Triomphe de Titè et de Vespasien, vainqueurs de la Judée*; la *Circoncision*; l'*Adoration des bergers*, où se voit la figure de saint Longin, au Musée du Louvre; la *Vierge au bassin, Samson battant les Philistins, Pan et le berger, à Dresde*; *Jupiter et Léda*, dans la galerie de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg; *Ariane abandonnée par Thésée*, dans la Pinacothèque de Munich; *Diane et Endymion*, dans la galerie Esterhazy à Vienne. N'oublions pas les magnifiques cartons peints à la gouache, exécutés en tapisseries à Bruxelles pour le duc de Mantoue, sous la direction de Van Orley, l'un des élèves de Raphaël, dans lesquels sont représentés les *Fruits de la guerre*, et ces cinq autres cartons représentant les *Amours de Jupiter*, que possédait, en 1726, la famille d'Orléans. Parmi les productions architecturales de Jules Romain, nous citerons : la *Villa Madama*, la *Villa Lante*, les petits palais *Alberini et Censi*, à Rome, et la *cathédrale* de Mantoue dans laquelle il fit revivre le goût sévère de l'antiquité.

Pour bien apprécier le mérite de Jules Romain, il faut le juger, non d'après ses tableaux à l'huile, dont le coloris est souvent défectueux, mais d'après ses fresques et les grands ouvrages, où son vaste génie a pu s'abandonner à sa verve et à sa fécondité.

Comblé de biens et d'honneurs prince Frédéric de Gonzague, 1540, Jules Romain resta inconstant de la perte de ce généreux prince. Il alla à Bologne, où il donna d'une nouvelle façade pour le Saint-Pétrone, et il se proposait de tourner à Rome pour succéder à vino dans la direction des travaux de Saint-Pierre, lorsqu'une mort courte l'enleva, le 1^{er} novembre au milieu de sa carrière. I

JULIA DOMNA (PIA FELICITA), femme de Septime-Sévère, nom, CARACALLA et GETA. Elle vers l'an 170, d'un prêtre du sobriété ou à Émèse, en Syrie. Belle et elle se déshonora par toutes sortes de vices. A la mort de Caracalla, elle s'était née à mourir de faim; mais les écrivains lui témoignent d'abord Macrin, l'a son fils exécuté, la firent changer de nom; cependant elle se fit marier tard (vers la fin de l'an 217), l'empereur lui ayant ordonné de sortir d'Émèse. — Sur sa sœur, JULIA MESA, l'article HÉLIOGABALE.

JULIE, fille unique de l'empereur Auguste et de Scribonia, née 41 ans et aussi distinguée par sa beauté et ses talents, épousa successivement deux fils d'Octavie, et M. V. Agrippa qu'elle rendit père de trois fils et de quatre filles. Après la mort d'Agrippa, elle maria à Tibère (voyez) qui ne refusa cet honneur, quoiqu'il eût bien ses dérèglements, et qui avait voulu quitter la cour que de continuer à être le témoin ou de les devenir le beau-père, le seul à Rome qui le fit. L'impudeur de Julie finit par le fait que chaque matin elle faisait baisser la statue de Mars autant de fois qu'elle avait reçu d'amants sur ses bras, la nuit précédente. Son père mourut les yeux, et dans sa douleur l'exila à Pandataria, île déserte sur les côtes de la Campanie, avec aucun homme d'y aborder sans la permission de l'empereur. Tous ceux qui avaient eu part aux faveurs de Julie furent bannis ou exilés; un seul excepté de sa vie. A la fin, touché de pitié, l'empereur fit d'ailleurs par le peuple de Rome

laire à Rhegium; is il ne vou-
s consentir à ce lle rentrait
se. Tant qu'Ang vécut, Ti-
oigna de la tendresse à cette fem-
ble; mais après sa mort, il la traita
de grande rigueur, et lui retira la
sion que lui avait assignée Au-
s prétexte qu'elle n'avait pas été
dans son testament, en sorte que
vut dans la misère, la 15^e année
il et l'an 15 de notre ère.

autres JULIE se font remarquer
soire romaine. L'une était la fille
qui l'unit à Pompée (voy.): elle
vertus, retarder l'explosion de
de ces deux adversaires, jus-
mort, arrivée l'an 53 av. J.-C.
alie était fille de Titus. On la
à Domitien qui refusa de l'é-
mais elle lui inspira plus tard
on assez vive pour que son
evenu empereur, fit mourir sa
a de se livrer avec elle, dans le
érial, aux plus honteux débor-

E. H-G.

IN (FLAVIUS-CLAUDE), empe-
in à qui les historiens ecclésias-
donné le nom d'*Apostat*, pour
ré la religion chrétienne et
élever le paganisme, naquit à
rople, le 6 novembre 331. Il
de Jules Constance, frère de
y, et de Basiline, fille du préfet
mère mourut à la fleur de l'âge.
mort de Constantin, l'an 337,
na de son fils Constance, pour
trône à sa famille, égorgèrent
ocles du nouvel empereur, et
s consins. Julien, alors âgé de
: Gallus, son frère aîné, furent
gués, grâce à quelques amis fi-
les dérobèrent au fer des bour-
lien fut envoyé à son parent
vêque de Nicomédie, un des
l'hérésie arienne. L'eunuque
y, qui avait appartenu à sa mère,
gouverneur, et donna tous ses
mer son caractère et son intel-
r une éducation sévère: il lui
amidument les grands écrivains
articulièrement Homère, pour
élève conçut un amour pas-
s l'enfance, Julien se distin-
me curiosité insatiable, par un

esprit vif et ardent, et par une mémoire
prodigieuse.

Dans sa 14^e année, on le retira des
écoles, pour le confiner avec son frère
dans un château de Cappadoce, où il
passa six ans, comme gardé à vue, menant
une vie solitaire, toute livrée à l'étude et
à la pratique de la religion chrétienne. Il
fut même ordonné lecteur, et en remplit
les fonctions dans l'église de Nicomédie.
Il serait peu surprenant que cette con-
trainte, qui pesa sur sa jeunesse, eût fait
germer en lui l'antipathie qu'il manifesta
plus tard pour le christianisme.

En 351, l'empereur Constance ayant
perdu ses deux frères qui étaient associés
à l'empire, ayant une guerre à soutenir
contre Magnence en Occident, et se voyant
menacé d'une irruption des Perses en
Orient, créa Gallus César, et l'envoya à
Antioche pour gouverner l'Orient. En
même temps, Julien obtint la permission
de venir à Constantinople perfectionner
ses études. Dans cette ville, les sophistes,
et parmi eux Libanius (voy.), le plus cé-
lèbre de tous, brillaient de tout leur éclat;
mais on ne permit pas à Julien de suivre
ses cours, parce qu'il était païen déclaré.
Julien n'en montra pas moins d'applica-
tion, et les éloges que l'on faisait de sa ca-
pacité ne plurent sans doute pas à l'empe-
reur, qui le renvoya à Nicomédie. Là
encore, on lui interdit la fréquentation
de Libanius, qui était revenu dans cette
ville; mais Julien n'en lisait qu'avec plus
d'avidité les ouvrages du célèbre rhéteur,
dont il finit même par imiter le style d'une
manière surprenante.

Déjà sans doute son aversion pour
Constance, chrétien très zélé, avait con-
tribué à l'éloigner du christianisme. A 20
ans, le désir de connaître l'avenir le por-
ta à consulter un devin caché dans Nico-
médie, dont les prédictions le frappèrent
et le prévinrent avantageusement en fa-
veur de l'idolâtrie. Mais ce furent surtout
les philosophes platoniciens qui le sédui-
sirent. Le platonisme, en se combinant
avec les doctrines orientales, était deve-
nu une théurgie, c'est-à-dire une science
mystérieuse, composée de pratiques oc-
cultes, dont le but était l'union intime
de l'âme avec Dieu. Édésius, alors chef
des platoniciens, disciple et successeur de

Jamblique, demeurait à Pergame : Julien alla l'y voir. Édésius l'adressa à ses disciples Chrysante et Eusèbe, et surtout à Maxime d'Éphèse, qui passait pour faire des prodiges. Ils irritèrent son goût du merveilleux : Julien se livra sans réserve à Maxime, et dès qu'il eut pris ses leçons, dit Libanius, il brisa comme un lion en fureur tous les liens qui l'attachaient à la religion chrétienne. Maxime lui prédit l'empire, et fit briller à ses yeux le projet de rétablir le paganisme. Julien devint dès lors un païen enthousiaste, et se regarda comme appelé par les dieux à restaurer leur culte. Mais il dut couvrir ses plans sous une dissimulation profonde, et il n'en continua pas moins de remplir l'office de lecteur dans l'église de Nicomédie.

Cependant Constance, après avoir donné à Gallus le titre et l'autorité de César, conçut de l'ombrage contre lui à la suite de quelques succès qu'il avait obtenus en Orient ; il l'attira en Dalmatie, et lui fit couper la tête, en 354. En même temps, Julien fut arrêté, puis amené à Milan, et l'influence de l'impératrice Eusèbe le sauva seule de la mort. Il parvint à se justifier devant l'empereur, qui se décida à l'envoyer, comme dans une espèce d'exil, en Grèce, où Julien désirait passionnément aller. Athènes s'offrit à lui comme un séjour de bonheur. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze y furent ses condisciples. Il se lia étroitement avec le grand-prêtre d'Éleusis, et se fit initié aux mystères.

Cependant l'empire était attaqué de toutes parts, et les Gaules envahies par les Barbares. Constance, en qui tout remords n'était pas étouffé, conçut l'idée d'associer Julien à l'empire, de le nommer César, et de l'envoyer en Gaule. Julien est donc rappelé à Milan, et, le 6 novembre 355, jour où il achevait sa 24^e année, il est proclamé César. Pendant six ans, soit dans la Gaule, soit au-delà du Rhin, il s'illustra à la fois comme général et comme administrateur, combattant en héros, donnant au soldat l'exemple des fatigues, et travaillant au soulagement des provinces; et tous ces succès, il dut les conquérir à travers les obstacles et les pièges dont l'entourait la jalousie de

l'empereur. (Ici-ci ayant voulu à Julien l'élite de ses soldats, pa envoyer en Orient, l'armée se réu proclama Julien Auguste, en 360. l'année suivante, poussé à bout, il clare lui-même contre Constance, e pose à ses soldats de marcher sur l'

Avec une rapidité extraordina traverse le pays des Barbares et lu de l'empire, et il entre à Constanti le 11 décembre. Mais déjà, le mois dent, Constance était mort en re d'Antioche et de Tarse, pour s'opp la marche de son adversaire. C'e que Julien adressa aux Athéniens nifeste dans lequel il justifie ce co morceau très important pour l'h Dans cette lettre, il annonçait le de rétablir le culte du paganisme, fois maître de l'empire, il se mit vre. Comme empereur, il prit le t grand pontife, et le zèle avec lu en exerça les prérogatives, annonç tention d'en faire un gouvernemen jeux. Il travailla donc à créer une d'église païenne et un sacerdoce théiste, à l'imitation du sacerdotien : il voulait faire de ses prêt corps enseignant, chargé d'expliq traditions de la mythologie dans t philosophique et moral. Mais t cherchant à reconstruire le passé e vivre la croyance aux fables d'Él il est envahi par les idées nouve pouvant ressusciter les formes d théisme, mais l'esprit était mort. son paganisme restauré n'était-il, en coup de points, qu'une contrefoi christianisme. Le tort irrémédiable lien fut donc de lutter contre les p de son temps, et de vouloir faire d tisme pour un passé qui ne pouva revivre.

Dans son règne si court, il eut le de montrer toutes les vertus de Marc rèle, qu'il avait pris pour modèle. Il capable, s'il eût vécu, de retarder lu de l'empire, envahi par les Barba guerre où il trouva la mort, son es tion contre les Parthes, avait pou d'assurer aux provinces d'Orient une rière contre leurs incursions. Il e moins la consolation de mourir su de la victoire, le 27 juillet 363.

Julien n'avait d'autre titre que son titre littéraire, il serait encore un écrivain remarquable; non qu'il soit exempt de défauts qu'on reproche aux rhéteurs de son temps, la recherche, la subtilité, peut des rêveries néo-platoniciennes; mais il y joint de la vivacité d'esprit, de la force, un style facile et nourri de la lecture des classiques. Le morceau qui a pour titre *Les Césars*, est une satire ingénieuse pleine de gaieté; toutes les critiques qu'il lance contre chacun des empereurs romains sont ratifiées par le jugement de l'histoire.

Misopogon ou l'Ennemi de la barbe, est la vengeance à la fois la plus spirituelle et la plus douce qu'un souverain ait faite sur des habitants d'Antioche, qui s'étaient tournés en ridicule l'extérieur négligé et les habitudes toutes philosophiques de Julien. Il nous reste de lui plusieurs autres écrits, et un grand nombre de lettres très utiles pour la connaissance de son époque. — La première édition de ses Œuvres est celle de Paris, 1583, in-8°, grec et latin; le P. Petau en a donné une édition incomplète, Paris, 1630, in-4°, avec des notes conservées dans l'édition de Spanheim, Leipzig, 1696, in-fol., qui est la plus estimée. Tourlet a donné une traduction des Œuvres complètes de l'empereur Julien, accompagnées d'arguments et de notes, et précédées d'un abrégé chronologique et critique de sa vie, Paris, 1812, 3 vol. in-8°. En Allemagne, le professeur Neander, à Berlin, a publié un tableau historique du règne de Julien, dont voici le titre: *Ueber Kaiser Julien und sein Zeitalter*, Leipzig, 1812, in-8°. A-D.

JULIEN, voy. CALENDRIER, ANNÉE 234.

JULIERS (DUCHÉ DE), en allemand *Juliers*. Cet ancien duché de 75 milles carrés s'étendait entre la Meuse et le Rhin, et fait aujourd'hui partie de la Prusse. La ville de Juliers (*Juliacum*), située sur la Roer, était connue dès le temps des Romains. Lorsque les Français s'emparèrent de ce pays, ils y établirent des gouverneurs qui, lors de l'établissement des fiefs, en devinrent comtes héréditaires. L'*Art de vérifier les dates* de M. de Fortia, in-8°, 2^e p., t. XIV,

p. 308) fait remonter la liste des comtes de Juliers jusqu'à l'an 941, dans la personne de Godefroi. Quoi qu'il en soit, le duché de Juliers, dans les derniers temps de son existence séparée, s'était agrandi par l'adjonction des duchés de Clèves, de Berg (voy. ces mots) et de Gueldre, des comtés de la Marck et de Ravensberg, et de la seigneurie de Ravenstein. Ce fut en faveur de Guillaume V que l'empereur Charles IV érigea le comté de Juliers en duché (1357). En 1609, à la mort du duc Jean-Guillaume, éclata la querelle au sujet de la succession de ce pays, laquelle dura jusqu'en 1678. Les puissances qui prétendaient avoir des droits sur le duché se mirent d'accord par un traité qui accorda aux électeurs de Saxe et de Brandebourg le titre, et aux ducs de Neubourg le pays. A l'extinction de la ligne palatine de Neubourg, Juliers échut aux comtes palatins de Sulzbach, qui, dans la suite, héritèrent aussi de la Bavière. La France l'acquit par le traité de Lunéville (1801), et jusqu'en 1814, ce duché forma le département de la Roer. Le congrès de Vienne l'incorpora à la Prusse, et aujourd'hui il forme une province du grand-duché du Rhin. E. H.-C.

JUMEAUX (du latin *gemelli*, qui est par couple, par paire). La multiplicité des produits de la conception (voy.), qui est la règle chez les vivipares inférieurs et plus encore chez les ovipares, est au contraire l'exception chez les animaux supérieurs et particulièrement chez l'homme. On nomme *jumeaux* les enfants nés ainsi accompagnés d'un, de deux, et quelquefois même de plusieurs autres. Il y a des cas bien constatés de six fœtus (voy.) venus d'une seule couche; au-delà de ce nombre, déjà extrêmement rare, il est plus que probable qu'il y a eu erreur dans les observations, quand il n'y a pas eu mauvaise foi.

On doit distinguer les accouchements multipares dans lesquels les fœtus ont été conçus en même temps, des superfétations, c'est-à-dire des conceptions successives, l'utérus étant accidentellement à double cavité (voy. GROSSESSE); disposition naturelle chez certaines espèces. Quoi qu'il en soit, on a reconnu que les accouchements bipares étaient aux accou-

chements simples dans la proportion de 1 à 84, et que les garçons y sont plus nombreux que les filles.

Lorsque plusieurs enfants se développent à la fois, il est commun de les voir inégaux en volume et en poids. Souvent cependant ils sont bien conformés et viables, et les jumeaux n'atteignent pas moins que les autres l'extrême vieillesse. Fréquemment ils offrent, comme on sait, des ressemblances extraordinaires sous les rapports physiques, intellectuels et moraux. Cette sorte d'identité explique l'espèce d'unité qu'on remarque dans leur carrière et qui, à diverses époques, a exercé l'imagination des poètes.

La législation civile a quelquefois à s'occuper de la question de primogéniture entre les jumeaux. Le Code qui nous régit établit le droit en faveur de celui qui est arrivé au jour le premier : d'anciennes coutumes établissaient que le dernier venu devait être l'aîné, attendu que, formé le premier, il avait dû occuper le fond de la cavité utérine.

La cause de la grossesse multiple est complètement inconnue. Elle semble inhérente à certaines femmes, mais non permanente, puisque la même personne a donné successivement, quoique d'une manière irrégulière, le jour à un seul ou à plusieurs enfants. La gestation (voy.) ne présente pas de particularités propres à faire reconnaître la multiplicité des fœtus : le volume du ventre est loin d'être un indice satisfaisant; le toucher lui-même fournit peu de certitude, et d'ailleurs aucun intérêt réel ne s'attache à une pareille constatation.

Au moment de l'accouchement, tout se passe d'abord comme à l'ordinaire; mais après la délivrance, le volume encore considérable du ventre et sa dureté éveillent l'attention de l'accoucheur, qui voit bientôt un second travail commencer et s'achever, un peu plus rapidement, il est vrai, que le premier, même lorsque les deux fœtus sont égaux en volume, et à plus forte raison quand il y a entre eux une notable différence, comme cela arrive le plus communément.

Les choses se passent ainsi lorsque les jumeaux ont chacun leurs enveloppes à part; mais il y a des cas, un peu plus la-

borieux, dans lesquels les deux fœtus fermés dans une même poche, présentent leurs membres stimulés et entrelacer leurs cordons om (voy. ACCOUCHEMENTS). Il arrive que deux fœtus jumeaux soudés l'autre par des adhérences vicieuses constituent ces monstres qu'on ne peut extraire que par des moyens chirurgicaux et qui servent de pâtes de curiosité publique. Voy. MONSTRES.

JUMENT, voy. CHEVAL et ÈVE.
JUMIÈGES, monastère celtique situé sur la rive droite de la Seine, à 5 lieues au-dessous de Rouen. Voir l'histoire en racontant. Saint Philibert retiré, vers le milieu du VII^e siècle, dans les forêts couvrant l'espace de pays que forme la Seine en cet endroit, ple du saint homme attira vers lui de nombreux cénobites. Telle est l'origine du monastère, qui fut placé sous le nom de saint Benoît. Dagobert visita, 100 ans après, la communauté dans la comble de biens. Sous Clovis successeur de Dagobert, un évêque vint être trop extraordinaire pour lui, quoiqu'il se passât alors bien de choses singulières, vint donner une célébrité au monastère. Un comble avait éclaté dans laquelle étaient nés les deux fils du roi. Ces deux fils furent à la sollicitude de la reine pour servir la vie; mais ils eurent les bras coupés, et puis ils furent par la Seine, dans une nacelle abandonnée courant du fleuve. La nacelle vint en Normandie et s'arrêta à Jumièges. saint Philibert accueillit les deux fils qu'il forma à la vie monastique. Le monastère fut plusieurs fois ravagé; se releva chaque fois de ses ruines. On sait qu'au XV^e siècle, Charles VII chercha un asile. Là aussi fut le cas vers le même temps, le cœur de la reine Agnès (voy.) Sorel, qui y était un jour d'hui, les restes de l'antique monastère n'offrent plus au voyageur que des débris pittoresques et des souvenirs en émotions. J.

JUNG (JEAN-HEINRICH), ministre

le pseudonyme de STILLING, naquit grand, dans le duché de Nassau, l'an 60. Ses parents étaient pauvres; lui-même exerça le métier de charbonnier, celui de tailleur, avant de s'élever jusqu'au rang de maître d'école, duquel il descendit à l'humble profession de tailleur, pour redevenir précepteur. Dans la dernière position, il parvint à faire quelques économies, à l'aide desquelles il alla la médecine à Strasbourg. C'est dans cette ville qu'il fit la connaissance de Meibé (voy.) qui, dans ses Mémoires, parle en fort bons termes du bon et sage Jung, dont les gaucheries et le costume suranné prétaient constamment à tous ses camarades.

Ce pauvre étudiant en médecine, qui pendant longtemps avait lutté contre la pauvreté, sans jamais perdre la foi et la confiance en Dieu, était destiné à prendre sa place honorable parmi les savants allemands, et un rang plus élevé encore que les écrivains piétistes. Jung Stilling appartient à cette catégorie d'êtres exaltés, qui rattachent toutes leurs idées, tous leurs sentiments au monde invisible avec lequel ils se croient en un rapport constant et intime. Aussi, l'homme distingué que soit la carrière académique de Jung (il exerça successivement les fonctions de professeur des sciences générales, c'est-à-dire d'économie politique, de science industrielle et commerciale, à Lautern, à Heidelberg, à Gießen); si grands qu'aient été ses succès comme médecin-oculiste, ce n'est pas son talent d'opérateur, ni son mérite comme professeur, qui a répandu son nom dans toute l'Allemagne.

À l'instar de J. Boehme et de Swedenborg (voy. ces noms), Jung entretenait commerce avec les esprits invisibles; et pour éviter le ridicule qui s'attache à ces sortes de révélations, il mettait un voile incrédule et railleur dans la confidence de ses visions. Et cependant Jung Stilling n'était point fou! son incontestable aptitude à des sciences très subtiles, la lucidité de son esprit ne permettent point une pareille supposition. C'était encore moins un fourbe : la pureté sincère s'opposent à cette hypo-

thèse injurieuse. Mais Jung, dans son enfance et sa jeunesse, avait traversé des épreuves si pénibles, il avait si souvent appris à recourir à une prière fervente, qui tenait de l'extase, ou reconnu le doigt de Dieu dans des changements inespérés survenus dans sa fortune, que le passage de ce premier état d'intuition à de plus longues hallucinations a dû être facile et naturel. Lorsqu'il vit l'Allemagne en proie à toutes les horreurs de la guerre, Jung se réfugia de plus en plus dans le monde apocalyptique, où il puisait des consolations et les prévisions d'un meilleur avenir. Et cet avenir quel était-il? la fin du monde, qu'il annonça comme devant avoir lieu dans la première moitié du XIX^e siècle. Il mourut sans l'avoir vue arriver, le 2 avril 1817, à Carlsruhe, où il s'était retiré, avec le titre de conseiller privé.

Jung Stilling a publié les ouvrages suivants : *Théobald, ou les Enthousiastes*, 3^e éd., Leipz., 1828, 2 vol. in-8^o; *le Mal du pays (das Heimweh)*; *le Philanthrope chrétien*; *le Pédagogue populaire*; *la Victoire prochaine du christianisme*; *l'Homme gris*; *le Trésor*; *Théorie de la démonologie* (Nuremberg, 1808); *Apologie de la théorie de la démonologie* (ibid., 1809); *Scènes du royaume des ombres* (Francfort, 1803). On lui doit aussi quelques romans populaires : *Histoire du sire de Morgenthau*, Berlin, 1779, 2 vol.; *Histoire de Florentin de Fahlendorf*, Berlin, 1781, 3 vol.; *Contes*, Francfort, 1814-15; *la Transfiguration*, Nuremberg, 1821. Jung est de plus l'auteur d'une autobiographie très remarquable, qui parut d'abord sous le titre de *Jeunesse et années de pérégrination de Henri Stilling*, Berlin, 1777-1778, 3 vol., et à laquelle la *Vie domestique de Henri Stilling*, Berlin, 1789, faisait suite; mais plus tard l'auteur fondit ces deux ouvrages en un seul intitulé : *la Vie de Henri Stilling, histoire véritable*, Berlin, 1816, 5 vol.; un sixième volume fut publié par son petit-fils, Guillaume Schwarz, sous le titre de *Vieillesse de Henri Stilling*.

L. S.

JUNIUS (LÉTTRES DE). Au plus fort de l'agitation causée en Angleterre par

les querelles de Wilkes avec le parlement, par la légèreté du ministère du duc de Grafton et l'impopolarité de celui de lord North, une série de lettres, commençant le 21 janvier 1769, et continuée, sauf quelques interruptions, jusqu'au commencement de 1772, parut, dans le journal *Public Advertiser*, sous le pseudonyme de *Junius*. L'éditeur Woodfall, qui recevait, par une voie indirecte, le manuscrit de ces lettres dont l'écriture était déguisée, les réunit bientôt en deux volumes (Londres, 1772, in-12), du consentement de son correspondant inconnu, et avec cette épigraphe mystérieuse : *Stat nominis umbra*. Plus tard, on y ajouta d'autres lettres signées *Veteranus*, *Nemesis*, *Poplicola*, *Anti-Sejanus*, etc., et attribuées, avec plus ou moins de fondement, au même auteur. Aucune de ces lettres n'est postérieure au 19 janvier 1793. Une hardiesse qui allait jusqu'à la personnalité, un heureux mélange de la science constitutionnelle et de la verve démocratique, un style où la langue des affaires s'alliait à une certaine élégance classique, tout cela joint à l'attrait piquant d'un anonyme impénétrable, valut à cette correspondance un succès prodigieux, auquel ne manquèrent ni les répliques animées, ni les poursuites du pouvoir. Aujourd'hui, que le temps a balayé les questions et les personnes qui les rendaient palpitantes d'actualité, les *Lettres de Junius* conservent encore assez d'intérêt historique pour justifier ces paroles de l'auteur : « Quand on aura oublié les rois et les ministres, quand la force et la portée de la satire personnelle ne seront plus comprises, et quand certaines mesures ne seront plus senties que dans leurs conséquences les plus éloignées, on trouvera, j'aime à le croire, que ce livre contient des principes dignes d'être transmis à la postérité (*Dédicace*). »

Samuel Dyer, ami intime de Burke, fut d'abord soupçonné d'en être l'auteur; on expliquait ainsi l'emploi, dans ces lettres, de tours de phrase particuliers à ce dernier, mais formant contraste, du reste, avec le style général de l'ouvrage; quelques critiques, sur ce fondement, ont même cru que Junius n'était autre que Burke (*voy.*) lui-même. Les diverses hy-

pothèses qui ont désigné tour à tour l'auteur Hamilton, surnommé *Speech*, Delolme de Genève, Hespole, lord Chatham, le docteur Dunning, le duc de Portland, Gibber (*voy.*), Horne Tooke, Hagu Lauchlan, Mac Leane, etc., ne reposent sur aucune base sérieuse; quelques arguments assez plausibles fournis en faveur de lord Sackville un ouvrage publié par M. Cowley en 1825. Mais la supposition la plus généralement adoptée est celle qui attribue à sir Philipp Francis, membre du parlement, la paternité, ou du moins quelconque dans la composition des *Lettres de Junius*. Cette opinion, exprimée la première fois, en 1816, dans un ouvrage anglais de Taylor intitulé : *L'identité de Junius avec un personnage inconnu*, adoptée par les critiques de la bourgeoisie et par plusieurs notabilités littéraires, parmi lesquelles on cite Grey et Brougham, se fonde, 1° sur l'analogie de l'écriture et du style avec ceux des ouvrages connus de sir Philipp Francis; 2° sur la coïncidence de la date où ces *Lettres* cessèrent d'être publiées et l'époque où sir Philipp Francis quitta l'Angleterre pour se rendre dans l'Inde; 3° sur sa position officielle au commencement de la guerre, qui expliquerait l'absence de toute naissance intime que montre Junius; 4° sur le fait que les personnes et des choses se rapprochent de ce département. Sir Ph. Francis en 1818, sans avoir avoué ni publiquement l'ouvrage célèbre ni hautement attribué. Mais la résistance dans l'anonyme, ainsi que le reste dans l'épigraphe et la dédicace, explique par les relations postérieures de sir Philipp avec les anciens amis de Junius ou leurs adhérents. Ce fait, qui n'est hors de doute, c'est que l'ouvrage, quel qu'il fût, était lié politiquement aux Grenville, dont il partageait les opinions sur des questions très-diverses. Les bruits rapportés par nous sous le dernier nom (*voy.* l'art.), et qui attribuent à des membres de cette famille la naissance du secret des *Lettres de Junius*.

En Angleterre, aux États-Unis, et qu'en Allemagne, on a écrit sur l'

(*) *Revue d'Édimbourg*, n° 57, art. V.

myme de Junius des lettres étendues que les lettres elles prises ensemble. La meilleure édition des *Lettres de Junius* est celle de Woodfall, Londres, 1762, 3 vol. in-8°, avec notes, *fac-similé*. Une première traduction française par M. Parisot en a donné une beaucoup plus fidèle, mais encore incomplète, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Elle a été réimprimée à Londres, en janvier 1841, un pamphlet anonyme publié en 1841, et qui paraît être sorti de la même plume que les fameuses lettres. En voici une : *Lettre à un honorable brigadier général des forces de S. M., en Espagne*, Londres, 1841, in-12. R-Y.

JUNON, chez les Grecs *Héré* (Ἥρα ou Ἥρα), fille de Saturne (Κρονός) et de Rhéa, la sœur de Jupiter (*voy.*), dont elle fut l'épouse. L'Arcadie, Argos et Samos réputaient l'honneur de l'avoir vue naître. Selon Homère, elle fut élevée par les Heures pour nourrices. Jupiter poursuivait longtemps de ses sollicitations amoureuses, ignorant le lien de parenté qui les unissait. La sévère déesse résista 300 ans, si l'on en croit le récit de l'Iliade; mais un jour qu'il se prit, séparée de ses compagnes, se reposant sur le mont Thronax, il déclencha une violente tempête, et vint tomber à ses pieds sous la forme d'un coucou, trompé par la pluie et grelottant de froid touchée de compassion, la déesse se pencha sous son manteau, et reconnut trop tard son divin amant. Néanmoins, elle ne lui céda qu'après en avoir obtenu l'assurance d'un mariage solennel, qui fut célébré en présence de tous les dieux. De cette union naquirent Vulcain, Hésione, Lyncée. Jupiter ayant, de lui-même, enlevé Minerve, qui sortit tout armée de son cerveau, Junon s'en trouva offensée, et pour lui rendre la pareille, donna son amour à Mars (*voy.* tous ces noms), sans coopération. Fière, impérieuse et jalouse, elle eut beaucoup à souffrir des infidélités du roi des dieux; elle s'en vengea sur ses rivales et sur leurs enfants : Latone, Calisto, Sémélé, Europe, Danaë, Alcmène et Hercule (*voy.* ces noms), éprouvèrent les tristes effets de sa jalousie. Mais, loin d'user de repré-

sailles envers son volage époux, elle lui découvrit les tentatives impies d'Orion, d'Ixion et de Tantale. Malheureusement pour le céleste ménage, cette vertu intraitable amenait de fréquentes querelles, qu'Homère nous raconte avec une naïveté charmante. Jupiter, irrité d'une humeur quineuse qui allait jusqu'à la sédition, la châtia plus d'une fois avec une extrême sévérité : témoin ce jour où il la fit attacher par le pied à une chaîne de cuivre, et ne la remit en liberté que sur les instantes prières de tous les dieux.

Jupiter ne fut pas le seul qui eut à souffrir du caractère acariâtre et vindicatif de Junon. Elle frappa Thèbes d'épouvantables calamités pour la punir d'être la patrie d'Hercule. Son courroux s'appesantit sur Tirésias, qui avait rendu un jugement contraire à son attente, sur les Prétides, sur Sidé, Cassiopée, Anaxibie, qui toutes avaient osé comparer leur beauté à la sienne. Paris (*voy.*) se rendit coupable d'une offense moins pardonnable encore, lorsque, choisi pour arbitre entre Junon, Pallas et Vénus, il adjugea à cette dernière la pomme fatale, sur laquelle la Discorde avait écrit : *A la plus belle!* De là cette haine irréconciliable qui renversa l'empire de Priam, poursuivit jusqu'en Italie les débris d'Ilion, et suscita Carthage contre Rome.

Iris ou l'Arc-en-Ciel était la messagère de Junon. Argus aux cent yeux avait été son espion; mais chargé de surveiller Io, métamorphosée en vache, il fut tué par Mercure (*voy.* tous ces noms). La déesse alors le changea en paon, et peignit ses yeux, jadis si vigilants, sur sa queue étincelante. Cet oiseau, toujours à ses côtés, devint l'emblème de la beauté, de l'orgueil et de la puissance.

On voit, par toute cette légende, que Junon est la reine des dieux, la personnification féminine de la souveraineté. C'est là son principal caractère; c'est probablement aussi le premier sens de son nom grec Ἥρα, qui offre un rapport frappant avec le latin *Hera*, maîtresse, et l'allemand *Herr*. Elle est aussi, comme sa mère Rhéa et son aïeule Gæa, une représentation de la terre, de même que Jupiter s'identifie avec Kronos et Uranus, et représente le ciel. Aussi le vieux mot Ἐρα

signifiait-il terre, selon Hétychius, et nous le retrouvons dans l'adverbe *ἐραζι*, à terre. Les Latins en ont fait *terra* d'abord et puis *terra*. Remarquons que la racine de ces mots est encore dans l'allemand *Erde*. Dans ce dernier sens, Junon est la nature passive opposée à la force active et fécondante. Si Jupiter est l'air supérieur ou l'Éther, Junon est l'air inférieur, *ἀήρ*, et peut-être, par métathèse, *Ἥρα*. Elle est encore la lune opposée à Jupiter-Soleil; en latin *Jana*, épouse de *Janus*, *Jana* ou *Diana*, suivant Macrobe et Varron*. Le soleil, dit Plutarque, est *Zeus* lui-même descendu dans la matière; et la lune est *Héra* descendue aussi dans la matière: c'est, ajoute-t-il, le sens du mot latin *Juno*. Le surnom de *Lucina* a été donné dans la même intention (*lux*, *lucida*, *Licht*, *Leuchende*). Voilà pour quoi Catulle dit à Diane :

Tu Lucina dolentibus,
Juno dicta puerperis.

En effet, comme principe féminin de la génération, Junon était devenue la déesse qui présidait aux accouchements et aux mariages: de là ses surnoms de *Lucina*, *Pronuba*, *Telessigamos*, *Gamélios*, etc.

Polyclète avait fait, pour le temple situé entre Argos et Mycènes, une magnifique Junon en or et ivoire. La déesse était assise sur son trône, le sceptre en main et la couronne sur la tête: les Heures et les Grâces étaient devant elle; le coucou surmontait son sceptre; sa main jouait avec une grenade. Cette statue n'est point arrivée jusqu'à nous. L. D-C-O.

JUNON (astr.), voy. PLANÈTES.

JUNOT (ANNOCHÉ), duc d'ABRANTES, général de division, colonel général des hussards, premier aide-de-camp de Napoléon, naquit, le 23 octobre 1771, à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or). Il étudiait le droit, lorsqu'en 1792 l'étranger envahit la France. Junot, d'un caractère impétueux et d'un courage à toute épreuve, partit comme simple grenadier dans un bataillon de volontaires de la Côte-d'Or. Il s'était déjà fait remarquer par une valeur poussée jusqu'à la témérité,

(*) Il faut penser ici à la Diane d'Éphèse, *αἰμα mater*, Artémis, qui donne le pain (*ἄρτις*) ou la nourriture, et dont le nom pourrait bien être aussi le féminin de *Dur*, Jupiter. S.

et ses camarades, qui ne le désignaient sous le nom de *la Tempête*, l'avaient mé sergent par acclamation, quand sard voulut, au siège de Toulon, qu'il de secrétaire au chef de bataillon parte, commandant l'artillerie de Cet incident devint l'origine de la l de Junot. Une bombe qui éclata i ment où il écrivait une dépêche : dictée de son nouveau chef le co sable et de terre, ainsi que ses p loin de s'en effrayer et de ressem secrétaire de Charles XII, Junot en plaisantant : « Bien ! nous n'av de sable pour sécher l'encre, en v Ce bon mot, ce sang-froid au mil péril évident, plurent à Bonap s'attacha Junot qui, plus tard, dev aide-de-camp. Junot, de son côté jugé par l'ascendant du grand i se dévoua entièrement à lui.

Après le siège de Toulon. Jun tagea la mauvaise fortune de sa et fit souvent bourse commune s dans les jours de détresse qui p rent la glorieuse campagne d'Italie la bataille de Millesimo où il s'é tingué, Junot eut l'honneur de y Paris les drapeaux pris sur l'enn se trouva ensuite à presque tou grandes batailles de 1796 et 179 fut grièvement blessé à la tête au de Lonato.

Dans le mois d'avril 1797. Bo chargea son aide-de-camp de p de lire au sénat de Venise la lett avait écrite pour lui reprocher l die de sa politique et de sa condu not remplit cette mission avec l franchise et la rudesse d'un sold

En Égypte, où il fut nommé ral, et en Syrie, Junot déploya brillante valeur; il se couvrit d au combat de Nazareth, un d beaux faits d'armes de notre histo litaire en Orient. Le dévouement q not portait au général Bonaparte de l'exaltation; il chercha querelle néral Lanusse, qui ne partageait son enthousiasme: blessé grièvement suite d'un duel aux flambeaux l bords du Nil, duel dont Murat et B furent les témoins, il ne put quit gypte avec Bonaparte et ne part

quelques temps après; mais, il fut pris par les Anglais, et ne dut qu'à l'intervention de Sidney Smith de pouvoir rentrer en France. Il débarqua à Marseille le jour de la bataille de Marengo.

De 1800 à 1805, Junot remplit les fonctions de commandant de Paris et obtint le grade de général de division, celui de colonel général des hussards, la décoration de grand-aigle de la Légion-d'Honneur, après avoir été déjà grand-officier de la Légion. En 1805, Napoléon le nomma ambassadeur près de la cour de Lisbonne. Junot hésita quelque temps avant d'accepter un poste qu'il sentait ne pas convenir à la vivacité, pour ne pas dire à l'impétuosité, de son caractère. Vers la fin de l'année, il rejoignit la grande-armée et se distingua à la bataille d'Austerlitz. Il fut ensuite, en qualité de gouverneur général, rétablir l'ordre et la tranquillité dans les duchés de Parme et de Plaisance. En 1806 et 1807, pendant la campagne de Russie, il resta à Paris, dont il avait le commandement et prit le commandement de la 1^{re} division militaire. Lorsque la paix de Tilsitt était à peine signée, Napoléon, voulant expulser le commandement anglais de toute l'Europe, fit envahir le Portugal par une armée française. Il donna le commandement à Junot. Son armée, réunie dans les premiers jours de novembre 1807, à Salamanca, y en partit le 12, et, quoique voyant l'Espagne encore alliée de la France, elle éprouva de grandes privations avant d'arriver à Alcantara. Mais ce fut que le prélude des souffrances qu'elle eut à supporter pour pénétrer en Portugal par les montagnes du pays. Junot, pendant cette marche que l'on a comparée à la retraite de Moscou, se montra supérieur aux événements. A Alcantara (voy.), où il arriva le 23 novembre, il rallia une partie de son armée épuisée de fatigues et dans l'état le plus déplorable, et osa marcher sur Lisbonne (voy. sur VI), qu'il prit, le 1^{er} décembre, avec 1,500 hommes seulement, dont la moitié, suivant l'expression du général Lannes, chef d'état-major de l'armée, ne pouvait être que des cadavres ambulants. Junot, déployant la plus grande activité,

réorganisa son armée et s'empara des principales places fortes du royaume. Cette brillante conduite lui valut le titre de duc d'Abrantès et celui de gouverneur général du Portugal.

D'un caractère vif et emporté, aussi prompt à s'irriter qu'à s'apaiser, Junot n'avait point les qualités nécessaires pour gouverner un peuple tel que les Portugais; cependant il administra le royaume sans trop de difficultés jusqu'au moment de l'intervention espagnole. Cette insurrection qui se propagea rapidement dans le Portugal, et le débarquement, à Peniche, d'une armée anglaise sous les ordres du duc de Wellington (alors sir Arthur Wellesley), vinrent compliquer les embarras de sa position.

Sans se donner le temps de réunir toute son armée, il n'hésita point à marcher contre les Anglais; mais ayant perdu la bataille de Vimeiro qu'il était venu leur livrer, il conclut, le 30 août 1808, la convention de Cintra (voy.) pour l'évacuation du Portugal par l'armée française que des bâtiments anglais ramenèrent en France. Napoléon et le gouvernement anglais blâmèrent, chacun de leur côté, cette convention, et l'on prétend que l'empereur dit à ce sujet: « J'allais appeler Junot devant un conseil de guerre; les Anglais y citèrent leurs généraux et m'épargnèrent la peine de punir un vieil ami. »

Dans son mécontentement, Napoléon ne permit pas à Junot, débarqué à La Rochelle, de revenir à Paris; il l'envoya en Espagne, où Junot commanda pendant deux mois le 3^e corps d'armée chargé du siège de Saragosse. Cette rude entreprise touchait à sa fin, lorsque Lannes vint enlever à Junot l'honneur de la terminer. En 1809, Junot fit la campagne d'Allemagne, sans pourtant se trouver aux batailles d'Essling et de Wagram. En 1810, il retourna en Espagne, prit la place d'Astorga, entra de nouveau en Portugal, mais sous les ordres de Masséna, et fut grièvement blessé par une balle qui le frappa au milieu du visage. Après la malheureuse issue de cette campagne, Junot revint à Paris. Il commanda, en 1812, un corps d'armée en Russie; mais deux fois l'empereur, dans ses bulletins, lui témoigna publiquement son mé-

contentement. Après la retraite de Russie, Junot fut envoyé en Illyrie, en qualité de gouverneur général. Le brusque changement de climat, les douleurs intolérables que lui causaient ses anciennes blessures à la tête, et plus encore le désespoir d'avoir encouru la désaffection de Napoléon, réagirent trop fortement sur son esprit : ses facultés mentales se dérangèrent. On le ramena chez son père à Montbard, et deux heures après son arrivée, dans un violent accès de fièvre cérébrale, Junot se précipita par une fenêtre. Il mourut, le 29 juillet 1813, des suites de sa chute.

Junot, qui avait été comblé des faveurs de l'empereur, ne laissa en mourant aucune fortune à sa femme et à ses quatre enfants. Il avait épousé, en 1800, M^{lle} Permon, qui est devenue célèbre par ses écrits, et surtout par ses volumineux *Mémoires*. Nous lui avons consacré une notice sous le nom de duchesse d'Abrantès*. Elle est morte à Chaillot, le 8 juin 1838. C. A. H.

JUNTE (en espagnol *junta*), nom appliqué, en Espagne, à des assemblées législatives ou à des conseils administratifs. Dans le moyen-âge, on désignait sous le nom de *junte générale* les réunions des représentants de la nation formées sans une convocation préalable du monarque. C'est ainsi qu'on dit les junte générales de Burgos, de Carion, de Cuellar, etc. Quelquefois pourtant cette expression est synonyme de *cortès* (*voy.*). Sous le règne de Charles II, il fut nommé une *grande junte* composée de conseillers d'état, de membres des divers conseils, etc., pour régler et déterminer la compétence de l'Inquisition. Plus tard, il y eut une junte générale du commerce et des mines, et une autre de la régie des tabacs. Napoléon ressuscita l'ancienne signification du mot, en convoquant, en 1808, à Bayonne, sous le nom de *junte*, une assemblée de 150 représentants de la nation espagnole par lesquels il fit adopter le projet de la constitution qu'il voulait introduire en Espagne. Lors de l'insurrection des diverses provinces, il se forma dans la plu-

part d'abord des junte qui par suite se réunirent dans une junte de 44 membres, ou qui du moins furent subordonnés. Dans les révoltes subséquentes, on a vu encore à plusieurs reprises se former des junte provi- Il en a été de même dans les révoltes pagnoles qui se sont rendues indépendantes.

JUNTES. Cette célèbre famille d'imprimeurs, dont le nom s'écrit aussi *Juntæ* au pluriel, et au singulier *Juncta*, *Giunta* ou *Zonta*, était originaire de Florence, où elle était établie en 1354, et non pas de Lyon, on l'a supposé. Les Giunta se sont connus dans la librairie et l'imprimerie dès la fin du xv^e siècle. Leurs ateliers furent à Venise, de Florence, de Lyon, de Salamanque et de Madrid ont particulièrement contribué aux succès de la typographie.

LUCAS-ANTOINE Giunta, qui s'établit à Venise en 1480, mais qui sans cesse ne s'occupa d'abord que du commerce de la librairie, se trouva à la tête d'un atelier de cette ville en 1499, car il est alors *J. Mar. Politiani consilii Carmelitarum*, in-4^o. Ses dernières impressions portent la date de 1537 de sa mort. Sous la raison sociale *des L. A. de Giunta*, la maison qu'il avait fondée continua ses publications, direction de son fils THOMAS, dont l'imprimerie fut détruite par un incendie en 1557. Les héritiers de THOMAS entrèrent, en 1644, comme associés dans la maison de commerce de F. des documents prouvent que la subsistait encore en 1648. Le premier ouvrage publié, à notre connaissance, par l'imprimerie de Venise, porte la date de 1657. Les éditions des Junte de ne se distinguent en rien des publications des autres imprimeurs. L'édition de 1657 par Victorius (1534) est l'ouvrage le plus considérable sorti de leurs ateliers. Leurs éditions de Minelli ne sont pas sans valeur.

Ce fut à Florence que PHILIPPE G. second de ce prénom, jeta les fondements d'une industrie qui devint si florissante par la suite. Il s'était vraisemblablement formé à l'école de Christophe Land

(*) Nous signalerons ici une erreur qui s'est glissée dans l'article sur la duchesse d'Abrantès. Elle n'est point allée en Russie, et par conséquent elle n'a pas séjourné à la cour d'Alexandre. G.

6, en 1497, une édition de *Zebii Proverbia*). Après sa mort,

1517, ses héritiers (*heredes*) mirent différentes personnes l'imprimerie, dont la dernière paraît avoir été les *Rimes de* (1623, in-4°). Sur quelques-unes publications, on trouve le *WARD Junta* (1531-51). L'impression des Juntas de Florence a livré sur papier et sur grand papier des éditions de beauté remarquable. Elle possédait probablement une fonderie de qui fournissait aux besoins des imprimeries de la ville, et ces caractères ont encore été comparés à Aldes. La branche des Juntas toujours à Florence a été élevée en famille patricienne par un dé-

89. *utines* n'ont pas encore obtenu l'honneur d'une collection particulière, qu'elles en semblent toutes que les Aldines (*voy.*) : c'est ce qu'on a prétendu que les Juntas ont réimprimé les textes des *x* aussi, comme on le reconstruit d'eux les savants par leurs éditions et produire des livres d'un caractère incontestable.

ces ne peuvent s'appliquer en fait aux éditions sorties de l'impression de Lyon, fondée par *JACQUES de* Florence, fils de *FRANÇOIS de* qui vivait encore à Venise en 1527, qu'on voit établi à Lyon dès 1527. Simple libraire d'abord, il fut qu'en 1527, qu'il commença à imprimer. Après sa mort, ses héritiers employèrent une grande activité et trouve encore des preuves en

ce n'est pas aussi facile d'établir les éditions qui existaient entre les Juntas de ceux d'Espagne, ni même en France. *JUAN Junta* imprimait à Madrid en 1526, 1528 et 1551; *PIRATA*, le même peut-être que celui qui imprime à Venise, entre 1582 et 1593. Un *Junta*, le même que celui de Venise, a imprimé toute probabilité, éditait des livres de 1534 à 1552, ainsi qu'en 152, un *LUCAS Junta*. En 1595

enfin, un *GIULIO Junta*, nommé imprimeur du roi en 1621, imprimait à Madrid.

Ebert, dans son *Dictionnaire bibliographique*, vol. I, p. 1063-76, a donné un catalogue rectifié et augmenté des différentes éditions des Juntas jusqu'en 1550, divisées par branches. On peut consulter aussi le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, par *Renouard*, Paris, 1819, 4 vol. in-8°, et l'ouvrage plus ancien de *Bandini*, *Juntarum typographiæ Annales*, Lucques, 1791, 2 vol. in-8°.

JUPITER (en grec Ζεύς, dont les Romains ont fait *Zeus pater* ou *Deus pater*, *Jupiter*) est, dans la mythologie gréco-romaine, la plus haute divinité, le roi du ciel, le père des dieux (*voy.*) et des hommes, l'architecte et le régulateur du monde. Sa légende, composée de tant d'autres légendes, est un mélange de traditions asiatiques et européennes, grossi de fictions de mille poètes, et des mythes de mille philosophes. Dans cet amalgame de récits incohérents, il est impossible d'établir un ordre véritable, et les érudits qui ont voulu distribuer les faits d'après une succession chronologique, ont senti à chaque pas le fil se rompre entre leurs mains.

Les anciens reconnaissent plusieurs Jupiters. *Varron* exagère sans doute lorsqu'il en compte jusqu'à 300 : il prend probablement pour autant de dieux les attributs et les surnoms divers d'un seul. Mais *Cicéron* pèche peut-être par un excès contraire, quand il n'admet que trois Jupiters : le premier, dit-il, naquit de l'Éther, c'est l'Uranus des vieilles théogonies; le second était fils d'Uranus, et par conséquent le même que *Kronos* ou *Saturne* (*voy.* ces noms); le troisième, né dans l'île de Crète et fils de *Kronos*, est celui sur le compte duquel les mythographes ont accumulé les fables relatives à tous les trois. C'est de ce dernier seulement que nous avons à nous occuper ici.

Kronos ou *Saturne* (*voy.*), chef des Titans rebelles, enleva l'empire à Uranus, son père, après l'avoir privé des organes de la génération; puis il épousa sa sœur *Rhée*. Mais *Titan*, fils aîné d'Uranus, voulant se réserver l'expectative du trône, tout en le cédant à *Kronos*, imposa à son frère

ce, fille d'Uranus; et enfin qui resta en possession de lui, mais qui ne parvint pas à son volage. Est-il possible que ses maîtresses tant divines que mortelles, aient été si nombreuses? De Dioné, fille de l'Éther, il ou Vénus; de Mnémosyne, il eut les neuf Muses; de Roserpine. Faut-il rappeler encore les Grâces; Latone, mère de Diane? La première que Jupiter séduisit fut Danaé, Maia, Tayémélé, Europe, Calisto, Io, Antiope, Alcmène, etc. et des obstacles qui s'opposèrent, souvent le dieu des ravestissements bien indistincts suprêmes: c'est ainsi qu'il osa en coucou pour surprendre Europe; en pluie d'or, pour arriver à Europe; en cygne, pour tromper Europe, pour enlever Europe. ressemblance d'Amphitryon, à l'instar de son épouse. (Voy. les articles de presque tous les dieux mythologiques.) Jupiter habitait sur le mont Olympe; il y avait deux urnes renfermant les biens, l'autre les maux réservés aux mortels. Les Heures étaient ses ministres assidues. Mercure lui versait les oracles. Hébé lui versa le nectar au moment où il enleva Europe pour en faire son échanson. (Voy. tous ces noms.) Jupiter se tenait à ses pieds, ayant sous ses serres.

Il y avait plusieurs oracles: les premiers en Grèce, ceux de Dodone; celui du mont Ida, en Asie; d'Ammon (voy. tous ces noms). Il serait trop long de citer tous les lieux dans lesquels Jupiter a été anciennement honoré sous des noms indiquant ses innombrables attributs: Jupiter Sauveur, *Sotér*; Jupiter de l'amitié, *Philios*; Jupiter des Hespérides; Dieu des suppliants, *Ikéour*, *Eleuthérios*, etc. On a consacré le chêne et le hêtre. Les fêtes olympiques se célébraient à Olympie, tous les quatre ans. De

toutes les statues qui le représentaient, la plus belle était le Jupiter Olympien de Phidias (voy.), qui ne nous est point parvenu. On croit en retrouver les principaux traits sur quelques pierres antiques. Outre les hymnes qui lui sont consacrés dans les recueils orphiques et homériques, nous en avons un de Callimaque et un du stoïcien Cléanthe. Ce dernier est surtout remarquable par l'élévation et la pureté des idées.

Ainsi les Grecs, sous le nom de Zeus, et les Romains, sous celui de Jupiter, ont adoré l'Éther, la foudre, le ciel et tous les phénomènes météorologiques: c'est le dieu qui tonne (*Terpikeraunos*); qui assemble les nuages (*Nephelegheretès*). Il est aussi le soleil, *Δις*, *Διος*, *Diespiter*, le même que *Janus* (voy.), dont l'épouse est *Jana* ou *Juno*. Il est par-dessus tout l'Être suprême, le Dieu par excellence, *Ζεὺς*, *Δεὺς*, *Deus*, *Jovis*, *Jehova*; le très bon, très grand, *Jupiter optimus, maximus*. Voir l'ouvrage de Creuzer, traduit en français par M. Guigniaut et celui d'Eméric-David, intitulé *Jupiter*, Paris, 1831, 2 gros vol. in-8°. L. D-c-o.

JUPITER (astr.), voy. PLANÈTES.

JURA, chaîne de montagnes, que les Gaulois appelaient *Jourag*, et les Romains *Jurassus*, et que Strabon désigne sous le nom de *Joras*. Elle s'étend le long des frontières de la Suisse et de la France, sur une longueur d'une soixantaine de lieues, depuis le confluent du Rhin et de l'Aar, jusqu'à celui du Rhône et de la Valsérine. En Suisse, le mont Jura traverse les cantons de Vaud et de Neuchâtel, et touche à ceux de Soleure, de Berne et d'Argovie; en France, il s'étend à travers les départements du Doubs, de l'Ain, du Jura et du Haut-Rhin (voy. ces noms). Il se compose de groupes et de chaînons parallèles, qui s'élèvent graduellement, depuis le Jura français jusqu'au Jura suisse. C'est en effet dans la Suisse, qui domine les hautes sommités, savoir: le *Recullet*, haut de 1,732 mètres, le *Mont Tendre* (1,724^m), le *Dôle* (1,680^m), le *Chasseral* (1,650^m), le *Suchet* (1,610^m). Aucun sommet de la chaîne ne s'élève au-dessus de la limite de la végétation, ni n'atteint celle des neiges éternelles. Aussi le Jura n'a-t-il pas, comme les Alpes, ces

glaciers et ces masses immenses de neiges qui alimentent des fleuves, et vivifient les pâturages les plus élevés. Le Jura présente plus d'aridité sur les hauteurs, et moins d'eaux abondantes sur ses flancs. Ses vallées qui ne sont qu'à une élévation de 1,000 à 1,160^m, forment pour la plupart des plaines sans issue, où les eaux s'engloutissent au lieu de s'écouler; de ce nombre sont les Vaux de Joux, Brevine, Locle, La Chaux de Fond (voy.) en Suisse; les Grand-Vaux et la Combe du Lac en France. Les eaux qui s'infiltrent par les fentes des rocs calcaires vont soustrairement former les sources copieuses de la Reuss et de l'Orbe, et d'autres rivières. Quelques lacs assez considérables, ceux de Neuchâtel, de Biemme, de Morat et de Joux, recueillent dans des vallées inférieures les eaux des montagnes.

Par sa constitution géologique, le Jura diffère considérablement des Alpes. Un calcaire, désigné sous le nom de *jurassique*, en forme la charpente; ce calcaire, compacte et de couleur grise, supporte des calcaires plus récents, mêlés de fossiles, de bancs marneux et argileux. Du côté de la Suisse et de la Savoie, c'est-à-dire au nord-ouest de la chaîne, elle forme un immense rempart escarpé qui a dû être battu, dans une haute antiquité, par les eaux qui remplissaient l'espace entre le Jura et les Alpes. Elles y ont formé quelques passages étroits, surtout celui de l'Écluse, espèce de brèche resserrée qui sépare le Jura de la Vouache, et par laquelle le Rhône pénètre en France; il est dominé par un fort. Il faut remarquer encore le passage de Saint-Cergue et celui de Balaigue. Quant à la Pierre-Pertuis, c'est un passage formé par la main des hommes. Des blocs erratiques se voient dans le Jura jusqu'à une élévation de 1,200 mètres. Les crêtes des roches du Jura, déchirées bizarrement, présentent des aspects pittoresques. On y voit beaucoup de grottes ornées de stalactites, telles que celles d'Osselle, de Chaux-les-Passavant, de Baume, de Revigné, etc., en France. Il y a aussi de belles cascades, telles que celle du Doubs.

Des vignobles produisant des vins estimés, des champs fertiles en chanvre,

en maïs et en grains couvrent et les coteaux inférieurs du Jura; rêts et des pâturages revêtent en l'engraissement du bétail et la confection des fromages façon de Gruyère, l'exploitation des mines de fer, de sel, de soufre, de bitume, de gypse, de marbre, de le, d'asphalte, et des carrières de marbre et de gypse, la fabrication des instruments de l'horlogerie et la boissellerie, telles occupations les plus communes des habitants du Jura.

JURA (DÉPARTEMENT DU). Cette partie de l'ancienne Franche-Comté ce département est borné, à l'est par la petite partie de la Suisse et par le département du Doubs, à l'ouest par le département de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, au nord par la rivière d'Ognon qui se jette dans le département de la Haute-Saône et au midi par celui de l'Ain. Il prend le nom de Jura (voy. l'art. précé- dent) par sa position géographique. Il traverse et en couvre une grande partie; mais ce ne sont que des chaînes inférieures, dans lesquelles aucune n'est haute de mille mètres: la plus élevée n'en a que 250; la chaîne la plus élevée mesure qu'elle approche de la Savoie. Ces montagnes renferment de grandes pierres calcaires, du marbre noir de l'albâtre, du beau gypse, de la houille, de fer, une mine de plomb, de cuivreuses, des schistes inflammables, de l'ocre et du kaolin. Les roches du département sont remplies de fossiles; dans les plaines, il y a des tourbières. Quelques petits lacs renfermés entre les montagnes, ceux de Grand-Vaux, des Roches, de Marigny. Le Doubs traverse le département et y reçoit la Loue, la Cuisance; l'Ain, en sortant au nord, d'une grotte ombragée de stalactites, coule vers le sud, et se rend, à une grande partie du département, dans le département de l'Ain, celui auquel cette rivière donne son nom. Le Doubs, la Loue et l'Ain sont les rivières principales dans une partie de leur cours. Biemme, qui se jette dans l'Ain, est une rivière flottable. Dans les plaines du département, on trouve un grand nombre d'étangs qui sont alternativement remplis de poissons et cultivés. Le département est borné au nord par le Rhin et au sud par le Rhône.

est en abondance à Salins sur les roches calcaires du Jura, d'autres agents ont creusé de vastes terrains, encombrés en partie de rochers, et dont quelques-uns ont servi aux habitants dans des guerres. Les roches, celles de Loisia se disent leur étendue; celles de Reviat un produit utile, le salpêtre. Les étangs, la neige séjourne 4 à 5 semaines : aussi l'hiver est long et dans la plus grande partie du département les ouragans et les grêles y font de grands ravages, et la grande quantité de vents dans les plaines y cause des fièvres. Le département a une superficie de 100,000 hectares ou environ 251 lieues carrées en 1834, il y avait 183,113 hectares labourés, 115,614 de prés et 21,027 de vignes. La population est répartie entre 123,064 propriétés et divisée en 1,370,995 personnes. On récolte une grande quantité de blé, et environ 406,000 hectolitres de vin, dont quelques qualités sont les vins de Poligny et de Salins, les vins de Joux, d'Étoile et de Châteaufort. On compte 112,000 bêtes à laine qui engraisent dans les pâturages communaux pour l'exportation; et dans les vallées, on fabrique beaucoup de fromages, particulièrement celui de Gruyère. On nourrit 60,000 bêtes à laine, donnant environ 85,000 kilogr. de laine par an, et 30,000 chèvres. Dans les campagnes, on engraisse de porcs et de volailles. Les habitants passent toute la belle saison sur les montagnes, où chaque pâturage, muni de chalets, nourrit 150 vaches appartenant à un grand nombre de cultivateurs. Au commencement du mois de mai les bestiaux redescendent pour paître dans les étables. Les cultivateurs des montagnes ont généralement peu de bled. Les vignes de ceux de l'arrondissement de Dole de France émigrent en Suisse et dans le Jura comme peigneurs, vendangeurs, marchands de vin, etc. On entretient beaucoup d'abeilles qui fournissent un très bon miel. Les habitants des montagnes, on coupe des planches pour faire des planches. Le

bois prospère dans ce pays; on en fait à Saint-Claude divers ouvrages de tour; on y tourne également l'ivoire, les os et l'écaille. Le fer des mines du Jura se fond dans 6 hauts-fourneaux à Clairvaux, Vertamboz, Doucier, etc., et s'approprie dans 39 forges et 25 martinets. Les salines de Salins fournissent de sel le département, ainsi que les départements voisins. Du reste, l'industrie des habitants s'exerce dans l'horlogerie, à laquelle se livre principalement la commune de Morez; à la papeterie qui occupe 18 moulins; à la boissellerie et à quelques autres articles; enfin à la joaillerie, à laquelle Septmoncel se livre depuis un temps immémorial.

On parle dans ce pays de l'extrême frontière un patois dans lequel le français est mêlé à l'ancien gaulois, à l'allemand, à l'espagnol et à l'italien. Ce patois varie d'un arrondissement à l'autre; il y a même des cantons qui ont un jargon particulier. La population du Jura était, en 1836, de 315,355 âmes. Voici quel a été le mouvement de cette population : naissances, 9,209, dont 4,695 mâles, et 4,514 féminines, parmi lesquelles 545 illégitimes; dans la même année, il y a eu 2,436 mariages, et 7,202 décès, dont 3,496 hommes. Le Jura est un des départements qui ont le moins de mendiants (1 sur 385 individus). En 1833, il y a eu 3,161 indigents secourus à domicile. C'est aussi l'un des départements où il y a le moins d'enfants trouvés. En 1839, on n'y compta qu'un accusé sur 15,017 habitants : dans aucun département la proportion des accusés à la population n'était aussi faible.

Le département est divisé en 4 sous-préfectures, Lons-le-Saunier, Dole, Poligny, et Saint-Claude, qui forment 32 cantons et 573 communes. Chacun des 4 arrondissements nomme un député; on compte environ 130 électeurs. Sous le rapport universitaire, le Jura dépend de l'Académie de Besançon; il y a 8 collèges communaux, environ 675 écoles primaires, un séminaire diocésain, 10 communautés religieuses de femmes. Le Jura possède un évêché à Saint-Claude. Ce département fait partie de la 6^e division militaire, dont le siège est à Besançon; et il est du ressort de la Cour royale

de cette ville. En 1833, les dépenses départementales se sont élevées à la somme de 2,221,679 fr., et les recettes à celle de 2,611,602 fr.

Le chef-lieu du département du Jura est *Lons-le-Saunier*, ville de 8,000 âmes, sur la Vaille, à 103 lieues de Paris et au débouché d'un défilé qui rend sa position importante pour la défense du territoire; mais depuis longtemps elle n'est plus fortifiée. Elle doit le surnom de Saunier à ses salines situées au nord de la ville. Dôle est une ville bâtie sur un coteau de la rive droite du Doubs; elle a 2,000 âmes de plus que le chef-lieu : le canal du Rhône au Rhin passe sous ses murs. C'était autrefois une place très forte. Elle avait une cathédrale, un hôtel des monnaies, une université, un collège de jésuites, et elle a été pendant quelque temps le siège d'un parlement. La ville est mal bâtie; cependant on distingue, outre les deux édifices indiqués, l'Hôtel-de-ville et l'Hôpital général. Nous nommerons encore le Palais-de-Justice et l'ancienne tour de Vergy. Dôle a un dépôt de mendicité. Poligny, ville de 6,000 âmes, située au pied d'une montagne, est mieux bâtie que Dôle, et consiste en 4 rues parallèles. On y remarque les boucheries voûtées. Salins (*voy.*), sur la Furieuse, est une ville un peu plus peuplée que Dôle; elle doit son nom aux salines dont nous avons déjà parlé. Elle est située au bas du mont Poupet; depuis l'incendie de 1825, elle a été rebâtie presque à neuf. Enfin Saint-Claude, rebâtie également après un incendie qui la détruisit à la fin du siècle dernier, est une ville de 5,230 habitants, qui s'élève entre des montagnes au confluent du Lison et de la Bienne. Elle avait autrefois une grande abbaye de bénédictins qui tenait les habitants du pays dans la servitude. On sait les efforts que fit Voltaire pour faire cesser cette dégradation de l'humanité (*voy. Gex*). Nous avons dit que Saint-Claude est le siège d'un évêché. Les habitants de l'arrondissement se livrent particulièrement au métier de tourneurs. Parmi les chefs-lieux de cantons, on remarque Arbois, sur la Cuisance, ville agréablement située entre des coteaux qui fournissent un vin excellent; elle a 6,750 habi-

tants. Pichou est né dans cette ville; on lui avait érigé une statue en l'honneur de sa taurination. Saint-Amour, autre chef-lieu de canton, a un hôpital très ancien; sa population est de 2,600 âmes. Gex a publié un *Essai sur l'Agriculture* du Jura; un *Annuaire* se publie tous les ans au chef-lieu.

JURANDE, charge ou fonction de juré dans une communauté de métiers ou d'artisans (*voy. Corps de métiers*). Ce mot venait de *jurés*, nom donné autrefois aux bourgeois choisis par les seigneurs pour avoir l'inspection sur les autres maîtres de même état, et pour régler que tout se passait suivant les réglemens. Ils présidaient les jurés, prenaient soin des affaires de la communauté et recevaient les amendes et les taxes, et les maîtres; mais ils n'exerçaient aucun point de juridiction. Ils ne pouvaient même dresser aucun procès-verbal, et devaient être assistés d'un huissier ou d'un notaire. Ils n'étaient élus que pour un an; Louis XIV voulut, par un édit de mars 1691, attribuer la juridiction des jurés à l'autorité royale, et les corporations rentrèrent peu à peu dans leurs droits. Les jurés (*core jurateurs*) étaient ainsi nommés parce qu'ils avaient serment en jurant, à-dire qu'après avoir prêté serment avant d'entrer en fonctions, ils faisaient foi jusqu'à inscription de faux. MAITRISE.

JURATS, nom qu'on donnait autrefois aux jurés, avant la révolution, dans les communes municipales qui administraient leurs affaires. Le corps municipal entier s'appelait *jurats*. Le nombre des jurats a varié : après avoir été successivement de 50, à 30, à 12, il se trouve aujourd'hui de 6, sans compter le maire, dans les communes où la constitution des municipalités renversée a eu lieu. Les jurats étaient élus par les concitoyens ou nommés par l'autorité supérieure. Leurs fonctions duraient deux ans; chaque année on les renouvelait par moitié; et les jurats pouvaient être réélus qu'au bout de deux années.

Il était passé en usage d'élever, à ces fonctions, un noble et un marchand. Ce droit

à boutique, s'il en avait une, la charge ennobliissait, on nommait nobles *gentilshommes de la arce* que la cloche de l'hôtel-avait sonné à leur avènement. Ils avaient une juridiction assez étendue ; ils présidaient les nobles, les clefs des portes, étaient gouverneurs de la ville, patrons du collège, &c. A. P. L.

VOY. JURY ET JURANDE.

JURISDICTION (*juris dictio*, acte de rendre la justice) désigne, dans le langage propre, conforme à l'étymologie, le pouvoir, non-seulement de rendre, mais d'appliquer les lois générales aux particuliers, car il est des circonstances où le juge fait certains actes qui ne sont pas toujours une contestation entendue encore par *jurisdiction*, l'étendue du lieu où le juge a le droit de juger. Enfin, ce mot se dit aussi du tribunal où l'on rend la justice. *Faire acte de jurisdiction*, c'est, dit-on, d'un magistrat, exercer le pouvoir qu'il est revêtu.

La jurisdiction se divise principalement en *contentieuse* et *volontaire*. Le juge est compétent lorsqu'il prononce un jugement sur des intérêts opposés et après une procédure contradictoire. Il exerce la jurisdiction dans les cas où il procède ou prononce sur une demande qui n'est pas susceptible de contradiction, par exemple, dans le cas d'émancipation d'un

mineur qui a succombé peut, en général, soumettre la décision du premier juge à l'examen d'un autre d'un degré supérieur. On nomme *degrés de jurisdiction* ces diverses classes de tribunaux devant lesquels la même affaire est portée successivement. Il existe, en France, excepté au criminel, et sauf quelques autres exceptions déterminées par la loi, deux degrés de jurisdiction :

1.° On distingue la jurisdiction civile, criminelle, administrative, militaire, etc., d'après la nature des faits que le juge doit apprécier. La qualité des personnes détermine la jurisdiction : c'est ainsi que les affaires civiles des négociants, marchands ou banquiers sont appelées devant les tribunaux de commerce, et que la qualité de militaire sous les drapeaux entraîne en général la jurisdiction des tribunaux de guerre (voy. ces mots).

premier ressort et appel (voy. ce mot et COUR ROYALE). Un tribunal suprême est, en outre, chargé de casser les arrêts et jugements en dernier ressort, pour violation ou fausse application des lois et pour excès de pouvoir. Voy. CASSATION (cour de).

PROROGATION DE JURISDICTION. Proroger la jurisdiction d'un tribunal, c'est porter devant lui et soumettre à son jugement une affaire dont la loi ne lui attribue pas la connaissance. La disposition des lois romaines (loi 1, ff. *de judiciis*), qui accordait ce droit aux justiciables, est admise dans la pratique de la plus grande partie de l'Europe.

On distingue deux espèces de prorogations : l'une volontaire, l'autre légale. La prorogation *volontaire* a lieu dans deux cas : 1° quand des parties domiciliées hors du territoire d'un tribunal soumettent à sa décision un différend dont il pourrait connaître s'il s'était élevé entre ses justiciables ; 2° quand on porte devant un juge une affaire qui n'est pas dans le cercle de ses attributions, et dont la loi ne lui confère pas la connaissance. La prorogation *légale* est celle qui, autorisée par la loi, s'opère par le seul fait du défendeur, dans le cas de la *reconvention*. On nomme ainsi la demande principale que l'on oppose pour défense à une demande également principale. E. R.

JURIEU (PIERRE), un des plus célèbres théologiens protestants du XVII^e siècle, naquit à Mer (Loir-et-Cher), le 24 décembre 1637. Il fit ses études à l'académie de Saumur et visita ensuite les universités de la Hollande et de l'Angleterre. A la mort de son père, il fut choisi pour lui succéder dans les fonctions du pastorat. En 1671, il débuta dans la carrière littéraire par l'*Examen du livre de la réunion du christianisme*, et, trois ans après, il publia son *Traité de la dévotion*, ouvrage qui obtint un brillant succès. Appelé, l'année même de cette publication, à Sedan, pour y remplir la chaire d'hébreu et de théologie, il partagea dès lors son temps entre les devoirs de sa place, les fonctions du ministère et la composition d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons l'*Apologie de la Morale des réformés*, en

réponse au livre d'Arnauld, intitulé *Le Renversement de la Morale par les calvinistes*; le *Traité de la puissance de l'Église*, où il prétend que l'Église se compose de toutes les sociétés chrétiennes qui ont retenu les fondements de la foi; le *Préservatif contre le changement de religion* (Rouen, 1680), opposé à l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet; la *Lettre sur l'efficacité du baptême*, qui fut vivement combattue par plusieurs de ses confrères, et condamnée au synode de Saintonge; enfin la *Politique du clergé de France*, libelle qui le compromit à tel point que, menacé d'être arrêté, il fut obligé de s'enfuir à Rotterdam, où il fut nommé pasteur de l'Église wallonne et professeur de théologie. En 1683, il publia *Le Calvinisme et le Papisme mis en parallèle* (Rotterd., 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12), en réponse à l'*Histoire du Calvinisme* du P. Maimbourg. Quoique remarquable sous plus d'un rapport, cet ouvrage eut moins de succès que celui de Bayle (voy.) sur le même sujet. Dès l'année suivante, parut l'*Esprit de M. Arnauld, tiré de sa conduite et des écrits de lui et de ses disciples* (Deventer ou Rotterdam, 1684, 2 vol. in-12), satire trop virulente pour un ministre de l'Évangile. Il suffit de lire quelques pages de ces différents écrits, pour voir combien le caractère de Jurieu était ardent et emporté. La révocation de l'édit de Nantes acheva de l'exaspérer, et depuis il ne garda plus de mesure. Quelques-uns de ses amis voulurent le ramener dans les bornes de la modération; mais leurs remontrances ne servirent qu'à l'irriter davantage, et il les déchira dans différents libelles. Bayle, Basnage, Saurin et plusieurs autres ne furent pas plus ménagés que Bossuet, Fénelon, Arnauld et Nicole. Cet état d'irritation continuelle l'épuisa: Jurieu mourut à Rotterdam, le 11 janvier 1713. Ses ouvrages n'offrent plus guère d'intérêt aujourd'hui; néanmoins nous devons citer encore son *Histoire critique des dogmes et des cultes bons et mauvais, qui ont été dans l'Église, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ* (Amsterd., 1704; suppl., 1705, in-4°), un de ses meilleurs écrits; et l'*Accomplissement des prophéties, ou la*

délivrance prochaine de l'Égi (Rotterd., 1686, 2 vol. in-12), productions les plus bizarres de de parti.

JURISCONSULTE (du latin *consultus**, formé de *jus*, sci droit, et de *consulere*, délibérer, ner). C'est, suivant le Dictionnaire de l'Académie, celui qui est versé en science du droit et des lois, et qui profession de donner son avis sur les questions de droit. Voy. ce mot

On ne doit pas donner trop de valeur à ce titre. On peut être un bon juriste sans être un habile homme d'affaires, sans être un jurisconsulte. Un jurisconsulte, « c'est, dit Henrion de Valenciennes, l'homme rare, l'homme doué de son sorte, d'une sagacité peu commune, d'une ardeur infatigable pour la lecture et l'étude, qui, plantant sur des lois, en éclaire les points obscurs, et fait briller d'un nouvel éclat les choses connues; qui non-seulement a acquis les bornes de la science, mais en a découvert de nouvelles; qui indique aux législateurs qu'ils ont à faire, et laisse à ceux qui ont le droit de marcher sur ses traces à en faire un usage sage et utile; qui les conduira sûrement dans cette pénible carrière. » Voy. TRIBONNIEN, GAIUS, ULPIN, IANENZIUS, BARTHOLOMÉUS, CUIJAS, DE PITHOU, DOMAT, POTHIER, HENRI PANSEY, MERLIN, TOULLIER, PACHAUBOLD, FEUERBACH, THIERMANN, EICHORN, etc., etc.

A Rome, dans l'origine, les jurisconsultes formaient une classe particulière de citoyens, dont l'occupation était d'interpréter les lois et de donner leur avis. Ces avis (*responsa prudentium*) furent adoptés et confirmés par l'usage, et servirent à former cette partie du droit civil que l'on nomme *ius non scriptum*. Pour expliquer ainsi les principes du droit, et résoudre les difficultés que les textes pouvaient faire naître, ne fallait-il d'abord aucune permission? Mais sous Auguste, cette liberté fut restreinte, et ce prince accorda à quelques jurisconsultes d'un mérite supérieur le privilège d'interpréter les lois. Le

(*) On dit aussi *jure consultus*. Le mot est abrégé en *J. Cons.*

s préparés à cette fonction en une sorte de caractère public, leurs réponses acquièrent une plus importance (loi 2, § 47, ff. de *juris*). Suivant Caius (1, Inst. 7), dit d'Adrien déterminina, d'une manière précise, le degré d'autorité des décisions devaient avoir, en tant que, si les avis des jurisconsultes étaient unanimes, ils auraient force législative suivis par les juges; mais dans le cas contraire, les juges émettent l'opinion qui leur paraît la plus équitable. Voir Du Caurroy, sur *res prudentium*, *Thémis*, t. II; *Mémoire sur l'autorité des jurisconsultes romains*, *Thémis*, t. VII; *Histoire du droit romain*.

Le *geste* de Justinien (*voy.*) est composé de fragments empruntés aux écrits des anciens jurisconsultes. E. R.

JURISPRUDENCE (de *jus*, droit, et *prudentia*, connaissance, science). Dans son acception littérale, ce mot s'entend de la science du droit, et est par conséquent le droit. (*Voy.* ce mot auquel est lié un grand développement*.) Dans l'ancien (Inst., § 1, de *justitia et jurisperita*) la jurisprudence : *Divinarum sanarum rerum notitia, justitiam scientia*. Il enseigne par là, que la jurisprudence doit s'occuper des lois divines et humaines dans tous les rapports (elle n'est point en effet la science universelle), mais bien que, pour l'application du droit, il faut savoir ce qui est juste ou injuste, non-seulement dans les lois humaines, mais encore partout où une distinction peut s'établir.

Dans une acception différente, on appelle *jurisprudence* la manière dont les juges jugent habituellement une affaire de droit.

Les lois ne posent que les règles générales et ne peuvent descendre aux applications particulières. Après avoir étudié les lois, il faut donc apprendre à les appliquer, et dans cette seconde étude, plus pénible que la première, nous ne nous occupons que de l'enseignement de la jurisprudence dans les facultés de droit. On a fait connaître de la France, leur nombre, les lieux où elles sont placées, etc., à l'article *UNIVERSITÉ*, et le lecteur consultera l'art. *FACULTÉ*, T. X, p. 444. S.

Il nous faut avoir besoin de recourir à l'expérience de ceux qui nous ont précédés dans la carrière: de là, l'importance de la jurisprudence, complément souvent nécessaire de la législation (*voy.*), dont elle constate les principes et remplit les lacunes. Toutefois l'esprit de routine abuse trop souvent des armes que fournit la jurisprudence, et beaucoup d'avocats semblent ne lutter qu'à coups d'arrêts (*voy.*) dans les débats judiciaires. »

La jurisprudence, pour obtenir une autorité légitime, doit présenter sur des questions semblables un caractère d'uniformité non interrompue. C'est dans le but de ramener les décisions des tribunaux à cette fixité désirable; que fut créée, en France, la Cour de cassation (*voy.*) que Merlin appelait, sous l'Assemblée constituante, la gardienne suprême des lois et le lien des tribunaux.

Des divers journaux de jurisprudence qui recueillent les arrêts de la Cour de cassation et ceux des Cours royales, le meilleur nous paraît être celui que rédige M. Dalloz. E. R.

JURISTE, mot nouveau emprunté à l'allemand et par lequel on désigne en général toute personne qui s'occupe du droit, surtout en théorie, au lieu que la qualification de *jurisconsulte* n'appartient qu'à une personne déjà savante en matière de droit. Le juriste est à la théorie, ce que l'*homme de loi* est à la pratique. Z.

JURY. On appelle de ce nom, emprunté à la législation anglaise, une réunion de citoyens convoqués pour apprécier, sous la foi du serment (de là *jurati*, en français *jurés*) et d'après les simples lumières de la raison, les affaires qui leur sont soumises.

Cette institution se présente sous plusieurs formes et avec des applications diverses chez les différentes nations. On a beaucoup disserté sur son origine: nous nous bornerons à cet égard à de rapides indications, l'objet de cet article étant surtout de caractériser le jury en France, et de marquer les limites de ses attributions.

Il y a toujours beaucoup d'arbitraire dans les conjectures historiques. Dire que les jugements rendus par le peuple dans les forêts de la Germanie sont le type primitif du jury, ou prétendre que cette

institution n'est qu'une transformation de l'usage de se faire assister par des *garants* ou *cojureurs* (*Eideshelfer*), c'est s'exposer à bien des erreurs. Les garants nous semblent plutôt des témoins qui venaient jurer l'innocence de l'accusé, ainsi que l'indique leur nom allemand. Ils prenaient leur assertion sous leur responsabilité, et combattaient pour en maintenir la vérité. Un coupable puissant ne manquait jamais d'appeler à son aide un grand nombre d'hommes placés sous sa dépendance, et il était facilement absous des crimes les plus manifestes. Il n'y a rien là qui puisse avoir donné l'idée du jury; d'ailleurs on trouve en Angleterre des exemples de garants appelés devant un jury, ce qui prouve l'existence simultanée des deux institutions.

Dans l'ouvrage allemand intitulé *Das Geschwornen Gericht* (Fribourg, 1830), M. Zentner, exposant les divers systèmes relatifs à l'origine du jury, examine pour chaque peuple de l'antiquité les précédents analogues à cette institution.

Chez les Hébreux, chez les Grecs, chez les Romains, on trouve des traces évidentes de la participation du peuple aux affaires judiciaires. Il y avait un juge par dix hommes selon la loi de Moïse, ce qui, au total, ne faisait pas moins de 60,000 juges; on appelait de leurs sentences à des juges supérieurs, dont il y en avait un pour cent. D'autres encore, au nombre d'un pour mille, connaissaient en dernier ressort de certaines causes. Athènes n'avait pas moins de 6,000 juges : c'étaient de véritables jurés répartis par le sort entre les divers tribunaux, après avoir été désignés par lui parmi tous les citoyens. Les magistrats n'avaient que la présidence et la direction des affaires. Les juges proprement dits, les citoyens, étaient appelés *dicastæ* ou *heliastæ*. Quelques tribunaux spéciaux connaissaient de crimes extraordinaires (les Éphètes, par exemple; toutes les autres affaires étaient soumises à ces jurés. Rome avait évidemment les siens, dont les magistrats n'étaient que les instructeurs et les guides : à différentes époques, il y eut diverses catégories de juges établis pour toutes les causes qui n'étaient pas de la compétence du peuple entier. Ces juges ou jurés étaient pris d'a-

bord dans l'ordre des sénateurs, p choisit aussi dans celui des chevaliers, et enfin les plébéiens furent également mis à cette espèce de magistrature suivant les époques, et l'on conçoit ce qu'en matière civile un pareil choix dut assurer de prépondérance aux jurisconsultes. Le président ordonnait le préteur assisté du *judex questus* de juge d'instruction. Chaque préteur désignait un certain nombre de citoyens (*selecti iudices*) âgés de 50 ans. Les prolétaires étaient en nombre de juges exigé pour faire paraître avoir été déterminé par la loi; on en trouve tantôt 50, tantôt 65. Peut-être le sort désignait-il, peut-être les parties choisissaient-elles pour les choisir. Le préteur exerçait son droit de récusation sur le *questus* ou *judex questus*; par d'autres les récusés. Il y avait plus de cent juges choisis par le sort et réduits à 50 par la volonté du préteur. Les crimes de lèse-majesté et de rébellion (voy. ces mots), ainsi que ceux qui menaçaient la sûreté de l'État, étaient déférés aux *comites* par curies ou par centumvirs, selon les divers cas. Les actes de souveraineté générale n'avaient aucun rapport avec l'institution du jury.

L'antique Germanie s'est ensue dans une obscurité profonde; pour demander quelques réflexions sur ces institutions, nous sommes obligés de nous enfoncer dans l'histoire. De ce qui existait avant Charlemagne, on peut conclure que les *rachimburgi* (le nom est une énigme) (voy. *Histoire du droit romain*, t. 1^{er}) étaient les juges interrogés par les magistrats sur le fait, comme les *scabini* ou *schabbarones* l'étaient par les *comites*. Ces *rachimburgi*, hommes libres fondent pour quelques-uns avec les *scabini* ou *schabbarones*, jouissant de leurs droits et de leurs propriétés pour juger. Les uns ou les autres et peut-être les uns et les autres convoqués par les *comites* ou *comites*, qui souvent mettaient d'arbitraire dans les charges imposées aux bourgeois, réunis à quelle Charlemagne fixa un tel

u ces fonctions se concentrèrent de devenir une sorte de : alors les assemblées généralement de nombre et des *scab-hœffen* spécialement nommés les *assesseurs* du comte. On r des juridictions territoriales manie par celles que les Saxons en Angleterre. Ici on trouve des tout plusieurs réunies composant *hundredum* ou centurie. A son unité se composait de plusieurs *dredum*, et chaque comté avait un *centenarius*. Le comte, in-orden Allemagne par l'élection, re désigné par l'Empereur, ne si que le préteur romain, que hommes libres, et l'avis des *sagiu-jurisconsultes* était une règle pouvait difficilement s'écarter, l'édit aucune juridiction propre. nes germaniques se conservèrent mes parties de l'Allemagne jus-: xv^e siècle. Le nombre 12 de- peu nécessaire : on croit qu'il parce que la sentence de cul-ût rendue quand il y avait pour : est encore en vigueur dans la les lords.

eterre, le jugement se rendait *et omnes comitatûs probos ho-* is bientôt on reconnut qu'il fal- nombre des appelés, et l'on se le douze jurés, à condition tou- le seraient unanimes. On en re- plus ancienne trace sous Hen- : les constitutions de Clarendon de Northampton (1174) : les ons de propriétés foncières et itions criminelles devaient être : décidées *per sacramentum militum de hundredo*, ou bien : *œgalium hominum de vici-* puis lors, le jury s'est établi au me au criminel.

l'ancienne coutume. Les accusa- ment le *grand jury*; le jury ent est appelé *petit jury*, et la e est organisée de telle sorte moins qui comparaissent devant vant l'autre ne fassent pour cela al voyage; les deux décisions se

suivent immédiatement. On n'admet au grand jury que les francs-tenanciers, tandis que 10 liv. sterl. de revenus suffisent pour faire partie du petit, et encore n'en exige-t-on que 5 des suppléants. D'après un statut d'Édouard I^{er}, les jurés doivent être pris dans le voisinage, mais on varie beaucoup sur le sens qu'on donne à ce mot. Les avocats et les médecins ne peuvent être jurés non plus que les fonctionnaires; le jury est composé par le shérif qui est en outre chargé de la police des assises, de l'exécution des jugements et de la surveillance des prisons. Tous les ans, vers la Saint-Michel, les listes sont dressées par les soins des constables et restent affichées pendant 20 jours; les réclamations sont jugées dans ce délai. Les listes sont ensuite envoyées au constable du comté et déposées à la justice de paix du chef-lieu des assises. Le shérif prend à tour de rôle, sur la liste générale formée, par le constable du comté, de la réunion de toutes les listes particulières, et désigne 36 jurés pour le grand jury, 48 pour le petit. Le grand jury a beaucoup d'attributions de police administrative; il surveille l'état des chemins, des ponts, des établissements de santé et la situation des pauvres, et au cas échéant, il porte plainte aux ministres ou même devant le parlement. Le petit jury n'a d'autres fonctions que le jugement des criminels.

La procédure anglaise est bien différente de la nôtre : nous ne pouvons l'exposer ici que très sommairement. Les affaires sont d'abord portées devant le grand jury. La présence de 23 membres est requise; mais ce jury peut néanmoins juger à un moindre nombre pourvu que son *verdict* réunisse 12 suffrages uniformes. Après avoir élu son président, il se rend à la cour où le serment est prêt; ensuite les débats s'ouvrent devant lui en l'absence de tout homme de loi ou avocat, et si 12 jurés lèvent la main pour l'accusation, on écrit au dos de la plainte *true bill*; et dans le cas contraire, *no bill*. S'il a déclaré qu'il y a lieu d'accuser, les prévenus sont jugés sur-le-champ par l'autre jury, et pendant qu'on procède à l'audition des témoins, le grand jury rend de nouveaux jugements dans d'autres affaires. Lorsque 48 jurés de jugement sont réunis, le gref-

fier demande à l'accusé s'il convient du fait, auquel cas il suffit de son aveu pour le condamner ; mais s'il persiste à se dire innocent, on lui demande par qui il veut être jugé, et il répond ou l'on répond pour lui : *Par Dieu et mon pays*. On passe ensuite aux récusations de l'accusateur et de l'accusé, si elles n'ont pas été faites à l'avance sur les listes significées ; ces récusations peuvent aller jusqu'à rejeter toute la liste, si l'accusé prouve que leshérif a été partial dans son choix. La théorie des récusations individuelles est assez compliquée, et varie quant au nombre selon les différents crimes ; sauf les exceptions légales, les récusations sont motivées. La validité des motifs est appréciée par deux arbitres, choisis dans le sein du jury même, et dans le cas de récusation générale, les arbitres sont choisis parmi les *attorneys* ou les *coroners* (*voy.* ces mots). Quand la liste est annulée, les juges nomment deux coroners pour en dresser une nouvelle ; si elle est encore annulée, ils désignent deux citoyens, et la liste faite par ces derniers n'est plus sujette qu'à des récusations individuelles. Il est rare que l'on ait à en connaître à l'audience, les listes ayant été significées à l'avance, et le plus souvent le greffier ne lit pas les noms de ceux qui ont été récusés. Pour certaines affaires politiques, il faut que le bill d'accusation ait été significé, ainsi que la liste des jurés, dix jours à l'avance ; les significations ne se font, pour les autres affaires, que deux jours avant les débats. Les accusés étrangers peuvent exiger que la moitié des jurés de jugement soient de leur pays, ou, à défaut de compatriotes, ils peuvent demander que ce soient des étrangers. Dès qu'il y a douze jurés (car on peut toujours prendre des suppléants dans la localité), ils prêtent le serment. La marche de l'audience est à peu près la même que chez nous. Le juge résume les débats, sans que de part ou d'autre l'on se soit livré à des plaidoiries. Son résumé est fort simple ; mais il ne se croit pas obligé à cette stricte impartialité dont on fait chez nous le mérite principal du président. La délibération dure tant que les douze jurés ne sont pas unanimes. Jusque-là la règle veut qu'ils restent privés de toute communication avec le dehors,

et ce n'est que par tolérance qu'envoie de la nourriture, du feu lumière. On appelle *verdict général* celui qui s'étend à toutes les parties de l'accusation ; mais quand les jurés ont quelques doutes, ils ne rendent qu'un *verdict spécial*, c'est-à-dire qu'ils se bornent à déclarer certains faits, laissant à l'accusé le soin de décider si les faits déclarés suffisent pour constituer le crime. On remarque que le jugement, c'est-à-dire l'application de la peine, n'est prononcée qu'immédiatement. Ordinairement, le juge annonce tous les jugements en fin de la session. Quand le jury a rendu un verdict, il peut le révoquer s'il s'est trompé, il peut le révoquer et revenir sur sa décision, même en acquiesçant ; si le jury y met de la volonté ou obéit à de mauvaises influences, le juge peut informer contre le jury, et la peine de ce déni de justice est de l'emprisonnement, même en cas de récidive. Quand le jury en est convaincu, est très rare le cas où l'accusé a été déclaré innocent et si le jury refuse d'examiner l'affaire, il n'y a plus qu'à appeler un autre jury ; mais on peut surseoir à l'audience ; alors le juge, de retour à Westminster, confère avec ses 11 collègues et implorer la clémence du roi. Il est très rare en Angleterre de cour de cassation ; cette réunion des douze grands juges de Westminster qui connaît des appels en forme et de la fausse application de la loi. Dans le dernier cas, elle recense l'arrêt ; dans le premier, elle l'annule et renvoie devant un autre jury.

Sauf la manière de dresser les procès-verbaux, la constitution du jury est à peu près la même aux États-Unis qu'en Angleterre. Dans les cours supérieures qui tiennent dans les comtés, deux sessions par an pour les grandes affaires ; les affaires de grande importance sont expédiées en appel devant des tribunaux inférieurs, avec l'assistance de jurés.

Pour la France, le jury fut institué en 1791, conséquence de la révolution politique, il fut donné à la loi que sans aucune restriction ; et l'on a pu dire, du moins pour ce qui concerne le jury d'accusation, qu'il fut institué sur un bord avec plus d'engouement que de réflexion. L'expérience ne tarda pas à prouver, et l'on renouça à ce des

remier essai fut manqué : il d'être juré à tous les citoyens de la justice ne fut pas en de s que l'élection politique. L'opération dura peu. Mais ici à l'organisation primitive nous le Code d'instruction de 1827, sur la formation d'aujourd'hui, tous les électeurs, mais tous les jurés ne s. La seconde liste de jurés, (voy.) n'exerce de droit ion des conseils généraux ent. Elle se compose principalement de terre et de mer jouissant de retraite d'au moins actionnaires publics nom à des fonctions gratuites. re II, titre 2 du Code d'inelle, toutes les exemptions bilités dont il nous est imger cet article; nous ne plus de la manière de juons auxquelles donne lieu r les listes ou la rectifications.

nsmet au premier présiroyale, et au procureur u'au ministre, un extrait ale destinée à pourvoir au ée suivante. Composé du e générale, cet extrait ne mer plus de trois cents it dans le département de urs au moins avant l'oues (voy.), le premier préience publique de la prede la cour, tire au sort et quatre suppléants dont pris dans une autre urne e que les noms des habieeu. Il suffit qu'au jour du répresente trente jurés, y comnts; mais ceux-ci n'entrent s tant que la liste princiuite au-dessous de trente. s suppléants réunis ne vont président des assises prole suppléants en présence quels la liste de la session veille. Quant au tirage des e, il a lieu hors la présence récusations ne sont pas mo-

tivées; elles appartiennent pour moitié au ministère public et à l'accusé, de manière cependant que le total des récusations ne puisse entamer le nombre de douze qui est nécessaire à la composition du jury. Si les jurés sont en nombre impair, l'accusé exerce une récusation de plus que le ministère public. Le Code statue des peines pécuniaires contre les jurés qui, sans excuse valable, ne répondent pas à l'appel; mais il est bien rare que ces sortes de condamnations soient maintenues, la peine de 500 fr. d'amende étant trop forte pour que l'on se montre rigoureux sur les excuses présentées.

Retirés dans leur chambre, les jurés, avant d'entrer en délibération, choisissent eux-mêmes leur chef, quand celui que le sort a désigné le premier ne veut pas en remplir les fonctions. Les jurés prêtent serment au commencement de l'affaire; on leur fait jurer de ne communiquer avec personne avant leur déclaration; mais la liberté qui leur est laissée rend souvent cette mesure inefficace. Leurs décisions se rendent aujourd'hui à la simple majorité*: sous l'empire de la loi du 28 avril 1832, il fallait plus de sept voix sans qu'il fût permis de dire de combien de voix cette majorité se composait, et cela sous peine de nullité. Autrefois une décision rendue à la simple majorité pouvait être complétée par l'adjonction de la majorité de la cour: aujourd'hui, dans ce même cas, elle peut être annulée par deux voix seulement sur les trois de la cour, et l'unanimité des juges, qui ne compte pas plus de trois suffrages, peut anéantir aussi l'unanimité des jurés, quand ils ont déclaré l'accusé coupable. Les Anglais, nous l'avons vu plus haut, n'ont pas fait de ce droit une protection exclusive pour l'accusé, ils ont étendu cette garantie à la société, contre les mauvais acquittements.

Dans ces derniers temps, on a étrangement dénaturé l'institution du jury. Certains publicistes s'obstinent à voir dans le jury un corps politique dont l'action, la volonté, l'erreur même doivent modifier ou même arrêter la marche de tous

(*) Nous reviendrons à la fin de cet article sur les dispositions légales actuellement en vigueur concernant le jury. S.

les autres pouvoirs. « La véritable sanction des lois politiques, dit-on, est dans les lois pénales : le jury qui apprécie les actions que ces lois punissent est donc le véritable maître de la société. » Étrange égarement ! il faut pour faire la loi le concours des trois pouvoirs ; pour la défaire, c'est-à-dire pour en décliner l'application, il suffira que douze hommes assemblés au hasard nient la vérité la plus évidente et dérobent le fait à la loi, au moyen d'un mensonge sous le sceau du serment, c'est-à-dire d'un parjure. C'est là ce qu'on a appelé l'omnipotence du jury. On ajoute que le jury ne doit compte à personne de sa décision, en sorte que la société resterait désarmée vis-à-vis de lui.

« Les jurés, disait l'Assemblée constituante, sont des citoyens appelés à l'occasion d'un délit pour examiner le fait allégué contre le prévenu ou l'accusé, et décider, d'après leurs connaissances personnelles et les preuves qui leur sont fournies, si le délit existe et quel est le coupable. » De plus, elle disait formellement que « leur mission n'a pas pour objet la poursuite des délits et qu'ils ne sont chargés que de décider si l'accusé est coupable ou non. » Cet examen de la culpabilité implique sans doute l'obligation de s'occuper de la moralité du fait, mais nullement de la criminalité, en tant qu'il s'agirait de juger si le législateur a établi une peine méritée, ou si l'accusé doit être soustrait à l'application de la loi pour cause de prétendus torts du pouvoir. L'instruction affichée dans la chambre des délibérations dit que « les jurés manquent à leur premier devoir, lorsque, pensant aux dispositions des lois pénales, ils considèrent les suites que pourra avoir, par rapport à l'accusé, la déclaration qu'ils ont à faire. » Ce n'est donc qu'en violant le titre même de leur institution que les jurés peuvent s'abandonner aux perfides conseils d'une omnipotence que la loi ne leur reconnaît pas.

En France, le jury ne juge jamais les questions de droit : le fait (voy.) seul est soumis à son appréciation, et sa décision, complexe de sa nature, n'influe en rien sur le droit de l'action civile, laquelle peut être accueillie, même en cas d'acquiescement, et en toute matière. A cet égard,

d'amères critiques ont été présentées la jurisprudence établie, cependant que la fidèle expression de l'esprit de la loi.

La loi du 9 septembre 1835 change plusieurs dispositions au jury. Ainsi le nombre de jurés nécessaires a été abaissé à la simple majorité et les votes doivent avoir lieu à secret. Cette loi décide encore qu'il a été dit plus haut, que la cour est unanimement d'avis que les jurés, tout en observant les formes, se sont trompés au fait peut surseoir au jugement et l'affaire à la session suivante.

Nous avons déjà vu au mot CRISES, la manière de procéder aux jugements qui sont soumis au jury nous avons réservé l'explication de ce que celui-ci doit observer dans la chambre des délibérations. Un règlement sur le vote du jury. Le 13 mai 1836, régit aujourd'hui la matière. Le jury, y est-il dit, vote par bulletins écrits et par scrutins et successifs, sur le fait principal, et, s'il y a lieu, sur les circonstances aggravantes, sur des faits d'excuse légale, sur le discernement, et enfin sur les circonstances atténuantes. Le chef du jury sera tenu de poser d'abord la question de culpabilité, et de reconnaître si elle a été reconnue. A cet effet, le chef du jury reçoit du chef du jury un timbre et ouvert sur lequel il fait écrire secrètement par un juré son choix, le mot oui ou le mot non, sur une table disposée de manière que nul ne puisse voir le vote inscrite sur le bulletin. Il remet le bulletin déposé au chef du jury qui, en présence des jurés, fait le dépouillement de ce bulletin et en consigne sur-le-champ le résultat sur la marge ou à la suite de la question sans néanmoins exprimer le résultat des suffrages, si ce n'est lorsque l'affirmative sur le fait principal est prise à la simple majorité. Les jurés sur lesquels aucun vote n'est en faveur de l'accusé sont considérés comme jurés au moins délégués, et sont considérés comme jurés au moins délégués.

ment de chaque n, les
sont brûlés en oice des

rs de 1830 (art. 69) a re-
plication de l'institution du
dits de la presse et aux délits
comme une garantie néces-
sités publiques.

rappor, l'utilité du jury n'a
contestée comme elle l'a été
de justice criminelle. C'est
coasion de plusieurs jugements
les provinces rhénanes, qui,
allemandes, continuent néan-
e régis par le Code Napoléon,
que controverse s'est établie
at, controverse à laquelle ont
docteur Paulus, Feuerbach,
ittermaier et d'autres juricons-
gués.

consulter avec fruit sur l'in-
jury plusieurs Mémoires de
m (1804 à 1808) et les ou-
ants : *Histoire du Jury*, par
ria, 1822, in-8°; *Des pouvoirs
ligations des Jurys*, de Rip-
pps, traduit de l'anglais, par
, 2^e édit., Paris, 1827, in-8°.
elcker, l'un des éditeurs du
kon, a enrichi cette encyclo-
ique d'un savant travail sur le
procédure criminelle en géné-
p. 28-180.

om autres institutions portent
om de jury: nous avons parlé
xpropriation à l'art. Expro-
C'est sur le rapport d'un jury
si les savants, les artistes et les
les plus notables que sont re-
positions publiques, les objets
s produits de l'industrie qui
ntés dans ce but, et que le roi
suite les récompenses et les dis-
séritées par chacun. Z.

JAMBE (*hyoscyamus*, de ὄσ-
zog, fève de porc, ainsi nommée
son action vénéneuse sur les
au dire d'Élien). C'est une
la famille des solanées, si fé-
poisons, et qui appartient à la
: monogynie de Linné. Les ca-
genre sont les suivants : calice
: pièce, tubuleux, à cinq divi-
sionnelle monopétale en forme d'en-

tonnoir dont le tube est court et le
limbe ouvert et découpé obliquement en
cinq segments obtus et inégaux; cinq
étamines insérées au tube de la co-
rolle et inclinées; un ovaire supérieur,
surmonté d'un style avec un stygmate en
tête. Le fruit est une capsule ovale sillon-
née de chaque côté, ventrue à sa base,
s'ouvrant horizontalement à son sommet,
partagée horizontalement en deux loges
contenant chacune beaucoup de graines.

Dès la plus haute antiquité, les jusquia-
mes ont été connues comme des plantes
vénéneuses, et employées comme médica-
ments. Parmi les nombreuses espèces, on
distingue la *jusquiame noire*, plus par-
ticulièrement employée de nos jours, tan-
dis que les anciens se servaient davantage
de la *blanche*; la *jusquiame dorée*, la
scopolie; la *jusquiame physaloïde* et
la *jusquiame datoïa*. Ces deux dernières
sont plus abondantes et plus usitées dans
l'Orient, où elles entrent dans des com-
positions propres à provoquer cette ivresse
rêveuse et agréable que les Musulmans ne
peuvent demander aux liqueurs spiritueu-
ses. Voy. HACHISCH.

Les jusquiames d'ailleurs ont toutes des
propriétés semblables à celles de la jus-
quiame noire, et qui dépendent de la pré-
sence de l'*hyoscyamine*, principe alcaloïde
découvert par la chimie moderne et qui s'y
trouve à l'état de sel. Cette plante, com-
mune dans l'Europe tempérée et méridio-
nationale, a été souvent l'occasion d'em-
poisonnements, sa racine, ses feuilles
ou ses semences, ayant été confondues
avec des parties semblables de plantes
potagères. Sa racine épaisse, pivotante et
blanchâtre (à peu près comme celle du
panais) donne naissance à une tige cylin-
drique rameuse, feuillée, haute de 40 à 60
centimètres. Elle est chargée, ainsi que les
feuilles, d'un duvet lanugineux abondant
et doux au toucher. Ses feuilles sont gran-
des, ovales-lancéolées, sinuées, d'un vert
pâle; celles de la tige, alternes, sessiles et
amplexicaules; les radicales rétrécies en
pétiole à leur base et étalées sur la terre.
La plante entière exhale une odeur forte
et désagréable. Les fleurs, assez grandes,
d'un jaune pâle, veinées d'un pourpre
foncé, sont sessiles, axillaires, et disposées
sur les rameaux en épis terminaux, tou-

nés d'un seul côté. Cette plante croît sur les bords des champs, dans les lieux incultes et dans les décombres, et fleurit dans les mois de juin et de juillet.

Les symptômes produits par l'usage intérieur des jusquiames sont : un délire plus ou moins violent, ordinairement gai, accompagné d'une ardeur brûlante de la bouche et de la gorge, de vertiges, de convulsions. La mort en a été fréquemment la suite, et les recueils scientifiques sont remplis d'histoires de familles entières, de communautés religieuses, ou de détachements militaires qui ont été victimes d'accidents de ce genre. La jusquiame entrain dans les onguents dont se frottaient les sorciers pour aller au sabbat. Elle est au nombre des poisons narcotiques, et les maux auxquels elle donne lieu doivent être traités par les moyens appropriés à ce genre de poisons. *Voy.* EMPOISONNEMENT, NARCOTIQUES et POISONS.

Comme toutes les substances analogues, la jusquiame a pris place parmi les médicaments, et a été employée surtout dans les affections douloureuses, soit de concert avec l'opium, soit pour suppléer cette substance. Elle a été spécialement recommandée dans les névralgies (*voy.*) et elle y a procuré quelques guérisons, bien qu'elle ne jouisse pas de toute l'efficacité que lui attribuent certains auteurs. Outre l'emploi de la jusquiame en substance, qui est le moins certain de tous, on en a préparé plusieurs extraits à l'aide de l'eau ou de l'alcool; mais la substance alcaline qu'on en retire est effectivement la partie la plus active, et celle qu'on peut administrer avec le plus de précision et de certitude. Il faut procéder par doses faibles d'abord, surtout pour l'hyoscyamine, qui est très vénéneuse, ne serait-ce qu'à la dose d'un grain. La jusquiame entrain aussi dans une foule de médicaments composés qui sont aujourd'hui tout-à-fait hors d'usage. F. R.

JUSSIEU (FAMILLE DE). Cette famille, qu'on a appelée la *dynastie botanique*, est originaire de Lyon. Elle a eu le rare et glorieux privilège de voir se perpétuer la même science parmi plusieurs de ses membres, dont chacun, continuant l'œuvre de son prédécesseur, l'enrichissait de ses propres découvertes.

LAURENT e *Jussieu*, apothicaire distingué de Lyon, y devint père d'une nombreuse famille. Trois de ses fils allèrent à tour leur résidence à Paris, et commencèrent au XVIII^e siècle des trois frères, **ANTOINE**, né le 1686, après avoir terminé ses études de médecine dans sa ville natale, se fit docteur en médecine à Paris, et se livra à la botanique sous Tournefort, et fut l'un des savants disciples. Antoine parcourut le midi de la France et une grande partie de l'Espagne. On lui doit une description des célèbres mines d'Almaden, qu'il entra à l'Académie des Sciences ayant à peine 25 ans. Peu après il fut professeur au Jardin des Plantes, et développa avec succès la méthode de Tournefort (*voy.*), méthode qui est encore en Europe le plus généralement connue. Antoine, qui était un amateur passionné de ce genre de science, ajouta un appendice à son *Systema rei herbariæ*, et fit succéder à sa description une suite de dissertations sur le café, le *macer* des anciens, le *maruba*, le *corispermum*, etc. Il s'occupa aussi de déterminer la nature et les causes des pétrifications curieuses.

comme médecin, il compte par ses services philanthropes de son temps; il soulagea les pauvres et les aidait de sa bourse, leur ayant donné les soins les plus nécessaires. Antoine mourut le 22 août 1755. **BERNARD** de Jussieu, son frère, et non moins célèbre par ses vertus que par son mérite scientifique, naquit à Lyon, en 1699. De fortes études lui firent prendre la route des sciences. Appelé à Paris par son oncle Antoine, il fut son compagnon pendant les voyages que fit celui-ci dans le midi de l'Europe, en 1711; il avait à peine 17 ans; mais son talent était si grande qu'il retira un grand fruit de cette exploration, et pour maître et pour guide un livre dont la parole était sur lui toute-puissante. Au retour en France, Bernard se fit docteur en médecine, en 1720. Sa sensibilité ne lui permettant pas de se faire botaniste et vint habiter Paris, où il ramplaga V

me sous-démonstrateur au Jardin des Plantes. Trois ans après, il donna la 2^e édition de l'*Histoire des plantes qui croissent dans les environs de Tournefort*, que le premier ouvrage de Tournefort, que le second compléta, en y ajoutant un supplément. La publication de ce livre, et diverses communications successives à l'Académie des Sciences, le firent admettre dans l'Académie, en 1725. A cette époque, un petit nombre de personnes se livraient à l'étude des sciences naturelles, mais les secours nécessaires pour l'Académie des Sciences : un ou deux ouvrages d'un intérêt médiocre et l'ardeur pour l'étude suffisait à peine à obtenir cet honneur. Antoine, digne à 25 ans, Bernard à 26, furent à 27, et tous trois avant de publier les travaux auxquels leur célébrité.

Après la mort d'Antoine, Bernard fut réuni à Trionon (voy.) les sciences en France. Cet ordre, ordonné par Louis XV, fut exécuté avec un grand empressement. Le nouveau système classé, d'après la méthode de Jussieu, fut suivi par 65 familles suivant une division fort analogue à celle qui fut adoptée au Jardin des Plantes.

de Jussieu écrivit peu, et pour cela une influence marquée sur la botanique (voy. T. III,) fut rendre la science aimable et ouvrir une route nouvelle dans laquelle de nombreux s'élancèrent avec ardeur. Cependant publié plusieurs ouvrages importants sur les polyptères d'eau douce, dont lui qui constata le précipité de l'ammoniaque pour le venin de la vipère ; ses mémoires, plus nombreux qu'étaient un grand intérêt à l'époque de sa disparition. Il mourut le 6 novembre 1777, deux mois avant Linné il s'était fait un ami. On a dit de Jussieu que, pendant sa longue vie, il ne trouva ni honneur et en obtint l'estime, et pas un ennemi dont il mérita la haine. Jussieu naquit à Lyon, en 1703, et fut appelé à Paris, comme son

frère Bernard, par Antoine qui était la providence de la famille. Médecin instruit et botaniste habile, il quitta l'étude des sciences médicales et celle des sciences naturelles pour se livrer aux mathématiques. Il devint un ingénieur habile. Ce fut la grande variété de ses connaissances qui le fit choisir pour accompagner, au Pérou, La Condamine (voy.) et les astronomes français chargés au nom de l'Académie de mesurer un degré du méridien. Cette belle expédition terminée, Jussieu laissa partir les académiciens : il resta au Pérou 36 ans, oubliant toujours de revenir en Europe. Un vaisseau français mettait-il à la voile, il se disposait aussitôt à partir ; mais préoccupé par des travaux importants qui n'étaient jamais entièrement terminés, il demeurait, ne pouvant se résoudre à s'éloigner d'un pays si fertile en productions curieuses et pour la plupart inconnues. Il parcourut le Pérou dans toutes les directions, dressant des cartes et des plans, et recueillant une foule d'observations singulières. L'exercice de la médecine lui tint lieu de fortune ; les Péruviens, grands admirateurs de ses talents, le tyrannisèrent à force d'estime et s'opposèrent plusieurs fois à son départ, qui pourtant eut lieu à la fin, en 1771. Joseph espérait pouvoir mettre en ordre ses manuscrits pendant le peu d'années qui lui restaient encore à vivre ; mais, de retour en Europe, ses facultés intellectuelles ne tardèrent pas à l'abandonner ; il perdit la mémoire, et mourut le 11 avril 1779, dans un état complet de caducité ; il était depuis plus de 40 ans associé de l'Académie des Sciences.

ANTOINE-LAURENT de Jussieu, fils de Christophe, frère aîné des trois précédents, naquit à Lyon, le 12 avril 1748 ; il venait d'achever ses études dans sa ville natale, lorsque son oncle Bernard l'appela auprès de lui, à Paris, en 1765 ; à peine avait-il atteint l'âge de 17 ans. En 1770, Antoine-Laurent qui s'était fait recevoir docteur en médecine, fut proposé à Buffon pour suppléer Lemonnier, à qui ses fonctions de premier médecin du roi ne permettaient plus de professer. Le jeune Jussieu, pris à l'improviste, étudiait la veille ce qu'il devait enseigner le lendemain ; mais bientôt il parvint à dominer sa matière

et put remplir sa tâche avec distinction.

En 1773, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences, après avoir appuyé sa candidature de la présentation d'un mémoire sur les renonculacées. Ce fut en composant ce travail que Jussieu se sentit, disait-il, vraiment botaniste. L'importance relative et subordonnée des caractères naturels y fut démontrée jusqu'à l'évidence et avec une grande profondeur de vues. Peu après, ce botaniste, toujours préoccupé de ses projets de réforme, proposa à l'Académie le plan d'une méthode nouvelle, d'après laquelle le Jardin du Roi à Paris devait être replanté, la méthode de Tournefort paraissant insuffisante. Bernard de Jussieu approuva ses dispositions, et son neveu se chargea seul de l'exécution avec le jardinier en chef, André Thouin.

Ces travaux pratiques n'empêchaient pas Antoine-Laurent de s'occuper avec une ardeur soutenue du perfectionnement de la méthode naturelle; il préparait dans le silence de la méditation un ouvrage destiné à servir de base à la science et à fixer l'opinion du monde savant sur le mérite de la nouvelle classification.

Ce grand travail parut en 1789, sous le nom de *Genera plantarum* (voy. HISTOIRE NATURELLE, T. XIV, p. 78). L'impression, commencée en 1788, dura plus d'une année, et elle offrit cette particularité que le manuscrit ne fut jamais écrit en entier; l'auteur, qui le composait au fur et à mesure des exigences de l'imprimeur, n'eut jamais que deux ou trois feuillets d'avance sur la composition typographique.

Pendant la révolution, de 1790 à 1792, Jussieu fut administrateur des hôpitaux de Paris. En 1793, il s'occupa de la réorganisation du Jardin des Plantes qui prit le nom de Muséum d'histoire naturelle. Cet illustre savant contribua beaucoup à porter cet établissement au degré de splendeur qu'il a atteint de nos jours. Déjà, en 1777, Antoine-Laurent de Jussieu avait été nommé administrateur du jardin. Il fut compris dans la formation de l'Institut, et, en 1804, il entra à la Faculté de médecine de Paris, en qualité de professeur de matière médicale. En 1808, il fut nommé conseiller à vis de l'Université.

La nature lui fit perdre en sa chaire de botaniste au Jardin du Roi, à son fils (à loin). Il s'éteignit paisiblement le 13 septembre 1836. Ses dernières années furent pleines de calme et de repos. M. Flourens a prononcé son éloge à l'Académie des Sciences, le 13 août 1837.

Ce grand botaniste n'a point écrit la seconde édition de *Genera*; il l'a suppléée en donnant une liste d'articles dans le grand *Dictionnaire des sciences naturelles*, et dans les *Annales du Muséum*, en 1793, reprenant successivement les familles fondées par lui, il est pour lui-même un juge sévère d'une sorte de postérité impartiale et désintéressée. Il proposa plusieurs réformes qu'avaient rendues nécessaires les perfectionnements de la science; ce serait un travail intéressant et digne du fils d'un Jussieu, de rassembler ces documents précieux pour la seconde édition de ce livre sur lequel nous reviendrons à propos de la MÉTHODE NATURELLE.

Antoine-Laurent, qui écrivait avec élégance et facilité, aimait la botanique des anciens; il se livra à l'exercice de sa sagacité sur les textes grecs et latins, et se livra à la dénomination des plantes dans les classiques grecs.

M. ADRIEN de Jussieu, fils d'Antoine-Laurent, est né le 23 décembre 1781, comme son père, dans une illustre famille; il commença sa carrière, comme son père, par des études de droit, qu'il dirigea plus spécialement vers les sciences qui font la gloire de la France. Il a publié plusieurs ouvrages de botanique, et en 1826, il succéda à son père au Muséum. L'Académie de Médecine l'a appelé dans son sein en 1833.

JUSTE LIEBIG et L'INDUSTRIE (voy. CHEMIE) ont permis de faire ou de ne pas faire ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est utile et ce qui est nuisible, ce qui est pour l'homme le mérite ou le crime.

(*) M. ALEXIS de Jussieu, ancien professeur de botanique à la Faculté de Médecine de la Vienne, et qui, en 1837, fut nommé directeur de la police au département de l'Isère, appartient à la même famille, ainsi que M. JUSTE LIEBIG, secrétaire général de la Faculté de Médecine de la Seine et député du département de la Seine, élu en 1833. L'ouvrage de M. Liebig sur la Chimie organique a été traduit en français par M. Chevreul.

nécessaire du juste et de l'injuste à priori, indépendamment de science, dans le cœur de l'homme primitif se rencontre chez toutes les nations, et même chez ceux qui vivent en dehors de toute civilisation. C'est un sens du devoir; le *sen-tentia honesti*, dit Reid; une faculté en vertu de laquelle l'homme qui est bien ou mal dans les choses ne s'a qu'à écouter une voix intérieure, la conscience, qui lui indique le bien aux dépens même de ses intérêts. Cette idée du juste et de l'injuste est le fondement de la morale. Non-seulement cette faculté est à l'homme les idées primitives et de l'injuste, mais elle nous sert de base à nos jugements particuliers sur la moralité de telles actions. Voy. CONSCIENCE, BIEN, MAL.

Le panthéisme a regardé comme une intuition, cette sensation de la justice ou de l'injustice, qui se présente à l'esprit sans qu'il y ait eu de réflexion. Tout objet étant perçu par la sensation tombant dans le domaine de la raison qui la juge et en fait la loi, il en résulte que si l'idée de justice est en harmonie avec la conformation naturelle de l'homme, elle prouve; si, au contraire, elle est en désaccord et tend au mal, l'esprit ne peut que la repousser. La qualification de juste ou de injuste, de bien et de mal, ne sont que des étiquettes existant par eux-mêmes sans aucune moralité, indépendantes des actions. Mais ce système pernicieux a été réfuté par la saine philosophie. On ne peut pas dire que l'homme est naturellement à tort que Hobbes a voulu prouver en disant que la justice sur les lois est relative aux coutumes de chaque pays. On ne peut pas dire ainsi, rien ne serait, de juste ou injuste, bien ou mal; il n'y a ni vice ni vertu. Telle action est louable ou condamnable chez un peuple, telle loi, et louable chez un autre peuple par un code différent. Une action peut être sans conséquence morale dans un pays, et sans conséquence morale dans un autre pays; mais ce qui est louable dans un pays est condamnable dans un autre pays.

Le juste et l'injuste sont des notions que l'on s'est portées; et si le législateur impose une loi inique, force est de s'y soumettre, mais la conscience publique la flétrit et la condamne. La justice est donc indépendante absolument de toute circonstance extérieure; et, comme le dit Cudworth, son origine se rapporte à la raison qui la découvre dans la nature même des choses. L. D. C.

JUSTE-MILIEU, moyen terme entre deux extrêmes (voy. ce mot), équivalant à ce précepte des sages de la Grèce, οὐδὲν ἄγαν, *ne quid nimis*, point d'exagération en rien, de la mesure en toutes choses, maxime dont la pratique constitue la modération et la sagesse politiques.

Depuis la révolution de juillet (voy.), le mot de *juste-milieu* est devenu la dénomination d'un parti ou d'un système gouvernemental, et voici à quelle occasion.

A cette époque, la France, par une conséquence naturelle de cette grande secousse, était partagée entre plusieurs partis. Celui du *mouvement* était pressé d'en finir avec tout ce qui rappelait encore les anciennes institutions du pays et de propager au dehors les idées nouvelles; celui de la *résistance*, au gré duquel on avait déjà trop innové, recommandait une marche graduelle dans les réformes, et combattait la propagande pour conserver de bons rapports avec les autres états. Il y avait peut-être trop de timidité dans ce dernier parti, trop de fougue dans l'autre: aussi dès le commencement de l'année 1831, le roi Louis-Philippe, parlant à la députation de la garde nationale d'un département, recommanda un juste-milieu entre les opinions extrêmes, entre deux systèmes également défectueux. Ce fut une espèce d'éclectisme politique qu'il proposa. Peu après, le 29 juillet 1831, répondant à une adresse de la ville de Gail-lac, il développa son idée en ces termes: « La France pourra jouir en paix des avantages qu'elle a si glorieusement conquis. Toutefois il faut s'entendre sur ces avantages. Il ne faut pas croire qu'ils consistent dans une extension de toutes les libertés, au-delà des bornes que l'ordre public et l'esprit de nos institutions ont posées. Sans doute la révolution de juillet doit porter ses fruits; mais cette expression n'est que trop souvent employée

dans un sens qui ne répond ni à l'esprit national, ni aux besoins du siècle, ni au maintien de l'ordre public. C'est pourtant cela qui doit nous tracer notre marche. Nous chercherons à nous maintenir dans un *juste milieu*, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal. Ami de la liberté, patriote sincère, je l'ai toujours chérie, et j'ai déploré les désordres qu'ont entraînés les mouvements révolutionnaires; je suis venu avec le désir, avec l'intention d'en préserver mon pays, aussi bien que de tous les abus de l'arbitraire dans l'exécution des lois. » Le roi employant ainsi les mots de *juste milieu* pour caractériser la politique de son gouvernement, cette expression fut répétée et fit grand bruit dans la polémique des partis. Les plus exagérés s'en emparèrent pour stigmatiser cette politique tempérée qu'ils appelaient un système de bascule; ils en firent eux-mêmes l'*absurde milieu*, en déplaçant le véritable point de partage dont ici tout dépend.

Certes, il n'y avait rien d'absurde dans cette détermination de résister avec fermeté à ceux qui voulaient la guerre, sans se laisser enchaîner par les terreurs des partisans de la paix à tout prix; et nous ne trouvons pas davantage dans les paroles du roi la tendance matérialiste et démoralisante qu'on a reprochée à son système.

M. Ch. de Rémusat, depuis ministre de l'intérieur, a donné, dans un de ses discours prononcés à la Chambre des députés, le commentaire suivant du système du juste-milieu : « Ce n'est pas, a-t-il dit, une politique de fatigue et de crainte; elle a été le triomphe, l'alliance de ces deux principes : la justice et la passion. Elle consiste à mettre la passion sous les ordres de la justice. »

Ainsi entendue, la chose, quoique très rare dans tous les temps, est néanmoins fort ancienne. Aristote déjà l'a beaucoup préconisée. Le mot lui-même n'était pas nouveau et ne pouvait pas l'être. Il se trouve, en effet, pour ne citer qu'un seul exemple, dans une dépêche du comte Nesselrode, adressée à M. de Séverine, en date du 14 janvier 1827, et publiée dans le *Portfolio*. « La politique de la Russie,

disait le ministre à l'envoyé plénipotentiaire, est tout entière dans sa *juste milieu* entre les extrêmes. »

Il est bon d'ajouter que ces principes se rapportaient qu'à la politique intérieure de la Russie, et plus spécialement ses rapports avec la Confédération germanique, tandis que c'était une maxime générale, un principe d'une portée universelle, que Louis-Philippe a depuis.

Il importe avant tout de bien saisir sur le mot. Le *juste-milieu* n'est pas un point à égale distance de deux extrêmes, dont l'un peut être le vrai et du juste que l'autre. Il faut véritablement tomber qu'il y a dans l'absurde que de le placer au milieu. La place doit être fixée indépendamment du mouvement des partis, suivant la mesure de la justice. Ainsi le gouvernement prendra pas son point d'appui au milieu tiré au milieu entre les libéraux et les radicaux, se penchant du côté des uns, tantôt du côté des autres, mais de leurs exagérations en posant il dégagera des principes auxquels puissent se rallier les hommes sages et désintéressés dans la lutte. Ce système de modération consiste à suivre les évolutions des partis et à s'en rapprocher le gouvernement de ce qui semble le plus près de la vérité et de la justice, sans craindre d'adopter lorsque ses idées sont utiles, et de ne pas s'abandonner, quand il s'agit d'un principe qu'il soutient par ses conséquences funestes.

Sans doute une pareille politique n'est pas celle qu'adoptera un homme ambitieux et de popularité. Repousser les mesures marquées au coin de la modération et de la passion, pour se livrer à celles qui sont empreintes de la dignité et de la justice; combattre les tendances qui pourraient entraîner le gouvernement dans des excès; comprimer des élans généreux, mais prématurés et dangereux; voilà assurément se charger d'un rôle brillant et peu propre à tenter l'ambition. C'est à peine si les ennemis de la justice qu'on rencontre dans cette occasion ne se font pas les accusateurs de faiblesse et d'

que et qu'il faut supporter sont compensés par l'approfit nombre d'hommes sages aux yeux desquels l'ordre et bien préférables à de stériles au fracas des victoires et des

J. H. S.

§ (*justitia*, de *jus*, droit, ion morale et métaphysique).

La vertu morale qui fait au ce qui lui est dû, qui nous aie à autrui ce qu'on ne voud nous fût fait à nous-mêmes ; effet les bases de toute justice (*voy.*) va plus loin, car elle ipe, l'affection, l'amour.

est inséparable de la vérité, tût la justice n'est que la véaction ; toutes deux émanent e, de qui dérive toute vertu.

Justice ne se fonde pas sur e s'appelle *équité* (*d'æquus*, ane justice naturelle, qui n'a ice que la conscience, et que it rendre plus douce, plus

La justice prend le nom d'*imrsqu'*elle désigne cette disposi t la balance en parfait équiligements humains ; l'exercice rtu suppose nécessairement 'un litige : c'est la vertu d'éstrat, c'est une qualité essen'homme du monde, c'est le oir de l'homme de lettres qui critique.

ours ordinaire des choses de on de la justice a souvent be- tempérée par l'indulgence iblesse humaine s'accommode ustice trop rigoureuse : de là lont l'expression est peut-être nais qui n'en est pas moins r une adoption universelle : *us, summa injuria*.

justice est une extrême injure.

sophie et la religion sont d'ac- lacer la justice au premier rang, vertus dites *cardinales* (*voy.* ivant Cicéron, la justice cond à ne nuire à personne, ni à et ensuite à diriger toutes ses s l'utilité commune. Grotius rant toute loi positive, il exis-

lop. d. G. d. M. Tome XV.

tait des notions primitives suffisantes pour démêler le juste (*voy.*) d'avec l'injuste. Puffendorf soutient au contraire que des lois expresses étaient nécessaires pour fonder les qualités morales des actions : nous croyons avec Grotius et contre Puffendorf, que Dieu a fait de la conscience de l'homme le tabernacle de la justice.

Les anciens ont personnifié la justice, surtout en tant qu'elle préside aux jugements. *Voy.* l'art. suivant, *ASTRÉE, THÉMIS*, etc.

P. A. V.

JUSTICE (droit). Dans le langage des juriconsultes, c'est la conformité de nos actions avec la loi. Ce mot signifie aussi le tribunal où l'on juge les parties, et quelquefois le pouvoir de faire droit à chacun, ou l'exercice de ce pouvoir. Il sert encore à désigner l'ensemble du corps judiciaire. On nomme justice *ordinaire*, celle qui est rendue par un tribunal constitué suivant les règles du droit commun ; et justice *exceptionnelle* (*voy.* *ΕΧΕΡΤΙΟΝ*), celle que rend un tribunal constitué contrairement à ces règles.

En France, toute justice émane du roi ; elle s'administre en son nom, par des juges qu'il nomme et qu'il institue (Charte de 1830, art. 48). *Voy.* **JUDICIAIRE** (*pouvoir*) et **TRIBUNAUX**.

Sous l'empire des lois féodales, le droit important de rendre la justice appartenait à tous les possesseurs de fiefs, qui le faisaient exercer, en leur nom, par des juges qu'ils commettaient. C'était un droit lucratif, inhérent au fief même, et qui en faisait partie. Aussi était-il de principe, qu'en France les justices étaient *patrimoniales*. Néanmoins, tous les possesseurs de fiefs n'exerçaient pas cette prérogative d'une manière également étendue. On distinguait, en effet, la justice en *haute, moyenne* et *basse*.

Le seigneur *haut-justicier* connaissait de toutes causes réelles, personnelles et mixtes entre ses sujets, ou lorsque le défendeur était son sujet. Il avait, comme s'expriment les auteurs, le *jus gladii*, c'est-à-dire, qu'il jugeait au criminel et pouvait prononcer la peine de mort. Certaines causes étaient réservées au juge royal : par exemple, celles relatives au domaine du roi, aux dîmes, et, en matière criminelle, les crimes de lèse-majesté,

de fausse monnaie, et autres exceptées par l'ordonnance de 1670. Son pouvoir s'étendait aussi sur ce qui concernait la police et la voirie. Le seigneur haut-justicier jouissait de plusieurs droits fiscaux. Il recueillait les biens confisqués qui se trouvaient dans l'étendue de sa justice, sauf ceux dont la confiscation avait été prononcée pour crime de lèse-majesté ou de fausse monnaie. Les biens en déshérence, les épaves, les biens vacants, et en certains cas la succession des bâtards, lui appartenaient.

Le seigneur *moyen-justicier* connaissait aussi de toutes les causes personnelles, réelles et mixtes, et pouvait prononcer contre ses sujets l'amende portée par la coutume. Il joignait à la police des chemins l'inspection des poids et mesures. Quant aux matières criminelles, les coutumes variaient sur l'étendue du pouvoir du *moyen-justicier*.

Enfin, le seigneur *bas-justicier* connaissait de toutes les matières personnelles entre ses sujets, jusqu'à la somme de 60 sols parisis. Il exerçait la police dans son territoire, et prononçait sur les injures légères et autres délits, dont l'amende n'excédait pas 10 sols parisis.

L'origine de la plupart des justices seigneuriales était si ancienne, que le plus grand nombre des seigneurs ne pouvait représenter le titre de concession. Toutefois elles étaient censées émanées du roi, et lui seul pouvait en concéder de nouvelles. Les justices seigneuriales ont été supprimées par la loi du 4 août 1789.

On désignait quelquefois par le mot de *justice*, les piliers ou fourches patibulaires où l'on exposait le corps des criminels mis à mort. Le haut-justicier pouvait avoir une justice à deux piliers, le baron à quatre, le comte à six. Les dispositions des coutumes n'étaient point uniformes à cet égard. Voy. FIEF, DROITS RÉODATX. PRÉVÔT. SÉNÉCHAL. E. R.

JUSTICE DE PAIX, VOY. PAIX.

JUSTICIER. Dans le langage ordinaire, ce mot désigne l'homme qui aime à rendre justice. C'est dans ce sens que le peuple avait surnommé *le justicier* (el *justiciero*) ce Pierre, roi de Castille, qui avait pourtant souillé son règne par de nombreux actes de cruauté. Les écrivains

de l'époque romane appellent magistrat chargé de rendre la loi dans le sabliou *Du Prévôt* :

Biau prodons, c'est le justici
Qui les larrons, les murtriers
Quand ils ont forfet, les fet j
Un en a pris, si le va pendre.

En droit féodal, on nomme le seigneur qui avait droit de jurt. précédent et SEIGNEUR.

Au moyen-âge, on donna *justicier* (*justiza*) au magistrat des institutions libres de l'Aragon, à la tête des États, depuis où ce royaume fut séparé de en 1035, jusqu'à l'époque où le-Catholique, par son mariage, réunit toute l'Espagne sans. Voy. ARAGON, T. II, p. PHONSE III, T. I^{er}, p. 511.

JUSTIFICATION, VOY. T. XII, p. 586.

JUSTIN (SAINT), martyr, res apologistes les plus célèbres anciens de tous, naquit à Fl. Samarie, vers la fin du 1^{er} J.-C. Il se livra d'abord avec tude de la philosophie; mais, les péripatéticiens, les stoïciens et les platoniciens aux dressa successivement, n'ayant donné une explication satisfaisante de la nature de Dieu et de sa personnalité, se tourna enfin vers le christianisme. Il trouva la solution de ces grandes questions. Il embrassa donc la religion chrétienne sans renoncer à porter le nom de philosophe; que quelques chrétiens regardèrent dans la suite pour mal faire profession d'un genre austère.

Les disciples du Christ étaient butte à des calomnies de toute les accusait de n'avoir point de but, ce qu'ils n'avaient encore ni temples, ni statues, et de se livrer à des assemblées, à des actes de la plus grande immoralité. Quadratus, Méliiton, Miltiade essayèrent à justifier de ces imputations. Justin, de son côté, composa des *logies* qu'il présenta, dit-on

le à Antonin-le-Pieux (vers l'an 139) et la seconde à Marc-Aurèle (vers 162). On appelle dans ces deux ouvrages, et l'un seulement nous est arrivé dans son intégrité, aux vertus connues des Grecs, à leur charité, à leur chasteté, à leur patience dans les souffrances; il raconte ce qui se passait dans les assemblées; et pour relever le christianisme aux yeux des polythéistes, il cherche à prouver qu'il est parfaitement d'accord non-seulement avec la raison, mais encore avec les doctrines des plus grands philosophes grecs. On remarque dans ces apologies ce mélange d'idées païennes et d'opinions néoplatoniciennes qui caractérisa plus tard l'école d'Alexandrie (voy.). Justin fait en effet du Verbe, de la parole créatrice de l'univers, une hypostase, le fils de Dieu, Jésus, avant ainsi le dogme de la Trinité tant dans la suite par le symbole d'Ancêtre. Il admettait que le christianisme existait avant Jésus-Christ, et il croyait tous les hommes, depuis le commencement des siècles, qui avaient vécu conformément aux lois de la raison souveraine, dont le Christ n'était pour lui que la consécration, avaient été de véritables chrétiens (Apol., I, cap. 46). Une circonstance remarquable encore, et qui doit frapper d'autant plus que Justin a été banni à Éphèse et à Rome, c'est qu'il cite jamais les écrits de saint Jean et de saint Paul, et qu'il semble n'avoir connu que les trois premiers évangiles ou d'être même le seul évangile des Nations.

Dans ces deux apologies, nous avons vu un Dialogue avec le juif Tryphon (Apol., I, cap. 17) où il prouve l'unité du christianisme par l'accomplissement des prophéties; deux traités des Gentils, un traité de la Monarchie de Dieu. On lui attribue encore quelques ouvrages, mais qui ne paraissent pas être de lui. Saint Irénée (vers. hæres., IV, 14) et Photius (Bibl., cod. 125) nous apprennent qu'il a écrit un traité contre Marcion dont il doit regretter la perte.

Justin souffrit le martyre à Rome, l'an 165. Ce n'était point un homme de génie; mais il avait beaucoup d'érudition,

et par sa piété, ainsi que par la pureté de ses mœurs, il fit honneur au christianisme. Ses ouvrages ne se distinguent ni par la méthode, ni par la force du raisonnement, ni par l'éclat du style; mais ils offrent une source précieuse à ceux qui veulent étudier l'histoire des premiers siècles de l'Église. Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de Robert Estienne (1551 et 1571, en grec), de Commelin (1593, en grec et en latin), de Morel (1656), de Maran (1742), et d'Oberthür (1777). E. H.-G.

JUSTIN I-II, empereurs d'Orient, voy. BYZANTIN (empire), T. IV, p. 386.

JUSTIN. C'est le nom d'un auteur latin qui abrégé l'histoire universelle de Trogue-Pompée (voy.). L'obscurité qui règne sur la vie de cet historien enveloppe aussi celle de son abrégiateur, qu'on a fait naître au temps de Théodose, et parfois appelé, sur la foi de certains manuscrits, *M. Justinus Frontinus* et *M. Justinianus Justinus*. Les meilleurs critiques pensent qu'il a vécu sous les Antonins.

On a souvent accusé Justin d'avoir causé la perte du grand ouvrage qu'il abrégé; et à cette occasion, on s'est même déchainé contre les abrégiateurs en général (voy. ABRÉGÉ et ÉPITOME). Bacon les regarde comme une vermine de l'histoire: « Nous voulons, dit-il, qu'on les rejette absolument, attendu qu'ils ont rongé le corps d'un grand nombre d'histoires intéressantes, et les ont enfin réduites à une sorte de résidu inutile. » (*Dign. et accr. des sciences*, II, 6.) Cette sentence est trop rigoureuse; et, quant à Justin, il parle trop honorablement de Trogue-Pompée dans sa préface et dans plusieurs passages de son histoire, pour qu'on lui suppose l'intention de l'assassiner, comme on l'a dit, afin d'en hériter. La perte des 44 livres de l'historien primitif est une injure du temps; applaudissons-nous du moins que l'abrégiateur nous soit parvenu. Nous le devons d'autant plus, que les livres XVIII et XIX, par exemple, renferment à peu près tout ce que nous savons sur les Carthaginois avant leurs démêlés avec les Romains. Les quatre livres suivants sont également d'une haute importance, ainsi que les livres XXXVI et XLII, ren-

fermant des événements pour lesquels l'auteur est la principale source historique.

On reproche à Justin d'être un mauvais chronologiste, de mutiler l'histoire, de supprimer au lieu d'abrégé; de se tromper assez souvent sur les temps, les faits, les personnes et les lieux; d'employer des mots inusités, des constructions vicieuses, d'abuser de l'antithèse, etc. Parmi ses mérites, on compte la pureté, la clarté et l'élégance de son style en général, l'agrément et l'intérêt de sa narration, les renseignements précieux qu'il donne sur des époques qu'il éclaire, etc.

Son abrégé a pour titre : *Historiarum Philippicarum et totius mundi originum, et terræ situs, ex Trogo Pompeio excerptarum libri XLIV, a Nino ad Cæsarem Augustum*. L'édition princeps est, d'après Fabricius, celle de Rome, 1470, in-4° ou petit in-fol., sans date; d'autres pensent que c'est celle de N. Jenson, Venise, 1470. On estime particulièrement les éditions de Rome, 1472; de Milan, 1474; de Paris, avec les excellentes notes de Bongars, 1581; d'Elzevir, 1640; celle de Gravius, Leyde, 1701; celle de Gronovius, *ibid.*, 1719; 2^e éd., 1760; celle de Wetzel, Liegnitz, 1806; celle de Lemaire, 1823; et celle de Frotscher, Leipzig, 1828, 3 vol. in-8°.

Les plus anciennes traductions françaises de Justin sont celles de Michel, dit de Tours, in-12, 1540, et de Claude de Seyssel, in-fol., 1559. L'abbé Paul en a donné une nouvelle en 1774, qui a été réimprimée en 1817. MM. Jules Pierrot et Boitard ont traduit Justin pour la Bibliothèque latine-française de M. Pancoucke. J. T-V-S.

JUSTINIANI. C'est le nom d'une famille patricienne et princière d'Italie, qui rattache son origine aux anciens souverains de l'île de Chio, et dont on trouve les diverses branches établies dès le *xiv^e* siècle à Venise, à Gènes, en Corse, et, dans des temps plus rapprochés de nous, à Rome. On y remarque des évêques, des hommes d'état, des historiens, des capitaines : saint LAURENT JUSTINIANI, patriarche de Venise, en 1433; MARC-ANTONIO, doge en 1684; AUGUSTIN, évêque de Nubbio dans l'île de Corse, auquel Bayle a consacré un article, etc., et,

de nos jours, des princes et de (voir *Biogr. univ.*, t. XVII, t. LXV). Il existe à Venise des ce nom : le palais *Justiniani*. Le palais *Justiniani Orsatto*. La niani est une des plus belles pagnie de Gènes. Une collect bleaux, célèbre sous le nom d *Giustiniana*, fut formée par le marquis Vincent Justiniani, à Rome vers la fin du *xvii^e* si commencement du *xviii^e*. Le palais, bâti sur une partie des bains de Néron, reçut cette qui a été gravée en 1642 (Re in-fol.). On y remarquait sur tue de la *Minerve* et le bas- *malthée*, qui, tous deux, sont au Vatican. La galerie Justinian vement accrue par d'autres m cette famille, fut transportée. 1807. Quelques-uns des tabl composaient furent alors vend comptait encore 170 en 181. le roi de Prusse l'acheta à M. E qui en était alors propriétaire déposer dans le nouveau musé lin.

JUSTINIEN I^{er}, dit *le G* pereur d'Orient, de 527 à 565 *pire* BYZANTIN, T. IV, p. 386 l'an 483 d'une famille obscu vrai nom était *Iprauda*. Justin I^{er}, paysan de la Thu venu au trône, le fit élever av l'appela bientôt aux plus haut Nommé consul l'an 521, Justi na au peuple des spectacles mi et par ses flatteries il sut gagn temps les bonnes grâces du sen conféra le titre de *Nobilissimus* ne se donnait qu'aux rois. En tin, affaibli par les années, l'empire, et à sa mort, qui arr mois après, Justinien fut pro pereur. Ce prince avait epou trice, nommée Theodora, qu beauté et son esprit, sut prend un pouvoir sans borne. Sous son nement, les partis du cirque se tirent avec acharnement r y et FALLON. En 532, un in

... Dans l'endroit cité, il faut lire de 521.

tant le tumulte réduit en cette grande partie de sa capitale. L'émeute qui a été appelée *Nika* (c'est-à-dire *emphez!*), du mot de ralliement *Nika*, dura cinq jours. Des mesures furent prises pour éteindre en fin la fureur

de militaire de ce règne apparut un illustre capitaine, dont la plume fut plus savants collaborateurs a l'histoire (voy. BÉLISAIRE). Il est appelé l'ingratitude de Justinien de ce grand guerrier. On fut le successeur de Bélisaire, Narsès (voy.), qui acheva l'œuvre en renversant le royaume

et porta toute son attention sur son. Il chargea Tribonien et d'autres jurisconsultes de faire un recueil de ses propres lois et de celles des anciens; recueil qui fut suivi d'un extrait méthodique des meilleures tirées des anciens auteurs, *Institutes* ne sont que l'abrégé. Le résultat de ces travaux ordonné par Justinien reçut dans la suite le nom de *Corpus juris civilis*. Nous nous sommes fait connaître à l'art. JUTLAND, T. VIII. p. 588 (voy. JUTLAND, CODE, CODIFICATION et JUTLAND).

Le roi fit bâtir plusieurs villes, ou embellit d'autres, et s'occupait de rétablir la paix dans l'empire. Sainte-Sophie (voy.) qui avait été détruite par les flammes lors de la révolte de Nika, fut reconstruite par ses ordres avec une magnificence qui coûta des sommes énormes et épuisa le trésor. Sur la fin de son règne, Justinien qui n'avait pas son goût pour le luxe, accabla d'impôts. Il mourut en 565, et fut surnommé *Grand*, moins pour ses personnalités qu'à cause des lois et glorieuses qui furent faites pendant son règne.

EN II, voy. BYZANTIN (empire), p. 387. E. H.-G.

JUTLAND, *Jutia*, en danois *Jylland*, est le nom de la partie septentrionale (Nordre) du Jutland par opposition au Slesvig ou appelé quelquefois Jutland méridional (*Jylland*). Le Jutland est

une presqu'île du royaume de Danemark (voy.), suivant quelques écrivains l'ancienne Chersonèse (voy.) Cimbrique, et que Malte-Brun croit être la vraie *Thulé*. Elle s'étend depuis le ruisseau nommé Kongea au midi, jusqu'au cap Skagen au nord, entre le 55° 23' et le 53° 44' de lat. N., et entre le 25° 48' et le 28° 40' de long. du mérid. de l'île de Fer. Cette province est bornée au nord par le Skagerrak qui la sépare de la Norvège; à l'est, par le Kattegat; à l'ouest, par la mer du Nord que les Scandinaves appellent mer Occidentale; et au sud par le duché danois de Schleswig (voy. ces mots); elle a dans sa plus grande longueur près de 38 milles danois du nord au sud; sa largeur, de l'est à l'ouest, est de 22 $\frac{1}{2}$ milles, réduite à 8 dans sa partie méridionale. On évalue sa superficie à près de 450 milles carrés. La population du Jutland est d'environ 500,000 habitants. Les côtes, surtout celles de l'ouest, offrent beaucoup de bas-fonds et de bancs de sable dangereux pour les navigateurs: aussi les naufrages sont-ils très fréquents sur ses côtes.

Le pays est entrecoupé par de nombreux golfes, dont le plus vaste, celui de Liimfiord, renferme plusieurs îles, parmi lesquelles nous citerons celle de Morsøe. Ce golfe très poissonneux a vu diminuer les produits de sa pêche par suite d'une tempête (3 février 1835) qui ouvrit à la mer du Nord un passage à travers l'étroite langue de terre qui la séparait auparavant de ce golfe. Le canal qui s'est ainsi formé, et qui a quelques centaines d'aunes de largeur, est assez profond pour que de petites embarcations puissent y naviguer; mais les bancs dangereux qui existent au dehors ne permettent pas de s'en servir pour communiquer du Kattegat à la mer du Nord, en passant par le Liimfiord. Le Jutland renferme aussi des lacs, tels que le Kolindsund, le lac de Viborg et celui de Garbo. Il n'est guère traversé que par des ruisseaux ou torrents. Ses côtes orientales offrent quelques bons ports, entre autres celui de Frederikshavn, appelé anciennement Fladstrand.

Le climat du Jutland est tempéré: le froid en hiver n'est pas très rude, et l'été est souvent chaud et sec. La qualité du

sol est très variable : tandis que la partie orientale est très fertile en grains et riche en bois, la côte nord-ouest et ouest, le long de la mer du Nord, se compose de bancs de sable en partie mouvants, et le milieu de la contrée est couvert de bruyères, dont les intervalles sont susceptibles de culture.

Le pays renferme de riches carrières de pierre calcaire; on y trouve presque partout d'excellente tourbe, et, dans les marais, une grande quantité de racines et de troncs d'arbres; ce qui semble indiquer que, dans des temps reculés, il y avait de vastes forêts dont la majeure partie a dû être détruite par la charrue, ou coupée dans le siècle dernier pour la construction des maisons et des navires, pour le chauffage, etc. Le Jutland n'est cependant pas tout-à-fait déboisé, car on rencontre des forêts assez considérables le long de la côte orientale : dans la partie nord-nord-ouest du stift d'Aarhuus et surtout dans l'amst de Skanderborg, c'est le hêtre qui domine; on trouve aussi des chênes et du bouleau çà et là parmi les hêtres, ainsi que des aulnes et des saules dans les marais et les prairies de la côte orientale. Les pâturages de la côte orientale nourrissent de nombreux bestiaux et des chevaux estimés. Le gibier est abondant dans le Jutland. On trouve de très bons saumons dans le golfe de Randers, et des bancs d'huitres sur les bords du Kattegat; des harengs et des anguilles dans le Liimfiord. On recueille de l'ambre sur les côtes de la mer du Nord.

L'industrie des Jutlandais, sans être avancée, surtout à cause de la pénurie de capitaux, n'est cependant pas tout-à-fait nulle, car ils fabriquent des étoffes de laine commune, ainsi que des poteries qui se répandent non-seulement dans le pays, mais dont une partie est envoyée au dehors; et les gants de Randers (voy. DANEMARK, T. VII, p. 499) sont très estimés à l'étranger. On commence à cultiver le lin qu'on importait autrefois pour le réexporter manufacturé en toiles, et l'on exporte du Jutland des chevaux de cavalerie et d'artillerie, ainsi que des bestiaux maigres qu'on engraisse dans le Schleswig et le Holstein.

Le Jutland se divise en 4 stifts ou secteurs, ayant pour subdivisions *hereder* ou seigneuries. Ces stifts sont d'Aalborg, celui de Viborg, celui de Ribe. Les principaux sont : Aalborg (7,200 âmes), au sud-ouest; Liimfiord; Viborg (hab.), l'une des plus anciennes du Danemark, remarquable par sa cathédrale : elle est le siège de l'évêque supérieur de tout le Jutland; Aalborg (7,000 h.); Randers (6,600 h.), centre de commerce; Horsens (5,000 h.); Ripen (2,500 h.), dans le sud du Schleswig, ainsi que la partie mer du stift qui porte son nom, quoiqu'elle ne soit pas dans le Jutland; l'église de Ribe est la plus ancienne du Danemark et a été construite dans le 11^e siècle. Fredericia, appelée d'abord Frederik (4,500 h.), ville fondée, en 1650, par le petit Belt, est peuplée en partie de Français émigrés.

On trouve des écoles savantes (universités) à Aalborg, Viborg, Randers, Ribe, Horsens, Kolding et Ribe.

Les indigènes ne parlent que le danois; quelques colons allemands ou descendants de paysans allemands, ont conservé leur langue. Au reste la plupart des langues bien élevées comprennent l'allemand et quelques-unes le français et l'anglais. Presque tous les habitants des différentes classes mêmes de la société savent plusieurs langues; la méthode de l'enseignement mutuel a été introduite dans la plupart des écoles primaires. Le protestantisme est, comme dans le reste du Danemark, la religion dominante.

L'histoire particulière du Jutland est très confuse. Suivant quelques historiens ce pays aurait été le berceau des anciens Cimbrés (voy.), qui, après avoir été vaincus par Rome en 113, furent exterminés par les Romains. Les Jutes (voy. JUTES), venus de la Germanie, soit de la Scandinavie, furent ensuite comme les habitants du Jutland et leur ont donné le nom qu'ils ont aujourd'hui. L'auteur de la vie de Tryggvesson assure que du temps de Charlemagne, un roi danois défendait le Jutland, et

, prince des Frisons, et obligea ses es à lui payer un tribut; qu'à cette on Charlemagne marcha contre lui une nombreuse armée, mais que froy ayant été tué par ses propres , vers l'an 810, son frère Hemming a roi à sa place. Godefroy, allié des us, tour à tour ennemis déclarés ou mécontents de Charlemagne, sut, a valeur et sa prudence, se faire rer de ce puissant empereur avec le-Hemming son successeur fit la paix; ave Eyder devait servir de limite à ats. Cet Hemming mourut en 812. la fin du ix^e siècle, Gorm den gamle, vieux, roi de Danemark, fit la con- rdu Jutland, qui n'a pas cessé depuis ire partie de ce royaume. Voy. DA- ax.

DE L. R.

JUVÉNAL (DECIMUS JUNIUS JUVEN- al), poète satirique latin, nous a laissé isture la plus énergique des mœurs ines sous les premiers empereurs. Ses es sont le meilleur commentaire de us, comme les comédies d'Aristophane le complément naturel de Thucydide. ne nous reste, pour connaître sa vie, me très courte biographie attribuée à lous; ses propres ouvrages ne nous ont mais sur sa personne que des rensei- nents fort insuffisants. Tout ce qu'on de sa famille se réduit à cette phrase e biographe : « Il fut le fils ou l'élève ruche affranchi. » Il était né à Aquinum in, dans le royaume de Naples; c'est noins ce que l'on conjecture d'après re 319 de la III^e satire où Umbricitus Juvénal : « Lorsque tu viendras dans num respirer l'air natal. » Quant à le de sa naissance, voici les données euvent nous aider à la déterminer. la satire XV, vers 27 et suiv., le poète te un événement qui se passa dans le de Coptos, en Égypte, sous le ilat de Junius et d'Adrien : or, ce lat tombe l'an 119 de J.-C. De plus, it par les vers 16 et 17 de la XIII^e qu'il composa cette satire « plus ans après le consulat de Fontéius, » i en fixerait la date à l'an 120 de Enfin le biographe nous apprend tait octogénaire lorsqu'il fut envoyé ypte, dans les premières années du : d'Adrien. Il n'est donc pas possible

de fixer sa naissance avant l'an 42 de J.-C., ou l'an de Rome 795.

Si Juvénal était fils d'un riche affran- chi, il dut recevoir une bonne éduca- tion. Toutefois, nous n'avons aucun dé- tail sur l'emploi de ses jeunes années. Nous savons seulement que, de l'âge de 23 ans à 40, il se livra à ces études de rhétorique qu'on appelait la déclamation plutôt par goût, selon son biographe, que pour se préparer à l'école (c'est-à-dire au métier de rhéteur) ou au barreau. Voici ce qu'il dit lui-même de ses exercices dé- clamatoires, satire I, v. 15 et 16 : « Et nous aussi nous avons tremblé sous la fé- rule; et nous aussi, apprenti orateur, nous avons conseillé à Sylla de goûter, en citoyen privé, les douceurs du som- meil. » Ses écrits se ressentent un peu de ces premières habitudes; parfois il dé- clame, et la vigueur de son style n'est pas toujours exempte d'hyperboles. Néan- moins Martial, dans une de ses épigram- mes (VII, 91), lui donne l'épithète de *facundus*, disert.

Après s'être livré à l'exercice de la dé- clamation jusqu'à près de 40 ans, Juvé- nal commença à composer des satires. Ses premiers essais furent dirigés contre Pâris, pantomime de Néron, et contre le poète Stace (voy.). Mais pendant longtemps, il ne montra ses vers à personne, tant la ty- rannie ombrageuse de Domitien, sous le règne duquel il écrivait, inspirait de ter- reur. Sous Adrien, il se hasarda à en faire quelques lectures. Il attaqua alors un an- tre Pâris, pantomime de Domitien. Mais ces mots de la VII^e satire, v. 90 : « Ce que les grands ne sauraient donner, un his- trion le donne, » parurent une allusion au temps présent, et suscitèrent contre le poète un histrion qui jouissait d'une gran- de faveur auprès d'Adrien. Juvénal fut envoyé en Égypte, véritable exil, malgré la charge de préfet de la cohorte égypt- tienne dont on l'honora. Abattu par sa disgrâce, il ne tarda pas à mourir dans cette terre étrangère vers l'an 121, à l'âge de 80 ans.

Juvénal n'a ni la grâce d'Horace, ni sa finesse d'esprit, ni sa simplicité exquise; en revanche, il a pour lui la verve et l'é- nergie; car, comme il le dit lui-même, c'est l'indignation qui l'a fait poète. Il

ne peint pas les mêmes mœurs que son prédécesseur : il retrace une époque de dépravation jusque-là sans exemple, les vices d'une race abrutée par la servitude et par le sensualisme le plus grossier, une société en dissolution livrée à tous les genres de bassesse, aux délations, aux perfidies, aux empoisonnements, aux débauches les plus monstrueuses. Ici, le ridicule devenait une arme insuffisante; la satire devait s'animer d'une passion plus âpre et plus offensive. Dans Juvénal, elle poursuit le crime avec une haine vigoureuse; elle flagelle impitoyablement la corruption des oppresseurs et la bassesse des opprimés. Souvent la crudité de ses tableaux alarme la pudeur, tant il reproduit avec fidélité les mœurs abominables de son temps. Censeur incorruptible, l'avilissement de l'espèce humaine le contriste; c'est à lui que J.-J. Rousseau emprunta sa devise, *vitam impendere vero*. Chacune de ses satires abonde en traits saillants, en sentences fortement frappées, qui se gravent dans toutes les mémoires et qui attestent un vif sentiment du beau et de l'honnête. C'est lui qui, à une époque de dégradation sans égale, rappelait aux hommes que « l'esclave et le maître ont une âme pareille et sont pétris du même limon (sat. XIV, v. 15). » Nul autre écrivain n'offre des renseignements plus précieux à celui qui veut connaître à fond l'état moral de la Rome impériale. A.-V.

Juvénal a eu beaucoup d'éditions dans le xv^e siècle; plusieurs sont considérées comme *princeps*. L'une, qui porte la date de 1470, gr. in-4^o, sans nom de lieu ni d'imprimeur, paraît avoir été exécutée à Venise par Vindelino de Spire. On considère comme la seconde, celle de Gallus, qui parut (à Rome) sans lieu et sans date (vers 1470). Ce sont 80 feuillets à 25 lignes, sans pagination, réclames, ni signatures. Celle de Brescia, sans lieu ni date, appartient à la même époque. Enfin, l'on attribue à Jenson une édit. in-4^o, à 32 lignes, sans date, chiffres, réclames, ni signatures, et qui a souvent été regardée comme l'édition *princeps*. Parmi les meilleures éditions critiques plus récentes, il

faut citer celle de Schrevelius (1648 et 1671); celle de Dupré, in *Delph.* (Paris, 1684); celle d'Hes (Utrecht, 1685, in-4^o); celle de Ruperti (Leipz., 1801, et 2^e éd., 1 vol. in-8^o); celle d'Achaintre, Paris 2 vol. in-8^o; celle de Weber, Vienne; enfin la dernière édition est la *D. Junii Juvenalis Satiræ cum commentariis Car. Frid. Heinrichii* et publiée par le fils). *Accedunt vetera ejusdem Heinrichii et Schopenii annotationibus critica*, Bonn, 1839, 2 vol. in-8^o; le vol., qui renferme le commentaire traités (sur la satire et sur le parique), est en allemand. Parmi les éditions en français, on cite celles de saulx (Paris, 1770; 5^e éd., 1810 in-12); et de M. Raoul, en ven Liège, 1819, 1 vol. in-8^o.

JUXTA - POSITION. On appelle cette expression, moitié française, moitié latine, pour désigner le mode d'association des minéraux ou des corps minéraux. La manière dont s'accroissent les minéraux établit entre eux et organisés une ligne bien nette de séparation. Dans les animaux et dans les végétaux, l'accroissement se fait par le développement simultané de toutes les parties de l'individu, à l'aide de la nourriture qui reçoit les organes destinés à l'exécution de ce travail intérieur se nomme *accrétion*. Les minéraux, au contraire, croissent extérieurement par la *juxta-position* de particules qui se joignent à leur surface, et qui par la vertu de la force d'attraction universelle se réunissent ensemble, et se développent en se fixant chacune avec lequel elle se trouve en contact. La formation des minéraux commence par les molécules qui s'agglomèrent autour d'un centre commun. De nouvelles molécules, attirées par ce petit soléveloppent en se fixant chacune avec lequel elle se trouve en contact. L'accroissement continue ainsi par la succession de couches concentriques qui se superposent, et dont chacune a son volume à celui du corps qui l'enveloppe. Voy. CRISTALLISATION.

K.

zième lettre de l'alphabet fran-
huitième consonne. Sa valeur
me que celle du C devant les
, o, u, ou que celle du Q, avec
n de l'u (*Qu*), devant toutes les
C'est une lettre palatale très
se distingue par sa dureté du
celui-ci se prononce comme *gu*
exemple dans *gamme* et dans

se trouve, sous ce nom (*Ka*),
habes sanscrit, et, sous des noms
aph, *Kappa*, etc.), dans tous les
anciens. Chez les Romains, il
placé par le C, qui peut-être
qu'une abréviation (de IC) et
prononçait de la même manière.
marrien Priscien nous dit que le
langue latine, était complète-
rflu (*penitus supervacua*); ce-
il paraît y avoir été introduit
pour remplacer, dans certains
agers, la prononciation dure du
tait insensiblement adoucie, et
tions prouvent qu'il était d'u-
ire *Kæso*, *Kalendæ*, *Kalum-*

s peuples modernes, le K, let-
table dans sa prononciation, et
référable au C, est surtout né-
ans les langues germaniques et
Le russe et le serbe ne connais-
C, et jamais en polonais cette
confond avec le K. Dans les lan-
aniques, le C ne sert que pour des
igine étrangère. En allemand,
le, *Kert*, *Kind*, *Kopf*, s'écri-
ssairement par un K; mais on
ammer, *Canon*, *Cœln*, mots
dehors, et qui, eux-mêmes,
maintenant *Kammer*, *Ka-*
ln.

mais, le K, au commencement
est souvent étouffé ou pro-
ame une simple aspiration.

un usage fréquent dans la lan-
gne; mais le K est à peu près
la langue française, comme à

toutes les autres langues romanes. Cette
lettre, il est vrai, a souvent été employée
au lieu du *qu* dans nos anciens auteurs,
mais elle « n'est pas proprement, dit l'abbé
Regnier, un caractère de l'alphabet fran-
çais, n'y ayant aucun mot français où
elle soit employée que celui de *Kyrielle*,
qui sert dans le style familier à signifier
une longue et fâcheuse suite de choses,
et qui a été formé abusivement de ceux
de *Kyrie eleison*. » Ce mot unique est
donc d'origine étrangère, aussi bien que
tout le petit nombre de ceux qui sont pla-
cés sous la lettre K dans le Dictionnaire
de l'Académie.

Ainsi, les mots qui vont suivre appartiennent presque tous à des pays étrangers, au moins par leur origine. Dans le nombre, il y en a quelques-uns qu'on voit plus souvent écrits par un C, mais à l'égard desquels l'usage d'employer le K commence à prévaloir. Tels sont : *Kabbale*, *Kaboul*, *Karpaths*, *Kasan*, *Kassel*, *Kobourg*, *Koran*, *Kosaks* (Cosaques), *Kour*, *Krakovie*, *Krimée*, *Kulm*, etc., etc. Nous avons cru devoir les placer ici, ne fût-ce que pour décharger d'autant la lettre C, la plus forte de tout l'alphabet. Cependant, nous avouons que cette marche n'a pas été suivie d'une manière rigoureuse : aussi faudra-t-il chercher dans le C beaucoup d'autres noms propres qui figureraient dans le K au même titre que ceux dont nous avons parlé. Tels sont, par exemple, *Kachemyr*, *Kalandar*, *Kaire*, *Karlsbad*, *Karlsruhe*, etc., noms que nous avons tous reproduits, toutefois, dans le K, en y joignant un renvoi au C. Peut-être aussi quelques noms grecs modernes se trouvent-ils déjà dans cette dernière lettre; mais la plupart (*Kanaris*, *Kantakuzène*, *Kapodistrias*, *Kolokotronis*, *Korai*, etc.) ont été réservés pour le K, qui leur sert d'initiale dans l'orthographe indigène. Pour le grec ancien, il n'a pu entrer dans notre pensée de changer un usage établi depuis tant de siècles.

Le *Kh* dont nous nous servons fréquemment, surtout pour les noms orientaux ou slavons, n'est plus un *K* : c'est la transcription d'une lettre gutturale, équivalente au χ grec, au *ch* allemand, et qui a divers noms selon les diverses langues. Ainsi, le mot que l'Académie écrit simplement *Kan*, nous l'écrivons *Khan*, parce que sa prononciation exacte est $\chi\acute{\alpha}v$. Il en est de même des mots *Kharkof*, *Khazars*, *Kherson*, *Khiva*, etc., dont l'ancienne orthographe est *Charkoff*, *Chazares*, *Cherson*, *Chiva*, mais dont le *Ch* ne doit pas être prononcé comme dans les mots *chat*, *cher*, *chien*. En leur donnant pour initiale un *K*, on approche davantage de la vraie prononciation ; mais l'adjonction d'un *h* marque, en outre, que c'est par une gutturale que le mot commence.

Le *ck* allemand, à la fin d'un mot ou d'une syllabe, équivaut à un double *k*.

Comme abréviation, le *K* signifiait, chez les Romains, ainsi que nous l'avons dit, *Kæso*, *Kalendæ*, etc. Sur les monnaies françaises, c'est le signe particulier à la ville de Bordeaux.

Comme chiffre numéral, *K* indiquait, chez les Romains, le nombre 250 ; la même lettre, avec une barre horizontale au-dessus (\bar{K}), acquérait une valeur mille fois plus grande (250,000). J. H. S.

KAABA (LA), voy. MECQUE (la).

KABAILES ou **KOBAYL** (*Cabyles*), indigènes des états Barbaresques, voy. BERRERS, T. III, page 337, et BARBARIE, T. III, p. 28.

KABARDAH. C'est de ce nom que les Russes appellent la vaste plaine située au sud de leur province de Caucase, et habitée par la principale tribu de la race tcherkess (voy.) ou circassienne, dont les autres domaines environnent au sud et à l'ouest la Kabardah. Dans nos pays d'Occident, on a donné à cette plaine le nom de *Cabardie*, ou *Cabardnie*. L'origine du vrai nom est inconnu ; plusieurs Tcherkesses, dit Klapproth, portent encore aujourd'hui le nom de Kabardahs. Une tribu ainsi appelée paraît avoir suivi les Tatars, conquérants de la Crimée (1237), dans cette presqu'île. A la fin du *xiv*^e siècle, les Kabardahs quittèrent la Crimée en bateaux, et allèrent aborder à Soudjouk-

Kaleh, d'où ils passèrent aux enres du Kouban. De là, ils s'étendirent l'orient, et furent gouvernés par ces dont Pallas, le premier, a généalogie.

Les Russes divisent le pays en petite Kabardah ; mais cette n'est pas en usage parmi les habitants de la grande Kabardah, située dans le Kouban (voy.), s'étend des sources du fleuve et du pays des Abazes jusqu'à la Malka, affluent du Terek, a une longueur d'environ 35 lieues, arrosée par les rivières de Bakan ghem, de Naltchik, de Tchérék, etc. Les affluents de la Malka et du Terek, ces rivières se réunissent, et la contrée pour cette raison *Beschtsunal* extrêmement fertile. La petite Kabardah située dans la partie moyenne du Terek (voy.), se prolonge l'est jusqu'à une ligne dont l'extrémité est Mozdok, et celle de Vladikavkaz, l'extrémité méridionale. La route qui mène de Vladikavkaz à Tiflis, passe par deux villes. Deux chaînes de montagnes, l'Arak ou Arek, chaîne du nord, et Belantcha, chaîne du sud, se prolongent de l'ouest à l'est, la grande et la petite Kabardah, parallèlement qui coule vers l'est. La partie est entièrement privée de sources d'eau ; mais la partie ouest surtout dans la seconde chaîne en contient plusieurs. Le flanc occidental de la chaîne du nord est complètement couvert de bois épais.

Nous ne parlerons pas ici de l'usage, du genre d'habitation, etc. dans ces plaines ou steppes : les Kabardiens n'étant qu'une branche des Tcherkesses, nous renvoyons à ce qui nous a été dit sur ce peuple. Disons seulement que, depuis la conquête de la Kabardie par les Russes, la population a diminué constamment par suite de la destruction des Kabardiens soumis aux Russes, nous renvoyons à ce qui nous a été dit sur ce peuple. Disons seulement que, depuis la conquête de la Kabardie par les Russes, la population a diminué constamment par suite de la destruction des Kabardiens soumis aux Russes, nous renvoyons à ce qui nous a été dit sur ce peuple. Disons seulement que, depuis la conquête de la Kabardie par les Russes, la population a diminué constamment par suite de la destruction des Kabardiens soumis aux Russes, nous renvoyons à ce qui nous a été dit sur ce peuple.

à environ 16,000 hommes. Ni l'un ni dans l'autre, il n'y a de ville où n'y rencontre que de grands villages le long des rivières et soumis à des princes tcherkesses.

Général, l'agriculture est encore dans son enfance parmi les Kabardiens. Ils ne s'attachent, non plus, ni aux arts, ni à l'industrie. Leur principale occupation, c'est l'élevage : ils font du vol l'étude de toute leur vie. Mais les propriétés sont restées entre les personnes unies par des liens de parenté, d'amitié ou d'hospitalité. Il n'y a dans le pays ni tribunaux fixes, ni lois écrites. Les affaires se jugent par arbitrage, tenues dans un bois, et réglées par des princes, d'après les usages. Le mahométisme est la religion dominante. Les affaires qui intéressent le pays entier sont décidées dans des assemblées de diètes, appelées *pek*, sous la présidence du prince le plus âgé. Il y a beaucoup de nobles, celle des princes (*pecheh*) et celle des nobles (*ouzdén*). Mais ces assemblées n'ont lieu que lorsque la Russie veut le pays sous sa dépendance, et propose une proposition à faire. J. H. S. **KABALAH** ou **CABBALE** (du verbe *kabbel*, recevoir par tradition), doctrine reçue. Dans le principe, on connaît sous ce nom les livres de l'Antiquité qui n'appartiennent pas à la tradition orale que les Juifs remontent jusqu'à Abraham et à Adam; mais depuis le moyen-âge désigne spécialement par là cette doctrine secrète, empruntée évidemment au gnosticisme (voy. **FARSISTAN**, **culte du Zoroastrianisme**), que professe une école qu'on trouve dans Philon (voy. **GNOSTICISME**), dans le Talmud et dans les *Midraschim* ou commentaires, des doctrines théosophiques qui ont été en partie adoptées par les philosophes d'un âge postérieur; cependant on le considère comme le plus ancien ouvrage de la cabale le livre *Yetsira* (formellement attribué au rabbin Eliphaz (voy.) et composé seulement dans le 12^e siècle. C'est un ouvrage de cosmologie, et jusque dans la seconde moitié du 11^e siècle, la cabale suivit la route que la philosophie avait tracée, ne s'occupant que de spéculations sur Dieu et la création

(voy. **ÉMANATION**); mais à cette époque, elle embrassa aussi l'exégèse, la morale et la philosophie, se transformant ainsi en philosophie religieuse mystique. Les trois siècles suivants virent éclore un grand nombre d'ouvrages qui enseignaient à trouver le sens intime de l'Écriture et des livres liturgiques appelés *Hagada*. Quelques-uns posaient les fondements de systèmes théologiques, d'autres faisaient connaître la manière de produire des effets surnaturels au moyen de certaines formules ou pratiques magiques. Les cabbalistes, dont les philosophes et la plupart des talismudistes se déclarèrent les adversaires, publièrent aussi quelques écrits qu'ils attribuèrent aux plus anciennes autorités. Tel fut, entre autres, le *Sohar* ou *Zohar* dont l'auteur supposé, Simon ben Jochai, avait été disciple d'Akiba. Cet ouvrage, écrit en araméen, ne remonte probablement pas au-delà du XIII^e siècle, ce qui ne l'a pas empêché de devenir la Bible des modernes partisans de la cabbale. La science cabbalistique tomba ensuite en décadence. Elle ne consistait plus qu'en combinaisons de lettres, en pratiques de sorcellerie (voy. **GRIMOIRE**, **DÉMON**), lorsqu'à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle, les écrits d'Isaac Loria et d'Abraham Cohen Errera vinrent la faire refluer. Il y eut encore plus d'un imposteur qui, comme Sabthai Zebi, le faux Messie, la fit servir à un but criminel. Les chasidim (voy.), en Pologne, en sont de zélés partisans et la placent au-dessus de la loi écrite.

Depuis Pic de la Mirandole, et surtout depuis Reuchlin (voy. ces noms) qui contribua beaucoup à la faire connaître par ses traités *De verbo mirifico* et *De arte cabbalistica*, plusieurs savants chrétiens, comme Cornélius Agrippa, Thomas Morus, Knorr de Rosenroth : *Kabbala denudata*, Sulzbach et Francfort, 1677-1683, 2 vol. in-4^o, se mirent à étudier la cabale; mais ils s'attachèrent spécialement au *Zohar*. On peut consulter sur la doctrine cabbalistique l'ouvrage allemand de P. Beer : *Histoire, doctrines et opinions de toutes les sectes juives* (Brunn, 1822, 2 vol. in-8^o), et celui de M. Freystadt, *Philosophia cabbalistica et pantheismus ex fontibus primariis adumbr.*

(Koenigsberg, 1838, in-8°). E. H.-G.

KABOUL (ROYAUME DE), l'un des principaux démembrements de l'ancien empire des Afghans (*voy.*), dont quatre provinces Hérat, Kandahar, Kaboul et Peschawer se sont constituées, d'une manière plus ou moins durable, en états indépendants. Nous consacrerons plus loin un article à Kandahar; il sera parlé de Hérat en même temps que du Khorasân et du Peschawer à l'occasion de Lahor ou du Pandjab, dont ce pays est devenu tributaire. Nous ne parlerons ici que du Kaboul, royaume qui tire son nom de sa capitale.

1° *Géographie et statistique.* Le Kaboul proprement dit, situé au nord-est du Kandahar, au sud du Kohistan, et à l'ouest du Peschawer, est borné au nord par l'Hindou-Kouch (*voy.*), à l'est par le haut Kound, au sud par le Soufaïd-Kho; il s'étend au sud-ouest par-dessus l'Hindou-Kouch jusqu'au Koh-i-Baba. En y comprenant le Kohistan et le Kandahar, ce royaume s'étend du Turkestan oriental jusqu'au désert qui le sépare du Béloutchistan, ayant à l'est Peschawer et l'Indus, à l'ouest Hérat et la Perse. Le pays est arrosé par le Kaboul, rivière très rapide, qui prend sa source à 30 milles anglais à l'ouest de la ville de ce nom, et par plusieurs affluents du Kaboul qui portent leurs eaux, avec les siennes, à l'Indus (*voy.*), fleuve au bassin duquel le Kaboul appartient par conséquent. C'est un pays généralement montagneux, semé de rochers et coupé de plaines de sable, mais fertile néanmoins sur les bords des ruisseaux et des rivières. Il produit, entre autres, une grande quantité de fruits renommés qui s'exportent dans l'Inde, des mûres délicieuses, des abricots, des pêches, des prunes, etc. Le raisin y est très abondant, et le vin, qui ressemble à celui de Madère, gagnerait beaucoup encore en qualité, si la vigne était cultivée avec plus de soin. Mais dans les endroits où l'eau manque, il ne croit que quelques broussailles et des plantes épineuses dont se nourrissent les chameaux. En général, le Kaboul est privé de bois.

Le climat est très varié. Les chaleurs, aussi fortes qu'en Perse, sont tempérées, dans le Kaboul, par des pluies douces

qu'y apportent les nuages chassés d par les moussons. L'hiver est moins qu'on ne devrait s'y attendre à l'élévation du pays au-dessus du niveau de la mer : la neige ne couvra jamais les vallées, quoiqu'elle couvre les montagnes environnantes. Au temps, la verdure est aussi fraîche qu'en Europe. Les saisons se succèdent rapidement, sans transition. On peut en général, que le climat du Kaboul semble moins à celui des pays situés sur les bords du Gange qu'à celui de l'Inde. Sir A. Burnes qui a visité cette capitale en 1832, n'a pas vu, au mois de mai, le thermomètre s'élever au-dessus de 22 R.

Dès l'antiquité, Kaboul était considérée comme la porte de Touran, et comme la porte d'Iran. Strabon désigne comme la route qui conduit dans ces deux directions, l'occident, le nord et l'est. Le pays, de même que le peuple qui l'habite, a un caractère particulier qui le rend impossible de méconnaître : c'est une langue intermédiaire, qui forme la transition entre deux populations différentes. Ce trait caractéristique a déjà été remarqué par M. Ch. Ritter. En parlant de la population du Kaboul, ce savant géographe dit qu'au milieu de ces deux peuples étrangers, de cette foule de peuples indigènes, depuis les Zandjans d'Hérodote jusqu'à nos jours, on trouve toujours un mouvement, une suite de des émigrations, des colonisations, des échanges continuels qui forment un contraste frappant avec la paix et l'immobilité profonde de la vie des peuples de l'Asie centrale. On voit, dans le Kaboul, comme dans le doustan *voy.*, leurs voisins. Du temps de Babour, il ne se parlait pas à Kaboul moins de onze langues à la fois, et il paraît pas que depuis le nombre de langues ait diminué.

KABOUL, capitale du royaume de Caboul, selon A. Burnes, par 34° 15' lat. sept. et 71° 33' de long. est de Greenwich. Ptolémée fait mention de cette ville sous le nom de *Kabul* persan *Kaurbar* ou *Kaab-ur* de fait plus tard *Kaboul*. Ce mot, qui a pour racine *Kabul*, a pour sens avoir la même racine que *Lahor* route des caravanes ou pays de

le Kaboul est aujourd'hui la grande route du commerce de la Perse et l'Inde, l'Iran et le (ces mots). Vue du village, où la tradition rapporte que ahmoud enterra l'idole Somille offre un aspect imposant. Onnée de trois côtés par une autours semi-circulaire. Kaboul : ville extrêmement animée, on compte que 60,000 habitants traversée par un bazar de et long sur 30 de large, appelé *Chouchut* (Chouchut). C'est un s'élégant que les troubles politiques pas encore permis d'achever. un grand nombre de magasins s le soir par des lampes et marchandises de toute espèce. zars particuliers pour les ar la vente du papier, des livres, s promenades plantées de maûriers conduisent du grand rds du Kaboul qui traverse la mbragent des peupliers et des maisons, construites en bris au soleil, ont deux étages. ort sales quand il pleut, sont es; à chaque instant, la circuterrompue, non par des voie équipages, mais par des groux faisant cercle autour d'un charme les oisifs par ses récits. it autrefois dominée par une xelée *Bala-hissar*, dont il ne ière que des ruines. Le palais, prison d'état qui se trouvent son enceinte, sont occupés son et le gouverneur. s promenades publiques, on jardin royal, création de Ti. C'est un beau palais de forêt, entouré d'une véritable forêt itiers. Les jours de fête, les réunissent au tombeau du sulr, jardin de fleurs arrosé par seuu et ceint d'un mur de maron jouit d'une vue magnifique, e plaine de huit lieues d'étenduverte de champs, de jardins s. lation de Kaboul est formée gènes appelés Tadjiks, par des

Afghans, et par les descendants des Persans, des Turcs, des Hindous, des Arméniens et d'autres peuples qui s'y sont établis à différentes époques. La langue dominante est le persan. Le peuple est vif, passionné, turbulent, querelleur, jaloux, paresseux et avide de plaisirs de toute espèce. Il porte généralement des vêtements épais et chauds; car quoique le soleil soit ardent à midi, les soirées sont toujours fraîches. Aussi les habitants ne dorment-ils sur leurs terrasses que pendant le mois d'août. Cette fraîcheur des nuits s'explique aisément par le voisinage des hautes montagnes couvertes de neige et par l'élévation de la ville (6,200 pieds, selon Burnes), au-dessus du niveau de la mer.

Gazna, Ghizni ou Ghisneh, ville qui a donné son nom à la célèbre dynastie des Gaznévides (voy.), a été récemment réintégrée dans le royaume de Kaboul, après avoir été prise par les Anglais (23 juillet 1839). Elle est située sur un plateau plus au sud, sur la route de Kandahar. Jadis brillante résidence, *Gazna* est aujourd'hui déchu de son rang et ne rappelle plus que par quelques débris son ancienne splendeur.

Les livres qu'on peut consulter sur ces pays encore peu connus, sont pour la plupart des relations de voyages dues aux Anglais : Al. Burnes, *Travels into Bokhara being the account of a journey from India to Cabool, Tartary, etc.*, Lond., 1834, 2 vol. in-8°; G.-T. Vigne, *A personal Narrative of a Visit to Ghuzni, Kaboul and Afghanistan, and of a residence at the Court of Dost Mohamed*, etc., avec fig., Londres, 1840; lieutenant John Wood, *A personal Narrative of a Journey to the source of the river Oxus by the route of the Indus, Kabul and Badakhshan, performed under the sanction of the supreme government of India, in the years 1836, 1837 and 1838*, Londres, 1841, in-8°; enfin Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. V, p. 233 et suiv., 303 et suiv., 313 et suiv., t. VI, 1^{re} part., p. 141 et suiv. J. H. S.

2^o *Histoire*. Un proverbe indien dit que, pour être maître de l'Inde, il faut posséder auparavant Kaboul. C'est, en effet, la route qu'ont suivie tous les conquérants de l'Inde, depuis Alexandre-le-

Grand. Treize siècles plus tard, le sultan Mahmoud-le-Grand (voy. *GAZNEVIDES*) conduisit au-delà de l'Indus la première armée musulmane. Kaboul était converti à l'islamisme, depuis l'an 44 de l'hégire. Mahmoud avait fait le vœu de porter, chaque année, dans l'Inde une guerre sacrée, et il l'acquitta dans 12 expéditions consécutives, de l'an 1001 à 1025. Quand son royaume, qui s'étendait du Tigre au Gange et de l'Iaxarte au golfe Persique, vint à être partagé, 5 dynasties, dont trois de la race des Afghans, se succédèrent dans l'espace de 500 ans, et descendirent des hauteurs de Kaboul, dans la vallée de l'Indus. Deux fois, pendant le même espace de temps, un déluge de peuples mongols, depuis 1241 sous les successeurs de Tchinghis-Khan (voy.), et en 1398 sous Timour (voy. *TAMERLAN*), suivirent la même voie. Après eux, vint le sultan Baber ou Babour (voy.), homme qui dans tous les temps et chez tous les peuples, aurait été un souverain plein de grandeur et de génie. En 1504, il conquiert Kaboul, puis, en 1519, il passa l'Indus avec 1,500 hommes. Son royaume indien étant fondé, Kaboul devint son séjour de prédilection : aussi y fut-il inhumé avec ses femmes et ses enfants. Cent ans après lui, les rois de la Perse disputèrent aux souverains mongols de Delhi (voy.) la possession du pays des Afghans, et ceux-ci profitèrent de ces luttes, pour se rendre entièrement indépendants.

Nadir-chah (voy.) vainquit les Afghans dans cinq combats, plusieurs de leurs chefs se réunirent à lui, et servirent avec gloire contre les Turcs.

Mais c'est seulement de 1747 que date le royaume des Afghans. Ahmed, ainsi que nous l'avons dit à l'art. *AFGHANS*, autrefois prisonnier de guerre, puis rendu à la liberté par Nadir, et investi par lui d'une place de gouverneur dans sa propre tribu, n'eut pas plus tôt appris que le chah était mort assassiné qu'il résolut d'affranchir son peuple du joug des Persans, et de se mettre lui-même à sa tête comme souverain indigène. Secondé par environ 2,000 cavaliers, il se jeta à travers le Khorasân et se fit couronner à Kandahar, en octobre 1747. Sa position comme chef de la famille des Suddosis, qui formaient

la plus puissante tribu des Afghans, le respecter ce jeune homme de 20 ans, assura l'obéissance du peuple, et le droit de s'emparer d'un riche royaume de l'Inde, destiné à Nadir, et qui se trouvait entre les mains des Dourahnis, et des Afghans. Ahmed confirma leurs possessions aux Dourahnis, et demanda que leur bravoure et leurs expéditions, et partagea entre eux les grandes charges de l'état ; et Suddosis, il rappela leurs traditions et leurs anciens prières, auxquels se fondaient ses propositions. En 1748, à la tête de 1,200 hommes, il chassa de Kaboul les gouverneurs du N. du Paschawer, passe l'Indus et le Pandjab tributaire. Dans les années suivantes, il se tourne avec une adresse vers l'ouest, prend Hérat et s'empare qu'à Nichapour au milieu du mois de Juin. Six ans après, vainqueur à Delhi, il demande pour lui et pour son fils, la main des filles des princes de Delhi. Le 14 juin 1761, il bat près de Panipat les Mahrattes (voy.), et anéantit leur puissance. Une ambassade qu'il envoie en Chine, en 1762, nous révèle l'importance de son coup d'œil politique. A sa mort, arrivée en juin 1773, son royaume se divisa en deux : le Khorasân jusqu'à Sirdj, et l'Oxus jusqu'à la mer. Au milieu de ses expéditions, pendant les 50 ans de sa vie, il trouva encore le moyen de faire une ambition qui semblait impossible dans sa dynastie, celle de se faire un nom comme savant et comme écrivain.

Timour, son fils et son successeur, un prince sans énergie comme son père, qui eut bien de la peine à maintenir son royaume sur tous les points. Toutefois, malgré sa faiblesse, ses tentatives ne réussirent pas à provoquer une insurrection générale tous les soulèvements qui se succédèrent pendant sa mort, en 1793, sa veuve, le visir Chirafas-Khan, et le d'élire à élever Siman ou Zeyman-Khan, sur le trône. L'idée dominante du prince était de devenir le maître de l'Inde, en se présentant aux peuples musulmans de la péninsule comme le défenseur de l'islamisme.

contentés ou mollas en chercher à lui, par des promesses, les) qui n'étaient pas de vrais ne armée anglaise était sur la a sir John Malcolm s'apprêta le besoin, à faire un traité avec inquiéter les Afghans. D'auances contribuèrent à méconation. Alors Mahmoud, frère treprit, mais en vain, de se re d'Hérat et du pays; réduit it favorablement accueilli en vénement plus sérieux encore spiration des Dourahnis, à la elle était le Chah Choudja-olre fils de Timour, qui paraît la première fois sur la scène Les conspirateurs furent démis à mort, et Choudja prit nan commit une autre faute : parti des Dourahnis, pour se s bras des Ghildchis, et ce fut sa chute. Il fut livré, privé t jeté dans une prison. d, prince sans caractère, inde, se perdit dans la considéuple par sa prédilection pour , qui étaient chiites (voy.) et t de profiter de ces dissensions pour faire la conquête du Khohar-u-Dowla, sunnite sévère, sa grande réputation de piété chercher Choudja dans le déolacer sur le trône. Au milieu troubles, quand l'ambassade it, dans les premiers mois de r demander l'amitié des Af e la Perse que Napoléon chermer contre l'Inde anglaise, ne put la recevoir qu'à Penon dans sa capitale. Cepen-taille de Nimla mit fin aux boudja, et Mahmoud remonta e. Mais son visir Futteh ou m, ayant eu l'imprudence de l'assistance des Sikhs, ne put e les promesses qu'il leur avait andjet-Singh (voy.), en s'em-la plupart des places des Af- rive orientale de l'Indus, pré- e démembrément du royaume. tteh, devenu trop puissant, fut par ordre de Mahmoud. Alors les Barouksis, se révolta. En

1818, Mahmoud fut chassé du trône et se réfugia à Hérat où il mourut en 1829. Choudja perdit cette occasion de remonter sur le trône, et Kamram, fils de Mahmoud, lui succéda. Cependant, Asim-Khan, frère de Futteh-Khan, régna pendant quelque temps sous le nom d' Ayoub, frère de Choudja. Les conquêtes de Rundjet-Singh, en 1823, complétèrent la dissolution de la monarchie d'Ahmed, et firent mourir de chagrin Asim-Khan; le roi Ayoub disparut au milieu de ces bouleversements. La discorde et l'anarchie firent tous les jours des progrès parmi les Afghans, et le fils d'Asim-Khan fut chassé par ses oncles qui s'emparèrent de diverses provinces du Kaboul.

En 1832, les Suddosis avaient donc, par leur faiblesse, perdu leurs anciens avantages; des querelles intestines avaient mis fin à la puissance des Barouksis. Les conquêtes de Rundjet-Singh avancèrent vers l'ouest. Les émirs du Sind, autrefois tributaires des Afghans, étaient maîtres de la forteresse de Boukhour sur la rive orientale, et de la province de Chikarpour sur la rive occidentale de l'Indus. Peschawer était aux mains d'un frère de Fatteh-Khan, Serdar Sulthan Mohammed-Khan, qui partageait avec ses deux frères Peer et Saed-Mohammed les revenus du pays. A Kaboul, la plus importante des principautés, régnait un autre frère, le plus puissant des Barouksis, Dost-Mohammed-Khan, qui avait donné à un troisième frère la principauté de Gaznah (Ghizni). Dost-Mohammed rendit le Kaboul aussi florissant, aussi riche qu'une province peut l'être. Comprenant sa position et son importance comme grande route commerciale, il augmenta ses forces, en même temps qu'il se popularisait comme rigide observateur de la loi musulmane. Plus au sud, Kandabar était tombé entre les mains d'un autre Barouksi, Chere-dil-Khan qui eut pour successeur son frère Kohen-dil-Khan. Mais son gouvernement n'était pas aimé, parce qu'il opprimait le commerce. A l'ouest, à Hérat, se soutenait, non sans peine, le prince Kamram, le seul Suddosi auquel fût restée une parcelle du royaume des Afghans, et encore était-il continuellement inquiet par le voisinage de la Perse. En

Telle était à cette époque la situation de l'Afghanistan.

Le roi Ayoub s'était réfugié dans le Pandjab. Rundjet-Singh le garda comme un otage qui pouvait servir ses projets politiques. A l'aide de négociations alternatives avec les deux monarques fugitifs Choudja et Ayoub, ou avec l'un ou l'autre des chefs Barouksis, et par l'intrigue autant que par les armes, il consolida son autorité à l'ouest de l'Indus, s'empara de l'importante province de Kachemyr, et obtint la souveraineté réelle de Peschawer, de sorte que le sulthan Mohammed-Khan devint son tributaire. Les souverains du Kaboul et de Peschawer étaient en hostilité flagrante.

En 1833, celui de Kaboul et celui de Kandahar s'entendirent pour payer ensemble à la Perse le tribut annuel de 50,000 tomans. Choudja qui avait mis Rundjet-Singh dans ses intérêts, se préparait à remonter sur le trône. Ce prince qui déjà, lors de sa fuite précédente, avait été contraint par toutes sortes de mauvais traitements à livrer au conquérant sikh le fameux diamant connu sous le nom de *Kohi-Nor* (montagne de lumière), et qui ne s'était échappé que grâce à l'habileté de sa femme, à Lodianna, où la compagnie des Indes lui faisait une pension de 4,000 roupies, n'eut pas honte de demander des secours à Rundjet-Singh. Le traité fut conclu le 12 mars 1833. Choudja abandonnait au souverain de Lahor non-seulement toutes les conquêtes qu'il avait déjà faites sur le territoire des Afghans, mais aussi le Peschawer, sur lequel il formait des prétentions. En échange, Rundjet-Singh lui permit de reconquérir les provinces de son ancien royaume, sans l'assister autrement. Les émirs du Sind l'avaient bien laissé franchir l'Indus, mais ils lui refusèrent de l'argent. Il les vainquit, marcha sur Kandahar et prit la ville, mais non la citadelle. Dost-Mohammed y pénétra, et Choudja, battu complètement, s'enfuit avec 200 cavaliers dans l'Inde, et trouva un asile à Lodianna. Rundjet-Singh soumit entièrement Peschawer, et fut ainsi le seul qui tira avantage du traité.

La famille des Barouksis, qui régnait alors sur Kaboul et les seigneuries qui

en relevaient, devait également : Chah-Choudja, placé sous la protection britannique, et le prince Kamran qui tous deux avaient des prétentions sur les territoires envahis par cette puissance. Soit par l'influence de la Russie, soit le désir de se prémunir contre de ses frères et des Sikhs, Dost-Mohammed-Khan s'était joint au chah dans l'expédition contre Herat, conseillé de faire marcher sur ces troupes de la Perse et du Kaboul. Kamran avait repoussé le chah et, secondé par les Ouzbeks et les tribus, il se croyait assez fort pour de conquérir le Kaboul. Les troupes de Dost-Mohammed situées à l'est de l'Indus étaient venues pour exiger l'intervention de l'Angleterre. Un traité fut conclu (1838) entre le gouvernement britannique et celui de Lahor (voy.), d'un côté, et le chah Choudja de l'autre, pour le trône de Kaboul à Dost-Mohammed. Les troupes anglaises devaient entrer en Afghanistan seulement pour protéger les Sikhs en qualité de troupes du roi légitime de Kaboul. Le 1^{er} mai 1838, Choudja est proclamé roi de Kaboul; et le 1^{er} juin, sir William Macnaghten, agent britannique, lance au gouverneur général un manifeste de Dost-Mohammed.

Enfin l'expédition projetée a eu lieu. Les derniers jours de janvier, l'armée britannique franchit l'Indus sous le commandement de sir John Keane, aujourd'hui général. Hyderabad et les émirs du territoire britannique se reculèrent. Le 9 mars l'armée atteignit le défilé du Bolân fut franchi, mais d'incroyables fatigues. Le 8 mars Choudja fut couronné à Kandahar. L'armée était arrivée le 24 avril à soumettre Gaznah ou Ghazni (p. 573), ville située sur la rive gauche du fleuve, entourée de muraille crénelée, et où était enfermé 3,500 Afghans, un fils de Dost-Mohammed. Elle fut prise d'assaut le 25 avril sans même qu'on se soit donné la peine de battre en brèche cette faible

de Dost-Mohammed fut fait . Son père, abandonné de son aïeul dans la direction de Bahahoudja entra sans obstacle à e 7 août. Des garnisons anent laissées à Chal, Kandahar , et sir John Keane, bien que rcelé dans sa marche, put renuzpor le 2 janvier 1840. Dost-d s'était réfugié chez le khan arie (voy.) qui l'avait retenu . Il s'échappa, revint dans le rallia ses partisans; mais il fut r fois, d'abord à Bamian, près r, le 18 septembre 1840, et en-rwan Durrab, le 2 novembre. rs après, il se rendit prisonnier iam Macnaghten, et les Anglais èrent à Lodiana, puis de là à où lord Auckland a pu recon-puis son esprit éclairé et ses listinguées. De ce côté, le trône a paraît à l'abri d'une attaque; urs menacé par les insurrec-es, ce roi restauré ne jouit que voir précaire, et encore grâce des Anglais. — Voir cap. H. (aide-de-camp du major-géné-loughby Cotton), *Narrative of Afghanistan*, Londres, 1841, 8°, et R.-H. Kennedy, *Narra-campaign of the army of the Sind and Kaboul in 1838, ndres, 1841, 2 vol. in-8°*. L. N. EMYR, voy. CACHEMYR.

ou CADT signifie en arabe un arc, où ce mot prend aussi la kazi, c'est le directeur d'une ivision de l'empire. Voy. HAKEM.

état normal, chaque village de-r son kadi ou juge; chaque ville, kadis de quartiers, devrait avoir principal qui est le chef de tous de la ville, et chaque départe- grand-kadi ou *mollah* de qui ous les kadis de la province. Mais les ne sont pas rares où cette or-n n'est pas observée, et la plu-temps les fonctions judiciaires, mpagnes, restent entre les mains ks (voy.). A Constantinople, ts magistrats se partagent l'ad-ion de la justice de l'empire: l'un a autorité tous les kadis d'Eu-rclop. d. G. d. M. Tome XV.

rope, et l'autre tous ceux d'Asie; le pré-mier porte le titre de *kadi-asker de Rou-mélie*, et le second celui de *kadi-asker d'Anatolie**. Depuis que l'Égypte s'est élevée au rang de vice-royauté, on a nommé au Caire un *kadi-asker d'Égypte*.

Les kadis forment avec les imams et les muphtis les trois ordres du corps des oulémas (voy. tous ces noms). Dans le principe, la dignité de kadi était la plus importante des trois ordres; le kadi qui siégeait dans la résidence du souverain était considéré comme le chef des oulé-mas et honoré du titre de *kadi-el-kodath*, c'est-à-dire juge des juges (*kadi* faisant au pluriel *kodath*). Mais peu à peu l'influence des kadis diminua, et à dater du règne du grand Soliman, le chef des muphtis fut définitivement placé à la tête du corps des oulémas. Dès lors, le poste de *kadi-el-kodath* ne fut même plus rempli régu-lièrement, et de nos jours on se borne à nommer les kadis-askers dont nous avons parlé.

Les jeunes gens qui se destinent à la magistrature sont soumis à certaines étu-des, d'abord communes, quel que soit l'or-dre des oulémas dans lequel ils doivent entrer. Devenus *mulazin* (aspirants), ils peuvent être nommés *naïb* (substitut); mais ceux qui aspirent à un grade plus élevé ont encore sept années d'études à

(*) Ce titre de *kadi-asker* est formé de deux mots arabes qui signifient *juge d'armée*. Il n'existe que depuis 1362; Mourad I^{er} en décora le kadi de la ville de Brousse, où il tenait sa cour, et lui donna la suprématie sur tous les oulémas de l'empire. Ses fonctions répondaient alors à son titre, car il suivait le souverain à l'armée et exerçait dans les camps la puissance judiciaire. Actuellement, les soldats ont le privilège d'être jugés par leurs officiers. Mahomet II, en 1480, nomma un se-cond *kadi-asker* et leur donna à tous deux le titre collectif de *sadrin* (magistrats suprêmes); c'est ainsi que l'un fut appelé *sadr-roum* ou *kadi-asker de Roumélie*, et l'autre *sadr-anadolyon* *kadi-asker d'Anatolie*. Depuis cette époque, leurs titres sont restés les mêmes; mais leurs fonctions ont bien changé. Tandis que celles du *sadr-anadoly* s'affaiblissaient, celles du *sadr-roum* se relevaient au contraire. Outre les affaires civiles et crimi-nelles que le grand-visir et le divan lui renvoient, celui-ci peut connaître de toutes les causes en général; mais ses plus belles prérogatives sont de juger les procès concernant les biens do-maniaux et l'intérêt du fisc, d'avoir l'inspection de toutes les *wafks* (fondations pieuses), etc. Du reste les deux kadis-askers nomment les kadis en cas de vacances et disposent des brevets de pen-sions à accorder aux ministres du culte.

passer et une thèse à soutenir. Après cette épreuve, ils reçoivent le titre de *mudé-riss* et enseignent dans les *médressés*, ou collèges attenants aux mosquées. Les juridictions plus importantes, dont les titulaires sont honorés du titre de *mollah*, sont accordées à ces mudéris et aux kadis des grandes villes. Les mollahs de la Mecque, de Médine, d'Andrinople, de Brousse, de Galata, de Scutari, de Smyrne et de quelques autres grandes villes, sont à peu près les seuls en position de parvenir à la dignité d'*Istamboul-kadissi* (kadi ou juge ordinaire de Constantinople), qui vient, dans la hiérarchie judiciaire, immédiatement après les kadis-askers. Il est en même temps premier magistrat municipal, lieutenant général de police et inspecteur général du commerce, des arts et manufactures.

Les attributions des kadis sont très variées : ils font à la fois l'office de commissaire de police, de juge de paix, de notaire, et, dans les villages, d'écrivain public. Ils jugent, en dernier ressort, au criminel comme au civil ; l'appel n'est permis que lorsque la décision du kadi touche à quelque point de religion. Dans ce dernier cas, l'affaire est portée devant le cheik-ul-islam, qui confirme ou casse le jugement.

Les tribunaux sont ouverts toute l'année, matin et soir, excepté pendant les fêtes du baïram. Dans les villes les plus populeuses, un greffier assiste le magistrat. Les plaidoiries sont faites par les parties ou par quelque personne commise par ces dernières. Après la clôture des débats et les dépositions des témoins, le jugement est prononcé séance tenante. Si la condamnation emporte la peine capitale, la sentence est le plus souvent mise immédiatement à exécution.

Dans les circonstances graves où il convient de donner de l'éclat à un jugement, plusieurs kadis se réunissent en chambre (*mékème*) sous la présidence d'un kadi d'un rang supérieur. La chambre suprême est celle où assistent les deux kadis-askers, sous la présidence du grand mufti.

Les kadis jugent sans autre loi que le koran (voy.), et d'après les interprétations de ses commentateurs et des muftis. Ce

pouvoir sans contrôle, sans autre que la volonté de celui qui l'exerce, est un merveilleux moyen de faire promptement fortune, et la fortune des kadis est poussée en Turquie à un point incroyable.

KADJARS, tribu turque, nom signifie *fugitifs*, et à laquelle tient la dynastie de ce nom qui régnait aujourd'hui sur la Perse (voy.). Cette tribu établie longtemps en Syrie, et composée de déserteurs des armées ottomanes, fut amenée en Perse par Tamerlan. Elle fut une des sept qui placèrent au trône Chah-Ismaël, fondateur de la dynastie des Sofys (voy.). Comme elle était nombreuse, Chah-Abbas (voy.) craignant qu'elle n'excitât des troubles après sa mort, la divisa en trois branches pour l'affaiblir. Il établit la première dans les environs de Gandjah en Arménie, d'arrêter les incursions des Lezghiens dans le Caucase; la seconde à Merou, pour protéger le Khorasân contre les incursions des Ouzbeks, et la troisième dans le pays de la côte de la mer Caspienne. Les deux premières branches se fondirent dans la première, mais la troisième se subdivisa en plusieurs familles. Le chef de la seconde fut Feth-Ali-Khan, lorsqu'en 1722 il fut vaincu par Thamasp II, le dernier des Séfévides, et se réfugia dans la province de Fethabad. Feth-Ali-Khan mit à la tête de sa troupe 3,000 Kadjars, et en recevant de ce secours imprévu, il obtint le gouvernement de la province et le titre de général du monarque déposé. Avec ces forces si peu imposantes, Chah-Abbas, établi à Fehrabad dans le nord du pays, ne pouvait que se tenir sur la défensive, pour résister aux incursions des rebelles qui l'assaillaient de tous côtés. L'apparition du fameux Nadir, sur le bord favorable à Chah-Thamasp, fut la funeste à Feth-Ali-Khan. Le Turc ayant amené 5,000 hommes et nommé son généralissime, fit mourir Feth-Ali-Khan, pour n'avoir pas voulu se rendre son rival, et donna le gouvernement de Fehrabad et le commandement de la province aux Kadjars à un membre de l'autre

MOHAMMED-HAÇAN (ou **HOUCHEIN**) héritier de l'héritage de son père et d'éprouver le même sort, menaçant avant de se retirer chez les Perses, qui lui fournirent les moyens de tenter diverses entreprises. Il même à s'emparer d'Asterabad l'empire de Nadir, et sut gagner sa couronne grâce de ce conquérant qu'il lui fut fidèlement. Il commandait des troupes au siège de Mous-1743, et l'année suivante, il fut dans Asterabad son fils aîné qui en avait été chassé par les Perses. Pendant les révolutions qui suivirent la mort de Nadir, Mohammed-ban fut un des premiers ambitieux qui se rendirent indépendants, en conquérant le Mazanderan bientôt affermit sa puissance par sa victoire sur Ahmed-Chah-Abdalli, fondateur de la dynastie de Kaboul (voy.), qui venait de conquérir le Chah-Rokh, fils de Nadir, et l'indépendance d'une partie du Khorasan du Ghilan, le chef des tribus et un des trois principaux combattants du trône de Perse, et devint même indépendant, en 1757, par l'entière victoire de Nadir-Khan et la prise d'Ispahan. Il échoua devant Chiraz, où il fut tué par Kerim-Khan, et ne pouvant se rendre à Ispahan, où il s'était rendu avec ses habitants, il regagna en désespoir de cause le Mazanderan. Il y fut bientôt tué par les troupes victorieuses de Nadir, qui le combattit dans cette lutte décisive, par la trahison d'une branche du tribu des Kadjars, et fut tué dans un combat où son cheval s'était enroulé. Il eut huit fils. Trois d'entre eux, Mourteza et Moustafa se soulevèrent vainqueurs et conservèrent la couronne d'Asterabad qu'ils gouvernèrent jusqu'à la mort de Houssein, tué dans un combat contre les Perses. C'est son fils Baba Khan qui fut tué en Perse, sous le nom de Feth-Mourteza conserva le gouvernement d'Asterabad depuis 1771, jusqu'à la mort de Kerim. Ils'empara même de la couronne du Mazanderan l'année suivante en ayant chassé le gouverneur Kerim. **AGHA-MOHAMMED**, au nom de Mohammed-Haçan, gardé en

otage à Chiraz avec plusieurs de ses frères, s'évada aussitôt après la mort de Kerim, en 1779, et alla se rendre maître du Mazanderan. Il y fut bientôt attaqué par ses frères, RIZA-KOULI-KHAN et DJAFAR-KOULI-KHAN, qui l'avaient suivi de près dans son évvasion. Riza le vainquit et le fit prisonnier, en 1781; mais Mourteza accourut d'Asterabad, battit Riza devant Sari, le chassa du Mazanderan et mit en liberté Agha-Mohammed qui le paya d'ingratitude. En effet, lorsque celui-ci crut sa domination affermie, il attira auprès de lui par de belles promesses son libérateur, le retint prisonnier, ainsi que sa femme, ses enfants et son frère Djafar. Mais Mourteza parvint dans la suite à s'échapper, se retira en Russie, d'abord à Astrakhan, puis à Kizlar, où il devint l'instrument des desseins ambitieux de Catherine II contre la Perse; mais il échoua dans toutes ses entreprises. Il vivait encore chez les Russes en 1798. Riza s'était sauvé à Mechehd, dans le Khorasan, puis auprès du khan de Bokhara, où il mourut vers le commencement de ce siècle. Djafar et Moustafa furent mis à mort, en 1791, par ordre du barbare Agha-Mohammed, et Feth-Ali-Chah, neveu et successeur de ce dernier (voy. ces deux noms), fit crever les yeux, en 1792, à son oncle ALI-KOULI-KHAN, puis à son propre frère HOUCHEIN-KHAN, et concentra ainsi dans sa propre branche la suprématie de la tribu des Kadjars qu'il avait transmise avec le trône à son petit-fils Mohammed-Chah. H. A-D-T.

K.EMPFER (ANGILBERT), voyageur célèbre, né à Lemgo (Lippe-Detmold) le 16 septembre 1657, était fils d'un pasteur de cette ville. Après avoir fait de bonnes études en médecine, à Königsberg, en Prusse, il fut attaché, en 1683, en qualité de secrétaire, à une ambassade suédoise qui se rendait en Perse par la Russie. Il visita successivement l'Arabie, l'Indostan, Java, Sumatra, Siam, et le Japon, où il demeura deux ans. De retour dans sa patrie, en 1693, il devint médecin des comtes de Lippe, et il mourut dans sa ville natale, le 2 novembre 1716. Parmi ses ouvrages, on doit citer surtout son *Histoire naturelle civile et ecclésiastique de l'empire du Japon* (trad. franç. de Des-

maizeaux, La Haye, 1729, 2 vol. in-fol., fig., et 1731, 3 vol. in-12). Il avait publié, à l'âge de 60 ans, son premier ouvrage, intitulé *Amanitates exoticæ* (Lemgo, 1712, in-4°, fig.), qui est encore recherché. Mais la majeure partie des écrits de Kæmpfer n'ont point encore vu le jour et sont conservés manuscrits au Musée britannique : dans ce nombre est le *Diarium Itineris ad aulam Moscoviticam* (1683) dont M. F. d'Adelung a publié un extrait dans sa Vie de Meyerberg.

E. H.-c.
KÆSTNER (ABRAHAM-GOTTHELF), mathématicien et spirituel épigrammatiste, naquit à Leipzig, le 27 septembre 1719. Son père, qui était professeur dans cette ville, se chargea seul de sa première éducation, et le fit entrer à l'université en 1731. Il s'appliqua d'abord à la jurisprudence et se livra avec ardeur à l'étude de la philosophie, de la physique et des mathématiques. Kæstner manifesta de bonne heure son goût pour l'astronomie, et fut nommé professeur extraordinaire de mathématiques, en 1746. Dix ans plus tard, il accepta les propositions avantageuses de l'université de Gœttingue qui lui offrait la chaire de géométrie. La clarté de son enseignement en fit le succès, et les nombreux écrits qu'il publia sur les mathématiques contribuèrent à répandre en Allemagne le goût des sciences exactes. En 1765, il fut élevé à la dignité de conseiller de cour, et il mourut le 20 juin 1800.

Son *Histoire des mathématiques* (Gœtting., 1796-1800) n'est qu'une histoire littéraire et bibliographique des sciences mathématiques, où l'on trouve une description raisonnée des livres les plus rares. Ses *Principes des mathématiques* (Gœtting., 1758-69, 4 vol.; 6^e édit., 1800) sont plus estimés.

Kæstner s'est encore plus fait connaître par ses épigrammes, dont le ton trop mordant et les personnalités lui firent beaucoup d'ennemis. Quelques-unes sont fort remarquables. Elles ont été publiées sans son consentement, à Giessen, en 1781, et réimprimées avec de nombreuses additions dans ses *Mélanges* (Altenb., 1783). K.-W. Justi a donné, avec l'agrément de l'auteur, une nouvelle édition du premier

recueil (Leipzig, 1800). Heyn laissa un excellent Éloge de son (Gœtting., 1804).

KAFFA, voy. **CAFFA**.

KAFFRES ou **KAFRES**, voy. et **HOTTENTOTS**. Au reste le nom Kaffres ne se rapporte pas exclusi- vement à l'Afrique. C'est un nom appliqué à des tribus guifées, à peu près comme les Gèbres : aussi les mahométans de l'Inde s'en sont-ils servi pour désigner leurs voisins du nord-ouest de race caucasienne et dont le dialecte paraît être Siapoch. Ritter de l'Asie, t. V, p. 204 à 206). On trouve le Kafferistan et le Kohista Hindou-Khou.

KAFTAN, voy. **CAFETAN**.

KAIMMAKAN, voy. **CAIM**.

KAIRE, voy. **CAIRE** et **ÉGYPTE** p. 260.

KAISERSLAUTERN, ou tout court, est une ville de la Bavière, sur la montagne du Hard, la rivière de Lauter, avec 6,200 habitants, un gymnase et un séminaire pédagogique. Elle dépendait autrefois du Palatinat électoral.

Cette ville, qui se trouve dans les Vosges conduisant à La Haye, est célèbre par plusieurs batailles qui furent livrées près de elle, ce qui s'explique par sa position entre deux forteresses frontières importantes. Ce fut là que, le 28 novembre 1793, le duc de Brunswick, par une suite de petits succès, repoussa une division de l'armée française commandée par le général (voy. ces noms). Une seconde bataille eut lieu près de Kaiserslautern, le 16 novembre 1794, où Müllendorff emporta la ville sur Ambert. Peu de temps après, le 20 septembre de la même année, le duc de Hohenlohe-Ingelfingen se rendit maître de cette ville après avoir battu la gauche de l'armée du Rhin commandée par Michaut.

KAKERLAKS, et par extension **Chacrelas**, nom que les Indiens donnent à la blatte gigantesque, blatte de grosse espèce, puisqu'elle a souvent jusqu'à 3 pouces de long. Cet insecte est brun foncé et brillant, à élytres

est très vorace et cause
 des dans les magasins et sur

insectes que parait emprunté
erlaks appliqué à des indivi-
 humaine, qui se distinguent
 bizarre et par la conforma-
 re de leurs yeux. Ce ne sont
 it des albinos (*voy.* ce mot),
 et avec eux de grandes ana-
 d'avoir comme eux la peau
 blanche, les *Kakerlaks* l'ont
 ment mouchetée de blanc;
 les yeux rouges, très sen-
 sible du jour et qu'ils tiennent
 les yeux ouverts. Leurs cheveux,
 très courts, sont aussi
 particulière, désagréable à
 S.

II ou *CAKHÉTIE*, *voy.*

KAL, *voy.* *CALANDAR*.

KALCKREUTH (FRÉDÉRIC-ADOL-
 E), feldmaréchal prussien,
 né en 1737. Dans son
 placée (1747) au séminaire
 de Paderborn, à Neusalza, d'où il
 fut nommé pension française, à Ber-
 lin, il entra au service militaire
 dans le régiment des
 fusiliers du corps. Il servit avec
 distinction comme aide-de-camp du
 roi de Prusse (*voy.*), dans la guerre de
 sept ans, où il
 gagna successivement tous
 les grades de son épée : il fut
 colonel et élevé au rang de
 lieutenant-général.

En 1792, pendant la guerre
 de France, il fut désapprouvé, Kalckreuth
 fut accusé de manque de courage que d'habileté.
 En 1793, à Mayence, en 1793, et
 à la capitulation de
 la ville. Il contribua d'une ma-
 nière importante à la victoire remportée à
 Landau (*voy.*), par Mollendorf, en
 tête de la division française
 sur Pirmasens. Il délivra
 les Prussiens, et s'avança jusqu'à
 Trèves étant tombé au pouvoir
 des généraux autrichiens
 la suite aux Prussiens. Le
 comte Kalckreuth, dans un écrit daté
 de 1794, prouva que, d'après une
 lettre du 26 juin, Trèves ne faisait
 que servir de lieu de défense des

Prussiens, mais qu'il n'en était pas moins
 venu au secours de cette ville, et qu'il
 l'aurait même sauvée si les Autrichiens
 n'avaient pas évacué la place avec trop de
 précipitation.

A la fin de 1795, le comte de Kalck-
 reuth prit le commandement en chef des
 troupes prussiennes réunies en Poméranie,
 et, au mois de mai 1806, il fut nommé
 gouverneur de Thorn et de Dantzig, et
 inspecteur général de la cavalerie. Dans
 l'automne de la même année, il rejoignit
 l'armée qui occupait la Thuringe, mais
 il ne prit point part aux batailles d'Iéna
 et d'Auerstedt, son corps ayant été mis
 en réserve. Il succéda à Manstein dans le
 commandement de Dantzig (*voy.*) et dé-
 ploya tant de talent et de bravoure lors
 du siège de cette ville par le maréchal
 Lefebvre (*voy.*), que 51 jours après l'ou-
 verture des tranchées, la place ne pou-
 vant plus tenir, on lui accorda encore,
 par capitulation, le 24 mai 1807, les
 mêmes conditions honorables qu'il avait
 accordées jadis à la garnison française de
 Mayence. Le 25 juin, il conclut à Tilsitt,
 avec le maréchal Berthier, la trêve entre
 la Prusse et la France ; et, le 9 juillet, il
 fut choisi avec Goltz, pour signer la paix
 avec le prince de Talleyrand. Immédia-
 tement après, il fut nommé feldmaréchal.

En 1810, le roi le fit gouverneur de
 Berlin et le chargea plus tard de porter
 ses félicitations à l'empereur Napoléon,
 à l'occasion de son mariage avec l'archi-
 duchesse Marie-Louise. Pendant la der-
 nière guerre avec la France, Kalckreuth
 fut gouverneur de Breslau ; il retourna
 en 1814 à Berlin, dont il reprit le com-
 mandement militaire, et mourut le 10
 juin 1818.

Doué des qualités les plus rares de
 l'esprit et du cœur, le comte de Kalckreuth
 était également estimable comme homme
 privé et comme homme de guerre. W.

KALEIDOSCOPE, *voy.* *CALÉIDO-
 SCOPE*.

KALENBERG (PRINCIPAUTÉ DE),
voy. *HANOVRE*.

KALENDRYTES, *voy.* *CALENDERS*.

KALIDASA, poète indien, vivait, sui-
 vant l'opinion de Wilkins et Jones, dans
 le premier siècle av. J.-C., à la cour du
 roi Vikramadithia. Kalidasa est unanime-

ment reconnu pour le premier des neuf poètes désignés sous le nom des *neuf perles* que ce radjah entretenait à sa cour; mais sa gloire lui attira l'envie des brahmines, qui eurent assez de crédit pour le faire exiler. Il s'est acquis une si haute réputation comme poète épique, lyrique et dramatique, qu'on lui a attribué dans la suite un grand nombre de poésies qui ne sont pas de lui. Un critique moderne, M. Bentley, de Calcutta, a élevé des doutes sur l'antiquité de Kalidasa, qu'il reporte au x^e siècle de notre ère.

Son grand poème épique *Raghuvansa*, ou la famille de Raghu (publié à Londres, en 1832, par Stenzler, avec une trad. lat.), dans lequel Kalidasa célèbre les exploits de cette race de héros; son poème lyrique *Megha-dûta* ou *Les nuages messagers* (publié dans la langue originale par Wilson, Calcutta, 1813; trad. en anglais, Londres, 1814), dans lequel un banni raconte aux nuagessa douleur et les charge de saluer de sa part son épouse; et son poème mythologique *Kumdra-Sumbhawa* ou la naissance de Kumara, le dieu de la guerre, sont tellement estimés des Indiens, qu'ils les placent au nombre des *Mahâ-Kavyâni* ou grands poèmes. Parmi ses autres poésies lyriques, nous citerons encore *Ritusanhâra*, ou le Cercle des saisons (imprimé dans la langue originale à Calcutta, 1792), où il peint les saisons sous les couleurs les plus vives, et son poème érotique *Sringâra-tûlaka*, ou le Bandeau de l'amour. On n'a encore publié que deux de ses drames, *Sakountalâ* et *Hikramorvasi*, entre lesquels il serait difficile de prononcer; un troisième, qui ne leur est nullement inférieur, *Agnimitra et Malawika*, n'a point été imprimé jusqu'à présent. Le premier, *Sakountalâ*, c'est-à-dire l'Anneau de reconnaissance, a été traduit en anglais par Jones (Calcutta, 1789). Chézy (voy.) en a publié l'original avec une traduction française (Paris, 1830), et M. Bern. Hirzel une nouvelle traduction allemande d'après l'original (Zurich, 1833). Le *Hikramorvasi*, ou l'histoire de la nymphe Urvasi, parut dans la langue originale à Calcutta, en 1830, et fut traduit en latin par Lenz (Berlin, 1833). Kalidasa a tiré le sujet

de *Sakountalâ* d'un épisode de l'épopée *Mahâbhârata* (voy.), et leur moyen d'apprécier le mérite de son œuvre, c'est de comparer ces poèmes. On ne sait ce qu'on doit le plus dans ce magnifique drame de pureté et de la noblesse du style, de la délicatesse et de la vivacité des détails, ou de la profondeur du cœur humain dont l'auteur a fait preuve.

KALIFE, KALIFAT, voy. K.

KALIUM, voy. POTASSIUM

KALKBRENNER CHRISTOPHE, compositeur israélite allemand. Né à Minden (Hanovre), en 1755. Ses premiers élèves les plus distingués d'Allemagne furent d'abord le prince Henri pour le théâtre duquel il composa *Le veuve du Malabar, Demme et le Secret*, etc. Il voyagea en France, où il fut attaché d'abord en qualité de maître de chapelle (1799) et ensuite (1804) comme accompagnateur au piano. Plusieurs ouvrages ont été arrangés par lui pour la scène française, entre autres le *Figaro* de Mozart. Ses propres ouvrages ont été représentés ou ont eu peu de succès. Il est mort à Paris, le 10 août 1807. On a de lui quelques ouvrages sur la théorie musicale, et surtout une *Histoire de la musique* (Paris, 1802, 2 vol.) dans laquelle l'auteur n'a pu achever et dans laquelle il s'occupe principalement de la musique des Français. Il lui restait à traiter la partie de l'histoire qui s'étend depuis le seizième jusqu'à nos jours.

Son fils, CHARLES-FRÉDÉRIC Kalkbrenner, est un des pianistes allemands les plus distingués. Il est né à Berlin en 1784; mais il a étudié à Catel et M. Adam. Ses premiers maîtres habiles furent tels qu'au Conservatoire de Paris. En 1802, il obtint le double prix de Berlin et Vienne, puis en 1814 à Londres, où il trouva encore son talent, et où il se fit une grande réputation et comme professeur de piano et comme virtuose. M. Kalkbrenner repassa sur l'

se fit entendre avec le plus accès à Vienne et à Berlin. L'éhabilité et la rare précision de levèrent tous les suffrages. En revint à Paris, où il s'associa Pleyel, un des fabricants de pianos renommés. Les productions alkbreuner dépassent déjà (1841) 130; mais il a aussi résumé ses dans sa *Méthode pour appreniano forte*, etc., Paris, in-fol., qui a été traduit en anglais, en l et en italien. Y.

KALMAR ou **CALMAR** (UNION DE). est une ville de Suède, chef-lieu de la province (Lan) du même nom, dans le comté de Smaland qui fait partie de la partie orientale, et siège d'un évêché. Elle est située dans l'île de Quarnholm et est reliée au continent par un pont de bateaux. Elle est une petite ville, placée au 56° 40' de latitude nord et au 14° 3' de longitude est. Elle est à l'ouest de Stockholm, dont elle est éloignée de 45 milles, a un port assez petit, sur le *Kalmar-sund*, détroit qui sépare de l'île d'Oeland. Elle est défendue, du côté de la terre, par une muraille et des fossés, et défendue, du côté de la mer Baltique, par les forts Sker et de Fredrikskants. Le commerce que Kalmar faisait jadis a été enlevé en partie par Stockholm. Sa population est d'environ 5,000 âmes. C'est dans l'ancien château de Kalmar, qu'il fut autrefois pour une des clefs de la Suède, qu'on voit encore la grande salle (Rigssal) où fut signée l'union de Kalmar, fameux pacte qui fut conclu en 1397, sous le même sceptre, la Suède, la Norvège et le Danemark. *Marie* (voy.), surnommée la Séduite du Nord, était parvenue, après la mort de son fils Olaf ou Olaus, à rétablir la tête du jeune Éric, fils de sa sœur et de Wratislas, duc de Poméranie; cette sœur avait épousé, les seigneurs du Nord. Éric fut couronné en 1397, à Kalmar, en présence des principaux seigneurs et prélats du royaume, de la Suède et de la Norvège. C'est dans cette même ville que fut conclu le 11 juillet 1397, jour de Sainte-Étienne, le pacte d'union qui devait à

l'avenir réunir ces royaumes sous un seul et même souverain. Une paix et une concorde perpétuelles devaient régner entre ces états; ils auraient eu des droits égaux à l'élection du roi, qu'on devait prendre parmi les fils du prince régnant s'il en avait eu; chaque royaume devait être gouverné par ses propres lois; les exilés de l'un des trois pays ne pouvaient être reçus dans aucun des deux autres; et tous trois étaient tenus de concourir à la défense commune. Aucun seigneur des trois royaumes ne pouvait, en pareille circonstance, refuser de marcher hors des frontières, etc., etc. Cet acte, œuvre d'une certaine précipitation, offrait plusieurs lacunes, et quoique, sur la demande des états, il eût été soumis au concile de Bâle qui le confirma, il n'avait cependant pas reçu une grande publicité.

Rompue, en 1448, par l'élection de Charles-Bonde-Knutson au trône de Suède, l'union de Kalmar fut renouvelée, le 29 juin 1457, sous Christian I^{er}; rompue et renouvelée plusieurs fois encore, elle fut définitivement dissoute après une existence de 126 ans, le 7 juin 1523, époque où les Suédois élurent pour leur roi, à la diète de Strengnæs, Gustave Erikson, plus connu sous le nom de Gustave Wasa. Parmi les causes qui ont empêché la stabilité de l'union de Kalmar, on doit compter, en premier lieu, la jalousie qu'excita parmi les Norvégiens, et surtout les Suédois, la partialité des souverains pour le Danemark; puis les mécontentements causés par les impôts excessifs qui étaient prélevés en Suède et en Norvège, et dont les produits étaient dissipés hors de ces royaumes. DE L. R.

KALMIA, genre propre à l'Amérique septentrionale, et appartenant à la famille des éricinées (voy.), sous-ordre des rhodorées ou rhododendrées. Ce genre, très intéressant pour l'horticulture, parce qu'il renferme plusieurs des plus élégants arbrisseaux de pleine terre, est caractérisé par un calice en forme de clochette à 5 dents; une corolle régulière, en forme d'entonnoir, à tube très court, à limbe ample, légèrement lobé, plissé avant l'épanouissement, creusé vers sa base de 10 fossettes saillantes à la surface externe sous forme de bosses; 10 étamines réfl-

chies, insérées à la base de la corolle; un ovaire à 5 loges, surmonté d'un style filiforme, à stigmate arrondi; un fruit capsulaire, à 5 loges et à 5 valves; des graines très nombreuses.

Les *kalmia* sont des arbrisseaux à feuilles coriaces, persistantes, très entières, tantôt éparses, tantôt verticillées; les fleurs, odorantes et très abondantes, forment des corymbes aux aisselles des feuilles ou à l'extrémité des ramules de l'année précédente; la corolle est pourpre, ou rose, ou blanche, très élégante. Les espèces généralement cultivées dans les jardins sont: le *kalmia à feuilles larges* (*kalmia latifolia*, L.), qui forme un buisson de 3 à 5 pieds de haut, à corymbes terminaux; le *kalmia à feuilles étroites* (*kalmia angustifolia*, L.), qui s'élève moins que le précédent, et dont les fleurs, disposées en corymbes axillaires, sont deux fois plus petites; enfin le *kalmia glauque* (*kalmia glauca*, Ait.), qui est un arbuste bas et touffu, à feuilles semblables à celles du romarin et à fleurs terminales, d'un pourpre très intense. Du reste, tous les *kalmia* passent pour être vénéneux, et il paraît que le miel récolté par les abeilles sur leurs fleurs n'est pas exempt de propriétés pernicieuses. Éd. Sp.

KALMOUKS, peuple qui forme la branche la plus remarquable de la race mongole (voy.), et qui s'appelle lui-même *Cœlæt* ou *Eulcuthes*, et encore *Oirates*. Il doit le nom de Kalmuk ou Kalmouk (Khalimak) aux Turcs, ses voisins*. Les Kalmouks placent eux-mêmes leur plus ancienne demeure entre le Koko-Noor (lac Bleu) et le Tibet. Longtemps avant Tchinghis-Khan (voy.), ils doivent avoir fait une expédition vers l'ouest jusque dans l'Asie-Mineure et s'être répandus autour du Caucase.

Les Kalmouks se distinguent des autres nations de l'Asie par une physionomie particulière. Ils sont en général de taille moyenne, bien constitués, si ce n'est qu'ils ont souvent les jambes minces et cambrées; ils ont la tête large avec un visage rond, le teint d'un olive sombre, les pom-

mettes des joues saillantes, des yeux perçants, mais peu ouverts; le nez large et épâté; des lèvres épaisses et nues qui recouvrent les dents blanches, un menton court, de petites oreilles qui se détachent de la tête; des cheveux noirs, lisses, plats et sans crins, une barbe assez épaisse que s'étendant peu sur le visage; le portrait qu'on peut faire des Kalmouks et de leurs femmes ont quelquefois l'air si pleins de douceur et assez réguliers que quelques-unes ont même été considérées comme des beautés par certains voyageurs européens.

Le langage des Kalmouks est guttural: ils semblent toujours en colère et leur visage prend aisément l'expression de férocité. Leur religion est la plupart des autres Mongols, c'est le bouddhisme (voy.), quoique quelques-uns de leurs hordes aient embrassé le mahométisme; mais leur croyance est le lamaïsme du Tibet. Leur caractère est extrêmement fin, mais très simple. Leur nourriture se compose d'orge détrempée dans de l'eau, du chameau ou de jument, et de la viande de cheval à demi crue. Les femmes seignent les vêtements, soignent les enfants et préparent le *koumiss* faite avec du lait de jument fermenté et du thé.

Farouches et incultes, ces simples et guerriers sont pourtant vaillants et généreux. A cheval sur leurs chevaux, ils se servaient autrefois de lances, de cimettes et de tolets. Leurs vêtements à main d'homme sont amples aux épaules et étroites à la taille; ils ont toujours la même coupe qu'au temps d'Attila. Leurs chevaux endurent les plus rudes fatigues. La richesse des Kalmouks consiste entièrement dans leurs troupeaux. Leur vie pastorale les force à se déplacer suivant les saisons; ils se retirent dans les montagnes pendant l'été, et reviennent aux plaines au commencement de l'hiver.

Aucun peuple ne pousse à un degré plus haut l'orgueil national. L'oisiveté, la paresse, la débauche, auxquelles ils passent leurs jours, ne leur font pas aimer les contes; cependant ils ont l'habitude de développer l'imagination et

(*) Voir Schnitzler, *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 105. Le mot *Oirates* signifie alliance; en effet, les Kalmouks de Russie étaient la réunion de quatre petites peuplades.

des. Ils s'animent aux récits chevaleresques, et chantent les Timour, des Tchinghiz, compagnons, leurs aïeux, de l'Asie.

Ils se divisent, du moins l'embrèvement de l'empire quatre branches principales ayant chacune un *taïdscha* ou *oulouss* ont pris les noms *t* ou *Khochout*, *Derbet*, *Torgout* ou *Torgoout* *.

les Kalmouks *Khochouts* a om, qui signifie *guerriers*, bravoure sous la conduite -Khan, et leurs princes se ame les descendants directs ce grand conquérant. La artie de ces Kalmouks Kho-tée établie dans les environs près du lac Bleu. Une autre t avancée le long de l'Ir-uite sous la domination de ungare avec laquelle les Kho-t part à la guerre contre la qu'elle fut dispersée, ils res- domination chinoise. On 100 hommes les Khochouts sent actuellement la suzerai- te-Empire. Cependant, en-) familles de cette tribu se , en 1759, sur le Volga, t volontairement à la souve- Russie **.

l'embrèvement de l'empire almouks *Dzoungars* ne for- qu'une tribu avec les Der- ne tardèrent pas à se diviser a désunion qui se mit entre appartenant à la famille de tette horde soumit, dans le u commencement du XVIII^e, artie des autres tribus Kal- rtout des Khochouts, des s Khoit; elle soutint alors, ongols et les Chinois, des e sonner les consonnes à la fin

a rapport tout récent de M. Fa- les Kalmouks, 87,616 individus 1,782 mâles et 35,834 du sexe s nomades dans le gouvernement iscoup d'autres se rencontrent : de Caucase, dans le pays des n et dans les gouvernements de fomsak. S.

guerres sanglantes qui finirent cependant par sa dispersion complète. Elle passait pour la horde la plus riche et la plus puissante.

Les Kalmouks *Derbets*, établis d'a- bord dans les environs du lac Bleu, se di- rigèrent vers l'Irtisch après les troubles qui divisèrent l'empire Mongol, puis se sépa- rèrent en deux hordes : l'une se réunit aux Dzoungars et finit avec eux ; l'autre s'établit sur l'Oural, le Don et le Volga. Un grand nombre d'entre eux se joignit aux Torgouts qu'ils abandonnèrent bien- tôt après.

Les Kalmouks *Torgouts* semblent s'être constitués, plus tard que les trois autres, en une horde particulière. Ils se sépa- rèrent dès le commencement des Dzoun- gars turbulents, et s'établirent le long du Volga : c'est là ce qui les a fait appeler Kalmouks du Volga par les Russes aux- quels ils se soumirent, dès 1616. Mais fatigués de la domination russe, ils se reti- rèrent en Dzoungarie, l'an 1770, et se mirent sous la protection des Chinois, qui prirent à leur égard des mesures de précaution.

Il y a aussi une colonie de Kalmouks baptisés, auxquels les Russes ont accordé un district fertile avec la ville de Stavropol, dans le pays d'Orenbourg et le district d'Oufa. On trouve, dans ce même gouver- nement, une petite colonie de Kalmouks mahométans, formée de prosélytes que les Kirghiz ont faits et reçus parmi eux.

Un institut kalmouk fut fondé par les soins du ministre de l'intérieur de Russie à Saint-Petersbourg, en 1830, pour for- mer des interprètes et des fonctionnaires habiles chez les Kalmouks ; le directeur en chef de cet établissement est M. I.-J. Schmidt (*voy.*), savant mongoliste, qui le premier a fait connaître en Occident la langue et les traditions historiques de ces peuples. — *Voir Bergmann, Voyage chez les Kalmouks*, traduit de l'allemand par Moris, Paris, 1825, in-8°. L'ouvrage fran- çais n'est pas une reproduction complète de l'original allemand, qui parut à Riga, 1804-5, 4 vol. in-8°. Plusieurs autres ouvrages sur ce peuple sont cités dans l'ouvrage de M. Schnitzler. W. S.

KALOMÉRIDES. Le 3 octobre 1675, un des descendants des empereurs de

Constantinople et de Trébizonde, Constantin Comnène (voy.), ne pouvant plus résister aux Turcs, maîtres du Péloponnèse, quitta le Magne (l'ancienne Laconie), et s'embarqua sur des vaisseaux génois avec 3,000 Grecs pour chercher une nouvelle patrie. L'année suivante, cette héroïque colonie s'établissait sur la côte occidentale de la Corse, au nord d'Ajaccio, dans des districts que la république de Gênes lui avait généreusement cédés; et depuis, elle n'a pas cessé d'y conserver traditionnellement sa langue, ses mœurs et son culte. A peine installé, Constantin Comnène envoya un de ses fils, ΚΑΛΟΜΕΡΟΣ, à Florence, pour y remplir une mission près du grand-duc de Toscane. Le grand-duc garda près de lui le jeune Grec qui italianisa son nom et s'appela *Buonaparte*, de même que de *ιατρός*, médecin, nom d'une famille considérable du Magne où elle subsiste encore, les Italiens avaient fait *Medici*, les Médicis (voy.). Les descendants de ce Kaloméros, d'après l'usage grec, s'appelèrent Kalomérides; et l'on assure que l'un d'eux, revenu d'Italie en Corse dans sa famille, y forma la branche des Buonaparte ou Kalomérides corses. C'est de ce nom de Kalomérides que les Comnène et les Grecs de la colonie appelaient encore, en 1789, les Buonaparte (*Coup d'œil historique sur la maison impériale de Comnène*, par le chevalier d'Hénin, Venise, 1789; quatre ans avant qu'un cadet de cette même famille fût sur la route qui devait le ramener au trône. A plus forte raison les Comnène de Corse voulurent-ils voir en lui un Kaloméride, lorsqu'il fut arrivé au pouvoir suprême; mais c'était, de leur part, une prétention exagérée, qui s'explique toutefois par les alliances que facilita entre les deux familles l'identité de leurs noms; c'était de plus un anachronisme, car la famille Buonaparte (voy.) était en Corse bien antérieurement à l'arrivée des Comnène et des Kalomérides. Sa généalogie, en effet, a été officiellement reconnue et constatée à une époque où l'on ne pouvait prévoir ses hautes destinées, en 1779, lorsque Charles de Buonaparte, pour faire entrer son fils Napoléon à l'école de Brienne fermée aux roturiers, fut obligé d'administrer ses

preuves de noblesse devant le juge mes, l'intègre et savant d'Hozierrigny. Il lui envoya donc le dossier de ses titres qui furent soumis à un sévère et reconnu authentiques, sont actuellement déposés aux archives du royaume. Ce dossier se compose de dix cahiers dont le neuvième est un acte de 1562, dans lequel le sénat de Gênes donne à un Jérôme Buonaparte de *egregium Hieronymum Buonaparte, procuratorem nobilitatis* autre de 1572, où ce même Jérôme est qualifié d'ancien de la ville (jouissant du titre de *magnifico*). Dans cette généalogie, on reconnaît authentiquement jusqu'à François Buonaparte, onzième ascendant de Napoléon, vivant en 1567, plus de quatre siècles avant l'arrivée de la colonie des Kalomérides.

KAMA, voy. VOLGA et INDE

KAMBODGE ou CAMBOÛJ, 1 ANNAM et INDE (presqu'île orientale)

KAMENSKOI (MICHEL FÉDOROVITCH), feldmaréchal russe, 1774-1826. Son père était échanson de Pierre-le-Grand. Il entra en 1791 au Corps des cadets de Pétersbourg, et s'éleva dans la guerre contre les Français à des hauteurs qui lui valurent la première dignité militaire. Il fut général en chef, le 24 novembre 1791, à la mort de Potemkine; le 1791, le commandement de l'armée; le 1791, impératrice Catherine II ne voulut pas lui laisser. La cruauté ternit le nom de Kamenskoï. Paul I^{er} lui conféra

(*) Un article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1841, nous apprend que, dans le tome II des *Archives de la Cour de France*, on a trouvé deux actes à la date de 1562 relatifs à des membres d'une famille de Gênes. En 1562, Hugo Buonaparte, natif de Gênes, passa dans l'île de Corse, en qualité de gouverneur pour le roi Martin d'Aragon, lui qu'on peut faire remonter l'origine de la famille des Buonaparte ou, comme on l'appelle aussi, Buonaparte. Buonaparte est le nom de la famille, l'italien ancien, et Buonaparte le nom moderne. Mais ce qui est vraiment remarquable, c'est que l'écu de ces Buonaparte portait un lion dans l'attitude de marcher, un ciel parsemé d'étoiles, d'où il résulte qu'il y a eu, dès l'origine, un lien de parenté avec le soleil, ce qui est une preuve de la superstition, et qui donne une explication à la France.

bleu, et l'éleva ensuite au grade de maréchal (1797) et à la dignité de comte de l'empire russe. Cependant, dans l'inactivité. En 1806, il fut nommé à la tête d'une armée russe contre Napoléon. Il se distingua par sa bravoure et son habileté, mais il fut blessé et se retira dans son pays natal, le 12 août 1809. Il laissa deux fils, qui devinrent généraux et qu'on appela Kamenskoï 1^{er} et 2^e.

SEBGE MIKHAÏLOVITCH, l'un des frères, en est le moins distingué. Pendant son séjour en Italie, il fut nommé général de l'infanterie (général) et se retira du service après la guerre de 1805. Il mourut à Orel, en 1834, laissant plusieurs enfants.

ИКХАÏЛОВИТЧ Kamenskoï 2^e, fit avec distinction ses études en Italie, sous le commandement de Suvorof. Son avancement fut rapide, il était général. Dans la guerre de Prusse, en 1807, il gagna la bataille de Eylau. Plus tard, il fut nommé général de l'infanterie avec lequel, l'année suivante, à l'armée de Suède. Il remporta plusieurs victoires sur les Suédois, traqua les Français de Bothnie sur la glace, à Stockholm. A la paix (1809), il fut nommé général de l'infanterie (général). En 1810, il contribua à la défaite des Turcs, près de Varna (voy. ВАРНА), et il eut le commandement dans cette guerre contre le remplacement du prince Suvorof. Il reçut l'ordre de Saint-Georges et prit successivement les forteresses du Danemark. Il se distingua à poursuivre ses études jusqu'à ce qu'il reçut l'ordre de démissionner sur le Dniéper cinq ans après, ce qui l'affaiblit. Bientôt après, il tomba mal et mourut à Odessa, en 1811. On assure-t-on, l'avaient fait mourir. Il repose près de son père, dans le cimetière de Sabourof, gouvernement

d'Orel, qui avait été donné à celui-ci en récompense de ses services. J. H. S.

KAMES (HENRI HOME, lord), penseur et écrivain remarquable surtout dans le champ de l'æsthétique, de la morale et de la philosophie religieuse, naquit, en 1696, à Kames, dans le comté de Berwick. Il remplit avec distinction, comme jurisconsulte, plusieurs emplois à Édimbourg, et s'acquit une telle réputation qu'il fut élevé à la dignité de juge royal en Écosse, et qu'en 1752, il fut récompensé par le titre de lord Kames. Mais il est plus connu sous le nom de sa famille qui était Home. L'ouvrage qui commença à fonder sa réputation, fut ses *Essays on the principles of morality and natural religion* (Édimb., 1751), où il pousse plus loin que tous les autres philosophes écossais le principe du sens moral. Dans son *Historical law* (Édimb., 1759), et dans ses *Principles of equity* (1760, in-fol.), Henri Home essaya d'appliquer à la science du droit les principes de la philosophie. Mais le plus célèbre de ses ouvrages est intitulé *Elements of criticism* (Édimb., 1762-1765, 3 vol. in-8°). Il renferme beaucoup de recherches psychologiques sur le beau et le sublime relativement à la faculté que notre âme possède de les saisir l'un et l'autre et de les exprimer; mais on n'y trouve que fort peu d'observations générales sur le bon goût et sur les principes qui doivent servir de base à la critique. L'auteur même examine moins le goût dans son essence et dans ses rapports avec le beau et le sublime, qu'il ne le compare avec le bon sens. Cependant son ouvrage peut être regardé comme une théorie complète, quoique psychologique en majeure partie, du goût considéré sous le point de vue de l'école philosophique écossaise. On doit mentionner aussi avec éloge les *Sketches on the history of man* ou Esquisses de l'histoire de l'homme (Londres, 1774 et 1807, 3 vol. in-4°), le dernier de ses écrits. Lord Kames mourut le 27 décembre 1782. E. H.-G.

KAMTCHATKA, grande presqu'île à l'extrémité nord-est de l'Asie, dans l'océan Pacifique. Baignée à l'est par la mer du même nom et à l'ouest par le golfe appelé mer d'Okhotsk, elle se sépare des

côtes de la Sibérie à Penjinskoï et s'avance dans la direction du sud jusqu'aux îles Kouriles (*voy.*), où le cap Lopatka forme l'extrémité méridionale de cette péninsule. Elles s'étendent du 51° au 63° lat. N., et du 155° au 165° long. or., mér. de Paris. Sa longueur du N. au S. est de 192 lieues, sur 95 de largeur de l'E. à l'O. Sa superficie totale est de 11,150 lieues carrées de France (4,014 m. c. géogr.).

Le Kamtchatka est coupé parallèlement à sa longueur par une chaîne de montagnes, d'où sortent de petites rivières, entre autres la Kamtchatka, qui seule est navigable et se jette dans l'Océan après un cours de 120 lieues. Le pays est presque entièrement volcanique; il contient des mines de cuivre et de fer et des sources d'eaux thermales. Le volcan le plus élevé, la Kamchatakain, sort de la mer et arrive à une hauteur de 16,541 pieds. Le froid est extrême au Kamtchatka; mais la rigueur du climat n'empêche pas cette contrée d'être cultivée: le sol est même assez fertile; on y trouve de belles prairies. Les paysans de la couronne surtout cultivent l'orge, les pommes de terre, les raves, le chou, le chanvre, le raifort et les concombres. Une société d'économie rurale a fondé, en 1830, près de Pétropavlovsk, un établissement-modèle pour l'agriculture et l'éducation des bestiaux. On fait, au Kamtchatka, la chasse aux animaux à fourrure, aux rennes, aux loutres; on y pêche la baleine et les chiens marins. Depuis 1820, on y trouve aussi des porcs et des poules. Ce pays est bien situé pour le commerce de la pelleterie et pour l'importation des denrées des Indes orientales. Il a d'excellents ports dans la baie d'Avatcha, parmi lesquels on distingue celui de Pétropavlovsk (Pierre et Paul) avec les magasins de la compagnie commerciale russo-américaine. Ce port est à la distance de plus de 13,000 verstes ou 3,250 lieues de Saint-Pétersbourg. On tire par Okhotsk, situé sur la côte opposée, des marchandises russes et chinoises.

Le nombre des habitants était, en 1831, de 4,451, parmi lesquels il y avait 1,500 Russes et Cosaques, et 2,700 Kamtchadales et Aléoutes. Cette population était trente fois plus forte il y a cent ans, mais elle a été décimée par les combats meur-

triers que les habitants continuaient à se soustraire au joug russe, par les épidémies de la petite-vérole, par les privations pour l'eau-de-vie, et par l'habitude de la prostitution des femmes indigènes qui avortent. Le chef-lieu du Kamtchatka est Nijné-Kamtchatsk (ville basse Kamtchatka), petite ville insignifiante sur la mer de Kamtchatka, ainsi que Pétropavlovsk, déjà mentionné. Okhotsk ou la ville haute est d'Okhotsk.

Les Kamtchadales forment une race, semblable à celle des Koriaks, ils se nomment eux-mêmes *Itumæn* (Klaproth, *Asia Polygraphica*). Ils se caractérisent par une physionomie de larges épaules, une grosse tête, un nez sage long et plat, les jambes teintes de brun et peu de barbe. Les petits hommes fort laids, adonnés à la sensualité la plus grossière, les saletés repoussantes, sont bons ouvriers. Chacun de leurs villages est gouverné par une famille, et se compose de plusieurs *balaganes* ou habitations construites sur des pieux et auxquelles on monte à l'aide d'échelles avec des troncs d'arbres entaillés en vis, les habitants d'environ ne vont s'entasser dans une habitation d'hiver. C'est un trou de terre de profondeur, couvert d'un toit fermé tout autour, et où l'on entre par un trou au bord de la terre, une ouverture d'où sort en hiver la fumée. Les Kamtchadales font des vêtements avec des peaux de chiens; mais ils ont emprunté pour la forme au costume des Russes. Les femmes sont en général faites. Elles sont seules chargées du travail domestique, tandis que les hommes s'abandonnent à la paresse, ne sont pas forcés par la nécessité de pêcher, de préparer le poisson ou de construire des traîneaux habitations. La principale nourriture des Kamtchadales consiste en poisson paré avec de la graisse de balot de chiens-marins, et en une espèce de pain faite avec l'écorce tendre du bouleau. Leur boisson favorite est le jus de bouleau. L'animal domestique le plus

adale est le chien, qui lui sert
On attache de 4 à 8 chiens
à traîneau pesant 16 livres et
un homme, et avec cet équipage
on va près de deux lieues à l'heure.
On se sert de ces animaux
; dans l'été, on les laisse errer
et ils trouvent leur nourriture
dans les débris de poissons que
l'on jette dans les rivières et la mer. Les Kam-
tchadiens ne point de rennes
comme le font tous les peu-
rations.

La religion dominante au Kamtchatka
est le chamanisme (*voy.*). Un petit
Kamtchadale seulement ont
le christianisme, et encore tien-
nent-ils à leurs sorciers. Ils res-
semblent ainsi que les Russes, à l'épar-
tament de Kamtchatka, des îles Kouriles
et les îles, dont le siège est à Novo-
zibouk. Chez tous, on rencontre
des pratiques qui dénotent des tra-
ques. Ils croient en un Dieu
et créateur du monde, nommé
Kam, mais ils ne rendent de culte qu'à
des objets matériels. Ils croient à
l'immortalité de l'âme, qu'ils attribuent
à leurs petits animaux auxquels ils
adressent la parole et la raison.
Ils croient aussi d'un déluge général auquel
seuls les hommes auraient échappé.
Le Kamtchatka ne commença à être
connu qu'à la suite de l'expédition
de Vitus-Bering à la tête de 16 Col-
ombes tributaire de la Russie
et tribut (*iassak*) qu'il lui paie
annuellement, mais onéreux par la
taxe qu'il est perçu. *Voir* Cochrane,
*Relation par la Russie et la Ta-
chienne* (en anglais), Londres,
Jobbell, *Travels in Kam-
tchatka et Siberia*, Lond., 1830, 2 vol.

J. H. S.

La ville où Jésus-Christ opéra
ce miracle, est située en Galilée
dans le territoire de Zabulon. Un village
qui s'appelle aujourd'hui le nom de
Canan.
Le Christ avait-il réuni quel-
ques disciples pour accomplir sa sainte
mission ? Il fut invité à une noce avec
sa mère. Le vin étant venu à man-

quer, Marie, pleine de foi dans la puis-
sance de son fils, lui dit : « Ils n'ont plus
de vin. » Mais Jésus, qui, sans doute, ne
croyait pas l'occasion convenable de mon-
trer son pouvoir, lui répondit : « Femme,
qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ?
mon heure n'est pas encore venue. » Ce-
pendant la Vierge ne se découragea point.
« Faites tout ce qu'il vous dira, » dit-elle à
ceux qui servaient ; et Jésus leur ordonna
d'emplir d'eau six vases de pierre servant
aux purifications, d'y puiser et d'en por-
ter au maître-d'hôtel qui déclara ce vin
merveilleux bien supérieur à celui qu'on
avait servi jusque-là. Saint Jean, qui fut
témoin oculaire de ce miracle et qui le
rapporte (II, 1-11), ajoute : « Jésus com-
mença ainsi à faire des miracles à Cana,
et il manifesta sa gloire ; et ses disciples
croirent en lui. »

Ces noces où l'eau fut changée en vin
ont inspiré à Paul Véronèse (*voy.*), un de
ses meilleurs tableaux, composition gran-
diose, d'une ordonnance hardie et d'un
coloris brillant, remarquable surtout par
60 belles figures. Elle se trouve au Musée
du Louvre à Paris, et il en existe plusieurs
bonnes gravures. Beaucoup d'autres pein-
tres nous ont laissé des tableaux repré-
sentant la noce de Cana. L. L.

KANAAN ou CANAAN, *voy.* PALES-
TINE.

KANARA, pays de la côte de Mala-
bar dans l'Inde et divisé en Kanara du
nord et Kanara du sud. *Voy.* INDE.

KANARIS (CONSTANTIN), de Psara,
marin intrépide qui a rendu de grands
services à la Grèce, dans la guerre de l'in-
dépendance, en brûlant plusieurs vais-
seaux turcs. Avant 1821, Kanaris était
simplement capitaine d'un petit bâtiment
marchand faisant habituellement le com-
merce avec Odessa. Ce n'est que dans la
seconde année de l'insurrection qu'il se
fit remarquer. Il obtint d'être désigné avec
Georges Pipinos, d'Hydra, pour incendier
la flotte turque stationnée dans le can-
al de Chios (*voy.*), après les massacres
qui ensanglantèrent cette île. Le 7 (19)
juin, Kanaris et Pipinos partirent de
Psara sur 2 chebecs transformés en brû-
lots. Il fallait passer, malgré le calme,
sous le canon de deux frégates qui croi-
saient en avant de la flotte. Kanaris en-

trains, par sa résolution, les marins un instant ébranlés, et trompant toute surveillance, pénétra dans le canal, attacha son brûlot aux flancs du vaisseau amiral, illuminé ce soir-là pour les fêtes du ramazan. Les chefs turcs célébraient leurs sanglantes victoires au milieu de plus de 2,000 des leurs. Bientôt la flamme les environne, domine leurs efforts et une explosion terrible couvre la rade de débris. Cependant Kanaris avait pu rejoindre, sain et sauf sur un brûlot, son compagnon, qui, de son côté, avait réussi à incendier un autre vaisseau. Le 9 novembre de la même année, Kanaris, accompagné de Kyriakos, renouvela cette périlleuse entreprise, avec un égal succès, dans la rade de Ténédos (voy. ΓΡÆΚÆ, T. XIII, p. 38). Arborant sur leurs brûlots le pavillon turc et feignant d'être poursuivis par deux bricks hydriotes, ils se réfugièrent au milieu de la flotte othomane, où bientôt ils répandirent l'incendie. Cette fois encore Kanaris, choisissant pour sa proie le vaisseau amiral, engagea son beaupré dans un des sabords, et après y avoir mis le feu, se retira tranquillement, bravant l'équipage frappé de stupeur.

Ce double triomphe paralysa en quelque sorte la flotte turque, que depuis l'on vit souvent fuir à la vue de quelques mistiks ennemis. En même temps, il remplit les Grecs de confiance, en leur montrant que l'intrépidité de leurs marins compensait l'inégalité des forces matérielles. Ces hauts-faits devinrent célèbres en Europe. Pour lui, simple autant que brave, et paraissant surpris de la réputation qu'il s'était acquise, il ne chercha jamais à se prévaloir des services qu'il avait rendus à son pays. Le comité grec en faisant élever son fils à Paris, lui décerna la récompense à laquelle il fut le plus sensible. En 1825, le capitaine Kanaris conçut l'audacieux projet d'aller brûler, dans le port même d'Alexandrie, la flotte prête à transporter les Arabes en Morée. Le 4 août, il appareilla en compagnie d'autres braves, et retenant à son bord le capitaine du port qui était venu le reconnaître, il lâcha des brûlots dans le bassin rempli de vaisseaux; mais le vent les ayant repoussés, ils se consumèrent inutilement. Kapodistrias, à son arrivée en Grèce, nomma (juin 1828) le

capitaine Kanaris commandant l'escadre maritime de Monemvasi confia plus tard une escadre de ne du gouvernement, choix que que marin justifia en servant le dans les circonstances les plus. Aujourd'hui, M. Constantia figure sur l'almanach royal de avec le titre de capitaine de (*pliarque*) de 1^{re} classe, et de leur de l'ordre du Sauveur. 1

KANDAHAR, province de nistan, anciennement persane et au Belouchistan et au Khorasân (nom). Elle est traversée au nord par les monts Mokkour, et à l'est par le Khodjeh-Amran, qui, pendant une partie de l'année, est couvert de neige quoique la province en général a un climat très doux et qu'il ne tombe neige dans les plaines; le nord-est est hérissé de collines arides, et l'ouest présente qu'un immense désert. Les forêts couvrent les montagnes, et de la capitale s'étend une plaine fertile en céréales et en tabac. Il y a aussi des vallées, et sur le penchant des montagnes s'étendent de vastes pâturages, où les nomades séjournent en été avec leurs nombreux troupeaux. Dans les vallées bien arrosées, on récolte des fruits et délicieux, ainsi qu'une grande quantité de melons. Outre les Afghans, on trouve dans ce pays les Tadjiks, les indigènes, et les Kizilbaï que des Belouchis et des Perses.

Kandahar, capitale de la province, qui, pendant une grande partie du 17^e siècle, a été la capitale de tout le Belouchistan, existe depuis une haute époque; mais elle a été détruite et reconstruite plus d'une fois. La ville actuelle occupe un emplacement assez vaste dans une plaine arrosée par l'Ourgand-al, une pale rivière du Kandahar; deux rivières de ses eaux traversent la province. Chaque tribu y occupe un quartier, et de grands bazars forment le commerce de la cite, dont la population paraît être d'environ 100,000 âmes: c'est presque toute la ville du pays entier. La ville de

(*) Voir Ch. Ritter, *Geographie* t. VI, 1^{re} part., p. 117 et suiv.

régulièrement bri-
ar un mur et de x torts.
mosquées et caravansé-
re d'autre ville remar-
le pays.

a fait partie de la Perse
xvii^e siècle, où il fut
ire du Grand-Mogol. En
afghan, Mir-Weis, en
e puissance éphémère;
Khan, qui régna sous le
bah (voy.), préluda à la
lostan par celle de Kan-
fin tragique, Ahmed-
s capitaines (voy. KA-
nnaître roi par ses com-
et Kandahar fut alors
ghans, dont la monar-
ix dépens de la Perse,
ol et du pays des Ouz-
le royaume des Afghans
l'hui démembré, et que
en est le débris le plus
shar suivit le sort de ce
istoire se confond ainsi
oul, bien qu'il en ait été
uelque temps. D-c.

l (pron. kangourou),
ix mots grecs (καγχάζω,
teue) et indiquant une
ces animaux dont la
n développement éton-
espèces du genre kan-
ar les naturalistes dans
ifères à bourse, appelés
x ou didelphes (voy. ce
nt exclusivement origi-
elle-Hollande et des îles
maux y vivent dans les
roupes peu nombreuses.
abituellement dans une
; posant sur toute l'é-
ngs pieds de derrière et
queue, qui fait vérita-
l'un troisième membre
uvent, dit-on, franchir
ance de près de 30 pieds,
as surprenant quand on
prodigieuse du train de
a queue; ils emploient
ur la progression leurs
urs, et même avec assez
e qu'alors la succession
ouvements en compense

le peu d'étendue. MM. Quoy et Gaimard,
qui ont assisté à plusieurs chasses aux
kangourous, ont même remarqué que lors-
que ces animaux étaient vivement pour-
suivis par les chiens, ils couraient tou-
jours sur leurs quatre pieds, et n'exécu-
taient de grands sauts que quand ils ren-
contraient des obstacles à franchir. Au
reste, pour la course comme pour le saut,
ils se servent de leur queue, qu'ils em-
ploient tour à tour en guise de ressort et de
balancier. Dans la course, ils l'appuient
sur le sol, et enlevant avec force leurs
membres postérieurs, ils les rapprochent
rapidement de ceux de devant, d'où ré-
sulte un mouvement de progression ana-
logue, à quelques égards, à celui d'un
homme qui marche avec des béquilles.

Les espèces du genre kangourou sont
nombreuses : la principale est le *kangourou*
géant. C'est le plus grand mammifère de
toute la Nouvelle-Hollande : il atteint
jusqu'à six pieds de hauteur ; la couleur
de son pelage est gris-brun. Il a été dé-
couvert par le capitaine Cook. Sa chair est
bonne à manger et a, dit-on, de l'anal-
ogie avec celle du bœuf et du cerf. Quel-
ques individus vivants de cette espèce se
voient dans les parcs du Jardin des Plan-
tes, à Paris. C. L.-R.

KANT (EMMANUEL), célèbre philo-
sophe allemand, naquit à Königsberg,
en Prusse, le 22 avril 1724, de parents
pauvres et d'humble condition, mais d'une
parfaite honnêteté, et d'une famille d'o-
rigine écossaise. Il fut aidé et soutenu
dans ses études par un oncle maternel du
nom de Richter, cordonnier aisé. Sa pre-
mière éducation, tant à la maison pater-
nelle qu'à l'université, fut toute religieuse,
et Kant, dans la suite, faisait souvent l'é-
loge de cette manière d'élever les enfants,
la regardant comme un préservatif contre
les impressions vicieuses. Tout jeune en-
core, Kant éprouvait déjà un vif désir de
s'instruire, et se distinguait par son tra-
vail, par sa docilité et son respect pour
ses maîtres.

Reçu à l'université de sa ville natale,
Kant s'appliqua surtout aux lettres, sans
songer encore à aucune science positive.
En 1740, il commença la théologie,
mais il revint ensuite aux humanités pour
étudier plus à fond les mathématiques, la

philosophie et les classiques anciens; dans sa vieillesse, il aimait encore à citer des passages d'Horace et d'autres poètes latins. Après avoir terminé ses cours, Kant se chargea d'une éducation particulière; de retour à Königsberg, il ouvrit lui-même un cours particulier pour se préparer à l'enseignement académique. Il avait 33 ans, lorsqu'il fut nommé maître en philosophie et attaché à l'université comme professeur surnuméraire. Cette position précaire le laissa longtemps dans la gêne. En 1770, il accepta la chaire de mathématiques, qu'il permuta bientôt après contre celle de logique et de métaphysique. C'est dans cette chaire que Kant enseigna des sciences dont il s'occupait déjà depuis longtemps et sans relâche. Ses cours étaient très suivis, et son enseignement très goûté du public. Il professa jusqu'en 1794, époque à laquelle Kant, se sentant affaibli par l'âge, se retira pour vivre dans la retraite.

Les qualités intellectuelles qui distinguaient Kant, étaient la profondeur, l'étendue, l'originalité jointe à la justesse. Il était également doué d'une mémoire prodigieuse et d'une grande imagination. Sa profondeur était due à une puissance d'analyse, qui lui servait non-seulement à se rendre un compte exact de toutes ses idées, mais encore à distinguer dans les idées des autres ce qui leur appartenait de ce qui leur était étranger, ce qu'ils savaient bien de ce qu'ils ne savaient qu'à demi. On retrouve dans quelques-uns de ses écrits le ton léger, spirituel et poli qui le distinguait dans la conversation.

Dans ses cours, Kant était très clair, principalement en logique. Du reste, il se proposait bien moins d'enseigner la philosophie que d'apprendre à *philosopher*. Il s'attachait surtout aux définitions des idées métaphysiques; il les amenait, les préparait, en sorte qu'elles n'étaient plus qu'un résumé. Lorsqu'il enseignait la morale et la théologie, Kant n'était pas simplement un philosophe, mais encore un orateur plein d'âme et de chaleur. « Que de fois, dit son biographe Jachmann, il nous a touchés jusqu'aux larmes! Comme il émuait puissamment notre cœur! Comme il élevait notre âme et nos sentiments au-dessus de l'égoïsme et nous fai-

sonné de l'éternité de l'âme! Ce sage nous p... t alors inspiré par divine; il nous communiquait mêmes, qui l'écoutions avec un son enthousiasme pour le bien nement ses auditeurs n'ont pu une seule de ses leçons de moralité devenir meilleurs. » En effet, seignait par l'exemple; tout un modèle de vertu, et, près de disant qu'il paraissait tranquille devant Dieu, parce qu'il avait le de n'avoir jamais fait sciemment personne.

Kant était un homme d'un voir. Il connaissait parfaitement les littératures grecque et romaine, les sciences naturelles, les mathématiques, la physique, la chimie, le droit, la théologie; il avait aussi des connaissances en physique et en médecine. Mais il n'était pas timable par son caractère qu'il son génie, et les spéculations philosophiques n'avaient nullement de cœur. Ami d'une large et sage embrassa chaleureusement les Américains, et s'intéressa vivement aux premières phases de la révolution française. Il était d'une rare modestie, et ses doctrines faisaient bruit dans le monde, il évitait de tendre parler.

Quoique d'une faible constitution, Kant parvint néanmoins à l'âge pour ainsi dire sans maladie, par une parfaite régularité de sa conduite, ses règles d'hygiène qu'il s'écrivait par suite de ses idées physiques et de ses observations sur les autres. C'est seulement vers la fin de sa vie qu'il eut une maison à lui se retirer. Il ouvrit sa table à un nombre d'amis; mais il se modifiait facilement aux étrangers, curieux de voir. Après quelques années d'une faiblesse corporelle, ses facultés s'affaiblirent davantage. Kant mourut de sa maladie natale, qu'il n'avait pour ainsi dit quittée, le 12 février 1804*.

(*) Sur l'extérieur de Kant (d'une taille, maigre et sec), sur ses habits

l'époque où Kant parut, quatre systèmes disputaient le domaine de la philosophie : le dogmatisme prenait pour bases des stériles théories des principes dont l'usage et la légitimité étaient loin d'être établis ; l'empirisme, tout en partant de principes fournis uniquement par l'observation, n'hésitait pas à les appliquer à des objets placés au-dessus de la sphère de l'expérience ; le scepticisme, quoiqu'il refusait à la raison la connaissance de toute vérité ; l'éclectisme (voy. tous ces mots) enfin, plein de confiance en ses formules, s'efforçait d'appliquer la méthode démonstrative des sciences exactes à la science philosophique et les fondements étaient si peu solidement posés. Aucun de ces systèmes n'était parvenu à satisfaire ce besoin d'unité qui commande impérieusement à la nature humaine. Si, d'un côté, les doctrines désignées de Priestley, de Hume, d'Helvétius ont expliqué la tendance obligée de la pensée de Locke, d'un autre côté, les efforts de Baumgarten, de Lambert et de Mehmahn (voy. tous ces noms) prouvent l'impossibilité d'adapter la théorie Leibnitz aux nouveaux besoins de la science intellectuelle. Une réforme était donc nécessaire, et personne peut-être n'était plus propre à l'opérer que Kant, qui avait longtemps étudié en silence les fondements des systèmes philosophiques. Convaincu que le seul moyen d'arriver à quelque chose de positif et de vrai était de ramener la philosophie à son point de départ subjectif, Kant entreprit de soumettre à un nouvel examen la faculté de connaître, afin d'en trouver les principes et les lois. Tous ses devanciers avaient commencé par l'objet, pour arriver au sujet ; tous avaient débuté par se demander : Qu'est-ce que les choses ? cherchant ensuite de déterminer ce que l'homme peut savoir. Lui, au contraire, tournant l'ordre des questions, se posait d'abord ce problème : Que puis-je savoir ? c'est-à-dire qu'il tâcha de se faire

une juste idée de l'homme, en tant que doué de la faculté de connaître, afin d'en conclure ce que les choses peuvent ou doivent être. Cette méthode le conduisit à la critique et à la recherche des vérités fondamentales de l'esprit humain, ou, comme il s'exprimait lui-même, à la critique de la raison pure^{*}. Voy. CRITICISME.

Selon Kant, les connaissances universelles et nécessaires que nous possédons ne nous sont point fournies par l'expérience : elles sont, par conséquent, subjectives. Le caractère de nécessité de nos jugements, c'est-à-dire le rapport exact entre nos idées et leur objet, n'est pas une connaissance objective ou venue du dehors. Les limites du savoir sont placées dans l'esprit même, ou plutôt le seul objet de la connaissance philosophique, c'est l'esprit humain, dont il fit ainsi le centre de toutes ses recherches.

Il commença par séparer, au moyen d'une analyse psychologique rigoureuse, ce qui, dans nos idées, est le produit des sens, de ce qui appartient à l'entendement. « Notre connaissance, dit-il, découle de deux principales sources intellectuelles : la première est la capacité de recevoir les représentations ; la seconde, de connaître un objet par ces représentations. Par la première, un objet nous est donné ; par la seconde, il est pensé en rapport avec une représentation. Les représentations et les conceptions constituent donc les éléments de notre connaissance, tellement que les conceptions sans les représentations correspondantes, ou les représentations sans les conceptions, ne pourraient nous donner aucune connaissance (*Critique de la raison pure*, t. I^{er}, p. 108, trad. de M. Tissot). »

Il distingue donc, dans la raison théorique ou la faculté de connaître, la *sensibilité* ou *réceptivité*, faculté intuitive^{**}, et l'*entendement*, faculté de penser, de

(*) « L'épithète de *pure* que Kant donne ici à la raison, dit M. Stapfer, c'est-à-dire aux procédés intellectuels dont nos connaissances sont le fruit, avertit simplement qu'il les considère en eux-mêmes et dans les formes inhérentes à la faculté de connaître, indépendamment de ce qui constitue la matière de nos connaissances. »

(**) Le mot *intuition*, pris dans son acception littérale, se rapporte ici à l'aperception des objets extérieurs, par le moyen des sens. C'est l'allemand *Anschauung*.

de vie, il faut lire les observations très curieuses de Reichardt, imprimées dans l'*Almanach de la science*, en 1812, et que le C. L. a reproduites. Une note nous manque pour les traduire et leur donner leur place ici.

S.

S.

oute condition extérieure donnée avec la raison, le nous commande sens. Elle assigne en même ivité un but suprême, la plus parfait entre les inmorale, et condition abain bien. Mais comme, its et nos besoins physiimpossible d'atteindre à ci-bas, il faut que nous ver ailleurs. Donc l'âme le plus, il importe que les avons à faire pour atction soient en harmonie bonheur qui doit en réi. Or, comme cette haril pas de nous, qui ne causalité de la nature, il sent qu'il existe une inablisse l'harmonie entre nheur, et cette intelli. Voilà les trois vérités les *postulats de la raison* rois partent du principe ui n'est pas lui-même un loi par laquelle la raison diatement les objets. ce théorétique et la conque forment ainsi deux par leurs principes. La idée sur la notion de la nde sur celle de la liberlé de juger qui sert de lien end possible la transition ture à l'idée de la liberté. le nous faire réfléchir sur a nature, en vertu d'un if qui lui est propre, cenité du but. L'application cela de particulier qu'elle d'un sentiment de plaisir, que l'objet est facilement é par le sujet pensant. us parvenons à ramener cipe des lois qui semblent us éprouvons de la satismiration même. C'est de la contemplation esthétiplation téléologique (*voy.* a nature, selon que nous rincipe de la conformité mes ou à la constitution nature. De là encore les

jouissances que nous procurent le beau et le sublime.

Tel est, en résumé, le système de Kant. Il ne s'occupe, comme on voit, que de notre nature morale et des formes de l'entendement. C'est qu'en effet Kant n'admettait pas de philosophie spéculative ou de métaphysique. Il ne peut y avoir, selon lui, qu'une critique de cette branche de la philosophie.

On se demande involontairement : Mais par quoi connaissons-nous donc la raison pratique et les bornes de la connaissance ? A cette question, Kant répond : Par la raison théorétique qui ne forme cependant qu'une seule et même faculté avec la raison pratique, ce qui a fait dire à un philosophe de nos jours, que Kant faisait perdre à la foi son procès en première instance pour le lui faire gagner devant une autre juridiction ; et à un autre philosophe, qu'il chassait les idées par une porte pour les faire rentrer par une autre.

La voie dans laquelle s'était engagé Kant, le conduisit à s'occuper spécialement de la philosophie pratique (nommément dans les *Fondements d'une métaphysique des mœurs*, Riga, 1785, in-8°; 4^e édit., 1797), à laquelle il rattacha la philosophie religieuse, parce qu'il basait la croyance en Dieu sur la raison pratique, et plus particulièrement sur la morale dans le sens le plus restreint, ainsi que sur les notions du devoir et de la loi morale (*Éléments métaphysiques de la morale*, Riga, 1797; 2^e édit., 1803, in-8°). Ces ouvrages annoncent en lui un sentiment moral très énergique : il y combat vigoureusement l'eudémonisme (*voy.*); cependant on doit reconnaître que la vertu telle qu'il la peint n'est pas autre chose que la légalité.

Les deux traités où il a exposé sa doctrine de la manière la plus complète, c'est la *Critique de la raison pure* (Riga, 1781; 7^e édit., Leipz., 1828, in-8°), qu'il fit suivre bientôt des *Prolégomènes à toute métaphysique future* (Riga, 1783), et la *Critique de la raison pratique* (Riga, 1787; 6^e édit., Leipz., 1827). A ces deux ouvrages capitaux, se rattachent ses autres recherches sur la nature consignées dans les *Principes métaphysiques élémentaires de la science de la nature* (Ri-

ga, 1786; 3^e édit., 1800) et dans la *Critique du jugement* (Berlin, 1790; 3^e éd., 1799); ses recherches sur le beau déposées dans les *Observations sur le sentiment du beau et du sublime* (Riga, 1764; 2^e édit., 1771); et ses *Éléments métaphysiques de la jurisprudence* (Kœnigsb., 1737; 2^e édit., 1798). Son *Anthropologie sous le point de vue pragmatique* (Kœnigsb., 1798; 4^e édit., Leipz., 1833) contient des observations pleines de finesse sur la nature humaine, présentées sous une forme populaire. Sa *Géographie physique* (Kœnigsb., 1802), sa *Logique* (ibid., 1800), ses *Leçons sur la philosophie religieuse* (Leipz., 1817; 2^e édit., 1830), ses *Leçons sur la métaphysique* (Erfurt, 1821), ses *Leçons sur l'anthropologie et la cosmologie* (Leipz., 1830), et son *Anthroposophie ou Anthropologie philosophique* (Leipz., 1831) ne sont que des essais imparfaits, publiés d'après ses papiers ou les cahiers de ses élèves.

Kant avait prélué à son grand ouvrage sur la faculté de connaître par des écrits aussi variés que nombreux. La philologie, l'histoire, les sciences naturelles et mathématiques l'avaient occupé successivement. A cette première époque de sa vie appartiennent plusieurs traités qui tous annoncent un génie scrutateur et avide de savoir. Nous citerons seulement l'*Histoire naturelle du monde et théorie du ciel d'après les principes de Newton* (1755), dont Lambert a reproduit quelques théories, et le traité *De la puissance de l'âme sur les sentiments maladifs par la seule volonté*, que Hufeland a publié avec des notes (2^e édit., Leipz., 1824). Au reste, la plupart de ses *Opuscules* ont été recueillis par Tieftrunk (Halle, 1799, et Kœnigsb., 1800, 4 vol. in-8^o), et plus tard par Starke dans un recueil choisi (Leipz., 1832-33, 2 vol. in-8^o).

Il est incontestable que Kant a opéré une véritable révolution dans la philosophie, et donné une vigoureuse impulsion aux études philosophiques en Allemagne, tant par l'enthousiasme que sa doctrine excita que par l'opposition qu'elle rencontra tout d'abord. Feder, Garve, Platner, Flatt, Jacobi, Bardili, Herder, Schulze, etc., l'attaquèrent, les uns parce qu'ils étaient sceptiques, les autres

parce qu'ils n'gardaient la critique propre à détruire et non à édifier, et enfin parce qu'ils étaient des principes de Kant, et qu'ils considéraient sa philosophie comme favorable de la révolution française. Mais des adversaires nombreux, et plus de partisans. De tous côtés à le commenter, souvent avec intelligence, ou bien on essaya de sa critique un système, tentatif, qui devait échouer, puisque Kant était un résultat purement négatif, qui mettait pour bases positives de naissance que les formes de la raison pratique. L'absence d'un fondement solide et de principes principaux défauts de sa philosophie présuppose d'ailleurs bien des choses qu'il faudrait d'abord prouver. Fichte, Schelling, Hegel (voy. ces noms) voulurent y remédier; mais, dans leurs essais de réforme, ils furent tous singulièrement éloignés de la philosophie kantienne, qu'ils avaient pour point de départ.

La philosophie de Kant a reçu un accueil assez froid en France, quoiqu'on en reconnaisse l'influence dans les écrits de M. Cousin (voy. ce nom). Elle a été plus heureuse en Angleterre, en Hollande et dans les pays du Nord, où elle compte un grand nombre de partisans.

Les principaux ouvrages (traduits en français) sur la vie de Kant sont : *Derniers discours de Kant, par son commensal Kœnigsb.* (Leipz., in-8^o); Borowski, *Tableau de la vie et du caractère de Kant*, revu et corrigé par Kant lui-même (ibid., 1805); *Le Kant dans les dernières années de sa vie*, peint par Wasianski, son élève (ibid., 1805); Jachmann, *Un ami sur E. Kant* (ibid.); sa *Bio-bibliographie* par un anonyme (Leipz., 1805, in-8^o); *Fragments sur la vie de Kant* (Kœn., 1802). Sur sa philosophie, on pourra consulter : Ch. Villers, *Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale de Kant*, 1801, in-8^o; de Gerando, *Harmonie des systèmes de philosophie transcendantement aux principes des facultés humaines* (Paris, 1804, 3^e éd., in-8^o);

oire de la philosophie moderne la renaissance des lettres et, trad. en franç. par Jour-1817, 7 vol. in-8°); Schœn, : transcendante, ou Système et Kant (Paris, 1831, in-8°); le Staël lui a consacré quelques de son livre de l'Allemagne. a donné une longue liste de rages qui ont été écrits sur ie de Kant dans son *Exposités les plus importantes de ie critique* (4^e édit., Berlin, i les ouvrages qui ont été tra- : *Critique de la raison l. Tissot* (Paris, 2 vol. in-8°); *métaphysiques du Droit*, par *id.*, in-8°); *Principes méta- de la morale*, par le même

E. H-c et S.

KUZÈNE, famille princière (voy.), très ancienne, et qui a grand rôle dans l'empire de y. T. IV, p. 389). takuzène naquit à Constanti- mancement du xiv^e siècle. mère Théodora, à la famille s Paléologues (voy.), il dut à sa surtout à ses vertus, à ses ta- eurs et l'amitié de l'empereur qui le nomma préfet du palais, ic III, qui l'éleva à la haute rand-domestique. Kantaku- ontra digne par des actes qui son habileté et sa vigilance. négocia la paix avec les Gé- isolaient l'Archipel; un an porta sur les Turcs dans le vic- ie, et fit rentrer dans le de- vances révoltées. L'empereur, iissance, voulut le nommer : à l'empire; mais Kantaku- la pourpre impériale, et c'est t par un des caprices de la l fut bientôt après placé sur Byzance.

ort de son bienfaiteur, en t accepté par devoir la tu- se empereur Jean I^{er} Paléolo- 9 ans, et la régence qu'An- ivait déferées, il ne songeait emplier sa double mission de : tuteur, lorsque les intrigues avoie, mère du jeune prince,

les cabales du patriarche de Constantino- ple, les attaques des Bulgares et des Turcs, l'obligèrent, en 1347, à s'em- parer de la direction suprême des affaires et à s'asseoir sur le trône à côté de son pupille et de l'impératrice. Kantakuzène avait cru que c'était là le seul moyen de mettre fin aux menées de la cour et de prévenir la ruine de l'état; mais les in- trigues continuèrent et de plus la guerre eut lieu. Après des raccommodements per- fides, des conspirations incessantes, une de ces révolutions dont fourmille l'histoire de Byzance éclata enfin: Jean I^{er} Paléo- logue, aidé d'un aventurier génois, Fran- çois Gasteluzzi, se rendit seul maître de Constantinople et de l'empire. Ne voulant pas prolonger les dissensions civiles, Kan- takuzène engagea lui-même les villes et les provinces qui soutenaient sa cause à se soumettre, et, renonçant à une couronne qu'il n'avait portée que dans un intérêt public, il se retira dans le monastère de Mangane, où il prit le nom de Joseph Christodule. Sa femme Irène suivit son exemple et prit le voile. Un de leurs fils, ΜΑΤΗΚΟΥ Kantakuzène, qui voulut con- tinuer la guerre contre Paléologue et sou- tenir, par les armes, les droits qu'il croyait avoir au trône, écouta les conseils de mo- dération et de paix que lui adressa Jean Kantakuzène du fond de sa retraite. L'a- mitié de Paléologue le dédommagea de l'abdication de ses droits.

Kantakuzène était digne d'une meil- leure époque et méritait de figurer à côté des Antonins. Il ne paya le tribut à son siècle qu'en se livrant aux querelles théo- logiques, et en soutenant avec trop de ferveur la secte des hésychiastes (voy.) ou palamides. Dans son monastère, où il vé- cut plus de vingt ans, il employa ses loi- sirs à écrire l'histoire de son temps. Cette histoire commence à l'an 1320 et s'étend jusqu'en 1357, comprenant ainsi les der- nières années du règne de Michel Paléo- logue, fils et collègue d'Andronic II, ce- lui de son petit-fils Andronic III, le règne de l'historien lui-même, et le commen- cement de celui de Jean I^{er} Paléologue. Fort médiocre comme composition lit- téraire, elle intéresse pourtant et par les faits curieux qu'elle appelle et par le ca- ractère de vérité dont la narration est

empreinte. Le jésuite Jacques Pontanus en trouva le manuscrit dans une bibliothèque de Bavière, et le traduisit en latin. Cette traduction parut à Ingolstadt, en 1603, in-fol. Le texte grec avec la version latine ne fut publié qu'en 1645, 3 vol. in-fol. La meilleure édition et la dernière est celle de Bonn, par Schopen, qui fait partie de la collection byzantine (*voy.*), édition de Niebuhr, 1828, 3 vol. in-8°.

Parmi les descendants de cette famille dont le nom est encore honorablement porté en Grèce, et qui a fourni des hospodars à la Moldavie et à la Valachie, nous mentionnerons Kantakuzène SERBAN, prince de Valachie dans le xvii^e siècle, qui forma le glorieux projet d'affranchir son pays de la domination des Turcs. Secondé par l'empereur Léopold et le tsar, il devait être déclaré souverain de la Grèce, comme descendant de la famille impériale des Kantakuzène, après avoir rejeté les Musulmans au-delà du Bosphore. D'immenses préparatifs faisaient espérer le succès de l'entreprise : 30,000 hommes rassemblés dans les bois et sur les montagnes, de nombreux émissaires envoyés dans la Macédoine et la Morée n'attendaient que le signal de l'insurrection, lorsque ce prince patriote mourut empoisonné, en 1684. Les deux frères ALEXANDRE et GEORGES Kantakuzène, officiers au service de la Russie, furent membres de l'hétérie (*voy.*) grecque, et arborèrent, en 1821, avec le prince Alexandre Hyspiliantis, l'étendard de l'indépendance. F. D.

KANTÉMIR, nom d'une famille gréco-moldave qui prétendait être issue de Tamerlan, mais qui embrassa de bonne heure la religion chrétienne, suivant le rit oriental.

CONSTANTIN Kantémir fut successivement colonel au service de Pologne, chef de la division auxiliaire des Moldaves lors de l'expédition de Mahomet IV contre les Polonais, soudan gardien des frontières entre le Dniester et le Prouth, et enfin hospodar de Moldavie.

Son fils, DÉMÉTRIUS, naquit dans ce même pays, le 26 octobre 1673. A l'âge de quinze ans, il fut envoyé comme otage à Constantinople; il en revint au bout de quatre ans, fit ses premières armes à la bataille de Sorotch, et au commencement

de 1692, un peu avant la mort de son père, il fut nommé son successeur boïars de la province. Mais la Prusse ratifia pas cette nomination. Revenu à Constantinople, le prince Démétrius ne tarda pas à y jouer d'un rôle extraordinaire; il fut deux fois hospodar de Moldavie, et sut faire valoir la principauté à son frère Antoine, enfin il se fit donner pour la troisième fois l'hospodorat, mais avec l'espérance de la Valachie et diverses autres provinces importantes, dont la principauté n'en paierait aucun tribut.

A peine arrivé à Jassy, le prince se fit donner l'ordre d'acquiescer le droit d'avènement et de se préparer à combattre la Russie. Il se décida à entrer en alliance avec le tsar, et de joindre ses troupes aux siennes à condition que la Moldavie sera et ses descendants une principauté indépendante, sous la protection de la Russie. Mais l'armée moscovite, loin de venir dans son entreprise, fut réduite à une extrême nécessité. Kantémir n'eut d'autre ressource que de se réfugier dans la Russie; et il faillit être un objet de mépris. Le tsar, au lieu de lui faire la paix, le fit emprisonner. De retour dans ses états, le tsar et le prince Démétrius, ainsi qu'aux seigneurs moldaves attachés à son sort, de nombreuses terres en Ukraine, lui confiaient la souveraineté sur les terres que lui avait données le tsar, conseiller privé, enfin l'emmena dans son expédition contre les Turcs. Démétrius devait diriger sous les ordres du tsar, lorsque à vingt-huit ans, il tomba malade. Il continua sa route jusqu'à Derbet, bientôt il fut obligé de revenir à Jassy et de là dans ses terres, où il mourut le 21 août 1723.

Démétrius Kantémir parlait plusieurs langues, le russe, le turc, l'arabe moderne, le latin, l'italien, et savait le slavon, le grec ancien, le grec moderne. Il était versé dans la musique, la lecture, la géométrie; c'est lui qui pendant son séjour à Constantinople

Les Turcs l'usage de la musique
ut en vogue quelque temps,
routine rejeta bientôt. On
leurs ouvrages, parmi lesquels
son *Histoire de l'agrandis-*
e la décadence de l'empire
e 1300 à 1711), dont l'ori-
in, est resté manuscrit, mais
ins une traduction allemande
Hambourg, 1745, in-4°; et
duction anglaise de Tindal,
1734, 2 vol. in-fol. Il fut tra-
çais sur l'anglais par de Jon-
s, 1743, in-4° ou 4 vol. in-12.

Démétrius, le prince АНТЮ-
mir, né en 1709 à Constan-
rit en Russie, devint ambas-
ette puissance en Angleterre
e, et mourut à Paris, le 1^{er}
Aussi instruit que son père,
et connu par ses satires en
qui ont été traduites en fran-
bé de Guasco sous le titre de
prince Cantémir, précédées
de sa vie, Londres, 1750,
méritait en russe divers ouvra-
t français, et composa aussi
ngue des fables, des odes, un
e tsar Pierre, etc. Il est digne
: que c'est un prince étranger
série de écrivains russes non
es. « Ce talent aussi beau que
M. Schnitzler*, préluda d'une
illante aux succès futurs du
me, et peu s'en est fallu que le
tateur de la prose et de la
it trouvé pour la Russie avant
ossov (voy.) parût. » VAL. P.
N (*Kwang-toung*), voy. CAN-

VO, nom chinois de la terre
base de la pâte de la porce-
ARGILE, FELDSPATH, GRANIT
768) et PORCELAINE.

GASSI, KAPOU-AGA, voy.
SI et ACA.

II, voy. CAPIDJI.

ST (VASSILII VASSILIEVITCH),
état, membre de l'Académie
: plusieurs autres sociétés sa-
t fils d'un gentilhomme de la
ie, et naquit en 1756. Il alla de
'une statistique générale de l'empire
186.

bonne heure habiter Saint-Pétersbourg,
où il se lia d'une manière intime avec le
célèbre lyrique Derjavine (voy.), et l'in-
génieux auteur comique Von Wisin. Kap-
nist se sentit poète, aussi bien que ses
deux amis; il imita dans ses odes l'élé-
vation soutenue du premier, et aut, en mê-
me temps, s'approprier la verve malicieuse
du second. Sa pièce *des Chicanes (Iabé-*
da), représentée vers 1799, est devenue
classique en Russie à l'égal du *Nédorosl*
de Wisin : les abus de l'administration,
etsurtout de l'organisation judiciaire, dans
les provinces reculées de l'empire, sont
attaqués sans ménagement par Kapnist;
mais ce sujet, traité avec une liberté que
Catherine permettait souvent aux auteurs
de son temps, prêtait beaucoup plus à la
composition d'une satire qu'à celle d'un
drame; la gaité ne pouvait en être franche,
et le côté trop sérieux d'une action où tous
les ridicules sont causés par les vices per-
ce à travers les efforts que l'écrivain fait
pour demeurer dans les limites de la cen-
sure rieuse que la comédie a droit d'exer-
cer sur les mœurs. Kapnist fut moins heu-
reux dans la tragédie, à laquelle il s'es-
saya en 1815, année où il fit paraître son
Anigone. Il est mort dans un âge avancé,
en 1823, avant que la représentation de
la comédie de Griboïédof (voy.), *les Mal-*
heurs de l'esprit ou *Les inconvénients de*
l'instruction, représentée en 1832, le
meilleur ouvrage qui soit sorti de son éco-
le, fût venu lui rendre de la vogue à lui-
même, et ramener sur lui l'attention d'un
public depuis longtemps captivée par
d'autres favoris. C. DE C-C-T.

KAPODISTRIAS (JEAN, comte DE).
Cet homme d'état et diplomate célèbre,
qui devint président de la Grèce récem-
ment admise au rang des nations, et périt
victime d'un assassinat politique, laissant,
malgré ses talents et ses vertus privées,
un nom encore en butte aux attaques des
partis au milieu desquels il vécut, naquit
à Corfou en 1776.

La famille des Kapodistrias ou Capo
d'Istria* est originaire de la ville illy-

(*) Depuis son élection à la présidence de la
Grèce, le comte cessa de prendre son titre no-
biliaire et signa J. Capodistrias ou en grec
I. A. Καποδίστριας (c'est-à-dire Jean, fils d'An-
toine).

rienne de ce nom, l'ancienne *Justinopolis*, près Trieste, et avait été décorée du titre de comte par les ducs de Savoie. Il en est plusieurs fois mention dans les annales de Corfou, où elle paraît établie depuis le XIV^e siècle, et figurait sur le livre d'or que les îles vénitienes s'étaient donné, à l'exemple de leur métropole. En 1678, Nicolas Kapodistria se rendit à Constantinople pour racheter un grand nombre de captifs grecs. En 1690, Georges-Aloys et Stavro, à la tête de soldats chimariotes (*voy. CHIMÈRE*) levés à leurs propres frais, firent une descente à la Vallone et forcèrent à la retraite les Turcs qui allaient attaquer le général Cornaro. Enfin François et Victor Kapodistria se signalèrent par leur valeur contre les Othomans pendant le siège de Corfou, en 1716.

Le comte Antoine-Marie, père du président, était connu dans les îles Ioniennes comme jurisconsulte, et passait pour un des chefs de l'aristocratie. Il fut un des deux députés envoyés, en 1790, à Constantinople lorsque les îles vénitienes (*voy. IONIENNES*), enlevées à la France, allaient être érigées en république sous la suzeraineté de la Porte et la protection de la Russie. Il fut décoré par l'empereur Paul I^{er} de l'ordre de Malte, auquel plus tard Alexandre joignit la croix de Saint-Anne.

Jean, son 3^e fils, qui devait illustrer le nom de Kapodistrias, et auquel nous consacrons cette notice, se faisait remarquer à Corfou par son esprit distingué et sa philanthropie. Il se livra aux études médicales, d'abord à Padoue, et puis à Venise. En 1803, le comte Mocenigo, commissaire impérial chargé de donner aux Sept-Îles une constitution et de mettre un terme aux factions qui les déchiraient, choisit le jeune docteur, âgé de 27 ans, pour secrétaire d'état de la république septinsulaire. L'organisation de ce petit état, par laquelle Kapodistrias préférait à des missions plus importantes, offrait encore d'assez grandes difficultés, à cause de l'animosité des partis, reste de divers régimes qu'on avait traversés, de l'ambition des grandes puissances et du voisinage d'Ali (*voy.*), pacha de Janina. Kapodistrias connut alors personnellement ces capitaines (*voy.*) de la

continentale, qui, forcés de chercher refuge dans les îles Ioniennes, y étaient organisés en une milice d'où sortaient quelques-uns des libérateurs de la Grèce. Le traité de Tilsitt (1807) avait placé les Sept-Îles sous la domination de la France, César Berthier, qui en prit le gouvernement, offrit au jeune comte d'être maître d'état la perspective d'une brillante carrière; mais il préféra ne pas se laisser séduire par les avances de ses premiers protecteurs attachés au service de la Russie, sur qui les Grecs alors fondaient surtout l'espoir de leur délivrance. Il se rendit donc à Saterbourg et fut admis dans la diplomatie russe avec le simple titre d'attaché de collège des affaires étrangères. Pour sortir d'une inaction qui lui était malgré les études sérieuses auxquelles se livrait, Kapodistrias était présidé en Amérique, quand il fut attaché comme interprète à l'ambassade russe à Vienne. Reçu d'abord avec quelque froideur par l'ambassadeur comte de Saterbourg, il ne tarda pas à mériter sa confiance; et des mémoires remarquables sur le système continental et les relations de la Turquie le firent avantageusement connaître en haut lieu. Aussi fut-il choisi par l'amiral Tchitchagof, comme aide de camp de l'armée du Danube, pour l'organisation des pays situés entre le Dniester et le Danube, qui venaient d'être cédés à la Russie par le traité de Tilsitt (*voy.*). A la suite de la déroute de Napoléon en Russie, pendant la campagne du Danube, à l'état-major de l'armée, Kapodistrias était attaché, opération avec les autres corps qui se retirèrent dans la retraite des débris de l'armée française. L'empereur Alexandre l'ayant nommé au quartier-général le chargé d'affaires, quelques temps après la bataille de Leipzig, il fut nommé mission confidentielle en Suisse, où les esprits étaient divisés et où les coalisés avaient besoin de compter avant d'envahir la France. Le comte russe travailla à faire revivre l'esprit des cantons et à faire accepter la neutralité de la Suisse. Mais cette neutralité d'un petit état au milieu de la rivalité des grandes puissances pouvait difficilement se maintenir. Le plan

nutrichien ne tarda pas à demander ce que pour l'armée de son maître, et Kapodistrias, n'écoulant que l'intérêt de ce qu'il servait, appuya lui-même sur la demande au risque de compromettre sa réputation en Suisse, et de déplaire à l'empereur en outrepassant ses pou-

Alexandre, auquel il vint soumettre sa conduite, l'accrédita de nouveau dans la confédération, poste dans lequel il prit conciliant et l'expérience qu'il avait acquise dans sa patrie, au milieu des partis, lui donnèrent beaucoup de crédit sur l'organisation intérieure de la nation. Ceux de Genève, de Vaud, de Lausanne lui décernèrent le droit de citoyen suisse, titre qu'il aimait à joindre à ses nombreuses distinctions dont il était décoré par presque tous les souverains d'Europe.

Kapodistrias, qui avait assisté au traité de Paris du 30 mars 1814, et dont l'avis avait été pris pour peser dans les grandes décisions européennes, fut désigné pour assister au congrès de Vienne, où ces questions devaient être résolues. Les bornes de la diplomatie ne permettent pas d'entrer dans le détail de la part qu'il y prit ainsi qu'aux traités subséquents. Nous devons dire seulement que si Kapodistrias travailla activement au renversement de Napoléon, et s'il fut le rédacteur du manifeste qui rappelait la Russie aux armes pour le retour de l'île d'Elbe, le reste de sa vie, exempt de l'animosité que d'habitude témoignaient contre la France, fut consacré à l'esprit libéral et modéré qui prévalait alors à la politique d'Alexandre. Kapodistrias accompagna de nouveau le souverain à Paris, et l'on dit que lui qui fit suggérer à Louis XVIII, le duc de Richelieu, l'idée d'écrire à l'empereur une lettre dans laquelle il le suppliait de renoncer à la couronne si l'on voulait à imposer des sacrifices trop lourds à la France. Cette démarche fit beaucoup de bien dans les conseils des alliés les plus équitables que le diplomate russe appuyait. Pressé par le milieu de Louis XVIII d'accepter un témoignage de sa reconnaissance, Kapodistrias demanda pour Corfou les livres de la Bibliothèque du roi. Mais un engagement de ministère empêcha de

donner suite à la promesse que le duc de Richelieu lui en avait faite.

Dans le grand remaniement de l'Europe, Kapodistrias s'était trouvé en position d'exercer une influence prépondérante sur le sort de son pays natal, les îles Ioniennes. On a dit qu'il avait espéré d'abord de former un royaume indépendant, à la tête duquel on aurait appelé le prince Eugène de Beauharnais, à qui des ouvertures furent faites à ce sujet. Mais, par un noble sentiment, ce prince refusa tout avantage personnel dans le démembrement de l'empire français. Cette combinaison écartée, il fallut opter entre le protectorat de l'Autriche ou celui des Anglais que les septinsulaires avaient déjà spontanément appelés, et qui semblaient, comme puissance maritime et comme champions des idées libérales, devoir offrir les plus grands avantages aux Grecs ioniens. Si le résultat n'a pas répondu de tout point à cette attente (voy. *LES ÎLES IONIENNES*), c'est que les puissants protecteurs se sont bientôt écartés des stipulations insérées dans le traité de Paris, sur lesquelles on doit juger cet acte de Kapodistrias, ainsi que sur le mémoire qu'il remit au ministère anglais pour l'administration des îles Ioniennes, et dans lequel il recommandait fortement l'éducation nationale hellénique longtemps négligée des Grecs ioniens. Outre la part que Kapodistrias prit au traité de Paris, ce fut aussi lui qui dressa l'acte de la Sainte-Alliance; mais la pensée en appartenant tout entière à l'empereur, nous n'avons pas à l'apprécier ici (voy. *ALEXANDRE*, T. I^{er}, p. 397, et *SAINTE-ALLIANCE*). Kapodistrias doutait que l'application d'un tel acte fût possible, quoique ses idées religieuses s'accordassent en général avec la direction que l'esprit d'Alexandre avait prise dans les dernières années de son règne. En rentrant dans ses états, le tsar, qui avait conçu pour le comte Kapodistrias une affection toute particulière, voulut qu'il conservât les fonctions de secrétaire d'état auxquelles il l'avait nommé en novembre 1815, et qu'il partageât le travail de son cabinet avec le comte de Nesselrode (voy.). L'harmonie ne cessa de régner entre les deux collègues pendant les six années que dura

cette position délicate dans laquelle le diplomate grec, tout en évitant une ostentation qui aurait pu blesser l'esprit national moscovite, se réservait la partie la plus laborieuse de la tâche. L'organisation de la Bessarabie, qui bientôt devint florissante, est son ouvrage, et dans les nombreuses concessions de terres qui ont enrichi tant de familles il ne pensa point à la sienne. Il poussa même la réserve jusqu'à détourner son frère Viaro d'accepter les faveurs que l'empereur lui offrait pour le retenir en Russie.

Kapodistrias avait continué à soutenir les intérêts de la France, en remettant à la décision des arbitres les plus désintéressés l'examen des énormes réclamations pécuniaires dont notre pays était assailli, et en faisant réduire l'occupation étrangère dont le terme fut fixé en 1818, à Aix-la-Chapelle. A l'issue de ce congrès où Kapodistrias, pour répondre aux milliers de requêtes adressées à l'empereur, avait dû travailler la majeure partie des nuits, il obtint un congé pour rétablir sa santé et aller voir son vieux père. Il lui remit une lettre autographe d'Alexandre, extrêmement flatteuse, dont les copies se répandirent en Grèce. La présence du ministre du tsar, malgré sa réserve, ne laissa pas de remuer les esprits des Grecs, qui avaient les yeux fixés sur lui, comme sur l'instrument futur de leur affranchissement: aussi porta-t-elle ombrage à l'administration anglaise, alors fort oppressive, et contre laquelle un soulèvement éclata quelques mois après, à Sainte-Maure. On croit qu'à son retour, en passant à Paris et à Londres, Kapodistrias essaya de faire modifier le régime de ces îles. Du reste il ne transpira rien des divers objets de ce voyage qui préoccupa vivement la curiosité des novellistes, d'autant plus que le comte Kapodistrias était regardé comme un des défenseurs des idées libérales dans les conseils des souverains. Il rejoignit l'empereur à Varsovie, au mois d'août 1819. La fin de cette année et la suivante, marquées dans plusieurs contrées par des soulèvements politiques, donnèrent beaucoup d'occupation au secrétaire d'état, qui fut en outre chargé de justifier près du Saint-Siège l'expulsion des Jésuites de Russie. A la

suite du congrès de Troppau, et les révolutions d'Espagne et de les souverains s'étaient donnés à Laybach. Le mouvement de qui eut lieu sur ces entrefaites, que immédiatement comprit, par les efforts du comte Mounist de Russie, dirigé par Kap et l'on s'occupait de prévenir de semblables mouvements, annonça la levée de boucliers lantis (voy. ce nom.).

Nous avons dit, à l'art. Hittentatives renouvelées, à diverses par les chefs de cette société qui engager Kapodistrias à prendre ment la direction d'une entreprise avaient préparée en se servant, de son nom. Aux premières ouvertures lui furent faites, il répondit qu'il songer à refaire une Grèce, il fal des Grecs; et, en effet, tous tendaient à la régénération int des Hellènes. Il avait fondé, la société des Philomuses d'Athènes, et la publication de livres utiles repoussait toute tentative violente téméraire et prématurée. ce sens qu'il répondit, en 1820, sage de Petrobey Mavromikhali voulu s'assurer si un soulèvement Péloponnèse aurait l'appui de Mais le porteur de la réponse distrias fut assassiné par des agitateurs, qui s'étaient déjà tentés pour reculer, et qui, dans la suite entravés, précipitèrent le mouvement. Le tsar, vivement irrité contre le camp Hypsilantis, fit immédiatement desavouer cette entreprise par distrias. Ce dernier, qui n'était affligé de voir l'avenir de la Grèce compromis, s'aperçut bientôt que la neutralité rendait un objet de Il réussit cependant à démontrer aux plénipotes, réunis à Laybach, qu'il venait des chrétiens contre les ne pouvait être assimilé aux révolutions venait de réprimer, et il obtint qu'aucune mesure coercitive ne fut prise contre eux. Mais, ne pouvant être spectateur impassible de la décadence de ses co-religionnaires,

triotisme et en ses talents, le conseil législatif, composé de 84 membres, lui remit à l'unanimité les pleins pouvoirs pour organiser un gouvernement provisoire, en attendant que le sort de la Grèce fût fixé par les grandes puissances protectrices. Ce gouvernement, dont les actes devaient être prochainement soumis à un congrès, ne se composait que du *président ou gouverneur* (*πρωθυπουργός*), d'un secrétaire-d'état chargé du contreseing, et d'un conseil de 27 membres, nommé *Panhellenium*, dans lequel Kapodistrias réunit les premières notabilités de la Grèce.

Les rapports des divers ministres constatent l'état déplorable des affaires au moment où leur direction fut remise à Kapodistrias. Presque tout le territoire était occupé par les Égyptiens; les terres étaient en friche; les faibles revenus dont le gouvernement disposait avaient été aliénés d'avance. Les troupes, qui n'étaient pas payées par le gouvernement, ne lui obéissaient pas, non plus que la marine qui appartenait à des particuliers, sauf quelques bâtiments achetés sur l'emprunt anglais, mais désarmés. Plus d'écoles, presque plus d'églises! Quant aux tribunaux, il n'en avait jamais existé. La confusion était à son comble. A ces difficultés intérieures, la diplomatie même des puissances protectrices en ajoutait de nouvelles, en s'opposant aux secours que sollicitaient les Grecs de Samos, ceux de Crète, de Chios, où le colonel Fabvier (*voy.*), à la demande des réfugiés de cette île, avait entrepris une expédition avec les troupes régulières.

Sans se laisser déconcerter par tant d'obstacles, ni effrayer par les jalousies qui commençaient à surgir, Kapodistrias appela à lui quiconque voulut l'aider franchement. Il acheta quelques bâtiments et réarma ceux du gouvernement. Ses mesures énergiques, concertées avec les amiraux de l'alliance, eurent bientôt purgé l'Archipel de la piraterie. Les secours qu'il avait recueillis en Europe donnèrent du pain aux malheureuses familles entassées à Égine et à Nauplie. Il rendit ce bienfait plus fructueux en exigeant de tous les individus valides qu'ils le gagnassent par leur travail. Des terres fu-

rent *cées de pommes* envoyées d'Europe, ou plantées. Les mesures qui obstruaient l'isthme de Nauplie furent démolies, et meures plus saines furent érigées. Le faubourg de Pronia (Providence) dans les montagnes rouméliotes qui achevaient l'Argolide furent renvoyés au-delà de l'isthme. Divisés en deux corps, l'un dans la Grèce orientale et l'autre dans la Grèce occidentale, sous les ordres du stratarque Dém. H. Church, ils furent réorganisés en *chiliarchies*, pour faciliter la guerre et le président poursuivit sans cesse sa tâche difficile d'introduire par peu d'ordre et de discipline. N'ayant pas toujours dans les deux corps un chef le concours qu'il aurait voulu nomma son jeune frère, Augustin (plus loin), qui était venu de la Grèce, son lieutenant principal près de ces corps d'armée; mais la nomination d'un homme sans expérience blessa d'anciens officiers et ses ordres. Les troupes régulières de Chios après le mauvais succès de leur expédition, formèrent le général Nauplie, de Monembasie, d'Égine, de quelques autres places. Leur nomination, après le départ du colonel Heidegger fut confiée au colonel Heidegger. En même temps, un vaste bâtiment fut bâti à Égine sous le nom d'*orphée* et devenait l'asile de six cents réfugiés arrachés à la misère ou à la destruction des camps. Une école fondée dans la même île, devait servir de modèles pour les écoles mutuelles. Le président encourageait de tout son pouvoir le développement de son établissement. Il créa aussi plus tard le nom d'*Evelpides*, une école de commerce. Pour subvenir à ces dépenses, Kapodistrias créa une banque nationale aux prêteurs 8 p. % d'intérêt sur la garantie de biens nationaux. Il plaça les débris de sa fortune dans une banque et quelques capitalistes grecs de la Grèce, y versèrent aussi leur argent. L'empereur de Russie sous le nom de secours et à l'activité du prince se transportait de sa personne

soins du service réclamaient son expulsion, la Grèce subit en quelques heures une heureuse métamorphose. Pendant les Égyptiens occupaient une grande partie de la péninsule, menaçant d'enlever ou de brûler nos récoltes qu'on s'était enhardi à cultiver dans quelques provinces. Pour échapper à ce malheur, un échange de prisonniers fut négocié avec eux par l'entremise d'un négociant autrichien, qui apporta la peste à Spezzia et dans quelques parties de Péloponnèse. À ce nouveau malheur le président n'hésita pas à se rendre dans les lieux atteints par la contagion, fit établir des quarantaines, des hôpitaux sanitaires et employer d'autres mesures hygiéniques encore inusitées en Grèce. Par ces mesures, la maladie fut éteinte et bientôt éteinte; mais elle avait épuisé les ressources que les Grecs n'avaient pu trouver dans le commerce, augmentant le nombre des hommes mourants, absorbé les derniers fonds que le président avait recueillis. Heureusement, il n'avait pas cessé de frapper toutes les portes pour obtenir un secours qui lui permit de lever en Suisse un bataillon auxiliaire pour expulser Ibrahim. Les puissances ne se refusèrent pas à lui donner ce secours. Au mois de juin 1828, un chargé d'affaires français, accrédité auprès du gouvernement grec, lui apporta un secours de 500,000 fr., avec la promesse de recevoir ce subside les mois suivants, et de lui faire espérer de l'arrivée prochaine d'une expédition française. Des résidents anglais et français ne tardèrent pas à être envoyés en Grèce; en même temps, les représentants des trois puissances qui avaient quitté Constantinople sans rien conclure, le sultan, vinrent conférer avec Kapodistrias sur l'armistice et la délimitation du nouvel état. L'Angleterre avait envoyé à Alexandrie le général Kaim (voy.) : la présence des troupes françaises hâta son départ, et, par les troupes anglaises, les villes de Nafpion, de Modon sortirent de leurs ruines. D'un autre côté, les succès obtenus que la Russie dirigeait sur Constantinople pour venger ses propres intérêts faisaient espérer que la Porte serait

bientôt forcée de reconnaître l'indépendance de la Grèce.

Ce fut sous ces auspices favorables que s'ouvrit à Argos, au mois de juillet 1829 (voy. T. XIII, p. 41), le congrès national dont la peste et le séjour prolongé des Arabes avaient fait différer jusqu'alors la convocation. En dépit de l'opposition, le président y obtint l'approbation de toutes ses mesures. Des pouvoirs presque illimités lui furent de nouveau conférés pour modifier le gouvernement provisoire qui devait encore régir la Grèce jusqu'à la solution des grandes questions soumises à la conférence de Londres. Kapodistrias remplaça le panhellenium par un sénat qui n'avait également que voix consultative, et s'occupa de l'organisation administrative et judiciaire. Mais à partir de la réunion du congrès d'Argos, l'approbation qu'il avait su se concilier en Grèce et à l'étranger fit place à une opposition croissante sous laquelle son gouvernement finit par succomber.

Cette opposition se composait principalement des anciens primats qui se voyaient enlever, par l'organisation nouvelle, l'autorité sur les provinces qu'ils avaient administrées à leur profit, sous les Turcs et même depuis. Ils avaient pour chefs des hommes distingués par leurs talents, qui, à diverses époques, avaient été placés à la tête du gouvernement, et qui supportaient difficilement l'inaction ou les rôles subalternes auxquels le président, cédant peut-être à des préventions injustes, les avait successivement réduits. La nomination aux premières fonctions de l'état, de ses deux frères, MM. Viaro et Augustin, et de M. Gennatas de Corfou, augmentait leur irritation. Enfin quelques Européens et la plupart des jeunes Grecs élevés à l'étranger auraient voulu voir le nouvel état en possession des institutions dont jouissent les pays les plus avancés, et que le président repoussait comme prématurées. Ses adversaires l'accusaient de despotisme, d'ambition et de connivence avec les vues secrètes de la Russie.

Investi, avec le consentement du congrès, d'une véritable dictature, Kapodistrias l'exerçait sans partage, mais dans l'intérêt du plus grand nombre. Son administration était modérée, populaire, et

préparait les éléments d'un gouvernement vraiment représentatif, par la constitution de la propriété; tandis qu'avant lui, les assemblées, composées en grande partie de primats élus par des prolétaires à leur merci, et de capitaines délégués par leurs propres soldats, n'offraient guère qu'un simulacre de représentation. Le président essaya de remédier à cet inconvénient par le secret des votes. Fort de la droiture de ses intentions, de son désintéressement* et de sa supériorité sur la plupart de ses rivaux, il poursuivit ses plans de réformes sans s'inquiéter des haines qu'elles soulevaient contre lui. Mais il aurait dû montrer plus d'égards pour des hommes qui avaient soutenu le poids des affaires avant son arrivée, dans des jours difficiles. Il ne ménageait même pas toujours l'amour-propre national, et s'appuyait principalement sur les trois cours alliées. Or cet appui vint à lui manquer en partie. L'Angleterre n'avait peut-être pas vu sans déplaisir s'élever une Grèce indépendante près de ses possessions de la mer Ionienne. Un instant, cependant, elle s'était prise d'un grand zèle pour la cause grecque, au moment où l'on invoquait son protectorat exclusif. Mais depuis que les Grecs avaient appelé à la tête des affaires l'ancien ministre de Russie, ses premières méfiances s'étaient réveillées; et le jour où M. de Polignac, quitta l'ambassade de Londres pour prendre la présidence du conseil en France, la protection généreuse que la Grèce avait trouvée dans le cabinet des Tuileries fut à peu près paralysée. Les subsides furent suspendus et les troupes françaises rappelées, avant d'avoir couronné leur noble mission par la délivrance d'Athènes. La conférence de Londres avait même intimé l'ordre au président de retirer en-deçà de l'isthme de Corinthe les troupes rouméliotes qui étaient sur le point de reconquérir leur terre natale. Le président sut résister à cette bourrasque politique. Par des mémoires pleins de force et les relations intimes qu'il conservait près du cabinet des Tuileries, il obtint qu'une partie des troupes françaises ne

(*) Le président n'avait pas accepté la liste civile que lui avait votée le congrès. Pendant tout son séjour en Grèce il vécut de ses propres deniers.

fût pas retirée. Le comte M. E. et ses démarches ont été le créant au gouvernement grec, et à la veille d'une banqueroute; ces sources nationales, bien que doublées puis la seconde année de l'admission du président, ne montaient pas à cinq millions, somme insuffisante pour un pays tellement épuisé qu'il fallait aux laboureurs le grain pour eux leurs terres, aux marins de quêter leurs vaisseaux, et qu'on ne trouva une maison convenable pour le nouvel établissement public. Il fallait en tenir huit à dix mille pallikares, et prêts à se débander ou à se battre les rations manquaient. Malgré tout, à Athènes, Kapodistrias tint tête à la crise, jusqu'à ce qu'elle admit des conditions plus favorables à la Grèce, et il conserva, par cette conduite, une partie de son territoire continental. Vers le protocole du 3 février 1830, les limites du nouvel état grec, et la couronne au prince Léopold de Saxe-Cobourg. L'abdication de ce prince a été attribuée, par les ennemis du président, aux manœuvres qu'aurait faites à celui-ci son ambition et l'envie de se ménager la couronne à lui-même. Sa dernière prétention est peu connue; la part d'un homme d'aussi grande valeur qui n'ignorait pas l'opposition rencontrée dans les cabinets, et qui pouvait se flatter de continuer une œuvre qui lui était à cœur, en qualité de ministre d'un souverain dont l'État était depuis longtemps acquis à la reconnaissance officielle et privée du président et du prince a été publiée en terre : on y voit que Kapodistrias son nouveau souverain de venir le plus tôt d'un poste qui n'était plus et qu'il lui exposait en même temps une entière liberté, les mesures qu'il gardait comme indispensables pour assurer la prospérité de son règne. Les mesures étaient : l'adhésion de la Grèce au choix des puissances; un pacte national, entre le souverain et le peuple; l'adoption, par le prince, de la religion grecque; l'assurance d'un emprunt de millions, et surtout l'extension de mesures nécessaires à la sécurité de

bold, n'ayant pas obtenu de les deux dernières conditions, refusant cette couronne, le président dans des termes, augmentés bientôt par le succès de la révolution de juillet. Les ministres de Londres furent surpris, la rupture semblait imminente, l'Angleterre, alliée de l'Autriche, et l'adversaire du président ne pouvait, à cette occasion, de la somme au consul russe. Kapodistrias conservait toujours l'attachement pour un pays qu'il avait longtemps servi, et il montrait trop de respect pour les formes absolues de la monarchie dans son système administratif pour que rien dans ses actes n'autorisât d'avoir subordonné sa patrie à ceux de la Russie, cette opinion devint celle des agents anglais et français, et dès lors le président ne put dans l'escadre russe le cas qu'il ne cessait de réclamer des deux autres puissances se bornaient aux déclarations prescrites par la conférence, mais ils laissaient voir l'opposition qui se manifestait le plus grand ennemi de la révolution de juillet, et arborer les couleurs. Excusez-moi, brochure venue de Paris et intitulée *l'Apollon*, dont le président empêcha la publication, provoqua le refus des impôts à grands cris la convocation de l'île d'Hydra (voy.), dont les indemnités, montant à 18 millions, n'avaient pas été admises, se sévèrement, et devint le foyer de la révolution. Elle éclata dans le Matin, le capitaine Pierre Mavromikhalis se rendait secrètement dans son pays, fut arrêté par ordre du président, et tenu prisonnier à Nauplie, Constantin et son fils Georges furent gardés à vue. Au mois de mai des Hydriotes, ayant à leur tête Misoulis (voy.), s'étaient emparés de l'état, dans la rade de Nauplie, nommés par le contre-amiral russe, ils essayèrent d'engager

une lutte, et plutôt que de se laisser prendre, ils les incendièrent. La belle frégate la *Hellas* partagea le sort des autres bâtiments. Cet acte de frénésie excita des deux côtés une grande exaspération. Le président bannit de Nauplie plusieurs individus qui entretenaient des relations avec les insurgés, et destitua plusieurs fonctionnaires. D'autres se séparèrent de son administration, que la pénurie des finances rendait de plus en plus difficile. Cependant Kapodistrias faisait tête à l'orage, se raidissant de toute l'énergie de son caractère, dans l'attente d'une décision des puissances et de l'arrivée d'un nouveau souverain, dont il espérait pouvoir annoncer l'élection au congrès, convoqué pour le mois d'octobre. « Je ne dévierai pas de ma marche, écrivait-il à la fin de septembre; je ne trahirai aucun de mes devoirs. Je les remplirai tous jusqu'au dernier moment. Lorsque j'aurai la conviction de ne pouvoir plus rien faire pour sauver ce malheureux pays des horreurs de la guerre civile, de l'anarchie, ou bien d'une occupation militaire, je mettrai sous les yeux de la nation grecque et du monde l'historique vrai et sincère des choses et des hommes, et je me retirerai en emportant avec moi le plus grand des biens, la pureté et le repos de ma conscience. » Il écrivait encore à M. Eynard : « On dira, on écrira ce qu'on voudra; à la longue, les hommes ne sont pas jugés d'après ce qu'on dit ou écrit de leurs actions, mais d'après le témoignage de ces mêmes actions. Fort de cette maxime, j'ai vécu dans le monde avec ces principes, jusqu'au déclin de ma vie, et m'en suis bien trouvé. Il m'est impossible à cette heure d'en changer. Je ferai ce que je dois, advienne ce qui pourra. »

Quelques jours plus tard, le dimanche 27 septembre (9 octobre) 1831, à six heures du matin, quittant le travail auquel, selon son habitude, il se livrait depuis le lever du soleil, Kapodistrias se rendait à l'église, lorsqu'il est abordé par les deux Mavromikhalis (voy.), accompagnés de leurs gardiens, et au moment où il ôte son chapeau pour leur rendre leur salut, Constantin lui tire à bout portant un coup de pistolet à la tête, et Georges le frappe d'un coup de poignard dans le côté. Les deux

blessures étaient mortelles : le président tombe sans vie sur le seuil de l'église ; un vétéran et un autre soldat qui l'accompagnaient se mettent à la poursuite des assassins. Constantin atteint d'une balle est massacré par le peuple. L'autre trouve un asile de quelques heures dans la maison du résident de France. A la nouvelle de cet attentat, le peuple de Nauplie, passant de la stupeur à l'indignation, était prêt à se porter à des excès contre les personnes qui passaient pour ennemies du président ; mais son frère Augustin, qui, dans cette circonstance, montra beaucoup de fermeté, aida les magistrats à calmer cette effervescence. Le sénat, prenant, par la force des choses, le pouvoir constituant, créa une commission de trois membres, Kolettis, Kolokotronis et Augustin Kapodistrias, sous la présidence de ce dernier, pour gouverner, en attendant un congrès. Georges Mavromikhalis fut jugé publiquement par le conseil de guerre alors en fonction, et condamné à mort ainsi que les deux gardes de police qui avaient été ses complices et ceux de son frère. La peine des derniers fut commuée ; Georges Mavromikhalis fut seul fusillé. L'exaltation politique et la vengeance personnelle pour la détention du chef de leur famille armèrent-elles seules le bras des Mavromikhalis, ou ces derniers furent-ils les instruments d'une société secrète dont l'existence et les projets avaient été dénoncés à Kapodistrias ? L'histoire pourra peut-être plus tard sonder ces mystères.

Si la politique de Kapodistrias comprit, comme on le dit, l'essor de la Grèce, elle n'avait pas compromis son avenir : encore quelques jours et le congrès allait se rassembler, et les décisions des trois grandes puissances auraient établi un nouvel ordre de choses qui permettait au président de résigner avec honneur une autorité que les obstacles de tout genre avaient usée dans ses mains, mais qu'il ne pouvait livrer lui-même à ses adversaires politiques. Les passions une fois calmées, ses concitoyens auraient été plus unanimes à reconnaître en lui les éminentes qualités qui lui avaient concilié, dans tous les pays de l'Europe, tant d'illustres amis, et qu'un des plus dévoués d'entre eux, M. Eynard, a retracées dans ce peu de mots : « Le

président de la Grèce était monastique, austère, sévère, d'une probité égale, ne cherchant jamais à se faire loir, méprisant la critique lorsqu'il était injuste, employant toute sa fortune à la Grèce, et poursuivant avec persévérance ses projets pour civiliser sa patrie. Cet homme ne posséda plus de qualités brillantes, beaucoup d'esprit, très grand travailleur, d'une loyauté et de mœurs simples, sans morgue et sans affectation. Il joignait à toutes ces vertus une confiance entière dans la Providence.

La mort de Kapodistrias et sa démission donnèrent lieu à une querelle animée à laquelle les jours furent finis par fermer les portes. Le comité grec à Paris publia le *Lettres et documents officiels des derniers événements de la Grèce* (ont précédé la mort du comte Kapodistrias, in-8°. Les griefs des Grecs furent publiés dans des *Mélanges littéraires* (Συμμικτὰ ἱστορικά) en grec, imprimés par M. Thiersch, auquel Kapodistrias, de jours avant sa mort, avait donné des lettres de recommandation pour la Grèce, en a tracé un tableau public à l'administration du président son livre *État actuel de la Grèce*, 1833, 2 vol. in-8°, dont le Grec publia un *Examen critique* du recueil anglais le *Portefeuille* une *Relation sur les affaires de la Grèce* (attribuée à M. Thiersch), et ce fut au président. On trouvera les documents officiels dans les *Papiers relatifs aux affaires de la Grèce. Protocols of the debates held in London in the presence of the Houses of Parliament, by command of his majesty*, Londres, 1830-1833. On doit surtout consulter les ouvrages suivants : *Notice sur le comte Kapodistrias*, par M. Stamaty Bulgari, Paris, *Mémoires biographiques, historiques et justificatifs et authentiques du président de la Grèce, accompagnés de pièces justificatives et authentiques* par M. A. Papadopoulo Vrethos, 1837-1838, 2 vol.; enfin *Codex du comte Kapodistrias, de la Grèce*, comprenant les lettres diplomatiques, administratives et littéraires, écrites par lui depuis le 1827 jusqu'au 9 octobre 1831,

en ordre par les soins de ses blées par A. Bétant, l'un de sa, Genève, 1839, 4 vol. in-8°. ont les documents les plus importants de l'administration du comte, et de tout leur jour l'élévation de sa, la finesse de son esprit et . Elles ont toutes été écrites en que que le comte Kapodistrias avec facilité, et de préférence l n'avait pas assez cultivé dans jeunesse. Ce recueil est prénotice remarquable de style, de S., que nous croyons de M. de Stourza.

YIARO Kapodistrias, frère aîné it, se voua, comme son père, à la jurisprudence. En 1816, dans qu'il fit à Saint-Petersbourg, Alexandre voulut l'attacher au ussie ; mais, sur les conseils de refusa les offres les plus flattourna à Corfou. Pendant la l'indépendance des Grecs, il s fois chargé par son frère de entre les secours des comités quoique invité à se rendre, en bef-lieu du gouvernement, il sur les instances de son frère, fut membre du Panhellenium la portefeuille de la marine. énements de Poros, en 1831, aro obtint de son frère de reorou.

e AUGUSTIN, quatrième fils Marie Kapodistrias, avait accon père à Constantinople, en le la reconnaissance de la réptinsulaire, et, dans cette occorta le premier drapeau d'un dépendant. Appelé en Grèce re, il fut, comme nous l'avons utenant plénipotentiaire près fonctions auxquelles ses étudent pas préparé, et dans lesdisposa plusieurs des officiers lres par sa hauteur et sa ténadant, après la mort de son élu président, le 20 décembre T. XIII, p. 42) ; mais les diftre lesquelles le génie de Jean s avait lutté vainement n'aus s'accroître. Le comte Auéder à l'opposition armée, et

top. d. G. d. M. Tome XV.

il abandonna Nauplie le 13 avril 1832, emportant les restes mortels de son malheureux frère pour les déposer dans le caveau de leur famille à Corfou. Le comte Augustin se rendit ensuite à Naples et à Saint-Petersbourg. Son nom, ainsi que celui du comte GEORGES Kapodistrias, autre frère, s'est trouvé mêlé depuis aux intrigues d'une société philorthodoxe, contre laquelle le gouvernement grec a dirigé des poursuites judiciaires. W. B.-T.

KAPTCHAK, voy. KIPTCHAK.

KAPUDAN-PACHA, ou communément CAPTAN-PACHA, titre de l'amiral de la flotte turque. C'est un pacha à deux ou trois queues à qui cette charge, qu'il ne conserve ordinairement qu'une année, donne entrée dans le divan. En été, il se rend dans l'Archipel avec une partie de la flotte pour l'exercer et en même temps pour lever les contributions; c'est là une de ses attributions les plus essentielles. X.

KARA ou CARA, mot turc qui signifie noir, et qui se place en tête d'un grand nombre de noms propres usités chez les Othomans soit pour des localités géographiques, soit pour des individus. Devant les noms d'hommes, kara paraît avoir eu une signification fâcheuse en désignant un excommunié. X.

KARABAGH (*jardin noir*), nom d'un khanat autrefois tributaire de la Perse et qui l'est maintenant de la Russie. Cette grande et belle province, appelée aussi *Chouchi* par les Russes, du nom de sa capitale, et qui portait anciennement le nom d'Arran, occupe, au-delà du Caucase, le coin formé par le Kour et l'Araxe (voy. ces noms), au-dessus de leur confluent. Son ancienne capitale, Berdaah, n'existe plus depuis longtemps; elle a été remplacée par le village de Berde. Le Karabagh, arrosé par le Karkar, est borné à l'ouest par les montagnes du Massissi et par le cours du Kourek-Tchal, qui le séparent de l'Adzerbaïdjan. Il est célèbre dans l'histoire par le séjour que Timour y fit plusieurs fois. Ce pays appartenait originellement à l'Arménie; mais actuellement le nombre des habitants turcs ou turcomans y égale celui des Arméniens. Il est administré par des khans sous la suprématie de la Russie. La statistique officielle de

la Transcaucasie évalue son étendue à plus de 15,925 verstes carrées, et sa population mâle à 54,851 hommes. *Voy.* GULISTAN.

KARAÏTES ou **KARAÏMES**, du mot *Kara*, Écriture. Les Juifs karaïtes forment une secte qui suit textuellement l'Écriture sainte rejetant le Talmud et les interprétations des rabbins. D'après l'opinion la plus accréditée, cette secte fut fondée, vers l'an 750, à Babylone par Anan, et fut ensuite propagée, dans le ix^e siècle, par Rabbi Salomon. Les autres Juifs, qui ont les karaïtes en aversion, les accusent d'être saducéens (*voy.*), mais c'est à tort, puisqu'ils admettent l'immortalité de l'âme, la résurrection, les récompenses et les peines de la vie future. Les fêtes des karaïtes ne coïncident pas avec celles des rabbinites, et ils les observent beaucoup plus rigoureusement. Toute viande permise par l'Écriture est pure, selon eux, excepté celle de femelles qui portent, et des animaux estropiés ou atteints d'une maladie cutanée. La Bible dont ils se servent est une Bible hébraïque imprimée jadis pour des chrétiens. Leur habillement est de couleur blanche.

Les karaïtes, assez nombreux dans le xiv^e siècle, ne firent depuis ce temps que diminuer. Dom Calmet (*Dict. de la Bible*, t. I^{er}, p. 385) donne à leur sujet le relevé suivant : en Pologne 2,000, dans la Crimée 1,200, au Caire 300, à Damas 200, à Babylone 100, à Jérusalem 30, en Perse 600, total 4,430. Le recensement de 1790 a donné 2,184 karaïtes mâles en Pologne et en Lithuanie; mais aujourd'hui ils paraissent être plus nombreux. *Voy.* JUIFS, p. 506. M. P-z.

KARAKALPAKS (*bonnets noirs*), qui s'appellent eux-mêmes *Kara-Kiptchaks*. Cette peuplade turque habite autour du lac Aral (*voy.*), de toutes parts environnée de Kirghises. Ils forment deux *oulouzes* ou tribus qui peuvent fournir près de 25,000 guerriers. S.

KARALITE, LANGUE, *voy.* TCHOUK-TCHI et KORIAKS.

KARAMANIE, *voy.* CARAMANIE et KRMAN.

KARAMZINE · NICOLAS MIKHAILOVITCH, né à Simbirsk le 1^{er} décembre 1765, reçut, à Moscou, une éducation

solide et complète qui le mit à même de précéder les chefs-d'œuvre des écrivains étrangers, sans lui faire perdre l'estime respectueuse que, dans son patrie, vouait déjà à celle de son pays. Appelé à passer quelque temps au service on l'employa les années 1789 et 1790 à visiter l'Allemagne, la Suisse et une partie de l'Italie. La relation de ce voyage, publiée, en 1797, sous le titre de *d'un voyageur russe* (6 vol. in-8), au moment où l'attention publique se portait vers l'occident de l'Europe, agit par les grands débats de la critique française, augmenta singulièrement la réputation que des *contes*, *romans*, et d'autres productions d'imagination avaient déjà fait acquiescer à Karamzine. On reconnut en lui un esprit éclairé, sensible à toutes les beautés de la nature et de l'art, frappé, mais non ébloui par les œuvres éclatantes de la civilisation occidentale, et qui voulait faire participer son pays à l'expérience et le temps à d'autres contrées, mais sans en avoir un jugement assez éclairé pour les dangers et les déceptions que l'imitation trop confiante et exclusive des institutions étrangères avait fait connaître en Russie. On trouvait, en Karamzine une sensibilité douce et lancolique, exempte de toute affectation, un style élégant, clair, mais grave, tenant aisément au niveau de simplicité harmonieuse et un peu convenant aux enseignements de

Telle était, en effet, la vocation de Karamzine. Il s'y abandonna entièrement; et ses premiers essais furent cueillis avec tant de faveur, que l'empereur Alexandre lui confia l'honneur d'historiographe de Russie. Sa tâche ne fut mieux placée; jamais ne rapporta de plus nobles fruits que les archives publiques se trouvant à Karamzine. Il y puisa abondamment; il prit une connaissance des chroniques manuscrites et imprimées qui formaient l'histoire nationale, une masse considérable.

Cependant, en composant son *histoire de l'empire de Russie*, l

dition spéciale n'étaient pas l'ambition littéraire de Karamzine voulut pas consacrer trop de ses investigations aux recherches historiques. Les autres écrivains ont entreprises en France les origines des Slaves, de leur civilisation, de leur législation primitive, de leur religion ; mais donnant tous la parole à la grande nation dont il entreprenait de dérouler les annales, il glissa sur les premiers siècles de la Russie, et n'entra pleinement en scène que lorsqu'il fut arrivé aux époques historiques qui suivent le règne de Vladimir. La critique de Karamzine, droite et toujours éclairée, laisse au premier rang, parmi les qualifications qui distinguent cet historien, une modeste, ferme, élevée, respectueuse des traditions du passé et les enseignements de l'expérience. Karamzine est un homme de la Russie ; son style, celui de son modèle, est plein, vigoureux et sonore, sans ornements recherchés, mais sententieux avec gravité, il convenait à un écrivain formé dans une école des anciens. On reconte quelquefois dans sa manière l'influence exercée par la philosophie, vers laquelle son caractère porté si des études plus sévères et réclamé toutes ses forces. La dernière partie de son Histoire de Russie, Saint-Petersbourg, en 1816, et révisée en 1819. Karamzine, honoraire de conseiller d'état, traité d'ambassadeur avec la plus noble magnanimité le 3 juin 1826, laissant ouverte la seconde partie de son ouvrage qu'il avait conduite jusqu'à l'avènement des Romanof. Le douzième et dernier tome fut terminé, sur les notes de Karamzine, par M. Bloudof, depuis ministre de l'intérieur. Ce dernier volume est daté de l'année 1618, qui suivit de près le traité de Stolbova, auquel on peut remonter l'admission de la Russie dans la grande association diplomatique des états chrétiens de l'Europe *.

Histoire de Russie de Karamzine a été traduite en français par MM. de Saint-Thomas et de Bloudof, Paris, 1818 et ann. suiv., 9 vol. in-8°. On remarque que les traducteurs aient cru pouvoir retrancher une grande partie des notes, distribuées dans l'original et qui servent de lecture dans l'étude des sources, sans

Un caractère généreux, des manières pleines de dignité, une grande fidélité dans ses affections, une vive sympathie pour tout ce qui anoblit l'esprit et pour tout ce qui intéressait le bonheur de la Russie, faisaient de Karamzine le centre d'une société aussi influente que choisie, et dont les membres survivants conservent la mémoire de ce grand écrivain avec une tendresse mêlée de vénération, nonobstant les attaques dont il a été l'objet de la part d'une école nouvelle. C. DE C-C-T.

KARAT, voy. CARAT, ESPÈCES SONNANTES et DIAMANT.

KARÉLIE, voy. FINLANDE et FINNOIS.

KARIKAL, voy. INDE (*possessions françaises dans l'*).

KARLOMAN, voy. CARLOMAN.

KARLOVITZ ou CARLOVITZ (PAIK DE). Karlovitz est une ville ouverte de la Frontière militaire de l'Autriche, dans le cercle du régiment slavons de Petervaradin, avec une population de 5,500 âmes. C'est le siège de l'archevêque dont relèvent tous les sujets autrichiens attachés au rite grec. La situation de cette ville est pittoresque. Les Grecs y possèdent un lycée, richement doté, avec 7 professeurs et 200 étudiants, ainsi qu'un séminaire. Le palais archiepiscopal renferme une nombreuse bibliothèque. Les habitants s'occupent principalement de la culture de la vigne. On y récolte un vin paillet fort estimé et connu sous le nom de *Schillerwein* (vin changeant). Ce

l'écraser sous un trop grand étalage d'érudition. Les traducteurs allemands ont eu le mérite de respecter dans son ensemble l'ouvrage de Karamzine qui, jusqu'à ce jour, est peut-être le plus beau monument de la littérature russe. L'empereur Nicolas sentit non moins vivement que son frère quelle gloire nouvelle en rejaillissait sur son empire : aussi jamais historien ne fut plus magnifiquement traité. Pendant sa maladie, l'empereur lui donna un logement au palais de Tauride, entouré d'un vaste jardin, où il pouvait respirer l'air de la campagne ; il lui assigna 50,000 roubles pour se rendre, dès que sa santé le lui permettrait, dans le midi de la France où une frégate de la marine impériale devait le transporter, et, pour le rassurer pleinement sur le sort de sa famille, après sa mort, il alloua une pension de 50,000 autres roubles à cette dernière, payable jusqu'au moment où son plus jeune enfant aurait atteint l'âge de 20 ans (rescrit impérial du 13 mai 1826). Peu de princes, de nos jours, ont accordé aux lettres une aussi éclatante protection. J. H. S.

fut dans cette ville que se conclut, le 26 janvier 1699, sous la médiation de l'Angleterre et de la Hollande, la paix entre l'empereur d'Allemagne, la Pologne, la Russie, Venise et les Turcs, paix qui assura à Léopold I^{er} la possession de la Transylvanie et de l'Esclavonie. La Pologne reçut Kaminietz, la Podolie et l'Ukraine; Venise conserva la Morée, et la Russie Azof. *Voy. GRÈCE*, T. XIII, p. 32.

KARLSBAD, *voy. CARLSBAD*.

KARLSRUHE, *voy. CARLSRUHE*.

KARLSTADT. ANDRÉ BODENSTEIN, surnommé Karlstadt ou Carlstadt, du lieu de sa naissance, petite ville de la Franconie, se rendit célèbre, à l'époque de la réforme, et par son fanatisme et par ses malheurs. Archidiacre, chanoine et professeur de théologie à Wittenberg, son érudition fut d'abord d'un puissant secours à Luther. Il prit part à la célèbre disputation de Leipzig, en 1519, et soutint contre le docteur Eck la doctrine d'Augustin sur la grâce. Désigné nominativement comme fauteur de Luther dans la bulle d'excommunication lancée contre ce dernier l'année suivante, Karlstadt fut le premier à appeler de la décision du pape à un concile général, et, en se prononçant bientôt après pour le mariage des prêtres, il donna un nouveau gage à la réformation. Mais, pendant le séjour de Luther à la Wartbourg, il se laissa entraîner si loin que celui-ci, mécontent de ses excès, crut devoir se déclarer contre lui. Karlstadt se tint alors tranquille pendant deux ans, après lesquels, emporté par son zèle ou par son ambition, il se retira secrètement à Orlamünde, où il excita de nouveaux désordres. Il était déjà, depuis longtemps, en relation avec les iconoclastes de Zwickau, les séditeux de Mulhausen et même avec Muntzer (*voy.*). L'électeur de Saxe, Frédéric, craignant pour la tranquillité publique, donna l'ordre à Karlstadt de sortir de ses états, au mois de septembre 1524. Ce fut alors qu'il commença la querelle des *sacramentaires*. Il soutint, contre Luther, que le corps du Christ n'est pas présent dans la Cène. Zwingle se déclara pour lui. Telle fut l'origine de ces disputes entre les théologiens de la Suisse et ceux de Wittenberg, qui ame-

nèrent la séparation de l'Église et de l'Église luthérienne. Son non sans raison, d'avoir favorisé la volte des paysans de la Franconstadt, sans asile et dans la plus misère, fut obligé de se rétracter que sorte, et Luther lui obtint mission de se fixer à Kemberg condition qu'il ne chercherait à prendre ses opinions. Il y vécut trois ans, occupé de la culture d'un et d'un petit commerce. Cepen esprit remuant le poussa, dès 1528, à violer sa promesse. Il se le fanatique Schwenkfeld, et quelques écrits où il ne ménageait Luther, après quoi il se sauva et y fut nommé successivement à Altstædt, diacre à Zurich en 1531 et professeur de théologie en 1531. Il mourut dans cette ville en 1541, ou en 1543 selon avec la réputation d'un homme éloquent.

KARMATHES ou **CARNATI** d'une secte musulmane qui, moyen-âge, causa à l'islamisme grands maux que les Wahabites temps plus modernes. Le fond cette secte était Al-Faradj ou fils d'Othman, surnommé *Carm* ÉGYPTÉ, T. IX, p. 281, et H. XIII, p. 580.

KARMEL, *voy. CARMEL*.

KARNATE ou **CARNAC**, villa, tien situé sur l'emplacement de l'Thèbes et célèbre par ses mo (*voy. ÉGYPTÉ*, T. IX, p. 268, l'ÉGYPTÉ et THÈBES). — Il ne confondre cet endroit avec *Carn* le Morbihan (*voy.*), également ces monuments dont il a été mot **DRUIDIQUES**.

KARNATE (**CARNATE**) ou **K** sur la côte de Coromandel, providienne de la présidence de Madras sa langue propre, et qu'il ne faut confondre avec le *Kanara* (*voy.*) ce **DEKKAN**, **HINDOSTAN**, **MADRAS** et **CHÉRY**.

KARPATHS (**MONTS**), ou **K** nom dérivé sans doute de *Carp* *Khrobates*, dont on a fait celui de (*voy.*), et qui s'écrivait encore

être aussi ce nom n'est-il l'origine de *Gora* ou *Hora*, Quoiqu'il en soit, les Karpathes forment une grande chaîne qui s'étend de l'ouest au nord et à l'orient de la Hongrie, ainsi que de la Transylvanie (voy. ces noms). Ils forment le système central des montagnes d'Europe occidentale. Considérés comme tels, ils prennent naissance à l'ouest (Leopol), en Galicie, par des chaînes sablonneuses sur lesquelles s'élève le mont Tatra, le plus haut de la chaîne, qui se prolonge à l'est jusqu'à la chaîne de jonction des Karpathes, au 40° 35' de longitude. Tout au nord, à l'orient forme naturellement les Karpathes orientaux, et à l'ouest les Karpathes occidentaux. L'ensemble de la chaîne présente une ligne continue du nord au sud, d'une étendue de 1,330 toises. Ses parties les plus élevées sont : les monts Tatra et les monts Matra, le plus haut de la chaîne, qui domine la Boukovine de beaucoup supérieur ; celui qui fait face à la Vanoise (slav. *Tatry*) dont les sommets dépassent 2,500 toises, dit-on, 3,000 mètres. La chaîne occidentale des Karpathes s'étend au 36° de longitude, jusqu'à l'ouest, se joint aux Alpes. Elle descend ensuite jusqu'à l'ouest comme pour s'unir, par le mont Tatra, aux Alpes de Styrie, dont le versant qui descend du Krivan s'étend au nord, sous le fleuve, à la dérivation des Alpes Noriques. La chaîne ramification du mont Tatra s'étend à l'ouest aux Karpathes près d'Or-

amment parlé de la constitution des Karpathes dans les divers articles des contrées qu'ils couvrent (voy. HONGRIE, BOHEME, MORAVIE, SILÉSIE, GALICIE, MOLDAVIE, et VALACHIE). Le Karpathes est de formation primitive et ses hautes sommités qui pré-

sentent à nu ce noyau, affectent la forme de pics et d'aiguilles ; la ligne des neiges permanentes s'y maintient à 1,330 toises et celle de pleine végétation à 900. Les principaux cours d'eaux qui forment de grandes vallées en partant de la ligne du faite sont : en Galicie, le Dniester, fleuve qui porte directement ses eaux à la mer Noire ; en Hongrie, le Waag, le Gran, l'Hernat et la Theiss ; en Transylvanie, le Samosch, le Marosch et l'Aluta ; en Boukovine, le Pruth et le Sereth. Sauf l'Aluta précitée, toutes ces rivières affluent au Danube, tandis que sur le revers septentrional des Karpathes occidentaux, la Vistule prend sa source, ainsi que ses affluents, la Save, le Dunaïetz, le Poprad et la Visloka, etc.

Les dépressions du faite offrant des passages fréquentés sont toutes dans la partie orientale de la chaîne ; mais le massif du N.-O. est aussi traversé par des routes et des passages.

C. L.-C.-T.

Les Karpathes prennent différentes dénominations dans divers lieux : ainsi la chaîne qui s'étend entre la Transylvanie, la Valachie et la Moldavie, s'appelle *Lipsos* et *Zogarasz* ; celle qui domine la Pokucie se nomme *Bieszczady* ; entre les rivières Dunaïetz, Raab et Biala, elle prend le nom de *Bieskidy* ; enfin la chaîne la plus élevée, qui longe les frontières de la Petite-Pologne, et parcourt une partie de la Basse-Hongrie, s'appelle *Tatry*. On trouve dans les Karpathes plusieurs lacs à une hauteur de plus de 4,000 pieds, entre autres, au N. des Tatra, le lac nommé en polonais *Oko Morskie* (*Oeil de mer*), dont la profondeur est de 583 pieds. Dans les environs de ce lac, toute végétation est morte ; on n'y voit ni plante ni arbre, et le lac lui-même ne contient aucun poisson. En général, la végétation est moins forte sur les Karpathes que sur les Alpes. Le chêne y cesse de croître à 2,400 pieds ; les autres arbres ne dépassent pas la hauteur de 4,300 pieds, excepté le sorbier, le bouleau noir et le saule qui se trouvent dans toutes les régions. A 8,000 pieds au-dessus de la mer, tout signe de végétation disparaît. L'or, l'argent, le fer, le cuivre, le plomb, l'argile, le gypse, et surtout de riches mines de sel fossile, se trouvent dans les Kar-

paths; à leur pied on rencontre aussi souvent l'ambre jaune, et l'on cultive des vins renommés. Il y règne un hiver perpétuel ou au moins fort long, à cause de l'élevation du sol, et l'influence de ce climat se fait sentir dans les contrées voisines.

Les pics les plus élevés des Karpaths sont : le *Ruska Poyana*, auquel on donne 1,560 toises de hauteur; le *Gaularoupi*, qui en a 1,500; le *Grand Krapak* (nommé, par les montagnards slaves, *Fysoka*; par les Allemands, *Lomnitzer-Spitze*), qui s'élève à 1,370 toises au-dessus de la mer; le mont *Kryvan*, qui a 1,248 toises; et le *Grand Kolbach*, 1,318 au-dessus de la mer Baltique.

Aux ouvrages déjà cités à l'art. HONGRIE, on peut ajouter la *Flora Karpathorum*. La meilleure description géologique des Karpaths se trouve dans l'ouvrage de Stanislas Staszic, *De la Géologie des Karpaths*, Varsovie, 1809, in-4° (en polonais). M. P-z.

KARSCH (ANNE-LOUISE), fille d'un aubergiste des environs de Schwibus, sur la frontière de la Silésie, naquit le 1^{er} décembre 1722. Son père étant mort peu de temps après, un de ses onclesse chargea de l'élever; mais sa passion pour la lecture et l'écriture mécontenta sa mère, qui la mit en service. Tout en gardant les vaches, elle trouva l'occasion de satisfaire son goût dominant, grâce aux livres que lui prêta un berger dont elle avait fait la connaissance. Ses lectures, sa sensibilité et son imagination développèrent en elle un talent poétique qui, tout imparfait qu'il resta, n'en excita pas moins l'admiration. Après avoir été bonne d'enfants pendant quelque temps encore, la jeune fille fut mariée, à l'âge de 17 ans, à un fabricant de draps de Schwibus, nommé Hirsekorn, dont la jalousie et l'avarice la rendirent si malheureuse qu'elle finit par divorcer, au bout de 11 années de tourments de toute espèce. Réduite à une extrême misère, elle se retira dans un village voisin où elle ne passa cependant que quelques mois. Sa mère la remaria à un tailleur de Fraustadt du nom de Karsch; mais sa position fut loin de s'améliorer, et pour ne pas mourir de faim, elle se vit forcée de recourir à son talent poétique. Elle parcourait les environs, à plusieurs

milles de distance, en déclamaient qu'elle improvisait, et elle avait ainsi beaucoup d'argent n'avait pas porté au cabaret tout gagnait. Elle se rendit avec lui à gau; mais elle le quitta bientôt pour Berlin, où elle fut accueilli par le baron de Kottwitz. Sa facilité à ser la fit recevoir avec empressement les meilleures sociétés. Cette époque fut la plus heureuse de sa vie. Ramdelssohn, Gleim la protégeaient; elle publia un recueil de ses Poésies (Berl., 1764), ce qui rapporta 1000 rixers à l'auteur. Le comte de Wormigerode, et d'autres personnes de distinction lui faisaient une pension; cependant elle avait encore de s'entretenir avec ses deux enfants et son frère. Elle s'adressa plusieurs fois au roi Frédéric II, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance, mais ne lui donna jamais la pension qu'elle avait promise. Frédéric-Guillaume III lui montra plus de bienveillance; elle bâtit une maison à Berlin; mais elle mourut le 12 octobre 1791. Après sa mort, sa fille Caroline-Louise de Karsch vécut sa vie, et un choix de ses poésies fut publié en 1792).

KARTHLI (*Carthlinie*, voy. GEORGIE).

KASAN, sur la Kasanka, capitale du khanat de même nom, aujourd'hui chef-lieu d'un gougourusse, est une grande et belle ville, bâtie en 1421, par Oulou-Makhmet, à une distance du Kasan de Batu d'un de ses fils, que les Russes ont appelé sous la conduite de Vas triévitch. On la divise en trois parties, le *krem*, carré long entouré de murailles et flanqué d'une épaisse muraille; les *palais*, dont 2 se font remarquer par leur hauteur; la *ville*, régulièrement bâtie depuis l'incendie de 1704, avec des places spacieuses, des rues larges, mais non pavées, et des maisons à deux étages apparentes, quoique construites de bois et recouvertes de planches par-dessus; les *faubourgs*, d'une saleté et d'une misère. Parmi ses monuments, M. Schumacher nous prenons pour guide*, citons

(*) *La Russie, la Pologne et la Prusse*, t. 6, p. 674.

e Blagovetchbenski (de l'Année), dont les fondements furent posés en 1552, par Ivan IV Vassiliévitch, après la prise de la ville, et où se trouve la précieuse image de Notre-Dame de Kasan; la cathédrale d'été, construite en 1808, la plus belle de ses églises (dont 36 en pierre), dans le célèbre couvent de religieuses Boï-Kasanskoi (de la mère de Kasan); l'hôtel du gouverneur bâti, dit-on, sur l'emplacement du palais des khans; l'arsenal, la place du bazar ou Gostinoï-dvor, le centre d'une industrie active et d'un commerce important, Kasan possède plusieurs manufactures, dont une de drap qui emploie environ 1,000 ouvriers. En 1833, l'évaluation officielle a été évaluée à 12,000 âmes; environ 12,000 Tatars habitent les faubourgs. Cette ville, située à 47° lat. N. et 46° 21' long. or., est à l'est de Moscou. Le climat est agréable et laisse à désirer sous le rapport de la salubrité.

Kasan est aussi le siège d'une université qui est le ressort de laquelle se trouvent divers établissements, avec 140 établissements d'instruction publique, 584 maîtres et 985 élèves. Fondée en 1804 et réorganisée en 1814, cette université se compose de 4 facultés (éthico-politique, mathématique, de médecine, et philologique), et compte 118 professeurs, titulaires ou adjoints et lecteurs. L'étude des sciences et des langues orientales y est encouragée dans un état florissant*. En 1834, la bibliothèque renfermait 25,973 imprimés, environ 260 manuscrits, la plume à l'encre. Les étudiants avaient accès à une bibliothèque de 750 ouvrages. Cet établissement se rattache

à l'enseignement, dans quatre langues, le persan, le turc, le mongol et le chinois. Ses professeurs peuvent être remplacés par les plus récentes celles de l'auteur de cet ouvrage. En 1838, il y avait dans les neuf gouvernements de l'université de Kasan 10 gymnases, 11 écoles, 67 écoles de district, 108 écoles et 3 pensions particulières. On y comptait 11,530 élèves, et il y avait 1,500 employés, dont 79 attachés à l'enseignement, qui comptait 208 étudiants. La bibliothèque se composait de 31,579 volumes. S.

un observatoire bien fourni d'instruments, un curieux cabinet de médailles, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un jardin botanique, une collection d'histoire naturelle, un institut clinique, un institut pédagogique, un gymnase avec une bibliothèque de 600 ouvrages et la grande école populaire. Le séminaire possède aussi une bibliothèque de 2,175 ouvrages. L'université a en outre une imprimerie particulière. Plusieurs journaux et recueils périodiques se publient aujourd'hui à Kasan, comme le *Courrier de Kasan* et la *Fourmi transvolgaïque*.

Après la défaite des Boulgares (voy.), Kasan remplaça leur capitale; et, en 1441, elle devint celle d'un khanat particulier, démembré de la Grande-Horde (voy. КИПЧАК), qu'on appelle aussi le royaume de Kasan, lequel pendant son existence d'un siècle environ fut presque toujours en guerre avec les tsars moscovites. La ville tomba au pouvoir d'Ivan IV (voy.) en 1552. Le dernier khan Iédigher, retranché dans son palais, mourut en combattant (voir Schnitzler, loc. cit., pag. 672). Le tsar y fit bâtir des églises chrétiennes et y établit les lois de la Russie. Ce pays fut régi par des gouverneurs jusqu'à Pierre-le-Grand, qui en fit le chef-lieu d'une des nouvelles divisions de l'empire russe, en 1714. E. H.-G.

KASCHAU, en hongrois *Kassa*, voy. CASOVIE.

KASCHGAR, ville ancienne du Turkestan oriental, et siège d'un chef ouzbek, soumis, comme celui d'Yarkend, à l'empire chinois. On lui donne aujourd'hui 16,000 habitants. Voy. TURKESTAN et Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. V, p. 409 et suiv. X.

KASCHMYR, voy. CACHEMIR.

KASIRI, voy. CASIRI.

KASSEL ou **CASSEL** et **WILHELMSHOEHE**. Cassel, nom sans doute dérivé de *castellum*, est la capitale de l'électorat de Hesse, située sur la Fulde, qui est navigable en cet endroit. On y compte 26,300 habitants. La partie haute de la nouvelle ville, bâtie par des réfugiés français, est seule construite en pierre avec régularité. Cassel occupe une position charmante dans une vallée, et jouit d'un climat pur et sain. On y compte 7 églises

réformées, une église luthérienne et une église catholique remarquable. La rue Royale (*Kœnigstrasse*) mérite une mention particulière. Parmi ses 19 places publiques, nous devons citer celle de Frédéric, où l'on voit une statue colossale en marbre du landgrave Frédéric II (voy. HESSE-CASSEL, T. XIII, p. 790). La place Royale, où se trouvait jadis la statue en marbre de Napoléon, au milieu d'une fontaine, est circulaire, d'un diamètre de 456 pieds; placée au centre, on entend un écho sept fois répété. L'ancien château des landgraves sur la place de la Parade, consumé en partie par un incendie, en 1811, a été entièrement démoli en 1817. La construction du nouveau château n'a pas été continuée. On distingue à Cassel le musée de Frédéric (*Friedericianum*), où se trouve une bibliothèque, un cabinet d'antiques, d'objets d'arts et d'histoire naturelle; une galerie de tableaux qui renferme des chefs-d'œuvre rapportés de Paris en 1815; le château de Bellevue et celui du prince électeur; les casernes qui servent aujourd'hui d'hospice; l'observatoire bien situé; l'Opéra; le château-fort transformé en prison d'état; la promenade du *Thiergarten*, et le grand parc appelé *Aue* (plaine) ou *Augarten*, etc. Cassel possède une académie de peinture, de sculpture et d'architecture, une société d'antiquaires, un lycée et beaucoup de fabriques importantes.

Après la paix de Tilsitt (voy.), en 1807, Cassel devint la capitale du nouveau royaume de Westphalie (voy. ce mot et JÉROME NAPOLÉON); elle dut plusieurs embellissements à ce gouvernement; mais, en 1813, elle se rendit, à la suite d'un court bombardement, au général Tchernitchef, le 28 septembre, et, le 21 novembre, l'électeur y fit son entrée. Voy. HESSE-CASSEL (*électorat de*), T. XIII, p. 790.

A une lieue de Cassel, se trouve le beau château de WILHELMS-HÖHE, nommé auparavant *Welsenstein*, et qui est la principale résidence d'été de l'électeur. Cet endroit, célèbre par ses jets d'eau, est un des plus jolis lieux de plaisance de l'Europe. L'art et la nature semblent s'y prêter un mutuel appui pour en augmen-

ter l'agrément. Une belle allée d conduit de Cassel au pied de la c commencent les constructions qui s'élèvent graduellement jusqu met du Habichtswald (forêt des v et ouvrent des échappées raviss la vallée au milieu de laquelle s la ville de Cassel.

Passons rapidement en revue riosités de ce lieu charmant. D'al le château, construit par Jussou règne de Guillaume I^{er}, dans romain, avec des colonnes d'ar que, un fronton et une coupol timent principal est joint aux c par deux galeries couvertes. Em marquons un jet d'eau de 14 qui peut s'élever jusqu'à 190. grand aqueduc offrant la ruine d duit établi au-dessus de 14 arcs large nappe d'eau se précipite d teur de 104 pieds, et de 18 de | un groupe de rochers pittores pont-du-diable est jeté sur t d'eau presque aussi haute, mais j que l'aqueduc. Ailleurs, la cas de *Steinhæfer*, du nom de l'i des machines hydrauliques de V Hœhe, amène l'eau au milieu d de broussailles, à travers lesq fraie un chemin pour tomber blme.

Cette ruine artificielle d'un féodal, c'est le *castel des Löwenburg*. Il faut y voir les salis où l'on conserve toutes sortes sités du moyen-âge. Ses fenêtr ques vous feront jouir de la v belle et la plus étendue sur Puis voici le *village chinois* *lung*. Quittons ce pavillon dor sées en verres de couleur prod si joli effet, courons aux cas *Karlsberg*, célèbres dans toute Le premier objet qui fixe l'att une grotte de Neptune, de 36 diamètre et 20 pieds de haut; grotte, un bassin rond ayant de diamètre, dans lequel se j par-dessus la grotte. La ca donne cette eau forme trois ch a 900 pieds du Rhin de long large. De 150 à 150 pieds d'int a établi des baignis d'où l'eau

Les côtés de la cascade, des escaliers de 20 marches chacun conduisent au *château du Géant*, de forme octogone et de 60 pieds de diamètre. Au pied de cet étang, on voit un grand bassin de 150 toises de diamètre, où le géant Encelade, assis sous un rocher, lance par la bouche un jet d'eau à 55 pieds de hauteur. Un bassin du Géant reçoit l'eau d'un autre bassin élevé de 77 pieds au-dessus. Derrière ce bassin est la grotte de Polyphème, où l'on voit jaillir, des feuilles d'artichaut en pierre, 12 fontaines en forme de gerbe. Le *château du Géant* n'a servi d'habitation; son 3^e étage occupé sur 192 colonnes accouplées, d'ordre toscan. Un escalier mène à une tour en forme qui s'étend au-dessus de tout le rocher et où s'élève, du côté des cascades, une pyramide en pierre de taille de 100 pieds de hauteur. Au sommet de cette pyramide, se trouve la statue colossale de Hercule Farnèse, appelée le *Grand-Christophe*, sur un piédestal de 11 pieds. On peut monter dans cette statue en cuisine et haute de 31 pieds, dont la massue peut contenir plusieurs personnes. On y a ménagé une ouverture par laquelle on voit le jour, et d'où l'on jouit d'une vue limitée : on y découvre l'Inselberg, près de Gotha, et jusqu'au Brocken. Le *Carlberg* fut commencé par le landgrave Charles, en 1701, sous la direction de l'architecte italien Guernieri, et achevé en 1714. La pyramide demanda un an de travail, et trois ans après (1717), la statue du Grand-Christophe on fit le commencement.

Telles sont les curiosités qui embellissent ce séjour, un des plus gracieux et des plus pittoresques de l'Europe. W. S. **KASTRIOTA**, voy. SKANDERBEG.

KATTEGAT, voy. CATTEGAT.

KATZBACH, rivière de Silésie passant près de Liegnitz, et fameuse par la victoire que les Prussiens, alliés aux Russes, sous le commandement de Blücher (voy.), y remportèrent, le 26 août 1813, sur les Français commandés par Macdonald. Napoléon s'étant retiré à Dresde (voy. Part.), dans l'intention de défendre cette ville, avait laissé Macdonald sur la Katzbach, à Goldberg, vis-à-vis de l'armée de Blücher. Or, ils furent aux mains :

la pluie, qui ne cessa pas de tomber du 24 au 28, fit déborder tous les torrents et empêcha de se servir des armes à feu; il fallut s'aborder à l'arme blanche, et la mêlée devint terrible. Une charge de cavalerie rompit le centre de l'armée française, qui ne tarda pas à être mise en déroute. Cherchant leur salut dans la fuite, hommes et chevaux se jetèrent dans la Neiss et la Katzbach, où un grand nombre périt. Les alliés prirent aux Français 103 canons, 2 aigles, 250 caissons, et firent 18,000 prisonniers. Le résultat de cette bataille eut une grande importance pour la délivrance de la Silésie et de la Bohême. Poniatowski, qui s'était avancé jusqu'à Reichenberg, dut se retirer dans la position de Stolpen. Z.

KATZENELLENBOGEN (*Catti, Mellibocus*), ancien comté, situé entre l'Odenwald, la Wetteravie et le Rhin. Voy. HESSE et NASSAU.

KAUFMANN (MARIE-ANNE-ANGÉLIQUE - CATHERINE), une des femmes peintres les plus célèbres, naquit, le 30 octobre 1741, à Coire dans le pays des Grisons. Elle reçut les premières leçons de dessin et de peinture de son père, dont le talent était assez médiocre. Elle le surpassa bientôt, et son goût s'étant perfectionné par le séjour qu'elle fit, de 1753 à 1769, à Milan, à Florence, à Rome et à Naples, elle se plaça parmi les premiers artistes de cette époque. Pendant un voyage qu'elle fit à Londres, sa réputation s'accrut encore par l'honneur qu'elle eut de peindre la famille royale. Un peintre anglais la rechercha en mariage; mais sa demande n'ayant point été agréée, il jura de se venger. Il découvrit, dans les dernières classes du peuple, un jeune aventurier qui jouissait de grands avantages extérieurs, et à qui il fournit les moyens de s'introduire dans la maison d'Angélique. Séduite par de brillants dehors, cette dernière accorda sa main au prétendu gentilhomme; et le mariage consommé, le peintre lui découvrit la tromperie dont elle avait été la victime. Elle obtint le divorce, moyennant une pension annuelle qu'elle paya à son mari jusqu'à sa mort; et, en 1782, elle repartit pour Rome, où elle épousa un peintre vénitien, nommé Zucchi, qui mourut quelques années après.

Restée veuve sans enfants, elle se consacra dès lors tout entière aux beaux-arts et à ses amis, parmi lesquels on comptait les poètes, les savants et les artistes les plus distingués. Angélique Kaufmann mourut à Rome le 5 novembre 1807, et à son convoi, Canova mena le deuil. Son buste fut placé au Panthéon en 1808. Elle laissa une excellente bibliothèque, plusieurs tableaux des plus grands maîtres, et une fortune considérable dont elle consacra une partie à de pieuses fondations. On a d'elle un grand nombre de portraits et quelques tableaux historiques d'après l'antique. Ses ouvrages sont autant estimés par la grâce qu'elle y a répandue que par la beauté du coloris; cependant les véritables connaisseurs lui reprochent l'incorrection du dessin et la monotonie du plan et de l'exécution. Gherardo de Rossi a publié *Vita di Angelica Kaufmann, pittrice* (Florence, 1810, in-8°). Y.

KAUFUNGEN (chevalier KUNZ DE), ravisseur des princes de Saxe, Ernest et Albert, fils de l'électeur Frédéric II et fondatrice des deux branches Ernestine et Albertine (voy. ces noms). Kunz était né au château de Kaufungen, près de Penig (royaume de Saxe). Quoiqu'il se fût signalé déjà dans la guerre des hussites, il ne commença à faire parler de lui qu'à l'occasion de la querelle que la ville de Nuremberg eut, en 1449, avec le margrave Albert de Brandebourg. Kaufungen, qui combattait pour les Nurembergeois, fit prisonnier ce prince; mais au lieu de le livrer aux magistrats de la ville, comme c'était son devoir, il lui rendit la liberté moyennant une forte rançon. Bientôt après, il entra au service de l'électeur de Saxe, Frédéric-le-Débouaire, alors en guerre avec son frère; Kunz fut fait prisonnier et conduit en Bohême. Pour se racheter, il s'adressa à l'électeur qui refusa de rien faire pour lui, et lui réclama même, à la conclusion de la paix, quelques terres qu'il lui avait données dans les environs de Meissen, en dédommagement des ravages exercés sur ses propriétés de la Thuringe. Kunz fit valoir, de son côté, de grandes prétentions, et l'affaire fut portée devant des arbitres à Altenbourg. Mais, sans attendre le jugement, le chevalier résolut d'enlever les

deux fils de l'électeur, et de se tenir ainsi en état de prescrire des conditions à leur père. C'est là le fameux *enlèvement des princes*. Il s'unit à Guil de Mosen, Guillaume de Schönbach et quelques autres gentilshommes, par cuisinier de l'électeur, et s'établit dans le château d'Altenbourg, le 7 au 8 juillet 1455, il réussit à enlever les deux princes. Arrête sur les frontières de la Bohême par un charbonnier Schmidt, et livré à l'électeur, Kunz, après un court procès, fut décapité à Freiberg, le 14 juillet. Mosen, qui avait confié Ernest en sortant du château d'Altenbourg, ayant renvoyé sa femme à ses parents, obtint sa grâce.

KAUNITZ (WENCESLAS-ARISTIDE COMTE DE RIETBERG, prince DE), diplomate autrichien, était issu d'une ancienne famille de comtes, dont les terres sont situées près de Brunn, en Moravie. Son père, Maximilien-Uric, qui avait rempli d'importantes missions diplomatiques, avait acquis, par son mariage avec une comtesse d'Est-Frise et Rietberg, le nom de ce dernier nom; cette propriété lui permit de soutenir de longs et célèbres procès contre le roi de Prusse, héritier de la couronne de comté (voy. FRISE). Il eut 19 enfants de son mariage.

Wenceslas-Antoine, le cinquième des mâles, naquit, en 1717, à Vienne. Comme cadet, on le destina à l'état ecclésiastique, et il était pourvu d'un canonicat à Muuster, lorsque la mort prématurée de ses quatre frères le libéra de sa vocation. Il entra dans la diplomatie. En 1735, l'empereur Charles VI le nomma d'abord conseiller, et, bientôt après, deuxième secrétaire à la diète de Ratisbonne. L'Empereur ayant mis fin à la guerre de succession, en 1740, Kaunitz se retira dans ses terres de Moravie. Ce fut pour quelque temps; car l'avènement de Marie-Thérèse lui ouvrit une brillante carrière. En 1741, cette impératrice l'envoya à Florence, dont il s'acquitta parfaitement. L'année suivante, il fut nommé ministre plénipotentiaire pour consolider l'alliance définitive entre l'Autriche et la Sardaigne contre la

de la maison de Bourbon. En 1744, il fut accredité auprès du duc de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, qui lui céda l'*interim* des fonctions lorsqu'il perdit sa femme, duchesse Marie-Anne. Les Français tant emparés, en 1746, après le duc Charles, de Bruxelles et successivement, Kaunitz, qui prit ses fonctions diplomatiques, alla sa retraite pour rétablir sa santé. A peine était-il de retour à Vienne en 1748, qu'il accepta le poste de ministre plénipotentiaire au congrès d'Aix-la-Chapelle (voy.). Après la ratification de la paix d'Aix, il fut nommé ministre d'état et de conférences, et reçut, en 1749, le titre de comte de Thoisson-d'Or.

Nommé, en 1750, ambassadeur auprès du roi de Prusse, il sut captiver l'esprit de Marie-Thérèse, et parvint, par l'intermédiaire de cette favorite, à poser les bases d'une alliance entre l'Autriche et la France. Il négocia la paix de Versailles (mai 1763). Kaunitz fut nommé ministre de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie, et il s'éleva successivement à la dignité de chancelier de cour, et de chancelier des Pays-Bas et de l'Autriche, et Marie-Thérèse se confia sans bornes en lui. Le roi de Prusse l'honora de son amitié et lui confia la dignité de prince héréditaire, mais il ne suivit pas toujours ses conseils. Sous le règne de Joseph II, l'estime de Kaunitz sur les affaires polonaises diminua insensiblement : cependant il accompagna son maître à l'entrevue de Neustadt, en 1770, avec le roi de Prusse. On a souvent attribué au prince Kaunitz la première idée de la Pologne (voy. prince HENRIK REZANSKI). Sous Léopold II (1790-1792) il se trouva de nouveau à la tête des affaires ; mais à l'avènement de François II son grand âge le décida à prendre sa retraite. A 83 ans, il jouissait encore d'une parfaite santé ; mais ayant commis l'erreur de vouloir se guérir lui-même d'un rhume, il en fit une maladie qui le mourut le 24 juin 1794.

Kaunitz avait de grandes connaissances. La langue allemande lui était familière ; mais il s'exprimait avec plus d'élégance et de facilité en français ; il parlait aussi assez couramment l'italien et l'anglais, et savait très bien le latin. Voltaire et Rousseau étaient ses auteurs favoris ; il avait surtout une grande estime pour ce dernier qui avait été son secrétaire intime pendant quelque temps à Paris. Il aimait les lettres et surtout les beaux-arts ; et créa plusieurs académies dans la Lombardie et dans les Pays-Bas. Il fonda l'école des beaux-arts de Vienne, et institua à ses frais l'école de gravure. Grimm (*Correspondance*) l'accuse de frivolité et d'une trop grande recherche dans sa toilette. Voltaire (*Siècle de Louis XV*) dit de lui que c'était un « homme aussi actif dans le cabinet que le roi de Prusse l'était en campagne. » Ses qualités personnelles étaient encore au-dessus de ses talents : il ne connaissait point d'ennemis lorsqu'il s'agissait du service de l'état. Il fut un des partisans les plus zélés des réformes religieuses de Joseph II, ce qui le fit appeler *il ministro eretico* par la cour de Rome. Cependamment le pape Pie VI, dans son voyage à Vienne, voulant l'honorer d'une manière insigne, lui offrit la paume de sa main à baiser, l'usage étant ordinairement d'en baiser le revers ; mais Kaunitz fit semblant d'ignorer cette étiquette et serra seulement avec affection la main du souverain pontife, ce qui causa un grand scandale dans la catholique Autriche. Le prince de Kaunitz n'en conserva pas moins l'estime de son souverain. W.

KAURIS (*cypræa moneta*, L., porcelaine-monnaie), petits coquillages, du genre porcelaine (voy.), qui se trouvent dans la Méditerranée et dans les mers des Indes, et que les Anglais ont appelés *cowry-shells*. Ces petits coquillages servent de monnaie aux Indiens et aux nègres d'Afrique. Ils sont blanchâtres et marginés de nodosités ou nœuds. Les deux côtés de l'ouverture de ces coquilles sont roulés en bourrelet et dentés. Leur longueur ne dépasse pas un pouce et demi. On les pêche deux fois par an dans le golfe du Bengale, sur les côtes de Malabar et surtout sur celles des Maldives. Les kau-

ris donnent lieu à un commerce important. Z.

KAVI (LANGUE) ou **KAWI**, voy **INDIENNES** (*langues*), T. XIV, p. 624, et **JAVA**, p. 298.

KAVIAR, voy. **CAVIAR**.

KAZAN, voy. **KASAN**.

KEAN (EDMOND), l'un des plus célèbres tragédiens de nos jours, a été sous plusieurs rapports le Talma de l'Angleterre. Malheureusement, une vanité excessive, une manie d'originalité et surtout des vices ignobles ternirent l'éclat de ce beau talent.

Kean naquit à Castle-Street (Londres), le 4 novembre 1787, on n'a jamais bien su de quels parents. Il mettait à profit cette obscurité, et aimait à se laisser croire fils naturel ou même morganatique du duc de Norfolk. En 1796, on l'aperçoit déjà sur la scène de Drury-Lane, jouant les amours, les diables, les lutins. On voulut cultiver ses dispositions précoces en lui faisant prendre des leçons dans une école; mais il ne put supporter cette contrainte, il s'échappa, et alla s'embarquer comme mousse. Son insubordination et une maladie que lui causent les sévères châtimens dont elle est punie, le font bientôt congédier. Il se traîne, comme il peut, jusqu'à la capitale, et il a le bonheur d'y retrouver un oncle, seul parent qui lui restait, dont il reçoit quelques secours. Les tavernes deviennent pour lui un nouveau théâtre: ce tragédien de 12 ans y joue des scènes de *Richard III*, d'*Othello*, etc., avec une chaleur, une énergie, qui lui valent les applaudissemens de la foule et le suffrage de lord Byron.

Devenu le jeune premier d'un théâtre de jeunes artistes, un nouveau coup de tête lui fait encore quitter Londres. Acteur nomade, Kean parcourt les provinces, donnant au besoin ses représentations dans une grange, jouant tour à tour Hamlet, Arlequin, Macbeth ou Paillasse. Ce n'est pas tout: utilisant les bizarres études de son enfance, il danse sur la corde, ou fait, dans les entr'actes, des tours de force et d'adresse, se livre à des exercices de boxage et de ventriloquie. C'est dans le cours de cette existence vagabonde qu'il associe son indigence à celle de miss Chapman, dont il devient l'époux.

Enfin la réputation du jeune a percé jusqu'à Londres, et l'y fait sur une scène plus digne de lui. Il bute, en 1814, dans les rôles de: du *Marchand de Venise*, et du *Richard III*. Jamais ces deux créations de Shakspeare n'avaient un plus énergique interprète; l'enthousiasme qu'excite le nouvel acteur semble oublier ses désavantages; comme Lekain, il est bon talent.

Beaucoup d'autres rôles, entre celui de *Bertram* dans le drame et fantastique du docteur *Matur* rent accroître chaque jour la renommée de Kean, et ainsi le conduisirent rapidement à la fortune; mais en même temps sa prospérité développa tous ses penchans et surtout son orgueil d'éclipser tous les *dandys* de la Bretagne, il eut une somptueuse voiture à quatre chevaux, et un lion apprivoisé. Ses paris entre ses exploits de buveur, ses no intrigues galantes n'occupèrent l'attention publique. Une de ces devint un écueil fatal pour son propre. Poursuivi devant les tribunaux par un alderman dont il avait séduit la femme, il fut condamné à lui payer une somme assez forte. C'eût été pour lui une légère peine pour l'artiste dissolu, mais le public anglais, plus sévère que nous sur les délits de ce genre, voulut compléter la vengeance du mari outragé par les sifflets et les huées à sa suite jusque-là favori. Profondément affecté par ce changement à son égard, l'exemple de *Coriolan*, l'un des rôles qu'il avait le mieux rendus, lui inspira un air indigné: « Adieu, Londres, je me retire de nouveau il alla courir les rues de l'Angleterre, et fit même une tournée en Irlande.

Londres toutefois regretta son grand talent: Kean y fut rappelé, et quelque temps, il y retrouva sa patrie. De nouvelles folies vinrent le tenter; des liaisons de cabaret, des débauches, lui ravirent peu à peu son talent, et enfin le réduisirent à l'état de plus que l'ombre de lui-même. On ne peut dire qu'il soit méprisé, gretté, du moins sous le rappor

quelques actes ou plutôt quelques de générosité, Kean mourut à 37 ans, le 15 mai 1833, avant d'avoir atteint sa cinquantième année.

pour la scène anglaise, une perle. Sans doute, son talent était inégal et incomplet; on ne retrouve chez lui la véritable expression de la jeunesse de *Roméo*, ni de cette mélancolie de *Hamlet*; mais il était égal dans l'art, ou plutôt dans l'union avec laquelle il représentait les passions haineuses et violentes, la vengeance, etc. Son illustre rival, Kemble (*voy.*), lui rendait justice, et les deux hommes célèbres furent le fleuron de la couronne dramatique de Kean. Sa vie a été publiée à Paris, 1825, 2 vol. in-8°. M. Alexandre a mis sur la scène cette vie de désastre de génie, que Fréd. Lemaitre a traitée avec originalité. M. O.

KEEPSAKE (qu'on prononce *kip-sak*), mot, emprunté depuis peu à l'anglais, signifie proprement, gage d'amitié, comme son étymologie (*keep, garder; sake, affection*). On s'en sert pour désigner de petits livres d'étranges, richement ou simplement reliés, et qui se font remarquer, par le luxe des vignettes et de l'exécution typographique. On cite dans ce genre, le *keepsake* de Paris sous le titre de *Paris-London* sur lequel l'Angleterre a fourni des ses habiles graveurs, et la les récits de ses plus brillants. Il n'y a pas de genre de littérature affecté aux *keepsakes*; pendant les nouvelles paraissent venir le mieux. Lorsqu'un *keepsake* consacré à la description d'un lieu lui donne le nom de *landscape*, il signifie proprement paysage.

MANACH. X. L., petite ville et village du grand-duché de Bade, à une lieue de Strasbourg, dans une plaine marécageuse, au confluent de la Schutter dans le Rhin, et sur la rive droite du Rhin, où aboutit le pont de bateaux qui établit une communication permanente entre la France et l'Allemagne.

Ce pont, dont moitié appartient au grand-duché de Bade et moitié à la France, a une longueur de 323 mètres, représentant la largeur du Rhin; la plus grande profondeur du fleuve varie ici de 8 à 9 mètres, et la vitesse ordinaire du courant, au *thalweg*, y est presque toujours de deux mètres par seconde.

Kehl se compose de deux parties: l'ancien village, qui forme la partie la plus éloignée du Rhin; et la ville nouvelle, active et commerçante, aux rues larges et aux beaux édifices, bâtie depuis 1815, sur l'emplacement des anciennes fortifications. Par sa position, sur la rive droite du Rhin, au point où débouche la grande route de France en Allemagne, cette ville a été déjà, et sera peut-être encore, le théâtre d'événements funestes à sa prospérité.

Les premières fortifications de Kehl datent du commencement de la guerre de Trente-Ans; les Suédois, maîtres en 1632 de la vallée du Rhin, en augmentèrent les ouvrages. En 1678, le maréchal de Créqui prit Kehl d'assaut, en rasa les fortifications, et brûla une partie du pont du Rhin. Les Français, après la reddition de Strasbourg, qui eut lieu en 1681, s'emparèrent de Kehl, et Vauban, comprenant cette localité dans son système de défense de Strasbourg, y construisit sur les bords du Rhin, comme tête de pont, un carré bastionné et deux grands ouvrages à cornes. A la paix de Ryswick, en 1697, Louis XIV rendit Kehl à l'Empire; en 1702, lors de la guerre de la succession d'Espagne, Villars assiégea et prit Kehl; rendue par la paix de Bastade, cette ville fut reprise d'assaut, en 1733, par le maréchal de Berwick, et cédée de nouveau à l'Empire en 1737.

Mais le plus célèbre passage du Rhin, devant Kehl, fut celui qu'opéra Moreau, en 1796, dans la nuit du 23 au 24 juin. Pour mieux détourner l'attention des Autrichiens et les empêcher de connaître le véritable point où l'on avait résolu de passer le fleuve, on devait effectuer deux fausses attaques, en même temps que l'attaque véritable sur Kehl, l'une au-dessus de ce port, à Meissenheim, et l'autre au-dessous, à Gamsheim. Moreau combina la marche des différents corps de son ar-

mée de manière à les réunir, dans la journée du 23, sous les murs de Strasbourg. Le 23, à 9 heures du soir, tous les préparatifs étant terminés, la flottille réunie à Strasbourg, dans la rivière d'Ill, remonta le canal Saint-Jean et le petit bras du Rhin jusqu'à son origine dans le grand Rhin. A minuit, les troupes s'embarquèrent, et passèrent le fleuve dans le plus grand silence; l'on jeta, par un premier débarquement, 2,500 hommes sur la rive droite, et l'on continua sans interruption à passer de nouvelles troupes. Les premiers bataillons qui avaient été débarqués attaquèrent vivement les redoutes, et au moment où l'ennemi s'y attendait le moins; cependant il se défendit vaillamment, et ne céda qu'à l'impétuosité des soldats français, dont le nombre augmentait sans cesse. Dans la journée du 24, Moreau fit travailler à la construction d'un pont de bateaux sur le Rhin, et le 25 au matin, malgré les efforts de l'ennemi qui accourait de tous côtés, toute l'armée française, infanterie, cavalerie, artillerie, avait pris position sur la rive droite du Rhin, en avant de Kehl. Les Français, maîtres de cette place, se hâtèrent de relever les anciennes fortifications, et d'y ajouter quelques redoutes et un camp retranché.

La campagne de 1796, en Allemagne, si heureusement commencée pour les Français, ne fut point couronnée de succès. L'archiduc Charles (voy. d'Autriche, après avoir rejeté les armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle (voy. JOURDAN et MOREAU) sur la rive gauche du Rhin, vint mettre le siège devant Kehl. Moreau confia à Desaix (voy.) la défense de ce fort important; pendant deux mois entiers, Desaix repoussa les attaques des Autrichiens, et, d'après l'archiduc lui-même, voir ses *Principes de la stratégie*), « aucun ouvrage ne fut pris avant d'avoir été cerné de tranchées et attaqué de vive force; en un mot, les Français firent tout ce que l'on peut espérer d'une brave garnison. » En 1797, Moreau reprit Kehl presque sans coup férir, et cette ville resta à la France jusqu'en 1814; à cette époque, après avoir soutenu un blocus assez long, elle fut cédée au grand-duc de Bade. Les fortifications ont été rasées, et au lieu d'une place de guerre,

on voit aujourd'hui, sur les bords du Rhin, une ville toute neuve et d'un bon goût.

KEITH, famille écossaise dont les membres principalement se sont rendus célèbres dans la carrière des armes et des pays étrangers. Un troisième rôle important dans la marine britannique contemporaine, après l'union de la Grande-Bretagne à celle d'Écosse, fut joué par son à celle d'Elphinstone. Voy.

GEORGE Keith, maréchal de France, plus connu sous le nom de lord *Maréchal* (en anglais *Marshall*) dont un des ancêtres avait été élu en 1593, le collège *Marshall* à Édimbourg. Il était l'aîné des fils de GUILLAUME Keith, maréchal d'Écosse, lord Keith. Il naquit vers 1685, dans le comté de Kincardine en Écosse, et reçut une excellente éducation. Il devint capitaine de gardes de la reine Anne et fut avec distinction sous Marlborough. Il déclara pour les Stuarts, et, en 1715, fit prendre les armes à l'Écosse en faveur du Prétendant (voy. STUART). Sa levée de boucliers ne fut pas couronnée de succès; le Prétendant, qu'il avait appuyé, fut vaincu et fait proclamer roi à Édimbourg. Milord *Maréchal* fut condamné à mort par jugement de la Cour d'Angleterre et privé de ses dignités et de ses biens. Après la mort du Prétendant, lord Keith resta pendant six mois en Écosse, à attendre l'issue des proclamations qui mettaient sa patrie en révolte. Enfin il s'éloigna de sa patrie pour aller servir en Espagne; mais il l'avait quittée longtemps lorsque son frère, qui plus loin passa du service de la Prusse. Milord *Maréchal* ne put rejoindre et se lia avec Frédéric le Grand. Il eut toujours pour lui la plus haute estime. Le roi de Prusse lui confia quelques missions diplomatiques qui furent sans succès; puis il profita de l'alliance avec l'Angleterre pour solliciter la réhabilitation du maréchal. Il obtint; lord Keith revint son pays; il retourna en Prusse, où il mourut le 25 mai 1778, dans le voisinage de Breslau, où Frédéric lui avait fait bâtir une maison. Il avait été l'ami et le collègue de J.-J. Rousseau. D'Alembert a écrit son Éloge (Berlin, 1779, in-8°).

Keith, feldmaréchal prussien, un des généraux les plus distingués de ce siècle, était le frère cadet du comte de Keith. Il naquit, en 1696, à Freterburg, dans le comté de Kincardine. A l'âge de sa mère, dont le père, lord Keith, avait été grand-chancelier d'Écosse, le jeune Keith, âgé de dix ans, fut placé sous les étendards du régiment de son père, et prit part à la bataille de Culloden, où il fut blessé. L'armée du roi Stuart ayant été dispersée, Keith se réfugia en France, où, sous la direction de son oncle, il se livra avec tant de assiduité à l'étude des mathématiques que son père des sciences le reçut dans son régiment en 1717, il quitta Paris et vint à Londres pour l'instruction, l'Italie, la Suisse et l'Espagne; il alla ensuite à Madrid, où le duc de Liria lui fit avoir le commandement d'un régiment irlandais. Ce duc ayant été nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il revint en France avec lui. A la recommandation de ce duc, la tsarine prit Keith à son service en 1728, comme général de brigade; il fut bientôt après le grade de lieutenant-général. Depuis 1737, Keith combattit dans toutes les batailles importantes, et lors de la prise d'Otchakov, il fut le premier sur la brèche et fut tué au talon. Dans la guerre avec la Russie (1741-43), il décida la victoire de Gadebusch, et délogea les Suédois de l'île d'Aland, dans la Baltique. Il prit une part importante à la révolution qui fit élever au trône catholique le roi de Suède sur le trône moscovite. En 1743, l'impératrice Catherine le nomma ambassadeur à la cour de Suède, et à son retour elle lui donna le grade de feldmaréchal. Mais les services que Keith en Russie n'en restant pas fort modiques, et le ministre de la guerre (voy.) l'ayant offensé, il se rendit en France, du roi de Prusse, qui lui donna toute confiance illimitée, le nomma lieutenant-général de ses armées et gouverneur de la province de Westphalie, en 1749. Frédéric II le prit pour compagnon dans son voyage en Espagne, en Allemagne, en Pologne et en France. Lorsque la guerre de Sept-Ans commença, Keith entra dans la Basse-Normandie d'une division de l'armée anglaise. Il combattit tour à tour à Lo-

wositz, à Prague, à Kollin, s'empara de Halle et participa aux victoires de Rossbach et de Leuthen. Le siège d'Olmütz ayant été levé, en 1758, il couvrit la mémorable retraite du corps assiégeant; mais la même année, le 14 octobre, Daun ayant attaqué le camp des Prussiens à Hochkirchen (voy. ce mot), Keith fut atteint d'un boulet qui l'emporta de son cheval, et il mourut sur le champ de bataille. C'était un homme de grands talents, d'une bravoure remarquable, d'une probité rigide et d'un désintéressement éprouvé.

« Mon frère m'a laissé un noble héritage ! écrivait *milord maréchal*, George Keith, à M^{me} Geoffrin. Après avoir mis toute la Bohême à contribution, à la tête d'une grande armée, je n'ai trouvé que 70 ducats dans sa bourse ! » Frédéric, qui appréciait toutes les grandes qualités du maréchal Keith, se plaisait beaucoup dans sa société; il s'amusa surtout d'un jeu inventé par le maréchal, à l'imitation des échecs, et pour lequel il avait fait fondre des milliers de petites figurines représentant des hommes armés. Après la paix d'Hubertsbourg, Frédéric fit élever à Keith une statue en marbre à Berlin, sur la place Guillaume. C. L. et L.

GEORGE ELPHINSTONE (voy.), depuis vicomte et amiral Keith, petit-neveu par les femmes des précédents, naquit en 1747. Destiné à la marine, il débuta dans cette carrière, en février 1762, sous les ordres du comte Saint-Vincent. Lieutenant en 1769, commandant en 1772, capitaine de haut-bord en 1775, il fit, dans ces divers grades, plusieurs voyages aux Indes, à la Chine et en Amérique. A la réduction de Charlestown, il commandait un détachement de marins dont la brillante conduite mérita les éloges du général Clinton. La capture de deux bâtiments ennemis, le *Rotterdam* et l'*Aigle*, l'un hollandais et l'autre français, ajouta encore à sa réputation. A la paix de 1783, il se fit remarquer aussi dans la politique; élu représentant du comté de Dumbarton, il fit partie de la fraction parlementaire qui s'efforça en vain de réunir dans un même ministère Pitt, Fox et le duc de Portland.

En 1793, le capitaine Elphinstone,

sous les ordres de lord Hood (voy.), prit part à l'occupation de Toulon, aux divers engagements soutenus contre l'armée républicaine, et enfin à l'embarquement du matériel, des troupes anglaises et des royalistes français. Le fort La Malgue, qu'il commandait, fut le dernier évacué. Élevé au grade de vice-amiral en 1795, il dirigea l'expédition qui mit au pouvoir de l'Angleterre l'importante colonie du cap de Bonne-Espérance. Après une croisière dans la Méditerranée, pendant laquelle il avait poursuivi la flotte française, bloqué Gènes, pris Malte et menacé l'Espagne, il fut mis, en 1801, à la tête de l'escadre qui devait conduire en Égypte l'armée du général Abercromby, et assura par des dispositions habiles le débarquement des troupes à Aboukir sous le feu des batteries françaises. Le grade d'amiral, la dignité de pair d'Angleterre, d'abord avec le titre de baron Keith de Banneath et ensuite avec celui de vicomte, furent la récompense de ces brillants services. A la reprise des hostilités, en 1803, lord Keith eut le commandement de toutes les forces maritimes réunies dans la Manche et dans la mer du Nord. Ce fut encore lui qui commanda, en 1815, la station navale chargée de couper la retraite à Napoléon vaincu, et qui dirigea son embarquement pour la destination forcée que lui imposait le gouvernement britannique.

Lord Keith mourut le 10 mars 1823. Marié deux fois, il eut de sa première femme une fille qui a épousé le comte de Flahaut (voy.), aujourd'hui ambassadeur de France à Vienne. L'Angleterre honore en lord Keith l'un de ses officiers de marine les plus braves et les plus éclairés; mais il a, aux yeux de la France, le tort d'avoir servi d'instrument à deux actions peu loyales : la rupture de la convention d'El-Arisch, et l'emprisonnement de Napoléon à Sainte-Hélène (voy. ces mots). R-Y.

KELATH, voy. BÉLOUCHISTAN et KHORAÇAN.

KELLER (JEAN-BALTHAZAR), célèbre fondeur, né à Zurich, en 1638, et mort à Paris, en 1702, reçut de la nature le sentiment des arts du dessin. Dans sa jeunesse, il s'occupa d'orfèvrerie. JEAN-

JACQUES, son frère aîné, fonda nous au service de France, l'atti de lui et l'initia à ses connaissances thazar s'étant fait remarquer, de très importants lui furent confiés ces beaux groupes qui ornaient les pièces d'eau et les bosquets des jardins de Versailles; mais son chef-d'œuvre peut dire le chef-d'œuvre de la sculpture était la statue équestre de Louis XIV, fondue en bronze d'un seul jet, qui, en 1792, occupa le centre de la nef de la coupole à Paris, à l'endroit où se trouve actuellement la colonne de la grande galerie. Jusqu'alors on n'avait point tenté de en une seule pièce un objet de cette grandeur (22 pieds) : l'œuvre eut un succès complet; 70 millions de bronze y furent employés. L'artiste, Balthazar Keller fonda même succès la statue du grand Frédéric-Guillaume à Berlin (voy. BÉLIE). Le *Remouleur*, au jardin des Tuileries, a été également fondue.

Cinq ans avant sa mort, en 1701, il fut nommé commissaire général de l'artillerie du roi, et directeur de la grande fonderie de l'arsenal de Paris.

KELLER (GEORGES), un des plus célèbres catholiques de nos jours, le plus fait remarquer par leurs opinions libérales, naquit, le 14 mai 1760, à Villingen, dans la Forêt-Noire, de Bonndorf, et reçut son éducation à l'école de Villingen, puis à celle de Fribourg en Brisgau. Keller se rendit ensuite à Vienne s'appliqua à l'étude de la philosophie de la théologie; et à son retour, il entra, sur les instances de ses parents, comme novice dans le monastère de Saint-Blaise. Il se consacra à ses vœux en 1785, reçut le nom de Georges, et fut chargé, après sa consécration, de l'enseignement de la philosophie et du droit canon et de l'histoire ecclésiastique. Mais dès lors la libéralité de ses opinions lui attira des reproches auxquels il se défendit cependant avec l'abbé Martin Gerbert, son supérieur. Mort de ce protecteur, il voulut résigner sa charge, mais son compétiteur l'empêcha de le faire. Keller fut envoyé dans la cure

pendait du couvent. Il occupa
trois cures avant d'être nommé
en (1806). Plus tard, il fut
à la surveillance des écoles dans
les districts catholiques du canton,
2, du commissariat épiscopal
de Constance. Partisan fidèle
de Wessenberg (voy.), il
fut à la tête dans le sens de cet
homme, tandis que ses rapports
avec les protestants instruits, son séjour
à Paris libre et sa participation aux
sociétés scientifiques et patrio-
tiques en Suisse, élargissaient le cercle
de ses idées religieuses, et donnaient plus
de force à son coup d'œil philoso-

phique. Il prit une part active à la publi-
cation de *L'Idéal pour les conférences
de l'évêché de Constance*,
par M. de Wessenberg, et desti-
né à servir de point de ralliement aux
hommes avides d'une instruction
libre. Ce fut pendant son séjour à
Paris qu'il parurent les *Stunden der
Heures de dévotion*, d'abord
édition hebdomadaire, et, à par-
tir de 1810, par années. L'auteur s'étant
caché sous des voiles de l'anonyme, l'o-
mnibus attribua cet ouvrage à
un certain M. de Wessen-
okke, et à Keller lui-même.
Après sa mort, il est vraisemblable
qu'il est convenu du reste sur
ce point, mais qu'il en était le
rédacteur, et que la majeure
part des méditations qu'on y trouve ne
sont que des sermons prêchés par lui, et
qu'il y a de légères modifications. On

est très propre à l'édification domes-
tique en français par M. Monnard,
et est publié par la maison Treuttel
et Wirtz sous le titre de *Méditations religieuses
à différentes époques, circonstances et situations
de la vie* (Paris, 1830-36, 8 t.
-8°). L'auteur s'est moins attaché
à la morale religieuse qu'il déve-
loppa avec profondeur et simplicité; et par les
objets traités, ces principes éternels
qui, aux yeux des contra-
ctés, ne sont pas le christianisme
quoiqu'ils soient l'application la plus variée,
se et en même temps la plus utile.
C'est le plus grand succès, principale-
ment en France et en Suisse, où on ne cesse
de méditer.

top. d. G. d. M. Tome XV.

Il reconnaît en effet ses opinions et jusqu'à
son style. Mais ce fut moins la part qu'on
lui en donna que le soupçon qu'il avait prise à cette publi-
cation que l'irritabilité de son caractère,
ses attaques contre les abus et les préjugés,
la franchise qu'il mettait dans ses sermons
et dans ses articles des *Archives*, qui
soulevèrent contre Keller la haine et les
intrigues des partisans de l'obscurantisme.
La place de doyen et curé à Zurzach lui
fut refusée, et las de lutter, il se contenta
de la cure de Grafenhausen dans la Forêt-
Noire. Mais ses ennemis ne se donnaient
aucun repos, et, à leur instigation, ses
paroissiens se soulevèrent contre lui. En
butte à toutes sortes de tracasseries, il
vécut dans une profonde retraite et com-
posa son livre intitulé *L'Idéal pour
chaque état, ou Morale en tableaux*
(3^e édit., Aarau, 1831). En 1819, il dut
se charger, provisoirement et contre sa
volonté, de l'administration du décanat
dans son diocèse, fonction qu'il remplit,
jusqu'en 1820, au milieu des plus gran-
des difficultés. Cette année même, il fut
nommé curé à Pfaffenweiler, près de
Fribourg, où il écrivit son *Catholicon*
(3^e édit., Aarau, 1832), ouvrage qui,
ainsi que *L'Idéal*, rappelle les *Stunden
der Andacht*. Une névralgie, accompa-
gnée d'une paralysie, le priva, en 1823,
de la mémoire et de la voix, qu'il recou-
vra cependant au bout de quelque temps.
Mais dès lors il ne fit plus que languir,
et la mort mit fin à ses maux le 7 dé-
cembre 1827. On trouva parmi ses pa-
piers une suite de petits articles d'histoire
ecclésiastique, qu'il voulait intituler *l'Al-
phabet doré*. Ils allaient jusqu'à la lettre
K, et ont été publiés, en 2 vol., à Fri-
bourg, 1830. Une autre partie de ses
œuvres posthumes, les *Feuilles d'édifi-
cation et de méditation*, a été imprimée
également à Fribourg (1832, 2 vol.),
comme *Suite des Heures de dévotion* ou
Méditations religieuses. E. H.-G.

KELLERMANN (FRANÇOIS-CHRIS-
TOPHE DE), duc DE VALMY, pair et mar-
chall de France, naquit à Strasbourg,
le 28 mai 1735, d'une famille honorable
d'origine saxonne, laquelle était venue s'é-
tablir en Alsace, dans le courant du XVI^e
siècle. Étant entré au service, en 1750,
en qualité de cadet, dans le régiment de

Loewendahl, il parvint rapidement au grade d'officier, et il était lieutenant dans les volontaires d'Alsace, lorsqu'il fit avec ce corps la guerre de Sept-Ans. Ses talents militaires, et les services qu'il rendit à l'occasion d'une mission dont il fut chargé en Pologne, lui valurent de hautes protections auprès de Louis XV. Nommé colonel du régiment de colonel-général-hussards, il fut fait maréchal-de-camp en 1788. La révolution, dont il adopta les principes avec enthousiasme, le compta parmi ses partisans les plus dévoués. Envoyé en Alsace pour donner à l'esprit des troupes une direction analogue aux circonstances, il s'acquitta si bien de cette difficile mission que la ville de Landau lui décerna une couronne civique. En 1792, après avoir adhéré aux principes de la journée du 10 août, Kellermann fut envoyé à Metz, en qualité de général de division, et prit le commandement en chef de l'armée de la Moselle, pour s'opposer aux progrès des Autrichiens qui venaient de passer le Rhin, près de Spire. A la tête de 22,000 hommes seulement, il entreprit contre l'armée des alliés, forte de plus de 120,000 hommes (voy. BAUNSWIC, T. IV, p. 291), une savante campagne, illustrée le 20 septembre 1792, par le combat de Valmy (voy.).

On sait quelle influence immense le premier avantage remporté par l'armée française eut sur le moral des soldats. La France lui dut son salut. Des renforts détachés de l'armée de Dumouriez (voy. ce mot et ARGONNE) avaient presque doublé les forces de Kellermann, mais la fameuse *canonnade* de Valmy n'en restera pas moins un des beaux faits d'armes de la révolution. Ses conséquences immédiates furent une suspension d'armes entre les deux armées, et, bientôt après, l'évacuation totale du territoire français.

Placé ensuite sous les ordres de Custines (voy.), le général Kellermann fut forcé, par des accusations lancées contre lui, à demander une mutation. Mais la calomnie le poursuivit jusqu'au siège de Lyon, dont il dirigea les premières opérations, et à l'armée des Alpes, dont il eut ensuite le commandement en chef, et il fut à la fin destitué et transféré à Paris, où la prison de l'Abbaye se referma sur

lui pendant près de dix mois. Mis en exil après le 9 thermidor, il fit sa retraite, et le commandement de l'armée des Alpes et d'Italie lui fut rendu. L'énorme disproportion de ses forces avec celles de l'ennemi réduisit son rôle pendant toute cette campagne, à celui d'une habile défensive. Schérer, et peu d'autres après Bonaparte, ayant reçu le commandement en chef de l'armée d'Italie, Kellermann conserva celui de l'armée des Alpes, et dans cette position il fit par ses adroites manœuvres, d'importants services au vainqueur de Lodi et d'Alcega.

De retour à Paris, en 1797, chargé d'organiser la gendarmerie nationale après une courte mission à Lyon et dans le midi, il fut nommé membre du conseil militaire établi auprès du Directoire.

La journée du 18 brumaire, à laquelle il prit peu de part, lui valut cependant de nouvelles faveurs. Nommé membre du sénat conservateur, il obtint le cordon de la Légion-d'Honneur le 10 juillet 1802, et, en 1804, il fut nommé grand-écuyer de l'empire, duc de Valmy, et reçut la sénatorerie de Colmar. Napoléon lui confia l'organisation des gardes nationales dans les départements du Bas-Rhin, et, en 1806, Kellermann reçut le commandement en chef de la division de réserve du Rhin, qui lui fut dotée du célèbre domaine de Wissembourg. En 1809, il eut le commandement du corps d'observation de la Bavière, et, pendant la campagne de Ratisbonne, prit celui de toutes les réserves sur le Rhin.

La Restauration le trouva attaché à la cause royale, et lui confia une commission extraordinaire de 3^e division militaire. Ses services récompensés par le grand-croix de l'ordre de Saint-Louis et par la pairie de France, qu'il conserva sous la Restauration. Ses votes en faveur de nos libertés publiques montrèrent sans doute, l'inaction dans le reste jusqu'à sa mort, arrivée le 27 septembre 1820. Son cœur, confié à ses dernières volontés, fut transporté à Valmy, où il repose aujourd'hui dans un monument décoré de cette simple inscription : « Ici repose le général Kellermann, dictée par lui peu d'instants

Ici sont morts glorieusement ceux qui ont sauvé la France au mois de septembre 1792. Un d'entre eux avait l'honneur de les commander dans cette mémorable journée, le général Kellermann, duc de Valmy, après vingt-huit ans, ses volontés peu de temps avant, a voulu que son cœur fût au milieu d'eux. »

FRANÇOIS-ÉTIENNE de Kellermann, puis duc de Valmy, général, grand-croix de la Légion d'honneur, naquit à Metz, en 1770. Ses premières armes sous les yeux de Napoléon suivit Bonaparte dans son impuissant campagne d'Italie. Nommé général division, à la suite de la bataille de Marengo, il prit part à la victoire d'Austerlitz un des principaux lieutenants dans la campagne de Portugal, retour en France, en 1813, il combattit en Allemagne et se distingua à Bautzen, puis, plus tard, à Dennewitz et de Probus, ces prodiges de valeur. Sous la Restauration, le général Kellermann fut nommé chevalier de Saint-Louis et général de cavalerie. Mais méprisé par l'empereur, pendant les Cent-Jours, il fut éliminé à la seconde bataille de Waterloo, jusqu'à la mort de son père, et resta en disponibilité jusqu'en 1830. A cette époque, il donna les marques de sympathie pour Louis XVIII qui plaça la famille d'Orléans sur le trône, et dans le procès des Bourbons, il fut un des rares qui votèrent pour la mort.

FRANÇOIS-CHRISTOPHE-ELMOND KEMBLE, qui hérita du titre de duc de Valmy. Né le 6 avril 1802, ce jeune homme rempli quelques fonctions diplomatiques en Grèce et en Suisse sous le règne de Louis XVIII et dans le premier temps de la révolution de juillet 1830. Sa fidélité à la branche aînée des Bourbons, l'ayant emporté chez lui dans sa haute considération, il donna sa démission le 5 février 1833. M. le duc est en ce moment l'un des principaux soutiens de la légitimité, et

possède, en cette qualité, une grande part dans la propriété d'une des feuilles chargées de la défense des droits et des intérêts de la famille déchue. Les électeurs de Toulouse (*extra-muros*) lui confièrent leur mandat, après la mort du duc de Fitz-James (*voy.*). Élu la première fois en décembre 1838, il a réuni de nouveau la majorité des suffrages aux élections générales de 1839. D. A. D.

KELLGREN (HENRI), poète suédois, né, le 1^{er} décembre 1751, à Schonen, étudia à l'université d'Abo et fut un des premiers membres de l'Académie des sciences fondée à Stockholm, en 1786, par le roi Gustave III. Dès lors, il s'occupa particulièrement de l'étude de l'histoire. Il mourut le 12 avril 1795. On grava cette épitaphe sur sa tombe: *Poetae, philosopho, civi, amico, lugentes amici.*

Kellgren est regardé, dans tout le Nord, comme un poète de la plus brillante imagination. Mais cette faculté essentielle n'était rien à la profondeur de son esprit ni à la justesse de son jugement. Une édition de ses odes, de ses tragédies et de ses poésies lyriques a été publiée à Stockholm, après sa mort, en 4 vol. On y trouve aussi ses traductions de plusieurs odes d'Horace et de Tibulle, de quelques morceaux de Voltaire, ainsi que son *Essai de philosophie morale.* C. L.

KEMBLE (JEAN-PHILIPPE), frère de mistress Siddons (*voy.*), la plus célèbre actrice de l'Angleterre, a été lui-même le plus grand acteur que ce pays ait produit depuis Garrick (*voy.* ce nom).

Il naquit à Prescott, dans le comté de Lancastre, le 1^{er} février 1757, de parents catholiques. Son père, directeur d'une troupe de comédiens qui parcouraient le pays, ne voulut point faire un acteur de son fils. Il le plaça d'abord dans un séminaire du Staffordshire et l'envoya ensuite au collège de Douai. Kemble y montra d'heureuses dispositions qui faisaient espérer à son père qu'il embrasserait une profession savante, mais sa vocation ne tarda pas à l'emporter. Le jeune homme s'enfuit du collège, vint rejoindre son père à Brecknock, et sur son refus de l'admettre dans sa troupe, va chercher fortune sur une autre scène. York, Liverpool, Édimbourg furent témoins de ses

premiers triomphes, et Londres les confirma par ses applaudissements, lorsqu'en 1783 il débuta à Drury-Lane par le rôle d'Hamlet. Son succès ne fut pas moins grand dans *Othello*, *Macbeth*, *Coriolan*, etc., ainsi que dans le drame de *Beverley*, et une foule d'autres ouvrages. Kemble fut bientôt regardé comme un acteur hors de ligne.

Successivement directeur de deux théâtres de Londres enrichis par son talent, il y fit représenter plusieurs ouvrages agréables de sa composition, et diverses tragédies de Shakspeare auxquelles son goût avait fait plus d'un heureux changement. C'est à lui que l'Angleterre dut les importantes réformes dans le costume que, vers le même temps, Talma achevait de mettre à exécution en France.

Kemble voulut aussi, en 1802, visiter la France; il y fut bien accueilli par Talma et par les principaux acteurs de cette époque. Madrid fut pour lui l'objet d'une autre excursion, et les études, les observations qu'il avait faites dans ces deux pays semblèrent, à son retour dans le sien, prêter à son jeu un nouvel éclat.

En 1808, l'incendie du théâtre de Covent-Garden porta un coup funeste aux intérêts pécuniaires de Kemble; mais l'admiration qu'il inspirait fut un puissant stimulant pour la libéralité de ses compatriotes, et 24 heures suffirent pour remplir une souscription destinée au rétablissement de la salle. Le duc de Northumberland lui prêta spontanément dix mille livres sterl. (250,000 fr.) pour aider à cette reconstruction, et après lui avoir laissé payer l'intérêt pendant quelques mois seulement, il lui renvoya l'obligation dans une lettre, en n'exigeant qu'un silence absolu.

Kemble fut un de ces artistes qui n'inspirent pas moins d'estime par leur conduite que d'enthousiasme par leurs talents. Il en reçut une preuve éclatante, lorsqu'en 1817 il prit une retraite que, malgré plus de 30 ans d'exercice de son art, on trouvait encore beaucoup trop hâtive. Un banquet d'adieu lui fut donné par plusieurs lords, et Talma, qui se trouvait en ce moment à Londres, y fut invité.

La vie d'un acteur semble finir avec sa carrière dramatique. Kemble vint à Tou-

louse so un asthme dont il secté, et retourna à Londres seule fi des affaires d'intérêt vendre sa bibliothèque, remarqué tout par une rare collection de manuscrits anglais et autres. Elle fut achetée par le duc de Devonshire, en 1820. Il donna à son frère Charles de sa propriété de Covent-Garden, évaluée 50,000 liv. sterl. (1,250,000 fr. tirés sur le continent avec au moins 50,000 fr. de rente. Kemble cependant était plus riche encore, mais sa vie, sa libéralité et ses dépenses énormes, avaient en partie absorbé ses gains. Il passa en France, rendre à Talma les applaudissements en avait reçus, et alla s'établir à Paris dans la délicieuse maison de Beaumarchais. Sa vie se partageait entre la lecture et les soins du jardinage. Un voyage (1822) eut un fâcheux effet sur sa santé; il revint à Lausanne, et y mourut d'apoplexie, le 26 février 1823.

Kemble, dit un biographe, chapitre de la Bible tous les jours, plein de cette lecture, il vivait en sorte dans un monde surnaturel. De là ce mot de Talma à son ami : Il est beau comme Isaïe!

On a publié, en anglais, des mémoires sur la vie de J.-Ph. Kemble (1825, 2 vol. in-8°).

CHARLES Kemble, son frère cadet, en 1775, à Brecknock dignement l'honneur conquis, membres de sa famille, dans les arts dramatiques. Également élevé puis employé à la poste de Longleat, lança bientôt sur les traces de son père. Comme lui, ses succès de province furent à Londres, où il débuta par Malcolm de *Macbeth*. Drury-Lane, Covent-Garden, obtinrent successivement au nombre de ses sujets les plus distingués, et, comme son père, il y remplit une longue et honorable carrière.

Auteur aussi de plusieurs ouvrages, il obtint du succès, Charles épousa, en 1806, Marie-Thérèse, fille d'un musicien de Vienne (1774), d'abord danseuse et depuis actrice remplie de grâce, dont

maient une enceinte de 19 à 20 milles de tour. L'édifice souffrit beaucoup pendant les guerres civiles. Il offre encore aujourd'hui, dans ses ruines nobles et pittoresques, l'idée de ce qu'étaient les châteaux fortifiés dans l'Angleterre féodale, et il communique à la ville et au pays environnant un air de grandeur mélancolique. Le roman de Walter Scott, qui porte le même titre, a ajouté un puissant intérêt au nom et aux souvenirs de Kenilworth.

Enc. amer.

KENNICOTT (BENJAMIN), né en 1718, à Tottness, dans le Devonshire, où son père, pauvre cordonnier, était sacristain de la paroisse, et mort, le 18 septembre 1783, professeur de théologie à l'université d'Oxford, s'est fait un grand nom, dans la critique biblique, par son recueil de leçons de 253 manuscrits et de 12 éditions de la Bible hébraïque, qu'il fit imprimer dans le *Vet. Test. hebr. cum variis lectionibus* (Oxford, 1776-1780, 2 vol. in-fol.). Il fut soutenu dans cette pénible et coûteuse entreprise par une souscription de plusieurs milliers de liv. sterl., qui le mit en état d'envoyer quelques savants, entre autres Bruns, collationner pour lui des manuscrits et des imprimés en Espagne, en Italie, en Allemagne, etc. Il est fâcheux de dire que son ouvrage contient un très grand nombre de fautes de copistes, mais très peu de leçons dont on puisse tirer parti. Il manquait de plan. Kennicott ne connaissait assez bien ni les langues orientales, ni les principes de la critique. Ses *Remarks on select passages in the Old Test. to which are added eight sermons* ont été publiées après sa mort (Oxford, 1787). E. H.-G.

KENSINGTON, grand village d'Angleterre, dans le comté de Middlesex, situé à environ 2 milles de l'extrémité de Hyde-Park qui touche à la ville de Londres, et remarquable surtout par son palais et ses jardins royaux. Le palais de Kensington fut autrefois un lieu favori d'habitation de plusieurs monarques; Guillaume III, la reine Marie, la reine Anne et George II, y moururent. Il fut, de nos jours, la résidence du duc de Kent (*voy.*), et sa veuve, la mère de la reine Victoria, continue de l'habiter. Les jardins bien connus de Kensington, atten-

nants au palais, sont, dans l'état, promenades à la mode et un grand lieu pour la capitale de l'Angleterre. Elle comprenait, dans l'origine, une étendue de 26 acres : la reine Anne en laissa 20 autres. La population de Kent était, en 1831, de 20,902 hab.

KENT (COMTÉ ET ANCIEN *DE*). Borné au nord par la Tamise, à l'est par la mer d'Allemagne, à l'ouest par le Calais, au sud et à l'ouest par le comté de Sussex et de Surrey, le comté est cette partie de l'Angleterre qui traverse en allant de Douvres à Londres et qui se rattache peut-être au continent. L'aspect général du comté est agréable, à cause de la fertilité de sa surface et de la variété de ses produits; l'air y est en général pur et le sol fertile. Avec ces avantages le comté de Kent est plutôt agricole que manufacturier; cependant de nombreuses usines, notamment pour la fabrication des draps, industrie importée par les Français, lors de la persécution de nos tisseurs dans les Pays-Bas par le duc de Bourgogne, témoignent de l'esprit actif de ses habitants. Sa population était, en 1831, de 479,155 habitants. Le comté mesure 25 lieues de long sur 10 de large; sa superficie totale est évaluée à 1,300,000 carrés (env. 170 lieues carrées). Le sol est en terres labourables, en prairies, en pâturages, le reste en bois et en vignes. La principale rivière du comté est la Medway, qui se jette dans la mer près de l'embouchure de la Tamise et qui est assez profonde, de Southampton à Rochester, pour recevoir des vaisseaux de ligne. *Maidstone* (1,538 hab.) est le principal lieu du comté, et dans les environs de laquelle le houblon se cultive en grande quantité. Les autres villes principales sont : *Cantorbury* (10,000 hab.), ancienne capitale du comté de Kent, et dont l'archevêque d'Angleterre elle avait, en 1831, une population de 9,891 hab. ; la cathédrale anglo-normande et la citadelle; *Chatham* (17,000 hab.) et *Deptford* (19,795 hab.), célèbres par leurs chantiers de construction et leurs magasins pour l'approvisionnement de la marine; *Greenwich* (*voy.*) et

la marine et son observation était, en 1831, de Woolwich (17,661 hab.), militaire; Douvres (*voy.*), château, qui couronne de immortalisées par Shakspeare 11,922 hab.; Deal petit fort devant lequel dangereux, les *Goodwin* (10,339 hab.) et Ramsbury, sur la pointe nord, appelée l'île de Thanet; entouré de marais, où l'on assez renommée de moulin protégés par une longue invasion de la mer.

ence, jadis désignée sous le nom, était, lors de l'invasion de 12 av. J.-C., gouvernée par les Bretons, qui tentèrent s'opposer à son débarquement milieu du 5^e siècle, après les Bretons furent évacués la Bretagne, harcelé par les Pictons, appela à son aide les Anglo-Saxons (*voy.* ces noms), qui, avec Hengist et de Horsa vinrent dans la province de Kent fondèrent le royaume de ce nom des sept qui formèrent l'archie (*voy.* ce mot). Le Kent subsista jusqu'au 11^e siècle et le Grand-Kent (*voy.*) réunit les deux sous domination. A. B. et C. (duchesse DE). ÉDOUARD DE DUBLIN, duc DE KENT, 4^e fils de George III (*voy.*) le père, et père de la reine Anne (*voy.*), naquit le 2 novembre destiné à la profession des armes envoyé en Allemagne à l'âge de 14 ans soumis à la discipline la plus minutieuse. Il y contracta une raideur, une manière d'appréhender les devoirs militaires, sans influence sur le reste. En même temps commença ces embarras pécuniaires, d'origine paternelle, dont tous les fils de George III eurent plus à souffrir, mais qui pesèrent surtout sur le duc de Kent. A son retour en Angleterre; mais, une fois en France eût été voué à l'exil,

dix jours après il fallut suivre le régiment dont il venait d'être nommé colonel, à Gibraltar, puis à Québec et aux Antilles, où le prince prit une part active aux hostilités dirigées contre les possessions françaises, notamment à l'attaque du Fort-Royal (Martinique), qui reçut à cette occasion le nom de Fort-Edward. De retour dans l'Amérique du Nord, il fut nommé peu de temps après gouverneur de la Nouvelle-Écosse, et promu, en 1796, au grade de lieutenant général. Après un court séjour en Angleterre, nécessité par une chute de cheval, et pendant lequel (1799) l'entrée à la chambre des lords lui fut accordée avec les titres énoncés au commencement de cet article, il fut nommé commandant en chef des forces anglaises en Amérique. Mais sa santé n'ayant pu résister à ces brusques changements de climat, il sollicita et obtint encore une fois la permission de revenir en Angleterre. Trois ans après, il était nommé gouverneur de Gibraltar, où le relâchement de la discipline faisait sentir le besoin d'un commandement sévère. Le prince prit immédiatement les mesures les plus vigoureuses, consigna les troupes dans leurs barraques, fit fermer les boutiques des marchands de vin, et, habitué qu'il était à vivre comme un anachorète, il voulut soumettre la garnison au même régime. La coupe des cheveux, les moindres détails de l'uniforme furent réglés avec une précision minutieuse. Les soldats anglais, peu habitués à ces exagérations de la discipline militaire, se révoltèrent (décemb. 1802), et le prince ne parvint à rétablir l'ordre qu'avec l'aide d'un régiment resté fidèle et d'un détachement d'artillerie; mais non sans effusion de sang. Les habitants témoignèrent leur reconnaissance au duc de Kent pour la fermeté qu'il avait mise à apaiser les troubles; mais le gouvernement jugea à propos de le rappeler peu de temps après, regardant comme impolitique de laisser le commandement d'une place aussi importante à un chef mal vu des troupes.

Des préventions, nées de cette malheureuse affaire, suivirent d'abord le prince en Angleterre, mais elles cédèrent depuis aux soins éclairés qu'il prit pour améliorer la condition du soldat, à la sollicitude qu'il déploya pour le sort des classes pauvres,

soit dans le parlement, soit dans les sociétés de bienfaisance dont il était un des patrons les plus assidus, enfin à la popularité que lui valut son attitude libérale en politique. Cependant l'état de gêne dont nous avons parlé n'avait fait qu'empirer. Le revenu fixe de 12,000 liv. sterl. qu'à 31 ans le prince avait enfin obtenu des chambres, ne suffisait pas à ses besoins accrus par l'arriéré des années précédentes, malgré ses louables efforts pour rétablir l'équilibre. Dès 1807, la moitié de ses revenus était consignée entre les mains de commissaires chargés d'en faire la répartition entre ses créanciers. En 1816, il vendit ses vins, sa vaisselle, fit assurer sa vie, quitta le palais de Kensington (voy.), et mena à Bruxelles la vie la plus modeste, jusqu'au moment où la mort de la princesse Charlotte, ayant laissé tous les fils de George III sans enfants, décida le prince à se marier. Le duc de Kent mourut à Sidmouth, le 23 janvier 1820, des suites d'un refroidissement.

VICTORIA-MARIA-LOUISA, duchesse de Kent, qu'il avait épousée, est fille de François, duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg (voy. KOBOURG), et sœur du roi des Belges. Née le 17 août 1786, un mariage tout politique l'unit, dès l'âge de 17 ans, à Emich-Charles, prince de Leiningen (voy. LINANGES). Livrée exclusivement à l'éducation de ses enfants (Charles-Frédéric qui régna après son père, et Anne-Fœdorovna, mariée depuis au prince de Hohenlohe Langenbourg), elle vécut dans la retraite jusqu'à la mort de son époux, en 1814, époque où elle fut appelée à la régence de la petite principauté. Ce fut en 1818 que le duc de Kent, qui l'avait connue lors d'un voyage en Allemagne, demanda sa main. Née d'une sympathie réciproque, cette union donnait des espérances de bonheur qui ne furent point trompées. Ce bonheur, à peine altéré par les sacrifices que nécessitait l'état des affaires du prince, et que la duchesse avait acceptés courageusement, porté au comble par la naissance (24 mai 1819), d'une fille, héritière présomptive du trône qu'elle occupe aujourd'hui, fut tout à coup interrompu par la mort presque subite du duc. Une double tâche restait à sa veuve : celle de préparer sa fille

au rôle de reine constitutionnelle de Grande-Bretagne (nous verrons à VICTORIA comment elle s'en acquit et celle de faire honneur aux engagements du prince son époux. Ce fut la générosité de sa fille qui affecta destination une somme sur ces des arrangements furent pris, à la mort de son époux, en 1820, pour désintéresser tous les créanciers du feu duc. Quant à la duchesse de Kent, un témoignage solennel de sa confiance et de la confiance de la nation lui fut donné par le bill proposé par Wellington, après la mort de George III et qui lui conférait la régence dans le cas où Guillaume IV viendrait à mourir, que la jeune Victoria eût atteint sa majorité. Cette prévision ne s'est pas réalisée; mais la duchesse jouit supérieurement de l'influence naturelle que lui firent son titre et ses antécédents. En janvier 1841, elle a été une des mères de l'enfant né du mariage de la reine Victoria et du prince Albert de Saxe-Cobourg qu'un double lien de parenté à la duchesse de Kent. Au moment où nous écrivons, cette princesse revient de sa fille après un voyage sur le continent. Elle s'est vue entourée d'honneurs dans son pays natal, qu'elle est en train de voir après tant d'années d'absence.

KENT (WILLIAM), le réformateur du jardinage en Angleterre, le créateur des *jardins anglais*, naquit en 1686 dans le comté d'York, et apprit d'abord le métier de peintre de carrosses. Mais il ne voulut pas se rendre à Londres pour exercer une profession plus relevée. Il fut dans cette capitale, des protecteurs qui fournirent les moyens de visiter les jardins où il s'appliqua principalement à l'étude de l'architecture. On sait à quel point il réussit dans le dessin des jardins (voy. JARDIN, JARDINS, 272). Kent mourut à Burlington le 24 avril 1748.

KENTUCKI, roy. ÉTATS-UNIS.
KEPLER (JEAN) ou KEPLER

(*) Kepler a signé de deux p (*de plorus*) la dedicace de l'*Astronomie nouvelle* : mais d'autres fois, et dans les deux anagrammes qu'il a faits

les plus remarquables qui existèrent, un des fondateurs de la science moderne, naquit, le 27 décembre 1571, à Magstatt, petit village près de Weinsberg, en Wurtemberg. Sa première éducation fut négligée; cependant son père, un bourgeois ruiné par des revers, l'envoya à l'école au couvent de Weinsberg, d'où le jeune Kepler, à l'âge de dix ans, se rendit à l'université de Tübingen, entraînant à sa suite la misère et la pauvreté fidèle de toute sa vie. Il se consacra à la carrière théologique, et d'abord fort peu les sciences, et ses connaissances furent très bornées sous ce rapport. En 1593, la place de professeur de mathématiques à Grätz, le permit de se perfectionner. Ce fut là qu'il commença sérieusement à s'occuper d'astronomie, comme calendrier qu'il publia pour l'année 1599. Vers cette époque, il entra en correspondance épistolaire avec Tycho-Brahé, pour qui il avait le plus profond respect, et de son côté, rendait à Tycho-Brahé toute la reconnaissance possible, tout en voulant arrêter son imagination. Lorsque Tycho-Brahé tomba en disgrâce, se renferma dans sa forteresse à Prague, Kepler alla le visiter et assista à ses observations, et profita pour ses propres recherches. Il lui fit obtenir la place de professeur impérial. Mais comme ses forces étaient faibles, et qu'il n'était pas payé, au milieu des préparatifs de la guerre de Trente ans, Kepler quitta Prague, après onze ans dans la plus grande misère. Il accepta la place de professeur de mathématiques à Linz, où il resta jusqu'en 1602, mais son sort s'améliora peu. Cette vie de privations, et l'absence de son fils, le conduisirent à l'isolement. En 1600, il épousa une jeune veuve, et l'année suivante mourut à Linz. Kepler est un des hommes les plus remarquables de son siècle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, et l'autre en latin, il n'a mis que peu en français. (Voyez Delambre.)

Kepler y fut suivi de sa mauvaise étoile. Ne touchant pas ses appointements et réduit à la plus grande misère, il prit le parti d'aller réclamer en personne, auprès de la diète de Ratisbonne, le paiement de ce qui lui était dû. Il partit donc après une année de séjour à Rostock; mais à peine arrivé au but de son voyage, il succomba à la fatigue de la route et aux chagrins. Il mourut le 15 novembre 1630. Le prince de Dalberg lui a fait élever par souscription, en 1808, un monument sur une des places de Ratisbonne. C'est un temple de forme ronde, ouvert et supporté par huit colonnes, construit en briques et abritant le buste de Kepler qui est placé au milieu. Voir la *Vie de Kepler* en tête de ses lettres (Leipzig, 1718) et *Vie et travaux de Kepler d'après des manuscrits récemment découverts*, par Breitschwert (Stuttgart, 1831). C. L.

Doné d'une imagination vive et d'un esprit inquiet, voulant tout examiner, tout calculer, se rendre compte de tout, Kepler a opéré dans l'astronomie une des plus grandes révolutions. Copernic (voyez) avait renouvelé la science par la découverte du mouvement rotatoire des planètes autour du soleil; mais il n'avait rien changé dans la théorie de ce mouvement qu'il croyait fondé sur la plus parfaite observation. Les anciens s'étaient bornés à calculer les mouvements apparents des astres. « Ils ne prétendaient nullement, dit Delambre, pénétrer les secrets de la nature; ils pensaient qu'il était impossible à l'esprit humain de se faire aucune idée des choses qu'ils regardaient comme divines. Une hypothèse, même absurde, leur paraissait admissible dès qu'elle satisfaisait aux apparences. Copernic lui-même, en renversant l'antique système, ne chercha point à deviner les causes; il ne voulait qu'un arrangement plus simple, qui facilitât les explications et les calculs. Mais son système liait au moins les orbites de diverses planètes. » Kepler imagina de remplacer les hypothèses de ses devanciers par des raisons tirées de la physique, méthode dans laquelle Newton (voyez) l'a dépassé sans doute, mais dont Kepler est sûrement le fondateur.

Il se persuada qu'il devait exister des rapports entre les révolutions et les distances déterminées d'après le système de Copernic; et il avait raison. Pour satisfaire à ses idées de proportion, il osa soupçonner une planète entre Mercure et Vénus, et une autre entre Mars et Jupiter; il pensait que leur petitesse était peut-être la seule cause qui les avait fait rester inconnues. C'était de sa part presque une prophétie; car telle est, en effet, la seule raison qui retarda la découverte de Cérès, Pallas, Junon et Vesta. Mais la force des instruments n'a pas encore permis de vérifier s'il s'en trouve également entre Mercure et Vénus. Il avait envoyé un exemplaire de son premier ouvrage à Tycho-Brahé, qui, tout en cherchant à se l'attacher, lui conseilla de laisser là ce qu'il regardait comme de vaines spéculations, sans doute parce qu'elles venaient à l'appui d'un système qui n'était pas le sien.

Nous aimerions à suivre Kepler dans toutes ses découvertes, dans ses tâtonnements même par lesquels il arriva aux plus curieux résultats mêlés quelquefois d'erreurs; mais la place nous manque. Cependant trois grandes propositions, sur lesquelles repose l'astronomie moderne, sont restées dans la science sous le nom de *lois de Kepler*.

1° *Les planètes décrivent des ellipses et non des cercles.* C'est en calculant par les observations de Tycho les distances de Mars au soleil en différents points de son orbite, qu'il vit qu'elles ne pouvaient s'ajuster sur la circonférence d'un cercle dont le diamètre était déterminé; mais il crut voir d'abord dans cette courbe une ovale dont les côtés étaient rentrés en forme d'œuf. Ce ne fut, pour ainsi dire, qu'en dépit de ses théories qu'il parvint à reconnaître que cette courbe est une ellipse parfaite, ainsi que Newton l'a suffisamment prouvé.

2° *Les ellipses sont parcourues de manière que les aires (voy.) sont proportionnelles aux temps.* C'était une conséquence de la détermination des excentricités (voy.) et des vitesses des planètes, et Kepler ne la reconnut que par des observations: un pas de plus, et il avait découvert la gravitation (voy.) universelle. Il conjectura qu'elle devait être

générale, et l'application qu'il en observa de Tycho lui prouvait l'était en effet.

3° *Les grandeurs de ces ellipses comme les racines cubées des ca temps employés à les décrire, ou des temps comme les cubes tances, ou, en d'autres termes, des temps des révolutions n'eux comme les cubes des grandeurs des orbites.* Kepler cherchait à hasard (raconte-t-il lui-même) les rapports entre les distances des planètes durées de leurs révolutions; parait leurs racines et leurs puissances carrées des temps avec les cubes tances; il trouva que le rapport constant, et fut si transporté de cette découverte inattendue, qu'il eut de la peine à se fier à ses calculs.

Kepler soupçonna encore le mouvement rotatoire du soleil sur lui qui lui paraissait nécessaire pour expliquer le mouvement des planètes en latitude. Ces conjectures ont été vérifiées sur toutes les planètes qui se voient à l'œil nu, et l'on a conclu par analogie que la même loi générale de rotation est une loi générale de la nature. Quant à la gyration du soleil, elle est complètement confirmée par l'observation des taches de cet astre découvert par Galilée (voy.), et lorsque Kepler eut connu que les planètes que Galilée avait découvertes n'étaient que des satellites de Jupiter, il vit encore confirmation de sa théorie, en ce que cette planète devait tourner sur son axe pour faire mouvoir ces satellites ainsi que par une puissance bien remarquable, il devinait, et ce que d'autres ont eu depuis lui à démontrer.

Il s'était composé lui-même un système :

*Mensus eram caelos, aunc terra meo
Mens caelestis erat, corporis umbra*

Son livre principal est intitulé *nomia nova, seu physica caeles*

(*) Après avoir mesuré les cieux maintenant les ombres dans la terre mon esprit appartenait aux cieux, et je me voyais d'un corps qui git ici.

de motibus stellæ Martis
bus G.-V. Tychohis-Bra-
 òl. Parmi ses autres ou-
 vres, *Prodromus disser-*
ographicarum continens
ographicum, Tubing.,
 premier ouvrage, dont il don-
 ne l'édition 23 ans après;
 Strasbourg, 1611, in-4°; une
 autre par la naissance de Jésus-
 berche à prouver que cet
 événement précède l'ère vulgaire de
 Strasbourg, 1613, in-4°, en
 latin, Francfort, 1614,
des Rudolphines parurent
 et y avait travaillé 26 ans.
 L'édition de tout ce qu'il a
 fait dans ses précédents ouvrages.
 Il n'ayant pu les achever,
 furent confiés à Kepler, qui, dans
 ces tables, développe sa
 théorie des soleils, etc. Malgré
 quelques astronomes con-
 temporains, les tables Rudolphines ont
 été les plus exactes qu'on pût
 avoir. *Opusculum astronomiæ Co-*
stantinopolitanae, 1618, et Francfort,
 in-8°, est un traité d'astro-
 nomie plus guère d'importance,
 qui contient beaucoup de choses
 nouvelles. Son fils, Louis Kepler, ache-
 va d'un roman philosophique
 dans lequel son père avait
 écrit des phénomènes célestes, tels
 qu'ils paraissent aux habitants de la
 région de ce roman, intitulé
 Francfort, 1634, in-4°, était
 l'époque de la mort de
 L. L.

(**AUGUSTE-HILARION DE**),
 né à Rennes, le 28 octobre 1769. Son
 père appartenait à la noblesse aux États de Bre-
 tagne. Une heureuse intervention en fa-
 veur de sa province le fit deux fois
 député. Le jeune Kératry commença
 à Rennes le cours de
 sa carrière. Il fut appelé, par sa position, à
 parler au parlement de Bretagne,
 et se retira ensuite à
 dans une habitation qu'il
 possédait dans le Finistère. C'est de là
 qu'il vint à l'Assemblée constituante
 pour tendre à faire décréter l'égalité
 des biens des nobles. Peu de

temps après, vers 1790, il vint à Paris,
 et s'y lia avec quelques hommes célèbres
 de cette époque, entre autres, Bernardin
 de Saint-Pierre et Legouvé. En 1791, il
 publia ses premiers essais littéraires, un
 recueil de *Contes et Idylles* (in-12), dans
 le goût de Gessner, que La Harpe men-
 tionna avec éloge. Le règne de la terreur
 vint couper court à ces premiers travaux
 de M. de Kératry, et menacer sa liberté
 et sa vie. Sa modération et la franchise
 de ses opinions le signalaient aux inquisi-
 teurs de cette époque, et après l'exécution
 de Louis XVI, il subit quatre mois de
 détention, sur l'ordre du Comité de sûreté
 générale. Mais les habitants de sa com-
 mune réclamèrent et obtinrent son élar-
 gissement. Arrêté une seconde fois par
 l'ordre de Carrier, il ne dut son salut qu'à
 l'heureuse intervention de quelques amis
 de collège. Alors il exerça dans sa com-
 mune des fonctions municipales, et il
 s'en acquitta constamment avec un zèle,
 une équité, qui lui valurent l'estime et
 l'amour de tous ses administrés.

M. de Kératry reprit, dès ce moment,
 ses travaux philosophiques et littéraires.
 Il publia successivement à Paris, en 1800:
 le *Voyage de vingt-quatre heures* (in-
 12), dont l'édition fut épuisée rapide-
 ment; en 1801, *Laus et Cydippe, ou*
les Voisins de l'Arcadie (2 vol. in-18),
 où il s'appropriait avec bonheur la manière
 de Bernardin de Saint-Pierre; en 1802,
Mon Habit mordoré (2 vol. in-12),
 composition dans le goût de Sterne, qui
 obtint un remarquable succès; en 1811,
Ruth et Noémi (in-18), poème en prose,
 où l'auteur a su fondre, dans un langage
 à la fois simple et figuré, le touchant et
 le naïf épisode de la Bible.

M. de Kératry s'était déjà fait dans la
 littérature un nom distingué, lorsque le
 retour de l'ancienne dynastie et le régime
 quasi-libéral qu'elle établit lui ouvri-
 rent la carrière politique. En 1818, il fut
 élu député par ses concitoyens, et il em-
 brassa chaudement la cause du libéralis-
 me. Avant même l'ouverture des Cham-
 bres, il combattit, dans le *Journal géné-*
ral, l'opinion émise à la Chambre des
 pairs par le comte Barthélemy (*voy.*), qui
 tendait à renverser le système de la loi
 électorale. Son opposition ne fut pas moins

vive à la tribune : il défendit encore, avec M. Royer-Collard, la liberté de la presse contre les tentatives du ministère. M. de Kératry siégeait alors au banc des doctrinaires (voy.). Il ne tarda pas à s'en séparer pour se réunir à une opposition plus vive et plus formelle sur tous les points. Mais, malgré la courageuse résistance du côté gauche, la loi des élections fut changée et la liberté de la presse entourée d'entraves. Le discours de M. de Kératry émut profondément. Depuis cette époque, convaincu de l'inutilité de ses efforts dans la Chambre, il ne parut plus que rarement à la tribune; il se borna à la polémique des journaux, et à défaut de ceux-ci que bâillonnait la censure, il publia successivement trois brochures ou pamphlets qui furent lus avec avidité. Toutefois, il réclama du gouvernement le dégrèvement des droits sur le sel, s'éleva contre le privilège des jeux de hasard et de loterie, et, dans la session de 1822, attaqua hautement la diplomatie de cette époque. Soupçonné un instant d'avoir trempé dans la conspiration de Saumur, il fut cité, ainsi que trois de ses collègues, dans un des réquisitoires du procureur général de Poitiers, Mangin : M. de Kératry réclama devant la justice, et il s'associa à Benjamin Constant (voy.) pour publier un exposé de leur conduite, qui ne laissait plus aucune prise à l'accusation.

Réélu député en 1822, M. de Kératry, après la dissolution de cette Chambre, en fut écarté par les intrigues du ministère; mais il continua dans le *Courrier français* (voy.), dont il était un des fondateurs propriétaires, sa polémique anti-ministérielle. Ses attaques furent si vives qu'on le traduisit deux fois en cour d'assises, où, grâce à l'adresse et à la vigueur de ses défenses, il fut deux fois absous. En 1827, l'Opposition reprit l'avantage, et M. de Kératry fut réélu par l'arrondissement des Sables d'Olonnes (Vendée). Dès lors et jusqu'à la révolution de 1830, le député breton continua de défendre, en toute occasion, la cause du libéralisme. Il vota avec les 221 (voy.) l'adresse au roi Charles X; il signa, le 27 juillet, la protestation des députés de la gauche résidant à Paris contre les ordonnances du 25, et prit une part active à tous les actes qui

amenèrent l'établissement du gouvernement. Il fut nommé, le 1837, membre de la Chambre.

Les travaux politiques de M. Kératry n'ont pas interrompu son activité littéraire et philosophique. En 1811, il publia un ouvrage de philosophie *Inductions morales et physiques* (in-8°), qu'il avait fait précéder de *De l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme* (1815, in-12); ces deux ouvrages, qui s'expliquent et se complètent l'un l'autre, rattachent M. de Kératry à l'école platonicienne. Il adopte les principes, et cherche à en tirer les conséquences les plus importantes. Ce sont point sans mérite d'origine que un peu trop embarrassés de métaphysiques. En 1819, M. Kératry rendit compte, dans le *Courrier français*, de l'exposition du Salon. Sa recommandation par la finesse de son jugement et l'impartialité de ses jugements te fois il eut le malheur de se heurter à M. Ingres (voy.), et de le traiter avec une extrême sévérité. On a encore de M. Kératry les ouvrages suivants : *Des arts d'imitation, ou sur la manière de raisonner des productions des écoles de peinture, de sculpture, de gravure, etc.* (1820, in-8°); *Examen philosophique des Considérations sur le sublime et du beau, etc. de Kant* (1823, in-8°); *Le Guide de l'artiste amateur*, contenant la peinture de Dufresnoy, la sculpture de Reynolds, et l'essai sur la théorie de Diderot, etc. (1823, in-12); *Les derniers des Bretons* (1824, 4 vol. in-12); *Frédéric le Grand ou la fatale année* (1827, 5 vol. in-8°); *Saphira, ou Paris et Rome soixante ans* (1836, 2 vol. in-8°), et *Une semaine en huit ans* (1839, 2 vol. in-8°). M. Kératry a travaillé en outre à différents ouvrages encyclopédiques, où il a traité spécialement les articles d'histoire philosophique des beaux-arts.

KERGUELEN-TREMAU

en 1722, comte de) et vice-amiral, et célèbre navigateur qui découvrit la terre à laquelle on a donné son nom, mais les Anglais ont nommée depuis l'île la *Désolation*, naquit à Quimper le 15 février 1734. Il descendait d'une ancienne famille bretonne. Entré, en 1750, dans la marine, Kerguelen, qui fixa l'attention du ministère par une suite de brillants services, fut fait lieutenant de vaisseau le 1^{er} mai 1763. Vers cette époque, il s'occupa de la construction d'un nouveau genre de bâtiments, tirant très peu d'eau, quoique armés de canons de 24, pouvaient marcher à une aussi bien qu'à la voile, et étaient prêts aux diverses missions à remplir sur les côtes ou dans des rivières.

En 1767, il fut chargé de protéger la pêche de la morue dans les mers d'Islande. Pendant son séjour dans la baie de St-Fied, il se livra à des travaux préparés pour la science et à des observations pour la navigation dans ces parages. Dans la suite, il remplit la même mission, et à son retour, il publia une relation de ces deux voyages qu'il eut l'honneur de présenter au roi.

Depuis longtemps, Kerguelen avait eu le projet de visiter la partie méridionale du globe, espérant découvrir quelques terres dans l'espace immense de mers qui environnent le pôle austral du cap Horn, la Nouvelle-Hollande, le cap de Bonne-Espérance. Kerguelen vint donc à Versailles, en 1770, pour présenter au ministre de la marine le plan d'une campagne de découvertes dans les mers antarctiques; mais ce projet ne put être accueilli alors, par suite des craintes de rupture avec l'Angleterre. L'année suivante, l'horizon politiques'étant éclairci,

Kerguelen présenta de nouveau ses plans à l'abbé Terray, et cette fois ils furent approuvés. Il prit, en conséquence, le commandement d'un vaisseau, et partit de Brest le 1^{er} mai 1771. Il arriva à l'île de France le 20 août suivant, et proposa aux administrateurs de cette colonie de lui fournir les flûtes *la Fortune* et *le Gros-Ventre* à son vaisseau qui lui paraissait propre à la mission qu'il devait remplir. Sa demande ayant été accueillie, il quitta l'île le 13 septembre, après avoir

fait quelques observations exigées de lui par ses instructions; il revint, le 8 décembre 1771, à l'île de France où il mit ses bâtiments en état de reprendre la mer. Le 16 janvier 1772, il repartit pour s'élever au sud de l'île. Le 12 février, on eut connaissance d'une petite île à environ 4 lieues. Le lendemain matin, on en vit une nouvelle, et continuant la route, on distingua un gros cap très élevé, et ensuite une continuation de terre qui s'étendait à toute vue. Un coup de vent le sépara du *Gros-Ventre* qui devait faire la reconnaissance de cette terre; et le mauvais état de *la Fortune*, qu'il montait, le fit revenir à l'île de France, où il arriva le 16 mars suivant.

Le second capitaine du *Gros-Ventre*, qui avait abordé la terre, en avait pris possession au nom du roi avec toutes les formalités requises, et y avait laissé un écrit dans une bouteille. Lorsqu'en 1776 le capitaine Cook fit son troisième voyage autour du monde, il reconnut la même île, et y trouva cette bouteille : « J'aurais pu, dit-il dans la relation de ce voyage, la nommer fort convenablement l'île de la *Désolation*, mais pour ne pas ôter à M. de Kerguelen la gloire de l'avoir découverte, je l'ai appelée la *Terre de Kerguelen*. » Néanmoins, les compatriotes de Cook qui dressèrent la carte de ce voyage n'eurent point le même scrupule.

Kerguelen était de retour à Brest le 26 juillet 1772. Présenté au roi, il en reçut l'accueil le plus flatteur : Louis XV le décora de sa main chevalier de Saint-Louis, et le fit capitaine de vaisseau. L'année suivante, ce brave marin repartit pour vérifier et compléter sa découverte : dans cette expédition, il eut connaissance de plusieurs îles auxquelles il donna les noms de *Croy*, de la *Réunion* et de *Roland*; il en fit le relèvement, et il explora une étendue de côtes d'environ 80 lieues. Le 7 septembre 1774, il mouillait dans la rade de Brest.

A peine Kerguelen fut-il de retour, que la clameur publique s'éleva contre lui; les faveurs dont il avait été l'objet lui avaient fait beaucoup d'ennemis. Un conseil de guerre fut assemblé à Brest pour examiner sa conduite. On l'accusait d'avoir abandonné une embarcation dans

les parages déserts qu'il avait visités. Quatre mois après, une sentence de ce conseil le déclara déchu de son grade, et le condamna à être enfermé dans une prison de l'état, sans toutefois le priver de l'honneur de porter la croix de Saint-Louis.

Pendant sa captivité au château de Saurmur, Kerguelen s'occupa de divers écrits relatifs à la marine, et qui sont insérés à la suite de la relation de ses deux voyages dans les mers australes.

Au bout de trois ans, il obtint sa liberté; il prit immédiatement le commandement d'un corsaire, et réussit à s'emparer de sept bâtiments anglais richement chargés. En 1792, Monge ayant été nommé ministre de la marine, il s'attacha Kerguelen comme adjoint. Ce marin fut destitué en même temps que le ministre; s'étant retiré à Brest, il fut arrêté et ne dut sa liberté qu'au 9 thermidor. Au mois de mai 1793, il fut promu au grade de contre-amiral et nommé au commandement d'une division navale destinée à une campagne dans l'Inde; mais cette expédition ne put avoir lieu.

En 1796, il allait être éliminé de la marine; mais des voix amies s'étant élevées en sa faveur dans le corps législatif, il était au contraire question de lui confier le portefeuille de ce département, lorsqu'il mourut, à la suite d'une courte maladie, le 3 mars 1797.

On a de Kerguelen : *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux côtes d'Islande, du Groënland, de Ferro, de Schetland, des Orkades et de Norvège, fait en 1767 et 1768*, Paris, 1771, 1 vol. in-4°, cartes et fig.; *Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes, faits de 1771 à 1774*, Paris, in-8° avec carte; *Relation des combats et des événements de la guerre maritime entre la France et l'Angleterre*, Paris, 1795, in-8°; des cartes marines de la Manche; une carte des îles Orcades; une carte de la partie septentrionale de l'île Kerguelen, située dans le grand Océan austral par 49° 50' de lat. S. et 68° de long. or., mér. de Paris: cette carte présente aussi divers points de vue de cette île, dessinés par de Rosily, de Roehgude et autres officiers qui faisaient partie de l'expédition de Kerguelen. J. F. G. H.-W.

KERMAN, ou **CARAMANIE** faut pas confondre avec la province de l'empire ottoman dont nous sommes occupés à l'art. **CARAMANIE** province de la Perse orientale, perficie de 3,080 milles carrés, est située entre le golfe Persique et le Turkestan. Cette province est coupée en certaines parties et arrosée par quelques courants peu copieux. Elle se divise en Kerman proprement dit et en désert de Nourmanchir. Elle possède des mines d'or et de cuivre. Ses habitants, Persans, Hindous et Arabes élèvent de nombreux troupeaux de chèvres et fabriquent des châles, etc. Sa capitale, *Kerman*, *Kermanshah*, *Sirdchan*, est entourée de murailles élevées, défendues par des bastions et de nombreux forts. Elle renferme un grand nombre de mosquées, de caravansérails et de bains; mais elle est bien déchue d'elle-même, depuis qu'en 1794, la partie de sa population mâle fut détruite au fil de l'épée, et le reste fut en partie déporté et le reste se mêla avec les femmes et les enfants. Aujourd'hui cette ville compte 10,000 hab. Tous les environs, à plus de 100 milles de distance, sont couverts de vignes et de champs. Le littoral de la Caramanie est fertile, mais le pays des montagnes est stérile. Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. 1, p. 724 et suivantes.

KERMÈS. On a donné le nom de kermès, qui vient peut-être de *carmin*, à deux productions fort différentes, l'une animale et l'autre minérale. La kermès animale, qui existe entre elles est d'un rouge, et le nom qu'elles portent est kermès. Cette couleur (cramoisie) se tire successivement faire connaître les productions.

Le kermès animal des Indes, nommé aussi *graine d'écarlate*, est connu des naturalistes sous le nom de *cochenille du kermès*. Le corps de la femelle est ovale, et le mâle est plus petit. On le trouve sur les feuilles de *quercus ilicis* de Linné, insecte qui vit sur les feuilles de *quercus*, L., arbre commun dans le midi de l'Europe.

(*) C'est par erreur qu'à l'art. **KERMÈS**, T. XII, p. 74, nous avons écrit *quercus*.

Le mâle est fort petit; il a deux ailes, tandis que la femelle, dont le corps est plus gros, en est dépourvue. Celle-ci, au commencement du printemps, est d'un rouge vif; elle a la forme d'un bateau renversé, et vit entourée d'une sorte de nid qui lui sert de nid. Quand elle a été fécondée, elle grossit considérablement, devient sphérique, meurt vers la fin du printemps suivant, et paraît transformée en une sorte d'ovaire, renfermant une quantité considérable de petits œufs entourés d'une pulpe rougeâtre : c'est alors qu'on la récolte.

Le kermès animal, tel que nous le présente le commerce, a la forme d'une masse arrondie, lisse, luisante et d'un très beau rouge. L'enveloppe qui constitue le *coccus* est brisée vers le point qui s'attache à la feuille de l'arbre sur lequel vit. A l'état de complète dessiccation, il est fragile, mince et si léger qu'il en faut environ 56,000 pour peser un kilogr. Il a une odeur légèrement aromatique; son goût a une saveur amère, légèrement acidule; il colore la salive en rouge de sang. L'analyse chimique l'a montré composé d'une matière colorante analogue à la carmine, de divers sels et de coccine, matière animale particulière qui demande à être mieux étudiée.

On tire le kermès animal du midi de la France, et c'est le plus estimé; il n'est pas rare en Murcie, et nous l'avons observé abondamment sur les pentes méridionales de la Sierra-Morena. La récolte de ces insectes a lieu deux fois par an; ce sont des femelles qui, pour l'ordinaire, les arrachent avec leurs ongles. Après en avoir enlevé la pulpe intérieure, qui est rouge, on les lave dans du vin, puis ils sont séchés au soleil et renfermés dans des sacs avec une certaine quantité de la pulpe qui a été séchée à part. La récolte varie en quantité et en qualité, suivant que le temps a été plus ou moins favorable. Si le printemps a été doux, les produits sont abondants et estimés.

Le rôle médical du kermès animal est aujourd'hui à peu près nul. Montpellier nous expédiait autrefois un sirop qui est tombé dans un juste oubli. La confection *alkermès* (*voy.*), tant prônée, n'a pas eu un meilleur sort. Depuis la découverte de

la cochenille des *cactus*, la cochenille-kermès n'est que bien rarement employée en teinture; on dit pourtant qu'elle sert dans le Levant à la teinture des soies.

Le kermès animal était connu des anciens. Dioscoride (IV, 48) et Théophraste (III, 16) lui donnent le nom de *κόκκος βαφικῆς*; Pline (XXVI, 8) celui de *coccum* et de *granum insectorium*.

Le kermès minéral ou poudre des Chartreux, sulfure hydrogéné de sous-oxyde d'antimoine (*voy.*), oxyde d'antimoine hydro-sulfuré-rouge, oxy-sulfure hydraté d'antimoine, est un composé célèbre dû au chimiste Glauber (*voy.*). Un de ses élèves en fit connaître la préparation, qui était tenue secrète, à de Chastenay, lieutenant du roi à Landau. Cet officier la communiqua au chirurgien La Ligérie, et celui-ci, vers l'année 1714, en transmit le procédé au frère Simon, chartreux, qui l'administra avec succès à un des frères de sa communauté. Cette circonstance valut au composé le nom de poudre des Chartreux, sous lequel il fut longtemps connu. Quelques années après, le gouvernement ayant acheté le secret de la préparation du kermès, ce médicament entra bientôt dans le domaine public.

Un grand nombre de méthodes ont été proposées pour le préparer : nous ne ferons connaître que les principales.

La plus ancienne, celle de l'inventeur, consistait à faire bouillir le sulfure d'antimoine dans une dissolution de sous-carbonate de potasse. Ces deux corps, en réagissant l'un sur l'autre, produisent du kermès et du sulfure de potassium, que l'on dissout dans l'alcool pour les séparer du carbonate de potasse en excès. La liqueur spiritueuse, distillée pour recueillir l'alcool, laisse déposer le kermès, qui doit être purifié par quelques lavages à l'eau froide.

Lemery, longtemps avant Glauber, avait préparé le kermès. Il s'était contenté de faire réagir une dissolution de sous-carbonate de potasse sur le sulfure d'antimoine. Après une assez longue ébullition, il filtrait le liquide chaud, et le kermès se précipitait par le refroidissement. Cluzel substitua le sous-carbonate de soude cristallisé au sous-carbonate de potasse, et obtint des produits supérieurs en beauté

à tous les autres. Le procédé de M. Berzélius, par la voie sèche, consiste à opérer la fusion d'une partie de sous-carbonate de potasse et de deux parties de sulfure d'antimoine réduit en poudre très fine : il se forme un culot d'antimoine métallique que recouvre une masse jaunâtre, qu'il ne s'agit plus que de soumettre à l'action de l'eau bouillante. Le kermès se dépose après filtration, comme dans les autres procédés; on obtient ainsi beaucoup de kermès, mais il est loin d'être aussi beau que celui qu'on prépare au moyen du procédé de Cluzel.

Le kermès préparé par les deux carbonates alcalins est de même nature; il ne diffère que par l'intensité de la couleur. On a essayé de le préparer par les alcalis caustiques, mais on a remarqué qu'il était beaucoup plus pâle et que son action médicale était aussi plus faible.

Les chimistes ne sont pas d'accord sur la composition du kermès : cette dissidence d'opinion tient à ce que le kermès, quoique préparé par des méthodes semblables, n'a pas toujours la même composition.

La liqueur de laquelle se dépose le kermès contient du sous-carbonate de soude en excès, un peu d'oxyde d'antimoine et du sulfure de sodium; on peut en retirer encore du kermès en la traitant par un nouveau sulfure d'antimoine. Cette même liqueur, traitée par les acides, dépose encore du kermès et laisse dégager du gaz hydrogène sulfuré, accompagné d'acide carbonique.

Le kermès se reconnaît aux caractères suivants : à l'état de pureté, il est d'un beau rouge-pourpre foncé; son aspect est velouté; il a une assez grande légèreté et paraît formé de très petites granulations, au milieu desquelles on voit quelques cristaux tronqués d'oxyde d'antimoine; il développe une légère saveur métallique quand on le garde dans la bouche; il n'a point d'odeur. Le kermès est insoluble dans l'eau froide; il se décolore à la lumière et passe au blanc-jaunâtre; il fond à une haute température; les acides forts le décomposent pour former des sels d'antimoine, après en avoir dégagé l'hydrogène sulfuré. On assure qu'il est parfois falsifié avec la poudre de santal rouge.

Ce composé, bien qu'il ait vogue, est encore en faveur praticiens modernes. On l'a vu en pilules, sous formes, ou bien encore introduit dans des potions appropriées. C'est un des systèmes respiratoire et l'emploi du kermès paraît dans les catarrhes chroniques l'engouement du poumon, et ministre à la dose de 5 à 10 ce dessus de 3 décigr., il agit cutif. Les médecins militaires crivent le kermès à la dose de grammes dans le traitement d'unionie : il semble agir alors solutif et d'une manière anal métique administré à haute de la méthode de Rasori.

Il existe un kermès natif qui en Auvergne, en Hongrie, et en Saxe, en Angleterre et en est souvent combiné avec l' présente en cristaux capillaires d'un éclat soyeux, et paraît co près Klaproth et M. Rose, de sulfure d'antimoine et d'un at de du même métal.

KERMESSE (*herk-mess*) roissiale qui a lieu le jour a de la dédicace de l'église. Ces lèbrent par de grandes réjon Flandre et dans toute la Belgi les appelle aussi *duccasses*, mot bablement, par corruption, d Les danses, les régals, les libati à l'arquebuse et autres plaisir (*voy*), dont ces fêtes (*voy*) sont l'origine, sont indispensables de ces réjouissances, dont o quelquefois l'éclat par des p où l'on fait figurer des manneq tesques, et par des scènes myt ou historiques, égayées par d nages grotesques. Autrefois le paroisses et les corporations de luxe et de dépenses pour ces licence était extrême. Aussi plus des souverains de la Belgique o but, dès le xvi^e siècle, de res abus scandaleux des kermess goût des Flamands pour ces réj a toujours triomphe des essor vernement. L'empereur Joseph

l, que toutes les nesses de
se célébreraient le me jour,
le deuxième din nche après
édit est tombé désuétude
ntres. Cependant, les progrès
ation et l'amélioration de la
opéré d'heureuses réformes
sortie d'amusements, dont la
se fait le sujet de plusieurs
ableaux de l'école flamande.
des notices sur les *ducasses*
tistique du département du
as les tom. I et III des *Archi-*
ues du Nord. D-G.

INT (ARMAND-GUI-SIMON,
capitaine de vaisseau dans la
çaise, et membre de la Con-
onale. Né à Paris, vers 1741,
le noble de la Bretagne, il a
ques ouvrages et est célèbre
sa fin malheureuse. Voy. GI-
LONDINS et M^{me} DE DURAS.

H, ville forte de la presqu'île
iom, dans le gouvernement
uride (voy.), sur le golfe de
c un port important pour le
de la mer Noire et de celle
it l'empereur Alexandre or-
erture à tous les vaisseaux en
trouve un établissement de
Kertch et Iénikaleh, situés
ntance l'un de l'autre, dépen-
nême administration munici-
nt ensemble environ 4,600
ui sont pour la plupart des
és à la suite de l'expédition
rlof, des Arméniens et des
alentours sont très fertiles; ils
le meilleur vin de la Crimée;
vient sans culture. On y élève
considérable de chevaux, de
ngora et d'Astrakhan, et des
s et grises d'Astrakhan. On y
aucoup de sel de mer, ainsi
ce d'argile très fine.

roisainage de Kertch, se trou-
ines des anciennes villes de
résidence de Mithridate-le-
y mourut, et de Nymphée. La
us élevées près de Kertch porte
ard'hui le nom de *siège de Mi-*
passe pour être le tombeau de
nt et du Bosphore. Les fouil-
tés faites, depuis 832, autour
:op. d. G. d. M. Tome XV.

de Kertch et dans la presqu'île de Taman,
où s'élevait autrefois la ville florissante
de Phanagoria (aujourd'hui Taman), ont
fait trouver des urnes cinéraires, des ob-
jets relatifs aux sacrifices, des inscriptions
grecques, des figures et des groupes sculp-
tés, et d'autres monuments précieux de
l'antiquité qui ornent aujourd'hui le Mu-
sée de la ville de Kertch. S.

KESELSDORF, village à une lieue
de Dresde, dans les environs duquel
on trouve des houillères considérables,
mais célèbre surtout par la bataille que
le prince Léopold de Dessau (voy.),
à la tête des Prussiens, livra, le 15 dé-
cembre 1745, aux Saxons, commandés
par le duc de Weissenfels et le feldma-
rôchal Rutowski.

Trois fois les Prussiens avaient inutile-
ment tenté d'enlever une batterie de 30
canons, défendue par des grenadiers, que
les Saxons avaient établies sur leur aile gau-
che, lorsque ces derniers, quittant leurs
retranchements pour se mettre à la pour-
suite des assaillants, furent tout à coup
repoussés par les dragons de Bonin. Pen-
dant ce temps, le général Lehwald tourna
le flanc des Saxons, qui furent délogés et
battus après la résistance la plus énergi-
que. Pour les résultats de cette bataille,
voy. l'article ФАЭДЗАК II, T. XI, p.
639. Z.

KETAB AL AGANI, ou Livre des
poésies, recueil très important de mor-
ceaux de la littérature arabe, dont il
existe un manuscrit à la Bibliothèque
royale de Paris et un autre à celle de
l'Académie des Sciences de Saint-Péters-
bourg. L'auteur de ce recueil est el Isfa-
hani. Silvestre de Sacy et M. Kosegar-
ten (voy. ces noms) en ont publié des
extraits. X.

KEW, jardin royal situé à environ 3
lieues de Londres, sur les bords de la Ta-
mise que l'on traverse sur un joli pont.
L'emplacement de ce jardin était mal
choisi, et l'art a dû, pour l'embellir, lut-
ter contre une nature ingrate. De nom-
breuses fabriques, disposées avec plus ou
moins de goût, des temples en miniature,
des ruines, un ermitage rustique, une
mosquée turque, une pagode chinoise de
163 pieds de hauteur et formée de 10
étages superposés, attirent les regards

à tous les autres. Le procédé de M. Berzélius, par la voie sèche, consiste à opérer la fusion d'une partie de sous-carbonate de potasse et de deux parties de sulfure d'antimoine réduit en poudre très fine : il se forme un culot d'antimoine métallique que recouvre une masse jaunâtre, qu'il ne s'agit plus que de soumettre à l'action de l'eau bouillante. Le kermès se dépose après filtration, comme dans les autres procédés; on obtient ainsi beaucoup de kermès, mais il est loin d'être aussi beau que celui qu'on prépare au moyen du procédé de Cluzel.

Le kermès préparé par les deux carbonates alcalins est de même nature; il ne diffère que par l'intensité de la couleur. On a essayé de le préparer par les alcalis caustiques, mais on a remarqué qu'il était beaucoup plus pâle et que son action médicale était aussi plus faible.

Les chimistes ne sont pas d'accord sur la composition du kermès : cette dissidence d'opinion tient à ce que le kermès, quoique préparé par des méthodes semblables, n'a pas toujours la même composition.

La liqueur de laquelle se dépose le kermès contient du sous-carbonate de soude en excès, un peu d'oxyde d'antimoine et du sulfure de sodium; on peut en retirer encore du kermès en la traitant par un nouveau sulfure d'antimoine. Cette même liqueur, traitée par les acides, dépose encore du kermès et laisse dégager du gaz hydrogène sulfuré, accompagné d'acide carbonique.

Le kermès se reconnaît aux caractères suivants : à l'état de pureté, il est d'un beau rouge-pourpre foncé; son aspect est velouté; il a une assez grande légèreté et paraît formé de très petites granulations, au milieu desquelles on voit quelques cristaux tronqués d'oxyde d'antimoine; il développe une légère saveur métallique quand on le garde dans la bouche; il n'a point d'odeur. Le kermès est insoluble dans l'eau froide; il se décolore à la lumière et passe au blanc-jaunâtre; il fond à une haute température; les acides forts le décomposent pour former des sels d'antimoine, après en avoir dégagé l'hydrogène sulfuré. On assure qu'il est parfois falsifié avec la poudre de santal rouge.

Ce composé, bien qu'il ait peu de vogue, est encore en faveur aux praticiens modernes. On l'administre en pilules, sous forme de lozenges, ou bien encore introduit dans des potions appropriées. C'est un remède pour les affections des systèmes respiratoire et lymphatique. L'emploi du kermès paraît avantageux dans les catarrhes chroniques, l'engorgement du poumon, etc. (On administre à la dose de 5 à 10 centigrammes, au-dessus de 3 décigr., il agit comme purgatif. Les médecins militaires recommandent le kermès à la dose de 10 centigrammes dans le traitement de la gonorrhée : il semble agir alors comme résolutive et d'une manière analogue à la méthode de Rasori.)

Il existe un kermès natif que l'on trouve en Auvergne, en Hongrie, en Saxe, en Angleterre et en Suède. On l'est souvent combiné avec l'arsenic. On le présente en cristaux capillaires, d'un éclat soyeux, et paraît composé de sulfure d'antimoine et d'un atome de du même métal.

KERMESSE (*kerk-messe*) fête nationale qui a lieu le jour anniversaire de la dédicace de l'église. Ces fêtes se célèbrent par de grandes réjouissances en Flandre et dans toute la Belgique. Les Belges les appelle aussi *duccasses*, mot dérivé probablement, par corruption, de *duccas*. Les danses, les régals, les libations à l'arquebuse et autres plaisirs (*vooy*), dont ces fêtes (*vooy*) sont l'origine, sont indispensables à ces réjouissances, dont on quelquefois l'éclat par des parades où l'on fait figurer des mannequins grotesques, et par des scènes mythologiques ou historiques, égayées par de nombreuses grotesques. Autrefois les paroisses et les corporations riches de luxe et de dépense pour ces fêtes, la licence était extrême. Aussi plusieurs souverains de la Belgique ont eu pour but, dès le xvi^e siècle, de remédier à ces abus scandaleux des kermesses. Le goût des Flamands pour ces fêtes a toujours triomphé des efforts du gouvernement. L'empereur Joseph II

1756, que toutes les kermesses de
pe se célébreraient le même jour,
à dire le deuxième dimanche après

Cet édit est tombé en désuétude
les autres. Cependant, les progrès
ivilisation et l'amélioration de la
ont opéré d'heureuses réformes
de sorte d'amusements, dont la
oyenne fait le sujet de plusieurs
nts tableaux de l'école flamande.
ave des notices sur les *ducasses*

Statistique du département du
t dans les tom. I et III des *Archiv-
toriques du Nord*. D-G.

SAINTE (ARMAND-GUI-SIMON,
ou), capitaine de vaisseau dans la
française, et membre de la Con-
nationale. Né à Paris, vers 1741,
unille noble de la Bretagne, il a
quelques ouvrages et est célèbre
par sa fin malheureuse. Voy. GI-
GIRONDEINS et M^{me} DE DURAS.

KTCH, ville forte de la presqu'île
de nom, dans le gouvernement
de Tauride (voy.), sur le golfe de
avec un port important pour le
res de la mer Noire et de celle
dont l'empereur Alexandre or-
l'ouverture à tous les vaisseaux en
On y trouve un établissement de
naire. Kertch et Iénikaleh, situés
à distance l'un de l'autre, dépen-

la même administration munici-
ls ont ensemble environ 4,600
ts, qui sont pour la plupart des
migrés à la suite de l'expédition
de Orlof, des Arméniens et des
Les alentours sont très fertiles; ils
ont le meilleur vin de la Crimée;
ier y vient sans culture. On y élève
bre considérable de chevaux, de
d'Angora et d'Astrakhan, et des
noires et grises d'Astrakhan. On y
a beaucoup de sel de mer, ainsi
espèce d'argile très fine.

Le voisinage de Kertch, se trou-
ve des ruines des anciennes villes de
Mithridate-le-
qui y mourut, et de Nymphée. La
le plus élevée près de Kertch porte
aujourd'hui le nom de *siège de Mi-*
re, et passe pour être le tombeau de
la Pont et du Bosphore. Les fouil-
ont été faites, depuis 1832, autour
encyclop. d. G. d. M. Tome XV.

de Kertch et dans la presqu'île de Taman,
où s'élevait autrefois la ville florissante
de Phanagoria (aujourd'hui Taman), ont
fait trouver des urnes cinéraires, des ob-
jets relatifs aux sacrifices, des inscriptions
grecques, des figures et des groupes sculp-
tés, et d'autres monuments précieux de
l'antiquité qui ornent aujourd'hui le Mu-
sée de la ville de Kertch. S.

KESSELSDORF, village à une lieue
de Dreade, dans les environs duquel
on trouve des houillères considérables,
mais célèbre surtout par la bataille que
le prince Léopold de Dessau (voy.),
à la tête des Prussiens, livra, le 15 dé-
cembre 1745, aux Saxons, commandés
par le duc de Weissenfels et le feldma-
réchal Rutowski.

Trois fois les Prussiens avaient inutile-
ment tenté d'enlever une batterie de 30
canons, défendue par des grenadiers, que
les Saxons avaient établies sur leur aile gau-
che, lorsque ces derniers, quittant leurs
retranchements pour se mettre à la pour-
suite des assaillants, furent tout à coup
repoussés par les dragons de Bonin. Pen-
dant ce temps, le général Lehwald tourna
le flanc des Saxons, qui furent délogés et
battus après la résistance la plus énergi-
que. Pour les résultats de cette bataille,
voy. l'article *Фредрикс II*, T. XI, p.
639. Z.

KETAB AL AGANI, ou Livre des
poésies, recueil très important de mor-
ceaux de la littérature arabe, dont il
existe un manuscrit à la Bibliothèque
royale de Paris et un autre à celle de
l'Académie des Sciences de Saint-Péters-
bourg. L'auteur de ce recueil est el Isfa-
hani. Silvestre de Sacy et M. Kosegar-
ten (voy. ces noms) en ont publié des
extraits. X.

KEW, jardin royal situé à environ 3
lieues de Londres, sur les bords de la Ta-
mise que l'on traverse sur un joli pont.
L'emplacement de ce jardin était mal
choisi, et l'art a dû, pour l'embellir, lut-
ter contre une nature ingrate. De nom-
breuses fabriques, disposées avec plus ou
moins de goût, des temples en miniature,
des ruines, un ermitage rustique, une
mosquée turque, une pagode chinoise de
163 pieds de hauteur et formée de 10
étages superposés, attirent les regards

des promeneurs, qui sont admis tous les jours, à l'exception du dimanche. Mais le principal intérêt de Kew consiste dans sa magnifique collection de plantes exotiques, particulièrement de plantes tropicales, du Cap, de la mer du Sud et de la Nouvelle-Hollande; ces dernières sont dues en partie aux soins de sir Joseph Banks (*voy.*). On y remarque aussi la volière, une belle orangerie, une serre de 100 pieds de long sur 80 de large, chauffée par la vapeur. Kew était le séjour favori de George III; ce prince y commença la construction d'un palais neuf pour remplacer l'ancien, qui est petit et d'un style gothique. A. B.

En 1768, John Hill fit connaître les richesses de ce jardin par un catalogue intitulé *Hortus Kewensis*. Mais Kew doit davantage au jardinier Guillaume Aiton, né en 1731 dans le comté de Lanarck (Écosse), qui s'éleva au rang des premiers botanistes anglais par son ouvrage portant le même titre : *Hortus Kewensis, or a catalogue of the Plants cultivated in the royal botanic garden at Kew*, 1789, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est fait avec beaucoup de méthode et de précision; il indique toutes les plantes cultivées dans ce jardin; le nom de chaque espèce est suivi de la phrase linnéenne qui en exprime les caractères distinctifs; ses variétés, son origine et sa culture y sont désignés avec un soin tout particulier. On y trouve la description des plantes rares et nouvelles et l'époque où chacune de ces plantes a été introduite en Angleterre, ainsi que le nom des personnes à qui on les doit. Aiton mourut en 1793. Ses deux fils lui succédèrent. Z.

KHAKAN, *voy.* KHAN et KHAZARS.

KHALIFE, KHALIFAT, mots que nous avons empruntés aux Arabes, et qui signifient *vicair*, *lieutenant*, *vicariat*, ont occupé une grande place dans les annales du monde et surtout dans les fastes de l'Orient en devenant le titre des successeurs de Mahomet. Le prophète-législateur des Musulmans, le fondateur de l'empire arabe, ne laissant point d'enfants mâles, sembla désigner pour son successeur, non point Ali (*voy.*), son gendre et son cousin-germain, mais Abou-Bekr (*voy.*), son beau-père, qu'il avait souvent chargé, en

son absence, du gouvernement de et des fonctions suprêmes du monde et à qui il venait encore de le pendant sa dernière maladie. A de Mahomet, l'an 632 de J.-violente discussion sur le choix successeur s'étant élevée entre nous de la Mecque et ses amis de Abou-Bekr proposa pour candidat et Abou Obeldah; mais comme étaient toujours partagées, Omar pour mettre fin à la dispute, et la candidature : ayant pris le nom de Abou-Bekr, il lui jura foi et obéissance et son exemple entraîna l'adhésion d'Abou-Bekr ne prit, par humilité, que le titre de *khalife* (*ressort* du prophète de Dieu). Ayant fini son pèlerinage de la Mecque, il laissa son retour, la garde de Médine à Omar Othman, avec le titre de *calife* pour autant cette préférence inscrite sur son testament que la justice et la connaissance. Il y nomma Omar son successeur, choix qui fut généralement approuvé. Omar fut revêtu du titre de *khalife* (*ressort* du prophète de Dieu), pontife des Musulmans (ce mot), le nom de khalife a prévalu, et s'est étendu à sa signification jusqu'à *vicair de Dieu*. Omar n'ayant pas voulu par délicatesse, laisser le khalifat à son fils, nomma six commissaires qui élurent Ali, à qui Ali succéda aussi par élection. Ces quatre premiers khalifes sont honorés par tous les Musulmans orthodoxes des titres de *khalife* directs et de *Tchithan* (directs) favoris. Leurs noms sont inscrits dans les mosquées après ceux de Haran et de Houcein, et ces deux fils d'Ali ont été reconnus comme khalifes légitimes, quoiqu'ils ne fussent que des successeurs de khalife après son père. Mais la vénération pour ces khalifes, n'est le seul des cinq qui mourut sans laisser de successeur. L'élection libre des quatre premiers khalifes a valu à leur sacerdoce le nom de *khalifat*. Mais les schiites, sectaires de Ali, font nulle mention de ses trois autres successeurs, qu'ils regardent comme

droits. Telle est l'origine de la guerre, des divisions et des longues et sanglantes guerres entre les Musulmans sunnites ou orthodoxes et les chiïtes (*voy.* ci-dessus) ou hérétiques. Les premiers réunissaient en leur personne le sacerdoce et leur premier devoir. Les seconds étaient les dépositaires du Koran et de la loi. Ils étaient à la fois pontifes, juges et princes, dignités qui, dans l'esprit de l'islamisme, ont des pouvoirs distincts et des fonctions particulières. Sous leur direction, l'islamisme fit des progrès rapides : dans l'espace de 24 ans, ils achevèrent de soumettre l'Arabie ; ils conquièrent la Syrie, la Mésopotamie, l'Égypte, l'Éthiopie, et commencèrent la conquête de l'Afrique, bien qu'ils ne commandassent pas leurs armées en personne. Leur autorité ne s'était mise à la tête de ses vassaux que pour défendre ses droits et ses intérêts, et elle fut bientôt attaquée par ses ennemis naturels, les sectaires rafedhites.

Abou-Moussab, gouverneur de la Syrie, ayant levé ses armes contre Ali, sous prétexte de venger la mort d'Osman, son parent, il se porta héritier, quoique celui-ci n'était qu'un jeune enfant, et triompha par la perfidie plus que par la force. Le khalife, pour se débarrasser de sa valeur, le fit s'emparer du khalifat, l'an 40, après l'assassinat d'Ali et l'abdication de Haçan, et le rendit héréditaire dans la dynastie des Ommeyyades (*voy.* ci-dessus). Il fut le fondateur, et qui, à l'exception de Walid I^{er} et d'Omar II, ne compta que des princes vicieux, cruels ou féroces. Cependant, par les talents militaires généraux et l'intrépidité de leurs chefs, ils reculèrent prodigieusement les limites de l'empire musulman. Ils envahirent presque toute l'Asie-Mineure, et s'avancèrent jusqu'à Constantinople, qu'ils prirent plus d'une fois inutilement, et s'avancèrent au nord jusqu'à la chaîne des Alpes. Sous le règne de Walid I^{er}, le plus brillant de la dynastie, les peuples se soumettent, vers l'orient, les provinces septentrionales de l'Inde, la Transoxiane, le Turkestan, et, parvenus aux limites de la Chine, ils forcent, par simple députation, le souverain de l'empire à envoyer des présents au

khalife et à lui payer un tribut annuel. Déjà maîtres, vers le couchant, des côtes septentrionales et occidentales de l'Afrique, ils franchissent les colonnes d'Hercule et réduisent l'Espagne sous leur domination. Ils soumièrent aussi les îles de Chypre, de Rhodes, de Sardaigne, de Corse et les Baléares ; mais leurs descentes en Sicile et leurs ravages sur les côtes d'Italie ne furent que passagers, et la victoire de Charles-Martel mit pour jamais un terme à leurs invasions en France.

Les succès des Ommeyyades sont d'autant plus étonnants qu'ils avaient eu à lutter contre Houceïn, deuxième fils d'Ali, puis contre Abd'Allah, fils de Zobéir, qui, pendant 13 ans, leur disputèrent avec acharnement le titre de khalife et la souveraineté de l'Arabie et de l'Irak ; et que deux fois l'avènement au khalifat de deux princes collatéraux avait provoqué des révoltes et des guerres civiles qui, sous Merwan II, le second de ces princes, entraînaient, l'an 749, la chute de cette dynastie qui avait duré 89 ans et donné 14 khalifes dont aucun ne s'est distingué comme protecteur des arts, des lettres et des sciences.

Le sacerdoce des Ommeyyades et des Abbassides, leurs successeurs, n'ayant pas eu cette légitimité qui caractérisait celui des premiers khalifes élevés sur la chaire de Mahomet, par l'assentiment unanime des Musulmans, leur khalifat est réputé imparfait ; mais cependant leur monarchie universelle est regardée comme légitime.

Les Abbassides (*voy.* ci-dessus) descendaient d'Abbas, un des oncles de Mahomet. Dès l'an 722, Mohammed, arrière-petit-fils d'Abbas, avait annoncé ses prétentions au khalifat, comme appartenant de plus près que les Ommeyyades à la famille du prophète. Les peuples du Khorasân, gagnés par ses émissaires, se déclarèrent pour lui, et arborèrent le noir, couleur des Abbassides, en opposition des Ommeyyades qui avaient adopté le blanc. Son fils Ibrahim fut puissamment soutenu dans cette province par son général Abou-Moslem ; mais vaincu lui-même, pris et mis à mort, il transmit ses droits à son frère Aboul-Abbas Abd'Allah, qui vit triompher sa cause par la valeur de ses deux oncles,

non moins que par leurs cruautés. Reconnu khalife à Koufah, dans l'Irak, il fut le premier des 37 que sa race a donnés à l'islamisme. Mais cette révolution ne s'accomplit qu'après une longue et sanglante lutte qui s'étendit sur toutes les parties de l'empire et dont lui-même ne vit pas la fin.

Les trois premiers khalifes avaient résidé à Médine. Ali transféra sa résidence à Koufah (*voy.*). Les Ommeyades avaient choisi Damas pour leur capitale. Aboul-Abbas qui s'était fixé dans l'Irak, abandonna Koufah pour Anbar, puis pour Hachemiah qu'il avait fait bâtir; mais Abou-Djafar Abd'Allah Al-Mansour, son frère et son successeur, ayant fondé Bagdad (*voy.*), y établit le siège du khalifat; cette cité fameuse devint, sous lui et sous plusieurs de ses successeurs, un foyer de lumières qui de là se répandirent dans l'Europe devenue barbare. Ce ne fut que passagèrement que Motassem et quelques autres khalifes séjournèrent à Sermenraï ou Samarah; aucun prince de cette dynastie n'a résidé à Damas*.

Plusieurs monarques abbassides se distinguèrent par d'éminentes qualités. Cependant parmi ceux-là même, il y en eut qui commirent des actes de perfidie et de cruauté. Cette race fut si féconde que du temps d'Al-Mamoun (*voy.*), l'an 816, elle comptait 33,000 individus vivants, dans diverses parties de l'empire; et pourtant ce fut sous cette dynastie que la domination musulmane, loin de s'étendre et de se consolider, tendit constamment à s'affaiblir et à se démembrer. Cette décadence eut diverses causes : 1^o les prétentions et les entreprises sans cesse renaissantes et presque toujours malheureuses des Alides pour renverser le khalifat ou pour en arracher des lambeaux; 2^o des discussions théologiques, provoquées ou favorisées par quelques khalifes, notamment par Al-Mamoun et par Motassem son successeur, qui, assurant avec raison que le Koran était l'ouvrage de l'homme et n'avait pas été envoyé du ciel à Mahomet, eurent le tort d'exercer des persécutions plus ou moins cruelles contre les Musulmans

(*) Le lecteur voudra bien corriger dans ce sens ce qui a été dit par erreur à l'art. ABBASSIDES.

zélés et fanatiques qui soutenaient au contraire; 3^o des sectes, des idées nouvelles qui ajoutèrent aux maux des guerres étrangères et des révolutions politiques celui des troubles réels; 4^o l'ambition qui alluma sous les brandons de la discorde parmi les membres de la race régnante et qui, par un assassinat, donna tour à tour l'empire à un neveu, à l'oncle, au frère, au fils, au khalife dépossédé; 5^o une milice instituée par Motassem l'an 834, composée de prisonniers de guerre ou de esclaves : menés sur les frontières orientales au-delà du fleuve Djihoun ou Djouh, qui, au lieu de défendre le territoire, elle formait la garde, l'ensanguinant par son insubordination et par son orgueil et les révoltes de ses chefs qui partaient au démembrement de l'empire; l'indolence et la mollesse devenus quelque sorte héréditaires, depuis le temps de Motawakkel en 861, parmi les khalifes, qui finirent par abandonner de leur empire à un ministre le soin de se plonger dans les délices ou pour se livrer aux pratiques de dévotion minutieuse. Dès lors, et à partir de la tête de leurs armées, la grande caravane des pèlerins à Mecque, ils ne se réservèrent plus le vain honneur d'entonner la prière publique, tous les vendredis, dans la mosquée de Bagdad, et d'y faire la *khotbah* ou prière, et, plus tard, se contentèrent même de savoir le nom y était mentionné et qu'il était sur les monnaies. Pour se dédommager de ces vexations qu'ils ne pouvaient à essuyer, ils faisaient payer fort cher le droit qu'ils s'étaient réservé de donner à des gouverneurs rebelles, à des usurpateurs, à des conquérants étrangers; ils n'avaient pu triompher, des titres, des distinctions honorifiques, la investiture solennelle des provinces qu'ils s'étaient emparés, la patente qui légitimait leur usurpation, l'épée, le dard, les timbales et le privilège de battre monnaie. La création de la dignité de *d'émir al omrah* (prince des provinces) par le khalife Radhi-Billah, dans l'an 935; mais ses successeurs n'en firent pas toujours librement : plu-

de turque s'en emparèrent, et bientôt au pouvoir des quelques dynasties, qui s'en virent de prééminence sur les autres musulmans.

Pendant plus d'un siècle, les dynasties abbassides eussent continuées en personne, l'épave de l'empire est celle d'un démembrement. L'Espagne fut une province et reconquis par Abd-er-Rahman I^{er} (voy.), la vengeance des Abbassides et de sa famille, y releva, en Espagne des Ommeyyades, ou de ses branches, dite des Abbassides parce qu'il descendait du khalife Merwan I^{er}. Mais son fils Hecham I^{er} (et non pas son cinquième successeur immédiat) prit le titre de khalife, comme erreur (T. I^{er}, p. 20, et ailleurs) contentèrent de celui d'émir ou roi. — La même année et de 33 ans, la partie nord-occidentale fut enlevée à la domination des khalifes, sans qu'ils connurent leur autorité pontificale partagée entre trois dynasties, les Médrarides et les autres de ce nom, T. IX, p. 198). Après, Ibrahim, fils d'Aglab, prit la partie orientale, pour son cousin-al-Raschid (voy.), s'y établit indépendant, et la dynastie fondée par lui, posséda Tripoli, Aïrowan, Alger et la Sicile. Les dynasties disparurent en 908, les Obéïdides ou Fatimides prétendant issus d'Ali et de son frère, rognèrent les titres de khalife *moamenin*, et devinrent bientôt ennemis et rivaux des Abbassides. Ce fut dans ces circonstances qu'Abd-er-Rahman III (voy.), de Sicile et d'Espagne, arriva en 912, et ne voulant rester que chef spirituel et temporel des musulmans, prit les titres qu'il transmit, avec son frère, aux Merwanides, ses successeurs, le schisme fut alors continué par les musulmans, car il y eut trois khalifes qui se lan-

çaient réciproquement des anathèmes.

Celui qui régna à Bagdad, bien qu'extrêmement circonscrit dans le cercle du territoire soumis à sa juridiction temporelle, comptait néanmoins bien plus de partisans que ses adversaires. Un certain prestige qui environnait son autorité pontificale suffit longtemps pour contenir dans une sorte de respect les souverains qui s'étaient élevés dans la partie la plus orientale de l'empire et jusque dans le voisinage de la capitale. Aussi, les Tahérides, dans le Khorasân; les Samanides, dans la Transoxane et dans toute la Perse orientale; une branche d'Alides et les Zayarides, dans les provinces caspiennes; les Hamdanides, à Mossoul et à Alep; les Okaïlides et les Merwanides, à Mossoul et dans le Diarbekr; les Zéïadides, dans l'Yémen; les chérifs Okaïdarides et Folaïfahides, à la Mecque; les Thoulounides et ensuite les Ikchidides, en Égypte et en Syrie; les Gaznévides (voy.), dans le Khorasân et l'Hindoustan; tous ces princes, spoliateurs du khalifat, montraient beaucoup d'égards pour les khalifes abbassides, leur envoyaient des présents, et tenaient à la vanité de recevoir d'eux les signes d'honneur et le diplôme d'investiture. Quelques-uns de ces princes ne laissaient pas de prendre part aux révolutions du khalifat et de commettre des hostilités pour le moindre mécontentement. D'ailleurs, le vain hommage qu'ils rendaient au vice-roi de Mahomet, ou commandeur des croyants, ne les forçait pas à lui fournir des troupes et de l'argent, et l'on vit plus d'un de ces pontifes-rois manquer du nécessaire, chercher un asile, et l'un d'eux même mendier à la porte d'une mosquée.

Les dangers les plus imminents qu'ait courus le khalifat des Abbassides, les époques les plus critiques, les plus avilissantes où il se soit trouvé, c'est lorsqu'en 876 et 879, il fut attaqué par le fameux Yakoub, fondateur de la dynastie des Soffarides dans le Séïstan, vers les frontières de l'Inde. Il faut citer aussi la révolte des Zendjes, fanatiques sectateurs d'Ali, qui, pendant 15 ans, conquièrent et ravagèrent l'Irak depuis Basrah jusqu'aux environs de Bagdad, et ne furent détruits qu'en 883; les malheurs bien plus terri-

influence s'accrut d'abord par de la Syrie et de l'Arabie, où les progrès, et par l'inquiétude furent aux Abbassides, leurs rivaux lorsque le nom de Mostanser d'Égypte, eut été proclamé sur la mosquée de Bagdad, en déclinant la puissance fatimide des Zéirides s'était insensiblement effrangée de la domination et de la suprématie spirituelle des Fatimides qui lui avaient cédé, moyennant un tribut, leurs états en Afrique ; cette dynastie finit même par l'autorité pontificale des Abbassides, en raison de leur éloignement ; ils ne pouvaient lui porter ombrage. Les Zéirides qui enlevèrent aux Zéirides, dans l'Afrique occidentale, fondèrent Maroc, et qui s'empressèrent de l'Espagne, prirent le titre de khalife, pour ne pas heurter de front les Abbassides et les Fatimides : ils ne reconnurent ni les uns ni les autres pour chefs de l'islamisme, ils prirent les deux titres qu'ils se partageaient, et adoptèrent celui d'*émir al* (prince des Musulmans).

Al-Mansour, qui joignit à ces noms un de ces surnoms familiers aux Abbassides et aux Fatimides ; et ses successeurs imitèrent son exemple. Leur khalifat finit à la mort du dernier, en 1268 ; mais, depuis quelques années, il n'était plus reconnu que dans le royaume, ou pour mieux dire, dans la province de Maroc ; l'Espagne et tout le reste de l'Afrique leur avaient échappé. Yaghmour-Assan, qui fonda, en 1244, la dynastie des Zéianides et le royaume de Tlemsen, se prétendant issu de Mahomet et d'Ali, prit le titre de khalife qu'il porta jusqu'à sa mort, en 1282, mais auquel ses successeurs renoncèrent. Plusieurs princes mérinides, destructeurs des Almohades, dans les royaumes de Fez et de Maroc, ont porté le titre et quelque surnom de khalife. Ils furent imités par les Hafsides, qui, à la même époque, avaient fondé le royaume de Tunis. Lorsque saint Louis assiégea cette ville, en 1270, le prince régnant portait un surnom fort commun parmi les khalifes de toutes les dynasties, Mostansar-Billah.

Enfin dans l'Yémen, vers la fin du siècle précédent, un prince ayoubide (*voy.*) de la race de Saladin avait usurpé aussi le titre de khalife, adopté la couleur verte, qui était celle des descendants de Mahomet, et ajouté au bas de sa robe une queue longue de 20 coudées, pour surpasser celle des khalifes de Bagdad.

Il était réservé aux Abbassides de survivre à tous ces khalifats éphémères et de jouir encore, sinon de la puissance, du moins d'une partie des honneurs et du respect qu'avaient obtenus leurs ancêtres. Après la prise et la ruine de Bagdad, deux princes de cette famille se sauvèrent, l'un à Damas, l'autre en Égypte. Ce dernier fut bien accueilli par Bibars, sultan mamelouk qui, après avoir fait constater juridiquement ses titres et ses droits, se fit proclamer khalife, en 1260, malgré son teint olivâtre qui indiquait au moins qu'il avait eu pour mère une négresse : il lui monta une maison splendide, se fit donner par lui l'investiture du trône d'Égypte, et lui fournit des troupes contre les Mongols. Mostanser fut accueilli en Syrie par son parent, recouvra quelques places dans l'Irak ; mais il fut pris et tué par l'ennemi,

au bout de six mois. Hakem, arrivé de Syrie, fut reconnu khalife en Égypte; mais Bibars ne lui laissa que de vains honneurs sans autorité et ne lui accorda qu'un modeste logement. Hakem vécut ainsi plus de 40 ans et eut quinze successeurs, dont quelques-uns furent déposés; mais aucun ne périt de mort violente. Ils étaient reconnus dans divers pays, mais seulement comme les vicaires du prophète. L'un d'eux reçut, en 1380, une ambassade solennelle du sultan othoman Bajazet I^{er}, à qui il donna l'investiture de ses états. Un autre fut proclamé sultan d'Égypte, en 1412, et interrompit pendant quelques mois la série des Mamelouks. Enfin le 17^e ayant été fait prisonnier, en 1516, lorsque les Turcs conquièrent l'Égypte, fut emmené à Constantinople par Sélim I^{er}, auquel il transmit le titre et les prérogatives du khalifat, en échange de sa liberté et d'une pension. Il retourna en Égypte, y mourut en 1538, et fut le dernier khalife de sa race.

Le titre de khalife n'a rien ajouté à la puissance ni à l'inviolabilité des princes de la maison othomane, quoiqu'il leur ait donné le caractère de chef de l'islamisme, aux yeux de tous les souverains et de tous les peuples musulmans des sectes orthodoxes, même des chérifs de la Mecque et de Maroc qui sont, ou qui se disent, issus de la race de Mahomet. Ce titre est d'ailleurs tombé aujourd'hui dans une sorte de dégradation, car il est donné à des lieutenants obscurs d'Abd-el-Kader en Afrique.

H. A-D-T.

KHAN, KHAKHAN, ILKHAN. Les historiens se servent de deux noms différents pour désigner des souverains mongols, *Khan* et *Kdan*. Le premier, qui est commun à la langue mongole et aux autres dialectes tatares, fut celui que prit Tchinghiz; il passa depuis à une partie des princes de sa famille. Quant au nom de *kân*, le premier monarque qui le porta fut Oktai, qui le transmit à ses successeurs, à l'exclusion de tous les autres princes mongols. Ce titre était sans doute supérieur à celui de *khan*, puisque les empereurs de la principale dynastie l'avait adopté pour se distinguer des autres khans, sur lesquels ils exerçaient le droit de suzeraineté. Il faut sans doute en rapporter l'origine à la

prononciation un peu altérée du *khan* ou *khakan*, qui parait au titre donné aux monarques mongols qu'à ceux des Avars, des Khans, quelques autres peuples. Chez les (voy.), le *khakan* était un surnom nominal que réel, bien qu'extrêmement vénéré; le pouvoir était exercé par un inférieur que plusieurs historiens désignent par le titre de *beg*.

Quant au mot *ilkhân*, dit M. Mère que nous prenons ici pour c'est le titre que tous les historiens donnent aux princes mongols qui ont en Perse; et ces monarques le prennent en effet, ainsi qu'on peut le voir par les lettres d'Argoum et d'Oldjaïtoï se compose du titre de *khan* et de *il* qui, dans la langue persane et de des Turcs orientaux, a plusieurs significations; 1^o il désigne une nation, une tribu, une plé; 2^o c'est un adjectif qui signifie soumis, obéissant; 3^o il exprime hommes en général. Dans le *Tarikh*, on trouve en marge cette espèce de « Dans la langue des mongols, a grand. » Si l'auteur de cette note bien instruit, le terme *ilkhân* désigne donc le grand *khan*.

Les souverains mongols, quoiqu'ils fussent de vastes empires immenses, et conservèrent, du moins à l'extérieur, une extrême modestie, et se contentaient de porter le titre de *kân* ou de *khan* sans ajouter aucun de ces surnoms pompeux que la vanité des Orientaux a pris d'une manière ridicule. Les princes de la maison othomane conservèrent longtemps la même indifférence; titres ampoulés que leurs descendants cherchèrent ensuite avec empressement.

Après avoir été porté par les conquérants asiatiques que l'Égypte repoussa et détruisit, le titre de *kân* plus aujourd'hui qu'une espèce de traduction des mots *chef*, *gouverneur*. Le dictionnaire persan d'Halimi tente de le rendre par les mots *haute*, *éminent* et *puissant seigneur*.

KHANDEISCH, voy. IRAN ET KAN.

KHARATCH, KHARADJ ou tribut payé par les personnes ou les étrangers à l'islamisme, aux suc-

met. Cet impôt, que jadis des leurs chrétiens devaient déposer aux pieds de Sa Hautesse, ne s'acquittait dès que la Sublime-Porte était redoutable. Aujourd'hui, il n'est guère que les hospodars (*voy.*) de Moldavie, qui paient l'impôt. Le pacha d'Égypte vient aussi verser l'impôt. Avant la prise d'Alger, les Barbaresques recevaient le kharizim de plusieurs souverains de l'Europe. On se sert plus que les rayas (*voy.*), du territoire de l'empire, qui acquittent l'impôt du rachat de chaque tête de *rdji-raïs*, espèce de capitation), de l'enivrement de leurs conquêtes, les rayas voulaient autrefois imposer l'impôt sur la terre.

Les rayas, qu'on nomme aussi *kharizim* ou *kharadj*, sont divisés en provinces imposées diversement suivant de leurs revenus. La manière de payer cet impôt fut souvent vexatoire. Mahmoud II (*voir le Moniteur universel* du 26 avril 1834) forma des provinces dans chaque province, dans la voix des notables rayas put entendre pour obtenir la réforme qui n'avaient jamais profité au Sultan de la Porte. J. C. T.

KHARIZM ou **KHARIZM**, pays de la dite indépendante, à l'est de la Caspienne, au sud de la mer d'Aral, au nord de la Perse. Il est traversé par le fleuve Oxus. C'est la patrie des Chorasmien qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la Perse. Le Kharizm au moyen-âge, des chahs ou rois par lesquels qui étaient parvenus même à soumettre les provinces voisines. En 1221, les khans essayèrent d'arrêter sur le fleuve de l'Indus les hordes mongoles dirigées par Tchinghiz-Khan; mais leur chef, Djelal-Eddin ayant été vaincu et s'échappant dans le fleuve avec son sérail, se dispersa, et 4,000 Kharizmiens jetèrent dans l'Indus comme leur chef pendant Djelal-Eddin parvint à se sauver, mais il fut tué plus tard par les Mongols, et le Grand-Mogol s'empara du

Kharizm est aujourd'hui réuni, en partie, à la KHIVIE ou pays de Khiva. Les contrées soumises au khan

de Khiva sont généralement des steppes arides; il n'y a que les bords du Djihoun qui, bien arrosés au moyen de canaux d'irrigation, présentent une belle culture, et produisent en assez grande abondance du blé, de l'orge, de la soie, du coton, du sésame, du lin, etc. On y voit de beaux vergers, et des vignes qui donnent un raisin excellent. On n'exploite point les mines de métaux précieux qui existent dans le pays; on trouve de beaux bois de construction dans les forêts du nord, et on élève assez de chameaux et de bestiaux dans les grandes steppes, pour pouvoir en exporter une partie. Khiva a un climat chaud et sec; l'hiver y est de peu de durée. *Voy. KHOVARESM.*

Après avoir obéi successivement aux Boukhares et aux Kirghises, le Khiva a été subjugué par les Ouzbeks (*voy.*), et, depuis le commencement de ce siècle, il obéit à un khan de cette nation qui porte le titre de Taksir-Khan, et réside au château d'Arik, près de la ville de *Khiva*, capitale de ses états, située sur un canal du Djihoun. Rahman-Kouli-Khan y succéda à son père, en 1826. Khiva est une ville de 10,000 habitants, avec de beaux jardins et un grand nombre de mosquées. Les Khiviens sont des musulmans sunnites fervents, grands ennemis des Persans, à cause de la différence de secte. Il y a aussi dans le pays beaucoup de Turkomans ou Turkmènes. Les Khiviens ont peu d'industrie, et mènent une vie grossière; cependant ils entendent bien l'irrigation des campagnes, et leurs femmes, qu'on dit généralement jolies, savent tisser des châles et des étoffes de soie et de coton, qui sont exportés par caravanes dans d'autres contrées de l'Asie centrale. — *Voir N. Mouravief, Voyage en Turcomanie et à Khiva*, Paris, 1823, in-8°. D. G.

Les Khiviens se rendent odieux à leurs voisins par les déprédations qu'ils exercent sur les voyageurs. Un grand nombre de Russes étant retenus chez eux en captivité, cela devint le prétexte de la marche d'une armée russe, au mois de novembre 1839, dont l'envoi pourtant avait peut-être un motif politique plus élevé. Il est certain qu'à cette époque, le cabinet de Saint-Petersbourg sentit le besoin d'opposer un contre-poids à la puissance

anglaise, qui gagnait tous les jours du terrain dans l'Asie centrale. Mais quel que fût le motif de cette expédition, commandée par le général Pérofskii, gouverneur d'Orenbourg, elle échoua contre les difficultés sans nombre qui s'opposent dans ces déserts à la marche d'une armée régulière, et, arrivée sur l'Emba, elle rebroussa chemin. Une tentative semblable, faite, en 1717, par ordre de Pierre-le-Grand, n'avait pas eu un meilleur résultat. — Voir, sur la campagne de 1839, la carte du lieutenant Zimmermann, et le texte qui l'accompagne, intitulé : *Geographische Analyse eines Versuches zur Darstellung des Kriegstheaters Russlands gegen Chiwa*, in-fol., et grand in-4°.

S.

KHARKOF, ou **CHARKOW** selon l'ancienne orthographe, chef-lieu du gouvernement des Slobodes d'Oukraine, est moins remarquable par les importantes affaires qui s'y font, à ses quatre foires annuelles, surtout en laine, en coton, en soieries, que par son université, fondée par l'empereur Alexandre, et ouverte le 17 janvier 1805. C'est une ville de médiocre étendue, bâtie en bois, avec des rues étroites et tortueuses, sur les deux rivières de Kharpova et de Lopanh. En 1838, l'université comptait 71 professeurs ou employés, et 383 étudiants. Elle possède une bibliothèque qui, à cette même époque, était de 35,105 volumes, un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet de physique et un médaillier oriental fort précieux, qui a été récemment plus que doublé par l'acquisition de 35 médailles de la dynastie des Ommeyyades et de 318 de celle des Abbassides. Une société des sciences se rattache à cette université, qui comprenait dans sa circonscription, à la même époque, 8 gymnases, 82 écoles de district et 111 écoles paroissiales ou communales, avec un total de 890 maîtres ou employés et 13,788 élèves. En 1831, ce dernier chiffre était de 14,648.

S.

KHAZARS ou **KHASARS**, peuple qui occupait anciennement une vaste étendue de pays, de la mer Noire à la mer Caspienne, et qui donna son nom à cette dernière, longtemps appelée *mer des Khazars*. Les historiens arabes et byzan-

tins font fréquemment mention de ce peuple, et il n'était pas moins fameux en Occident, puis que son nom resta dans la langue allemande comme un appellatif (*Ketzler*) pour signifier un mécréant, un hérétique*.

Comme les Huns, dans le voisinage desquels les Khazars étaient établis, ils appartenaient, suivant toute vraisemblance, à la grande famille ouraliennefinnoise, dont faisaient partie aussi les Hongrois, avec lesquels on les trouve souvent mêlés, et peut-être les Avars. Nous avons dit ailleurs (p. 500) que, suivant quelques érudits, les Khazars seraient un produit du mélange d'anciens Juifs échappés à la captivité chez les Médes avec des Scythes ou Tatars; selon d'autres, c'est sous Haroun-al-Raschid que des Juifs, forcés d'émigrer du Khalifat, sont venus dans le pays des Khazars, où ils auraient répandu leurs mœurs et leur religion.

Quoi qu'il en soit de leur origine, c'est du temps de la division des cinq frères boulgares (voy. T. IV, p. 29, au commencement du VI^e siècle de notre ère, qu'on date l'existence historique avant des Khazars. Sortant de l'intérieur de la Berzèlie, presque à l'ouest du Caucase, dit Théophane de Byzance, ils se rendirent tributaires de Batbaï, l'ainé de ces cinq princes. Ils repoussèrent ensuite les Avars, et, l'an 626, ils formèrent une alliance avec l'empereur Héraclius pour faire la guerre à Khosrou (voy. Nouchirvân, roi de Perse. A la fin du VII^e siècle, ils étaient déjà maîtres du pays entre le Don et le Dniéper, à l'exception de sa côte méridionale, occupée par un reste de Gouth et par les villes grecques de l'empire d'Orient, avec lequel les Khazars eurent constamment à entretenir de bons rapports. Au nord, ils détruisirent la Grande-Boulgarie et rendirent tributaires les Slaves de Kief et autres; mais cette dernière conquête leur devint fatale: le grand-prince Oleg refusa le tribut, et bientôt les Russes se concertèrent avec les Romains d'Orient pour se débarrasser de ce voisinage. Dès 1016, l'empereur Ba-

(*) De la même manière, le nom de *ketzer* est resté dans la langue française (avec dans des lettres l et a).

elle II détruisit la domination des Khazars. Ils déchurent de plus en plus, et à la fin leur nom disparut entièrement de l'histoire.

Cependant, longtemps encore, on appela *Khazarie* ou *Khasarie* la côte septentrionale de la mer Noire et surtout la Crimée.

D'abord les Khazars étaient païens, comme les Turcs, et à peu près sans croyances; mais ils toléraient parmi eux les chrétiens, les juifs et les musulmans. Vers l'an 858, ils envoyèrent une députation à Constantinople pour demander à l'empereur Michel de leur faire enseigner le christianisme par un envoyé de son choix. Ce fut saint Cyrille (voy.) qui reçut cette mission, et qui la remplit avant de devenir l'apôtre des Slaves. Cependant le christianisme n'exclut pas chez ce peuple les autres croyances, surtout la juive: Nestor nous assure même qu'à la cour de Vladimir-le-Grand, qui, à son tour, voulait choisir parmi les différentes religions, les Khazars plaidèrent pour le mosaïsme.

On trouve parmi eux des chefs de deux espèces. Le *khakan* (ou roi des rois), profondément vénéralé dans le pays, avait cependant une autorité plutôt nominale que réelle. Dans le fait, le pouvoir suprême était exercé par le roi, dont Constantin Porphyrogénète, en le nommant *leg*, nous a sans doute conservé le vrai titre. C'était le roi inférieur qui commandait le peuple à la guerre.

Les Khazars avaient plusieurs villes: la principale résidence de leurs khakans était Itel ou Atel (Astrakhan), à l'embouchure du Volga. Ces despotes fainéants, mais absolus, y habitaient un palais en briques, tandis que le peuple n'avait d'autres demeures que leurs kubitkas (voy.) ou de simples chaumières. Itel portait aussi le nom de Belengiar. D'autres villes, citées par les auteurs, étaient: Sarkel, Khamlidch, Semender, Asmid, etc. Pour élever Sarkel et en faire, sur le Donetz, une place forte contre les Peichénèghes (voy.), voisins des Khazars, leur khakan demanda des artisans à l'empereur Théophile, qui lui en envoya en effet. Constantin Porphyrogénète connaissait Sarkel et traduit ce nom par *demeure blanche*,

signification qui s'explique le mieux par la langue turque, à laquelle appartient aussi *khakan* (voy. KHAN).

Plusieurs princesses khazares s'assirent sur le trône de Byzance, et les empereurs avaient une garde khazare qui se distinguait par son costume indigène, lequel paraît avoir fait fortune à Constantinople.

J. H. S.

KHÉLAT, voy. CAFETAN.

KHERSON ou **CHERSON**, nom qui rappelle celui de *Chersonnesus*, ville plus ancienne de la Tauride, non loin du promontoire Parthénion, où était le temple de la déesse altérée de sang des Tauriens. Kherson, qu'on a quelquefois confondu avec Eupatoria (Kozlof), s'appelait au moyen-âge Khorsoun, et fut le berceau du christianisme en Russie. Voy. OLGA.

Il ne faut pas confondre avec cette ville de la Crimée la ville moderne de Kherson, dans le gouvernement du même nom, bâtie, en 1778, sur la rive droite du Dniéper, et sur une hauteur à quelque distance de l'embouchure du fleuve, par 46° 37' 38" de lat. et 50° 19' 24" de longit. La ville est grande et régulièrement construite; mais la fondation d'Odessa (voy.) l'a fait considérablement décroître; on n'y compte plus guère que 10,000 âmes. C'est à Kherson que l'empereur Joseph II (voy.) eut une entrevue avec Catherine II, en 1787, et qu'ils formèrent une alliance contre la Porte.

Le gouvernement de Kherson, qui s'étend entre la mer Noire, la Tauride, Iékatérinoslaf, Kief, la Podolie, la Moldavie et la Bessarabie, a environ 1,200 milles carr. géogr. et 371,000 habitants. Les principales rivières sont le Dniéper, le Dniester, l'Ingoul et le Boug. Le sol est uni et fertile en grains, mûriers, vignes; il offre de bons pâturages. — Anciennement occupée par les Cimmériens, puis par les Scythes, colonisée par les Grecs, soumise plus tard à l'empire de Mithridate, et successivement envahie par les Goths, les Khazars, les Tatars de la horde d'Or et les Turcs, cette contrée fut définitivement conquise par les Russes. C'est de 1802 que date l'organisation actuelle de ce gouvernement. S.

KHIVA, voy. KHARESM et KHOVARISM.

KHMIELNITZKI ou **CHMIELNICZI** (**BOHDAN** *), gentilhomme polonais, qui, ne pouvant obtenir justice de l'outrage fait à sa femme et à son fils par un intendant du seigneur polonais Koniecpolski, passa chez les Cosaques, devint leur chef, battit, le 25 mai 1648, les troupes de la république, et fit prisonniers Potocki, le grand-général, et Czarnecki, général de camp de la couronne. Vainqueur, il proposa la paix; mais la mort du roi Ladislas Wasa, les troubles de l'interrègne, et l'animosité du prince Jérémie Wisnowiecki rallumèrent la guerre, dans laquelle les deux partis s'efforçaient de se surpasser en cruautés. Jean-Casimir, élu roi, entra en négociation avec Khmielniçki, qui n'était pas éloigné d'accorder la paix, lorsque le prince Jérémie, violant la trêve, attaqua les Cosaques dans leur camp et en fit un carnage horrible. Khmielniçki, indigné, se retira vers la Volynie, et fit scier en deux les plénipotentiaires envoyés par Jean-Casimir pour excuser la violation de la trêve et renouer les négociations interrompues. Bientôt il assiégea le roi dans le camp de Zborow et le força, le 16 août 1649, à accepter la paix, dont les principales conditions étaient : l'admission des évêques de la religion grecque dans le sénat du royaume, et des schismatiques (orthodoxes) à l'exercice des fonctions civiles et militaires; l'expulsion des Juifs et des jésuites de la Russie et de l'Ukraine; enfin la permission aux Cosaques de tenir une armée permanente de 40,000 hommes. Khmielniçki, pour sa part, obtint le bâton d'hétman (*voy.*) des Cosaques.

Le traité de Zborow ayant été enfreint par les Polonais, Khmielniçki, qui jusqu'alors se disait sujet de la Pologne, changea de politique et voulut devenir souverain indépendant. Pour atteindre ce but, il appela tous les serfs à la liberté, tous les pauvres à la propriété, et se mit en tête d'une croisade pour le triomphe de la religion grecque, espérant par ce moyen enlever à la Pologne toutes les provinces où cette croyance dominait, et en former un état plus puissant que la Pologne elle-même. Aussi la Lithuanie, la Volynie,

(* *Bohdan* en polonais, et *Bohdan* en russe, sont l'équivalent de Dieudoané ou Théodore S.

et la Russie prirent parti pour cette cause, et une révolte commença à gagner même les paysans de Cracovie et de Poznan. En même temps, pour assurer l'appui de l'extérieur, Khmielniçki maria son fils Timothée avec la fille du hospodar de Moldavie, et se mit sous la protection de la Porte, qui lui conféra le titre de prince de l'Ukraine, et ordonna aux Tatars de le secourir. Jean-Casimir (*voy.*), à la tête de la pospolite et de 50,000 Allemands pris à la solde de la république, marcha à sa rencontre et le défit à Beresteczko, le 30 juin 1651. Entraîné dans sa fuite par le khan des Tatars de Crimée, qui le retint captif, Khmielniçki après avoir racheté sa liberté par une forte rançon, rallia les Cosaques, repoussa aux revers par de nouvelles cruautés, faisant enterrer vivants tous les nobles qui tombaient en son pouvoir, et força par la terreur la république à lui demander la paix aux mêmes conditions que celles de Zborow. Mais l'esprit d'intolérance du clergé romain et la haine de la noblesse contre les Cosaques poussèrent de nouveau les Polonais à violer le traité. Forcé malgré lui de rentrer dans la lice, Khmielniçki, dont le fils Timothée venait d'être tué dans une escarmouche contre les Polonais, moins occupé de projets d'ambition que du désir de le venger, et voulant rompre tout pacte avec la république, se déclare vassal d'Alexis Mikhaïlovitch (*voy.*), tsar de Moscou, le reconnaît pour suzerain de l'Ukraine et des Russies, et lui livre, en 1654, la ville de Kiiow (*voy.* КИЕВ). Puis, effrayé par le rapide agrandissement des Moscovites, il fait un traité séparé avec la Pologne, en 1656, se retire de la lutte qui menaçait alors de détruire cette nation, et meurt d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 27 août 1657.

Assemblée de grossièreté et de génie, de barbarie et de générosité; fléau de la Pologne par ses victoires, et son sauveur par ses ménagements; ayant un état de souverain et vivant toujours en paysan ou en soldat, fondateur d'un empire qui finit avec lui, Khmielniçki occupe une grande place dans l'histoire des événements du Nord au xvii^e siècle. M. P.-J.

KHOKAND (KHANAT DE) ou **KO-**

AND. Ce khanat du Turkestan occidental, arrosé par le Syr-Daria (voy. IAXAR-**AN**), est borné, au nord, par le pays des Kirghiz noirs ou Kara-Kaïssaks; à l'ouest, par les états du khan de Boukharie (voy.); au sud, par le pays des Persans montagnards orientaux, appelés Goltchi ou Kara-Tieghin; et à l'est, par le territoire du Kaschgar. C'est l'ancienne Ferganah avec le Badakhân, que les khans de Khorasân, aujourd'hui puissants, mais alors encore fort petits, ont depuis, à la suite de guerres heureuses, augmenté (en 1805) au khanat de Taschkend, qui confine, au nord et à l'ouest, à la Boukharie, et à l'est, au pays des Kirghiz noirs, et plus récemment (1814) de quelques autres parties du Turkestan.

L'étendue du Khokand est, assurément, de 200 milles anglais en longueur et de 150 en largeur. Son climat est généralement chaud. Le pays produit du vin, des oranges, des grenades, des pêches, des figes. On y rencontre à chaque pas des sources et des ruisseaux, dont les eaux sont contenues dans des canaux construits avec soin et bordés de peupliers. Quoique le goût pour le luxe et la mollesse forme le fond du caractère des Khokandiens, ils sont industrieux et se livrent au commerce et à l'agriculture.

KHOKAND, capitale du khanat de ce nom, et qu'il ne faut confondre ni avec Khodjand, dont il sera parlé plus loin, ni avec Khotan, ville du Turkestan oriental soumis aux Chinois*, est bâtie dans une plaine fertile, arrosée par des canaux qui communiquent avec le Syr-Daria. C'est une ville grande et bien peuplée; on y compte jusqu'à 400 mosquées, et on lui donne environ 50,000 habitants. Ses rues étroites ne sont pas pavées; ses maisons sont en terre; mais il y a trois bazars en pierres situés au centre de la ville. Le château du souverain est sa seule fortification. Après Khokand, les villes les plus importantes du khanat sont Marghilân, Taschkend et Khodjand déjà nommée. Cette dernière, qui ne le cède pas à la capitale pour son étendue, s'élève sur les bords du Syr-Daria, dont les eaux sont distribuées dans la ville au

moyen de canaux. Marghilân est la résidence d'un *dat-khan* ou vice-roi, qui a sous sa juridiction tous les pays confinant avec les Persans orientaux. Comme dans la plupart des villes du khanat, les maisons sont construites en terre et n'ont pas de fenêtres; elles reçoivent le jour par la porte qui, à cet effet, reste constamment ouverte; les rues sont étroites; on y voit un grand nombre d'anciens monuments. Taschkend, ancienne capitale du khanat de ce nom, est situé sur le Tchirtchik, rivière impétueuse qui sort des flancs du Kyndyr-Tau, dont le sommet est couvert de neiges éternelles, et qui se réunit au Syr-Daria. Elle renferme environ 20,000 maisons; cependant on ne lui donne guère que le même nombre d'habitants*. La plus grande partie de la ville est bâtie dans une vallée, et elle est entourée, sur une étendue considérable, d'une haute muraille faite en briques séchées au soleil. De petits canaux amènent dans chaque maison les eaux du Tchirtchik. A peu de distance de la ville s'élève un fort, au milieu duquel est le château habité par le gouverneur. Nous citerons encore Ürutupa, grande ville très-peuplée, qui, avant sa réunion au Khokand (1813), obéissait à un prince indépendant; et Souzat, qui contient environ 500 maisons construites en pierres. Cette dernière ville, de même qu'Ürutupa, est entourée de hautes murailles.—Voyez sur le Khokand, Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. V, p. 728 et suiv., et Klaproth, *Magasin asiatique*, p. 1-80. S.

KHORASAN, grande province, ou plutôt vaste étendue de pays qui comprend les provinces anciennement nommées *Margiane*, *Arie* et *Bactriane*. Son nom moderne signifie en persan *lieu habité vers le soleil levant*, et, en effet, elle est située à l'orient de la Perse dont elle a presque toujours dépendu en totalité ou en partie. Elle est séparée de la mer Caspienne, à l'ouest, par la province de Djordjan (voy. **НУРСАНІЕ**) ou d'Asterahad, et, par des déserts, de la province de Djebal ou Irak-Adjemi. Elle est bornée, au sud, par celles du Séistan et de Kandahar; à l'ouest et au nord-ouest, par le fleuve Djihoun ou Amou-Daria (voy.

(*) Voyez Ch. Ritter, *Géogr. de l'Asie*, t. V, pag. 343 et suiv.

(*) Ch. Ritter, *ibid.*, p. 757.

Oxus), et au nord, par le désert de Khiva, ou Kharizm. Sa plus grande étendue, entre les 32 et 38 $\frac{1}{2}$ degrés de latitude N. et les 55° et 67° de longitude, peut être d'environ 160 lieues du nord au sud, et 250 de l'est à l'ouest*. En raison de l'élevation du sol, le Khorasân est froid en hiver et les gelées y sont fortes. Il renferme des plaines fertiles, quelques chaînes de montagnes élevées et irrégulières, et plusieurs grands déserts. Sa population, qu'il serait impossible d'évaluer, est considérablement déchuë ainsi que sa fertilité. Dépourvu de bois et presque d'eau, car les rivières y sont rares, il est généralement désert et aride. Des canaux souterrains, ou *kariz*, servent à l'arrosement des terres et aux besoins des villes et des villages. Les habitants, braves, mais peu intelligents, se composent de tribus pastorales très guerrières, de race arabe, turkomeane, kourde et afghane qui s'y sont établies à diverses époques par droit de conquête. Aussi Nadir, fier d'y avoir pris naissance, appelait son pays *l'épée de la Perse*. Le pays produit du grain, de la soie, des turquoises; on y fabrique les plus beaux tapis de Perse et les meilleures lames de sabre.

On compte dans le Khorasân cinq villes royales qui en ont été la capitale à diverses époques : Balk, Merou Chah-Djihan, Nichabour, Hérat, et Thous ou Mechehd. Nous n'avons rien à ajouter à l'article BALKH, auquel nous renvoyons le lecteur**. Merou, capitale de la province sous les khalifes et résidence d'Al-Mamoun, le fut aussi des premiers princes seldjoukides. Ruinée par les révolutions, et réduite à 3,000 habitants, elle appartient au khan de Bokhara. Elle est située sur la rivière de Mourg-Ab, ainsi qu'une autre ville nommée Merou-al-Roud (Merou de la Rivière), dont elle est distinguée par le surnom de Chah-Djihan (roi du monde). Nichabour, ville rebâtie par Chah-pour I^{er}, roi de Perse, est encore assez considérable, quoique les trois quarts

(*) M. Ch. Ritter lui donne une étendue moindre : 80 milles géogr. ou 400 milles anglais de long, et 60 m géogr. ou 300 m anglais de large. Voir la belle description que ce géographe donne du Khorasân dans sa *Geographie de l'Asie*, t. VI, 1^{re} part., pag. 214 et suiv. S.

(**) Voir aussi Ritter, *loc. cit.*, p. 218 et suiv.

de ses maisons et de ses magnifiques édifices soient en ruines. Elle fut la résidence des princes Tabérides et Samnides. Elle est aujourd'hui chef-lieu d'un district qui dépend de Mechehd. On y fabrique des lames de sabre, et le commerce des chevaux y est considérable; les fruits, et surtout les melons, y ont d'une rare beauté. Hérat, grande, peuplée et bien bâtie, est située dans une vaste plaine entrecoupée de ruines, de ponts, de villages et de plantations. On y fabrique des tapis et de belles taffes, et elle est l'entrepôt du commerce entre la Perse et l'Inde. Les princes Gurrides et Molouk-Kurts, ainsi que les descendants de Tamerlan, y tinrent leur cour. Hérat n'appartient plus à la Perse depuis près de cent ans, et ne dépend plus du royaume de Kaboul (voy. depuis quelques années, bien qu'elle ait possédée et gouvernée par un prince de la race du fondateur de ce royaume (voy. AFGHANS). Thous a pris le nom de Mechehd (lieu de martyre), parce qu'elle renferme le tombeau de l'imam Ali-Biza, l'un des douze descendants d'Ali reconnus pour imams et khalifes légitimes par les Persans chiites qui y vont en pèlerinage. C'est pour ces motifs que le fondateur de la dynastie des Sofys, Chah Ismaël, voulut qu'elle devint la capitale du Khorasân et la résidence d'un prince du sang royal. Nadir-Chah l'embellit par des mosquées et des collèges, et comme elle a moins souffert que les autres villes par les invasions et les révolutions, elle est encore riche et peuplée, quoique les fils rebelles de Chah-Rokh, son petit-fils, eussent pillé la plus grande partie des trésors de la grande mosquée, vers l'an 1775.

Dans le nord du Khorasân sont les villes et districts de Bawerd ou Abwa, de Nissa ou Nesa, et de Kelat**. Nadir avait pris naissance dans les environs, et il fit de Kelat une forteresse inexpugnable, où il enfouit les richesses incalculables qu'il avait enlevées dans l'Ébédoustan et celles dont il dépouilla les Persans par ses horribles exactions. Les

(*) Ritter, *loc. cit.*, p. 237 et suiv.

(**) Qu'il ne faut pas confondre avec le Kelat du Sindh. Voy. ce nom et BELOUTCHISTAN.

illes de cette province sont : Ter-
 hef-lieu d'un district dépendant
 hehd, très fertile en grains et en
 ses raisins, ses figes et ses gre-
 nassent pour les meilleurs de la
 c'est l'entrepôt du commerce en-
 et le Mazanderan; Bostan, Ka-
 n, Sebwar, Thabas, Esfarain,
 , Seraks, Foucheng, etc.
 Khoragan fut célèbre dès la plus
 antiquité, dans les fastes de l'Asie,
 is son nom oriental que sous ceux
 auteurs grecs ont donné à ses pro-
 t à ses villes. Réuni le plus sou-
 'empire d'Iran (la Perse) et limi-
 du Touran (le Turkestan), il
 fréquemment les ravages des in-
 et les malheurs de la guerre.
 m, le héros de la Perse, vainquit
 b, fils d'un roi du Touran, fit ren-
 an dans ses limites et consolida la
 dite des Kéfanides, qui corres-
 celle des rois mèdes et des rois
 mides (voy.) de la race de Cyrus.
 de la Perse, Alexandre-le-Grand
 t le Khoragan sur Bessus, un des
 s de Darius, et pénétra jusqu'à
 Mais les Séleucides, ses succes-
 'en jouirent pas plus longtemps que
 de la Perse. Deux siècles et demi
 .-C., la Bactriane (voy.) forma un
 e indépendant, qui s'étendit sur
 ustan septentrional, mais qui, un
 us d'un siècle après, attaqué à
 t par les Scythes ou Turcs, et à
 ot par les Parthes arsacides, sou-
 de la Perse, fut partagé entre eux.
 ours des Parthes, les rois de Perse
 des possédèrent le Khoragan pen-
 lus de 400 ans, et le dernier y
 té assassiné, cette contrée tomba
 voir des Arabes musulmans sous
 ifat d'Othman (646). Il demeura
 domination des khalifes ommeya-
 qu'en 747, qu'il devint le foyer de
 lte des Abbassides et le berceau
 puissance. Taher, qui en était
 neur pour le khalife Al-Mamoun,
 l indépendant et y fonda, en 821,
 astie des Tahérides, détruite, en
 r celle des Soffarides, déjà maîtres
 tan. L'an 900, Ismaël, prince de
 astie des Samanides, qui régnaît
 l Transoxane ou Mawar-al-Nahr,

ajouta le Khoragan et le Séstan à ses
 états. Ses successeurs possédèrent jusqu'en
 999 ces deux provinces, qui passèrent
 alors sous la domination des Gaznévides
 (voy.); mais, en 1037, les Turcs seldjou-
 kides (voy.) s'étant établis dans le Kho-
 raçan, possédèrent sa partie occidentale,
 Hérat, Nichabour, Thous, jusqu'en 1117,
 que Sandjar, alors chef de cette dynastie
 qui régnait sur la Perse et l'Asie-Mineure,
 réunit sous sa puissance tout le Khor-
 raçan. A la mort de ce grand prince, en
 1157, le Khoragan fut partagé : le fils
 d'une de ses sœurs n'en posséda qu'une
 partie; Mowayed fonda une petite dy-
 nastie à Hérat et quelques émirs s'em-
 parèrent du reste. Cet état d'anarchie
 favorisa l'ambition des sultans du Kha-
 rizm, souverains de la Perse, et des Gau-
 rides, destructeurs et successeurs des
 Gaznévides dans le nord de l'Hindous-
 tan. Le Khoragan fut disputé et occupé
 alternativement par ces deux dynasties.
 Les Kharizmiens en étaient maîtres de-
 puis peu d'années, lorsqu'en 1220 la ter-
 rible invasion de Tchinghiz-Khan mit
 cette vaste province à feu et à sang, et la
 fit passer sous la domination des Mon-
 gols. Mais leur vaste empire s'étant divisé
 en quatre, le Khoragan, qui dépendait
 de celui que Houlagou avait fondé en
 Perse, se trouvant limitrophe de la Tran-
 soxane, qui avait pris le nom d'empire de
 Djaggataï (voy.), recouvra, en 1336, une
 sorte d'indépendance sous deux dynasties,
 les Molouk-Kurts et les Sarbédariens, qui
 s'y étaient établies à la faveur des divi-
 sions et de la rivalité de leurs puissants
 voisins. Toutes les deux se soumirent, en
 1381, à Tamerlan (voy.), qui réunit sous
 sa puissance les deux empires de Djag-
 gataï et de Houlagou. Le Khoragan fut le
 centre de la puissance de son illustre fils,
 Chah-Rokh, dont le long règne fit le bon-
 heur de cette vaste contrée qui fut en-
 suite le théâtre de éternelles et sanglan-
 tes querelles de ses successeurs. A la fa-
 veur de ces circonstances, Chahbek-Khan,
 chef des Ouzbeks de la race de Tchinghiz,
 chassa les Timourides du Djaggataï et du
 Khoragan, l'an 1507; mais Ismaël, qui
 venait d'établir en Perse la dynastie des
 Sofys, réclama le Khoragan comme une
 province de la Perse, et, après de longues

guerres, cette province fut partagée entre les belligérants. Mechehd, Nichabour, Hérat et leurs districts retournerent à la Perse; Balkh et Merou restèrent aux Ouzbeks, qui ne cessèrent pas de dévaster toute cette contrée.

En 1735, après avoir chassé les Afghans abdallis de Hérat, dont ils s'étaient emparés en 1716, Nadir, né dans le nord de la partie persane du Khorasçan, et destructeur de la dynastie des Sofys, réunit tout le Khorasçan à son empire éphémère; mais, après sa mort, en 1747, pendant l'anarchie qui ensanglanta longtemps la Perse, Ahmed-Chah Abdalli, fondateur de l'empire de Kaboul (voy.), y incorpora tout le Khorasçan, à l'exception de Nichabour, Mechehd et les territoires au nord et à l'ouest de ces deux villes, où il laissa régner, sous sa protection, Chah-Rokh, privé de la vue et de la succession de Nadir, son aïeul. Agha-Mohammed, fondateur de la dynastie des Kadjars (voy.) en Perse, dépouilla et fit périr Chah-Rokh en 1795, et, peu d'années après, trois petits-fils d'Agha-Mohammed, ayant été successivement détrônés l'un par l'autre, la partie orientale du Khorasçan retourna aux Ouzbeks. Chah-Mahmoud, l'un des princes abdallis, chassé du trône de Kaboul par son visir rebelle, se retira à Hérat, où il mourut en 1831. Son fils Kamran lui succéda dans ce démembrement de l'empire de Kaboul, et défendit vaillamment Hérat, en 1833, contre Abbas-Mirza, qui, secondé par les Russes, voulait rétablir la Perse dans ses anciennes limites. Mais, après la mort d'Abbas-Mirza et du roi son père, Feth-Ali-Chah, les Anglais ayant chassé de Kaboul l'usurpateur Dost-Mohammed et rétabli Chah-Choudja sur le trône, Kamran refusa d'abord de se soumettre à son oncle et de le reconnaître souverain de Kaboul, dont il se prétendait lui-même héritier légitime. Mais, à la vue des expéditions militaires par lesquelles les Anglais se sont momentanément rendus maîtres de Kandahar, de Gazna et de Kaboul, la prudence lui commanda de céder. Kamran-Chah signa donc avec le lieutenant Pottinger un traité par lequel il reconnut Chah-Choudja et s'engagea à ne point entretenir de correspondance avec les

états situés à l'ouest de l'Afghanistan leur côté, les Anglais consentirent à lever les fortifications d'Hérat et à une indemnité. H. A

KHOSROU, mot persan qui est écrit, en le grecisant, *Cyrus*, et *Chosroès*; il signifie *soleil*, *soleil*, *soleil*. C'est le nom de plusieurs rois de la Perse. Un article spécial a été consacré aux Khosrou ou Cyrus de l'ancienne monarchie, nous ne plus à nous occuper ici que des Khosrou ou Chosroès qui ont occupé le trône depuis le rétablissement de l'empire Perses.

Le plus célèbre est Khosrou I nommé *Nouchirvân* ou *Anoushirvân* c'est-à-dire *une généreuse*, 21^e roi de la race des Sassanides (nom). Tandis que les écrivains nous le peignent comme un prince dur, cruel, imprudent, mais que les Orientaux le représentent doué de tous les talents et de toutes les vertus. Son père, Kobad ou Kavadh l'ayant choisi pour son successeur, jugea de ses deux fils aînés, il en des troubles qui forcèrent Khosrou de se rendre à l'oreille aux propositions de Justinien. Un traité fut conclu, deux ans après son avènement, et les Romains s'engagèrent à lui payer 11,000 livres d'or et à lui rendre leurs conquêtes dans l'Arménie, la Tranquille du côté de l'empire, et après avoir rétabli la discipline de leurs armées, l'ordre dans ses finances, la paix dans ses provinces, tourna son attention contre l'Inde et s'empara du Kachemir ainsi que de plusieurs autres états de l'Asie centrale. Sa puissance était arrivée à son plus haut point de splendeur, lorsqu'il fut attaqué par les instances de Vitigès, roi des Ostrogoths et des Arméniens occidentaux le refusèrent à rompre la paix qu'il avait conclue avec Justinien. L'an 540, il envahit le territoire de l'empire romain, dans la Mésopotamie et la Syrie, et brûla Antioche, qui avait répondu par des insultes à ses sommations. L'empereur fut obligé de s'humilier et d'acheter la paix par un traité de l'armée persane. L'année suivante, Khosrou envahit la Colchide, l'intention de se créer une marine

e, et, sans se laisser détourner par l'infructueuse débâcle de Bélisaire (voy.), il en chassa s. Moins heureux en 542, il l'abandonner la Syrie, qu'il ne. Bientôt après, les Lazes sacrés d'être transportés dans le la Perse, passèrent de nou- é des Romains, et les aidèrent rir la Colchide. Ces revers, évolte de son fils Nouchizad, Khosrou à envoyer une am- onstantinople pour traiter de endant les négociations, la inna avec des résultats divers; après plusieurs années de dis- a parvint à s'entendre, et Jus- t, l'an 562, le traita le plus

profita de la tranquillité issait du côté des frontiè- es pour soumettre le littoral et chasser les Éthiopiens de ndis que Justin II, successeur o, faisait, de son côté, tous ses , dans la prévision de la rup- paix. Ce fut à son instigation res envahirent la Perse (voy. ZANTIN, T. IV, p. 386), don- le signal du renouvellement és. La guerre éclata en 571. s essayèrent d'abord une dé- lète; mais ils prirent bientôt che. Tandis que Bahram, le x de ses généraux, pénétrait e, et la remettait sous le joug, i-même envahit l'empire, prit ombre de villes, désola plu- vinces et conclut, en 574, un présent de 45,000 pièces trève d'une année. Quand ce xpiré, il rentra en Mésopota- la promesse d'un tribut an- cida à accorder une nouvelle is ans, qu'il rompit cependant tu en 577, dans les plaines de ar Justinien, général de l'em- ère II, il fut obligé de prendre e la fuite. Khosrou mourut e avancé, l'an 579, laissant la d'un prince ferme et éclairé, eur de l'agriculture et grand ences. C'est, dit-on, sous son a inventé le jeu des échecs

lop. ' G. d. M. Tome XV.

(voy.). Il eut pour successeur son fils Hormisdas IV, qui fut détrôné l'an 590, et à la place duquel fut proclamé roi Khosrou II, fils de ce dernier.

Khosrou II, surnommé *Parviz* ou *Abzviz*, c'est-à-dire *le Généreux**, ne resta pas longtemps tranquille possesseur d'une couronne qu'on l'accusait, quoique sans raison, d'avoir ensanglantée par le meurtre de son père. L'approche du satrape Bahram, à la tête de l'armée révoltée, l'obligea à fuir de Ctésiphon et à chercher, à travers toutes sortes de périls, un asile sur le territoire romain. L'empereur Maurice l'accueillit avec bonté et le remplaça sur son trône, service que Khosrou voulut payer de la restitution de toutes les conquêtes faites sur l'empire par Bahram. La paix, cimentée par la reconnaissance, régna donc entre les deux états jusqu'à la révolution horrible qui plaça le roi Phocas sur le trône de Constantinople. Khosrou jura de venger son bienfaiteur, qu'il appelait toujours du nom de père. Une armée formidable envahit l'empire, ravagea l'Arménie, la Cappadoce et la Paphlagonie, et défit les Romains en plusieurs rencontres. Héraclius, successeur de Phocas, demanda vainement la paix, en offrant de payer un tribut annuel. Pour toute réponse, Khosrou envoya dans la Palestine une armée plus considérable encore que les précédentes. Jérusalem fut prise, les églises furent brûlées, les vases sacrés enlevés, les clercs massacrés et tous les chrétiens faits prisonniers vendus aux Juifs. L'année suivante, les Persans entrèrent en Égypte, s'emparèrent d'Alexandrie et parcoururent en vainqueurs la Cyrénaïque, tandis qu'un autre corps assiégeait Chalcédoine. Dans cette position désespérée, Héraclius (voy. *empire* BYZANTIN, T. IV, p. 386) conçut le hardi projet de porter le théâtre de la guerre dans la Perse même, et plusieurs victoires justifèrent son audace. Une campagne d'hiver délivra l'Arménie. Héraclius entra dans l'Atropatène (Adzerbaïdjan) et fit, de 622 à 627, plusieurs campagnes glorieuses contre les Persans. Ses éclatants succès forcèrent Khosrou à s'enfuir dans la Susiane, mais sans abattre

(*) Voir l'article de la *Biographie universelle*, rédigé par Saint-Martin.

son indomptable courage. Ce fut en vain qu'Héraclius, qui marcha sur sa capitale Ctésiphon et remporta une victoire signalée sur les bords du Zab, lui offrit la paix; Khosrou la rejeta avec mépris, et il se disposait à tenter de nouveau la fortune avec une armée composée d'esclaves, d'eunuques et de valets, lorsque la révolte de son fils aîné Kobad Chirouieh (le Siroès des Grecs), qu'il avait déshérité en faveur de son cadet Merdan-chah, vint lui arracher la couronne et le jeter dans une prison, où il fut massacré, après avoir vu égorger ses 18 fils sous ses yeux, en 628. Khosrou était un prince orgueilleux que le goût de la magnificence entraîna dans des dépenses énormes, et, par suite, dans des exactions qui préparèrent sa fin tragique. Quelques historiens prétendent qu'il était très versé dans la philosophie et qu'il connaissait parfaitement les ouvrages d'Aristote.

À côté de ces puissants souverains de la dynastie des Sassanides, c'est à peine si l'histoire daigne s'occuper des Khosrou Arsacides, qui ont certainement joué un rôle moins brillant. Un d'entre eux cependant ne fut pas sans mérite : nous voulons parler de KHOSROU I^{ER}, roi d'Arménie, qui monta sur le trône l'an 198. Il devait posséder des talents militaires pour résister pendant 30 ans à toutes les attaques d'Ardeschir ou Artaxerxès et de son fils Chahpour ou Sapor I^{ER}, le vainqueur de l'empereur Valérien, qui ne trouva d'autre moyen de s'en débarrasser que de le faire assassiner, l'an 232. Son petit-fils, KHOSROU II, rentra en Arménie l'an 286 (voy. T. II, p. 292) et fut rétabli sur le trône en 316, par l'empereur Constantin. Il fallait une main puissante pour tenir les rênes d'un état déchiré par la guerre civile et sans cesse menacé par l'étranger. Malheureusement, ce prince n'avait ni courage ni talent, et il ne songeait qu'à ses plaisirs, tandis que l'ennemi ravageait ses provinces. Tovine (*Arminia*), qui devint depuis la capitale de l'Arménie, lui doit sa naissance. Il mourut en 325, après un règne de 9 ans. Alors l'Arménie subit diverses révolutions jusqu'au partage de 387, dont il a été question à l'article ARMÉNIENS (T. II, p. 293). Ce fut KHOSROU III qui la réunit de nouveau sous ses

lois. Quelques actes d'autorité qui blâment annoncer le dessein de se rendre indépendant ayant mécontenté le roi de Perse, il fut pris et enfermé dans une tour, d'où, au bout de 20 ans, on lui fut permis de sortir pour remonter sur son trône. Mais il mourut moins d'un an après son retour dans ses états, et les Persans mirent fin à la dynastie des Arsacides.

Deux sultans de la dynastie des névides (voy.) ont aussi porté le nom de Khosrou. Ce furent : KHOSROU-MORT, mort en 1160, prince juste et de bons exemples; et KHOSROU-MUZZAN, fils, 17^e et dernier sultan de la dynastie des Sebektekinides. Fait prisonnier par une odieuse trahison, il fut enfermé dans une forteresse et mis à mort, après un règne de 26 ans. Ou a parlé de l'un et de l'autre T. XII, p. 233. E.

KHOTINE ou KHOTZIK, en russe *Choczyn*, fut longtemps le boulevard de la Turquie contre la Pologne. Les Othomans avaient fait fortifier cette ville moldave, située sur la rive droite du Dniester, en 1718, avec l'aide des ingénieurs français. Cependant le château était dominé par les montagnes qui l'entourent : aussi fut-il pris en 1730, et en 1788. Dans cette dernière année, de nouvelles fortifications furent construites. C'est dans la direction d'ingénieurs autrichiens que fut conclue la paix de Boukarest, 1812, les Russes cédèrent cette partie de la Moldavie à la monarchie autrichienne. La Russie, et Khotine est aujourd'hui une ville de district de la province de Bessarabie (voy. l'article). Sa population ne s'élève plus à 2,000 âmes.

KHOVARESM. Sous ce nom les Persans comprenaient autrefois le pays qui s'étend sur la rive orientale de la mer Caspienne jusqu'à la Boukharie, qui traverse l'Amou-Daria ou Oxus (voy. Oxus). Il comprend la Khiva et le pays de Khiva (voy. KHIVA). La partie méridionale est un immense désert qu'on distingue en désert de Khiva et désert de Khovaresm. Au nord, la contrée se prolonge jusqu'à la mer d'Azov (voy.). Quelques géographes regardent les dénominations de Kharesm et de Khovaresm comme synonymes; il nous en

le dernier terme a une sinus large, et que le Kharesm se partie.

neurs Seldjoukides dans le qui se rendirent indépendent le titre de Khovaresmien fut Djelaleddin Manahég. 628). Thinghiz-Khan pouvoir et le Khovaresm c Bokhara (voy.) sous les D.-c.

l, ville de la Sibérie russe, d'Irkoutsk, célèbre comme ommerce de la Russie avec ée sur la rivière du même pieds au-dessus du niveau ous 50° 20' de lat. N., et rient. Kiakhtha se trouve ville chinoise de Maïmae de 3 verstes ou quarts de est aussi habitée par des a partie haute de Kiakhtha se nomme *Troitsko-Savsh*. nce des principaux marchef de Cosaques, dans les uquel se trouvent le comilitaire, la police, la justice ce du commerce. La ville surtout par les étrangers et renferme un bazar et une ensemble de la population au plus de 4,000 habitants. ont tout-à-fait improductifs. eu près à 7 ou 8 millions eue annuel entre Kiakhtha . Les Chinois fournissent , de la soie, de la rhubarbe, es fourrures et des draps hta fut fondée en 1728, à traité de commerce entre nces limitrophes. D.-c.

oy. YANG-TSÉ-KIANG.

nom d'une voiture russe, tter, *Géographie de l'Asie*, t. II,

ande partie un commerce d'é- du mois de janvier au mois es prennent pour prix de leurs turés jusqu'à 80,000 caisses de 840, ils ont placé ainsi 40,000 ans la même année, ils ont ex- ché pour 24 millions de mar- as réussit à tout plaver. Nous re collaborateur estime trop on; mais on y trouve 7 mar- ière ghilde, et même 14 en u n'y sont pas à demeure fixe

légère, ouverte ou recouverte d'un simple capuchon, et qui, si elle est montée sur ressorts, n'en a que par derrière. Les Russes ont emprunté ce nom (qu'on dérive de l'arabe *koubbeth*, dôme, tente) aux Kalmouks (voy.) qui nomment *kibitka* la tente de feutre qu'ils mettent sur les chariots leur servant d'habitation. La force d'une tribu de Kalmouks, de Kirghises et d'autres peuples nomades, s'évalue par *kibitkas*. S.

KIEF (en polonais *Kiow*), le berceau de la puissance russe, qui renferme les principaux sanctuaires de la nation. Cette ancienne capitale de la grande-principauté, située sur la rive droite du Dniéper, à peu de distance au-dessous du confluent de la Dessna avec ce fleuve, est aujourd'hui le chef-lieu du gouvernement qui porte son nom.

Kief se divise en trois quartiers séparés : le Vieux Kief ou la ville haute, au nord; le Petchersk ou la citadelle, au sud; et le Podol ou la ville basse, qui s'étend dans la plaine, entre les deux hauteurs occupées par la ville haute et par la citadelle. Ces trois quartiers sont chacun entourés d'un rempart, au-delà duquel sont les faubourgs. Un quatrième quartier, appelé la *ville de Saint-Vladimir*, y a été ajouté par Catherine II. La principale curiosité que l'on remarque dans la ville haute, c'est la cathédrale de Sainte-Sophie dont la construction remonte à l'an 1037, et qui fut inaugurée par Théopempt, le premier métropolitain russe. Cette église, construite en briques et surmontée d'une seule coupole, est l'objet d'une profonde vénération de la part des Russes. Dans le quartier de la citadelle, on visite le fameux monastère appelé *Kiévo-Petcherskaïa lavra* (voy. LAURE), le plus ancien et le plus riche de toute la Russie. Ce couvent, dont la fondation date de l'an 1055, occupe, avec les églises et les bâtiments qui en dépendent, un terrain de 550 sagènes (de plus de 6 pieds) de circonférence. Son trésor (*riznitsa*) est fameux. Ce fut Il y a 6,63½ verstes, ou plus de 1,600 lieues de France, de Saint-Petersbourg à Kiakhtha. Depuis 1835, il existe dans cette petite ville frontrière une école de chinois où l'on forme des drogmans pour faciliter les relations avec les voisins, habitants du Céleste empire. 8.

dans une des cellules que Nestor (*voy.*) écrit sa chronique. On y voit encore les deux vastes souterrains qui servaient de retraite aux premiers anachorètes établis en cet endroit. Les nombreux corps de ces saints, parfaitement conservés, sont exposés à la dévotion des fidèles et des pèlerins que ces reliques attirent en foule à Kief. Parmi les monuments que l'on remarque dans la ville basse, nous citerons la Bourse et l'Académie ecclésiastique. La Bourse, ou la Maison des Contrats, est un vaste bâtiment, orné d'un péristyle, qui s'élève au milieu d'une grande place. L'académie est établie dans un bel édifice contigu au couvent dit *Bratskii*. Fondée en 1588, cette école ne s'est élevée au rang d'académie qu'en 1632, par les soins de l'archevêque orthodoxe de Kief, Pierre Mohila. Sa bibliothèque, qui était très riche, a été en grande partie détruite par un incendie; mais une nouvelle bibliothèque s'est formée depuis. On trouve à Kief environ 30 églises (sans compter celles des couvents), dont 1 catholique et 1 luthérienne; 9 couvents; une maison d'enfants-trouvés; plusieurs hospices, un gymnase. La ville se compose de 3,728 maisons, la plupart en bois; sa population est de plus de 26,000 âmes. Ses rues sont tortueuses et étroites. En novembre 1833, l'empereur Nicolas y fonda une université séculière en remplacement de celle de Vilna, et lui donna le nom d'université de Saint-Vladimir. On y comptait, en 1838, 259 étudiants et 63 professeurs ou employés; mais en 1839, des motifs politiques ont fait suspendre les cours de cette université. *Voir*, pour la description plus détaillée de la ville, Schnitzler, *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 454-58.

On ne connaît pas la première origine de Kief. Vers la fin du ix^e siècle, elle remplaça Novgorod, comme capitale des Varègues (*voy.*), et le pays d'alentour fut appelé Russie (*voy.* ce nom). Le christianisme y jeta bientôt ses premières racines. Un évêché y fut fondé en 1035. A cette époque, Kief était une ville très florissante; mais des fléaux de toute espèce ne tardèrent pas à la ravager. Au xii^e siècle, un incendie la réduisit en cendres, et la guerre civile y porta la

désolation. Depuis, la ville de Vladimir, enrichie de ses dépouilles, finit même par lui enlever l'honneur d'être la capitale de l'empire. En 1204, Kief fut prise d'assaut par les Polovtses et saccagée. Elle commençait à peine à se relever de ses ruines, lorsque, le 6 décembre 1240, elle tomba au pouvoir des Mongols. Puis les Lithuaniens succédèrent à ces derniers; mais jusqu'en 1471, année où ils y établirent un voïvode de leur nation, elle fut gouvernée par ses princes particuliers. En 1500, elle devint le chef-lieu d'un palatinat polonais; en 1667, elle fut cédée aux tsars de Russie par le traité d'Androusof (*voy.*); et par celui de Iavorof, en 1686, cette cession devint définitive. *Voir l'ouvrage cité*, p. 449-54. E. H.-c.

KIEL, ville du Holstein, avec un bon port sur la Baltique et une population de 10,500 habitants. Capitale du Holstein-Gottorp (*voy.*) jusqu'en 1773, elle fut fondée avec le duché, cette année même, au Danemark, en échange d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Son commerce est étendu. On y trouve des fabriques de tabac, de sucre, etc. Il s'y tient chaque année, après la fête des Rois, une grande foire, à laquelle se font presque tous les paiements. Son université, fondée en 1666 par le duc Christian-Albert de Holstein, qui lui donna son nom, compte environ 300 étudiants, et possède une bibliothèque de 70,000 volumes, un observatoire et un cabinet d'histoire naturelle. Outre cette université, Kiel renferme une école savante, un séminaire pour les instituteurs, un institut des sourds-muets, une école forestière, une école d'accouchement et d'autres établissements publics. Un petit nombre de ses habitants professant la religion grecque forment une communauté placée, depuis 1773, sous la protection de l'ambassade russe à Copenhague.

Kiel figure dans l'histoire par le traité de paix qui y fut conclu, le 14 janvier 1814, entre le Danemark, la Suède et la Grande-Bretagne; traité à la suite duquel le Danemark, si longtemps attaché à la fortune de Napoléon, entra dans la coalition contre lui. Le roi de Danemark céda à la Suède le royaume de Norvège, à l'exception du Groenland.

er et de l'Islande (voy. ces
 avait recevoir en dédomma-
 oméranie suédoise et l'île de
 i qu'une somme de 600,000
 lois. La Grande-Bretagne lui
 es les colonies danoises, mais
 a flotte et l'île d'Helgoland
 autre côté, elle s'engagea à
 aique mois, 33,333 liv. sterl.
 pour l'entretien d'un corps
 hommes qui devait prendre
 opérations contre la France,
 res du prince royal de Suède.
 t confirmé par celui de Ha-
 le 8 février, entre le Dane-
 ussie, et par celui de Berlin
 5 août, entre le Danemark et
 Cependant la Suède, ayant
 de soumettre la Norvège par
 fusa de payer les 600,000
 nus. Les difficultés qui en
 furent aplanies par le traité
 en date du 4 juin 1815. La
 argea de cette dette, aban-
 anemark le duché de Saxe-
 à l'exception du bailliage de
 de quelques enclaves, et s'en-
 utre à lui payer à certains
 omme de 2 millions de tha-
 nant la cession de ses droits
 ranie suédoise et l'île de Rû-
 C. L.

ONG, un des plus grands
 aient jamais régné, est par-
 ne de la Chine (voy. T. V,
 mme fils aîné de l'empereur
 ig, l'an 1735. Son nom est
 -Long (protection céleste)
 logues modernes : c'est le ti-
 res de son règne. Tenu éloi-
 tures par son père, et uni-
 cupé de littérature, le jeune
 profit le temps qui s'écoula
 qu'il prit les rênes de l'état,
 éparer à les tenir plus digne-
 de 26 ans, il succéda à son
 et bienfaisant par caractère,
 as à donner des marques de
 faisant mettre en liberté et
 leurs dignités les princes de
 ls ou petits-fils de son aïeul,
 Kang-Hi*, qui avaient été em-
 CHUNG, T. V, p. 732, nous avons
 S.

prisonnés, exilés ou dégradés, par suite
 d'intrigues de cour et d'une politique
 soupçonneuse ou peu éclairée. Les pre-
 mières années du règne de ce prince fu-
 rent pourtant remplies de persécutions
 dirigées contre les chrétiens par les cours
 suprêmes de la Chine, et au moins auto-
 risées par l'empereur.

En 1753, les princes, descendus de ce
 Kaldan qui, tant de fois, du temps de
 Kang-Hi, avait troublé la tranquillité de
 l'empire, après s'être fait les uns aux au-
 tres une guerre continuelle, commencè-
 rent à se rendre redoutables à leurs voi-
 sins. Beaucoup d'Éleuthes (voy. KAL-
 MOUXS) vinrent implorer les secours de
 l'empereur. Ce prince prit parti dans la
 querelle qu'un des chefs éleuthes, nommé
 Amoursana, avait avec un autre chef de
 la même famille. Les troupes impériales
 mirent Amoursana sur le trône; mais
 l'empereur fit grâce de la vie au rival dé-
 possédé. Amoursana, craignant qu'on ne
 voulût le lui opposer, fut mécontent, et
 se révolta en 1756. Il fut vaincu par un
 général que dirigeait l'empereur. « J'ai
 fait comme au jeu d'échecs, disait Kien-
 Long : j'ai placé toutes les pièces et je
 les ai fait agir à propos. » Dans ce pays
 de nomades, Kien-Long fit bâtir, sur les
 bords de l'Ily, une ville qui devient de
 jour en jour plus considérable. C'est là
 qu'on envoie aujourd'hui les Chinois et
 les Tatars qui ont mérité la peine de l'exil.
 Après cette guerre extérieure, vint une
 guerre intérieure. Les montagnards mio-
 ssés, ayant abusé de l'indépendance et
 de la liberté qu'ils conservaient depuis
 2,000 ans, pour commettre de véritables
 brigandages, Kien-Long les fit extermi-
 ner. Mais le premier général qu'il envoya
 contre eux périt dans les montagnes avec
 toute son armée, composée de 10,000
 hommes. L'empereur en envoya un se-
 cond, qui fut plus habile, et qui, pour
 prendre leur forteresse, employa un moyen
 dont on ne s'est jamais servi en Europe.
 Ne pouvant y faire conduire de l'artil-
 lerie, à cause de la difficulté des chemins,
 il fit porter du cuivre à dos de mulet, et
 les canons furent fondus au pied de la
 forteresse, qui fut bientôt forcée de se
 rendre. Ce fut principalement à son génie
 actif, fécond en ressources et persévérant

dans tous ses plans, que Kien-Long dut cette victoire. Le 13 juin 1776, il vint au-devant du général qui avait exécuté ses ordres et qui lui ramenait les chefs des rebelles. Une punition cruelle attendait ces derniers.

Parvenu, en 1780, à la 45^e année de son règne, et l'empire jouissant d'une profonde paix, il publia une proclamation par laquelle il comblait ses sujets de bienfaits. Il les avait déjà exemptés de tributs deux ans auparavant. Cette proclamation renferme une phrase remarquable : « Comme je porte dans mon cœur tous les hommes, dit-il, je voudrais que tous les hommes eussent part à mes bienfaits. » Il assure n'avoir rien négligé pendant tout son règne pour procurer à ses sujets les cinq sortes de bonheur, savoir : 1^o la santé; 2^o les richesses; 3^o la tranquillité; 4^o l'amour de la vertu; 5^o une mort heureuse après une longue vie. En 1796, après un règne de 60 ans, il remit les sceaux de l'empire à son fils, jugeant qu'à 86 ans il était temps de se reposer. Il aida son fils de ses conseils jusqu'à sa mort, arrivée le 7 février 1799. Il avait composé en vers l'éloge de la ville de Moukden, ce qui lui valut une épître de Voltaire qui commençait ainsi :

Reçois mes compliments, charmant roi de la
Chine;
Ton trône est donc placé sur la double col-
line, etc ;

Mais un éloge plus véritablement flatteur
lui a été donné, en ces termes, par les
missionnaires :

Occupé sans relâche à tous les soins divers
D'un gouvernement qu'on admire,
Le plus grand potentat qui soit dans l'univers
Est le meilleur lettré qui soit dans son empire.

Effectivement, l'empire de la Chine n'a jamais connu d'époque plus brillante que celle de l'empereur Kien-Long. On a vanté une pièce de vers sur le thé que ce prince composa, en 1746, dans une de ses parties de chasse en Tartarie, et qu'il fit écrire sur des tasses en porcelaine d'une fabrique nouvelle. Le recueil de ses poésies, imprimées à Peking, contient 24 petits volumes. Il avait entrepris de faire imprimer un choix de ce qu'il y avait de mieux dans la littérature chinoise, et ce choix ne devait pas con-

tenir moins de 180,000 volumes. Amiot (voy.) a traduit en français commencements de l'histoire abrégée de la Chine, publiée par les ordres de l'empereur en chinois et en tatar, remontant à 2697 avant notre ère. « A l'aide de ce flambeau dont l'empereur Kien-Long n'a pas dédaigné d'éclairer l'empire, je n'ai pu que donner un aperçu de la bibliographie littéraire de son vaste empire. Ce savant missionnaire, je n'ai pu que donner un aperçu de ce qui a été de pénétrer dans l'obscurité de plusieurs siècles. » *Foir les Mémoires concernant les Chinois*, t. XIII, Paris, 1788.

KIHOW, voy. KIEF.

KILIAN, famille de graveurs
GRAVURE, T. XII, p. 792.

KIMRIS, voy. KYRIS.

KIND (JEAN - FRÉDÉRIC),
meilleurs conteurs allemands,
Leipzig, le 4 mars 1768. Son père
Chrétien Kind, est connu dans l'empire
savant pour avoir traduit, le premier
langue allemande, les *Vies de Platon*.
Le jeune Kind étudia le droit dans sa
natale et, après avoir terminé ses études
en 1792, il se rendit à Dresde, où il
ça l'état d'avocat; mais, en 1800, il
nonça au barreau, pour se consacrer
exclusivement à la littérature.
1793, il avait publié ses *opuscules*
niles, sous le titre de *Réveries de*
(2 vol.); en 1800, il commença à
une réputation par ses vers et ses
et en 1815, le duc de Saxe-Weimar
conféra le titre de conseiller.

Sans être d'une haute portée
de M. Kind est incontestable.
il intéresse comme narrateur, et
peint le monde naïvement et
vives couleurs; il se fait aimer par
bonhomie. Ses vers sont purs et
En 1801, parut sa nouvelle
Carlo; en 1802, il publia ses *Œuvres*
dramatiques; de 1802 à 1804,
en 3 vol.; en 1803, *Le château de*
poème dramatique, *Makaria*
et Cassandra: ce dernier roman
en commun avec Auguste Leconte,
en 1805, *La vie et l'amour de*
de sa sœur Minona (2 vol.). Nous
rons ensuite une série de romans
contes, nouvelles, etc., publiés sous
vers titres, tels que : *Les Mauves*

à Züllichau, 1805); les *Tulipes* (1806-1810, 7 vol.); *Roswitha* (-13, 4 vol.); la suite de *Roswitha*, et titre de *Fleurs de tilleul* (1814-4 vol.); *La harpe* (1814-1819, 4 vol.); *La Muse* (1821-22, 8 vol.); *Les petits romans* (1820, 5 vol.). Les poésies lyriques de M. Kind ont été publiées en 5 vol. (Leipzig, 1808; 2^e éd., 1815 jusqu'en 1830, M. Kind l'éditeur de l'Almanach des Muses *Kraker* (*Taschenbuch zum geselligen Vergnügen*); depuis 1807, il était un des collaborateurs de ce joli recueil d'épigrammes.

En outre, nous citerons : *Guillaume-le-Conquérant*; *Les serments*; *La vie de Van Dyck*. Cette dernière pièce composée dans le but d'amener sous le regard du spectateur des tableaux miniatures, alors à la mode. Viennent ensuite *Le festin de Grenade* (représenté à Vienne avec un grand succès en 1818); le *Vignoble sur les bords du Danube*, pièce de circonstance avec des tableaux mimiques d'après les peintures des étrusques. M. Kind est l'auteur du *Manuscrit original du Freyschütz* allemand et son excellent travail a contribué puissamment au succès européen de l'opéra de Weber (*voy.*). *Le Délit forestier* avec musique de Marschner, et *La Elle*, se trouvent réimprimés dans les *Œuvres dramatiques* (Leipz., 1821, 1822). Presque tous les recueils périodiques de l'Allemagne littéraire se sont enrichis de quelque production de M. Kind. Il avait un talent solide et profond, et son caractère est doué d'une merveilleuse simplicité.

C. L.

KG. C'est le nom que l'on donne aux livres regardés comme sapientiels depuis l'époque où ils furent revus et classés en ordre par Confucius (*voy. KONG-TSEU*). Ces *King* sont maintenant au nombre de cinq. Autrefois on comptait treize qui furent édités et classés, dans la première moitié du siècle de notre ère, par Khoung-yng-scentand de Kong-fou-tseu, dont la classification porte le nom de *Tching-i* (ou véritable sens). Ces treize *King*, dont la dernière édition se trouve à la Biblioth.

Royale de Paris, sous le titre de *Chi-san-King* (les treize King), comprenaient : 1^o le *Tchéou-y*, aujourd'hui *Y-King*; ou le Livre des transformations; 2^o le *Chan-chou*, aujourd'hui *Chou-King*, ou le Livre par excellence; 3^o le *Mao-chi*, aujourd'hui *Chi-King*, ou le Livre des vers; 4^o le *Li-Ki*, ou le Livre des rites; et 5^o le *Tchun-thsieou*, ou le Printemps et l'automne. Ces ouvrages sont désignés aujourd'hui sous la dénomination de *Ou-King* (les cinq King). Les huit autres ouvrages qui forment les treize King sont : 6^o le *Y-li* et 7^o le *Tchéou-li*, qui font partie de ce que nous appelons le *Li-Ki*; 8^o le *Koung-yang* et 9^o le *Kou-liang*, deux commentaires sur le *Tchun-thsieou*; 10^o des Explications sur le *Hiao-King*, ouvrage très ancien sur la piété filiale attribué à Kong-fou-tseu; 11^o le *Lun-yu*, ou les Entretiens philosophiques du même philosophe; 12^o le *Meng-tseu*, et 13^o le *Eulh-ya*, petit dictionnaire chinois très ancien, par ordre de matières.

Trois des cinq livres sacrés des Chinois sont déjà connus en Europe par les traductions que les missionnaires français en ont faites. La première qui ait été publiée est celle du *Chou-King*, ou Livres des Annales, par le P. Gaubil^{**}; cette traduction française fut mise au jour par De Guignes (*voy.*), qui eut la faiblesse de chercher à s'attribuer une grande partie de l'honneur que ce difficile travail devait valoir au savant et laborieux missionnaire; l'auteur de cette notice en a publié une nouvelle édition^{***}, revue avec soin, dans les *Livres sacrés de l'Orient*. La traduction latine du *Y-King*, ou Livre des transformations, par le P. Regis, et celle du *Chi-King*, ou Livre des vers, par le P. de La Charme, faites dans le courant du dernier siècle, n'ont été publiées que depuis quelques années en Allemagne^{****}. Selon le P. Cibot (*Mémoires sur les Chinois*, t. I^{er}, p. 311), le

(*) Ces deux derniers ouvrages sont aujourd'hui le troisième et le quatrième des livres classiques dont l'auteur de cette notice a publié une traduction française.

(**) Paris, 1770, in-4^o.

(***) Paris, 1840, in-8^o. Cet ouvrage comprend les monuments primitifs des trois grandes civilisations orientales, la civilisation chinoise, la civilisation indienne et la civilisation musulmane.

(****) Stuttgart, 1830 et 1834.

Chou-King a aussi été traduit par le P. Benoit (c'est peut-être la traduction latine qui est, dit-on, à la Bibliothèque impériale de Vienne), et le *Li-Ki*, par le P. de La Charme. On ignore où se trouve cette dernière traduction.

A défaut de toute autre preuve, le style laconique et figuré des *King*, ses formes sententieuses et primitives, suffiraient pour leur faire attribuer une haute antiquité. En effet, ce style diffère autant du style chinois moderne que le style des Douze-Tables diffère de celui de Tite-Live; ils seraient même souvent inintelligibles sans les commentaires qui les accompagnent. Ces commentaires sont excessivement nombreux. Jamais livres, dans aucune langue et chez aucune nation, n'ont occasionné tant d'écrits, gloses, explications, commentaires. L'empereur Kien-Long (*voy.*) ordonna, dans la seconde moitié du dernier siècle, l'impression d'une bibliothèque choisie, à peine achevée en ce moment, dans laquelle les seuls ouvrages relatifs aux cinq *King* se montent à 5,750 volumes. Les discussions théologiques du moyen-âge n'en ont peut-être pas autant produit relativement à la Bible.

Nous ne pouvons pas faire ici l'analyse des *King**; disons seulement que l'on n'y trouve pas une maxime qui ne soit conforme à la plus saine morale, et que, à part ce qui est relatif aux sorts ou à la divination, on n'y trouve rien non plus de contraire à la raison. Ils offrent, sous ce rapport, une différence bien remarquable avec les livres primitifs ou sacrés des autres nations anciennes, où l'on voit les législateurs faire intervenir dans l'ordre du monde sensible des faits d'un ordre surnaturel, que Kong-sou-tseu a laissés dans le domaine de l'influence providentielle d'un Être suprême.

On donne encore en Chine le nom de *King* à des livres également révévés et réputés sacrés par les sectateurs de ceux qui les ont écrits. Tel est le *Tao-te-King* de Lao-tseu (*voy.*), ou le Livre de la Raison suprême et de la Vertu, dont

(*) On trouve une intéressante analyse de ces livres sacrés par M. Aignan, dans la *Revue Encyclopédique*, t. XVIII (1823), pag. 260 et suiv., 490 et suiv. 8.

l'auteur de cette notice a commenté la publication, accompagnée d'une version latine, d'une traduction française et d'un commentaire complet également traduit. Tel est aussi le *Nan-hou-King*, le Livre des fleurs du Midi, de Tchouang-tseu, philosophe de l'école de Lao-tseu, dont on ne possède pas encore de traduction. G.P.

KINGSBENCH (*Banc du roi*), l'un des trois cours royaux supérieures situés à Westminster. Il se compose du grand-juge (*voy.* GRANDE-BRETAGNE, T. XII, p. 740) et de trois juges qui, conjointement avec les membres des deux autres cours, celle des plaids communs (*Court of common pleas*) et celle de l'Échiquier (*voy.*), forment le collège des deux grands-juges d'Angleterre. Ces deux juges administrent la justice soit réunis et en collège, soit chacun séparément, dans toute l'Angleterre : le pays de Galles, duché de Lancaster et l'évêché de Durham exceptés, ainsi que quelques autres districts. A la juridiction du Banc de Kingsbench appartiennent, dans l'origine, les statuts contre la paix publique et d'autres causes criminelles; mais, au moyen de certaines fictions, on finit par lui attribuer aussi la connaissance de causes civiles qui d'ailleurs pouvaient lui être déférées par appel.

On appelle encore *Kingsbench* la grande prison de Southwark, qui consiste en plusieurs maisons et en plusieurs cours et dans l'intérieur de laquelle les prisonniers jouissent de toute espèce de liberté. Elle est peuplée surtout, ainsi que Fleet, de détenus pour dettes.

KINGSTON (ÉLISABETH CHUDLEIGH duchesse DE), fille d'un colonel anglais née en 1720, fut nommée demoiselle d'honneur de la princesse de Galles, 1744 grâce à la protection de Pulteney, un des chefs de l'Opposition. Son esprit, se butté lui attirèrent un grand nombre d'adorateurs, parmi lesquels on remarquait le duc d'Hamilton et le capitaine Hervey fils du comte de Bristol. Ce dernier, interceptant les lettres du duc, fit croire à miss Chudleigh que ce dernier l'avait oubliée. Alors elle consentit à se marier secrètement avec Hervey, mais ne put pas se séparer de lui, séjournant en Allemagne, où elle reçut un accueil très

Pour aux cours de Prusse et de Saxe. Après son retour en Angleterre, elle fut entourée d'hommages, et l'on soupçonna même, dans le public, qu'une liaison d'amour existait entre elle et un personnage placé non loin du trône. Elle ne tarda pas à détruire elle-même les preuves de son mariage avec le comte de Bristol en arrachant du livre de la paroisse le feuillet où il était inscrit, et elle épousa, le 8 mars 1769, le duc de Kingston, pair d'Angleterre. Veuve en 1773, et légataire en usufruit de son immense fortune, elle partit pour l'Italie, qu'elle remplissait de son luxe et de ses intrigues, lorsqu'elle fut rappelée en Angleterre par le procès en bigamie que lui intentèrent les héritiers du duc, afin de faire prononcer la nullité du testament. Ce procès, jugé par la Chambre des pairs et soutenu par l'accusée avec noblesse, eut beaucoup d'éclat et de retentissement. Elle fut condamnée; son second mariage fut annulé; mais on maintint le testament qui en était la suite. Restée maîtresse de ses biens, la duchesse de Kingston, qu'il serait plus régulier de nommer la *comtesse de Bristol*, reprit ses voyages et son faste, et fut accueillie en véritable princesse par toutes les cours de l'Europe. Ce fut au château de Sainte-Anaise, près Fontainebleau, acquis récemment par elle, qu'elle termina, le 28 août 1788, son existence agitée. — On publia à Londres, l'année même de sa mort, en français et en anglais, des *Mémoires sur la vie de la duchesse de Kingston*. R-x.

KINSKY, ancienne famille de Bohême, dont quelques membres, depuis deux siècles surtout, se sont fait un nom dans l'histoire de leur patrie par leurs talents administratifs, diplomatiques ou militaires, et par la protection qu'ils accordèrent aux lettres et aux arts.

Le premier qui ait joué un rôle assez important pour mériter de figurer ici, c'est le comte FRANÇOIS-ULRIC Kinsky, ministre favori de Léopold I^{er}. Né en 1634, il fit d'excellentes études, voyagea pour son instruction dans différentes parties de l'Europe, et fut nommé, à son retour en Bohême, chambellan et conseiller de l'Empire. Élevé à la dignité de vice-chancelier en 1664, il fut chargé d'une mission importante en Pologne, et les talents dont

il fit preuve en cette occasion lui valurent de nouveaux titres et de nouveaux honneurs. En 1676, son souverain lui donna une marque éclatante de sa confiance, en le choisissant pour son ministre plénipotentiaire à Nimègue. Il était grand-chancelier de Bohême, lorsque les Turcs envahirent l'Empire et allèrent mettre le siège devant Vienne. Tous ses soins tendirent à préserver le royaume des horreurs de la guerre et à y maintenir la tranquillité. En 1690, il assista, en qualité de premier député de la Bohême, à l'élection et au couronnement de Joseph I^{er}, qui l'appela dans le conseil privé aulique et le chargea spécialement de la direction des affaires étrangères. Il contribua puissamment à faire élire roi de Pologne l'électeur de Saxe. Ce comte de Kinsky mourut le 27 janvier 1699.

Son frère, WENCESLAS-NORBERT-OCTAVE, né en 1642, parcourut une carrière non moins brillante. Après avoir suivi les cours des universités les plus célèbres et perfectionné son éducation par des voyages, il s'éleva rapidement aux premières charges de l'état. En 1705, l'empereur Joseph le nomma grand-chancelier et membre du conseil privé. Charles VI le confirma dans ses emplois en 1711; mais il donna sa démission la même année et se retira entièrement des affaires. Une courte maladie l'enleva en 1719.

Le décret impérial qui l'avait nommé grand-chancelier avait élevé en même temps à la dignité de vice-chancelier son fils, FRANÇOIS-FERDINAND Kinsky, né le 1^{er} janvier 1668. En 1708, le jeune comte prit place au collège électoral comme député de la Bohême. En 1711, il assista à l'élection et au couronnement du successeur de l'empereur Joseph I^{er}. En 1715, il fut nommé chancelier de la cour, et en 1723, grand-chancelier. Ce fut en cette dernière qualité qu'il surveilla les préparatifs du couronnement de l'Empereur à Prague et présida à cette solennité. En 1729, il fut envoyé, avec le titre de premier commissaire royal, à la diète de Hongrie; mais mécontent de la marche des délibérations, il ne tarda pas à retourner à Vienne où il s'occupa avec zèle de différentes mesures d'administration. Un des derniers actes du gouvernement aux-

quels il prit part, fut l'établissement, en Bohême, en Moravie et en Silésie, des *Judicia delegata*, chargés de décider toutes les questions relatives aux péages, aux douanes, aux impôts sur les boissons, le sel, le tabac, etc. L'affaiblissement de sa santé obligea le comte à se démettre de tous ses emplois en 1736. Il mourut le 22 septembre 1741.

Son frère, PHILIPPE-JOSEPH Kinsky, né en 1700, s'est acquis la réputation d'un habile financier. Le succès qu'il obtint dans la négociation d'un emprunt de 200,000 liv. sterl. lui valut, à son retour d'Angleterre, le titre de chancelier de la cour et de président de la députation de la Banque. Deux ans plus tard, il fut élevé à la dignité de grand-chancelier et de ministre des finances. En 1744, la situation des finances exigeant qu'on mît à la tête de ce département un homme aussi actif qu'expérimenté, on eut recours à lui; mais dès l'année suivante, il donna sa démission, et mourut 4 ans après.

Il ne nous reste plus à parler que du comte FRANÇOIS-JOSEPH Kinsky, un des membres les plus distingués de cette famille et le seul qui doive plus spécialement sa réputation à ses talents militaires. Il naquit à Prague, le 6 décembre 1739, et, comme ses parents, il se destina d'abord à la carrière civile; mais la guerre de Sept-Ans vint donner un autre cours à ses idées: en 1759, il partit comme simple volontaire. Nommé capitaine en 1760, major en 1764, et colonel en 1768, il fonda, à ses propres frais, dans son régiment, une école de cadets qui, par son excellente organisation, attira l'attention de Marie-Thérèse et de l'empereur Joseph II. En 1773, il obtint le grade de major-général. En 1777, il entreprit un voyage dans le Wurtemberg et la Suisse, afin d'étudier sur les lieux les méthodes d'enseignement adoptées dans la célèbre École militaire de Stuttgart, ainsi que dans les institutions de Pestalozzi et du baron de Salis. De 1778 à 1779, le comte Kinsky prit une part glorieuse à la guerre de Bohême: pour récompenser ses services, l'Empereur lui donna un régiment et le nomma directeur de l'académie de Neustadt, où il introduisit des améliorations si importantes qu'il en fut fait directeur en

chef avec le grade de feldmaréchal-tenant. C'est à lui que cette école statuts organiques en vigueur aujourd'hui. En 1788, Kinsky fut chargé d'accompagner l'archiduc François en campagne contre les Turcs. Les succès qu'il rendit alors, ainsi que dans les campagnes de 1793 et 1794, lui valurent le grade de feldzeugmeister ou maître de l'artillerie. Nommé capitaine-général en 1801, il quitta le service et se retira à Neustadt. Il mourut le 9 juin 1805. Il avait composé plusieurs ouvrages de stratégie, d'éducation, etc. (voy. BOHÈME, T. III, p. 617). Ses ouvrages ont été publiés sous le titre de *Recueil de Mémoires*, 1787, reimprimés en 7 vol. et traduits par souscription, en 1825, aux dépens du corps de l'armée autrichienne. Le comte de Kinsky a légué en outre à la ville de Prague, à laquelle il avait déjà fait un legs en 1776, de sa bibliothèque, une collection de machines hydrauliques, des machines à vapeur, et un cabinet de médailles assez important. *Em.*

KIOSQUE, mot turc qui désigne un pavillon, ouvert de tous les côtés, isolé, avec un toit en forme de dôme. Il est soutenu par des piliers disposés ordinairement en carré qui sont surmontés d'une balustrade. Il est construit en chaume ou autres matériaux et sa principale utilité est d'offrir un abri agréable contre les chaleurs; mais on en use même temps à embellir le pays. Nos jardins ont emprunté de ces sortes de fabriques aux Turcs et aux Persans.

KIPTCHAK ou **КАПТЧАК**, nom d'une région qui s'étend au nord de la Sibirie, entre la Russie d'Europe et l'Asie. Mais alors *Kiptchak* est le nom de *Deschté-Kiptchak*, plaine fertile et riche des Kiptchaks, ce qui est la vraie patrie des tatars de cette région. *Kiptchak* était un nom de peuple, qui appartenait à quelque-une des nombreuses tribus turques, soit que ce fussent les Kiptchaks ou les Petchénèghes, ou ces deux réunies (*). Déjà le moine Ru-

(*) Il ne nous appartient pas de discuter entre les opinions de De Guignes, de Pallas et de M. de Hammer. Ce dernier est

ans le XIII^e siècle, d'un *Voyage ric*, en faisant mention des Kots qu'ils sont aussi appelés *Kapipchæ*). Mais la vraie prononciation est *Kiptchak*, mot turc qui signifie *creux*, et cette dénomination est sur une fable que Klaproth ne connaît (*Voyage au Caucase Géorgie*, t. 1^{er}, p. 93). Une des tribus voisines des Kirghises (*voy.*) encore aujourd'hui ce nom (*voy.* *PAKS*), que Reineggs a d'ailleurs dans le Caucase (*Description de la Géorgie*, etc., t. 1^{er},

anglais ou Kangites, dont les hispaniques et les voyageurs du XVI^e siècle font mention comme habitant des pays qu'ils appellent *Kangar*, et avoir été une tribu des Turcs ts. Leur nom se conserve encore aujourd'hui parmi les Nogais.

Dans tous les cas, le nom de Kiptchak est resté à l'arrivée des Mongols dans la Sibirie à laquelle il resta attaché, et on dit de l'est à l'ouest du fleuve du Iak jusqu'au Don, peut-être jusqu'au Dniéper; et du nord à la ville des Boulgares (*voy.*) et de l'oriental que fait le Volga jusqu'à Derbend. La Grande-Bulgarie, de Hongrie ou Magyarie, et les tribus qui étaient donc comprises sous cette dénomination qui survécurent à l'assassinement des peuples turcs par les Tartares. *Voy.* ce nom et HORDE d'Orde. Dans la suite, le démembrement du Kiptchak donna naissance aux deux royaumes de Kasan, d'Astrakhan et de Crimée (*voy.* ces noms). J. H. SCHER (le P. ATHANASE), un des hommes les plus profonds et les plus actifs de son siècle, également versé dans les lettres, la physique, l'histoire naturelle, la philologie et la philosophie, mourut à Geiss, dans les environs de Cologne le 2 mai 1601. Il entra dans l'Ordre de Jésus en 1618, et il était allé à Wurtzbourg, lorsque le commencement de la guerre de Trente-Ans l'empêcha de publier son ouvrage publié en 1840 (*Geschichte der Horden in Kiptchak*, p. 5), assure positivement que les Kiptchaks ne sont autres que les Kirghises (*Petchénègues*) de Constantinople.

gagèrent à se rendre à Avignon où il resta plusieurs années, occupé de ses études. Au moment où il se disposait à retourner dans sa patrie, le pape l'appela à Rome. Kircher y fut nommé professeur de mathématiques au Collège romain; mais il quitta plus tard cette place pour se livrer à l'étude des hiéroglyphes et d'autres objets d'archéologie. Il mourut en 1680.

Nous ne citerons que quelques-uns des ouvrages les plus célèbres du P. Kircher : *Ars magna lucis et umbræ* (Rome, 1646, 2 vol. in-fol.); *Musurgia universalis* (Rome, 1650, 2 vol. in-fol.), où il semble déjà décrire la harpe éolienne (*voy.*); ainsi que dans sa *Phonurgia nova*, etc. (1673, in-fol.); *Oedipus ægyptiacus* (Rome, 1652-1655, 4 vol. in-fol.), où il cherche à donner l'explication d'un grand nombre d'hiéroglyphes (*voy.*), mais telle qu'on peut l'attendre d'un savant plein des caprices les plus bizarres, et se plaisant aux hypothèses les plus hasardées; *Prodromus coptus* (Rome, 1636, in-4°); *Lingua ægyptiaca restituta* (Rome, 1644, in-4°); *Mundus subterraneus* (Amst., 1664 et 1668, 2 vol., in-fol.); *China illustrata* (Amst., 1667, in-fol.); *Polygraphia, seu artificium linguarum, quocum omnibus totius mundi populis poterit quis correspondere* (Rome, 1663, in-fol.); *Latium*, etc. (Rome, 1671, in-fol.), ouvrage plein d'érudition. Buonanni a décrit le cabinet d'antiquités et de médailles de Kircher (Rome, 1709, in-fol.).

Ce savant jésuite a écrit sur la philosophie, les mathématiques, la physique, la mécanique, la cosmographie, l'histoire naturelle, la philologie, l'histoire et l'archéologie, et, quelque sujet qu'il traite, on doit admirer l'étendue de son esprit et sa vaste érudition, tout en blâmant ses caprices et ses extravagances. Ce sont ses écrits archéologiques que l'on estime le plus, à l'exception pourtant de sa *Turris Babel* et de son *Arca Noë*. Il avait construit un miroir ardent, et on lui attribue une foule d'inventions, souvent plus curieuses qu'utiles, entre autres celle de la lanterne magique (*voy.* l'art.) : son pantomètre, son orgue mathématique et sa machine appelée *specula*, sont à peu près oubliés. C. L.

KIRGHIZ ou **KIRGHISES**, peuple

nombreux des steppes de la Russie d'Asie et des gouvernements européens voisins, dont la véritable patrie a dû être le territoire situé entre les fleuves Iénicéi et Obi (voy. ces noms). Quoique d'origine turque, il est très mélangé de Mongols, qui se sont établis au milieu de cette race ancienne et en ont un peu altéré les caractères. Les Kirghiz se sont répandus dans la suite sur d'autres territoires. Les auteurs chinois parlent des Kirghiz orientaux, habitant au nord-ouest de la Chine, qui allèrent s'établir sur le haut Iénicéi, et occupèrent encore une partie du Turkestan chinois, sous le nom de *Bouroutes*. On connaît mieux les Kirghiz occidentaux, établis plus vers le sud et que l'on divise en trois hordes principales, savoir : la grande horde (voy. ce mot), appelée aussi la horde d'or, puis la moyenne, et enfin la petite. Une partie de la première obéit au gouvernement chinois, et habite les frontières de Tashkend et de Khokand (voy.); elle se confond jusqu'à un certain point avec les Kirghiz orientaux. Cette horde vit au milieu des montagnes et des forêts, et ne se retire dans les villages que pendant l'hiver. Une partie se livre à l'agriculture; mais la plupart mènent une vie nomade et même sauvage : aussi les Russes de la Sibérie désignent-ils les bandes les plus barbares de ces Kirghiz sous le nom de sauvages ou de *noirs* (Kara-Kirghiz, Kara-Kaïssaks). Elles attaquent les caravanes qui traversent leur territoire, les pillent et réduisent les voyageurs en servitude ou les forcent à leur payer une rançon. On croit que la grande horde se compose d'environ 70,000 familles; malgré son nom, elle est donc la moins nombreuse des trois, car la moyenne compte près de 160,000 familles, et la petite n'en a guère moins*. La horde moyenne occupe le territoire qui s'étend depuis le haut Irtych jusqu'aux steppes du lac Aral. Les Naïmantzes, la principale tribu de la horde moyenne, renferment à eux seuls 35,000 familles. Ils obéissent à la Chine; d'autres tribus mènent une vie indépendante et leur sujétion n'est que nomi-

male; quelques-unes se sont retirées à la Russie. La petite horde habite principalement les steppes à l'ouest du lac Aral jusqu'à la mer Caspienne, quelques tribus pourtant demeurent à l'est de ce lac et atteignent les limites occidentales de la horde moyenne. Les Kirghiz de la troisième section se livrent au brigandage et ne sont guère moins féroces que la grande horde. Toutes les tribus comprises sous le nom de Kirghiz saks*; on connaît surtout celles de la moyenne et de la petite horde, qui ont plus de relations avec les Russes, et sont en partie sous le gouvernement du khan.

Les Kirghiz sont en général de constitution vigoureuse et d'un teint au-dessus de la moyenne; par leur visage, ils tiennent le milieu entre le Kalmouk et le Turc (voy. ces noms); dans l'ouest, ce sont les traits turcs qui prédominent; dans l'est, au contraire, et chez les femmes, le physionomique turc est plus prononcé. Les Kirghiz ont une chevelure noire et lustrée, ce qu'on attribue autant à leur nourriture que à leur constitution; qui remplit leurs tentes de feu leur malpropreté, qu'à l'effet de la saleté auquel ils sont constamment exposés. Les pauvres se couvrent de peaux de moutons et de peaux tannées; les riches ont des vêtements de laine blanche et même de soie; les Kirghiz ont adopté en Chine les costumes de ce pays. Hommes et femmes se chaussent de bottes et font toutes leurs excursions à cheval. Ils couchent dans des tentes de feutre comme les Kalmouks auxquels ils ressemblent sous plusieurs autres rapports. Ils professent l'islamisme ou du moins ils pratiquent quelques-unes des pratiques de cette religion; mais ils ont aussi des *moullahs* ou prêtres, qui peuvent être instruits. Les riches ont plusieurs femmes, dont chacune habite une *iourte* particulière. Ils parlent et écrivent

(*) Dans un premier travail, M. Levechin donnait à la moyenne horde 240,000 familles ou familles, à la petite 190,000, et à la grande 100,000.

(*) C'est le nom que leur donnent les Russes. Les Kirghiz s'appellent eux-mêmes *Saks*, ou *Kaïssaks* de la steppe; cependant ils paraissent aussi faire usage du nom de *Saks* leur donnons et que nous trouvons dans l'histoire du moyen-âge. M. Schlegel apprend que, dans l'histoire des Mongols, les Kirghiz sont désignés sous le nom de *Saks*.

la moins le kirghiz est un dia-
: pur de cette langue. Les Kir-
rtagent en peuplades ou *volost*,
cune a son chef qui prend le
ulthan. Les hommes libres de
ion combattent sous ses ordres,
lui paient aucun tribut; d'un
t, les *téngoutes* sont de véri-
s dont le sulthan peut disposer

Les Kirghiz soumis à la Chine
ssie paient à ces deux puissances
peu considérable en chevaux
iaux.

que tous les Tatars, les Kirghiz
ne vie pastorale, et entreten-
rands troupeaux de chevaux et
s, et des troupeaux moins nom-
hameaux, de bêtes à cornes et de
l y a des sulthans qui ont quel-
ers de chevaux et de 6 à 10,000
de la race à grosse queue; on
me que plusieurs troupeaux de
nière espèce contiennent jusqu'à
individus. Le lait de jument (*fer-
umiss*) est la boisson favorite de
les. Les Kirghiz orientaux, après
é l'hiver dans les steppes et sur
des fleuves, se rendent au prin-
is les montagnes et passent l'été
isinage de la région des neiges,
t sûrs de trouver de bons pâtu-
dis que les Kirghiz occidentaux,
que des steppes arides, sont
: parcourir de vastes espaces
urer de la pâture à leurs trou-
i sont souvent décimés par des
. Les femmes, chargées de tous
x dans l'intérieur des iourtes,
utre et du gros camelot, tan-
eaux et préparent le fromage et
s. Les tribus agricoles cultivent
orge et de millet. Tous aiment
t poursuivent les autilopes, les
uvages, les chevreuils, les ours,
les lièvres, les marmottes et les
s steppes et des montagnes. Les
ndent aux Russes, aux Chinois
tants de Taschkend des chevaux,
aux, des bêtes à cornes et des
des peaux et des pelisses, des
du poil de chameau; ils reçoi-
range des draps, des métaux, des
toiles, ainsi que du tabac et du
nt de ces deux derniers articles

une consommation considérable. Dans
les montagnes de Kar-Karaly, district
d'Omsk, les Russes ont fondé, il y a une
quinzaine d'années, une colonie pour les
Kirghiz soumis et disposés à se civiliser.
Cette contrée ayant de belles forêts de
sapins et de bouleaux, des vallées avec
de bons pâturages, une terre susceptible
de culture, un lac d'eau salée, des riviè-
res poissonneuses, beaucoup de gibier,
des carrières de porphyre et de granit,
pourra, malgré son climat rude et incon-
stant, plaire aux nomades plus que les
steppes arides qui leur offrent si peu de
ressources. La colonie, après avoir été
inquiétée d'abord par une tribu kirghiz
voisine, paraît se consolider et compter
environ 80,000 habitants disséminés sur
toute l'étendue du Kar-Karaly; elle est
sous les ordres d'un sulthan ou *prikaz*,
ayant deux Kirghiz et deux Russes pour
assesseurs; le prikaz et les deux assesseurs
kirghiz sont élus pour deux à trois ans
par leur nation, et soldés par la Russie,
qui entretient aussi plusieurs moullahs
pris parmi les Tatars de Kasan. Un esca-
dron de Cosaques et un détachement
d'infanterie russe font la police de cet éta-
blissement nouveau. — *Voir de Ledebour, Reise durch das Altaigebirge und die Soongorische Kirgisen-Steppe*, Berlin, 1829-1830, 2 vol. in-8°; et la *Description des hordes et des steppes des Kirghiz-Cazaks*, par Al. de Levchine, trad. du russe par Ferry de Pigny, Paris, 1840, in-8° avec cart. et pl. D.-G.

KIRSCH, ou, comme en allemand,
KIRSCHENWASSER (eau de cerise), liqueur
spiritueuse qu'on obtient par la distil-
lation de différentes espèces de cerises
sauvages soumises à la fermentation. Le
kirsch fait avec le fruit du mérisier (*voy.*
ce mot et **CERISIER**) est meilleur que celui
qu'on tire de la cerise à fruit rouge et
acide. On a tort de mêler souvent ces
deux sortes de fruits; la liqueur devient
mauvaise et nuisible même lorsqu'on y
introduit des prunelles et des sorbes. La
fabrication du kirsch se fait en grand dans
la Forêt-Noire (*voy.*): c'est là sa patrie,
et l'on estime particulièrement celui qui
vient de cette contrée pittoresque à laquelle
il ajoute une célébrité de plus. D'une
saveur agréable, parfumée, caractéris-

tique, cette liqueur a toute la force des autres spiritueux ; elle flatte le palais aussi délicieusement qu'elle échauffe la tête et réjouit le cœur.

L. L.

KISFALUDY (ALEXANDRE et CHARLES), poètes magyars, dont l'aîné, qui est né en 1777, vit encore en Hongrie, dans sa terre de Sümegh, et dont le second, né en 1796, est mort à Pesth le 11 novembre 1830. *Voy. HONGROIS (langue et littérature)*. X.

KISILBACHES, *voy. TURKOMANS*.

KISSINGEN, jolie petite ville de la Bavière dans le cercle du Mein inférieur, au milieu d'une vallée charmante sur la Saal, avec une population de 1,200 habitants. Elle est remarquable surtout par ses eaux minérales, célèbres déjà dans le 19^e siècle, mais négligées depuis et presque oubliées jusque dans ces derniers temps, où elles ont retrouvé de la vogue. Les sources sont au nombre de trois : celle de Rakgoczi, celle de Pandoure et celle de Maximilien. Les eaux des deux premières se ressemblent beaucoup ; elles sont troubles et ont un goût salé, acidule, tandis que la troisième est aussi claire que du cristal et a un goût aigrelet, légèrement salé, agréable, approchant de celui de l'eau de Seltz. La température de toutes les trois ne s'élève pas au-dessus de 8 ou 9° R. Riches en muriate de soude, en gaz acide carbonique et en principes ferrugineux, les sources de Rakgoczi et du Pandoure ont une grande analogie avec celles de Wiesbaden. L'eau de la première se boit ; la seconde sert plutôt pour bains. Elles sont l'une et l'autre des remèdes résolutifs plus énergiques que l'eau de la source de Maximilien, qui est plus rafraichissante et légèrement purgative. *Voir Maass, Kissingen et ses sources* (Würzb., 1830). C. L.

KIUPERLI, *voy. KOEPRILI*.

KIZLAR-AGA, *voy. AGA*.

KLagenfurt, *voy. CARINTHE et ILLYRIE*.

KLAPROTH (MARTIN-HENRI), né à Wernigerode, le 1^{er} décembre 1743, fut un des chimistes les plus laborieux et les plus distingués de l'Europe.

Le calme de son caractère, la justesse de son esprit, une assiduité et une patience infatigables le dirigèrent vers les sciences d'observation dans l'étude des-

quelles ces dispositions même promettaient de brillants succès. Il donna d'abord à l'étude des végétaux. L'analyse des minéraux ayant paru d'une grande importance pour la classification de ces végétaux, il s'appliqua à l'étude de la chimie, et les expériences qu'il entreprit pour les minéraux le conduisirent à découvrir de nouveaux. C'est qu'en 1780, Klaproth découvrit le *strontianum* (*voy.*) ; en 1790, il fut le premier à soupçonner dans la nite la présence d'un autre alcali reconnu depuis pour le de la strontiane : c'est le *strontian*. Il décrit les caractères, donne la pesanteur spécifique et la distance qu'il trouva dans les mines de Transylvanie, et déjà aperçue, par Müller de Reichenstein ; il découvrit une substance métallique qu'il donna le nom de *tellure* (1789, il trouva l'*urane* (*voy.* 1794, ayant soumis à son analyse un autre minéral mélangé de fer et de cobalt qui, quatre ans auparavant, avait été trouvé dans le sable noir de Cornouaille dans la presqu'île de Cornouaille, il découvrit que ce minéral consistait en oxyde métallique inconnu, et du radical sous le nom de *titane* (1803, Klaproth fit en même temps M. Berzélius et Hininger la découverte du *cinnabre* auquel il donna le nom de *chroïte*. Il reconnut la présence de la potasse dans des matières volcaniques et découvrit une nouvelle lazulite qu'il appela *prothite*.

Klaproth remplit avec autorité la fonction que d'excellente professeur de chimie à l'Académie des Sciences, à l'École royale d'Artillerie, à l'établissement des Élèves des mines, vers la fin de sa vie, à l'université de Halle. Il était assesseur pharmacien, conseiller médical supérieur, conseiller de santé et de médecine, membre de toutes les sociétés savantes, membre correspondant de la 1^{re} classe de l'Institut de France. Il fut décoré de la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Rouge. Ce savant mourut à Berlin le 21 février 1817.

a publié des *Matériaux pour la connaissance chimique des* Berlin, 1790, avec supplém., 15, 6 vol. in-8°, dont une trad. en franç. par Tassaert, 2 vol. in-8°; *Mémoires de* d. par le même, Paris, 1807, °; *Dictionnaire de chimie*, 7-10, 5 vol. in-8°, plus 4 vol. 815-19, trad. partiellementen Bouillon-Lagrange, d'après les ministre Chaptal, Paris, 1810, °. Klapproth a inséré dans plusieurs plus de 150 mémoires relatives à des analyses de minéraux et à ses expériences. L. D. C.

KLAPROTH (HENRI-JULES), fils du et l'un des plus célèbres linéaristes, naquit à Berlin, le 11 mars 1783. Son père le destinait à la médecine, mais il parcourait lui-même avec avidité les sciences, et si il ne put triompher de la volonté paternelle, il se consacra à l'étude de la géographie et de la minéralogie. Il fut nommé professeur de géographie et de minéralogie à l'université de Halle, où il ne put triompher de la volonté paternelle du jeune homme pour l'envoyer à Halle, où il n'y avait pas de livres chinois. Mais Klapproth ne resta que quelques mois, et dès 1802, il se rendit à Dresde avec l'espérance de continuer le cours de ses études de préférence à la *Magasin asiatique*, ouvrage plein de mémoires intéressants et de renseignements précieux sur l'Asie, dont la publication la même année, alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de 20 ans, révéla à l'Allemagne les étonnants progrès qu'il avait faits dans presque sans secours, dans une science trop négligée jusque-là. Il fut nommé au ministère russe par le comte de Jean Potoçki, son constant protecteur. Klapproth fut appelé, en 1804, à Berlin, où l'Académie des Sciences le nomma en qualité d'adjoint pour les langues orientales et la littérature asiatique. La même année, il partit comme secrétaire de l'ambassade envoyée en Chine par l'empereur Alexandre (voy. ALEXANDRE). Il traversa la Sibérie, s'arrêta à Irkoutsk, les Samoyèdes, les Tungousses, les Yakoutes, les Kirghizes et les peuplades finnoises où il recueillit dans ses immenses dé-

serts, vivant sous leurs tentes, étudiant leurs mœurs, recueillant des vocabulaires de leurs différents dialectes, des notions sur leurs religions, tous les renseignements qu'il pouvait se procurer au sujet de leurs émigrations successives, et préparant ainsi des matériaux pour les importants travaux qu'il entreprit par la suite. L'ambassade arriva à Kiakhta le 17 octobre 1805, et franchit la frontière chinoise le 1^{er} janvier 1806; mais une vaine question d'étiquette l'empêcha d'arriver à sa destination et la fit congédier avec dédain. Si les résultats en furent nuls sous le rapport politique, il n'en fut pas de même pour les recherches de la science, grâce au zèle et à l'activité de la commission scientifique placée sous la direction du comte Potoçki, et en particulier de Klapproth, qui non-seulement se perfectionna dans la connaissance des langues de l'Asie orientale, mais qui rassembla une précieuse collection de livres chinois, mandchous, tibétains et mongols. En récompense, l'Académie le nomma, à son retour, en 1807, académicien extraordinaire, et l'empereur lui accorda une pension.

A peine remis des fatigues d'un voyage de 20 mois, pendant lequel il avait parcouru près de 1,800 lieues, Klapproth repartit pour la Géorgie et le Caucase. Il y passa un an environ, occupé des explorations les plus pénibles, et retourna ensuite à Saint-Petersbourg avec de nouveaux titres aux faveurs du gouvernement. Malheureusement il s'en priva lui-même par des procédés sans délicatesse qui furent jugés sévèrement dans un volume des *Mémoires de l'Académie de Saint-Petersbourg*. En 1812, Klapproth fut dépouillé de ses titres académiques et dégradé de la noblesse. Il se retira alors à Warmbrunn, sur les confins de la Silésie et de la Bohême, passa de là en Italie, et, vers la fin de 1815, arriva à Paris, où il fixa depuis sa résidence. Il vivait d'une manière assez précaire, lorsque le baron Guillaume de Humboldt obtint pour lui, en 1816, du roi de Prusse, le titre de professeur de langues et de littérature asiatiques avec un traitement considérable et la permission de rester en France. N'ayant plus de souci sur son avenir, Klapproth se livra avec une nouvelle ardeur à ses études favorites, et jusqu'à

sa mort, arrivée le 27 août 1835, il publia, soit comme auteur, soit comme traducteur ou éditeur, un grand nombre d'ouvrages plus remarquables toutefois par le fond que par la forme. Nous n'indiquerons que les plus importants, en renvoyant pour tous les autres, mémoires, traités, lettres, cartes géographiques, articles insérés dans divers recueils, au *Catalogue de la Bibliothèque de Klaproth*, (Paris, 1839, in-8°), qui en contient la liste détaillée.

Ses principaux ouvrages peuvent se diviser en trois classes : voyages, écrits historiques et ethnographiques, et ouvrages de linguistique. A la première appartient son *Voyage au Caucase et en Géorgie en 1807 et 1808*, qui parut d'abord en allemand (Halle, 1812-1814, 2 vol.; édit. franç. rev. et augm., Paris, 1823, 2 vol. in-8°, avec carte). Cet ouvrage précieux renferme beaucoup de renseignements sur le Caucase et les peuples qui l'habitent. Klaproth a publié encore le *Voyage en Géorgie et en Imirie* (Berlin, 1815, in-8°) et la *Description des pays Caucasiens*, de Guldenstädt (Berlin, 1834, in-8°), ainsi que le remarquable *Voyage dans les steppes d'Astrakhan et du Caucase*, du comte J. Potoçki (Paris, 1829, 2 vol. in-8°). Parmi ses ouvrages historiques et ethnographiques, on doit citer ses *Tableaux historiques de l'Asie depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours* (Paris, 1826, in-4°, atl. in-fol. de 27 cartes; ses *Mémoires relatifs à l'Asie* (Paris, 1826-28, 3 vol. in-8°), remarquables d'érudition et qui ont obtenu le succès qu'ils méritaient; son *Tableau historique, géographique, ethnographique et politique du Caucase* (Paris, 1828, in-8°; sa *Description géographique, statistique et historique de la Chine*, publiée en anglais à Londres, 1825, 2 vol. in-4°, et dont il préparait aussi une édition française qui est restée manuscrite. On peut encore faire rentrer dans cette classe son *Catalogue des livres et manuscrits chinois et mandchous de la bibliothèque de Berlin et dissertation sur la langue et l'origine des Ouigours* (Paris, 1822, en allem.), à cause des tables chronologiques et des curieux éclair-

cissements historiques qu'il y a. Nous placerons dans la troisième *Chrestomathie mandchoue* (Paris, in-8°); son traité *sur la langue des Aghouans ou Afghans* (tersb., 1810, in-4°), où il prononce les temps historiques ce peuple les montagnes entre la Perse ses *Vocabulaire et Grammaire géorgienne** (Paris, 1821; et son *Asia polyglotta* (Paris, allem.; 2^e éd., 1829, atl. in-fol. capital où il classe les peuples d'après leurs idiomes, mais sans égard peut-être au génie de Nous ajouterons que Klaproth sur l'original japonais-chinois, *général des trois royaumes* 1832, in-8°), et enrichi de *Annales des empereurs du Japon*, 1834), traduits par Titsin notre Encyclopédie lui doit le **ADI-BOUDDHA**, **AIS VARIKA**, **AI BOUDDHA**, et **BOUKHARE**.

KLAUSENBURG (en *Kolosvar*), voy. TRANSYLVANIE
KLAUS (FRÈRE, voy. FLUR)
KLÉBER (JEAN-BAPTISTE) nom figure avec éclat dans nos militaires modernes, naquit à St le 6 mars 1753. Il perdit à l'heure son père qui était ouvrier sa mère, femme d'une grand épousa en secondes noces un aisé de Strasbourg, nommé Bu hymen eut des conséquences pour le jeune Kléber : il lui fut ble d'une éducation qu'il n'aurait jamais reçue s'il n'avait servi son père. D'un caractère doux et ne vivant pas toujours en bonne harmonie avec les différents membres de sa nouvelle famille, Kléber fut mis en pension chez un curé de Strasbourg. A son retour à Strasbourg, il se livra à l'étude des mathématiques et de l'architecture; dès qu'il y fit engagement, il fut envoyé à Paris suivre les cours de l'architecte Chalgrin. Après deux jours dans la capitale, il retourna

(* Jusqu'ici le Vocabulaire a servi de base à la langue de Corée, les Lieou-Khiou et par Rinsifée.

rec l'intention de se livrer à son art; mais une querelle s'éleva dans un café entre des jeunes gens de la ville et des étrangers pour Kléber prit parti contre ses confrères et déranger le plan de vie qu'il avait adopté. Écoutant les propositions qui furent faites par ces étrangers, Kléber, un des Bavarois de distinction, fut nommé une place d'élève à l'école militaire de Munich.

Un officier autrichien de Kaunitz, vint un jour cette école, remarqua l'air militaire de Kléber et lui offrit de suite une lieutenance dans son régiment. Kléber entra donc au service de l'Autriche; son régiment fut envoyé sur les bords de la Turquie, mais il n'y fit que peu de guerre. En 1783, il était en garnison à Luxembourg, lorsqu'il donna sa démission et rentra en France.

Après l'occupation de la province d'Alsace par les Français, Kléber fut nommé à la place d'inspecteur des établissements publics à Belfort. Redevenu lieutenant, Kléber fit bâtir le château de Belfort, l'hôpital de Thann, et la chapelle des chanoines de Massevaux; encore au Musée de Strasbourg, on voit des dessins de sa main. L'auteur de cet ouvrage possède, de cette époque de la vie de Kléber, une lettre autographe datée de Belfort, du 26 décembre 1788, par laquelle Kléber fait part à sa sœur d'un projet qu'il avait fait et qui ne s'est point réalisé.

Kléber annonçait encore au modeste lieutenant de Belfort les hautes destinées qui lui étaient destinées; mais, à la voix de la patrie, Kléber s'enrôla comme soldat dans le bataillon de volontaires du Haut-Rhin que l'on organisait à Neufchâteau, non loin de Colmar. Peu de temps après adjudant-major, Kléber vint avec son bataillon l'armée française (voy.), près de Mayence, et il fut nommé capitaine de la garnison de cette ville qui fut assiégée. Il ne tarda pas à être nommé pour sa bravoure, son intelligence et surtout pour ses connaissances militaires : aussi le chargea-t-on, en 1793, d'être adjudant général, de la défense des forts extérieurs. « J'y vécut dans ses Mémoires, pendant toute sa vie sous une voûte de feu; j'assistai à toutes les sorties, je résistais à

toutes les attaques. » On sait qu'après une défense héroïque, suivie d'une capitulation honorable, la garnison de Mayence (voy.) fut dirigée sur la Vendée; mais l'arrestation de tous les chefs avait été décrétée, et déjà Kléber était incarcéré lorsque la Convention nationale, mieux informée, déclara que la garnison de Mayence avait bien mérité de la patrie.

Kléber reçut, en récompense de sa belle conduite et comme réparation, le brevet de général de brigade : « C'était, dit-il, dans ce temps, un brevet pour marcher à l'échafaud, ou, ce qui était pis encore, pour gémir dans une prison, le glaive suspendu sur la tête. » Il voulut refuser : on le contraignit d'accepter, et il entra en Vendée à la tête de l'avant-garde mayennaise. Kléber se montra, dans cette malheureuse guerre, général habile, et sut mériter l'estime des Vendéens. Vainqueur dans presque tous les combats qu'il livra, il se vit obligé, à l'affaire de Torfou, par l'inertie du général Beysser, de résister, avec son avant-garde, aux efforts de toute l'armée vendéenne. Blessé grièvement à l'épaule et sur le point de voir sa retraite compromise par le seul défilé qui lui restait ouvert, il appelle à lui Chevardin, chef de bataillon des chasseurs de Saône-et-Loire : « Prends, lui dit-il, une compagnie de grenadiers; arrête l'ennemi devant ce ravin : tu te feras tuer, et tu sauveras tes camarades. — Oui, mon général, lui répond ce brave, » et, sans plus de réflexion, il remet à son domestique sa montre et son portefeuille, et périt au poste que lui avait assigné son général. La victoire de Chollet, dont le succès ne peut être attribué qu'à Kléber, lui valut le grade de général divisionnaire. S'il avait été écouté, la malheureuse Vendée eût été bientôt pacifiée; mais ses sentiments d'un noble patriotisme furent traités d'incivisme, et son nom figura sur une liste de destitution. Heureusement Marceau, qui appréciait Kléber à toute sa valeur, n'accepta le commandement en chef de l'armée qu'autant que celui-ci consentirait à diriger les opérations de la campagne : « Je garde pour moi, dit le généreux Marceau, toute la responsabilité, et je ne demande que le commandement

de l'avant-garde. — J'y consens, répondit Kléber, nous serons guillotins ensemble. » Cet accord des généraux républicains amena l'anéantissement de l'armée vendéenne, tant au Mans qu'à Savenay. L'exil fut la récompense de Kléber ; mais l'on ne pouvait se passer longtemps de ses services. Appelé à l'armée du Nord, en 1794, sa division rejoignit, sous les murs de Charleroi, l'armée commandée par Jourdan (voy.), qui prit ensuite le nom d'armée de Sambre-et-Meuse. Kléber se couvrit de gloire à la bataille de Fleurus (voy.), battit le prince d'Orange au pont de Marchiennes, s'empara de Mons, assiégea et prit Maëstricht. En 1795, il commandait l'aile gauche de l'armée de Jourdan ; il effectua avec cette partie de l'armée le passage du Rhin à Dusseldorf, ayant sous ses ordres les généraux Lefebvre, Grenier, Championnet. Ce début brillant fut suivi de revers ; pendant la retraite, Kléber sut toujours contenir les Autrichiens ; mais, arrivée sur les bords du Rhin, l'armée se trouva dans la position la plus critique : le pont sur lequel elle devait franchir le fleuve avait été, par l'imprudence de Marceau, en partie brûlé et en partie emporté par le courant. Il le fit rétablir, ranime, par une de ces allocutions chaleureuses qui lui étaient familières, le courage abattu de ses soldats, repousse les Autrichiens et achève heureusement sa retraite.

En 1796, Kléber se signala à Dusseldorf, à Altenkirchen, à Holdiech, à Bufsbach ; et il allait s'emparer de Francfort, lorsqu'un ordre du Directoire l'éloigna de l'armée. Il retourna à Strasbourg, où ses amis politiques cherchèrent à le faire nommer membre du corps législatif, sans pouvoir y réussir. Kléber se retira alors dans une petite maison qu'il loua à Chailot, près Paris, où il s'occupa de la rédaction de ses *Mémoires*.

Au 18 fructidor (voy.), les ennemis de Kléber, parmi lesquels on compte avec regret le général Hoche, s'efforcèrent, mais vainement, de faire inscrire son nom sur la liste des déportés. Kléber, averti du danger qui le menaçait, se tint à l'écart, tâchant de se faire oublier ; mais à l'appel de Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Orient, il s'embarqua

à Toulon. Aussitôt arrivé sur le bord d'Égypte, à la prise d'Alexandrie, il reçut un coup de feu à la tête, en combattant un des premiers les murs de cette ville. A peine guéri de sa blessure, il accompagna Bonaparte dans son expédition de Syrie, s'empara, avec sa division, de Jaffa (voy.), de Gaza, et se couvrit de gloire à Korsoum et à la bataille de mont Thabor. Rentré en Égypte, il se signala à la bataille d'Aboukir (voy.), dernière victoire de Bonaparte dans ce pays.

Kléber fut désigné par le général en chef pour le remplacer après son départ dans le commandement de l'armée : voy. *expédition d'Égypte*. Il se livra d'abord à d'acribes récriminations ; mais bientôt il revint aux sentiments de ses devoirs, et s'occupa avec une vive sollicitude du sort de l'armée. Désespérant de conserver l'Égypte, il voulut au moins ramener toute l'armée en France, et déjà la convention d'El-Arich (voy.), pour l'entière évacuation, avait été signée et était en voie d'exécution, lorsqu'une lettre de l'amiral anglais Keith (voy.) lui annonça que son gouvernement ne consentait à aucune capitulation, et qu'il fallait que l'armée française mit bas les armes et se rendit prisonnière de guerre. Kléber indigné écrivit au bas de la lettre de l'amiral, qu'il fit imprimer et distribuer à ses troupes, ces mots sublimes : *Soldats, à de telles insolences on répond par des victoires ! Préparez-vous à combattre.* » En moins d'un mois, l'armée turque est taillée en pièces à Héliopolis, le 20 mars 1800 ; le Caire revêtu est repris et toute l'Égypte reconquis. Le général en chef s'occupait de consolider son ouvrage, lorsque, le 14 juin, il fut assassiné par un fanatique musulman, nommé Souleyman el-Haleby. La France entière pleura la mort de Kléber.

Le général Menou, que l'ancienneté de grade appela au commandement de l'armée, nous a laissé, dans sa proclamation, le plus bel éloge de Kléber. « Soldats, dit-il, Kléber avait dissipé, en marchant à votre tête, cette nuée de barbares qui, de l'Europe et de l'Asie, étaient venus fondre sur l'Égypte. Kléber, en dirigeant vos invincibles cohortes, avait reconquis l'Égypte entière en dix jours de temps

leur, par les règlements les plus sages, réformé une grande partie des abus. » Les restes mortels de Kléber furent emportés en France et déposés à Marseille dans un bâtiment d'If; en 1818, Louis XVIII fit faire leur translation à Strasbourg : la ville reçut, avec un sentiment de pitié et de vénération, le corps de héros qu'elle avait vu naître. Il repose dans un caveau construit au milieu de la ville d'armes, et au-dessus duquel Strasbourg et la France entière ont fait élever une statue colossale en bronze, due à l'honneur d'un sculpteur alsacien, M. Ph. Rein. Cette statue a été inaugurée le 14 mai 1840. L'éloge de Kléber a été prononcé au Caire par Fourier et à Paris par M. A. H.

KLEIN (BERNARD), compositeur distingué, naquit à Cologne, en 1794. Il fut d'abord obligé de donner des leçons de musique pour gagner sa vie. Ses études relatives à la composition avaient été faibles, mais une infatigable activité jointe à la liberté de son esprit, lui tint lieu de travail. En 1812, il vint passer six mois à Paris où les conseils de M. Cherubini, et les occasions qu'il eut d'entendre de grandes symphonies, et surtout les facilités que lui offrait pour ses études la bibliothèque du Conservatoire, contribuèrent singulièrement à perfectionner son talent. De retour dans sa ville natale, il dirigea la musique religieuse de la cathédrale jusqu'en 1819, où le gouvernement l'invita à venir rendre à Berlin et à visiter les écoles de musique de cette capitale. En 1822, il y fut nommé professeur de chant à l'université, et professeur de basse fondamentale et de contre-point à l'école des organistes. Il fit plus tard un voyage en Italie, et sa réputation s'étendit de plus en plus. Il mourut à la fleur de l'âge à Berlin, le 9 septembre 1832. On lui a écrit un grand nombre de sonates pour clavecin et de mélodies ou cantates, on a de lui plusieurs grands ouvrages tels que l'oratorio de *Job* (1820), un grand opéra, dans le style de Gluck, intitulé *Didon*, qui fut représenté en 1823, deux oratorios *Jephthé* (1828) et *David* (1830). Parmi les compositions spirituelles de Klein, nous citerons son *Pater noster* à six voix, un *Magnificat* à six voix, des

Répons également à six voix, et huit cahiers de *Psaumes* et d'*Hymnes* pour voix d'homme. C. L.

KLEIST (EWALD - CHRÉTIEN DE), poète allemand, né le 3 mars 1715, à Zerblich, près de Kœslin en Poméranie. Il fit son éducation chez les jésuites à Krone dans la Grande-Pologne (Poznanie), puis au gymnase de Dantzic; et en 1731, il se rendit à Kœnigsberg pour y faire son droit. Après avoir terminé ses études juridiques, littéraires et philosophiques, Kleist partit pour le Danemark, où il avait quelques parents; il y reçut, en 1736, un brevet d'officier. Dès lors, il s'adonna avec zèle à l'étude de la tactique. Au bout de quelque temps il prit son congé, se rendit à Berlin, et y fut promu, par Frédéric II, au grade de lieutenant dans le régiment du prince Henri. Kleist, à vrai dire, n'aimait point l'état militaire; mais il avait une grande admiration pour le roi de Prusse, et il était dominé par le sentiment du devoir. Vers 1738, un amour malheureux troubla son existence; et c'est peut-être à cette passion qu'il fut redevable de son talent élégiaque. En garnison à Leipzig (1757), Kleist, alors capitaine de cavalerie, se concilia l'amitié de Gellert et de Weisse. Il assista, en 1759, à la bataille de Kunnersdorf (voy.), avec le grade de major, et en montant à l'assaut d'une batterie russe, il eut le malheur d'être frappé par un biscayen, qui lui fracassa la jambe droite. Dans cet horrible état, dépeupillé par des Cosaques pillards, il passa toute la nuit sur le champ de bataille. Le lendemain, vers midi, il parvint à se faire reconnaître par un officier russe, qui le fit transporter à Francfort-sur-l'Oder, où onze jours après la bataille, le 24 août 1759, Kleist mourut à la suite d'une hémorragie. Son ami, le poète Uz (voy.), pleura la mort prématurée du chanteur du *Printemps*, et Nicolai, le littérateur, fit son panegyrique. Un monument lui fut élevé dans la ville qui le vit mourir.

Le chef-d'œuvre de Kleist est le poème descriptif que nous venons de nommer. Le *Printemps* fut imprimé pour la première fois en 1749, in-8°, pour des amis seulement, sans nom d'auteur, et réimprimé, en 1750, à Zurich, in-4° : il ob-

tint immédiatement un immense succès *.

Ce poète excellait surtout à retracer les beautés de la nature que, dans ses promenades solitaires, il aimait à étudier. Homme de talent et de cœur, Kleist avait su gagner l'amitié de toutes les sommités intellectuelles de sa nation ; sa correspondance avec Jean de Müller a été imprimée. Son nom ne périra point dans les fastes de la littérature allemande, dont il a été un des principaux promoteurs dans un temps où elle en était encore à de laborieux commencements.

La première édition des OEuvres lyriques de Kleist parut à Berlin en 1756, la seconde en 1758 ; ces deux éditions ont été soignées par l'auteur lui-même. Après sa mort, Ramler publia une édition complète des œuvres de Kleist (Berlin, 1780, 2 vol.). Kœrte en donna une nouvelle (Berlin, 1803, 2 vol.), d'après les autographes trouvés dans les papiers de Gleim (voy. ce nom), son ami. On y trouve des odes, des chansons, des idylles, des contes, des fables, différentes pièces de vers, etc.

C. L.

KLEIST (HENRI DE), poète allemand, né le 10 octobre 1777, à Francfort-sur-l'Oder, fit tout jeune, comme cadet, avec l'armée prussienne, la campagne de 1792 sur les bords du Rhin, et quitta le service pour étudier le droit dans sa ville natale. Attaché pendant quelque temps au département du ministre Struensee (voy.) à Berlin, il demanda un congé, séjourna une année à Paris, fit un voyage en Suisse et revint se fixer à Dresde. Peu de temps avant l'explosion de la guerre de 1806, Henri de Kleist s'était de nouveau fait attacher au ministère des finances. Après la bataille d'Iéna, il se réfugia à Kœnigsberg, y demanda sa démission, et se voua presque exclusivement au culte des Muses, tant il était affligé des événements malheureux qui venaient de frapper sa patrie. Son penchant à la mélancolie se développa dans la solitude. En route pour Berlin, il fut arrêté et emprisonné par les autorités françaises, et cet accident fâcheux contribua sans doute beaucoup à donner à son humeur une teinte de plus en plus sombre. Après son

(*) *Le Printemps* a été plusieurs fois traduit en français, entre autres par M. de Sarrasin.

élargies t, il habita pendant temps L... où il trouva de sonne d'A... Müller un ami laborateur actif pour la rédaction journal littéraire (*Le Phœbus*).

Pendant la campagne de 18 se rendit à Prague ; il espérait levée de boucliers de l'Autriche la France serait couronnée. De Prague, il allait à Vienne pour ses services, lorsque la paix mirées belliqueux. De plus en y condriaque, sans courage, sans revint à Berlin, où des relations femme aussi exaltée que lui, Vogel, amenèrent une catastrophe. Le 21 novembre 1811, il avec son amie sur le bord d'un lac de Potsdam, et là les deux se poignardèrent.

Henri de Kleist fut sans ce poète éminent, et sa mort présenta une perte réelle pour le théâtre. Doué du génie de l'invention, imagination puissante, d'une à la fois profonde et délicate, il dessiner des caractères originaux il y a dans ses productions une rante, quelquefois de l'ironie rienne. Mais souvent aussi l'in malade du poète s'y fait voir ses plus belles créations. Parmi gédies, il convient de citer, en ligne, *la Famille Schroffenst* (1803), et surtout *Catherine brunn* (Berlin, 1800), pièce lerie, qui est le chef-d'œuvre le caractère naïvement dévoué ne est tracé de main de maître création que ne renieraient pas du Parnasse allemand. Henri aussi abordé la comédie : la *C sée* (Berlin, 1811) a eu le succès. En 1807, il avait publié *tryon* ; en 1808, *Penthesilè* la mort de Kleist, M. Louis T core paraitre deux de ses *prince de Hombourg*, et *La Herrmann* (OEuvres posthumes de Kleist, avec une préface sur la vie et les ouvrages de Berlin, 1821, 2 vol.). Parmi de Kleist (Berlin, 1810, 2 v *Kohlhaas* occupe le premier

ses nouvelles, ainsi que ses, une action rapide, des tement dessinés un style géométrique inventif de l'auteur ne se démentent dans ses productions. H. de Kleist a plaisir dans les anomalies d'opinions extraordinaires, mais tout est toujours original. C. L. NOLLENDORF (ÉMI-comte DE). Ce général prussien, Berlin, en 1762. Il prit le grade de 1778, et fut nommé feldmaréchal de Moellensuite dans l'état-major, il devint capitaine, et fit en plusieurs campagnes du Rhin. En 1794, il fut appelé au poste d'adjutant général. Ce fut lui qui négocia les négociations de paix faites par le traité de Tilsit après la bataille de Eylau. Il fut nommé major général et chef de la Prusse occidentale, Kleist se retira tard à remplacer Chazot commandement de la ville de Westphalie pendant la guerre contre la France, à la fin du mois de mars 1806, il se rendit à Wittenberg. Lorsque les Français franchirent l'Elbe, il suivit ce qui occupa le passage de la ville. Attaqué par des forces françaises, le 28 avril, il se défendit vaillamment puis se retira sur Schkenau, il défendit avec peu de monde la Sprée, près de laquelle il fut fait prisonnier et traité en retraite qu'après la signature de l'armistice russe Miloradovitch eut lieu à Tilsit. Il signa l'armistice prussien, et prit le commandement qui devait aller rejoindre l'armée autrichienne. Après la bataille de Dresde (voy.), Vandamme se précipita à la tête de 40,000 hommes et conçut le hardi projet de se précipiter à revers. Il laissa une garnison sur les hauteurs de Westphalie pour couvrir ses derrières, et il se jeta, le 30 août, dans la bataille de Kulm (voy.); la bataille de Wagram, la Bohême et une grande armée alliée. A la bataille de Wagram (voy.), il acquit de nouvelles connaissances de la patrie.

Son corps investit ensuite Erfurt, et lorsque la garnison française se fut retirée dans la citadelle, il suivit l'armée coalisée en France, où il arriva pour prendre part à l'affaire de Joinvilliers. Le général Kleist contribua beaucoup aussi au succès de la journée de Laon.

Pour le récompenser de ses services, Frédéric-Guillaume III le nomma comte de Nollendorf et lui donna un régiment d'infanterie. Kleist suivit le roi en Angleterre et prit, à son retour, le commandement en chef de l'armée du Rhin. Une grave maladie l'empêcha de participer aux événements des Cent-Jours. Lors de la nouvelle division de la monarchie prussienne en provinces et en divisions militaires, il fut nommé gouverneur général de la Prusse saxonne; mais il se retira bientôt dans ses terres, où il mourut le 17 février 1823. C. L.

KLENZE (LÉON chevalier DE), intendant des bâtiments de la cour du roi Louis de Bavière, et président du conseil supérieur d'architecture, aussi distingué comme archéologue que comme architecte, est né en 1784, dans la principauté d'Hildesheim. Il étudia successivement au *Carolinum* de Brunswick, à l'Académie d'architecture de Berlin, à l'École polytechnique de Paris, et après avoir fait un voyage artistique en Italie, il fut nommé architecte de la cour du roi de Westphalie. A la chute de ce royaume, M. de Klenze se rendit à Vienne où il soumit au congrès des souverains le plan d'un magnifique monument à élever à la Victoire et à la Paix, qui ne fut jamais exécuté. Ses affaires l'ayant rappelé à Paris, ce fut dans cette ville qu'il reçut, en 1815, sa nomination à la place d'architecte de la cour de Bavière. En 1823 et 1824, il accompagna le roi dans ses voyages, et, en 1834, il se rendit en Grèce pour examiner le plan des bâtiments à élever à Athènes ou pour en proposer un lui-même. La Glyptothèque (voy.) de Munich, le palais du duc de Leuchtenberg, le manège royal, la Pinnakothèque, le plan du Walhalla, la nouvelle résidence royalesont autant de chefs-d'œuvre qui font honneur au génie et aux connaissances de M. de Klenze. Il a aussi fondé une école de construction. Dans ces derniers temps (1841), après avoir enseigné

Munich de tant de belles créations, il s'est décidé à quitter cette résidence pour aller se fixer à Berlin.

Parmi ses ouvrages (en langue allemande), qui traitent de divers objets d'archéologie architectonique, nous citerons son *Essai de réédification du temple toscan d'après son annologie historique et technique* (Munich, 1822), et son *Temple de Jupiter olympien à Agrigente* (Stuttg., 1827). C. L.

KLEPHTES, voy. ARMATOLIS et GRÈCE (hist.). — Ce mot de la langue grecque moderne est dérivé du verbe grec ancien κλέπτω, voler : il rappelle ainsi des brigandages exercés contre les Turcs, et qu'on regardait dès lors comme honorables. On trouve d'intéressants détails sur les Klephtes et les Armatolis dans le discours préliminaire des *Chants populaires de la Grèce moderne* (Paris, 1824-25, 2 vol. in-8°), de M. Fauriel, qui a recueilli dans ce livre plusieurs de leurs chansons. X.

KLEVE, voy. CLÈVES.

KLINGEMANN (AUGUSTE), poète dramatique allemand, naquit le 31 août 1777, à Brunswic, où il fit ses premières études au *Carolinum* et les continua ensuite à l'université d'Iéna. Mais la scène ne tarda pas à l'enlever aux bancs de l'école de droit et du cours de philosophie, et en 1813, Klingemann fut à la tête du théâtre de Brunswic. Sa direction intelligente, son activité prodigieuse, le concours du gouvernement et de quelques habitants de la ville firent prospérer cette entreprise, et donnèrent à son théâtre un éclat inaccoutumé. Klingemann épousa en secondes noces une actrice distinguée, et fit avec elle des tournées artistiques dans les différents états d'Allemagne. Son ouvrage intitulé *De l'art et de la nature* (Brunswic, 1819, 2 vol.), renferme les résultats les plus saillants de ses voyages. En 1819, Klingemann se démit de la direction du théâtre, et passa comme professeur au gymnase (*Carolinum*), où son enfance avait reçu les premiers soins intellectuels. Il mourut le 24 janvier 1831.

Klingemann est l'auteur d'un bon nombre de drames et de tragédies, qui se distinguent par l'entente scénique, et par

un intérêt soutenu. Mais il ne faut chercher dans ces pièces aucune de ces qualités qui sont l'apanage exclusif de d'un talent remarquable. Non les drames de *Henri le Lion*, *Moïse*, *Faust*, et *La bonne fortune*, comme ceux qui ont obtenu un succès mérité, et qui sont dans le répertoire actuel des théâtres. Le choix de ces sujets, qui offre que tous un intérêt national, est la dernière pièce surtout, destinée en scène la lutte généreuse de d'Autriche et de Louis de Bavière, une œuvre éminemment allemande.

Parmi les autres ouvrages de Klingemann, nous citerons encore le *bourgeois*, espèce de roman dramatique, les drames de la *Fiancée du Kyriakos*, *di Sepociro*, *la Feuve d'Épée*, *l'Oiseleur*, *la Croix dans le Nord*, *Hamlet*, *Rodrigue*.

Les œuvres dramatiques de Klingemann ont paru en deux collections à Tübingue, en 2 vol., 1800, et l'autre à Brunswic, en 2 vol., 1818.

KLINGER (FRÉDÉRIC-MICHAEL), littérateur allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, le 11 août 1753, au sein d'une famille pauvre. Nous apprenons par les mémoires de Goethe, que Klinger, dans sa jeunesse, fut obligé de soutenir sa sœur qui était restée veuve. Longue lutte avec des circonstances défavorables, il sortit de cette épreuve avec l'esprit fortement trempé et une poitrine délicate. Pendant quelque temps, il se livra à la poésie dramatique et fut attaché à une troupe de comédiens qu'il vécut à Weimar; mais ses goûts se dirigeaient vers la carrière militaire d'abord au service de l'Autriche, en 1780, il fut reçu dans l'armée avec le grade d'officier, au bataillon des équipages de la marine. En 1785, il devint lecteur du grand-duc Paul, et accompagna dans les voyages de ce prince fit sous l'incognito de comte de Nord. Klinger passa ensuite dans la fanterie et devint officier au régiment des cadets. Il avait le rang de colonel lorsque Catherine II mourut. Paul I

à sa mère, lui continua sa promotion. Klinger fut promu au grade de major, et, en 1799, les fonctions de directeur du Corps des Pages de Saint-Petersbourg lui furent confiées.

Au milieu de la société corrompue des courtisans que, dans sa position, il était obligé de fréquenter, Klinger conserva sa rigidité de principes et sa moralité. Sous l'empereur Alexandre I, nommé curateur de l'université de Dorpat, récemment fondée ou réorganisée, inspecteur du corps des pages, directeur des pensionnats de la couronne fondés pour les jeunes filles par l'impératrice Catherine II. Au milieu de ses occupations multiples, il demeura fidèle au culte de la patrie allemande, et sut conquérir, par ses poésies dramatiques et comme romancier, une place honorable. En 1811, nommé lieutenant général, et bientôt après, il se retira de la vie active. Il mourut à Saint-Petersbourg, le 25 février 1821.

Le développement intellectuel et moral de Klinger s'était fait sous l'influence de Rousseau : l'*Émile* était sa lecture favorite et l'on peut affirmer qu'il a été influencé, autant que possible, le type du philosophe de Genève par l'imitation de ses contemporains. Il était, au dire de Goethe, un véritable disciple de l'évangile de la nature, croyant fermement que tout ce que les mains du créateur est bon, se détériore qu'entre les mains de l'homme.

Aussi la pénible expérience de la vie finit-elle par déposer sur son âme une certaine amertume, qu'il reconnaît aisément au fond de ses écrits. Comme poète dramatique, Klinger relève de l'école shakspearienne ; il appartient à cette génération de novateurs littéraires qui se levèrent, à la suite de Lessing et de Wieland, hors des sentiers battus, dans la littérature allemande, de nouvelles que leur signalaient leurs contemporains coryphées. En un mot, la vie de Klinger fut d'abord passionnée et excentrique ; mais pour lui c'était une conviction réelle, une tendance naturelle et nullement factice : aussi ses succès furent-ils couronnés de succès,

d'autant plus que, dans le cours de sa carrière dramatique, il sut modérer ces dispositions et éviter les écarts. « Je n'ai pas longtemps poursuivi, dit-il, un idéal absurde ; la vie réelle, la vie bourgeoise surtout, m'a appris que le poète ne touchait le cœur que par la simplicité et la vérité. » Dans toutes les compositions de Klinger, l'observation se fait remarquer ; ses personnages sont nettement tracés, et une raison saine coordonne l'ensemble de ses travaux. On y reconnaît partout un esprit habitué à nourrir de grandes et de nobles pensées.

Un de ses premiers ouvrages dramatiques, *les Jumeaux* (1774), remporta le prix que le théâtre de Manheim avait proposé pour la meilleure tragédie : ce fut un succès mérité ; car le poète peint les passions du cœur avec finesse. *Le Poète et l'Homme du monde*, tel est le titre d'une série de dialogues, destinés à présenter l'éternel antagonisme entre le monde idéal et le monde réel, entre les passions généreuses et l'égoïsme adroit ; entre l'abandon et la naïveté du nourrisson des Muses et l'esprit calculateur de l'homme d'état. En dépit de quelques longueurs, ces dialogues dramatiques ne manquent pas d'un certain degré d'intérêt ; l'auteur fait raconter avec assez d'habileté aux deux interlocuteurs leur vie passée et présente. Cependant aucun des ouvrages dramatiques de Klinger ne s'est maintenu sur la scène.

Parmi ses romans, qui embrassent l'ensemble de la société, nous citerons celui qui est consacré à un sujet depuis longtemps fort populaire en Allemagne : *La vie, les faits et la descente aux enfers du docteur Faust* (S.-Petersb., 1791). Il est assez remarquable que plusieurs contemporains de Goethe se soient emparés en même temps que lui de cette légende, qui de nos jours encore est reproduite sous toutes les formes par des poètes allemands plus ou moins habiles. *Le Faust* de Goethe a rejeté dans l'ombre tous ces essais : à l'égard du *Faust* de Klinger c'est une injustice, car cette composition remue et déchire toutes les fibres du cœur dans la peinture du caractère excentrique et inquiet qui est devenu le type de tant d'individualités contemporaines. A côté

de *Faust*, viennent se ranger l'*Histoire de Giafar le Barmécide*; l'*Histoire de Raphaël d'Aquilas*; les *Voyages avant le déluge*; le *Faust oriental*; l'*Histoire d'un Allemand des temps modernes*; *Sahir, le premier né d'Ève au paradis*. Dans tous ces ouvrages, qui renferment une vaste galerie de portraits, et qui présentent l'homme tantôt sublime et idéal, tantôt vulgaire et abject, on retrouve l'empreinte du noble caractère de l'auteur, qui a d'ailleurs fait une profession de foi plus spéciale dans ses *Pensées et réflexions sur divers sujets littéraires et mondains*. Les Œuvres complètes de Klinger, revues et corrigées, ont paru à Koenigsberg, 1815, 12 vol. in-8°. C. L. et L. S.

KLOPSTOCK (FÉDÉRIC - THÉOPHILE), le chantre de la *Messiede*, naquit le 2 juillet 1724, à Quedlinbourg, dans l'abbaye de ce nom, où son père occupait un emploi. Il passa ses premières années à la campagne, et puisa dans une éducation simple et religieuse ces profonds sentiments de piété et cet ardent amour de la nature qui forment la base de son talent poétique. De bonne heure, il avait conçu le plan d'une épopée : Henri l'Oiseleur, ce roi valeureux qui repoussa les Magyares du sol germanique, devait être le héros de son poème, car dans l'âme du jeune Klopstock, les élans d'un patriotisme désintéressé s'alliaient à la foi religieuse la plus pure. Mais à l'âge de 20 ans, il se décida à traiter l'œuvre de la Rédemption, sujet immense, puisqu'il embrasse la terre et le ciel, sujet impossible, puisqu'il demande, pour être traité dignement, et la langue des anges et l'intuition des choses célestes. Klopstock, poussé par cette ardeur juvénile qui ne calcule point les obstacles, se mit toutefois à l'œuvre, et la manière dont il publia, au bout de peu d'années, les trois premiers chants de la *Messiede*, mérite d'être racontée.

À la fin de 1745, il s'était rendu à l'université d'Iéna pour étudier la théologie; mais l'idée de son poème germait silencieusement dans sa tête : il abandonna la résolution qu'il avait prise de ne travailler à son sujet qu'à l'âge de 30 ans. Mécontent du rythme allemand, il écrivit d'abord ses trois premiers chants en

prose. Avec ses amis ne sympathisait pourtant pas avec celle du jeune poète; personne ne prenait intérêt à ses travaux et ne l'y encourageait. Dégoûté de ce séjour, il quitta cette université pour celle de Leipzig, où il arriva au printemps de 1746. Là, il logea chez ses parents nommé Schmidt, qui était le droit, mais qui était passionné pour la littérature et la poésie, et il s'affilia à une petite société d'amis de son âge, distingués par leur goût pour les sciences, les lettres et les arts. Klopstock fit part à Schmidt de son projet, et lui montra les trois chants de son poème qu'il avait écrits en vers hexamètres modelés sur ceux des Grecs.

Schmidt trahit un jour le secret de Klopstock. Dans une des réunions du cercle des jeunes amis de la littérature, on discutait sur la prééminence à accorder sous ce rapport aux Anglais ou aux Allemands. La dispute s'échauffant, Schmidt qui soutenait ses compatriotes, mit le poème de Klopstock dans la balance et lut le manuscrit de la *Messiede*. D'un commun accord, on résolut de le faire imprimer dans une feuille de Brême (*Bremische Beiträge*) qui jouissait alors d'une certaine réputation. Les trois premiers chants du poème parurent en 1746, non-seulement à Brême, mais encore à Halle, et produisirent aussitôt la plus vive impression. C'était, en effet, un événement dans ces temps de calme, que l'apparition d'un poème épique. La *Messiede* fut saluée en Allemagne par les acclamations des enthousiastes, mais aussi déchirée par de vives critiques; à la tête de ces derniers se trouvait Gottsched. Malgré ce brillant succès, la position du jeune poète qui venait donner une nouvelle impulsion au Parnasse allemand était encore fort modeste; il avait été obligé d'accepter un poste de précepteur à Langensalza, petite ville où un amour malheureux l'attendait. Il s'éprit pour une sœur de son ami Schmidt. C'est elle qu'il a chantée sous le nom de Fanny, dans des odes et des élégies qui respirent l'amour le plus tendre et le plus délicat. N'étant pas payé de retour, Klopstock tomba dans une profonde mélancolie qui cependant s'affaiblit dans ses voyages, et surtout par la naissance d'un nouvel amour pour une de ses plus célèbres

s. Bodmer l'ayant engagé à
après de lui, à Zurich, Klop-
ndit à son appel; il passa une
les bords de ce beau lac qu'il
ablement chanté dans une de
e fut à Zurich, en 1750, qu'il
lettre du comte de Bernstorff,
rait de la part de Frédéric V,
inemark, une pension et un
penhague. C'était bien loin au
c'était l'indépendance. Klop-
ita point : il alla s'établir au-
nouveaux protecteurs, et 20
ie (de 1751 à 1771), employés
sa vaste composition, s'écou-
cette capitale. Un seul événe-
troublé le cours de sa paisible
Méta (Marguerite) Moller, sa
se, qu'il avait connue à Ham-
qu'il se rendait à Copenhague,
elle il se maria en 1754; Méta,
brée dans ses odes sous le nom
tait morte après quatre ans de
plus heureuse.

na alors quelques années en
r, à Brunswic, à Quedlinbourg,
bourg. En 1763, il retourna à
ie; mais, après la mort de Fré-
de Bernstorff, Klopstock quitta
rk dont il n'avait pas même
ngue, et il passa le reste de sa
bourg, pensionné de nouveau
argrave de Bade, révééré par
emagne, connu et apprécié à

Les odes qu'il composa en
de la révolution de 1789, lui
: titre de citoyen français; tou-
enthousiasme révolutionnaire
de longue durée, et il flétrit
e la licence avec plus de véhé-
ore qu'il n'avait salué avec ar-
ore de la liberté. Dans un âge
t (en 1791), il se maria pour la
is, et se consola peut-être dans
d'avoir vu passer le sceptre de
n de plus fortes mains que les
lopstock est mort en sage et en
e 14 mars 1803; il est enterré
i village d'Ottensen, près d'Al-
: ses deux épouses. Des hon-
nordinaires furent rendus à sa
mortelle : les p ne
affluèrent pour ay
, escorté par un

neur de cent hommes, était suivi de 126
voitures où se pressaient des diplomates,
des artistes, des littérateurs, des magis-
trats, et tout ce que la population de Ham-
bourg renfermait de plus notable.

En parcourant aujourd'hui les 20
chants de *la Messiade*, on aura peut-
être quelque peine à comprendre l'en-
thousiasme qui accueillit les trois pre-
miers chants, et plus encore l'intérêt tout-
puissant qu'excitèrent la suite et la con-
clusion de cette œuvre dogmatique. Mais
il faut se transporter au sein de la pai-
sible et pieuse bourgeoisie de l'Allemagne,
qui, peu occupée, il y a un siècle, d'art
et de politique, nourrissait avec amour
les sentiments de piété, et retrouvait
dans les vers de Klopstock une paraphrase
de l'Évangile conforme à ses besoins
poétiques et religieux; car, ainsi que l'a
dit un penseur, il faut pour le succès d'un
poème épique que la moitié des idées et
de la fable du poète soit déjà dans la tête
des lecteurs. Avant l'apparition de la
Messiade, le Parnasse allemand était
d'une effrayante aridité : de méchants
imitateurs travestissaient d'une manière
indigne l'élégante poésie du siècle de
Louis XIV; le lourd alexandrin servait
de véhicule à des conceptions froides,
décolorées et de mauvais goût. Klopstock
se sépara hardiment de ses prédécesseurs :
à la place de l'alexandrin, il se servit de
l'hexamètre, dont une étude approfondie
de la langue allemande, comparée aux
langues anciennes, lui avait révélé la sou-
plesse; il repoussa loin de lui les fadeurs
érotiques et mythologiques; son regard
inspiré s'éleva vers le Dieu et le ciel des
chrétiens. Par le choix seul de son sujet,
Klopstock se constituait poète national au
sein d'un peuple éminemment religieux.
Tout son mérite est là².

Aux yeux de la critique sévère de no-
tre époque, *la Messiade* est une concep-

(²) Le même genre de mérite appartient à un
poème allemand plus récent sur le même sujet,
moins grandiose dans ses proportions, moins
ambitieux dans sa texture, et plus propre
peut-être à produire une édification sincère pour
laquelle la simplicité est assurément une des pre-
mières conditions. Nous voulons parler des frag-
ments publiés par feu M. le pasteur Gopp, no-
tre respectable collaborateur, sous le titre du
Sauveur (Der Erlaser), Strasbourg et Paris, 1827,
in-8°.

tion manquée, un poème monotone, ennuyeux, qui n'a de l'épopée que le titre, et qui se déroule presque au hasard, sans que, dans sa trame, aucun obstacle sérieux vienne arrêter l'accomplissement du but vers lequel marche le héros divin. Le poète d'ailleurs, dans sa tendance constante à symboliser et à rendre palpable l'infini, se perd nécessairement dans les espaces célestes, et fatigue le lecteur par ses uniformes visions et par un langage d'une désespérante solennité. Dans les dix premiers chants, l'on trouve du moins encore quelque mouvement: les apôtres, les membres du sanhédrin, Porcie, l'épouse de Ponce-Pilate, Abbadonna, l'ange déchu mais repentant, quelques autres caractères bien dessinés, interrompent par moment la monotonie de l'ensemble; mais, avec la mort du Christ, l'intérêt humain cesse complètement. Les dix derniers chants sont remplis par la résurrection des personnages de l'Ancien-Testament, par la descente de Jésus-Christ aux enfers, par les apparitions des élus et par les visions d'Adam, qui dévoile aux resuscités les mystères de l'avenir et les terreurs du jugement dernier. Le vingtième et dernier chant se compose presque tout entier d'hymnes et d'odes entonnées par les âmes qui accompagnent Jésus-Christ dans son ascension au ciel. Le poète n'a pu échapper à l'embarras qu'éprouve l'artiste qui essaie de retracer des objets invisibles par des contours matériels. Pour l'imagination la plus créatrice et la plus vive, aussi bien que pour le plus humble des croyants, le monde par-delà le tombeau est un livre fermé. Jamais Dante n'aurait rendu supportable son voyage à travers les cercles de l'enfer s'il ne les avait peuplés de personnages historiques, et Milton est bien plus grand poète lorsqu'il chante le bonheur ou qu'il déplore la chute de nos premiers parents, que lorsqu'il évoque la gigantesque figure de Satan. Quelle différence, d'ailleurs, entre les démons du poète anglais et ceux de Klopstock! Hé! tâtons-nous toutefois de placer à part l'admirable création d'Abbadonna, qui appartient en propre à l'auteur de la *Messiasse*: son âme aimante est tout entière empreinte dans ce noble caractère.

Dans ses odes, composées de 1751 à 1755, Klopstock déploie un talent bien plus distingué que dans sa *Messiasse*. C'est qu'il était avant tout poète lyrique; son épopée elle-même, si elle conserve quelque teinte originale, ne le doit qu'à la fusion de l'élément lyrique avec le récit. Dans ses odes, le chanfre du *Messie* a déposé ses plus belles inspirations patriotiques et religieuses, les plaintes d'un amour méconnu et les élans de l'espérance. Pindare et Horace lui ont servi de modèle pour la forme métrique, pour l'enchaînement hardi, ingénieux des pensées; mais pour le fond, le poète allemand ne laisse plus voir aucune filiation grecque ou latine; il a fait divorce avec les passions mondaines; lorsqu'il ose parler d'amour, c'est un amour purifié au creuset du malheur et prêt à rejoindre l'être adoré parmi les chœurs des anges; il chante le roi Frédéric, son protecteur, c'est parce que ce prince courbe son front, ceint du diadème, sur les marches de l'autel, et qu'il prête l'oreille aux soupirs du dernier de ses sujets. Place notre poète dans un beau pays: il n'en point errer parmi les fleurs pour tremser de profanes couronnes, dont il parerait son front rayonnant de plaisir, et faire des libations à quelque divinité voluptueuse de l'Olympe païen. Klopstock, ému de la paix des champs, sentira dans l'air attiédi un souffle divin; il entendra la voix de Jéhovah dans le tonnerre qui gronde; le dieu personnifié, le dieu paternel des chrétiens, lui manifestera par des signes certains sa présence et son amour infini. La mort n'a rien qui puisse effrayer le chanfre inspiré du *Messie*; l'avenir pour lui n'a point de mystères; l'heure fugitive ne lui inspire point de regrets; il marche vers la tombe d'un pas assuré et en entonnant un chant de triomphe, car les cyprès pour lui se transforment en palme d'immortalité.

Toutes les odes de Klopstock sont bien, cependant, d'être irréprochables: nous le disons à regret, souvent elles sont un peu inintelligibles; celles sur la révolution française approchent très près du baroque; et les divinités peu connues de l'Edda, ces dieux nébuleux qui n'ont point souri à notre enfance, ces

qui n'ont point frappé nos sens les chants des poètes que nous reviennent dans bon nombre interrompre la jouissance paisible. Il y a aussi beaucoup à redire *indits*, ou chants patriotiques auteur, quelque louable que soit le sentiment qui les a dictés, ces hymnes sacrés, au *comptock* a prouvé que les pensées les plus abstraites et les mes peuvent être mises à la portée du peuple, sans que le poète soit descendu des hauteurs de l'infini. Comme auteur de ces hymnes, quelques-unes sont rimées, *Klopstock* une place distinguée parmi les autres auteurs de chants sacrés d'église (*Kirchenlieder*), dont il est le premier coryphée.

Les *Épîtres* de *Klopstock* (*la Mort de David, Salomon, les Bardes isus**) sont dépourvues de tout intérêt dramatique; il y règne d'ailleurs une excitation morale, religieuse que qui en rend la lecture très agréable. Les personnages parlent tous un langage lyrique, et les sentiments exprimés ne sont pas toujours

imités en prose de *Klopstock* n'ont aucune influence sur son siècle; il est obscur et prétentieux. Sa *satire des Savants*, est une satire ble des petites gens des littérats. Comme persiflage allégorique fort agréable. Comme critique, *Klopstock* plus de portée. Ses prétentions mises à réformer l'orthographe (*Dialogues grammaticaux*) dureront comme d'autres réformes du genre. Ses traités sur la poésie sacrée et la poésie manquent de philosophie.

Immortel, les vrais titres de gloire de *Klopstock* se trouvent dans beaucoup de passages dans quelques pages de sa *Messie* l'adoration de Dieu, l'amour de la patrie et d'une femme élevée par le sang des héros purs et sans tache, qui le rendait fort. Cela se conçoit de tous les âges sont fort utiles à ces sources éternelles de la sagesse prise dans sa forme.

de toute inspiration, la religion, la patrie et l'amour. L. S.

En 1755, les dix premiers chants de la *Messie* furent publiés en 2 vol. à Copenhague et aux frais du roi. Il en parut encore une édition en quinze chants et en 3 vol. avant celle de Halle, qui contient pour la première fois les vingt chants, et qui fut terminée en 1769, 4 vol. En 1780, *Klopstock* donna lui-même une nouvelle édition à Altona, et il consentit, 20 ans après, à la revoir et à y faire des additions pour la collection complète de ses œuvres que Gosschen publiait à Leipzig, 1798-1817, 12 vol. in-4°. Parmi les trad. franç. de la *Messie*, nous ne citerons que celle de M^{me} la baronne A. de Carlowitz (1840, gr. in-18) qui a été couronnée par l'Académie-Française. Le premier recueil d'odes donné par l'auteur fut imprimé à Hambourg, en 1771. Plusieurs ont été traduites ou imitées en français; mais il serait inutile de les citer. Après avoir perdu sa chère Méta, *Klopstock* publia quelques ouvrages qu'elle avait composés (Hamb., 1759). H. Döring a écrit la Vie de *Klopstock* (Weimar, 1825) et Dacier a prononcé son éloge à l'Institut, dont il était membre associé étranger. Un monument lui fut érigé à Quedlinbourg, en 1824. Z.

KLÜBER (JEAN-LOUIS), savant publiciste allemand, naquit à Thann, près de Fulda, le 10 novembre 1762. Il fit ses études aux universités d'Erlangen, de Giessen et de Leipzig, et obtint, en 1785, le grade de docteur en droit. La même année, il débuta dans la carrière littéraire, par deux dissertations *De Arimannid*, un *Essai sur l'histoire de la juridiction féodale*, et la publication de la *Petite bibliothèque de jurisprudence*, qu'il continua jusqu'en 1794. Ces ouvrages le firent avantageusement connaître. Klüber fut nommé professeur extraordinaire en 1786, et, l'année suivante, professeur ordinaire de droit à l'université d'Erlangen. En 1790, le margrave d'Anspach-Bayreuth, et bientôt après le cabinet prussien, l'employèrent activement à des négociations diplomatiques. L'électeur Charles-Frédéric de Bade le choisit, en 1804, pour instituteur du prince électoral, et lui donna le titre de

référéndaire intime, auquel Klüber joignit, en 1807, celui de premier professeur ordinaire de droit à l'université de Heidelberg, puis, en 1808, celui de conseiller d'état et de cabinet. Appelé dès lors à prendre une part active aux graves événements qui se succédèrent avec tant de rapidité et qui préparèrent la délivrance de l'Allemagne, il fut chargé de différentes missions diplomatiques à Munich, à Berlin, à Pétersbourg, et il s'en acquitta avec talent, mais toujours sans négliger ses études; car il fit en même temps paraître plusieurs ouvrages, entre autres le *Droit public de la confédération du Rhin* (1808).

En 1814, le docteur Klüber se rendit à Vienne pour suivre de plus près les opérations du congrès. Ses conseils furent utiles au grand-duc de Bade, et l'empereur Alexandre, qui, avant l'ouverture du congrès, lui avait demandé une exposition historique et politique de l'état de l'Allemagne, eut lui-même recours plus d'une fois à sa vaste érudition. Ses relations avec les plus hauts personnages le mirent à même de recueillir une foule de documents précieux qu'il publia plus tard (en allemand), sous le titre d'*Actes du congrès de Vienne dans les années 1814 et 1815* (Erlang., 1815-19, 8 vol., suppl., 1835). Les deux actes les plus importants de ce précieux recueil, l'*Acte final du congrès de Vienne* et celui de la *Confédération germanique*, furent publiés séparément (Erlang., 1816; 2^e édit., 1818), et dans la même année parurent à Francfort, sous le titre de *Coup d'œil sur les négociations diplomatiques du Congrès de Vienne*, une histoire complète de ce célèbre congrès et plusieurs rapports relatifs aux affaires de l'Allemagne. Lorsqu'il fut question de rédiger une exposition systématique du droit public de la confédération germanique, Klüber fut un des premiers à qui l'on songea pour cette tâche. Il s'en chargea et la remplit dans son *Droit public de la Confédération germanique et des états confédérés* (Francfort, 1817; 3^e édit., 1831), ouvrage également remarquable par l'excellente disposition des matières et la profondeur des commentaires dont il accompagna le texte. A ce traité vraiment classique se rattachent les *Sour-*

ces du droit public de la Confédération germanique (3^e édit., Erlang., suppl., 1833), et jusqu'à un certain point le *Droit des gens moderne de l'Europe* (Stuttg., 1819, 2 vol., et Paris,

Ces remarquables travaux n'avaient manqué d'augmenter la célébrité de leur auteur. Les cabinets de Pétersbourg et de Berlin voulurent acheter un publiciste aussi distingué; Klüber obtint l'agrément du grand-duc de Bade, qui ne consentit pas à se séparer d'un homme à qui il était attaché; mais le ministère des finances de Vienne, néanmoins il finit par céder. Klüber partit donc en 1817 pour Berlin, nommé conseiller privé de la cour et directeur du département des affaires étrangères; pendant il ne tarda pas à regagner sa position ancienne. Lorsque la *Revue de son Droit public de la Confédération germanique* parut, on lui fit d'avoir posé en principe que le droit positif se fait, il faut le droit naturel, et surtout de n'avoir pas dissimulé sa prédilection pour le gouvernement constitutionnel. Il fut mis à une enquête judiciaire; la procédure fut pleine de noblesse et de dignité. Il attendit la fin de cette enquête; il éleva de plainte, il donna sa démission en 1823. Il se fixa alors à Francfort-le-Mein. Son ardeur pour l'étude n'était jamais ralentie, redoublant dès qu'il ne fut plus distrait par les soins. Parmi les nombreux ouvrages qu'il publia vers cette époque, nous bornerons à citer son traité *de la dépendance des tribunaux et de la souveraineté de leurs arrêts* (Francfort, 1832), et ses *Traité et observations historiques, politiques et juridiques* (Francfort, 1830-34, 2 vol.) rempli de discussions profondes et de raisonnements utiles. Ce fut au cours de ces travaux littéraires qu'il eut une courte maladie, le 16 février 1837. Il avait été nommé chevalier de l'Ordre d'Honneur et correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

KNEBEL (CHARLES-LOUIS) un des hommes célèbres qui, au dix-neuvième siècle passé, firent de Weimar

nade, descendant : famille
 de Bas que les pe écusons reli-
 les xvi^e siècle avaient obligée à
 Né le 30 nov. 1744, à Waller-
 Franconie, il reçut sa première
 sous les yeux du poète Uz et alla
 étudier le droit à l'université de
 ientôt son frère, page du roi Fré-
 , l'attira à Berlin, où il suivit la
 militaire.

avoir servi dans un régiment
 , il se rendait à la maison pater-
 esque, en passant à Weimar, il se
 accepter la place de grand-mal-
 a maison du prince Constantin.
 de décembre 1774, il accompa-
 rince héréditaire et son frère dans
 ge qu'ils firent à Paris. A son re-
 perdit son élève et reçut une pen-
 se avec le titre de major. Dès lors,
 ne quitta presque plus Weimar,
 a une vie fort retirée jusqu'à la fin
 ier siècle, où, malgré son grand
 lée lui vint de se marier. Il alla
 avec sa femme dans la charmante
 rille d'Ilménau, au milieu des
 nes de la Thuringe, séjour qu'il
 a plus tard contre celui d'Iéna,
 trouva la duchesse Amélie, qui
 accueilli avec tant de bienveillance
 nar. Il y mourut le 23 février

ni le petit nombre d'ouvrages que
 a publiés, on doit citer le *Re-
 e poésies légères*, imprimé sans
 auteur (Leipz., 1815, in-4°), les
 ies (Iéna, 1827), et la traduction
 d'Alfieri (Ilmenau, 1829). Il a
 bien mérité des lettres par la tra-
 des *Élégies de Properce* (Leipz.,
 et surtout du poème *De la nu-
 Lucrèce* (Leipz., 1821, 2 vol.; 2°
 131). Pendant 30 ans, il n'a pas
 e revoir et de polir ce dernier ou-
 en adoptant les principes établis
 role de Voss et de Schlegel sur le
 héroïque et le rythme des vers
 nds. E. H-C.

3F ou КНЕФ, demiurge égyptien,
 CYPTE, T. IX, p. 271, et BOUTO.
 ELLER (sir GODFREY), célèbre
 de portraits, naquit à Lubeck
 148. Doué par la nature de facul-
 tés pour la peinture, il les for-

tifia par l'étude : Rembrandt et Ferd. Bol
 furent ses maîtres. Il peignit d'abord
 l'histoire, puis s'adonna au portrait, bran-
 che lucrative qui procure assez prompte-
 ment, quand on y réussit, honneur et
 fortune. Ne prospérant pas à son gré en
 Italie, où il était allé avec son frère Jean-
 Zacharie, il passa, en 1676, en Angleterre.
 Là, il obtint une célébrité dont il dut
 s'étonner lui-même; assailli par les per-
 sonnes jalouses d'avoir leur portrait de
 sa main, il dut, pour les satisfaire, appe-
 ler à son aide d'autres artistes moins ha-
 biles ou moins recherchés pour exécuter
 les draperies, les fonds et les accessoires
 de ses tableaux. En peu de temps, Knel-
 ler acquit une grande fortune, fut nommé
 premier peintre de Charles II, créé che-
 valier par le roi Guillaume III, puis ba-
 ronnet par George I^{er}. L'empereur Jo-
 seph II lui donna aussi le titre de chevalier
 héréditaire de l'Empire; enfin, Dryden
 et Pope l'ont célébré dans leurs vers
 comme le rival heureux de la nature. Il
 mourut à Londres, en octobre 1723, et
 on lui éleva un monument à Westminster.

Le pinceau de Kneller était hardi, sa
 touche ferme, large et brillante; sa ma-
 nière de draper grande et noble. Il ne
 s'attachait pas à une ressemblance ser-
 vile; mais il donnait à ses portraits une
 grâce toute particulière. Le plus souvent
 les fonds en sont ornés de paysages ou
 d'architecture. Telle était la vogue dont
 jouissait Kneller, qu'à sa mort il laissa
 plus de 500 portraits commencés, dont
 la moitié du prix était payé d'avance.
 Les chefs-d'œuvre de ce peintre, au dire
 de Reynolds, sont à Oxford: ce sont les
 portraits du mathématicien Wallis et de
 lord Crew, et du bibliothécaire Hum-
 phrey Wanley. On cite encore celui de
 M^{me} Knight, maîtresse de Charles II,
 qui est à Down-House, près de Tewkes-
 bury: l'héroïne y est représentée à ge-
 noux devant un crucifix. Son tableau du
Club kit kat, composé de la réunion de
 ses amis, est une œuvre du plus grand
 mérite. L. C. S.

KNEZ, voy. KNIJAZ.

KNIJENINE (JACQUES BORISSO-
 VITCH) naquit à Pskof, le 3 octobre 1742,
 d'une famille noble de la Russie. Après
 avoir reçu sa première éducation sous les

yeux de son père, conseiller intime, il alla continuer ses études à Saint-Pétersbourg, entra ensuite au service civil, qu'il quitta pour suivre la carrière militaire, où il devint capitaine et adjudant-major.

Kniajenine se voua de bonne heure au théâtre. Il ne sortit point de la route qui retarda chez les Russes l'avènement d'une littérature dramatique nationale; mais nourri de la lecture des classiques anciens et des grands écrivains français des règnes de Louis XIV et de Louis XV, il l'emporta sensiblement sur ses devanciers par la majestueuse harmonie du style qu'il sut se former. Le vers alexandrin, le seul mètre dont il fit usage, convenait bien à l'allure grave, pompeuse et un peu traînante d'une action tragique calquée sur les modèles étrangers. Ainsi Kniajenine, dépourvu d'invention, mais non pas de force comme versificateur, et connaissant à merveille les ressources de sa langue, lui a rendu des services réels. *Sophonisbe* est sa meilleure tragédie. Il a écrit aussi deux comédies, *le Glorieux* et *les Originoux*, et les *libretti* de quelques opéras. Il avait le titre de conseiller de cour et était membre de l'Académie-Russe lorsqu'il mourut, le 14 janvier 1791. C. DE C-C-T.

KNIAZ, en serbe *knez* (mais non pas *knès*), titre slave dont l'étymologie n'est pas connue, à moins qu'il ne soit de la même famille que *king*, *konung*, *kœnig*, roi. Rurik portait déjà le titre de *kniáz*, auquel on substitua ensuite celui de *vélikii kniaz*, grand-prince ou, comme on dit communément, grand-duc. Le simple titre de *kniáz* était alors réservé pour les frères du souverain et autres princes du sang, le plus souvent apanagés. C'est de ces princes apanagés que descendent la plupart des *kniáz* actuels de Russie, comme les Dolgorouki (*voy.*), les Odoïefski, les Reppine (*voy.*), les Khvorostinine, les Vorotinskoï, etc., au nombre d'environ cinquante familles. D'autres *kniáz*, comme les Kourakine, les Troubetzkoï, les Galitsyne (*voy.* ces noms), descendent des grands-princes lithuaniens; d'autres encore, par exemple les Ouroussouf, les Ioussoupopf, sont issus des *mourzas* tatares et ont formelle-

ment été investis du titre de *kniáz*. est de même des Mechtcheraki im princes du peuple des Mechtcht etc. Aujourd'hui les *kniáz* ne sont que des nobles titrés; et, quoiqu'élevé de l'ancienne noblesse russe, qui passe à tous les membres de la famille et devient par là très rare, n'a pas tout-à-fait la même valeur que celui de *duc* en France (dans l'ancienne France, il n'y avait pas de princes gènes), ni surtout que celui de *Fürst* en Allemagne, qui supposait toujours une souveraineté quelconque. Les *kniáz* ne sont qualifiés d'altesses qu'à l'occasion d'une décision spéciale du *tsar*. L'Herzégovine était autrefois gouvernée par des *knez*; actuellement, le *prince* de Serbie porte aussi ce titre. Dans l'ancien temps, il y avait en outre le titre de *bas*, qui rappelle celui de bourgrave. C'est le *vélikii knez*, grand-prince, qui est le plus généralement employé. En Russie, il ne fait pas partie du titre de l'empereur; mais il appartient spécialement aux membres de la famille impériale. — On peut consulter les familles princières de Russie le *généalogique* de M. le prince Dolgorouki, qui paraît à Saint-Pétersbourg depuis 1840, en langue russe; il est d'excellents matériaux recueillis avec beaucoup de soin et de patience par un jeune savant capable de les utiliser comme écrivain. J.

KNIAZIÉWICZ (CHARLES), polonais, est né en 1762, et fut admis dans le Corps des cadets à Varsovie. Il gagna ses grades sur le champ de bataille de Poltava, le 10 mai 1792, à Chelm, en 1794, il fut promu lieutenant-général, la même année, à la bataille de Gorkow. Il se distingua particulièrement dans la même campagne, par sa défense de Varsovie contre le Prusse Frédéric-Guillaume II. A la suite d'une heureuse bataille de Maciejiowice, le général Kniaziewicz mandait l'aile gauche, celle qui fut jusqu'au dernier moment. Fait prisonnier de guerre, il fut déporté en Russie; à peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il se rendit à Campo-Formio, pour s'y rendre aux ordres du général Bonaparte.

d'autoriser la formation des légions polonaises en Italie. Bientôt après, les français qui occupait Rome, ayant été repoussés par les Napolitains, le général Kniaziéwicz confia les légions polonaises et romaines, une demi-brigade italienne et un régiment de cavalerie au général Kniaziéwicz. Celui-ci enleva aussitôt Fallari, 3,000 hommes et 16 canons de la comté de Saxe. A Calvi, lorsqu'il fut rejoint par le général Mathieu, ils firent prisonnier le général Mercy avec 5,000 hommes. A Terracine, Kniaziéwicz brûla les magasins, les munitions et l'artillerie ennemie; il le poursuivit ensuite jusqu'à Nettuno, et força cette place à se rendre. Pour récompenser ses services, Chateaubriand le chargea de porter à Paris les trophées conquis sur l'ennemi; le Directoire lui offrit des armes d'honneur. Cette occasion que les patriotes polonais lui firent saisir, Kniaziéwicz lui confia la mission de porter à Kosciuszko (voy. ci-dessus), qui était à Paris, le sabre de Sobieski, resté à Notre-Dame-de-Lorette.

Le gouvernement français appela le général Kniaziéwicz à la formation d'une nouvelle légion polonaise sur le Rhin. Il fut ainsi sous les ordres de Moreau, et se distingua d'abord au combat de Hohenlinden, lorsque le général Kniaziéwicz donna sa démission de la paix avec les ennemis de la France fut signée, et quand, 20 ans plus tard, le gouvernement français lui offrit des honneurs arriérés de son grade dans l'armée française, il répondit : « La France ne me doit rien, car en combattant pour elle, c'est ma patrie que j'ai servie. »

1806, pour neutraliser l'effet des

proclamations de Napoléon en Pologne, Alexandre essaya de tirer le général Kniaziéwicz de sa retraite : en se servant de lui, il aurait voulu opposer une autre armée polonaise à celle que Dombrowski et Poniatowski (voy. ces noms) allaient former sous la protection de l'empereur des Français. Le général Kniaziéwicz résista à toutes les séductions. Dès lors, la surveillance de la police redoubla autour de lui, et il ne lui fut pas possible de se rendre en Pologne. Il fut placé d'abord dans l'état-major du roi de Westphalie, il obtint ensuite le commandement de la 18^e division du 5^e corps, avec laquelle il combattit à Smolensk, Mojaïsk et Tcherikof. Sa retraite en bataillons carrés sur Vronovo est un chef-d'œuvre de tactique militaire. A Dombrowna, l'artillerie du général Kniaziéwicz sauva la grande armée. Le 26 novembre, il fut pris, pour un moment, le commandement en chef de l'armée polonaise; mais, blessé bientôt au passage de la Bérézina, et forcé d'abandonner ses troupes, il fut déclaré, au mépris du droit des gens, prisonnier de guerre en Autriche, où il s'était retiré pour soigner sa santé.

Après la paix de Paris, l'empereur Alexandre invita le général Kniaziéwicz à faire partie du comité de la guerre qui devait s'occuper de la réorganisation de l'armée polonaise. Mais le général donna bientôt sa démission, ne voulant point participer aux travaux du comité avant qu'un traité solennel eût reconnu l'existence politique de la Pologne. Il choisit dès lors la ville de Dresde pour sa résidence. En 1826, après l'insurrection militaire de Saint-Petersbourg, il fut enfermé, à la demande de l'empereur Nicolas, au château de Königstein, où il subit huit mois de détention pour ses relations prescrites avec les conjurés polonais. La révolution du 29 novembre 1830 le rappela encore sur la scène publique. Le gouvernement national de Varsovie lui confia la mission de le représenter auprès du gouvernement français. Le général Kniaziéwicz vit maintenant à Paris, entouré de considération et respect de ses anciens compagnons d'armes.

ТН. М.-КН.

KNIAZMIN * (FRANÇOIS - DENIS), poète polonais, naquit en 1750, de parents nobles, mais pauvres, dans le palatinat lithuanien (aujourd'hui gouvernement russe) de Vitpeck. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, et être entré dans leur ordre, il arriva à Varsovie vers 1770, et s'y fit bientôt connaître avantageusement par ses traductions d'Horace et ses poésies légères. Après l'abolition de l'ordre, où Kniazmin n'avait pas encore prononcé ses derniers vœux, le prince Adam Czartoryski se l'attacha en qualité de secrétaire, et, depuis ce temps, Kniazmin ne cessa plus de faire partie du cercle des amis intimes de cette illustre maison, qui tenait alors une espèce de cour à Pulawy. C'est dans ce lieu délicieux que Kniazmin écrivit presque toutes ses productions poétiques, qui se composent de cinq livres de pièces érotiques, d'un poème, le *Ballon*, d'épigrammes, de fables, d'idylles, de diverses petites pièces de circonstance, enfin des opéras *La Mère Spartiate*, *Les Bohémiens* et *La triple Noce*. En 1796, les malheurs du pays et un amour sans espoir plongèrent Kniazmin dans une profonde mélancolie, qui finit par troubler sa raison. Il mourut, en 1807, à Konskowola, terre du prince Czartoryski, près de Pulawy, où son Mécène lui fit ériger un monument. Kniazmin était un homme de bien et un patriote zélé. Comme auteur, ses œuvres, sans offrir le cachet du génie, se distinguent par la noblesse des sentiments, une diction pure et claire, et une teinte de douce rêverie, qualités qui lui valurent les suffrages de ses contemporains, et qui lui assurent aujourd'hui encore une place honorable parmi les écrivains de la renaissance des lettres en Pologne, au XVIII^e siècle. Les poésies complètes de Kniazmin parurent d'abord à Varsovie, en 1787, en 3 vol., et eurent depuis plusieurs éditions, dont la dernière est celle de Vilna, 1828. C. M.-cz.

KNIGGE (ADOLPHE-FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-LOUIS, baron DE), littérateur alle-

(*) On prononce ce nom à peu près comme celui du poète russe *Kniajmine*. On sait que nous écrivons les noms russes de manière à en faciliter la prononciation, mais que nous ne changeons rien aux noms polonais, cette langue ayant le même alphabet que la nôtre. 3.

mand, naquit le 16 octobre 1751 la terre patrimoniale de Bredebrun de la ville de Hanovre. Il fut d'abord dans la maison paternelle, voyagea avec son père, qui dissipait sa fortune en courses sans but et li nombreuses dettes à sa famille. En le jeune Knigge fut reçu à l'un de Gœttingue; quelques années plus le landgrave Frédéric II le fit entrer de la chambre domaniale à Cassel. fut bientôt forcé de se retirer de terres pour prendre la gestion affaires. En 1777, il était chambellan Weimar. Après avoir résidé alternativement à Hanau, à Francfort-sur-le-Main, à Heidelberg, s'occupant surtout de la propagation de l'ordre des illuminés dans lequel il était entré en 1780, il avait rédigé le règlement de l'ordre avec Weishaupt. Il devint enfin magistrat supérieur (*Oberhaupt*) et directeur des études (*Schola Brême*, ville où il mourut le 1796.

Knigge, comme romancier et écrivain philosophe, jouit pendant un temps d'une vogue assez grande; ses romans sont empreints d'une philosophie pratique, de beaucoup de bon sens, et se présentent sous la forme d'une comédie. L'individualité de l'homme du monde accompli, dans tous ses ouvrages. Celui qui fut le plus de renom, et qu'on lui attribue aujourd'hui, est intitulé: *Sur les mœurs avec le monde et les femmes* (Hanovre, 1788, 2 vol. in-8^o; 1824, 3 vol.). L'auteur ne prétend pas précisément enseigner à son élève la science de la vie; il n'a point l'intention de mettre son livre à la place de l'expérience qui ne s'acquiert que par la connaissance du monde et par l'observation de l'homme et de lui-même; et par l'étude du cœur humain; il ne veut donner quelques règles, quelques préceptes, qui puissent servir à un jeune homme inexpérimenté, à éviter quelques désappointements, à ne pas servir de quelques revers. Parmi ses ouvrages de Knigge, nous citerons *Voyage à Brunswick* (1792), un roman comique; le *Roman de*

M., 1781, 4 vol.); l'*Histoire Clausen*; l'*Histoire du pau-Wildenbourg*; les *Papiers d'état Schaafskopf*; la *Prose de Warmbrandt*. Knigge, idonyme de *Philo*, a donné une *Explication* remarquable de l'*illuminisme en Abyssinie* qui parut sous le vrai nom de Knigge. C. L. m.

K, mot anglo-saxon auquel le mot allemand *Knecht*, vaut *varlet*, et qui équivaut en lui de *chevalier*. Les knights d'Angleterre d'une dignité dont l'origine remonte au conquête des Anglo-Saxons, sont attachées à certains domaines. **INGLETERRE**, T. I^{er}, p. 744). Le titre de cette dignité est celui de *bachelor*; le degré supérieur pouvait être conféré par le champ de bataille, est celui de *banneret*. X.

KNOBELSDORF, nom d'une famille très ancienne, répandue dans la Poméranie et dans la

ses membres les plus célèbres. **JEAN-GEORGES-WENCESLASKNOBELSDORF**, grand architecte, qui naquit en 1717. Entré d'abord au service de la Prusse, et arrivé au grade de capitaine, il donna sa démission pour se livrer à la peinture et à l'architecture. Il fit ensuite un voyage en France. A son retour, il se fit inscrire à l'Académie de Berlin, auprès de Frédéric II, lors que prince royal, et qui, en 1753, le nomma inspecteur général des édifices royaux et contrôleur des finances. Knobelsdorf mourut en 1753. De toutes les constructions qu'on lui doit, le Sans-Souci (*voy.*) est particulièrement un monument de sa gloire. On voit dans la salle de l'Opéra, à Berlin, le buste de Knobelsdorf sur le château de Charlottenbourg, ainsi que celle du château de Potsdam. C'est encore lui qui, immédiatement après l'avènement de Frédéric II, fit planter le *Thiergarten* de Berlin. On ne doit pas non plus oublier ses paysages. *Frédéric II*.

Frédéric II écrivit lui-même son éloge, qui se trouve dans les *Mémoires de l'Académie* de Berlin, tom. VIII. C. L.

Un autre membre de cette famille, ALEXANDRE-FRÉDÉRIC baron de Knobelsdorf, né à Cano (district de Francfort-sur-l'Oder), en 1723, fut un des lieutenants du roi de Prusse Frédéric II dans la guerre de Sept-Ans et dans celle de la succession de Bavière. En 1793, il commanda une armée dans le Brabant, et il dirigea ensuite le blocus de Landau qu'il dut lever lorsque les Français eurent repris les lignes de Wissembourg. Élevé au grade de feldmaréchal prussien, en 1798, il mourut à Stendal, le 10 décembre de l'année suivante.

Enfin nous avons déjà parlé, à l'art. **KNA** (*bataille d'*), du général de Knobelsdorf, diplomate célèbre que Frédéric-Guillaume II envoya, en 1791, à Constantinople, et qui, en 1806, fut chargé d'une mission importante auprès de Napoléon. Il mourut le 11 septembre 1826. X.

KNOUT, mot russe qui signifie *fouet*, châtiment le plus ordinaire en Russie et qui s'applique à tous les degrés. La noblesse seule en est exempte, mais son privilège n'a pas toujours été respecté. Le patient, attaché debout à deux poteaux, reçoit sur le dos un certain nombre de coups d'un fouet à lanières de cuir, dont l'extrémité est armée de fil de fer tordu. Le sang ruisselle presque à chaque coup. Condamner à 100 ou 120 coups de knout, nombre que l'on ne dépasse jamais, équivaut à une condamnation à mort; souvent même le supplicé expire avant d'avoir subi sa peine entière; s'il y survit, il est envoyé pour sa vie en Sibérie. Autrefois on lui fendait encore les narines et on le marquait au front d'un V (*Vor*, larron), qu'on rendait indélébile en le frottant de poudre à canon. Cette aggravation de la peine a été supprimée par l'empereur Alexandre. Z.

KNOWLES (JAMES-SHERIDAN), un des auteurs les plus populaires du théâtre anglais contemporain, naquit à Cork, en Irlande, vers 1789. Son père, professeur de déclamation au collège de Belfast, était proche parent du célèbre Sheridan (*voy.*). Envoyé en Angleterre, le jeune Knowles, après y avoir fait ses études, essaya un

peu de tous les métiers pour vivre. Ses idées s'étaient tournées de bonne heure vers la composition dramatique, et, dès l'âge de 12 ans, il avait songé à écrire une pièce de théâtre. A 26 ans, il parvint à faire jouer *le Gipsy*, où Kean remplissait le principal rôle; *Brien Boroighine* et *Cainus Gracchus* vinrent ensuite. En 1820, *Virginus* obtint du succès à Covent-Garden et fut suivi (1825) de *Guillaume Tell*, qui ne réussit pas moins. Toutefois, jusqu'au succès populaire du *Bossu* (*the Hunchback*), en 1832, et jusqu'à l'adoption du bill sur la propriété des œuvres dramatiques, Sheridan Knowles vécut dans un état de gêne continuelle, errant de ville en ville, et faisant des cours de littérature et de déclamation théâtrale assez suivis, mais peu rétribués. A partir de cette époque, la carrière des succès et de la fortune s'aplanit devant lui, et l'on assure qu'il reçut pour une seule de ses pièces jusqu'à 500 livres sterling. Celles de toutes qui ont été le plus applaudies sont : *l'Épouse, histoire mantouane* (1833), et *Procida ou les Fiancés de Messine* (1840), etc. Knowles a publié, en 1835, des *Nouvelles*, où l'on croit qu'il a retracé quelques-uns des épisodes de sa jeunesse aventureuse. Jugées au point de vue littéraire, les pièces de Knowles n'offrent guère d'autre mérite qu'une grande entente de la mise en scène, et parfois une peinture assez neuve au théâtre des détails de la vie privée.

R.-Y.

KNOX (JEAN), le réformateur de l'Écosse (*voy.*), naquit, en 1505, à Gifford, près de Haddington dans le Lothian oriental. Après avoir terminé ses études à l'université de Saint-André, il entra dans les ordres et fut nommé professeur de philosophie scolastique, quoiqu'il eût à peine 25 ans. L'étude des Pères et de la Bible lui inspira, sur plusieurs points de dogmes, des doutes, dans lesquels le confirmèrent les sermons du moine Williams et les leçons de George Wishart : aussi, lorsque les doctrines de la réformation commencèrent à se répandre en Écosse (1542), il n'hésita pas à les adopter. Les persécutions éclatèrent bientôt. Knox entra comme précepteur dans la famille Douglas, où il resta quatre ans

environ,

journs qui avas

la rejoindre le cardinal Beaton (*voy.*) et s'étaient emparés de celui de Saint-André. Ce fut dans ce séjour que Knox célébra pour la première fois la communion sous les deux espèces. Prisonnier bientôt après avec tout le garnison, il fut transporté en France et retenu sur les galères; mais, ayant recouvré sa liberté (1549), il passa en Angleterre, où le roi Édouard VI le nomma son chapelain, en 1551. Il contribua puissamment à faire rejeter par l'église anglicane la doctrine de la transsubstantiation; mais il ne put réussir à faire abolir certaines cérémonies qu'il jugeait entachées de papisme. On attribue à son mécontentement qu'il en éprouva un refus constant d'accepter aucun bénéfice ecclésiastique. Après la mort d'Édouard VI, Knox se sauva à Genève, et se trouva en cette ville l'affermi dans son penchant pour la doctrine de Calvin et la constitution presbytérienne. En 1560, il reparut en Écosse et reprit énergiquement l'œuvre de la réforme. Le clergé le cita devant un synode; il se présenta le 15 mai 1556, mais les évêques, n'osant pas le mettre en jugement, le laissèrent prêcher en toute liberté dans une maison particulière; la reine Marie de Lorraine refusa seulement de lire sa justification. Cependant, malgré les succès qu'il s'en obtint, même dans les plus hautes classes de la société, Knox accepta, dans l'été de 1556, la place de pasteur de l'église anglaise de Genève. Son absence rendit le courage aux évêques, qui le citèrent une seconde fois devant eux et le condamnèrent au bûcher. Cette condamnation dont Knox avait appelé à un concile général, ne l'aurait pas empêché de se rendre en Écosse, dès l'année suivante, si les irrésolutions de son successeur ne l'avaient obligé de s'arrêter à Dieppe et de retourner à Genève. Là, il continua de se livrer à ses études théologiques, s'occupant, entre autres choses, avec quelques amis, de la traduction anglaise de la Bible.

C'est à cette époque que se rapporte la publication de son *Adresse à la reine régente*, où il combat les préjugés qui s'élevaient contre la réforme, et son *App*

et au parlement d'Écosse, à démontrer qu'il est de réformer l'Église et où il liturgie aux protestants. Un coup violent sans doute, qu'il 1558, contre le gouvernement Marie d'Angleterre, lui attira non-seulement de la régente et Marie Stuart, mais même d'Édinburgh ne pouvait souffrir qu'on gouvernât d'une femme une Église. Knox, au reste, s'inquiéta des inimitiés qu'il avait soulevées et ne s'en remit pas moins à retourner dans sa patrie. Arrivé, il fut mis hors la loi, ce qui ne servit qu'à l'exhorter d'une manière plus formelle à ne pas obéir aux souverains. Ils commandent des choses et accueilli d'ailleurs avec empressement par le peuple qui, à la suite de ses sermons, courut briser les idoles; les couvents furent dépouillés de leurs richesses distribuées aux pauvres, il est vrai, blâma ces ex-patriés catholiques n'eurent point à mettre sur son compte, et aux armes des deux côtés. Knox avait été choisi pour pasteur à Edimbourg, se vit en danger de la fuite devant les troubles de la régente; cependant ses disciples ne tardèrent pas à reprendre, grâce au secours d'une armée dont Knox avait négocié l'envoi, et, en 1560, il eut la joie d'inaugurer la réforme en Écosse. Marie Stuart (voy.) débarqua en Écosse, en 1561, son premier soin fut de chercher à s'attacher un parti influent que Knox; mais comme elle sut déployer ne l'épouvanta plus que les menaces, et il lança du haut de la chaire contre une princesse qui était venue et à laquelle il devait du respect, jusqu'elle rétablit le culte dans son palais, le réformateur et les lords protestants pour les rassembler afin d'aviser au moyen de détourner le péril qui menaçait. Sa lettre ayant été interceptée accusé de haute trahison et

traduit devant une commission qui l'acquitta, au grand déplaisir de la reine. Le mariage de Marie Stuart avec Darnley, qui était catholique, donna lieu à de nouvelles plaintes et à une nouvelle accusation. Cependant Knox ne quitta Edimbourg que lorsque la reine y entra, en 1566, et il y retourna en 1567, après la déposition de cette princesse, à laquelle il n'avait pas peu contribué. Mais il en fut chassé de nouveau, en 1571, par les partisans de Marie. Il y retourna en 1572, quand la tranquillité fut rétablie, et y mourut le 24 novembre de la même année.

Knox occupe une place distinguée parmi les champions de la réforme religieuse. Ardent et intrépide comme Luther, plus violent peut-être encore dans la lutte, il était en même temps plus politique, et il ne s'abandonna pas comme lui aux circonstances, mais soumit toute sa conduite à un plan arrêté. Une éloquence entraînante, un air imposant, un profond sentiment religieux donnaient à sa parole une puissance irrésistible. Les torts qu'on lui reprochait avec plus ou moins de justice tenaient, en partie, aux mœurs de son siècle, aux traverses qu'il eut à essuyer, à sa position comme chef de parti, à ce besoin d'agitation et de mouvement qui forme un des principaux traits de son caractère. Il est certain qu'il se montra quelquefois sévère jusqu'à la rudesse; mais en Écosse comme à Genève, où l'intérêt général était souvent sacrifié à l'intérêt particulier, la réforme ne pouvait triompher qu'avec l'aide d'un tel homme. Outre ses écrits déjà cités, nous indiquons encore l'*History of the Reformation of religion within the realm of Scotland* (4^e éd., Edimb., 1732, in-fol.). — Voir M^r Crie, *Life of John Knox* (3^e édit., Edimb., 1814). C. L. m.

KOBAYLES, voy. KARAÏLES.

KOBI, ou mieux **Gobi**, est le nom sous lequel les Mongols comprennent un ensemble de steppes et de déserts qui occupent l'Asie centrale, entre la Chine et la Sibérie, du 35^e au 47^e de lat. N., et que les Chinois appellent *Cha-mo*, mer de sable*. Ce nom, qui répond à celui de

(*) Voir Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. II, p. 343 et suiv. 8.

Sahara (voy.), ne désigne pas une région géographique bien déterminée, et il serait difficile d'en assigner les limites. Nous nous bornerons à dire qu'il s'étend sur une longueur de 500 lieues, depuis la petite Boukharie jusqu'aux monts Siolki, qui, se détachant de la grande chaîne des monts Iablonnoi, traversent la Daourie et vont se terminer aux frontières septentrionales de la Chine.

Au milieu de ces steppes, qui nourrissent des troupeaux d'ânes, de djiggetals, d'antilopes et de chevaux estimés, apparaissent, à de grandes distances, des plateaux dont la végétation riante et vigoureuse contraste singulièrement avec les buissons rabougris et les maigres graminées des lieux circonvoisins. Ce sont de véritables oasis qui fournissent aux populations nomades de ces contrées la subsistance et le repos, et aux rares caravanes qui parcourent ces déserts un endroit de rafraîchissement si nécessaire après des marches pénibles. C'est le long des lacs, des ruisseaux qui les baignent, que se dressent les tentes, que s'établissent les pâturages. De là sans doute l'erreur de quelques géographes qui les ont souvent, sur leurs cartes, transformés en autant de villes dont ils ont peuplé ces solitudes. Les intempéries des saisons, la rigueur de longs hivers succédant à de courts instants d'une chaleur excessive, ne permettent jamais aux habitants de se multiplier, et les ouragans terribles qui désolent si souvent ces plaines stériles, en rendent même la traversée difficile et périlleuse. A. M.

KOBLENZ, voy. COBLENTZ.

KOBOURG ou **COBOURG** (MAISON DE.). Cette famille de la maison de Saxe, branche Ernestine, que les circonstances ont, de nos jours, appelée à de si brillantes destinées, descend de JEAN-ERNEST, duc de Saalfeld (voy.), par son fils FRANÇOIS-JOSIAS qui, en 1735, transféra à Kobourg (voy. l'art. suivant) le siège de son gouvernement. Son frère CHRISTIAN-ERNEST étant mort sans enfants, en 1745, François-Josias, resté seul souverain de la principauté sur laquelle ils avaient régné conjointement, mit tous ses soins à régulariser l'administration, et afin de prévenir toutes nouvelles que-

relles de sa ge, il établit, du moment de l'empereur, le droit de géniture de sa famille. Il mourut en 1747, laissant à son fils ERNEST DÉRIC, né le 8 mars 1724, de grandes dettes si considérables comparées à ses ressources, que ce prince fut obligé de confier à une commission nommée, en 1778, par l'Empereur, le soin d'amortir sa dette. Son fils, qui lui succéda en 1799, cette commission et appela à lui les affaires Kretschmann (voy. p. 6) les imprudences jetèrent la division le duc et son frère Louis, son oncle déric-Josias (voy. plus loin) et sans améliorer la situation finit seul service que ce ministre fut d'accélérer l'expédition de et d'introduire un peu d'ordre police. Les querelles que ses avaient excitées étaient dans force, lorsque le duc François le 9 décembre 1806, laissant enfants, dont trois garçons et de JULIENNE-HENRIETTE-ULRIQUE le 23 septembre 1781, épousa le grand Constantin (voy.), sous le nom Fœdorovna; elle divorça en depuis ce temps, elle vécut en Suisse. ERNEST-ANTOINE-CHARLES (voy. l'art. suiv.), né le 2 janvier succéda à son père François. A Frédéric IV, avec qui s'est éteint mâles la ligne de Saxe-Gotha-Alte ce prince prit le titre de duc Kobourg et Gotha (12 novembre Veuf, le 30 août 1831, de sa femme, princesse de Saxe-Gotha bourg, il se remaria, le 23 1832, à Antoinette-Frédérique-Mario-Anne, fille du duc Alex Wurtemberg, née le 17 septembre Il a eu de son premier mariage ERNEST-AUGUSTE-CHARLES-JEAN-ALEXANDRE-ÉDOUARD, né le 21 janvier prince héréditaire, et ALBERT-FRANÇOIS-AUGUSTE-CHARLES-EMMANUEL, août 1819. Le second de ces princes élevé, à l'université de Bonn, dans timents d'un profond respect pour protestante. D'un caractère docile et ciliant, aussi chéri de ses camarades de ses maîtres, il sut plaire à

de la Grande-Bretagne et devint son époux le 10 février 1840. Il fut d'abord naturalisé Anglais, et successivement créé chevalier de l'ordre de la Jarretière, feld-marshal dans l'armée britannique, premier pair du royaume, et reçut le titre d'Altesse royale. La princesse royale d'Angleterre, née au commencement de 1841, est le premier fruit de ce mariage du Prince Albert avec la reine Victoria; on attend un second dans peu de temps.

Un autre fils du duc François, FERDINAND - GEORGES - AUGUSTE, frère du duc régnant, est lieutenant-feld-marshal au service de l'Autriche. Il naquit à Kobourg, le 28 mars 1785. Nommé lieutenant-colonel en 1805, il continua à servir avec distinction, surtout dans les campagnes de 1814 et de 1815, où il avait le grade de major général. En 1816, il épousa Marie-Antoinette-Gabrielle, fille du prince François-Joseph Kohary (le premier prince de cette illustre famille hongroise et son dernier rejeton mâle). Deux ans après son mariage, le duc Ferdinand embrassa la religion catholique, dans laquelle il avait dû faire baptiser ses enfants. A la mort de son beau-père, en 1826, il obtint l'indignat en Hongrie, et, en 1828, l'investiture de tous les biens que sa femme lui avait apportés en mariage, et qu'on évalue à 400,000 florins de revenus. Il s'appelle depuis duc de Saxe-Kobourg-Kohary.

Son fils FERDINAND-AUGUSTE-FRANÇOIS-ANTOINE, aujourd'hui roi de Portugal sous le nom de *don Fernando*, est né à Vienne, le 29 octobre 1816, et reçut une excellente éducation. Une mort précoce ayant enlevé le duc Auguste de Leuchtenberg en 1835, la reine de Portugal donna Maria II (*voy.*) l'accepta pour son second époux. Le mariage se célébra le 1^{er} janvier 1836, au milieu d'une indifférence générale. Cependant les grâces naturelles et l'affabilité du jeune prince, jointes à sa conduite pleine de mesure et de prudence, semblaient déjà lui gagner la faveur populaire, lorsque le dissentiment entre la reine et les Cortès, auquel il donna lieu, vint de nouveau prévenir contre lui l'opinion publique. Ne pouvant obtenir des

Cortès une loi qui le créât généralissime, donna Maria s'obstina jusqu'à les dissoudre et à nommer par ordonnance son époux maréchal-général. Le peuple et l'armée se soulevèrent dans la nuit du 9 au 10 septembre 1836 : le ministère dut donner sa démission ; la constitution de 1820 fut proclamée, et le chef du nouveau cabinet, Sa da Bandeira, exigea que le prince se démit de son commandement. Peu à peu cette animosité se calma ; et lorsque la reine fut accouchée d'un prince, le 16 septembre 1837, son mari échangea, en vertu de la constitution, le titre de duc de Bragança, qu'il avait porté jusque-là, contre celui de roi et de majesté. La naissance de cet enfant fut le signal de nouvelles rumeurs populaires. Mais le roi ne prit ostensiblement aucune part à tous ces événements, cherchant, en ne s'occupant ou ne paraissant occupé que d'entreprises utiles et de travaux scientifiques, à faire oublier son origine étrangère. Il est déjà père de plusieurs enfants, et le peuple portugais commence à rendre justice à ses estimables qualités.

Indépendamment du roi de Portugal, le duc de Kobourg-Kohary a deux autres fils, AUGUSTE-LOUIS-VICTOR, né le 18 juin 1818 ; LÉOPOLD-FRANÇOIS-JULES, né le 31 janvier 1824 ; et une fille, VICTOIRE-AUGUSTE-ANTOINETTE, née le 14 février 1822, qui a épousé M. le duc de Nemours (*voy.*), le 27 avril 1840, au palais de Saint-Cloud.

Enfin, le duc François avait encore donné le jour, en 1786, à la princesse MARIE-LOUISE-VICTOIRE, actuellement duchesse de Kent (*voy.*), mère de la reine Victoria, et à LÉOPOLD-GEORGES-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, né le 16 décembre 1790. Ce dernier a été élevé au trône des Belges en 1830, après avoir refusé celui de la Grèce : nous lui consacrerons un article spécial au mot LÉOPOLD. E. H.-G.

KOBURG - GOTHA (DUCHÉ DE SAXE-), état de la Confédération germanique gouverné par une branche de la ligne Ernestine (*voy.*), et formée de la réunion principale des deux duchés de Kobourg et de Gotha, y compris les possessions domaniales de Greienbourg, Kreutzen, Zellhof, Ruttenstein, dans la Haute-Autriche, Wandersleben, Muhlberg,

Rohrensee, en Prusse, ayant ensemble une superficie d'environ 45 milles carr. géogr., avec une population de plus de 160,000 âmes. La forme du gouvernement est monarchique; mais le pouvoir du duc est limité par la constitution de 1821, qui donne aux États une part assez importante dans l'administration du trésor public. Il n'y a qu'un seul ministère pour les deux duchés; mais chacun a sa régence et son collège de justice. Un député de la chambre d'administration militaire, qui siège à Gotha, est chargé de tout ce qui concerne la force armée, dont le contingent fédéral s'élève à 800 hommes. On évalue ses revenus à 2,500,000 fr., et sa dette à 11,600,000 fr.

Nous avons déjà consacré un article spécial au duché de Gotha: il ne nous reste donc plus à nous occuper que de l'ancienne principauté de Kobourg en particulier, qui forma en grande partie le duché de ce nom.

Le duché de Kobourg, dont la superficie n'est que de 9 milles carr. géogr., est divisé en cinq bailliages: Kobourg, Rodach, Neustadt, Sonnenfeld et Königsberg. Le pays est, en général, assez fertile et riche en bois et en mines. L'industrie y est en voie de progrès, surtout à Kobourg, qui fait un important commerce de toiles de lin et de coton, de draps et de cuirs, et à Neustadt, où il se fabrique d'excellente bière et une quantité prodigieuse de joujoux d'enfants. Les villes de Rodach, de Königsberg et les habitants de la campagne se livrent de préférence à la culture des terres et à l'éducation des bestiaux. Depuis 1834, le duché est entré dans l'association des douanes prussiennes.

KOBORG, chef-lieu et seconde résidence ducale, est bâtie sur l'Itsch, dans une situation pittoresque. Sa population s'élève à 9,500 habitants. Elle possède plusieurs monuments et établissements remarquables, parmi lesquels on peut citer la citadelle, le château ducal, l'église de Saint-Maurice, la bibliothèque (50,000 vol.), le cabinet des médailles, etc.

L'histoire de la principauté de Kobourg est fort obscure jusqu'au XIII^e siècle. Il paraît qu'à l'époque où saint Boniface (voy.) porta le christianisme en

Allemagne, elle formait une part importante de la Thuringe (voy.), et partagea vraisemblablement les districts. Lorsque l'Empire fut divisé en districts, elle fut incorporée au district de Grabfelde. Le pays est partagé en différentes principautés qui changèrent plusieurs fois de maître, quoiqu'à ce que les comtes de Hennebroun eurent toutes réunies sous leur autorité, par achat ou par héritage.

Le premier acquit la ville de Kobourg et de Wildberg (voir Schulte, *Des pays de Kobourg au moyen-âge*, 1814). Différents partages eurent lieu, mais peu à peu le margrave Frédéric de Missnie et ses successeurs se firent possession d'une grande partie de Kobourg, et formèrent le duché de Kobourg ou la principauté de Kobourg, qui, en 1445, fut reconnue par l'autorité du duc Guillaume de Saxe.

Les sages ordonnances triomphèrent de l'anarchie qui dévorait ce duché, arrivée en 1482, ses ducs Ernest et Albert, souches des dynasties Ernestine et Albertine (deux noms) de la maison de Saxe, furent en commun jusqu'en 1482 le partage qu'ils firent à cette époque.

Le premier obtint la juridiction sur Kobourg avec la majeure partie du pays. Son fils Jean-le-Comte d'abord avec son frère Frédéric, mais, resté seul maître du pays, il mourut en 1532, laissant son fils Frédéric-le-Magnanime et Jean encore mineur, circonstance qui donna lieu au partage.

Le partage dura jusqu'en 1541. Le duc Jean de Kobourg échut au duc de Saxe en 1547, établit sa résidence à la ville même de Kobourg. La guerre qu'il prit aux entreprises de Charles-Quint lui coûta le bailliage de Königsberg, que son fils Albert de Baireuth occupa, qui ne fut réuni de nouveau au duché qu'en 1569. A la mort de Jean en 1553, ses États furent partagés entre son frère aîné et ses successeurs jusqu'en 1566, où un nouveau partage eut lieu. Mais Jean, ayant été mis au ban de l'Empire à cause de la protection qu'il

Guillaume de Grumbach), fait et enfermé à Wienerisch-à il mourut en 1595, son Guillaume réunit encore une les possessions de la branche. Cependant, dès 1570, la de Kobourg fut rendue aux Jean-Frédéric, Jean-Casimir est, tous deux mineurs. Le nt de leurs états fut confié ien à l'électeur palatin, à l'é-ue et à celui de Brandebourg. Jean-Casimir, ayant atteint ans, prit en main les rênes de tion, qu'il tint seul jusqu'en : où eut lieu le partage. Deux triste situation du trésor grevé de 500,968 florins, somme : pour le temps, obligea Jean- 'adresser aux États, qui ne onsentir à l'établissement de ipôts qu'à la condition qu'une , nommée par eux, en sur-mploi. Les finances se rele-tôt assez pour permettre au prendre les constructions et s institutions qui honorent sa e fut à cette époque que la de Kobourg obtint un siège te de l'Empire. Lorsque la rente-Ans éclata, Jean-Casi- de se joindre à aucun parti, ue justifiait son grand âge ; lence ne put garantir ses états pu'y exercèrent les Impériaux er, *Hist. de Jean-Casimir ; Histoire de Saxe-Kobourg*, 259 et suiv.). Il mourut en laisser d'enfant. Son héritage à son frère Jean-Ernest, chef de d'Eisenach, qui mourut en : ment sans postérité, et dont ent partagés entre les bran- mar et d'Altenbourg. La ma- de la principauté de Kobourg e dernière, qui s'éteignit déjà : sorte que la principauté en- uva de nouveau réunie sous t duc Ernest-le-Pieux (voy.), a branche de Gotha; mais ce pour longtemps; car Ernest en 1675, ses états furent par- 30 en 1681, entre ses sept fils a), dont le second, Albert,

obtint Kobourg, où il établit sa résiden- ce. La mort de ce prince, arrivée en 1699, donna lieu à un procès qui fut porté de- vant la cour impériale et ne fut jugé qu'en 1735. Une décision impériale attribua la principauté de Kobourg au duc de Saalfeld, qui prit dès lors le titre de duc de Kobourg-Saalfeld. Cependant toutes les difficultés ne furent aplanies que dix ans plus tard.

Le duc Jean-Ernest, fils d'Ernest-le-Pieux et héritier de son frère Albert, mourut en 1723. La principauté de Ko- bourg fut gouvernée en commun par ses deux fils Christian-Ernest et François-Jo- sias : ce dernier établit sa résidence à Ko- bourg, tandis que son frère tint sa cour à Saalfeld. Cet état de choses dura jusqu'en 1745 où François-Josias resta seul mai- tre du duché de Kobourg-Saalfeld. Afin de prévenir à l'avenir tout partage, il établit dans sa famille le droit de primo- géniture masculine. Ce prince s'occupa autant que possible de la réforme des nombreux abus que des querelles de suc- cession trop fréquentes avaient introduits dans l'administration; mais la guerre de Sept-Ans l'empêcha de faire tout le bien qu'il méditait. Son fils Ernest-Frédéric, qui lui succéda en 1764, trouva les finan- ces dans un si triste état qu'il se vit forcé, en 1773, de laisser à une commission impériale le soin de liquider la dette pu- blique, qui s'élevait à 1,261,000 florins. Du reste, il fit tout ce qui dépendait de lui pour favoriser la prospérité de son pays. Son fils François, qui lui succéda en 1799, n'avait pas de moins bonnes intentions sans doute; mais il fut mal- heureux dans le choix des moyens d'exé- cution. Par le conseil de son ministre Kretschmann, homme dur et despotique, il renvoya la commission impériale, sup- prima la régence et le consistoire, et les remplaça par un conseil de 12 membres chargé de toutes les branches de l'admin- istration. Accablé de travaux, ce con- seil ne put remédier à rien. Les réformes financières n'eurent pas plus de succès, et les efforts du duc pour établir sur de larges bases l'industrie du pays n'abouti- rent qu'à des dépenses inutiles. Ce fut dans ces circonstances qu'éclata la guerre de la Prusse contre la France, source de

nouvelles charges pour les habitants. Le duc François étant mort sur ces entrefaites, en 1806, et son fils Ernest se trouvant alors au service de la Russie, Napoléon mit le séquestre sur ses états, qu'il lui rendit toutefois à la paix de Tilsitt. Un des premiers actes du jeune duc fut d'éloigner le ministre Kretschmann et de le remplacer par un ministère de trois membres. Ernest rétablit la régence, le collège de justice et le consistoire. Les guerres mêmes auxquelles il dut prendre part comme membre de la Confédération du Rhin, ne l'arrêtèrent pas dans ses utiles réformes. Un décret de 1809 ordonna l'égalité répartition des impôts, et une foule de règlements administratifs furent publiés dans l'intérêt du commerce et de l'industrie. Pour le récompenser des services qu'il avait rendus en 1813 et 1814, le congrès de Vienne lui accorda, sur la rive gauche du Rhin, un petit territoire auquel il donna le nom de principauté de Lichtenberg (voy.) et qu'il vendit, en 1834, à la Prusse, pour la somme de 2 millions de thalers. En 1821, le duc Ernest fit publier la nouvelle constitution qu'il avait promise à ses sujets. Dans le partage qui eut lieu en 1826, sous la médiation du roi de Saxe, des états du duc de Gotha-Altenbourg, dernier membre de cette branche, Ernest céda à Meiningen Saalfeld et Themar et obtint le duché de Gotha avec quelques autres domaines. Il prit alors le titre de duc de Saxe-Kobourg-Gotha. Voir Pœlitz, *Histoire des états de la branche Ernestine de Saxe*, Dresde, 1827; Hoff, *Esquisse géographique et statistique des pays de la branche Ernestine de Saxe*, Weimar, 1819. F. H.-o.

KOBOURG-SAALFELD (FRIÉDRIC-JOSIAS, prince de SAXE-), feldmaréchal autrichien, dont le nom eut un grand retentissement dans les premières guerres de la révolution française, naquit le 27 décembre 1737, et débuta dans la carrière militaire en 1756, avec le grade de capitaine dans un régiment de cavalerie autrichien. La guerre de Sept-Années lui fournit bientôt l'occasion de dé-

velopper ses talents militaires et d'obtenir de l'avancement. Colonel d'un régiment de dragons en 1769, lieutenant feldmaréchal en 1773, général de cavalerie en 1786, commandant de la Galicie et de la Boukovicine, il obtint, en 1788, lorsque l'Autriche déclara la guerre à la Porte, le commandement en chef d'un corps de 30,000 hommes, à la tête duquel il remporta des avantages signalés sur les Turcs. Il mit en déroute les Tartars à Czernowitz, entra dans la Moldavie et prit Choczym (voy. KNOX), le 19 septembre 1788. Menacé, l'année suivante, par les forces supérieures du raskier Méhémet, le prince de Kobourg appela à son secours l'armée russe, et de concert avec Souvorof, il défit complètement les Turcs près de Fokchani le 31 juillet 1789. Mais à peine le général russe avait-il repris sa position près de Berlad que le grand-visir, s'avançant à la tête de 100,000 hommes, le força de revenir au secours de Kobourg pour sauver d'un imminent danger. La victoire de Martinestie, remportée le 22 septembre, valut à ce dernier le grade de feldmaréchal et le grand-cordon de l'ordre de Marie-Thérèse. A la conclusion de la paix, le prince fut nommé commandant de la Hongrie, poste qu'il avait déjà occupé provisoirement quelques années auparavant et qu'il ne quitta, en 1793, que pour prendre le commandement supérieur de toutes les forces de l'Empire, destinées à agir contre la France révolutionnaire. Il battit les républicains à Aldenhoven, Liège, à Neerwinde, les expulsa des Pays-Bas, et, portant la guerre sur le territoire français, il emporta Condé, Valenciennes et le Quesnoy. L'année suivante, il prit Landrecies; mais ce fut là le terme de son succès. Obligé bientôt après à rentrer dans les Pays-Bas, et vaincu à Fleurus (voy.) le 26 juillet 1794, par le général Jourdan (voy.), il ne lui resta d'autre parti à prendre que d'opérer sa retraite au meilleur ordre que possible. Après les fatigues de ces deux campagnes, il donna sa démission et se retira à Kobourg, où il mourut le 26 février 1815. E. H.-o.

KOCH (CHRISTOPHE - GUILLEME), publiciste et historien distingué, naquit à Bouxwiller (Bas-Rhin), le 19 mai 1737.

(*) On sait que Pitt et Cobourg étaient un juron de cette époque. Les deux personnages étaient journellement signalés à l'exécration publique. 8.

commença ses études dans sa ville natale et alla les terminer à l'université de Strasbourg, où il reçut les leçons de Spélin (voy.). Le droit public fit spécialement l'objet de ses recherches. Il débuta par une dissertation académique lue, en 1761, sous ce titre: *Comitatus de collatione dignitatum et beatorum ecclesiasticorum in Imperio auro-germanico*, in-4°, et qui fut remarquée en Allemagne. Koch, après avoir pris les grades académiques, vint en 1762 à Paris une année qu'il employa à faire des recherches dans la Bibliothèque Royale. De retour à Strasbourg, il travailla dans la maison de Schœpflin. Ce professeur célèbre le dirigea dans la carrière qu'il avait choisie; Koch, de son côté, l'aidait dans ses travaux d'érudition et continua l'*Historia Zæringo-Badenensis*, dont Schœpflin n'avait rédigé que le premier volume: tous les volumes suivants sont l'ouvrage de Koch. Il prenait le plus grand soin de la vaste bibliothèque de son oncle, son ancien maître. En 1766, Schœpflin fit don de son cabinet de monuments antiques de sa bibliothèque à la ville de Strasbourg, à condition que Koch continuerait d'en être le conservateur. Il fut en 1771 nommé à cet emploi après la mort de Schœpflin, et une chaire de professeur d'histoire à l'université lui fut confiée.

La même année, son frère publia, à son tour, le *Tableau des Révolutions de l'Europe*. C'était le précis des leçons académiques de Koch. Cet ouvrage, refondu avec le *Tableau des Révolutions du moyen-Âge*, publié en 1790, parut en 1807, en 3 vol. in-8°, et enfin en 1813-14, sous le titre de *Tableau des Révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'empire romain en Occident jusqu'à nos jours*, Paris, 4 vol. in-8°, avec cartes et tables généalogiques. En 1789, Koch fit paraître la *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*, ouvrage dans lequel il jette une nouvelle lumière sur une matière importante de l'histoire du droit public ecclésiastique de l'Allemagne.

La réputation de Koch se répandit bientôt en Europe. Des jeunes gens de plus haute distinction venaient de dif-

férents pays étudier sous sa direction, et l'empereur Joseph II lui conféra, en 1780, le titre de chevalier de l'Empire, pour lui témoigner sa satisfaction de l'instruction qu'il avait donnée à plusieurs jeunes seigneurs autrichiens. Ses ouvrages lui avaient acquis l'estime du monde savant. On lui offrit des places honorables et lucratives à l'étranger, mais il préféra rester à Strasbourg.

Lorsque la révolution ébranla en France toutes les anciennes institutions, les protestants de l'Alsace chargèrent Koch de prendre soin de leurs intérêts auprès de l'Assemblée constituante, et, depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, Koch fut le médiateur entre le gouvernement et les protestants, qui durent à son activité, à son courage, à sa prudence et à son crédit, la conservation de leurs établissements religieux et littéraires, au milieu des vicissitudes qui changèrent tant de fois la forme du gouvernement. Ses concitoyens l'élevèrent administrateur de district, en 1790, et, en 1791, membre de l'Assemblée législative. Nommé contre son vœu membre et même président du comité diplomatique de l'Assemblée, Koch se trouvait à un poste aussi difficile que dangereux. Il fit alors un rapport sur la nécessité et les moyens de conserver la paix avec l'Allemagne. Après le 10 août, il échappa aux proscriptions en acceptant une mission en Suisse; mais après avoir cimenté la paix entre les cantons et la France, il fut arrêté à Strasbourg. Il sortit de prison sous la condition de s'éloigner de son pays natal; arrêté de nouveau, il dut son salut à la journée du 9 thermidor.

Après le 18 brumaire, il fut nommé membre du tribunal, où il s'occupa surtout de l'organisation du culte protestant. Napoléon, qui lui avait offert en vain des places importantes, le gratifia d'une pension considérable. L'Institut s'était associé Koch dès sa formation, et lors de la création de l'Université de France, il fut nommé recteur honoraire de l'Académie de Strasbourg. Il mourut d'une maladie de langueur, le 29 octobre 1813.

On lui doit encore: *Tables généalogiques des maisons souveraines* (du midi et

de l'ouest) de l'Europe, Strasbourg, 1782, in-4°; *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, suivie d'un recueil de traités et actes diplomatiques qui n'ont pas encore vu le jour*, Bâle, 1802, 2 vol. in-8°; *Abrégé de l'Histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie*, Bâle, 1796, 4 vol. in-8°: cet ouvrage a été refondu et continué par Schœll (*voy.*), un de ses élèves les plus distingués, qui a aussi publié les *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'est et du nord de l'Europe* (Paris, 1815, in-4°), ouvrage posthume de Koch *. Sa vie a été écrite par M. Godefroi Schweighäuser.

Son neveu, le général J.-B. FÉDÉRIC Koch, ancien aide-de-camp du général Jomini (*voy.*), né à Nancy, le 9 septembre 1782, s'est fait connaître par quelques ouvrages sur l'art militaire. Longtemps colonel d'état-major, il vient d'être promu au grade de maréchal-de-camp. *L'Encyclopédie des Gens du monde* le compte parmi ses collaborateurs. L. L.

KOCK (CHARLES-PAUL DE), le plus gai de nos romanciers actuels, est né à Passy, près Paris, en 1794. Fils d'un banquier hollandais, mort sur l'échafaud pendant la Terreur, il n'a suivi ni la carrière de son père, à laquelle il était destiné, ni celle de son frère aîné, qui, d'abord officier supérieur dans l'armée française, est aujourd'hui l'un des généraux et des ministres du roi des Pays-Bas.

A 17 ans, M. Paul de Kock avait composé son premier roman, et les libraires ayant repoussé l'œuvre d'un auteur sans nom, il dut le faire imprimer à ses frais. Ce roman, intitulé *l'Enfant de ma femme* (1812, 2 vol. in-12), eut peu de succès, et ne promettait guère qu'un de ces nombreux et faibles imitateurs de Pigault-Lebrun. *Georgette* (1820, 4 vol.) fit mieux augurer du jeune romancier; *Gustave* (1821, 3 vol.); *Mon voisin*

(*) Le directeur de cette Encyclopédie possède un manuscrit de l'année 1772 renfermant, outre l'*Histoire abrégée des états et royaumes de l'Europe* avec celle des *Traité de paix*, par M. Koch, professeur extraordinaire de l'histoire à l'université de Strasbourg, un précis de 58 pages in-fol. intitulé *Historia imperii Russici*.

Raymond (1822, 4 vol.); *Frère Jacques* (1822, 5 vol.); *M. Dupont* (1822, 4 vol.); *Sœur Anne* (1824, 4 vol.); *la Laitière de Montfermeil* (1827, 5 vol.); *la Maison Blanche* (1828, 5 vol.); *la Femme, le Mari et l'Amant* (1828, 4 vol.); *l'Homme de la nature et l'Homme policé* (1831, 5 vol.) etc., etc., lui créèrent un nom et lui acquirent par degrés cette popularité, ce débit considérable mesuré désormais à chacun de ses ouvrages.

Tout n'est pas caprice dans les faveurs de la mode, et sans doute elle y avait quelques droits cette intarissable verve de joyuseté ou même de bouffonnerie qui, après avoir coulé dans plus de cent volumes, trouve encore moyen, chaque année, de s'épancher dans de nouvelles productions. Ajoutons que les mœurs bourgeois de la classe inférieure en France ont, à quelques charges près, trouvé dans M. Paul de Kock à la fois un peintre amusant et un observateur fidèle. Malheureusement son style n'est pas toujours littéraire; et on peut de plus lui reprocher quelques détails d'une licence évidemment recherchée, et qui dès lors s'a plus même l'excuse des écarts d'une gaieté franche et naturelle.

Avant d'être un romancier à la mode, M. Paul de Kock s'était fait connaître aussi, mais avec moins d'avantage, comme écrivain dramatique, par quelques opéras et mélodrames *. Depuis plusieurs années il a imaginé de tirer double parti de ses romans en les exploitant lui-même pour la scène et coupant ainsi les vivres à un certain nombre d'auteurs à la suite qui, jusque-là, s'étaient chargés de ce soin. M. O.

KOECHLIN (FAMILLE). Cette famille de Mulhouse (Haut-Rhin), célèbre par son activité industrielle, et qui, divisée aujourd'hui en sept branches, est devenue si nombreuse dans l'espace d'un siècle seulement, remonte à SAMUEL Koehlin, né à Mulhouse, en 1719. Dans l'année 1746, ce patriarche de l'industrie alsacienne établit dans cette ville, en société avec Jean-Henri Dollfus et Jean-Jacques Schmalzer, la première fabrique de toiles peintes, industrie encore dans l'enfance alors, mais

(*) Il a aussi fait paraître, en 1825, des *Contes en vers* que nous nous contentons de mentionner.

il était destiné à faire la gloire et la prospérité de Mulhouse. Samuel Kœchlin mourut en 1771, laissant 12 enfants dont six.

JEAN Kœchlin, l'aîné, continua les travaux de son père, et c'est principalement de sa branche que nous devons nous occuper, bien que plusieurs des autres de Samuel aient rempli honorablement diverses fonctions. Jean Kœchlin occupa pendant quelque temps à l'étranger pour diriger une sorte d'école supérieure du commerce connue sous le nom d'*Institut*, et qu'il fonda dans sa patrie natale, de concert avec un de ses six-frères. Cependant il rentra dans sa carrière industrielle, et ce fut dans ses Usines de Wessering qu'Oberkampf (y-y) de Jouy fit pour ainsi dire ses premières armes.

Son fils, M. NICOLAS Kœchlin, né en 1811, est le créateur de l'important établissement connu, depuis l'année 1802, sous le nom de *Nicolas Kœchlin et cie*. Il y associa son père et successivement neuf de ses frères et beaux-frères. Cette maison acquit le plus grand développement et tenta, une des premières en France, de faire concurrence sur les marchés lointains au peuple le plus manufacturier du monde; elle eut, pendant plusieurs années, des dépôts d'indiennes dans les deux Amériques, en Turquie, en Perse et jusqu'aux Grandes-Indes. La fabrication du coton avait donné un brillant essor à l'industrie manufacturière, jusque-là renfermée dans de petites proportions. Bientôt les découvertes et les applications utiles se multiplièrent dans la chimie et dans la mécanique. La famille Kœchlin voulut y associer l'Alsace, et par elle la France. Indépendamment de M. Nicolas Kœchlin, l'honneur en revient surtout à l'un de ses frères, M. DANIEL Kœchlin, chimiste distingué qui reçut la décoration de la Légion-d'Honneur, en récompense de ces travaux, à la suite de l'exposition de 1819.

Lorsqu'en 1814 nos désastres militaires ouvrirent le pays aux étrangers, M. Nicolas Kœchlin se mit à la disposition du gouvernement pour le défendre. Rattaché avec quelques autres membres de sa famille à l'é

Lefebvre, il fit auprès de lui cette belle campagne où le génie défendit encore glorieusement la France envahie. Trois Kœchlin, Nicolas, Ferdinand son frère, et Henri, d'une autre branche, furent décorés de l'étoile des braves au quartier-général de Nangis (février 1814), pour leur beau dévouement. A la seconde invasion, en 1815, pendant que l'aîné de ses frères, JEAN Kœchlin, arrêté par les Autrichiens, de l'autre côté du Rhin, était entraîné, chargé de fers, à la suite des armées coalisées jusqu'à Paris, on vit encore Nicolas, alors colonel de la garde nationale de Mulhouse, avec plusieurs autres de ses frères et deux pièces de campagne, à la tête d'un petit corps de partisans dans les montagnes des Vosges.

M. Nicolas Kœchlin, dont le patriotisme ne s'était pas ralenti dans la lutte contre la Restauration, succéda à son frère Jacques (voy. plus loin) dans la confiance des électeurs de son pays. Quand parurent les fameuses ordonnances de juillet, il n'hésita pas à se mettre en route pour Paris, où il arriva dans la nuit du 30 au 31, signa presque aussitôt la déclaration de déchéance de la branche aînée des Bourbons, et concourut à remettre les destinées de la France à une nouvelle dynastie. Réélu député de son arrondissement aux quatre élections générales de 1831 à 1839, il donna sa démission le 1^{er} mars 1841, pour pouvoir consacrer tous ses soins et toute son énergie au prompt achèvement du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, qui est son plus beau titre de gloire. Dans le cours de sa carrière parlementaire, M. Nicolas Kœchlin a constamment siégé sur les bancs de l'Opposition. De bon conseil dans les bureaux, il ne monta guère à la tribune que pour soutenir les idées libérales dans les relations de commerce entre les nations, appelant de tous ses vœux la réforme du système prohibitif des douanes alors en pleine vigueur.

Fondateur du nouveau quartier de Mulhouse, qui en a fait une ville presque somptueuse; donateur généreux de l'édifice principal de ce quartier, qui sert de local à la Société industrielle, à la Chambre de commerce et à la Bourse de Mulhouse, M. Nicolas Kœchlin rêvait,

dans ces derniers temps, une création bien plus importante par laquelle il voulait clore sa laborieuse et utile carrière. Les chemins de fer (*voy.*) sont de nos jours le principal véhicule de la civilisation : le temps d'en prendre sa part lui paraissait venu pour la France, pays d'égalité qui plus qu'un autre avait besoin de ces équipages mis au service de la bourgeoisie, pays de désirs impatientes où la locomotion la plus rapide devait avoir un attrait tout particulier. Profitant de ce mouvement heureux de l'opinion en faveur de l'établissement de ces voies nouvelles de communication, M. Nicolas Kœchlin conçut l'idée d'en doter son pays, pour le vivifier et donner aux affaires en Alsace une nouvelle impulsion. Il demanda et obtint, en 1837, la concession du chemin de fer de Mulhouse à Thann, qui n'était en quelque sorte que l'avant-projet d'une ligne plus grande, du chemin de Strasbourg à Bâle. Cette dernière ligne, au moins jusqu'à la frontière de la Suisse, lui fut concédée en 1838 ; une société d'actionnaires l'aïda à constituer le capital nécessaire, mais il entreprit pour son propre compte l'exécution à forfait du chemin. Secondé par deux habiles ingénieurs, MM. Bazaine et Chaperon, et malgré tous les conflits d'intérêts, tous les obstacles de divers genres qu'une si grande entreprise devait nécessairement rencontrer dans sa marche, le concessionnaire déploya une telle activité dans les travaux, qu'en moins de quatre années une voie de fer de 40 lieues (160 kilom.), établie dans les meilleures conditions de l'art, était en pleine exploitation en Alsace. Le 19 et le 20 septembre 1841, une grande fête fut organisée, à Mulhouse et à Strasbourg, par le conseil d'administration de la compagnie, pour l'inauguration de cette première grande ligne de fer exécutée en France, et attira une affluence prodigieuse dans la première de ces villes, où de grands honneurs furent rendus à l'homme sagement entreprenant qui venait d'enrichir l'Alsace d'une nouvelle source de prospérité. Bâle prit part à cette fête dans la personne de son bourguemestre, le ministre des travaux publics et toutes les autorités civiles et militaires des deux départements du Rhin et des dé-

partements voisins se firent honneur d'assister.

Parmi les frères de M. Nicolas Kœchlin, JACQUES Kœchlin mérite une mention spéciale. Comme lui, il ne fut pas seulement distingué dans l'industrie, il a défendu avec courage son pays contre l'étranger, et ses libertés contre les tendances de la Restauration. En bonne heure de la confiance publique il fut deux fois (en 1815 et 1819) maire de Mulhouse, et en 1820 il fut élu à représenter son département à la Chambre des députés, où il siégea à l'extrême gauche. En 1822, il eut le courage de s'opposer à la France, par la voie de la presse, les menées infâmes qui avaient fait tomber comme dans un piège le général Caron (*voy.*), et gravement compromis le repos de l'Alsace. Accusé pour ce fait de calomnie, Jacques Kœchlin fut condamné à six mois de détention et à 5,000 fr. d'amende. Des souscripteurs empressés payèrent l'amende, et M. Kœchlin fut relâché pour Jacques Kœchlin jour de triomphe. En 1824, il fut élu pour la dernière fois, le mandat de député, et siégea encore sur ces bancs, avec son ami, M. Dupont de l'Eure (*voy.*), jusqu'à la mort de ce dernier. Décoré de la croix de St-Louis, et de la Légion d'honneur depuis 1814, il fut élevé au grade d'officier de la Légion après la révolution de juillet 1830. Cet homme citoyen mourut à Mulhouse, le 15 novembre 1834. Un monument lui fut élevé par souscription dans la ville, et l'hospice des Orphelins de cette ville fut le premier édifice qu'il avait fait bâtir.

Quant aux autres branches de l'industrie Kœchlin, nous citerons dans la première le docteur JACQUES Kœchlin (surnom), son fils, M. ANDRÉ Kœchlin, qui fut élu en 1789, aujourd'hui maire de Mulhouse et député de l'arrondissement de Mulhouse, pour devenir son gendre par un mariage avec la fille de M. Dollfus-Mieg, l'un des plus riches manufacturiers de Mulhouse, Dollfus-Mieg, nom a retenti dans nos expositions universelles de l'industrie, et qui lui donna la direction de ses vastes établissements. M. André Kœchlin ne faillit pas dans ses destinées. La mort de son beau-père, en 1818, le mit à la tête de la maison Dollfus-Mieg et compagnie. Sous son

son, qui embrassait la
et l'impression des
sua à marcher dans la
lorsque, 8 ans après,
ne lui permit de fon-
vel établissement au-
son propre nom. Ce
on des machines qu'il
, dans cet établisse-
plus petites pièces à
, des tissages méca-
s fabriques, jusqu'aux
ils, tels que machines
roues hydrauliques,
ocomotives et voitures
chemins de fer, etc.
ppareils fonctionnent
é par son parent, M.
y. EXPOSITION, T. X,

public, les services et
ndré Kœchlin ne mé-
rerappelés. Dès 1830,
re de Mulhouse. On
nce qu'ont ces fonc-
: de travail, qui, terre
sorte, sur le sol de la
lle-même et conserve
u des anciens usages
peut citer surtout, à
e actuel, l'impulsion
ix établissements d'in-
. Élu député de l'ar-
circh, en 1832, M. An-
ngea sous la bannière
Son premier mandat
dissolution de 1834;
dans la Chambre, en
té de l'arrondissement
mplacement de M. Ni-
renait de désigner son

S.

G (*Regiomontium*),
asse proprement dite
nce royale, est le siège
ieur des provinces de
et occidentale, de la
l supérieur de la pro-
commerce et de l'a-
ndant général et d'un
. On y compte 63,000
Pregel, qu'on y passe
loin de l'embouchure
s le Frisch-haff (voy.).

Kœnigsberg est un port important de la
mer Baltique et faisait autrefois partie de
la ligue Anstétique. Quoique le Pregel
ait près de la ville 15 pieds de profon-
deur, les gros vaisseaux sont obligés de
s'arrêter à Pillau. On tire encore l'ambre
presque exclusivement de ce port; mais
son commerce en général a considérable-
ment décliné.

La ville de Kœnigsberg se compose de
la vieille ville (*Altstadt*), de Loebenicht
et de l'île de Kneiphof. Le château royal
est sur une petite hauteur : une aile en a
été construite par le roi Ottokar de Bo-
hême; le reste de l'édifice, qui forme un
grand carré, remonte à différentes épo-
ques; mais la belle façade du côté de la
porte n'a pas été achevée. On remarque
encore à Kœnigsberg la Bourse et la syna-
gogue bâtie en 1811. L'île de Kneiphof,
dont les maisons sont bâties sur pilotis,
est principalement habitée par les com-
merçants. On y trouve la cathédrale (*der
Dom*), curieuse par les tombeaux des
grands-maitres de l'ordre Teutonique et
des ducs de Prusse, et par son orgue ter-
miné en 1721.

L'université de Kœnigsberg fut fondée,
en 1544, par le margrave Albert I^{er}, duc
de Prusse. Quoique depuis la fondation
des universités de Berlin et de Breslau,
elle ne soit plus fréquentée que par les
jeunes gens des districts d'alentour, elle
compte encore environ 400 étudiants. Le
plus célèbre des professeurs de cette uni-
versité fut Kant (voy.), à qui l'on a élevé
un monument à Kœnigsberg. Cette ville a
une clinique et un séminaire pour les mi-
nistres évangéliques des parties du pays où
l'on parle polonais et lithuanien. La bi-
bliothèque de l'université, réunie depuis
peu à celle du château et à celle de la
ville dans le palais du roi (*Kœnigshaus*),
comprend plus de 60,000 volumes. Les
archives de l'ancien ordre Teutonique
renferment des documents très impor-
tants qui sont confiés, depuis 1811, à un
directeur spécial. En avant du Kneiphof
est située la citadelle de Friedrichsbourg,
avec une église et un arsenal. C. L. m.

KÖNIGSHOVEN (JACQUES TWIN-
GER, dit). Le nom de Kœnigshoven ou
Kœnigshofen, sous lequel ce célèbre
chroniqueur allemand est le plus connu,

lui vint de ce qu'il fut chargé, en 1411, de desservir la chapelle de Saint-Gall, dans l'enceinte de la maison ou palais (*Königshof*) que les empereurs avaient à Strasbourg. Twinger naquit dans cette ville, en 1346, de parents riches et considérés. A l'âge de 36 ans, il entra dans les ordres, et fut nommé curé de Drusenheim, puis vicaire général, notaire apostolique et chancelier de l'évêque de Strasbourg. Il mourut en 1420, et fut inhumé dans l'église de Saint-Thomas, où il avait obtenu un canonicat en 1393.

Son ouvrage intitulé *Chronique alsacienne et strasbourgeoise*, fut d'abord écrite en latin : on en conserve le manuscrit original, probablement de la main de l'auteur, à la bibliothèque de la ville de Strasbourg. Twinger la refondit ensuite en langue allemande, et la même bibliothèque possède également l'original de cette nouvelle rédaction; il porte la date de 1382. L'ouvrage publié par Jean Schilter (Strasbourg, 1698, in-4°) n'en est qu'un abrégé, fait probablement par l'auteur lui-même, et dont les trois premiers chapitres avaient déjà été imprimés dans le xv^e siècle, petit in-fol. de 181 feuillets (Augsbourg, 1475). On a encore de Koenigshofen, un vocabulaire latin avec les explications en allemand. — Voir la dissertation de J.-J. Oberlin, *De Jacobo Twingero Regio villano vulgò Jacob von Koenigshoven* (Strasb., 1789, in-4°).

On cite un autre Jacques de Koenigshofen, chevalier de l'ordre Teutonique, au xv^e siècle, dont on a une *Chronique helvétique* en allemand. L. L.

KÖNIGSMARK (MARIE-AURORE, comtesse DE), célèbre maîtresse d'Auguste II (voy.), naquit, selon toute apparence, à Stade en 1670. Son père, CONRAD-CHRISTOPHE, était fils du feld-maréchal suédois JEAN-CHRISTOPHE, qui se rendit célèbre dans la guerre de Trente-Ans, et mourut à Stockholm en 1663, et frère du généralissime vénitien ORTORGUILLAUME, non moins célèbre, et qui mourut en 1688, après avoir fait la guerre aux Turcs, en Bohême et en Morée. Aurorre ne dut pas connaître son père qui fut tué, en 1673, au siège de Bonn, où il combattait comme général hollandais. Sa mère, qui était la fille de Wrangel

(voy.), seigneur et seigneur de Gutsen-Adolphe (voy.), se retira à Hambourg avec ses enfants, et s'occupa uniquement de leur éducation. Celle d'Aurorre des plus soignées : aussi belle qu'intelle et spirituelle, elle cultivait les arts avec succès. Elle était encore dans l'adolescence lorsqu'elle perdit sa mère. Son frère, le comte PAULIEN-CARISTERN de Koenigsmark, le dernier rejeton mâle de la famille, disparut le 1^{er} juillet 1694, sans qu'on sût jamais ce qu'il était devenu. On croit qu'il fut assassiné par ordre de l'électeur de Hanovre, ERNST-AUGUSTE, pour le punir de la passion qu'il avait inspirée la princesse Sophie-Dorothée, femme du prince électoral George-Louis, qui monta plus tard sur le trône d'Angleterre (voy. GEORGES I^{er}). Le comte de Koenigsmark laissa une fortune assez considérable entre les mains des banquiers de Hambourg; mais ils refusèrent de la livrer à ses héritiers, sous le prétexte qu'on ne leur présentait pas l'acte légal de son décès. Aurorre résolut d'implorer la justice de l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste, et elle se rendit à Dresde avec ses deux sœurs.

L'électeur, subjugué par la beauté d'Aurorre, mit tout en œuvre pour la séduire : il finit par triompher de ses scrupules, et leur intimité fut bientôt connue de toute la cour. Dans cette position, elle chercha du moins à se faire pardonner sa faiblesse par sa conduite; elle réussit même à obtenir l'affection de l'électeur jaloux de la gloire de son amant, elle lui conseilla d'aspérer au trône de Pologne et lui indiqua les moyens d'y parvenir. En 1696, elle donna le jour à ce prince Maurice, maréchal de Saxe (voy.) mais elle éprouva à la suite de ses couches un accident qui ne tarda pas à éloigner d'elle son royal amant. Les mépris d'une nouvelle favorite (voy. COUSIN) lui firent quitter la cour pour se retirer à l'abbaye de Quedlinbourg, dont elle devint supérieure titulaire (1700). Dès lors elle consacra sa vie à l'éducation de son fils chéri, qui fut dans la suite l'un des plus grands capitaines des temps modernes.

En 1702, la comtesse de Koenigsmark se rendit, de la part d'Auguste, auprès

le Saldé, avec une mission diplomatique, pour le décider à la paix. Mais

XII refusa de la voir : elle dit écrivainement « qu'elle était bien reuse d'être la seule personne au à laquelle ce grand prince eût le dos. » Cependant sa mission et elle ne reparut plus à la cour. arut dans les longues souffrances ropisie, le 16 février 1728, à Quedg, où l'on peut voir son corps, dans uns les caveaux de l'église collé-

omtesse de Kœnigsmark, dit Volarait les langues de plusieurs pays n'avait jamais vus, avec autant de use que si elle y fût née. » Elle imposé des vers français qui sont Elle a laissé un grand nombre et d'autres pièces en allemand, ardaient en manuscrit à l'abbaye de bourg. Bien des faussetés ont été sur son compte, par des auteurs puisé dans *la Saxe galante* et à sources peu sûres. On peut conrelativement à cette femme célèbre, *Notice biographique sur la e de Kœnigsmark* (en allemand), bourg, 1833. W.

IGSTEIN, prison d'état et formpportante du royaume de Saxe, la frontière de Bohême. Elle est ar une montagne isolée et à pic, e 1,637 pieds, au bas de laquelle lbe (voy.). Le plateau de ce mont a une demi-lieue de circonfécontient un puits de 800 pieds ndeur, qui, avec deux citernes, l'eau nécessaire à la garnison; it des jardins, une petite vigne et bois de pins. La construction de esse, commencée en 1589, sous r Chrétien I^{er}, n'a été achevée 1731. On parvient par une espèce ie couverte à la porte extérieure un pont-levis conduit à l'entrée, ans le roc : la montée est si ra'on est obligé de hisser les voitu-de d'un cabestan. Les provisions he sont enfermées dans des caillés dans le roc et qui sont secs à ce le la farine et le blé s'y conservent ées. Parmi les curiosités de la a remarque l'arsenal, les casema-

tes, l'église, et le parapet étroit du mur, appelé le *lit du page* parce qu'un page y aurait dormi une nuit sans tomber dans l'abîme. Le grand tonneau, qui pouvait contenir 3,709 seaux de Dresde, est défoncé depuis plusieurs années. Au pied du fort, se trouve une petite ville du même nom, qui a environ 1,500 habitants. Vis-à-vis, sur l'autre rive de l'Elbe, s'élève la forteresse de Lilienstein : avec celle de Kœnigstein, elle présente un aspect très pittoresque du haut de la plate-forme appelée *bastion* (*Bastei*), dans la Suisse saxonne. Z.

KœPRILI ou KIOUPERLI, nom d'une famille d'origine albanaise qui, de 1656 à 1710, a donné cinq grands-visirs à l'empire othoman.

MOHAMMED, petit-fils d'un Albanais qui s'était établi dans l'Anatolie, naquit à Kœpri*, ville d'où lui vient son surnom. D'abord marmiton, puis cuisinier au sérail, il s'éleva par son esprit et sa prudence au poste de grand-écuyer du visir Kara - Mustapha. Nommé gouverneur de Damas, il fit aimer son administration par sa justice et sa douceur, ce qui ne l'empêcha pas de perdre sa place. Il se retira alors dans sa ville natale, où il vécut ignoré jusqu'à l'époque où le grand-visir Mohammed l'emmena avec lui à Constantinople. Quelques personnages influents du sérail de la sulthane Validé, toute-puissante pendant la minorité de son fils Mahomet IV, lui ayant parlé de ce vieillard, âgé de plus de 70 ans, sans fortune, sans réputation militaire, ignorant au point de ne savoir ni lire ni écrire, comme du seul homme capable de sauver l'empire, cette princesse le nomma grand-visir le 15 septembre 1656. Kœprili accepta cette dignité à quatre conditions : acception prompte et complète par le sulthan de toutes ses propositions ; liberté absolue dans la distribution des emplois, des récompenses et des châtimens ; autorité indépendante de toute influence des grands et des favoris ; confiance pleine et entière. Ce fut ainsi qu'il fonda le pouvoir sans bornes des grands-visirs.

On le vit bientôt à l'œuvre. Il com-

(*) Il y a aussi une ville de Kœprili dans la Roumélie, sur le Vardar. S.

mença par réprimer le zèle fanatique des orthodoxes, bannit des fonctionnaires qui se montraient indignes de leurs places et fit punir les chefs des révoltes qui avaient menacé de bouleverser l'empire. Un cheikh que le peuple respectait comme un oracle, fut jeté dans la mer; le patriarche qui avait prophétisé la ruine de l'islamisme fut pendu; et l'on prétend que, pendant les cinq années de son administration, ce vieillard implacable fit périr 30,000 hommes. Il se mit à la tête de l'armée et de la flotte, réveilla l'esprit militaire par des récompenses et des châtimens, conquit Ténédos et Lemnos, envahit la Transylvanie et étouffa la révolte de l'Asie et de l'Égypte par la trahison et l'assassinat. Il abattit les janissaires (voy.), couvrit les frontières par de nouvelles fortifications, augmenta celles des Dardanelles et sut remplir le trésor public par l'ordre qu'il introduisit dans les finances et par ses confiscations. Il releva la considération de la Porte à l'étranger et la maintint dans les conférences qu'il eut avec les ambassadeurs de Louis XIV. Sa politique était adroite et cauteleuse; son caractère dur et vindicatif; sa conduite prudente et ferme, mais sans ménagemens. Dans la paix comme à la guerre, il conçut de vastes projets et sut les mener à bonne fin. Il mourut à Andrinople, le 31 octobre 1661.

FAZIL-AHMED KÖPRILİ OĞLI, son fils, lui succéda dans sa dignité. Il avait été instruit par un célèbre docteur de la loi, avec tout le soin qu'exigeait la carrière qu'il se proposait de suivre; mais il avait renoncé à se faire ouléma, et avait obtenu successivement de son père le gouvernement d'Erzeroum et celui de Damas, où il avait fait aimer son administration par sa libéralité. Un succès important contre les Druses lui valut la confiance du sultan, qui le nomma kaïmakan ou suppléant de son père, et, quelques mois après, grand-visir.

Ahmed se montra supérieur à son prédécesseur sous tous les rapports. Instruit, humain, juste, politique habile, grand guerrier, il rendit son nom célèbre dans les guerres de Hongrie, de Crète et de Pologne, par la prise de Neuhausel, de l'île de Candie (voy. CRÈTE, T. VII, p.

240) et de Kaméniétz, ainsi que par les traités de Vasvar, de Candie et de Zarnwa. Pendant quinze ans, il tint les rênes du gouvernement d'une main aussi ferme que ferme, et non-seulement il rétablit l'ordre et la tranquillité dans l'empire, mais il en recula les limites. La première année de son administration fut souillée cependant par une suite d'exécutions. Il perdit aussi deux batailles : celle de Saint-Gotthard contre Montecuculli, le 21 juillet 1664, et celle de Chocim (Khotine) contre Jean Sobieski, le 11 novembre 1673.

La littérature turque fut dans sa fin florissant pendant l'administration d'Ahmed Köprili. Il protégea les poètes, les légistes et les historiens, et était toujours entouré de savants, même dans ses campagnes. La bibliothèque qu'il fonda est encore aujourd'hui un monument de son instruction. Il mourut le 30 octobre 1676, en se rendant au camp impérial près d'Andrinople, d'une hydropisie, causée par l'abus qu'il faisait de liqueurs fortes.

MUSTAPHA, son frère, fut nommé grand-visir, le 7 novembre 1689. C'était un homme instruit et de mœurs sévères, bon politique, mais sans talens militaires. Il périt dans la bataille de Salankemen (Slankamen), le 19 août 1691. Les écrivains turcs lui donnent le surnom de *Feridun*.

AMOUCHASADÉ-HOUCHEIN était cousin germain d'Ahmed et de Mustapha. Formé au maniement des affaires sous l'administration de son oncle et de ses cousins, et nommé gouverneur de Belgrade, il se fit remarquer dans la guerre par la sagesse de ses conseils. Après le désastre de Zenta et la mort du grand-visir, Mustapha II lui confia le sceau de l'empire, le 17 septembre 1697. Il négocia la paix de Karlovitz (voy.). Généreux et libéral envers les pauvres, ami des sciences et des lettres, il se plut à élever les savans aux premières dignités. Sa politique fut modérée et pacifique. Il rendit des ordonnances en faveur des chrétiens, rétablit l'ordre, veilla à l'instruction religieuse du peuple, fonda des écoles à ses propres frais, éleva de ses deniers des monumens publics et donna tous ses soins à la sûreté des frontières. Malade et contrarié dans

sur l'opposition du mufti, il qu'on lui offrit un emploi et se retira dans ses terres, où il mourut le 22 septembre 1710.

РАСНА, dernier grand-visir de la famille, était fils de Mus-verneur de Négrepont. Il se rendit à Constantinople lorsque Tchorsosé, le 15 juin 1710, parvint à renvoyer Charmed III choisir Nuhman-lui succéder. Il se montra très dévoué envers les chrétiens commandés; consciencieux, il se fit des ennemis parmi de l'état; actif et laborieux, tout faire par lui-même, les n'avaient pourtant dans ses mesures politiques qu'on entraîna la Porte dans une guerre avec la Russie, et comme il ne manquait de talents militaires, il fut employé deux mois de pouvoir, le 7 août 1710 dans son gouvernement. *Voir Hammer, Histoire de la Russie.* C. L.

KAERNER (CHARLES-THÉODORE), poète, naquit, le 23 septembre 1771, à Weimar, où son père occupait le poste de conseiller à la cour. Son éducation fut confiée à des professeurs, et l'élève répondit aux attentes. Schiller était un grand admirateur de son père : ce seul homme lui inspira les sympathies poétiques du poète, dont les premières compositions (*Knospen*, c'est-à-dire Fleurs, 1810), ainsi que ses autres plus mûres, portent l'empreinte de l'école de Schiller. Son père destinait à l'état ses mines, sans toutefois lui laisser l'arrière littéraire, fit ses études, puis à Leipzig et à Berlin. Le 2 août 1811, il visita la cour de Vienne, et de ce moment, il se consacra à la carrière dramatique. D'une extrême facilité de travail et d'une remarquable capacité, il fit représenter, dans le cours de dix-huit mois, une douzaine de pièces de théâtre, parmi lesquelles il occupa le premier rang. L'effet de cette tragédie fut immense, p. d. G. d. M. Tome XV.

et valut à son auteur la place, largement rétribuée, de poète dramatique de la cour. L'existence du jeune Kærner paraissait dès lors assurée; il allait contracter une union qui devait, selon toutes les probabilités, compléter son bonheur; mais la Providence en avait décidé autrement.

Dans les premiers mois de 1813, une sourde fermentation agitait l'Allemagne; elle éclata au printemps. La jeunesse prussienne se leva la première contre les Français; une guerre nationale s'ensuivit. Arndt et Lahn (*voy.* ces noms) furent les principaux promoteurs de cet élan. Kærner, entraîné par le courant électrique qui se communiquait en ce moment à tous les cœurs impatients du joug étranger, rejeta loin de lui fortune et bonheur, et alla s'enrôler, en Silésie, parmi les volontaires que le comte de Lützwow réunissait autour de l'aigle de Prusse. La lettre que Théodore Kærner écrivit à son père, pour lui exposer les motifs de son départ de Vienne, est brûlante d'enthousiasme belliqueux, et empreinte de cette noble résignation qui porte les âmes bien nées à sacrifier leur existence en vue d'un but élevé.

Au milieu de ses compagnons d'armes, Kærner se fit bientôt remarquer par son exaltation et sa verve qui, se traduisant en chants de guerre, firent de lui un poète lyrique éminemment original. Kærner venait de deviner sa vocation. Jusquelà, il n'avait fait qu'imiter le grand poète dramatique dont les œuvres étaient tombées les premières entre ses mains, dans la maison paternelle; maintenant, au feu des bivouacs, en face des avant-postes français, dans les escarmouches et dans les combats, une veine d'inspiration neuve et inattendue, a jailli dans le cœur de ce noble jeune homme qui a quitté sa fiancée pour ceindre le glaive et délivrer sa patrie. Tyrtée germanique, Kærner anime, électrise ses frères d'armes contre l'oppresser de son pays; Tyrtée chrétien, il rapporte tout au Dieu des batailles, la victoire et la défaite, les chances bonnes ou mauvaises, la tempête et l'arc-en-ciel; et lorsque, le 26 août 1813, sur la route de Gadebusch à Schwerin, une balle mit fin à sa vie, les traits de sa figure respiraient le calme et la sérénité. Il avait payé sa

dette à la patrie allemande. Il fut enterré au pied d'un chêne à deux lieues de Ludwigslust, à côté du jeune comte de Hardenberg, qui était tombé dans la même affaire d'avant-postes, et à côté de Louise Kœrner, dont le cœur se brisa, lorsqu'elle apprit la fin glorieuse, mais prématurée, de son frère.

Peu de temps après la mort de Théodore Kœrner, on publia le petit recueil de ses chants guerriers, sous le titre de *Lyre et Épée (Leyer und Schwerdt)*, Berlin, 1814. Ce volume immortalisa son nom; en manuscrit déjà, ces vers avaient circulé de main en main; déjà les combattants avaient entonné ces hymnes sur lesquels le sang généreux de leur auteur avait passé comme une fécondante rosée; leur succès était complet avant leur publication.

Parmi les pièces les plus remarquables de ce recueil, nous citerons celles qui portent le titre : *Ma patrie, les Chasseurs noirs de Lützow, une Prière pendant la bataille*, un sonnet composé par le poète blessé et abandonné dans une forêt près de Leipzig, *Les hommes et les lâches, le Chant de l'épée* que Kœrner écrivit dans son carnet une heure avant sa mort. Vous respirez, dans ces vers, l'odeur enivrante de la poudre; le clairon retentit à votre oreille; et, au milieu de ces accents guerriers, la résignation de ce chanteur des combats vous saisit le cœur; le pressentiment de sa mort prochaine sur le champ de bataille perce dans plus d'une strophe et mêle des accents mélancoliques aux cris de colère et de vengeance. Kœrner, ainsi qu'il l'a prédit lui-même, *a manqué dans le cortège triomphal*; mais, quoiqu'il ait succombé, à peine âgé de 22 ans, son nom vivra entouré d'une double auréole.

La reconnaissance mal entendue de ses contemporains a tenté de faire à Kœrner une réputation basée sur ses ouvrages dramatiques. Dans l'édition complète de ses œuvres (Carlsruhe, 1821, 4 vol. in-8°), on a réuni toutes les pièces qu'il a pour ainsi dire improvisées pendant son court séjour à Vienne; on n'a pas craint d'y joindre la collection de ses essais lyriques et de tous les fragments rimés, échappés à sa plume; c'é-

fort mauvais servis à la rage et l'outrage. En passant, Kœrner fut considéré comme poète dramatique, à un âge élevé; mais les ouvrages que nous avons sous les yeux ne sont encore que les essais d'un novice, qui cache son insuffisance par des déclamations ampoulées le vide de sa pensée et son ignorance de la mesure et du rythme des vers pour les hommes. Le succès de *Zriny* s'explique par les événements du jour. Le démantèlement de la forteresse hongroise de Zsigmond par le sultan Soliman n'était autre chose qu'un événement de 1813, que la personnification du patriotisme allemand qui refusait le conquérant français. Mais ni *Zriny*, ni *Ammonde*, ni aucune des autres pièces de l'auteur, tragédies ou comédies, mériteraient le nom de poète d'un ordre supérieur, s'il n'avait pas des titres de plus certains et plus durables. L. S.

KÖTHEN, un des trois duchés d'Anhalt, faisant partie de la Confédération germanique (voy.). et enclavé dans le duché prussien de Saxe. Il a 15 $\frac{1}{2}$ milles carr. géogr. de superficie et 36,000 habitants. Dans cette évaluation, ne sont comprises ni la principauté de Plau et Silésie, ni les possessions de la maison d'Anhalt-Köthen dans la Russie méridionale, où elle a envoyé de nombreux colons, et dont la superficie est estimée à 10 milles carrés. Le contingent fédéral du duché de Köthen est de 325 hommes d'infanterie. Ses revenus s'élevaient à 400,000 florins, et sa dette à 1,600,000. La capitale du duché est *Karlsruhe*, ville de 6,000 habitants, où l'on remarque deux châteaux et différentes écoles. Voy. ANHALT. E. H. C.

KOFTES ou **KOPETES**, voy. *Karim*.
KOHARY (MAISON DE), voy. LEBOURG, p. 693.

KOHÉLETH, voy. ECCLESIASTE.
KOHESTAN (pays de montagnes) nom général et mal défini d'une vaste contrée de l'Asie centrale qui, de l'Hindou-Khou (voy.), s'étend, à travers le Khouchan, jusqu'à la mer Caspienne (voy. Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. I, p. 205). Dans un sens plus restreint, ce nom se confond avec celui de *Kalistan* (voy. KAFRES). S.

KOKAND, voy. KOKAND.

IS (JEAN), général et
 me de Grèce à
 yrakos, petite v
 y.), il s'adonna à
 qu'il avait étudiée
 le, en Orient, plus
 est une carrière
 politique. li-Pacha
 (voy.) de Janina,
 e trouva en rapport
 avec des hommes
 marquants de
 une province d'Épire,
 où il vint alors en
 grande fer-
 , initié de bonne
 heure aux
 série (voy.), il
 devint, en
 promoteur de
 l'indépen-
 a présence de
 l'armée tur-
 lée par Kourchid-
 Pacha, une
 trop inégale en
 Épire, et
 protégea la
 retraite de
 ses troupes
 dans les
 montagnes
 d'Étolie,
 créée pour
 concourir à
 la formation
 d'un gouver-
 nement qui
 devint un
 a. Le 1^{er} jan-
 vier 1822, il
 fut élu député,
 la déclara-
 tion d'indé-
 pendance et
 la constitu-
 tion ont été
 rédigées par
 lui. Il fut en
 même temps
 nommé se-
 cretaire pour
 l'intérieur,
 et chargé du
 ministère de
 la guerre. Il
 a cessé de
 servir active-
 ment, soit
 dans le conseil,
 soit
 , notamment
 en Eubée
 en 1824, comme
 ministre de
 la guerre. Il
 a exercé
 le pouvoir
 exécutif. La
 préposi-
 tion du gé-
 néral Kolettis
 jouit d'une
 grande popu-
 larité, et sur-
 tout ses
 idées et sa
 conduite, à
 la fois
 libérales et
 nationales,
 lui ont tou-
 jours donné
 une grande
 influence sur
 la politique
 de la Grèce.
 Il s'est appli-
 qué à mainte-
 nir les idées
 nationales.
 En 1826, il
 fut élu gé-
 néral, et
 combattit
 les Turcs
 dans la Grèce
 orientale, et
 l'année
 suivante,
 il fut nommé
 gouverneur
 de la Grèce
 orientale, et
 fut élu J. Kapodistrias (voy.)
 nomma le gé-
 néral Kolettis
 gouverneur
 de la Grèce
 orientale, et
 lui confia le
 soin de
 réorganiser
 les troupes
 irrégulières
 de la Grèce
 orientale. Lors
 de l'inva-
 sion, en 1828,
 M. Kolettis
 fut nommé
 gouverneur
 de la Grèce
 orientale,
 que M. A. Kapodistrias,

d'établir dans les îles les mesures mili-
 taires, jusqu'alors négligées en Grèce, et
 qui arrêtaient les progrès du fleuve. En
 qualité de commissaire extraordinaire des
 Sporades, il eut l'administration de Sa-
 mos, mission d'autant plus difficile que
 les trois puissances protectrices refusaient
 d'admettre l'indépendance de cette
 île. Dans les derniers temps de l'admini-
 stration de Kapodistrias, M. Kolettis,
 alors sénateur, devint un des membres
 de l'Opposition, mais sans sortir des voies
 légales. Il fut désigné par le sénat, à la
 mort du président, pour être, avec le gé-
 néral Kolokotronis et M. A. Kapodistrias
 (voy. ces noms), membre du gouverne-
 ment provisoire. A la fin de cette même
 année 1831, l'assemblée rouméliote le
 fit entrer dans la commission gouverne-
 mentale, à laquelle les fonctionnaires
 de Nauplie ne tardèrent pas à se réunir,
 et qui gouverna jusqu'à l'arrivée
 de la régence bavaroise. M. le général
 Kolettis a été nommé, par le roi Othon,
 ministre de la marine, puis de l'intérieur
 avec la présidence du conseil des ministres,
 et, en 1835, envoyé extraordinaire et
 ministre plénipotentiaire près le roi
 des Français, poste qu'il occupe encore
 aujourd'hui. W. B-r.

KOLLIN, orthographe plus exacte que
Collin, petite ville de la Bohême, à 9
 milles de Prague, sur la route de Vienne.
 Voy. COLLIN (bataille de).

KOLLONTAY (HUGON, abbé), vice-
 chancelier de Pologne, un des hommes
 d'état et des savants les plus distingués
 de ce pays, naquit en 1750, aux envi-
 rons de Sandomir. Venu au sacerdoce, il
 acheva à Rome ses études, qu'il avait
 commencées à l'université de Krakovie.
 Il revint, en 1774, dans cette dernière
 ville, où, sur la présentation du Saint-
 Siège, il fut nommé chanoine du cha-
 pitre de la cathédrale. Vers cette époque,
 il fut appelé à participer aux travaux
 d'une commission chargée d'exercer un
 patronage sur l'instruction publique, et
 nommé avec ceux de son comité pour
 la publication des livres élémentaires.
 Délégué, en 1777, pour réorganiser l'u-
 niversité de Krakovie, il s'acquitta par-
 faitement de cette tâche; et trois ans
 après, le plan d'études qu'il fit adopter

portes ou entrées, une pour chacune des trois grandes divisions de l'année Pologne; deux passages l'unis-t à la *szopa*, dont il était séparé un rempart mitoyen. Les nonces étaient assis sur des bancs rangés autour de la tente; au centre siégeait le maître ou président de la diète; en face de lui se plaçaient les sénateurs qui venaient proposer à l'ordre équestre les candidats à la couronne. Autour du drapeau se rangeaient, à cheval, les gentilshommes du pays, qui n'étaient ni sénateurs ni nonces, chacun avec le drapeau de son palatinat. Et c'est ainsi qu'on s'était déjà entendu, dans le royaume, sur le choix du candidat, le prince du royaume montait à cheval et faisait le tour de tous les palatinats pour recueillir leur avis, ou plutôt pour proposer le nouveau roi en présence de ce prince souverain.

TH. M-KI. On donne encore le nom de *kolo* à la danse nationale des Serbes, dans laquelle se succèdent des figures en rond. Une corne est placée au milieu du cercle; les danseurs, hommes et femmes, parcourent le cercle, ainsi que des monnaies, en accompagnant leurs mouvements gracieux d'un bruit analogue à celui des castagnettes. Pendant ces danses, quand la musique se tait, des femmes entonnent des chants que l'on appelle aussi *kolo*.

Z. KOLOKOTRONIS (THÉODORE), général grec, grand-officier de l'ordre du Saint-Épiphane, est né au mois d'avril 1770, au village de Kolokotronis, sur une montagne de la Morée, où sa mère s'était réfugiée pendant les massacres des chrétiens en Morée, à la suite du soulèvement excité par les Russes (voy. GRÈCE, T. XIII, p. 33, HAZOR). Sa famille avait de tout temps pris une part active aux guerres contre les Turcs, auxquels elle se vante de n'avoir jamais été soumise.

Cette famille originaire de Turkolekas, dans la Morée, portait d'abord le nom de *Arginis*. Un de ses membres, surnommé *Botzikas*, se distingua dans les guerres qui eurent lieu du temps où les Turcs étaient encore maîtres de la Morée. Son fils JEAN, qui prit le premier nom de *Kolokotronis*, tomba entre les

bras des Turcs et fut pendu à Androutza, à l'âge de 35 ans. CONSTANTIN, son fils, père de celui qui est l'objet de cette notice, avait pris les armes au premier appel des Russes, et même après leur départ il s'était maintenu plusieurs années dans les montagnes à la tête d'un corps de partisans. Quand les Turcs voulurent expulser de la Morée les Albanais mahométans qu'ils y avaient appelés, mais qui désolaient tellement cette malheureuse contrée que le gouvernement n'en pouvait plus rien tirer, Haçan-Pacha eut recours à Kolokotronis et à quelques autres chefs chrétiens pour combattre les Albanais; mais après s'être utilement servis des milices grecques, les Turcs voulurent ensuite s'en débarrasser. Constantin soutint avec héroïsme une lutte inégale dans laquelle il périt ainsi qu'un grand nombre des siens.

C'était en 1780. Sa veuve et son fils Théodore, alors âgé de 10 ans, se réfugièrent dans le Magne où ils vécurent dix ans chez des parents et des amis. A 20 ans, Kolokotronis épousa la fille d'un primat de Léontari et mit ses soins à faire valoir les terres qu'elle lui avait apportées, tout en exerçant la charge de chef des armatoles du canton. Mais le nom de Kolokotronis portait trop ombrage aux Turcs pour qu'on le laissât longtemps paisible. En 1797, lorsque les mouvements de l'Europe donnèrent de l'inquiétude à la Porte sur les dispositions des Grecs, le pacha essaya de faire périr le jeune armatole, et depuis ce fut une suite d'embûches cachées ou d'attaques ouvertes pour s'en débarrasser. Dans ces circonstances, Kolokotronis se jeta dans les montagnes avec ses partisans et ravageait les propriétés des pachas jusqu'à ce qu'il les eût forcés de traiter encore avec lui. Il passa ainsi cinq années, tantôt klephte et tantôt armatole (voy. ces mots). En 1802, un firman du grand-seigneur fut lancé contre lui. Les primats de la Morée étaient menacés d'avoir la tête tranchée s'ils ne présentaient la sienne. Cependant, grâce à son audace, à l'affection du peuple des campagnes, aux avis secrets, aux refuges qu'il trouvait dans les monastères, il put se dérober à la rage des Turcs et se retira quelque temps dans les Sept-Iles. Un nouveau firman, accompagné cette fois

d'une excommunication du synode, vint le poursuivre dans sa retraite; mais les autorités russes ne voulurent pas le livrer au commissaire othoman qui était venu le réclamer. Il continua de résider dans les îles Ioniennes, toujours prêt à saisir les occasions qui parurent quelquefois s'offrir de délivrer le Péloponnèse. Aussi n'accepta-t-il pas de service dans les corps grecs qui passèrent en Italie, afin de ne jamais perdre de vue sa patrie, et, pour en être le plus près possible, il s'établit à Cérigo.

C'est de là qu'il s'élança en Morée au premier cri d'indépendance poussé par les hétéristes, qui s'étaient assurés d'avance de son concours et dans les rangs desquels un de ses fils, nommé Panos, combattit en Moldavie. Un autre fils, nommé Ghennacos, combattait à ses côtés. Dès son apparition en Morée, Kolokotronis devint un des chefs les plus influents. Nous ne le suivrons pas dans ses opérations militaires; car il faudrait reprendre le récit de toute cette guerre d'indépendance dont les principaux faits sont rapportés à l'art. ΓΑΪΧΧ. Nous devons seulement donner quelques explications sur les accusations capitales qui pesèrent sur lui, à diverses reprises, de la part du gouvernement grec. Au début de la révolution, on avait, pour donner une impulsion plus immédiate aux opérations, créé trois centres d'action, en quelque sorte trois gouvernements, dans la Morée, la Grèce orientale et la Grèce occidentale, ayant chacun leur sénat composé des primats et des principaux capitaines. On ne tarda pas à reconnaître la nécessité d'un gouvernement central, et cette première organisation fut abolie; mais elle s'accordait trop bien avec les anciennes habitudes pour qu'il fût possible de la faire oublier entièrement. Le gouvernement central n'eut le plus souvent qu'une autorité à peu près nominale dans une grande partie de la Grèce. En 1824, la scission éclata tout-à-fait. Konduriotis fut appelé à la présidence par une fraction des sénateurs, tandis que l'autre, composée de primats moréotes dont Kolokotronis était l'homme d'exécution, refusait de le reconnaître; le gouvernement de Nauplie appela les Rouméliotes à son aide. Pendant ce temps, les Égyptiens s'emparaient

de la Crète, et les Turcs ravagèrent. Kolokotronis, affligé des succès de la guerre civile dans laquelle il avait son fils Panos, vint se livrer au désespoir. Quelques-uns de ses ennemis qu'il fût mis à mort comme rebelle n'osa pas attenter aux jours de ce héros le plus populaire de la Morée. Sa famille avait versé tant de sang pour sa patrie. Il fut seulement incarcéré. Cependant le gouvernement n'était venu ni plus fort, ni plus uni (1827.) s'avavançait en Morée; il murmurait et redemandait son général. Il lui fut rendu après six mois de captivité, et s'il ne réussit pas à expulser le général égyptien, il le tint en échec et lui fit renoncer l'espoir de soumettre jamais tout le pays. Le comte Kapodistrias (Th. Kolokotronis aux fonctions de général en chef de la Morée, et des îles qui marquèrent la fin de sa carrière administrative, ce vieux guerrier au caractère ferme et un dévouement sans bornes au président. Après la mort de celui-ci, Kolokotronis fut élu par les membres du gouvernement provisoire pour voir à l'art. ΓΑΪΧΧ les destinées qui amenèrent encore une guerre civile, et la part que Kolokotronis prit pendant quelque temps dans les opérations ayant éclaté dans le Péloponnèse sous la régence bavaroise, l'ancien général, qui avait sur ce pays une grande influence, fut accusé de trahison, et le tribunal, bien que la partie des juges se fût refusée, le condamna à mort. Mais l'irrégularité de la procédure et la manifestation de l'opposition publique firent commuer la peine en exil. Othon, à sa majorité, accourut à sa pleine et entière au vieil ennemi et lui rendit son grade et lui donna le titre de Sauveur. Cependant la critique de Th. Kolokotronis ne fut pas gardée comme terminée; mais au milieu de la génération qui prit pour son chef un dernier représentant de ces hommes énergiques qui, lorsqu'ils étaient othomans, étaient encore debout, osèrent lui résister sans succomber; qui, par leur amour de la religion, rendirent honneur

et rappellèrent souvent, parés et leurs passions, les Grecs troyens.

des *Mémoires*, encore inédits, la dictée de Th. Kolokotronis campagnes et depuis sa captivité, dans leur naïve rédaction, les curieux documents de l'hisquinquante dernières années en W. B. r.

MAN, voy. HONGRIE, T. XIV,

WRAT, nom d'une riche et famille de la Bohême, qui fait son origine jusqu'au Slave lasses compagnons du duc Czech 'est-à-dire jusqu'au milieu du de notre ère. On dit que cet né d'une force prodigieuse, pour le char de Czech emporté ceaux, et que, dans sa reconce prince voulut qu'il prit le Kolowrat (*kolo*, roue, *wrat*, qui devait perpétuer le souve-ricer qu'il lui avait rendu. Sans cette tradition plus d'import- ne mérite, on peut dire que le cette famille se lie intimo- le de la Bohême et de ses sou- a trouve les Kolowrats commec vaillance et presque toucôtés de leurs princes, à la Marchfeld où tomba Ottokar; Mähldorf qui décida entre les pétiteurs à l'empire, Louis de Frédéric-le-Beau; à celle de fat si fatale à la France; à celle (Morbach) où le dernier des perdit la vie; à celle de Mübl- néantit la ligue de Smalcalde. l'érentes branches de cette fa- les, dans le XVII^e siècle, à la comtes de l'Empire, se sont ntes, à l'exception de deux, Krakowsky et celle des Lieb-

wrat-Krakowsky. Dans cette doit citer PHILIPPE, né en mort en 1753, qui fit sa sou- Charles VII et fut emmené en la garnison française. lors- kua Prague. CAÏSTAN AN- ta, né en 1681 et se séleva par son ;

du grade d'enseigne à celui de feldma- réchal; ALOYS-JOSEPH, princo-archeve- que de Prague, légat apostolique et pri- mat de la Bohême, né le 21 janvier 1759, et mort le 28 mars 1833.

2^o *Kolowrat-Liebsteinsky*. Parmi les hommes distingués issus de cette bran- che, il en est deux surtout qui, à trois siècles de distance, ont rendu d'import- ants services à leur patrie.

ALBERT, fils unique de Jean II qui était entré dans les ordres après la mort de sa femme, avait déjà rempli différents emplois considérables, lorsque le roi Vladislav V le nomma grand-maréchal de la cour, et en 1503, grand-chancelier du royaume. Ce prince voulant enfin mettre un terme aux querelles des États et du clergé de la Silésie, relativement à l'ex- tension de la juridiction ecclésiastique, chargea de cette affaire le grand-chance- lier qui, en 1504, réussit, malgré l'oppo- sition du pape, à conclure la convention connue dans l'histoire sous le nom de *Con- vention de Kolowrat*. L'année suivante, il réussit également à ramener à l'obéis- sance la ville d'Éthogen et les comtes de Schlikh qui s'étaient donnés à la Saxe. Il mourut le 25 mai 1510.

FRANÇOIS-ANTOINE, comte de Kolo- wrat-Liebsteinsky, actuellement ministre des finances en Autriche, est né à Pra- gue, le 31 janvier 1778. Il reçut une éducation digne d'un rejeton de son il- lustre famille, et tout jeune encore, on lui confia le poste important de capitaine de la ville de Prague. En 1810, il fut nommé grand-burgrave, et, pendant la guerre contre la France, commissaire pro- vincial, place dont il se montra digne par sa bonté, sa fermeté, son esprit d'ordre et de suite. Il s'est acquis surtout l'éter- nelle reconnaissance de sa patrie en cher- chant à réveiller, et par ses encourage- ments et par son exemple, le goût de l'étude de la langue nationale, non-seu- lement parmi les classes lettrées, mais parmi le peuple. Il appela la poésie et la peinture à son secours pour populariser l'histoire de la Bohême, rassembla à grands frais une belle collection de mo- numents historiques et ethnographiques, fonda le Musée national de Prague (voy.), encouragea les écrivains. Cependant ces

d'une excommunication du synode, vint le poursuivre dans sa retraite; mais les autorités russes ne voulurent pas le livrer au commissaire othoman qui était venu le réclamer. Il continua de résider dans les îles Ioniennes, toujours prêt à saisir les occasions qui parurent quelquefois s'offrir de délivrer le Péloponnèse. Aussi n'accepta-t-il pas de service dans les corps grecs qui passèrent en Italie, afin de ne jamais perdre de vue sa patrie, et, pour en être le plus près possible, il s'établit à Cérigo.

C'est de là qu'il s'élança en Morée au premier cri d'indépendance poussé par les hétéristes, qui s'étaient assurés d'avance de son concours et dans les rangs desquels un de ses fils, nommé Panos, combattit en Moldavie. Un autre fils, nommé Ghennæos, combattait à ses côtés. Dès son apparition en Morée, Kolokotronis devint un des chefs les plus influents. Nous ne le suivrons pas dans ses opérations militaires; car il faudrait reprendre le récit de toute cette guerre d'indépendance dont les principaux faits sont rapportés à l'art. GRÈCE. Nous devons seulement donner quelques explications sur les accusations capitales qui pesèrent sur lui, à diverses reprises, de la part du gouvernement grec. Au début de la révolution, on avait, pour donner une impulsion plus immédiate aux opérations, créé trois centres d'action, en quelque sorte trois gouvernements, dans la Morée, la Grèce orientale et la Grèce occidentale, ayant chacun leur sénat composé des primats et des principaux capitaines. On ne tarda pas à reconnaître la nécessité d'un gouvernement central, et cette première organisation fut abolie; mais elle s'accordait trop bien avec les anciennes habitudes pour qu'il fût possible de la faire oublier entièrement. Le gouvernement central n'eut le plus souvent qu'une autorité à peu près nominale dans une grande partie de la Grèce. En 1824, la scission éclata tout-à-fait. Konduriotis fut appelé à la présidence par une fraction des sénateurs, tandis que l'autre, composée de primats morécotes dont Kolokotronis était l'homme d'exécution, refusait de le reconnaître; le gouvernement de Nauplie appela les Rouméliotes à son aide. Pendant ce temps, les Égyptiens s'emparaient

de la Crète, et les Turcs ravagèrent la Grèce. Kolokotronis, affligé de la guerre civile dans laquelle il et son fils Panos, vint se livrer au vain combat. Quelques-uns de ses ennemis qu'il fût mis à mort comme rebelle n'osa pas attenter aux jours de ce héros le plus populaire de la Morée. Sa famille avait versé tant de sang pour la patrie. Il fut seulement incarcéré. Cependant le gouvernement n'ayant pu venir ni plus fort, ni plus un (1827) s'avantait en Morée; murmurait et redemandait un général. Il lui fut rendu après six mois de captivité, et s'il ne réussit pas à expulser le général égyptien, le tint en échec et lui fit renoncer l'espoir de soumettre jamais ce pays. Le comte Kapodistrias fut nommé Th. Kolokotronis aux fonctions de général en chef de la Morée, et de chef des troupes nationales. Ses exploits qui marquèrent la fin de la révolution, ce vieux guerrier au caractère ferme et un dévouement sans bornes au président. Après la mort de celui-ci, Kolokotronis fut élu membre du gouvernement provisoire. On peut voir à l'art. GRÈCE les destinées qui amenèrent encore une guerre civile, et la part que Kolokotronis prit pendant quelque temps dans les événements qui éclatèrent dans le Péloponnèse. La régence bavaroise, l'ancien chef, qui avait sur ce pays une grande influence, fut accusé de tyrannie, et le tribunal, bien que la majorité des juges se fût récusée, le condamna à mort. Mais l'irrégularité de la procédure et la manifestation de l'opinion publique firent commuer la peine en exil. Othon, à sa majorité, accablé de vœux par la majorité, accepta la présidence et entière au vieil ennemi lui rendit son grade et lui donna le titre de Sauveur. Cependant la critique de Th. Kolokotronis par les libéraux gardée comme terminée; mais au milieu de la génération précédente, il resta un dernier représentant de l'ancienne génération de chefs énergiques qui, lorsqu'ils étaient othomans, étaient encore debout, osèrent lui résister sans succès; qui, par leur amour de la patrie et de la religion, rendirent beau

et rappellèrent souvent, par ses et leurs passions, les Grecs roïques.

des *Mémoires*, encore inédits, la dictée de Th. Kolokotronis campagnes et depuis sa captivité, dans leur naïve rédaction, curieux documents de l'his- inquante dernières années en W. B.-r.

IAN, voy. HONGRIE, T. XIV,

VRAT, nom d'une riche et mille de la Bohême, qui fait on origine jusqu'au Slave ses compagnons du duc Czech est-à-dire jusqu'au milieu du le notre ère. On dit que cet ué d'une force prodigieuse, our le char de Czech emporté vvaux, et que, dans sa recon- ce prince voulut qu'il prit le olowrat (*kolo*, roue, *wrat*, ai devait perpétuer le souve- ice qu'il lui avait rendu. Sans cette tradition plus d'import- le ne mérite, on peut dire que e cette famille se lie intime- e de la Bohême et de ses sou- i trouve les Kollowrats com- e vaillance et presque tou- côté de leurs princes, à la Marchfeld où tomba Ottokar; Mühlendorf qui décida entre les éteteurs à l'empire, Louis de Frédéric-le-Beau; à celle de fut si fatale à la France; à celle (Mohatch) où le dernier des erdit la vie; à celle de Mühl- réantit la ligue de Smalcalde. érentes branches de cette fa- es, dans le XVII^e siècle, à la comtes de l'Empire, se sont ntes, à l'exception de deux, rakowsky et celle des Lieb-

wrat-Krakowsky. Dans cette doit citer PHILIPPE, né en port en 1753, qui fit sa sou- Charles VII et fut emmené en la garnison française, lors- cea Prague. CAÏETAN-FRAN- m, né en 1681 et mort en éléva par son ; o mérite

du grade d'enseigne à celui de feldma- réchal; ALOYS-JOSEPH, prince-archevê- que de Prague, légat apostolique et pri- mat de la Bohême, né le 21 janvier 1759, et mort le 28 mars 1833.

2^o *Kollowrat-Liebsteinsky*. Parmi les hommes distingués issus de cette bran- che, il en est deux surtout qui, à trois siècles de distance, ont rendu d'import- ants services à leur patrie.

ALBERT, fils unique de Jean II qui était entré dans les ordres après la mort de sa femme, avait déjà rempli différents emplois considérables, lorsque le roi Vladislaf V le nomma grand-maréchal de la cour, et en 1503, grand-chancelier du royaume. Ce prince voulant enfin mettre un terme aux querelles des États et du clergé de la Silésie, relativement à l'ex- tension de la juridiction ecclésiastique, chargea de cette affaire le grand-chance- lier qui, en 1504, réussit, malgré l'oppo- sition du pape, à conclure la convention connue dans l'histoire sous le nom de *Convention de Kollowrat*. L'année suivante, il réussit également à ramener à l'obéis- sance la ville d'Ébrogem et les comtes de Schlikh qui s'étaient donnés à la Saxe. Il mourut le 25 mai 1510.

FRANÇOIS-ANTOINE, comte de Kolo- wrat-Liebsteinsky, actuellement ministre des finances en Autriche, est né à Pra- gue, le 31 janvier 1778. Il reçut une éducation digne d'un rejeton de son il- lustre famille, et tout jeune encore, on lui confia le poste important de capitaine de la ville de Prague. En 1810, il fut nommé grand-burgrave, et, pendant la guerre contre la France, commissaire pro- vincial, place dont il se montra digne par sa bonté, sa fermeté, son esprit d'ordre et de suite. Il s'est acquis surtout l'éter- nelle reconnaissance de sa patrie en cher- chant à réveiller, et par ses encourage- ments et par son exemple, le goût de l'étude de la langue nationale, non-seu- lement parmi les classes lettrées, mais parmi le peuple. Il appela la poésie et la peinture à son secours pour populariser l'histoire de la Bohême, rassembla à grands frais une belle collection de mo- numents historiques et ethnographiques, fonda le Musée national de Prague (voy.), encouragea les écrivains. Cependant ces

soins multipliés ne lui firent pas perdre de vue les intérêts matériels du pays. Sous son administration, l'industrie fut affranchie d'une foule d'entraves, l'agriculture protégée, et plusieurs sociétés furent fondées dans le but de favoriser la culture des terres et l'éducation des bestiaux. Les établissements de bienfaisance attirèrent spécialement son attention, et il ne négligea rien pour l'embellissement de la capitale de la Bohême. Aussi les habitants le regrettèrent-ils vivement lorsqu'en 1825, l'empereur l'appela à Vienne, et le fit entrer dans le conseil, afin d'établir un contre-poids nécessaire au pouvoir d'un ministre célèbre. Chargé du département des finances, le comte Kolowrat s'appliqua à restreindre les dépenses, surtout de la police secrète, et à introduire dans toutes les branches de l'administration la plus sévère économie. Tant que l'empereur François vécut, le comte rencontra souvent une opposition insurmontable à ses vues politiques; mais beaucoup plus libre depuis l'avènement de Ferdinand, il a réussi à faire prévaloir un système de modération et de douceur. C'est à lui surtout que les détenus politiques italiens doivent l'amnistie de Milan, qui fut étendue plus tard à la Galicie et à la Hongrie. Partisan du progrès, mais d'un progrès lent et modéré, il résiste à l'esprit d'innovation, sans le proscrire. Convaincu que, pour rendre l'empire prospère et florissant, il suffit d'en développer les ressources intérieures, il est adversaire déclaré de l'esprit de conquête. Enfin, voyant dans la classe moyenne le plus ferme appui de l'état, il s'efforce de la constituer sur des bases solides, en cherchant aussi à améliorer le sort des paysans et à les garantir des vexations des seigneurs. E. H.-G.

KOMANS ou **KOUMANS**, voy. **TURCS**.

KOMNÈNES (LES), voy. **COMNÈNES**.

KONG. C'est, dans la langue mandingue, un mot appellatif signifiant montagne, et l'on connaît, dans le haut Sénégal, un canton appelé pour ce motif *Konko-dougou*, c'est-à-dire le pays des montagnes.

Mais **KONG** est aussi le nom propre d'un état considérable de l'Afrique centrale, dont l'existence n'est connue que

depuis la fin du dernier siècle, et qu'aucun voyageur européen n'a encore visité. Les renseignements recueillis à ce sujet sont même à peu près nuls, et ils étaient si maigres dans le principe, que deux grands géographes, Rennel et Ch. Rivin, proposèrent des conjectures qu'il fut bien se garder d'admettre sur l'entité de leur renommée. Ils considérèrent, en effet, Kong, nommé pour la première fois par Mungo-Park en 1796, comme représentant le pays appelé Gongé ou Conche sur les cartes de De l'Isle et de D'Anville, et Gonjah dans les informations recueillies par la Société africaine de Londres. Aujourd'hui, il n'est plus permis d'ignorer que Gonjah est une contrée étendue, située au nord-est de l'empire d'Aschanty (voy. **ASCHANTY**), et qui a pour capitale Salgah; tandis que le royaume de Kong est fort éloigné de là, dans l'ouest.

Celui-ci est compris dans le vaste cercle d'états mandings qui occupent au loin les deux rives du Haut-Niger. Mungo-Park apprit, aux environs de Ségo, que ce grand et puissant royaume se trouvait à dix fortes journées vers le sud, et que le souverain pouvait lever une armée beaucoup plus considérable que celle du roi de Bambara. Il sut plus tard que ce pays était montagneux, dépourvu d'arbres à beurre, et que de là venait la grande rivière de Maniana.

Le consul anglais Joseph Dupuis va à Komásy quelques indigènes de Kong; ils lui parurent d'une couleur plus belle, mais moins grands et moins robustes, que les populations païennes du voisinage. Ils lui dirent qu'ils avaient autrefois dominé sur une vaste étendue de royaumes; et Dupuis ajoute que ce sont actuellement les ennemis les plus redoutables des Aschantys. Leur capitale, appelée également Kong, est à une vingtaine de journées de Komásy, et à pareille distance de Gény ou Jenné sur le Niger. Suivant Abou-Bekr de Ten-Boktoue (le guide de l'infortuné Davidson), qui l'avait visitée, elle est bâtie au pied des montagnes, non loin d'une riche mine d'or.

Enfin, Caillé rencontra à Doussou, au-delà du Niger, un marchand de sel natif de Kong, qui lui dit que c'était une

, chef-lieu d'un petit arrondissement à l'extrême limite de la région le le manding : le sol en est onneux, fertile en mil, riz, anioc, Calebasses, arbres à babs, et riche en bœufs, moutons, volailles. Il y a beaucoup de rivières, mais pas de grande rivière; d'or non plus : il faut l'aller chercher dans les cantons montagneux du territoire beaucoup de coton, avec fabrique des étoffes très estimées. Le commerce de ces contrées. En somme, tout ce qu'on sait de Kong; et le peu d'informations en possède offre plus d'une page. Pour tout concilier, il faut une portion des renseignements recueillis aux montagnes d'où ce nom est tiré (voy. AFRIQUE, t. 140), et les autres à la plaine : du côté du Nord. * A... FOU-TSEU, dont le nom a en celui de CONFUCIUS par les jésuites de la Chine, appartenant à Khoung-Tseu *, est le plus célèbre des philosophes qui ont paru sur la scène. Il naquit, selon les historiens, sous le règne de Ling-wang, de la dynastie des Tchéou, dans le village de Kong, près de la ville de Tséou dans la province de Chàn - toung, (montagneux), le 13^e jour de l'année, l'an 551 avant notre ère, près Lao-tseu (voy. ce nom). Quoique le philosophe Kong-tseu soit né dans le petit royaume de Lou, il fut cependant le plus grand philosophe de son siècle. Il fut le fondateur du genre humain qui parut dans les dix mille siècles (ges). Il n'est pas seulement, mais la plus grande gloire de Lou, dynastie des Tchéou, sous laquelle il vécut, parce que ce grand saint est commun à tout l'empire. » (Mém. de la Mission, t. 13. p. 44.) Ses ancêtres occupèrent des positions considérables. Le père de Kong-tseu, nommé Chou-liang-nan, appartenait à la famille de Khoung-Fou-Tseu : son petit nom, donné par la mère, était Khoung (colline); son nom littéraire, Tséou est un titre qui signifie ici

hé, était gouverneur de la ville de Tséou. Khoung-tseu lui-même occupa plusieurs fois des emplois publics, que sa passion pour faire régner la justice et les sages lois de l'antiquité lui faisait rechercher avec ardeur et persévérance.

Dès l'âge de six ans, on remarqua en lui une sagesse qui avait devancé les années. Il ne prenait aucune part aux jeux des jeunes gens de son âge, et il ne mangeait rien sans l'avoir auparavant offert au ciel, selon la coutume des anciens. A quinze ans, il s'appliqua tout entier à la lecture des livres antiques, et en tira tous les enseignements qui pouvaient être de quelque utilité pour le gouvernement et le bonheur des hommes. Ses parents étant pauvres, il se trouva, dit-on, obligé de travailler de ses mains pour vivre. On dit même qu'il fut berger, et qu'il menait paître des troupeaux dans un parc du gouvernement. Cependant, à cause de sa grande intelligence et de sa vertu éminente, il fut chargé, à l'âge d'environ vingt ans, par le premier ministre du petit royaume de Lou, son pays natal, de la surintendance des grains, des bestiaux et des marchés publics. Il fit ensuite quelques voyages et alla voir Lao-tseu dans le royaume de Tchéou.

Après avoir parcouru plusieurs contrées de la Chine, dans le but de ramener les princes qui régnaient sur les états aux principes de droiture et de justice qui doivent toujours présider au gouvernement des peuples, Khoung-tseu, accompagné de plusieurs disciples qui s'étaient attachés à sa personne, se retira pendant quelque temps dans la solitude, pour revoir le texte des *King* (voy.), ou livres sacrés.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de cette grande et noble vie qui fut consacrée tout entière au bien public. Nous renvoyons au récit que l'auteur de cette notice en a donné, avec le portrait du philosophe, dans son premier volume de *la Chine*, publiée dans *l'Univers pittoresque* (pag. 120-185). Nous dirons seulement qu'après bien des vicissitudes, le philosophe Khoung-tseu prit la résolution de cesser tous ses voyages et de retourner dans sa province natale dans le but d'y instruire plus complètement ses

disciples, afin qu'ils pussent transmettre sa doctrine à la postérité. C'est alors qu'il mit la dernière main à ses ouvrages, et qu'il composa le *Tchun-thsieou*, ou le *Printemps et l'Automne*, ouvrage historique qui n'a encore été traduit dans aucune langue européenne. Quelque temps après qu'il eut achevé cet ouvrage, il mourut, laissant à ses nombreux disciples le soin de recueillir ses sages paroles, comme Socrate laissa le même soin à Platon. En effet, les trois livres qui portent son nom : le *Ta-hio* ou la *Grande étude*, le *Tchoung-young* ou l'*Invariabilité dans le milieu*; le *Lân-yü* ou les *Entretiens philosophiques*, ne sont que les paroles de Khoung-tseu, recueillies par ses disciples Tsheng-tseu, Tseu-sse et autres. Ce sont ces trois livres qui, avec celui de Meng-tseu (*voy.*) ou Mencius, forment les *Six-chou* ou quatre *Livres classiques* des Chinois que l'on fait apprendre par cœur aux élèves dans toutes les écoles et dans tous les collèges de l'empire. L'auteur de cette notice en a publié le premier livre, le *Ta-hio* ou la *Grande étude*, en chinois, en latin et en français, avec le commentaire complet du célèbre Tchouhi (Paris, 1837); et il a fait paraître depuis une traduction française complète des quatre Livres classiques de la Chine, dans son volume intitulé : *Livres sacrés de l'Orient*, traduction reproduite dans la Bibliothèque Charpentier (Paris, 1841).

Ces mêmes livres classiques avaient déjà été traduits plus ou moins fidèlement dans plusieurs langues européennes, entre autres, en latin, par les missionnaires jésuites. On trouvera la bibliographie de ces traductions à la fin de l'Introduction qui précède les *Livres sacrés de l'Orient*.

L'esprit des écrits de Khoung-tseu est éminemment moral et pratique. Comme Socrate, il a détourné la philosophie de la spéculation, oisive et inutile, selon lui, pour la ramener à ce qu'il crut devoir faire ici-bas le bonheur des hommes. Son grand but, dans tous ses ouvrages, était de transmettre à la postérité les principes du gouvernement politique pratiqués par les fondateurs renommés des premières dynasties chinoises, pensant que ces principes étaient des inspirations du ciel, et qu'ils étaient admirablement pro-

pres à faire le bonheur de la société.

Il semble avoir vécu dans un temps de grande corruption, principalement parmi les hautes classes de la société chinoise. Il se plaint, en différents endroits de ses écrits, que ses doctrines soient peu suivies, et que leur pratique ait peu d'influence sur ses concitoyens dépravés. Khoung-tseu, sur les derniers temps de sa vie, était très inquiet du sort de ses doctrines. Les espérances qu'il avait placées dans son disciple chéri Yen-Houi s'étaient évanouies à la mort de ce jeune homme, qu'il regretta amèrement.

Il mourut lui-même dans la 73^e année de son âge (479 ans av. J.-C.). En considérant la grande vénération qui est toute en Chine le nom de ce philosophe, on se demande quelle est la cause puissante qui a pu rendre les écrits de ce sage si influents sur la destinée de sa grande patrie, pour qu'ils aient résisté à toutes les révolutions, à toutes les conquêtes des peuples tatars, et qu'ils soient encore aujourd'hui le code sacré du grand empire chinois ? L'histoire ancienne et moderne n'offre pas un exemple semblable de l'influence séculaire des écrits et de la parole d'un homme. Il faut que les souverains de la Chine aient reconnu dans les livres de Khoung-tseu un bon grand principe d'ordre et de stabilité, puisqu'ils ont élevé ce philosophe à des honneurs presque divins. Sous la dynastie des Han, on le nomma *hoang*, titre qui équivalait à celui de *duc*; la dynastie des Thang le nomma *le premier saint*; il fut ensuite désigné sous le titre de *prédicateur royal*, sa statue fut revêtue d'une robe de roi, et une couronne fut posée sur sa tête. La dynastie des Ming le nomma *le plus saint, le plus sage et le plus vertueux des instituteurs des hommes*, lequel titre lui a été conservé par la dynastie tatar actuelle régnante.

Ses descendants ont joui et jouissent encore, depuis 2,600 ans, de grands honneurs dans l'empire; dans chaque district, il y a un temple élevé en l'honneur de Khoung-tseu; l'empereur, les princes, les fonctionnaires et les lettrés de l'empire lui rendent les honneurs prescrits.

Le nombre des temples élevés à Khoung

tsou, dans l'empire chinois, s'élève, selon l'*Histoire des saints temples* (*Ching-miao-chi*), à plus de 1,560; et, selon la même autorité chinoise, on immole annuellement dans ces temples, lors des sacrifices du printemps et de l'automne, 62,606 animaux de différentes espèces; on offre aussi, aux mêmes époques, dans les mêmes temples, 27,600 pièces de soie. G. P.

KONGO ou **BASSE-GUINÉE**, littoral de l'Afrique occidentale, qui s'étend depuis le cap Lopez Gonsalve, jusqu'au cap Nègre, ou depuis l'équateur jusqu'au 17° de lat. S. Ce pays est borné, au nord, par la Haute-Guinée (*voy. GUINÉE*); à l'est, par l'Afrique centrale; au sud, par la Cafrerie; et à l'ouest, par l'océan Atlantique. Des montagnes de l'intérieur, descendent un grand nombre de rivières et de ruisseaux que les plus fortes chaleurs ne tarissent jamais, et qui se jettent dans la mer. A l'exception du Kongo ou Zaïre, aucun n'a cependant un cours fort étendu. La chaleur du climat y est tempérée par des pluies, par les vents de mer, par d'abondantes rosées, et par l'égalité des jours et des nuits. On n'y connaît que deux saisons : la saison sèche ou l'été, et la saison pluvieuse ou l'hiver, qui donne une vie nouvelle à toute la contrée dévorée par l'ardeur du soleil. La neige et la glace y sont inconnues. Le long des côtes, le sol est généralement uni, peu fertile et sablonneux; dans l'intérieur, où il devient montueux, il est d'une fertilité si grande qu'on fait deux récoltes par an. Outre les animaux domestiques de l'Europe, on trouve au Kongo des éléphants, des rhinocéros, des hippopotames, des buffles sauvages, des sangliers d'Éthiopie, des lions, des panthères, des léopards, des hyènes, des chacals, différentes espèces de singes, des zèbres, des antilopes, des oiseaux sauvages et privés, plusieurs variétés de serpents, entre autres des boas, et des poissons de toute espèce. Parmi les productions du règne végétal, on doit citer le riz, le maïs, les fruits et les légumes de l'Europe, les ignames et le manioc, les patates, la canne à sucre, la malaguette, différentes espèces de palmiers, le tamarin, l'amandier, le calebasier, le citronnier, l'oranger, le figuier,

le bananier, le cassier, etc. Les montagnes contiennent de l'or, de l'argent, de beau cuivre, du zinc, du mercure, du fer, du marbre, du porphyre, du jaspe, du cristal, du sel gemme, etc. Les habitants appartiennent à la race nègre. Ils sont divisés en plusieurs tribus, et se distinguent des nègres de la Haute-Guinée par leur couleur olivâtre, leurs cheveux roux crépus, leurs lèvres moins épaisses, et leur stature plus petite. Ils s'occupent un peu de la culture des terres, et connaissent quelques arts mécaniques. Leur religion n'est qu'un grossier fétichisme. Une partie du pays est occupée par les Chaggas, peuplade de l'intérieur, qui en a fait la conquête dans le xvi^e siècle. Les Portugais arrivèrent sur les côtes, pour la première fois, en 1484 (*voy. GUINÉE*, T. XIII, p. 294). Les indigènes les reçurent avec hospitalité, et se soumi- rent sans trop de résistance au joug qu'ils leur imposèrent, en 1578; ils embrassèrent même, en grande partie, la religion chrétienne. Cette possession était importante pour les Portugais, surtout à cause des esclaves qu'ils en tiraient.

Le Kongo est divisé en plusieurs royaumes, dont les principaux sont : le *Loango*, de 2,000 milles carrés; le *Kakongo*; le *Kongo* proprement dit, l'*Angola* (*voy.*), de 1,500 milles carrés; le *Matamba*; le *Benguela* et le *Iago-Kakonda*. Le gouvernement est partout despotique. Les rois du Kongo et de l'Angola ne sont que les vassaux des Portugais; ceux du Loango, du Matamba et du Benguela sont placés sous leur dépendance. Comme nous l'avons dit, le catholicisme a été introduit dans le Kongo. La constitution de ce vaste pays offre beaucoup d'analogie avec la féodalité. Il est partagé, en effet, en un grand nombre de principautés dont les chefs sont soumis au roi qui réside à San-Salvador, ville bâtie à l'européenne, où les Portugais tiennent une garnison. Le gouverneur portugais, dont l'autorité s'étend sur toutes les possessions du Portugal dans cette partie de l'Afrique, habite lui-même San-Paolo-de-Loando, dans le royaume d'Angola.—*Voir* Douville, *Voyage au Congo* (Paris, 1832, 3 vol.); et Lander, *Journal of an expedition to explore the course*

of the Niger (Lond., 1832, 5 vol.). C. L.

KONIEH, nom turc de l'ancienne *Iconium*, en arabe *Koniah*, ville importante de l'Asie-Mineure située entre 30° et 31° de long. or., et 37° et 38° de lat. N., à environ cent lieues de Constantinople, dans une plaine très fertile limitée par les ramifications de la chaîne du Taurus qui la domine. Les fortifications de cette place, qui consistent en une muraille épaisse, flanquée de petites tours assez rapprochées, et en une citadelle carrée renfermée dans l'enceinte, datent du XIII^e siècle; mais elles sont dans un état de ruine déplorable. On voit encore dans cette ville les débris du palais du sultan Aladin, celui des princes seldjoukides qui la fit entourer de murailles. Outre la gloire d'avoir été le berceau de l'empire turc, Konieh doit encore à l'importance de ses établissements religieux une grande célébrité. L'an 643 de l'hégire, Djelal-eddin la dota d'une fondation monastique, connue sous le nom de *Derviches Mèvlévi*, dont la réputation s'étendit rapidement aux dernières limites des contrées soumises à l'islamisme. Le *tékié* ou couvent de Konieh est le chef d'ordre de tous les établissements de ce genre; son supérieur, ou cheik, jouit de la prérogative, lors de l'avènement d'un empereur, d'être appelé à Constantinople pour lui ceindre le sabre d'Osman. La principale mosquée de Konieh, qui fut bâtie par le sultan Sélim sur le modèle de Sainte-Sophie, atteste que de tout temps cette ville a occupé une place distinguée parmi les cités consacrées à la religion; de nombreux *meddressés* ou collèges l'ont de même entourée d'une grande gloire scientifique. Aujourd'hui des manufactures et des relations commerciales, qui doivent leur étendue à son heureuse situation à l'endroit où se croisent les routes principales de l'Anatolie et de la Syrie, contribuent à en faire une des places florissantes de l'Asie othomane. Cependant on exagère de beaucoup sa population en la portant à 25 ou 30,000 âmes. Ses habitants sont Turcs pour la plupart.

Konieh a donné son nom à un pachalik de l'Asie-Mineure, le second en importance et en grandeur.

L'ancienne *Iconium*, placée par Ptolémée (V, 6) dans la Lycaonie, est décrite par Strabon comme une petite ville commerçante et bien bâtie. Elle remonte à l'antiquité la plus reculée. Strabon ne lui consacre que quelques lignes. Dans les *Actes des Apôtres*, nous lisons qu'elle renfermait une grande multitude de juifs et de Grecs. De bonne heure, elle devint la résidence d'un évêque.

Cette ville a acquis une grande célébrité dans l'histoire moderne, parce qu'elle a été le théâtre des premiers commencements de l'empire turc et le champ de bataille où la puissance de Mahmoud II est venue se briser contre le sabre de son vassal. Ce fut au service des sultans seldjoukides (*voy.*), qui résidaient d'abord à Nicée et ensuite à Konieh, que les fondateurs de la dynastie othomane (*voy. ce nom*), commencèrent leur fortune. Osman, chef de cette dynastie, reçut d'Aladin, dont nous avons déjà parlé, l'investiture du premier fief, qui lui fut alloué dans le territoire de Kara-Hissar (à quelques lieues au nord de Konieh) avec le titre d'émir. Lorsque l'empire des Seldjoukides de Roum (Asie romaine) s'écroula sous les coups des Tatars mongols, Osman fut l'un des grands vassaux qui se partagèrent l'Asie-Mineure. De ce partage datent les premiers fondements de l'empire de la Sublime-Porte, qui devait peu à peu dominer tout l'Orient. Konieh passa alors au pouvoir des princes de la Caramanie. Le sultan Mourad I^{er} l'assiégea d'abord; mais ce n'est que sous le règne de Bayessid ou Bajazet I^{er} qu'elle fut définitivement soumise à l'autorité des Osmanlis.

Sa position, à l'embranchement des routes de l'Asie-Mineure et de la Syrie la fit choisir deux fois, en 1832, comme le champ de bataille où devait se décider le sort de l'empire othoman, menacé par les envahissements du pacha d'Égypte; alors ces mêmes plaines où s'était élevée la puissance turque furent sur le point de lui servir de tombeau. *Voy. MAHMOUD et MOHAMMED-ALI.*

BATAILLE DE KONIEH et PAIX DE KUTAYEH. Lorsque Ibrahim-Pacha (*voy.*) vint mettre le siège devant Saint-Jean d'Acre, pendant que le vice-roi persistait

r l'investiture de la Syrie aux conditions que l'Égypte, le sultan us à en venir à une rupture un firman solennel déclara l - Ali et Ibrahim traîtres et ne armée d'expédition partie ie, au mois de mars 1832, sous le Houcein, pacha de Tchirbre par la destruction des ja- la bravoure qu'il avait dé- ns la campagne de Russie. nvertit lesiége d'Acreeen blocus au - devant des troupes otho- s'étaient rassemblées à Alep . Nous avons dit à l'art. IBRA- suite d'avantages obtenus par , au travers du Beylan-Boghasi, s l'Asie-Mineure. La soumis- ioché couronna cette campa- ihm poussa son armée jusqu'à il établit son quartier-géné- ttendre des propositions d'ar- .

fit des efforts inouis pour ras- nouvelles forces. Un firman ré- cein-Pacha, et le grand-visir éhémet-Pacha, qui avait ré- rminé avec bonheur la guerre évoltés de l'Albanie et de la Bos- éda dans le commandement en supes. Reschid déploya la plus vité et réorganisa l'armée tur- ut portée à 60,000 hommes. yptienne n'atteignait pas ce ais elle avait pour elle la con- lonnent de premiers triomphes, -Pacha était d'ailleurs contras opérations par les ordres du général égyptien reprit l'offen- rogé, dit-on, à cette époque, r jusqu'ou il comptait aller, épondu : « Jusqu'ou je serai r arabe. » Il franchit donc le vers le milieu de novembre il nieh, sans brûler une amorce. ha, lieutenant du grand-visir, cette ville quelques heures vée d'Ibrahim, et se retira sur à Reschid concentrait ses for- e 20 décembre, les Égyptiens que le grand - visir s'avancait ivrer bataille avec la dernière fahmoud.

là, en effet, vers six heures du

matin, l'ennemi n'était plus qu'à deux lieues de distance. Toutes les troupes égyptiennes sortirent de la ville; elles se rangèrent sur deux lignes, et, pour que la droite et la gauche s'appuyassent réciproquement, chaque régiment forma le carré. La garde fut mise en réserve et présentait une troisième ligne. Chacune des ailes fut flanquée d'artillerie et de cavalerie. A huit heures, les deux partis se trouvèrent en présence; un brouillard épais voila le soleil. Le grand-visir engagea l'action par une décharge de toute son artillerie. Les Égyptiens ripostèrent avec vigueur, et l'on se tirailla ainsi pendant quelque temps, après quoi Ibrahim fit exécuter une charge de cavalerie qui enfonça le flanc gauche des Turcs. Leur attaque à l'autre extrémité de l'armée égyptienne n'avait pas été reçue avec moins d'intrépidité : le feu vif et bien nourri des Arabes obligea les Turcs à plier. Le grand-visir, à la tête de sa meilleure division, essaya de rétablir le combat en se jetant avec impétuosité sur un régiment égyptien; mais cette division fut culbutée, et l'intrépide Reschid, au lieu de suivre sa colonne en déroute, revint à la charge avec un corps de troupes fraîches, qu'il vit encore anéantir sous les coups des Égyptiens. Blessé lui-même, seul et le sabre à la main, il se précipita dans les rangs ennemis et fut fait prisonnier. Amené à Soliman-Pacha (Sèves), ce chef égyptien lui demanda s'il était le grand-visir? « Je l'étais il n'y a qu'un instant, » répondit Reschid. Cette importante capture fut bientôt connue, et la victoire appartint enfin à l'armée d'Ibrahim. La lutte avait duré jusqu'à six heures du soir; le carnage était affreux : 30,000 hommes des deux armées étaient hors de combat. La neige qui recouvrait la terre était jonchée de cadavres et détrempée de sang. Les Égyptiens avaient fait 3,000 prisonniers, et pris 44 pièces de canon et toutes les provisions militaires. La dispersion de l'armée impériale était complète, et le sultan ne pouvait plus trouver dans ses propres ressources un obstacle sérieux pour empêcher Ibrahim d'arriver à Constantinople.

La diplomatie européenne n'avait pas attendu cette extrémité pour intervenir

dans ces tristes démolées. Vers la fin de décembre, M. de Mouravief, général russe, remit au grand-seigneur une lettre par laquelle l'empereur de Russie lui offrait le secours de ses forces de terre et de mer, et lui annonçait que ce général se rendait à Alexandrie pour sommer le pacha de rentrer dans le devoir. La Porte se montra dès lors moins disposée à entrer en négociations, et en apprenant la défaite de Konieh, le sulthan écrivit à l'empereur de Russie qu'il acceptait son secours. Néanmoins il consentit à traiter avec Mohammed-Ali, et lui envoya Halil-Pacha pour conclure la paix. M. de Varennes, chargé d'affaires de France, écrivit alors aux deux princes égyptiens pour les engager à accéder aux propositions qu'on devait leur faire, et à s'arrêter dans leurs conquêtes.

Cependant Ibrahim était resté à Konieh d'où il répandait des proclamations en Asie, et vers le 20 janvier 1833, sûr d'être accueilli en libérateur, il se remit en marche; le grand-seigneur réclama aussitôt avec instance les secours offerts par l'empereur Nicolas, demandant l'envoi immédiat d'une escadre, avec 4 ou 5,000 hommes à bord, et en outre un corps auxiliaire de 25 à 30,000 hommes qui devait s'avancer du côté du Danube pour protéger la capitale. M. de Bouténief envoya ses dépêches à Sévastopol, et aussitôt l'escadre russe mit à la voile.

Ibrahim s'arrêta à Kutayah (l'ancienne *Colyreum*), et dans ses lettres au divan et au chargé d'affaires de France, il expliqua l'occupation de cette ville par la nécessité de procurer à son armée les subsistances qu'elle ne trouvait plus dans le district de Konieh. Par l'entremise du chargé d'affaires de France et en présence du général Mouravief, Mohammed-Ali avait effectivement envoyé l'ordre à son fils de s'arrêter. Halil-Pacha avait débarqué en Égypte, le 21 janvier, porteur d'un firman révoquant l'arrêt d'excommunication lancé l'année précédente par le mufti contre Mohammed-Ali et son fils, et des concessions que le grand-seigneur était déterminé à lui faire pour prix de la paix. Le vice-roi accueillit le plénipotentiaire avec tous les égards dus à son caractère; mais il ne

trouva pas les conditions qui lui étaient offertes proportionnées à ses succès. Il réclama l'investiture de toute la Syrie et la cession du district d'Adana.

Sur ces entrefaites, l'amiral Roussin (*voy.*), nommé ambassadeur de France à Constantinople, arriva dans cette ville le 17 février; le 20 du même mois, une escadrille russe mouilla dans les eaux de Bosphore; mais, sur les instances de l'ambassadeur français, qui garantit, au nom de son gouvernement, la conclusion de la paix avec Mohammed-Ali aux conditions portées au vice-roi par Halil-Pacha, la Porte demanda immédiatement le départ des vaisseaux russes, que la suite des événements fit pourtant rester. L'amiral Roussin se mit aussitôt en rapport avec Ibrahim-Pacha et le vice-roi, son père, par deux de ses aides-de-camp, les invitant, l'un à rentrer en Syrie, l'autre à accepter les conditions de paix qui lui étaient offertes. Mais Smyrne recennut presque spontanément l'autorité d'Ibrahim, dont la position devenait de plus en plus menaçante. La Porte demanda de nouveaux secours à la Russie. Une flottille française obtint le rétablissement des autorités turques à Smyrne, et enfin l'amiral Roussin put se porter médiateur dans une négociation établie sur de nouvelles bases. Le premier secrétaire de l'ambassade de France partit, le 30 mars, pour le quartier-général d'Ibrahim, avec un officier turc porteur d'un hattî-chérif par lequel le grand-seigneur accordait au pacha d'Égypte les quatre pachaliks de Syrie, Saint-Jean-d'Acre, Damas, Alep et Tripoli, avec leurs dépendances. Leurs instructions leur enjoignaient d'obtenir d'Ibrahim qu'il se contentât de ces concessions. Les pourparlers durèrent quatre jours; enfin Ibrahim renonça à toute autre prétention, en réservant la question relative au district d'Adana pour une négociation ultérieure. En attendant, il consentit à évacuer l'Asie-Mineure. Bientôt après (16 avril), le *Tevdîsîschah*, ou liste annuelle des promotions et confirmations des gouverneurs de l'empire ottoman, fut, comme de coutume, publié solennellement à Constantinople, et cet acte conférait à Mohammed-Ali la Syrie tout entière. L'escadre russe, portant 5,000 hommes

ment, était arrivée le 5 avril Bosphore; le corps d'armée vivie, évalué en totalité à mes, sous les ordres du général, était aussi en marche. Les escadre furent immédiatement et prirent position sur a, vis-à-vis de Bujukdéré et Rassuré par la présence des than refusa de céder Adana, quelque temps, il y eut un conflit d'influences étrangères au bout duquel cependant par être accordé qu'on en nomma *mohassili* général.

nain de cette concession (5 te Orlof arriva à Constantiualité d'ambassadeur extra-chargé du commandement troupes de terre et de mer. de la Turquie prenaient chaque nouvelle importance pour leurusement pour la paix, Ibrahim, satisfait des con-la Porte, abandonna Kumaï; et, exécutant sa retraite, à cause de la difficulté des repassa le Taurus vers la fin aux officiers, l'un russe et, avaient été envoyés à son surveiller et constater l'éva-Asie-Mineure par les trou-nes. Cette évacuation ac-s troupes russes durent éga-tirer, ce qui eut lieu le 10

et arrangement, qu'on nom-oprement traité de *Kutaych* d-seigneur ne pouvait traiter sal), arrangement qui assura rties quelques années de trêve pendant lesquelles elles se à une nouvelle violation de tions. Croyant l'occasion plus e sultihan ordonna, en 1839, ents de troupes qui rallumè-tilités : la victoire de Nezib outit encore une fois l'armée sait que l'alliance momen-Angleterre avec la Russie, t la Prusse (traité du 15 juil-pour faire rentrer Moham-ns l'obéissance, faillit ame-

ner une guerre générale. *Foy. MOHAMMED-ALI, TRIKAS, etc. J. C-т.*

KOPAIS ou **COPAÏS**, voy. **BÉOTIE**.

KOPEK (en russe *kopyka*), subdivision de l'ancienne *denga* et monnaie de cuivre équivalent à peu près à un sou de France. Son nom vient du mot *kopié*, qui signifie *pique*; il a été donné à cette monnaie à cause de l'image de Saint-Georges armé de la lance qu'on voyait sur les premières pièces de ce genre, mais qui a été remplacée par l'aigle impériale. Cent kopeks valent un rouble. Il y a eu, à différentes époques, des pièces de 1, de 2, de 5, de 10 et de 20 kopeks; soit en cuivre, soit en argent. Depuis l'oukase du 1^{er} juin 1832, il y a quatre espèces de pièces en cuivre : le *grivennik*, de 10 kopeks; le *pétak*, de 5 kopeks; le *grocha*, de 2 kopeks, et le *kopeietchnik*, de 1 kopek. L'exportation de cette nouvelle monnaie en cuivre est permise; celle de l'ancienne était interdite. D-G.

KOPERNIC, voy. **COPENIC**.

KOPITAR (BARTHÉLEMY *), un des slavinites les plus distingués de notre époque, naquit le 23 août 1780, à Repnje **, village de la Haute-Carniole, où son père, cultivateur aisé, remplit pendant quelque temps les fonctions de *zoupan* ou de juge (maire). Il ne savait pas un mot d'allemand lorsque, à l'âge de 10 ans, il fut reçu au gymnase de Laibach; mais son application lui fit faire de rapides progrès, et en 1799, il entra chez le baron de Zoïs en qualité de précepteur de son neveu. L'éducation de ce jeune homme terminée, il resta dans la famille comme secrétaire du baron et conservateur de son cabinet de minéralogie. En 1808, M. Kopitar quitta cette noble maison où il avait pu compléter et fortifier ses études, pour se rendre à Vienne; ses petites économies et quelques travaux littéraires lui permirent d'y attendre un emploi du gouvernement. Au bout de peu de temps, il fut nommé censeur pour les livres grecs et slaves, fonction qu'il n'a pas cessé depuis de remplir, et bientôt après, il fut attaché à la grande bibliothèque impériale, dite de la cour,

(*) En slavons, *lernaï*, ce qui semble être un autre nom.

(**) Lisez *Rep-gni*, en prononçant la syllabe *gné* comme dans *dai-gné*.

dont il est aujourd'hui un des principaux conservateurs. M. Kopitar profita de son séjour dans cette capitale pour suivre les cours de droit, sans négliger toutefois son étude de prédilection, la philologie et la littérature slaves. Ce fut moins à sa naissance qu'au hasard qui le fit choisir pour précepteur de la jeune comtesse de Bellegarde, curieuse d'apprendre le slavons, qu'il dut cette vocation de slaviste. Appelé à enseigner une langue dont il n'y avait encore ni grammaire ni dictionnaire imprimés, il en rédigea lui-même les principales règles, et telle fut l'origine de sa *Grammaire du dialecte slave de la Carniole*, publiée à Laibach, en 1808. Cet ouvrage fonda la réputation de M. Kopitar comme philologue, non-seulement en Autriche, mais dans toute l'Allemagne. Quelques articles de critique remarquables, qui furent traduits et insérés dans des journaux français et anglais, le firent bientôt connaître aussi à l'étranger, en sorte que lorsqu'il vint à Paris, en 1814, reprendre les manuscrits que Napoléon avait fait enlever de Vienne, en 1809, et lorsqu'à la même époque, il visita Londres et Oxford, son nom n'était pas inconnu aux savants avec qui il se trouva en rapport. En 1829, la rédaction des *Annales de la littérature de Vienne* lui fut confiée, et il dirigea pendant quelque temps avec succès cette publication ancienne, la plus importante dans son genre de toute la monarchie autrichienne. En 1834, il entreprit la publication du *Psautier* polonais, latin et allemand, qu'on avait découvert à Saint-Florian et qu'on peut regarder comme le plus ancien monument de la littérature polonaise. En 1836, il fit imprimer à Vienne le *Glagolita Clozianus* (voy. GLAGOLITES), ouvrage remarquable comme travail d'érudition philologique et de critique historique, et qui fixa l'attention des érudits même en France, où l'étude des langues slavonnes est complètement négligée. Après un voyage scientifique fait à Rome, il mit au jour un autre vieux monument de ces langues sous ce titre : *Hesychii Glossographi discipulus Russus sæc. XII*, etc., Vienne, 1839, gr. in-8°, accompagné de divers *excursus* aussi curieux qu'érudits. Enfin, M. Ko-

pitlar, savant laborieux et critique incisif, prend part à toutes les controverses littéraires qui ont les langues slavonnes pour objet, et lutte avec une infatigable énergie en faveur des Slaves d'Occident ou latins, auxquels il rapporte les plus anciens monuments qui appartiennent à cette race et les premiers progrès qu'elle a faits dans la civilisation, au lieu que d'autres les revendiquent pour les Slaves d'Orient ou grecs. S.

KOPROLITHES (de *κόπρος*, fiente, ordure, et *λίθος*, pierre), espèce de bezoards (voy.) d'animaux antédiluviens qu'on a découverts dans quelques cavernes. Ils ont reçu des noms particuliers suivant les animaux auxquels on les rapportait, comme bulithes, hippolithes et autres qu'on peut voir à l'article ci-dessus.

Les premiers koprolithes dont on ait reconnu la nature ont été trouvés dans la caverne de Kirkdale, en Angleterre, au milieu d'ossements de hyènes, de tigres, d'ours, d'aurochs, d'éléphants et d'autres animaux. Ils avaient une forme ronde, une couleur blanc jaunâtre, contenaient de petits fragments d'os, et ressemblaient parfaitement aux excréments des hyènes vivantes. On ne tarda pas à reconnaître que les prétendues pierres de bezoard de Lyme-Regis et de Whiby ne sont pas autre chose que des excréments de sauriens antédiluviens. On trouve une grande quantité de koprolithes parmi des débris d'animaux sur les bords de la Severn, près de Westbury, Wiltchet et près de Bristol. On en découvre aussi quelquefois dans le Jura; mais de toutes ces espèces de pétrifications, il n'y en a pas de plus remarquable que le *guano* qu'on croit être la fiente des flamants, des cormorans et d'autres oiseaux aquatiques, et qui forme sur les côtes du Pérou une couche de 50 à 60 pieds de profondeur sur une longueur de plus de 100 milles. Ce guano qu'on emploie, depuis le XI^e siècle, comme un excellent engrais, formait sous le gouvernement des Incas une branche considérable du revenu public, et aujourd'hui encore il rapporte annuellement plus de 130,000 piastres. A.

KOPTES, ΚΟΡΗΤΕΣ ou Κορρη, est le nom par lequel on désigne les descendants des indigènes de l'Égypte, depuis

mission aux Arabes, et la langue rièrent jusqu'au xvi^e ou xvii^e dans laquelle ils traduisaient les livres de liturgies chrétiennes, et ouvrages ascétiques.

Étymologie du mot *Kopte* a été : diverses conjectures. Quelques-uns dérivent de la ville de Coptos (ΚΟΠΤΗ, T. IX, p. 262), qui fut sous les empereurs romains, une ville d'une grande importance commerciale, et d'une importance suffisante néanmoins pour imposer son nom à toute la nation. D'autres dérivent de *jacobite*, nom par lequel on désignait la secte chrétienne la plus ancienne en Égypte, et opposée aux autres, surnommés *melkites* (ou *melchites*), à cause de leur attachement à la doctrine de l'empereur de Byzance. La conquête de l'Égypte par les Amrou et ses successeurs s'appliqua à se concilier l'attachement des *jacobites*, qui avaient été persécutés par le gouvernement précédent, et le culte des *Koptes* ou, comme disent les Arabes, *Kobthi*, date précisément de cette époque. Cependant l'opinion généralement admise est que ce mot est une altération d'*Ægyptios* *.

Qu'il en soit, il est certain que les *Koptes* sont bien les descendants des Égyptiens, mais non sans quelque mélange des races diverses qui ont dominé en Égypte, en sorte que l'on ne retrouve pas en eux tous les caractères ethnographiques qui, d'après les monuments, distinguaient les Égyptiens, et qui se retrouvent aussi, plus saillants, chez les Abyssiniens.

La langue *κοπτικη*, à peu près oubliée au vi^e siècle, fut alors remplacée par le *dialecte* ordinaire par l'arabe; mais elle est restée consacrée aux liturgies, et au latin en Occident. Quoique mélangée d'un assez grand nombre de mots grecs, surtout de mots grecs pour les idées relatives à la religion, elle n'est pas même d'Égypte, *Αἴγυπτος*, nous ne sommes pas fermes sur celui de *Kopte*; aussi l'a-t-on dit venir de *αια Κοπτος*, terre de Koptos. L'origine grecque serait fort exacte s'il était dérivé le nom de Koptos d'une racine grecque, qui serait *κοπη*, *κόπη*, renfer-

a néanmoins un caractère tout-à-fait à part qui dénote son antique origine. M. Ét. Quatremère a prouvé, par une série de témoignages historiques, que l'usage de la langue égyptienne s'était perpétué sous la domination des Grecs et des Romains, et même jusque sous les Arabes : nous avons déjà dit, à l'art. *HIÉROGLYPHES*, que l'emploi de ces signes et des écritures qui en dérivent, jusque sous les empereurs romains, était constaté par les monuments. L'ancien culte païen se maintint fort tard dans quelques localités d'Égypte; cependant la religion chrétienne y avait trouvé de nombreux adeptes, et ce fut sans doute afin d'élever une barrière insurmontable entre les nouvelles croyances et les traditions du paganisme, que les chrétiens d'Égypte adoptèrent l'alphabet grec, en y ajoutant six nouveaux caractères pour exprimer les sons de leur langue qui n'ont pas d'équivalent en grec. Il n'y a pas de témoignage dans les anciens auteurs sur l'introduction de cet alphabet; mais c'est avec beaucoup de probabilité que l'on assigne le iii^e siècle de notre ère comme l'époque de cette révolution littéraire, ainsi que des traductions, en égyptien ou kopte, de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Toutefois, nous n'avons pas encore une reconnaissance assez exacte des divers textes de ces traductions pour décider la question, souvent débattue, de savoir si elles se rapportent davantage au texte des LXX, ou à la Vulgate. Parmi les autres ouvrages grecs traduits en kopte, la plupart, comme les sermons de saint Basile, de saint Éphrem, de saint Chrysostôme, et quelques parties de l'histoire lausaque de Palladius, appartiennent à la fin du iv^e ou aux premières années du v^e siècle. On peut rapporter au même temps quelques ouvrages relatifs aux idées gnostiques, tels que le livre de *la Science fidèle* dont il existe un manuscrit en Angleterre, et des odes qui portent le nom de Salomon; enfin un grand nombre de vies de saints du désert, et de récits de leur martyre et de leurs miracles.

On divise la langue kopte en trois dialectes : le *thébaïque* ou *saidique* (c'est-à-dire méridional), qui est le moins mélangé de mots étrangers, et représente

probablement plus fidèlement les formes grammaticales anciennes; le *memphitique* ou *baahrique* (c'est-à-dire maritime), qui, quoique plus corrompu, a été le plus étudié en Europe, parce qu'il était usité à Alexandrie, et que l'on en trouve des textes plus nombreux; enfin le *baschmourique* qui participe des deux autres, mais principalement du thébaïque, et dans lequel on ne possède qu'un petit nombre de fragments: encore a-t-on contesté que ces textes fussent réellement dans le dialecte nommé baschmourique par les grammairiens arabes, et M. Ét. Quatremère a pensé que le nom d'*asiatique* leur conviendrait mieux. Mais Champollion le jeune a défendu la dénomination de baschmourique, et émis l'opinion que ce dialecte avait été employé dans la province du Fayoum. Du reste, les différences de ces trois dialectes portent principalement sur quelques formes grammaticales, et sur des variétés de prononciation qui n'affectent pas le fond de la langue.

Cet idiome, que l'on n'a pu jusqu'à présent rattacher à aucune famille de langues, quoiqu'il présente quelques analogies avec l'hébreu et même avec le grec, se compose de racines, pour la plupart monosyllabiques, qui se combinent aisément, comme dans le grec ou l'allemand, pour former des mots composés. En outre, la même racine, au moyen de préfixes, peut faire l'office des diverses parties du discours: ainsi le même mot, selon qu'il est joint à tel ou tel préfixe, voudra dire *grand*, *la qualité de grand* (c'est-à-dire *grandeur*); *devenir grand* (ou *grandir*); *rendre grand* (ou *agrandir*), etc. Dès qu'on est familiarisé avec les préfixes koptes, il suffit de connaître un petit nombre de racines pour avoir l'intelligence d'une foule de composés ou de dérivés; car tel est le grand avantage des langues synthétiques. Sous un autre rapport, le kopte présente une certaine analogie avec nos langues européennes modernes, en ce qu'au lieu de marquer les cas par des désinences, comme dans les deux langues classiques, toute la déclinaison se fait, comme en français, au moyen de prépositions. Les qualificatifs pour lesquels le grec et le latin aime-

raient à se servir d'adjectifs, comme *ferreus*, *aureus*, s'expriment plus souvent en kopte, ainsi qu'en français, par *de fer*, *d'or*; *homme de piété*, *de paix*, *de pieux*, *pacifique*. Le comparatif et le superlatif se rendent aussi, comme chez nous, par des mots qui correspondent à *plus* et le *plus*.

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse de la grammaire; nous ajouterons seulement que la syntaxe suit presque toujours l'ordre logique, et admet peu d'inversions, en sorte que le kopte devrait être une langue aussi claire qu'elle est peu élégante; mais le grand nombre de particules et de racines monosyllabiques, trop aisées à confondre, en rendent l'étude assez rebutante dans les commencements. Cet inconvénient, ainsi que nous l'avons dit au mot *HIEROGLYPHE*, était bien moins sensible dans l'ancien système d'écriture figurée, parce que le même son était rendu par des signes différents en rapport avec l'objet signifié. Le choix de ces signes constitués, dans toute l'antiquité, le principal mérite littéraire des textes égyptiens, et lorsqu'ils en furent dépouillés par l'adoption des caractères alphabétiques, il ne resta plus en quelque sorte que le squelette d'une langue. Les écrivains chrétiens, plus occupés du fond que de la forme, ont fait peu d'efforts pour lui donner de la couleur et du mouvement: aussi ne peut-on guère citer, en fait de poésie kopte, qu'un recueil d'hymnes pour les diverses fêtes de l'année, en vers de six et sept syllabes, et dont le principal mérite poétique réside dans la rime. Ces hymnes sont assez semblables à nos anciens noëls, et peuvent servir à confirmer l'opinion de l'origine arabe de la rime (ῥῶν) dans les langues modernes.

Ce n'est donc pas sous le rapport littéraire que la langue kopte offre de l'intérêt, mais bien par les lumières qu'elle peut jeter sur l'histoire des premiers siècles du christianisme, pour les études de linguistique comparée et la connaissance de l'ancienne langue égyptienne. Scaliger fut un des premiers en Europe qui signala ces avantages. Peiresc, avec un zèle aussi actif qu'éclairé, fit faire, dans les monastères d'Égypte, des recher-

auxquelles les : redeva-
 de plusieurs n précieux
 : Saumaise étudia avec u . Vers le
 me temps, un lexique et une grammaire
 de-arabe, rapportés par Pietro della
 le, furent publiés par Kircher (*voy.*)
 s son *Prodromus ægyptiacus*, Rome,
 16, et dans son *Lingua ægyptiaca*
tratta, 1643. Parmi les travaux qui
 virent, nous devons signaler ceux du
 Bonjour, *Exercitatio in monumenta*
ægyptiaca seu ægyptiaca, *Bibl. Vaticana*,
 me, 1699; de Renaudot, *De Copti-*
um alexandrinorum liturgiis, et de
quædã copticâ, 1716; de Wilkins, qui
 blia le Nouveau-Testament en kopte :
vetus-Testamentum ægyptium vulgo
ægypticum, Oxf., 1716; et surtout de La
 me, dont le dictionnaire, quoique resté
 gtemps manuscrit, fit faire de grands
 progrès à l'étude du kopte, et parut en-
 à Oxford, en 1775, par les soins de
 sède, qui y fit d'utiles additions et publia
 : grammaire, en 1778, ainsi que des
 pments de la version saïdique du Nou-
 - Testament (Oxford, 1799). D'un
 re côté, les livres liturgiques avai-
 imprimés à Rome par les soins de
 phasél Tuki, Kopte de naissance et
 que d'Arinoé. Ces ouvrages et beau-
 p d'autres sont analysés et appréci-
 s le savant travail de M. Ét. Quatre-
 re, intitulé : *Recherches critiques sur*
langue et la littérature de l'Égypte,
 in, 1808. En 1810, parut le catalo-
 g, par Zoëga, de la riche collection de
 manuscrits coptes, réunie par le cardinal
 rgin*. Vers ce même temps, Champol-
 le jeune, bien pénétré des rapports
 imes qui doivent exister entre la lan-
 e kopte et les hiéroglyphes, à l'étude
 quels il s'était voué, compulsait les nom-
 eux manuscrits rapportés d'Égypte par
 semani, et qui du Vatican avaient
 mé dans la Bibliothèque impériale de
 ris. La découverte du système des écri-
 res hiéroglyphiques, qui ouvre un si
 ste champ aux recherches archéologi-
 es, est venue donner un nouvel intérêt
 l'étude du kopte, préliminaire indis-
 able de toute tentative d'interpréta-

tion. C'est pour favoriser cette nouvelle
 application de la langue kopte que M. A.
 Peyron, auquel on devait déjà la publi-
 cation de papyrus gréco-égyptiens, et
 d'autres ouvrages, a donné un diction-
 naire kopte : *Lexicon linguæ copticæ*,
 Turin, 1835, in-4°, qu'il a non-seule-
 ment enrichi d'une foule de mots incon-
 nus à Lacroze, mais dans lequel l'ordre
 méthodique d'après les racines, sans ten-
 nir compte des variantes orthographi-
 ques, ne se rapportant qu'à la pronon-
 ciation, permet de remonter plus sûre-
 ment aux origines égyptiennes, ce qui doit
 le faire préférer à celui que M. Henry
 Tattam a publié en même temps à Oxford
 sous le titre de *Lexicon ægyptiaco-lati-*
num ex veteribus linguæ ægypt. mo-
numentis, 1835, in-8°. M. Tattam avait
 aussi publié, en 1830, une grammaire
 kopte en anglais : *A compendious gram-*
mar of the ægyptian language, Londres,
 1830, in-8°. Champollion avait com-
 posé, pour son propre usage, une gram-
 maire de cette langue dont il communiqua
 des copies d'après lesquelles M. Ungarelli
 l'a publiée à Rome; mais plusieurs parties
 de cet ouvrage n'étaient pas terminées.
 M. Peyron vient de donner (1841) une
 Grammaire kopte, remarquable par la
 méthode, la concision et l'esprit de criti-
 que qui, joints à une latinité exquise,
 font oublier l'aridité de la matière. Grâce
 à cette grammaire, au dictionnaire du
 même savant, et à quelques éditions cor-
 rectes, comme le nouveau Psautier donné
 à Berlin, en 1837, par M. Ideler, l'étude
 du kopte est aujourd'hui plus facile, et
 elle peut acquérir bientôt plus d'import-
 tance. Un savant qui s'y était adonné
 avec ardeur, le docteur Dujardin, a mal-
 heureusement succombé pendant le voya-
 ge qu'il avait entrepris pour rechercher les
 manuscrits koptes dans les monastères de
 l'Égypte, qui passent pour en renfermer
 encore un grand nombre; on peut espé-
 rer cependant qu'ils ne sont pas à jamais
 perdus pour l'Europe savante. W. B.-T.

KORAH, voy. CORÉ.

KORAI, voy. KORAY.

KORAN, CORAN ou ALCORAN. C'est
 le nom sous lequel les musulmans dési-
 gnent le livre de la loi de Mahomet*. Le

(*) On l'appelle encore *Al Ferkhan*, la distinc-

(*) *Catalogus cod. copticorum mss. qui in Museo*
regno vaticano adservantur, auctore Zoega Da-
cca, Rome, 1810, in-fol.

mot arabe signifie *lecture*, et avec l'article *al* (Al Koran) la *lecture, le livre par excellence*. Le Koran est divisé en 4 sections, comprenant 114 chapitres ou *souras*; les chapitres sont de longueur fort inégale; les uns ne contiennent que 4 ou 5 versets, tandis que d'autres en ont jusqu'à 2 ou 300. Ce qui frappe surtout à la première lecture, c'est le peu de liaison, de suite, qui existe, non-seulement entre les différents chapitres, mais même entre les différents versets d'une même *soura*, et l'on aurait de la peine à s'expliquer ces transitions brusques, souvent fort étranges, qu'on y rencontre, si l'on ne savait comment cet ouvrage a été composé.

Mahomet (*voy.*) commença à jouer le rôle de prophète l'an 609 de notre ère, et, jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant 23 ans, toutes les fois qu'il lui fallait repousser une raillerie, se défendre d'une accusation, relever la confiance de ses sectateurs, leur inspirer ce courage indomptable qui enfanta tant de prodiges, il composait quelques versets, qui souvent n'étaient même pas mis par écrit, mais simplement confiés à la mémoire de ses disciples. Ce fut son successeur, Abou-Bekr (*voy.*), qui, craignant que ces révélations ne vinssent à se perdre avec le temps, s'occupa de les recueillir, sans avoir égard d'ailleurs à l'ordre des matières; et cette rédaction ne fut pas même définitive. Quelques années plus tard, le khalife Osman en ordonna la révision et classa les chapitres comme nous les avons aujourd'hui. Il est donc plus que probable qu'en maint endroit le Koran, indépendamment de la confusion qui y règne, n'est plus tel qu'il sortit des mains de Mahomet. Reconnaître les altérations qu'il a subies, c'est aujourd'hui chose impossible; mais on peut au moins essayer de débrouiller le chaos en distribuant les chapitres d'après l'ordre chronologique des événements. Il est vrai que, comme le même chapitre présente presque toujours des versets composés évi-

tion, *Al Dhikr*, la commémoration, l'avertissement, ou par antonomase *Al Kitab*, *Al Moikaf*, le livre, le livre de Dieu, expressions qui répondent à notre mot Bible. Mais le koran diffère de la Bible surtout en ce qu'il n'est pas un recueil de livres de divers auteurs.

demment à des époques très ou trop peu précis pour qu'il de leur assigner une date fixe, vera jamais qu'à des résultats parfaits.

Le Koran commence proprement par les chapitres 73 et 74, où l'ange (parait au prophète et l'exhorter à sa sainte mission. Mal alors 40 ans, comme il nous lui-même dans le chapitre 1 puis 15 années, retiré dans du mont Héra, il se livrait à des pratiques pieuses et à des méditations bien propres à enflammer son imagination ardente. De retour à la Mecque, Mahomet s'empressa de faire connaître sa révélation à sa famille. Sa femme Khadija, son esclave Zeid, son fils Ibrahim, et son ami Abou-Bekr ne tardèrent pas à partager ses croyances; mais ses autres parents se montrèrent moins disposés à le suivre. Après trois ans de prédication, le nombre de ses disciples ne s'élevait qu'à 14. C'est sans doute à cet âge que se rapporte la prière qui est au commencement du chapitre 1^{er} du Koran. Il ne faut pas croire que le prophète ait composé le Koran pendant ces trois premières années de sa vie; mais il est probable qu'il se livrait à son génie pour composer son essor.

Lorsque à la fin Mahomet publiquement ses prétentions à la mission divine, il se vit accueillies avec des railleries et le mépris. En vain cherchait-il à convaincre ses adversaires; en vain cherchait-il à séduire les habitants de la Mecque, en vain cherchait-il à séduire les habitants de la Médine (comme dans le ch. 23 et 24), les terribles châtiments que Dieu infligeait à ceux qui n'avaient point voulu croire en son prophète; en vain cherchait-il les génies eux-mêmes à venir à son secours; tout autour de lui pour entendre les vérités qu'il leur annonçait (ch. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200), qu'il était quelquefois sur le point de se désespérer. Les versets 94 surtout peignent admirablement les angoisses. Aux railleries succèdent les menaces de ses adversaires; les versets 77, 108, 111, indiquent en li-

croissante, et cependant il ne s'opposait que la douceur à leurs s de plus en plus violentes. Mais ine triompha enfin de sa patience. ch. 22, il permet à ses disciples le repréailles envers leurs ennentôt pourtant d'éclatantes cons vinrent consoler le prophète; sa e, ridiculisée, repoussée dans sa tale, avait déjà trouvé, en effet, de eux sectateurs dans les environs; t en augmentant sa confiance, elles lui faire ressentir plus vivement les ns de ses adversaires. C'est dans le qu'il exhale contre eux sa colère plus d'amertume. Les provocations enfin suivies de la guerre : Maiaisit le glaive dans le 42^e ch., qui la vengeance une des vertus du l. Pour l'amener à cette extrémité, roire que les persécutions qu'il eut rir, et auxquelles il fait peut-être dans le ch. 85, aient été bien bes. On sait que les chefs des Kos (*voy.*), sa propre tribu, le content à mort; mais, prévenu à temps s mauvais desseins, il s'enfuit à (alors appelée Yathreb), où il it un grand nombre de disciples fut reçu avec enthousiasme. Les l, 5, 8, 58, 59, 60, 61, qui pres-toutes les mesures nécessaires pour re la guerre avec vigueur, offrent ur ensemble une différence frapp-vec le 10^e, par exemple, où il rende encore la patience, la dou-a tolérance : il y proclame une d'extermination contre ses enne-ns on doit reconnaître à sa louange ut loin de se diriger lui-même les principes qu'il avait posés. Il même nominativement de la des- n les Juifs, qui cependant avaient ntes les occasions de lui nuire et ner sa doctrine en ridicule. u'à l'hégire (*voy.*), c'est-à-dire sa fuite à Médine, Mahomet n'alu exercer sur ses disciples que té du maître sur ses élèves. Il a de ton alors, et si l'on peut nsemblance rapporter à une épo-érieure les ch. 2, 3, 4, 5, 6, 14, , 18, etc., où il expose les pré-les sa loi, on ne saurait douter qu'il

n'eût composé après l'hégire les impor-tants ch. 24, 33, 49 et 66. Le 33^e nous dévoile le côté faible de ce grand caractère. Il aimait la femme de son fils adoptif; mais la loi condamnait un pareil amour comme un inceste : il abolit la loi. Il ne la respecta pas davantage pour ce qui concerne le nombre des femmes, et afin de mettre son harem à l'abri d'audacieuses entreprises, il déclara que les femmes du prophète étaient les mères des croyants. Plus d'une fois, il fit ainsi intervenir la foi dans ses affaires domestiques.

Cependant les hostilités avaient éclaté avec les habitants de la Mecque, et la guerre se poursuivait vigoureusement. Les succès furent d'abord partagés. Vainqueur à Bedr, victoire qui coûta la vie aux plus influents d'entre les Koréichites, et dont il parle dans le chap. 3, ainsi que dans le 8^e. Il fut vaincu à Ohod, revers auquel il fait allusion dans le même chap. 3. Mais s'il ne triompha pas toujours par la force des armes seulement, il se montra du moins constamment supérieur à ses ennemis en générosité et en grandeur d'âme, et on le vit intercéder en faveur des habitants de la Mecque auprès du chef d'une tribu redoutable qui interceptait tous leurs convois et les menaçait ainsi d'une famine prochaine. C'est vraisemblablement à cet événement que se rapporte le chap. 106.

Pendant les neuf années que Mahomet passa à Médine, le nombre de ses disciples s'accrut considérablement, et avec lui sa puissance. Il devint à la fin un véritable souverain. Les versets des ch. 2, 4, 5, 6, etc., qui posent les bases du droit civil et du droit criminel des Musulmans, ont sans doute été composés à cette époque. Au milieu des guerres continuelles qu'ils avaient à soutenir, ses sectateurs n'avaient pu aller visiter le temple de la Mecque (*voy.*), la Kaaba, qui jouissait parmi les Arabes d'une réputation toute particulière de sainteté. Ils en faisaient remonter la construction à Abraham et le croyaient placé sous la protection spéciale de Dieu qui, l'année même de la naissance de Mahomet, en avait défendu l'approche par un prodige (ch. 105). Le prophète, pour faire cesser leurs regrets, leur annonça (ch. 48) qu'il avait été averti en songe

qu'ils le visiteraient sous peu de temps. Il s'y rendit en effet avec les principaux de ses disciples, en ayant soin toutefois de choisir pour cette entreprise téméraire le plus saint des quatre mois pendant lesquels les Arabes observaient une espèce de trêve de Dieu. On n'osa donc pas l'attaquer, quelque favorable que fût l'occasion, et bientôt renforcé par la conversion de plusieurs tribus et provoqué de nouveau par les Koréichites, il composa le ch. 9, où il défend aux idolâtres d'approcher de la Kaaba, défense qu'il appuya bientôt par une armée de 10,000 hommes. La Mecque fut prise, les idoles abattues, et le vainqueur abolit l'ancien culte en prononçant ces paroles : « La vérité est venue et le mensonge s'est évanoui (ch. 17). » Mahomet vécut encore deux ans, et quelques versets, nommément des ch. 5, 8, 9, 48, déjà cités, ont été évidemment composés dans l'intervalle entre la conquête de la Mecque et sa mort.

Mahomet ne se donne jamais comme le fondateur d'une religion nouvelle. Il soutient, au contraire (ch. 2, 3, 16, 26, etc.), que sa religion n'est que celle d'Abraham qui lui est révélée par l'ange Gabriel (ch. 53). Le Koran n'est destiné qu'à corroborer et à rectifier les Écritures qu'il accusait les juifs et les chrétiens d'avoir falsifiées, surtout en ce qui concernait sa mission (ch. 2, 3, 6, 10, 11, 12, 46, 87). Ce livre lui fut apporté, selon une tradition, par l'ange Gabriel, écrit sur la peau du bélier qu'Abraham sacrifia à la place de son fils Isaac, et orné d'or, de soie et de pierres précieuses. D'après une autre version, adoptée à peu près généralement parmi les chrétiens, il le composa avec le secours d'un juif persan nommé Rabbi Warada Ebn-Nawsal, et d'un moine chrétien, abbé du couvent nestorien d'Addol Kaïsi à Bosra, en Syrie. Cette opinion est fort ancienne, puisque nous voyons Mahomet la combattre déjà et la repousser avec indignation (ch. 10, 11, 16, 25). On doit avouer aussi que si elle explique les analogies frappantes qui existent entre certains passages de la Bible et du Koran, elle ne nous apprend nullement d'où proviennent les différences bien plus grandes encore qu'on remarque dans ces deux livres lorsqu'ils se ren-

contrent dans l'exposition d'un même fait. Mahomet aurait-il suivi des traditions perdues aujourd'hui, ou bien a-t-il puisé dans quelque livre apocryphe qui n'est pas venu jusqu'à nous ?

Le Koran enseigne de la manière la plus formelle l'existence d'un seul Dieu (ch. 2, 3, 4, 5, 6, 17, 28, 34, 37, 38, 40, 42, 59, etc.), éternel, qui n'a point enfanté et n'a point été enfant, sans égal (ch. 112), créateur de toutes choses (ch. 16, 67, etc.), bon et miséricordieux (ch. 31, 55, 93, etc.), présent partout (ch. 58), tout-puissant (ch. 3, 5, 6, 10, 40), protégeant ceux qui le craignent (ch. 21), aimant ceux qui ne sont point ingrats envers lui (ch. 39, 64), pardonnant à ceux qui l'offensent lorsqu'ils se repentent (ch. 3, 25, 110; juge souverain au jour de la résurrection (ch. 2, 14, 16, 17, 18, 22, etc.), il rendra à chacun selon ses œuvres (ch. 2, 3, 4, 10, 28, etc.), savoir : aux bons et à ceux qui combattent et meurent pour sa cause (ch. 22), la félicité éternelle dans un lieu de délices (جَنَّة). Horais dont la peinture séduisante et voluptueuse peut se comparer à tout ce que l'imagination des poètes a jamais créé de plus beau (ch. 4, 7, 13, 15, 18, 32, 35, et surtout 37, 38, 45, 52, 55, 56, 76, 88 ; aux méchants, d'éternels supplices dans un enfer épouvantable (mêmes chap. Les idolâtres sont destinés à ces tourmens, à moins qu'ils ne se convertissent (ch. 4; tandis que les hommes des Écritures, c'est-à-dire les juifs et les chrétiens, trouveront auprès de Dieu la récompense de leurs œuvres s'ils font le bien et s'ils ne vendent point leur doctrine pour un vil intérêt (ch. 2, 3, 5). Au dogme de l'existence de Dieu, se rattachent ceux de la providence (ch. 15, 16, 23, 29, 32, et de la prédestination (ch. 3, 58. Le Koran enseigne aussi l'existence des anges (ch. 2, 97); mais il défend de les adorer, non plus que les prophètes (ch. 3). Tout homme a ses anges protecteurs qui veillent sur ses actions (ch. 23. Les démons sont les ennemis naturels du genre humain (ch. 35, 36, 38). Le Nasulman doit croire également à l'existence de bons et de mauvais génies, différents des anges et des démons (ch. 25, 66).

et surtout à la mission divine de Mahomet, sans le regarder cependant comme un être supérieur aux autres hommes par sa nature (ch. 17, 18, 29).

Tout chef de secte doit nécessairement commencer par exposer sa doctrine. Il peut sans doute revenir dans la suite sur ses premiers enseignements, les répéter afin de mieux les graver dans la mémoire, les compléter même; mais il faut toujours qu'il en pose d'abord les fondements. Or, en considérant la simplicité des préceptes religieux du Koran, rien ne s'oppose à ce qu'on admette que la plupart des chapitres dogmatiques dont nous venons d'indiquer le contenu, aient été composés, au moins en partie, dans les premières années de l'apostolat de Mahomet. On peut en dire autant de ceux où il prescrit le jeûne (ch. 2), la prière (ch. 2, 4, 17, 20, 23, 25, 29, 62, 107), certaines ablutions et purifications indispensables sous le ciel de l'Arabie (ch. 2, 5), l'abstinence de certains aliments (ch. 2, 5, 6, 16, 94), et même des versets du chap. 6, où il établit la dîme; tandis que les versets des chap. 2, 3, 5 et 22, qui font un devoir du pèlerinage de la Mecque, supposent que sa religion s'était déjà répandue au loin.

La morale du Koran n'a pas été moins injustement attaquée que sa dogmatique. Elle condamne la débauche et les excès de toute espèce (ch. 7, 28), le jeu et l'usage des boissons enivrantes si funestes sous un climat brûlant (ch. 2, 5), la prodigalité (ch. 4, 17), l'usure (ch. 2), l'avarice et l'orgueil (ch. 4, 17, 58), la médisance et la calomnie (ch. 104), la convoitise (ch. 4, 33), l'hypocrisie (ch. 4, 63), la soif des biens de ce monde (ch. 100, 102); elle prescrit, au contraire, l'aumône (ch. 2, 3, 30, 54, 57, 90), la piété filiale (ch. 4, 17, 29, 46), la reconnaissance envers Dieu (ch. 5), la fidélité à ses engagements (ch. 5, 16), la bonne foi (ch. 6, 17, 23, 83), la justice (ch. 5, 6), surtout envers les orphelins (ch. 4, 6, 17), et sans acception des personnes (ch. 80), le rachat des captifs (ch. 13, 90), la chasteté et la déceinte jusque dans les paroles (ch. 24, 25), la patience, la véracité, la soumission (ch. 3), la bienfaisance (ch. 28), le pardon des injures

(ch. 3, 16, 24, 43). Elle commande aussi de rendre le bien pour le mal (ch. 23), et de suivre le sentier de la vertu, non pas dans l'intention de s'attirer les applaudissements des hommes, mais afin d'être agréable à Dieu (ch. 92).

Le Koran n'est pas seulement un code religieux : il renferme encore la loi civile des Musulmans, comme le Pentateuque contient celle des Juifs. Il fixe donc le nombre des femmes en restreignant la polygamie (ch. 4); prescrit les formalités à remplir dans les mariages (ch. 2, 4); détermine les devoirs mutuels des époux (ch. 4), la durée même de l'allaitement des enfants (ch. 2), celle du veuvage (ch. 2); il règle la dot et le douaire (ch. 2, 4), ainsi que la marche à suivre dans les séparations et les divorces (ch. 2, 4, 65). Les héritages, les testaments, la tutelle, les contrats n'ont point échappé à l'attention du prophète qui s'en occupe dans les mêmes chapitres. Enfin des peines sont prononcées contre le faux témoignage (ch. 5, 9), la prévarication des juges (ch. 5), la fraude (ch. 4), le vol (ch. 5), l'homicide (ch. 2, 4, 6, 25), l'infanticide (ch. 6, 17), l'inceste (ch. 4), l'impudicité et l'adultère (ch. 4, 17, 24, 25). Ici, Mahomet ne se montre plus seulement comme apôtre, mais comme législateur, ce qui doit faire supposer que ces lois n'ont été rendues qu'après l'hégire ou au moins lorsque sa doctrine avait déjà fait de grands progrès; peut-être même quelques-unes ne datent-elles que de la conquête de la Mecque.

Sous le rapport littéraire, le Koran est l'ouvrage le plus poétique de l'Orient. Il est, pour la majeure partie, en prose rimée, conformément au goût qui a de tout temps dominé en Orient. Le style en est simple, énergique, quelquefois sublime, mais parfois aussi emphatique, boursoufflé et obscur; on y trouve des morceaux qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux de nos livres saints : tel est celui (chap. 13) où il fait la plus magnifique peinture de la puissance de Dieu. Les Musulmans ont pour ce livre une vénération profonde; ils n'osent y toucher sans s'être soigneusement purifiés. Chaque jour, on en fait la lecture dans les mosquées et les cha-

nelles. En justice, on fait prêter serment sur lui; et dans les écoles, c'est la lecture habituelle de la jeunesse. Des milliers de commentateurs se sont appliqués à l'interpréter, mais presque tous l'ont déshonoré par leurs rêveries et leurs contes absurdes.

La première édition du Koran, celle d'Alexandre Paganini de Brixen, paraît avoir été publiée à Venise, vers 1509 selon les uns, et vers 1518 ou même 1530 selon les autres. Il n'en existe plus d'exemplaire dans aucune bibliothèque, en sorte que l'édition la plus ancienne aujourd'hui est celle d'Abraham Hinkelmann, Hambourg, 1694, in-4°. Catherine II en a fait publier une à Saint-Petersbourg, en 1787, petit in-fol.; nouv. édit., 1790 et 1793, réimprimée à Kasan, 1809, in-fol. Une autre édition avait déjà été publiée dans cette dernière ville, en 1803, gr. in-4°. L'édition la plus récente est celle de Flügel, Leipzig, 1835.

Le Koran a été traduit plusieurs fois en latin, en italien, en français, en anglais, en allemand, en hollandais, etc. Parmi les traductions latines, on doit citer celle qui fut publiée à Bâle, en 1543, in-fol., d'après celle de Robertus Retinensis ou Ketenensis (nouv. édit. de Bibliander, Zurich, 1550, in-fol.); celle de Maracci, Padoue, 1698, in-fol., à laquelle l'auteur a joint des notes, une réfutation et une vie de Mahomet, et qui fut reproduite plus tard par Reinccius, Leipzig, 1721. La trad. ital. imprimée à Venise, 1547, in-4°, n'a pas été faite sur l'original, mais sur la version latine. La traduction française de Du Ryer, Paris, 1649; réimpr. à Leyde, 1672, in-12, et à La Haye, 1683 ou 84, in-12, avec l'introduction de Sale (*voy.* plus bas), 2 vol., Amst., 1770 ou 1775, in-12, manque d'élégance et de fidélité, et ne conserve pas la distinction des versets, non plus que celle de Savary, Paris, 1782, 2 vol. (nouv. édit., Amst., 1786, 2 v.; Paris, 1841, 3 vol.), qu'on regarde comme plus élégante, mais tout aussi peu fidèle. Il vient d'en paraître une nouvelle traduction par M. Kasimirski, Paris, 1840, avec une préface de M. Pauthier, notre collaborateur. La trad. angl. de G. Sale, Lond., 1734, in-4° (réimpr. en 1764,

1801 et 1812), est estimée; l'auteur l'a enrichie de notes tirées des commentateurs arabes et d'un excellent discours préliminaire. Parmi les traductions allemandes, on cite celle de Schweigger, Nuremberg., 1616 (2^e édit., 1623); celle de Megerlin, Franc.-sur-M., 1772, faite sur la version italienne; celle d'Angst, Weissenfels et Leipzig., 1798; et celle de Wahl, Halle, 1828, qui, quoique la dernière, n'est pas moins imparfaite que les autres. Willmet a publié à Calcutta, en 1811, un vocabulaire du Koran, in-4°. M. de Hammer a inséré dans les *Mémoires de l'Orient* un essai de traduction en lignes rimées comme l'original. — Voir, sur toute cette matière, Pastoret, *Zoroastre, Confucius et Mahomet*, Paris, 1787; *Doctrine et devoirs de la religion musulmane, tirés du Koran*, trad. de l'arabe, par Garcin de Tassy, Paris, 1826, in-18; et l'ouvrage de notre collaborateur M. Reinaud, de l'Institut, *Description des monuments arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. E. H.-C.

KORAY (ADAMANTIUS) ou DIARIST CORAY *, ainsi qu'il écrivait lui-même son nom en français, a été, depuis les Lascaris et les Bessarion, l'homme qui a le plus illustré la Grèce par son caractère, par ses écrits, et qui a exercé le plus d'influence sur ses destinées. Il naquit à Smyrne le 27 avril 1748. Son père, natif de Chios, était commerçant; sa mère possédait du grec ancien quelques éléments qu'elle lui enseigna, et elle excitait son émulation en lui montrant la bibliothèque de son aïeul Rhysius, ancien professeur, qui avait légué ses livres à celui de ses petits-fils qui aurait le plus de succès à l'école grecque. Le jeune Koray mérita de faire cet héritage, et peut-être doit-il toute sa gloire à ce legs qui décida sa vocation littéraire et politique. Les livres latins, italiens, français, dont il était devenu possesseur, en l'animant du plus ardent désir de les comprendre, lui inspirèrent, en effet, un immense amour pour l'étude, en même temps que son Hérodote, son Démosthène, qui lui révélèrent les glorieuses annales de sa patrie, augmentèrent encore la

(*) En grec Κορυαίς.

avait déjà contre les Turcs. A l'époque, il eut le bonheur de se lier en étroite et vive amitié avec Borchgrevink, chapelain du consulat de Hollande, qui enseigna le latin, l'initia aux lettres, et qui surtout déposa en lui le goût de la sagesse et de la vertu qui en firent un homme et un grand citoyen. Koray préférait l'étude au plaisir, et néanmoins son père dans le but de son commerce avec tant de zèle, que celui-ci n'hésita pas à confier les intérêts et la direction de son comptoir qu'il établissait en Hollande. Koray resta six ans à Amsterdam, occupé d'affaires commerciales, la seule distraction était de se promener par semaine chez un ami, le pasteur Baart, qui lui enseignait les mathématiques et la philosophie. Plus tard, on aime à lire dans la correspondance de Koray et de ces pieux ministres de Dieu, touré de tous les témoignages de respect et filiale reconnaissance (*recueil de lettres de Koray*, t. 1, pag. 282). De retour à Amsterdam, peu de jours après l'incendie de son magasin, avec une partie de son argent et les magasins de son père, il se mit à profit ce malheur en faisant l'idée qu'il avait déjà conçue au commerce. L'exécution fut retardée par un mariage très honorable qu'on lui proposa; mais au bout de quelque temps, l'amour de l'étude prévalut, et il quitta Smyrne pour ne plus revenir que par la profession de médecin, qui fut alors respectée en Orient. Il arriva en 1782, et pendant quelque temps travailla avec une inconcevable ardeur. Un an après son départ de son pays, ses parents étant morts presque tous, il se mit à traduire en français des ouvrages anglais et allemands, et ainsi les moyens de payer ses examens. Sa thèse pour le doctorat fut le plus brillant succès. Il fut nommé professeur, et muni des recommandations nécessaires, il se rendit à Paris le 28 mai 1788.

La révolution éclata bientôt après; Koray n'y prit d'autre part que celle d'observateur, comme on le voit par le journal épistolaire qu'il rédigea de tous les événements, et où se manifestent un vif enthousiasme pour la liberté sans licence et de nobles instincts d'humanité*. Cette grande rénovation sociale lui inspira l'idée de régénérer aussi la Grèce et de la rappeler à la liberté. C'est à cet apostolat patriotique qu'il se dévoua; ce fut la tâche de toute sa vie. Pour l'accomplir, il reconnut qu'il fallait éclairer les Grecs sur leur position politique, et leur faire sentir et comprendre l'antiquité restée nationale pour eux, épurer leur langage en le rapprochant de celui de leurs aïeux, et prouver en même temps à l'Europe que la Grèce était désormais digne de fixer son attention et d'obtenir ses sympathies et son assistance. Aussi, dans toutes ses publications, nous retrouverons Koray à la fois écrivain politique, législateur de la langue, avocat des droits de la Grèce, triple tendance qui se révèle aussi dans toute sa conduite. Pour acquiescer l'autorité nécessaire à l'exécution de ses plans, il mit tous ses soins à se concilier l'estime et l'affection des hommes les plus savants de France, d'Angleterre et d'Allemagne, les habituant à honorer la Grèce dans sa personne, par l'élevation de ses sentiments, par une conduite pleine de modestie et de dignité, tandis que son édition des *Caractères de Théophraste*, en 1799, son traité d'Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*, en 1800, honoré dix ans plus tard d'un des prix décennaux de l'Institut, tandis que sa traduction en grec moderne de l'ouvrage de Beccaria *Dei delitti e delle pene*, en 1802, et l'édition des *Amours éthiopiennes* d'Héliodore, en 1804, lui assuraient l'ascendant et l'influence du premier helléniste de l'Europe.

C'est par ces publications qu'il préluda à sa grande *Bibliothèque hellénique* entreprise avec les patriotiques souscriptions des frères Zosima et d'autres négociants grecs. En 1805, il en

(*) Ces lettres ou journal ont été imprimées à Athènes sous la fautive indication de *Ἡστορίαι*, en 1838, et complétées, avec le recueil susmentionné, l'*Autobiographie* de Koray qui se trouve en tête de ses *Prolegomenes*, Paris, 1833.

publia, comme prospectus et spécimen, les *Histoires diverses* d'Élien avec les fragments des *Constitutions* d'Héraclide de Pont (*voy.*); en 1807, les deux premiers volumes contenant les œuvres complètes d'Isocrate; de 1809 à 1814, les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, 6 vol.; de 1815 à 1819, la *Géographie* de Strabon, 4 vol.; en 1821, la *Politique*, et, en 1822, la *Morale* d'Aristote; les *Mémoires* de Socrate, avec le *Gorgias* de Platon, en 1825; et, en 1826, le Discours de Lycurgue contre Léocrate. Outre ces 17 volumes de la Bibliothèque hellénique, il publia neuf autres volumes d'une moindre importance, auxquels il donna l'humble titre de *Hors-d'œuvres* ou *Πάρεργα*. Ce sont les *Stratagèmes* de Polyen, les *Fables* d'Ésope, le traité de Xénocrate sur la nourriture que fournissent les productions aquatiques, les *Réflexions morales* de Marc-Aurèle, les *Discours* sur Épictète par Arrien. Pour avoir l'ensemble des travaux de Koray, il faut joindre à ces 26 volumes les quatre premières rhapsodies de l'Iliade, les *Facéties* d'Hiéroclès, et la traduction de la *Géographie* de Strabon, 5 vol. in-4°, qu'il fit en collaboration de La Porte du Theil, de Gosselet et de M. Letronne. Cette traduction, entreprise par les ordres de Napoléon, fut d'abord rémunérée par un traitement annuel de 3,000 fr. L'empereur y ajouta ensuite 2,000 fr. de rente viagère; mais Koray, avec le même désintéressement qui lui fit plus tard refuser les fonctions lucratives de censeur des livres grecs, résigna les honoraires annuels et ne conserva que la pension. Vers 1828, voulant, avant de mourir, recueillir, au profit de la Grèce, tout ce qui se trouvait encore de bon et d'utile dans ses papiers, Koray commença la publication de ses *Άτακτα*, ou *Mélanges*, 5 vol., renfermant de curieuses dissertations et surtout les éléments d'un excellent dictionnaire grec moderne*. Son dernier ouvrage, *le Compagnon du prêtre*, 1831, fut comme le couronnement de sa pieuse vie. C'est ainsi qu'elle s'est écoulée dans les travaux de son ca-

(*) Cependant la critique doit faire ici ses réserves : dans toutes ses éditions, Koray n'a pas assez respecté l'autorité des manuscrits et s'est trop fié à la puissance de sa critique divinatoire.

binet d'études, au milieu de ses livres, au milieu de cette jeunesse, l'élite et l'espoir de la Grèce, qui venait s'inspirer de ses pensées et de son patriotisme. Cette vie, dont chaque jour a été signalé par d'importants services rendus à la Grèce et à ses enfants, et qui se résumait en idées d'avenir et de liberté; cette vie modeste et glorieuse du patriarche de la Grèce moderne, du restaurateur de la nationalité grecque, s'est éteinte à Paris, le 6 avril 1833. F. D.

KORDOFAN, pays de l'Afrique au S.-O. de la Nubie, à l'est du Darfour, et qui, au sud, s'étend jusqu'au 12° de lat. N. Il est habité par les Noubas ou Nègres, dont le chef réside à *Obcid*. Ce peuple est agricole et pasteur; il a des troupeaux de bétail, de chameaux, de moutons et de chèvres. Il exporte une partie de ses bestiaux et tanne habilement ses peaux. Il cultive plusieurs espèces de blés; mais la sécheresse nuit souvent aux récoltes, et produit des disettes qui forcent les habitants de vendre leurs enfants dans les pays voisins. Les Noubas sont bien constitués; ils ont les cheveux laineux, le nez court et les lèvres épaisses. Les peuplades des montagnes mènent une vie indépendante, et occupent chacune le sommet d'une montagne particulière. Outre les Noubas, on trouve dans le Kordofan beaucoup d'habitants originaires de Dongola, qui s'y sont établis pour faire le commerce; les hommes parlent en général le berbère et l'arabe. Enfin plusieurs tribus arabes qui sont venues du Hedjaz, et qui se livrent à la vie pastorale, séjournent dans le Kordofan. Ils se font aider dans leurs travaux par des esclaves, et se nourrissent de la chair des éléphants, auxquels ils font une guerre acharnée dans la saison des pluies; ils vendent l'ivoire aux Dongolais. Dans leurs guerres, ces Arabes se couvrent d'armures de fer comme les anciens chevaliers.

Le sud du Kordofan est hérissé de montagnes qui paraissent receler d'anciens volcans. On tire de ce pays une terre ou poudre qui s'emploie en Afrique contre les maladies syphilitiques, et dans laquelle l'analyse qui en a été faite à Paris a fait reconnaître des sels de soude.

Le Kordofan obéissait autrefois au Sar-

ar (*voy.*); il fut soumis par les rois de Soudan (*voy.*), vers le milieu du XVIII^e siècle; et, en 1820, le pacha d'Égypte enleva le pays, enleva beaucoup d'habitants et les réduisit en servitude, détruisit Obéid, principale ville du pays, et força les tribus arabes à lui payer un impôt en nature d'autruche. Auprès d'Obéid ruinée, on trouve le bourg Wadi-Naghèl, qui est une mosquée, et dont les habitants se livrent au commerce des céréales, de l'ivoire, du bétail, etc. On y fait de la vanille fine en palmier; de petites barres d'acier, appelées *hachasch*, y servent de pièces de monnaies. Le Kordofan a été découvert de nos jours et décrit par le voyageur allemand Rùppel. D-G.

KORÉICHITES ou **CORAÏCHITES** est un nom que portent les Arabes qui appartiennent à la plus noble de leurs tribus. Elle descendait de Fehr, issu, à la sixième génération, d'Adnan dont la généalogie remontait, dit-on, de mâle en mâle jusqu'à Ismaël, fils d'Abraham, en sorte que les auteurs arabes ne soient pas en désaccord sur le nombre des plus anciennes générations.

FEHR, à cause de son audace et de sa bravoure, fut surnommé *Koréich* : c'est un nom que les Arabes donnent au plus terrible des monstres marins; et c'est de lui que les descendants de Fehr ont été appelés *Koréichites*. De **GALEB**, son fils aîné, était issu, en droite ligne et à la sixième génération, le prophète des Musulmans. **KOSA**, sixième descendant de Koréich, réussit, par la force des armes et par la ruse, à se remettre en possession de la Mecque et de la surintendance du vieux temple de la Kaabah, dont ses ancêtres avaient été dépossédés par les Sazaites venus de l'Yémen. Il prit le titre de prince ou de roi, quoiqu'il ne fut que le chef d'un gouvernement oligarchique, reçut le serment de fidélité de ses nouveaux sujets, divisa la Mecque en quatre quartiers, y donna des maisons à tous les gens de bien, et en transmit à sa postérité.

HACHEM, son petit-fils, se rendit cher à ses sujets par sa bienfaisance, et se fit respecter de ses voisins par sa sagesse et sa loyauté. Ses descendants, nommés *Ha-*

chémites, ont formé la branche la plus illustre de la tribu de Koréich, et cette branche se subdivisa en deux autres principales, les *Alides* et les *Abbassides*. **ABD'EL-MOTALLÉB**, fils de Hachem, qui gouverna longtemps la Mecque et mourut centenaire, se distingua aussi par son affabilité et sa générosité. Il eut plusieurs fils dont les plus remarquables sont : **Abd'Allah**, **Abou-Taleb**, **Hamza**, **Zobéir** et **Abbas**. **ABD'ALLAH** mourut jeune, avant son père, laissant un fils orphelin, le célèbre **MAHOMET** (*voy.*), dont l'enfance fut soignée par son aïeul, et qui trouva ensuite un tuteur, un protecteur, dans son oncle **ABOU-TALEB**. Celui-ci fut chef des Koréichites et de la Mecque après son père, et eut pour fils Ali, gendre de Mahomet. **HAMZA** fut tué dans le second combat que Mahomet eut à soutenir contre les Koréichites. **ZOBÉIR** périt dans une bataille en disputant le khalifat à son neveu Ali. **ABBAS** fut la souche de la race des *Abbassides* (*voy.* ce nom).

ALI (*voy.*), fils d'Abou-Taleb, fut le 4^e khalife, le chef des douze imams (*voy.*) et la tige de plusieurs dynasties qui, sous le nom d'*Alides*, de *Fatmides* (*voy.*), de *seïds*, de *chérifs* (*voy.*), pour faire valoir leurs droits au khalifat, troublèrent l'empire musulman, et dont quelques uns règnent encore sur diverses parties de ses démembrements. Enfin le khalife **ABD'ALLAH**, fils de Zobéir, fut le rival malheureux des Ommeyyades et eut le même sort que son père.

Les diverses branches collatérales de la tribu des Koréichites, antérieures à Hachem, ont produit plusieurs personnages célèbres : **OMAR**, second khalife; **ABOU-BEKK** qui fut le premier (*voy.* ces noms); **AMROU**, le conquérant de l'Égypte; le vaillant **KHALED**, qui subjuga la Syrie et fut surnommé *l'Épée de Dieu*; **KHADIDJAH**, la première des femmes de Mahomet; **OTHMAN**, 3^e khalife; **OMMEYAH**, tige des khalifes Ommeyyades (*voy.*), et son petit-fils **ABOU-SOFIAN**. Ce dernier, devenu chef des Koréichites et du gouvernement de la Mecque, après la mort d'Abou-Taleb, et depuis longtemps le plus implacable, le plus puissant des ennemis et des persécuteurs de Mahomet, le força de fuir à Médine. Vaincu par lui

au combat de Bedr, l'an 623, il prit sa revanche à Ohod, où sa femme Henda et ses compagnes exercèrent des cruautés inouïes sur les cadavres des Musulmans. Ce fut un grand chagrin pour Abou-Sofian lorsqu'il apprit que sa fille, OMM-HABIBA, avait épousé Mahomet en 628; mais ce mariage fut un motif de rapprochement entre le farouche beau-père et son gendre. L'année suivante, après la conquête de la Mecque par Mahomet, le premier se décida, quoique un peu malgré lui, à embrasser l'islamisme et il travailla depuis à la destruction des idoles. Son exemple entraîna tout le reste des Koréichites. Il survécut à Mahomet, aux deux premiers khalifes, et mourut en 652, trois ans seulement avant que son fils MOAVIA eût élevé contre Ali des prétentions au khalifat, et huit avant qu'il s'en fût emparé et qu'il eût fondé la dynastie des Ommeyyades. Ainsi tous les khalifes des différentes familles ont appartenu à la tribu des Koréichites. H. A-D-T.

KORIAKS ou **KORIEKS**, peuple de la Sibérie qui habite à l'est des Ioukaghires, vers l'embouchure de la rivière de Kovyma et le long de la mer Glaciale jusqu'à l'océan Boréal, en occupant encore le Nord de la presque île de Kamtchatka. Ceux qui sont voisins de la mer vivent principalement de la pêche, mais ils sont aussi chasseurs. Ceux qui habitent l'intérieur de la Sibérie mènent une vie nomade, et entretiennent des troupeaux de rennes; d'où leur vient probablement leur nom, car *Kora*, dans les langues de la Sibérie, signifie renne*. Les Tchouktches appartiennent pour la plupart à la race Koriaque, particulièrement ceux du sud-ouest, qui vivent de chasse, de pêche et de rennes, comme les Koriaks eux-mêmes, et ont à peu près le même langage. Les Koriaks sont un des peuples les plus barbares de la Sibérie; ils n'ont guère de religion, et la Russie ne tire pas un grand tribut d'une population dont une partie n'a d'autre nourriture que la chair et l'huile des baleines et des phoques, et s'enivre d'eau-de-vie tirée de champignons; tandis que l'autre partie, un peu plus aisée, parcourt de vastes contrées avec ses troupeaux de rennes, et n'est pas très sai-

(*) Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 317.

sisable. Ce peuple laid et de taille moyenne ne connaît pas plus la propriété que les autres peuples de la Sibérie. D-c.

KORTUM (CHARLES-ARNOULD) naquit à Mühlheim sur la Roër, dans le duché de Berg, le 5 juillet 1745. Il étudia la médecine à Duisbourg, où il fut reçu docteur, en 1767, et retourna dans sa ville natale qu'il quitta quatre ans après pour aller s'établir à Bochum, dans le comté de la Marche, où il mourut le 15 août 1824. Parmi ses nombreux ouvrages de médecine, devenus populaires pour la plupart, nous ne citerons que son *Essai sur l'origine de la médecine, depuis son origine jusqu'au commencement du XIX^e siècle* (Unna, 1809; 2^e édit., 1819). Il a écrit aussi différents traités d'économie domestique, d'archéologie; mais aucun de ces ouvrages ne jouit d'une réputation aussi grande et aussi méritée que son poème satirique, en vers burlesques, intitulé *La Jubade, ou Vie, pensées et actes de Jérôme Job le candide*, et publié avec des gravures sur bois à Münster, 1784. 5^e édit., Hamn, 1839). On peut citer encore ses écrits humoristiques, tels que la *Lanterne magique* (Wesel, 1784-86), et les *Notes d'Adam* (*ib.*, 1788) où Kortum froisse les travers de son époque.

Ce sont des travaux d'un autre ordre, qui ont valu à un membre de la même famille, JEAN-FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE Kortum, une place distinguée parmi les écrivains contemporains. Né à Eichborn, dans le duché de Mecklembourg-Strelitz, le 24 février 1788, il suivit d'abord la carrière théologique, mais il ne tarda pas à y renoncer pour se livrer tout entier à l'étude de l'histoire. Animé d'une haine presque aveugle contre Napoléon, et d'une admiration sans bornes pour l'Espagne, il résolut, en 1811, d'aller offrir son bras aux Cortès; mais arrêté en route comme espion, il ne parvint qu'avec peine à s'échapper et à se réfugier à Yverdon. Admis comme professeur de langues anciennes dans l'institution d'Hofwyl (roy.), il quitta cette place, en 1814, pour faire la campagne de France. Nommé professeur de grec et de latin à l'école cantonale d'Arrau, en 1817, il donna sa démission dès l'année suivante, pour se plus s'occuper

ses études historiques. Ce fut à l'occasion qu'il publia son premier ouvrage, *ses amis et ses ennemis*, (1818), qu'il fit suivre bientôt de *Cléon le Démagogue*, inséré dans les *Mémoires philologiques de Dœderlein* (1819). En 1819, le prussien l'appela comme professeur d'histoire au gymnase de Neuwied; après, il accepta, en cette même année, une place à l'université de Bâle. Là, il alla occuper la même chaire d'où il passa, en 1840, à l'université de Heidelberg comme professeur d'histoire. Outre les ouvrages que nous venons de parler, M. Kortüm a écrit une *Histoire des Constitutions de la Grèce* (Heidelb., 1831); une *Notice de l'origine des confédérations libres dans le moyen-âge moderne* (Zurich, 1827-28.); et une *Histoire du Moyen-Âge*, (1836-37, 2 vol). E. H.-G. **KAZAK** (LA), danse nationale du Caucase, guerrier du même nom (voy. KAZAKH). Elle est généralement connue en France, en Lithuanie, en Russie, et sur la Volynie et en Ukraine; c'est de ces dernières provinces qu'elle est venue. Les Cosaques imaginèrent, dans ces camps, cette danse qui n'offre rien de remarquable et n'a presque point de caractère. Deux hommes, placés en face l'un de l'autre, s'avancent l'un contre l'autre, et se rapprochent, toujours en sautant, la ligne droite et en exécutant diverses poses, diverses gambades improvisées qui prouvent leur plus ou moins de souplesse ou d'adresse. Ce n'est donc autre chose qu'une espèce de gymnastique militaire pour des militaires : aussi, la kosaque fut-elle d'abord dansée que par les militaires. Elle se répandit cependant dans le peuple et fut même adoptée pendant longtemps par la haute société polonaise et russe, surtout dans la dernière. Il est vrai qu'on la perdit en France en l'introduisant dans les salons, les dames lui prêtèrent l'appui de leur beauté. Aujourd'hui, elle y est abandonnée aux enfants; mais en Volynie, et dans toutes les provinces de la Russie, les gens du peuple affectionnent cette danse; ils

pas d'autre, si ce n'est la *pliska*, qui n'est qu'une espèce de kosaque dansée en rond.

A. R-SKI.

KOSAQUES, **KOSAKS**, nom qu'on écrit plus généralement **COZAQUES**, et qu'il vaudrait mieux écrire **KASAKS**, ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes et qu'ils sont appelés par les Russes. M. Quatremère, se fondant sur des autorités orientales, préfère l'orthographe *Kazzak*. « Ce mot, dit-il *, n'est pas proprement un nom de peuple; c'est un mot qui appartient originellement à la langue des Turcs orientaux, et qui a passé dans l'idiome des Persans depuis les conquêtes de Tamerlan; car on le chercherait vainement chez les écrivains antérieurs à cette époque. Le mot *kazzak* désigne un partisan, un homme qui ne combat pas en bataille rangée; mais qui va faire contre l'ennemi des incursions rapides et imprévues. » Cette étymologie, donnée déjà par Müller et Engel **, est bien préférable à toutes celles qu'on a basées sur des conjectures plus ou moins probables. En effet, le nom de *kazak* ou *kusak* est très répandu en Orient, depuis Masoudi, qui en parle déjà au x^e siècle, mais sous la forme de *kichek*. Il est question d'Ouzbeks *Kasaks*, et les Chinois donnent aussi ce nom aux Kirghiz (voy.) qui, à ce qu'on assure, l'ont adopté eux-mêmes de préférence à ce dernier. On sait que les Russes les appellent *Kirghiz-Kaïssaks* et qu'ils placent parmi eux la *kasatchia orda* ou horde des *Kasaks*.

Quoi qu'il en soit de cette étymologie, sur laquelle nous sommes entré ailleurs dans d'assez grands détails, les Cosaques paraissent pour la première fois dans l'histoire de la Pologne au commencement du xv^e siècle, et à la même époque, Herberstein en place des tribus à l'orient de Kasan. Cependant dans l'Occident même, ce nom était plus anciennement connu. Dans le ix^e siècle, Constantin Porphyrogénète (*De administrat. imper.*, Ven., 1729, 2^e part., ch. 38) parle déjà d'un pays situé sur le versant méridional du

(*) Dans une note de la superbe édition de l'*Histoire des Mongols de la Perse* par Raschid-Eddin (t. I^{er}, p. 406).

(**) Voir notre ouvrage *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 434.

Caucase et appelé *Kasakhia*. Un siècle plus tard, les annales russes font mention d'une guerre soutenue par Mstislaf Vladimirovitch contre un peuple voisin qu'elles nomment *Kassoghis*. Les Ossètes appellent encore aujourd'hui les Tcherkesses *Kasakh*. On peut donc admettre, avec Karamzine, que des peuplades circassiennes entrèrent en Russie à la suite de Batu-Khan; qu'elles s'établirent vraisemblablement sur le Don; qu'elles y firent connaître le nom oriental de *kasakh* et qu'elles furent le noyau du peuple ainsi nommé. Elles ne tardèrent pas à s'amalgamer avec la population qui les environnait, ainsi qu'avec les transfuges tatars ou turcs, russes, moldaves, lithuaniens qui couraient en foule les rejoindre, soit pour échapper à la tyrannie de leurs seigneurs, soit pour prendre part à leurs expéditions militaires. Leur nombre s'accrut ainsi dans une proportion rapide, et elles s'étendirent successivement jusqu'au Dniéper. Ce fut une colonie d'aventuriers pareils qui s'établit dans une île de ce fleuve, au-dessous de ses cascades (*poroghi*), à laquelle elle donna le nom de *setch* ou *setcha* (en polonais *siecz*), abattis d'arbres, et dont elle prit elle-même celui de *Zaporoghes*, hommes d'au-delà des brisants (des mots slavons *za*, au-delà, et *porogh*, barrage, brisants). Eustache Daschkévitch, à qui le roi de Pologne, pour le récompenser de ses services, confia les starosties (*voj.*) de Tcherkassy et de Kanief, donna une espèce d'organisation républicaine à cette colonie, et fonda l'existence des Cosaques comme nation. Au reste, il paraît qu'alors aussi ce nom de Cosaques était pris dans une acception générale et servait à désigner, peut-être par extension, des soldats armés à la légère, pillards et indisciplinables, qui, dans leur ardeur pour le brigandage, n'étaient retenus par aucun frein*. Mais bientôt ce nom devint un titre d'honneur auquel étaient attachés certains privilèges, et il fut appliqué plus spécialement aux guerriers Zaporoghes, tandis que la population paisible

(*) C'étaient surtout les *Haidamaks*, habitants d'une longue vallée de l'Ukraine polonaise, qui se rendirent fameux par leurs brigandages et par toutes sortes d'atrocités.

et agricole des bords du Dniéper polait *Malo-Rossiani*, c'est-à-dire Russes. Cependant ce mot de *ghes* dut prendre une signification restreinte lorsque Sigismond I^{er} attribua à ces guerriers des terres et des cascates. On commença à substituer celui de Cosaques de l'ouest ou de la Petite-Russie.

Quelques années plus tard, Batori, craignant que les Cosaques n'avaient combattu avec succès les Polonais, ne devinssent aussi redoutables à ces derniers, voulut les soumettre à une certaine discipline. Il divisa tous les guerriers en dix régiments (par 1,000 hommes chacun, subdivisés en compagnies (*sołnes*) de 100 hommes commandés par un *kochevoi* (en polonais *koszowy*)* appelé aussi hetmân Polonais, en russe *atamân* (*voj. môt*), et placé sous les ordres directs de l'hetmân de la couronne. Le *kochevoi* avait un conseil composé de six membres : deux de l'artillerie (*obossnié*), deux de la cavalerie (*soudia*), de deux notaires et de quatre assesseurs (*assou*). Chaque régiment avait en outre son conseil particulier. Le *kochevoi* sédentaire s'organisa aussi peu à peu. Le *setch* formait comme la métropole, autour d'elle étaient les *kourènes* ou quartiers, qui avaient chacun un *kourennoi atamân*, et les villes s'étendaient les villes et les villages. Les Cosaques continuèrent d'ailleurs à jouir d'une liberté entière, tandis que leurs voisins gémissaient sous le joug pesant.

Cependant, l'intolérance religieuse des Polonais d'un côté, et la turbulence des Cosaques de l'autre, firent naître de graves mésintelligence. La révolte de 1593 fut étouffée, il est vrai, mais les Cosaques n'oublièrent pas leur liberté, et en 1654 (*voj. KHMIELNITZKI*), ils parèrent finalement de la Pologne.

(*) C'est littéralement un capitaine ou vaguemestre, de *kosch*, camp, nom que M. Reiff, dans son Dictionnaire étymologique, dérive du turc *gösch*, changement d'habitation. En polonais, *kosz* signifie un panier, ou un gabion, et ensuite un régiment de cavalerie.

(**) Mot que M. Reiff dérive du polonais *kosz*, département, district.

se soumettre au tsar de Russie. Aussi peu satisfaits du gouvernement moscovite qu'ils l'avaient été du polonais, ils prirent part, en 1708, à la révolte de Mappa (voy.). Vaincus et poursuivis par le général russe Iakovlef, ils franchirent la frontière et allèrent se mettre sous la protection du khan de Crimée, dont ils se s'accommodèrent pas mieux que de leurs maîtres précédents, qui, au moins, étaient comme eux chrétiens. Aussi, en 1733, implorèrent-ils leur pardon de l'impératrice Anne, qui le leur accorda. Mais toujours aussi turbulents, ils finirent par laisser la patience de leurs suzerains : en 1775, Catherine II ordonna de les disperser. Ils parvinrent, en assez grand nombre, à se sauver en Bessarabie, et passèrent de là dans la Moldavie, où les Russes les retrouvèrent en 1828 ; les autres, connus aujourd'hui sous le nom de *Tchernomorskii*, ou Cosaques de la mer Noire, furent transportés, en 1788, sur la côte de la mer d'Azof, où ils reçurent, de 1802 à 1804, une organisation à peu près semblable à celle de leurs voisins septentrionaux, les Cosaques du Don.

Ces derniers, probablement les plus anciens de tous, s'étaient déjà soumis à la Russie vers 1549, et ils avaient obtenu divers privilèges, entre autres celui de choisir librement leur chef ou ataman. Mais non moins indomptables que les Zaporoghes, ils avaient attiré sur eux, dès 1577, la vengeance d'Ivan IV. A l'approche des troupes russes, Iermak ou Iermolai Timoléief avait quitté les bords du Don à la tête de quelques-uns de ces aventuriers, et s'était jeté en Sibérie (voy.), dont il avait préparé la soumission. Vers le même temps, d'autres Cosaques, chargés de la garde du Volga, s'étaient établis sur ce fleuve. En 1584, d'autres encore étaient allés former des établissements sur le Jaïk ou fleuve Oural ; tandis que les Cosaques du Térék se fixaient à Tumen, sur cette rivière caucasienne. Ces derniers s'étaient divisés depuis en deux branches : en Cosaques de *Terki*, qui paraissent s'être établis plus tard dans le Caucase sous le nom de *Cosaques de la Ligne* ; et en Cosaques de *Grebensk*, qui subsistent encore au même

endroit. Quant aux Cosaques de *Boug*, ce sont des transfuges valaques et bulgares que Catherine II reçut, en 1769, dans son empire, et qui sont aujourd'hui mêlés avec les colonies militaires dans le gouvernement de Kherson.

Ivan IV ne fut pas le seul souverain de la Russie qui eut à réprimer la turbulence des Cosaques du Don. On connaît leur fameuse insurrection de 1670, sous Stenko Rasine ; celle de 1708, sous l'ataman Boulavine, fit courir les plus grands périls à l'empire, et pourtant elle fut encore moins formidable que celle de Pougatchef (voy.), en 1773.

On conçoit que tous les efforts du gouvernement russe ont dû tendre à prévenir de nouvelles révoltes, en diminuant les privilèges des Cosaques et en augmentant le pouvoir de ses employés. Cependant, tout ce qu'il a obtenu jusqu'ici, c'est de substituer une espèce d'aristocratie à un gouvernement démocratique pur. Le *voïskovoï ataman* (chef de l'armée), dont la nomination appartient à l'empereur, réunit dans ses mains tous les pouvoirs. C'est le grand-duc césarévitch, héritier du trône, qui est aujourd'hui revêtu de cette dignité ; en son absence, il est remplacé par le *nakaznii ataman*, ou ataman par délégation. La plus haute autorité administrative est la chancellerie dite *voïskovoiia* (de l'armée), qui dirige toutes les affaires militaires ou civiles, et dont les membres sont électifs, comme ceux des sept tribunaux, qui forment une première instance en justice et pour la police, et auprès desquels l'empereur est représenté par un procureur et par des *straïptschii* (préposés).

Les Cosaques, entre lesquels règne d'ailleurs une égalité absolue, sont divisés en *polks* ou régiments, commandés par un ataman, hetman ou *polkoonnik*, en *sotnes* ou compagnies, sous les ordres d'un *sotnik* (capitaine), et en sections de 50 et de 10 hommes. Chaque polk a un portedrapeau et un *iessaoul** ou major. Tous sont exempts de la capitation, libres de leurs personnes et capables d'acquiescer et de posséder en propre. En revanche, ils fournissent constamment à l'empire en-

(*) Ce nom se retrouve, sous la même forme, chez les Kalmouks. *Assoual* est moins juste.

viron 25,000 hommes de cavalerie, et, en cas de guerre, ils sont tous obligés, depuis 18 jusqu'à 50 ans, de monter à cheval, moyennant une faible solde mensuelle, avec laquelle ils doivent pourvoir à tous leurs besoins. Ces bandes irrégulières sont excellentes pour le service des avant-postes, pour les patrouilles, pour les surprises. Elles se précipitent sur l'ennemi en poussant de grands cris (voy. ГОУРА), l'assailent de tous côtés, et si elles éprouvent de la résistance, elles fuient, mais pour se rallier un peu plus loin et revenir à la charge. Les Cosaques portent un *kolpak*, bonnet fort haut, un pantalon large et une capote à la mode polonaise. Ils laissent croître leur barbe et coupent leurs cheveux en rond. Leurs armes consistent en une lance longue de 10 à 12 pieds, un sabre, une carabine, des pistolets, quelquefois même un arc et des flèches. Leurs chevaux sont petits et disgracieux, mais agiles et infatigables. Ils font usage de selles tout-à-fait particulières, et si hautes qu'ils peuvent placer dessous tout leur bagage.

Les Cosaques sont généralement de grands et beaux hommes. Ils se distinguent de tous les autres Russes par leur propreté. Leurs maisons, petites, mais assez élégantes, sont bâties ordinairement sur le bord d'une rivière; les villages, ou *stanitzes*, ne sont pas pavés, mais ils sont entourés d'un rempart de terre et renferment quelquefois jusqu'à 300 maisons et plusieurs églises. Presque tous les Cosaques professent la religion grecque. Leur principale occupation est la culture des terres et l'éducation des bestiaux. Quant à leur langue, c'est un dialecte du russe, où se sont introduits une foule de mots turcs et polonais. On évalue à 7 ou 800,000 le nombre des Cosaques en état de porter les armes, ce qui donnerait une population totale d'environ 3 millions d'individus. — Voir Beauplan, *Description de l'Ukraine*, Paris, 1640 et 1661, in-4°; Müller, *De l'origine des Cosaques*, dans le *Recueil de l'Histoire russe*, t. IV, p. 365-472; Engel, *Histoire de l'Ukraine et des Cosaques*, dans l'*Histoire universelle de Halle*, t. XLVIII, p. 1-396; Lesur, *Histoire des Cosaques*, Paris, 1814, 2 vol. in-8°. Ce sont les sources

où nous avons puisé nous-même une partie des détails renfermés dans notre ouvrage cité, p. 426-444. J. H. S.

KOSCIUSZKO (TRADIX), chef suprême de la nation polonaise pendant la guerre de l'indépendance de 1794, naquit, en 1756*, dans la terre de Sienowice (palatinat de Brzesc ou Brest), d'une famille lithuanienne, noble mais pauvre. Il fit ses premières études au Corps des cadets à Varsovie. Le prince Czartoryski, commandant de cette école, ayant distingué le mérite du jeune élève, l'envoya à ses frais à l'École militaire de Versailles, pour y compléter son éducation. A son retour de France, Kosciuszko obtint un brevet de capitaine d'artillerie. Mais sentant bien que ce n'était pas un milieu d'un peuple désarmé et qui avait déjà perdu ses habitudes guerrières qu'il pourrait exercer son bras à frapper un jour les ennemis de sa patrie, il résolut de faire ailleurs son apprentissage militaire. Un amour malheureux pour la fille de son hetman, depuis la maréchale prisonnière Lubomirska, précipita l'exécution de ses projets. L'Amérique du Nord luttait alors pour son indépendance : Kosciuszko traversa l'Atlantique et se fit bientôt remarquer sous les drapeaux américains, au siège de Ninety-Six (1780). Devenu aide-camp et ami de Washington, il combattit à ses côtés jusqu'à la fin de la guerre, et fut du petit nombre des étrangers décorés de l'ordre des Cincinnati (voy. l'article).

En 1786, Kosciuszko revint en Pologne. Trois ans après, quand la nation polonaise se décida enfin à voter une armée de 100,000 hommes pour maintenir son rang parmi les états européens, il fut rappelé au service de son pays. Nommé général-major, il fit, en 1792, sous les ordres du prince Joseph Poniatowski, neveu du roi, la campagne contre les armées russes qui avaient envahi la Pologne. Il se distingua d'abord à la bataille de Zielené. A Dubienka, où il commandait une division de 4,000 hommes, n'ayant eu que vingt-quatre heures pour faire ses retranchements, il se défendit

(*) D'après M. Falkenstein (*Theodor Kosciuszko*, Leipzig, 1827, in-8°), ce fut en octobre 1756 qu'il naquit. 3.

journée contre 18,000 Russes fin, violèrent un territoire ne le forcer à la retraite. Ce beau nes consolida la réputation qu'il quise en Amérique. Aussi quand -Auguste, trompé par Cathes accepta la paix et souffrit un se- nembrement et l'occupation mi- pays (1792), c'est Kosciuszko et l'espoir de la patrie. Le pre- de la tsarine fut de faire réduire olonaise à 18,000 hommes. Sans son élimination, Kosciuszko service et se réfugia en Saxe. olée législative française lui dé- te occasion le titre de citoyen

dant les Polonais préparaient en e insurrection générale. Pour ne ler les soupçons du général Igel- faident russe et chef des troupes tion en Pologne, Kosciuszko al- prendre un voyage en Italie, apprit que le général Madalinski oré, le 12 mars 1794, l'étendard pendance à Ostrolenka. S'étant : toute hâte à Cracovie, Kos- fut proclamé, le 24 mars, chef des forces nationales, avec des illimités. En attendant, les Rus- oursuivaient Madalinski s'appro- de la ville. Kosciuszko, ayant eine 4,000 hommes mal armés, u-devant de forces deux fois plus ses, les attaque, le 4 avril, à 1, les bat complètement et enlève r artillerie. Au bruit de ce suc- arrection se répand aussitôt sur ints du pays. La garnison polo- Varsovie, unie à la population de ivre aux Russes le sauglant com- 7 avril. Vilna, la capitale de la e, en fait de même le 19. L'en- nt été partout vaincu, Kosciuszko xper des détails de l'organisa- roi ayant perdu la confiance du un conseil suprême national fut le 10 mai, pour remplacer tem- ent son pouvoir; toutefois, la du roi fut respectée. La nation nébranlablement attachée aux de la constitution monarchique 1791. En même temps qu'il ad- ieurs bourgeois de Varsovie au *cyclop. d. G. d. M.* Tome XV.

conseil suprême, Kosciuszko abolit, par son ordonnance du 7 mai, la servitude des paysans, réduisit leurs redevances, et leur garantit le droit de propriété.

Quatorze mille hommes de troupes d'occupation, qui restaient sur la rive gauche de la Vistule, s'étaient retirés vers les frontières méridionales de la Prusse. Kosciuszko marcha contre eux à la tête de 15,000 hommes, et les atteignit le 6 juin, à Szczekociny*. Mais, tandis qu'il croyait n'avoir affaire qu'aux Russes, il trouva rangés avec eux, sur le champ de bataille, 18,000 Prussiens qui l'attaquèrent sans aucune déclaration préalable. Le combat fut malheureux pour les Polonais : ils perdirent deux généraux et 1,500 hommes. Kosciuszko, qui eut deux chevaux tués sous lui, fit néanmoins sa retraite en bon ordre. Par suite de cette victoire, les Prussiens occupèrent la ville de Cracovie. En même temps, le général Zajonczek, qui avait été envoyé au-delà de la Vistule, fut battu par le corps russe de Derfelden. A la nouvelle de ces défaites, la populace de Varsovie, poussée par quelques têtes exaltées, força les prisons, le 28 juin, pour traîner à la potence quelques misérables arrêtés pour crime de trahison. Ces excès, disait Kosciuszko dans sa proclamation aux habitants de la capitale, l'avaient affligé plus que les deux batailles perdues. Il fit punir sévèrement les moteurs du désordre.

Cependant 60,000 Prussiens et Russes, réunis sous les ordres du roi de Prusse (*voy. FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, T. XI, p. 653*), poursuivant la petite armée de Kosciuszko, s'approchèrent de Varsovie et cernèrent la ville, le 14 juillet. Kosciuszko, qui n'avait que 25,000 hommes à leur opposer, soutint pendant deux mois des combats presque journaliers. Le fer et les maladies avaient déjà réduit de moitié l'armée prussienne, lorsque les provinces polonaises de la Prusse arborèrent à leur tour le drapeau de l'indépendance. Au lieu de l'assaut général qui venait d'être décidé, Frédéric dut alors lever le siège. Il s'esquiva secrètement du camp, laissant le commandement de son armée au général Schwerin. La Pologne se croyait sauvée. Deux divisions furent

(*) Prononcez Chitché-kotsiny.

envoyées par Kosciuszko, l'une à la poursuite des Prussiens et l'autre pour observer les Russes, qui, sous les ordres du général Fersen, opéraient leur retraite en remontant la rive gauche de la Vistule. Le général Dombrowski (voy.), détaché avec un renfort pour les patriotes de la Grande-Pologne, signala sa marche par plusieurs victoires. Ses succès répandirent la frayeur jusqu'à Berlin. Dantzig et Thorn s'apprétaient déjà à ouvrir leurs portes à l'armée libératrice. Les Autrichiens, qui avaient envahi la Pologne au mois de juin, se retirèrent vers leurs frontières, et, Varsovie une fois délivrée, Kosciuszko aurait facilement chassé les Russes de la Lithuanie. Mais d'autres événements vinrent renverser l'espoir des Polonais.

Depuis plusieurs mois, Catherine négociait à Constantinople pour se rassurer contre les hostilités de la Turquie. Parvenue enfin à pouvoir disposer de l'armée de Souvorof (voy.), qui observait cette puissance, elle donna l'ordre à celui-ci de marcher contre la Pologne. Le 17 septembre, le général Siérakowski opposa à Souvorof une vive résistance, à Krupczycé; mais, le surlendemain, il fut complètement battu au passage du Boug, où il perdit toute son artillerie. Il fallait empêcher à tout prix la jonction de Souvorof et de Fersen. Kosciuszko quitta donc, le 29 septembre, Varsovie, et, après avoir réuni 18,000 hommes et 22 pièces de canons, il marcha sur Maciéjowicé, où précisément le général Fersen venait d'effectuer le passage de la Vistule. Mal instruit sur les forces de l'ennemi, Kosciuszko avait détaché 3,000 hommes de sa faible armée pour observer Souvorof : il voulut réparer sa faute; mais Fersen le prévint et l'attaqua le 10 octobre. La journée fut sanglante. Après une résistance des plus opiniâtres, Kosciuszko, grièvement blessé et laissé parmi les morts sur le champ de bataille, fut fait prisonnier. Rien dès lors ne s'opposait plus à la jonction des divers corps russes : elle eut effectivement lieu le 25 octobre, et, le 4 novembre, l'assaut et le massacre de Praga mirent fin à la guerre et à l'existence de la Pologne.

Enfermé dans les prisons d'état de Saint-Petersbourg, Kosciuszko recouvra

la liberté à l'avènement de Paul I^{er}. L'empereur lui rendit son épée : « Je n'en ai plus besoin, lui répondit le patriote polonais. » Dès qu'il eut atteint les frontières de l'empire russe, il renvoya également à Paul, non sans lui en témoigner la plus vive reconnaissance, le brevet de la pension dont ce souverain l'avait gratifié. Il se rendit d'abord aux États-Unis; l'espoir que la formation des légions polonaises en Italie offrait aux Polonais le ramena en Europe (1798). Les légions lui firent hommage du sabre de Sobieski, qu'elles avaient retrouvé à Notre-Dame-de-Lorette. Mais il ne reparut plus sur la scène politique. En Amérique, il avait renoué ses anciennes relations, avec Jefferson surtout; en France, il vivait dans l'intimité du général La Fayette : uni d'amitié et d'opinion avec les hommes de cette école, il n'était point satisfait de la politique du consulat et de l'empire, et il ne voulut s'y associer en aucune manière. En vain Napoléon essayait-il de le tirer de la retraite qu'il s'était choisie aux environs de Fontainebleau, en l'engageant à prendre part à la guerre de 1804. « Despotisme pour despotisme, lui fit-il répondre, pourquoi les Polonais verseraient-ils leur sang? » Kosciuszko est peut-être tort dans cette occasion : il ne s'agissait point alors de liberté pour la Pologne, mais bien d'indépendance; et qui sait ce qui serait arrivé si, au milieu des événements de 1806, 1809 et 1812, les Polonais avaient eu à leur tête un homme d'un patriotisme et d'une expérience aussi éprouvés? Kosciuszko accueillit pourtant, en 1815, les avances d'Alexandre. Séduit par les promesses de l'empereur, il entreprit un voyage à Vienne, pour y plaider la cause de sa patrie; mais cette fois son intervention pouvait difficilement avoir quelque succès : la manière dont la question polonaise fut traitée au congrès dissipa bien vite ses illusions. Au lieu de poursuivre sa route vers Varsovie, comme il se le était proposé, il se réfugia en Suisse, au sein de la famille de M. Zeltner, alors ministre de la confédération helvétique en France, avec lequel il s'était lié depuis plusieurs années. Il mourut à Soleure, le 14 novembre 1817.

ko était brave, instruit, d'un cœur doux et bienveillant et d'une âme toute épreuve. Sans ambition, il n'abusa jamais du pouvoir qui lui confièrent ses concitoyens. Ses années de sa vie furent consacrées à la pratique de la bienfaisance. Stanislas, Kosciuszko déclara les paysans de sa propriété nanovicé; il fit doter chacun d'une portion de ses terres. Ses dévotionnelles, transportées à Cracovie de l'empereur Alexandre, à côté de Sobieski et de Poleses compatriotes élevèrent de sa patrie, aux environs de la ville, un monument à son honneur. — On doit à de Paris une *Notice* sur Kosciuszko (Paris, 1818), et à Berlin la biographie plus étendue de Kosciuszko, déjà citée. Т. М. К. КОСЦУШКО (LOUIS-THÉOBALD), poète allemand, naquit, le 1758, à Grevesmühlen, peu près de Mecklembourg. Il fit ses études à Greifswald, et suivit pendant quelque temps la carrière du précepteur; ensuite recteur du gymnase de Greifswald; enfin, en 1792, prédicateur à Rügen, dans l'île de Rügen. Dans sa patrie, il passa une suite de fonctions heureuses et bien remplies; les sciences occupaient les heures de loisir. Il ne déclamaient point ses fonctions publiques. En 1807, il fut nommé professeur d'histoire à Greifswald, puis de théologie et prédicateur. Il mourut le 26 octobre 1818, après avoir exercé les fonctions de recteur de Greifswald pendant plusieurs années. Ses poésies et ses vers lui ont valu une place honorable dans la littérature allemande. Nous citerons *Idu de Plessen* (1788), *Odes lyriques* (Leipz., 1788, 2 vol.), *Œuvres* (Leipz., 1824, 3 vol.); *Œuvres* (Leipz., 1790, 1801, 3 vol.); *Œuvres romantiques* (Dresde, 1800-1801); *Légendes* (Berlin, 1816, 2 vol.); ses poèmes idylliques, tels que *la Promenade dans l'île*, des *Œuvres*, des discours académiques et la traduction de la *Clarisse* de Richardson (Leipz., 1790-93, 8 vol.); ses écrits en prose, publiés

par Mohrike (Stralsund, 1832, 3 vol.).

Dans les compositions poétiques de Kosegarten règne un coloris brillant; il a parfois de l'énergie, mais souvent aussi il est prolixe, fade et guindé. Il réussit surtout à peindre cette nature imposante des bords de la Baltique, où il a passé sa vie. Son fils (voy. plus bas) a publié une édition complète de ses œuvres, avec une notice biographique (Greifsw., 1823-25). On peut aussi consulter une petite autobiographie de Kosegarten : *La cinquantième année de ma vie* (Leipz., 1815).

JEAN-GODFROY-LOUIS Kosegarten, fils du précédent, est né à Altenkirchen, dans l'île de Rügen, le 10 septembre 1792. Il étudia la théologie et la philologie à Greifswald. En 1811, il se rendit à Paris pour s'adonner exclusivement aux langues orientales. De retour dans sa patrie, en 1815, il fut nommé professeur adjoint de la faculté théologique et philologique de Greifswald; en 1817, il se rendit à Iéna comme professeur de langues orientales; en 1824, il retourna à Greifswald pour y occuper la même chaire. M. Kosegarten débuta, comme orientaliste, en 1815, par l'ouvrage *Carminum orientalium triaga* (Strals., in-8°); en 1819, il publia des extraits du *Kithab* ou *Ketab al Aghani* (voy.) d'après le manuscrit de Paris, avec trad. latine et notes (Iéna, in-4°). Il traduisit en allemand *Nala*, poème indien (Iéna, 1820). Il publia en outre (en commun avec Iken) le *Tuti Nameh*, ou contes tirés du persan (Stuttg., 1829); *Libri coronæ legis, id est commentarii in Pentateuchum karaitici ab Aharone ben Elihu conscripti, aliquot particulæ* (Iéna, 1824); *Remarques sur le texte égyptien d'un papyrus de la collection Minutoli à Berlin* (Greifsw., 1824); *Chrestomathia arabica* (Leipz., 1828); le texte arabe des *Annales de Taberi* (Greifsw., 1831); la chronique de Kantzow sur la Poméranie (*ibid.*, 1816-17, 2 vol.); *Monuments de la Poméranie et de l'île de Rügen* (*ibid.*, 1834), etc. C. L.

KOSTER (LAURENT), voy. COSTER.

KOTCHOUBEI (VICTOR PAVLOVITCH, prince), chancelier de l'empire russe, né en 1768, était issu d'une famille noble de la Petite-Russie, peu ancienne,

mais qui, sous son père, s'était alliée à la famille du prince Bezborodko (*voy.*), dans la maison duquel le jeune Victor fut élevé avant d'être envoyé à Genève, où il termina son éducation. En 1786, il fut déjà nommé gentilhomme de la chambre de l'impératrice Catherine II, et en 1795 chambellan; de 1792 à 1796, il occupa le poste d'ambassadeur à Constantinople. Dans la dernière année, Paul I^{er} le nomma conseiller-privé-actuel, vice-chancelier et secrétaire d'état au département des affaires étrangères, il lui conféra en même temps le titre de comte (1799). Après l'avènement d'Alexandre, la direction des affaires étrangères fut confiée au comte Kotchoubeï, et, peu de temps après, le portefeuille de l'intérieur. Son opposition à l'alliance de la Russie avec la France, et au système continental qui en fut la suite, le fit congédier. Cependant, en 1810, il fut appelé au conseil de l'empire et revint ainsi aux affaires. En 1819, il se chargea de nouveau du département de l'intérieur; mais le mauvais état de sa santé le força à offrir sa démission, qui fut acceptée au mois de mars 1825. Peu de temps après, Alexandre étant mort, l'empereur Nicolas rapprocha de sa personne le comte Kotchoubeï qui jouissait de toute sa confiance. En 1827, il le nomma président du conseil de l'empire, chargé de présider en même temps le comité des ministres. En 1831, Kotchoubeï fut élevé à la dignité de prince, et, en 1834, les fonctions de chancelier de l'empire, les plus élevées de toutes, lui furent confiées. Il mourut à Moscou, le 3 (15) juin 1834. S.

KOTZEBUE (AUGUSTE-FRÉDÉRIC-FERDINAND DE), poète dramatique allemand, célèbre par ses ouvrages et par sa mort tragique, naquit, le 3 mai 1761, à Weimar, où son père, qu'il perdit fort jeune, était conseiller de légation. Auguste Kotzebue était un enfant vif, sensible, intelligent; il fréquenta de bonne heure le théâtre et se prit, comme Iffland, d'un goût irrésistible pour la scène. A l'âge de 16 ans, il suivit les cours de l'université d'Iéna et commença à briller sur un théâtre de société. Une sœur qu'il chérissait s'étant mariée à Duiabourg, le jeune Kotzebue alla passer quelque temps à l'université de cette ville; en 1779, il

revint à Iéna, où il se livra à l'étude du droit, sans renoncer pourtant au théâtre et à la littérature. Dans ses premiers essais, il imita tour à tour Wieland, Goethe, Herms, Brandes; son opuscule intitulé *Moi*, histoire fragmentaire, porte les traces évidentes d'une imitation de Murnau. Il avait en outre fait imprimer à Leipzig (1781) un petit volume de contes, lorsqu'il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il devint secrétaire du gouverneur général de Bawr. Ce dernier ayant été chargé de la direction du théâtre allemand, Kotzebue vit s'ouvrir devant lui un cercle d'activité conforme à ses goûts: recommandé à l'impératrice Catherine, il fut nommé, après la mort de son protecteur, conseiller titulaire; et en 1784, il passa à Revel en qualité d'assesseur au tribunal d'appel. L'année suivante, il épousa la fille du lieutenant général d'Essen. En 1785, il fut nommé président de la cour de justice du gouvernement d'Esthonie et anobli à raison de sa charge.

C'est à Revel que Kotzebue composa une série d'ouvrages qui firent bientôt de lui le favori du public allemand. *Les malheurs de la famille d'Ortenberg* S. Pétersb., 1785, 2 vol., mis en fr. sur la trad. angl. de Will par F. Gossiaux, Paris, 1801, 3 vol. in-12), et ses *Opuscules* (Leipz., 1787, 4 vol.), attestèrent un talent brillant de narrateur. Ses deux drames: *Misanthropie et repentir* (Berlin, 1789; trad. par M^{me} Bursay et arrangé pour la scène française par M^{me} Julie Mole, Paris, 1799; autre trad. par Weiss, avec l'original en regard, Paris, an VII, in-8°); et *les Indiens en Angleterre* (trad. librement par L. Bursay, Brux., 1792, in-8°), obtinrent un immense succès.

En 1790, Kotzebue fit un voyage aux eaux de Pyrmont, et, pendant cette tournée, il publia, sous le nom de Knapp (*voy.*), le pamphlet du *Docteur Bahrdt au front d'airain*. Après la mort de sa femme, il fit le voyage de Paris, et en publia une relation passablement scandaleuse. En 1795, ayant demandé sa retraite, il s'établit à 8 lieues de Narva, en Esthonie, dans la jolie terre de Frudenthal. A cette époque appartenaient *Les derniers nés de mon caprice* (Leipz. 1793-96, 6 vol.) et une vingtaine de

es. En 1798, il fut appelé à Vienne ne poète de la cour; mais au bout de six ans, il se retira avec une peine, après avoir vécu quelque temps à Vienne, il prit la résolution de revenir à Saint-Petersbourg, où ses fils étaient élevés à l'école militaire. Malgré son passeport, signé par l'ambassadeur à Berlin, Kotzebue fut mis en état d'arrestation sur la frontière de la Courlande (avril 1800) et sur-le-champ expédié à la Sibirie. C'était un caprice de l'empereur Paul, que certains passages des écrits de Kotzebue avaient blessé. Kotzebue prit lui-même ses angoisses et les incidents de son voyage dans un écrit romanesque intitulé : *L'année la plus mémorable de ma vie* (Berl., 1801, 2 vol. in-8°). L'empereur le fit traduire de son exil après avoir lu, à ce sujet, la traduction russe de ses comédies, *Le cocher favori de Pierre-le-Grand*, pièce qui contenait de nombreuses allusions très flatteuses pour l'empereur; et non content de le faire relâcher, Paul le combla de grâces et de faveurs : le domaine de Wokrokül, en Prusse, lui fut donné à la fois comme récompense et comme indemnité; en 1802, il prit la direction du théâtre allemand de Saint-Petersbourg lui fut confiée et on le décora du titre de conseiller d'État. Mais le capricieux protecteur de Kotzebue périt peu de temps après : alors Kotzebue demanda son congé et partit pour Weimar. Le voisinage de Goethe irrita Kotzebue, qui n'était ni modeste ni facile à vivre; il se rendit donc à Iéna, de là à Berlin (1801), où il publia, avec Merkel, *le Franc parleur* (*Der Freimüthige*), qui était une déclaration de guerre contre le souverain du Parnasse allemand. A la suite de ces discussions, la censure littéraire d'Iéna fut transférée à Berlin (*voy.*), et un nouveau journal fut fondé à Iéna. L'activité dramatique de Kotzebue ne fut pas encore près de se ralentir; il ne cessa à publier vers cette époque l'*Almanach dramatique*, qu'il a continué jusqu'à sa mort (*Almanach dramatischer Spiele*, 18 séries, Leipz., 1803-1804). Il fit paraître aussi ses *Souvenirs de*

Paris (trad. par Guilbert de Pixérécourt, Paris, 1805, 2 vol. in-12) et ses *Souvenirs de Rome et de Naples* (trad. par le même, sous le titre de *Souvenirs d'un voyage en Livonie, à Rome, à Naples*, Paris, 1806, 4 vol. in-12), ouvrages superficiels, mais amusants.

En 1806, Kotzebue se rendit à Königsberg, pour explorer les riches archives de cette ville dans l'intérêt de l'*Histoire des premiers siècles de la Prusse* (*Preussens ættere Geschichte*, Riga, 1808-9, 4 vol.), dont il s'occupait alors. Cet ouvrage renferme, en effet, des documents remarquables, et c'est là son principal mérite. Après la bataille d'Iéna, Kotzebue se réfugia en Esthonie; il s'était constitué, en quelque sorte, l'ennemi personnel de l'empereur Napoléon qu'il ne cessa d'attaquer, lui et les Français, toutes les fois qu'il en trouva l'occasion. Son journal *l'Abeille* (Königsb., 1808) la lui fournissait naturellement; plus tard, ce fut à Leipzig (1814-18), dans *la Fourmi*, qu'il déversa son fiel contre les Gaulois modernes.

Vers 1813, Kotzebue avait acquis une certaine importance politique; employé au département des affaires étrangères de Russie, avec le titre de conseiller d'État, il suivait le quartier-général et contribuait, par ses pamphlets, à amener les peuples allemands contre la France. En 1814, il fut nommé consul général de Russie dans les états prussiens, à la résidence de Königsberg. Pendant ce séjour, il écrivit l'*Histoire de l'Empire germanique* (Leipz., 1814-15, vol. I-II; les vol. III et IV, publiés en 1832, sont de Rüder), ouvrage dans lequel il ne se permit aucun point d'impartialité.

En 1816, il retourna à Saint-Petersbourg, où il continua d'être employé au collège de l'empire (département des affaires étrangères), et, l'année suivante, il fut envoyé en Allemagne avec une mission importante : l'empereur Alexandre le chargeait de lui rendre compte de l'état de la littérature et de l'opinion publique dans les différentes parties de la Confédération germanique. Kotzebue s'établit d'abord à Weimar, et ensuite à Manheim; il publia un journal hebdomadaire sur la littérature (*Litterarisches Wochenblatt*, Wei-

mar, 1818-19, 3 vol.), par lequel il encourut la réprobation de l'Allemagne libérale. Dans ses articles sur des ouvrages de tout genre, sur la politique et l'état des esprits, Kotzebue se montra constamment l'ennemi acharné du système représentatif, de la liberté de la presse, de toute réforme, de tout mouvement progressif; il avait abjuré en quelque sorte sa nationalité, et ne comprenait plus l'Allemagne contemporaine. Louis Wieland publia, dans *l'Ami du Peuple*, un bulletin écrit en français, et adressé à l'empereur de Russie, sur la littérature politique des Allemands; bulletin injurieux pour la jeunesse allemande, dans lequel les opinions de beaucoup d'auteurs, données par extraits, étaient complètement dénaturées, et rédigé d'ailleurs avec la frivolité qui caractérise généralement le talent de Kotzebue. C'en fut assez pour exalter un jeune fanatique. Le 23 mars 1819, Kotzebue succomba, à Manheim, sous le poignard de Charles-Louis Sand, étudiant de l'université d'Iéna, né à Wunsiedel (Bavière), le 5 octobre 1795. Volontaire dans la campagne de 1815, Sand était allé finir à Erlangen ses études de théologie qu'il avait commencées à Tubingue. Il faisait partie d'une société secrète, la *Burschenschaft* (voy. ÉTUDIANT), où ses opinions libérales avaient sans doute trouvé à s'exalter. Il expia son crime sur l'échafaud, le 20 mai 1820, après s'être inutilement frappé du même poignard qui avait fait tomber sa victime.

Kotzebue est un des écrivains allemands les plus féconds; le chiffre de ses drames seuls s'élève à près de cent. Pendant quelque temps, il a été le favori du public; ses pièces ont eu l'honneur de la traduction dans toutes les langues de l'Europe; elles ont paru sur la scène de toutes les nations, sans que leur auteur ait le moindre droit au beau titre d'écrivain classique. Kotzebue s'est fait le valet com plaisant du public; il a caressé ses goûts immoraux, sa sensiblerie larmoyante; il s'est fait trivial et commun pour arracher des applaudissements à la foule. Il comprend à merveille les effets scéniques, et amène habilement les coups de théâtre; il émeut, il intéresse; mais au lieu d'élever le spectateur, il énerve ses sentiments de

moralité. Dans ses comédies et ses farces, il provoque un rire inextinguible par les plaisanteries les plus vulgaires; dans ce genre, *La petite ville allemande* méritait certainement d'être remarquée; ce fut là la partie la plus innocente, la plus incontestable de son talent.

Il n'existe point d'édition complète des œuvres d'Auguste de Kotzebue; ses ouvrages dramatiques ont paru en 28 vol. (Leipz., 1797-1823; nouvelle édition, 1827-29, 44 vol. in-12). On peut consulter sur sa personne la *Vie d'Auguste de Kotzebue, d'après ses écrits et des communications officielles*, par Cramer. Leipz., 1819, et la *Vie de Kotzebue*, par Döring, Weimar, 1829. C. L. M.

La plupart des ouvrages de Kotzebue ont été traduits en français. Outre les traductions déjà mentionnées, nous citerons parmi les romans et les contes : *Aventures de mon père, ou Comment il arriva que je naquis*, trad. par Muller, Paris, 1799, in-12; *Idrgerle, ou l'Héroïne de Norwège*, trad. librement par C.-F. Petit, 1805, 2 vol. in-12; *Jeannette et Guillaume, ou l'Amour éprouvé*, trad. par Duperche, 1802, 3 vol. in-12; nouv. trad. sous le titre d'*Annette et Wilhelm, ou la Constance éprouvée*, par M^{me} Morel, 1821, 2 vol. in-12; *Léontine et Blondheim*, 1808, 3 vol. in-12; *Philibert, ou les Rapports de la Société*, Vienne, 1810, in-12; nouv. trad. sous ce titre : *Philibert, ou les Amis d'enfance*, par Breton, Paris, 1810, 2 vol. in-12. *Romans, contes, anecdotes et mélanges*, etc., trad. par Breton, 1809, 4 vol. in-12; *Contes à mes fils*, trad. par Fricville, 1818, 2 vol. in-12; *Contes et conseils à mon fils*, trad. librem. par P.-J. Charrin, 1824, 3 vol. in-12. — Parmi les pièces de théâtre, nous indiquerons : *le Club jacobin, ou l'Amour de la patrie*, comédie trad. par M^{me} Polier, 1792, in-8°; *l'Épigramme, ou les Dangers de la Satire*, com. en 4 act., trad., 1806, in-8°. *les deux Klingsberg, ou Avis aux Citoyens*, com. en 5 act., trad., 1807, in-8°. *les Parents, ou la Fille et le Village*, com. en 3 actes, imitation, 1807, in-8°. *l'État restitué, ou le Comte de Bourgogne*, drame hist. en 4 actes, trad. par Guyot-Desherbiers, 1814, in-8°; *la P*

tite Valérie, drame en 1 acte mêlé de chants, imité de l'allemand, 1823, in-8°, etc. *Le Théâtre choisi de Kotzebue* publié à Paris, an VII, 2 vol. in-12, par Weiss et L.-F. Jauffret, ne contient que *Misanthropie et Repentir* et le drame en 5 act. *la Réconciliation*, sous le titre *les Deux Frères* : ces deux pièces ont été transportées sur notre scène et s'y maintiennent encore aujourd'hui. Le supplément à ce recueil donné, en 1820 (Marseille, in-8°), par M. J.-B. de M. et W., renferme *Robert Maxwell, ou la Victime volontaire*, drame en 3 actes, et *le Fils naturel*, drame en 5 actes. *Les Chefs-d'œuvre du théâtre de Kotzebue*, trad. par Vincent Saint-Laurent, et dont il n'a paru qu'un premier volume (dans les Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers), ne contiennent que les trois pièces suivantes : *Adélaïde de Wolfsagen*, drame en 4 actes; *la Prêtresse du Soleil*, drame en 5 actes, et *les Espagnols au Pérou, ou la mort de Rolla*, tragédie romantique en 3 actes. S.

OTKON de Kotzebue, capitaine de la marine russe, second fils du précédent, est né à Revel, le 19 décembre 1787. Après avoir achevé ses études dans sa ville natale et au Corps des cadets à Saint-Petersbourg, il accompagna, à l'âge de 17 ans, le capitaine Krusenstern (voy.) dans son voyage autour du monde. Neuf ans après son retour, qui eut lieu en 1806, on lui confia le commandement du *Rurik*, que le comte Roumantsof (voy.) avait fait équiper pour un voyage de découvertes. Ses instructions portaient qu'il devait recueillir de nouveaux renseignements sur les découvertes faites dans l'océan Pacifique par les Hollandais, au xvii^e et au xviii^e siècle, et chercher le passage nord-est près du détroit de Béring. On sait que le botaniste et poète Chamisso (voy.) fut parmi ses compagnons de voyage. M. de Kotzebue partit de Kronstadt, le 30 juillet 1815, et, arrivé dans la mer du Sud, il y découvrit plusieurs îles auxquelles il donna les noms de Rurik, Roumantsof, Spiridof, Krusenstern, Koutousof, etc. Le 13 avril 1816, il rencontra, au sud-est du détroit de Béring, un passage qu'il nomma le *passage de Kotzebue*, mais où une douleur de poi-

trine causée par le choc violent d'une vague l'empêcha de s'engager. Le 23 juillet 1818, il rentra dans le port de Revel après trois années de navigation, et, le 3 août, il jeta l'ancre dans la Néva en face de l'hôtel de l'illustre chancelier. M. Othon de Kotzebue a publié son voyage sous ce titre : *Voyage de découvertes dans la mer du Sud et au détroit de Béring, pour trouver un passage au nord-est, exécuté dans les années 1815-1818* (Weimar, 1821, 3 v. avec cart. et gr.). Nommé lieutenant-capitaine dans les équipages de la garde, il fut chargé, en 1823, par l'empereur Alexandre, d'entreprendre sur le sloop *Predpriyatnyé*, ou l'Entreprise, un troisième voyage de circumnavigation. Il précisa avec plus de soin la position des îles qu'il avait découvertes, leva les côtes de l'archipel des Navigateurs, et découvrit trois nouvelles îles, auxquelles il donna les noms de son vaisseau et de ses lieutenants, Bellingshausen et Kordoulof. Il rentra à Kronstadt le 16 juillet 1826. La relation de ce voyage a été également publiée sous le titre de *Nouveau voyage autour du Monde dans les années 1823, 1826* (Weimar, 1830, 2 vol. et cart.). Ces expéditions lui acquirent à juste titre la réputation d'un habile navigateur, et elles ont rendu d'importants services à l'hydrographie de la mer du Sud. — Son frère MAURICE, né en 1789, n'est connu que par son *Voyage en Perse avec l'ambassade russe*, en 1817, publié par les soins de son père, à Weimar, 1819, grav. X.

KOUAKOUA, voy. HOTTENTOTS.

KOUBAN. Ce fleuve, qui naît dans le Caucase, était déjà connu d'Hérodote, sous le nom d'*Hypanis*, qui n'en est qu'une légère altération (Kypanis, Kuban). Ptolémée l'appelle *Ferdanes*. Depuis sa source, qui est dans la chaîne du Caucase (voy. T. V. p. 159), sur le versant septentrional de l'Elbrouz, le Kouban traverse la petite Abasie et une partie du pays des Tcherkesses. Écumant dans son lit profondément encaissé, il coule d'abord au nord; mais après un cours d'environ 25 lieues, il tourne du côté de l'ouest pour se rendre à la mer. Vers l'extrémité de son cours, il se partage en deux branches principales, dont la plus rapide se décharge dans la mer d'Azof, et l'autre dans la mer Noire.

Ses deux embouchures forment le delta marécageux de Taman, en face du port de Kertch (voy.). Ses affluents de droite sont trop peu considérables pour être cités; parmi ceux de gauche nous indiquerons le petit et le grand Indjik ou Sil-Indjik (Zelentchouk); l'Ouroup; la grande et la petite Laba, qui font leur jonction au-dessous du mont Akhmet, etc. Le Kouban coule à quelque distance de Stavropol, chef-lieu de la province de Caucase; mais il approche très près de Iékaterinodar. Ses eaux sont claires; son cours est rapide et quelquefois impétueux, jusqu'à l'endroit où il commence à former des marais: alors il coule plus lentement, et ses eaux sont troubles. Ce fleuve sépare le territoire des Tcherkesses de la province de Caucase et du pays des Cosaques de la mer Noire. Les tribus qui habitent au-delà sont désignées par les Russes sous la dénomination commune de *Zakoubansty*, ou Tranakoubaniens, quoiqu'ils appartiennent à des peuples fort différents. Voy. CAUCASIENS (*peuples et pays*). S.

KOUFAH, ÉCRITURE et MONNAIES KOUFIQUES. La ville de Koufah (pachalik de Bagdad) fut fondée par Saad, l'an 17 de l'hégire (639 de J.-C.), sous le khalifat d'Omar, après la bataille de Kaddésiah, la prise de la ville de Madéin (Ctésiphon) et la conquête de l'empire des Perses dont Madéin était la capitale. Saad avait obtenu du khalife la permission de bâtir une autre ville sur l'Euphrate, les Arabes ne pouvant s'accoutumer à l'air de Madéin, et le nom de *Koufah* fut donné à la ville nouvelle, parce que les maisons n'y étaient que de joncs et de roseaux couverts de terre. Plus tard, elle devint la résidence d'Ali et celle du premier khalife abasside (voy. p. 644); elle avait alors une telle importance que l'Euphrate fut appelé *rivière de Koufah* (*Nahr-Koufah*). Lorsque Bagdad (voy.) devint le siège du gouvernement des khalifes, Koufah déchut, et l'on n'en voit plus aujourd'hui que des ruines.

Elle a donné son nom à une des plus anciennes formes de l'écriture arabe (voy. ARABES, T. II, p. 126), fréquemment employée sur les monnaies du même

peuple. L'écriture *koufique* se rapproche tellement de l'estrangbelo, ou ancienne écriture syriaque, qu'on ne peut douter que les Arabes ne l'aient empruntée aux Syriens. Il est vraisemblable que cela eut lieu peu de temps avant l'hégire. On ignore de quelle espèce de caractères les Arabes se servaient auparavant; car on ne peut admettre, quoiqu'il n'existe à cet égard aucun monument historique positif, qu'ils aient été jusqu'au vi^e siècle de notre ère sans connaître l'écriture. Peut-être les inscriptions de Palmyre et de la Phénicie, et les monnaies des Sassanides offrent-elles des traces de leurs anciens caractères graphiques. Quoiqu'il en soit, l'influence que l'école de Koufah exerça sur l'islamisme, ne tarda pas à assurer à l'écriture *koufique* une domination exclusive, au point qu'on donna ce même nom aux autres espèces d'écriture, jusqu'à la réforme d'Ebou Mekk. On a regardé longtemps l'écriture *neski*, généralement adoptée aujourd'hui par les Arabes, comme beaucoup moins ancienne que la *koufique*; mais des rouleaux de papyrus, datant du i^{er} siècle de l'hégire, qui ont été récemment découverts et publiés par Silvestre de Sacy, ont appris qu'elle était déjà employée du temps du prophète comme écriture cursive. Voir Lindberg, *Sur quelques médailles cufiques et sur quelques manuscrits cufiques* (Copenh., 1830).

On appelle *médailles koufiques* les monnaies des premiers princes mahométans. La plupart n'ont pas d'effigie, mais seulement des inscriptions et des légendes en caractères *koufiques* sur l'un et l'autre côté. Les empreintes en sont généralement si mauvaises que les voyageurs n'en faisaient aucun cas jusque dans ces derniers temps, où l'on a fini par comprendre de quelle importance elles pouvaient être pour l'histoire de l'Orient. Il y en a en or (*dinar*), en argent (*dirhem*), et en bronze (*fuls*). Celles en argent sont les plus nombreuses; on en trouve beaucoup sur les côtes de la mer Baltique; toutes ont la forme des monnaies byzantines et persanes du temps de Khosrou, que les successeurs d'Omar prirent pour modèles. A l'exemple d'Adler, dont le *Museum cuficum Borgianum* est le premier

ge publié sur cette matière, on les encore en douze classes, d'après nasties, et sans avoir égard au lieu es ont été frappées. Celles que l'on : le plus fréquemment dans les pays de la Baltique, dans la Poméranie, e Brandebourg et dans les provin- ntrales de la Russie, appartiennent gnes des khalifes ommeyades et abes, et aux émirs des Solfarides, des ides, etc. Il y en a surtout un ombre de la dynastie des Sama- , frappées depuis le milieu du vi^e au commencement du xi^e siècle. du x^e siècle se rencontrent cepen- e plus fréquemment.

toutes les monnaies koufiques, il t pas de plus recherchées que celles rtent une effigie, parce que l'exist- de cette effigie ne semble pas pou- e concilier avec les préceptes du . Mais la nécessité d'entretenir des ns avec les Byzantins peut avoir les Mahométans à ne pas observer ment les ordres du prophète. L'in- on fit place avec le temps à des fid- dans le goût oriental, auxquelles nces d'origine turque substituèrent rmes (*tamghas*), tandis que d'au- verains préférèrent faire graver rs monnaies les signes du zodiaque lque planète. La destination pri- de cette classe si remarquable de les est rendue plus évidente en- ar des inscriptions en plusieurs s. On trouve même des monnaies arabes.

orientalistes Adler, Reiske, Ol- m, Silvestre de Sacy, Hallenberg, tröm, Rasmussen, Fræhn, Casti- Münter et Th. Tychsen, ont fait ars efforts pour former des médail- mplets des différentes dynasties ; mais, malgré tous leurs soins et leurs recherches, il existe encore nbreuses lacunes signalées par Th. n dans son traité *De defectibus rei iæ Muhammedanorum*, et dans niment. *soc. Gœtting. recent.* (vol. : tous les savants qui se sont occu- cette partie de la numismatique, n'est plus versé dans la matière . Fræhn (*voy.*). Nous ne citerons nombreux écrits, que ses *Numi*

cufici selecti (1823), sa description de la collection du professeur Fuchs à Kasan, et sa *Reценsio nummorum Muhammedanorum Academiæ imper. scient. Petropolitanae* (1826). — Voir encore Tychsen, *Introductio in rem numar. Muhammedanorum* (Rostock, 1794), et Reinaud, *Observations sur la numismatique arabe* dans le *Journal asiatique* (1828). X.

KOULI-KHAN (THAMASP), *voy.* NADIR-CHAH.

KOULOGLIS, *voy.* BARBARIE, T. II, p. 29.

KOUMA, rivière du Caucase (*voy.*), qui naît sur le mont Mara dans le pays des Tcherkesses (*voy.*), non loin des sources du Kouban (*voy.*). Elle se dirige d'abord du sud au nord, en traversant la province de Caucase, et tourne ensuite à l'est vers la mer Caspienne. Après sa jonction avec la Podkoumka ou Podkoumok qui est presque aussi considérable qu'elle en cet endroit, la Kouma se grossit encore des eaux de plusieurs petites rivières, entre autres de la Zolka et de la Dongousla. Au-dessous de Bourgon-Madjar, son cours, dirigé vers l'orient, se ralentit faute de pente, et elle forme successivement plusieurs lacs, qui autrefois communiquaient avec la mer Caspienne par le golfe dit Koumski-Koultouk (baie de la Kouma). Aujourd'hui, la Kouma se perd entre les dunes dans plusieurs petits lacs, sans atteindre la mer ; à moins que les flots soulevés par les vents ne soient portés dans les anciennes embouchures du fleuve et ne viennent les remplir. Des joncs, habités par des troupes de faisans, bordent la Kouma dans son cours inférieur, et les marais qu'elle forme recèlent beaucoup de sangliers. Ptolémée paraît avoir désigné le fleuve sous le nom d'*Udon*. La ville de Madjar a laissé des ruines qu'on voit disséminées sur ses bords et dont une partie est cachée sous les roseaux. D-G.

KOUMISS, *voy.* ARAK, KALMOUKS, KHIRGHIZ, etc.

KOUR ou KOUREN, l'ancien *Cyrus*, principal fleuve de la Perse (*voy.*). Il sort des montagnes de Kelar, traverse le district de Kamefrous, arrose la plaine de Merdescht, rejoint la rivière de Chemir,

dont la source est thermale, et se jette dans le lac salé de Baschtégan. C'est à tort que quelques voyageurs le font déboucher dans le golfe Persique. Dans le pays, ce fleuve est désigné sous le nom de *Bend-émir*, c'est-à-dire digue du prince, à cause de quelques digues que les princes seldjoukides ont fait construire dans son lit pour arrêter ses eaux.

Un autre Kour ou *Kor*, que les anciens paraissent avoir appelé aussi *Cyrus*, coule dans la Perse ou la Médie septentrionale.

Un troisième fleuve du nom de Kour ou *Koura*, ou *Mkvari*, et que les anciens désignaient également sous celui de *Cyrus* (*Kyros*) ou *Cyrrhus*, a sa source dans l'eyalet d'Erzeroum, traverse ensuite le pachalik de Kars (Turquie asiatique) et le pays d'Akhalsikhé, entre sur le territoire de la Russie, arrose la Géorgie (*voy.*), où il touche aux villes de Gori et de Tiflis, et après avoir reçu les eaux de l'Alazan, coule au sud du Chirvan (*voy.*), au nord du Karabagh (*voy.*), reçoit l'Araxe (*voy.*) à sa droite, et va se perdre dans la mer Caspienne, près de l'île de Salian, par deux embouchures. Le cours de cette rivière est d'une longueur très considérable; ses sables paraissent être aurifères.

Un dernier fleuve du nom de Kour appartient à l'empire Chinois. Il naît dans les monts Malakhaidab, traverse la Dzoungarie en se dirigeant à l'ouest, et se confond avec les eaux du lac Khaltar-Osighe-noor.

D. c.

KOURAKINE (PRINCES DE), ancienne famille princière de la Russie-Blanche, issue des princes Khovanski et du sang de Ghédimine (*voy.*). Ainsi qu'il a été dit ailleurs (T. XII, p. 46), cette famille a eu la même origine que celle des Galitsyne : l'une et l'autre s'appelaient d'abord Boulgakof, et un des princes de ce nom surnommé *Kouraka* (de *Kour*, coq?) devint la souche des princes Kourakine. On peut voir leur filiation dans le *Recueil généalogique* du prince P. Dolgoroukii (en russe, 2^e et 3^e parties, p. 122 et p. 67. Nous nous bornerons à dire ici qu'à toutes les époques, ils jouèrent un grand rôle dans l'histoire de Russie; que les cinq fils du prince ANDRÉ IVANOVITCH Boulgakof-Kouraka furent

tous boïars au xvr^e siècle, et temps de Boris Godounof (*voy.*). ANDRÉ PÉTROVITCH Kourakine depuis 1577, jouissait d'une réputation si grande que l'empereur bâta de l'envoyer contre les Tatars s'en défaire. Il ne reparut point, mais ses fils continuèrent après lustration de la famille.

Nous n'en ferons connaître aucun autre que deux membres, de diplomates du plus haut rang, et de différentes époques, mais également à élever leur patrie en des premières puissances européennes.

Le prince BORIS IVANOVITCH Kourakine, général et diplomate, naquit le 18 août 1677. Son père était voïvode de Smolensk. Encore Boris obtint le titre de *stolnik* ou bellan de Pierre I^{er} (1684). Il monta sur le trône par la révolution de 1689, Pierre envoya son jeune fils en France pour s'instruire des usages et des mœurs de ce peuple. Ce fut surtout à Venise que le prince Boris résida. De retour en France, il épousa, en 1693, Fædorovna Lapoukhine, sœur de Pierre I^{er}. Ayant fait sa carrière des armes, il se signala dans la guerre contre les Turcs, prit une part honorable aux défaites de Azof (1695 et 1696). La guerre du Nord ne tarda pas à s'ouvrir, Charles XII venait de se jeter en Pologne. Kourakine assista aux batailles de Narva, au premier (1700) et au second (1705), et fut promu au grade de capitaine, et au second avec celui de major. En 1707, il fut envoyé à Rome auprès de Clément XI pour engager ce pape à ne pas reconnaître Stanislas Leczinski roi de Pologne. Cette mission eut un plein succès. En 1708, il fut récompensé de ses services, en 1708, par le grade de lieutenant-colonel dans la garde, et, bientôt il fut nommé général-major. Il prit une part glorieuse à la victoire de Poltava (1709). Kourakine abandonna sa carrière des armes pour se vouer entièrement à celle de la diplomatie. Il fut ministre plénipotentiaire près d'innombrables cours de l'Europe, il fut

en cette qualité des services si on pays. C'est ainsi qu'il par-tacher le Hanovre de l'alliance et à lui faire signer, le 3 juillet traité d'alliance avec la Russie. Octobre 1711, il fut appelé au ministre plénipotentiaire près des néraux des Pays-Bas. Envoyé en Angleterre, auprès de la ne, il réussit à faire accéder britannique au premier et au concert de La Haye (des 31 mars 1710). En 1717, il fut décoré n de Saint-André, et il accom-sar dans son second voyage dans occidentale. Au mois d'août de année, il prit part à la conven-clue à Amsterdam entre les Russie, de France et de Prusse. core à ce ministre que Pierre-ldut de renouer des relations avec la cour d'Espagne. En ndant l'absence du tsar, néces-sa campagne contre la Perse, e fut chargé du portefeuille des étrangères, et tous les agents s des cours étrangères reçurent e lui obéir comme à l'empereur e 2 janvier 1724, il fut nommé eur extraordinaire et plénipo-uprès de la cour de Versailles. de Pierre (1725) ne diminua faveur dont Kourakine jouissait e; l'impératrice Catherine I^{re} e conseiller privé en 1726, et, ivante, il se rendit, en qualité re plénipotentiaire, au congrès ns. Il était de retour à Paris e mort prématurée l'enleva à son 7(29) octobre 1727. Son corps, é à Moscou, fut inhumé dans t de Tchoudof, où reposent ses Le prince Kourakine joignait ir très étendu dans la diploma-les qualités de l'homme privé; ue de la bienfaisance était sa e occupation. Sur le point de rdonna à son fils, ALEXANDRE tch, de fonder à Moscou une e charité pour 15 officiers émé-établissement subsiste encore ui.
ince Alexandre, neveu par sa rre-le-Grand, devint en 1736

grand-écuyer (*Oberstallmeister*), avec le rang (*trchine*) de général en chef. Éli-sabeth le fit entrer au sénat. Il mourut le 2 octobre 1749.

Son fils, BORIS ou LÉONCE ALEXAN-DROVITCH, fut maître de la cour avec le rang de lieutenant général et président du collège de la chambre et des domaines. Il mourut le 22 novembre 1764.

C'est au fils aîné de ce dernier, au prince ALEXANDRE BOISSOVITCH Kou-rakine, ambassadeur à Paris comme son aïeul à la troisième génération, que nous consacrerons aussi une notice un peu plus étendue. Né le 18 janvier 1752, il fut un des jeunes Russes élevés avec le grand-duc Paul. En 1776 et en 1782, il fit avec ce prince les voyages de France et de Prusse. Quelque temps après, il remplit avec succès une mission auprès du roi de Danemark. Mais la politique ombrageuse de Catherine II le relégua aux environs de Saratof. Il ne sortit de cette retraite forcée qu'après la mort de l'impératrice. Paul I^{er} l'introduisit dans le conseil avec le titre de vice-chancelier et le combla de marques d'affection. Deux partis divisaient alors le conseil du tsar, le parti français, représenté par Kourakine, et le parti anglo-autrichien, dont le chancelier Ostermann (*voy.*) était l'âme. La prise de Malte par les Français froissa au plus haut degré la vanité de l'empe-reur, qui s'était déclaré le protecteur des chevaliers, et qui ambitionnait la vaine gloire de joindre à tous ses autres titres celui de grand-maitre de l'ordre de Saint-Jean. Ce changement dans les sentiments du tsar en amena nécessairement un dans le cabinet : Kourakine abandonna la di-rection des relations étrangères, ne gar-dant que le titre de membre du sénat et le rang de conseiller-privé-actuel. Mais les événements de 1800 et l'en-gouement subit dont Paul se prit pour la personne du premier consul, détermi-nèrent une seconde révolution dans le cabinet et rendirent à Kourakine le por-tefeuille des affaires étrangères. La fin tragique de l'empereur n'entraîna point la retraite de Kourakine, qui garda encore ce poste pendant un an. Après sa révo-cation, Alexandre le nomma d'abord chancelier des ordres russes et lui confia

ensuite le gouvernement général de la Petite-Russie, comprenant les provinces de Poltava et de Tchernigof. Kourakine passa plus de quatre ans dans ces fonctions, et fut ensuite appelé à l'ambassade de Vienne (1807). Il s'apprétaît à s'y rendre lorsqu'il fut mandé à Tilsitt. Connu depuis longtemps pour ses bonnes dispositions envers la France, il devait, par sa présence, faciliter les négociations. Moins de quinze jours suffirent, en effet, pour régler et rédiger les détails. Un traité patent et trois traités secrets furent signés (7 juillet). Alexandre récompensa les services de son représentant en le nommant conseiller privé actuel de première classe (rang de feldmaréchal). Dès la fin de 1808, Napoléon avait demandé que Kourakine, qui était retourné à son poste d'ambassadeur à Vienne, remplaçât en cette qualité Roumantsof à Paris. Alexandre accéda au vœu de son puissant allié. Kourakine était encore auprès de la cour de Saint-Cloud lorsqu'arriva la nouvelle rupture entre la France et la Russie. Le 12 juin 1812, il reçut ses passeports qui lui furent expédiés de Thorn, où Napoléon était avec son ministre des affaires étrangères, le duc de Bassano. De retour dans sa patrie, le prince jouit d'une grande considération, et soit au sénat, soit dans le conseil, il prit une part active à toutes les affaires. En 1813, il fut député par le sénat, avec le général Tormassof, auprès d'Alexandre pour le féliciter de ses succès. Mais il ne put remplir cette mission jusqu'au bout : forcé de s'aliter à Berlin, il ne releva qu'avec peine d'une grave maladie, suite des blessures qu'il avait reçues en 1810, lors de l'incendie qui éclata pendant le bal donné par le prince de Schwarzenberg à l'occasion du mariage de Marie-Louise. En 1817, Alexandre lui ayant permis de voyager, il vint passer l'hiver à Paris. Le 6 mai 1818, il quittait Amsterdam pour retourner en Russie lorsque, changeant subitement de résolution, il se décida à aller prendre les eaux en Allemagne. Mais la maladie le força de s'arrêter à Weimar, et après vingt jours de cruelles souffrances, il y mourut le 6 juillet de la même année. Son corps fut porté à Saint-Pétersbourg où il repose dans l'église de Saint-Alexandre Nefski. L'em-

peureur Paul l'avait proclamé son meilleur ami.

Ajoutons enfin que le frère de ce prince, ALEXIS BORISSOVITCH, mort en 1829, fut ministre de l'intérieur, de 1807 à 1810, puis membre du conseil de l'empire, et, depuis l'avènement de l'empereur Nicolas jusqu'à sa propre mort, chancelier des ordres russes.

Il a laissé un fils, le prince BOUS ALEXÉIEVITCH, qui, après être parvenu, au service de l'empire, jusqu'au rang de conseiller privé, a pris sa retraite. S.

KOURDISTAN, contrée de l'Asie occidentale soumise en partie aux Turcs et en partie aux Persans, très montagneuse, mais coupée de belles et fertiles vallées. Elle est habitée par les *Kourdes* (Curdes), peuple de pillards, dont les excursions s'étendent depuis le Caucase jusqu'aux bords de la mer Noire et aux sources du Tigre et de l'Euphrate. Sans être proprement nomades, les Kourdes abandonnent, pendant l'été, les vallées les plus basses pour aller chercher une température moins ardente dans la région moyenne de leurs montagnes. Ce genre de vie est évidemment la cause pour laquelle on ne trouve pas dans tout le pays une seule ville de quelque importance; car les habitans de Charpoul et de Malatia ne sont pas d'origine kourde*. On y rencontre, en revanche, un assez grand nombre de villages, presque tous agréablement situés près d'un ruisseau sur les bords duquel s'élèvent de magnifiques peupliers, et entourés de vignes, de plantations d'oliviers, ou bien de jardins et de champs de blé. Les maisons, ordinairement ombragées par de beaux noyers, sont construites en terre glaise et en chaume. D'étroites ouvertures tiennent lieu de fenêtres. L'entrée est défendue par une solide porte de chêne. La terrasse, où reste habituellement toute la famille pendant l'été, est formée par

(*) Salimaniyah dont la construction, dans le Kourdistan méridional, a été commencée en 1738, a fait depuis quelques progrès. On y compte 10,000 habitans presque tous Kourdes. Le palais du pacha de Bagdad est aussi remarquable, mais les 2,000 maisons construites en pauvres battes de terre sont malpropres. Voy. Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. VI, 2^e partie, p. 566 et suiv. — Arbelès (aujourd'hui Erbil et Gaugamèle (voy.) étaient situées dans le pays des Kourdes. S.

s de peupliers, recouverts de es et d'une couche de terre glaise rier. On voit que dans ces habit-ut est calculé pour la défense. -unes sont en pierres, à deux rec cette tour carrée dont parle pphon. Quant à la distribution ; elles ont toutes des espèces de our les femmes et une grande outour de laquelle règne une rnie de coussins. Quelquefois le ouvert d'un tapis.

ourdes, qui se divisent en guer-n paysans, parlent un idiome r, qui est une corruption du qui offre différents dialectes *. nt la tête et ne portent que des es. Leur costume diffère peu de urcs des mêmes conditions. Le des hommes du peuple consiste emise de coton ou d'une étoffe ie, en un large caleçon rouge raies noires, en un manteau il de chèvre, en sandales et en t de feutre blanc. Ce sont les iiconfectionnent ces objets d'ha- tandis que les hommes culti-re, gardent leurs troupeaux, ou au brigandage. Chaque village t ainsi à lui-même, les commu-sont très rares entre les villages les sentiers qui mènent de l'un sont dans un tel état qu'un ne ne s'y hasarderait pas sans

irdes sont une belle race d'hom-teint est moins brun que celui mans et des Arméniens; leur presque élevée, ils ont le nez regard fier et plein de feu; mais op rapprochés l'un de l'autre. 'excellents cavaliers, qui ma-lement la lance. Leurs femmes es s'exercent au maniement des aiment la musique et le chant, nt des romances, où ils racon-exploits. Les filles ne reçoivent t; c'est le mari, au contraire, s présents aux parents de sa plupart des Kourdes s'occu-culture des terres. Ils s'enten-irablement à l'irrigation des t, au moyen de terrasses, ils t. Ritter, *loc. cit.*, p. 627 et suiv.

cultivent les flancs des montagnes jus-qu'à une hauteur étonnante. La grande majorité professe l'islamisme; il y a cependant quelques chrétiens sur les fron-tières de la Perse, et, s'il faut en croire les Turcs, les Yezides, la plus féroce de leurs hordes, qui se fait un titre d'hon-neur du meurtre et du pillage, adorent le démon. Au reste, chez les uns comme chez les autres, l'hospitalité est sans bornes. L'opinion générale est qu'on ne peut, sans s'exposer à la colère divine, repousser les prières de l'infortune. On sait quel parti Mithridate (*voy.*) sut tirer de cette croyance pour se refaire une armée, et, de nos jours encore, plus d'un Turc a dû la vie à ce sentiment éminemment reli-gieux. La principale nourriture des Kour-des consiste en bouillie, en lait et en miel. Chaque année, ils envoient à Constanti-nople environ 1 million $\frac{1}{2}$ de moutons et de chèvres, par troupeaux de 1,500 à 2,000. Le Kourdistan septentrional pro-duit des grains, du soufre et de l'alun; les contrées méridionales, des grains, du riz, du sésame, des fruits, du coton, du tabac, du miel, de la cire, de la manne et des noix de galle qui s'exportent par Smyrne jusqu'en Amérique.

Les Kourdes figurent dans l'histoire ancienne sous le nom de *Gordiens*, de *Carduques*, de *Chaldéens*. Xénophon les appelle *Καρδοχοί* (*Anab.*, III, 4). On croit qu'ils ont adopté un genre de vie nomade lors de la conquête de l'Asie par Pompée, c'est-à-dire 64 ans av. J.-C. Quoi qu'il en soit, il est certain que, grâce aux montagnes inaccessibles situées au nord de Palou, où ils se réfugient en cas de danger, ils jouissent d'une indépendance réelle. Ils ne paient à la Porte ni impôts fonciers ni capitation. Quelquefois, il est vrai, ils lui demandent pour leurs beys une investiture qu'elle se garde bien de refuser jamais. Ces beys n'exercent d'ailleurs qu'une autorité fort précaire, et seulement en temps de guerre. Dans ces dernières années, Reschid et Hafiz-Pacha ont essayé de les soumet-tre. A la faveur des divisions qu'il avait su semer parmi eux, ce dernier avait déjà obtenu des succès, lorsqu'il fut obligé de marcher contre Ibrahim-Pacha et de ren-oncer, pour lors, à ses projets. — *Voir*

J. Baillie Fraser, *Travels in Koordistan, Mesopotamia, etc., with sketches of the character and manners of the koor-dish and arab tribes*, Londres, 1840, 2 vol. in-8°. E. H.-c.

KOURILES (ILLES), petit archipel de l'océan Pacifique, composé de 26 îles, d'une superficie totale de 145 milles carrés géogr., très rapprochées les unes des autres et s'étendant du nord au sud, depuis la presqu'île de Kamtchatka (voy.) jusqu'au Japon et à la Chine. Les Hollandais les découvrirent dans le XVII^e siècle; cependant on peut dire qu'on ne les connaît guère que depuis le voyage du commodore Krusenstern (voy.). Au nord, croissent le mélèze et le pin; au midi, le rotin, le bambou et la vigne. La population ne s'élève guère qu'à un millier d'individus; les habitants, appelés Kouriles, nom qui s'applique également à ceux des côtes voisines de l'Asie et du Kamtchatka, sont païens. Les uns se rapprochent des Japonnais par le langage, les traits et les mœurs; les autres, des Kamtchadales, dont un grand nombre se sont réfugiés dans ces îles lors de la conquête de leur pays par les Russes. Les Kouriles méridionales sont soumises au Japon, qui n'y exerce cependant qu'une souveraineté nominale. Celles du nord appartiennent à la Russie, à laquelle elles paient, mais seulement quand elles y sont contraintes par la force, un tribut consistant en loutres de mer, en renards et en autres pelleteries. C. L.

KOUTCHOUK-KAINARDJI (PAIX DE). Ce traité, qui marque l'époque de l'abaissement définitif de la Porte ottomane et l'ère nouvelle de grandeur et de développement de l'empire russe, fut signé, le 21 juillet 1774, sous la tente du feldmaréchal Roumantsof (voy.), à 4 lieues de Silistrie, dans la Bulgarie orientale (Roumélie).

La confédération de Bar (voy.) avait éveillé l'attention du sultan sur la portée des projets de la Russie. L'invasion de Balta, dans la petite Tatarie, alluma la guerre, ou du moins en fut le prétexte. Cette violation du territoire turc, dont la Russie pouvait peut-être se disculper, fut regardée par les ministres ottomans comme une attaque préméditée : l'effroi

s'empara ; le ministre romain fut nommé ; le ministre russe fut nommé ; le 30 octobre 1762, la guerre fut déclarée.

La Russie, vivement menacée, envisagea mille projets nouveaux autant qu'indécisifs; elle entreprit à la fois de porter le théâtre de la guerre sur le Danube, de soulever la Grèce (voy. ce mot, T. XIII, p. 33), d'expédier une flotte dans l'Archipel pour inquiéter Constantinople (voy. CATHERINE II et ORLOV), d'exciter les Monténégrins à la révolte, de lier des intrigues, en Asie, avec les princes géorgiens et, en Égypte, avec Ali-Bey afin de soulever cette province à la Turquie. Cinq campagnes successives s'ouvrirent. Dans la première, en 1769, la dévastation de la Nouvelle-Servie par Kerim-Ghiraï signala le début des hostilités; mais ce héros tatar, fidèle allié de la Turquie, succomba dès les premiers coups. En 1770, Roumantsof, qui succéda au prince Alex. Galitsyne (voy. T. XII, p. 51) dans le commandement, s'empara de la Moldavie après ses succès sur le Prouth, et de la Valachie après la bataille de Kagoal. Panine enleva d'assaut la forteresse de Bender, et Alexis Orlov, conduisant les premiers voiles russes qui, au grand étonnement du monde, parurent dans la Méditerranée, gagna le combat de Chios et incendia la flotte turque à Tchessmé (voy.). En 1771, tandis que les opérations militaires se développaient sur les rives et dans les plaines du bas Danube, une troisième armée russe est dirigée sur la Crimée, et bientôt le prince Vassili Dolgorouki (voy.), victorieux, reste maître de la Tauride, où il reçoit la première déclaration d'indépendance des Tatars du Boudjak, qui, renonçant à la souveraineté de la Porte et promettant d'entraîner les Tatars de la Crimée, se placent sous la protection de la Russie.

Des conquêtes aussi rapides ne tardèrent pas à alarmer les puissances voisines. L'Autriche se rapprocha de la Prusse, et c'est alors que le partage de la Pologne (voy.) vint détruire l'équilibre européen (voy.). De concert avec la Prusse, l'Autriche engagea le sultan Mustapha III à entrer dans une voie de conciliation : il consentit donc à envoyer

meurs à un congrès, et rendit la liberté.

ble armistice, conclu à Giurles armées de terre et à Parosottes, avait permis aux pléniss Grégoire Orlof et Obreskof assie, Osman-effendi et Iasinli pour la Turquie, de se réunany au commencement d'août. tentative de rapprochement fut ase du projet russe, l'*indépendants Tatars*, étant péremptoirement les ministres othomans, et Orde retourner à Saint-Péters-Catherine venait de lui donner ie prenant pas le temps de néant même la fin du mois le conlissous.

et d'autre cependant, des mo-faisaient désirer un accommo-on conviat donc bientôt et d'un nistice qui serait prolongé jus-avril 1773, et d'un autre con-ouvrit à Boukarest vers la fin Cette fois, Obreskof eut à trait-: le reis-effendi Abdur Rezak ; rétentions qui avaient amené des premières conférences se t toujours aussi vives, et, dès ars 1773, les hostilités avaient cé. Cette campagne n'offrit antages balancés; les Russes ne : pas à s'établir sur la rive droite a, et Ali-Bey, leur allié depuis battu par une armée turque et nier. Cependant le cabinet de rsbourg comprenait qu'il fal-enter un coup décisif pour sor-nflit trop longtemps prolongé, lequel, en dehors des événe-taires, la Russie avait souffert es dommages. En 1771, une nte, pénétrant jusqu'à Moscou, onné la population; l'année a révolution arrivée en Suède nti l'influence que la Russie ns ce pays; et maintenant la e Pougatchef (*voy.*), contre allait employer une armée, pas de donner quelques in-à Catherine II. L'année 1774 et le terme de cette guerre. juillet, Roumantsof, secon-généraux Souvorof, Soltikof,

Lloyd et Kamenskoï, passe le Danube, tient en échec les garnisons de Routchouk et de Silistrie, et, par une manœuvre aussi prompte que hardie, parvient à cerner le grand-visir dans son camp de Choumla. Ce guerrier malheureux, que sa brillante défense de la Morée avait illustré, désormais à la merci du feldmaréchal russe, ne peut même obtenir un armistice: il est forcé d'accepter la paix aux conditions que lui dicte le vainqueur; il la signe, mais il va mourir de douleur à Andrinople.

Les plénipotentiaires, le prince Nicolas Reprine pour la Russie, Resmi Achmet-Effendi et Ibrahim Munis, reis-effendi, pour la Porte, se réunirent à Koutchouk-Kaïnardgi, au camp de Roumantsof, et convinrent d'un traité rédigé dans les trois langues russe, turque et italienne, et qui contenait 28 articles patents, plus 2 articles séparés, fixant les sommes à payer par la Porte pour les frais de la guerre (20 millions de piastres). Cet acte, signé le 21 juillet, anniversaire de la paix du Prouth (*voy.*), que les Russes étaient impatients de venger, fut confirmé, le 27, par le feldmaréchal Roumantsof et le grand-visir Mouchsin-Zadé-Mohammed. Les ratifications de l'impératrice Catherine et du sulthan Abdul-Hamid ne furent échangées à Constantinople que le 24 janvier 1775.

La Russie, amplement dédommée en Pologne, fait le sacrifice facile d'une partie de ses conquêtes: elle remet la Moldavie et la Valachie à l'administration de ses hospodars; mais les Tatars de la Crimée et du Kouban sont reconnus indépendants. Toutefois la Russie se crée d'admirables positions d'attente: elle se réserve la possession de Kinbourn à l'embouchure du Dniéper, et d'Azof avec ses limites de 1700; elle acquiert Kertch et Iénikaléh qui sont les clés du détroit de Taman; elle obtient la libre navigation sur la mer Noire et sur toutes les mers de la Turquie; enfin des stipulations particulières consacrent les privilèges de ses ambassadeurs et de ses agents consulaires.

On pouvait espérer que de tels résultats satisfieraient l'ambition de la Russie; mais, plus tard, nous entendrons Catherine II déclarer « qu'elle ne regarde la

paix de Kainardgi que comme une trêve et comme un échelon à de plus grandes entreprises. » Excitée, en effet, par les succès de cette guerre, la tsarine reprit avec ardeur ses projets sur l'Orient.

Il était déjà facile de prévoir, d'après l'opiniâtreté avec laquelle la Russie avait insisté sur l'indépendance de la Crimée, que cette mesure n'était qu'un acheminement à l'établissement de son autorité dans ces provinces. Aussi, la Porte qui se voyait enlever par-là le principal boulevard de son empire au nord, et qui craignait le renouvellement de l'exemple de ces anciens Russes qui venaient assiéger les empereurs jusque dans Constantinople, ne cessait-elle de réclamer contre les dures conditions du traité, qu'elle cherchait à éluder par des subterfuges, employant d'ailleurs tous les moyens pour faire rentrer le khan sous sa domination. Elle parvint effectivement à fomenter une révolution qui, renversant Sahim Ghirai, protégé de la Russie, mettait sur le trône un prince favorable aux intérêts turcs. Aussitôt les armées russes s'avancent, et une nouvelle collision est à la veille d'éclater entre les deux puissances. Toutefois, la France conjure l'orage; elle fait accepter ses bons offices, et la *convention explicative* du 21 mars 1779 confirme la paix de Kainardgi.

Sahim Ghirai avait été rétabli; mais bientôt une nouvelle rébellion vint rendre plus impérieuse la nécessité de l'intervention armée de la Russie. La tsarine alors lance le manifeste du 19 avril 1783, par lequel elle déclare que, la Crimée étant devenue le théâtre de troubles continnels, et la Russie ayant été obligée de dépenser plus de 12 millions de roubles pour y rétablir la tranquillité, *elle a résolu de prendre ce pays sous sa souveraineté.*

La Porte dut enfin reconnaître son impuissance: forcée de souffrir cette usurpation, elle la consacra par le traité de Constantinople, du 8 janvier 1784, et désormais la Tatarie européenne, qui, depuis plus de trois siècles, était sous la domination des descendants de Tchinghis-Khan, ne sera plus qu'une province de la Russie. *Joy. TAURIDE. C¹⁶ DE G.*

KOUTOUSOF (MICHEL LAVRIONOVITCH GOLÉNICHTCHEF-), prince SMO-

LENSKOF, feldmaréchal russe, né en 1745, était l'héritier du nom de deux anciennes familles, celle des Koutousof et celle des Golénichtchef, toutes deux originaires de la Prusse et qui vinrent s'établir en Russie, à peu près en même temps, au xiii^e siècle. Plusieurs membres des deux familles figurent dans l'Histoire de Karamzine à différentes époques. Réunies sous le nom de Golénichtchef - Koutousof, elles n'en forment plus qu'une, qui se distingue ainsi des *Koutousof-Cheval* et des *Koutousof-Chtchouka*, que nous trouvons également mentionnés dans Karamzine. Le jeune Koutousof fut élevé à Strasbourg, où il apprit à la fois le français et l'allemand. A 16 ans, il entra au service militaire, et Souvorof lui donna bientôt une lieutenance dans son régiment. Il fut ensuite, pendant quelques temps, aide-de-camp du prince de Holstein-Beck, feldmaréchal russe qui mourut en 1776. De 1764 à 1769, il fit les campagnes de Pologne, et, en 1770, il combattit contre les Turcs, sous les ordres de Roumantsof. Il prit part aux batailles du Prouth, de la Lagra, du Kagoul, etc., et contribua à la prise de Choumla. Koutousof, devenu major, fit la guerre dans la Crimée, et passa ensuite sur le Dniéper. Au combat d'Içoumy (1774), il fut dangereusement blessé d'une balle. Il put cependant contribuer à la défaite du rebelle Pougatchef. Successivement promu par Catherine II aux grades de colonel et de brigadier (1782), il fut renvoyé dans la Crimée. Le 24 novembre 1784, il fut nommé général-major, et, dans la nouvelle campagne contre les Turcs (*voy. POTEMKINE*), il commanda un corps séparé, chargé d'empêcher l'ennemi de passer le Boug. L'année suivante, il assista à la prise d'Otchakof. La nouvelle blessure qu'il reçut à la tête, dans cette occasion (28 août 1788), fut si grave qu'il perdit l'œil droit et qu'on regarda son rétablissement comme une espèce de miracle. Néanmoins, il eut une part brillante à la victoire de Kauchani; il assista à la prise d'Akerman et de Bender; et à la bataille du Rimnik, le 31 décembre 1789, il fit des prodiges de valeur. Après la prise d'Inaïl (1797), où Koutousof s'était encore surpassé, et où, pour honorer son cou-

Souvorof (*voy.*), avant même le succès de l'assaut, l'avait complimenté comme vainqueur de la ville, il fut élevé au grade de lieutenant général (25 mars 1793). Enfin il contribua au gain de la bataille de Mactchouk qui termina la guerre. Il joignit bientôt à sa réputation de capitaine celle d'habile diplomate : fut-il envoyé en qualité d'ambassadeur à Constantinople, en 1793, après l'éclosion du traité de paix de Jassy). Mais il ne tarda pas à quitter ce poste pour reprendre sa place dans l'armée sous les ordres de Souvorof. En 1798, il assista à la prise de Praga. Après la cession de la Pologne, il fut nommé lieutenant général de la Finlande et du Corps des cadets de Saint-Petersbourg. Paul I^{er}, lors de son avènement, confia d'une mission à Berlin, et, sur son retour en Finlande, il l'envoya en Hollande pour remplacer le général Buxtehude dans le commandement de l'armée russe, qui y avait essuyé des échecs; ayant appris en route que la paix avait été conclue, le général ne se rendit pas à ce poste.

Après la mort de Paul, Koutousof fut nommé, en 1801, gouverneur général de la Russie méridionale. Il était déjà âgé de 60 ans lorsque Alexandre le chargea, en 1805, du commandement du premier corps d'armée envoyé en Allemagne pour se réunir à l'armée autrichienne. Il marcha sur Ulm (*voy.*), et dut se borner à attendre la marche de l'armée française. Il fut poursuivi sur la rive droite du Danube, il repoussa le maréchal Mortier le 18 et le 19 novembre, et se retira vers la Moravie. Le général Koutousof, Vladimir Paskévitch compare cette retraite à celle des Grecs sous Xénophon. Après avoir rejoint sa jonction avec le reste de l'armée, Koutousof voulut encore attendre les Français (*voy.*) avant de livrer bataille; mais sur l'avis du conseil de guerre réuni par Alexandre fut contraire au conseil de Henri Dering, dans sa biographie de Koutousof (*Zaïgonossion*, 3^e série, t. V), dit ici que le séjour du général à Vilna est plein de détails. Les données de la *Biographie universelle* sont plus exactes.

Cyclop. d. G. d. M. Tome XV.

sien, et Koutousof dut se conformer à celui de la majorité. La journée d'Austerlitz (*voy.*), où il fut de nouveau blessé, justifia toutes ses prévisions.

De 1806 à 1811, il fut gouverneur général de la Lithuanie et de Kief. Pendant son séjour à Vilna, il se livra avec ardeur aux études que les agitations de sa jeunesse l'avaient obligé de négliger. Mais il fut appelé de nouveau sur les champs de bataille. En 1811, il succéda au comte Kamenskoï II (*voy.*) dans le commandement de l'armée de Moldavie, et il se distingua encore dans cette guerre contre les Turcs. Le 26 novembre, il parvint à envelopper sur le Danube le grand-visir Nazir-Pacha et le força de se rendre à discrétion. Il en fut récompensé par le titre de comte. Mais voyant sa patrie en proie à une agression formidable, il ne songea plus qu'à conclure la paix. Quelque nécessaire que cette paix fût alors aux Russes, Koutousof obtint par d'habiles négociations des conditions très avantageuses. Après la signature du traité (*voy.* BUKAREST), le 16 (28) mai 1812, il fut élevé à la dignité de prince avec le titre d'altesse.

A cette époque, tous les yeux étaient fixés sur Koutousof, qui prit le commandement de l'armée d'observation de la Russie méridionale. Pleines d'une injuste défiance pour le feldmaréchal Barclay de Tolly (*voy.*), la noblesse et la nation demandèrent avec instance que l'on mit à la tête des armées un Russe d'origine et de nom. Le 8 août, Alexandre nomma Koutousof, qu'il avait déjà appelé au conseil de l'empire, généralissime de toutes les forces russes, après la démission de Barclay. Ce fut lui qui livra aux Français la bataille de Borodino, dite de la Moskowa (*voy.*), dont les Russes s'attribuent le gain, quoique le champ de bataille soit resté aux Français, auxquels il fallut livrer la route de Moscou. Mais Koutousof se montra capitaine actif et vigilant dans cette sanglante bataille, et elle lui valut le grade de feldmaréchal. Il organisa son armée, serra de près les Français renfermés dans Moscou, les suivit dans leur retraite, et remporta des avantages sur eux à Taroutina et à Malo-Iaroslavetz. Enfin il leur livra la bataille de Krassnoï, non

loin de Smolensk (16 novembre 1812), et c'est à cette victoire qu'il dut le surnom de *Smolenskoï*. Prévoyant le sort qui attendait les Français sur les bords de la Bérézina (*voy.*), il ne les poursuivit que mollement, ce qui prévint leur destruction complète. La campagne était terminée lorsqu'il arriva à Vilna (13 décembre), où il mit ses troupes en quartiers d'hiver et reçut dans son camp l'empereur Alexandre, qui lui remit de sa main l'ordre de Saint-Georges de première classe. C'est le plus grand honneur auquel un général russe puisse aspirer. L'armée russe franchit bientôt la frontière pour suivre les Français en Prusse. Koutousof ne fut pas d'avis de passer la Vistule; ses forces étaient épuisées, la maladie le consumait. Cependant il se décida à continuer la guerre; mais après avoir fait à Kalisch, le 25 mars 1813, la fameuse proclamation où la situation de l'Europe était habilement exposée, et où il annonçait à l'Allemagne le retour de la liberté et de l'indépendance, il mourut à Bunzlau (Silésie), le 16 (28) avril de la même année. L'empereur accorda à sa veuve une pension annuelle de 86,000 roubles, transmissible à ses cinq filles. Ses restes mortels ont été solennellement déposés à Saint-Petersbourg dans la cathédrale de Notre-Dame de Kasan, où un monument rappelle sa gloire et la reconnaissance du peuple russe.

J. H. S.

KOZLOF (IVAN), né à Moscou, en 1780, d'une famille ancienne et distinguée, acquit de bonne heure une connaissance générale des langues vivantes, et une facilité remarquable à parler la sienne propre avec élégance et vivacité; mais distrait, jusqu'à l'âge de 40 ans, par le mouvement du monde, dans lequel il jouait un rôle brillant, Kozlof demeura presque entièrement étranger aux travaux littéraires. Tout à coup, vers 1820, une maladie cruelle le priva de l'usage de ses jambes, et le retint sur un lit de douleur. Le mal fit de rapides progrès; au bout d'un an, Kozlof était complètement paralysique. Sous le poids d'une si rude épreuve, ses hautes qualités se développèrent de la manière la plus énergique et la plus touchante. La poésie devint pour lui une distraction d'abord, puis une passion vérita-

ble: elle semblait endormir ses douleurs, et quand une nouvelle attaque d'infirmité dont il était dévoré lui eût fermé la vue, la poésie le dédora par le sens de la vision intellectuelle qu'on pouvait s'en convaincre par son langage brillant et vrai de ses œuvres mieux encore par le ton entraînant que mélancolique, de sa conversation originale, la manière de son écriture; on reconnaît l'influence de ce génie surtout dans le chef-d'œuvre d'un poète russe, *le Moine* (*Tcherniet Pétersb.*, 1825), proche parent des passions et par les aventures du mystérieux Giaour. Une traduction en vers russes de *la Fiancée d'Or* (Saint-Petersb., 1826) avait eu, au commencement de la carrière de Kozlof; sa version des *Sonnets de M. Adam Mickiewicz* (et de productions les plus célèbres de la littérature polonaise contemporaine) eut la réputation du chantre qui lutta sans désavantage et avec une concision énergique et l'élan imité d'un modèle aussi redoutable. Jusque dans le dernier jour, laborieux et résigné, Kozlof enrichit de ses productions leurs recueils littéraires de la capitale, abandonné par ses forces physiques, mais consolé par les devoirs de la religion et par la tendresse de sa famille, il s'éteignit, le 12 février 1840, à Saint-Petersbourg, où presque tout son temps s'était écoulé, et où tous les esprits qui cultivaient avec succès les sciences l'honoraient d'une amitié.

C. DE

KRABLA, *мѡв. КРАБЛА* et *л. КРАКОВИЯКЕ*. La danse nationale, connue aussi en Lithuanie, prit naissance chez les Cracoviens, habitants de la Petite-Pologne, peuple robuste, et par-dessus tout les danseurs krakoviak est leur danse nationale comme la mazourka (*мѡв. мазурка*) est nationale des Masoviens. Sans être animée que cette dernière, la krakoviak a sa musique et ses particularités. Elle est toujours accompagnée de chants (*мѡв. пѣсн.* p. 312); les danseurs y battent

es, anneaux de cuivre ou d'étain, sortent à leur ceinture, et qui rent à chacun de leurs pas. Dans la iaque, tout est gai, vif, naturel, né; l'art n'y entre pour rien : c'est nse où l'on songe plutôt à s'amuser à plaire, danse toute villageoise, ne saurait appartenir qu'à ce peuple : la nature semble avoir fait tout le danseur, musicien et poète.

danseurs sont placés deux à deux, dans la walse. Un auteur polonais, Brodzinski, décrit ainsi la kranie : « C'est toujours le plus leste et adroit qui, avec la plus légère des filles, se met à la tête des danseurs; la prérogative n'appartient pas seulement à l'agilité du corps, puisqu'il faut être le don de l'improvisation. devant l'orchestre de cornemuses, le montagnard garde un instant le silence; mais déjà son attitude détermine son bonnet placé avec une fierté sur sa tête, sont un tableau muet de la qui préside à ses pensées comme à ses vœux. Il marque la mesure du temps et fait résonner en cadence les anneaux de sa ceinture; enfin, au milieu de son accompagnement, il se livre à une première idée, à la première sensation qui le frappe. Il chante; et tantôt un éloge adressé à sa jolie compagne, tantôt une plaisanterie mordante contre un rival, qui excite son honte, tantôt un rapprochement heurté, souvent bizarre, avec quelque chose qui semble lui offrir une comparaison, à la fin de chaque couplet, il s'écrie, suivi de tous, parcourt rapidement les cercles (en exécutant diverses figures gracieuses que modifie sans cesse l'ardeur ou l'imagination des danseurs), s'arrête dès qu'il éprouve le besoin de présenter une idée nouvelle.

quelquefois c'est la danseuse qui parle, et une petite scène de dialogue ou d'explication amuse le spectateur qui aime à saisir la nature sur le vif; parfois un mot lui a déplu, la danseuse s'échappe avec une mutinerie en détournant la tête, et fuit à toute vitesse et de légèreté que le danseur comme s'efforce en vain de l'attraper. Alors, il s'arrête; il paraît l'évi-

ter à son tour. Averti par un regard furtif, la boudeuse ralentit peu à peu ses pas; le jeune homme la regagne, et la danse recommence avec cet accord qui suit un accommodement. »

Le costume des danseurs, à la fois gracieux et bizarre, donne encore à cette danse un charme particulier. Rien n'est plus joli que de voir les beaux cheveux des danseuses flotter sur leurs épaules en longues tresses au milieu d'une quantité de rubans de toutes les couleurs; rubans où se trouve écrite toute l'histoire de la jeune fille qui les porte, car les uns sont des cadeaux de ses admirateurs, les autres lui ont été donnés par sa mère ou par ses parents en récompense de sa conduite ou de ses travaux.

A. R-SKI.

KRAKOVIE ou **CRACOVIE** (en polonais *Krakow*). Cette ancienne capitale de la Pologne, déclarée, par les traités de 1815, cité libre, indépendante et neutre, forme, avec le territoire qui lui est adjoind, un état européen séparé, qu'on nomme communément *république de Krakovie*.

1° *Géographie et statistique*. Ce petit état, d'une superficie d'environ 20 milles carr. géogr., est situé sur la rive gauche de la Vistule, et confine au nord avec l'ancien palatinat du même nom, dans le royaume de Pologne, à l'ouest avec la Silésie prussienne, au sud avec la Galicie (Autriche), à l'est avec la même Galicie et le royaume de Pologne. Son territoire est assez accidenté, sans présenter toutefois des montagnes considérables; les collines les plus élevées qui s'y trouvent sont celles de Wawel, sur laquelle est bâti le château de Krakovie; de Sainte-Bronislava (gardiennne de la bonne renommée), couronnée par la butte tumulaire de Kosciuszko; de Bielany et de Czerna, connues par leurs abbayes; enfin de Tenczyn (prononcez Tencchine), portant encore les ruines du château de la famille Tenczynski. L'état de Krakovie est bordé en grande partie par la Vistule; ses autres cours d'eau de quelque importance sont la noire et la blanche Prensza, la Rudawa et le Prondnik. Le climat est tempéré, mais très variable par suite du voisinage de la haute chaîne des Karpath (voj.) du côté du midi. Le

sol est généralement fertile; les productions principales du pays sont les céréales et surtout le froment. Dans les environs de Krakovie, on trouve plusieurs villages qui ont d'excellents potagers. Sous le point de vue géologique, le territoire de Krakovie est une des parties les plus intéressantes de l'ancienne Pologne; il offre de riches veines de charbon de terre, des mines de plomb, de zinc et d'alun, des eaux sulfureuses à Krzeszowicé, et de beaux marbres noirs près de Czerna et de Dembnik.

La population était, de 1836 à 1837, de 131,462 habitants, dont 14,373 juifs, ce qui fait 6,573 habitants par mille carré. La ville de Krakovie comptait 37,027 habitants, parmi lesquels 11,453 juifs. Le petit état renferme en outre 2 villes (Krzeszowicé et Chrzanow), 2 bourgs et environ 200 villages. Le caractère du peuple est franc et joyeux; son costume et sa danse nationale, la krakoviaque ou cracovienne (*voy.* l'art. précédent), ont beaucoup d'originalité et de grâce. La religion dominante est la religion catholique, mais tous les autres cultes sont tolérés. L'évêque de Krakovie, autrefois duc de Sévérie avec un demi-million de revenu, a aujourd'hui une dotation d'environ 30,000 fr. par an, et est en même temps le chef d'un vaste diocèse dans le royaume de Pologne. Il y a à Krakovie un séminaire pour trente élèves et quatre maisons d'éducation tenues par des religieuses. Le nombre des couvents est de 27 pour les hommes et de 10 pour les femmes. Les établissements d'instruction publique se composent de 67 écoles élémentaires, dont 8 dans la ville et le reste dans son territoire; de 5 écoles gratuites spécialement destinées pour les jeunes filles; d'une école de district établie, en 1835, dans la petite ville de Chrzanow; d'un institut technologique ou école d'arts et métiers à Krakovie, comptant près de 300 élèves; d'une école spéciale d'industrie et de commerce, entretenue par la population israélite; d'un gymnase ou collège de six classes, fréquenté par 400 élèves; enfin de l'université, dite *Jagellonienne*, possédant quatre facultés, un observatoire, un jardin botanique, plusieurs cabinets et collections, et une

bibliothèque de 52,000 volumes et de 2,200 manuscrits, particulièrement précieux pour l'histoire et la littérature polonaises. Le nombre des étudiants de cette université n'est à présent que de 280, tandis qu'en 1830 encore, Krakovie comptait 700 élèves dans son gymnase et 800 étudiants dans son université. Krakovie possède 5 imprimeries et une société littéraire, dont les mémoires, sous le titre d'*annuaires*, forment une collection de 17 volumes. Le nombre des journaux et des écrits périodiques en langue polonaise, qui ont paru successivement à Krakovie, depuis 1815, se monte à 18.

L'état de l'agriculture est assez satisfaisant dans la petite république. La fertilité naturelle du sol, la modicité des charges publiques, et surtout l'abolition des corvées, ont le plus contribué à rendre le sort des cultivateurs beaucoup plus heureux que dans les parties avoisinantes de l'ancienne Pologne. Une statistique du bétail, en 1833, présentait les chiffres suivants : étalons, 380; juments, 3,840; chevaux hongres, 4,500; bœufs de labour, 3,000; vaches, 25,000; brebis, 21,000; porcs (dont il se fait un grand commerce), 100,000. Krakovie ne possède qu'un petit nombre de manufactures : les plus importantes sont une fabrique de saïence à Pizary et une papeterie à Krzeszowicé. L'industrie de la ville de Krakovie est assez anéantie, parce que l'exportation de ses produits ne paie presque point de droits à leur entrée en Pologne. Son commerce de transit et de commission a baissé considérablement dans les dernières années, par suite des entraves et de la surveillance politique qui pèsent sur la république, et surtout par suite d'une mesure du gouvernement russo-polonais, qui a établi des droits plus élevés sur les vins de Hongrie passant par Krakovie que sur ceux qui traversent la Galicie par d'autres routes. Jusqu'en 1835, Krakovie n'avait point eu de monnaie particulière; depuis cette époque, on y a mis en circulation une certaine quantité de petites pièces d'argent aux armes de la ville, qui sont un aigle blanc au milieu d'une porte de forteresse surmontée de trois tours.

Le gouvernement de Krakovie est com

être entre les mains d'un sénat composé de huit membres et d'un président, tous éligibles par un corps législatif dans lequel siègent 30 représentants de la ville et de son territoire; mais de fait, le vrai pouvoir suprême et sans contrôle, dans cette république, est laissé au libre arbitre de ce qu'on appelle la Conférence des résidents des trois puissances protectrices, l'Autriche, la Prusse et la Russie. Le code et la procédure pour les affaires civiles sont encore à Krakovie comme du temps du duché de Varsovie, c'est-à-dire français; mais le code autrichien et sa procédure viennent d'y être introduits pour les affaires criminelles. Il y a trois instances pour le civil et pour le criminel. L'administration est exercée par des maires et des commissaires de police. L'université a sou commissaire particulier. Une milice soldée, d'environ 400 hommes, et une trentaine de gendarmes forment la force publique du pays. Krakovie n'a point de bureaux de postes qui lui appartiennent, les trois puissances protectrices en entretiennent sur son territoire. Le budget de la république était fixé, en 1818, à 1,094,082 florins de Pologne, ou environ 600,000 francs; en 1838, il s'élevait déjà à 1,812,224 florins, c'est-à-dire à près du double de son montant primitif. Krakovie n'a pas encore de dette publique.

La ville de Krakovie est située sous 50° 3' 52" de lat. N., et sous 17° 35' 45" de long. or. du méridien de Paris. La Vistule la baigne au midi, et des hauteurs s'élèvent sur son autre rive. Cette ville est bâtie dans une plaine agréable et dominée par une seule colline, le Wawel, sur laquelle se trouvent l'ancien château et la cathédrale. Au lieu des anciennes fortifications, de jolies promenades l'environnent, puis vient l'enceinte de ses aubourgs, au-delà desquels, du côté du sud et de l'ouest, l'œil découvre diverses hauteurs plus ou moins considérables et distingue à l'horizon la cime neigeuse des Karpaths. Le faubourg de Kazimierz est le seul quartier habité par les Juifs. Au-delà de Kazimierz un pont sur la Vistule conduit à Podgorzé, petite ville libre de commerce de la Galicie austrichienne. Krakovie compte 1,800 mai-

sons et 38 églises desservies; elle en avait autrefois 70. Parmi ses monuments d'architecture on doit remarquer d'abord l'église de Notre-Dame, noble construction du XIII^e siècle et le plus bel édifice gothique de la Pologne; puis la cathédrale, ce Panthéon polonais, où reposent Casimir-le-Grand, la belle Hedvige, tous les glorieux Jagellons, Bathory, Sobieski, Kosciuszko et Poniatowski; la Halle aux draps, vaste construction du XIV^e siècle, pouvant contenir plusieurs milliers de personnes; l'évêché, décoré de fresques, représentant des sujets nationaux et exécutés par l'artiste krakovien Stachowicz; l'église de Saints Pierre et Paul et celle de Sainte-Anne, dans le style italien; enfin les bâtiments de l'université, la porte Saint-Florian et plusieurs autres édifices dans le goût du moyen-âge. Comme œuvres d'art, Notre-Dame et surtout la cathédrale présentent aux connaisseurs de riches études des sculptures de différents siècles. La dernière église renferme aussi deux admirables ouvrages de Thorwaldsen, les monuments de Vladimir et d'Arthur Potocki. Parmi les institutions particulières à Krakovie, nous citerons un Mont-de-Piété fondé, en 1584, par le célèbre prédicateur polonais Skarga, et qui jusqu'à nos jours a prêté aux nécessiteux des sommes assez considérables *sans intérêts*; plusieurs fondations particulières fort anciennes faites en faveur de la jeunesse; enfin une société de bienfaisance, qui entretient plusieurs centaines d'infirmes logés aujourd'hui par elle dans l'ancienne demeure des rois de Pologne. Les environs de Krakovie sont agréables et pittoresques. D'abord l'œil s'y arrête sur les trois buttes tumultueuses de Krakus, le fondateur de la ville; de Vanda, sa fille, qui, selon la tradition, a préféré la mort à une alliance avec le Teuton Rüdiger; enfin de Kosciuszko. Ces trois buttes, dont les deux premières datent du VIII^e siècle, et présentent encore aujourd'hui une hauteur perpendiculaire de près de 16 mètres, et la troisième, érigée de 1820 à 1823, et haute de 36 mètres, forment entre elles un triangle presque régulier et s'aperçoivent facilement de tous les points un peu élevés des environs de Krakovie. Parmi les autres ai-

tes pittoresques et endroits remarquables peu éloignés de cette ville, nous nous bornerons à citer Lobzow, jadis résidence favorite de Casimir-le-Grand, Bielany, Mogila, Alwernia, Tyńietz, imposantes abbayes; Mnikow, charmante vallée; Krzeszowicé, chef-lieu du comté de Tenczin, célèbre par ses eaux minérales; enfin Wieliczka (*voy.*), à trois lieues de Krakovie, avec ses admirables salines en Galicie, et le canton d'Oycow et de Pieskowa Skala, qu'on appelle la Suisse polonaise, situé à très peu de distance de la frontière krakovienne dans le royaume de Pologne.

2^o *Histoire.* Krakovie, que quelques chroniqueurs veulent déjà reconnaître dans le *Carrodunum* de Ptolémée, paraît, d'après des témoignages historiques plus sûrs, n'avoir été bâtie qu'en l'an 700, par Krakus, prince de la Grande-Chrobatie. Le premier château construit à Krakovie, sur le mont Wawel, était en bois : un grand incendie le consuma avec la ville, en 1125. Après une nouvelle reconstruction et la destruction qu'éprouva Krakovie lors de la grande incursion des Tatars, dans la première partie du XIII^e siècle, nous voyons Boleslas-le-Pudique lui accorder, en 1257, le privilège du droit allemand ou de Magdebourg. Plus tard, le roi Wenceslas de Bohême et le valeureux Vladislas Lokieć se distinguèrent parmi les souverains qui ont bien mérité de Krakovie; mais ce fut seulement sous le règne de Casimir-le-Grand (*voy.*) que cette ville devint une capitale entourée de murs et florissante par son industrie et son commerce. Ce roi bâtit une partie du château de Krakovie encore existant, ainsi que la magnifique Halle aux draps; en 1364, il dota sa capitale d'une université à l'instar de celle de Prague, et abolissant, en 1365, le droit d'appel aux tribunaux de Halle et de Magdebourg, il y institua une cour suprême de justice. Les richesses immenses de l'échevin de Krakovie, Wierzynek, qui reçut à sa table cinq souverains à la fois, fournissent une preuve de l'importance de cette ville, dont il était un des représentants, sous Casimir-le-Grand, tandis que le chiffre de 20,000 habitants, morts à Krakovie de la peste dans la

seule année de 1360, nous offre une indication approximative de ce que pouvait être sa population à cette époque. En 1400, le roi Vladislas Jagellon achève l'œuvre de son devancier par rapport à la fondation et la dotation de l'université de Krakovie. En 1430, cette ville faisait déjà partie de la ligue anséatique (*voy.*); depuis, elle atteignit l'apogée de sa prospérité sous Sigismond-le-Vieux, et sous le règne de son fils, vers le milieu du XVI^e siècle, elle commença à décliner. Plus tard, le déplacement de la résidence des rois de Pologne, qui préférèrent le séjour de Varsovie depuis Sigismond III. les deux invasions des Suédois, en 1655 et 1702, et par-dessus tout le mouvement rétrograde que subit, en général, la Pologne au XVII^e et dans la première partie du XVIII^e siècle, ne purent manquer d'exercer une influence de plus en plus funeste sur la prospérité de Krakovie, qui ne comptait plus guère, sous Stanislas Poniatowski, qu'environ 20,000 habitants. L'état matériel de cette ville s'améliora beaucoup sous la domination autrichienne, alors qu'elle était la capitale de la Galicie orientale. Elle souffrit des guerres de Napoléon; puis elle se releva un peu après 1815, bien qu'on ne réalisât qu'une partie des promesses qui lui furent faites à cette époque.

Krakovie fut constituée en état indépendant par le congrès de Vienne. On sait les nombreuses complications et les difficultés que suscita, à ce congrès, la question de la Pologne. Lorsque la majeure partie du ci-devant grand-duché de Varsovie, y compris la Galicie orientale, dont Krakovie avait été le chef-lieu, allait rester définitivement à la Russie, dont les armées l'occupaient, l'Autriche insista par des raisons stratégiques pour obtenir la cession de la ville de Krakovie, comme d'un point important sur la rive gauche de la Vistule, avec la faculté de la convertir en forteresse; puis, elle abandonna cette dernière prétention, et souscrivit enfin à une espèce de moyen terme, consistant à ériger Krakovie, avec un rayon convenable, en territoire neutre. Ce point une fois convenu entre les cours intéressées, les dispositions libérales, qui animaient à cette époque la

nissances et surtout l'empereur Alexandre, firent le reste, et Krakovie se vit soudain transformée, par le traité dit *additionnel* du 3 mai 1815, en *cité libre, dépendante et strictement neutre*, avec une constitution déclarée partie intégrante de l'acte général du congrès. L'Autriche, la Prusse et la Russie furent instituées ses protectrices; la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et la Sardaigne, co-signataires du traité, garantirent les libertés octroyées à ce petit état. Une commission organisatrice fut envoyée par les trois protecteurs à Krakovie pour présider à l'introduction du nouveau ordre de choses, et, lorsqu'en 1818 cet état se vit définitivement constitué, il devait penser que sa charte, solennellement ratifiée par ses protecteurs et interprétée au besoin par la représentation nationale du pays, deviendrait pour ses rois une égide inviolable. Mais, dès 1820, les trois cours intervinrent dans un différend entre le président du sénat, le recteur de l'université; puis, en 1828, elles prirent sur elles d'annuler une décision de la chambre des représentants. En 1831, à la suite de la révolution polonaise, à laquelle Krakovie ne prit cependant aucune part comme état, le corps russe envahit son territoire et occupa pendant deux mois. En 1833, une commission réorganisatrice déléguée par les trois cours fit subir une refonte totale à la constitution de Krakovie; et à peine cette dernière eut-elle été promulguée que l'occupation militaire de la ville et du territoire par les trois puissances protectrices, le 17 février 1836, réduisit à peu près à rien le reste des franchises constitutionnelles de ce pays. C. M.-cz.

Krakovie offrait encore un dernier débris de la nationalité polonaise, et à ce titre elle importunait la Russie, surtout depuis que quelques centaines de Polonais, proscrits pour avoir pris part à la révolution de 1830, avaient trouvé un asile sur le territoire de cet état. On résolut de les en expulser : l'assassinat d'un agent russe et d'autres désordres dont la ville de Krakovie fut le théâtre, à l'occasion de la fête de l'empereur Nicolas (18 décembre 1835), fournirent un prétexte que l'on s'empressa de saisir. Le 9 fé-

vrier 1836, les plénipotentiaires des trois puissances près de la république adressèrent au président du sénat de cet état une note dans laquelle ils déclaraient que leurs cours respectives regardaient l'éloignement de tous les réfugiés polonais et des autres individus dangereux comme le seul moyen de rétablir la tranquillité de Krakovie, et invitaient en conséquence son gouvernement à les faire sortir de la république dans le délai de huit jours. La note déclarait de plus que si ces mesures n'avaient pas reçu, dans le délai prescrit, leur plein et entier effet, les trois cours se verraient obligées d'aviser elles-mêmes à leur exécution. Le sénat prit quelques mesures pour satisfaire aux exigences des trois cours, mais sans pouvoir y réussir, et, le 17 février, la ville et le territoire de Krakovie furent occupés militairement, au nom des trois puissances protectrices, malgré l'article du traité de Vienne qui défend d'y introduire aucune force armée, sous quelque prétexte que ce soit. Les Autrichiens arrivèrent les premiers; les Russes vinrent trois jours après, et furent suivis le lendemain par les Prussiens; les uns et les autres se rangèrent sous l'autorité du général autrichien Kaufmann. Alors tous les réfugiés furent recherchés et conduits de force hors du territoire. Il y eut aussi des habitants qui furent l'objet de mauvais traitements et d'actes de violence. Les autorités judiciaires et administratives du pays furent subordonnées au pouvoir militaire; la milice de Krakovie fut dissoute, et les choses allèrent si loin que le président du sénat, M. Wielogłowski, nommé, en 1831, sous l'inspiration des représentants des trois puissances, fut obligé de donner sa démission. Après avoir purgé le territoire de Krakovie de toutes les personnes qui leur étaient suspects, les trois puissances transmittirent au sénat des instructions sur la composition de la milice de cet état, sur la nomination des officiers, sur la manière dont les étrangers seraient reçus dorénavant, sur le choix des fonctionnaires, sur la réorganisation de la police, enfin sur divers changements à introduire dans la constitution, et déclarèrent qu' aussitôt ces dispositions exécutées, les troupes au-

trichiennes évacueraient le pays qu'elles avaient continué d'occuper après le départ des Russes et des Prussiens. En présence de cette force armée, l'indépendance de la petite république se trouva si complètement anéantie, que la nomination du président de la diète fut cassée par le sénat, sur l'ordre des résidents des trois puissances, alléguant que le personnage désigné avait pris part à la révolution polonaise ; bien plus, sans donner aucun motif, les résidents ajournèrent la diète elle-même indéfiniment. Toutes les mesures prescrites par eux reçurent leur exécution, sans que les Autrichiens cessassent pourtant d'occuper Krakovie. Les réclamations de la France et de l'Angleterre contre cette violation des traités furent vaines, et l'évacuation complète de la république n'eut lieu que le 20 février 1841, par le départ du dernier détachement autrichien. — On peut consulter sur ces événements le *Mémoire historique et politique sur l'état actuel de la ville libre de Krakovie, à l'appui de l'adresse présentée par ses habitants aux gouvernements de France et d'Angleterre*, suivi de pièces justificatives, par L. Krolikowski, Paris, 1840. L. L.

KRAL, mot slavon encore usité en serbe et qui, de même que celui plus moderne de *korol*, signifie roi. Il y avait autrefois des kral de Serbie, dont quelques-uns sont célèbres dans la tradition héroïque. Ce même titre ayant été donné anciennement à des princes chrétiens de Pannonie, les Turcs l'ont aussi conservé. Ils appellent l'empereur d'Autriche *Betch krali*.

X.

KRANACH (**LUC**), ainsi nommé d'un endroit, Kronach ou Kranach, dans le diocèse de Bamberg. *Voy. CRANACH*.

KRASIŒKI (**IGNACE**, comte), archevêque de Gnezne, et célèbre poète polonais, naquit, en 1734, au château de Dubiecko, manoir héréditaire de sa famille, une des plus illustres du palatinat de Russie d'alors, aujourd'hui Galicie autrichienne. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études à Rome et parcourut rapidement, grâce à ses talents et à sa position sociale, tous les degrés inférieurs des dignités de l'Église pour arriver, en 1767, à l'épiscopat de Wiarmie. Comme

sénateur polonais, il fit la proposition de suspendre les travaux de la diète de 1768, lors de l'attentat exercé par l'ambassadeur de Russie sur la personne de plusieurs de ses membres ; mais cette proposition ainsi que d'autres mesures de vigueur n'ayant point été adoptées, et, peu après, le premier partage de la Pologne ayant fait passer le diocèse de Wiarmie sous la domination prussienne, Krasieki dut renoncer dès lors à toute action politique directe sur les destinées de sa patrie, mais il la servit d'autant plus activement par sa plume. Devenu sujet prussien, Krasieki passa une grande partie de sa vie dans la capitale de la Prusse, où le grand Frédéric, qui goûtait beaucoup sa société, le logea à Sans-Souci, dans l'appartement qu'avait occupé Voltaire, et entre autres preuves de bienveillance, lui ménagea l'honneur de consacrer la belle église de Sainte-Hedvige, ce premier temple ouvert au culte catholique à Berlin. En 1795, Krasieki fut promu à l'archevêché de Gnezne, première dignité ecclésiastique de la Pologne. Il mourut à Berlin, en 1801.

Les principaux ouvrages qui ont assuré la réputation de Krasieki sont : *Mysien*, ou poème des Souris, et *Monachomachus*, ou la guerre des moines, poèmes héroï-comiques à la manière de l'Arioste, dans lesquels un aimable badinage, exprimé en vers d'une inimitable facilité, renferme une excellente critique des travers politiques et sociaux de l'ancienne Pologne et contribua beaucoup à en hâter la réforme. Le poème de *La guerre de Chotzim*, malgré beaucoup de bons vers, est généralement regardé comme inférieur aux autres ouvrages de Krasieki. *Doswiadczynski*, ou Monsieur de l'Expérience (trad. en franç., par J.-B. Lavoisier, sous le titre d'*Aventures de Nicolas Doswiadczynski*, précédé de l'éloge de l'auteur par le comte St. Potocki, Paris, 1818, in-8°), et *Pan Podstoli*, ou Monsieur le Panetier, sont deux romans ou tableaux de mœurs du temps. Ses *Fables*, *Suites* et *persies mêlées*, où l'esprit et le sel antique abondent, où la forme n'est pas moins

(*) On a publié à Paris les *Fables polonoises* de Krasieki, traduites en franç. par J.-B.-M. de Viennois, 1828, in-18.

heureuse que le fonds, ont fait naître Krasicki le La Fontaine et le polonais. Le spirituel prélat écrivit beaucoup d'autres ouvrages en vers et en prose. Sans être un grand poète, sans même avoir atteint l'écrivain polonais à une perfection, Krasicki occupera toujours une place importante parmi les hommes d'esprit de son époque, et ne cessera pour la Pologne un de ses poètes nationaux et les plus populaires. Édition complète des ouvrages de lui, en 10 vol. in-8°, fut publiée en 1818, à Varsovie, par François Dmowski. Parmi les éditions postérieures, nous citerons celle de M. Podczaszynski, œuvre typographique, qui a paru, en 1841, à Paris. C. M.-cz.

SINSKI (VINCENT, comte), géographe polonais, né vers 1780, issu d'une famille qui fait remonter son origine à la Hongrie et aux Corinthiens. Sa grand'tante épousa le roi de Saxe, fils du roi de Pologne et le roi actuel de Sardaigne est son petit-fils.

Il faut aussi compter parmi les illustres de cette famille, JEAN Krasinski, le évêque de Kaméniets, dont nous avons déjà parlé ailleurs (voy. *Confédération de Bar*), et à qui Rulhière a consacré plusieurs belles pages de son Histoire de la Pologne. Dans le même article, on a vu quelques mots du chambellan Krasinski, maréchal provisoire de la confédération de Bar.

Il faut aussi compter parmi les illustres de cette famille, VINCENT Krasinski, le évêque de Kaméniets, dont nous avons déjà parlé ailleurs (voy. *Confédération de Bar*), et à qui Rulhière a consacré plusieurs belles pages de son Histoire de la Pologne. Dans le même article, on a vu quelques mots du chambellan Krasinski, maréchal provisoire de la confédération de Bar.

Il faut aussi compter parmi les illustres de cette famille, VINCENT Krasinski, le évêque de Kaméniets, dont nous avons déjà parlé ailleurs (voy. *Confédération de Bar*), et à qui Rulhière a consacré plusieurs belles pages de son Histoire de la Pologne. Dans le même article, on a vu quelques mots du chambellan Krasinski, maréchal provisoire de la confédération de Bar.

Il faut aussi compter parmi les illustres de cette famille, VINCENT Krasinski, le évêque de Kaméniets, dont nous avons déjà parlé ailleurs (voy. *Confédération de Bar*), et à qui Rulhière a consacré plusieurs belles pages de son Histoire de la Pologne. Dans le même article, on a vu quelques mots du chambellan Krasinski, maréchal provisoire de la confédération de Bar.

L'empereur Alexandre le nomma alors son aide-de-camp et lui confia le commandement de sa garde polonaise. A l'avènement au trône de Nicolas, le comte Krasinski fut promu au grade de général en chef de la cavalerie. Comme membre du sénat, il fit partie, à la même époque, de la haute cour nationale qui fut convoquée pour juger les patriotes accusés d'avoir formé le projet de rendre l'indépendance à la Pologne. De tous les sénateurs, le comte Krasinski fut le seul qui vota pour la condamnation. Déjà la diète de 1818, qu'il présida, l'avait rendu impopulaire : aussi, lors de l'insurrection de 1830, ne dut-il probablement son salut qu'à l'intervention du général Chlopicki. Il jura alors fidélité à la patrie, et offrit même de servir l'insurrection comme simple soldat. Quelques jours après, il se retira dans ses terres, et puis il partit secrètement pour rejoindre l'empereur.

Aujourd'hui le comte Krasinski siège au département des affaires de Pologne à Saint-Petersbourg, et jouit dans l'armée russe des grades qu'il avait gagnés dans les rangs de l'armée polonaise.

Il a publié un *Aperçu sur les Juifs de Pologne* (Paris, 1818, in-8°), et un *Essai sur le maniement de la lance* (Paris, 1812, in-4° av. pl.).

Son fils SIGISMOND, qui fut à l'âge de 4 ans chambellan du roi de Rome, est un poète distingué. On lui attribue plusieurs poèmes remarquables qui purent sans nom d'auteur, tels que *Spiridion, La comédie non divine, Les trois pensées de Ligenza*. TH. M.-KI.

KRASSNOI, petite ville russe du gouvernement de Smolensk, à environ 45 kilomètres du chef-lieu, et mémorable par plusieurs combats qui y furent livrés entre les Français et les Russes. Les plus importants sont ceux, malheureux pour les Français, qui eurent lieu, du 16 au 19 novembre 1812, pendant leur retraite de Moscou. Voy. KOUTOUSOF. X.

KRAY DE KRAJOW (PAUL, baron DE), grand-maitre de l'artillerie (*Feldzeugmeister*) et commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit à Krasmark, dans la Haute-Hongrie, le 5 février 1735. Destiné dès son enfance à l'état militaire,

il s'appliqua spécialement à l'étude des mathématiques. En 1754, il entra dans le régiment de Haller, et pendant la guerre de Sept-Ans, il montra une ardeur, une activité qui le firent remarquer de Loudon. En 1778, il fut chargé d'éteindre la révolte des Valaques de la Transylvanie; il y réussit, mais non sans peine, et le grade de colonel fut la récompense de ses efforts. La même année éclata la guerre contre les Turcs, dans laquelle Kray rendit de nouveaux services à la tête du corps dont le commandement lui avait été confié. En 1792, il demanda et obtint la permission de servir contre la France sous les ordres du prince de Kobourg (*voy.*). En 1799, pendant la maladie de Mélas, il prit le commandement en chef de l'armée impériale et ouvrit la campagne d'une manière brillante. Il se distingua à Vérone, à Legnago, à Magnano, s'empara de Mantoue après un siège de deux mois, et il eut une bonne part aux succès de Mélas, depuis son rétablissement, et de Souvorof. En 1800, Kray remplaça l'archiduc Charles à la tête de l'armée autrichienne qui opérait en Allemagne. Moins heureux qu'en Italie, il fut forcé de battre en retraite devant Moreau (*voy.*), et ne tarda pas à être rappelé. Il vécut dès lors dans ses terres et mourut à Pesth, le 19 janvier 1804.

Enc. austr.

KREFELD, *voy.* CREFELD.

KREMLIN ou, plus exactement, *Kreml*, mot slavon qui signifie forteresse, citadelle. On le dérive de *krem*, *kremen*, caillou, pierre à feu, et chez les Slaves toute enceinte murée offrant un point de résistance était un kreml. Aussi n'y a-t-il pas que Moscou qui ait son kremlin, bien que celui-ci soit de beaucoup le plus important et le plus curieux (*voy.* MOSCOU). On cite encore ceux de Kasan, d'Astrakhan, de Smolensk, de Tobolsk et d'autres. Saint-Petersbourg même a son kremlin, plus connu toutefois sous le nom de citadelle. Beaucoup de villes slavonnes ont tiré leur nom de *krem* ou *kreml*, par exemple, Kremenetz et Krémentchoug, en Russie; Kremnitz, dans la Basse-Hongrie, ville célèbre par ses mines d'or et par ses ducats; et peut-être même Kremna, ancienne ville forte de la Pisidie.

S.

KREUTZER (RODOLPHE), né à Versailles, le 16 novembre 1766, montra dès son plus jeune âge de merveilleuses dispositions pour la musique, et particulièrement pour le violon. Il était fils d'un musicien de la chapelle du roi, qui lui enseigna les premiers éléments de son art, et il prit ensuite des leçons de violon d'Antoine Stamitz. Ses progrès tinrent du prodige; il excitait l'admiration dès l'âge de douze ans, lorsqu'il jouait dans des concerts publics les concertos de son maître; à treize ans, sans avoir jamais étudié la composition, il fit pour lui-même un morceau de ce genre qu'il exécuta au concert spirituel et qui provoqua un enthousiasme universel. Il écrivit de la même manière plusieurs autres productions instrumentales; mais le comble de ses desirs eût été de composer la musique d'un opéra. Ne pouvant trouver de poème, il remit d'abord de vieilles pièces en musique; et grâce à la protection de la reine Marie-Antoinette, il put faire entendre ces essais sur le théâtre du palais de Versailles. Enfin, étant entré en qualité de premier violon au Théâtre-Italien de Paris, il fut à même d'y faire représenter, en 1790, *Jeanne d'Arc*, et en 1791, d'abord *Paul et Virginie*, puis *Lodoïska*. Ces deux dernières compositions obtinrent un succès extraordinaire et mérité; elles furent suivies de plusieurs autres jusqu'en 1796. En cette année, Kreutzer entreprit un voyage musical et parcourut successivement l'Italie septentrionale, l'Allemagne et la Hollande, donnant des concerts dans les principales villes et faisant admirer partout la largeur et la grâce de son jeu, en même temps que l'élégance de formes et les idées heureuses qui font surtout le charme de ses compositions.

Revenu à Paris, à l'époque où l'on s'occupait de l'organisation du Conservatoire (*voy.*), Kreutzer y fut appelé, et, réuni à Baillet et à Rode, il fonda cette excellente école de violonistes français qui n'a pas cessé, depuis ses premiers succès, de faire l'admiration de l'Europe. Il donnait dans le même temps des concerts qui attiraient la foule. Au théâtre de l'Opéra, Kreutzer succéda comme violon solo à Rode, lorsque celui-ci partit pour la

il occupa cette place pendant six ans, devint successivement second chef d'orchestre, et, en 1824, nommé directeur de toute la partie du théâtre, place qu'il n'occupa que six ans. Mis à la retraite sans en faire la demande, il eut même beaucoup de peine à recourir à d'anciens protecteurs pour être admis à la cour pour qu'en cette occasion ses droits ne fussent pas lésés. Vers 1830, il avait eu le malheur de faire une chute de se casser un bras : depuis ce temps, il ne pouvait plus jouer en public. À la suite de son entrée au Conservatoire de Kreutzer, sentant la nécessité de s'appliquer sérieusement à la composition, il se appliqua avec ardeur, et l'on ne tarda pas à l'entendre réciter dans les opéras d'*Astianax* et d'*ibéo*; mais ce qu'il avait gagné en renommée, il semblait l'avoir perdu en fait d'originalité. Heureusement même on remarqua que ne put s'appliquer à de nombreuses productions originales sorties de sa plume pendant les premières années de ce siècle. Il avait tout-à-fait quitté l'Opéra, et voulait faire représenter *Maître et valet* qu'il avait depuis longtemps dans son portefeuille; mais il fut obstinément refusé et ne put obtenir son autorisation. Vivement blessé de ce refus, il procéda de la part d'un étalon auquel il croyait avec raison de se rendre, et, au lieu de services, il tomba dans un état de chagrin, éprouva plusieurs accès d'apoplexie et ses facultés finirent par se déranger. Il se rendit à Genève l'espoir de rétablir sa santé; mais à peine arrivé dans cette ville, il mourut le 6 janvier 1831.

Les productions de Kreutzer sont fort nombreuses. En musique de théâtre, on a de lui plusieurs grands opéras, dont 2 composés en société; 5 ballets, dont un en société; 3 opéras-comiques, dont 3 en société. Son œuvre de musique instrumentale se compose de 22 concertos ou symphonies concertantes, puis de deux airs avec orchestre qui rentrent dans la même catégorie. On trouve ensuite 15 trios, 15 trios, etc. Kreutzer a été le rédacteur de la *Méthode de violon* de la Conservatoire, dont Rode et Kreutzer ont les autres collaborateurs. Mais

les grands principes au moyen desquels il a formé ses élèves ne se reconnaissent qu'imparfaitement dans cet ouvrage: c'est dans les huit admirables suites d'*Études et caprices* pour violon seul qu'il faut les chercher; c'est là, c'est dans ces pièces devenues classiques, qu'il faut étudier les ressources de l'un des plus beaux instruments connus, en comprendre les effets, en sentir la puissance. Les concertos de Kreutzer ne sont pas moins recommandables et peuvent se placer à côté de ceux de Viotti.

Il eut pour successeur, au Conservatoire de musique, son frère cadet, JEAN-NICOLAS-AUGUSTE Kreutzer (né en 1781), qui le suivit dans la tombe le 30 août 1832. J. A. DE L.

KREUTZER (CONRADIN), un des compositeurs allemands les plus populaires, né à Dresde, en 1794, a dû sa première réputation aux mélodies pleines de grâce et de naïveté qu'il composa sur les chants *du printemps* et *du voyageur* d'Umland. Nommé maître de chapelle à Stuttgart, il parcourut plus tard l'Allemagne en artiste, faisant admirer partout où il s'arrêtait son *panmelodion*, instrument de son invention semblable à l'harmonica (*voy.*). Le prince de Fürstenberg le choisit pour directeur de sa chapelle. En 1823, M. Kreutzer se rendit à Vienne, où il est aujourd'hui maître de chapelle et attaché au théâtre dit de Josephstadt. Nous avons de lui plusieurs opéras, parmi lesquels nous citerons *Oreste*, *Ésope*, *Cordélie*, *le Chalet* (poème de Kotzebue), *Libussa*, *le Plongeur* (d'après la ballade de Schiller) et *Mélusine*. Les trois premiers ont été fort applaudis. Le dernier, composé en 1833, avait été destiné dans le principe à Beethoven par Grillparzer (*voy.*), l'auteur du poème. Le nombre de ses chansons ou mélodies avec accompagnement de piano n'est pas moins considérable que celui de ses concertos, de ses sonates et de ses autres solos. Comme exécutant, M. Kreutzer n'est point placé au premier rang des pianistes. C. L.

KRIMÉE, *voy.* TAURIDE et CHERSONÈSE TAURIQUE.

KRISCHNA et **GOPIS**, *voy.* VISCHNOU.

KRONOS, nom qui fut changé plus

tard en *Chronos*, le Temps, et qui donna lieu à celui de *Kronion*, voy. SATURNE et JUPITER. X.

KRONSTADT, ville forte, sur une île, à l'embouchure de la Néva, où elle forme le port de Saint-Petersbourg. Kronstadt doit son origine au fort que Pierre-le-Grand fit élever, en 1703, à l'extrémité sud-est de l'île de Kottline (c'est-à-dire de la Marmite), après l'avoir conquise sur les Suédois. Appelé d'abord *Kronstadt*, le fort prit plus tard le nom de Kronschlott, ou château couronné, qu'il porte encore aujourd'hui. Peu à peu, une ville florissante se forma près de cet établissement militaire et maritime.

Kronstadt, éloigné de Saint-Petersbourg de 41 $\frac{1}{2}$ verstes, est le premier port de l'empire. Plus des deux tiers du commerce russe se font là. On évalue à 1,500 les navires qui y entrent annuellement. La population fixe de la ville, sans la garnison, les élèves des écoles, les ouvriers des ports et les matelots, n'est pas de plus de 6 à 7,000 âmes. Mais dans ces derniers temps, et surtout en été, elle s'est élevée jusqu'à 53,244 individus de toutes nations, dont seulement 6,261 femmes. Les Anglais y sont les plus nombreux après les Russes. Ils y ont une église, ainsi que les catholiques et les luthériens. Ces derniers y possèdent aussi un gymnase.

Kronstadt est parfaitement fortifié et bien construit. Presque toutes les rues sont pavées; quelques-unes ont des trottoirs; mais les maisons, au nombre de plus de 1,000, sont généralement bâties en bois. Parmi ses monuments, on peut citer l'église de la Transfiguration, construite en bois par ordre de Pierre-le-Grand; celle de la Trinité, encore plus ancienne; celle de Saint-André, dans le goût byzantin, toutes trois appartenant au culte grec; l'ancien Palais italien, jadis habité par Menchtchikof, mais occupé aujourd'hui par l'école des pilotes, qui compte près de 300 élèves; l'hôpital de la marine, également remarquable par son étendue et par sa bonne tenue; l'arsenal, la fonderie, l'amirauté, les casernes, la douane, etc. Le fort de Kronschlott ferme entièrement l'entrée de la

Néva (voy.), large en endroit de 2,000 pas, depuis qu'on a comblé le bas septentrional.

Le centre de la ville est coupé par deux canaux : celui de Pierre, commencé en 1721 et terminé sous l'impératrice Elisabeth, a 360 toises de long sur 15 environ de large, et sert au radoub des vaisseaux; celui de Catherine, commencé en 1782, est beaucoup plus long encore et facilite les approvisionnements ainsi que l'arrivée des marchandises. Les bords de l'un et de l'autre sont revêtus en pierre de taille. Le dernier communique avec le port marchand, et le premier avec le dock, où dix vaisseaux de ligne peuvent être réparés en même temps.

Les ports, au nombre de trois, sont situés au sud de la ville. Le port militaire, le plus méridional, est à la fois le plus sûr et le moins profond; il peut contenir jusqu'à 35 vaisseaux de haut-bord, sans compter les petits bâtiments. Entre le môle, qui le met en communication avec la ville et le canal de Pierre, se trouve le port mitoyen, destiné principalement à l'équipement et au radoub des vaisseaux. Le port marchand, le plus occidental, peut recevoir 1,000 navires. Tous trois offrent un bon abri aux bâtiments, mais l'eau en est presque douce, et les glaces en ferment l'entrée la majeure partie de l'année. La navigation y est close au commencement de novembre. — Pour les détails, voir Schnitzler, *La Russie, la Pologne et la Finlande* (Paris, 1836, pag. 293 et suiv. E. H.-G.

KRUDENER (JULIENNE, baronne DE), née DE VIETTINGHOFF, naquit à Riga, vers 1766, d'une des premières familles de la noblesse allemande des provinces baltiques de la Russie. Par sa mère, elle était petite-fille du maréchal comte de Munnich (voy.). Son père, le conseiller privé et sénateur de Viettinghof, lui fit donner une excellente éducation, et à l'âge de neuf ans, il l'amena à Paris. Amateur des beaux-arts et homme instruit lui-même, il sut bientôt recueillir dans son salon toutes les notabilités de la capitale. Ce fut donc au milieu d'une société d'élite que la jeune Julienne passa les années de son adolescence, admirée de tous ceux qui la connaissaient et s'é-

ainsi à recevoir des honneurs, méritait d'ailleurs au lieu de son esprit et de sa personne. Elle n'avait que 14 ans lorsqu'elle fut demandée en mariage par le baron de Krüdener, diplomate allemand, né en Livonie en 1758, qui vint à Copenhague, et plus tard à Paris où il fut envoyé en qualité de ministre d'affaires par le gouvernement français malgré la naissance d'un fils et de sa femme, cette union ne fut point heureuse. M^{me} de Krüdener se laissa égarer par l'ivresse naturelle et le laisser-aller du monde au milieu duquel elle se livra à de nombreuses aventures romanesques, que son époux se vit forcé de lui faire avouer dans sa famille, en 1791. Bientôt de la monotonie de son existence en Livonie, elle quitta Riga pour venir à Paris où elle espérait bien retrouver son ancienne cour, et pouvoir se livrer à son goût pour la coquetterie et le plaisir. Son attente ne fut point trompée : elle voyait à ses pieds de nombreux adorateurs lorsqu'elle partit pour l'Allemagne. Ce fut à cette époque que parut le jeu, dit-on, l'événement qui lui fit connaître le sujet de *Valérie, ou Lettres écrites de Linar à Ernest de G.* (Paris, 1803; 3^e éd., 1804, 2 vol. in-12^o), plus remarquable sans doute par son style et le charme mélancolique de ses descriptions que par la vigueur de ses caractères et l'intérêt de l'intrigue ; mais il eut néanmoins un véritable succès. En 1806, M^{me} de Krüdener vint à Berlin où le souvenir de son séjour à Paris quatre ans auparavant, la fit rechercher dans les meilleures sociétés. Là elle se livra elle-même, se laissa séduire par l'éclat de sa conversation et l'énergie de ses manières. Le chagrin que lui causa le départ de cette princesse lui fit éprouver au dépit de voir disparaître en un jour ses attraits et une partie de sa fortune, renforça en elle le penchant à la mysticité qu'elle avait montrée à Paris, mais dont les distractions empêchèrent jusqu'alors le développement. Elle a depuis servi honorablement dans l'armée russe.

Ses lettres ont été publiées depuis et ont paru dans le prince de Ligne, Leipzig, 1807,

et dans le *Journal de Paris*. Elle se prit de passion pour la religion des frères Moraves ; toutefois, au lieu d'entrer dans leur communauté et d'embrasser leur genre de vie, elle revint à Paris, d'où elle alla, en 1812, à Genève, et, en 1813, à Carlsruhe. Ce fut dans cette dernière ville qu'elle se lia avec Jung (voy.) Stilling, et ce visionnaire célèbre acheva de l'exalter. Elle s'imagina qu'elle était appelée à prêcher l'évangile aux pauvres, et les brillants succès qu'elle obtint, en effet, dans les prisons de Heidelberg durent la confirmer dans cette idée. Aussi, à son retour à Paris, en 1814, elle convertit son hôtel en une chapelle où s'assemblaient les plus grands personnages et où elle se montrait en costume de prêtresse, à genoux, les mains et les yeux levés vers le ciel. L'empereur Alexandre (voy. T. I^{er}, p. 397) lui-même se rendit plusieurs fois à ces réunions, accompagné du roi de Prusse, et l'on a dit que ce fut dans l'oratoire de M^{me} de Krüdener que furent posées les bases de la Sainte-Alliance (voy.). Pour la remercier du service que sa politique avait trouvé dans son mysticisme, l'empereur lui fit remettre des billets pour la fête que l'armée russe célébra dans la plaine de Châlons et dont elle nous a laissé une description magnifique sous le titre : *Le camp des Vertus* (Paris, 1815). Peu de temps après, elle partit pour Bâle, où un jeune pasteur de Genève, M. Empeyts, se joignit à elle ; mais bientôt les désordres que ses enseignements jetèrent dans les familles, engagèrent le conseil à lui donner l'ordre de quitter la ville. Expulsée également et pour les mêmes motifs, de Loerrach, d'Aarau et de quelques autres villes, elle se fixa enfin, en 1816, avec sa fille, dans un village du pays de Bade, à une lieue de Bâle. Sa demeure ne tarda pas à devenir le point de réunion d'une foule si considérable de gens sans aveu, que le gouvernement, effrayé, crut devoir disperser ce rassemblement par la force. Mise elle-même sous la surveillance de la police, M^{me} de Krüdener parcourut plusieurs cantons de la Suisse, attirant toujours autour d'elle de nombreuses troupes de mendiants et de vagabonds, et se faisant expulser partout. Chassée de la Suisse,

tard en *Chronos*, le Temps, et qui donna lieu à celui de *Kronion*, voy. SATURNE et JUPITER. X.

KRONSTADT, ville forte, sur une île, à l'embouchure de la Néva, où elle forme le port de Saint-Pétersbourg. Kronstadt doit son origine au fort que Pierre-le-Grand fit élever, en 1703, à l'extrémité sud-est de l'île de Kottline (c'est-à-dire de la Marmite), après l'avoir conquise sur les Suédois. Appelé d'abord *Kronstadt*, le fort prit plus tard le nom de Kronschlott, ou château couronné, qu'il porte encore aujourd'hui. Peu à peu, une ville florissante se forma près de cet établissement militaire et maritime.

Kronstadt, éloigné de Saint-Pétersbourg de 41 $\frac{1}{2}$ verstes, est le premier port de l'empire. Plus des deux tiers du commerce russe se font là. On évalue à 1,500 les navires qui y entrent annuellement. La population fixe de la ville, sans la garnison, les élèves des écoles, les ouvriers des ports et les matelots, n'est pas de plus de 6 à 7,000 âmes. Mais dans ces derniers temps, et surtout en été, elle s'est élevée jusqu'à 53,244 individus de toutes nations, dont seulement 6,261 femmes. Les Anglais y sont les plus nombreux après les Russes. Ils y ont une église, ainsi que les catholiques et les luthériens. Ces derniers y possèdent aussi un gymnase.

Kronstadt est parfaitement fortifié et bien construit. Presque toutes les rues sont pavées; quelques-unes ont des trottoirs; mais les maisons, au nombre de plus de 1,000, sont généralement bâties en bois. Parmi ses monuments, on peut citer l'église de la Transfiguration, construite en bois par ordre de Pierre-le-Grand; celle de la Trinité, encore plus ancienne; celle de Saint-André, dans le goût byzantin, toutes trois appartenant au culte grec; l'ancien Palais italien, jadis habité par Menchtchikof, mais occupé aujourd'hui par l'école des pilotes, qui compte près de 300 élèves; l'hôpital de la marine, également remarquable par son étendue et par sa bonne tenue; l'arsenal, la fonderie, l'amirauté, les casernes, la douane, etc. Le fort de Kronschlott ferme entièrement l'entrée de la

Néva (voy.), large en cet endroit de 2,000 pas, depuis qu'on en a comblé le bas septentrional.

Le centre de la ville est coupé par deux canaux : celui de Pierre, commencé en 1721 et terminé sous l'impératrice Élisabeth, a 360 toises de long sur 15 environ de large, et sert au radoub des vaisseaux; celui de Catherine, commencé en 1782, est beaucoup plus long encore et facilite les approvisionnements ainsi que l'arrivée des marchandises. Les bords de l'un et de l'autre sont revêtus en pierres de taille. Le dernier communique avec le port marchand, et le premier avec le dock, où dix vaisseaux de ligne peuvent être réparés en même temps.

Les ports, au nombre de trois, sont situés au sud de la ville. Le port militaire, le plus méridional, est à la fois le plus sûr et le moins profond; il peut contenir jusqu'à 35 vaisseaux de haut-bord, sans compter les petits bâtiments. Entre le môle, qui le met en communication avec la ville et le canal de Pierre, se trouve le port mitoyen, destiné principalement à l'équipement et au radoub des vaisseaux. Le port marchand, le plus occidental, peut recevoir 1,000 navires. Tous trois offrent un bon abri aux bâtiments, mais l'eau en est presque douce, et les glaces en ferment l'entrée la majeure partie de l'année. La navigation y est close au commencement de novembre. — Pour les détails, voir Schnitzler, *La Russie, la Pologne et la Finlande* (Paris, 1836, pag. 293 et suiv. E. H.-G.

KRUDENER (JULIENNE, baronne DE), née DE VIKTINGHOFF, naquit à Riga, vers 1766, d'une des premières familles de la noblesse allemande des provinces baltiques de la Russie. Par sa mère, elle était petite-fille du maréchal comte de Munnich (voy.). Son père, le conseiller privé et sénateur de Vickinghof, lui fit donner une excellente éducation, et à l'âge de neuf ans, il l'amena à Paris. Amateur des beaux-arts et homme instruit lui-même, il sut bientôt réunir dans son salon toutes les notabilités de la capitale. Ce fut donc au milieu d'une société d'élite que la jeune Julienne passa les années de son adolescence, admirée de tous ceux qui la connaissaient et s'é-

ainsi à recevoir des hommages écrivait d'ailleurs autant par son nom et son esprit que par les grâces de sa personne. Elle n'avait que 14 ans qu'elle fut demandée en mariage par le comte de Krüdener, diplomate, né en Livonie en 1758, qui vint à Copenhague, et plus tard à Berlin où il fut envoyé en qualité de ministre des affaires par le gouvernement danois. Il eut la naissance d'un fils et de cette union ne fut point heureuse. La santé de Krüdener se laissa égarer par la facilité naturelle et le laisser-aller de son caractère. Le monde au milieu duquel elle se livra à ses aventures furent si nombreuses et si brillantes, que son époux se vit forcé de la renvoyer dans sa famille, en 1791. Bientôt de la monotonie de son existence en Livonie, elle quitta Riga pour venir à Paris où elle espérait bien retrouver son ancienne cour, et pouvoir se livrer à son plaisir. Son attente ne fut point trompée : elle voyait à ses pieds des adorateurs lorsqu'elle partit pour l'Allemagne. Ce fut à cette époque qu'elle dit-on, l'événement qui lui donna le sujet de *Valérie, ou Lettres écrites de Linar à Ernest de G.* (Paris, 1803; 3^e éd., 1804, 2 vol. in-12**), un ouvrage remarquable sans doute par son style et le charme mélancolique de ses descriptions que par la vigueur de son imagination et l'intérêt de l'intrigue; mais elle n'eut néanmoins un véritable succès. En 1806, M^{me} de Krüdener vint à Berlin où le souvenir de son mariage et quatre ans auparavant, la fit entrer dans les meilleures sociétés. La facilité de son caractère même, se laissa séduire par le charme de sa conversation et l'éclat de ses manières. Le chagrin que lui causa le départ de cette princesse lui fit perdre au dépit de voir disparaître un jour ses attraits et une partie de sa jeunesse, renforça en elle le penchant au mysticisme qu'elle avait montré dès sa jeunesse, mais dont les distractions de son mariage empêchèrent jusqu'alors le développement. Elle a depuis servi honorablement dans la diplomatie russe. Ses lettres ont été publiées depuis et contiennent l'histoire du prince de Ligne, Leipzig, 1807,

peuvent. Elle se prit de passion pour la religion des frères Moraves; toutefois, au lieu d'entrer dans leur communauté et d'embrasser leur genre de vie, elle revint à Paris, d'où elle alla, en 1812, à Genève, et, en 1813, à Carlsruhe. Ce fut dans cette dernière ville qu'elle se lia avec Jung (voy.) Stilling, et ce visionnaire célèbre acheva de l'exalter. Elle s'imagina qu'elle était appelée à prêcher l'évangile aux pauvres, et les brillants succès qu'elle obtint, en effet, dans les prisons de Heidelberg durent la confirmer dans cette idée. Aussi, à son retour à Paris, en 1814, elle convertit son hôtel en une chapelle où s'assemblaient les plus grands personnages et où elle se montrait en costume de prêtresse, à genoux, les mains et les yeux levés vers le ciel. L'empereur Alexandre (voy. T. I^{er}, p. 397) lui-même se rendit plusieurs fois à ces réunions, accompagné du roi de Prusse, et l'on a dit que ce fut dans l'oratoire de M^{me} de Krüdener que furent posées les bases de la Sainte-Alliance (voy.). Pour la remercier du service que sa politique avait trouvé dans son mysticisme, l'empereur lui fit remettre des billets pour la fête que l'armée russe célébra dans la plaine de Châlons et dont elle nous a laissé une description magnifique sous le titre : *Le camp des Vertus* (Paris, 1815). Peu de temps après, elle partit pour Bâle, où un jeune pasteur de Genève, M. Empeyrtas, se joignit à elle; mais bientôt les désordres que ses enseignements jetèrent dans les familles, engagèrent le conseil à lui donner l'ordre de quitter la ville. Expulsée également et pour les mêmes motifs, de Loerrach, d'Aarau et de quelques autres villes, elle se fixa enfin, en 1816, avec sa fille, dans un village du pays de Bade, à une lieue de Bâle. Sa demeure ne tarda pas à devenir le point de réunion d'une foule si considérable de gens sans aveu, que le gouvernement, effrayé, crut devoir disperser ce rassemblement par la force. Mise elle-même sous la surveillance de la police, M^{me} de Krüdener parcourut plusieurs cantons de la Suisse, attirant toujours autour d'elle de nombreuses troupes de mendiants et de vagabonds, et se faisant expulser partout. Chassée de la Suisse,

et ne pouvant pénétrer ni en Autriche ni en Alsace, elle prit le parti de se retirer en Allemagne; mais la police badoise l'arrêta, la sépara de ses fidèles compagnons, Empeyts et Lachenal, professeur de Bâle, et la remit entre les mains de la police wurtembergeoise, qui la remit à la police bavaroise. Conduite ainsi jusqu'à Leipzig, il lui fut permis enfin de se reposer de son rapide et fatigant voyage; cependant on crut encore nécessaire de placer des sentinelles à sa porte afin de prévenir des visites trop tumultueuses, et finalement on s'en débarassa en la faisant conduire, en 1818, de brigade en brigade jusqu'aux frontières de la Russie. Alexandre lui fit défendre d'entrer à Saint-Petersbourg et à Moscou, et on lui enleva son secrétaire Kellner de Brunswic, ainsi que neuf autres personnes de sa suite. Elle se décida donc à se rendre avec sa fille à Mitau, où elle continua sa vie d'extases et de prédications. Quelque temps après, elle résolut d'aller à Saint-Petersbourg plaider la cause des Grecs; mais n'ayant pu y séjourner, elle retourna en Livonie d'où elle repartit, en 1824, avec sa fille, son gendre, le conseiller de Berkheim et plusieurs autres personnes, pour la Crimée; arrivée à Karagoubasar, elle y mourut, le 3 décembre de la même année, d'un cancer dont elle souffrait depuis longtemps. E. H.-G.

KRUG (GUILLAUME-TRAUGOTT), docteur en théologie, professeur honoraire à Leipzig, et l'un des doyens de la philosophie, surtout kantienne, en Allemagne, est né, le 22 juin 1770, près de Grafenhainchen (Prusse saxonne), sur la terre noble de Radis tenue à bail par son père. Il acheva ses études à l'université de Wittenberg, où il fut nommé, en 1794, professeur adjoint à la faculté de philosophie. Il y enseigna pendant sept ans sans autre ressource qu'une bourse que lui avait accordée le consistoire de Dresde et les produits de sa plume. Ce fut alors qu'il publia les *Lettres sur la perfectibilité de la religion révélée* (Iéna et Leipz., 1795), ouvrage qu'il eut soin de faire paraître sous le voile de l'anonyme, mais qui n'en fut pas moins la cause pour laquelle il ne put jamais obtenir le titre de professeur extraordinaire à cette faculté. M. Krug

mit successivement au jour les ouvrages suivants : *Essai d'une Encyclopédie systématique des sciences* (Wittenb., 1796-97, 2 vol.), auquel il ajouta plus tard un 3^e vol. (Leipz., 1804), et *Essai d'une Encyclopédie systématique des beaux-arts* (Leipz., 1802); *Sur les rapports de la philosophie critique avec la culture morale, politique et religieuse de l'homme* (Iéna, 1798); *Aphorismes sur la philosophie du droit* (Iéna, 1800), dont les *Traitéts sur le droit naturel* (Leipz., 1811) forment le 2^e vol.; *Fragments de la philosophie qui dirige la vie* (Leipz., 1800-1801); *Philosophie du mariage* (Leipz., 1800), anonyme; *Lettres sur la théorie des sciences* (Iéna, 1800); *Lettres sur l'idéalisme de nos jours* (Leipz., 1801); *Plan d'un nouvel organon de la philosophie* (Meissen et Lübben, 1801). En 1801, M. Krug fut appelé à Francfort-sur-l'Oder en qualité de professeur extraordinaire de philosophie. Parmi les ouvrages qu'il publia dans cette ville, on doit citer surtout sa *Philosophie fondamentale* (Züllichau et Freistadt, 1803), où il commença à développer le système philosophique annoncé dans le *Nouvel organon* sous le nom de synthétisme transcendantal. L'idée principale de ce système, qui se rattache avant tout au criticisme de Kant, est que ni le réalisme qui dénie le réel primitif, ni l'idéalisme qui dérive l'être du savoir comme étant l'idéal primitif, ne satisfont la raison, et que cela n'est donné qu'à un troisième système partant de l'union originelle de l'être et du savoir dans la conscience, comme d'une synthèse transcendantale. La philosophie est donc la science de l'activité de l'esprit humain, conformément aux lois primitives qui le régissent.

Après la mort de Kaut, M. Krug fut nommé professeur ordinaire de logique et de métaphysique à Kœnigsberg, et, après celle de Kraus, professeur ordinaire de philosophie pratique. Ce fut à cette époque qu'il commença la publication de son *Système de philosophie théorique* (Kœnigsb., 1806-10, 3 vol.). En 1809, il fut appelé à Leipzig en qualité de professeur ordinaire de philosophie. Depuis

années déjà, il était un des influents du *Tugendbund*, lors-èrent les événements de 1813. l'enthousiasme général, il entra rps des chasseurs à cheval de la ères la campagne, il reçut son e le grade de chef d'escadron. , il publia, à Leipzig, un *Plan édique des sciences militaires*. puis la part la plus active à tous ments de l'époque, et combattit rgie, dans ses brochures presque litiques, les principaux organes ir absolu, séculier ou théocrati- nme Schmalz, Ancillon, Adam M. L. de Haller, Harms, Stourdebue, etc. Sa réponse à M. de , *État actuel de l'Allemagne*, , 1819), et sa *Critique de la le M. de Haller à sa famille* et Paris, 1821), sont de tous ses seuls qui aient été traduits en

En 1830, l'université de Leip-ccorda le diplôme de docteur en , et, en 1833, elle le choisit pour uté à la diète. En 1834, on ac- démission de professeur ordi- : philosophie. M. Krug fut pen- mais il conserva son siège dans le adémique et dans la faculté, et e titre de professeur honoraire, torisation de continuer ses cours sophie.

: les ouvrages dont nous avons é, M. Krug en a publié encore p d'autres dont nous ne citerons suivants, qui ont eu, la plupart, s éditions : *Histoire de la philo- de l'antiquité, principalement : Grecs et les Romains* (Leipz., *Système de philosophie pratique* sb., 1817-1819, 3 vol.); *Ma- la philosophie et de la littéra- ilosophique* (Leipz., 1820-21, *Exposition historique du libéra- ncient et moderne* (Leipz., 1822); *l'une nouvelle théorie des sensa- du sentiment* (Kœnigsb., 1823); olitique (Leipz., 1824), critique olitique ou essai de concilier les tes opinions dans la synthèse de té et de l'idéalité; *Dictionnaire l des sciences philosophiques* , 1827-28, 4 vol.; 2^e édit., 1832-

34, 5 vol.). La majeure partie des écrits de circonstance de M. Krug, théologiques, politiques, philosophiques, a été réunie sous le titre de *Gesammelte Schriften* (vol. I-II, Brunsw., 1830-34). Voir son autobiographie sous le titre : *Mon voyage dans la vie en six stations, par Urceus* (Leipz., 1826), et le supplément qu'il y a ajouté en 1831 : *Joies et peines d'un habitant de Leipzig en 1830, ou l'année la plus remarquable de ma vie*. E. H-c.

KRUKOWIEŃKI (JEAN, comte), général polonais, entra fort jeune au service de l'Autriche et fit la guerre de 1796 contre la France, comme aide-de-camp de Wurmser. A l'appel que Napoléon fit aux Polonais, en 1806, il passa au service du grand-duché de Varsovie. Successivement chef de bataillon et colonel, il fit avec distinction les campagnes de 1807, 1809 et 1812. Promu au grade de général, en 1813, il fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur pour avoir fortement contribué au salut de l'armée à la bataille de Dennewitz (*voy.*). En 1814, l'empereur Alexandre lui confia la mission de rechercher partout les prisonniers de guerre polonais et de les ramener dans leur pays. Krukowiecki commandait une division d'infanterie, quand éclata l'insurrection polonaise de 1830 ; et, lorsque le général Chłopiński refusa la dictature, il fut un des candidats pour le commandement en chef de l'armée. « Qu'on nous donne un tambour « pour chef, disait-il à cette occasion, « et qu'il nous conduise contre l'enne- « mi ! » Le 25 février 1831, il battit le corps des grenadiers russes à Bialolenka ; mais s'il l'eût poursuivi jusque sur les champs de Grochow, où Chłopiński venait précisément d'engager une bataille générale contre toutes les forces du feldmaréchal Diebitsch (*voy.* ces noms), le résultat de cette journée eût été sans doute tout différent. Nommé général d'infanterie et gouverneur de la ville de Varsovie, Krukowiecki ne garda pas longtemps ce dernier poste, dans lequel il fut difficile de le remplacer. Le général Skrzynecki (*voy.*), son inférieur, ayant été élevé au commandement en chef, Krukowiecki ne put supporter son autorité, et, après avoir donné sa démission, il se

jeta corps et âme dans l'Opposition. On prit la violence de Krukowiecki pour de l'énergie, et quand vinrent les jours où l'anarchie menaçait l'insurrection, presque tous les partis s'unirent pour porter ce général au pouvoir suprême.

Cela eut lieu à la suite des événements du 15 août 1831 (voy. POLOGNE). Il faut rendre cette justice à Krukowiecki, qu'il exerça l'autorité de président du gouvernement national avec une grande activité et même avec une certaine modération. Le club des patriotes ardents fut fermé, et la presse adoucit son langage. Le 4 septembre, le feldmaréchal russe somma les Polonais de se rendre; par l'intermédiaire du général Dannenberg, il offrit l'oubli complet de tout ce qui s'était fait depuis le jour de l'insurrection, l'observation fidèle de la charte polonaise, sa révision même dans l'intérêt national, l'affranchissement du royaume du séjour des troupes russes, la nomination d'un lieutenant du roi choisi parmi les Polonais, la conservation des grades acquis pendant la guerre, etc. Peut-être même, ajoutait le parlementaire, pourrait-on obtenir de l'empereur l'amnistie pour les Lithuaniens et les habitants des terres russiennes; mais, avant tout, on exigeait que la ville de Varsovie fût livrée immédiatement aux troupes russes, que les Polonais fissent leur retraite à Plock, dans un cul-de-sac entre la Vistule et les frontières prussiennes, et qu'ensuite seulement ils envoyassent une députation à Saint-Petersbourg pour réclamer de l'empereur ce qu'on ne leur promettait que verbalement. Ces propositions, qui n'avaient aucune garantie, pas même celle de la signature du maréchal, furent repoussées par le conseil des ministres; Krukowiecki se conforma à cet avis, qui, comme il l'a dit depuis, n'était pas le sien. Alors les Russes, profitant de ce que la plus belle moitié de l'armée polonaise, envoyée pour ravitailler les magasins, était à 40 lieues de la ville, donnèrent l'assaut, le 6 septembre. Le lendemain, Krukowiecki, ébranlé par la perte de la redoute de Vola, autant que par les promesses de Dannenberg, se rendit au camp russe, malgré le conseil et la diète. Le maréchal Paskévitch étant blessé, il

fut reçu par le chef de son état-major, le général Toll. On mit d'abord des deux côtés beaucoup de violence dans la pourparlers; le grand-duc Michel prit ensuite le rôle de modérateur, et Krukowiecki obtint une capitulation renfermant, dit-on, 16 ou 18 articles. Cependant, le combat continuait et les troupes polonaises étaient sans leur chef; on ne sonnait pas le tocsin, on ne distribuait pas d'armes aux habitants de la ville, et on n'avertissait pas le corps de Ramorino du danger qui menaçait la capitale. Celui qui devait veiller à tout cela négociait avec l'ennemi. Quand enfin Krukowiecki eut en mains la capitulation, la diète, indignée de ses procédés, l'avait déjà destitué; cependant, par son ordre antérieur, une grande partie des troupes avaient évacué les remparts et la ville. Ainsi, d'un côté, une plus longue résistance était impossible; de l'autre, la capitulation devenait nulle par suite de la révocation de celui qui l'avait signée; et en effet, elle ne fut ni exécutée, ni même connue; aujourd'hui on en ignore encore la teneur, et les Russes occupèrent Varsovie (voy.), le 8 septembre, pour ainsi dire, sans capitulation formelle. Fait prisonnier à Varsovie, Krukowiecki fut déporté à Kasan; après trois ans d'exil, il est retourné en Pologne, où il vit pauvre et loin des affaires. ТН. М.-К.

KRUMMACHER (FRÉDÉRIC-ADOLPHE), prédicateur et littérateur allemand, est né le 13 juillet 1768, à Tecklenbourg en Westphalie. Il occupa d'abord une chaire de professeur de théologie à Duisbourg, puis, en 1807, il fut nommé prédicateur réformé à Crefeld, et, la même année, il accepta un pastorat de campagne à Kettwich, en Westphalie. Plus tard, il fut prédicateur à Bernbourg; en 1824, il passa en cette qualité à Brême.

Comme auteur, M. Krummacher débute par un hymne : *l'Amour* (2^e édit., Duisbourg, 1809); mais il est particulièrement connu dans le monde littéraire par ses *Paraboles* (1805; nouv. édit., Duisb., 1819-20, 2 vol.; trad. en franç. par M. l'abbé Baintain, Paris et Strassb., 1821, 2 vol. in-12). Dans le sens que l'auteur attache à ce terme, la parabole (parab.) n'est autre chose qu'une simple fable :

que cette dernière s'applique à palpables, à individualiser, pour lire, certaines vérités générales, la le prétend élever le lecteur au monde sensuel et visible; elle t dans les phénomènes extérieurs images symboliques du monde in-; partout elle découvre des analo- tre les objets qui tombent sous nos les idées qui sont du domaine de igence. L'âme tendre et pieuse de ammacher le rendait éminemment à ce genre de poésie biblique; ses les sont des récits, ou de simples ix, imprégnés d'un religieux amour nature et de l'homme. Au point d'une esthétique sévère, telle de raboles manque peut-être de vie re; la naïve simplicité du langage re quelquefois en minauderie en-; mais, nonobstant ces défauts, ammacher a le mérite d'avoir rendu ire un genre éminemment didac- et utile, puisqu'au moyen d'une gracieuse, il fait arriver de saintes et des pressentiments consolateurs des intelligences d'une médiocre . M. Krummacher a compris à mer- enfance et ses besoins; il l'a suf- ent prouvé par une autre compo- intitulée *Le Monde des enfants Kinderwelt*, Duisb., 1806; nouv. 1813). Indépendamment des pa- , il est l'auteur d'un recueil d'*A- es et de Paramythies* (Duisb., ; du *Lioret pour les jours de fête Festbüchlein*, nouv. édit., Duisb., 21, 3 vol.), ouvrage qui est plus ement destiné au peuple; d'un écrit que : *Sur l'esprit et la forme de ire évangélique, considérée du de vue esthétique et historique* ., 1815); d'un ouvrage intitulé : *rticule Et* (Duisb., 1811); des *raphes sur l'Histoire sainte* (Ber- 18); d'un *Catéchisme avec des* : (10^e édit., Essen, 1832); et rame médiocre, *Johannes* (Leipz., C. L.

UNITZ (JEAN-GEORGES), doc- t médecine, né à Berlin, en 1728, t dans la même ville, en 1796, fut écrivains les plus laborieux de l'Al- e; on a de lui une foule d'ouvra-

encyclop. d. G. d. M. Tom. XV.

ges traduits et arrangés; mais il doit toute sa célébrité à l'*Encyclopédie* qui porte son nom et qui n'est pas encore termi- née. Krünitz l'amena jusqu'à l'art. *Lei- che*; elle a ensuite été continuée par les frères Florke, et plus récemment par Korth. Plus de 160 vol. en ont paru. Nous en avons suffisamment parlé au mot ENCYCLOPÉDIE (T. IX, p. 498). S.

KRUSENSTERN (ADAM-JEAN DE), vice-amiral russe, célèbre par le voyage qu'il fit autour du monde dans les an- nées 1803 à 1806, est né, le 8 novembre 1770, dans sa terre de Haggud, en Es- thonie. Après avoir fait ses études à Re- vel, il entra de bonne heure dans la ma- rine russe. Il servit dans la guerre de 1793, sur la flotte anglaise, et passa dans les Indes, puis en Chine où, pendant deux ans de séjour qu'il fit à Canton, il se convainquit que les colonies russes de l'Amérique septentrionale trouve- raient là un marché avantageux pour leurs pelleteries. A son retour, il pré- senta à son gouvernement un mémoire dont on ne tint aucun compte, jusqu'au règne d'Alexandre. Il devint alors capi- taine de vaisseau. Chargé par ce prince de reconnaître la côte N.-O. de l'Amé- rique et de renouer des relations com- merciales avec le Japon, il reçut le com- mandement de deux navires *l'Espérance (Nadèjeda)* et *la Néva* dont il put com- poser l'équipage à son gré. Les seuls étrangers qu'il y admit furent l'astro- nome suisse Horner, les naturalistes Tilesius et Langsdorff, et le médecin La- band. Il partit de Kronstadt le 7 (19) août 1803; sa conserve *la Néva* était com- mandée par le lieutenant-capitaine Li- sanskoï. Son voyage fut le plus fécond en résultats de tous ceux qui avaient été entrepris jusque-là par les Russes. Avant lui, aucun navigateur de cette nation ne s'était avancé jusqu'au tropique dans l'océan Atlantique, tandis que le capi- taine Krusenstern traversa la mer du Sud depuis le 60° de latitude boréale jus- qu'au 60° de latitude méridionale. Le 7 (19) août 1806, il rentra avec *la Nadè- jeda* dans le port de Kronstadt, après une navigation de trois ans et sans avoir per- du un seul homme. Il a été publié trois relations principales de ce voyage :

1^o *Voyage autour du monde fait, dans les années 1803-1806, par les ordres de S. M. I. Alexandre I^{er}, empereur de Russie, sur les vaisseaux la Nadèjda et la Néva commandés par M. de Krusenstern* (en allem., Saint-Pétersb., 1810-12, 3 vol. in-4^o; 2^o éd., Berlin, 1811-12, av. atl.; trad. de l'auteur et avec les additions de l'auteur et la trad. revue par M. Eyriès, Paris, 1821, 2 vol. in-8^o et atl.); 2^o *Voyage de la Néva autour du monde*, par le capitaine Lisanskoï (en russe, Saint-Pétersb., 1810-13, 3 vol.); 3^o *Observations faites dans un voyage autour du monde pendant les années 1803 à 1807*, par G.-H. de Langsdorff (Franf.-s.-M., 1812, 2 vol. in-4^o: le 1^{er} vol. seul se rapporte à l'expédition de Krusenstern que Langsdorff quitta, en 1805, dans les îles Aléoutiennes, pour rentrer en Europe par la Sibérie).

Le capitaine Krusenstern découvrit les îles Orlof; nous lui devons aussi une connaissance plus exacte des Nouvelles Marquises ou îles de Washington, de Noukahiwa surtout, ainsi que du détroit de Sangar; il a enrichi la géographie d'un relevé plus exact des côtes du Japon et des îles de la mer de la Chine. Il chercha aussi vainement que Bries et La Peyrouse l'avaient fait avant lui, l'île que les Espagnols devaient avoir découverte, en 1610, à l'est du Japon. Il explora avec soin la côte occidentale de l'île de Jesso, le détroit de La Peyrouse et les côtes de l'île Sakhaline. Toutes ses tentatives pour nouer des relations de commerce avec les Japonnais échouèrent. En 1815, il fut encore choisi pour commander une nouvelle expédition chargée d'explorer le détroit de Béring et de chercher un passage qui conduirait directement d'Amérique à Arkhangel par le nord-ouest. Promu, en 1819, au grade de commodore, en 1826, à celui de contre-amiral, et depuis à celui de vice-amiral, M. de Krusenstern fut nommé en outre 2^o directeur du Corps des cadets de la marine. Il est membre ordinaire ou correspondant d'un grand nombre d'Académies. Outre ses principaux ouvrages, on lui doit encore un *Vocabulaire des langues de quelques peuples de l'Asie orientale et de la côte de l'Amérique* (S.-Pétersb., 1813,

in-4^o), des *Matériaux pour servir à l'hydrographie du Grand Océan* (Leips., 1819, in-4^o), et un *Recueil de mémoires hydrographiques pour servir d'explication à l'atlas de l'océan Pacifique* (S.-Pétersb., 1824, in-4^o, avec atl. in-fol.). E. H.-a.

KRYLOF (IVAN ANDRIËVITCH, né à Moscou le 2 février 1768, recut à Tur son éducation, qui fut tournée principalement vers la connaissance et la culture de la langue russe, dont cet écrivain et tout à la fois un des amis les plus exclusifs et un des auteurs les plus populaires. La comédie *le Magasin de modes* (trad. en franç. par M. le comte A. de Saint-Priest, et imprimé dans la *Collecton des chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*), représentée pour la première fois en 1807, à Saint-Pétersbourg, mit M. Krylof au rang des auteurs dramatiques les plus goûtés; il ne voulut pas néanmoins suivre longtemps cette carrière, et la composition de ses *Fables* l'occupa bientôt exclusivement. Dans ce genre si difficile, et dont la formidable rivalité de La Fontaine a souvent écarté des génies fertiles et puissants, M. Krylof sut obtenir le succès le plus flatteur: ses vers sont dans toutes les mémoires; il est le moraliste du peuple et le classique des enfants. Les modèles sur lesquels il aurait pu former son style n'étaient guère russes que par la forme: M. Krylof l'est encore par le fond. Son originalité, toujours vraie et frappante, quoique jamais il ne se donne de peine pour la mettre en relief, tient à la connaissance parfaite qu'il a du caractère si remarquable du peuple de la Grande-Russie. Parfaitement maître de sa langue, M. Krylof se joue avec les rythmes les plus variés: leste, gai, piquant, moqueur sans amertume, il laisse reconnaître en toute occasion un fonds inépuisable de bienveillance et d'ardeur pour la prospérité de son pays. L'ambition modeste de cet homme, aussi distingué par le cœur que par l'esprit, s'est trouvée pleinement satisfaite par la charge de conservateur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, qu'il obtint en 1811, avec le titre de conseiller de cour. Depuis, il a encore été nommé membre de l'Académie-Russ.

Parmi les nombreuses éditions des *Fables*, la plus splendide est assurément celle qu'en 1825 le comte G. Orlof fit, à ses frais, exécuter à Paris, avec deux traductions en regard du texte, l'une en français, et l'autre en italien. Chaque fable traduite est signée d'un nom distingué dans ces deux littératures. Cette édition a pour titre : *Fables russes tirées du recueil de M. Krylof et imitées en vers français et italiens par divers auteurs*, précédées d'une introduction française de Lémontey, et d'une préface italienne de Salfi; Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur et grav. La trad. de M. Masclat (Moscou, 1828, in-8°) est cependant plus complète.

Sans la douce et constante bonté qui domine les autres traits du caractère de M. Krylof, son habileté pour la satire l'aurait rendu redoutable. Quelques-unes de ses fables se ressentent même de cette disposition. Voici comment M. Joukofskii établit la comparaison entre La Fontaine et le fabuliste russe : « Pour se faire une juste idée du talent de M. Krylof, il ne faut pas considérer ses fables sous le même point de vue que l'on considère ordinairement celles de l'inimitable La Fontaine. Celui-ci n'a inventé le sujet d'aucune de ses fables, et il n'en est pas moins regardé comme un auteur original. La raison en est évidente : La Fontaine, en prenant le sujet à autrui, n'a emprunté à personne ni ce charme du style, ni cette expression de sentiment, ni ces idées générales qui semblent jetées au hasard, ni ces tableaux vraiment poétiques, ni ce caractère de simplicité qui embellissent son emprunt et en font par cela même sa propriété. Le récit appartient à La Fontaine, et dans la fable en vers le récit est le principal. M. Krylof, au contraire, dans la plupart de ses fables, emprunte à La Fontaine et le sujet et le récit ; mais il a le talent de s'approprier les idées, le sentiment et le goût de son modèle, et ce talent suffit pour lui donner droit au titre d'écrivain original... Le beau passe rarement d'une langue dans une autre sans perdre de sa perfection. Que doit faire alors le traducteur ? trouver dans son propre génie des beautés dignes d'être substituées et qui l'em-

portent même, s'il est possible. Ne sera-ce point là ce qu'on appelle être créateur et même original ? Or, c'est ce que M. Krylof nous paraît être dans ses fables... La Russie possède en M. Krylof un poète fabuliste du premier ordre, et dans plusieurs de ses fables on retrouverait La Fontaine, si La Fontaine eût écrit en russe. »

C. DE C-C-T.

KUGELGEN (GÉRARD et CHARLES-FERDINAND DE), peintres distingués et frères jumeaux, naquirent à Bacharach sur le Rhin (régence de Cologne), le 6 janvier 1772. Gérard peignit l'histoire et le portrait, Charles le paysage. Ils visitèrent ensemble l'Italie, aux frais de l'archiduc Maximilien, et parcoururent ensuite l'Allemagne. Ils furent favorablement accueillis à Saint-Petersbourg, et ils épousèrent les deux sœurs à Revel. Étant allé s'établir à Dresde, Gérard fut assassiné par un voleur de grand chemin, le 27 mars 1820. Son frère lui survécut douze ans ; il mourut à Revel, le 9 janvier 1832, lorsqu'il venait d'achever son tableau du *Soir*, qu'il considérait avec raison comme son chef-d'œuvre. On a de lui une Galerie Taurique en 30 tableaux, et une autre galerie de paysages finnois, ainsi qu'un ouvrage, avec texte allemand, intitulé *Voyage pittoresque dans la Crimée*, Saint-Petersbourg, 1823.

Charles Kùgelgen a laissé 171 tableaux à l'huile tant grands que petits, et 290 dessins, non compris les études d'après nature et les copies. La plupart de ces morceaux appartiennent aujourd'hui à des collections russes et principalement à celle du palais de l'Ermitage (*voy.*). Il s'en trouve aussi à Berlin, et, grâce à lord Bristol, l'Angleterre possède à peu près toutes ses productions datées d'Italie. Plusieurs des tableaux de Gérard Kùgelgen s'élèvent au genre historique : on doit citer, en première ligne, un *Saint Jean évangéliste devant le trône de Dieu quand l'Apocalypse se manifeste à lui*, et une *Madeleine au lit de la mort* ; puis *Apollon tenant en ses bras Hyacinthe mourant* ; *Diane et Endymion*, etc. La plupart de ses tableaux sont en Allemagne, mais très dispersés : la galerie de Dresde est celle qui en possède le plus ; Berlin et Kœnigsberg en ont plusieurs ; d'autres

ornent des galeries particulières. Il existe, dit-on, à Coblenz un portrait des deux Kùgelgen peint sur bois, à Rome, par Gérard. X.

KUHN (CHARLES-GOTTLÖB), un des médecins les plus érudits de notre époque, est né, le 13 juillet 1754, à Spergau, village des environs de Mersebourg où son père était pasteur. Il fréquenta successivement l'école de Mersebourg, la *Fürstenschule* de Grimma et l'université de Leipzig. Ce fut pendant qu'il étudiait la philosophie et la littérature classique, que les conseils de son oncle, qui exerçait la médecine en Courlande, le déterminèrent à embrasser la même carrière. Les premiers ouvrages qu'il publia, par exemple, *De vid ac ratione quæ Ælianus sophista in historiâ animalium conscribendâ usus est* (Leipz., 1777), et *Schediasma de causâ mortis aquæ submersorum, eosque in vitam revocandi ratione, veteribus Græciæ medicis usurpatâ* (Leipz., 1778), prouvent combien les écrits des médecins grecs lui étaient familiers. Nommé docteur en philosophie en 1779, docteur en médecine en 1783, professeur extraordinaire de médecine à l'université de Leipzig en 1793, membre ordinaire de la faculté de médecine en 1801, M. Kùhn obtint enfin, en 1802, le titre de professeur ordinaire d'anatomie et de chirurgie, et après la mort de Platner (voy.), il lui succéda dans la chaire de physiologie et de pathologie.

Nous ne parlerons pas de ses innumérables dissertations ou programmes, non plus que de ses nombreuses traductions d'ouvrages de médecine qu'il a presque toutes enrichies de notes; mais parmi ses principaux travaux, tous publiés à Leipzig, nous citerons encore les suivants: *Histoire de l'électricité médicinale et physique et des expériences les plus récentes faites dans cette partie* (1783-85, 2 vol.), continuée sous ce titre: *Découvertes les plus récentes relatives à l'électricité physique et médicinale* (1796-97, 2 vol.); *De exanthemate vulgò variolarum vaccinarum nomine insignito*; et le traité de la vaccine, moyen de se garantir de la variole naturelle (1801), sujet qu'il a encore traité dans sept de ses programmes académiques.

M. Kùhn a, de plus, rendu un véritable service à la science par son édition complète des *Opera medicorum græcorum quæ supersunt* (1821-33, 28 vol., en grec, avec trad. latine, travail d'érudition et de grande persévérance. Il a également revu et considérablement augmenté une édition nouvelle du *Lexicon medicum Blancardi* (1832, 2 vol.). Les plus remarquables de ses écrits académiques ont été réunis sous le titre d'*Opuscula academica et philologica* (1827-28, 2 vol.). Dans son programme *Musci antiquitates* (1833, in-4°), il a réfuté l'opinion, généralement admise, que Moïse est cité déjà par des auteurs de l'antiquité. Il a prouvé qu'avant le 1^{er} siècle, il n'y a pas un médecin, ni grec ni arabe, qui en parle, et que Siméon Sethi est le premier qui fasse mention de lui nominativement, dans son ouvrage *De aimentorum facultatibus* Paris, 1658.

Son fils, OTTHON - BERNARD Kùhn, professeur ordinaire de chimie générale à Leipzig, est né en 1800, et fut élevé, comme lui, à la *Fürstenschule* de Grimma. Entré, en 1820, à l'université de sa ville natale, il se consacra de préférence à l'étude de la chimie, qu'il continua à Göttingue, de 1823 à 1825, sous la direction de Stromeyer. Il obtint, en 1825, le grade de docteur en médecine, et deux ans plus tard, il fut nommé à la place qu'il occupe aujourd'hui. Il débuta dans la carrière littéraire par un *Essai d'anthropochimie* (Leipz., 1824), qui a été suivi d'une *Chimie pratique pour les médecins* (t. 1^{er}, Leipz., 1829, d'une *Introduction aux recherches chimiques sur les qualités des corps* (Leipz., 1830, d'un *Manuel de Stœchiométrie* (Leipz., 1837). C. L.

KÜLM (BATAILLE DE). Kùlm ou Cùlm est le nom d'un village dans le cercle de Leutmeritz, en Bohême, à 3 lieues à l'est de Tœplitz, célèbre par la bataille qui y eut lieu le 30 août 1813. En apprenant que la grande-armée des alliés, sous la conduite de Schwartzemberg, menaçait Dрезde et le centre de sa position, Napoléon, qui se trouvait alors en Silésie, rebroussa chemin et se porta à marches forcées à sa rencontre. Arrivé à Stolpen, il détacha Vandamme (voy.), à la tête de 30,000

our couper la retraite aux ennemis, l'espérait anéantir. Vandamme alla à Koenigstein et, après de Dresde (voy. l'article), sur Tœplitz, afin de prendre ses alliés, qui battaient en revers l'Erzgebirge. Schwartzberg se de se replier sur Altenberg, comme Barclay (voy.) l'ordre de division Ostermann - Tolstoy, Vandamme, et d'occuper le Péterswalde. Mais Barclay fit entendre que, si les Français lui coupèrent la retraite sur Péterswalde, il devait chercher à rejoindre la route par la route de Maxen. Ce n'est pas par sa désobéissance, il sauva la retraite. Après avoir emporté à la tête le défilé, il entra à Péterswalde poursuivi par Vandamme, qui reçut un petit corps de 8,000 hommes et fut alors qu'il apprit la position de la portion de l'armée française, laquelle se trouvait l'empereur, cernée de tous côtés par les Français. Le péril de leur souverain anima d'un courage invincible; ils se défendirent avec un tel acharnement que, malgré la supériorité du nombre, Vandamme put les déloger. Ils devaient finir par succomber, sans une circonstance qui les sauva. Napoléon et Mortier, qui s'étaient avancés jusqu'à Pirna à la tête de la colonne, coururent à Dresde, ne croyant que leur présence fût nécessaire; et de leur général prussien Kleist (voy.), une marche audacieuse qui pouvait si la garde avait encore occupé cette position sur les derrières de l'armée, tandis que Schwartzberg, arrivé à six heures du matin à la ville de Kulm, faisait renforcer les Russes et prenait le commandement supérieur de l'armée alliée. Le combat commença au point du jour. Les Français, Colloredo et Bianchi, emportèrent les hauteurs sur l'aile gauche de l'armée coalisée. Rien n'était désespéré, lorsque, à onze heures, les secours qu'ils attendaient, les virent paraître leurs der-

rières le général Kleist. Il fallut dès lors songer à la retraite. La cavalerie française se jeta sur les Prussiens, suivie de toute l'infanterie; mais les généraux Dumonceau, Philippon et Corbineau, parvinrent seuls à se frayer un passage. Les dragons autrichiens enfoncèrent les carrés français. Entouré de toutes parts, Vandamme dut se rendre prisonnier avec trois généraux et 10,000 hommes. Cette bataille, où les Français perdirent 5,000 hommes et 81 pièces d'artillerie, entraîna pour eux les plus fâcheuses conséquences. Tœplitz et Prague furent sauvés, la Bohême mise à l'abri de toute invasion et l'alliance resserrée entre l'Autriche, la Russie et la Prusse. L'armée alliée put se réorganiser et se préparer à rentrer en Saxe. Napoléon dut se borner à défendre les passages des montagnes, et bientôt l'armée française continua sa retraite sur le Rhin. Chacune des trois puissances coalisées a fait élever un monument dans la gorge de Kulm.

Il ne faut pas confondre le village bohême dont nous venons de parler avec la ville prussienne de KULM, chef-lieu d'un cercle dans le gouvernement de Dantzig, sur la Vistule, avec une population de plus de 5,300 âmes, un chapitre, deux maisons religieuses, deux couvents de femmes, un séminaire, un gymnase et une maison de cadets. C'est de cette ville que le *droit de Culm* a pris son nom. Lorsqu'au XIII^e siècle, les villes de l'Allemagne obtinrent des franchises, celles où des évêques avaient leur siège se communiquèrent réciproquement leurs institutions. Ainsi, le droit de Magdebourg s'établit à Breslau et de là à Kulm. En 1233, le grand-maître Hermann de Salza accorda à cette dernière ville des lettres d'affranchissement, qui furent confirmées en 1251. En 1394, on composa un code qui fut adopté dans d'autres villes de la Prusse, et qui fut imprimé pour la première fois à Thorn, en 1584. Ce code fut soumis, pour la dernière fois, à une révision, en 1711. Voir Bandtke, *Jus Culmense* (1814). C. L.

KUMUKS ou КОУМУКС, peuple turc, ainsi appelé de la ville de Kumuk, sur le Koisou, habitant au nord-ouest du Caucase, et gouverné par de petits prin-

ces qui prennent le titre de *chamkhal*, comme celui de Tarkou. Les *Ghasi-Kumuks* ou *Kasi-Kumuks* sont une branche de ce peuple. X.

KUNERSDORF, village du cercle de Lebus, dans la régence de Francfort-sur-l'Oder, près duquel se livra, le 12 août 1759, une des plus remarquables batailles de la guerre de Sept-Ans, et où Frédéric-le-Grand essuya un violent échec. En 1759, ses ennemis paraissaient décidés à agir avec plus d'ensemble, et la position du roi de Prusse était des plus critiques. Il était en observation sur les frontières de la Haute-Silésie, tandis que les Russes s'avançaient sur l'Oder, sous les ordres de Soltikof. Une défaite essayée, le 23 juillet, entre Züllichau et Krossen, découragea complètement l'armée prussienne, qui se retira derrière l'Oder. Les Russes occupèrent Francfort, où entrèrent en même temps les Autrichiens, sous les généraux Loudon et Haddik. Frédéric chargea le prince Henri (*voy.*) d'observer la grande armée autrichienne que commandait Daun, et il se porta lui-même en toute hâte sur l'Oder, mais sans réussir cependant à empêcher la jonction de Loudon et de Soltikof. Ces deux généraux, à la tête de 60,000 hommes, étaient déjà rangés en bataille sur la rive droite de l'Oder, près de Francfort. Le roi, qui suivait la rive gauche, prit position au nord de la ville, ce qui obligea les alliés à changer leur front de bataille, en laissant Francfort et l'Oder sur leurs derrières. Frédéric se jeta avec toutes ses forces sur l'aile gauche russe. Déjà les Prussiens se disposaient à poursuivre leurs premiers avantages, lorsqu'ils rencontrèrent un accident de terrain qui les empêcha d'aller plus loin. C'était un ravin peu profond, mais escarpé. Loudon, qui suivait d'un œil attentif la marche du combat, profita d'un moment si propice, tomba sur les Prussiens et les mit dans une déroute complète. Frédéric perdit presque toute son artillerie et environ 20,000 hommes. Au nombre des blessés se trouva Seydlitz, qui lui avait conseillé fortement de s'arrêter après son premier succès. Le poëte F. de Kleist (*voy.*) fut tué dans cette affaire. C. L.

KUNTH (CHARLES-SIGISMOND), pro-

fesseur de botanique à l'université de Berlin, naquit à Leipzig, le 18 juin 1788. Grâce aux nombreux établissements scientifiques de sa ville natale, il put se livrer aisément au penchant irrésistible qui le porta, dès son enfance, vers l'étude des sciences naturelles; mais la mort de son père (1806), qui professait la langue anglaise à Leipzig, l'ayant laissé sans ressources, il se rendit à Berlin, où la protection de son oncle, conseiller d'état au service de Prusse, le fit employer dans les bureaux de la compagnie royale du commerce maritime. Tout en remplissant scrupuleusement les devoirs de cette modeste place, il sut mettre à profit le peu d'heures qui lui restaient pour se livrer à ses études favorites, la chimie et la botanique. Cette dernière science l'absorba bientôt entièrement, et sous la direction de Willdenow (*voy.*), il y fit de rapide progrès.

Enfin, en 1813, le patronage de M. Alexandre de Humboldt ouvrit à M. Kunth une carrière nouvelle et entièrement conforme à ses goûts scientifiques. L'illustre voyageur le chargea de toute la partie botanique de son vaste ouvrage sur l'Amérique, travail immense et dont une minime partie seulement avait été ébauchée par M. Bonpland et par Willdenow. M. Kunth se rendit à Paris pour travailler près de M. de Humboldt et y demeura 17 ans. Ce long séjour en France le fit entrer dans l'intimité de presque toutes nos célébrités botaniques. Les leçons et les conseils de A.-L. de Jussieu, Desfontaines et surtout ceux de Louis-Claude Richard, achevèrent son éducation scientifique. Disciple de ces grands maîtres et vivement pénétré de leurs principes, M. Kunth, rappelé en Allemagne, en 1829, pour occuper une chaire de botanique à l'université de Berlin, devint dans ce pays, pour ainsi dire, le représentant de l'école française de botanique. Ses travaux contribuèrent beaucoup à répandre en Allemagne l'étude des familles naturelles, et ses ingénieuses observations ont éclairci bien des points douteux et rempli bien des lacunes dans l'admirable méthode de Jussieu. Pendant son séjour à Paris, il publia successivement un *Nova genera et species*

plantarum (Paris, 1815-25, 7 vol.), et deux ouvrages spéciaux sur les légumineuses et sur les graminées (*Légumineuses du nouveau continent*, Paris, 1819; *Révision des Graminées*, Paris, 1829-33), en tout 10 vol. in-fol. renfermant 6,000 descriptions de plantes, et plus de 1,000 gravures figurant des végétaux entiers et des analyses; ces dernières sont toutes dessinées de sa propre main. Ce travail colossal assigna à M. Kunth une place au premier rang des botanistes, et ses autres ouvrages ont achevé de mettre dans tout leur jour son merveilleux talent d'analyse et son habileté à saisir les rapports naturels des végétaux.

Les ouvrages les plus importants de M. Kunth ayant vu le jour en France, il lui est permis de regarder ce pays comme sa seconde patrie. En 1832, le roi a joint la croix de la Légion-d'Honneur à celle de l'Aigle-Rouge de Prusse, que M. Kunth portait dès 1825. Depuis son retour à Berlin, il a publié un manuel de botanique (*Handbuch der Botanik*, Berlin, 1830), un travail sur les plantes médicinales (*Officinelle Gervächse*, 1834); et en 1838, une seconde édition entièrement refondue de la Flore des environs de Berlin (*Flora Berolinensis*), qu'il avait fait paraître en 1813, avant d'aller en France, et qui avait été son premier ouvrage. Il s'occupe maintenant d'un vaste travail sur toutes les espèces de plantes connues, dont quatre volumes seulement ont paru jusqu'à présent (*Enumeratio plantarum omnium hucusque cognitarum*, Berlin, 1833-41). Quoique M. Kunth ait peu voyagé, il a su rassembler une immense collection de plantes. Son herbier, aussi remarquable par l'ordre et la disposition que par la beauté et la richesse des échantillons, renferme plus de 40,000 espèces. C'est la collection particulière de ce genre la plus complète qui existe.

S-F-D.

KURDES, voy. KOURDISTAN.

KURISCH-HAFF, voy. FRISCH-HAFF.

KUSTRIN, place forte importante et chef-lieu d'un cercle de la régence de Francfort, au confluent de la Warta et de l'Oder qu'on traverse sur un pont de 875 pieds de long, est située au milieu

de marais larges et profonds. Sa population est de 6,000 habitants. Küstrin a un gymnase, quelques fabriques, et est le siège de plusieurs administrations. Les premières fortifications furent élevées, en 1537, par le margrave Jean. D'abord en terre, elles furent revêtues, par un comte de Lynar, d'un mur sous lequel régnait une voûte de 12 pieds de haut sur 24 de large et percée de meurtrières. En 1758, cette forteresse fut bombardée pendant sept jours par les Russes; mais l'arrivée de Frédéric-le-Grand et la victoire de Zorndorf la sauva. En 1806, après la bataille d'Iéna (voy.), le colonel d'Ingersleben, qui y commandait, la livra aux Français dès qu'ils parurent sous les murs. La garnison française y resta jusqu'au commencement de 1814, où elle fut obligée de capituler.

X.

KUTAYEH, KUTAHIEH ou KUTAYAH, voy. KONIEH.

KUTTER, voy. CUTTER.

KUTUSOW, voy. KOUTOUSOF.

KYBOURG (COMTE DE), voy. HARSBOURG.

KYMRIS, et KYMRE ou LANGUE KYMRIQUE. La critique historique moderne, aidée de l'étude des langues et de celle des races, a reconnu, sur le sol de la Gaule et de la Grande-Bretagne, antérieurement à la conquête romaine, l'existence de deux populations distinctes, confondues jusqu'alors sous la désignation commune de Gaulois ou de Celtes, toutes deux venues de l'Orient quoique à des époques différentes, et qui se sont entrechoquées avant de se confondre en une seule. La première et la plus ancienne est celle des *Galls* (voy. GAULOIS et CELTES); la seconde a reçu le nom de *Kymris* qui la rattache aux *Cimmériens* de la Crimée et de l'Orient, aux *Cimbres* vaincus par Marius, et aux *Cymry** du pays de Galles. Voy. CIMBRES et GALLES.

(*) *Cymry* ou *Cymry* (prononcez *c dar*), au singulier *Cymro*, de *Cyn*, premier, principal, et *Bro*, pays, changé régulièrement en *mro* d'après la loi de mutation des consonnes. Cette étymologie du mot *Kymri*, empruntée par M. Pictet à Walters, auteur anglais d'une *Dissertation sur la langue Galloise*, nous paraît préférable aux hypothèses qui le font dériver de *Cymmer*, confluent; de *Kimmer*, *Kemper*, guerrier; de *Gomer*, fils de Japhet, etc.

Dès le XI^e siècle av. J.-C., les incursions des Kymris à travers la Colchide, le Pont et jusque sur le littoral de la mer Égée, répandirent par toute l'Asie l'effroi de leur nom. La Chersonèse Taurique (voy.) et la côte occidentale du Pont-Euxin étaient le siège des hordes principales de ce peuple; mais son avant-garde errait le long du Danube, et les tribus de son arrière-garde parcouraient les bords du Tanais et du Palus-Méotide. Les mœurs sédentaires avaient pourtant commencé à s'introduire parmi eux; les tribus de la Chersonèse Taurique bâtissaient des villes et cultivaient la terre; mais, au VII^e siècle, refoulés par les bandes scythiques et teutoniques qui avaient envahi à leur tour ces contrées, les Kymris remontèrent la vallée du Danube, et, poussant devant eux leur avant-garde déjà maltresse du pays, la forcèrent à chercher un autre territoire; ce fut alors qu'une horde considérable de Kymris, passant le Rhin sous la conduite de Hu ou Hesus-le-Puissant, chef de guerre, prêtre et législateur, se précipita sur le nord de la Gaule et sur la partie méridionale de l'Angleterre.

Telles sont les principales données que fournissent sur les Kymris les auteurs grecs et latins; elles se trouvent confirmées par les traditions galloises. Le barde Taliesin dit que les Kymris sortaient de l'Asie; suivant les Triades, « ils venaient de cette partie du pays de *Haf* (l'été ou le midi) qui se nomme *Deffrobani* (Taprobane), et où est à présent Constantinople. Ils arrivèrent, y est-il dit, à la mer brumeuse (la mer d'Allemagne), et de là dans l'île de Bretagne et dans le pays de *Lydau* (l'Armorique), où ils se fixèrent. »

En Gaule, le grand effort de la conquête kymrique parait s'être porté le long de l'Océan, sur la contrée appelée Armorique. De là, les Galls furent refoulés dans la région orientale et méridionale; le reste du pays, jusqu'à la Garonne, est au pouvoir de la race nouvelle, plus ou moins mélangée de Galls, vers le midi et le centre, pure dans le nord. Dans l'île d'Albion, que les Kymris ont envahie en même temps que le continent gallois, et à laquelle un de leurs chefs a imposé le

nouveau nom de *Prydain* ou Bretagne, le golfe de Solway et le cours de la Tweed servent de limites aux deux populations: la race kymrique habite toute la partie située au midi; les Galls se maintiennent libres dans la partie sauvage et montagneuse du nord.

Indépendamment des différences toutes matérielles que la science physiologique a signalées entre les deux races, les Kymris semblent s'être distingués des Galls par plus de consistance et de sérieux dans le caractère, ainsi que par des institutions théocratiques plus développées. Voy. DAVIDES.

Le *kymre*, ou idiome kymrique, n'existe plus que dans ses dérivés: le *bas-breton* (voy.) et le *gallois* ou *cymraig* (voy. principauté de GALLES), qui forment, avec le *cornique* (voy. CORNOUAILLES), le groupe de langues ainsi nommé par opposition au *gaulois* (voy. ce mot et les additions, T. XII, p. 312, ou langage des Galls (voy. la note T. XII, p. 200). Le kymrique et le gaulois se rattachent tous deux à la grande famille des langues indo-européennes; mais détachés à une époque différente de la souche commune, ils diffèrent assez pour avoir donné naissance à deux branches distinctes, quoique collatérales. Le kymrique, parlé d'abord dans tout le nord-ouest de la Gaule et le sud-ouest de l'île d'Albion, fut refoulé à la fin dans l'Armorique et dans le pays de Galles par l'invasion de races plus avancées, de même qu'il avait refoulé jadis l'antique et rude langage des Galls en Irlande et dans les Highlands (voy. ce mot, IRLANDAIS et ESK) d'Écosse. Aussi peut-il être considéré comme la chaîne intermédiaire entre l'ancien celtique qui l'avait précédé et les idiomes gothique et teutonique qui vinrent après lui.

On peut consulter sur l'histoire et la langue des Kymris, outre les ouvrages sur la Bretagne et le pays de Galles, les travaux de MM. Amédée Thierry, Michel, Ad. Pictet, Adlung, Balbi, Bopp, etc. R-v.

(*) Voir l'ouvrage de M. Edwards, membre de l'Institut de France, *Des caractères physiologiques des races humaines, considérées dans leurs rapports avec l'histoire*, 1829.

KYRIE ELEISON. Deux mots grecs qu'on a francisés pour en faire une formule de litanie. Ils signifient : *Miserere, Domine, ou Seigneur, aie pitié*, et sont, l'un le vocatif de Κύριος, Seigneur, l'autre une des formes de l'impératif du verbe ελεῖω, j'ai pitié. Ces mots furent employés très anciennement dans la liturgie et passèrent de l'église grecque à l'église latine. Dans quelques pays, ils se chantent même, mais le plus souvent traduits, dans les églises protestantes, au commencement du service divin. C'est une des parties de la messe qu'on met en musique. Il n'est pas rare qu'on en fasse une fugue (voy.) comme du *Christe eleison* qui suit, et, même à la troisième répétition, une double fugue qui paraît peu convenir à la nature des paroles. X.

KYSTE (du grec κύστις ou κύστις, sac ou vessie), sorte de poche membraneuse et fibreuse accidentellement développée au sein des parties vivantes, et renfermant diverses matières organiques. Par leur volume et leur poids, ainsi que par la compression qu'ils peuvent exercer sur les parties qu'ils avoisinent, les kystes occasionnent des accidents de diverses natures, mais ils ne sauraient être eux-mêmes considérés comme une maladie. Lorsqu'ils sont ou peuvent devenir incommodes, il faut recourir à l'extirpation, quand il est possible de les atteindre avec l'instrument tranchant, ou bien, après les avoir vidés des matières qu'ils contiennent, il faut enflammer leur paroi interne, qui alors contracte des adhérences avec elle-même et les réduit à une petite tumeur dure et insignifiante. Faute d'avoir pu en agir ainsi, on a souvent eu le chagrin de voir les kystes acquérir un volume énorme, et, ce qui est plus fi-

cheux encore, subir la dégénération cancéreuse.

Sous l'influence d'une cause dont l'essence et le mode d'action nous échappent également, une cellule du tissu cellulaire se remplit de liquide, se distend et s'applique des lames, de plus en plus nombreuses, du tissu environnant, qui lui créent des parois souvent épaisses et dures, avec des cloisons qui y pratiquent plusieurs cavités. La membrane intérieure résultant de cette organisation anormale sécrète des liquides de différente nature qui, ne trouvant pas d'issue, s'épaississent en s'accumulant et se présentent, à l'ouverture des tumeurs, sous l'aspect de suif, de miel, de gelée, le tout plus ou moins mêlé de sang. Quelquefois aussi des follicules, dont l'orifice vient à se fermer, continuant leur sécrétion, deviennent le principe de kystes volumineux, qui ensuite sont envahis par l'inflammation, soit aiguë, soit chronique, et entraînent des conséquences plus ou moins fâcheuses.

Les kystes se développent partout, mais principalement dans les parties abondamment pourvues de tissu cellulaire ou de follicules sébacés. Il est quelquefois difficile de les distinguer des autres tumeurs, comme aussi de déterminer à l'avance la nature des matières qu'ils contiennent. Au reste, ces productions morbides sont presque toujours lentes dans leur marche et ne présentent pas de danger par elles-mêmes. Quelquefois, mais rarement, l'absorption les détruit.

Les annales de la chirurgie contiennent des histoires de kystes non moins curieux par leur volume et leur situation que par les opérations auxquelles ils ont donné lieu. F. R.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUINZIÈME.

	Pag.		Pag.		Pag.
Insurrection.	1	Introduction (litt.).	40	Ipécacuanha.	65
<i>In suspenso.</i>	2	Introduction (mus.).	40	Iphicrate.	66
Intaille, <i>voy.</i> Glyptique.		Introuvable, <i>v.</i> Cham-		Iphigénie.	67
Intégral, <i>voy.</i> Calcul.		bre introuvable.		Ipsara, <i>voy.</i> Psara.	
Intelligence.	2	Intuition.	41	<i>Ipsa facto.</i>	68
Intempérance, <i>v.</i> Tem-		Invalides.	41	Ipsus (bataille d').	68
pérance.		Invasion, <i>voy.</i> Guerre.		Irak-adjemi.	69
Intendance militaire.	8	Inventaire.	47	Irak-arabi.	70
Intention.	9	Invention (litt., arts).	48	Iran.	70
Intercalation, Jours in-		Invention (techn.), <i>voy.</i>		<i>Irato (ab), voy.</i> <i>Ab irato.</i>	
tercalaires, <i>voy.</i> An-		Brevet d'invention.		Iravadi, <i>voy.</i> Inde.	
nuée et Chronologie.		Inventions et découper-		Ire (langue), <i>voy.</i> Irlan-	
Intercession, <i>v.</i> Saints.		tes.	49	daises (lang. et litt.).	
Interdiction.	10	Inversion.	54	Irène.	70
Interdit.	12	Invertébrés, <i>voy.</i> Insec-		Irénée (saint).	71
Intérêt (mor.).	13	tes, Vers et Annélides.		Iridium.	73
Intérêt (littér.).	16	Investissement, <i>v.</i> Blo-		Iris (myth.).	73
Intérêt (écon. pol.).	16	cus et Siège.		Iris (anat.), <i>voy.</i> Œil.	
Intérêt (règle d').	19	Investiture.	54	Iris (botan.).	73
Interférence, <i>voy.</i> Lu-		Inviolabilité.	56	Irkoutak, <i>voy.</i> Sibérie.	
mière.		Invocation.	57	Irlandaises (langue et	
Intérieur (minist. de l').	20	<i>Invocavit, voy.</i> Quadra-		littérat.).	74
Intérim.	22	gésime.		Irlande.	76
Interjection.	22	Io.	57	Irlande (Nouvelle-), <i>v.</i>	
Interlignes, Interlinéaire.	22	Ioann, <i>voy.</i> Ivan.		Bretagne (Nouvelle-).	
Interlocutoire, <i>voy.</i> Ju-		Iodate, <i>voy.</i> Iode.		Irminsul.	87
gement.		Iode.	58	Ironie.	87
Intermède.	23	Iodure.	60	Iroquois.	88
Intermittence.	24	Ion, <i>voy.</i> Deucalion.		Irradiation.	88
Internonce, <i>voy.</i> Agents		Ionie.	61	Irrationnels (nombres),	
diplomatiques, Ablé-		Ionienne (école), <i>voy.</i>		<i>v.</i> Incommensurables.	
gat et Ambassadeur.		Ionie, Thalès, Phéré-		Irrigations.	89
Interpolation (diplom.).	25	cyde, Anaximandre,		Irritabilité, Irritation,	
Interpolation (alg.).	26	Anaximène, Héracli-		Irritants.	90
Interprétation.	26	te, Anaxagore, Dio-		Irritation (philos.).	92
Interprètes (les LXX),		gène d'Apollonie, Ar-		Irving.	93
<i>voy.</i> Septante.		chélaüs, et Grecque		Isaac, <i>voy.</i> Abraham et	
Interregne.	32	(philosophie).		Jacob ; Commène et	
Interrogatoire.	32	Ionienne (mer).	62	l'Ange.	
Intervalle.	33	Ioniennes (république		Isabelle de France, <i>voy.</i>	
Intervention, Non-in-		des îles).	62	Édouard II et France.	
tervention.	34	Ioniens, <i>voy.</i> Pélasges,		Isabelle de Bavière.	94
Intestat (ab), <i>voy.</i> Ab		Doriens et Grèce; Dia-		Isabelle de Castille, <i>voy.</i>	
intestat.		lecte et Grecque (lan-		Ferdinand V, Espagne	
Intestins.	37	gue).		et Colomb.	
Intimité, Intimé.	38	Ionique (ordre), <i>v.</i> Or-		Isabelle-la - Catholique	
Intolérance, <i>v.</i> Tolérance.		dres d'architecture et		(ordre américain d').	95
Intonation.	38	Grecque (architect.).		Isbey (père et fils).	96
Intrade.	38	Iotacisme.	65	Isagoge.	96
Intrigue.	38	Iotes.	65	Isaie.	96

Pag.		Pag.		Pag.
	Isard, <i>voy.</i> Chamois.		Italienne (langue).	160
	Isaure, <i>voy.</i> Clémence		Italienne (littérature).	166
	Isaure et Jeux floraux.		Italiennes (écoles), <i>voy.</i>	
	Isaurie, <i>voy.</i> Pisidie.		Bolognaise, Florentine,	
	Ischia.	100	Lombarde, Romaine,	
	Ischurie, <i>voy.</i> Rétention		Vénitienne, etc.	
	d'urine.		Italiotes, <i>voy.</i> Grande-	
	Isée.	101	Grèce.	
	Isenbourg.	101	Italiques, <i>voy.</i> Caractères	
	Isère (dép. de l').	102	et Incunables.	
	Isidore (saints).	103	Ithaque.	179
	Isidore (le Faux-).	105	Ithome.	180
	Isis.	106	Itinéraire.	180
	Islam, Islamisme, <i>voy.</i>		Iturbide.	180
	Mahomet, Mahomé-		Ilys, <i>voy.</i> Philomèle.	
	tisme et Koran.		Iung, <i>voy.</i> Jung.	
	Islandaises (langue et		Iuterbogh, <i>v.</i> Deanevitz.	
	littérature).	108	Ivan I-VI.	181
	Islande.	113	Ivelot, <i>voy.</i> Yvetot.	
	Ismaël, <i>voy.</i> Agar et		Ivette, <i>voy.</i> Germandrée.	
	Abraham.		Ivica, <i>voy.</i> Pithyuses.	
	Ismaélites.	119	Ivoire.	188
	Ismaïl ou Izmaïl.	119	Ivraie.	180
	Isnard, <i>voy.</i> Girondins		Ivrée.	190
	et Fréron.		Ivrèse.	190
	Isocèle, <i>voy.</i> Triangle.		Ivry (bataille d').	192
	Isochrome.	119	Ixion.	193
	Isocrate.	119	Izeds, <i>voy.</i> Démons,	
	Isoloir.	121	Dews, et Feu (culte du).	
	Isomérie.	121	Izmail, <i>voy.</i> Ismaïl.	
	Isomorphie.	122		
	Isopérimètres, <i>voy.</i> Pé-		J.	
	rimètre.		J.	195
	Isothermes.	124	Jablonski, <i>voy.</i> Jablo-	
	Ispahan.	124	nowski.	
	Israël, <i>voy.</i> Jacob.		Jablonski, <i>v.</i> Jablonski.	
	Israël (royaume d'), <i>voy.</i>		Jabot.	196
	Hébreux et Samarite.		Jachère.	196
	Israélites, <i>voy.</i> Jacob,		Jacinthe.	197
	Hébreux et Juifs.		Jackson.	197
	Issus (bataille d').	126	Jackson (Port-), <i>v.</i> Gal-	
	Ister, <i>voy.</i> Danube.		les méridionale (Nou-	
	Istévens, <i>v.</i> Germanie.		velle-) et Botany-Bay.	
	Isthme.	128	Jacob.	202
	Isthmiques (jeux), <i>voy.</i>		Jacobi, <i>voy.</i> Iacobi.	
	Jeux.		Jacobins.	209
	Istrie.	128	Jacobins (club des).	203
	Istrie (duc d'), <i>voy.</i> Bes-		Jacobites (rel.), <i>voy.</i>	
	sières.		Monophysites.	
	Isturiz.	129	Jacobites (pol.).	217
	Italie (géogr., stat., hist.).	131	Jacobs, <i>voy.</i> Iacobs.	
	Italie (camp. d'), <i>v.</i> Ita-		Jacotot.	218
	lie, Napoléon, Beau-		Jacquard.	219
	lieu, Wurmsér, Jou-		Jacquemont.	220
	bert, Championnet,		Jacquerie.	220
	Masséna, Souvorof,		Jacques (saints).	222
	Desaix, Arcole, Lodi,		Jacques, rois d'Écosse	
	Campo-Formio, Ma-		et de la Grande-Bre-	
	renngo, etc., etc.		tagne.	223
	Italien (théâtre), <i>voy.</i>		Jacques ou Jaymes, <i>voy.</i>	
	Théâtre, Opéra.		Aragon et Majorque.	
			Jacquin.	225
			Jaen.	225
			Jaffa.	226
			Jagellons.	229
			Jaguar.	228
			Jahn, <i>voy.</i> Iahn.	
			Jais.	229
			Jakoutes, <i>voy.</i> Iakoutes.	
			Jalap.	240
			Jalès (camp de).	241
			Jaleuses, <i>v.</i> Halle (forts	
			de la).	
			Jalon.	241
			Jalousie.	241
			Jamaïque.	243
			Jambe.	247
			Jamblique, <i>v.</i> Iambli-	
			que.	
			James, <i>voy.</i> Jacques et	
			Saint-James.	
			Jamieson.	248
			Janet.	248
			Janin (Jules).	248
			Janina.	250
			Janissaires.	252
			Jansénisme.	257
			Janson, <i>v.</i> Forbin-Janson.	
			Janus.	260
			Janvier, <i>voy.</i> Mois.	
			Janvier (saint).	261
			Japet et Japhet.	262
			Japon.	262
			Jacques, Jaquerie, <i>voy.</i>	
			Jacques, Jaquerie.	
			Jaquier.	269
			Jardin, Jardinage.	270
			Jardin des Plantes et Jar-	
			dins botaniques, <i>voy.</i>	
			Botaniques et Muséum	
			d'Histoire naturelle.	
			Jardins publics.	277
			Jargon.	274
			Jarnac (sire de).	279
			Jarnac et Montcontour	
			(bat. de).	280
			Jaroslaf ou Iaroslaf.	281
			Jarre électrique.	281
			Jarret.	282
			Jarretière (ordre de la).	282
			Jasmin.	282
			Jason.	283
			Jaspe, <i>voy.</i> Quartz.	
			Jassy.	284
			Jaubert (comtes).	284
			Jaucourt (famille de).	286
			Jaugeage.	286
			Jaune (fleuve), <i>voy.</i>	
			Hoang-ho.	
			Jaune (mer).	289
			Jaunisse.	291
			Java.	291

TABLE DES MATIÈRES.

781

	Pag.		Pag.		Pag.
Javelot, Javeline.	295	Jébusites, voy. Jérusalem et Palestine.		Joad ou Joiada.	408
Jaxarte, voy. Iaxarte.		Jefferson.	326	Joaillier, voy. Bijoutier, Bijoux.	
Jayme, voy. Jacques.		Jefferys.	330	Joanès (Vincent de).	408
Jazet et Débucoart.	295	Jéhovah.	331	Joanny.	408
Jean (le précurseur), voy. Jean-Baptiste.		Jéhu.	332	Joas.	409
Jean (saint), évangéliste.	296	Jehu (compagnies de), v. Compagnies.		Joathan, voy. Hébreux.	
Jean (pape).	301	Jéjunum, voy. t et ins.		Job.	409
Jean-le-Bon.	302	Jemmapes (ba e de).	332	Jockey.	410
Jean-sans-Terre.	303	Jéna, voy. Iéna.		Jocaste, voy. OEdipe.	
Jean I-VI, rois de Portugal.	303	Jénissei, voy. Iéniceï.		Jocrisse.	410
Jean, emp. d'Orient, voy. Byzance, Comnène, Ducas, Lascaaris. Kantakuzène, Paléologue, etc.		Jenner.	333	Jodelle.	410
Jean I-VI, de Russie, v. Ivan.		Jephté.	334	Joël.	410
Jean I-III, de Pologne, voy. Pologne, Jean-Casimir et Sobieski.		Jérémie.	335	Johannisberg, voy. Rhin (vins du) et Nassau.	
Jean I-III, de Suède, voy. Suède.		Jéricho.	337	Johanuities, voy. Chrétiens de Saint-Jean.	
Jean, électeur de Saxe, v. Ernestine et Saxe.		Jéroboam I-II.	338	Johannites (ordre des), voy. Malte (ordre de).	
Jean-sans-Peur, voy. Bourgogne.		Jérôme, v. Hiéronymé.		John Bull.	411
Jean d'Autriche, voy. Juan.		Jérôme (saint).	339	Johnson (Benjamin), v. Jonson (Ben-).	
Jean, duc de Saxe.	309	Jérôme de Prague, voy. Huss et Constance (concile de).		Johnson (Samuel).	411
Jean-Baptiste (saint).	310	Jérôme-Napoléon.	341	Joie, voy. Galté.	
Jean-Bart, voy. Barth.		Jersey et Guernesey.	343	Juigny (vins de), voy. Bourgogne et Yonne.	
Jean-Casimir.	312	Jersey (New-), v. États-Unis.		Jointure.	413
Jean Chrysorrhœos (S.), voy. Damascène.		Jérusalem (ville et royaume chrétien de).	344	Joinville (sire de).	413
Jean Chrysostôme (S.).	314	Jérusalem (J.-F.-G.).	357	Joinville (prince de).	415
Jean de Bruges, voy. Van Eyck.		Jérusalem (assises de), voy. Assises.		Joliba, voy. Niger.	
Jean-de-Dieu (saint).	315	Jérusalem céleste, voy. Ciel.		Jomard.	418
Jean de Jérusalem (ordre de Saint-) ou des Johannites.	315	Jésabel.	357	Jomini.	419
Jean de Leyde.	316	Jesso, voy. Japon.		Jonas.	420
Jean-Georges I-IV, voy. Saxe.		Jésuites.	358	Jonathas ou Jonathan.	421
Jean Népomucène (S.).	317	Jésus-Christ.	372	Jonathas, v. Maccabées.	
Jean-Paul, voy. Richter.		Jésus Siracide.	390	Jonc.	421
Jean Second.	317	Jet d'eau.	390	Jones (sir W.).	422
Jeanne I-II, de Naples.	318	Jétée, voy. Port.		Jones (John Paul).	423
Jeanne-la-Folle.	319	Jeu, voy. Jeux.		Jongleur.	423
Jeanne d'Albret.	319	Jeu de bague, v. Bague.		Jonquilles, v. Narcisse.	
Jeanne (la papesse).	321	Jeu de mots.	391	Jonson (Ben-).	425
Jeanne d'Arc, voy. Pucelle d'Orléans.		Jeu de paume, v. Paume.		Joppe, voy. Jaffa.	
Jeanne Grey, voy. Gray (Jane).		Jedne (hyg.), voy. Abstinence.		Joram, voy. Hébreux et Jéhu.	
Jeanne Hachette.	323	Jedne (relig.).	392	Jordaens.	426
Jeanne Seymour, voy. Seymour.		Jeune Europe.	393	Jordan (Camille).	427
Jeanin.	323	Jeunesse.	394	Jornandès.	430
		Jeux.	395	Josaphat.	430
		Jeux (antiq.).	401	Joséphinos, voy. Afrancesados.	
		Jeux floraux.	403	Joseph (fils de Jacob).	430
		Jézabel, voy. Jésabel.		Joseph (saint) et Joseph d'Arimathie.	432
		Joab.	405	Joseph I-II, emper. d'Allemagne.	433
		Joachas, voy. Hébreux.		Joseph I ^{er} , roi de Portugal.	435
		Joachim, voy. Hébreux.		Joseph-Napoléon.	435
		Joachim le prophète.	408	Joseph (ordre de S.-).	436
		Joachim Murat.	406	Josèphe (Flave).	437
		Joachinsthaler, v. Écu et Dollar.		Joséphine (l'impératr.).	439

	Pag.		Pag.		Pag.
<i>Josephinos, voy. José-</i>		Jugement (droit).	489	Justice de paix, voy.	
<i>finos.</i>		Jugement de Dieu, voy.		Paix.	
Josépin (le).	443	Épreuves judiciaires.		Justicier.	562
Josias, voy. Hébreux.		Jugement dernier.	489	Justification, v. Grâce.	
Josué.	444	Jugement des morts.	490	Justin (saint).	562
Jotham.	446	Juges.	491	Justin I-II, voy. By-	
Joubarbe.	446	Juges des enfers.	491	zantin (empire).	
Joubert.	446	Jugurtha.	491	Justin (aut. lat.).	563
Jouffroy.	448	Juif (Droit).	493	Justiniani ou Giustiniani.	564
Joug.	451	Juif errant.	496	Justinien I-II.	564
Joukofsii.	452	Juifs.	497	Jutland.	565
Jour.	453	Juillet, voy. Mois.		Juvénaï.	567
Jourdain.	453	Juillet (révolution de).	507	Juxta-position.	569
Jourdan (maréchal).	454	Juin, voy. Mois.		K.	
Jourdan Coupe-Tête.	455	Juin (journées de), voy.		K.	569
Journal, Journaux.	455	Louis XVI, Août		Kaaba (la), voy. Mec-	
Journal, voy. Livres de		(10) et Lamarque.		que (la).	
commerce.		Jubier.	526	Kabaïles, voy. Berbers	
Journal de Paris.	467	Julep.	526	et Barbarie.	
Journal des Débats, voy.		Jules, voy. César.		Kabardah.	570
Débats.		Jules I-III, papes.	526	Kabbalah.	571
Journal des Savants, v.		Jules Romain.	529	Kaboul (royaume et ville	
Savants.		Julia Domna.	530	de).	572
Journalisme.	467	Julie.	530	Kachemyr, v. Cachemyr.	
Journées.	470	Julien l'Apostat.	531	Kadi.	577
Joute.	470	Julien, voy. Calendrier,		Kadjars.	578
Jouvence (fontaine de).	471	Année et César.		Kæmpfer.	579
Jouvenet.	472	Juliers (duché de).	533	Kæstner.	580
Jouy (Étienne, de).	473	Jumeaux.	533	Kaffa, voy. Caffa.	
Jovellanos.	475	Jument, voy. Cheval et		Kaffres.	580
Jovien.	476	Haras.		Kaftan, voy. Cafetan.	
Joyaux, voy. Bijoux.		Jumièges.	534	Kaimakan, voy. Cai-	
Joyeuse (maison de).	476	Jung Stilling.	534	macan.	
Joyeux avènement,		Junius (lettres de).	535	Kaire, voy. Caire et	
Joyeuse entrée.	478	Junon (myth.).	537	Égypte.	
Juan d'Autriche (don).	478	Junon (ast.), v. Planètes.		Kaiserslautern.	580
Juan Manuel (don), voy.		Junot.	538	Kakerlaks.	580
Espagnoles (lang. et		Junte.	540	Kakheth, voy. Géorgie.	
litt.).		Juntas (famille des) ou		Kalandar, v. Calandar.	
Juba.	480	Giunti.	540	Kalckreuth.	581
Jubé.	481	Jupiter (myth.).	541	Kaléidoscope, voy. Ca-	
Jubilé.	481	Jupiter (astr.), v. Pla-		leidoscope.	
Juda, voy. Tribus (les		nètes.		Kalenberg (princ. de),	
douze).		Jura (monts).	543	voy. Hanovre.	
Juda (roy. de), voy. Hé-		Jura (départ. du).	544	Kalendrytes, voy. Ca-	
breux.		Jurande.	546	lenders.	
Judaïsme, v. Mosaïsme,		Jurats.	546	Kalidas.	581
Hébreux, Hébraïque		Juré, voy. Jury et Ju-		Kalife, voy. Khalife.	
(littér.), Juifs, Kab-		rande.		Kalium, v. Potassium.	
bale, Talmud, Syna-		Juridiction.	547	Kalkbrenner (perc. et	
gogue, Rabbin, etc.		Jurieu.	547	gis).	582
Judas, voy. Maccabées.		Jurisconsulte.	548	Kalmar (union de).	583
Judas Iscariote.	482	Jurisprudence.	549	Kalmia.	583
Jude (saint).	483	Juriste.	549	Kalmouks.	584
Judée, voy. Palestine.	483	Jury.	549	Kalomérides.	585
Judée (arbre de).	483	Jusqu'ame.	558	Kama, voy. Volga et	
Judica.	483	Jussieu (famille de).	558	Indus.	
Judiciaire (pouvoir).	483	Juste (le) et l'Injuste.	558	Kamenskoï (les).	585
Judith et Holopherne.	485	Juste-milieu.	559	Kames (Henri Home,	
Juge.	486	Justice (mor.).	561	lord).	587
Jugement (philos.).	487	Justice (droit).	561		

TABLE DES MATIÈRES.

788

	Pag.		Pag.		Pag.
Kamtchatka.	587	Kaunitz (prince de).	618	Kief.	659
Kana (noce de).	589	Kauris.	619	Kief.	660
Kanaan, v. Palestine.		Kavi, v. Indiennes (lan- gues) et Java.		Kien-Long.	661
Kanara, voy. Inde.		Kaviar, voy. Caviar.		Kiiow, voy. Kief.	
Kanaris.	589	Kazan, voy. Kasan.		Kilian, graveurs.	662
Kandahar.	590	Kean.	620	Kimris, voy. Kymaris.	
Kanguroo.	591	Keepsake.	621	Kind.	662
Kant.	591	Kehl.	621	King (les).	663
Kantakozène.	597	Keith (fam.).	622	Kingsbench.	664
Kantémir (fam.).	598	Kelath, v. Béloutchis- tan et Khoracan.		Kingston (duchesse de).	664
Kanton, voy. Canton.		Keller (J.-B.).	624	Kinsky (fam.).	665
Kaolin.	599	Keller (G.).	624	Kiosque.	666
Kapi-Agassi, voy. Ca- pi-Agassi et Aga.		Kellermann et fam.		Kiptchak.	666
Kapidji, voy. Capidji.		Kellgren.	627	Kircher.	667
Kapnist.	599	Kemble (fam. des).	627	Kirghiz.	667
Kapodistrias.	599	Kempis, voy. Thomas à Kempis.		Kirsch.	669
Kaptchak, v. Kiptchak.		Kenilworth (château de).	629	Kisfaloudy.	670
Kapudan-Pacha.	609	Kennicott.	630	Kisilbaches, voy. Tur- komans.	
Kara.	609	Kensington (palais de).	630	Kissingen.	670
Karabagh.	609	Kent (comté et roy. de).	630	Kitab, voy. Ketab.	
Karaltes.	610	Kent (duc et duch. de).	631	Kiuperli, voy. Kæprili.	
Karakalpaks.	610	Kent (William).	632	Kizlar-Aga, voy. Aga.	
Karalite (langue), voy. TchoukchtchietKoriaks.		Kentucky, voy. États- Unis.		Klagenfurt, voy. Carin- thie et Illyrie.	
Karamanie, voy. Cara- manie et Kerman.		Kepler.	632	Klaproth (M.-H.).	670
Karamzine.	610	Kératry.	635	Klaproth (H.-J.).	671
Karat, voy. Carat, Es- peces sonnantes et Diamant.		Kerguelen-Trémarec.	636	Klausenbourg, v. Tran- sylvanie.	
Karélie, voy. Finlande et Finnois.		Kerman.	638	Klaus (frère), voy. Flac (von der).	
Karikal, voy. Inde (pos- sess. franç. dans l').		Kermès.	638	Kléber.	672
Karloman v. Carloman.		Kermesse.	640	Klein.	675
Karlovitx (paix de)	611	Kersaint.	641	Kleist (Ew.-Chr. de).	678
Karlsbad, v. Carlsbad.		Kertch.	641	Kleist (H. de).	678
Karlsruhe, v. Karlsruhe.		Kcaselsdorf.	641	Kleist de Nollendorf.	677
Karlstadt.	612	Ketabou Kitab al Agani.	641	Klenze.	677
Karmathes.	612	Kew.	641	Klephtes.	678
Karmel, voy. Carmel.		Khakan, voy. Khan et Khazars.		Kleve, voy. Clèves.	
Karnac.	612	Khalife, Khalifat.	642	Klingemann.	672
Karnate, Karnatic.	612	Khan, Khakhan, Ilkhan.	642	Klinger.	672
Karpaths (monts).	612	Khandeisch, voy. Inde et Dekkan.		Klopstock.	680
Karsch (M ^{me}).	614	Kharatch.	642	Klüber.	683
Karthli, voy. Géorgie.		Kharscm.	649	Knebel.	684
Kasan (tsarie et ville de).	614	Kharkof.	650	Knef, v. Égypte et Bouto.	
Kaschau, voy. Cassovie.		Khazars.	650	Kneller.	685
Kaschgar.	615	Khélat, voy. Cafetan.		Knez, voy. Kniaz.	
Kaschmyr, v. Cachemyr.		Kherson.	651	Kniajcnicue.	685
Kasiri, voy. Casiri.		Khiva, voy. Kharesm et Khovaresm.		Kniaz.	686
Kassel et Wilhelms- höhe.	615	Khmielnitzki.	652	Kniaziewicx.	686
Kastriota, v. Skanderbeg.		Khokand (khan. et ville de)	652	Kniazinin.	688
Kattegat, voy. Cattegat.		Khoracan.	653	Knigge.	688
Katzbach.	617	Khosrou (les).	656	Knight.	689
Katzenellenbogen, voy. Hesse et Nassau.		Khotine ou Chotzim.	658	Knob-Isdorf (fam.).	689
Kaufmann (Augél.).	617	Khovaresm.	658	Knout.	689
Kaufungen (Kunz de).	618	Kiakhta.	659	Knowles.	689
		Kiang, v. Yang-tsé-Kiang.		Knox.	690
		Kibitka.	659	Kobayles, voy. Kabales.	
				Kobi ou Gobi.	691
				Koblens, voy. Coblentz.	
				Kobouiz (maison de).	692

	Pag.		Pag.		Pag.
Kobourg-Gotha (duché de Saxe-)	693	Korah, voy. Coré.		Kranach, voy. Cranach.	
Kobourg-Saalfeld (prin- ce de Saxe-)	696	Korai, voy. Koray.		Krasicki.	760
Koch.	698	Koran.	723	Krasinski (fam.).	761
Kock (Paul de).	698	Koray.	728	Krassnoï (bat. de).	761
Kœcilin (famille).	698	Kordofan.	730	Kray de Krajow.	761
Kœnigsberg.	701	Koréichites.	731	Krefeld, voy. Grefeld.	
Kœnigshoven.	701	Koriaks.	732	Kremlin ou Kremi.	762
Kœnigsmark (la comtes- se de).	702	Kortûm.	733	Kreutzer (Rodolphe).	763
Kœnigstein.	703	Kosaque (danse).	733	Kreutzer (Conradin).	763
Kœprili (les).	703	Kosaques ou Cosaques.	733	Krimée, voy. Tauride et Chersonèse-Taurique.	
Kærner.	705	Kosciuszko.	736	Krischna et Gopis, voy. Vischnou.	
Kœthen(duché d'Anhalt-)	706	Kosegarten (père et fils).	739	Kronos et Kronion, v. Saturne et Jupiter.	
Kofes, voy. Koptes.		Koster, voy. Coster.		Kronstadt (port de).	764
Koliary (maison de), v. Kobourg.		Kotchoubei.	759	Krüdenzer (M ^{me} de).	764
Kohleth, v. Ecclésiaste.		Kotzebue (père et fils).	740	Krug.	766
Kohistan.	706	Kouakoua, voy. Hotten- tots.		Krukowiecki (comte).	767
Kokand, voy. Khokand.		Kouban.	743	Kruunmacher.	768
Koletis.	707	Koufah, Écriture et mon- naies koufiques.	744	Krunitz.	769
Kollin, voy. Collin.		Kouli-Khan (Thamasp), voy. Nadir-Chah.		Krusenatarn.	769
Kollontay.	707	Koulougis, voy. Bar- barie.		Krylof.	770
Kulo.	708	Kouma.	745	Kügelgen.	771
Kolokotronis (fam.).	709	Koumiss, v. Arak, Kal- mouks, Kirghiz, etc.		Kûln.	772
Koloman, voy. Hongrie.		Kour.	748	Kulm (bataille et droit de).	772
Kolowrat (fam.).	711	Kourakine (princes).	746	Kumuks.	773
Komana, voy. Turcs.		Kourdistan.	748	Kunersdorf (bat. de).	774
Komnènes, v. Comnènes.		Kouriles (îles).	750	Kunth.	774
Kong.	712	Koutchouk - Kainardji (paix de).	750	Kurdes, voy. Kourdistan.	
Kong-fou-tseu ou Con- fucius.	713	Koutousof, prince Smo- lenskoï.	752	Kurisch-Haff, v. Frisch- Haff.	
Kongo.	715	Kozlof.	784	Küstrin.	775
Konieh et Kutaych.	716	Krabla, voy. Hekla et Islande.		Kutaych, voy. Konieh.	
Kopais, voy. Béotie.		Krakoviaque ou Craco- vienne (danse).	784	Kutter, voy. Couter.	
Kopek.	719	Krakovie ou Cracovie.	785	Kutuow, v. Koutouof.	
Kopernic, v. Copernic.		Kral.	760	Kybourg, v. Habstourz.	
Kopitar.	719			Kymris et Langue kym- rique.	775
Koprolithes.	720			Kyrie eleison.	777
Kopies (ethn.) et langue kopte.	720			Kyste.	777

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME QUINZIÈME.

ADDITIONS ET ERRATA.

TOME XIV.

(Voir au commencement du précédent volume.)

- Pag. 78, col. 2, ligne 32, au lieu de J.-G. Duvernoy, lisez Joseph-Guichard Duvernoy.
 p. 613, col. 2, ligne 44, au lieu de territoriaux, lisez tinctoriaux.
 p. 735, col. 1, ligne 48, au lieu de assez nombreux. Parmi les premiers, lisez assez nom- breuses. Parmi les premières.

Nous renvoyons au prochain volume l'Errata du T. XV, afin d'y comprendre à la fois toutes les fautes d'impression ou autres qui nous seront signalées.



